

ETUDES MYSTIQUES III

DOMINIQUE TRONC

Table

Vies de Madame Guyon

Madame Guyon mystique

Madame Guyon en treize tomes

DT Etudes 3 Madame Guyon.odt

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES

DT ETUDES 3 MADAME GUYON.ODT.....	4
.....	13
VIES DE MADAME GUYON.....	13
*****.....	13
.....	13
52.LES ANNÉES D'ÉPREUVES DE MADAME GUYON EMPRISONNEMENTS ET INTERROGATOIRES SOUS LE ROI TRES CHRETIEN [2009].....	15
(68) D TRONC GUYON, ANNÉES D'ÉPREUVES DE MME GUYON. (CHAMPION 2009).DOC.....	15
INTRODUCTION.....	15
Présentation du contenu de l'ouvrage.....	15
Années d'épreuves et stratégie inquisitoriale.....	18
La source profonde d'une incompréhension.....	19
L'ouverture d'un conflit.....	20
La Combe et le procès des mœurs.....	22
Que répondre à ses interrogateurs ?.....	22
La chasse.....	23
Cinq périodes de prison et trente-huit interrogatoires.....	24
Table.....	25
53.JEANNE-MARIE GUYON LA VIE PAR ELLE-MEME ET AUTRES ECRITS BIOGRAPHIQUES [2001].....	29
(69) MADAME GUYON LA VIE PAR ELLE-MÊME. D TRONC (CHAMPION 2001).DOC.....	29
(70) MADAME GUYON VIE BIBLIOGRAPHIE.DOC.....	29
Remerciements 7.....	29
INTRODUCTION 9.....	29
Les événements d'une vie 9.....	29
Aperçu biographique 10.....	30
La formation mystique 20.....	35
La voie intérieure.....	42
L'influence proche et lointaine.....	45
[Notre lecteur peut être aidé par le Tableau II : Carte des lieux visités].....	46
Tableau III : Les influences exercées.....	47
L'étrangeté d'un texte précurseur.....	48
L'édition.....	50
Le contenu.....	50
Les rédactions successives.....	51
Le manuscrit d'Oxford.....	53
Le manuscrit de Saint-Brieuc.....	54
Le manuscrit de Chantilly / Sèvres.....	55

Manuscrits complémentaires.....	55
<i>Manuscrits de la Vie.....</i>	<i>55</i>
<i>Autres manuscrits autobiographiques.....</i>	<i>56</i>
<i>Les manuscrits des Suppléments.....</i>	<i>56</i>
Les éditions.....	57
<i>Les deux éditions du XVIIIe siècle</i>	<i>57</i>
<i>Les rééditions modernes et traductions.....</i>	<i>59</i>
Nos principes d'édition.....	59
Vie par elle-même : I - II - III.....	60
Prisons, récit autobiographique.....	61
Blois, témoignages en suppléments à la Vie.....	61
Lettres et poèmes en suppléments à la Vie.....	61
Avertissement.....	61
<i>[édition de la Vie] 103 à ...1042.....</i>	<i>63</i>
CHRONOLOGIES 1051.....	63
La vie et l'œuvre en quelques dates.....	63
Biographie chronologique.....	63
RÉSUMÉ ET TABLE DE CORRESPONDANCE.....	74
BIBLIOGRAPHIE.....	90
1. Textes de Madame Guyon.....	90
2. Etudes.....	95
2.1. Etudes sur Madame Guyon.....	95
2.2 Etudes de sa filiation spirituelle et de son environnement.....	95
Table.....	96
MADAME GUYON Biographie et Amis.....	99
[81B] GUYON_BIO&AMIS [...].DOCX.....	99
DIVERS PROJETS RELATIFS À MME GUYON DEPUIS 2020.....	101
OPUS Guyon décrit et disponible sur GoogleBooks.....	101
[81C] OPUS GUYON DESCRIPTION & ACCÈS.ODT.....	101
.....	103
MADAME GUYON MYSTIQUE.....	103
*****.....	103
.....	103
EXTRAITS par Elisabeth.....	105
(71) MME GUYON EXTRAITS (ELISABETH TOULOUSE 2016).PDF.....	105
56.MADAME GUYON Moyen Court et très facile de faire Oraison.....	107
(72) MOYEN COURT.PDF.....	107
(72) MOYEN COURT.DOCX.....	107
57.MADAME GUYON ECRITS SUR LA VIE INTERIEURE [15	
Discours].....	109
(73) MADAME GUYON ECRITS SUR LA VIE INTÉRIEURE D & M TRONC	
(ARFUYEN 2005).DOC.....	109

58.DE LA VIE INTÉRIEURE DISCOURS CHRETIENS ET SPIRITUELS SUR DIVERS SUJETS QUI REGARDENT LA VIE INTERIEURE [80 Discours][2000].....	115
(74) MADAME GUYON DE LA VIE INTÉRIEURE [80] DISCOURS. D TRONC (PHÉNIX-PROCURE 2004).DOC.....	115
INTRODUCTION.....	115
Une vie courageuse.....	115
Quelques thèmes mystiques.....	119
Les textes proposés et leurs sources.....	125
59.DISCOURS SUR LA VIE INTERIEURE [100 Discours][2016].....	131
(75) MADAME GUYON DISCOURS TOME I.PDF.....	131
(76) MADAME GUYON DISCOURS TOME II.PDF.....	131
INTRODUCTION.....	131
Une vie courageuse.....	131
Quelques thèmes mystiques.....	135
Les textes proposés et leurs sources.....	141
Citations bibliques.....	145
60.ŒUVRES MYSTIQUES [Un choix][2008].....	149
(77) GUYON OEUVRES MYSTIQUES _CHAMPION 2008_.PDF.....	149
(77) GUYON OE MYSTIQUES AVRIL 07 (IMPRIMÉ CORRIGÉ).DOC.....	149
PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	149
Avant-propos.....	149
<i>Amitiés spirituelles.....</i>	151
<i>Madame Guyon.....</i>	154
<i>L'œuvre.....</i>	156
<i>Disciples et cercles spirituels.....</i>	158
<i>Oraison méditée et mortification.....</i>	159
<i>La « voie passive en foi » (1^e degré : amour et infériorité).....</i>	160
<i>La « voie passive en foi » (2^e & 3^e degrés : dévouement, mort).....</i>	161
<i>L'état apostolique (4^e degré, vie nouvelle divine).....</i>	163
Moyen Court.....	167
Présentation.....	167
Les Ordonnances.....	167
Les sources et notre édition.....	168
Les Torrents.....	169
Présentation.....	169
La genèse.....	169
Les sources et la diffusion de l'œuvre. Leçon choisie.....	170
Foi nue et tableau des voies.....	172
EXPLICATIONS.....	173
La genèse des Explications de l'Écriture sainte.....	173
L'approche allégorique.....	175
JUSTIFICATIONS.....	177
Présentation.....	177
Lettres.....	179
Présentation : quatre séries de directions spirituelles.....	179
Discours spirituels.....	183

Introduction.....	183
Quelques thèmes directeurs.....	184
Le chemin mystique.....	186
Le texte.....	189
Poèmes.....	190
Présentation.....	190
Amour et liberté chantés par madame Guyon.....	192
Éléments bibliographiques.....	198
Corpus guyonnien.....	198
Études guyonniennes.....	200
Index des thèmes.....	200
Table.....	203

61.LETTRES DE DIRECTION PUBLIEES AU SIECLE DES LUMIERES [95 lettres].....207

(78) MADAME GUYON 95 LETTRES DE DIRECTION, UN FLORILÈGE.DOCX. 207

Présentation.....	207
Table.....	209

62.MADAME GUYON CORRESPONDANCE I DIRECTIONS SPIRITUELLES [2003].....211

(79) MADAME GUYON CORRESPONDANCE I DIRECTIONS SPIRITUELLES D TRONC (CHAMPION 2003).DOC.....211

TABLE DES MATIÈRES211

Quatrième de couverture.....	211
INTRODUCTION GENERALE.....	211
<i>La Correspondance de Madame Guyon.....</i>	<i>211</i>
<i>Breve chronologie de la vie et de l'œuvre.....</i>	<i>213</i>
<i>I 1648-1681 Jeunesse et vie provinciale.....</i>	<i>213</i>
<i>II 1681-1686 Voyages et apostolat.....</i>	<i>214</i>
<i>III 1686-1696 Vie publique et combats.</i>	<i>214</i>
<i>IV 1696-1703 Enfermements.....</i>	<i>214</i>
<i>V 1703-1717 Retraite et apostolat à Blois.....</i>	<i>215</i>
Description des sources utilisées.....	215
<i>Avertissement.....</i>	<i>220</i>
.....	221

MADAME GUYON CORRESPONDANCE I DIRECTIONS SPIRITUELLES.....223

Cinq séries de lettres.....	223
Direction spirituelle et transmission mystique.....	224
Madame Guyon dirigée, 1671-1681.....	227
<i>L'influence du P. Maur de l'Enfant-Jésus.....</i>	<i>228</i>
<i>Monsieur Bertot, directeur mystique.....</i>	<i>230</i>
<i>Madame Guyon succède à ses directeurs.....</i>	<i>231</i>
La direction de Fénelon à partir de fin 1688.....	233
Une rencontre improbable.....	233
<i>Une relation mystique.....</i>	<i>233</i>
État documentaire et chronologie.....	236
La direction du marquis de Fénelon après 1703.....	238
Un jeune mousquetaire.....	238
Autres directions et relations après 1703.....	239
I. Poiret & Homfelt.....	239
II. Metternich.....	240

III. Les Ecosseis.....	241
IV. Les Suisses.....	244
Annexes et tables.....	245
Glossaire (vocabulaire classique).....	245
Glossaire (thèmes spirituels).	247

63.MADAME GUYON CORRESPONDANCE II ANNEES DE COMBAT [2004].....253

(80) MADAME GUYON CORRESPONDANCE II ANNÉES DE COMBAT D TRONC (CHAMPION 2004).ODT.....	253
---	-----

Introduction.....	253
<i>Contenu et plan de l'ouvrage.....</i>	<i>253</i>
Madame Guyon et le « Quiétisme ».....	253
<i>Son séjour à Paris.....</i>	<i>253</i>
Le « Quiétisme » historique.....	256
<i>Le « Quiétisme » mystique.....</i>	<i>257</i>
<i>Un récit de la « querelle ».....</i>	<i>258</i>
Annexes et tables.....	259
<i>Index: biographique.....</i>	<i>259</i>
Notices.....	259
<i>Affaire Cateau Barbe</i>	<i>260</i>
<i>Correspondance éditée par Levesque.....</i>	<i>260</i>
<i>Divers écrits de Madame Guyon (ms. 2057).....</i>	<i>261</i>
<i>Fénelon : Explication des Maximes des Saints (1697) :.....</i>	<i>263</i>
<i>Laurent de la Résurrection et son œuvre.....</i>	<i>264</i>
<i>Liste d'abréviations et de surnoms :.....</i>	<i>264</i>
<i>Manuscrits : descriptions complémentaires.....</i>	<i>266</i>
<i>Relations et autres pièces biographiques.....</i>	<i>267</i>
<i>Soumissions et attestations vues par Levesque.</i>	<i>267</i>

64.MADAME GUYON CORRESPONDANCE III CHEMINS MYSTIQUES [2005].....271

(81) MADAME GUYON CORRESPONDANCE III CHEMINS MYSTIQUES D TRONC (CHAMPION 2005).DOC.....	271
---	-----

(81) CORRESPONDANCE III FÉVRIER 04 ENVOYÉ À SLATKINE.DOC.....	271
---	-----

(81) MADAME GUYON CORRESPONDANCE III ADD.TABLE GÉNÉRALE DES LETTRES.DOC.....	271
--	-----

Introduction.....	271
<i>Rappel des sources et organisation du volume.....</i>	<i>273</i>

62.63.64.TABLE GENERALE de la correspondance des Tomes I à III275

(81) MADAME GUYON CORRESPONDANCE III ADD. TABLE GÉNÉRALE DES LETTRES.DOC.....	275
---	-----

65.MADAME GUYON EXPLICATIONS DE LA BIBLE [2004].....333

(82) EXPLIC IMPRIMÉES FIN DÉC 04 (LAPROCURE).DOC.....	333
---	-----

(82) EXPLIC IMPRIMÉES FIN DÉC 04.PDF.....	333
---	-----

Introduction.....	333
<i>Un triptyque spirituel.....</i>	<i>334</i>
<i>La genèse des Explications de l'Écriture sainte.....</i>	<i>334</i>
Explications de la vie intérieure.....	335

Sources.....	337
Notre édition.....	337
66.EXPLICATIONS DE L'ÉCRITURE SAINTE.....	339
(83) MADAME GUYON EXPLIC_ECRITURE_2014.DOCX.....	339
(83) MADAME GUYON EXPLICATIONS DE L'ECRITURE 16MARS14 (EPUB & IMPRIMÉ) PRET.DOC.....	339
(83) MADAME GUYON EXPLICATIONS DE L'ECRITURE 17MARS14 (KINDLE) PRET.DOC.....	339
Présentation.....	339
Table.....	344
67.EXPLICATIONS DU NOUVEAU TESTAMENT.....	345
(84) MADAME GUYON EXPLICATIONS DU NOUVEAU TESTAMENT 27 JUILLET 14 A5-REVUEEMMANUEL.DOCX.....	345
(84) MADAME GUYON EXPLICATIONS DU NOUVEAU TESTAMENT 17MARS14 (EPUB & IMPRIMÉ) PRET.DOC.....	345
Présentation.....	345
Table.....	350
69.LES « JUSTIFICATIONS », UN FLORILEGE MYSTIQUE ASSEMBLE PAR JEANNE-MARIE GUYON & FRANÇOIS de FENELON [2017].....	351
(85) I JUSTIFICATIONS CLÉS 1-44 (20 NOV19 DIGEST).ODT [ET] .PDF.....	351
(86) II JUSTIFICATIONS CLÉS 45SV (21 NOV19 DIGEST).ODT [ET] .PDF.....	351
INTRODUCTION.....	351
Revue des « Autorités ».....	351
Sources.....	352
LE FLORILÈGE MYSTIQUE NÉ D'UN PROCÈS.....	353
Contexte historique.....	354
L'intérêt déborde largement celui d'un procès.....	357
Thèmes mystiques.....	359
Extraits de commentaires.....	359
Note éditoriale.....	362
MADAME GUYON EN TREIZE TOMES [reprises].....	365
*****.....	365
<i>La Vie par elle-même I & II.....</i>	365
(87) 1.VIE I II TÉMOIGNAGES+.ODT.....	365
<i>La Vie par elle-même III.....</i>	365
(88).....	365
LES ANNÉES D'ÉPREUVES Emprisonnements et interrogatoires sous le Roi très Chrétien.....	365
(89).....	365

Explications de l'Écriture Sainte.....	366
(90).....	366
Correspondance I Madame Guyon dirigée puis directrice de Fénelon. .	366
(91).....	366
Correspondance II Autres directions et lettres avant 1694.....	366
(92).....	366
Correspondance III Combats de 1694 à 1698.....	366
(93).....	366
Correspondance IV Voies mystiques.....	366
(94).....	366
Oeuvres mystiques [réduites].....	366
(95).....	366
156 Discours, édition intégrale [2020].....	366
(96).....	366
AVERTISSEMENT.....	367
Introduction. 5.....	368
Discours chrétiens et spirituels sur divers sujets qui regardent la Vie Intérieure tirés la plupart de la S ^{te} Écriture. 33.....	368
Préface sur cet ouvrage [Pierre Poiret] 33.....	368
Discours Spirituels Tome I 45.....	368
Discours, Tome second 375.....	369
Lettres, tome quatrième : Quelques discours chrétiens et spirituels 655..	371
Lettre de Monsieur Bertot 728.....	372
Les 156 Discours publiés au XVIII ^e siècle avec les résumés relatifs au contenu de ce volume 733.....	372
Sources des <i>Discours</i> 755.....	372
Sources bibliques. 757.....	372
Justifications I.....	372
(97).....	372
Justifications II.....	372
(98).....	372
Témoignages, compléments, tables, hors édition.....	372
(99).....	372
fin.....	372

•

VIES DE MADAME GUYON

•

52.LES ANNÉES D'ÉPREUVES DE MADAME GUYON EMPRISONNEMENTS ET INTERROGATOIRES SOUS LE ROI TRÈS CHRÉTIEN [2009]

(68) D Tronc Guyon, *Années d'épreuves de Mme Guyon.* (Champion 2009).doc

Les années d'épreuve de Madame Guyon, Emprisonnements et interrogatoires sous le Roi Très Chrétien, Documents biographiques rassemblés et présentés chronologiquement par D. Tronc. Etude par Arlette Lebigre. Paris, Honoré Champion, coll. « Pièces d'Archives », 2009, 488 p. [mise en ordre chronologique de pièces de procès incluant les interrogatoires et des témoignages issus de la Vie et de la Correspondance ; ce dossier est précédé d'une synthèse et s'achève sur des témoignages concernant la 'décennie silencieuse' vécue à Blois après les prisons.]

Introduction

Présentation du contenu de l'ouvrage

Lors de la célèbre « querelle du quietisme » qui se déroula durant la dernière décennie du Grand Siècle, Mme Guyon (1647-1717) anima le cercle spirituel auquel appartient Fénelon ainsi que les ducs de Chevreuse et de Beauvillier. Le caractère illustre de ces membres d'un cercle dévot assez large, ainsi que l'opposition calculée de Mme de Maintenon, devenue l'épouse du roi - son confesseur Fénelon donnera un avis défavorable à la publication de cette union - exacerbèrent les dures attaques des pouvoirs royal et ecclésiastique représenté par Bossuet étroitement associés. Il fallait en finir par une condamnation nette qui mette un terme à une affaire devenue publique entre les deux prélats les plus illustres de l'Église de France.

Une procédure judiciaire fut engagée contre la forte tête du cercle. L'enquête porta sur l'accusation d'avoir fondé une secte secrète, une « petite Église » selon l'expression malheureuse de lettres saisies - le protestantisme est encore actif - et sur le fait « criminel » de s'être cachée dans Paris avant la saisie policière du 27 décembre 1695 qui ouvre une longue période de prisons. Le choix d'un tel motif invoqué par le pouvoir est expliqué dans la contribution « *Justice et raison d'état. Les vicissitudes d'une enquête* » qui achève l'Introduction. Madame Arlette Lebigre y situe le cadre où le lieutenant général de police de Paris La Reynie exerça avec compétence et humanité des interrogatoires qui nous sont parvenus et sont ici publiés dans leur majorité pour la première fois.

Jeanne-Marie de la Mothe-Guyon subira trente-huit interrogatoires (à trois reprises, par l'official Chéron, par La Reynie, par d'Argenson), et elle fut enfermée en cinq lieux différents. Fait exceptionnel, neuf interrogatoires par La Reynie ont été très soigneusement enregistrés devant greffier : on souhaitait clore la « querelle » d'une manière analogue à ce qui était advenu dix ans auparavant à Rome où Miguel de Molinos avait été convaincu de faute morale et condamné, puis avait décoré une vaste cérémonie publique avant de disparaître à jamais. Il fallait donc avoir tous les éléments à charge bien en main.

Aux pièces témoignant du bon fonctionnement de la police du Grand Roi¹ - parfois à ses hésitations face à une défense opiniâtre - et aux procès verbaux d'interrogatoires que nous venons d'évoquer, s'ajoutent des confrontations avec un confesseur imposé ou avec l'archevêque de Paris qui se déplacera jusque dans la prison - par obéissance totale à la volonté royale - relatées par l'intéressée dans une correspondance, qui se maintint au début de sa « descente en enfer », et dans ses témoignages autobiographiques postérieurs à la sortie de la Bastille, dont se détache le *récit de prison*.

Pièces d'archives et témoignages constituent un ensemble cohérent que les historiens récents n'ont pas pris en défaut. Leur caractère abrupt annonce déjà des récits de survivants d'internements policiers au XXe siècle. Les interrogatoires de Mme Guyon, même mis en

¹V. *Histoire et dictionnaire de la police du Moyen Age à nos jours*, Laffont, coll. « Bouquins », Paris, 2005.

forme par un greffier, fascinent par leur intensité. Ils mettent en évidence la capacité de défense de l'accusée face à la préparation soignée des questions qui s'appuyaient sur les réponses de familiers lors d'interrogatoires préparatoires. Des lettres rédigées « à chaud » par la prisonnière témoignent d'une perversité des juges renforcée par l'intrication entre pouvoirs civils et religieux. Plus tard, le *récit de prison* décrira sans fard l'accablement auquel presque tous succombaient : elle surmonta le sien et vivra par la suite une retraite active.

Si l'on considère la période parisienne qui succède aux années de jeunesse et de voyages et qui couvre les années 1686 à 1703, on note avec surprise que la durée passée dans l'ombre des prisons approche celle vécue en pleine lumière publique. La liste qui termine notre récit (elle précède la contribution « Justice et raison d'Etat. Les vicissitudes d'une enquête ») ne situe pas moins de cinq périodes d'enfermements successifs, trois sous juridiction religieuse et deux sous juridiction civile, dont la seule célèbre, plus longue que toutes les autres cumulées, dans la Bastille. Les témoignages portent ainsi sur les deux types de contraintes qui s'entremêlent sous l'Ancien Régime.

À cette contribution en vue de mieux connaître les conditions carcérales au Grand Siècle, nous associons un apport biographique qui couvre la seconde partie de la vie de Mme Guyon : cette période demeure en effet méconnue. Nous défrichons ici un terrain vierge en tentant d'établir une chronologie sûre, autour de laquelle les témoignages peuvent prendre place et s'éclairer mutuellement, telles des formes cristallines convenablement exposées autour du fil qui les a vues naître. Car l'immense littérature accumulée depuis trois siècles autour de la célèbre querelle ne comporte que de très rares études directement consacrées à Mme Guyon : et celles-ci s'attachent aux influences exercées par l'animatrice du cercle quietiste, c'est-à-dire sur ses périodes de liberté².

Aucune étude n'a été menée sur la période obscure qui couvre la plus grande partie du présent ouvrage. Ce dossier chronologique prend naturellement la suite du célèbre *Crépuscule des mystiques* de Louis Cognet dont Mme Guyon constituait discrètement le sujet central³. Cette biographie voilée l'abandonna au moment où elle échappe au contrôle de Bossuet en sortant du couvent des Visitandines de Meaux, pour consacrer ses dernières pages à un Fénelon quelque peu oublié dans le corps de l'ouvrage. Les « Nouvelles aventures » de Mme Guyon, titre donné par l'abbé au dernier récit qui lui était consacré dans le *Crépuscule*, occupait la première moitié de l'année 1695.

On verra comment les aventures tournèrent rapidement au drame.

Les quatre premières sections de notre ouvrage couvrent les années 1686 à 1695. La « vie publique », seule période de liberté, certes la plus longue, fut largement couverte par des témoignages de chroniqueurs contemporains et attirera ainsi l'attention des historiens disposant ainsi de nombreuses sources. Aussi nous n'en rappelons que quelques jalons. Les deux brèves détentions qui l'encadrent, en 1688 puis en 1695, retiennent plus particulièrement notre attention, ce qui est conforme à notre souci de cerner avant tout les conditions carcérales : nous nous attachons alors exclusivement au vécu concret de la prisonnière, tandis que le *Crépuscule des mystiques* traitait des événements publics par la mise en scène du chœur dramatique des acteurs de la querelle.

Dans les quatre sections suivantes, certains des acteurs précédents resurgissent, qu'il s'agisse du grand Bossuet ou de l'obscur confesseur Piro. Chronologiquement, ces sections prennent le relais du *Crépuscule*, couvrant une période continue de détentions qui s'étend sur plus de sept années en trois lieux successifs, de décembre 1695 à mai 1703.

Cette période est nocturne au sens le plus concret : les quarante-deux mètres carrés de la deuxième chambre de la tour du Trésor de la Bastille n'étaient éclairés que par d'étroites embrasures à travers de murs fort épais. Elle l'est aussi au sens figuré : les conditions de vie sont mal connues ; les sources disponibles se limitent aux neuf premiers interrogatoires sur trente-quatre⁴ vécus par la prisonnière, à de brèves pièces administratives, aux lettres de la prisonnière en début de détention, enfin au récit postérieur couvrant les « années muettes » où Fénelon et ses amis ont même craint sa mort ; confié aux proches après la sortie de la Bastille, son manuscrit du terrible *récit de prison* ne fut mis en valeur que récemment⁵.

²J. Bruno, *La vie de Mme Guyon*, La Tour Saint-Jacques, 1962 ; F. Mallet-Joris, *Jeanne Guyon*, Paris, Flammarion, 1978 ; M.-L. Gondal, *Mme Guyon (1648-1717), un nouveau visage*, Paris, Beauchesne, 1989 ; Jean Orcibal, « Le Cardinal Le Camus témoin au procès de Mme Guyon » (1974), p. 799-818, & « Mme Guyon devant ses juges » (1975), p. 819-834, dans *Études d'Histoire et de Littérature Religieuse*, Paris, Klincksieck, 1997 ; nos contributions dans les éditions de la *Vie par elle-même* et de la *Correspondance*, Paris, Honoré Champion, 2001-2005.

³L. Cognet, *Crépuscule des mystiques, Bossuet Fénelon*, Desclée, 1958. Dorénavant cité *Cm.* - Plus de la moitié de cet ouvrage traite directement de Mme Guyon, ce que n'indiquait pas le titre de l'ouvrage.

⁴Auquels s'ajoutent quatre confrontations vécues antérieurement, conduites par l'official Chéron.

Les détentions eurent lieu successivement en trois lieux : le donjon de Vincennes, lieu des interrogatoires par La Reynie ; l'étrange « couvent » de Vaugirard ; la prison royale de la Bastille. Les sections qui leur sont consacrées forment le cœur de l'ouvrage.

Enfin une neuvième et dernière section, comme le dernier jour paisible d'une longue semaine de travail (au sens fort), sort du cadre oppressant des enfermements pour évoquer une retraite où, lavée de toute accusation mais non d'obligation à résidence, l'ex-prisonnière reprend sa direction spirituelle auprès de disciples « cis » (français) et « trans » (européens) : longue période qui va de 1703 à la mort en juin 1717, sur laquelle les renseignements sont très rares, car les témoins sont devenus discrets. Nous quittons alors l'enquête policière en rassemblant les rares pièces qui cimentent la fin de la vie d'une survivante des prisons.

§

La structure qui sous-tend les événements, les témoignages et les pièces de justice, souligne en premier lieu des espaces vécus - souvent à l'étroit - et ponctue en second lieu le déroulement du temps. Ceci constitue deux échelles qui se superposent pour situer les événements. En témoigne la table des matières :

1°. Les titres de premier niveau des neuf chapitres qui suivent l'introduction synthétique précisent généralement des lieux :

1. Paris (21 juillet 1686 - 29 janvier 1688)
2. Internement à la *Visitation* de la rue Saint-Antoine (29 janvier 1688 - 13[?] septembre 1688).
3. Vie publique (13[?] septembre 1688 - 12 janvier 1695).
4. La *Visitation* de Meaux sous la férule de Bossuet (13 janvier 1695 - 8[?] juillet 1695).
5. Échapper au Grand Roi ? (8[?] juillet 1695 - 27 décembre 1695)
6. Le donjon de Vincennes et ses interrogatoires (30 décembre 1695 - 16 octobre 1696).
7. Le « couvent » de Vaugirard (16 octobre 1696 - 3 juin 1698)
8. L'isolement à la Bastille (3 juin 1698 - 24 mai 1703).
9. La retraite et l'apostolat à Blois (24 mai 1703 - 9 juin 1717).

Ces neuf chapitres sont de longueurs très inégales. Nous disposons d'une densité documentaire extrêmement variable selon les années. Nous voulons couvrir en détail les périodes « à l'ombre » négligées jusqu'ici, en ne donnant par contre que quelques repères pour les périodes « publiques » bien connues. Il nous a cependant paru souhaitable de mettre au même niveau de chapitres des rappels très courts mais portant parfois sur des périodes longues sans histoire personnelle et les développements larges mais concentrés dans la durée, tels les procès verbaux d'interrogatoires ou les témoignages de l'accusée.

Quelques titres de second niveau servent à distinguer entre des sources au sein des « longues heures » lorsqu'elles sont très chargées d'événements. En effet la distribution est fort inégale entre l'année 1696, la plus chargée, qui couvre près du tiers du volume de ce livre parce qu'elle inclut des interrogatoires soigneusement transcrits, et l'année 1701 fort vide - ses amis craignent qu'elle ne soit morte - qui couvre moins du centième du volume. Terminons sur l'usage des titres : ceux de troisième niveau distinguent souvent entre les sources documentaires. Ceux de quatrième et dernier niveau marquent les sujets traités ou les pièces telles que des lettres d'une même source.

2°. Mais les titres de second niveau marquent le plus souvent la dimension *temporelle* selon les « heures d'une horloge ». Ils délimitent précisément le déroulement par années, en dix-huit années ou « longues heures », couvrant de 1686 à 1703, puis en trois périodes dont les termes sont : 1706, 1714, 1717.

Une telle « horloge » souligne notre ignorance des événements vécus au cours des dix-huit dernières années (1699-1717), comparée à l'abondance des témoignages sur la période antérieure de « vie publique », des premiers enfermements et interrogatoires. Tout se passe à l'inverse de ce que l'on constate habituellement chez les figures célèbres à propos desquelles les informations s'accumulent exponentiellement en fin de leur parcours de par leur reconnaissance progressive.

L'échec de Mme Guyon est, semble-t-il, total. A sa mort, sa reconnaissance est limitée à quelques disciples intimes. En collaboration avec le pasteur Poiret et son groupe piétiste, ils assureront le sauvetage de l'œuvre. Celle-ci poursuivra une carrière souterraine malgré la condamnation du quiétisme : elle sera en effet appréciée hors des frontières catholiques, en milieu piétiste.

⁵M.-L. Gondal, « L'autobiographie de Mme Guyon (1648-1717) : La découverte et l'apport de deux nouveaux manuscrits », *XVII^e Siècle*, juillet-septembre 1989, no. 164, p. 307-323 ; *Récit de captivité*, Grenoble, Millon, 1992.

Le rapport est inversé entre mystique et pratique religieuse au profit de l'expérience vécue, seule référence pour affirmer un « intérieur » inaccessible aux autorités religieuses : ce qui n'est pas sans poser de graves problèmes de conscience à l'intéressée. Partagée entre l'intime vécu irrécusable et l'importance qu'elle attache à sa pratique religieuse catholique, elle subit de plein fouet les chantages exercés par refus de la confession et de la communion⁶.

§

La forme du présent volume - dossier de témoignages plutôt que récit biographique rédigé - est bien adaptée à l'intensité des épreuves qui suivent les « aventures » de la vie publique de Mme Guyon. Plutôt qu'une paraphrase des sources, il vaut mieux laisser toute la place à des témoignages bruts mais fort vivants. Nous proposons « un recueil de textes d'époque, rangés dans un ordre aussi rigoureusement chronologique que possible, reliés par une brève narration⁷ », centré sur les interrogatoires (augmentés de notes par La Reynie traduisant des réactions réfléchies), et sur des affrontements avec les confesseurs imposés. Les pièces sont souvent transcrites ici pour la première fois, accompagnées de témoignages de l'intéressée prélevés dans sa *Correspondance*⁸ et dans le *Récit autobiographique des prisons*⁹. Car *La vie par elle-même* telle qu'elle fut éditée au début du XVIII^e siècle, n'est pas utilisable ici. Elle s'arrête en effet à la fin de l'année 1695 qui voit l'arrestation et le début des prisons :

Je ne parlerai point ici de cette longue persécution, qui a fait tant de bruit, par une suite de dix années de prisons de toutes espèces, et d'un exil à peu près aussi long, et qui n'est pas encore fini, par les traverses, les calomnies et toutes sortes de souffrances telles qu'on les peut imaginer. Il y a des faits trop odieux, de la part de diverses personnes, que la charité me fait couvrir, et c'est en ce sens que *la charité couvre la multitude des iniquités*¹⁰, d'autres [ceux] qui ayant été séduits par des personnes mal intentionnées et qui me sont respectables par leur piété et par d'autres raisons, quoiqu'ils aient marqué un zèle trop amer pour des choses dont ils n'avaient pas une véritable connaissance. Je me tais, des uns par respect, et des autres par charité.¹¹

Constituer une tresse associant archives judiciaires, lettres et récit des prisons, tout en suivant la succession chronologique le plus rigoureusement possible, donne un relief saisissant à l'« épreuve obscure ». Ce relief nous avait d'ailleurs échappé jusqu'à l'assemblage de ce volume limité aux faits.

L'approche d'une réécriture à fin biographique trahirait la sève intérieure des pièces et en affaiblirait le sel. Les passages significatifs du point de vue des événements extérieurs ne sont pas sans résonance intérieure chez celle qui les subit, « digressions » dont nous ne rendons pas compte ici : le lecteur se reportera aux textes de *Correspondance II Combats* et de la *Vie* qui soulignent une belle disponibilité à la grâce divine.

Années d'épreuves et stratégie inquisitoriale.

Une analyse des sources profondes du conflit et un survol de la chasse faite à la « dame directrice » par les pouvoirs civil et religieux conjoints sous l'autorité nominale du Grand Roi, - en réalité sous celle de Mme de Maintenon son épousemorganatique, - répondent à

⁶On touche ici à la raison profonde de sa recherche intense de la *Tradition* dans les deux Testaments et chez les auteurs mystiques. Loin d'être « une pauvre femme sans culture », grâce à un effort amorcé dès son enfance par une demi-sœur aînée religieuse (« il n'y avait guère de prédicateurs qui composât mieux des sermons qu'elle », *Vie* 1.3), puis mené sur la longue durée de façon autodidacte, elle unira une connaissance exceptionnelle de la Bible (son commentaire immense par la taille n'est en rien négligeable, grâce à des interprétations allégoriques inspirées par son vécu mystique : il sera repris dans le monde protestant piétiste) à celle des auteurs mystiques (son recueil des *Justifications* reste la meilleure des anthologies thématiques portant sur près de 70 auteurs).

⁷J. et B. Massin, *Ludwig van Beethoven*, Fayard, 1967. Citation de l'avant-propos (non paginé) de leur dossier biographique constitué par assemblage de textes d'époque.

⁸Mme Guyon, *Correspondance : Tome I Directions spirituelles, Tome II Combats, Tome III Chemins mystiques*, Honoré Champion, 2001-2005. Dorénavant cité CG I, CG II, CG III. S'ajoutent quelques lettres qui ne nous sont connues que par la *Vie par elle-même*.

⁹Édité en quatrième partie ajoutée aux trois parties traditionnelles de l'autobiographie guyonienne dans : Mme Guyon, *La vie par elle-même et autres écrits biographiques*, Honoré Champion, 2001, p.881 sv. Dorénavant citée : *Vie*.

¹⁰I Pierre 4, 8.

¹¹Début de l'avant-dernier chapitre de la troisième partie de la *Vie par elle-même* (le chapitre de conclusion met en avant le but tout intérieur poursuivi en décrivant un état mystique simple et invariable). (*Vie* 3.20.1). En fait il s'agit également de respecter l'engagement au secret exigé de tout interné à la Bastille.

des questions qui seront soulevées par l'exposé chronologique. Cette recherche des causes profondes de l'épreuve et d'une cohérence dans le déroulement des faits suppose d'avancer quelques hypothèses. Nous n'exercerons cette liberté que dans cette seule section.

La source profonde d'une incompréhension

Nous abordons d'emblée le point délicat souvent occulté qui explique les doutes de critiques jusqu'à nos jours les mieux disposés vis-à-vis d'une femme qu'ils reconnaissent par ailleurs comme innocente et injustement maltraitée. Il s'agit de la transmission de la grâce de cœur à cœur, qu'elle affirme et dont elle souligne les conditions.

Il est possible de ne pas prendre parti en suggérant quelque illusion ou même un déséquilibre mental¹². Mais cet évitement revient à placer au second plan ce qui sous-tend toute l'activité de direction de Mme Guyon et surtout ce qui explique un attachement inexplicable de certains « disciples ». Nous nous bornerons donc à donner son point de vue : pour elle, la grâce existe et sa transmission de personne à personne est un fait expérimental.

Elle découvre que la prière silencieuse possède une efficacité indépendante des pratiques religieuses, ce dont les clercs qui en sont plus directement responsables ne sont pas toujours conscients, et ce qu'on ne lui avait pas appris. Les pratiques ne sont qu'incitatrices : elles préparent et appellent à une prière profonde. Mais la grâce se charge parfois de la susciter inopinément en se manifestant directement.

Une telle prière profonde s'accompagna exceptionnellement chez Jeanne-Marie Guyon d'une communication de cœur à cœur. Cela lui arriva très inopinément et non sans contrecoup somatique après une longue évolution intérieure. Elle avait déjà trente-quatre ans lorsqu'une telle découverte sauvage eut lieu à Thonon en 1682 dans ses rapports avec son confesseur, le père La Combe. Elle résulta de la rencontre entre deux âmes avancées dans les voies intérieures.

Une telle communication est extrêmement rare, car elle suppose une pureté parfaite du cœur, l'absence de toute intentionnalité et de retour sur soi, l'action spontanée de la grâce qui passe par le canal d'une personne sans aucun mérite de sa part. Elle est attestée au sein de traditions spirituelles chrétiennes, chez les Pères du désert puis au sein de l'église orthodoxe. Elle est au cœur de traditions soufies et orientales qui ne relèvent pas de la médiation christique. Elle n'est décrite dans le monde catholique qu'exceptionnellement et par allusions. Elle nous paraît aujourd'hui peu croyable.

Ce fait inexplicable de nature purement expérimentale suggère pourquoi Mme Guyon a exercé une attraction, inappréhensible pour Saint-Simon, sur des personnalités et dans des cercles spirituels variés ; rien ne l'y aidait, ni une sainteté évidente, ni son époque que l'on a pu qualifier d'« anti-mystique ». Résidant un temps à Grenoble à son retour d'Italie, juste avant son retour à Paris, de nombreux laïques et religieux, en particulier des moines et des chartreuses, venaient la voir. Ils distribuèrent son premier texte édité par un laïque ami et enthousiaste, un « moyen court » incitant à l'oraison sans étape intermédiaire. Ce rayonnement constaté l'encouragea à poursuivre une tâche d'apostolat, et cette fois dans la grande ville du royaume.

On pratiquait l'art de l'écriture d'une façon beaucoup plus intense que dans les époques précédentes, plus particulièrement dans le milieu noble de la Cour dont c'était l'une des seules occupations admises (avec l'exercice militaire) : aussi Mme Guyon distribuait-elle une large correspondance et des textes courts de direction, en particulier par l'intermédiaire du duc de Chevreuse au début de la période parisienne. Affirmant n'écrire que sous l'inspiration de la grâce, elle évitait toute reprise après coup ou *repentir*¹³.

Car les relations entre Mme Guyon et les membres de son cercle, ayant eu l'expérience intime que nous venons d'évoquer, généralement des laïques vivant hors de toute clôture, étaient d'une simplicité toute moderne. Sans précaution, elle livrait et affirmait une autorité soutenue par la communication de cœur à cœur constatée par ses proches. Ceci est particulièrement apparent dans sa correspondance avec Fénelon, où les différences de caractère et de formation intellectuelle, les défauts mêmes propres à chacun sont dépassés par cette expérience ineffable.

¹²L. Kolkowski dans sa première période marxiste (époque où il rédige en Pologne son magistral *Chrétiens sans église*, 1965, trad. fr. 1969) représente la tradition rationnelle. De très nombreux critiques ont des approches sous-tendues par les écoles psychanalytiques, dont récemment M.-F. Bruneau (*Women mystics confront the modern world*, 1998), J. Le Brun (*Le pur amour de Platon à Lacan*, 2002 ; *La naissance et le trouble*, 2004), etc.

¹³On n'observe aucun passage biffé ni ajout au sein de ses autographes qui courent d'une seule traite et sont souvent formatés par l'espace papier disponible.

Mais l'usage d'un complément écrit portant sur l'intime cordial est risqué. Il génère une grande perplexité chez ceux qui, n'ayant aucune expérience de cet ordre, ne peuvent rationnellement admettre une autorité fondée sur un « sixième sens », même si par ailleurs ils admettent une communication possible par la prière avec Dieu et l'efficacité d'une présentation devant Dieu par autrui, ce qui constitue l'« activité » première des membres d'ordres contemplatifs.

Le sujet délicat de direction intime qui provoquerait une « affection particulière » apparaît en filigrane au cours du huitième interrogatoire par la Reynie, avec l'accusation de secte.

En pratique, tout ceci dégénéra à l'époque en un sujet de conversation à la Cour et d'amusement pour les courtisans, qui par ailleurs admettaient mal la prédominance du parti dévot et sa caricature austère offerte par les pratiques imposées par Mme de Maintenon et partagées par Louis XIV vieillissant.

A cette époque, la liberté de conscience était impensable sauf dans des cercles intellectuels étroits obligés en général à la dissimulation¹⁴. Pour la majorité il était obligatoire d'avoir un confesseur, d'obéir à l'Église et aux hommes seuls capables d'une pensée théologique - au sens étroit technique que ce terme prit au XV^e siècle. L'idée qu'on puisse être dirigé directement par l'Esprit Saint sans l'intermédiaire des clercs posait problème. Comme on doit tout dire à un confesseur reconnu comme représentant du Christ, et qu'il est impossible de mentir pour une mystique, la seule solution est de convaincre l'interlocuteur, donc de s'exposer.

L'ouverture d'un conflit

A l'opposé de l'attraction sur des proches ou sur des visiteurs, l'influence inexplicée provoqua donc l'opposition de tous ceux qui se sentaient dépossédés de leurs fonctions d'intermédiaires entre la communauté des hommes et Dieu.

En premier lieu, le général des Chartreux, dom Le Masson, réagit violemment, n'acceptant pas l'influence exercée par le *Moyen court* dans les chartreuses proches de Grenoble¹⁵. Non sans l'excuse d'une naïveté toute monacale, il sera à l'origine de graves accusations reprises à l'époque des interrogatoires¹⁶. Puis le demi-frère de Mme Guyon qui appartenait au même ordre des barnabites que le père La Combe, par jalousie envers ce dernier et pour défendre des intérêts familiaux, suscita un premier internement assez court, prodrome de ce qui suivit bien des années plus tard (certains acteurs reprendront alors du service).

Enfin, et plus profondément, la problématique communication intérieure fut probablement la pierre d'achoppement principale pour Bossuet : son incompréhension se manifeste après que sa dirigée ait eu l'imprudence de lui communiquer, sous le sceau du secret, le texte autobiographique où elle décrit son vécu intime, dans l'espoir quelque peu naïf de le « convertir ». Sans expérience mystique personnelle, Bossuet pouvait bien admettre les rêveries de la sœur Cornuau qui reflète l'imaginaire religieux du temps¹⁷, car elles sont déconnectées de la vie réelle et ne posent donc pas problème ; mais l'affirmation d'une expérience intérieure peu ordinaire, qui attire son protégé Fénelon, s'oppose à sa volonté, ce qu'il identifie à un refus d'obéissance.

La Combe arrêté dès 1688, Molinos condamné en Italie depuis 1687 : on ne peut qu'être surpris par le long sursis que constitue la période de « vie publique » de Mme Guyon, soit de 1688 à 1695. En fait, Mme de Maintenon, attirée par le rayonnement de sa cadette de dix années, fut influencée au point d'accepter sa présence au sein de l'institution des jeunes filles de Saint-Cyr. Mais tout se détériora. Il est possible que l'aînée ait été frustrée

¹⁴René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Paris, 1943, Genève, 2000.

¹⁵Ce qui se traduit par un premier « autodafé » des exemplaires du *Moyen Court* en 1690, à Prémol près de Grenoble, précédant celui opéré plus tard à Saint-Cyr en 1695.

¹⁶Lettre à Tronson du 11 mai 1696, etc. Voir «Le procès des mœurs», analyse détaillée donnée en annexe.

¹⁷« Je n'étais donc, comme je vous dis, ni endormie ni éveillée, lorsqu'il me parut que le désir que j'ai d'être au plus tôt une véritable épouse du céleste Epoux, échauffa si fort mon cœur que je devins toute en feu [...] Le doux murmure de ces ruisseaux et le bruit confus d'une grande quantité de zéphirs, rendait ce séjour le plus agréable du monde [...] je fus menée dans une épaisse forêt [...] on y découvrait de loin une montagne enchantée, qui paraissait être celle des aromates du *Cantique*... Mon âme [...] osa d'abord, pour première faveur, demander le saint baiser : et loin d'être rebutée, l'Epoux le lui accorda [...] j'arrivai presque au haut de cette montagne [...] l'Epoux se reposait pendant le midi ; car je l'y trouvai comme endormi : ce fut là où, tombant de fatigue et embrasée d'un amour violent... » (*Correspondance de Bossuet par Levesque*, lettre 1122^{ms} de M^{me} Cornuau à Bossuet, oct. 1694).

mystiquement ; c'est l'hypothèse exprimée par un texte émanant du cercle guyonnien de Lausanne au siècle suivant. En tout cas elle se mit à redouter les effets de la pratique de l'oraison au sein de la communauté, ou du moins ce qu'on en rapportait malicieusement. Elle reprit alors en main sa fondation (à la fin de sa vie, elle pensera pouvoir la diriger spirituellement). Cette dégradation des rapports entre les deux femmes se précipita après que son confesseur Fénelon eut choisi de demeurer au sein du cercle des disciples proches de la cadette.

L'influence sur les ducs et les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, comme la conquête de Fénelon, paraissaient très inexplicables à beaucoup, dont Saint-Simon, l'ami des ducs. Certes, sur le plan théorique, une transaction théologique put être mise en place, comme le démontrent l'issue des entretiens d'Issy. Mais les *Justifications* établies par les textes de la tradition mystique chrétienne, les explications fournies par le subtil Fénelon, qui bientôt allait joindre à l'analyse psychologique l'approche cartésienne d'un « Dieu infini¹⁸ », ne suffirent pas à dissiper un malentendu tournant en antagonisme.

Mme Guyon sentit alors qu'elle devenait pour ses amis la cause d'une catastrophe très probable et toute proche, à l'image de celle qui avait eu lieu en Italie près de dix ans auparavant. Elle se crut obligée de se livrer à un examen sur place par Bossuet et proposa, pour sa mise à disposition, d'aller résider au couvent de la *Visitation* de Meaux, son diocèse. Cette mise à disposition vira vite au cauchemar.

Rien ne pouvait être réglé par voie d'autorité dans un domaine où s'oppose à l'autorité humaine la conscience d'une autorité supérieure divine à laquelle il faut toujours obéir en premier et avec rectitude. Bossuet perdit toute patience devant une femme qui, inexplicablement pour lui, transgressait la loi immémoriale de soumission d'une femme et d'une laïque devant l'autorité religieuse ; fait aggravant : celui-ci n'était pas seulement un confesseur, mais l'un des prélats influents du Royaume¹⁹.

Bossuet fut tiraillé entre, d'une part, une honnêteté foncière malgré des faiblesses épisodiques, - à laquelle Mme Guyon fut un temps sensible au point d'alimenter l'espoir déraisonnable de conversion à la vie mystique, - et d'autre part la crainte des puissants. Il savait que le véritable pouvoir était de nature politique et que dans cet ordre la fin justifie les moyens. Mme de Maintenon, maîtresse des jeux, l'exerçait avec art : on vit donc Bossuet perdre son sang-froid au sein du couvent de la *Visitation*, dans des colères qui trahissaient son impuissance profonde, et plus tard le faible archevêque de Paris, M. de Noailles²⁰, s'abaisser à manier l'arme d'une fausse lettre au sein de la prison de la Bastille, si dévastatrice était la crainte de déplaire à Mme de Maintenon et donc d'être barré sur le chemin des honneurs²¹.

Mme Guyon, quant à elle, n'était pas prête à un subterfuge quel qu'il soit, et même au comportement souple de l'omission par silence : elle était marquée peut-être par la littérature de l'époque de la Fronde, lue avidement dans sa jeunesse, qui faisait passer les principes avant les accommodements : handicap certain à l'époque ressermée par l'absolutisme de la fin du siècle. La connivence des sœurs de la communauté visitandine rendit la vie du couvent probablement incontrôlable et cet affrontement sans issue se termina par un départ d'abord autorisé à contrecœur, puis bientôt représenté comme une fuite.

Mme Guyon tenta ensuite d'échapper au Grand roi en se terrant, espérant contre toute probabilité se faire oublier. Mais les puissants aiment pousser leur avantage jusqu'au bout, surtout lorsqu'il est sans risque de l'exercer. L'attente d'un *Deus ex machina* qui prendrait la forme d'un événement imprévu favorable, fut vaine. Le jeu du chat et de la souris couvrit cependant le second semestre 1695. Finalement repérée par la police et saisie les derniers jours de décembre, elle devenait une « matière » à modeler, meneuse dont il fallait obtenir la déconsidération complète pour l'emporter sans discussion dans une querelle du quietisme aux prolongements théologiques problématiques. Cela avait bien été fait pour Molinos accusé lors de son procès (et lavé aujourd'hui) de toutes les turpitudes. Dans tout procès d'Inquisition, la déviation théologique est censée découler d'une déviation morale et le

¹⁸L. Devillairs, *Fénelon, une philosophie de l'infini*, Cerf, 2007.

¹⁹Le siège de Meaux, assez voisin et de Paris et de la Cour, était considéré comme une étape vers une ascension plus haute.

²⁰Louis-Antoine de Noailles (1651-1729), second fils du duc de Noailles, fut évêque de Cahors puis transféré à Châlons (il est signataire le 10 mars 1695 des « 34 articles d'Issy » avec Bossuet, Fénelon, Tronson). Il prit possession du siège de Paris, après la mort de Harlay, l'été suivant. L'épisode de la fausse lettre où l'archevêque se rend à la Bastille (!), se situe en 1698. Il fut créé cardinal en 1700.

²¹En ce qui concerne Bossuet s'ajoute peut-être l'effet de l'appartenance à un milieu assez modeste : il accomplit une ascension sociale par le mérite et dans un effort qu'il ne peut « jouer » en prenant des risques. Fénelon, de grande famille noble sinon riche, se sent libre vis-à-vis de ceux qu'il perçoit comme des pairs.

policier qui n'est pas bon théologien doit exercer son talent ailleurs : elle fut donc attaquée sur le plan des mœurs.

La Combe et le procès des mœurs

Dans le cas présent, on avait saisi des lettres qui semblaient assez bien s'accorder au bruit qui courait d'une relation trop étroite entre Mme Guyon et son confesseur, le père de la Combe, que nous orthographierons dorénavant La Combe. Nous en reproduisons des extraits substantiels au début du chapitre 6, section intitulée « Des lettres compromettantes », juste avant les interrogatoires par La Reynie où elles tiennent un rôle important²². Écrivant surtout en latin ou en italien, celui-ci ne parvint jamais à dominer notre langue : ses lettres décrivant leur lien spirituel dans un style hyperbolique qui s'accorde peut-être avec un lyrisme transalpin mais sûrement pas avec l'esprit clair mais sans humour d'un la Reynie. Fait beaucoup plus grave, il relatait l'éclosion d'un cercle spirituel de quietistes parallèle au cercle parisien en termes ambigus. Car un cercle mystique s'était développé autour de lui au sein même de la prison royale de Lourdes, avec la participation du confesseur en titre du lieu, le sieur de Lasherous !

Ce qui démontre la force morale de son animateur, qui n'était pas un médiocre²³. Loin d'être un personnage naïf et illuminé, il est considéré comme l'inspirateur de Mme Guyon par l'interrogateur habile La Reynie. Il sera invoqué comme un martyr dans des cercles guyonnais au XVIII^e siècle. Ses écrits sont raisonnables - à l'exception de la correspondance saisie où visiblement il accumule les bourdes qui feront le supplice de la prévenue lors de ses interrogatoires.

Que répondre à ses interrogateurs ?

Brutalement résumé, on leur avait expliqué qu'elle dirigeait une secte et qu'elle avait couché avec son confesseur le médiocre M. de Junca « ne savait rien sinon qu'il me croyait une hérétique outrée et une infâme » (*Vie*, 4.6). La Reynie²⁴, interrogateur intelligent et droit, fait un résumé plus équilibré du cas : cette femme croit être divinement inspirée, elle écrit des livres et elle dirige des gens, quel orgueil ! alors même que tout ce qu'elle fait est contre le bon sens : quitter sa famille et son bien pour partir sur les routes !

Elle suscite sa pitié ; il ne trouve pas grand chose d'intéressant chez elle mais il obéit au Roi. On trouve beaucoup de logique chez lui ; elle a du mal à y échapper et en désespoir de cause demandera qu'on interroge le confesseur. Elle voyageait avec ce dernier dans des conditions qui pouvaient être équivoques²⁵ et ne pouvaient qu'alimenter les soupçons de relations plus intimes. Plus généralement les expressions de « petite Église » et d'« enfants du Petit Maître » que l'on trouve dans les lettres saisies s'avèreront catastrophiques car, outre celui de l'existence d'une secte, elles suggèrent un communautarisme contraire à la pratique des clercs dans le monde catholique comme à l'autorité royale qui en est le modèle, mais proche des pratiques de certaines assemblées protestantes.

Les septième et huitième interrogatoires par la Reynie sont particulièrement éclairants et importants, car le Roi est le « protecteur de la vraie et seule Église catholique²⁶ », ce qu'elle

²²On trouvera en annexe la lettre de La Combe adressée à l'évêque de Tarbes.

²³Avant qu'une dépression ne l'envahisse, contre laquelle luttait déjà sa correspondante ; quand on connaît le traitement administré à la dame relativement protégée par sa célébrité et par son origine, par un passé proche où elle faisait partie des petits diners de Mme de Maintenon, on imagine facilement, parmi des causes probables de dépression ou peut-être de folie, le traitement extrême administré à un prêtre obscur pratiquement abandonné par son ordre.

²⁴Sur la Reynie, que nous avons déjà cité trois fois et que nous allons retrouver constamment, ainsi que sur le fonctionnement de la police qui avait été réformée par Louis XIV récemment, voir en fin de volume un rappel dans l'annexe : « La Reynie et la police d'un grand roi ».

²⁵Au vu des détails rapportés par elle-même et très certainement commentés voire « améliorés » par le demi-frère ennemi Dominique de la Mothe, fort bien informé puisqu'il appartenait au même ordre des barnabites que le confesseur La Combe : « J'étais dans ce couvent, et je n'avais vu le Père La Combe que ce que j'ai marqué. Cependant on ne laissait pas de faire courir le bruit que je courais avec lui, qu'il m'avait promenée en carrosse dans Genève, que le carrosse avait versé et cent folies malicieuses. [...] Le Père La Mothe débita de plus que j'avais été en croupe à cheval derrière le Père La Combe, ce qui était d'autant plus faux que je n'ai jamais été de cette manière. » (*Vie*, 2.7.3).

²⁶Au début du septième interrogatoire : « ...il paraît que cette petite Église, est une Église de secte particulière, et le Roi (qui est protecteur de la vraie et seule Église catholique), a droit et intérêt de savoir quel est cette petite Église dans son Royaume, et quelle est la secte qui l'a établie et qui la reconnaît... ».

reconnaît elle-même. Sur l'épître concernant saint Michel, elle ne sait trop que répondre : « des gens ont fait cela pour se divertir sans aucun dessein²⁷ ».

La chasse

La chasse va être menée en onze étapes qui illustrent de manière exemplaire et parfois presque comique l'alliance entre la justice civile et la hiérarchie religieuse. Cette réunion « du sabre et du goupillon » est par exemple illustrée par l'épisode du transfert en secret ordonné de très haut, de Vincennes à Vaugirard, assuré incognito par le tandem policier et confesseur²⁸. Les deux sources d'autorité civile et religieuse, sous la direction affirmée du Grand Roi, - en pratique de celle de son épouse, - vont se repasser la responsabilité de faire plier une prisonnière récalcitrante et n'y parviendront pas.

On commença par « chauffer » la prévenue par un interrogatoire qui eut lieu le dernier jour de l'année 1695, donc très peu de temps après la saisie. Ce changement de situation brusque, de la liberté, même confinée, à la maison de Popaincourt où s'était réfugiée en dernier lieu Mme Guyon pour échapper à la police royale, à l'internement dans la tour de Vincennes, pouvait en effet induire une faiblesse momentanée chez la prévenue.

On prépara ensuite ses interrogatoires futurs grâce aux réponses données par les personnages assez secondaires arrêtés en même temps qu'elle : le prêtre Cousturier et sa cousine, la demoiselle Pescherard. En même temps, on confirma l'origine des livres et des pièces écrites qui avaient été saisies. Ces prises matérielles se seraient avérées anecdotiques, compte tenu de précautions prises par Mme Guyon et fort regrettées par l'interrogateur La Reynie, s'il n'y avait eu la saisie des lettres malencontreuses de La Combe et Lasherous, dont la dernière arriva à la maison de Popaincourt après les arrestations. Ces lettres seront les éléments principaux qui inspireront l'enquête. Cette première phase de préparation dura presque trois semaines (elle prit place entre le 31 décembre 1695 et le 19 janvier suivant).

Suivit le « coup de massue » délivré sous la forme de cinq interrogatoires concentrés sur treize jours (du deuxième, le 19 janvier, au sixième, le 1er février). Tout tournait autour de l'existence possible d'une secte qui serait à réprimer dans le royaume de France avant qu'il ne soit trop tard, celle d'une « petite Église » quiétiste en phase d'incubation appelée encore « des enfants du petit maître ». La charge d'atteinte aux mœurs était abandonnée pour l'instant par La Reynie, homme droit ; elle sera reprise plus tard par l'archevêque de Paris armé de la célèbre lettre forgée supposée écrite par La Combe. L'accusée se défendit bien et des échos de cette résistance sans faille majeure parviendront à la Cour : « On dit qu'elle se défend avec beaucoup d'esprit et de fermeté », rapporte le chroniqueur Dangeau.

Les enquêteurs étaient maintenant perplexes devant le *statu quo*, ce que traduit le va-et-vient des pièces à charge entre l'autorité civile, c'est-à-dire La Reynie, dirigée par le ministre Pontchartrain, et l'autorité religieuse, représentée par l'archevêque de Paris Noailles qui mettra bientôt la main à la tâche. Ces deux autorités, entièrement soumises au Roi et à son épouse, collaboreront étroitement. Pour l'instant, en l'absence de nouveaux éléments à introduire dans la procédure, on laissa La Reynie, qui de toute façon était le mieux préparé et le meilleur connaisseur de l'accusée, terminer son travail. Cette période de flottement aura duré exactement deux mois, du 1^{er} février au 1^{er} avril.

Le deuxième assaut fut donné sous la forme de trois interrogatoires menés en quatre jours (du 1^{er} avril au 4 avril). Pour bien comprendre l'impact d'un tel interrogatoire, il faut s'imaginer le lieu et son déroulement. Un étage entier de la tour de Vincennes a été spécialement aménagé pour elle. Mme Guyon est en présence de La Reynie, lieutenant général de police de Paris, ainsi que du greffier chargé d'établir des actes les plus officiels possibles pour leur utilisation éventuelle. Elle doit se confronter activement durant presque une journée avec un homme connu pour sa compétence. Il lui faut répondre à des questions préparées soigneusement si l'on en juge par les traces écrites qui nous sont parvenues : les comptes-rendus des interrogatoires préliminaires de personnages secondaires comportent des soulignements de passages importants de leurs déclarations, parfois des notes sur les questions à poser. L'accusée sortit épuisée de ce second assaut. En témoignent ses deux

²⁷ « Si elle croit qu'il soit de la piété chrétienne et qu'il puisse être promis être quelque édification pour l'Église et pour la Religion de supposer une Epître de l'archevêque Saint-Michel, de la faire lire aux simples et de la leur distribuer comme on donne à lire les Epîtres canoniques, dont il paraît qu'on a en celle-ci imité le style et rejeté l'esprit. - A dit qu'elle ne trouve dans ladite pièce qu'un esprit de simplicité et que des gens ont fait cela pour se divertir sans aucun dessein. » (Septième interrogatoire).

²⁸ « Le 16 octobre 1696. Le sieur Desgrez a été averti par M. le curé de Saint-Sulpice à qui il a donné un billet pour monseigneur l'archevêque de se rendre ce matin même à sept heures à l'archevêché pour y recevoir par les mains de monseigneur l'archevêque les ordres du roi pour transférer Mme Guyon du donjon de Vincennes au lieu qui lui serait marqué par monseigneur l'archevêque... » (début d'une pièce reproduite ci-dessous).

lettres écrites avec du sang en l'absence d'encre (elles se placent entre le 5 et le 12 avril) : geste de défi ou marque de désespoir ?

En tout cas le résultat ne fut pas atteint, qui consistait à obtenir une preuve, signée, de la culpabilité de l'accusée. On abandonna alors la pression policière pour y substituer une pression plus subtile, exercée cette fois par voie religieuse. Le docteur de la Sorbonne Pirot, lui fut imposé comme confesseur : il avait bien connu l'accusée en exerçant ses talents sur elle des années auparavant lors du premier enfermement à Saint-Antoine, et il va appliquer toute la pression possible, ce dont témoignent sa longue lettre et son mémoire.

L'accusée, acculée, appelle au secours : elle s'adresse au seul ecclésiastique qui méritait confiance. Au-dessus de tout soupçon, M. Tronson, le directeur de Saint-Sulpice qui avait participé aux entretiens d'Issy, avait une réputation de grande honnêteté. Malade et âgé, il intervient pourtant par un échange assez fourni de lettres, puis sous sa direction, une *Soumission* est préparée au début du mois d'août 1696 par Fénelon (dans sa jeunesse, celui-ci fut dirigé par Tronson au séminaire de Saint-Sulpice). Signée à la fin du mois par Mme Guyon, cette *Soumission* va-t-elle enfin permettre sa sortie de prison ?

Fausse sortie. Car le soi-disant « couvent » de Vaugirard où elle est secrètement menée, dûment escortée par le policier Desgrez en compagnie du confesseur imposé, s'avère une autre prison, et, circonstance aggravante, une prison inconnue de tous, où tout peut donc arriver. « Monsieur le curé » responsable de la direction locale est tout à la fois le confesseur et de Mme Guyon et des trois religieuses bretonnes affectées à la garde ! Ses insinuations sont infirmées par le récit qu'elle en fera plus tardivement, mais surtout par la correspondance qu'elle put maintenir avec la duchesse de Mortemart. Nous présentons des extraits de lettres qui montrent l'intensité du vécu carcéral. Elle échapperait, peut-être, à un empoisonnement. Va-t-elle disparaître à jamais ?

En fait, le « dossier Guyon » est repris en haut lieu, car l'on ne désespère pas d'arriver à prouver une culpabilité, au moins formellement. De nombreux interrogatoires seront pratiqués ultérieurement par le terrible d'Argenson ; au total elle subira trente-huit interrogatoires, outre des confrontations. Malheureusement, nous ne connaissons aucune pièce officielle sous forme d'enregistrement par un greffier, mais seulement le témoignage du « récit de prison » qu'elle rédigea après sa sortie en 1707 sur la demande de ses proches.

Menaces et usage successif de deux dénonciatrices, ou « moutons », ne mènent à rien sinon à la conversion de la seconde au contact de la prisonnière. Le fonds de l'abîme est atteint et l'accusée est entrée maintenant en dépression. Son récit se situe ici très loin de l'hagiographie, aux confins d'une mort attendue comme une délivrance, décrivant entre autre le suicide tenté par un condamné voisin. Ce texte n'a été publié que récemment, car nous sommes devenus bons lecteurs de tels témoignages extrêmes depuis l'impact des récits d'incarcérés dans les régimes totalitaires.

Enfin un dernier essai de prise en main a lieu en 1700 au moment même où, - parce que ? - l'Assemblée des évêques, dirigée par un Bossuet qui va bientôt disparaître, lève toute accusation morale. Apparemment, on ne tira alors rien de *Famille*, la fidèle servante au surnom qui avait été un temps ambigu aux yeux du premier inquisiteur. Elle fut confrontée peut-être à Rouxel, un prêtre du diocèse de Besançon où un cercle hétérodoxe - quiétiste ? - venait tout juste d'être démantelé à Dijon²⁹.

Monsieur de Paris eut-il « de très grands remords de me laisser mourir en prison » ? Devenue inoffensive sur le plan de la politique religieuse après la condamnation du quiétisme par le bref papal de 1699, tandis que Mme de Maintenon, l'amie devenue la plus grande ennemie, intervenait dans la politique religieuse royale et plus étroitement la communauté religieuse fondée par ses soins à Saint-Cyr, Mme Guyon quitta la Bastille en 1703, sur un brancard, pour vivre en résidence surveillée chez ses fils.

Plus tard elle achètera une maison située tout à côté du château royal de Blois, et elle terminera son travail de « dame directrice » auprès d'un cercle de disciples d'une nouvelle génération, élargi à l'Europe entière et mélangeant protestants et catholiques, particularité très en avance sur son temps. Nous pouvons aujourd'hui tirer bénéfice de la lecture de ses profonds écrits, forgés dans la douleur, restés jusqu'à tout récemment méconnus³⁰.

Cinq périodes de prison et trente-huit interrogatoires.

La « période parisienne » débute le 21 juillet 1686, date de l'arrivée à Paris au cloître Notre-Dame. Une première détention, bref aperçu de celles qui se succéderont six années plus tard, est suivie d'une longue « période publique ». Cette période active court de l'automne

²⁹v. *Histoire du Quiétisme ou de ce qui s'est passé à Dijon au sujet du quiétisme...*, 1701 (réf. complète du long titre et extrait : v. l'annexe « procès des moeurs »).

³⁰Une place importante aux écrits de la maturité est accordée aux côtés du *Moyen court*, des *Torrents*, etc., les œuvres connues de relative jeunesse, dans : Mme Guyon, *Œuvres mystiques*, Champion, 2008.

1688 (rencontre avec Fénelon) à la fin de 1694 (« entretiens » d'Issy). Lui succède l'« épreuve obscure » qui s'achève le 24 mars 1703, date de la sortie de la Bastille sur un brancard pour se rendre en résidence surveillée chez un fils près d'Orléans. Les détentions sont ponctuées par trente-huit (ou trente-neuf) interrogatoires auxquels s'ajoutent de nombreuses entrevues orageuses. Cinq détentions d'une durée totale de presque huit années et demi se succèdent dont voici brièvement rappelés les dates et lieux de détention, la durée et le nombre d'interrogatoires, les officiants :

1/ Du 29 janvier 1688 au 13 septembre 1688 à la Visitation Saint-Antoine : sept mois et demi ; quatre interrogatoires (peut-être neuf ou dix ³¹) par Chéron l'Official, accompagné de Pirot.

2/ Du 13 janvier 1695 au 9 juillet 1695 à la Visitation de Meaux : près de six mois durant lesquels « elle y fut considérée comme prisonnière » (*Cm*, p. 329). Sept (?) entrevues souvent orageuses avec Bossuet, évêque de Meaux³².

3/ Du 26 décembre 1695 au 6 octobre 1696, un peu moins de dix mois et demi au donjon de Vincennes dont un niveau avait été spécialement aménagé. Neuf ou dix interrogatoires (31.12.1695 au 4.04.1696) sont assurés par La Reynie « de six, sept et huit heures quelquefois » ; leurs soigneux procès verbaux nous sont parvenus. Leur succèdent des entrevues orageuses avec de nouveau Pirot : « Il n'y a rien de plus violent que ce qu'il me fit... »³³.

4/ Du 7 octobre 1696 au 3 juin 1698, vingt mois à Vaugirard, dans un « couvent » formé pour l'occasion avec la contribution de trois sœurs bretonnes.

5/ Du 4 juin 1698 au 24 mars 1703 à la Bastille : quatre années et près de neuf mois, dont une longue période d'isolement (en 1700 ses amis la supposent morte) n'auront pas raison de la santé psychique de la prisonnière. Fin 1698, durant « trois mois » ont lieu *vingt* interrogatoires par le terrible d'Argenson : elle tient bon. Enfin quelques interrogatoires ont lieu en 1700 (« d'Argenson est de retour »).

Le tableau suivant résume la structure du volume en reprenant les deux échelles de lieux et par années sous leurs titres de chapitres (premier niveau) et de sections (deuxième niveau) tels qu'ils figurent dans la table des matières. Les périodes d'enfermements sont soulignées par l'emploi d'italiques.

[....]

Table

LES ANNÉES D'ÉPREUVES DE MADAME GUYON	1
Empisonnements et interrogatoires sous le Roi très Chrétien	1
Documents biographiques rassemblés et présentés chronologiquement par Dominique Tronc	1
Justice et raison d'État. Les vicissitudes d'une enquête par Arlette Lebigre.	1
Remerciements	3
Introduction	4
Présentation du contenu de l'ouvrage	4
Années d'épreuves et stratégie inquisitoriale.	8
La source profonde d'une incompréhension	8
L'ouverture d'un conflit	10
La Combe et le procès des mœurs	12

³¹ « Cette dame fut mise aux filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine dans le temps que le père la Combe était [enfermé] aux pères de la Doctrine. Elle y fut interrogée à la grille neuf ou dix séances par monsieur Chéron, monsieur Pirot présent. On l'interrogea sur sa conduite, sur ses voyages de Savoie, de Piémont, de Provence, de Dauphiné et autres, et sur la doctrine et ses livres... » (*Mémoire de Pirot*, 1696, reproduit dans ce volume). – Au cas où Pirot aurait exagéré son zèle en considérant toute comparution à la grille comme interrogatoire distinct, nous retenons le chiffre de quatre, décrits par l'intéressée dans sa *Vie*. Le même *Mémoire* nous informe sur 14 à 16 interrogatoires de La Combe, le confesseur lié à Mme Guyon, avant même son placement en prison d'état à Oléron. Tous les acteurs sont donc très bien informés lors de la reprise par La Reynie en 1696. Pirot reprend alors du service comme confesseur imposé.

³² *Vie*, 3.18.9 (Pâques & Annonciation), 3.19.1-2 (deux visites consécutives « à quelques jours de là ») & 3 (« à quelques temps de là »), fin juin et début juillet. Pièces (CG II) : Soumission « A » du 15 avril, « B » du 1^{er} juillet, Attestation « C » ou « D » début juillet.

³³ « Il lui rendit visite à Vincennes, le mercredi saint 18 avril. Il fut avec elle tout l'après-dîner pendant cinq heures, lui parlant toujours d'elle. [...] il ne put rien obtenir d'elle. Il y retourna le vendredi saint après dîner, et passa avec elle tout autant de temps, sans rien avancer de plus. » (*Mémoire de Pirot*, 1696, parlant de lui-même à la troisième personne).

Auteurs et textes mystiques

Que répondre à ses interrogateurs ?	12	
La chasse	13	
Cinq périodes de prison et trente-huit interrogatoires.	15	
Justice et raison d'État. Les vicissitudes d'une enquête	18	
Chapitre 1. Libre à Paris (21 juillet 1686 - 29 janvier 1688)	21	
1686 : Installation à Paris et intrigues familiales	21	
1687 : Condamnation de Molinos et arrestation du P. La Combe	22	
Chapitre 2. La Visitation de la rue Saint-Antoine (29 janvier 1688 – 13^e septembre 1688)	24	
1688 : Le premier internement	24	
La réclusion	24	
Des pressions pour marier sa fille	28	
Lettres contrefaites	29	
Interventions de Mme de la Maisonfort auprès de Mme de Maintenon et délivrance	31	
Chapitre 3. La période de vie publique (13^e septembre 1688 - 12 janvier 1695)	36	
1689 : Rétablissement, événements familiaux	36	
1690 : Une retraite paisible	36	
1691 : Premières inquiétudes	36	
1692 : Bossuet mis en action	37	
1693 : St Cyr interdit, examens	37	
1694 : crise et entretiens d'Issy	38	
Chapitre 4. La Visitation de Meaux sous la férule de Bossuet (13 janvier 1695 – 8^e juillet 1695)	40	
Breve chronologie des événements publics.	40	
Un internement volontaire	40	
Affrontements	41	
Sortie, témoignages des religieuses	47	
Chapitre 5. Échapper au Grand Roi ? (8^e juillet 1695 – 27 décembre 1695)	51	
Breve chronologie des événements publics	51	
Échapper au Grand Roi ?	51	
Chapitre 6. Le donjon de Vincennes et ses interrogatoires (30 décembre 1695 – 16 octobre 1696)	56	
La séquence des pièces	56	
Des lettres compromettantes	58	
Première lettre du P. La Combe et du Sieur de Lasherous, 10 octobre	59	
Deuxième lettre du P. La Combe et du Sieur de Lasherous, 11 novembre	60	
Lettre du P. La Combe du 7 décembre, saisie tardivement	60	
Lettre de Jeannette du 7 décembre (?)	62	
Mémoire sur le quietisme	62	
Capture, enquêtes et premier interrogatoire	67	
La cache et la saisie	67	
Déroulement des interrogatoires selon Mme Guyon	68	
Échanges entre La Reynie et Pontchartrain	70	
Une enquête bien organisée	72	
Premier interrogatoire de Mme Guyon, le 31 décembre 1695	73	
Rapports de la Reynie et interrogatoires des proches	77	
La Reynie sur ces interrogatoires	77	
Premier interrogatoire de Paul Couturier, le 3 janvier (extraits)	78	
Deuxième interrogatoire de Paul Couturier, le 9 janvier	79	
Troisième interrogatoire de Paul Couturier, le 12 janvier	80	
Quatrième interrogatoire de Paul Couturier, le 17 janvier	81	
Observations notées par La Reynie	84	
Premier interrogatoire de la demoiselle Pecherard, du 9 janvier	85	
Deuxième interrogatoire de la demoiselle Pecherard, du 12 janvier	86	
1696 : Des interrogatoires répétés	87	
Second interrogatoire de Mme Guyon, le 19 janvier 1696	87	
Résumé, suggestions et notes de La Reynie	91	
Troisième interrogatoire de Mme Guyon, le 23 janvier 1696	95	
Quatrième interrogatoire de Mme Guyon, le 26 janvier 1696	99	
Lettre d'envoi	104	

Cinquième interrogatoire de Mme Guyon, le 28 janvier 1696	105
Sixième interrogatoire de Mme Guyon, le 1er février 1696	110
Lettres pathétiques	114
Un répit accordé par des enquêteurs perplexes	115
Septième interrogatoire de Mme Guyon, le 1er avril 1696	118
Huitième interrogatoire de Mme Guyon, le 2 avril 1696	123
Neuvième interrogatoire de Mme Guyon, le 4 avril 1696	127
Témoignage de la répondante et dixième interrogatoire	133
Deux lettres écrites avec du sang (entre le 5 et le 12 avril 1696)	134
Je vous supplie...	134
Je prends la liberté...	135
Derniers échanges avec La Reynie	135
Les pressions du confesseur	137
Le récit de la prisonnière	137
Lettre et mémoire du confesseur Pirot	141
Soins policiers à Vincennes	145
Le secours de Monsieur Tronson et la soumission	146
Requêtes auprès de l'Archevêque et sortie	149
Chapitre 7. Le « Couvent » de Vaugirard (16 octobre 1696 - 3 juin 1698)	151
Le « récit des prisons » et des lettres	151
4.2 Vaugirard	151
La version de M. le curé selon La Reynie	155
1697 : le joug de M. le Curé	156
4.3 Les preuves absentes	159
Lettres de l'année 1697 à la petite duchesse de Mortemart	164
Lettres de janvier à mars	164
Lettres d'avril à juin	169
Lettres de juillet à septembre	177
Lettres d'octobre à décembre	183
1698 : L'Explication des maximes des saints et la lettre forgée attribuée à La Combe	188
Vic, 4.4 : La lettre de M. le Curé	188
Vic, 4.5 : La fausse lettre de La Combe	193
Dernières lettres à la petite duchesse	198
Lettres de janvier à mars	198
Dernières lettres d'avril et de mai	199
Chapitre 8. La Bastille (4 ou 5 juin 1698 - 24 mai 1703)	205
Reprise en haut lieu du dossier Guyon	205
Lettres policières afférentes au transfert à la Bastille.	209
Suite du récit des prisons	210
Seule à la Bastille	210
Le « mouton »	212
Un grand vide	214
1699 : L'abîme	215
Traces policières	215
Suite du récit par la prisonnière	215
Un nouveau « mouton »	217
1700 : l'année du non-lieu de l'Assemblée du clergé	218
Le suicide d'un prisonnier	218
D'Argenson est de retour	219
Le fond de l'abîme	221
M. d'Argenson encore	221
Pièces policières de l'année 1700	223
1701 : l'année vide	224
1702 : l'espoir	225
Délivrance	225
1703 : la délivrance	226
Pièces policières de levée d'écroû	226
Chapitre 9. La retraite (24 mars 1703- 9 juin 1717)	228

1703 à 1706: Résidence surveillée chez son fils	228
1707 à 1717: Décennie silencieuse à Blois	228
Témoignages de tiers	229
5.2 Le « Supplément à la Vie »	229
5.3 « Histoire des dernières années »	232
Extraits de lettres de l'abbé de la Bletterie	233
Dernières correspondances	235
Un dialogue avec Fénelon en 1710	235
Contre les « Inspirés », lettre à l'abbé de Watterville, le 8 juin 1715.	238
Les « choux de son jardin », lettre au marquis de Fénelon.	240
« Plus je vois de gens sages, plus j'ai envie d'être folle », 6 août 1716.	240
« Moi qui suis petite avec vous. »	241
« Sortir de vous-même et vous écouler en Dieu », 1717.	241

Annexes	242
Fénelon et les raisons d'une rupture	242
La Bastille	243
Le procès des mœurs	243
Lettre du cardinal Le Camus à l'évêque de Chartres	250
Lettre du P. La Combe à l'évêque de Tarbes	251
Rapport de M. d'Argenson sur le père La Combe.	253
Sources	254
Index	255
Illustrations	257

53. JEANNE-MARIE GUYON LA VIE PAR ELLE-MÊME ET AUTRES ÉCRITS BIOGRAPHIQUES [2001]

(69) Madame Guyon La Vie par elle-même. D Tronc (Champion 2001).doc

(70) Madame Guyon Vie Bibliographie.doc

Madame Guyon, *La Vie par elle-même et autres écrits biographiques*, Édition critique avec introduction et notes par D. Tronc, Étude littéraire par Andrée Villard, Paris, Honoré Champion, coll. « Sources Classiques », 2001, 1163 p. [Les 3 volumes de la Vie connus depuis leur publication au XVIII^e siècle et repris sous les titres « 1. Jeunesse, 2. Voyages, 3. Paris », sont suivis de : « 4. Prisons, 5. Compléments biographiques » ; l'édition rétablit l'ordre du ms. d'Oxford et inclut des additions provenant du ms. 'de jeunesse' de St-Brieuc.]

Remerciements 7

Monsieur Jacques Le Brun et Monsieur Philippe Sellier ont éclairés mes premiers pas dans la voie de l'édition critique et ils m'ont constamment encouragé au cours de ce travail. Celui-ci est redevable des publications de Marie-Louise Gondal. Elle a facilité l'accès à Madame Guyon et à de nombreux lecteurs et nous devons beaucoup à sa découverte du manuscrit de Saint-Brieuc et à sa première mise en valeur de celui de Chantilly. On ne saurait dire tout ce qu'on apporté en leur temps Louis Cognet, Jean Orcibal et Jean Bruno. Madame Bruno m'a confié de précieuses notes de son mari.

Je remercie les responsables de la Bodleian Library, des Bibliothèques Cantonale de Lausanne et Municipale de Saint-Brieuc qui ont efficacement assuré l'accès aux sources manuscrites.

Les précieux conseils du P. André Derville, de la compagnie de Jésus, m'ont facilité l'accès aux précurseurs de Madame Guyon. J'exprime ma profonde reconnaissance au P. Irénée Noye, sulpicien, de m'avoir accueilli depuis plusieurs années à la bibliothèque des Archives de Saint-Sulpice : sa bienveillance et sa profonde compréhension ont guidé mon exploration du fonds Guyon mis en ordre par ses soins. Le P. Racapé, eudiste, a précisé des rapports familiaux complexes et les généalogies de certains membres du « petit troupeau ». Ainsi, par leur intermédiaire, trois ordres religieux qui furent les moins hostiles à Madame Guyon dès son époque³⁴ continuent une tradition d'ouverture et d'accueil.

Je remercie Mademoiselle Andrée Villard d'avoir eu la patience de relire le texte complet et d'y avoir apporté de si judicieuses corrections. Plus particulièrement elle a amélioré considérablement la ponctuation, facilitant la lecture tout en respectant le flux inspiré même lorsqu'il malmène la syntaxe. Suite naturelle de cette collaboration, elle a réalisé la première approche littéraire du texte : Madame Guyon prend ainsi une place raisonnée d'écrivain dans la collection Sources Classiques.

De très proches lectrices ont suggéré de nombreuses améliorations à la présentation d'ensemble et m'ont invité à préciser des intuitions. Ces maîtres et ces amis ont ainsi permis l'achèvement d'un travail passionnant dans des conditions favorables et paisibles.

INTRODUCTION 9

Les événements d'une vie 9

La Vie écrite par elle-même nous révèle Madame Guyon, mystique célèbre mais méconnue, par un texte qui jaillit, brut, sans se plier aux conventions ni aux raffinements de l'écriture. Témoignage authentique et unique parce qu'il est porté par une expérience menée à son

³⁴Madame Guyon mentionne favorablement les Jésuites, connaît l'un d'entre eux, le P. Alleaume, qui sera d'ailleurs suspecté de quietisme, enfin ses écrits seront appréciés par J.-P. de Caussade qui reprendra l'Abandon à la Providence divine. Elle fait par ailleurs confiance à Monsieur Tronson, supérieur de Saint-Sulpice et ancien directeur de Fénelon. Enfin Jean Eudes était proche de Marie des Valées, de Bernières, et très probablement en relation avec Monsieur Bertot.

terme. Texte difficile car son foisonnement n'a pas été refaçonné ni travaillé par un "auteur" qui se serait soucié de l'être.

Le texte connu jusqu'à maintenant était celui édité par Poiret, un pasteur protestant du début du XVIII^e siècle. Il en avait facilité la lecture par une "toilette" portant sur le style et l'avait rendu conforme aux retenues de l'époque au prix d'une censure. Il n'incluait pas le témoignage très dur des prisons. L'édition que nous livrons ici est la première fondée sur les manuscrits. Elle livre non une œuvre achevée mais un document conforme au souhait de Madame Guyon qui interdit au lecteur de considérer sa *Vie* comme l'œuvre d'un écrivain. En effet elle obéit, sans se permettre aucun repentir, à l'injonction de vérité d'un directeur qui lui a refusé toute réticence.

« Puisque vous souhaitez de moi que je vous écrive une vie aussi misérable³⁵ et aussi extraordinaire. » : Misérable par la succession des traverses, épreuves et humiliations, et extraordinaire par la variété des événements accumulés au cours d'une longue existence et par l'expérience intérieure.

Aperçu biographique 10

Née en 1648 et mariée à Montargis à l'âge de seize ans, elle devint veuve à vingt-huit ans après cinq grossesses dont il surviva trois enfants jusqu'à l'âge adulte. On sait que le veuvage a pu apporter la liberté à des femmes de caractère au Grand Siècle³⁶. Jeanne-Marie Guyon pensait (et d'autres le pensaient avec elle) qu'elle devait contribuer à l'évangélisation ; elle voyagea cinq ans durant, surtout hors de France, non sans toutefois connaître des périodes de tranquillité³⁷, à Thonon en Savoie, à Grenoble, ainsi que près de Turin en Piémont pendant presque une année. Le succès rencontré dans cette entreprise suscita jalousies et oppositions ; mais son action féconde fut reconnue. Le *Moyen court et très facile de faire oraison* publié à Grenoble³⁸ en témoigne.

C'est une femme d'expérience qui arriva à trente-huit ans à Paris - l'année qui précède la condamnation de Molinos et de quietistes³⁹. Elle fut emprisonnée peu après ce retour mais fut reconnue et délivrée par Mme de Maintenon, cette autre veuve, de dix ans son aînée, devenue l'épouse secrète du Grand Roi. Madame Guyon entreprit alors un apostolat à la fondation des demoiselles de Saint-Cyr et s'attacha de prestigieux disciples - les couples des Chevreuse et Beauvillier, Fénelon - qui lui demeurèrent fidèles jusqu'à leur mort, c'est-à-dire durant près de trente ans. Puis elle tomba en défaveur, le cycle des épreuves suivit le combat des deux veuves et la défaite prévisible de notre auteur. Elle tenta de se réfugier dans l'isolement et le silence - en vain. Elle fut emprisonnée de nouveau à quarante-huit ans pour sept années et demie dont cinq en isolement à la Bastille⁴⁰.

Bossuet mort, elle en sortit à cinquante-cinq ans - sur un brancard. La dernière partie de sa vie n'est en rien négligeable : elle forma des disciples, catholiques et protestants mélangés, à Blois, en les ouvrant à la vie intérieure, ce dont témoigne sa correspondance qui devint européenne. Elle mourut à soixante-neuf ans.

Le résumé des événements extérieurs et des réactions qu'ils entraînent telles qu'ils sont rapportés par la *Vie* brosse un portrait vivant de Madame Guyon⁴¹ :

La petite fille est confiée à quatre ans aux bons soins de religieuses. Eveillée et appréciée, elle sait comment éviter le simulacre de martyre joué par ces dernières, en leur déclarant : « Il ne m'est pas permis de mourir sans la permission de mon père ! » Livrée à elle-même lorsqu'elle retourne dans sa famille, elle va « dans la rue avec d'autres enfants jouer à des jeux qui n'avaient rien de conforme à sa naissance. » Sa demi-sœur religieuse du côté de son père, « si habile qu'il n'y avait guère de prédicateurs qui composât mieux des sermons qu'elle » - et qui savait le latin - l'éveille à la vie de

³⁵ «...homo circumferens mortalitatem suam, circumferens testimonium peccati sui », saint AUGUSTIN, *Confessions*, Desclée de Brouwer, 1962, *Prélude*, p. 272 ; «...dijera mis grandes pecados y ruin vida », santa TERESA, *Obras completas*, B.A.C., Madrid, 1974, *Libro de la vida*, Prologo, p. 28.

³⁶A Mme Acarie, à Jeanne Françoise Frémyot baronne de Chantal, à Marie Guyart (Marie de l'Incarnation du Canada), à Mme Scarron (Mme de Maintenon).

³⁷Dont elle parle peu : Peut-être doit-on prendre en compte l'influence du modèle fourni par les *Actes des apôtres*. Après la condamnation de Molinos elle a sûrement le souci de ne pas insister sur sa période italienne.

³⁸Ce que rapporte la *Vie* à ce sujet est confirmé par les enquêtes faites au moment de son procès.

³⁹Dont *post-mortem* le grand spirituel français Bernières auquel elle se rattache par Bertot et d'autres.

⁴⁰Ce qui est très rare : la durée moyenne d'enfermement à la Bastille ne dépassant pas quelques mois. Son emprisonnement est quasi simultané avec celui du célèbre *homme au masque*. Au milieu de son épreuve ses amis la croient morte.

⁴¹On trouvera les dates et des précisions factuelles dans notre *biographie chronologique* placée en fin d'ouvrage.

l'esprit. Mais la jalousie de l'autre demi-sœur religieuse et les réprimandes de confesseurs assombrissent cette adolescence. Ces derniers ne savent d'ailleurs pas la délivrer des difficultés liées à l'adolescence, ce qui lui donnera la compassion des pécheurs.

Elle est mariée à *seize ans* : « mon mari avait vingt et deux ans de plus que moi, je voyais bien qu'il n'y avait pas d'apparence de changer ... outrée de douleur, il n'y avait que six mois que j'étais mariée, je pris un couteau, étant seule, pour me couper la langue ... J'eus quelque temps un faible que je ne pouvais vaincre qui était de pleurer ... L'on me tourmentait quelquefois plusieurs jours de suite sans me donner aucune relâche ... Je m'en plaignais quelquefois à la Mère Granger⁴² qui me disait : « Comment les contenteriez-vous, puisque depuis plus de vingt ans je fais ce que je peux pour cela sans en pouvoir venir à bout ? » Après « douze ans et quatre mois de mariage » son mari meurt avec courage : « Il me donna des avis sur ce que je devais faire après sa mort pour ne pas dépendre des gens... »

Suit une période d'épreuves intérieures autant qu'extérieures : « Il m'était alors tellement indifférent d'être condamnée de tout le monde et des plus grands saints, que je n'en avais nulle peine ... Mes maladies me devinrent des temps de plus grande impuissance et désolation ... je me vis réduite à sortir au fort de l'hiver avec mes enfants et la nourrice de ma fille. »

A *trente-deux ans* elle se libère et part « pour Genève ... je donnai dès Paris ... tout l'argent que j'avais ... Je n'avais ni cassette fermant à clef, ni bourse. » A Gex « l'on me proposa l'engagement et la supériorité » Elle témoigne à la supérieure des *Nouvelles Catholiques* : « certaines abjurations et certains détours ne me plaisaient pas ». « Dépouillée de tout, sans assurance et sans aucuns papiers, sans peine et sans aucun souci de l'avenir », elle compose à Thonon les *Torrents* : « Cela coulait comme du fond et ne passait point par ma tête. Je n'étais pas encore accoutumée à cette manière d'écrire ... je passais quelquefois les jours sans qu'il me fût possible de prononcer une parole ... Tout ce que j'avais écrit autrefois ... fut condamné au feu par l'amour examinateur. » Elle découvre « une autre manière de converser » en union avec le P. La Combe : « j'apprenais son état tel que je le ressentais, puis incontinent je sentais qu'il était rentré dans l'état où Dieu le voulait ... Peu à peu je fus réduite à ne lui parler qu'en silence. » Suivent des séjours fructueux en Piémont puis à Grenoble.

A *trent-huit ans* elle revient à Paris, au moment où le quietiste Molinos est condamné à Rome. Des jalousies entre religieux « firent entendre à Sa Majesté que le père La Combe était ami de Molinos ... [le roi] ordonna ... [qu'il] ne sortirait point de son couvent ... ils résolurent de cacher cet ordre au père... » qui est finalement arrêté. Quant à elle, « l'on me signifia que l'on ne voulait pas me donner ma fille, ni personne pour me servir; que je serais prisonnière, enfermée seule dans une chambre ... au mois de juillet dans une chambre surchauffée. » On veut en fait marier sa fille au neveu de l'archevêque de Paris. Elle se défend vigoureusement lorsqu'on lui reproche de prendre Dieu à témoin : « Je lui dis que rien au monde n'était capable de m'empêcher de recourir à Dieu. »

Libérée, elle quitte le couvent-prison de la Visitation pour habiter « une petite maison éloignée du monde. » Elle est active auprès d'un cercle de disciples et à Saint-Cyr où « Madame de Maintenon me marquait alors beaucoup de bontés ; et pendant trois ou quatre années que cela a duré j'en ai reçu toute sorte de marques d'estime et de confiance. » Le duc de Chevreuse lui amène Bossuet, auquel on communique la *Vie* « qu'il trouva si bonne qu'il lui écrivit qu'il y trouvait une onction qu'il ne trouvait point ailleurs, qu'il avait été trois jours en la lisant sans perdre la présence de Dieu. »

Cela ne dure pas. Elle a *quarante-sept ans* lorsque commence la seconde période d'enfermements. Elle se rend tout d'abord d'elle-même au couvent de Sainte-Marie de Meaux où elle conquiert l'estime de la mère Picard et des religieuses tandis qu'elle est fort menacée par Bossuet, soumis lui-même aux pressions de Mme de Maintenon. Puis après s'être cachée quelque mois, elle est arrêtée et enfermée par lettre de cachet à Vincennes.

Ici prend fin le récit de la *Vie* proprement dite, auquel succède celui des *Prisons* (la quatrième partie de notre édition) : « après neuf ou dix interrogatoires de six, sept et huit heures quelquefois, [M. de La Reynie] jeta les lettres et les papiers sur la table ... Il fit un dixième interrogatoire où il me demanda permission de rire. » Elle est transférée dans un couvent-prison à Vaugirard constitué spécialement pour elle : « on me mit dans une chambre percée à jour et prête à tomber ... [la gardienne] venait m'insulter, me dire des injures, me mettre le poing contre le menton, afin que je me

misse en colère. » Il est probable qu'on ait voulu se débarrasser d'elle à l'aide de vin empoisonné⁴³, « M. le Curé me dit, un jour, un mot qui me parut effroyable ... qui était qu'on ne me mettait pas en justice parce qu'il n'y avait pas de quoi me faire mourir ... défendant, s'il me prenait quelque mal subit comme apoplexie ou autre de cette nature, de me faire venir un prêtre. » Après un chantage exercé sur tous ses proches - sans succès - elle est embastillée.

On bascule de la contrainte à la terreur. L'archevêque de Paris présente une lettre forgée et attribuée au Père La Combe : « [Mr le Curé] s'approchant me dit tout bas : *On vous perdra*. On la sépare de ses filles de compagnie qui seront maltraitées : « il y en a encore une dans la peine [le tourment] depuis

⁴²Son soutien et premier guide intérieur, présenté ci-après.

⁴³Cette maladroite tentative est décrite très précisément dans sa correspondance avec la duchesse de Mortemart.

dix ans pour avoir dit l'histoire du vin empoisonné devant le juge. L'autre dont l'esprit était plus faible le perdit par l'excès et la longueur de tant de souffrances, sans que dans sa folie on pût jamais tirer un mot d'elle contre moi⁴⁴ ... elle vit présentement paisible et servant Dieu de tout son cœur." On les remplace par « une demoiselle qui, étant de condition et sans biens, espérait faire fortune, comme on lui avait promis, si elle pouvait trouver quelque chose contre moi. » La prisonnière se trouvant défaillante, le confesseur qui lui est imposé, « me dit : *Je n'ai de pouvoir de vous confesser qu'en cas que vous alliez mourir tout à l'heure.*» Les pressions continuent : « M. d'Argenson vint m'interroger. Il était si prévenu et avait tant de fureur que je n'avais jamais rien vu de pareil. » Elle subit « plus de vingt interrogatoires, chacun de plusieurs heures. » Un prisonnier tente le suicide ? « Il n'y a que l'amour de Dieu, l'abandon à sa volonté ... sans quoi les duretés qu'on y éprouve sans consolation jettent dans le désespoir ... Quelquefois, en descendant, on me montrait une porte, et l'on me disait que c'était là qu'on donnait la question. D'autres fois on me montrait un cachot, je disais que je le trouvais fort joli ... ma vie me quittait. Je tâchai de gagner mon lit pour mourir dedans ... J'aurais toujours caché mon mal, si l'extrême maigreur, jointe à l'impuissance de me soutenir sur mes jambes, ne l'eût découvert. On envoya quérir le médecin qui était un très honnête homme. L'apothicaire me donna un opiat empoisonné ... Je le montrai au médecin qui me dit à l'oreille de n'en point prendre, que c'était du poison.»

Elle est libérée à *cinquante-quatre ans* et là s'arrêtent les récits autobiographiques. Le *Supplément à la vie* décrit les dernières années actives à Blois où elle forme des disciples français et étrangers : « elle vivait avec ces anglais comme une mère avec ses enfants. ... ne leur interdisait aucun amusement permis, et quand ils s'en occupaient en sa présence et lui en demandait son avis, elle leur répondait : *Oui mes enfants, comme vous voulez.* ... Bientôt ces jeux leur devenaient insipides, et ils se sentaient si attirés au-dedans, que laissant tout, ils demeuraient intérieurement recueillis en la présence de Dieu auprès d'elle. » Elle meurt en paix à *soixante-neuf ans*.

On est loin d'un texte édifiant à tendance hagiographique. Ce témoignage nous plonge dans des résistances et des tourments bien peu quêtistes. Ce premier niveau, celui de la vie concrète des événements et réactions extérieures, fascine par son spectre si large. Elle passe des honneurs à la Cour, à la honte des interrogatoires policiers. La timidité et le respect des conventions avant et au début de son mariage laissent place à une volonté de fer et à un esprit de liberté qui affronte de face la coalition des structures civiles et religieuses de son époque, avec une intelligence dont témoignent amis et ennemis. Finalement, après la tempête, demeure une vision paisible et ample qui associe respect de la tradition et liberté des opinions⁴⁵. Notre *Biographie chronologique* propose une approche attentive de cette existence.

§§

Un second niveau de lecture révèle une expérience mystique sous-jacente à la vie dite ordinaire, développée de l'intérieur du cœur pour être vécue. Cette expérience justifie à ses yeux l'entreprise d'écriture qui expose le vécu intérieur parallèlement à celui des événements. Ce deuxième volet constitutif du texte de la *Vie* est résumé dans notre section suivante consacrée à sa formation mystique.

Nous ne rappellerons pas en effet ce qui a été si bien dit de l'auteur sur son combat féministe avant l'heure⁴⁶ et sur sa pratique du véritable christianisme⁴⁷, car notre souci est de pallier une lacune pour nous la plus profonde : l'absence d'une approche documentée se proposant de décrire son expérience intérieure puis son apostolat. La *Vie* nous éclaire sur son évolution :

Elle commence par une éducation sévère dont témoignent le songe de l'enfer (dont sa raison doutait), un simulacre de martyre par les religieuses (!), la lecture de la Bible. Heureusement l'influence de Madame de Charost - « je voyais sur son visage quelque chose qui me marquait une fort grande présence de Dieu » - le passage du neveu missionnaire, ami de Madame de Charost et de la Mère Granger - « Ils avaient un même langage intérieur » - qui lui promet d'offrir son martyre (qui eut lieu) pour qu'elle découvre la vertu d'oraison, attirent l'adolescente vers le mystère caché.

Elle n'a pas dix-huit ans lorsqu'elle rencontre « le bon franciscain » Enguerrand : « je ne laissai pas ... de lui dire ... mes difficultés sur l'oraison. Il me répliqua aussitôt : *C'est, Madame, que vous cherchez au-dehors ce que vous avez au-dedans* ... Vous me donnâtes en un moment par votre grâce et par votre seule bonté ce que je n'aurais pu me donner moi-même par tous mes efforts ... l'oraison qui me fut communiquée ... est bien au-dessus des extases, et des ravissements, des visions».

Suit un travail de purification. Elle voit Monsieur Bertot, mais ne peut communiquer son état : « ma disposition du dedans était trop simple pour en pouvoir dire quelque chose. » La sécheresse vient :

⁴⁴De même le Père La Combe mourra fou (ou sénile ?).

⁴⁵Dont témoignent surtout la correspondance des dernières années (1714-1717 alors que la dernière rédaction de la *Vie* est de 1709) ainsi que les *Suppléments à la Vie*.

⁴⁶MALLET-JORIS, Françoise, *Jeanne Guyon*, Flammarion, 1978.

⁴⁷GONDAL, Marie-Louise, *Madame Guyon (1648-1717), un nouveau visage*, Beauchesne, 1989.

« Vous commençâtes, à vous retirer de moi ... Je m'en plainais à la Mère Granger ... je lui dis que je ne vous aimais plus ... elle me dit en me regardant : *Quoi ! vous n'aimez plus Dieu ?* Ce mot me fut plus pénétrant qu'une flèche ardente. ». La Mère Granger, soutien de toujours, meurt : « M. Bertot, quoiqu'à cent lieues ... eut connaissance de sa mort et de sa béatitude ; ... comme on lui parlait de moi à dessein de la réveiller, elle dit : *Je l'ai toujours aimée en Dieu.* »

On trouve ensuite des descriptions précises de la nuit, de sa délivrance, enfin de la vie apostolique.

Quels sont les grands axes qui guident cette vie intime ? On perçoit au niveau le plus profond de la *Vie*, un fait plus extraordinaire que tous les événements extérieurs, celui de l'obéissance humble ou *acquiescement* au moindre souffle de la grâce reçue. Elle en fit sa règle de conduite et par là elle fut souvent incomprise. On sait le danger de passer pour « inspirée » lorsqu'on ne peut justifier ses positions ni leur souplesse par les calculs du raisonnement. Le risque est de tomber dans l'illusion ou le fanatisme. Mais la lucidité et la robustesse dans des situations qui écrasent de moins solides (le confesseur et ami La Combe qui sombrera dans la folie ainsi qu'une de ses fidèles « filles » qui, elle, sera libérée et se rétablira), l'évolution vers toujours plus d'ouverture et de douceur à la fin de sa vie, écartent ces soupçons en ce qui concerne Madame Guyon. Toutefois, à l'époque des tempêtes, elle résistait avec une étonnante ténacité, et c'est ce qui excitait ses opposants.

Très remarquable aussi est la fidélité à son Eglise qui la rejette et au « petit maître » Jésus-Christ. Madame Guyon diffère ici de nombreux hétérodoxes qui se sont élevés contre les pratiques de leur temps, telle Antoinette Bourignon, qui nous paraît constituer en quelque sorte le « négatif » de notre auteur⁴⁸. On ne trouve jamais le rejet des sacrements ni d'une médiation par Jésus-Christ : il est le maître et l'exemple à imiter *dans la vie*, ce qui lui paraît certes préférable à des pratiques d'oraison imaginative. On peut ici évoquer l'influence franciscaine propre au milieu issu du P. Chrysostome de Saint-Lô du tiers-ordre régulier.

Mais la pierre d'achoppement pour beaucoup de lecteurs qui lui sont par ailleurs favorables est son activité de direction spirituelle fondée sur la vie mystique et non sur des moyens tel que l'ascèse. Dans l'état « apostolique », affirme-t-elle, la grâce se communique en silence de cœur à cœur. Le cercle des intimes autour d'elle a éprouvé ce flux. Cette expérience les rendra fidèles toute leur vie – ainsi Fénelon qui par ailleurs n'éprouvait pas d'affinité de tempérament avec Madame Guyon mais sera convaincu par cette transmission d'origine divine.

Madame Guyon : « Il me semble que Dieu dispose votre âme par la mienne et il opère tout ce qu'il veut. O que Dieu vous veut souple ! ... Je suis donc sacrifiée de tout mon cœur pour votre propre utilité à toutes les volontés de Dieu.⁴⁹ » - Fénelon : « Je reçois ce que vous me mandez non avec une paix aperçue qui n'est point de mon état, mais avec une entière non-résistance. Mon cœur est ouvert à tout et n'est surpris de rien, tant les choses lui paraissent faciles à Dieu qui n'a qu'à vouloir.⁵⁰ »

En même temps le refus de tout rattachement à un ordre religieux⁵¹ rend cette affirmation irrecevable par des clercs – dont d'ailleurs la plupart n'imaginent pas l'existence d'une telle « communion des saints » dès ici-bas. Ce « christianisme intérieur » de Madame Guyon et de ses successeurs, comme de toute la lignée dont elle est issue, remontant à Bernières et Chrysostome de Saint-Lô, met ainsi en cause les médiations ecclésiastiques⁵². Ce cercle vécut de façon radicale et irréductible l'opposition entre des clercs qui assument extérieurement le rôle de direction spirituelle sans avoir une expérience mystique et des

⁴⁸La comparaison est moins critique dans CHEVALLIER, Marjolaine, *Mme Guyon et Pierre Poiret*, contribution à *Madame Guyon, Rencontres autour de la vie et l'œuvre*, Millon, 1997, Millon 1997 pp. 45-46. Antoinette Bourignon fut éditée par le jeune Poiret, bien avant qu'il ne connaisse Madame Guyon. L'étude comparative entre les deux femmes reste à faire.

⁴⁹Lettre à Fénelon, automne 1690, B. N. ms. *Nouv. acq. fr.* 11 010, f^o. 163 r^o. L'édition de la correspondance dite secrète de Madame Guyon avec Fénelon est à reprendre et à compléter par ce manuscrit.

⁵⁰Réponse de Fénelon, B. N. ms. *Nouv. acq. fr.* 11 010, f^o. 167 r^o - FENELON, *Correspondance*, tome II, Klincksieck, 1972, Lettre 123.

⁵¹Refus de prendre la direction des *Nouvelles Catholiques* de Gex malgré les pressions de M. de Genève. Cependant elle fit des vœux secrets : « J'avais fait cinq vœux en ce pays-là. Le premier de chasteté que j'avais déjà fait sitôt que je fus veuve, [le second] celui de pauvreté, c'est pourquoi je me suis dépouillée de tous mes biens, je n'ai jamais confié ceci à qui que ce soit. Le troisième d'une obéissance aveugle à l'extérieur à toutes les providences ou à ce qui me serait marqué par mes supérieurs ou directeurs, et au-dedans d'une totale dépendance de la grâce. Le quatrième d'un attachement inviolable à la sainte Eglise. Le cinquième était un culte particulier à l'enfance de Jésus-Christ plus intérieur qu'extérieur. » *Lettre au duc de Chevreuse, 11 septembre 1694.*

⁵²Elle sera suspecte de « protestantisme » au moment de son procès. En fait quietistes ou piétistes feront face à des difficultés semblables.

laïcs qui se réfèrent à cette dernière comme étant la source de leur « sentiment religieux ». Le groupe affirmait le primat de l'expérience intérieure personnelle face à la hiérarchie ecclésiale et ne céda jamais. Deux siècles plus tard Bremond entreprendra la défense⁵³ de Pauter de la *Vie*, puis Bergson la découvrira à la suite de sa lecture de ce texte⁵⁴, lui donnant dorénavant la première place⁵⁵.

§§

Les deux niveaux de lecture, biographique et mystique, obligent le lecteur à surmonter quelques difficultés venant de leur présence conjointe dans le flux textuel. En effet ce flux tente de rendre compte de la *fusion* des aspects cachés ou mystiques avec le vécu concret dans ses manifestations au sein de la vie la plus prosaïque : c'est l'originalité de la *Vie* si on la compare aux témoignages qui la précèdent. Ainsi les événements rapportés sont subordonnés à la description des états propres au cheminement intérieur ; ces états font l'objet de descriptions précises couvrant souvent plusieurs paragraphes consécutifs, interrompant le fil biographique et obligeant le lecteur à changer souvent de registre passant du prosaïque autobiographique au lyrisme reconnaissant l'œuvre divine ! Ceci a limité la résonance de cette *Vie* aux lecteurs sensibles à une certaine musique intérieure.

Certains privilégient les seuls aspects autobiographiques en sautant ces développements jugés 'lyriques'⁵⁶. D'autres voudraient en extraire les seuls aspects de l'intériorité en passant rapidement sur les détails balzacien de la vie familiale ou sordides du séjour en prison⁵⁷. Mais il est bien difficile de rapporter des visions ou de décrire des états car Madame Guyon est une mystique très sobre et très secrète quant à ce qui touche au plus profond : elle admet de se livrer psychologiquement avec abondance et retours tant qu'il s'agit d'elle-même – c'est-à-dire en vrai rien à ses yeux – mais non d'étaler sur la place publique ce qui demeure la propriété du divin – le Tout⁵⁸.

L'on pourrait composer ainsi deux *Vies* – allant contre le but de l'auteur qui se subordonne au dessein de la grâce, suivant le modèle augustinien. Son cheminement intérieur est lui-même consciemment perçu comme un cas particulier illustrant les grandes étapes de l'approfondissement mystique commun à tous les explorateurs - ce qui justifie un troisième niveau, celui de développements généralistes (ce troisième volet constitutif du texte de la *Vie* est résumé dans notre section suivante).

En résumé, dans ce texte nous trouvons tout à la fois la description d'une vie prosaïque, les résonances personnelles d'une vie intérieure mystique et l'exposé des lois régissant cette vie intérieure⁵⁹.

Une dernière difficulté peut provenir de l'étalement des rédactions sur un quart de siècle. En même temps cet étalement nous permet de suivre, fascinés, la transformation d'une personnalité sur la durée d'une existence qui s'approfondit intérieurement de la jeunesse quelque peu enthousiaste à la sobriété de la période de Blois. L'exposé des premiers chapitres, comme ce sera ensuite le cas des *Confessions* de Rousseau, s'étend sur l'enfance

⁵³Son *Histoire du sentiment religieux* devait s'appeler *Histoire littéraire du mysticisme français au XVIIe siècle* et approfondir la *quiétude*. Voir GOICHOT, Emile, *Henri Bremond...*, p. 74 et pp. 293-294.

⁵⁴Deux sources témoignent de l'appréciation par Bergson de Madame Guyon. Du Bos rapporte dans son *Journal, 1923* : « Que celle-ci doit être unique d'après tous les témoignages ... que je recueille depuis des années, et que je voudrais ... lire sa *Vie par elle-même* dont Bergson me disait avant la guerre qu'à sa connaissance l'on ne rencontrait dans aucun ouvrage l'état mystique sous une forme aussi pure et aussi évidente ». J. Chevalier rapporte de son côté une conversation du 2 mars 1938 selon ses notes prises sous la dictée de Bergson : « Je lus d'abord Madame Guyon : et ce fut heureux, parce qu'elle est plus proche de nous, et me prépara à la vraie mystique... » J. Chevalier, (CHEVALIER, Jacques, *Cadences II*, Plon, 1951, p. 79).

⁵⁵BERGSON, *Les Deux sources de la morale et de la religion* (1932), *Œuvres*, PUF, 1959. V. Chapitre III, p. 1152.

⁵⁶Pour approcher les phénomènes mystiques dans leurs sources psychophysiologiques (Maréchal, Leuba, Bruno). Plus récemment en appliquant les grilles interprétatives de diverses écoles psychanalytiques (Certeau, Bruneau).

⁵⁷Ces derniers sont devenus rares (disciples au XVIIIe s., Bremond, Bergson).

⁵⁸Cette apparente contradiction entre l'abondance sur elle-même et la réserve quant à l'essentiel mystique qui doit demeurer tel c'est-à-dire caché explique l'insatisfaction de Bergson ; la citation donné précédemment se poursuit ainsi : «[Madame Guyon] me prépara à la vraie mystique par ses qualités et par ses manques : elle ne me satisfait pas complètement, je trouvais qu'elle pensait trop à elle-même dans son union avec Dieu... » J. Chevalier, *Cadences II*, Plon, 1951, p.79.

⁵⁹Le risque d'une analyse est de décomposer la tresse de la *Vie* en ses fils et d'en revenir au schéma plus accessible mais moins révélateur de la *Vida* de Thérèse qui glisse des événements de la jeunesse à la description des états mystiques (chapitres X à XXII) pour revenir aux rapports avec ses directeurs et aux fondations avant de conclure (chapitres XXXVIII à XL).

dont l'importance pour la formation de la personnalité est pleinement reconnue, peut-être ici pour la première fois. Ce point justifie les pages que notre auteur consacre à « l'éducation des filles. » L'accent mis sur les aspects sociaux et une profonde observation psychologique ne manquent pas d'originalité au point de monopoliser l'attention de la majorité des lecteurs modernes.

On voit se modifier une conscience : de la perception du monde et de la soumission d'une petite jeune fille à l'action et à la liberté absolue, y compris sur le plan confessionnel, de la vieille dame de Blois.

La formation mystique 20

La période de formation a été très négligée jusqu'ici parce que les sources (à l'exception de la source indirecte constituée par le *Directeur Mystique* de Monsieur Bertot préparé pour l'édition par Madame Guyon en hommage à son maître) sont rares, y compris dans la *Vie*. Nous allons la décrire en détail car elle éclaire par des faits et par des liens personnels la situation centrale de Madame Guyon en continuité avec l'histoire de la mystique de son siècle. Eclairage qui fut empêché jusqu'ici par les décès prématurés de Bremond puis de Cognet.

La relation de personne à personne est fondatrice et précède les influences sociales, culturelles, religieuses⁶⁰. Il est insuffisant de chercher les influences par les textes seuls. Les écrits sont des témoignages exemplaires validant un chemin mystique. Les textes sacrés sont nécessaires dans les voies spirituelles : le fidèle imprégné transforme en vie ce qu'ils enseignent. Mais les uns et les autres sont peu efficaces dans une voie purement mystique.

Et les mystiques spontanés sont rares⁶¹. De même que l'humain naît de sa *relation* avec la mère, puis épanouit ses facultés par élargissement de ses relations affectives au cercle des personnes en commençant par les proches, de même les contacts humains directs sont à l'origine de la vie dite intérieure ou spirituelle ou mystique⁶². Les textes sont des appels à la vie intérieure, mais il est nécessaire de rencontrer des « aînés » qui ont l'expérience des difficultés du chemin. De cette conjonction naissent des chaînes interpersonnelles dont les traces visibles sont les « écoles » spirituelles⁶³. L'expérience est transmise d'individu à individu et a préséance sur les théories, les croyances ou les hiérarchies ecclésiastiques qui sont efficaces pour rassembler des individus autour de structures, mais les transforment peu.

Madame Guyon a eu la chance d'être soutenue très jeune par une « famille » spirituelle constituée de personnes réelles (mais oubliées par la suite) qui maintenaient des liens d'amitié entre elles. Ces liens humains assurant la continuité entre des figures qui nous sont moins cachées comme celle de Bernières ou de Renty au début du siècle et celle de notre auteur ou de Fénelon à sa fin, peuvent être redécouverts par une recherche historique précise⁶⁴. Cette influence personnelle ne consiste pas seulement en conseils verbaux ou épistolaires mais en communion cœur à cœur, même dans l'éloignement. Le directeur de Madame Guyon, J. Bertot témoigne ainsi de ce lien :

⁶⁰La recherche d'invariants humains sous les formes de déterminations "scientifiques", sociobiologiques ou socioéconomiques, n'excluant pas une progression historique par prises de consciences progressives, le fait souvent oublier.

⁶¹Le divin peut répondre à une grande urgence en favorisant l'ouverture à la grâce, tel que le témoin HILLESUM, Etty, *Une vie bouleversée...*, Seuil, 1995.

⁶²Termes ambigus – comme celui d'amour. P. Agaësse insiste au moins sur l'accueil à une présence agissante « au point qu'il n'y a pas ... d'autre béatitude que de consentir à se laisser diviser pour pouvoir un jour suivre ce conseil de Jean de la Croix : Là où il n'y a pas d'amour, mettez de l'amour et vous recueillerez de l'amour » (article *Mystique*, DS, col. 1952 & 1984).

⁶³On peut se demander si le terme convient alors qu'il est réservé aux enseignements normatifs, par exemple théologiques. *Filiation* paraît un terme plus convenable mais trop restrictif car il ne rend pas compte du *milien* humain dans lequel prennent place plusieurs échanges conscients d'une commune référence (ici entre notre auteur et au moins Enguerrand, Granger, Bertot).

⁶⁴Certaines figures sont connues par suite de leur don naturel, qui ne sont pas plus exemplaires que d'autres appartenant à la *turba magna* mystique entrevue par Brémond. Ceci laisse penser que nous bâtissons l'histoire de la mystique sur des exceptions à la règle du silence. Souvent il a fallu l'intervention providentielle d'un tiers pour que leur témoignage parvienne jusqu'à nous : que connaîtrions-nous de Marie de l'Incarnation sans l'activité d'éditeur de son fils Dom Claude Martin ? Et l'œuvre de Madame Guyon serait singulièrement amputée sans l'intervention improbable du pasteur Pierre Poirer. Ainsi la même eau de la grâce coule par des canaux visibles ou non et l'on peut ici recourir aux comparaisons imagées du torrent qui s'outerrain soit apparent, de la route visible de très loin lorsqu'elle franchit un col mais le plus souvent cachée dans la vallée.

« Je vous assure Madame que mon âme vous trouve beaucoup en Dieu et qu'encore que vous soyez fort éloignée, nous sommes cependant fort proches, n'ayant fait nulle différence de votre présence et de votre absence, départ et éloignement. Les âmes unies de cette manière peuvent être et sont toujours ensemble. C'est la misère présente du monde, qui ne sait agir que par les sens et qui tient toute autre manière comme une chose chimérique et non réelle, d'être privé de ses amis et de toutes choses généralement dès que les sens ne les aperçoivent plus.⁶⁵

Il évoque également une transmission de la grâce dont il est le canal et qui va au-delà de l'union de prière ou du rayonnement des saints:

« Je vous bien satisfaire à toute vos obligations et payer ce que vous devez à Dieu : j'ai de quoi fournir abondamment pour vous et pour beaucoup d'autres ; j'ai en moi un trésor caché, c'est un fond inépuisable qui n'est autre que mon néant, . après cela ne me demandez plus rien. Je donne tout d'un seul coup, et je suis ravi de n'être et de n'avoir plus rien. Je vous soutiendrai que Dieu ne peut épuiser notre *néant*, comme il ne peut épuiser son *tout*.⁶⁶

De même lorsqu'elle revient à Paris, en 1686, à trente-huit ans, veuve depuis dix années, demeurée indépendante à l'égard de toute structure religieuse, Madame Guyon exerce et affirme à son tour une autorité spirituelle incluant une transmission de la grâce. Le lecteur en trouvera de nombreuses descriptions. C'est la raison profonde qui lui attache à vie des disciples dont le plus illustre est Fénelon. Mais son ascendant apparaît étrange et surtout peu fondé pour ceux qui ne reconnaissent pas une telle possibilité cependant suggérée par les notions de prière et de communion des saints⁶⁷. Cela lui attire rapidement de redoutables épreuves, puis la fera suspecter pendant trois siècles.

Loin d'être une « enthousiaste » exaltée et isolée, elle s'inscrit dans une filiation spirituelle reconnue mais peu étudiée⁶⁸. Celle-ci commence avec Jean-Chrysostome de Saint-Lô, s'illustre par la figure de Jean de Bernières, s'étend au cercle de l'Ermitage dont fait partie un discret Jacques Bertot dont nous allons découvrir le rôle qui franchit les clôtures religieuses, et sera déterminant auprès de la jeune veuve.

Les *points communs* à ce milieu mystique sont outre l'usage d'un même vocabulaire⁶⁹ qualifiant les étapes mystiques (volonté propre, union, foi nue, état stable, cœur...), la sobriété, l'insistance sur le rôle premier de la grâce, sur l'amour divin dont la rigueur peut seule purifier de la volonté propre, sur l'union dans la vastitude de la foi nue, sur l'état stable permettant la *transmission de cœur à cœur*⁷⁰. C'est cette communication silencieuse qui est essentielle et caractérise l'école, tandis que les écrits apparaissent comme moyens accessoires organisant le rapport de personne à personne. Ce caractère second explique l'insouciance à les revoir ou à en contrôler l'édition ce qui n'ira pas sans provoquer des complications et rendre quelque peu ardu leur lecture. Ceci explique aussi que des correspondances, résidus de ces rapports, présentent un intérêt souvent plus grand que les textes généralistes qui en sont issus, plus éloignés de l'essentiel personnel⁷¹.

⁶⁵ *Directeur Mistique*, vol. III, lettre 32 ; Le *Directeur Mistique* (sic) rétabli en *Directeur Mystique*, désigne J. Bertot dont Madame Guyon a rassemblé les textes ainsi publiés sous ce titre en quatre volumes. Ils furent publiés en 1726, par les compagnons de Poiret. Nous utiliserons dorénavant l'abréviation DM.

⁶⁶ DM, vol. IV, lettre 72

⁶⁷ L'existence d'une transmission chez François d'Assise, Ruysbroeck, Catherine de Gènes, Jean de la Croix est possible et expliquerait leur fertilité. Elle est attestée chez des spirituels orthodoxes tels que Syméon le Nouveau Théologien ; Nil ; Séraphim de Sarov, *Entretien avec Motovilov* ; la lignée des starets d'Optino ; Silouane. Voir BEHR-SIEGEL, Elisabeth : article « Monachisme » & article « Nil Sorskij », *Dictionnaire de Spiritualité ; Prière et sainteté dans l'église russe*, Cerf, 1950 & Bellefontaine, 1982 ; *Le lieu du Cœur*, Cerf, 1989. Voir aussi LOSSKY, V. & ARSENIËV, N., *La Paternité spirituelle en Russie aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Bellefontaine, 1977. On pourrait évoquer d'autres traditions influentes dans nos cultures dont les générations hassidiques d'Europe orientale, des sufis d'origine andalouse etc.

⁶⁸ Voir notre *Bibliographie III*.

⁶⁹ La reprise des mêmes termes et des mêmes comparaisons rendent difficile, sans une pratique approfondie, la distinction entre des textes attribués à Bernières, Bertot ou Guyon (celle-ci aurait réécrit Bertot ! selon Heurtevent), Caussade (qui a édité Guyon dans *L'abandon à la Providence divine*).

⁷⁰ Ici s'imposerait l'étude précise de vocabulaire, qui grossirait indûment cette préface à la *Vie*.

⁷¹ La *Vie* ne fait pas exception : le récit de sa troisième partie est tributaire de la correspondance qui, adressée au duc de Chevreuse ou à la duchesse de Mortemart, fut conservée et vue par Madame Guyon et présente une vivacité que nous ne pouvons qu'évoquer par quelques extraits parallèles au récit, donnés en notes.

La transmission est affirmée chez Bertot dans les citations précédentes, et reconnue chez la Mère Granger dans l'*Eloge* que nous citerons. Telle une flamme qui permet d'allumer d'autres flammes, elle permet la formation rigoureuse de Madame Guyon puis sous-tendra son autorité pendant la seconde période, « apostolique », de sa vie.

(Légende faisant face au tableau I à regrouper en une page)

Le Tableau I : La formation reçue rassemble les influences importantes dans la formation spirituelle de Madame Guyon. Prédomine le noyau de l'école mystique normande, puis parisienne, autour de la chaîne de transmission Jean-Chrysostome – Jean de Bernières – Jacques Bertot – Madame Guyon. Les mystiques importants pour Bertot et pour Madame Guyon sont juxtaposées horizontalement selon le critère d'affinité, et verticalement selon les dépendances. Tous ne sont pas cités, tels Renty, ami de Bernières, Jean Eudes, connu de Bertot, etc. Les dates données dans la colonne de gauche par « générations » de 25 ans correspondent approximativement aux pics d'activité des membres situés sur une même rangée. La présentation en damier nous paraît préférable aux *graphes* utilisés habituellement parce qu'il est plus contraignant. Des choix difficiles sont rendus nécessaires par la juxtaposition de ses cases. Une présentation complémentaire synchronique s'imposerait pour rendre compte des recouvrements qui seuls rendent possibles les influences ! Certains arbitrages difficiles sont arbitraires : ainsi Marie des Vallées devrait prendre place au niveau de Bernières en ce qui concerne la date à laquelle s'est exercée son influence.

[Tableau I : La formation reçue (Filiation)]

[Tableau omis]

Tout se déroule dans la vie de notre auteur en suivant une *lente* progression aidée par des contacts humains, ce qui n'exclut pas des prises de conscience soudaines qui *suivent* un état intérieur, et peuvent alors contribuer à une meilleure stabilité ; mais ils ne sont pas essentiels⁷². Il est remarquable de voir la *sobriété* de la voie suivie : pas d'extases ni de vision (ou du moins elle ne nous en livre rien), seulement des rêves qui traduisent le travail de gestation en cours. Pas de possession, peu de traces millénaristes ou prophétiques⁷³. Dans le cas particulier de Jeanne Guyon, la maturation spirituelle se fit en plusieurs étapes correspondant à des rencontres *providentielles* :

D'abord la jeune enfant fut élevée à la façon du temps, c'est-à-dire confiée au hasard des domestiques ou des religieuses. Elle eut la chance d'épanouir ses dons naturels et surtout d'ouvrir son affectivité à sa demi-sœur Marie-Cécile, religieuse ursuline du côté paternel. (On se reportera au *Tableau IV: La famille et les proches* précédant la *Biographie chronologique*, en fin de volume).

Ensuite, à dix-neuf ans, déjà mariée, elle rencontra la duchesse de Charost⁷⁴ chez son père car celle-ci séjourna en exil chez M. de La Motte et deviendra à Paris « le centre du groupe mystique fidèle aux idées que M. Bertot avait enseignées à l'abbaye de Montmartre et aux Nouvelles Catholiques⁷⁵ ». La vue de son visage baigné de la présence divine éveilla chez Madame Guyon le désir spirituel. Elle se lança dans les prières vocales, sans succès. Cependant la quête a reçu son impulsion :

“ Je voyais sur son visage quelque chose qui marquait une fort grande présence de Dieu ... Je tâchais à force de tête et de pensées de me donner une présence de Dieu continue ; mais je me donnais bien de la peine, et je n'avais guère.”⁷⁶

⁷²Les états sont plus importants que les transitions mais ces dernières sont perçues immédiatement comme des phénomènes ou des fractures, avant que le paysage d'ensemble ne soit clairement formé : ce qu'illustre les relations de Marie de l'Incarnation de 1633 puis de 1654 qui portent un regard différent sur le même vécu.

⁷³A la différence de Marie des Vallées, Madame Guyon privilégie l'expérience intérieure mystique dans ses *Explications* des deux Testaments en évitant les aspects messianiques et eschatologiques : ainsi dans son interprétation de la parabole de l'ivraie qui s'avère plus sobre que celle de l'Évangile (LE BRUN, Jacques, « Madame Guyon et la Bible », p. 81, *Rencontres...*, Millon 1997). A la différence d'Antoinette Bourignon, Madame Guyon se méfie d'interprétations prophétiques hasardeuses des événements intérieurs.

⁷⁴Mme de Charost : Marie Fouquet, fille unique du Surintendant, qui s'était mariée en 1657, fut exilée à Ancenis après la condamnation de son père en 1664, puis autorisée à se rapprocher de la capitale (elle s'établit alors à Montargis). Elle put revenir en 1680 à Paris.

⁷⁵ORCIBAL, Jean, « Madame Guyon devant ses juges », *Études d'Histoire et de Littérature Religieuses*, Klincksieck, 1997, page 821.

Dans un troisième temps, ce fut un ami franciscain de son père et de Madame de Charost, Archange Enguerrand, qui l'introduisit à la vie intérieure lors d'une rencontre qui constitua pour la jeune femme une révélation car il lui dit :

« Vous cherchez au-dehors ce que vous avez au-dedans. Accoutumez-vous à chercher Dieu dans votre cœur et vous l'y trouverez ... [Ces paroles] furent pour moi un coup de flèche, qui percèrent mon cœur de part en part. Je sentis dans ce moment une plaie très profonde⁷⁶ »

Elle décrit ensuite l'élan initial donné pour le vrai cheminement mystique. Il commence par la découverte savoureuse, première période de facilité et de lumière : « Je jouais souvent avec mon mari au piquet ... j'étais alors plus attirée intérieurement que si j'eusse été à l'église ... L'oraison se nourrissait et augmentait de ce que l'on m'ôtait de temps pour la faire. J'aimais sans motif ni raison d'aimer; car rien ne se passait dans ma tête. » Des confesseurs parisiens sont étonnés de sa pureté de conscience.

Ce franciscain ne put la diriger à la suite d'un vœu, et craignant peut-être d'introduire une composante affective trop humaine dans ses rapports avec une femme⁷⁸. Mais il lui fit rencontrer la Mère Granger⁷⁹, supérieure du couvent des Ursulines de Montargis, qui la prit en charge, soutenant la jeune épouse dans l'adversité⁸⁰, aiguillant aussi son désir spirituel⁸¹. Par ailleurs connue de la duchesse de Charost⁸², Geneviève Granger était une belle figure de religieuse :

« ... après sa mort ses amis ayant demandé quelque chose à garder pour l'amour d'elle, on fut contraint de les refuser, son trésor ne renfermait que deux choses, un pauvre crucifix et un chapelet. ... aux pauvres gens qui venaient au tour du monastère, elle avait des respects . prenait plus de plaisir à converser avec eux qu'avec les grands du monde, elle ne pouvait souffrir qu'une religieuse parlât de sa naissance . elle se regardait comme une cloche qui avertit les autres d'aller à Dieu . avait en horreur sa propre excellence, disant qu'il n'y avait rien qui éloignât davantage les âmes de la perfection que l'estime secrète . voulait que l'on fit des actions ordinaires d'une façon surnaturelle ... Elle avait reçu de Dieu une lumière surnaturelle pour connaître l'intérieur de ses filles . [qui] n'avaient point la peine de lui déclarer leur état . Approchant d'elle leurs nuages étaient dissipés . [La Mère] demandait à Dieu de faire son ouvrage lui-même dans les âmes afin . qu'elle n'y eut point de part⁸³. »

Madame Guyon la voyait très souvent : elle a bénéficié de sa présence jusqu'à sa mort, en 1674, qui la laissa terriblement seule. Heureusement elle avait présenté Madame Guyon à son directeur Monsieur Bertot⁸⁴. Madame Guyon décrit ainsi la première rencontre avec son futur père spirituel :

« Il était venu pour la M(ère) Granger. Elle souhaitait fort que je le visse ... mais ces effroyables vents de la St Matthieu vinrent cette nuit-là ... Comme j'entendis la nuit l'impétuosité de ce vent, je jugeai qu'il me serait impossible d'aller aux Bénédictines ce

⁷⁶ Vie 1.8.2 p.000. On fait ainsi référence au texte de la *Vie*, première partie, chapitre VIII, § 2, en reprenant la numérotation introduite par Poiret, et en la faisant suivre de la pagination propre à notre édition.

⁷⁷ Vie 1.8.7 p.000.

⁷⁸ Vie 1.8.6 à 1.8.9, p. 000. Archange Enguerrand a lui-même, étant jeune, rencontré Jean Aumont, 'le pauvre villageois', disciple de Bernières ; c'est une filière secondaire reliant Madame Guyon au groupe de l'Ermitage par deux intermédiaires (au lieu de la filière centrale par le seul Bertot). Enguerrand a laissé d'intéressantes correspondances de direction de religieuses ; voir AUMONT, Jean, *L'ouverture intérieure du royaume de l'agneau occis dans nos cœurs avec le total assujettissement de l'âme à son divin empire... par un pauvre villageois*. Paris, 1660. Voir DERVILLE, André, « Un Récollet Français méconnu : Archange Enguerrand », *Archivum Franciscanum Historicum*, 1997, 177 – 203.

⁷⁹ Vie 1.12.7 p.000.

⁸⁰ Vie 1.13.3, 1.14.5, 1.17.6, 1.17.7, 1.19.9 pp. 000.

⁸¹ Vie 1.19.10 (contrat de mariage à Notre Seigneur enfant, le jour de la Madeleine), Vie 1.23.3 (*Quoi! Vous n'aimez plus Dieu?*).

⁸² Vie 1.8.3 p.000.

⁸³ BLEMUR, Mère Jacqueline Bouët de, « Eloge de feu la révérende mère Geneviève Granger de Saint Benoist, supérieure du monastère des bénédictines de Montargis », pp. 417 à 455 du tome second des *Eloges de plusieurs personnes illustres en piété de l'ordre de St Benoist décédées en ces derniers siècles*, Paris, 1679.

⁸⁴ On peut penser, Geneviève Granger étant née en 1600 (soit vingt ans avant Bertot !) qu'il s'agissait plutôt d'échanges entre disciples appartenant au même groupe animé par Jean-Chrysostome, les deux Bernières, Michelle Mangon... Il est fort possible que nous n'estimions pas à sa valeur le rôle de la Mère Granger, dont on ne possède pas d'écrit.

jour-là et que je ne verrais point M. Bertot. Lorsqu'il fut temps d'aller, le vent s'apaisa tout à coup, et il m'arriva encore une providence qui me le fit voir une seconde fois⁸⁵. »

Cette tempête frappa l'imagination des Montargois et est attestée par l'un d'eux, Gilles de Montmeslier :

« Le 21^e jour de septembre 1671, jour de la St Matthieu, depuis minuit du matin jusqu'à six heures du jour, il se leva un grand vent, et si furieuse qu'il s'est trouvé universel ; lequel vent a abattu une grande partie des arbres qui étaient à la campagne, quantité de cheminées dans cette ville, comme deux aux Bénédictines.⁸⁶

Ainsi nous pouvons dater précisément la nuit où souffle le vent de l'Esprit ! Il semble que Monsieur Bertot ait assumé, après la douceur de la Mère Granger, le rôle de la rigueur. La première partie de la *Vie* rédigée tôt, probablement vers 1683, soit avant l'accomplissement de la pleine vie apostolique, expose une direction sans faiblesse, allant jusqu'à une apparente incompréhension. Madame Guyon reconnaîtra plus tard le rôle de Jacques Bertot, en comprenant qu'il n'était dur que pour la dépouiller de tout. Elle reprendra alors ses thèmes à tel point que l'on ne peut distinguer parfois le style de l'une et de l'autre et que l'on a cru à une réécriture de sa part.

Bertot fut le lien entre le cercle normand animé par Bernières et le cercle parisien dont Madame Guyon prendra la direction à son retour d'Italie. Il naquit à Coutances le 29 juillet 1622 et mourut à Paris le 28 avril 1681. L'essentiel de sa vie est résumé longtemps après sa mort dans *l'Avertissement* placé en tête de ses œuvres rassemblées par Madame Guyon et éditées sous le titre à première vue surprenant mais significatif de « *Directeur mistique* (sic) ...⁸⁷ :

« Monsieur Bertot . natif de Coutances . grand ami de . Jean de Bernières . s'appliqua à diriger les âmes dans plusieurs communautés de religieuses .[à diriger] plusieurs personnes . engagées dans des charges importantes tant à la cour qu'à la guerre . Il continua cet exercice jusqu'au temps que la providence l'attacha à la direction des religieuses bénédictines de l'abbaye de Montmartre proche [de] Paris, où il est resté dans cet emploi environ douze ans jusqu'à sa mort . [au] commencement de mars 1681, après une longue maladie de langueur ... [Il fut] enterré dans l'église de Montmartre au côté droit en entrant. Les personnes . ont toujours conservé un si grand respect . [qu'elles] allaient souvent à son tombeau pour y offrir leurs prières. »

Donc deux localisations géographiques successives, à Caen puis à Paris ; la direction de religieuses dans divers couvents a pu le rendre itinérant comme ce fut le cas du P. Chrysostome de Saint-Lô, directeur de Bernières et d'autres familiers de Bertot.

Pendant vingt ans, J. Bertot est devenu l'ami de Jean de Bernières. De 1655 à 1675 il fut prêtre séculier et confesseur du monastère des ursulines de Caen, proche de l'Ermitage de Jean, où vivait sa sœur Jourdain ainsi que Michelle Mangon, cette dernière figure discrète mais importante :

« (63) La supérieure des Ursulines était Michèle Mangon et le supérieur Jacques Bertot, l'un des amis intimes du fondateur de l'Ermitage [Jean de Bernières], puisqu'il était l'un de ses commensaux avec M. Roquelay et François de Laval ; il [Jacques Bertot] exerçait les fonctions de supérieur depuis la mort de M. Rocher de Bernesq, vicaire générale de Bayeux, survenue en 1655. . (83) Jacques Bertot donna sa démission de supérieur en 1675 et fut remplacé par M. de Launay-Hue, le 15 avril . (175-176) ami et confident de Bernières .ils étaient en parfaite communion d'idées⁸⁸. »

Bertot fut en relation avec Marie des Vallées⁸⁹, et l'appréciait :

« Elle me disait que la Miséricorde (en note : c'est-à-dire l'amour-propre chargé des richesses spirituelles de la Miséricorde) allait fort lentement à Dieu, parce qu'elle était

⁸⁵ *Vie* 1.19.1 p. 000. (prenant le ms. d'Oxford pour leçon ; 1.19.2 chez Poirlet)

⁸⁶ On doit à Jean Bruno ces importantes précisions sur cet épisode essentiel de la vie de Madame Guyon (BRUNO, Jean, « La Vie de Madame Guyon écrite par elle-même, extraits choisis et présentés par Jean Bruno I 1648-1681 » pub. dans *Les Cahiers de La Tour Saint Jacques*, VI, 1962, note 38 p. 72).

⁸⁷ Le titre insiste sur la continuité de la filiation : *Le Directeur Mistique ou les Oeuvres spirituelles de M. Bertot, ami intime de feu Mr de Bernières & directeur de Mad. Guyon*, 4 volumes, 1726 ; cité par DM ; l'ensemble forme un corpus de près de deux mille pages denses et profondes, répondant parfaitement à ce que laisse entendre le titre.

⁸⁸ HEURTEVENT, *L'œuvre spirituelle de Jean de Bernières*, Beauchesne, 1938. Paginations données entre parenthèses.

⁸⁹ *L'Addition* de la fin du vol. II du DM rapporte les *Conseils d'une grande servante de Dieu . Marie des Vallées* (sic) et renvoie aux deux lettres que nous citons : 40 et 64, DM, vol. II. ; on connaît par ailleurs les liens étroits entre Marie des Vallées, Jean Eudes, Renty, Bernières.

chargée de dons et de présents, de faveurs et de grâces de Dieu, qu'ainsi son marcher était grave et lent; mais que l'amour divin qui était conduit par la divine Justice, allant sans être chargée de tout cela, marche d'un pas si vite que c'est plutôt voler⁹⁰. »

Nous citons ce passage parce que Madame Guyon reprendra dans les mêmes termes cette image dans ses *Torrents*, substituant le navire (de la grâce) au marcher (humain)⁹¹.

Bertot fut également lié à l'aventure de l'apostolat au Canada⁹² illustrée par Marie de l'Incarnation. Madame Guyon s'adressera au fils de cette dernière avant sa décision de partir à Gex. Son rayonnement allait ainsi bien au-delà du monastère de Caen, ce dont témoigne aussi Catherine de Bar⁹³ qui écrit à la Mère Benoîte de la Passion, prieure de Rambervillers, le 31 août 1659 :

« C'est un enfer au dire du bon Monsieur de Bernières, d'être un moment privé de la vie de Jésus-Christ . (184) il faut mourir. Monsieur Bertot sait mon mal .s'il vous donne quelques pensées, écrivez-le moi confidemment. »

Elles attendaient sa venue avec impatience car il pouvait leur communiquer son état spirituel : la Mère Dorothée (Heurelle) sous-prieure, le 3 septembre 1659 puis le 8 août 1660, en témoigne dans les extraits de correspondance suivants :

« (190) [Monsieur Bertot] voulait avoir la bonté de nous venir voir à Pâques. Vous feriez une singulière charité à mon âme de m'obtenir ce bien-là, car il me semble que j'ai grande nécessité de personnes pour mon âme » ... « (192) M. Bertot est ici, qui vous salue de grande affection . je ressens d'une singulière manière la présence efficace de Jésus-Christ Notre Seigneur. »

Dans la dernière partie de sa vie, J. Bertot fut actif comme confesseur à la célèbre abbaye de Montmartre, proche du pèlerinage à St Denis⁹⁴ fréquenté par l'aristocratie. Le rayonnement de Bertot, qualifié de « confrencier très apprécié de l'aristocratie et, en particulier, de divers membres de la famille Colbert⁹⁵, débordait donc sur un cercle laïc, celui-là même où l'on retrouvera les proches de Madame Guyon. Jean Orcibal nous dit :

« Chevreuse dut-il à Fénelon la connaissance de Mme Guyon? Bien qu'il paraisse l'admettre, Saint-Simon fournit un fort argument à la thèse contraire⁹⁶. Après avoir indiqué que les conférences de Bertot à Montmartre étaient suivies par Mme de Charost et par le duc de Noailles, il ajoute en effet : « MM. de Chevreuse et de Beauvillier fréquentaient aussi cette école. Mme Guyon fit la connaissance de ces deux derniers par Fénelon .Ces deux ducs et leurs femmes depuis longtemps initiés aux rudiments de cette école par celle de Montmartre, goûtèrent Mme Guyon au point de se mettre sous sa conduite à la suite de l'abbé de Fénelon⁹⁷. »

Saint-Simon, ami des ducs, ennemi de la dame qui les séduisait d'une façon pour lui incompréhensible, souligne, le 10 janvier 1694, les relations qui avaient liées Bertot et Madame Guyon ; la continuité assurée par cette dernière est également attestée :

« Elle ne fit que suivre les errements d'un prêtre nommé Bertot (*sic*), qui bien des années avant elle, faisait des discours à l'abbaye de Montmartre, où se rassemblaient des disciples, parmi lesquels on admirait l'assiduité avec laquelle M. de Noailles, depuis Maréchal de France, et la duchesse de Charost, mère du gouverneur de Louis XIV, s'y rendaient, et presque toujours ensemble tête à tête, sans que toutefois on en ait mal parlé. MM. de Chevreuse et de Beauvilliers fréquentaient aussi cette école.⁹⁸ »

⁹⁰DM, vol. II, lettre 64, p. 349

⁹¹*Torrents*, Chapitre 3, §1 : « ces grandes rivières qui vont à pas lents et grave. » par opposition au torrent impropre aux charges mais image de l'élan mystique.

⁹²DM, vol. III, page 506 : lettre écrite en 1674 à un dirigé canadien.

⁹³CATHERINE DE BAR [Mère Mectilde du Saint-Sacrement], *Lettres inédites*, Bénédictines du Saint Sacrement, Rouen, 1976. Cette célèbre figure fondatrice est par ailleurs en relation avec Archange Enguerand (*Derville* p. 178). On devine tout un réseau de relations croisées.

⁹⁴Le Denys des mystiques que la légende fait venir à Paris – l'auteur ancien le plus souvent cité par Madame Guyon dans ses *Justifications*.

⁹⁵FENELON, *Correspondance* établie par Jean ORCIBAL, puis Jean ORCIBAL, Jacques Le BRUN & Irénée NOYE, Klincksieck, 1972ss., puis Droz : Tome III, note 1 par ORCIBAL à la lettre no. 78, page 200 (ce tome III contient les notes aux lettres constituant le tome II, voir nos explications dans l'*Index des sources* donné en fin de volume).

⁹⁶On peut en effet douter de la nécessité d'une intervention de Fénelon compte tenu de l'assistance antérieure des ducs et de leurs femmes aux conférences de Bertot.

⁹⁷FENELON, *Correspondance...*, tome III, note 15 par ORCIBAL à la lettre no. 44, p. 155.

⁹⁸*Addition 127 au Journal* de Dangeau dans SAINT-SIMON, *Mémoires*, édités par A. de BOISLISLE, t. II, p. 413. Noter l'utilisation du terme école.

Madame Guyon assumait la direction du cercle, mais seulement quelques années après la mort précoce de Bertot, lorsqu'elle revint de ses voyages en Savoie et Piémont. Les papiers de celui-ci suivirent pendant ce temps un chemin décrit par J. Orcibal, avant de contribuer au *Directeur Mystique* :

« Jacques Bertot ... désigna de son côté le duc de Beauvillier pour exécuter testamentairement. Et Paulin d'Aumale, religieux du Tiers-Ordre de Saint-François et dépositaire des papiers de Bertot, ne fit la connaissance de Mme Guyon que lorsqu'il eut à les remettre à la duchesse de Charost.⁹⁹ »

La vie de Bertot fut celle d'un prêtre dévoué à la tâche spirituelle. Il fut le lien vivant entre d'une part le groupe Normand, constitué autour de l'Ermitage de Jean de Bernières et du monastère de Jourdain, et d'autre part le groupe de Paris, constitué autour du monastère de Montmartre. A ce dernier se rattache le cercle qui deviendra celui de Madame Guyon lorsqu'elle assurera la succession de ce directeur spirituel. Cet homme remarquable et si central pour les spirituels de son époque ne laissa échapper que de très rares confidences personnelles, disséminées dans ses lettres. Ses lectures nous donnent la perspective dans laquelle il se situe, qui sera confirmée par sa dirigée¹⁰⁰ :

« Tant de livres ont été faits par de saintes personnes pour aider les âmes en la première conduite, comme Grenade, Rodriguez et une infinité d'autres. Pour la voie de la foi, il y en a aussi plusieurs, comme le bienheureux Jean de la Croix, Tauler, le *Chrétien Intérieur* et une infinité d'autres. »¹⁰¹ « Le livre de la Volonté de Dieu [*Règle de Perfection*] de Benoît de Canfeld peut beaucoup servir. »¹⁰²

Jean de la Croix n'était pas encore largement reconnu mais on note l'influence de la mystique du Nord : Canfield précéda Bertot comme confesseur auprès des religieuses de Montmartre. Le rôle de Bertot comme directeur mystique ne se conciliait pas toujours aisément avec les voyages et des affaires temporelles dont il fut chargé¹⁰³ :

« Me voilà à la veille de faire un voyage en Normandie. »¹⁰⁴ . « Les affaires sont un poison pour moi et une mort continuelle qui ne fait nul bien à mon âme, sinon que la mort, de quelque part qu'elle vienne, y donne toujours un repos. Mais je n'expérimente pas que cela soit ma vocation; et ainsi ce repos n'est pas de toute mon âme, mais seulement de la pointe de la volonté. »¹⁰⁵

En outre, on n'oubliera pas le rôle de Maur de l'Enfant-Jésus auprès de Madame Guyon, limité néanmoins probablement à une correspondance¹⁰⁶, probablement entamée par celle-ci lorsqu'elle se sentit mal comprise. Ce dernier échappe à l'influence du groupe de l'Ermitage en tant que carme et disciple du grand spirituel Jean de Saint-Samson. Madame Guyon, ne pouvant citer Bernières mis à l'index *post-mortem*, fera un large usage de Jean dans ses *Justifications*. Il apporte ainsi une ouverture complémentaire à la tradition propre à notre auteur.

Enfin la rencontre du P. La Combe apporte une ouverture sur une filiation savoyarde par la mère Bon et sur des influences italiennes dont témoigneront le séjour chez l'évêque Ripa à Vercell.

Ainsi souffle l'Esprit aidé par la providence : une toile de relations croisées se tisse, dont nous venons d'indiquer quelques fils. On voit comment Madame Guyon n'est pas isolée mais se place à la confluence des principaux courants mystiques du siècle. Qui a tant reçu doit à son tour donner. Mais avant de décrire l'autre versant, le versant « apostolique » de la vie de Madame Guyon, donnons quelques repères sur le chemin parcouru avant d'être enseigné.

⁹⁹FENELON, *Correspondance...*, tome III, note 15 à la lettre n° 44 déjà citée (la note fait plus d'une page...)

¹⁰⁰Appréciant les mêmes auteurs dont Catherine de Gênes citée ailleurs par Bertot. Sa spiritualité est mieux cernée ci-après lorsque nous présentons un aperçu de son chemin spirituel.

¹⁰¹DM, vol II, lettre 11, p. 44

¹⁰²DM, vol II, Lettre 16 p. 74 ; Canfeld avait joué un rôle important dans la réforme de à Montmartre.

¹⁰³On note le choix de Bertot pour régler (probablement en 1674) une affaire compliquée où Jean Eudes est attaqué par ses anciens confrères Oratoriens qui tentent de le discréditer en ridiculisant son attachement à Marie des Vallées.

¹⁰⁴DM, vol III, lettre 34, p. 143

¹⁰⁵DM, vol III, lettre 28 p. 94

¹⁰⁶A l'époque Maur de l'Enfant-Jésus vivait dans le sud-ouest de la France, comme un ermite, accueillant toutefois des visiteurs. Voir de CERTEAU, M., « Le père Maur de l'Enfant-Jésus, textes inédits », *Revue d'Ascétique et de Mystique*, 1959, 266-303 ; 21 lettres de Maur sont éditées "en parallèle" à celles de Madame Guyon dans le quatrième volume du DM.

La voie intérieure

Formation, épreuves, apostolat : peut-on approcher ce qui justifie un tel travail et permet de surmonter de telles traverses ? L'auteur a fort bien exprimé la voie suivie et son vécu dans les *Torrens*, dans d'autres textes brefs tels que le *Moyen Court*, dans les pages souvent admirables rassemblés par les éditeurs du XVIII^e siècle sous le titre décevant de *Discours spirituels* - sans oublier de très nombreuses *lettres* ni certaines des *Explications* des deux Testaments.

Nous évoquons le travail apostolique sous forme de dialogues entre directeurs et dirigés. Ce sont des indices de la filiation dans laquelle s'inscrit notre auteur, tirés des correspondances de Bertot à Madame Guyon puis de cette dernière à ses disciples :

1/ Pour la formation de sa dirigée, Bertot ne recule pas au début devant un décalogue, que nous abrégeons :

« Vous avez vécu jusqu'ici en enfant avec bien des ferveurs et lumières. / Lisez et relisez souvent ceci ; car c'est le fondement de ce que Dieu demande de vous. (.) Sur ce que vous me dites en votre dernière lettre, / 1. Si le bon Dieu vous donne des lumières, vous pouvez vous y appliquer par simple vue, / 2. Continuez votre oraison quoique obscure et insipide. Dieu n'est pas selon nos lumières et ne peut tomber sous nos sens. / 3. Conservez doucement ce je ne sais quoi. / 4. Quand vous êtes tombée dans quelque infidélité, ne vous arrêtez pas à la discerner. / 5. Pour la douceur et la patience, elles doivent être sans bornes ni mesures, / 6. Pour les pénitences, la meilleure que vous puissiez faire, est de les quitter. / 7. Soyez fort silencieuse, / 8. Ce que vous me dites est très vrai que vous êtes bien éloignée du but. / 9. Perdez autant que vous pourrez toutes les réflexions en vous abandonnant à Dieu. / 10. Quand vous avez fait des fautes et que vous y avez remédié. ne vous mettez point en peine si vous les oubliez.¹⁰⁷ ».

Directeur prudent, il donne quelques judicieux conseils :

« Ayez, je vous prie, grande application à l'usage que vous faites des écrits, n'en prêtant pas facilement ; car ils pourraient faire du mal, à moins que la vocation surnaturelle ne soit fort discernée . Il faut édifier et purifier leurs âmes avant que de les dénuer¹⁰⁸. »

Puis l'échange est incarné et concret, comme le suivant, où l'on note tout à la fois l'aide de la Mère Granger, la durée de l'oraison, peut-être la prescience de Bertot d'une mort prochaine et des besoins futurs de sa dirigée :

« (153) *Lettre [de Madame Guyon]* : Depuis dix ou douze jours M. N [Guyon] a eu la goutte. J'ai cru qu'il était de l'ordre de Dieu de ne le pas quitter et de lui rendre tous les petits services que je pourrais. J'y suis demeurée, mais avec une telle paix et satisfaction que je n'en ai expérimenté de même. . La bonne Mère [Granger] m'aide infiniment.

Lettre 29 [réponse de Bertot] : Vous avez très bien fait de m'écrire, et vous pouvez être sûre Madame que j'ai une (155) joie extrême .vous ne pouvez être plus certaine par aucune chose de la vérité de cette divine lumière en votre âme que par cette paix et joie à vous contenter de l'ordre de Dieu dans le service que vous rendez à Monsieur. Remarquez .tout ce que ce divin ordre opère en votre âme. Autrefois vous auriez désiré un million de choses et auriez été chagriné en ce bas emploi .Vous faites bien d'être fidèle aux quatre heures d'oraison que vous faites: mais quand la providence vous en dérobera, pour lors laissez-vous heureusement surprendre .Vous ne m'avez jamais mieux exprimé votre intérieur, ni mieux dit ce qui s'y passe; soyez-en certaine : c'est pourquoi je renvoie votre lettre avec celle-ci, afin que gardant l'une et l'autre, elles vous servent, d'autant que cela vous sera utile pour toute votre vie. »¹⁰⁹

Après la découverte des débuts, se situe un chemin silencieux qui passe par la purification des sens, longuement décrite dans la *Vie* :

L'anéantissement des puissances qui accompagne où l'âme docile « se trouve peu à peu vide de toute volonté propre¹¹⁰ », ne se produit jamais par l'exercice de notre volonté. Dieu est un « amour rigoureux qui purifie par un feu secret. Que les autres attribuent leurs victoires à leur fidélité, pour moi je ne les attribuerai qu'à votre soin paternel; j'ai trop éprouvé ma faiblesse.¹¹¹ » Toute infidélité cause un feu dévorant et la peine de l'exil du

¹⁰⁷ *DM*, vol. II, lettre 6, p. 29

¹⁰⁸ *DM*, vol. II , lettre 11, p. 40 ; dénuer : priver de tout bien spirituel sensible.

¹⁰⁹ *DM*, vol. II , lettre de Madame Guyon et lettre 29 en réponse, p. 155

¹¹⁰ *Vie* 1.10.9

¹¹¹ *Vie* 1.11.5

fond¹¹². Mais revient une « union d'unité ...heureuse perte ... goutte d'eau jetée dans la mer¹¹³ », « vastitude » où l'on connaît que « tous les états des visions, révélations, assurances, sont plutôt des obstacles ...parce que l'âme accoutumée aux soutiens a de la peine à les perdre ... toute intelligence est donnée sans autre vue que la foi nue.¹¹⁴ »

Ainsi qu'une longue nuit de sept années :

Dans cette solitude vient la nuit : « Le poids de la colère de Dieu m'était continuel. Je me couchais sur un tapis ...et je criais de toutes mes forces, lorsque je ne pouvais être entendue, dans le sentiment où j'étais du péché et dans la pente que je croyais avoir pour le commettre : *Damnez-moi, et que je ne pêche pas* ... M. Bertot m'abandonna. » Il l'ignore consciemment ou non, veut la « remettre dans les considérations ... Sans ce procédé, j'aurais toujours subsisté dans quelque chose ... J'entrai dans une secrète complaisance de ne voir en moi aucun bien sur quoi m'appuyer. »¹¹⁵

Bertot l'encourage dans cette épreuve :

« Vous avez cru autrefois avoir des merveilles et vous n'aviez rien : et à présent que vous croyez n'avoir rien et être toute corruption et pauvreté, vous pouvez être tout si vous en faites (173) usage, concourant avec Dieu, qui y agit en Dieu, vous laissant doucement pourrir et mourir et vous dénuer, et par là tomber dans le calme et l'abandon.¹¹⁶ »

Madame Guyon encouragera de même un disciple :

« Il [Dieu] ne peut venir lui-même que dans un vide proportionné à la communication qu'il veut faire de lui-même. ... Ne croyez pas que votre voyage vous ai moins servi que les autres parce que vous y avez eu moins de goût sensible, c'est le contraire. Dieu voulant vous ôter le sensible a commencé ici. »¹¹⁷

L'encouragement - joint à une grande rigueur dont se plaint Madame Guyon au début de la rédaction de sa *Vie* - est nécessaire pour arriver à bon port :

Enfin « ce fut ce jour heureux de la Madeleine que mon âme fut parfaitement délivrée de toutes ces peines... Je me trouvais étonnée de cette nouvelle liberté ... Ce que je possédais était si simple, si immense ... la paix-Dieu ... Vous me traitâtes comme votre serviteur Job ...une autre volonté avait pris la place ... toute divine, qui lui était cependant si propre et si naturelle qu'elle se trouvait infiniment plus libre dans cette volonté qu'elle ne l'avait été dans la sienne propre ... Ces dispositions, que je décris comme dans un temps passé afin de ne rien confondre, ont toujours subsisté et se sont même toujours plus affirmées et perfectionnées jusqu'à l'heure présente.¹¹⁸ »

Madame Guyon témoignera sur la communication directe de cœur à cœur en de très nombreux passages qui font écho à son directeur :

« Depuis que vous êtes parti je suis restée dans une plénitude pour vous... Ouvrez-moi donc tout votre cœur et demeurez uni à moi de plus en plus. ... Je sens que Dieu vous veut avancer et vous faire gagner le temps que vous avez été sans vous laisser posséder de lui. ... / Je rouvre [cette lettre] pour vous dire que vous m'êtes donné avec une force et une impétuosité qui ne m'est pas ordinaire et que j'éprouve pour très peu. Je suis obligée de vous recevoir comme un enfant très cher dont on me fait être la véritable mère¹¹⁹. »

L'état apostolique est décrit par Bertot dans la dernière lettre du dernier volume du *Directeur Mistique* :

« L'esprit est devenu comme un ciel serein. / Et dans cet état il ne paraît plus à l'âme ni haut ni bas, ne se trouvant aucune distinction ni différence entre le fond et les puissances; tout étant réduit dans l'unité, simplicité et uniformité, .elle n'a plus de chez soi, c'est-à-dire elle n'a plus d'intérieur, n'étant plus retirée, ramassée, recueillie et concentrée au-dedans d'elle-même; mais elle est et se trouve au dehors dans la grande nudité et pauvreté d'esprit .D'où vient qu'elle ne sait si elle est en Dieu, ou en sa nature¹²⁰. »

Description à laquelle fait écho, en plusieurs passages de la *Vie*, sa dirigée :

¹¹²*Vie* 1.13.9

¹¹³*Vie* 1.28.10

¹¹⁴*Vie* 2.4

¹¹⁵*Vie* 1.23 & 1.24

¹¹⁶*DM*, vol. II, lettre 31, p. 170

¹¹⁷*Lettre au marquis de Fénelon, 1er juin 1716.*

¹¹⁸*Vie* 1.28

¹¹⁹*Lettre au duc de Chevreuse, le 20 avril 1693.*

¹²⁰*DM*, vol. IV, Lettre no. 81 (= 3 x 3 x 3 x 3).

A la fin du chemin « cette âme n'a aucune douceur ni saveur spirituelle : cela n'est plus de saison, elle demeure telle qu'elle est, dans son rien pour elle-même, et c'est sa place, et dans le tout pour Dieu ... Elle ne connaît plus ses vertus comme vertus, mais elle les a toutes en Dieu comme de Dieu, sans retour ni rapport à elle-même ...celles qui sont encore en elles-mêmes ne doivent point mesurer la liberté de ces âmes, ni les comparer avec leur agir rétréci, quoique très vertueux et propre pour elles ... Il y a deux sortes d'âmes : les unes auxquelles Dieu laisse la liberté de penser à elles, et d'autres que Dieu invite à se donner à lui par un oubli si entier d'elles-mêmes qu'il leur reproche les moindres retours. Ces âmes sont comme de petits enfants. » L'état fixe n'exclut pas des soucis. Mais il permet « cette communication [qui] est Dieu même, qui se communique à tous les bienheureux en flux et reflux personnel. » Toutefois « pour la communication en silence, ceux qui sont en état de la recevoir ne sont pas pour cela en état de la communiquer. Il y a un grand chemin à faire auparavant. »

Plus tard Madame Guyon écrit :

« Vous me demandez, mes chers enfants, ma disposition. Je n'en ai qu'une extérieure qui est simplicité, enfance, une certaine candeur etc. Et pour le dedans, c'est une gouttelette d'eau perdue et abîmée dans la mer, qui ne se discerne plus; elle ne voit que la mer : non seulement elle en est environnée, mais absorbée. Dans cette immensité divine, elle ne se voit plus; mais elle discerne en Dieu les objets sans les discerner autrement que par le goût du coeur. ... Voilà mon état depuis plus de trente ans, quoique dans ces dernières années tout soit plus approfondi... »

Et elle poursuit, toujours concrète pour suggérer quelque remède aux obstacles :

...Tous les désirs et les inquiétudes viennent d'une volonté qui n'est pas parfaitement satisfaite : c'est pourquoi il est besoin, dans le commencement, de marcher par un résignation continuelle de tout vouloir, de tout désir, de tout penchant entre les mains de Dieu, même pour les choses les plus parfaites, afin de ne vouloir uniquement pour nous que ce que Dieu veut et a voulu de toute éternité. L'âme qui s'accoutume à se soumettre incessamment, trouve que peu à peu sa volonté disparaît pour toutes choses, sans exception; et que la volonté de Dieu prend la place de la nôtre. Tout ceci ne s'opère que par la charité, qui réside dans la volonté, et qui entraîne avec elle cette volonté en Dieu; parce que "Dieu est charité" et que "celui qui demeure en charité demeure en Dieu". / L'âme perdue en Dieu ne trouve plus que rien lui puisse servir d'entre-deux, parce qu'elle est abîmée et changée en son Etre original. Lorsqu'elle tend à cet Etre original, elle craint tout ce qui sert d'entre-deux; parce que ce sont des obstacles et empêchements d'arriver à sa fin; mais lorsqu'elle y est arrivée, qu'elle y est perdue et transformée, rien ne sert d'empêchement. L'écriture est rendue nouvelle. Jésus-Christ est l'Exemple de cela. / Si je pouvais faire comprendre comme Dieu démêle en moi tous les états des âmes, même de celles qui ont paru les plus parfaites, on en serait surpris. Cela ne me donne nulle dignité ni avantage sur les autres, et je suis bien éloignée de m'estimer plus, puisque je suis un vil néant; mais la lumière de vérité est si pure et si subtile, que rien ne lui échappe; et les états des saintes âmes lui paraissent clairs comme le jour...¹²¹

Dans la richesse de cette direction spirituelle reçue puis donnée¹²², nous ne pouvons que suggérer quelques thèmes : incarnation dans la vie, pas de fuite dans l'extase ou l'imaginaire, épuration de la volonté propre, transmission dans l'état aspostolique.

En premier lieu, Madame Guyon n'abandonne pas la vie mais au contraire l'incarne dans ses dimensions très humaines. En cela, elle suit le modèle chrétien du Verbe incarné : Dieu ne peut se manifester en dehors du concret¹²³, aussi se révèle-t-il dans ce monde par Jésus toujours pris pour modèle par Madame Guyon, comme le fit François d'Assise¹²⁴. Jésus est présent, non par quelque représentation affective dissociée du réel (risque de certaines méthodes d'oraisons) mais par une conformité des *enfants* au *Petit Maître*, dans la vie, les yeux ouverts (cette spiritualité se retrouve bien entendu ailleurs, dans la mystique sobre de Bertot comme dans celle de Bernières ou d'Eudes). *Petit* est un mot qui s'oppose à la grandeur acquise par la volonté propre ; la liberté des *enfants* est un antidote à l'aliénation vis-à-vis du *maître* ; on ne peut donc pas réduire le vocabulaire guyonien à quelque enfantillage prêtant au ridicule.

¹²¹Dutoit vol II, lettre 196.

¹²²Lettres issues du DM de Bertot, puis des *Correspondances* des directions de Fénelon (partiellement rééditées), de Chevreuse, des disciples *ais* et *trans*.

¹²³Affirmation et vécu judaïques repris par les chrétiens.

¹²⁴Le Tiers Ordre Régulier franciscain est lié à l'école de Madame Guyon par la figure méconnue mais essentielle du P. Chrysostome de Saint-Lô, confesseur de Bernières (et d'autres).

Elle ne cherche donc pas un oubli dans une extase transcendante, mais l'incarnation de Dieu en soi-même¹²⁵. Très loin d'être une fuite dans l'imaginaire. L'*expérience de la réalité* divine vivifie l'humain dont les *potentialités se réalisent*, mais au service du Divin, même si extérieurement cela s'accompagne d'échec social, politique ou personnel.

Bien au-delà d'une simple libération psychologique par rapport au moi imaginaire, donnée par une psychanalyse réussie, le « je » devient libre sans renforcement de l'égo (généralement considéré comme salutaire), et sans trouble apparent.

Nulle culpabilité chez elle, mais une épuration nécessaire permettant de sortir, nue, de la bulle de la volonté propre.

La séparation entre Dieu et elle a disparu. La grâce devient première. Madame Guyon n'accomplit rien d'elle-même : elle reçoit. Elle se plie souplement aux manifestations de la grâce, comme à l'écoute d'une brise légère – assumant le risque de passer pour une *inspirée*¹²⁶. « C'est ici que commence cet état permanent ... Un centre ... se met à vivre ... une source jaillissante. Il s'est produit comme un déplacement du point de gravité dans l'être, ou même une inversion. Les puissances : intelligence, mémoire, volonté active, de premières qu'elles étaient, sont devenues secondes ; Et c'est l'activité du fond qui est première...¹²⁷ »

Elle affirme - comme tous les membres de l'école mais de manière moins voilée - la réalité d'une transmission directe de cœur à cœur qui lui est donnée dans l'état apostolique. Désappropriée d'elle-même, elle ne pratique aucune fausse humilité, n'étant finalement rien d'autre à ses yeux qu'un canal de la grâce destinée à autrui – mais vivant dans la mesure où ce flux la traverse¹²⁸.

Comme le décrit en vrai poète un de ses lecteurs récents :

« ... contrairement au "moi" propriétaire, à ce qui est privé, à ce que l'on possède, à l'enclouage intime, au refermé et au secret, l'*intérieur* que nous ouvre madame Guyon est un passage : il n'enferme pas, ne limite pas, ne clôt personne – ne détermine pas un contenu, ne délimite pas un champ personnel – mais ouvre, s'ouvre, s'atteint par renoncement, se gagne par lâcher prise, nous emporte et porte ailleurs qu'en soi. Au bout d'un chemin de nudité ... l'*intérieur* est comme le lieu – non du moi, non du mien – mais d'un passage, d'une brèche par où nous saisis un souffle étranger : à l'*intérieur* de nous, au plus profond de nous est une voie grande ouverte. *Au fond*, nous sommes, pour ainsi dire, troués, à jour, à ciel ouvert – comme les toitures des cabanes à la fête juive de *Soukkot*¹²⁹. »

L'influence proche et lointaine

Quand Madame Guyon se retrouva soudain seule après la mort de son mari en juillet 1678 et de son directeur en avril 1681, elle assumait les charges qui lui incombait. Matériellement elle mit rapidement en ordre les affaires de famille et révéla en l'occurrence son esprit de décision et une intelligence pratique. Mais pour succéder à son maître disparu trop tôt, le processus de maturation fut plus lent : elle découvrit seule, dans ses rapports avec le P. La Combe puis avec d'autres, la vie apostolique et ses étranges effets. C'est l'exposé de ces expériences qui constitue l'apport de son texte original si on le compare à celui des autres autobiographies mystiques qui décrivent les événements et les états dans le rapport avec le divin, mais non le vécu de la relation interpersonnelle sous l'influence de la grâce divine (telle est la limitation des admirables *Relations* et *Correspondance* canadienne de Marie de l'Incarnation). Elle assumera le risque majeur d'être totalement incomprise puisqu'il s'agit là d'un accomplissement rare et très mal connu de la tradition catholique. La vie

¹²⁵ Depuis l'initiation : *Accoutumez-vous à chercher Dieu dans votre cœur et vous l'y trouverez* Vie § 1.8.6, reprise forte du *Connais-toi toi-même* de Delphes, plus généralement appel au retour à l'intériorité commun à tous les mystiques.

¹²⁶ Les épithètes *enthousiastes* et *inspirés*, très négatifs pour les catholiques comme pour les protestants, étaient distribués largement par les théologiens orthodoxes. Ils évoquent en effet le goût pour la controverse, pour le millénarisme et le prophétisme.

¹²⁷ GONDAL, Marie-Louise, "Madame Guyon à Thonon", pub. dans *Madame Guyon, Rencontres...*, Millon 1997, p. 23.

¹²⁸ La belle analogie offerte par les *Torrents* peut s'étendre à celle de l'être vivant analogue à l'eau qui s'écoule, qui est un don dépendant du ciel. En saison sèche, il ne reste que le lit pierreux et fixe, la forme sans contenu, qui ne permet pas de connaître la nature et le goût de l'eau, mais seulement ses effets indirects d'usage. L'être est-il comparable à l'eau (impermanent mais vivante) ou bien au lit pierreux (permanent mais mort) ? Il y a mille torrents car mille vallées pour une seule eau océane.

¹²⁹ Valère NOVARINA, "Ouverture", dans *Rencontres...*, Millon 1997, p.12

apostolique commence, elle va transmettre ce qu'elle a reçu, selon des modalités qu'elle décrit très précisément dans la *Vie* :

« M. Bertot ... était mort quatre mois avant mon départ. J'eus quelque signe de sa mort ; je fus la seule à qui il s'adressa : il m'a semblé qu'il me fit part de son esprit pour aider ses enfants ... Je savais bien que je n'avais que peu d'esprit, mais qu'en Dieu mon esprit avait pris une qualité qu'il n'eut jamais auparavant. » Il lui faut devenir « souple comme une feuille ... Dieu me faisait sentir et payer avec une extrême rigueur toutes mes résistances. » Elle en décrit les effets : « Tous ceux qui sont mes véritables enfants ont d'abord tendance à demeurer en silence auprès de moi, et j'ai même l'instinct de leur communiquer en silence ce que Dieu me donne pour eux. Dans ce silence, je découvre leurs besoins et leurs manquements. » Elle connaît la différence entre des « âmes de passage et ses enfants ». Pour ces derniers, elle pouvait éprouver « un mal violent à l'endroit du coeur, qui était cependant spirituel ...il me faisait crier de toutes mes forces, et me réduisait au lit. » Tous l'appellent mère sans savoir pourquoi : « je sentais l'état des âmes qui m'approchaient et celui des personnes qui m'étaient données, quelque éloignées qu'elles fussent. »

Elle comprend « qu'il ne m'appelait point, comme l'on avait cru, à une propagation de l'extérieur de l'Eglise, qui consiste à gagner les hérétiques, mais à la propagation de son Esprit, qui n'est autre que l'esprit intérieur. » A cela ne se mêle « aucun amour naturel, mais une charité infinie ... mon état est devenu simple, et invariable ... rien ne subsiste en moi ni bien ni mal. Le bien est en Dieu ... Je n'ai ni confiance ni défiance, enfin rien, rien. ... Il est riche, je suis très pauvre, et je ne manque de rien ... Les pensées ne font que passer, rien n'arrête. Je ne puis rien dire de commande. Ce que j'ai dit ou écrit est passé, je ne m'en souviens plus ... Si on disait quelque chose à mon avantage, je serais surprise, ne trouvant rien en moi ... Il me donne un air libre, et me fait entretenir les gens, non selon mes dispositions, mais selon ce qu'ils sont, me donnant même de l'esprit naturel avec ceux qui en ont, et cela d'un air si libre qu'ils en sont contents. »

[*Notre lecteur peut être aidé par le Tableau II : Carte des lieux visités*]

[*omission du tableau et du début du texte suivant :*]

[.]

qui couvre une région composite, essentiellement continentale, selon une diagonale allant de Paris à Gênes, en passant par la Bourgogne et la Savoie. Il ne semble pas que notre auteur ait connu de régions maritimes (sinon brièvement la côte méditerranéenne) telle que la Normandie, lieu d'origine de son école. Les *villes* sont soulignées lorsqu'elles correspondent à des lieux de *séjours* de Madame Guyon. Par contre Marseille, où elle demeure une semaine, ou Lyon, ne constituent que des étapes de voyage.

On note pour cette période de voyages, deux *concentrations* géographiques des lieux de séjour : d'abord en Savoie, à Gex et Thonon près du lac et de la ville de Genève, ainsi qu'à Grenoble, ensuite en Piémont, dans un triangle proche de Turin, correspondant à la modeste extension de l'évêché de Verceil, où Madame Guyon a passé près d'une année. Ces deux régions sont finalement peu étendues, et ces séjours qui apparaissent assez stables infirment l'image de gyrovague parfois suggérée lorsque l'on emploie le terme *pègrinations*.

Notre auteur traverse des frontières politiques en se situant à la fois sur la France et sur la Savoie-Piémont, et des limites géographiques en franchissant les Alpes dont les lacs, les montagnes et les vallées encaissées où la fluidité de l'eau joue avec le relief et la dureté rocheuse ont inspiré de belles comparaisons avec le courant de la grâce qui surmonte les difficultés rencontrées : les *Torrents* rédigés à Thonon est l'oeuvre la plus attachante de notre auteur. Au total la variété des cadres de vie est large pour l'époque, si l'on ajoute la vallée de Loire qui ouvre et ferme l'existence de notre auteur, la Cour et les prisons.

[pages 45 à 47 omises dont une carte des lieux visités]

[.]

Certains membres furent fidèles jusqu'à leur mort soit sur près de trente ans en moyenne. Cela est très remarquable si l'on considère la longue « disparition du monde des vivants » de notre auteur - cinq années passées au secret à la Bastille - ce qui dans un cas ordinaire devrait distendre les relations.

Cette « disparition » n'a pas de carte ni de lieux autres que celle des prisons. Madame Guyon en sortit en 1703 sur un brancard, mais fut obligée de rester dans les environs de Blois en résidence surveillée, sous la responsabilité de son fils. Enfin elle put s'établir, grâce à l'appui de l'évêque local, ami de Fénelon, dans une maison achetée dans la ville même. Elle reprit alors une activité dont l'oeuvre autobiographique ne rend pas compte. Cette dernière période a été fort peu étudiée car l'influence sur les contemporains était mince :

une vieille femme qui fut célèbre à la cour, terminait ses jours dans une maison modeste située au pied de l'ancien château royal.

Elle reçoit, durant ces années paisibles, des visiteurs français (assurant le lien avec Fénelon qui réside à Cambrai) et étrangers (assurant le lien avec Poiret qui réside près d'Amsterdam ; d'autres dont des Ecossais, des Allemands et des Suisses de Lausanne). Elle reprend la rédaction de la troisième partie de la *Vie* et du récit séparé des captivités, tous deux achevés en décembre 1709. Il lui reste encore sept années et demi à vivre, qu'elle consacre à la formation de disciples *cis* (français catholiques) et *trans* (étrangers protestants), voyageurs d'une semaine ou correspondants lointains. Il nous a paru nécessaire d'ajouter aux textes autobiographiques des extraits du *Supplément à la Vie*, rédigé dans ce milieu témoin des dernières années : il fixe par quelques traits précis le dernier visage, paisible à la fin de la traversée, tout près de l'autre rive¹³⁰.

Cette transmission de la grâce auprès des disciples visiteurs, sa correspondance abondante, puis l'œuvre imprimée par les soins du bon Poiret donnent naissance à des cercles guyoniens en milieu protestants suisse, hollandais, anglais et américain, où cette influence a été reconnue jusqu'à nos jours.

Tableau III : Les influences exercées

[.]

Le cercle de Lausanne est le mieux cerné par son caractère guyonien pur et sa continuité dont témoigne discrètement l'origine géographique d'auteurs défenseurs de Madame Guyon : en premier lieu Dutoit, le second et dernier éditeur à la fin du siècle, ensuite Benjamin Constant et des érudits qui oeuvrent à contre-courant du bossuétisme ambiant¹³¹. Dutoit (1721-1793) outre la réédition de l'œuvre de Madame Guyon, publie la *Correspondance secrète* avec Fénelon. Par Chavannes nous avons des informations précises sur la vie de Dutoit qui est un personnage notable de la vie en Suisse de la fin du siècle, ainsi que celle d'autres guyoniens. Masson authentifie la *Correspondance secrète*. Favre s'intéresse au cercle qui a influé le mouvement du réveil de Vinet.

En Suisse nous savons que Rousseau a lu la *Vie* et ses *Confessions* proposent le même aspect de nudité dévoilée face à sa conscience que celle de la *Vie* face au divin. Mais peut-on dire que « la conscience infaillible du vicaire savoyard est bien une voix divine¹³² » ?

En Allemagne, l'influence fut profonde sur les piétistes par la « Bible de Berlebourg », sur Marsay et Haug, ce dernier qui nomme *inquiétistes* ceux qui confisquent aux autres le silence, chemin principal du salut...¹³³ Elle s'exerça sur des auteurs pré-romantiques qui s'opposent au durcissement ascétique (en fait totalement absent dans l'environnement proche de Madame Guyon), tel Moritz ou Edelmann. Moritz fut un familier du jeune Goethe par ailleurs relié à Fleischbein qui lui envoie la *Vie*. D'autres écrivains sont plus favorables, tel Jean-Paul :

« Seules les femmes aiment, que ce soit Dieu ou vous, hélas. La Guyon, Sainte Thérèse...aimaient Dieu comme aucun homme ne l'a aimé (sauf peut-être Fénelon). L'homme ne traite pas beaucoup mieux la divinité que la beauté » ; « ...pourquoi existe et à quoi sert le nouveau mysticisme de l'art, sinon à pallier l'absence du mysticisme du cœur ?¹³⁴ »

Par Tersteegen¹³⁵, disciple de Poiret de grand rayonnement, elle atteindra Kierkegaard. Schopenhauer en jugera ainsi :

« Il faut lire surtout la vie de Madame Guyon, qui devrait plaire à toutes les personnes nobles qui désirent apprendre à connaître et apprécier la beauté et la grandeur de son

¹³⁰Une abondante correspondance couvre les toutes dernières années 1714 à 1717 et complète ce témoignage.

¹³¹PACHET, P., « Mme Guyon et l'individu moderne », *Madame Guyon, Rencontres...*, Millon, 1997, pp. 208-209 ; Influence possible sur Amiel ; Voir aussi : CHAVANNES, J.-Ph. *Dutoit, sa vie, son caractère et ses doctrines*, Lausanne, 1865 ; MASSON, *Fénelon et Madame Guyon*, Paris, 1907 ; FAVRE, J.-Ph. *Dutoit*, Genève, 1911 ; *Fonds manuscrit* important à exploiter à Lausanne.

¹³²CARIOU, Marie, *Bergson entre Mme Guyon et Rousseau*, Rencontres..., Millon 1997, p. 195

¹³³SCHRADER, H.-J., « Mme Guyon et le Piétisme allemand », dans *Madame Guyon, Rencontres...*, Millon 1997 : nous repreneons ici cette étude qui propose la richesse de recherches menées en milieu germanophone. V. aussi CHEVALLIER, Marjolaine, *Pierre Pouchet...*

¹³⁴SCHRADER, H.-J., « Mme Guyon... : sur Goethe pp. 89, 125-126 ; citations de Jean-Paul pp. 92-93

¹³⁵*id.*, pp. 100, 118

âme, tout en étant tolérant face à sa superstition. ...on ne peut apprécier que ce qui nous est dans une certaine mesure analogue.¹³⁶ »

Dans les pays de langue anglaise, John Wesley constitue le vecteur principal de l'influence écrite par sa bibliothèque des auteurs spirituels. Il deviendra - trop tardivement pour que cela ait une influence profonde sur le Méthodisme - un disciple. Plus tard, un Thomas Upham aura une grande influence dans les mouvements de réveil américain¹³⁷.

La descendance mystique de Madame Guyon, sa succession et la destinée de ces cercles n'ont pas été étudiés à ce jour ; on note que l'influence guyonienne atteint la Suède¹³⁸ et des cercles moscovites maçons, mais ouverts à des membres du clergé ! On traduit ainsi en russe Madame Guyon et Pierre Poiret¹³⁹.

En France, l'influence est par nécessité plus cachée. Elle est fondamentale bien sûr chez son disciple Fénelon, et par ce canal sur tout le XVIII^e siècle. Secondairement elle déborde vers les cercles maçons par l'intermédiaire de Ramsay¹⁴⁰, maçon. Mais surtout elle inclut une partie de l'œuvre de l'écrivain jésuite mystique, J. P. de Caussade : la main de Madame Guyon est impliquée dans *L'Abandon à la Providence divine*, même si le texte a pu être retravaillé pour lui donner un très beau style classique¹⁴¹.

Enfin plus récemment, outre Bergson et Du Bos déjà cités, les grandes œuvres de Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux* (1916-1933) qui se serait intitulée *Histoire de la Mystique* si l'époque l'avait permis, et de Delacroix, *Grands Mystiques Chrétiens* (1938), sont directement ou indirectement consacrées à la mystique de notre auteur. Delacroix consacre près de la moitié de son volume à Madame Guyon, Bremond y eut consacré le douzième volume du *Sentiment religieux* sans son attaque cérébrale¹⁴².

L'étrangeté d'un texte précurseur

Le pouvoir de cette autobiographie, qui nous l'espérons va captiver son lecteur après un effort initial, lui vient des conditions qui présidèrent à son écriture : sont bannies de la relation toute reconstruction délibérée, le récit s'efforce de transcrire au plus près les aveux de la remémoration. Les touches subtiles dans la notation des sentiments ne ressortissent pas à un art concerté et nous sommes loin des analyses de soi complaisantes : ainsi du réel quotidien et de l'expérience spirituelle, la *Vie* devient-elle un révélateur unique.

Souvent l'effort requis consiste à se laisser porter et baigner par un flux textuel continu – ce dont nous avons acquis aujourd'hui une certaine capacité par la lecture de Proust ou de Joyce. En effet la main est mûe par la grâce, l'auteur est conscient d'être son instrument, l'acceptant au point de refuser tout repentir et donc toute relecture. Il s'agit pour Madame Guyon de ne pas interférer et ainsi de ne pas rompre l'état mystique d'où sourd ce flux.

Mais le mystère est là : pourquoi cette vie, rapportée avec talent littéraire, cette autoanalyse qui préfigure notre psychologie des profondeurs et qui contient d'admirables développements mystiques a-t-elle été occultée pendant trois siècles même si elle exerça

¹³⁶*id.*, pp. 128.

¹³⁷Sur Wesley, ORCIBAL, Jean, "L'originalité théologique de John Wesley et les spiritualités du continent", *Etudes d'Histoire et de Littérature Religieuses*, Klincksieck, 1997 ; sur l'influence outre atlantique, WARD, P. A., "Le Quietisme aux Etats-Unis", dans *Rencontres...*, Millon 1997, 131-143 - T. UPHAM, *Life and Religious Opinions and Experiences of Madame de la Mothe Guyon*, 1847, constitue un choix substantiel de passages de la *Vie*, documentés et intelligemment conçus.

¹³⁸Probablement par le chevalier de Klinckowström disciple de Dutoit et en relation avec Fleischbein.

¹³⁹DS, Article "Russie", section intitulée « Du Mysticisme vague à la mystique du cœur », col. 1177.

¹⁴⁰CHEREL, Albert, *Un aventurier Religieux ... André-Michel Ramsay*, Paris 1926.

¹⁴¹*L'Abandon à la Providence divine* est 'd'une plume apparentée à celle de Madame Guyon' (M. OLPHE-GALLIARD, *Introduction au Traité sur l'Oraison du cœur*, note 17 p. 44) - De même pour la *Manière courte...* (A. RAYEZ : P. de CLORIVIERE, *Prière et Oraison*, par coll. Christus, n° 7, DDB, Paris, 1961, note 2 p.148 & J. LE BRUN cité par M. Olphe-Galliard). Ceci s'explique factuellement très simplement (hors d'une comparaison textuelle qui à nos yeux ne laisse aucun doute) : on connaît d'une part le séjour de Madame Guyon au couvent des Visitandines de Meaux et l'estime étonnante dont elle avait reçu les témoignages écrits de la part de la supérieure et des religieuses ; d'autre part, on sait, selon l'éditeur moderne de *L'Abandon à la Providence divine*, que : « Le P. de Caussade est en rapport à l'automne 1729 avec la Mère Françoise-Ignace de Bassompierre, ancienne supérieure de la Visitation de Meaux de 1718 à 1734. C'est par elle que la bibliothèque du monastère nancéien s'était enrichie d'un recueil d'opuscules spirituels manuscrits... »

¹⁴²GOICHOT, Emile, "Bremond et Madame Guyon", dans *Rencontres...*, Millon 1997 pp. 174 & 179. Sur les difficultés d'aborder la mystique au début du siècle, v. du même auteur : *Henri Bremond historien du sentiment religieux*, Ophrys, 1982.

une influence sur Rousseau ou sur des romantiques allemands ? Nous trouvons plusieurs raisons à cette confidentialité :

Madame Guyon fut condamnée par l'Eglise, et sacrifiée pour en sauver d'autres : Fénelon, dont la noble figure inspire le siècle suivant, mais auquel il faudrait reconnaître l'état compromettant de disciple, et Bossuet, adopté même par les laïques hors Eglise comme une « figure » du siècle, auquel il faudrait attribuer un comportement bas. Elle ne fut pas réhabilitée par les partisans des lumières parce que trop chrétienne - une « dévote » - et de plus mystique.

Plus profondément, elle était en avance sur son époque par son œcuménisme allant jusqu'à l'indifférence - non pas à l'égard des sacrements et du Maître Jésus, mais à l'égard des appartenances religieuses. On sait qu'elle n'approuvait pas le prosélytisme de Fénelon à l'égard du pasteur Poiret, ni peut-être la conversion au catholicisme du chevalier Ramsay (et sûrement pas ses tendances théosophiques). A Blois, elle a accueilli ensembles protestants et catholiques.

Une raison matérielle la met plus précisément en cause : elle écrit et répand malgré elle, parce qu'elle s'adresse à une communauté déjà distendue dans l'espace¹⁴³, ce qui auparavant restait caché dans des communautés protégées (et contrôlées) par la clôture des couvents : l'intercession par la prière, le rôle secondaire de l'écrit et des mots devant la communication silencieuse de cœur à cœur. Ces aspects de la vie intérieure étaient connus de tout temps et l'on en trouve des témoignages précis depuis les Pères du désert, mais en termes généraux objectifs, sans la précision descriptive subjective de la contemporaine de Racine.

Ce qui est nouveau par rapport à Augustin, Thérèse¹⁴⁴ et Marie de l'Incarnation¹⁴⁵, est lié au développement de la conscience individuelle occidentale à la fin du Grand Siècle. La montée des exigences de la raison - Madame Guyon connaît la philosophie de Descartes - s'accompagne d'interprétations et d'auto-analyses psychologiques. Racine est apprécié et Madame Guyon connaît pour le moins *Esther* et *Athalie*, pièces écrites pour les demoiselles de Saint-Cyr.

L'instant est unique où se trouvent simultanément en équilibre la description psychologique de l'humain et celle des manifestations divines : la *Vie* leur attribue une importance égale par souci de réalisme et d'unité, voulant témoigner des *deux* réalités et les faire dialoguer. Cet équilibre disparaît dans des autobiographies plus récentes fermées sur l'introspection individuelle : les modèles établis par Rousseau, Maine de Biran et Amiel, malgré leur sensibilité et leurs aspirations ne rendent pas compte d'un *toucher* divin, d'ailleurs mis en doute¹⁴⁶.

Nous pouvons lire aujourd'hui un tel (long) texte comme témoignage d'une extraordinaire résistance à l'adversité, mais sans durcissement de la volonté propre. Comme affirmant une réalité peu croyable pour notre époque de conquêtes extérieures mais d'inquiétude devant le *vide* à exorciser lorsque 'la rive à atteindre' échappe aux analyses de type psychologique. On y trouve associé la description d'une vie très humaine, assumant et décrivant les difficultés de la sexualité, de la maternité, de la gestion des biens de la fortune. Loin de la « vie parfaite » aux yeux des clercs, Madame Guyon vit la mystique au sein de la mondanité, ce qui est finalement rare¹⁴⁷.

La *Vie* rapporte l'histoire des échecs successifs d'une lutte pour s'affranchir de contraintes familiales, sociales et finalement politiques. Ces échecs forment la trame des événements. En revanche, l'ouverture progressive qui mène de la petite fille réprimée de tous côtés à une résistante opiniâtre puis à la 'mère' est le récit d'un épanouissement intérieur dans l'adversité, dans une suite de rebonds face à l'oppression des proches, aux maladies, aux enfermements. Leur accumulation a pu faire croire à une vision déformée par quelque

¹⁴³Communauté dont les membres prennent parfois des initiatives risquées par exemple à Grenoble par l'édition du *Moyen Court*.

¹⁴⁴ La « grande » Thérèse réformatrice du Carmel (1515 – 1582), ordre qui abritera Thérèse de l'Enfant-Jésus (1873 - 1897).

¹⁴⁵Ursuline, dite du Canada (1599 – 1672), à ne pas confondre avec Mme Acarie, devenue sœur Marie de l'Incarnation (1566 – 1618).

¹⁴⁶A l'exception de Maine de Biran, v. son *Journal*, Ed. de la Baconnière, 1957 : par ex. vol. III, p.200 : "Le principe de la 3^e vie (celle de la *grâce*) consiste dans la présence d'un esprit supérieur à celui de l'homme, qui ... remplit son âme d'une joie, d'une paix ineffable..."

¹⁴⁷Les conditions de conservation documentaires ainsi que les critères retenus pour l'exemplarité, favorisent les appartenances institutionnelles : les notices du *Dictionnaire de Spiritualité* indique une proportion de *dix-neuf* clercs, religieux et religieuses (qui ne représentent pourtant "que" 2% environ de la population totale française au XVII^e siècle) ayant fait l'objet d'une notice historique ...pour *un* laïc.

tendance au délire de la persécution, mais la lecture des interrogatoires à Vincennes comme de la correspondance, dont celle des témoins, confirme l'objectivité du récit.

Dans l'adversité, son modèle est Jésus-Christ. Sa Passion présente l'Image certes inimitable de l'échec apparent : obscurité, année(s) d'activité intense et de pérégrinations suivi de la condamnation par les deux pouvoirs, torture, exécution infâme. Madame Guyon aimait aussi François d'Assise, mort usé, entraîné par le mouvement humain qu'il provoquait et soumis aux organisateurs de ce succès, mais consumé d'amour divin. Mais elle ne souffrait que pour atteindre la vie en Dieu : elle vivra intérieurement la résurrection du Christ.

Elle eut la passion de Dieu et la passion de répandre la grâce, même au sein de la Cour : erreur de jugement qu'elle paya au prix fort et qu'elle abandonna pour vivre plus cachée. S'est-elle abusée ? Mais comment une illusion fondamentale donnerait-elle une telle constance et une telle vitalité face aux épreuves ? Nous sommes face à un récit d'explorateur qui affirme ce qu'il voit et nous appelle à explorer ces terres inconnues. Les mystiques se réfèrent à une réalité qu'ils disent expérimenter au point d'en tirer toute leur réalité : « Je ne suis rien que ce qui m'est donné par la grâce divine, je n'ai rien en propre, je ne décide pas et ne veux pas même penser à l'avance à ce que j'écris ». L'attraction immédiate provoquée par le reflet de la grâce en action sur les compagnons échappe à la scrutiny. Mais les textes résonnent obscurément, provoquent, attirent. Elle en est bien consciente :

« Je crois qu'il faut lire de suite la *Vie* parce que vous verrez une suite de conduite en Dieu qui ne se dément point, vous verrez qu'il conduit aux enfers et qu'il en retire . Il n'est pas nécessaire qu'une lecture, pour nous procurer grâce, soit conforme à notre état présent, il suffit que Dieu veuille s'en servir pour cela et qu'elle ne soit pas contraire au dessein qu'il a sur nous. C'est cette divine parole qui comme une semence germe et fructifie en un cœur préparé ... Nourrissez vous donc de la bonne nourriture que Dieu vous présente¹⁴⁸... »

La *Vie* est un récit des souffrances endurées pour que la présence divine en l'homme devienne la plus constante possible. C'est le prix à payer dans toute histoire d'amour - entre *rien et Dieu* :

« Je laisse aussi cette *Vie* que vous m'avez défendu de brûler. ... [en séparant] le vil du précieux, il y aura peu de choses plus utiles, car outre les lumières de bien des choses, il y a des expériences bien singulières. Enfin mon très cher fils et mon véritable Père, je vous fait l'héritier universel de ce que Dieu m'a confié¹⁴⁹... »

L'édition

Ce dernier volet de l'introduction regroupe, après une brève revue du *contenu*, des sections donnant l'histoire des rédactions successives de la *Vie* sous le titre *Les rédactions successives*, une description des sources sous le titre *manuscrits et éditions*, enfin *nos principes d'édition*.

Le contenu

Le corpus de *Textes* regroupe l'ensemble des écrits autobiographiques complété par quelques témoignages directs.

La plus grande partie est constituée par la *Vie de Madame Guyon écrite par elle-même*, pour la première fois établie sur les deux manuscrits connus. Le texte a diffusé de façon semi-clandestine durant trois siècles par suite de la suspicion envers la mystique ; il n'en reste pas moins surprenant qu'un tel retour aux sources n'ait jamais été entrepris.

La *Vie* fut imprimée deux fois au XVIII^e siècle, sous une forme retouchée dans son style et censurée compte tenu du caractère très récent et controversé des événements rapportés. Elle couvre la jeunesse à Montargis, les voyages en Savoie et Piémont, la période parisienne. Nous reprenons cette division tripartite même si elle est absente des deux manuscrits qui se présentent sous la forme de textes continus sans titres ni même de paragraphes. Nous reprenons la division par chapitres, devenue traditionnelle. Leurs titres destinés à faciliter le repérage des contenus sont nôtres.

Les prisons, récit autobiographique couvrant la seconde période de captivité soit sept ans et demi d'incarcération, et rédigé en même temps que la fin de la *Vie*, peut aujourd'hui lui être rattaché. Les embastillés s'engageaient à ne rien révéler des circonstances vécues en ce lieu ce qui explique que ce texte ait été réservé alors aux seuls proches. De plus les descriptions

¹⁴⁸Lettre au duc de Chevreuse, Pâques 1693, A.S.S. pièce 7278 autographe.

¹⁴⁹Lettre adressée à Fénelon, B. N. ms. *Nouv. acq. fr.* 11 010, f^o. 72v^o. Ce passage est omis dans les *Lettres chrétiennes et spirituelles*, Londres (Lyon), 1768, tome I, lettre 227.

des moments où Madame Guyon touche « à son fond » ne devaient guère être appréciés de lecteurs plus éloignés, habitués des récits hagiographiques.

L'auteur vécut sept années et demie actives après les deux dernières rédactions autobiographiques (de la fin de la *Vie* et des *prisons*). Nous donnons pour la première fois, sous le titre *Blois, témoignages en suppléments de la Vie*, une édition de cette relation par des témoins directs. Elle nous est parvenue en deux manuscrits concordants. Elle est très précieuse pour éclairer le terme du cheminement mystique de Madame Guyon, pour connaître le cercle des disciples et sa vision de la 'querelle'.

L'ensemble se termine par les *Lettres et poèmes* retenus par le premier éditeur pour figurer à la suite de la *Vie*. Nous ajoutons deux poèmes non retouchés et un texte court de Madame Guyon de nature biographique.

La tentation a été grande d'étendre par trop l'apparat¹⁵⁰ accompagnant les *Textes*, compte tenu qu'un tel ensemble de noms et de lieux réunis autour de Madame Guyon se présente ici pour la première fois. Réalisant que des notes étendues rompait le fil de la lecture de Madame Guyon, nous avons limité leur extension, renvoyant le lecteur à des *Index*, s'il le désire. Les biographies qui forment le plus grand nombre des entrées sont toujours rédigées en favorisant les traits individuels révélateurs de l'intime des personnes. Le lecteur érudit sera indulgent sur les rappels qui lui paraîtront par trop évidents.

Nous avons puisé assez largement dans la correspondance. Elle forme l'autre volet biographique aussi important que celui que nous présentons dans ce volume, parfois plus spontané et qui le confirme. Elle est issue de quelques témoins, de son directeur Bertot, de Maur de l'Enfant-Jésus, de dirigés dont l'illustre Fénelon, mais le plus souvent d'elle-même¹⁵¹.

Les *Textes* sont suivis des *Variantes* (du manuscrit B et de l'édition Poiret pour la *Vie*, du manuscrit Osup pour *Blois, témoignages...*) ; d'un *Résumé des textes* nécessaire pour retrouver un événement historique (ou intérieur, ce qui est aussi important aux yeux de l'auteur) comme pour établir une correspondance avec l'édition traditionnelle de Poiret ; d'une *Biographie chronologique* nécessaire compte tenu de l'imprécision des dates et de retours en arrière dans la *Vie* ; d'une *Bibliographie* en plusieurs sections couvrant un choix d'ouvrages de et sur Madame Guyon, sur son école, sur la célèbre 'querelle' et ses acteurs, sur la vie spirituelle au grand siècle et ses sources ; enfin des *Index* complémentaires à l'apparat des notes de bas de pages et général.

Les rédactions successives

La rédaction de la *Vie* fut préparée par un passé d'écriture. Madame Guyon a témoigné de son expérience durant toute sa vie : cela commence par ses cahiers de retraites¹⁵², où elle ne se contente pas de consigner des événements intérieurs mais où elle s'efforce de les *comprendre*, tournant et retournant autour d'eux. Ce désir de saisir est très contraire à l'abandon¹⁵³ et conduit à une maladresse par répétition ou excès dans l'expression. Mais ces premiers essais fascinent par l'exercice visible d'une volonté tenace ! Cette volonté de saisie conduira à forer très profond à travers des couches psychologiques ; le travail sur l'écriture mènera à la belle expression lyrique de nombreux passages de la *Vie*. Le *ms.* de Saint-Brieuc antérieur à celui d'Oxford (nos deux sources que nous décrivons en détail ci-après) témoigne du lent progrès de l'écrivain. La célèbre « écriture inspirée », à l'écoute des mouvements intérieurs dans leur subtilité, n'est donc pas apparue d'un coup. L'auteur, conscient, détruisit la plus grande part de ses essais¹⁵⁴. L'apprentissage s'est fait en de

¹⁵⁰En s'appuyant sur les remarquables apparats de Boislesle, Masson, Levesque, Orcibal, Bruno, Le Brun, Gondal.

¹⁵¹Nous préparons l'édition critique de cette correspondance *active et passive* qui comporte près de mille cinq cents lettres – édition inexplicablement manquante aujourd'hui. Outre qu'elle forme la base nécessaire à toute étude sérieuse de la 'querelle quiétiste' (comme le montre l'utilisation qu'en fait Cognet dans *Le Crépuscule des mystiques...*), elle est unique par son témoignage sur la direction spirituelle et par la profondeur de son enseignement. Elle couvre une vie entière, transformant la dirigée (par Bertot) en directeur (de Fénelon, de Chevreuse, de disciples *ais et trans*).

¹⁵²L'ensemble A.S.S. *ms.* 2057 *Cahiers de jeunesse et autres écrits* constitue un gros dossier, fondamental pour la connaissance de Madame Guyon, dans lequel nous avons distingué 21 pièces très diverses (incluant l'autographe du célèbre *Traité du Purgatoire*).

¹⁵³Rien n'est moins abandonné que cette jeune femme volontaire, exigeante et inquiète (ce que démontre la correspondance avec Bertot et ce qui permet de comprendre la « dureté » de ce dernier). Elle sera transformée jusqu'à atteindre une très grande souplesse intérieure et attention à la grâce – tout à l'opposé de son naturel.

¹⁵⁴à l'exception de pièces de jeunesse du *ms.* 2057 et du Discours XII édité par Dutoit au vol. V des *Lettres*, p.142.

nombreuses étapes, sur une très longue durée, dans des lieux les plus divers, libre ou en prison. Toutefois le succès de certains passages à dire l'ineffable apparaît « raisonnablement impossible ».

Elle commence à la demande de son directeur François La Combe. « Une première version écrite ... probablement à Thonon ou Turin, est perdue. La majeure partie du texte actuel a été rédigée chez les visitandines en 1688; elle y fit deux additions importantes vers la fin de 1688 et vers la fin de 1709 » écrivait L. Cognet en 1967¹⁵⁵. Cette version perdue serait-elle proche du manuscrit de Saint-Brieuc (B) découvert depuis par M.-L. Gondal ? Mais celui-ci est une version longue qui se caractérise par ses *ajouts*, ce qui ne correspond pas à la « première version » dont les omissions « ont paru trop considérables » d'après l'ouverture de la *Vie*. Il faut donc envisager une première version succincte disparue ; et peut-être, à l'autre bout de la chaîne, des révisions postérieures à la dernière date attestée de 1709 : « Le récit de la *Vie* a été écrit, puis repris au moins à trois reprises, en 1682 à Thonon, en 1688 à la Visitation et au sortir de la Visitation, en 1709, à Blois, et probablement plus tard encore, la *Vie* ayant été remise à Poiret, selon le Dr Keith, par ordre de Madame Guyon elle-même dans les derniers temps de son existence¹⁵⁶. »

Nous proposons une rédaction comportant de nombreuses reprises – il s'agit d'un processus presque continu : (1) Première version courte perdue, (2) long *ms.* de Saint-Brieuc (B), antérieur ou plus probablement parallèle au *ms.* d'Oxford (O), daté lui-même de mai 1682 puis (3) de novembre 1682¹⁵⁷ ; (4) suite de (O) réalisée en prison et datée du 21 août 1688¹⁵⁸, (5) suite de (O) réalisée en liberté et datée du 20 septembre¹⁵⁹, (6) suite datée de la fin 1688¹⁶⁰, (7) partie rédigée à la Bastille en 1698 ou même après¹⁶¹, (8) et terminée en liberté en décembre 1709¹⁶², parallèlement au récit des *prisons* du Ms. de Chantilly (C), (9) probablement revue ensuite, au moment où la décision de publication est prise par l'auteur.

Si nous ne tenons pas compte des reprises au sein d'une même année, on relève quatre stades importants correspondant à 1682, 1688, 1698, 1709. Les rédactions sont espacées de 6 puis 10 puis 11 ans. Elles reflètent les contrastes dans les conditions extérieures (lieux divers, liberté ou emprisonnement) ainsi que l'effet d'une maturation intérieure (sur près de trente ans).

L'ensemble n'a pas été très profondément revu et remanié en vue d'une publication¹⁶³. L'éditeur Poiret s'est borné à modifier l'ordre de paragraphes, à exercer une censure, à « améliorer » le style¹⁶⁴.

On peut regretter l'état d'un texte restitué qui comporte des répétitions, mais qui permet un gain en *spontanéité* et en honnêteté dans l'exposition par l'auteur de ses problèmes, et ceci sur tous les registres, incluant celui de la sexualité.

Ceci demande au lecteur un effort : il aborde successivement des couches successives rédigées sur une longue durée et il doit surmonter l'absence d'une révision littéraire générale ; s'ajoute à cela l'effort lié à la présence de domaines différents. Madame Guyon entrelace volontairement les descriptions et explications des circonstances extérieures

¹⁵⁵DS, art. *Guyon*, col. 1328.

¹⁵⁶GONDAL, Marie-Louise, "L'autobiographie de madame Guyon (1648-1717) : La découverte et l'apport de deux nouveaux manuscrits", *XVII^e Siècle*, juillet-septembre 1989, no. 164, 41^e année no. 3, 307-323.

¹⁵⁷(O) est une copie selon l'addition intéressante faite en marge, p. 230 : « Looke (sic : anglais ou néerlandais ?) le original and add. » : on verra que Poiret disposait non seulement de (O) mais d'une copie *proche* de (B) ; les étapes de la rédaction sont indiquées sur (O) p. 164 (*Vie* § 2.8.2) : « ce que j'ai marqué était déjà écrit en mai 1682 » et p. 151, en marge : « ceci est écrit pour la première fois jusqu'ici et finit (le t laisse le sens ambigu : s'agit-il de la rédaction ou du récit ?) en novembre 1682 ».

¹⁵⁸(O) p. 284 (*Vie* 3.8.4) : « Fait ce 21 d'août 1688, âgée de quarante ans; de ma prison, que j'aime ».

¹⁵⁹(O) p. 292 (*Vie* 3.9.9) : « ce 20 septembre 1688 ».

¹⁶⁰(O) p. 299 (*Vie* 3.10.15) : « fin jusqu'en 1688 tout entière ».

¹⁶¹GONDAL, Marie-Louise, "Mme Guyon à Thonon", dans *Rencontres...*, p.19, analyse les indices permettant de situer à la Bastille le compte-rendu de sa transformation spirituelle qui eut lieu à Thonon.

¹⁶²La deuxième partie de O se termine à la fin de (3.21.3) par 'impureté (*mots biffés*) décembre 1709'

¹⁶³Contrairement à la *Vida* de Thérèse, texte beaucoup plus court, travaillé sur plusieurs années avec l'intervention de ses confesseurs.

¹⁶⁴Certes avec la collaboration à distance et par intermédiaire de Madame Guyon dont témoignent quelques autographes, v. notre description du *ms.* d'Oxford. Les remaniements liés à ces interventions prouvées de l'auteur se bornent à des suppressions, à quelques modifications dans l'ordre du récit, à des corrections de style.

prosaïques, et les descriptions et explications par développement de points jugés critiques de la vie mystique. Le lecteur sera récompensé de l'effort en touchant *tous* les niveaux constitutifs d'une grande mystique, c'est-à-dire d'une personne humaine complète, dont les inhibitions psychologiques sont progressivement surmontées et lucidement exposés – cas *unique* à notre connaissance¹⁶⁵.

Nous décrivons dans les sections suivantes les manuscrits utilisés d'Oxford (O), de Saint-Brieuc (B), de Chantilly/ Sèvres (C), des Archives Saint-Sulpice (S), de Lausanne (L) parallèle au *supplément d'Oxford* (Osup) ainsi que l'édition de Poiret (P) reprise fidèlement par Dutoit (D) et par une copie manuscrite¹⁶⁶. Il existe enfin d'assez nombreuses traductions¹⁶⁷.

L'étude des manuscrits de Saint-Brieuc et de Chantilly/ Sèvres, respectivement découvert et exploité par Madame Gondal¹⁶⁸, a renouvelé l'approche de Madame Guyon qui n'avait guère évolué depuis presque trois siècles¹⁶⁹.

Le manuscrit d'Oxford

Il comporte 388 pages.

1/ Une première partie commence par un passage¹⁷⁰ de 11 lignes, 'Lors que je parle ici d'un état fixe et permanent . mystères qu'ils n'entendent pas', précédant l'ouverture du récit de la *Vie*, 'Puisque vous souhaitez de moi.' Paginée 1 à 299 elle se termine par 'la faiblesse d'un enfant etc. fin jusqu'en 1688 toute entière'. Soit la fin de (2.10.16).

L'écriture d'une première main (m1) est ronde, assez petite mais très lisible. C'est celle de Durand de la Pialièr¹⁷¹. La copie très nette comporte des passages lourdement ratés ou barrés en croix et des additions le plus souvent d'une autre main (m2) claire, petite, penchée dont on a un addendum de 150 mots environ, p. 8, et de nombreux exemples (les plus remarquables : p. 1 à 3, 6 et 7, 13, 21, 27, 77, 98, 126, 152, 292, 230) ; une troisième main (m3) claire, grosse et arrondie apparaît rarement (p. 81, 194). Aucune correction ou addition n'apparaît de la main de Madame Guyon, mais un contrôle est attesté par l'annotation portée en marge de la page 144, "N[otre] M[ère] m'a ordonné d'abrèger ce passage.

La rédaction est faite en plusieurs étapes car nous trouvons p. 164 : 'ce que j'ai marqué était déjà écrit en mai 1682' ; p. 151 : 'ceci est écrit pour la première fois jusqu'ici et finit en novembre 1682' ; et p. 299 : 'fin jusqu'en 1688 toute entière'.

Enfin une addition intéressante de (m2) p. 230 : 'Looke the original and add' nous indique qu'il s'agit d'une copie (l'original étant perdu ; s'agissait-il d'un manuscrit proche d'Oxford ou de Saint-Brieuc ?).

¹⁶⁵En général on trouve des textes 'mystiques' ou 'psychologiques' ou événementiels et non l'entrelac. La vie naît de l'interaction entre ces composantes.

¹⁶⁶Copie du XVIIIe s. ; nous avons vérifié sur un extrait du chapitre 2.21 transmis en 1963 de M. Jean Marchand à M. Jean Bruno (BRUNO, pièce 39). Elle reproduit avec exactitude l'édition Poiret, ses variantes, son résumé placé en tête de chapitre et sa numérotation des paragraphes.

¹⁶⁷Nous tenons à disposition les copies complètes de O (*Vie* photocopiée et *Supplément* sous forme de diapositives), B, C, L - les *ms.* O et depuis peu B sont microfilmés - mais C (et L ?) ne le sont pas ! P est rare (Sèvres, BN ... v. CHEVALLIER, Marjolaine, *Pierre Poiret*, Bibliotheca Dissidentium...)

¹⁶⁸GONDAL, Marie-Louise, 'L'autobiographie de madame Guyon (1648-1717) : La découverte et l'apport de deux nouveaux manuscrits', *XVII^e Siècle*, juillet-septembre 1989, no. 164, 41^e année no. 3, 307-323.

¹⁶⁹Les reproductions récentes de l'édition *Poiret* n'apportaient rien de nouveau sinon des infidélités. Cf. notre *Bibliographie* commentée. Par contre les apports de Jean Bruno et de Marie-Louise Gondal constituent les deux étapes importantes pour la compréhension d'épisodes importants de la *Vie* et par l'édition des *Récits de captivité*.

¹⁷⁰Donné à la fin de notre édition car nous n'avons pas retrouvé dans le corps du texte d'indication permettant de le replacer malgré l'annotation marginale : "transposé à la p : (blanc)".

¹⁷¹Durand de la Pialièr, a également recopié 256 lettres écrites de 1693 à 1698 par Mme Guyon au Duc de Chevreuse et à la Petite Duchesse [de Mortemart]. Gentilhomme normand , Mme Guyon «l'avait chargé en 1695 de lui trouver en Normandie un couvent où elle pourrait demeurer inconnue. Il est auprès de Mme Guyon lors de l'arrestation de celle-ci, le 27 décembre 1695 à Popincourt. En janvier 1707 il est auprès de Jeanne Guyon à Blois et écrit sous sa dictée une lettre . Il est appelé 'le gros' ... ou 'le gros Enfant' que Du Puy traduit : 'M. de Pihal .[lièr]' » NOYE, Irénée, «Etat documentaire des manuscrits des œuvres et des lettres de Madame Guyon », dans *Madame Guyon – Rencontres.* , Millon, 1997, p. 60.

2/ une deuxième partie plus courte mais beaucoup plus complexe commence à 'En sortant de Sainte-Marie', début de (3.11.1)¹⁷². Paginée de 1 à 89 elle se termine par 'impureté (mots biffés) décembre 1709', soit la fin de (3.21.3).

Elle comporte plusieurs écritures, toutes différentes de la première partie, sauf (m2) dont on retrouve une correction p. 10. Elle commence par une écriture assez désordonnée avec des corrections et des ajouts d'une même main (m4) constituant les pages 1 à 14. Les pages 15 à 18 sont de l'écriture penchée et cassée, bien caractérisée, de la main (m5) de Du Puy¹⁷³. La page 18 se termine par sept lignes de la main de Madame Guyon soit environ 50 mots d'une grosse écriture assez malhabile : on sait qu'elle avait des problèmes de vue à la fin de sa vie. Les pages 19 à 42 sont d'une nouvelle main (m6), 43 à 78 d'une écriture assez proche mais plus nette et sans taches, probablement d'une main différente (m7). Après une rupture de sens, on retrouve, pages 79 à 89, une dernière section accolée, de la main (m5) de Du Puy. On trouve enfin des annotations brèves de trois autres mains.

L'ensemble de cette seconde partie a été relue par Du Puy dont on trouve des ajouts de 5 mots p. 20 et de 8 mots p. 23 ainsi qu'un attaché de 7 lignes ou 70 mots environ p. 75.

Surtout il comporte, outre les sept lignes p. 18 de la main de Madame Guyon qui ont été signalées lors de la description précédente, plusieurs attachés autographes par la même Madame Guyon : p. 20 de 50 mots environ, p. 39 de 50 mots environ, p. 79 de 13 lignes ou 60 mots environ.

L'attaché autographe de la page 39 est écrit sur une enveloppe dont le dos porte une adresse partiellement lisible, ce qui permet de proposer l'adresse suivante de Madame Guyon à Blois : '[ma]dame / [Gu]yon la douairière/ [rue N]icolas / [B]lois'.

3/ Immédiatement après le texte de la *Vie*, après la page 89, on trouve : 'Pour Mr R-y [Ramsay] / Qu'on prie de la renvoyer s'il lui plaît à MR.K.[eith] après qu'on s'en sera servi.'

Puis commence une dernière section sous la forme d'une table des matières, d'une nouvelle main (m8), commençant par le titre : 'Court indice de la Vie de Me Guyon écrite par ordre du P. la C(ombe) son Directeur.' / La première partie fut copiée sur l'original par Mr de Piallier (le gros) et revue et corrigée par l'Autheur elle-même.' Cet indice est un excellent résumé, sobre et précis, couvrant les deux parties précédentes, que nous ne reproduisons pas sinon par ces quelques articulations :

'Page 1. L'introduction adressée à son Directeur. / (.) / page 151. Sa vie fut écrite pour la première fois jusqu'ici et finit en novembre 1682 / (.) / page 299. La fin de la première partie jusqu'en 1688 tout entier. / L'Indice de la deuxième partie. / page 1. En sortant de Ste Marie elle entra dans la communauté de Mme de Miramion. / (.) / page 89. Citation de Thaulère Inst. ch.11.'

En résumé on retient l'authentification de l'ensemble et sa révision par Madame Guyon. Le manuscrit a circulé de Ramsay, secrétaire de Madame Guyon, à M. Keith, écossais qui l'a communiqué ensuite à Poiret pour l'édition. Ce dernier l'a renvoyé, ce qui explique sa présence à Oxford. Un point particulier intéressant est l'adresse (non confirmée) à Blois.

Le manuscrit de Saint-Brieuc

Ce manuscrit (B) est conservé à la Bibliothèque Municipale de Saint-Brieuc sous le numéro 115 et comporte cinq volumes paginés couvrant la *Vie* jusqu'en 1688 (soit *Vie* 3.10.16 correspondant à la fin de la première partie du manuscrit O de l'écriture de La Pialièrre. Ensuite commence le récit « En sortant de Sainte-Marie... »). Il s'avère assez proche du manuscrit d'Oxford dont il permet de rétablir de nombreux passages raturés. Il comporte des ajouts précieux portant sur des épisodes intimes de jeunesse, celui de l'attachement au janséniste (que nous n'avons pu identifier¹⁷⁴), des éclaircissements : « j'ai oublié de dire que... » etc.

Madame Gondal qui l'a découvert en a donné une description à laquelle nous renvoyons¹⁷⁵. Ce manuscrit est composé de 5 volumes, respectivement de 508, 595, 501, 490 et 365 pages, dont elle fait l'analyse et propose des pistes : « Dans le premier volume, une lacune de 33 pages est signalée par un papillon qui avertit un copiste : « il manque ici un cayer qu'on

¹⁷²Entre ces deux parties se place une longue section propre au ms. de Saint-Brieuc, donnant des ajouts, introduits chacun par 'J'ai oublié.' ; nous avons décidé de les replacer au fil du texte principal.

¹⁷³Isaac Du Puy (ou Dupuy) est aussi l'auteur d'une copie des lettres écrites de 1693 à 1698 par Mme Guyon au Duc de Chevreuse. Voir la notice dans la *Vie* sur ce proche et fidèle disciple, le bon 'put', qui joue un rôle important pendant et après la mort de Madame Guyon.

¹⁷⁴malgré BRUNO, pièces 75, 76.

¹⁷⁵GONDAL, Marie-Louise, "L'autobiographie de madame Guyon (1648-1717) : La découverte et l'apport de deux nouveaux manuscrits", *XVII^e Siècle*, juillet-septembre 1989, no.164, 41^e année no.3, 307-323.

peut reprendre dans un autre manuscrit in-4° ». La dénomination de « cahier » s'applique donc bien au manuscrit-référence et non aux volumes présentés ... La provenance de ce manuscrit n'a pas été expliquée. Un petit papier, glissé dans un volume, portait le mot « Comtesse. ». Doit-il orienter vers la Comtesse de Vaux ? On sait que son mari possédait des propriétés en Bretagne. Mais l'indice paraît bien fragile. » Elle donne une information précieuse sur l'origine du fonds de Saint-Brieuc¹⁷⁶.

Nous confirmons la conclusion de sa discussion de B : « ...la narration se présente comme plus archaïque en B. ... Il semble donc que la copie B corresponde à un premier état du récit, tel qu'il se trouvait écrit en 1688, au moment où Madame Guyon allait rencontrer et consulter Fénelon, et tel qu'il demeura sans doute assez longtemps, puisque Fénelon n'avait pas positivement encouragé la poursuite de cette autobiographie et que la suite, le récit du conflit parisien, dut être reprise après la libération de la Bastille. Le ms. B me paraît donc devoir entrer désormais dans la lecture de la *Vie* de Madame Guyon. »

Ceci nous a décidé à introduire plus de trois siècles après les événements, dans le texte principal, ses *ajouts* les plus considérables qui mettent en valeur l'humanité de Madame Guyon (les notes de fin donnant les ajouts mineurs et toutes les variantes).

Le manuscrit de Chantilly / Sèvres

Madame Gondal l'a édité sous le titre *Récits de captivité*¹⁷⁷, en le faisant précéder d'une intéressante préface qui analyse cette *Relation de Madame Guyon* et montre son originalité et sa portée¹⁷⁸. Précédemment conservé à la bibliothèque des Fontaines de Chantilly, le manuscrit relié est actuellement déposé aux archives Jésuites situées à Vanves, dans la section dépendant de la Bibliothèque de Sèvres, sous la nouvelle cote AR2/48. C'est un in-8° de 119 pages¹⁷⁹, daté de « décembre 1709. » Madame Gondal nous indique qu'il était connu du Père Brunet, bibliothécaire des Fontaines et que, portant le cachet : « Ecole Sainte-Geneviève - B.D.J. », il pourrait provenir de la bibliothèque des Jésuites de Jersey. « Rédigé à la première personne, adressé à un destinataire particulier et privilégié, désigné par la seule initiale « M[onsieur] » et rédigé en réponse à sa demande, le récit, après quelques préambules, débute en 1695¹⁸⁰. » Notre édition suit le manuscrit (mais le divise en huit chapitres à l'image de ce qui fut fait pour la *Vie*) et donne sa pagination assez rapprochée, ce qui facilite les renvois (nous ne disposons pas de paragraphes numérotés par Poiret !).

Manuscrits complémentaires

Manuscrits de la Vie

Il s'agit de trois *sources secondaires* qui apparaissent en *variantes de fin* pour la troisième partie de la *Vie*, dénotés respectivement *Lettre du 25 juillet*, *S1*, *S2*. La dernière de ces sources confirme le passage relatif à Fénelon pour lequel nous avons pris *B* comme leçon¹⁸¹. Il avait été retiré de l'exemplaire de la *Vie* communiqué aux examinateurs d'Issy¹⁸². Plus précisément :

¹⁷⁶« Selon les renseignements fournis par M. l'Archiviste de l'évêché de Saint-Brieuc, les *ms.* constituant le fonds ancien de la bibliothèque municipale de cette ville proviennent principalement : du séminaire de Saint-Brieuc, des abbayes de Beauport, Saint-Aubin des Bois et Lantenac, des Cordeliers de Tréguier, des Capucins de Guingamp et de Lannion. Le catalogue des manuscrits avait été dressé sur registre, en 1884, par M. Nimier, puis révisé par M. Petit puis M. Templier, archiviste du département des Côtes du Nord. » GONDAL, Marie-Louise, "L'autobiographie...", op. cit., note.

¹⁷⁷Madame GUYON, *Récits de captivité*, texte établi, présenté et annoté par M.-L. Gondal, Millon, Grenoble, 1992

¹⁷⁸Madame GUYON, *Récits...*, op.cit., « Un témoignage », pp. 16 à 25.

¹⁷⁹Il serait souhaitable d'en assurer par sécurité une reproduction comme cela a été enfin réalisé pour le manuscrit de Saint-Brieuc ; à présent n'existe ce que seul petit volume contenant l'unique texte connu de ce récit des *prisons* (en dehors de nos diapositives).

¹⁸⁰GONDAL, Marie-Louise, "L'autobiographie..." op.cit.

¹⁸¹Choix arbitraire - notre édition utilise déjà B comme leçon secondaire ; il eut été possible de prendre S2 pour leçon mais l'écriture n'est pas celle de O... Les différences s'avèrent en fait mineures, v. notes de variantes.

¹⁸²Egalement absent de O (qui serait donc ainsi daté de 1694 ? et pouvait appartenir à Fénelon ?), il fut édité pour la première fois par MASSON, Maurice, *Fénelon et Mme Guyon. Documents nouveaux et inédits*, Paris, 1907.

- La *Lettre du 25 juillet* 1694 est un autographe numéroté f°1 à f°6, incluse dans A.S.-S. pièce 7308, éditée par LEVESQUE, *lettre 1083*, avec de légères modifications et un commentaire¹⁸³.

- S1 désigne une pièce du recueil manuscrit A.S.-S. no. 2057 ('*Divers écrits de Mme Guyon*'), f° 270r°-271v°, commençant par 'Le soir de la Pentecôte.'. L'écriture est inconnue et différente du f° 269 (lettre transcrite par La Pialièrre) et des f° 272 seq. (poèmes transcrits par Dupuy). S1 est antérieur à O corrigé et est reproduit en *Vie* 3.7.8-12.

- S2 appartient au même recueil, f°314r° à 318v°, numéroté 739 à 747, commençant par 'Quelques.' jusqu'à 'peine des âmes pour les en délivrer'. S2 reproduit *Vie* 3.9.10 avec quelques rares variantes. Suit l'autographe d'un poème commençant par 'Que mon cœur est content auprès de ce que j'aime'(nous en reproduisons des extraits en fin des *Textes*) ; enfin après deux lignes blanches figure le texte autobiographique relatif à Fénelon : 'Il me fut une fois donné à connaître que N[otre] S[eigneur] m'avait donné ML.' Ce texte est absent de O, auquel manque les feuillets correspondants, mais présent dans B, que nous donnons dans le texte principal, précédé de '[B S]' et suivi de '[B SJ]', à la suite de 'délivrer' (*Vie* 3.10.1).

Autres manuscrits autobiographiques

1/ Sources de deux cantiques que nous ajoutons dans la dernière partie à ceux édités à la suite de la *Vie* par Poiret :

- Un cantique est intercalé entre les passages que l'on retrouve dans la *Vie*, référencés S1 et S2 et décrits précédemment, p. 740 du recueil A.S.S. pièce 2055. En marge de ce cantique figure un autographe de Madame Guyon (alors que le texte lui-même est une copie) : « ce sont des vers fais (sic) dans ma prison » (souligné deux fois).

- Le second cantique reproduit correspond aux folios 236r° à 239r° du même recueil, appartenant à un fascicule de très petit format adapté à la cache en prison et écrit très serré, contenant de très beaux poèmes qui ont échappés à l'éditeur-correcteur Poiret.

2/ Extrait du *Discours* n°11 reproduit p. 133 du tome V de la *Correspondance* éditée par Dutoit et intitulé « Vie d'une âme renouvelée en Dieu et sa conduite », éclairant l'état apostolique.

3/ *Correspondance* autographe du fonds A.S.-S. *Guyon* que nous utilisons comme sources parallèles dans les passages les plus vifs de la *Vie* et des *prisons*.

Les manuscrits des Suppléments

Nous avons surtout utilisé deux manuscrits proches l'un de l'autre et intitulés *Supplément à la Vie de Madame Guyon écrite par elle-même*. L'un est déposé à la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne sous la référence TP1155, l'autre est joint au manuscrit de la *Vie* d'Oxford sous la référence Add.24. Leur analyse¹⁸⁴ démontre que ce dernier dépend de Lausanne (L) que nous avons donc pris pour leçon, en relevant toutefois les variantes du supplément d'Oxford (Osup).

Le manuscrit de Lausanne (L) comporte 63 pages numérotées, d'une écriture large (m1), corrigée par additions interlignes et annotée de références principalement bibliques par une autre main (m2). Page 41, (m1) fait référence à l'édition Dutoit de 1767 comportant un cinquième volume constitué par la 'correspondance secrète' avec Fénelon, venant en ajout de l'édition originale de Poiret. Ceci situe donc la rédaction du manuscrit avant même ses corrections à une date tardive. Il rend compte de ce qui était connu des milieux suisses illustré par le pasteur Dutoit à Lausanne et allemand illustré par le baron de Fleischbein au château de Pymont (m2?). Malgré ce caractère tardif, la précision concernant certains détails de l'environnement de Blois et propres à la vie antérieure de Madame Guyon montre que le rédacteur s'appuie sur une source intermédiaire (issue d'un écossais ou de Pétronille d'Eischweiler, épouse de Fleischbein ; elle visita Blois).

Nous complétons ce *Supplément* reproduit intégralement par quelques extraits de l'*Histoire des dernières années...*, manuscrit voisin du même fonds suisse, référencé

¹⁸³« Les légères différences qu'elle présente avec le texte de la *Vie* imprimée sont dues sans doute à des corrections faites par M. de Chevreuse, à qui Mme Guyon avait soumis sa lettre avant de l'envoyer à destination. C'est lui aussi qui a dû la dater du 25 juillet, tandis que la *Vie* donne : août 1694, et Deforis après Bossuet : juin 1694. En général, les lettres de Mme Guyon, dans nos manuscrits, ne sont pas datées par elle-même, mais par M. de Chevreuse, qui y inscrivait le jour de réception. » BOSSUET, *Correspondance* par URBAIN & LEVESQUE, Paris, 1909-1925, 15 vol. [UL], *Lettre 1083*.

¹⁸⁴V. nos notes de bas de page du texte édité. (Osup) améliore le style et omet ou gomme les saillies de (L).

TP1154. Il s'agit de la traduction elle-même très partielle d'un recueil de Fleischbein¹⁸⁵ qui donne quelques informations complémentaires concernant les opinions de Madame Guyon dans ses dernières années.

Les éditions

Les deux éditions du XVIIIe siècle

1/ Edition originale par le pasteur Pierre Poiret (P) :

La vie de Madame J. M. B. de la Mothe Guyon, écrite par elle-même, Vincenti, A Cologne [en fait : Amsterdam], chez Jean de la Pierre, 1720, in 8°, 3 volumes. «L'édition porte la date de 1720, mais le biographe précise que cet ouvrage, dont la préface assez longue fut le dernier écrit auquel travaillait Poiret quand le prit la maladie dont il mourut, parut seulement quelques mois après sa mort (mai 1719). La coutume permettait d'ailleurs de donner la date de l'année suivante aux livres publiés dans la seconde moitié de l'année¹⁸⁶. »

Le volume I paginé I-XLVIII, 1-296, comporte¹⁸⁷ : (p.II) un frontispice gravé du portrait de Madame Jeanne Marie Bouviers de la Mothe Guyon, avec la légende : "Aetat : 44. Née le 13e avril 1648, décédée le 9e juin 1727", (p.III) la page de titre donnée plus haut La vie. chez Jean de la Pierre, 1720, (p.V-XXXV) Préface (de P.Poiret), Extrait d'une lettre sur quelques circonstances de la mort de Mad. Guyon, Catalogue des écrits de Madame Guyon, Jeanne Marie Bouviers de la Mothe Guyon, anagramme (en 7 vers), La vie de Madame J.M.B. de la Mothe Guyon écrite par elle-même, première partie, «Justicias Domini cantabo in aeternum», (p. XLI-XLVIII) Table des chapitres de cette première partie, (p.1-296) La vie de Madame Guyon écrite par elle-même. Première partie, depuis sa naissance jusqu'à sa sortie de France suivie du texte de la Vie, première partie. Le volume II paginé I-XII, 1-274, comporte : (p. I-XII) la table des chapitres suivi (p.1-274) du texte de la vie, deuxième partie. Le volume III paginé I-XII, 1-298, comporte : (p. I-XII) la table des chapitres suivi (p.1-245) du texte de la vie, troisième partie, suivi par (p. 246-264) Addition de quelques lettres (deux de Mme Guyon au P. la Combe, trois du P. la Combe à Mme Guyon, deux d'une fille de Mme Guyon), (p. 265-272) (Quatre) cantiques, (p. 273-298) Table des matières principales., (trois pages non numérotées) Errata.

La préface de Poiret éclaire *certaines* des conditions dans lesquelles il constitua son édition :

"...on a cru durant un assez long temps avoir éteint et supprimé entièrement ce qui regardait les écrits et les faits de Madame Guion ... Mais Dieu ... s'est servi pour les faire revivre et pour en répandre partout la connaissance, des mêmes personnes qui avaient cru les éteindre, et des mêmes moyens dont ils s'étaient servi pour cet effet. Car outre quelques uns de ses papiers qu'ils communiquèrent à des particuliers, les [xv] ouvrages qu'ils publièrent eux-mêmes à l'encontre ayant passé dans les pays étrangers, portèrent la curiosité de plusieurs, mêmes entre des personnes de considération à vouloir un peu pénétrer le fond d'une affaire qui avait fait depuis peu un si grand bruit. ... Quelques Seigneurs d'Allemagne et d'Angleterre et d'ailleurs, non contents d'une simple lecture, ayant ouï que cette Dame depuis la mort de son plus grand adversaire avait été délivré de sa dure captivité, et reléguée quelque part, où pourtant il n'était pas impossible de la visiter, résolurent de tenter s'ils y pourraient réussir. Ils eurent la satisfaction de la trouver, et de lui parler à souhait. Elle leur fit confiance de l'histoire de sa vie écrite et revue par elle-même, et que son intention était qu'on en fit part au public lorsque Dieu l'aurait retirée du monde : elle remit même son manuscrit à un Milord d'entr'eux qui s'en retournait [xvi] en Angleterre et qui le possède encore à présent.

Cependant comme Dieu en a retiré l'Auteur il y a déjà quelque temps¹⁸⁸c'est pour ne pas retarder davantage l'exécution de sa volonté, que voici la publication de cette même Vie sur une copie tirée et revue avec soin sur son manuscrit original ... On ne pouvait différer davantage la publication de cet ouvrage sans faire tort et à ceux qui peuvent en profiter salutairement...

Puis Poiret développe longuement le contenu spirituel :

"...le but, la voie, et la méthode de l'Auteur en tous ses ouvrages, n'est pas de disputer, d'opposer opinions à opinions, sentiments à sentiments, parti à parti ; mais de proposer

¹⁸⁵Selon la déclaration du traducteur et la référence : '...à feu ma femme', Pétronille d'Eischweiler.

¹⁸⁶CHEVALLIER, Marjolaine, *Pierre Poiret*, Bibliotheca Dissidentium, tome V, Koerner, Baden-Baden, 1985, p.234, 39.1.

¹⁸⁷Nous avons consulté à Chantilly l'exemplaire coté A342/217-218-219, actuellement à Lyon ; la bibliothèque de Sèvres possède un deuxième exemplaire, rigoureusement identique, coté 25067bis, (il lui manque seulement le frontispice gravé en tête du vol. I)

¹⁸⁸L'an 1717. Le 9 de juin, à Blois *note Poiret*.

et d'avancer dans le cœur de chacun le *Royaume intérieur de Dieu*, l'adoration en esprit et en vérité que le Père demande, en un mot l'Amour pur ... Voilà ses propres paroles bien remarquables dans le Chapitre X de la troisième partie de sa Vie : « Dieu me fit comprendre, qu'il ne m'appelaient point, comme l'on avait cru, à une propagation de l'extérieure de l'Église, qui consiste à gagner les hérétiques : mais à la propagation de son esprit, qui [xxxiii] n'est autre que l'esprit intérieur. » Quand celui-ci est bien rétabli, on revient facilement à l'unité pour tout ce qui regarde le reste... »

Mme Gondal analyse ainsi les passages que nous venons de lire :

« Ces lignes renferment une double attestation : La première est que Madame Guyon a revu le texte de sa Vie et que cette version fut remise directement à un Anglais connu de Poiret qui la détient au moment où est écrite la préface. La seconde attestation de l'éditeur concerne le texte publié ... Il indique ... qu'il existe un « manuscrit original » (autographe ou non) et une (ou plusieurs) copie revue par Madame Guyon, dont la garante est celle qui se trouve en Angleterre. Un flou demeure. Un passage de correspondance échangée entre deux amis de Madame Guyon, le Dr Keith et Lord Desford, permet-il de réduire ce flou ? Entre septembre 1717 et novembre 1718, Keith, médecin londonien en relation avec les amis hollandais de Madame Guyon, écrit à Lord Desford, en se faisant l'écho d'une querelle autour de la publication de la Vie¹⁸⁹. »

Le récit de cette édition rendue difficile par un désaccord des disciples est raconté à partir des correspondances par M. Chevallier de manière complète et vivante¹⁹⁰ :

« ...éclate dans le courant de l'été 1717 une crise concernant la publication de son autobiographie. Quelques copies de ce texte circulaient : il y en avait une en Écosse, une autre avait été envoyée à Poiret, dûment révisée par Madame Guyon elle-même¹⁹¹, et il se considérait comme engagé à la faire paraître dès qu'elle serait morte. Or Ramsay, croyant avoir la même tâche, s'opposa à l'intervention de Poiret. Dans une lettre du 7 août, après avoir raconté les derniers instants de Jeanne Guyon, il ajoute :

« J'ai eu ses ordres d'écrire ce que je say de sa vie ; mais en vérité ses écrits et ses souffrances sont si parlantes que je ne trouve presque rien à dire... Je prie Dieu que le V[énéérable] P[oiret] ne tombe point dans ces enthousiasmes outrés où il est tombé en écrivant la vie de Mlle B[ourignon]... »

« ...conflit qui surprend et afflige tous ceux qui l'ont appris. ...En janvier 1718, Otto Homfeld est plein d'espoir... :

« [Ramsay] semble non seulement revenir de son opposition ...mais aussi il promet de nouveau de travailler à un supplément ou à une continuation... » [mais la controverse continue, Ramsay gardant son attitude hostile¹⁹²] « ...les Anglo-saxons ont pris le parti du « vénérable Poiret ». ...sa dernière maladie le saisit au moment où il achevait de rédiger la préface de la Vie... qui parut enfin dans la seconde moitié de l'année 1719. »

Nous avons la chance que l'œuvre d'éditeur de Poiret ainsi couronnée par la publication de la Vie ait laissé finalement la parole à Madame Guyon plutôt qu'à Ramsay¹⁹³ ...

2/ Rééditions par le pasteur Dutoit (D) :

In 8°, en 3 volumes très fidèles au texte de Poiret :

2.1/ Exemplaire de Chantilly¹⁹⁴ : Le volume I paginé 1-32, I-XLVII, 1-317, comporte (p.1-32) Discours sur la vie et les écrits de Madame Guyon, (p. I : page de titre imitée de P) La vie de Madame J. M. B. de la Mothe Guyon, écrite par elle-même, Vincenti, A Cologne chez Jean de la Pierre, 1720, (p. III-XXXV) Préface (reproduite de P.Poiret), (p. XXXVI) Extrait d'une lettre sur quelques circonstances de la mort de Mad. Guyon, (p. XXXVIII) Anagramme de Jeanne Marie Bouvières de la Mothe Guyon, (p.XXXIX : page de titre) La vie .première partie, (p.XLI-XLVII) Table des chapitres, (p.1-317) texte de la Vie première

¹⁸⁹GONDAL, Marie-Louise, "L'autobiographie..." op.cit.

¹⁹⁰CHEVALLIER, Marjolaine, *Pierre Poiret...* pp.104 à 106.

¹⁹¹On a vu que Poiret disposait bien de deux ms. : O annoté ainsi qu'une copie proche de B.

¹⁹²Soutenu par le marquis de Fénelon ? On comprend une sensibilité différente des *cis* et des *trans* face à la publication de faits récents sensibles.

¹⁹³Qui se posera par la suite en 'gardien' de la mémoire de Fénelon : il écrit une *Vie de Fénelon* en 1723. On y trouve l'affirmation selon laquelle notre *Vie* par Madame Guyon aurait été imprimée « contrairement à ses dernières intentions » ce qui est contredit par les corrections autographes de O envoyé à Poiret. Une certaine distance entre Madame Guyon et Ramsay nous apparaît dans la correspondance - ce qui n'empêche pas le ton protecteur de ce dernier qui, lorsqu'il fut un temps secrétaire de 'Notre Mère', ajouta au texte dicté par cette dernière des *post-scriptum* à l'intention des correspondants.

¹⁹⁴Cotes A342/220-221-222.

partie, (un feuillet non paginé) corrections. Le volume II est paginé I-XI, I-X, 1-296 pages. Le volume III est paginé I-X, 1-324 et comporte outre le texte de la vie troisième partie, (p.266-286) Addition de quelques lettres. et (p.287-296) des Cantiques de Madame Guyon.

2.2/ Exemplaire de la collection particulière de Jean Bruno : Le volume I paginé I-XLVII, 1-317, comporte (p. I) La Vie de Madame J. M. B. de la Mothe-Guyon, écrite par elle-même, qui contient toutes les expériences de la vie intérieure, depuis ses commencements jusqu'à la plus haute consommation, avec toutes les directions relatives. Nouvelle édition, Tome I. A Paris, chez les Libraires Associés (en fait : Lausanne), 1790, puis reprend la séquence de l'exemplaire de Chantilly soit Préface (reproduite de P. Poirret) etc. .corrections, (un feuillet non paginé) Catalogue de tous les ouvrages de Madame J.M.B. de la Mothe-Guyon, nouvelle édition. se terminant par l'Anagramme donné en début du texte de la vie. Les volumes II et III sont semblables à l'exemplaire de Chantilly sauf par l'ajout d'un feuillet d'errata du 3ème volume de la vie se terminant par un Avis au relieur.

Les différences portent donc sur l'absence du discours de Dutoit (p. 1-32 de Chantilly) puis sur le titre (p. I), le Catalogue, enfin sur le feuillet d'errata.

Les rééditions modernes et traductions

Il n'existe pas d'édition critique ; les éditions Poirret P et Dutoit D restent préférables.

1/ *Madame Guyon, la vie par elle-même*, la fontaine de pierre 1973, en 2 fascicules ronéotypés : I-XVIII comportent une préface 'alchimique' d'E. Perrot, une chronologie, un tableau généalogique ; 1-434 reproduit le texte de la Vie selon P.

2/ *La vie de Madame Guyon écrite par elle-même*, édition préparée par B. Sahler, introduction de J. Tourniac, Dervy-livres, Paris, 1983, 1-637. Le texte modernisé est très fautif et l'introduction n'est pas sûre : elle insiste sur une vision apocalyptique prêté à Madame Guyon, évoque des liens infondés avec des théosophes. toutefois justifiés en ce qui concerne Caussade, Laurent de la Résurrection, l'influence sur les Quakers. Cette réédition imprimée se réfère à la réédition ronéotypée précédente mais ignore D.

3/ *La vie de Madame Guyon écrite par elle-même, extraits choisis et commentés par Jean Bruno*, Vol. I : 1648-1681 pub. dans Les Cahiers de la Tour Saint-Jacques, Paris, éd. Roudil, VI, 1962 (référence BRUNO, *La vie...* dans notre édition) est un travail d'une toute autre qualité. Les pages I-XXVI contiennent "L'expérience mystique de madame Guyon", essai de J. Bruno, Bibliographie sommaire, Essai de chronologie, les pages 1-144 contiennent des extraits couvrant la vie jusqu'à sa seconde partie, chapitre 4. Ils reprennent P donnant en note un choix d'addition issues du ms. O. Ce travail n'a malheureusement pas pu être mené à terme. Certaines notes sont le précieux condensé d'investigations approfondies particulièrement précieuses pour préciser la formation intérieure de notre auteur.

4/ Le catalogue de la British Library fournit de nombreuses entrées sous Guyon : outre des références qui recoupent celles données par P. A. Ward ci-après, on relève *An extract of the life of Madam Guyon*, by John Wesley, pp. 230. R.Hawes : London, 1776 [cote 4863 cc. 15].

5/ "Madame Guyon in America : an annotated bibliography" by P. A. Ward in *Bull. of Bibliography*, vol. 52, No. 2, June 1995, 107-111, fournit 13 entrées en section A. Editions of the Autobiography, p. 108. Deux d'entre elles correspondent au texte complet. Le même auteur, dans "Le Quétisme aux Etats-Unis, contribution à Madame Guyon", *Rencontres...* Millon 1997, pp.131-143, cite une de ces deux entrées : *Autobiography of Madame Guyon*, translated in full by Thomas Taylor Allen, pub. in 1897 at London (Kegan Paul and Co.) [British Library cote 4864 dd. 20] and at St Louis (B. Herder). Again pub. in 1980 by Keats pub., evangelical institution. » L'autre entrée est : *Autobiography of Madame Guyon*, by Ed. Jones, New York (Bible House) 1880 repr. 1886 and Philadelphia 1880 up to 1905 by McCalla and Chicago 1917 .actuellement rééditée par Moody press »¹⁹⁵.

6/ Schrader, *Rencontres...* pp. 83-129, cite deux traductions allemandes : chez Walther en 1727 puis chez Sander en 1826.

Nos principes d'édition

Le corpus retenu comporte six parties. Les trois premières, considérables, furent partiellement accessibles depuis la première édition de La Vie de Madame Guyon écrite par elle-même qui suivit de peu la mort de l'auteur, (nous intitulos ces trois parties, *Vie par elle-même : I Jeunesse - Vie par elle-même : II Voyages - Vie par elle-même : III Paris*). Les deux parties suivantes restèrent méconnues jusqu'à notre époque (nous les intitulos, *Prisons, récit autobiographique - Blois, témoignages*). Enfin le complément des *Lettres et poèmes* est placé en dernier afin de ne pas rompre le fil du récit. Nous décrivons notre établissement du texte puis en Avertissement les présentations adoptées, incluant celles de l'apparat critique :

¹⁹⁵Mais sous une version au vocabulaire 'modernisé' voire simplifié, cas des rééditions actuellement disponibles (*comm. pers.* Ward)

Vie par elle-même : I – II - III

Nous établissons cette première édition critique de la Vie proprement dite en prenant pour leçon le manuscrit Rawlinson D525, Oxford Bodleian Library, dénoté ms. d'Oxford ou O. Le passage relatif à Fénelon, qui avait été retiré de l'exemplaire de la Vie communiqué aux examinateurs d'Issy, a été conservé aux Archives Saint-Sulpice¹⁹⁶. Il est rétabli dans le texte, précédé de 'B S' et terminé par 'B SJ'¹⁹⁷.

Nous introduisons dans le texte principal les principales variantes du manuscrit 115 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Brieuc, dénoté ms. de Saint-Brieuc ou B. Cela est possible car elles constituent le plus souvent des additions toutefois connues de Poiret qui eut accès à une copie très proche de B.

Nous avons décidé : (i) de rétablir la leçon de O sous sa forme primitive, rétablissant des passages biffés ou même lourdement raturés et s'écartant parfois de l'ordre retenu par Poiret¹⁹⁸ qui est indiqué sur le manuscrit par des traits ajoutés, des rappels etc., (ii) d'éditer les ajouts de B livrant souvent ce qui est de nature très confidentielle à un confesseur ami de toute confiance.

Une telle décision va parfois contre la volonté de discrétion de Madame Guyon, comme le prouve la présence de quelques ajouts autographes indiquant qu'elle a parcouru O sous une forme proche de l'édition préfacée par Poiret puis réalisée par ses associés. Nous justifions cette indiscrétion par des différences historiques d'appréciation des confidences portant sur la vie privée et par le relief que prend la transformation assurée par la grâce lorsque toute autocensure est évitée : Madame Guyon veut témoigner combien la grâce divine est indifférente à tout mérite préalable.

Ceci impose un alourdissement éditorial dans la mesure où il faut rendre visible divers états du texte et la diversité de ses sources lorsque les variantes s'avèrent significatives. On double alors les variantes (données en fin de volume suivant les règles érudites) mais ces dernières sont alors réduites au signalement de leur début et à leur fin, ce qui évite de reproduire deux fois un même texte.

Techniquement, nous avons résolu les problèmes de sources et d'états du texte comme suit :

Tout emprunt à B est introduit par ' / ' et terminé par ' / / ' (dans le cas d'une autre source que B, on ajoute en outre un sigle distinctif, par exemple ' / S ' pour les Archives Saint-Sulpice) .

Deux cas se présentent : si les additions sont absentes de notre leçon O, elles sont données en *italiques* afin de souligner leur origine étrangère ; si les passages de B s'avèrent être des lignes par ailleurs lourdement raturées de O qu'ils permettent ainsi de rétablir¹⁹⁹, nous conservons le corps romain retenu pour notre leçon O. Le lecteur est ainsi informé à vue et simplement d'une situation complexe.

Nous allégeons la présentation en ne signalant pas systématiquement les recours à B (ils sont par ailleurs toujours indiqués en variantes de fin).

Les variantes en fin de volume rendent compte de plusieurs sources : (i) les *variantes* et additions mineures de B et d'autres manuscrits, (ii) les variantes de l'édition posthume Poiret ou P, qui fut l'unique source accessible durant trois siècles. Ces variantes de P, même significatives ou longues, sont alors systématiquement reportées en fin de volume. Elles représentent parfois un complément par rapport aux manuscrits²⁰⁰. S'il nous semble présenter un intérêt particulier, nous attirons alors l'attention du lecteur par de (rares) notes en bas de page renvoyant à la fin du volume.

Des *sources secondaires* apparaissent en *variantes de fin* pour la troisième partie de la *Vie* sous les *références Lettre du 25 juillet [1694], S1, S2*. Elles ont été décrites précédemment.

¹⁹⁶Egalement absent de O (qui serait donc ainsi daté de 1694 ? et pouvait appartenir à Fénelon ?), il fut édité pour la première fois par MASSON, Maurice, *Fénelon et Mme Guyon. Documents nouveaux et inédits*, Paris, 1907.

¹⁹⁷La lettre S dénote les archives de Saint-Sulpice (A.S.-S) d'où proviennent ces feuillets. La lettre B est ajoutée parce que ce passage est commun avec le manuscrit de Saint-Brieuc B. A.S.-S nous sert de leçon et nous donnons les variantes B ainsi que les *deux* paginations afin de faciliter des repérages ou citations éventuelles. Voir ci-dessous le détail des sources secondaires S1 et S2 incluant ces feuillets.

¹⁹⁸Souvent pour mieux respecter l'ordre des événements ; mais le premier jet de l'écriture traduit parfois des contraintes psychologiques que nous devons respecter - et nous ne voulons pas contaminer notre leçon O.

¹⁹⁹Au prix de légères variantes qui demeurent cachées, ce qui constitue une raison supplémentaire à celle qui s'avère être la majeure : de signaler la décision qui avait été prise à l'époque d'éliminer tel passage que nous éditons entre ' / ' et ' / / ' - car cette décision eut probablement souvent l'approbation de Madame Guyon (elle est parfois attestée par ses remarques portées en marge, que nous donnons en variantes).

²⁰⁰Poiret disposait en effet d'au moins deux sources manuscrites et était à la fin de sa vie un disciple en relation épistolaire avec Madame Guyon - fort estimé par cette dernière.

Nous facilitons la lecture par une orthographe modernisée et par l'attention portée à la ponctuation. Elle est omise dans O, rare mais judicieuse dans B, par contre trop abondante chez Poiret, selon l'habitude des éditions du temps souvent destinées à être lues à voix haute.

Nous nous appuyons sur les références scripturaires (propres à la Vulgate) données par le pasteur Poiret.

Le lecteur dispose, à la suite du corpus, d'un outil détaillé de consultation sous forme d'un *résumé analytique*²⁰¹ qui facilite la recherche d'événements, de personnes et de lieux et sert de *table de correspondance* entre notre édition et celle de Poiret reproduite par la suite.

Prisons, récit autobiographique.

Le texte de la *Vie* ne serait pas complet s'il n'était suivi de la description de la longue période passée dans les prisons de Vaugirard, Vincennes et la Bastille. Elle a été rédigée par l'auteur en 1709 et réservée au cercle des disciples intimes, conformément à l'engagement pris par les prisonniers de la Bastille de ne jamais divulguer les événements vécus pendant leur internement. Le secret fut bien gardé puisque le manuscrit de *Chantilly/Sèvres* n'a été découvert, puis publié que récemment²⁰². Nous divisons ce texte continu dans le manuscrit en huit chapitres.

La *Conclusion* constituant le dernier chapitre de la troisième partie de la *Vie* a été laissée à sa place, avant le récit des *prisons* afin de respecter l'unité stylistique. Sa reprise à la fin du ms. de *Chantilly/Sèvres* apparaît dans les variantes.

Blois, témoignages en suppléments à la Vie

On trouvera ici, à la suite d'un passage autobiographique portant sur l'état intérieur de son auteur, des témoignages qui furent rédigés après la mort de Madame Guyon par des disciples, en réponse à des demandes d'information sur *notre mère*. Parfois naïfs, souvent hagiographiques, ils sont irremplaçables par les traits révélateurs fournis sur la *Dame Directrice*²⁰³ et renseignent sur son activité apostolique menée après sa libération de la Bastille auprès de ses disciples qu'elle nommait *cis* (français) et *trans* (étrangers).

Lettres et poèmes en suppléments à la Vie

Ces textes figurent à la fin des éditions du XVIII^e siècle, très certainement par la volonté de l'auteur en ce qui concerne les lettres. Elles apportent un témoignage intéressant sur la dureté des traitements de personnes moins considérables et sur la fidélité de celles et ceux qui la connaissaient le plus intimement. Les poèmes furent très connus et appréciés au XVIII^e siècle ; ils pâtissent d'une « relecture » par l'éditeur, outre le fait qu'ils constituaient plutôt des chansons de veillées selon les airs connus retrouvés dans l'édition d'ensemble des poèmes en 3 volumes et indiqués en notes. Nous ajoutons deux cantiques non retouchés.

Avertissement

Les principes d'édition ont décrit les solutions jugées pertinentes pour la présentation du texte de cette première édition critique, compte tenu des sources et de leurs états successifs. Nous visons une reconstitution la plus précise possible alliée à la lisibilité.

Tout emprunt à une source autre que notre leçon constituée par le manuscrit d'Oxford est introduit par un trait transversal '/' et terminé par un double trait '//'. Il est édité en corps italique ou romain selon qu'il est inconnu de O ou qu'il est présent sous une forme identique ou voisine rendue volontairement illisible.

²⁰¹ Poiret avait déjà introduit un tel résumé sous la forme de sommaires en tête de ses chapitres. Ils cernaient le contenu spirituel en termes généraux plutôt que les événements parce que ces derniers étaient trop récents. Nous avons donc décidé de refaire le travail en privilégiant ces événements factuels et ceci en utilisant le plus souvent possible les termes mêmes de la *Vie*. Ce premier travail de condensation du texte de la *Vie* fut entrepris de nouveau sur le résumé analytique et nous l'avons utilisé dans notre introduction.

²⁰² Madame Gondal l'a édité et annoté sous le titre « *Récits de captivité* ». Il constitue ici une « quatrième partie » de la *Vie*.

²⁰³ Ainsi la nommaient non seulement ses ennemis mais aussi le diplomate et sceptique Tronson. Ils soulignaient ainsi le scandale d'une femme qui ose assumer le rôle de médiation réservé à partir du milieu du Grand siècle aux confesseurs « directeurs de consciences ». Nous reprenons cette expression de « Dame Directrice » à son juste titre.

Nous avons unifié outre l'orthographe des noms communs, celui des noms propres, qui varie beaucoup dans les manuscrits et avons fait, le choix (délicat) de rétablir *toujours* les noms complets et cela sans introduire de crochets, afin de faciliter la lecture. Ainsi de nombreuses initiales sont-elles transcrites en entier : J.C. devient Jésus-Christ, le p.m. devient le petit Maître, G. devient Granger, le P L C devient le Père La Combe... Le risque d'erreur d'attribution est heureusement réduit, et nous l'indiquons en note en cas de doute.

Le texte manuscrit se présentait sous la forme la plus compacte : nous avons gardé le découpage de la *Vie* en chapitres, selon Poiret, le premier éditeur. Outre son usage qui s'est imposé pendant trois siècles, il se révèle excellent²⁰⁴. Nous avons ajouté nos chapitres ou divisions complémentaires pour les autres textes.

Entre crochets, figurent les numéros des paragraphes de la première édition (chiffres suivis d'un point) - permettant de retrouver une citation établie avant la nôtre - ainsi que la pagination (chiffres seuls) des sources manuscrites que nous avons utilisées - notre travail étant le premier réalisé d'après ces sources²⁰⁵. Ces paginations sont en effet le seul moyen de se reporter aux sources manuscrites qui ne comportent ni chapitres, ni paragraphes, ni titres. Le manuscrit O comporte ainsi deux parties paginées de [1] à [299] puis de [1] à [89], le manuscrit B comporte 5 parties paginées de [1.1] à [5.365].

Les renvois à des passages de la *Vie* sont localisés à l'aide d'une séquence : partie, chapitre, paragraphe. Elle est indiquée (entre parenthèses) après la pagination de ce volume : par exemple p. 000 (1.27.8) renvoie à la page 000, première partie de la *Vie*, chapitre 27, § [8.] de Poiret. Nous introduisons des paragraphes pour aérer de très longs développements.

Nos notes constituant l'apparat critique en bas de page sont tributaires principalement de travaux de URBAIN & LEVESQUE (éditeurs de la *Correspondance* de BOSSUET), Jean BRUNO (éditeur d'extraits de la *Vie*), Jean ORCIBAL (un des éditeurs de la *Correspondance* de Fénelon), Marie-Louise GONDAL (éditeur des *Récits de captivité*) et d'autres moins proches de notre sujet tel BOISLISLE (éditeur de Saint-Simon) Nous avons condensé ces notes - certaines d'entre elles, telles les études fascinantes de Jean ORCIBAL couvrent une page entière.

Une note en bas de page, courte parce qu'elle ne veut pas distraire le lecteur du texte complexe de Madame Guyon, s'avère insuffisante si l'on veut se former la silhouette ou l'image d'un personnage ou d'un lieu jouant quelque rôle dans sa *Vie*. Nous renvoyons alors à des *Index des noms ou de lieux* donnant une brève biographie ou une description colorée mieux adaptée à cet effet. Un *Index général* donne par ailleurs les numéros de pages où apparaissent (une ou plusieurs fois) des mots-clés du texte jugés significatifs (de personnes, de lieux, notionnels).

Nous avons conservé une certaine extension à des notes citant des textes parallèles aux descriptions de la *Vie* éclairant la vie intérieure. Il s'agit le plus souvent d'extraits d'auteurs influents ou aimés de Madame Guyon ou bien de sa propre correspondance, qui s'avère souvent plus vigoureuse que le passage correspondant de la *Vie*. Un *bref Index des principales notes* permet de les situer dans la *Vie*. On ne peut toutefois accéder à une grande précision dans le domaine de l'évolution intérieure. Les correspondances non datées de Bertot et de Maur, souvent de Madame Guyon elle-même, rend délicat le choix de la position d'une note jugée par ailleurs utile à la définition d'un état.

Les variantes de fin de volume suivent les règles utilisée dans l'édition des *Œuvres* de Fénelon par J. Le Brun. Permettant une reconstitution précise elles n'assurent cependant pas une transparence immédiate, surtout pour des variantes longues. Aussi leur ajout dans le texte apparaît-il justifié. Les variantes de fin constituent toutefois un ensemble qui demeure complet. Elles situent tout ajout par son début et sa fin - ce qui constitue un doublage heureusement très limité. Elles donnent alors, s'il y a lieu, les variantes propres à ces ajouts eux-mêmes, ceci en particulier pour des sources secondaires (v. notre description précédente des sources de la troisième partie de la *Vie*).

Un *Glossaire* est indispensable au lecteur moderne - et pourra s'avérer précieux dans le cas d'une traduction. Son établissement nous a permis de découvrir de nombreux faux-amis, compte tenu de l'évolution de la langue. Tout synonyme proposé en note y renvoie implicitement.

²⁰⁴Il en est de même pour le découpage des *Torrents réalisé* par le même Poiret (que l'on retrouvera dans l'édition fac-similé chez Olms). Un tel découpage est indispensable pour se référer au texte - ce dernier, bien loin de n'être qu'un poème lyrique, est en effet très précis dans la description du déroulement de la vie intérieure.

²⁰⁵Nous ne sommes pas certains d'avoir résolu tous les problèmes liés aux déplacements et à l'imbrication des textes (on trouvera indiquées en italiques dans les variantes en fin de volume certaines reconstitutions parfois complexes des déplacements opérés par Poiret). Par ailleurs la découverte d'une nouvelle source est toujours possible car une recherche systématique des manuscrits, en particulier à l'étranger, n'a pas été encore menée à terme.

[édition de la Vie] 103 à ...1042

Chronologies 1051

La vie et l'œuvre en quelques dates

1648 : naissance.

1664 : mariage.

1674 : décès de sa mère spirituelle Geneviève Granger suivie d'une nuit profonde.

1676 : cinquième enfant ; décès de son mari.

1680 : délivrance intérieure.

1681 : décès de son directeur mystique Monsieur Bertot suivi du départ hors de France.

1682 : communications intérieures avec le Père La Combe, à Thonon. Première rédaction de la Vie commandée par ce dernier ; les Torrents.

1684 : Activités apostoliques à Turin et Grenoble. Le Moyen Court ; Explications de l'Ancien et du Nouveau Testament.

1686 : retour à Paris.

1688 : courte période de captivité. Suite de la rédaction de la Vie. Sa sortie au bout de 8 mois est suivie de son activité à la cour et à Saint-Cyr. Correspondances avec Fénelon, le duc de Chevreuse, la duchesse de Mortemart.

1694 : Perte de la faveur de Madame de Maintenon ; Les Justifications ; Examens d'Issy.

1696 : début de la longue période des prisons. Reprise de la rédaction de la Vie.

1703 : sortie de la Bastille.

1705 : achat d'une maison à Blois.

1709 : Fin de la rédaction de la Vie et du récit des prisons. Activité apostolique et Correspondances avec les disciples français et étrangers.

1717 : décès.

Biographie chronologique

Cette chronologie constitue un canevas se prêtant à une lecture suivie. Il veut permettre le repérage précis des événements tels qu'ils sont racontés dans la Vie. Seuls les événements personnels sont rapportés. Insérer des événements d'une portée plus générale, tels que les étapes du procès fait aux quietistes, pour lesquelles on se reportera à nos bibliographies²⁰⁶, eût grossie démesurément l'outil. Nous avons dû faire des hypothèses dans un tel travail, en particulier pour la partie couvrant la période des voyages. La documentation reste à ce jour lacunaire pour l'enfance, pour les années 1690 à 1692, 1704 à 1717²⁰⁷.

13 avril 1648 à Montargis : naissance à 8 mois (1.2.1²⁰⁸). Le 24 mai, baptême ; évanouissements (1.2.3-4).

1650 : On me mit à deux ans et demi aux Ursulines, où je restais quelque temps (2.2.5).

1651 : La Duchesse de Montbazon vint aux Bénédictines . J'avais alors quatre ans, j'étais continuellement malade . j'aimais . d'être habillée en religieuse ; rêve de l'enfer (2.2.6). Dans sa famille l'éducation est laissée aux domestiques ; préférence de la mère pour le frère ; elle joue dans la rue (2.2.8, 12-13²⁰⁹).

1655 : J'avais alors près de sept ans. Il y avait là [aux Ursulines] deux de mes sœurs religieuses (1.3.1).

1656 : Chute dans un cloaque profond (1.3.4) ; Sa sœur paternelle l'instruisit si bien qu'elle intéresse Henriette de France veuve de Charles Ier, de passage en exil (1.3.2).

²⁰⁶Nous utilisons en premier la *Vie* dont nous donnons des citations référencées par la séquence livre, chapitre, paragraphe, v. notre *Avertissement*. Les principaux travaux sur lesquels s'appuie ce défrichement biographique sont l'œuvre de Cognet (v. le *Crépuscule des Mystiques*) , Bruno, Orcibal (v. la *Correspondance de Fénelon*, tome III, pp. 480 à 496), Gondal (v. *Madame Guyon, un nouveau visage*).

²⁰⁷Citations de la *Vie en italiques*.

²⁰⁸= La *Vie de Madame Guyon écrite par elle-même*, Première partie, chapitre 2, § 1.

²⁰⁹= Deuxième partie, chapitre 2, paragraphes 8, 12 et 13.

1657 : Jalousie de sa sœur maternelle, mauvais traitements, culpabilité vis-à-vis de sa sœur paternelle dont l'accès lui est interdit ; vomissement de sang ; double langueur de corps et d'esprit (1.3.6).

1658 : Elle passe très peu de temps chez mon père (1.3.6-7) et séjourne chez les Sœurs de St Dominique : une fille ... avait de l'esprit et deux fois mon âge . [elle] me fit faire un péché ; petite vérole volante ; persécutions des grandes pensionnaires (1.3.7-8 Var B²⁰⁰).

1659 : Après avoir été environ huit mois dans cette maison . ma mère me prit auprès d'elle . elle m'aimait un peu plus, parce qu'elle me trouvait à son gré (1.4.1).

13 avril 1659 (jour anniversaire de ses onze ans) aux Ursulines, entre les mains de ma très chère sœur . communion à Pâques . l'on me laissa jusqu'à la Pentecôte (1.4.4). - Il se présenta quantité de partis . j'aimais fort la lecture (1.4-5). Rencontre de M. Chamesson-Foissy, missionnaire à la Cochinchine ... Tout ce que je voyais écrits dans la vie de Madame de Chantal me charmait . je n'avais pas encore douze ans, je prenais néanmoins la discipline (1.4.4-8).

1660 : Je ne pensais plus qu'à me faire religieuse et j'allais très souvent à la Visitation (1.4.9) ; elle sert son père malade (1.5.1) ; fièvre double-tierce de quatre mois (1.5.5).

1661 : Un gentilhomme vertueux fit entendre à son père que je ne le désagrèrais pas ... j'avais alors treize ans et demi . si grande et . l'esprit si avancée que je surpassais beaucoup mon âge (1.5.6).

1662 : Ce jeune gentilhomme . disait tous les jours l'Office, je le disais avec lui (1.5.7 VarB). Je péchai deux fois avec une fille (1.5.9-10 VarB).

1663 : à Paris, chez son frère ; un jeune homme passionné se tenait toute la nuit à me conter des extravagances, et quoi qu'il fut nu en chemise . je ne croyais pas . qu'il y eut du mal d'être cause que d'autres vous offensassent (1.6.1 VarB).

1664 : à Montargis, le 28 janvier, elle est fiancée à Jacques Guyon, héritier d'une grosse fortune. Elle n'a pas encore 16 ans, il a 38 ans et la voit deux jours avant le mariage (1.6.3). Le 18 février, signature du contrat de mariage. Celui-ci est célébré quelques jours plus tard. Désillusions : leur manière de vivre était très différente . c'était changer du blanc au noir. Opposition de sa belle-mère, mari lointain (malgré sa passion), timidité, solitude (1.6.5 VarB, 1.6.6).

Le 17 mars, mort de sa demi-sœur paternelle Marie de Ste Cécile qui l'instruisit si bien ; retour à Dieu ; mari malade.

1665 : Le 21 janvier, naissance de son premier enfant, Armand-Jacques (il vivra jusqu'en 1720) ; Jacques Guyon part à Paris chez la duchesse de Longueville en vue de régler ses difficultés financières. Je n'avais qu'à peine 19 ans (en fait 17 ans !) ; faiblesse, abcès, maux de tête ; pertes financières dont sa belle-mère est inconsolable (1.7.2 ; 1.7.6)

1666 : à Paris : Mme de Longueville . me témoigna beaucoup de joie de me voir. Mon mari fut fort content de cela car dans le fond il m'aimait beaucoup (1.7.8). Grave maladie : L'on m'apporta le saint Viatique à minuit . Il n'y avait que moi à qui la mort était indifférente (1.7.10).

1667 : Retour à Montargis au printemps, sa mère meurt en juillet. Elle rencontre Madame de Charost²¹¹ : Je voyais sur son visage quelque chose qui me marquait une fort grande présence de Dieu . Elle, me voyant si multipliée, me disait souvent quelque chose, mais il n'était pas temps (1.8.2).

Deuxième passage du missionnaire : Il aurait bien voulu me donner une autre méthode d'oraison . Je crois que ses prières furent plus efficaces (1.8.3-4). Enfin Dieu permit qu'un bon religieux fort intérieur de l'ordre de Saint-François [Archange Enguerrand] passa : « C'est Madame que vous cherchez au dehors ce que vous avez au-dedans » (1.8.5-10). Entrée dans l'oraison de foi savoureuse (1.9), bien au-dessus des extases . état très épuré, très ferme et très solide (1.10.1). Descriptions²¹² de ces états (1.19.1-10)

1668 : Le 8 janvier 1668 naissance d'Armand-Claude (meurt en 1670) ; austérités et mortifications excessives (épisode du crachat).

Plaie amoureuse à la date de la Madeleine, en juillet ; le père fit trois sermons admirables . je ne pouvais presque entendre les paroles . mon Dieu . votre parole faisait une impression sur mon cœur directement ; fête de Notre Dame de la Portioncule dans le couvent où était ce

²¹⁰Var B = Variante du manuscrit de Saint-Brieuc

²¹¹Au cours de l'été, son père offre le logis à la mère de Fouquet et à sa fille Marie, épouse d'Armand de Béthune duc de Charost, exilée depuis 1664 à Ancenis, qui venait d'être autorisée à se rapprocher de Paris. *Bruno*.

²¹²Lorsque les événements rapportés dans la *Vie* sont subordonnés à la description détaillée d'états propres au cheminement intérieur, nous attirons l'attention par l'usage du terme *description*.

bon père . trait de pur amour. ; description de ces états (1.10.2-7, 9-12) et de la purification, un purgatoire amoureux et tout ensemble rigoureux (1.11).

Epreuves. Ce bon père [Enguerrand] . me donna la connaissance de . Geneviève Granger, qui était une des plus grandes servantes de Dieu de son temps tandis que confesseur et famille s'élevaient contre elle (1.12). Il se faisait en moi sans bruit de paroles une prière continue . j'allais quelquefois voir la mère Granger . lorsqu'on savait que j'y avait été, c'était des querelles qui ne finissaient point (1.13.2-3). Suivent des sécheresses et des infidélités qui n'empêchent pas l'expérience continue de la présence divine (1.13.4-7) au prix d'un feu dévorant qui ne cessait pas que le défaut ne fut purifié ... [et d'un] exil de mon fond (1.13.10).

Episode du cadeau de nuit à Saint-Cloud ; rencontre d'un inconnu au pont Notre-Dame (1.13.12). Passion : je ne pouvais haïr ce qu'il y avait en moi qui la faisait naître ; voyage en Touraine ; la mère Granger . me remit et m'encouragea (1.14.5).

1669 : Le 2 juin, baptême de Marie-Anne (meurt en 1672) ; Voyage à Paris.

1670 : Voyage à Orléans et en Touraine avec son mari. Pèlerinage aux Ardilliers à Saumur. A son retour, en septembre, ses trois enfants contractent la variole. Le 4 octobre elle contracte la variole, son fils cadet meurt le 20 octobre²¹³ ; elle-même et son fils aîné restent défigurés (1.15.3 ss.), ce qui n'empêche pas la passion d'un gentilhomme et ses artifices habiles (1.15.10, Var B).

Tracasseries et révolte du fils : Il me disait : « ma grand-mère dit que vous avez été plus menteuse que moi. » Mari indifférent et lointain : je tremblais quelquefois lorsque je l'approchais. Belle-mère rude : j'étais si timide que je ne lui savais parler et mon silence la fâchait. (1.17.8-9 ; Var B).

1671 : En juin ou juillet première rencontre avec le P. la Combe envoyé par son demi-frère paternel Dominique de la Mothe : je lui dis des choses qui lui ouvrirent la voie de l'intérieur .j'étais bien éloignée de prévoir que je dusse jamais aller à un lieu où il serait (1.18.1-2).

Oraison continue : Tout ce qu'il y avait, c'est que je sentais un grand repos et grand goût de la présence de Dieu, qui me paraissait si intime qu'il était plus en moi que moi-même (1.18.2-8). Epreuve intérieure. Je commençai à éprouver que la vertu me devint . d'un poids insupportable, non que je ne l'aimasse extrêmement mais c'est que je me trouvais impuissante de la pratiquer. Chasteté par protection visible et sensible et grâce à un amortissement entier de la vivacité du sentiment (1.18.8 Var B & P ajout²¹⁴).

Le 21 septembre 1671, rencontre avec M. Bertot aux Bénédictines²¹⁵ par l'intermédiaire de la mère Granger, puis à Paris (1.19.1-2).

1672 : En mai-juin, mort de son père et de sa fille²¹⁶ : Je me résolus, après avoir vu M. Bertot . d'aller passer les dix jours de l'Ascension à la Pentecôte dans une abbaye à quatre lieues de Paris . Le séjour est interrompu par la mort pressentie de son père ; sa fille morte, il ne lui reste plus qu'un fils : malade à la mort, Dieu le rendit aux prières de la mère Granger (1.19.3-9). La veille de la Madeleine . la mère Granger m'envoya un petit contrat : mariage spirituel le 22 juillet (1.19.10-11).

1673 : En juillet, pèlerinage à Alise Sainte Reine près de Semur-en-Auxois²¹⁷. Le jour de l'Assomption : O si M. Bertot savait ce que je souffre ! Il lui écrit ce même jour (1.19.13). Conversion d'une dame : elle me dit « votre silence .me parlait jusque dans le fond de l'âme » (1.20.2).

1674 : Le 31 mai, naissance de son quatrième enfant, Jean-Baptiste-Denys (qui vivra jusqu'en 1752)²¹⁸. Nouveau pèlerinage à Ste Reine et à St Edme de Bourgogne au tombeau de St Edmont de Cantorbéry à Pontigny.

²¹³« La variole se serait déclarée chez Mme Guyon et chez son fils cadet le 4 octobre. Une généalogie date du 20 septembre la mort d'Armand-Claude. » BRUNO, *Vie...* donne la référence B.N. Dossiers bleus, 342.

²¹⁴Poiret pratique des omissions. Gommant la vivacité primitive, il déplace le sens vers un rigorisme suggérant la frigidité ; ainsi « dès la seconde année de mon mariage » devient chez lui : « dans mon mariage ».

²¹⁵Après la tempête nocturne attestée dans le journal d'un Montargois.

²¹⁶Selon Jean Bruno : « Mme Guyon situerait ces deux morts en juillet, après avoir écrit qu'elle pressentit le décès de son père le jour de la St Erasme (qui est le 2 juin) et qu'elle se proposait de faire une retraite de l'Ascension à la Pentecôte (tombant cette année-là les 26 mai et 5 juin). Une généalogie date la mort de la petite Marie-Anne du 28 mai .Les différents sur la succession furent tranchés par un acte du 3 juillet et le partage établie le 13 août .il était mort en fait le 1^{er} juin. »

²¹⁷A la demande de son mari, pour avoir des enfants.

Le 5 octobre, mort de la mère Granger : M. Bertot quoiqu'à cent lieues . eut connaissance de sa mort et béatitude ... comme on lui parlait de moi à dessein de la réveiller, elle dit : « Je l'ai toujours aimée en Dieu » et ne parla plus depuis (1.20.6-7).

Le 25 novembre, elle assiste au mariage de son frère Jacques à Orléans. Monsieur Bertot lui envoie un précepteur pour son fils et elle apprend le latin sous sa direction. Opposition de son frère vis-à-vis d'elle-même et de son mari, engagement du frère vis-à-vis du frère du roi pour deux cent mille livres ramené à . cent cinquante livres par son intervention (1.20.8-10).

Je commençais à vous perdre . quant au sentiment perceptible, car il ne s'agissait depuis longtemps ni du sensible ni du distinct ; description de la voie de mort et de foi (1.21.2-5).

1675 : Inclination pour un ecclésiastique janséniste : cette liaison dura deux ans et demi (1.21.1, 6-9).

Nuit intérieure : Je croyais être perdue . M. Bertot ne me donna plus de secours . il n'y avait plus qu'un juge rigoureux . Je ne pouvais plus aller voir les pauvres . [ni] rester un moment à l'église . promptitudes extérieures . sentiment de tous les péchés (1.21.9-12).

1676 : Le 21 mars, naissance de Jeanne-Marie, son cinquième enfant²¹⁹. Le 21 juillet, mort de son mari après trois semaines de souffrances, la veille de la Madeleine ; certitude de son salut et songe de la mère Granger (1.22.1-7). Elle reste veuve avec des revenus considérables de plus de 70.000 livres annuelles. Belle-mère intéressée ; règlement de procès (1.22.8-11).

Description de la nuit mystique qui durera sept années et surtout cinq ans sans un instant de consolation (1.23).

1677 : Voyage à Paris pour faire retraite. M. Bertot l'ignore et cela me faisait encore plus croire que j'étais déçue de ma grâce ; mais il lui attache un ecclésiastique et je lui servais beaucoup pour son intérieur ; réciproquement il lui fut d'une très grande utilité (1.24.1-3 et Var B) .

Cabale janséniste et persécutions de ce Monsieur avec lequel j'avais rompu. Nuit, une expérience de misère et un sentiment inconcevable de ma bassesse (1.24.5-8). Description (1.25).

1678 : Elle achète une maison contigüe à celle de sa belle-mère et devient indépendante²²⁰

1679 : Elle se trouve mise en rapport fortuitement avec le P. la Combe, devenu en 1678 supérieur d'une maison Barnabite à Thonon. Epreuves extérieures parallèles à celles de la nuit intérieure : abandon de tous, accusations contre l'ecclésiastique maintenu par Bertot : il me fallut boire la double confusion qui me venait de lui et de moi (1.26).

1680 :

Rupture avec l'ex-belle-mère : je me vis réduite à sortir au fort de l'hiver avec mes enfants et la nourrice de ma fille, sans savoir que devenir (1.26).

Retour sur les épreuves et sur la nuit à son stade final : une folie si étrange de mon imagination qu'elle ne me donnait aucun repos ... plus aucun espoir de sortir jamais d'un état si pénible ... Mon froid me parut un froid de mort (1.27.1 à 6). Elle écrit au P. La Combe. Genève me venait dans l'esprit, aussi elle craint l'apostasie. Songe de la mère Bon encore vivante à ce moment là, mais qu'elle ne connaissait pas, dont elle fut extrêmement consolée. Elle écrit de nouveau au P. la Combe (1.27.7-8).

En juillet : Ce fut ce jour heureux de la Madeleine que mon âme fut parfaitement délivrée : liberté, béatitude, netteté de l'esprit, pureté du cœur. Comme je fus longtemps à la campagne et que le bas âge de mes enfants ne requerrait pas trop mon application . je donnai lieu à l'amour de me consûmer ... dans un entière paix (1.28).

A Paris, je parlai moi-même à M. de Genève ... je fus voir la supérieure des Nouvelles Catholiques ... J'allai consulter le père Claude Martin, fils de la mère de l'Incarnation du Canada ; M. Bertot me dit que mon dessein était de Dieu ; lettres du P. la Combe (1.29.3 à 11).

1681 :

²¹⁸« Les Dossiers bleus le font naître un an plus tard, le 31 mai 1675, ce qui s'accorderait mieux avec les recoupements fournis par Mme Guyon qui déclare avoir appris le décès de la mère Granger (5 octobre 1674) avant d'être revenue du pèlerinage où son mari avait prié St Edmond de Cantorbéry, enterré à Pontigny, de favoriser de nouvelles naissances. Cependant Mme Guyon dira au chapitre 29 qu'elle a deux jeunes enfants de 4 et 6 ans (différence qui correspond aux dates de 1674 et 1676) et les registres paroissiaux ont bien enregistré le baptême de Jean-Baptiste-Denys le 29 septembre 1674. » BRUNO, *Vie...*

²¹⁹« Le nobiliaire de Saint-Allais et GUERRIER L., *Madame Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence...*, Paris, 1881, p.177 fixaient sa naissance au 4 juin 1676. » BRUNO, *Vie...*

²²⁰Faut-il avancer sa rupture avec l'ex belle-mère (voir ci-dessous l'année 1680) ?

Peine de quitter ses petits enfants de 4 et 6 ans (1.29.1). Amitiés de sa belle-mère et d'une fille au moment de leur séparation ! (1.30.1-2). L'année que je partis . L'hiver de devant fut un des plus longs et des plus rudes . C'était en 1680²²¹. Hésitations envers les Nouvelles Catholiques (1.30.5). En mars, mort de Jacques Bertot.

Voyage : Elle quitte Montargis pour Paris où elle confie à Denis Huguot, conseiller au Parlement et cousin de son mari, le soin de gérer les biens de ses enfants, se réservant pour elle et pour sa fille 15 000 livres de rente ; puis elle part secrètement avec sa fille : je partis après la Visitation de la Vierge. A Corbeil elle voit Enguerrand qui la prévient contre les Nouvelles Catholiques. Nous arrivâmes à Annecy la veille de la Madeleine 1681 (2.1.1, 6, 9).

Arrivée à Gex le lendemain de la Madeleine 22 juillet où nous ne trouvâmes que les quatre murailles. Angoisses pour sa fille (2.1.10). Le P. la Combe vient la voir. Description de la communication intérieure (2.2.1-5)

En septembre elle mène à Thonon sa fille qu'elle confie aux Ursulines²²² et rencontre un ermite qui a des visions prémonitoires (2.2.6-8, 9 Var B).

De retour à Gex elle est critiquée en France en particulier par son frère le P. La Mothe mais soutenue par M. de Genève qui lui donne le P. La Combe comme directeur (2.3.1-6). Maladie, indifférence des sœurs, guérison par le P. la Combe, abandon à la volonté divine (2.3.7-11)

A Thonon en Décembre elle fait une retraite de douze jours sous la conduite du P. la Combe puis rentre à Gex par Genève. Grave chute de cheval suivie de visions (hallucinations ?) attribuées au démon (2.4.9 à 2.5.3). Sa famille tente de la faire revenir à Paris.

1682 :

Le 3 février, elle abandonne la tutelle de ses enfants à sa belle-mère. Le 11 février, retraite aux Ursulines de Thonon²²³. Description de son état de joie dans une largeur immense ; tout est nu et net ; l'âme par la mort à elle-même passe en son divin objet (2.4.1-9). Le 3 mars elle renonce à ses biens personnels en échange d'une pension. Ses proches ne font plus d'instances pour son retour mais demandent un procurateur : Je me défis donc de mon bien . chose dont je n'ai jamais eu ni repentir ni chagrin.

M. de Genève est circonvenu : sachant qu'elle refuserait l'on me proposa l'engagement et la supériorité [des Nouvelles Catholiques] ; le P. la Combe qui refuse de faire pression est décrié ; prémonition d'un prêtre âgé (2.6). Lettres interceptées ; calomnies mettant en cause ses rapports avec le P. la Combe (2.7.1-3).

Description de son état nu et perdu, songe des deux gouttes d'eau, l'une claire, l'autre pleine de petites fibres, images des voies de la foi et de lumières ; confirmation de sa maternité spirituelle vis-à-vis du P. le Combe et de bien d'autres (2.7.5 à 11).

Description de l'âme bien abandonnée, inébranlable, passive : ce qui fait la perfection d'un état fait toujours l'imperfection et le commencement de l'état qui suit ... la conduite de la providence suivie à l'aveugle fait toute sa voie et sa vie . elle voit bien que lors qu'elle préfère le vertueux au défectueux elle commet une faute . Jusqu'à ce qu'on en soit là, l'on est peu propre pour le prochain (2.8.1 à 14).

Pendant le Carême elle est atteinte d'un abcès à la tête, sa fille est malade et mal éduquée, mais elle demeure en paix ; elle décrit son état fixe et ferme (2.9.10-13). Après Pâques, elle s'entretient avec le versatile M. de Genève (2.7.13). En mai, la variole de sa fille est guérie par le P. la Combe. En juillet sa sœur vient de Sens avec une bonne fille (2.9.1-9).

Elle fait retraite avec le P. la Combe, et écrit les Torrents²²⁴. Sitôt que le P. La Combe fut arrivé [de retour de Rome]²²⁵, je le priai de me permettre une retraite . je me laissai dévorer à l'amour . fort mouvement d'écrire (2.11.1-5).

Elle est plongée dans la foi nue (2.11.6-8). Direction d'une fille et de religieuses (2.12.1-5).

²²¹1681.

²²²M.-L. GONDAL, "Madame Guyon à Thonon", dans *Madame Guyon, Rencontres...*, Millon 1997, p.16.

²²³GONDAL, Marie-Louise, "Madame Guyon à Thonon...", op. cit.

²²⁴La *Vie* retarde d'un an ces événements.

²²⁵Ou bien de retour d'avoir prêché le Carême en Val d'Aoste, selon GONDAL, Marie-Louise, "Madame Guyon à Thonon », op. cit.

Du 14 septembre 1682 au 3 mai 1683, la « grande maladie²²⁶ » : A Noël abcès et fièvre jusqu'à la rêverie ; état de petite enfance et pouvoir sur les âmes (2.12.6 et Var B, 2.12.7). Union avec le P. la Combe, tourments lorsqu'il résistait à Dieu (2.13.1 Var B). Appréciations de Paris, estime à Gex ; Fin de rédaction de la Vie en novembre 1682²²⁷.

1683 :

Pendant le carême, le P. La Combe porte une partie de sa maladie puis est remis en état de prêcher (2.13.4). Figure de la femme de l'Apocalypse, vision du dragon. Elle est guérie par le P. la Combe : mon cœur, reprenant un peu de vie, revint. (2.14.1-5). Fin des fièvres. Ce fut dans cette maladie . que vous m'aprites qu'il y avait une autre manière de converser avec les créatures qui sont tout à vous, que la parole (2.13.5-12).

Etablissement d'un hôpital (2.14.5). Opposition de M. de Genève. Elle vit le début de l'épée dans une petite maison éloignée du lac : Je pris ma fille avec moi ,j'achetai quelques chaises de paille avec de la vaisselle de faïence, de terre et de bois. Jamais je n'ai goûté un pareil contentement (2.14.7 (15.1)

Bref aller-retour à Lausanne en traversant le lac²²⁸ (2.14.8).

A l'automne elle se rend à Turin chez la Marquise de Prunai Souffrance liée au P. la Combe (2.15) et à la purification de la fille qui l'accompagne ; comment porter la purification des âmes ; consommation dans l'unité (2.16 et 20.8 Var B). Conversions de religieux (2.17.1-5).

1684 :

Le 2 avril, départ de Turin avec le P. La Combe. Elle s'arrête à Grenoble et reprend son apostolat qui s'étend à de nombreuses communautés : elle se heurte au général des Chartreux Le Masson dont les écrits lui feront par la suite un grand tort (2.17.6-9). Etat apostolique (2.18.1 à 8). Description de l'état du pécheur (2.19.1 à 11). Elle dirige des frères et des sœurs de monastères (2.20).

Elle rédige des Explications de l'Écriture sainte : il me fallait cesser et reprendre comme vous le vouliez ... la main ne pouvait presque suivre l'esprit ... J'écrivis le Cantique des cantiques en un jour et demi. Guérison d'un bon frère copiste (2.21). Communications en silence (2.22.4-7).

1685 :

Le 7 mars, publication du *Moyen court*, à l'initiative d'un conseiller au Parlement, Giraud.

L'évêque de Grenoble, Etienne le Camus²²⁹, fait prier Mme Guyon de quitter Grenoble. Elle laisse sa fille aux Ursulines. A Marseille, elle est appréciée de Malaval mais supporte une cabale janséniste (2.23.2-6).

Après un voyage difficile sur mer (tempête) et sur terre (mauvais accueil des Génois bombardés peu de temps auparavant²³⁰ ; voleurs) elle arrive à Gênes le 18 avril (2.23.7-10).

Le 20 avril, le P. la Combe l'accueille fraîchement à Verceil L'évêque V.A. Ripa est plus chaleureux (2.24.1-9). Le 24 avril à Turin, elle est chez son amie la marquise de Prunai (2.25.3).

Elle écrit le 3 juin à J. d'Arenthon, évêque de Genève, qui lui refusera de s'installer dans son diocèse²³¹. Le 16 juillet, Molinos est arrêté à Rome.

1686 :

Publication par V. A. Ripa de l'Oratione del cuore facilitata²³².

²²⁶ GONDAL, Marie-Louise, "Madame Guyon à Thonon", op.cit., analyse cette maladie-recréation spirituelle pp. 17-31 : « Un centre inaperçu, 'insu', se met à vivre ...une source jaillissante. Il s'est produit comme un déplacement du point de gravité dans l'être ...Les puissances ...sont devenues secondes. Et c'est l'activité du fond qui est première, qui insiste et s'affirme. » (p. 23) – On songe aussi à la « creative illness » évoquée dans un tout autre contexte, celui des grands découvreurs de l'inconscient (Henry F. ELLENBERGER, *Histoire de la découverte de l'inconscient*, Payard 1994 (*The discovery of the Unconscious. The history and evolution of Dynamic Psychiatry*, 1970).

²²⁷ si l'on interprète ainsi les *add.marg.* des mss. d'Oxford (2.4.10) et de Saint-Brieuc p. 3.403.

²²⁸ Ce sera le seul très bref séjour en pays protestant.

²²⁹ A ne pas confondre avec le célèbre Jean-Pierre Camus (1584 - 1652), écrivain spirituel abondant. Sur toute cette période voir ORCIBAL, Jean, *Études d'Histoire et de Littérature Religieuses*, Klincksieck, 1997, article "Le cardinal Le Camus..."

²³⁰ Bombardement par Duquesne du 17 au 23 mai 1684 ; signature de la paix à Versailles le 12 février 1685, audience solennelle accordée par Louis XIV au Doge de Gênes et à quatre sénateurs le 3 mai. Ce qui situe le passage de Madame Guyon en mars 1685 : « il n'y avait plus que trois jours jusqu'à Pâques » (2.23.8)

²³¹ reproduite par LE MASSON : *Eclaircissements sur la vie...* ;

Départ pour Turin. Le P. La Combe, nommé à Paris, l'accompagne ; ils croisent le P. La Mothe à Chambéry. Elle est malade quinze jours à Grenoble ; tout nous annonçait croix. Passage par Lyon et Dijon, rencontre de Claude Quillot qui sera condamné comme quietiste (2.25.5-7).

Paris Cloître Notre-Dame : J'arrivai à Paris la veille de la Madeleine 1686, justement cinq ans après mon départ ; intérêttement du P. la Mothe et opposition de barnabites jaloux contre le P. La Combe applaudi pour ses sermons (3.1.3). Piège pour insinuer des attaches criminelles entre elle et le Père, qu'elle déjoue, refusant d'aller à Montargis accompagné de ce dernier. Calomnies sur le voyage de Turin à Paris (3.1.4-6. Enfermée dans ma chambre à genoux . je me trouvais lié de nouveau avec Jésus-Christ crucifié ; tentative de la brouiller avec le tuteur de ses enfants (3.1.7).

J'allai à la campagne chez Mme la duchesse de Charost. il me fut donné un fort instinct de me communiquer à eux en silence. on fut obligée de me délayer (3.1.9).

Manoeuvres d'un couple contre le Père, calomnie sur un supposé comportement scandaleux à Marseille entre ce dernier et Madame Guyon, accusations de Molinosisme ; le P. la Mothe s'associe au Provincial et à l'Official (3.1.10-15). Il incite tantôt le P. La Combe tantôt Madame Guyon à s'enfuir ; lui-même et l'Official attaquent M. Bureau à l'aide de fausses lettres ; sa famille est prévenue contre elle mais le tuteur rencontre l'Archevêque de Paris (3.2).

1687 :

Le 27 août, décret du Saint-Office contre Molinos. Condamnation confirmée le 20 novembre par le Bref « Coelestis Pastor. » ils firent entendre à Sa Majesté que le P. la Combe était ami de Molinos . sur le témoignage de l'écrivain [faussaire] et de sa femme, qu'il avait fait des crimes. Il est interdit de sortie de son couvent mais on le lui cache et sa sortie pour une urgence permet de le faire passer pour rebelle. (3.3.1-2). On lui fait remettre des papiers qui aurait permis sa défense : on les supprima (3.3.4).

Le 3 octobre on le vint enlever pour le mettre aux Pères de la Doctrine Chrétienne. Durant ce temps, les ennemis faisaient faussetés sur faussetés . pour le mettre à la Bastille . sans le juger on l'a enfermé dans une forteresse (3.3.5). Le P. la Mothe prit plus de soin que jamais de me porter à m'enfuir . l'on contrefit mon écriture . ce fut sur cette lettre supposée . que l'on donna ordre de m'emprisonner le 29 janvier 1688 (3.3.6-12)

Elle reçoit une attestation en faveur du Père mais très malade elle se la laisse enlever par le P. la Mothe (3.4.1-4). Après une entrevue-piège avec l'Official on fit entendre que j'avais déclaré beaucoup de choses . ils se servirent de cela pour exiler tous les gens qui ne leur plaisaient pas . on m'apporta une lettre de cachet pour me rendre à la Visitation du faubourg Saint-Antoine (3.4.5-6).

1688 :

Le 29 janvier, enfermée seule dans une chambre . l'on m'arracha ma fille . l'on eut la dureté de défendre que l'on me dit nulle nouvelle d'elle .pour la vouloir marier par force (3.5.1). Son confesseur effrayé ainsi que ses amis l'abandonnent. Elle est tourmentée par une gardienne et interrogée (3.5.3-15). Sa fille est entre les mains de la cousine du cavalier à qui l'on la voulait donner, de la famille intéressée de l'Archevêque de Paris, Harlay.

Elle ne peut parler à personne de sa famille ni même au tuteur ; la communauté prit pour moi une très grande affection ; à l'extérieur les calomnies redoublaient ; chantage pour marier sa fille (3.6). La supérieure . leur représenta que la chambre où j'étais était petite seulement ouverte d'un côté où le soleil donne tout le jour et au mois de juillet . on la fermait avec un bâton en travers, comme l'on met les chiens au chenil ; lettres contrefaites ; tentative de trouver des faux témoins ; maladie (3.7.1 et Var B ; 3.7.3-4).

Mme de Miramion et une abbesse parente de Mme de Maintenon prennent sa défense : le roi . ordonna à Mgr l'Archevêque de me mettre en liberté ce qui . ne le fâcha pas peu. (3.8.10). Elle continue la rédaction de sa Vie chez Mme de Miramion ; elle serait sortie le 13 septembre²³³.

Quelques jours après ma sortie, je fus à B[eynes] .ayant ouï parler de M. [l'abbé de Fénelon], je fus tout à coup occupée de lui avec une extrême force et douceur ... je souffris huit jours entiers, après quoi je me trouvai unie à lui sans obstacles' (3.9.9-10). La place particulière occupée par Fénelon²³⁴ (3.10.1-2).

²³²Publications parallèles en latin du P. La Combe, en français de Madame Guyon (*Explication de l'Apocalypse*). Un véritable travail d'équipe !

²³³*Vie* 3.9.10, inédit édité par Masson en 1907 en introduction à la correspondance secrète de Fénelon.

²³⁴Pages retirées du manuscrit remis à Bossuet et des éditions : *ms.* A.S.S. 2057 f°315v° à 318v°. V. p. 000.

1689 :

Elle est malade avec un abcès à l'œil trois mois chez les dames de Mme de Miramion qui découvre les calomnies du P. la Mothe (3.11.1-2).

Le 16 août, Fénelon est nommé précepteur du duc de Bourgogne. Le 25 août Armand-Jacques, fils aîné, est blessé à Valcourt. Le 26 août sa fille Jeanne-Marie épouse Louis-Nicolas Fouquet, comte de Vaux, frère cadet de la duchesse de Béthune : Ma fille fut mariée chez Madame de Miramion et je fus obligée, à cause de son extrême jeunesse, d'aller rester quelques temps avec elle. J'y restai deux ans et demi (3.11.3).

Le 29 novembre mise à l'index du Moyen court.

1690 & 1691 :

Ayant quitté ma fille, je pris une petite maison éloignée du monde ... j'avais continué d'aller à Saint-Cyr . [Mme de Maintenon] me marquait beaucoup de bontés . [ce qui dura] pendant trois ou quatre années (3.11.5).

Rencontres avec M. Boileau et M. Nicole (3.11.6-8). Maladie, c'était un poison fort violent qu'on m'avait donné ; elle prend les eaux à Bourbon [l'Archambaud] (3.11.9 Var P)²³⁵.

1692 & 1693 :

Histoire étrange d'une fille possédée (3.12.3-5)

La dévote de M. Boileau la décrit et entraîne ce dernier qui persuade l'évêque de Chartres ; Mme de Maintenon tint bon quelque temps . Elle se rendit . aux instances réitérées de Mgr l'évêque de Chartres (3.12.6 à 10). Le 2 mai, Mme de Maintenon prie Mme Guyon de ne plus venir à St Cyr (3.12).

Quelques personnes de mes amies jugèrent à propos que je visse Mgr l'évêque de Meaux [Bossuet] qu'elle rencontre le 1^{er} août chez le duc de Chevreuse en sa présence. Elle lui remet tous ses écrits : il lut tout avec attention, il fit de grands extraits et se mit en état . d'écouter mes explications (3.13.1-4). Durant l'été, Mme Guyon fait examiner ses écrits par Pierre Nicole, Boileau 'de l'Archevêché'²³⁶ et Bossuet.

1694 :

Le 30 janvier, entretien rue Cassette avec Bossuet : Ce n'était plus le même homme. Il avait apporté . un mémoire contenant plus de vingt articles (3.13.5-11) ... prétendait qu'il n'y a que quatre ou cinq personnes dans tout le monde qui aient ces manières d'oraison . il y en a plus de cent mille dans le monde (3.14.3 à 13).

Changement d'attitude de Bossuet : le 4 mars, lettre défavorable ; Jugement définitif condamnant la doctrine du pur amour et de l'état passif. Le 2 avril, Mme de Maintenon est nommée supérieure de Saint-Cyr.

Le 10 juin elle tente d'échapper par la retraite. Lettre à Mme de Maintenon demandant de justifier ses mœurs. Mort de M. Fouquet²³⁷ qui se manifeste à elle ; elle prie ses amis de me regarder comme une chose oubliée (3.15). On cherche les examinateurs : M. de Meaux, Mgr de Châlons et M. Tronson. Elle leur adresse une lettre ainsi que des ouvrages et les Justifications (3.16). De juillet à septembre, entretiens d'Issy.

Le 16 octobre, mandement de l'Archevêque de Paris Harlay condamnant le Moyen Court et le Commentaire des Cantiques. Pendant cette période, elle institue l'ordre des Associés de l'Enfant Jésus, plaisante les Christofflets et recommande les Michelins²³⁸. Elle est obligée de communiquer sa Vie aux examinateurs ; le duc de Chevreuse est écarté des entretiens d'Issy par Bossuet (3.17.1-2).

1695 :

Le 13 janvier elle est à Sainte Marie de Meaux : Je partis ... dans le plus affreux hiver . j'en eus une maladie de six semaines de fièvre continue (3.18.1). Libelles, fausse lettre de M. de Grenoble et réponses qui la justifient du P. Richebrac et du cardinal Le Camus. Stratagème des fausses confessions (3.18.4-8).

Le 4 février, Fénelon est nommé Archevêque de Cambrai par Louis XIV.

Le 10 mars, signature par Bossuet, Tronson, Noailles et Fénelon des 34 articles d'Issy (publiés dans 3 instructions pastorales des 16 avril, 25 avril, 21 novembre), assortis d'une condamnation des écrits de Mme Guyon comme d'un opuscule du P. la Combe.

²³⁵Var. Poiret ; ne se trouve pas dans le ms. O

²³⁶Frère de l'écrivain.

²³⁷Gilles Fouquet, frère du surintendant, compagnon et disciple de Bertot.

²³⁸les partisans de l'effort par soi-même comme Saint Christophe qui porta difficilement l'enfant Jésus opposés aux spirituels, vainqueurs du mal comme Saint Michel le fut du Dragon.

Le 12 avril, lettre du P de Richebrac. Ce même jour, puis les 14 et 15 avril, visites de Bossuet. Le jour de l'Annonciation il me dit qu'il voulait que je signasse que je ne croyais pas au Verbe incarné . Je lui dis que je savais mourir mais je ne savais point signer de faussetés (3.18.9-11). Je lui montrai ma soumission . il la prit . et me dit qu'il ne me donnerait rien, que je n'étais pas au bout ... les bonnes filles qui voyaient une partie des violences, n'en pouvaient revenir (3.19.1-4).

Le 2 juillet, Bossuet lui remet une attestation d'orthodoxie. Attestation de la mère Picard et d'autres sœurs (juillet 1695). Le 9, Fénelon est sacré à St Cyr par Bossuet assisté par les évêques de Châlons et d'Amiens. Il quittera Paris le 31 pour arriver à Cambrai le 4 août.

Le 9 juillet comme il y avait six mois que j'étais à Meaux, où je ne m'étais engagée d'y rester que trois . deux dames vinrent donc me quérir ... Il débita que j'avais sauté les murailles du couvent . je pris la résolution de ne point quitter Paris . Je restai de cette manière environ cinq à six mois (3.19.6-9).

Le 10 juillet, Godet-Desmarais va à Saint-Cyr où il se fait remettre les écrits de Mme Guyon et de Fénelon. Mme de la Maisonfort résiste et reçoit le 6 septembre une lettre de reproches de Mme de Maintenon.

Le 6 août, mort de Harlay. Madame Guyon se réfugie au Faubourg St Antoine puis près de St Germain l'Auxerrois. Fénelon vient à Paris. Le 14 (?), entretien avec Mme de Maintenon sur Mme Guyon. Le 21, ordonnance de Godet-Desmarets contre le quietisme.

Le 30 novembre, Mme Guyon achète une petite maison à Popincourt. Retour de Fénelon à Cambrai le 11 décembre.

Elle est arrêtée le 27 décembre et après trois jours en séquestre chez Desgrez . on me mena à Vincennes (3.19.9).

1696 :

Je ne parlerai point de cette longue persécution.²³⁹ (3.20).

31 décembre au 5 avril : Enfin après neuf ou dix interrogatoires de six, sept et huit heures quelquefois, il [M. de la Reynie] jeta les lettres et les papiers sur la table et dit « .Voilà assez tourmenté une personne pour si peu de choses » (C 10)²⁴⁰. Pirot lui succède : il n'y a rien de plus violent que ce qu'il me fit ... il voulut repasser . les interrogatoires . [d'] il y avait huit ou neuf ans (C 13-14) Je demandai un confesseur pour mourir en chrétienne . le P. Archange Enguerrand . on me fit un crime de cette demande (C 15-16).

Le 9 juin, « Mgr de Cambrai, M le duc de Chevreuse et M. le duc de Beauvilliers sont venu voir M. Tronson . ce n'a pas été sans parler de Mme Guyon » (Orcibal). Fénelon compose un projet de soumission, échanges de visites à Issy de Beauvilliers, Chevreuse etc.

Vers la fin du temps que je passai à Vincennes, l'on me proposa de voir M. le Curé de Saint-Sulpice [la Chétardie] . se jetant à genoux sitôt qu'il fut entré . Ce début et cette affectation me firent une certaine impression de crainte ... je le [M. Tronson] suppliai de me dresser une soumission qu'elle signe ; on lui en apporte une autre sans quoi on ne me donnerait pas les sacrements (C 17-18, 22-27).

Le 28 Août, M. Tronson reçoit la duchesse de Charost puis les jours suivants le P. le Valois, M. de la Chétardie avant et après sa visite à Vincennes à Mme Guyon, et finalement Fénelon. Parallèlement il rend compte à l'Archevêque de Paris Noailles et louvoie... Ce dernier obtient enfin de Mme Guyon une soumission.

Le 24 septembre, Mme de Maintenon écrit à Noailles : J'ai vu notre ami [Fénelon]. Nous avons bien disputé, mais fort doucement. rien ne l'entame sur son amie.

Le 7 octobre, Noailles ordonne le transfert de Mme Guyon dans une maison de Vaugirard voisine de la maison de La Reynie et dépendant de la communauté des sœurs de St Thomas de Villeneuve : on aurait bien voulu me laisser à Vincennes . mais on n'osait pas . l'on fit en un moment une communauté [de deux ou trois sœurs de Basse-Bretagne] . M. le Curé m'avait proposé avant d'être mise à l'Hôpital Général . mais ils n'osèrent à cause de ma famille (C 30-31). Le 16 octobre, on me mit dans une chambre . je pensai me rompre une jambe au travers du plancher . on avait encore bouché une petite fenêtre qui donnait de l'air . Cette fille qui me gardait . venait m'insulter, me mettre le poing contre le menton. Récit des tourments (C 34-57).

1697 :

Le 27 janvier, parution des Maximes des Saints de Fénelon ; Bossuet répondra le 25 février par l'Instruction sur les états d'Oraison, suivie le 26 juin de sa Relation sur le quietisme. Fénelon répliquera par sa Réponse du 26 juillet.

²³⁹Elle rédigera séparément un « récit des prisons » auquel nous empruntons les citations qui suivent.

²⁴⁰M. de Chantilly/ Sèvres ou '*Récits de Captivité*', dénoté C et suivi de sa pagination.

Pendant ce temps on exerce sur Madame Guyon des méthodes brutales incluant une tentative d'empoisonnement (C 58-61) : Je perdis presque la vue dans ce temps-là (C 63). La servante de la soeur qui la garde épouvantée de voir tout ce que l'on me faisait . ne put s'empêcher de le dire à son confesseur qui lui rend service autant qu'il le peut (C 80).

La Chétardie rencontre à son retour de Vaugirard le duc de Chevreuse à la porte d'Issy. Le 12 février, Mme de Maintenon écrit à Noailles : du moins Beauvilliers devra condamner Mme Guyon sans restriction. Ce qu'il fera, suivant le conseil de Tronson²⁴¹.

Le 1^{er} août, Fénelon reçoit l'ordre du roi de se retirer dans son diocèse.

1698 :

Après avoir été environ vingt mois dans cette maison, je reçus une grande lettre de M. le Curé qu'elle reproduit ; pressions exercées sur ses gardiennes (C 80 à 106).

Le 20 mars, Bossuet transmet des lettres du P. La Combe à Rome. Le 26 avril, transfert du P. La Combe de Lourdes à Vincennes.

Le 14 mai, visite de M. de Paris qui lui montre une (fausse) lettre attribuée au P. La Combe et la menace en présence de M. le Curé (C 107 à 123).

Le 4 juin transfert à la Bastille ; Visite de Degrez, gêné (C 125-128) : Je fus donc mise seule à la Bastille dans une chambre nue . mais cela ne dura pas, car on me donna une demoiselle qui . espérait faire fortune . si elle pouvait trouver quelque chose contre moi (C 130-131) ; humidité du lieu . très grande maladie . On croyait que j'allais mourir (C 132-133).

M. d'Argenson vint m'interroger. Il . avait tant de fureur que je n'avais jamais rien vu de pareil . plus de vingt interrogatoires, chacun de plusieurs heures ; on l'interroge sur ses rapports avec le P. la Combe, Fénelon. cet interrogatoire . dura près de trois mois (C 135-143). On place près d'elle une pauvre femme qui meurt se croyant damnée (C 144-152).

1699 :

On place près d'elle une jeune filleule à laquelle M. du Junca promet mariage ; elle reste 3 ans puis meurt quinze jours après son départ, étique ; ... elle soutenait la vérité avec un courage qui n'était pas d'une personne de son âge (C 155 à 168). Suicide (raté) d'un prisonnier voisin : il arrive souvent de ces choses (C 169-171).

Le 12 mars, Bref Cum Alias condamnant en termes nuancés les Explications sur les Maximes des Saints.

1700 :

M.d'Argenson . revint au bout de deux ans ... je souffris trente cinq ou quarante jours que dura cet interrogatoire des déchirements d'entrailles que je ne puis exprimer . sans manger ni dormir . Dernier interrogatoire après l'Assemblée du Clergé de juillet 1700, présidée par Bossuet ; déclaration officielle qui marque le terme de l'affaire du 'quiétisme' (C 171-180).

1701 :

En mai, on songe à la libérer, aucun délit réel ne justifiant son incarcération. Bossuet s'y oppose . selon le témoignage de Mme de Maintenon. Pendant ce temps je crus que les choses n'étant fondées que sur le mensonge, on me ferait peut-être mourir, cette pensée me donna tant de joie. (C 179).

1702 :

M. d'Argenson me dit : . « Vous voulez goûter de la Conciergerie, vous en goûterez » et autres menaces ; on veut l'empoisonner mais le médecin me dit à l'oreille de n'en point prendre (C 183-185). Deux songes : le P. la Combe livide ; le feu dans l'eau (C 186). Je fus plus d'un an seule . mal aux yeux . je ne pouvais ni lire ni travailler . très délaissée au dedans je me contentais sans contentement de la volonté de Dieu. (C 187).

1703 :

En janvier ses enfants sont autorisés à la voir. Sept ou huit mois de maladie (C 189). M. de Paris eut de très grands remords ; M.de Blois (Berthier, ami de Fénelon) intervient ; opposition de son fils ; Berthier réécrit à M. de Pontchartrain et reçut un nouvel ordre . de me laisser aller à une maison que j'avais louée de concert avec le prélat (C 193-194).

Le 24 mars, elle part en litière avec son fils Armand-Jacques pour le château de Diziers à St Martin de Suèvres. J'y demeurai trois ans (C 194). Le 9 septembre, permission de six mois renouvelée puis rendue définitive.

1704 : Le 12 avril, mort de Bossuet

²⁴¹Tronson, A.S.S. *ms. correspondance*, vol. 34, pièce 326 (annotation en marge) du 16 avril 1697.

1705 : Mme Guyon passe trois mois à Forges, près de Suèvres puis M. de Blois fit agréer que j'irais demeurer à la ville (C 194) ; elle se fixe à Blois, dans une petite maison qu'elle a achetée près de l'église Saint-Nicolas²⁴².

1706, 1707 & 1708 : Aucun événement notable durant ces années : la vie publique est terminée. Madame Guyon se consacre discrètement à la formation de disciples.

1709 : En décembre, fin de la rédaction de la *Vie* et du récit des prisons.

1710 : Témoignage des liens avec Fénelon (lettre à deux colonnes comportant les réponses de Madame Guyon).

1711 : Aucun événement notable.

1712 : Le 18 février, mort du grand dauphin. Le 5 novembre, mort du duc de Chevreuse.

1713 : Arrivée à Blois de Ramsay. Le 8 septembre, Bulle « Unigenitus ».

1714 : Le 31 janvier, mort du duc de Beauvilliers. Correspondance avec Gabriel-Jacques, marquis de Fénelon ainsi qu'avec de nombreux disciples étrangers (voir notre introduction).

1715 : Le 6 janvier, mort de Fénelon. Le 29 juin, mort du P. la Combe.

1716 : Abondante correspondance avec des disciples « cis » et « trans ».

1717 : En mars, elle tombe gravement malade mais survit trois mois avec à son chevet le marquis de Fénelon, Ramsay, trois amis écossais.

En juin, elle rédige son testament où elle affirme son orthodoxie. Elle meurt le 9 juin et est enterrée dans le cloître des Récollets à Blois²⁴³.

²⁴²Probablement vers la fin de l'année.

²⁴³ Le texte suivant figure au début de la *Vie* éditée par Poiret : « Extrait d'une lettre sur quelques circonstances de la mort de Mad[ame] Guion: Mad[ame] Guion est remontée à son origine après une longue et pénible maladie de trois mois. J'étais auprès d'elle pendant les dernières six semaines, et j'ai vu la consommation de son sacrifice sur la croix. Elle a porté dans ses derniers moments l'état de délaissement de Jésus-Christ sur la croix, depuis six heures du matin jusqu'à onze heures et demi du soir le 9 de juin, qu'elle expira dans une grande paix et dans un silence profond, accompagné d'une insensibilité et une perte de connaissance de tous les objets extérieurs depuis six heures du soir jusqu'au moment de sa mort. / Quand on eut ouvert son corps, on n'y trouva aucune partie saine, à la réserve du cœur, qui pourtant était flétri, et du cerveau, qui se trouva entier comme celui d'un enfant, seulement un peu plus humide qu'à l'ordinaire. Toutes les autres parties et entrailles étaient ou pourries ou enflammées ; et ce qui est remarquable son fiel était pétrifié comme celui de S. François de Sales. Elle avait été, comme ce grand Saint, extrêmement vive et prompte naturellement, mais par la grâce elle était devenue la plus douce des humains et d'une patience angélique, comme il parût par la grandeur et le nombre de ses maladies. *De Blois ce 16 juin 1717.* »

Résumé et table de correspondance

Ce résumé analytique facilite la recherche d'événements, de personnes et de lieux. On a donc privilégié les faits précis ou les dits saillants. Il sert aussi de table de correspondance entre les éditions imprimées au XVIII^e siècle par Poirêt puis par Dutoit (qui ont été les seules moyens d'accès pendant trois siècles), et l'édition critique présente qui suit la leçon du ms. d'Oxford (O) tout en incluant les ajouts longs des ms. de Saint-Brieuc (B) et de Chantilly/Lyon (C). Nous utilisons de préférence des expressions proches ou extraites du texte même de la Vie et indique le découpage en paragraphes numérotés de l'édition Poirêt (lorsque cela s'avère possible ; sinon il donne l'origine du passage manuscrit et son résumé entre parenthèses). En italiques figurent les / ajouts de B / ainsi que des indications facilitant la recherche de sections déplacées. Les titres de chapitres sont de notre fait : la table courte limitée à de tels titres synthétiques fait ressortir les intentions profondes de l'auteur.

1. LA VIE PAR ELLE-MEME : JEUNESSE

1.1 FAIRE COMPRENDRE LA BONTE DE DIEU : 1. Ecriture par obéissance et sous la condition du secret, en exemple de ce que Dieu détruit pour édifier. 2. La Sagesse ignorée des savants se révèle dans la perte et mort à soi-même. 3. Les justes propriétaires sont rejetés, les pécheurs reconnaissants sont accueillis. 4. Amour et foi tiennent lieu de justice. 5. Dieu renverse et détruit la justice humaine pour établir la sienne, mais son législateur meurt sur un gibet ! 6. Il se sert des choses faibles pour confondre les fortes.

1.2 NAISSANCE PERILLEUSE ET COUVENTS : 1. Naissance périlleuse avant terme, le 13 avril 1648. 2. 'Vous vouliez que je ne fusse redevable qu'à vous-même de vous avoir connu et aimé'. 3. Cette alternance entre vie et mort était un présage du combat à venir. 4. Un abcès provoquait 'ces apparentes morts' ou évanouissements. 5. Aux Ursulines, à deux ans et demi ; éducation négligée / avec les valets /. 6. A quatre ans aux Bénédictines, appréciée de Madame de Montbazou, elle aimait être habillée en religieuse. Songe de l'enfer dont elle doutait, simulacre de martyre par les religieuses, évité par une intelligente objection : 'Il ne m'est pas permis de mourir sans la permission de mon père !' 7. Jalousie de grandes filles, maladies qui provoquent son retour à la maison. 8. Elle est alors laissée à la charge de domestiques. Sections 1.2.9 à 1.2.11 absentes en cet endroit de O et de B, mais présentes par la suite dans O en 1.4.3 12. Toujours éloignée de sa mère, elle allait 'dans la rue avec d'autres enfants jouer à des jeux qui n'avaient rien de conforme à ma naissance'. Son père la mène alors aux Ursulines.

1.3 SES DEUX SŒURS RELIGIEUSES : 1. Elle a près de sept ans lorsqu'elle est confiée à sa demi-sœur religieuse du côté de son père, 'si habile qu'il n'y avait guère de prédicateurs qui composât mieux des sermons qu'elle' / et qui savait le latin /. 'Cette bonne fille employait tout son temps à m'instruire.' 2. Elle a 'près de huit ans' quand l'ancienne reine d'Angleterre l'apprécie et voudrait l'attacher à sa fille : son père s'y oppose. 3. Elle perd sa première innocence mais l'effet bénéfique de sa demi-sœur perdure. 4. dévotion enfantine ; elle est sauvée d'une chute dans un cloaque. 5. Elle a neuf ans et est souvent malade. 6. Jalousie de sa demi-sœur religieuse du côté maternel. Mauvais traitements et coups. Elle a dix ans lorsque son père la retire. 7. Bref passage chez les Dominicaines. / Désordres sous l'influence d'une fille qui 'avait de l'esprit et deux fois mon âge.' / 8. Maladie de trois semaines ; elle lit la Bible 'du matin jusqu'au soir'.

1.4 VOCATION RELIGIEUSE : 1. Après huit mois elle retourne chez sa mère, qui préfère son frère. Ce dernier la maltraite. 2. 'Je fermais toutes les avenues de mon cœur pour n'entendre point votre voix secrète qui m'appelait'. 3. (Déplacé par Poirêt) 1.2.9. Les mères dévotes contraignent leurs filles contre nature et les dégoûtent de toute religion ...ou les abandonnent ; une bonne mère 'les traite en soeurs et non pas en esclaves'. 1.2.10. Éviter les injustes préférences d'où naissent les désunions. 1.2.11. On ne songerait plus à mettre des enfants en Religion par force. 3fin. Les rigueurs l'aigrissent. 4. Aux Ursulines pour préparer et faire avec ferveur sa communion à onze ans sous sa demi-sœur paternelle. 5. 'Fort grande pour son âge', sa mère la produit, nombreux partis ; elle n'a pas douze ans. / un confesseur lui prend 'avec hardiesse le menton', elle cache un péché, culpabilité à sa communion qu'elle croit être sacrilège /. 6. Le regret d'avoir manqué la visite d'un missionnaire, M. de Chamesson-Foissi, la convertit. 7. 'Je devins si changée que je n'étais pas reconnaissable'. (Développement spirituel) 'une âme bien enlignée ne peut plus trouver chez elle de colère'. 8. 'Je lus en ce temps les Oeuvres de saint François de Sales et la Vie de Madame de Chantal'. Elle prend la discipline et imite les ascèses de sa lecture. Elle n'a pas encore douze ans. 9. Elle veut être religieuse. Son confesseur 'ne me voulut pas absoudre disant que j'allais à la Visitation seule et par des rues détournées ... je crus avoir fait un crime épouvantable'.

1.5 AMOURS ET DELAISSEMENT DE L'ORAISON : 1. Infirmière de son père malade ; 'Mon cœur se nourrissait insensiblement de votre amour. Je m'unissais à tout le bien qui se faisait au

monde'. 2. Elle est très attachée à sa cousine qui la traite avec douceur. 3. Sa mère était charitable et vertueuse, 'il ne lui manquait qu'un directeur qui la fit entrer dans l'intérieur'. 4. Sa mère lui faisait trop confiance en la laissant à elle-même. 5. Facilité à pardonner les offenses. Fièvre de quatre mois. 6. Rencontre d'un 'jeune gentilhomme très sage' mais sa présomption provoque son opposition et elle renvoie ses lettres : il tombe malade. Elle a treize ans et demi. 7. Elle abandonne l'oraison, 'mon confesseur, qui était très facile et qui n'était pas homme d'oraison, y consentit pour ma perte'. 8. 'Il faudrait apprendre aux enfants la nécessité de l'oraison'. 'L'expérience instruit mieux que le raisonnement. 9. / *Je trouvai deux personnes différentes qui m'apprirent des péchés que j'avais ignoré jusqu'alors* / . L'ordre de O diffère de P qui suit de près B : P disposait donc d'une copie proche de B ; P et O censurent tous deux B, jugé trop intime et compromettant, mais dans des ordres différents. Nous suivons l'ordre O car celui de B, lui-même peu satisfaisant, ne justifie pas de continuer notre édition ; et renvoyer le lecteur de O aux variantes B puis à une annexe B1-B5 est très incommode. 12. Réprimandes. 13. Cela lui a donné la compassion des pécheurs. 'Le diable a fausement persuadé aux docteurs et sages du siècle qu'il faut être parfaitement converti pour faire oraison', on persécute les âmes d'oraison. 14. 'J'étais quelquefois à l'église à pleurer et à prier la Sainte Vierge d'obtenir ma conversion, / *'ce qui est de plus étrange est que je faisais violence à la nature, et à mon tempérament pour faire le mal, cependant je ne pouvais m'empêcher de le faire.'* / 'J'étais fort charitable, j'aimais les pauvres.' 11. 'J'aimais si éprouver la lecture que j'y employais le jour et la nuit'. 10. 'Vous vous retirez peu à peu d'un coeur qui vous quittait' / *Je péchai deux fois avec une fille par des immodesties croyant qu'il n'y avait pas de péché énormes que ceux qui se faisaient avec des hommes; elle est tiraillée entre l'estime de soi-même et les appels divins* / ; 'hélas que cette funeste expérience... retour au § 13 ci-dessus.

1.6 MARIAGE ET DESILLUSION : 1. 'Les affaires étant finies, nous nous en retournâmes.' / *Elle apprend la philosophie morale avec un pauvre gentilhomme qui devient follement amoureux* / 2. 'Les grands biens de cette personne joint à ce qu'il était gentilhomme, portèrent mon père malgré toutes ses répugnances et celles de ma mère, à m'accorder ... sans m'en parler, la veille de St François de Sales, le 28 janvier 1664'. 3. Suivi du mariage, courant sa seizième année, avec un mari âgé. 'Ma belle-mère, qui était veuve depuis très longtemps, ne songeait qu'à ménager, au lieu que chez mon père l'on y vivait d'une manière extrêmement noble'. 4. Désillusion, querelles : 'si je parlais bien, ils disaient que c'était pour leur faire leçon'. 5. Son mari est soumis à une belle-mère difficile qui la déprime en public. 6. Les filles et serviteurs se sentant tout permis, l'insultent et ils ont ordre de l'espionner. Son mari est pourtant amoureux et elle ne refuse pas ses caresses. 7. Poursuivie par un 'homme de considération', 'mon mari connut mon innocence et la fausseté de ce que ma belle-mère lui voulait imprimer'. 8. Retour à Dieu. Après une confession générale, elle quitte les romans ! 9. Persécutions : 'Un jour, outrée de douleur, il n'y avait que six mois que j'étais mariée, je pris un couteau étant seule pour me couper la langue'. 10. Mari goutteux. Quelques mois de relâche à la campagne sans la belle-mère. 11. 'J'ai vu dans la suite que cette conduite m'était absolument nécessaire pour me faire mourir à mon naturel vain et hautain'.

1.7 PREMIER ENFANT - CHAGRINS DOMESTIQUES : 1. 'J'avais soin d'aller voir les pauvres, je faisais ce que je pouvais pour vaincre mon humeur, et surtout en des choses qui faisaient crever mon orgueil, je faisais beaucoup d'aumônes, j'étais exacte à mon oraison.' 2. Premier enfant à dix-neuf ans. 3. Petites vanités. 4. Pertes financières. 5. Excuses sur ce qu'elle dit de sa belle-mère et de son mari. 6. 'Nous continuions à perdre de toutes manières...' 7. Lectures de *l'Imitation* et de François de Sales ; sentiments de vanités et jalousie des autres femmes. 8. Elle rejoint son mari, qui lui témoigne de l'affection, chez Madame de Longueville, qui l'apprécie. 9. On l'approuvait 'à cause de ce misérable extérieur' ; elle divertit son mari mélancolique. 10. Maladie dont elle faillit mourir par excès de saignées. Elle édifie son confesseur, un ami de François de Sales. Son mari est inconsolable et tombe malade à son tour, puis reprend son tempérament vif lorsque tout danger est écarté.

1.8 RENCONTRES - EVEIL INTERIEUR : 1. Sa mère meurt 'comme un ange'. Elle s'occupe beaucoup des pauvres, les assistant dans leurs maladies. On lui reproche l'inégalité financière dont elle est victime au bénéfice de son frère. Grossesse. 2. Influence de Madame de Charost : 'Je voyais sur son visage quelque chose qui me marquait une fort grande présence de Dieu'. 3. Passage du neveu missionnaire, ami de Madame de Charost et de la Mère Granger : 'Ils avaient un même langage intérieur'. Il lui promet d'offrir son martyre - qui eût lieu - pour qu'elle découvre la vertu d'oraison. Elle n'a pas encore dix-huit ans. 4. 'Vous me donnâtes en un moment par votre grâce et par votre seule bonté ce que je n'aurais pu me donner moi-même par tous mes efforts'. 5. Elle trouve son père 'si changé, la langue si épaisse que je craignis fort pour lui'. Il lui fait rencontrer le 'bon religieux fort intérieur de l'ordre de Saint François' [Archange Enguerrand]. 6. 'Je ne laissai pas de lui parler, et de lui dire en peu de mots mes difficultés sur l'oraison. Il me répliqua aussitôt : *C'est, Madame, que vous cherchez au-dehors ce que vous avez au-dedans. Accoutumez-vous à chercher Dieu dans votre coeur et vous l'y trouverez*'. 7. 'Elles furent pour moi un coup de flèche, qui percèrent mon coeur.' 8. 'Je ne dormis point de toute cette nuit parce que votre amour était ...comme un feu dévorant.' 9. Le bon religieux hésite devant cette jeune femme de dix-neuf ans puis est inspiré de la conduire. 10. Oraisons faciles où 'toutes distinctions se perdaient pour donner lieu à l'amour d'aimer avec plus d'étendue, sans motifs, ni raisons d'aimer'.

1.9 L'ORAISON AU-DESSUS DES EXTASES : 1. 'L'oraison qui me fut communiquée ...est bien au-dessus des extases, et des ravissements, des visions, etc., parce que toutes ces grâces sont bien moins pures.' 2-3. Les visions 'empêchent de courir au seul inconnu.' 4-5. L'extase est une 'sensualité

spirituelle' ; les paroles intérieures distinctes sont 'sujettes à l'illusion.' 6. La parole de Dieu immédiate 'qui n'a aucun son ni articulation ... a une efficace admirable.' 7. 'Les révélations de l'avenir sont aussi fort dangereuses ... nous ne comprenons pas ce qu'elles signifient ... [elles] empêchent de vivre dans l'abandon total à la divine providence.' 8. 'La révélation de Jésus-Christ ... il s'exprime lui-même en nous.' 9. 'Les ravissements ... un défaut dans la créature.' 10. 'Le véritable ravissement et l'extase parfaite s'opèrent par l'anéantissement total, où l'âme perdant toute propriété, passe en Dieu sans effort et sans violence comme dans le lieu qui lui est propre et naturel.' 11. Elle est mise 'dans un état très épuré, très ferme et très solide' où Dieu prend possession de sa volonté.

1.10 AUSTERITES, AMOUR DIVIN, UNION EN CHARITE : 1. En relation épistolaire avec le bon père religieux. Austérités excessives, elle se déchire de ronces et d'orties à n'en pouvoir dormir. 2-3. Épisodes du crachat et du pus, sans complaisance : 'Sitôt que le coeur ne répugnait plus ... je n'y songeais plus depuis, car je ne faisais rien de moi-même.' 4. 'En moins d'un an mes sens furent assujettis.' 5. Plaie amoureuse à la Madeleine 1668 où les trois sermons du bon père 'me faisaient d'abord impression sur le coeur, et m'absorbaient si fort en Dieu, que je ne pouvais ni ouvrir les yeux, ni entendre.' 6. 'Je ne pouvais plus voir les saints ni la Sainte Vierge hors de Dieu.' 7. Prières vocales impossibles. Ce qu'elle écrit au bon père est repris dans un de ses sermons. 8. Désir de solitude où prend place une 'infusion autant divine que continue.' 9. Anéantissement des puissances où l'âme docile 'se trouve peu à peu vide de toute volonté propre', ce qui ne se produit jamais par l'exercice de notre volonté. 10. 'La foi s'empare si fort de l'entendement, qu'elle le fait défailir à tout raisonnement.' 11. Comparaison de la lumière solaire qui révèle l'ensemble aux petites lumières distinctes mais trompeuses. 12. La mémoire est 'absorbée par l'espérance; et enfin tout se perd peu à peu dans la pure charité', 'cette réunion qui se fait alors s'appelle unité, union centrale.'

1.11 PURIFICATION

1. Nécessité de la mortification non par de grandes austérités mais en refusant sans relâche les satisfactions. 2. Il faut ensuite entrer 'dans un travail plus utile, qui est la mortification du propre esprit et de la propre volonté'. 3. La providence la conduit, ôte tout regard sur elle-même, 'appliquée à mon unique objet, qui n'avait plus d'objet pour moi distinct, mais une généralité et vastitude entière. J'étais comme plongée dans un fleuve de paix.' 4. Elle ne peut se retourner sur elle-même pour préparer une confession. 'Je demeurais là si pleine d'amour, que je ne pouvais même penser à mes péchés pour en avoir de la douleur.' 5. Dieu est amour rigoureux qui purifie par un feu secret. 6. 'Vous m'appreniez qu'il ne fallait point faire de pénitences ni se confesser que vous ne fussiez satisfait vous-même.' 7-8. 'Ce feu de la justice exacte est le même que celui du purgatoire.' Rien ne paraît de sa purification.

1.13 DIEU PRESENT, DIEU ABSENT.

1. Instinct d'immolation. 2. Impuissance des prières distinctes. Silence profond et paix, / *'enfoucement en Dieu que je sentais présent'* ; *'l'estime de soi dans les commencements, les sécheresses dues aux infidélités ; divers états de l'âme, l'âme donnée à l'oraison ne sent rien qu'un fort grand vide et nudité ... jugeant par ce qu'elle sent elle quitte l'oraison pour l'action à son grand dommage'* / 3. 'J'allais quelquefois voir la Mère Granger, et elle m'aidait', 'Mon divertissement était d'aller voir quelques pauvres malades.' 4. L'oraison lui devient pénible. 'Pour me soulager et faire diversion, je m'emplissais tout le corps d'orties.' 5. 'C'était la douceur de cet amour après mes chutes qui faisait mon plus véritable tourment... O mon Dieu, est-il possible que vous soyez ainsi non pis-aller.' 6. Confesseurs parisiens étonnés de sa pureté de conscience. 'Que les autres attribuent leurs victoires à leur fidélité, pour moi je ne les attribuerai qu'à votre soin paternel; j'ai trop éprouvé ma faiblesse.' 7. 'Je fus occasion de péché, car je savais l'extrême passion que certaines personnes avaient pour moi et je souffrais qu'ils me la témoignassent.' 8. Parole médiante et parole substantielle qui cause onction de grâce, d'âme à âme, comme de Marie à Elisabeth. 9. Toute infidélité cause un feu dévorant, un exil du fond. 10. Une infidélité au cours d'un 'cadeau de nuit à Saint Cloud' la sépare trois mois de sa Source. 11. Elle ne peut étouffer le martyr du dedans. 12. Rencontre du crocheteur : 'Dieu veut bien autre chose de vous'.

1.14 INFIDELITES - SOUTIEN DE LA MERE GRANGER

1. Voyage à Orléans et en Touraine. 'Je vis bien la folie des hommes qui se laissent prendre à une vaine beauté'. 2. Confesseurs trop complaisants. / *Première apparition du vieil homme passionné* / 3. Effroi en carosse sur un chemin miné. 4. Mauvais confesseur qui tente de la culpabiliser et de la brouiller avec son mari. 5. La Mère Granger l'encourage. 'La vanité me tirait au-dehors, et l'amour au-dedans.' 6. 'Que mon coeur est reconnaissant, qu'il a de joie de vous devoir tout.' 7. 'L'on voudrait être consumée et punie.'

1.15 LA VARIOLE

1. En rentrant au logis elle trouve son fils aîné défiguré par la variole. La mère Granger la pousse à partir mais sa belle-mère s'y oppose. 2. Elle en informe la Mère Granger et demeure en abandon et sacrifice. 3. 'Le jour de saint François (d'Assise) le quatrième d'octobre de l'année 1670, âgée de vingt et deux ans et quelques mois, étant allée à la messe, je me trouvais si mal... Sa belle-mère s'oppose au chirurgien. 4. Résignation. 5. Un habile chirurgien intervient. 6. Le mal se porte aux yeux. 7. 'De me réjouir de la liberté intérieure que je recevais par là ... l'on m'en fit un crime.' 8. Mort de son cadet. 9. Son aîné est défiguré. 10. Elle s'expose à la vue de tous. / *Le vieux gentilhomme reste amoureux*

d'elle, il lui écrit une lettre à double sens, spirituelle, se lie avec son mari, utilise un habile subterfuge l'obligeant à lire ses lettres passionnées ; son mari prête moins d'attention à la femme défigurée et plus aux critiques. /

1.16 HUMILIATIONS DOMESTIQUES

1. Une fille épiait 'tous les jours que je communiais.' 2-3. 'J'eus quelque temps un faible que je ne pouvais vaincre ... qui était de pleurer, de sorte que cela me rendait la fable.' 'L'on me tourmentait quelquefois plusieurs jours de suite sans me donner aucune relâche.' 4. Son père lui reproche de se laisser faire puis se rend à ses raisons. 5. On dit du mal de son père. 'Sitôt qu'on se déclarait de mes amis, l'on n'était plus le bienvenu.' 6. Elle réconcilie sa belle-mère et son mari, quoi qu'il lui en coûte. 7. 'Mon mari regardait à sa montre si j'étais plus d'une demi-heure à prier.'

1.17 PEINES ET CONFIANCE EN LA MÈRE GRANGER

1. 'Nous allâmes à la campagne, où je fis bien des fautes, me laissant trop aller à mon attrait intérieur.' 2. 'J'étais étonnée d'éprouver que je ne pouvais rien désirer ni rien craindre. Tout était mon lieu propre, partout je trouvais mon centre, parce que partout je trouvais Dieu.' 3. 'Je me levais dès quatre heures, et restais sur mon lit. On croyait que je dormais.' 4. La providence lui facilite ses sorties pour assister à la messe et communier. 5. Providences pour écrire à la Mère Granger. 6. L'extrême confiance envers elle provoque des colères ; 'ceux qui me suivaient avaient ordre de dire par tout où j'allais, s'ils y avaient manqué, ils en étaient châtiés ou renvoyés.' 7. 'Je m'en plaignais quelquefois à la mère Granger, qui me disait : « Comment les contenteriez-vous, puisque depuis plus de vingt ans je fais ce que je peux pour cela sans en pouvoir venir à bout? »' 8. On inspire à son fils le mépris à son égard. 'Il me disait : « Ma grand-mère dit que vous avez été plus menteuse que moi. »' 9. Son mari 'n'avait que du rebut pour tout ce qui venait de moi. Je tremblais quelquefois lorsque je l'approchais...'

1.18 LE P. LA COMBE - PROMPTITUDES ET CHARITE

1. Rencontre du P. La Combe après 'huit ou neuf mois que j'avais eu la petite vérole.' 'Dieu lui fit tant de grâces par ce misérable canal qu'il m'a avoué depuis qu'il s'en alla changé en un autre homme.' 2. Oraison continuelle, alternances du goût de la présence et de la peine de l'absence. 3-5. Croix désirées mais sensibles ! 6. Promptitudes. 7. Grandes charités / *pour les pauvres et malades.* / 8. La vertu lui devient pesante / *dès la seconde année de mon mariage, Dieu éloigna ... mon cœur de tous les plaisirs sensuels.* /

1.19 M. BERTOT - MORT DE SON PERE

1. Elle rencontre M. Bertot par l'intermédiaire de la Mère Granger, le lendemain des 'effroyables vents de la St Matthieu' [le 21 septembre 1671]. 2. Elle va à Paris, quittant son père malade et sa fille 'unique autant aimée qu'elle était aimable.' Elle voit M. Bertot mais ne peut communiquer facilement avec lui : 'Ma disposition du dedans était trop simple pour en pouvoir dire quelque chose.' 3. 'Dix jours de l'Ascension à la Pentecôte dans une abbaye à quatre lieues de Paris.' 4. 'Vive impression que mon père était mort.' 5. 'Si j'avais une volonté, il me paraissait qu'elle était avec la vôtre comme deux luths bien d'accord.' 6-7. Averti par lettre, elle part immédiatement en carrosse. 8-9. Son père est déjà enterré et sa fille meurt. 10. Contrat de mariage spirituel dressé par la Mère Granger, la veille de la Madeleine. 11. 'Il me semble que vous fîtes alors de moi votre temple vivant.' 12. 'Depuis ce temps les croix ne me furent pas épargnées.' 13. 'Le jour de l'Assomption de la Vierge de la même année 1672', en grande détresse elle pense à M. Bertot qui lui écrit ce même jour. 14. Soutiens et destructions divines.

1.20 UN SILENCE EFFICACE, PELERINAGE, MORT DE LA MERE GRANGER, HABILETE EN AFFAIRES

1. La femme du gouverneur de Montargis est touchée de Dieu. 2. Une dame en 'parlait scientifiquement' mais "votre silence avait quelque chose qui me parlait jusque dans le fond de l'âme et je ne pouvais goûter ce qu'elle me disait." Grandes épreuves de cette même femme dans lesquelles 'Dieu lui donnait par mon moyen tout ce qui lui était nécessaire.' 3. Petit voyage. Pêril en carrosse. 4. Pèlerinage à Sainte-Reine, passage à Saint-Edmé, second fils, mort de la Mère Granger. 7. 'M. Bertot, quoiqu'à cent lieues ... eut connaissance de sa mort et de sa béatitude et aussi un autre religieux. Elle mourut en léthargie, et comme on lui parlait de moi à dessein de la réveiller, elle dit : « Je l'ai toujours aimée en Dieu ». 'Heureuse grossesse. 8. Mariage et hostilité de son frère. Elle parle trop de son état intérieur. 9. Son frère manifeste son hostilité en méprisant son fils. 10. La légèreté du même frère risque de ruiner son mari. Elle va trouver les juges : tout se règle au mieux.

1.21 LES EPREUVES DE L'AMOUR JANSENISTE

1. Liaison avec un ecclésiastique janséniste qu'elle pense gagner à la vérité. 2. Elle perd tout sentiment perceptible de Dieu. 3. Elle 'ne se trouve rempli que d'un amour tout opposé à son Dieu.' 4. Les fêtes sont l'occasion de sécheresses car la grâce est plus abondante et opère alors selon cette voie de foi. 5. 'Tout notre bonheur spirituel, temporel et éternel, consiste à nous abandonner à Dieu.' 6. 'Mon cœur était pris . Ce qui me faisait moins défier est qu'il était très honnête ... Je sentais mon inclination croître chaque jour.' 8. 'Il tomba bien malade ... je sentais en moi que l'envie de le perdre ... Il guérit cependant et nous fûmes plus unis et nous divisés que jamais.' 9. 'Je voulais rompre et il renouait, il m'écrivait et je lui répondais.' 'Je croyais être perdue ... M. Bertot ne me donna plus de secours.' 10-11. 'Le ciel était fermé' ; 'il n'y avait plus qu'un juge rigoureux.' 12. M.

Bertot 'me défendit toutes sortes de pénitences.' 13. 'Il me semblait ... que l'enfer s'allait ouvrir pour m'engloutir.'

1.22 MORT DE SON MARI

1. 'Comme mon mari approchait de sa fin, son mal devint sans relâche ... l'on ne faisait que l'aigrir.' Sa belle-mère ne garde plus de mesure à son égard. 2. Saisissement de cinq heures. / *La manière dont Dieu se servit pour toucher un religieux.* / 3. Ermitages dans la campagne, elle plante des croix. 4. Grosse de sa fille. / *Dans mes maladies ... je faisais une retraite particulière.* / 5-7. Après 'douze ans et quatre mois dans les croix du mariage' son mari meurt avec grand courage 'le matin du 21 juillet 1676'. 'Il me donna des avis sur ce que je devais faire après sa mort pour ne pas dépendre des gens dont je dépendais à présent.'; 'A quelques années de là, la Mère Granger m'apparut en songe, et me dit : « Soyez assurée que Notre Seigneur pour l'amour qu'il vous porte a délivré votre mari du purgatoire le jour de la Madeleine. »' 8-9. Elle ne peut exprimer de peine. Elle lui fait un enterrement magnifique. / *J'ai oublié de dire qu'après la mort de mon père j'eus bien à souffrir ... des différents entre frère et mari.* / 10. Elle règle avec succès un ensemble de procès. 11. On lui conseille de se séparer de sa belle-mère et de la mauvaise fille, ce qu'elle ne fait pas.

1.23 LA NUIT DE LA COLERE DE DIEU

1. 'Je vais décrire de suite les peines par où j'ai passé pendant sept années.' 2-3. 'Vous commençâtes, à vous retirer de moi ... Je m'en plaignis à la Mère Granger ... je lui dis que je ne vous aimais plus ... elle me dit en me regardant : « Quoi! vous n'aimez plus Dieu? » Ce mot me fut plus pénétrant qu'une flèche ardente.' 4. 'Je ne connaissais pas alors ce que c'était que la perte de notre propre force pour entrer dans la force de Dieu.' 5-6. Vers l'état de mort. 7. 'Il ne me restait plus rien de vous ... que la douleur de votre perte, qui me paraissait réelle. Je perdis encore cette douleur pour entrer dans le froid de la mort. Il ne me restait qu'une assurance de ma perte.' 8. Promptitudes, réveil des appétits. 9. 'Le poids de la colère de Dieu m'était continuel. Je me couchais sur un tapis ... et je criais de toutes mes forces lorsque je ne pouvais être entendue, dans le sentiment où j'étais du péché, et dans la pente que je croyais avoir pour le commettre : « Damnez-moi, et que je ne pêche pas. »' 10. 'M. Bertot m'abandonna.' 11. Elle accouche quand même de sa fille [née après la mort de son mari]. 12-14. Description de la nuit portée 'sept années, et surtout cinq ans, sans un instant de consolation.'

1.24 AIDE DU PRECEPTEUR, VENGEANCE DU JANSÉNISTE

1. Patience vis-à-vis d'une fille alcoolique. 2. A Paris, en deux mois elle parle deux fois brièvement à M. Bertot. Il lui trouve un prêtre précepteur pour son fils. 3. Il veut la 'remettre dans les considérations'. Episode de la lettre qui lui avait autrefois été adressée. 'Sans ce procédé, j'aurais toujours subsisté dans quelque chose.' Persécutions de l'ecclésiastique janséniste. Elle est utile intérieurement au prêtre précepteur. / *Récit des persécutions du janséniste et de ses amis. Il s'allie à la belle-mère et tente de la discréditer par une supposée liaison avec le précepteur.* / 5. Le janséniste prêche publiquement contre elle comme d'une 'personne qui après avoir été l'exemple d'une ville en était devenue le scandale.' 6-7. Sa réputation se perd. 8. M. Bertot refuse qu'elle se défasse de l'ecclésiastique. 'Je ne croyais pas qu'il y eût au monde une personne plus mauvaise que moi.'

1.25 TOUJOURS LA NUIT

1. Le sensible lui est définitivement ôté pour 'cette personne' comme pour toute autre. 2. Impuissante pour toute œuvre. Elle est recherchée par plusieurs. 'Je n'osais pas désirer de jouir de vous, ô mon Dieu, mais je désirais seulement de ne pas vous offenser.' 3. 'Je ne pouvais ne vouloir pas mourir.' 4. 'Tout me paraissait plein de défauts : mes charités, mes aumônes, mes prières, mes pénitences...' 5. 'J'entrai dans une secrète complaisance de ne voir en moi aucun bien sur quoi m'appuyer.' 6. 'J'avais de la joie de ce que ce corps de péché allait bientôt être pourri et détruit.' 7. 'Je ne mangeais pas en quatre jours ce qu'il me faut en un seul repas médiocre.' 8. 'Je voyais ma peine comme péché.' 'Ce qui me consolait ... était que vous n'en étiez pas moins grand, mon Dieu.' 9. 'Vous purifiâtes ... le mal réel par un mal apparent.'

1.26 EPREUVES ET DESOLATION

1. Elle est abandonnée du 'premier religieux' [Enguerrand] : 'Il m'était alors tellement indifférent d'être condamnée de tout le monde et des plus grands saints, que je n'en avais nulle peine.' 2. 'Mes maladies me devinrent des temps de plus grande impuissance et désolation.' 3. On accuse fausement le précepteur 'de sorte qu'il me fallut boire la double confusion qui me venait de lui et de moi.' 4. 'Enfin je me vis réduite à sortir au fort de l'hiver avec mes enfants et la nourrice de ma fille.' 5. Elle essaye sans succès de s'entendre avec sa belle-mère. 6. Elle n'est pas maître de choisir ses domestiques. 7. Explication avec témoin. 8. Retournement : 'Ce monsieur lui-même fut accusé des mêmes choses dont il m'avait accusée et d'autres bien plus fortes.'

1.27 LA FIN DE LA NUIT - LE PERE LA COMBE

1. Avant la mort de son mari elle avait eu l'intention de s'expliquer à un homme de mérite mais cela provoqua un reproche intérieur intense : 'Vous avez été, ô mon Dieu, mon fidèle conducteur, même dans mes misères.' 2. L'âme 'se trouve au sortir de sa boue ... revêtue de toutes les inclinations de Jésus-Christ.' 3. 'Elle a aussi pour le prochain une charité immense.' 'J'oubliais presque toutes les menues choses ... j'allais en un jour plus de dix fois au jardin pour y voir quelque chose pour le

rapporter à mon mari et je l'oubliai ... je ne comprenais ni entendais plus les nouvelles qui se disaient devant moi.' 4. 'Une des choses qui m'a fait le plus de peine dans les sept ans dont j'ai parlé, surtout les cinq dernières, c'était une folie si étrange de mon imagination qu'elle ne me donnait aucun repos.' 5. 'Il me semblait, ô mon Dieu, que j'étais pour jamais effacée de votre cœur et de celui de toutes les créatures.' 6. Elle écrit au P. La Combe qu'elle est 'déçue de la grâce de mon Dieu', 'Il me répondit ... que mon état était de grâce.' 7. 'Genève me venait dans l'esprit ... Je me disais à moi-même : « Quoi! pour comble d'abandon, irai-je jusqu'à ces excès d'impiété que de quitter la foi par une apostasie? ». Elle se sent unie au P. La Combe ; elle rêve de la mère Bon [qu'elle identifiera plus tard]. 8. 'Huit ou dix jours avant la Madeleine de l'an 1680' elle écrit au P. La Combe qui célèbre la messe pour elle : 'il lui fut dit par trois fois avec beaucoup d'impétuosité : "Vous demeurerez dans un même lieu".'

1.28 LA PAIX-DIEU

1. 'Ce fut ce jour heureux de la Madeleine que mon âme fut parfaitement délivrée de toutes ces peines. ... Je me trouvais étonnée de cette nouvelle liberté ... Ce que je possédais était si simple, si immense ... la paix-Dieu.' 2. 'J'étais bien éloignée alors de m'élever.' 3. 'Toute facilité pour le bien me fut rendue bien plus grande qu'auparavant.' 4. 'Plus j'avais, plus la liberté devenait grande ... J'étais étonnée de la netteté de mon esprit, et de la pureté de mon cœur.' 5. '...trouvant partout dans une immensité et vastitude très grande celui que je ne possédais plus, mais qui m'avait abîmée en lui.' 6. 'En perdant Dieu en moi, je le trouvais en lui dans l'immuable pour ne le plus perdre.' 7. 'Quel bonheur ne goûtais-je pas dans ma petite solitude.' 8. 'Vous me traitâtes comme votre serviteur Job' ... 'une autre volonté avait pris la place ... volonté toute divine, qui lui était cependant si propre et si naturelle qu'elle se trouvait infiniment plus libre dans cette volonté qu'elle ne l'avait été dans la sienne propre.' 9. 'Ces dispositions, que je décris comme dans un temps passé afin de ne rien confondre, ont toujours subsisté et se sont même toujours plus affermissées et perfectionnées jusqu'à l'heure présente.' 10. 'Union d'unité ... heureuse perte ... goutte d'eau jetée dans la mer.'

1.29 GENEVE ?

1. Un confesseur de rencontre lui déclare : 'Je me sens un fort mouvement intérieur de vous dire que vous fassiez ce que Notre Seigneur vous a fait connaître qu'il voulait.' 2. Songe de la croix qui vient à sa rencontre. 3. Rencontre de M. de Genève de passage à Paris. 4. Il lui parle des Nouvelles Catholiques de Gex. 5. Elle voit la Supérieure de Paris ... Comme c'est une grande servante de Dieu, cela me confirma.' Elle consulte dom Claude Martin, le fils de la Mère de l'Incarnation du Canada.' 6. M. Bertot 'me dit que mon dessein était de Dieu et qu'il y avait déjà quelque temps que Dieu lui avait fait connaître qu'il voulait quelque chose de moi.' 7. Rêve d'un animal : 'Je trouvai qu'il avait empli mes doigts comme d'aiguilles...' 8. 'L'on s'étonnera sans doute que, faisant si peu de cas de tout l'extraordinaire, je rapporte des songes...' 9. Rêve qui annonce des opprobres d'une religieuse des Bénédictines. 10. Encouragements de nombreuses personnes dont Claude Martin. 11. 'Je mettais ordre peu à peu, sans empressement, ne voulant pas faire la moindre chose ni pour faire différer l'affaire, ni pour l'avancer, ni pour la faire réussir. La Providence était ma seule conduite.'

1.30 REGRETS A SON DEPART, HESITATIONS

1. Sa belle-mère est transformée : 'vous lui ouvrites les yeux et vous changâtes sa rigueur en tendresse.' / [*Dans le passé*] sa mère voulut avantager son frère ce qui lui occasionna des croix de son mari et de sa belle-mère. / 2. De même la fille 'qui jusqu'alors avait été mon fléau.' 3-4. Madame Guyon porte le purgatoire d'un prêtre et d'une religieuse. 5. 'L'année que je partis pour m'en aller ... en 1680. La nécessité devint extrême ... les charités secrètes étaient plus fortes. J'avais des filles en métier et de petits garçons. Tout cela fut cause que ma sortie fût bien plus blâmée.' Elle soigne un pauvre soldat. 6. 'Ce qui me faisait encore plus de peine [de partir] était la tendresse que j'avais pour mes enfants.' 7. 'Je ne désire point que ma prison finisse... j'ose dire avec mon Apôtre : Je ne vis plus moi, mais Jésus-Christ vit en moi.' 8-9. 'Cet institut [des Nouvelles Catholiques] était opposé à mon esprit et à mon cœur.' Hésitations. 10-11. Rencontre incognito avec la sœur Garnier. 12. 'Elle me dit que je ne devais point me lier avec elle et que ce n'était pas votre dessein.' 13. 'M. Bertot ... était mort quatre mois avant mon départ ... il m'a semblé qu'il me fit part de son esprit pour aider ses efforts.' 14. Elle fait préparer un contrat par crainte d'une ruse de la nature qui ne veut point se détacher.

LA VIE PAR ELLE-MEME : II VOYAGES

2.1 LE VOYAGE DE MELUN A GEX

1. Elle ne signe pas le contrat d'engagement. 2. Elle a la grâce de mettre ses affaires 'en un très grand ordre'; 'ce fut en ce temps qu'il me fut donné d'écrire par l'esprit intérieur.' 3-4. 'Je menai avec moi ma fille et deux filles ... Nous partîmes sur l'eau quoique j'eusse pris la diligence pour moi afin que, si l'on me cherchait, on ne me trouvât pas. Je fus l'attendre à Melun. ... ma fille, sans savoir ce qu'elle faisait, ne pouvait s'empêcher de faire des croix.' 5. Une religieuse 'vit mon cœur entouré d'un si grand nombre d'épines qu'il en était tout couvert.' 6. 'A Corbeil ... je vis le Père dont Dieu s'était servi le premier pour m'attirer si fortement à son amour ... il crut que je ne pourrais pas m'accoutumer avec les Nouvelles Catholiques.' (*Déplacement P.*) 8. Voyage en diligence à partir de

Melun. 'La gaité extérieure que j'avais, même au milieu des plus grands périls, les rassurait.' 7. 'Je donnai dès Paris ... tout l'argent que j'avais ... Je n'avais ni cassette fermant à clef, ni bourse.' 9. 'Nous arrivâmes à Annecy la veille de la Madeleine 1681; et le jour de la Madeleine, M. de Genève nous dit la messe au tombeau de saint François de Sales.' 10. Le lendemain soir elle arrive à Gex où elle ne trouve que quatre murs. 'Je voyais ma fille fondre et maigrir.'

2.2 COMMUNICATION & PRESAGES

1. 'Sitôt que je vis le père La Combe, je fus surprise de sentir une grâce intérieure que je peux appeler communication.' 2. Elle craint la voie de lumières de ce dernier. 3-5. Deux nuits, 'avec un fort écoulement de grâce, ces paroles [me furent] mises dans l'esprit : *Il est écrit de moi que je ferai votre volonté. / Tu es Pierre et sur cette pierre j'établirai mon Eglise.* / 6-8. Rencontre d'un ermite qui voit des épreuves à venir pour elle et le père qui 'fut dépouillé de ses habits et revêtu de l'habit blanc et du manteau rouge'; 'nous abreuviions des peuples innombrables.' 9. Elle éprouve de grandes angoisses pour sa fille.

2.3 ETAT APOSTOLIQUE - A THONON

1. 'Le père La Mothe ... me mandait ... que ma belle-mère, en qui je me faisais pour le bien de mes enfants et pour le cadet, était devenue en enfance, et que j'en étais cause : cela était cependant très faux ... je commençais alors à porter les peines en manière divine, ... l'âme pouvais ... sans nul sentiment être en même temps et très heureuse et très douloureuse.' 2. Critiques, lettre de son cadet. 3. Problèmes de sommeil et de nourriture. 4. 'Ceux qui me voyaient disaient que j'avais un esprit prodigieux. Je savais bien que je n'avais que peu d'esprit, mais qu'en Dieu mon esprit avait pris une qualité qu'il n'eut jamais auparavant.' 5-6. Visite de M. de Genève qui lui ouvre son cœur. Il lui donne le père La Combe pour directeur. 7. Maladie, négligence des sœurs. Elle est guérie par le père. A Thonon chez les Ursulines. 8. Vœux perpétuels. 9-10. Etat d'enfance. 11. 'J'ai été quelques années que je n'avais que comme un demi-sommeil.'

2.4 ETAT DE VASTITUDE

1-2. Description de son état de 'vastitude'. 3. 'Ma tête se sentait comme élevée avec violence.' 4. Vol de l'esprit. 5. 'Dieu peu à peu la perd en soi, et lui communique ses qualités, la tirant de ce qu'elle a de propre.' 6. 'Tout entre-deux se perdit.' 7. Abimée pendant trois jours, 'la joie c'est qu'il paraît à l'âme qu'elle ne lui sera plus ôtée.' 8. 'L'âme connaît alors que tous les états des visions, révélations, assurances, sont plutôt des obstacles ... parce que l'âme accoutumée aux soutiens a de la peine à les perdre ... Alors toute intelligence est donnée sans autre vue que la foi nue.' 9. Elle retourne à Gex. Chute de cheval. 10. On l'estime à Paris, dont Mlle de Lamoignon.

2.5 COMBATS

1. Elle se défait de son bien, signant tout ce que veut sa famille. 2-3. Elle sait que les croix viennent de Jésus-Christ. Manifestations démoniaques. 4. Elle empêche la liaison d'une très belle fille avec un ecclésiastique. 5-6. Celui-ci médit sur elle et gagne une religieuse. 7-8. Heureuse veille de trois jours; M. de Genève lui envoie un Enfant Jésus distribuant des croix. 9. 'Je vis la nuit en songe ... le Père La Combe attaché à une grande croix.' 10. L'ecclésiastique gagne la fille et la supérieure.

2.6 REFUS DU SUPERIORAT, DEPART DU P. LA COMBE

1. L'ecclésiastique fait entendre à M. de Genève 'qu'il fallait, pour m'assurer à cette maison, m'obliger d'y donner le peu de fonds que je m'étais réservé, et de m'y engager en me faisant supérieure.' 2. Le même intercepte le courrier. 3. 'L'on me proposa l'engagement et la supériorité', 'Je lui [la supérieure] témoignai encore que certaines abjurations et certains détours ne me plaisaient pas.' 4. Elle s'oppose à ce que la supérieure s'engage à obéir au père La Combe. 5-6. 'Le principal caractère du père La Combe est la simplicité et la droiture'. On lui tend des pièges. L'ecclésiastique envoie à Rome sans succès huit propositions litigieuses tirées d'un sermon du père. 7-8. On oppose le père à M. de Genève qui lui demande de faire pression sur elle. Dans sa droiture le père refuse. 9. Les sœurs la poursuivent. 10. L'ecclésiastique et un de ses amis décrivent le père. Celui-ci part en Italie. 11. Vision prémonitrice alarmante d'un prêtre.

2.7 PERSECUTIONS. LES DEUX GOUTTES D'EAU

1. Persécution. Vingt-deux lettres interceptées. Relations entre le P. La Motte et M. de Genève. 2. Comment se disculper de maltraiter une personne qui a donné tout son bien. 3. Intentions sur ses relations avec le père La Combe. 4. Dans un couvent, très au repos avec sa fille. 5. Etat simple nu et perdu. 6-7. Il lui faut devenir 'souple comme une feuille'. 8. 'L'on s'abandonne à des hommes qui ne sont rien ... et si l'on parle d'une âme qui s'abandonne toute à son Dieu ... on dit hautement : « Cette personne est trompée avec son abandon ».' 9. 'En songe deux voies ... sous la figure de deux gouttes d'eau. L'une me paraissait d'une clarté, d'une beauté et netteté sans pareille, l'autre me paraissait avoir aussi de la clarté, mais elle était toute pleine de petites fibres ou filets de bourbe.' 10. Voie de foi et voie de lumières. Un songe lui fait connaître que le père La Combe lui a été donné pour passer à la voie de foi. 11. 'Ma difficulté c'était de le dire à ce père.' Elle lui déclare qu'elle est sa mère de grâce et il en est intérieurement confirmé. 12. L'ecclésiastique tourmente la belle fille, qui demeure ferme. 13. 'Après Pâques de l'année 1682, M. de Genève vint à Thonon.' Il convient de la sainteté du père.

2.8 ENSEIGNEMENT

1. 'Mon âme était ainsi que je l'ai dit, dans un abandon entier et dans un très grand contentement au milieu de si fortes tempêtes.' 2. 'Cette âme n'a aucune douceur ni saveur spirituelle : cela n'est plus de saison, elle demeure telle qu'elle est, dans son rien pour elle-même et c'est sa place; et dans le tout pour Dieu.' 'Ce que j'ai marqué était déjà écrit en mai 1682.' 3. 'L'âme demeure inébranlable, immobile, portant sans mouvement la peine que lui cause sa faute, sans action pour simple qu'elle soit.' 4. 'Ses plus grandes fautes sont ses réflexions, qui lui sont alors très dommageables, voulant se regarder sous prétexte même de dire son état ... La vue propre est comme celle du basilic qui tue.' 5. '*Ma grâce te suffit, car la vertu se perfectionne dans l'infirmité.*' 6. 'L'âme est inébranlable pour laisser aller et venir la grâce'; 'Rien ne remplit un certain vide qui n'est plus pénible.' 7. 'Se laisser perdre, sans avoir pitié d'elle-même, sans regarder à rien ni s'appuyer sur rien.' 8. 'Elle a tout ce qu'il lui faut, quoique tout lui manque.' 9. 'Bien loin de l'orgueil, ne se pouvant attribuer que le néant et le péché ; et elles sont si unes en Dieu qu'elles ne voient plus que lui.' 10. 'Elle ne connaît plus ses vertus comme vertus, mais elle les a toutes en Dieu comme de Dieu, sans retour ni rapport à elle-même.' 11-12. 'Il nous fait entrer dans la liberté de ses enfants adoptés.' 13. 'La conduite de la providence suivie à l'aveugle fait toute sa voie et sa vie, se faisant tout à tous, son coeur devenant tous les jours plus vaste pour porter le prochain.' 14. 'C'est où commence la vie apostolique. ... Dieu les dépouille, les affaiblit, les dénué tant et tant que, leur ôtant tout appui et tout espoir, elles sont obligées de se perdre en lui. Elles n'ont rien de grand qui paraisse.'

2.9 L'ETAT FIXE N'EXCLUT PAS DES SOUCIS

1-4. Les orages s'amoncellent. Calomnies. 5. Le Père est estimé à Rome. Souci pour sa fille. 6. 'Ma oeuvre vint me trouver avec cette bonne fille au mois de juillet 1682.' 7. La porte étroite : l'humilité importe plus que les lumières ! 8. Retour du Père, sa nuit : 'La première chose qu'il me dit, ce fut que toutes ses lumières étaient tromperies.' 9. 'M. de Genève écrivit au Père La Mothe pour l'engager à me faire retourner. Le père La Mothe me le manda. Je me voyais dépouillée de tout, sans assurance et sans aucuns papiers, sans peine et sans aucun souci de l'avenir.' 10. 'Le premier carême que je passai aux Ursulines' : mal des yeux, enflure à la tête, fille à la mort. 11. Soucis pour l'éducation de sa fille. 12. L'état fixe n'exclut pas des soucis, comme d'un or purifié qu'il faut nettoyer en surface. 13. Peine donnée de Dieu.

2.10 LA DIRECTION DES AMES

1-2. Suite de l'exposé des soucis pour sa fille. 3. Souffrances pour les âmes, fermeté pour des défauts subtils. 4. 'Avec les âmes de grâce ... je ne puis souffrir les conversations longues et fréquentes ... notre penchant corrompant tout.' 5-6. 'Une âme qui se laisse conduire par la providence dans tous les moments trouve que sans y penser elle fait tout bien.' 7. 'Ardeur pour le martyr... Tout cela est très excellent, mais celui qui se contente du moment divin, quoique exempt de tous ces désirs, est infiniment plus content et glorifie Dieu davantage.' 8-9. Instinct foncier de retourner au centre. 10. 'S'amusant à tous les objets créés fait diversion, et ôte l'attention de l'âme, en sorte qu'elle ne sent cette vertu attirante du centre.' / *Fin de l'an 1682 add.marg.* /

2.11 LES TORRENTS. UNION AU P. LA COMBE.

1. Le père La Combe de retour à Rome est mis dans la voie de foi nue, ce qui le fait douter. Les lumières sont véritables mais l'interprétation qu'on leur donne est douteuse. 2. 'J'éprouvais le soin que vous preniez de toutes mes affaires'. Episode du ballot retrouvé. 3. M. de Genève la persécute en sous-main. 'Il écrivit même contre moi aux ursulines ... le supérieur de la maison ... et la supérieure, aussi bien que la communauté, se trouvèrent si indignés de cela, qu'ils ne purent s'empêcher de le témoigner à lui-même, qui s'excusait toujours ... sur un « je ne l'entendais pas de cette sorte ».' 4. Retraite avec le Père. 'Ce fut là où je sentis la qualité de mère.' 5. 'Cela coulait comme du fond et ne passait point par ma tête. Je n'étais pas encore accoutumée à cette manière d'écrire; cependant j'écrivis un traité entier de toute la voie intérieure sous la comparaison des rivières et des fleuves.' 6. 'Dieu me faisait sentir et payer avec une extrême rigueur toutes ses résistances'; 'je passais quelquefois les jours sans qu'il me fût possible de prononcer une parole'; 'Tout ce que j'avais écrit autrefois ... fut condamné au feu par l'amour examinateur.' 7. Union avec le père La Combe. 'Il me fallait dire toutes mes pensées, il me semblait que par là je rentrais dans l'occupation de moi-même.' 8. 'Je lui disais avec beaucoup de fidélité tout ce que Dieu me donnait à connaître qu'il désirait de lui, et ce fut là l'endroit fort à passer.'

2.12 POUVOIR SUR LES AMES

1. Obéissance au Père. 2-3. Elle a puissance d'ôter les démons qui tourmentent la fille que sa sœur avait amené et de la guérir. 4. 'Lorsque cette vertu n'était pas reçue dans le sujet faute de correspondance, je la sentais suspendue dans sa source, et cela me faisait une espèce de peine.' 5. Elle reprend une sœur méprisante de la tentation d'une compagne. Cette sœur, à son tour, entre dans un terrible état. 6. Maladie de septembre à mai. Fièvre, abcès à l'œil. Etat de petit enfant. 7. Elle éprouve en même temps un pouvoir sur les âmes.

2.13 LA COMMUNICATION INTERIEURE

1. Epreuve : 'Il fallait, à quelque extrémité que je pusse être, que j'écoutesse leurs différends.' 2-3. 'Le père me défendit de me réjouir de mourir.' 4. Echange de maladie. 5. 'Vous m'apprirent qu'il y

avait une autre manière de converser.' Union avec le Père. 'J'apprenais son état tel que je le ressentais, puis incontinent je sentais qu'il était rentré dans l'état où Dieu le voulait.' 'Peu à peu je fus réduite à ne lui parler qu'en silence.' 6-7. 'Cette communication est Dieu même, qui se communique à tous les bienheureux en flux et reflux personnel.' 8. 'Tous ceux qui sont mes véritables enfants ont d'abord tendance à demeurer en silence auprès de moi, et j'ai même l'instinct de leur communiquer en silence ce que Dieu me donne pour eux. Dans ce silence je découvre leurs besoins et leurs manquements.' 9. 'Il ne m'a point éclairée par des illustrations et connaissances, mais en me faisant expérimenter les choses.' 10-12. 'O communications admirables que celles qui se passèrent entre Marie et Saint Jean ! 'Quelquefois Notre Seigneur me faisait comme arrêter court au milieu de mes occupations, et j'éprouvais qu'il se faisait un écoulement de grâce.'

2.14 AUX PORTES DE LA MORT

1-3. 'Vous me montrâtes à moi-même sous la figure de cette femme de l'Apocalypse ... [J'ai] confiance que, malgré la tempête et l'orage, tout ce que vous m'avez fait dire ou écrire sera conservé.' 4. 'J'aperçus, non sous aucune figure, le dragon ... la mort s'approchait toujours de mon cœur ... [le Père] dit à la mort de ne passer pas outre.' 5. Etablissement d'un hôpital. 6. 'La supérieure eut de fortes croix à mon occasion ... après y avoir été deux ans et demi ou environ, elles furent plus en repos.' 7. Le Père la quitte pour aller chez M. de Verceil. Elle sort des Ursulines et trouve une petite maison : 'Jamais je n'ai goûté un pareil contentement.' 8. Voyage périlleux à Lausanne.

2.15 EN PIEMONTE

1. Heureuse dans sa petite maison. 2. 'La marquise de Prunai, soeur du premier secrétaire d'état de Son Altesse Royale ... Lorsqu'elle sut que j'avais été obligée de quitter les Ursulines ... elle obtint une lettre de cachet pour obliger le père La Combe d'aller à Turin ... et de me mener avec lui.' 3. 'Il fut conclu que j'irais à Turin et que le Père La Combe m'y conduirait et de là irait à Verceil. Je pris encore un religieux de mérite.' Calomnies répandues par le P. La Mothe. 4. 'Le père La Combe se rendit à Verceil, et je restai à Turin chez la Marquise de Prunai' (5 déplacé) 6. M. de Verceil 'désirait extrêmement de m'avoir. C'était madame sa soeur, religieuse de la Visitation de Turin, qui est fort de mes amies, qui lui avait écrit de moi ... mais un certain honneur, un respect humain me retenait.' 7. Le Père est encore intérieurement divisé, source de souffrance. 5. Invitation de l'évêque d'Aoste, au début de son séjour à Turin. 8. Le Père est ébloui par une pénitente en lumières. Lettre. 9. Il pense qu'elle est orgueilleuse. Essayant d'accepter ce reproche elle défaille, il est 'éclairé dans ce moment du peu de pouvoir que j'avais en ces choses.'

2.16 DOULEURS ET REVES, LE MONT LIBAN

1. Souffrances pour purifier la fille qui l'accompagne. 2. Effets physiques : 'Elle me prit le bras. La violence de la douleur fut si excessive ... je me mordis.' 3. 'Songe ... de plusieurs animaux qui sortaient de son corps.' 4. 'Elle entra extérieurement dans un état qui aurait pu passer pour folie.' 5. Depuis ce temps elle connaît les âmes par le fond. 6. M. de Genève la poursuit de ses lettres adressées à la Cour de Piémont. 7. Rêve du mont Liban et des deux lits. 8. Etat immobile de bonheur inaltérable.

2.17 COMMUNICATION CONSCIENTE

1. Elle convertit un religieux, 2. sait qu'il abandonnera. 3. Elle sent un an plus tard son abandon. 'Infidèles, je sentais qu'ils m'étaient ôtés et qu'ils ne m'étaient plus rien, ceux que Notre Seigneur ne m'ôtait pas et qui étaient chancelants ou infidèles pour un temps, il me faisait souffrir pour eux.' 4. Conversion d'un violent. 5. Rêve des oiseaux. Le plus beau n'est pas encore vu. 6. Le Père lui ordonne de retourner à Paris. 7. Elle demeure un temps à Grenoble. Etat apostolique : 'Il venait du monde de tous côtés, de loin et de près.' Le père retourne à Verceil. 9. Suite de l'état apostolique.

2.18 COMMUNICATION ET MATERNITE SPIRITUELLE

1. Différence entre de simples âmes de passage et ses enfants. Pour ces derniers elle pouvait éprouver 'un mal violent à l'endroit du coeur, qui était cependant spirituel ... il me faisait crier de toutes mes forces, et me réduisait au lit.' 2. 'Deux heures de cette souffrance me changeaient plus que plusieurs jours de fièvre.' 3. Mauvais religieux. 4. De saintes filles et femmes de pauvre condition sont en butte aux persécutions de mauvais religieux. 5-6. Bons religieux du même ordre. 7. Tous l'appellent 'mère' sans savoir pourquoi. 8. Notre Seigneur donne toujours ce qu'il faut pour nourrir les âmes. 9. Maternité spirituelle.

2.19 COMMUNICATION, SEPARATION DU PECHEUR

1. Direction d'une fille qui, éloignée, éprouve de l'aversion. 2. '*O ma mère, que j'ai bien senti ce que Dieu est en vous !*' 3. Ses démons sont chassés. 4. 'Plus elle me cachait les choses, plus Notre Seigneur me les faisait connaître et plus il la rejetait de mon fond.' 5. Ce n'est pas Dieu qui rejette le pécheur mais lui-même. 6. 'Il cesse d'être pécheur sitôt qu'il cesse de vouloir l'être.' 7. 'La mort fixe pour toujours la disposition de l'âme.' 8. 'Sa peine du dam et du sens tout ensemble ne vient que de son impureté et dissemblance.' 9. 'Il les purifie non seulement de l'effet du péché, mais de la cause.' 10. 'Cette fille fut rejetée de mon fond. La cause était subsistante en elle et non dans ma volonté.' 11. En Piémont, rêve d'une dame : 'Ils étaient tous enfants et petits ... portant sur leurs habits les marques de leur candeur et innocence. Elle crut que je venais là pour me charger des enfants de l'hôpital.'

2.20 COMMUNICATIONS EFFICACES

1. Un bon frère reçoit la grâce par son intermédiaire. 2. 'Il lui était donné de communiquer avec moi en silence.' 3. 'O hiérarchie admirable, qui commence dès cette vie pour continuer dans toute l'éternité.' 4. 'Pour la communication en silence, ceux qui sont en état de la recevoir ne sont pas pour cela en état de la communiquer. Il y a un grand chemin à faire auparavant.' 5. Des compagnons sont convertis. 6. Transformation d'un novice. 7. Finalement le Père maître et le supérieur sont convaincus. 8-9. Autres enfants spirituels. 10. Une sœur est délivrée de sa peine.

2.21 EXPLICATIONS, CANTIQUE, MOYEN COURT

1-2. Elle lit et écrit des *Explications* de l'Écriture sainte. 3. 'Vous me faisiez écrire avec tant de pureté, qu'il me fallait cesser et reprendre comme vous le vouliez.' 4-5. 'Il me semble, ô mon Dieu, que vous faites de vos plus chers amis comme la mer fait de ses vagues.' 6. 'Tout est pour Dieu, sans retour ni relation à elles-mêmes.' 7. Jalousies. 8. 'L'écrivain ne pouvait, quelque diligence qu'il fit, copier en cinq jours ce que j'écrivais en une nuit.' 9. 'J'écrivis le *Cantique des Cantiques* en un jour et demi'. 10. *Moyen court et facile de faire oraison* éditée par un ami conseiller du Parlement. 11. Elle guérit le bon frère quêteur, son copiste. 12. Le démon maltraite ses amies.

2.22 COMMUNICATIONS ET SOUFFRANCE POUR LE P. LA COMBE

1. Rève prémonitrice d'une fille. 2. *Crucifige*. 3. 'J'avais la même union et la même communication avec le père La Combe quoiqu'il fût si éloigné ... Souvent la plénitude trop grande m'ôtait la liberté d'écrire.' 4. 'Avant que d'écrire sur le livre des *Rois* de tout ce qui regarde David, je fus mise dans une si étroite union avec ce saint patriarche...' 5. Conversation : 'Cet amour pur ne souffrait aucune superfluité ni amusement.' 'Il y en avait d'autres, comme j'ai dit, auxquelles je ne pouvais me communiquer qu'en silence, mais silence autant ineffable qu'efficace.' 6. Communications. 'Saint Augustin ... se plaint qu'il en faut revenir aux paroles à cause de notre faiblesse.' 7. 'Ce qui m'a le plus fait souffrir a été le père La Combe.' 8. / *Je souffrais à l'occasion de la fille qui était auprès de moi. Ce qu'elle me faisait souffrir égalait le tourment du purgatoire* / 9. 'La créature du monde peut-être de laquelle vous avez voulu une plus grande dépendance.'

2.23 MARSEILLE, GENES, ALEXANDRIE

1. 'L'aumônier de Monsieur de Grenoble me persuada d'aller passer quelque temps à Marseille pour laisser apaiser la tempête.' 2. 'Le câble cassa tout à coup et le bateau alla donner contre une roche.' 3. 'Les soixante et douze disciples de Monsieur de Saint-Cyran ... allèrent trouver M. de Marseille ... Il envoya quérir M. de Malaval.' 4. 'En huit jours que je fus à Marseille, j'y vis bien de bonnes âmes.' 5. 'Elle allait de confesseurs à confesseurs dire la même chose afin de les animer contre moi. Le feu était allumé de toutes parts.' 6. 'Partait le lendemain une petite chaloupe qui allait en un jour à Gènes.' 7. 'Nous fûmes onze jours en chemin ... Nous ne pûmes débarquer à Savone : il fallut aller jusqu'à Gènes.' 8. 'Insultes des habitants, à cause du chagrin qu'ils avaient contre les Français pour les dégâts des bombes.' 9-10. Voyage périlleux, les voleurs 'me saluèrent fort honnêtement'. 11. Alexandrie. Histoire de la logeuse effrayée par son fils.

2.24 SEJOUR A VERCEIL

1. 'A Verceil le soir du vendredi saint. ... Le père La Combe ne pouvait s'empêcher de me marquer sa mortification.' 2. L'évêque 'ne laissa pas d'être fort satisfait de la conversation ... La seconde visite acheva de le gagner entièrement.' 3. Il loue une maison pour fonder une communauté. 4. Maladie. 5. L'évêque vient souvent la visiter. 6. 'Le Père La Combe était son théologal et son confesseur.' 7. Les barnabites de Paris, ou plutôt le Père de La Mothe, s'avisa de le vouloir tirer de là pour le faire aller prêcher à Paris.' 8. Maladie. L'établissement de la congrégation n'a pas lieu. 9. 'Ce fut là que j'écrivis l'Apocalypse.' 10. Etat d'enfance. Elle écrit à la duchesse de Charost.

2.25 TURIN, GRENOBLE

1. Elle retourne en France. 2. Le Père La Mothe laisse courir de faux bruits. 3. Elle passe douze jours chez son amie la Marquise de Prunai Etablissement d'un hôpital. 4. Elle avait établi un hôpital près de Grenoble. / '[Le père] venait lorsque je suffoquais d'une oppression de poitrine, et il me commandait de guérir, et je guérissais' / 5. Elle revient avec la prémonition de croix à venir. 6. Elle croise le Père La Mothe à Chambéry, 'prieant tous les jours avec des instances affectées le père La Combe de ne me point laisser, et de m'accompagner jusqu'à Paris.' 7. Elle retrouve ses amies à Grenoble.

3. LA VIE PAR ELLE-MEME : PARIS

3.1 INTRIGUES A PARIS

1. Mauvais desseins du père La Mothe. 2. Union parfaite avec le père La Combe. 3. 'J'arrivai à Paris la veille de Sainte-Madeleine 1686, justement cinq ans après mon départ.' Le Père La Mothe 'me voulut loger à sa manière afin de se rendre maître absolu de ma conduite.' Il médit d'elle auprès de sa logeuse. Il est jaloux du succès des sermons du Père La Combe. Ses calomnies. 5. 'J'avais donné une petite somme en dépôt au père La Combe avec la permission de ses supérieurs, que je destinai pour faire une fille religieuse.' 6. 'Ils envoyèrent à confesse au père La Combe un homme et une femme

qui sont unis pour faire impunément toutes sortes de malice.' 7. 'Ces paroles me furent imprimées : *il a été mis au rang des malfaiteurs.*' On tente de la brouiller avec le tuteur de ses enfants. 8. Même le Père La Combe se rend compte des foudres à venir. 9. 'J'allai à la campagne chez Madame la duchesse de Charost ... on fut obligé de me délayer ... / *Tout ce que je pus faire fut de me mettre sur le lit et me laisser consumer de cette plénitude* / 10. Le Père La Combe est circonvenu par une femme. 11. Son mari fabrique des libelles 'auxquels ils attachaient les propositions de Molinos' et on les montre à l'Archevêque. 12. Calomnie sur le séjour à Marseille mais le Père La Combe n'avait jamais été là-bas ! 13-14. Le Père La Mothe et le Provincial complotent avec l'Official. Intrigue de la femme. Le Père La Combe est dupe. 15. Une fille avertit Madame Guyon sur sa réelle nature.

3.2 INTRIGUES, SUITE

1. Le Père est détrompé. Calomnie sur une grossesse supposée. Changement de stratégie : on met en cause le *Moyen facile de faire oraison*. 2. 'Le père La Mothe me vint trouver, disant qu'il y avait à l'archevêché des mémoires effroyables...' Elle découvre l'alliance ennemie. 3. Le Père La Combe par obéissance manque une occasion de se disculper. 4. Visite de M. l'abbé Gaumont et de M. Bureau. Ce dernier est attaqué, 'on fit travailler l'écrivain ... Mme de Miramion, amie de M. Bureau, en vérifia elle-même la fausseté.' 5. Le Père La Mothe suggère au Père La Combe de 'se retirer, pour par là le faire passer pour coupable.' 6. Même tentative auprès d'elle : leur dessein était de rendre le père La Combe criminel par ma fuite.' 7. Même tentative sur la sœur du tuteur : elle a un soupçon ? le Père La Mothe ajoute : 'Il faut absolument la faire fuir et c'est le sentiment de Monseigneur l'archevêque.' 8. 'Le lendemain le tuteur de mes enfants, ayant pris l'heure de Monseigneur l'archevêque, y alla. Il y trouva le père La Mothe qui y était allé pour le prévenir...' Le mensonge est ainsi dévoilé.

3.3 ARRESTATION DU PERE LA COMBE

1. 'Ils firent entendre à Sa Majesté que le père La Combe était ami de Molinos ...[S.M.] ordonna ... que le père La Combe ne sortirait point de son couvent ... Ils concertèrent de ... le faire paraître réfractaire aux ordres ... ils résolurent de cacher cet ordre au père La Combe.' 2. Tromperies pour faire sortir le Père La Combe et établir des procès-verbaux. 3. Naïveté du Père toujours soucieux d'obéissance. 4. Le Père La Mothe obtient les précieuses attestations de la doctrine du Père La Combe et les fait disparaître. 5. Le Père est arrêté le 3 octobre 1687. 6. Pressions du Père La Mothe et 'il y eut même de mes amis assez faibles pour me conseiller de feindre de prendre sa direction.' 7. Tous ceux qui ne la connaissent pas crient contre elle. 8. 'Je ne faisais pas un pas, me laissant à mon Dieu.' 9. Activité de l'écrivain Gautier. 10. Elle trouve des témoins qui connaissent la femme du faussaire ce qui peut démontrer l'innocence du Père La Combe mais le Père La Mothe, supérieur des barnabites, 'voulait bien se mêler de livrer son religieux, mais non pas de le défendre.' 11. 'Un second Joseph vendu par ses frères.' 12. 'Ce fut sur cette lettre supposée, que l'on fit voir à Sa Majesté, que l'on donna ordre de m'emprisonner.'

3.4 INFAMIE DU P. LA MOTHE

1. Maladie. 2. Le Père La Mothe extorque une pièce qui pouvait sauver le Père La Combe. 3. Puis 'il ne garda plus de mesures à m'insulter.' 4. Accusations et abandon par tous. 5. 'L'on me fit entendre qu'il fallait que je parlasse à M. le théologal. C'était un piège ... deux jours après on fit entendre que j'avais ... accusé bien des personnes, et ils se servirent de cela pour exiler tous les gens qui ne leur plaisaient pas ... C'est ce qui m'a été le plus douloureux.' 6. 'On m'apporta une lettre de cachet pour me rendre à la Visitation du faubourg Saint-Antoine.'

3.5 PREMIERE RECLUSION

1. 'Le 29 Janvier 1688 ... il me fallut aller à la Visitation. Sitôt que j'y fus, l'on me signifia que l'on ne voulait pas me donner ma fille, ni personne pour me servir; que je serais prisonnière, enfermée seule dans une chambre. ... l'on se servait de ma détention pour la vouloir marier par force à des gens qui qui étaient sa perte.' 2. 'C'est une maison où la foi est très pure et où Dieu est très bien servi; c'est pourquoi l'on ne pouvait m'y voir de bon oeil me croyant hérétique...' 3. Son confesseur la renie par peur. 4. Elle souffre par la fille geôlière. 5. Une infidélité : 'je voulais m'observer.' 6. Songe d'une pluie de feu d'or. 7. Interrogatoire sur le Père La Combe par l'official et un docteur de Sorbonne. 8. Protestation écrite. 9. Interrogatoire sur le *Moyen court*. 10. Interrogatoire sur une lettre contrefaite à propos de supposées assemblées. 11. '« Vous voyez bien, Madame, qu'après une lettre comme celle-là, il y avait bien de quoi vous mettre en prison. » Je lui répondis : « Oui, Monsieur, si je l'avais écrite. » 'L'on fut deux mois après la dernière interrogation sans me dire un mot, à exercer toujours la même rigueur envers moi, cette soeur me traitant plus mal que jamais.' 12. Aucune illusion sur le but poursuivi de la faire paraître coupable à tout prix. 13. Visite mal intentionnée de l'Official seul. 14. 'Il dressa un procès-verbal.' / *Lettre pour M. L'official, Lettre à M. L'archevêque* / 15. 'L'on me fit savoir que mon affaire allait bien et que j'allais sortir à Pâques.'

3.6 PRESSIONS POUR MARIER SA FILLE

1. 'Jusqu'alors j'avais été dans un contentement et une joie de souffrir et d'être captive inexplicable.' 2-3. Elle entre dans l'amertume. 4. Jésus-Christ et les saints se crevaient-ils les yeux pour ne pas voir leurs persécuteurs? Ils les voyaient : mais ils voyaient en même temps qu'ils n'auraient eu aucun pouvoir s'il ne leur avait été donné d'en haut.' 5. 'L'on ne laissait pas de pousser continuellement ma

filles de consentir à un mariage qui aurait été sa perte.' 6. 'Le père La Mothe sut que l'on disait du bien de moi dans cette maison, il alla se persuader que l'on ne pouvait dire du bien de moi sans dire du mal de lui.' 7. 'J'étais continuellement battue entre l'espérance et le désespoir.' 8. 'L'on me vint annoncer tout à coup que le père La Mothe avait obtenu que l'on me mit dans une maison dont il est le maître.' 9. On prie 'un père jésuite de sa connaissance de parler au père de La Chaise. Ce bon père le fit, mais il trouva le père de La Chaise fort prévenu.' Lettre au P. de la Chaise. 10. Elle a un effet contraire. 'Le père de La Chaise parla de moi ... Monseigneur l'archevêque assura que j'étais fort criminelle ... un mois avant ce temps M. l'official me vint trouver avec le docteur, et me proposa en présence de la mère supérieure, que si je voulais consentir au mariage de ma fille, je sortirais de prison avant huit jours.'

3.7 LETTRES CONTREFAITES

1. On l'enferme au mois de juillet dans une chambre surchauffée - malgré la mère supérieure. 2. On l'accuse de 'choses horribles' mais elle ne peut avoir de précision ! 'Je lui répondis que Dieu était le témoin de tout. Il me dit que, dans ces sortes d'affaires, prendre Dieu à témoin était un crime. Je lui dis que rien au monde n'était capable de m'empêcher de recourir à Dieu.' 3. Le tuteur intervient auprès de l'Archevêque qui l'accuse sans preuve. 4. 'Ce fut donc ces effroyables lettres contrefaites que l'on fit voir au père de La Chaise, pour lesquelles l'on me renferma.' 5. Témoignage de commandants favorables au Père La Combe. On le fait transférer de prison. 6. Faux témoignage demandé à une personne d'honneur. Madame de Maisonfort de Saint-Cyr parle pour elle à Madame de Maintenon, mais le roi est prévenu. 7. Maladie. 8-10. Martyrs du Saint-Esprit. 11-12. Ils renouvelleront la face de la terre.

3.8 COMMUNICATIONS ET MARTYRE

1. Ils voulaient tirer des rétractations pour se couvrir. 2. 'Comment voulez-vous, dit-il, que nous la croyions innocente, moi qui sais que le père La Mothe, son propre frère, ... a été obligé de porter des mémoires effroyables.' 3. 'Quoique le père La Combe soit en prison, nous ne laissons pas de nous communiquer en Dieu d'une manière admirable.' 4. 'J'éprouve deux états à présent tout ensemble : je porte Jésus-Christ crucifié et enfant.' 'Fait ce 21 d'août 1688, âgée de quarante ans ; de ma prison.' 5. 'Je sentais l'état des âmes qui m'approchaient et celui des personnes qui m'étaient données, quelque éloignées qu'elles fussent.' 6. 'Le 21 d'août 1688. L'on croyait que j'allais sortir de prison et tout semblaient disposé pour cela ... Le 22e, je fus mise à mon réveil dans un état d'agonie.' Indifférence entière. 7. L'épouse obtient tout de l'époux. 8. 'M. l'official vint avec le docteur, le tuteur de mes enfants et le père La Mothe pour me parler du mariage de ma fille. / *'L'on me dit que si je voulais y donner les mains, que l'on me donnerait ma liberté dans huit jours' /* 9. 'Ma cousine voulut parler en ma faveur à Mme de Maintenon, mais elle la trouva si prévenue contre moi par la calomnie...'

3.9 DELIVRANCE.

1-2. 'M. l'official vint le mercredi premier d'octobre 1688'. Il essaya de lui faire reconnaître des mémoires sans en définir le contenu. 3. 'Il fallut passer par là, malgré toutes mes raisons, pour éviter leur violence et me tirer de leurs mains.' 4. Lettre de Falconi mis en cause à Rome. 6. Copie des papiers donnés à M. l'official, le 8 février 1688. 7. 'Comme l'on vit que les religieuses disaient beaucoup de bien de moi, et témoignaient m'estimer, mes ennemis et quelques-uns de leurs amis leur vinrent dire que ce qu'elles avaient de l'estime pour moi faisait un grand tort à leur maison, que l'on disait que je les avais toutes corrompues et faites quietistes.' 8. Délivrance. 9. 'Ensuite j'allai voir Mme de Miramion.' / *Lettre à Madame de Maintenon.* / J'allai à Saint-Cyr la saluer : elle me reçut parfaitement bien et d'une manière singulière.' Elle réside chez Madame de Miramion. 'Si Dieu le veut, j'écrirai un jour la suite d'une vie qui n'est pas encore finie. Ce 20 septembre 1688. 10. 'Quelques jours après ma sortie, je fus à Beynes chez Madame de Charost : ayant ouï parler de M. l'abbé de Fénelon, je fus tout à coup occupée de lui avec une extrême force et douceur...'

3.10 FENELON - ETAT APOSTOLIQUE

1. / *B S Elle regarde Fénelon comme son fils : 'Ce fut vers la St François du mois d'octobre 1688 ... il faut qu'il soit émérité et étrangement rapetissé. Dieu travaillera surtout à détruire sa propre sagesse ... dès 1680 que Dieu me le fit voir en songe ... Quelque union que j'aie eue pour le père La Combe j'avoue que celle que j'aie pour M. L. est encore tout d'une autre nature.* / 2. 'Il ne m'appelait point, comme l'on avait cru, d'une propagation de l'extérieur de l'Eglise, qui consiste à gagner les hérétiques, mais à la propagation de son Esprit, qui n'est autre que l'esprit intérieur.' 3-4. Douleurs spirituelles : 'L'une causée par leur infidélité actuelle, l'autre qui est pour les purifier et les faire avancer.' 5-6. La justice divine. 7. Plénitude. 8. 'Réajustement d'un fond comblé et toujours plein pour toutes les âmes qui ont besoin.' 9. 'Si les âmes qui sont conduites par ces personnes pouvaient pénétrer au travers de cet extérieur si faible la profondeur de leur grâce, elles les regarderaient avec trop de respect, et ne mouraient point à l'appui que leur ferait une telle conduite.' 10. Ces personnes sont des 'paradoxes.' 11. 'L'âme de cet état s'ignore soi-même.' 12. 'Toutes les plus grandes croix viennent de cet état apostolique ... l'enfer et tous les hommes se remuent pour empêcher le bien qui se fait dans les âmes. 13. 'Saints qu'en lui et pour lui : ils sont saints à sa mode, et non à celle des hommes.' 14. 'Aucun amour naturel, mais une charité infinie.' 15. Ames de foi. 16. 'Le resserrement de la personne à qui on parle qui fait la répugnance à dire.' etc. jusqu'en fin 1688.' / *les § en fin de B commençant par : 'Je me suis oubliée de dire...'* sont remplacés dans leurs contextes /

3.11 DANS LA SOLITUDE – FREQUENTATION DE SAINT-CYR

1. Chez Madame de Miramon, qui lui montra les lettres du Père La Mothe. 2. Mal à l'œil ; il faut savoir se plaindre. 3. Elle reste deux ans et demi avec sa fille mariée. Elle voudrait se retirer chez les bénédictines de Montargis ce qui fut presque fait. 4. Ses conversations avec Fénelon. 5. 'Ayant quitté ma fille, je pris une petite maison éloignée du monde.' A Saint-Cyr, Madame de Maintenon 'me marquait alors beaucoup de bontés; et pendant trois ou quatre années que cela a duré j'en ai reçu toute sorte de marques d'estime et de confiance.' Puis refroidissement. 6. Entretien avec M. Nicole. 7. Puis avec M. Boileau. 8. Elle rédige une *Explication* du *Moyen court*. 9. Les eaux à Bourbon-l'Archambaud. 10. Nicole rédige un livre contre elle sept ou huit mois après leur entretien. Dom F. Lamy le réfute.

3.12 DEFAVEUR

1-2. Sa défaveur à Saint-Cyr 'fait quelque bruit.' Elle tâche de disparaître à l'attention publique sans succès. 3-5. Histoire de la fille amoureuse qui s'est donnée au démon ; M. Fouquet la mène à M. Robert grand pénitencier. Morts suspectes de ce dernier et du Père Breton. 6. M. Boileau devient un zélé persécuteur sous l'influence d'une dévote. 7. On l'accuse d'avoir plagié Mlle de Vignerot, ce qui s'avère faux. 8-9. Suite de l'histoire de la dévote. 10. Un cercle autour de M. Boileau cherche à la déconsidérer aux yeux de Madame de Maintenon qui 'tint bon quelque temps'.

3.13 BOSSUET

1. 'Quelques personnes de mes amis jugèrent à propos que je visse Mgr l'évêque de Meaux.' 2. Le duc de Chevreuse lui amène Bossuet, qui dit avoir apprécié certains écrits. Mais ses discours 'l'épouvantent.' On lui communique la *Vie* 'qu'il trouva si bonne qu'il lui écrivit qu'il y trouvait une onction qu'il ne trouvait point ailleurs, qu'il avait été trois jours en la lisant sans perdre la présence de Dieu.' 3. Histoire de la religieuse mourante. Créduité de Bossuet ? 4. Communication des *Explications* des Ecritures comme de la *Vie*, sous le sceau du secret. 5. 'Commencement de l'année 1694.' Conférence qui devait rester secrète. 'Ce n'était plus le même homme ... J'en fus malade plusieurs jours.' 6. Revue des difficultés qui furent soulevées : impossibilité d'actes discursifs, de désirer son propre bonheur... 7. 'Pour désirer pour soi, il faut vouloir pour soi. Or tout le soin de Dieu étant d'abimer la volonté de la créature dans la sienne, il absorbe aussi tout désir connu dans l'amour de sa divine volonté.' 8. Faim distincte du désir. 9. Disparition de la pente sensible ou même aperçue par 'repos en Dieu même.' Comparaison de l'eau qui n'a aucune qualité particulière. 10. 'Les âmes ne sont propres qu'à peu de choses tant qu'elles conservent leur consistance propre.' Discussion sur ses livres. 11. 'Je crois encore que ce qui fait que l'âme ne peut plus rien désirer, c'est que Dieu remplit sa capacité.'

3.14 LES ECLAIRCISSEMENTS EXIGES

3. 'Il me parla de la femme de l'Apocalypse.' 4. 'Pour l'écoulement de grâces, c'était une autre difficulté.' 5. Le manque d'expérience de Bossuet. 'Il avait été frappé des choses extraordinaires ... mais cette voie de foi simple ... c'était un jargon.' 6. Sur 'l'absence de grâce'. 7. Difficulté sur l'état Apostolique. 8. 'La première fois que j'écrivis ma vie, elle était très courte ... L'on me la fit brûler, et l'on me commanda absolument de ne rien omettre, et d'écrire sans retour.' 9. 'Lier et délier'. 10. Retour sur les actes distincts. 11. 'Se laisser mouvoir sans résistance. Qui n'admet pas ces actes secondaires, détruit toutes les opérations de la grâce comme premier principe et fait que Dieu n'est que secondaire, et ne fait qu'accompagner notre action.' 12. 'Que je fisse des demandes ? mais que pouvais-je demander ? ; 'Il y a deux sortes d'âmes : les unes auxquelles Dieu laisse la liberté de penser à elles, et d'autres que Dieu invite à se donner à lui par un oubli si entier d'elles-mêmes, qu'il leur reproche les moindres retours. Ces âmes sont comme de petits enfants.' 13. 'M. de Meaux prétendait qu'il n'y a que quatre ou cinq personnes dans tout le monde qui aient ces manières d'oraison et qui soient dans cette difficulté de faire des actes. Il y en a plus de cent mille dans le monde.'

3.15 MORT DE M. FOUQUET

1. 'La vivacité de M. de Meaux, et les termes durs qu'il employait quelquefois, m'avaient persuadée qu'il me regardait comme une personne trompée et dans l'illusion ... Il était prêt de me donner un certificat.' 2. 'M. Fouquet fut le seul à qui je confiai le lieu de ma retraite.' Elle écrit une lettre à Mme de Maintenon qui refuse une enquête sur les mœurs, voulant se placer sur le terrain doctrinal. 3-4. 'M. Fouquet, qui était tombé dans une maladie de langueur, mourut dans ce temps-là.' Elle se réjouit de son bonheur dont elle reçoit assurance. 5. 'L'on craignait qu'on ne reconnût mon innocence.' 6. 'Je ne puis point avouer avoir eu des pensées que je n'eus jamais.' 7. 'Il y avait plus de quarante jours que j'avais la fièvre continue.'

3.16 JUSTIFICATIONS

1. 'Je commençais à m'apercevoir qu'on en voulait à d'autres qu'à moi dans la persécution que l'on me suscitait.' 2. 'Comme [Mme de Maintenon] avait contribué à me tirer d'oppression quelques années auparavant, elle croyait devoir s'employer à m'accabler.' 3. 'Je mandai que j'étais toujours prête de rendre raison de ma foi.' 4. Quels examinateurs ? M. de Paris l'aurait bien tiré d'affaire. 5. Trois examinateurs : 'Il y a lieu de croire qu'il [Bossuet] promit tout ce que [Mme de Maintenon]

souhaitait'; 'Mgr l'évêque de Châlons, qui avait de la douceur et de la piété'; M. Tronson. 6. Lettre à ces examinateurs. 7. Rédaction des *Justifications*.

3.17 ENTRETIENS D'ISSY

1. 'Je m'aperçus bientôt du changement de M. de Meaux.' 2. Bossuet refuse la présence du duc de Chevreuse : 'Il voulait faire une condamnation d'éclat.' 3. La supposition impossible ou sacrifice de l'éternité : 4. 'Une personne qui tombe dans l'eau fait d'abord tous ses efforts pour se sauver et ne cesse son effort que lorsque sa faiblesse le rend inutile. Alors elle se sacrifie à une mort qui lui paraît inévitable.' 5. 'Elle lui fait donc un sacrifice de tout ce qu'elle est, afin qu'il fasse d'elle et en elle tout ce qu'il lui plaira.' 6. 'En cet état l'âme est si affligée et si tourmentée de l'expérience de ses misères et de la crainte, sans sentiment, d'offenser Dieu, qu'elle est ravie de mourir quoique sa perte lui paraisse certaine, afin de sortir de cet état, et de n'être plus au hasard d'offenser Dieu.' 7. 'L'âme se voie dans la volonté de tous les maux et dans l'impuissance de les commettre.' 8. Réponse à la difficulté de M. de Meaux touchant le sacrifice de la pureté. 9. Bossuet se fixe dans ses idées. 10. Il l'accuse de présomption. 11. 'On s'assembla chez M. de Meaux...' 12. 'M. de Meaux, après s'être longtemps fait attendre, arriva sur le soir' et chasse le duc de Chevreuse. 13. Il 'tâchait d'obscurcir et rendre galimatias tout ce que je disais.' 14. Il produit malignement une lettre. 15. 'Cette conférence ne fut d'aucune utilité pour le fond des choses. Elle mit seulement M. de Meaux à portée de dire à Mme de Maintenon qu'il avait fait l'examen projeté.' 16. 'M. de Meaux dans la chaleur de sa prévention m'injurait sans vouloir m'entendre.' 17. M. Tronson est plus équitable.

3.18 A SAINTE-MARIE DE MEAUX

1. Elle se rend à Sainte-Marie de Meaux en janvier 1695. Voyage mouvementé dans la neige, suivi de six semaines de fièvres. 2. A l'accusation d'hypocrisie, elle répond : 'Je suis assurément une mauvaise hypocrite et j'en ai mal appris le métier, puisque j'y ai si mal réussi.' Cherchant à ne plaire qu'à Dieu, 'je compris alors que c'était la manière dont Jésus-Christ avait souffert.' 3. Elle est estimée de la mère Picard et des religieuses. 4. On fait courir une lettre attribuée à M. de Grenoble. Réponse du père de Richebrac. 5. M. de Grenoble indigné. Copie de deux de ses lettres. 6. Bossuet 'se récria sur la noirceur de cette calomnie. Il avait de bons moments, qui étaient ensuite détruits par les personnes qui le poussaient contre moi et par son propre intérêt.' 7. Fable d'un curé. 8. 'A confesse à tous les curés et confesseurs de Paris, une méchante femme prit le nom d'une de mes filles. C'était celui de Manon autrement (appelée) *Famille*.' 9. Scènes de colère par l'impuissant Bossuet. 10. Témoignage de la mère Picard et de ses filles. 11. Bossuet à la mère Picard : 'Je ne vois en elle, tout comme vous, que du bien, mais ses ennemis me tourmentent et veulent trouver du mal en elle.'

3.19 UN SURPRENANT CHANTAGE

1. Promesse d'un certificat. 2. Le chantage : 'Il renferma le tout dans son portefeuille et me dit qu'il ne me donnerait rien ... il s'enfuit. Les religieuses furent épouvantées d'un tour pareil.' 3-4. 'Les bonnes filles qui voyaient une partie des violences et des emportements de M. de Meaux, n'en pouvaient revenir.' 5. 'Enfin après avoir été six mois à Meaux, il me donna de lui-même un certificat.' 6. Il lui donne congé. 7. Bossuet change car Madame de Maintenon 'est peu contente de l'attestation.' 8. Copie de la première attestation. 9. 'Il débita que j'avais sauté les murailles du couvent pour m'enfuir. Outre que je saute fort mal, c'est que toutes les religieuses étaient témoins du contraire.' 10. 'Je pris la résolution de ne point quitter Paris ... de me dérober généralement à la vue de tout le monde. Je restai de cette manière environ cinq ou six mois. Je passais les jours seule, à lire, à prier Dieu, à travailler. Mais sur la fin de l'année mille six cent quatre vingt quinze je fus arrêtée ... et conduite à Vincennes.'

3.20 POURQUOI M'AVEZ-VOUS ABANDONNÉE ?

1. 'Je ne parlerai point ici de cette longue persécution qui a fait tant de bruit par une suite de dix années de prisons de toutes espèces, et d'un exil à peu près aussi long, et qui n'est pas encore fini.' 2. '*Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonnée?*' 'Ce fut dans ce temps que je fus portée à me mettre du parti de Dieu contre moi-même, et à faire toutes les austérités dont je pus m'aviser.' 3. Elle a défendu l'oraïson. 4. Elle justifie certaines relations qui paraissent secondaires. 5. Paix au début. 6. Infidélité de 'préméditer un jour des réponses.' 7. Les choses sont portées 'à de plus grandes extrémités.' Elle désespère.

3.21 DERNIERES PAGES DE LA VIE, L'ETAT SIMPLE ET INVARIABLE

1. Maladies. 'Mon état est devenu simple, et invariable. Le fond de cet état est un anéantissement profond ne trouvant rien en soi de nomnable. Tout ce que je sais c'est que Dieu est infiniment saint, juste, bon, heureux ... rien ne subsiste en moi ni bien ni mal. Le bien est en Dieu. Je n'ai pour mon partage que le rien.' 2. 'Pauvreté et nudité est mon partage. Je n'ai ni confiance ni défiance, enfin Rien, Rien.' 4. 'Il est riche, je suis très pauvre ... Je ne manque de rien, je ne sens de besoin sur rien. La mort, la vie, tout est égal. L'éternité, le temps, tout est éternité, ... Dieu est amour et l'amour est Dieu'; 'Les pensées ne font que passer, rien n'arrête. ... Ce que j'ai dit ou écrit est passé, je ne m'en souviens plus.' 5. 'C'est un fanal vide, on peut y allumer un flambeau.' 3. 'Si on disait quelque chose à mon avantage, je serais surprise, ne trouvant rien en moi.' 'Il me donne un air libre, et me fait entretenir les gens, non selon mes dispositions, mais selon ce qu'ils sont, me donnant même de

l'esprit naturel avec ceux qui en ont, et cela d'un air si libre qu'ils en sont contents.' Décembre 1709. Annexe sur l'état fixe et permanent.

4. LES PRISONS, RECIT AUTOBIOGRAPHIQUE

Envoi.

4.1 VINCENNES

Alternative : 'ou d'aller dans un couvent du diocèse de Meaux sous la conduite et la direction de ce prélat [Bossuet], ou d'être poussée à tout ce que l'autorité et la violence me pouvaient faite envisager de plus affreux.' Arrestation à Noël 1695 par Desgrez. A Vincennes, interrogatoire par l'honnête La Reynie sur des lettres saisies du Père La Combe, sur *Famille*, sur l'expression malheureuse *La petite Eglise vous salue, illustre persécutée*. 'Après neuf ou dix interrogatoires de six, sept et huit heures quelquefois, il jeta les lettres et les papiers sur la table ... Il fit un dixième interrogatoire où il me demanda permission de rire.' Etat de grande paix ; une infidélité : préparer des réponses. 'Je faisais des cantiques.' Succès du violent et agri Pirot : 'Les tourments que cet homme me faisait par ses ruses et par ses artifices, me faisaient tomber malade toutes les fois qu'il venait.' 'Je demandai un confesseur pour mourir en chrétienne. L'on me demanda qui je souhaitais ; je nommai le P. Archange Enguerrand, récollet d'un grand mérite, ou bien un jésuite.' Ce qui ne lui fut pas accordé. Elle eut le curé de Saint-Sulpice [La Chétardie]. Ses manœuvres.

4.2 VAUGIRARD

'Le 16 octobre 1696, Desgrez me vint prendre à Vincennes pour me mener à Vaugirard ... On me mit dans une chambre percée à jour et prête à tomber ... [Une fille] venait m'insulter, me dire des injures, me mettre le poing contre le menton, afin que je me misse en colère.' Elle est tourmentée ainsi que les filles à son service par le curé. Oppression et songes.

4.3 LES PREUVES ABSENTES

'Dix mois à Vincennes entre les mains de M. de La Reynie'. On tente de se débarrasser d'elle à l'aide d'un vin empoisonné. 'M. le Curé me dit, un jour, un mot qui me parut effroyable ... qui était qu'on ne me mettait pas en justice parce qu'il n'y avait pas de quoi me faire mourir' '... leur défendant, s'il me prenait quelque mal subit comme apoplexie ou autre de cette nature, de me faire venir un prêtre.' Lettre à M. de Paris de décembre 1697. Un confesseur lui rend service.

4.4 LE CONFESSEUR ACCUSE

Très longue lettre du curé : reproches, insinuations etc. Il interroge la sœur qui la garde et une paysanne qui témoigne avoir vu le faussaire chez lui.

4.5 LA FAUSSE LETTRE

Visite de M. de Paris avec une lettre forgée du Père La Combe. 'S'approchant [le Curé] me dit tout bas : «On vous perdra.» Reproches de l'archevêque. Texte de la lettre. On la sépare de ses filles que l'on maltraitera. 'Il y en a encore une dans la peine depuis dix ans pour avoir dit l'histoire du vin empoisonné devant le juge. [L']autre dont l'esprit était plus faible le perdit par l'excès et la longueur de tant de souffrances, sans que dans sa folie on pût jamais tirer un mot d'elle contre moi. ... elle vit présentement paisible et servant Dieu de tout son coeur. On me mena donc seule à la Bastille.'

4.6 LA BASTILLE

Le 4 juin 1698. 'on me donna une demoiselle qui, étant de condition et sans biens, espérait faire fortune, comme on lui avait promis, si elle pouvait trouver quelque chose contre moi.' Humidité du lieu, défaillance de 24 heures. Le 'P. Martineau me dit : "Je n'ai de pouvoir de vous confesser qu'en cas que vous alliez mourir tout à l'heure." ... M. d'Argenson vint m'interroger. Il était si prévenu et avait tant de fureur que je n'avais jamais rien vu de pareil. ... plus de vingt interrogatoires, chacun de plusieurs heures. ... Après cet interrogatoire si long qu'il dura près de trois mois, et qu'on (n') en a jamais tant fait aux plus grands criminels, on prit deux ans, apparemment pour s'informer partout.' Elle s'occupe d'une pauvre femme qui se croit damnée et que l'on saigne à mort espérant tirer un témoignage chargeant Madame Guyon. Dureté du confesseur.

4.7 L'ABIME

'J'avais donc auprès de moi la filleule de M. du Junca, avec la promesse qu'il lui avait faite de l'épouser.' Elle la convertit : 'Elle comptait demeurer auprès de moi tant que j'aurais vécu, mais après qu'elle y [fut resté] trois ans, dans une même chambre, il fallut qu'elle s'en allât. Elle mourut quinze jours après. ... Je restai seule un an et demi. J'eus un an la fièvre, sans en rien dire.' Tentative de suicide d'un prisonnier : 'Il n'y a que l'amour de Dieu, l'abandon à sa volonté ... sans quoi les duretés qu'on y éprouve sans consolation jettent dans le désespoir.' Déposition contre elle de Davant, un prêtre. 'Quelquefois, en descendant, on me montrait une porte, et l'on me disait que c'était là qu'on donnait la question. D'autres fois on me montrait un cachot, je disais que je le trouvais fort joli.' 'Ma vie me quittait. Je tâchai de gagner mon lit pour mourir dedans.' 'J'avais toujours caché mon mal, si l'extrême maigreur, jointe à l'impuissance de me soutenir sur mes jambes, ne l'eût découvert. On

envoya quérir le médecin qui était un très honnête homme. L'apothicaire me donna un opiat empoisonné. ... Je le montrai au médecin qui me dit à l'oreille de n'en point prendre, que c'était du poison.' 'Je fus plus d'un an seule, car la petite demoiselle dont j'ai parlé étant morte, je priai qu'on ne m'en donnât plus, et je pris prétexte qu'elles mouraient.'

4.8 LA DELIVRANCE

'M. de Paris eut de très grands remords de me laisser mourir en prison.' 'Il est certain qu'on me laissait aller chez mon fils sans condition lorsque ma sortie eut été accordée. Dès qu'il fut arrivé, il me dit qu'il ne me recevrait chez lui qu'à [certaines] conditions qu'il voulait qu'on lui donnât par écrit.' 'Ils écrivirent une lettre à M. de Pontchartrain - capable de me faire remettre à la Bastille si, pour s'informer de la vérité des faits qu'elle contenait, ce ministre ne l'eût renvoyée à M. l'évêque de Blois.'

5. TEXTES SECONDAIRES

5.1 TEXTES AUTOBIOGRAPHIQUES PARALLELES

Discours n°11 (Correspondance tome V) : Douleurs intérieures et abandon - tout s'écoule sans cesse sans laisser aucune impression. L'âme dans son rien ne peut rien . Il n'y a que l'Être créateur qui la rende propre à tout ce qu'il lui plaît.'

5.2 BLOIS TEMOIGNAGES EN SUPPLEMENTS A LA *VIE*

'Nous remonterons aux causes des changements de Mme de Maintenon à l'égard de Madame Guyon ... et nous répondrons aux calomnies de la Beaumelle. Nous rassemblerons ensuite les faits détachés et épars que nous avons recueilli de sa vie privée durant son séjour à Blois et enfin nous éclaircirons une difficulté que ses ennemis ont élevé contre une prophétie qu'elle fit en 1689 dans une lettre à Fénelon.'

5.3 SEPT LETTRES EDITEES AVEC LA *VIE*

Lettre 1 de Mme Guyon au Père La Combe, 1683 : épreuves à venir

Lettre 2 de Mme Guyon au Père La Combe, 1683 : union paisible ; tempête à venir ; la femme enceinte face au dragon.

Lettre 3 du P. La Combe à Madame Guyon, 1683 : prédiction de l'anéantissement extérieur qui atteindra celle-ci, accompagnant son anéantissement intérieur.

Lettre 4 du P. La Combe à Madame Guyon sur son état douloureux.

Lettre 5 du P. La Combe à Madame Guyon, 1693 : son état d'impuissance.

Lettre 6 d'une fille retenue en prison à son frère : elle partage la croix de Madame Guyon à laquelle elle demeure unie.

Lettre 7 de la même sur son abandon à Dieu.

5.4 QUATRE CANTIQUES EDITES AVEC LA *VIE*

Grand Dieu, pour ton plaisir / Je suis dans une cage.

Charmante solitude, / Cachot, aimable tour

On me tient en prison, ô mon cher petit Maître

Si c'est un crime que d'aimer...

5.5 DEUX CANTIQUES REDIGES EN PRISON

O Dieu Père fils et Saint Esprit je suis orpheline...

Que mon cœur est content auprès de ce que j'aime!

Bibliographie

Afin de faciliter la découverte de Madame Guyon après lecture de sa *Vie*, nous en donnons une bibliographie complète. Il existe par ailleurs quelques belles études qui rendent compte de son courage devant l'adversité, mais l'océan des textes issus de « l'affaire quiétiste » ne contribue guère à mieux la connaître. L'affrontement entre Bossuet et Fénelon domine en effet la scène et le rôle de Madame Guyon est occulté par des auteurs qui pensent pouvoir ainsi préserver Fénelon²⁴⁴.

1. *Textes de Madame Guyon* couvre l'ensemble de l'œuvre. Une description analytique allant au-delà de titres d'ouvrages rassemblant des écrits divers²⁴⁵ est donnée ici pour la première fois. Cette œuvre n'est considérable que parce qu'elle fut presque entièrement préservée²⁴⁶. Elle est unique par son spectre large présentant, outre un témoignage de vie (les écrits de ce volume et la *Correspondance*²⁴⁷), une méditation sur la tradition chrétienne (les *Explications* des deux Testaments et les *Justifications* qui est une belle anthologie mystique) et un enseignement mystique (les *Torrents*, les *Discours* et *Opuscules*). Nos diverses sous-sections couvrent la suite chronologique des éditions : des *manuscrits* furent l'objet de quelques rares *éditions du XVII^e siècle*, avant que *Poiret* ne réalise au début du siècle suivant une publication quasi-complète des œuvres²⁴⁸. Rééditée par *Dutoit* à la fin du même siècle, il fallut attendre 1978 pour des *rééditions récentes*.

2. *Etudes* se limitent à un choix de quelques ouvrages récents portant sur : 2.1 *Etudes sur Madame Guyon* ; 2.2 *Etudes de sa filiation spirituelle et de son environnement*. De la masse accumulée depuis trois siècles, faussée par les échos de la « crise quiétiste » puis plus récemment de la « crise moderniste », nous retenons les retours aux sources, excluant d'une part les études générales sur la « querelle », d'autre part des interprétations ingénieuses et par là célèbres mais souvent cavalières ou arbitraires, d'essayistes, psychologues, etc. Le nombre d'études se réduit alors considérablement. Enfin nous donnons en 2.3 *Autres ouvrages cités* les références de travaux cités dans ce volume.

1. Textes de Madame Guyon.

1.1. Sources manuscrites.

NOYE (Irénée), *Etat documentaire des manuscrits des œuvres et des lettres de Madame Guyon dans Rencontres autour de la Vie et l'œuvre de Madame Guyon*, Millon, 1997, p. 51-61. (Cet article résume le dernier état connu de l'œuvre manuscrite préparé à l'occasion des rencontres organisées à Thonon les 12,13 et 14 septembre 1996).

1.2. Editions du XVII^e siècle.

Au XVII^e siècle paraissent le *Moyen court*, la *Règle des associés* et le *Cantique*. Madame Guyon sera interrogée sur le *Moyen court* et sur le *Cantique* tandis que Bossuet exploitera la *Vie* manuscrite :

[1685, 1686, 1690, 1699] *Moyen court et très facile pour l'oraison que tous peuvent pratiquer très aisément...*, Grenoble, J. Petit, 1685. In-12, X-84 p. [B.N.F., D.18290(2)] ; 2^e édition à Lyon chez A. Briasson, 1686. In-12, X-186p [B.N.F., D.37255] et Paris chez A. Warin. ; 3^e éd. Paris et Rouen, 1690 ; inclut dans : *Recueil de divers traités de théologie mystique qui entrent dans la célèbre dispute du Quiétisme qui s'agite présentement en France...*, Cologne, [Poiret], 1699.

²⁴⁴Ainsi l'ouvrage par ailleurs vivant et précieux de A. Delplanque, *Fénelon et ses amis*, Paris, 1910, réussit le tour de force de ne pas citer Madame Guyon !

²⁴⁵Ainsi les *Torrents* sont édités dans les *Opuscules* ; seize *Discours Spirituels* sont édités dans les *Lettres* ; etc.

²⁴⁶On a souvent jugé trop abondante une production qui a pu apparaître comme la marque maniaque du besoin d'écrire. Cette abondance est relative si on la compare à la production de nombreux contemporains (que l'on songe à Madame Palatine ou à Voltaire) et si l'on en déduit la moitié constituée par les seules *Explications* bibliques, genre qui se prête aux développements larges. Elle ne choque que parce que l'on n'associe pas le fait littéraire à Madame Guyon et qu'elle justifia son mode d'écriture. C'est bien plutôt la disparition de la plus grande partie des œuvres de mystiques tel que Jean de la Croix (v. L. Cognet, *La Spiritualité moderne*, p.106, 111) qui est à déplorer, ce qui renforce l'intérêt de l'exception guyonienne. Même les œuvres probablement incomplètes d'auteurs tels que Syméon le Nouveau Théologien (9 vol. traduits dans la collection *Sources Chrétiennes*), de Ruysbroeck (10 vol. prévus au *Corpus Christianorum*) ne sont pas négligeables.

²⁴⁷Cette *Correspondance* sera éditée à la suite de la *Vie*, en trois volumes, dans cette même collection.

²⁴⁸A l'exclusion toutefois de plus de la moitié de la *Correspondance*.

[1685, 1690] *Règle des associez à l'enfance de Jésus, modèle de perfection pour tous les estats, tirée de la sainte Ecriture et des Pères...*, Lyon, A. Briasson, 1685. In-12, 144 p., frontisp. [B.N.F., D.18425] ; 1690 ; 2^e éd., *Ibid.* In-12.

[1688] *Le Cantique des cantiques, interprété selon le sens mistique et la vraie représentation des états intérieurs*, Lyon, A. Briasson, 1688. In-8^o, pièces limin. et 209 p. [B.N.F., A.6920]

1.3. Edition Poiret (début du XVIII^e siècle).

La grande édition en 39 volumes (dont 20 vol. pour les seules *Explications*) du pasteur Pierre Poiret et de ses proches à Rijnsburg près d'Amsterdam sauve l'ensemble de l'œuvre au début du XVIII^e siècle :

[1713] Le Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure. Divisé en Huit Tomes. On expose dans la préface les conjectures que l'on a touchant l'auteur de cet ouvrage. Vincenti. A Cologne, chez Jean de la Pierre, 1713. In-8^o. [A.S.-S & B.N.F., A.22812]. Description des huit tomes A.S.-S. no.1-8 :

1 : Frontispice gravé avec pour devise : « Je mettrai ma loi dans leur intérieur et l'écrirai sur leur cœur », « Préface générale » p. I-XXX, « Courte préface de l'auteur » p. 1-10, « Division de l'ouvrage en huit tomes » p. 11-12. – Le Saint Evangile de Jésus-Christ selon Saint Matthieu avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure, Tome I du Nouv. Testament. 1713 (Saint Matthieu Ch. 1 à 17), p. 1-371.

2 : Suite du Saint Evangile de Jésus-Christ selon Saint Matthieu avec. Tome II du Nouv. Testament. 1713 (Saint Matthieu Ch. 18 à 28), p. 375-708. Table p.709-726. Errata p.727.

3 : Les ss. Evangiles de Jesus Christ selon S. Marc et S. Luc avec. Tome III. 1713. Saint Marc p. 3-124. Saint Luc p. 125-456. Table p. 457-478. Errata p. 479.

4 : Le Saint Evangile de Jésus-Christ selon Saint Jean avec. Tome IV. 1713. Saint Jean p. 3-539. Table p. 540-562. Errata p. 563.

5 : Les Actes des Apôtres et les Epitres de Saint Paul aux Romains aux Corinthiens & aux Galates avec. Tome V. 1713. Actes p. 3-71. Romains p. 72-232. Corinthiens I p. 233-325. Corinthiens II p. 326-436. Galates p. 437-488.

6 : Les Epitres de Saint Paul aux Ephesiens, Philippiens, Colossiens, Thessaloniens, à Timothée, à Tite, et aux Hebreux avec. Tome VI. 1713. Ephesiens p. 489-580. Philippiens p. 581-631. Colossiens p. 632-662. Thessaloniens I p. 663-675. Thess. II p. 675-676. Timothée I p. 677-695. Tim. II p. 696-701. Tite p. 702. Hebreux p. 703-918. Table p. 919-955. « Fautes » p. 956.

7 : Les Epitres canoniques de S. Jaques [sic], S. Pierre, S. Jean et de S. Jude avec. Tome VII. 1713. Jaques p. 3-91. Pierre I p. 92-179. Pierre II p. 179-228. Jean I p. 228-332. Jean II p. 333-338. Jean III p. 339-345. Jude p. 345-376. Table p. 377-398. Errata p. 399. « Avertissement [sur une faute] » p. 400.

8 : L'Apocalypse de S.Jean Apôtre avec. Tome VIII. 1713. Apocalypse p. 3-409. Conclusion [générale] p.409-412 « achevé le 23 de Septembre 1683 [1682 corrigé à la main sur l'ex. A.S.-S.] » Table p. 413-442. Errata p. 443. « Additions et redressements... » p. 659-664.

[1714-1715] Les livres de l'Ancien Testament avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure, divisés en douze tomes comme il se voit à la fin de la Preface. Vincenti. A Cologne [Amsterdam] chez Jean de la Pierre, 12 tomes²⁴⁹, 1715 [A.S.-S. & B.N.F., A.22813]. Description des 12 tomes A.S.-S. no.1-12 :

1 : Frontispice gravé – « Avertissement » p. 5. « Préface générale » p. 32. « Division de l'ouvrage sur le vieux testament en douze tomes et le contenu de chacun d'entre eux » p. 53. « Indice des passages du V. et du N. Testament qui se trouvent expliqués hors de leurs propres lieux ou cités avec quelques remarques considérables » p. 55-63. La Genèse et l'Exode avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure, Tome I du Vieux Test. Vincenti. A Cologne chez Jean de la Pierre, 1714. La Genèse p. 1-225. L'Exode p. 226-356.

2 : Le Levitique, les Nombres et le Deutéronome avec. Tome II. 1714. Levitique p. 369-416. Nombres p. 417-498. Deutéronome p. 499-589. « Table des matières principales du I et II Tome ou du Pentateuque » p. 590-623. Errata p. 624.

3 : Les livres de Josué, des Juges et de Ruth avec. Tome III. 1714. Josué p. 3-48. Juges p. 49-201. Ruth p. 202-248. « Table des matières principales sur ce III^e tome » p. 249-264. Errata p. 264.

4 : Le premier livre des Rois avec. Tome IV. 1714. Premier livre des Rois p. 3-306. Table p. 307-326. Errata p. 327.

5 : Les II. III. & IV^{me} livres des Rois avec. Tome V. 1714. Second livre p. 323-527. Troisième livre p. 528-633. Quatrième livre p. 634-745. Table p. 746-769. Errata p. 770.

²⁴⁹L'ensemble des 20 tomes regroupant les *explications* relatives aux deux Testaments comporte donc un total de 7713 pages, dont de nombreuses tables, errata, additions, soit au total environ 13 millions de signes.

6 : Les Paralipomènes, Esdras, Nehemie, Tobie, Judit & Esther avec. Tome VI. 1714. Premier livre des Paralipomènes p. 3-21. Esdras livre premier p. 22-37, « Néhémie autrement le second livre d'Esdras » p. 38-68. Tobie p. 69-125. Judith p. 126-173. Esther p. 174-219. Table p. 220-235. Errata p. 236.

7 : Le livre de Job avec. Tome VII. 1714. « Préface sur Job » p. 3-7. Job p. 8-288. Table p. 289-307. Errata p. 308.

8 : Première partie des Psaumes de David depuis le I jusqu'au LXXV avec. Tome VIII. 1714. « Première partie des Psaumes. » p. 3-384.

9 : Seconde partie des Psaumes de David depuis le LXXVI jusqu'à la fin avec. Tome IX. 1714. « Seconde partie des Psaumes. » p. 387-678. Table p. 679-705. « Fautes à corriger au Tome VIII. au Tome IX » p. 706.

10 : Les Proverbes, L'Ecclésiaste, Le Cantique des cantiques, la Sagesse & l'Ecclésiastique avec. Tome X. 1714. Les Proverbes p. 3-87. L'Ecclésiaste p. 88-113. « Le Cantique des cantiques, Préface » p. 114-126. « Dédicace de l'Auteur [poème] p. 127-128. « Extrait du Privilège du roi et approbations » p. 127-128 [sic, répétition]. Le Cantique p. 129-247. La Sagesse p. 248-296. L'Ecclésiastique p. 297-344. Table p. 345-359. Fautes p. 360.

11 : Les Prophètes Isaïe, Jérémie & Baruc, Ezéchiel, & Daniel avec. Tome XI. 1714. Isaïe p. 3-155. Jérémie p. 156-189. Lamentations de Jérémie p. 189-214. Baruc p. 215-221. Ezéchiel p. 222-300. Daniel p. 301-375. Errata p.376.

12 : Les petits prophètes Osée, Joël, Amos, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie, Le I^{er} et II^e Livres des Macchabées avec. Tome XII. 1714. Osée p. 387-412. Joël p. 413-416. Amos p. 417-421. Jonas p. 422-440. Michée p. 441-459. Nahum p. 460-461. Habacuc p. 462-480. Sophonie p. 481-492. Aggée p. 493-496. Zacharie p. 497-547. Malachie p. 548-563. Macchabées I p. 564-608. Macchabées II p. 609-629. Table p. 630-655. Errata p. 656.

[1716] Discours chrétiens et spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, tirés de la plupart de la Sainte Écriture, Vincenti, A Cologne [Amsterdam], Chez Jean de la Pierre, 1716²⁵⁰. [B.N.F., D. 37251/2]. Description des deux tomes in-8° édités sans nom d'auteur :

1 : Tome I : Préface p. 3-23. « Table des Discours... divisés en quatre parties » p. 24-28. Discours [au nombre de 70] p. 1-470. « Table des matières principales » p. 471-488. Trois pages non numérotées donnant la table des passages de l'Écriture et les errata.

2 : Tome II : Six pages d'avis et table. « Lettre sur l'Instruction suivante » p. (3-(14 [sic, parenthèse ouvrante]. « Instruction chrétienne d'une Mère à sa Fille » p. (15-(63 [sic]. « Discours » [au même nombre de 70 que précédemment] p. 1-402. « Table des matières principales du II^e tome » p. 402-423. Une page d'errata

[1717] L'âme amante de son Dieu, représentée dans les emblèmes de Hermannus Hugo sur ses « Pieux désirs », et dans ceux d'Othon Vaenius sur l'amour divin, avec des figures nouvelles accompagnées de vers..., Cologne, J. de La Pierre, 1717. In-8°, XXVIII-188p. et pl. gravées. [B.N.F., Z.17 458].

[1717-1718] Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure ou l'esprit du vrai christianisme, Cologne [Amsterdam], J. de La Pierre, 4 tomes, 1717-1718. [B.N.F., D-19455] :

Le quatrième volume comporte, outre trois parties de lettres de Madame Guyon, une « Quatrième partie contenant quelques [16] discours chrétiens et spirituels » p. 402-509, suivi d'une « Lettre d'une paisane, sur l'anéantissement du Moi de l'âme et le pur amour » p. 510-522, enfin de la « Table des matières principales ». Nous décrivons plus en détail la réédition très fidèle de 1767.

[1712, 1720] Les Opuscules spirituels de Mme J.-M. B. de La Mothe Guion, Cologne [Amsterdam], J. de La Pierre, 1712. In-12°, titre gravé [B.N.F., D.37259] ; Les Opuscules spirituels de Madame J. M. B. de la Mothe Guion, Nouvelle édition corrigée et augmentée, A Cologne [Amsterdam] Chez Jean de la Pierre, 1720. [2 vol. in-8° B.N.F., D.17787. In-8°, 560 p. & B.N.F., D.37260. In-12, X-534 p., le titre manque et l'imprimatur est daté de Lyon, 1686]. Description de cette édition de 1720 :

Frontispice gravé. Page de titre : Les Opuscules... Page : « Prov. XXIII. v. 26. Mon fils, donne moi ton Cœur. ... ». Préface générale [de P.Poirot] p. 5)-56)[sic]. Table. Errata. Catalogue. Page : « Justitias Domini in aeternum cantabo ». Moien Court et très facile de faire oraison... p. 1-78. Lettre du serviteur de Dieu ... Jean Falconi... p. 79-93. Remarques touchant la Mère de Chantal et avis ... donné par S. François de Sales... p. 93-100. Table du Moien Court p. 101-106. Courte apologie pour le Moien court... p. 107-128. Les Torrens spirituels...et table p. 129-276. Page : « Les Opuscules ...

²⁵⁰L'ensemble comporte 1,5 million de signes environ.

seconde partie... ». *Traité de la purification de l'âme après la mort ou du Purgatoire* p. 279-314. *Petit abrégé de la Voie et de la réunion de l'âme à Dieu* p. 315-348. *Règle des Associés à l'Enfance de Jésus...* p. 349-404. Page : « *Instruction chrétienne pour les jeunes gens* ». Lettre... et *Instruction chrétienne d'une mère à sa fille* p. 407-442. Page : « *Brève instruction ... du P. François la Combe et ses Maximes spirituelles* ». Page : *Approbation & permission*. Lettre d'un serviteur de Dieu contenant une brève instruction pour tendre fermement à la perfection chrétienne p. 443-522. *Maximes spirituelles* p. 523-534. « *Table [alphabétique] des matières principales...* » p. 535-559. Page : « *Justitias Domini in Aeternum cantabo* » p. 560.

[1720] *La Vie de Mme J.-M. B. de La Mothe Guion, écrite par elle-même*, Cologne [Amsterdam], J. de La Pierre, 1720, 3 vol. in-12, portrait. Voir nos descriptions en tête de ce volume.

[1720] *Les Justifications de Mme J.-M. B. de La Mothe-Guion, écrites par elle-même... avec un examen de la IX^e et X^e conférence de Cassien, touchant l'état fixe d'oraison continue, par feu M. de Fénelon*, Cologne [Amsterdam], J. de La Pierre, 1720. [3 tomes en 1 vol. in-8^o B.N.F., D.37253 et 6 vol. in-8^o Rés. D.37254]. Nous décrivons plus en détail la réédition très fidèle de 1790.

[1722] *Poésies et Cantiques spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure ou l'esprit du vrai christianisme*, par Madame J.M.B. de la Mothe-Guyon, divisés en quatre volumes. Vincenti, à Cologne [Amsterdam] Chez Jean de la Pierre, 1722 [4 tomes en 2 vol. in-8^o B.N.F., Ye 25431-25432] Description des 4 tomes²⁵¹ :

1 : « *Préface* » p. I-XII. « *Catalogue des écrits de Madame Guyon [édités par Poiret]. Table des Cantiques de ce 1^{er} volume* » p. XVII-XXIV, *Cantiques I à CXCVI* p. 1-328.

2 : « *Table des cantiques et errata* ». *Cantiques I à CCXLIII* p.1-332.

3 : « *Table des cantiques et errata* ». *Cantiques I à CCIX* p.1-326.

4 : « *Table des cantiques, poèmes héroïques et en vers libres etc.* ». *Cantiques I à LXXXIV* p. 1-101. *Le Cantique des cantiques* p. 102-127. *Poèmes héroïques* p. 128-204. *Poèmes en vers libres* p. 205-231. *Pensées chrétiennes...* p. 232-253. *Les effets différents de l'Amour ... en emblèmes* p. 254-289. *Conclusion. Table des airs. Table des matières. Errata* p. 371.

1.2.3. On ajoutera à ces œuvres de Madame Guyon les quatre volumes qu'elle a préparés à la fin de sa vie comme « tombeau » de son maître J. Bertot. Ils contiennent une grande partie de la correspondance passive de Madame Guyon outre 21 lettres qui lui sont nommément attribuées (ces dernières se retrouvent aussi dans les *Lettres*) :

[1726] *Le directeur Mistique [sic] ou les Oeuvres spirituelles de M. Bertot, ami intime de feu Mr de Bernières & directeur de Mad. Guyon.*, Poiret, 4 vol., (de 453, 430, 526, 368 pages), 1726. [A.S.-S. & B.N.F.]. Description²⁵² :

1. Volume I composé de 12 traités : 1. *Conduite de Dieu sur les âmes* p. 1. 2. *De l'état du repos sacré* p. 18. 3. *Profondeur des S.Evangiles* p. 30. 4. *Etats d'oraison, représentés dans l'Evangile du Lazare* p. 39. 5. *Degrés de l'Oraison, comparés aux eaux qui arrosent un jardin* p. 50. 6. *Voie de la perfection sous l'emblème d'un nautonnier* p. 117. 7. *L'Oiseau ou De l'Oraison de Foi, sous la figure d'un petit Oiseau* p. 178. 8. *Les croix, inséparables du don de l'Oraison* p. 251. 9. *Opérations de la Ste Trinité dans les âmes* p. 260. 10. *Sur l'état du Centre* p. 266. 11. *Sur l'état du Centre suite « Mr Bertot m'a dit »* p. 284. 12. *Eclaircissements sur l'Oraison et la Vie intérieure*. p. 292-453.

2. Vol. II composé de lettres de Bertot et d'une addition : p.1-* *Lettres 1 à 70*, p.*-430. « *Addition: conseils d'une grande servante. Marie des Valées.* »

3. Vol. III, composé de lettres de Bertot : p.1-* *Lettres 1 à 70*, « *additions 1 à 4* » p. *-526.

4. Vol. IV, composé de lettres de Bertot, Maur de l'Enfant-Jésus et Madame Guyon : p.1 *Lettres 1 à 81*, p.265 *Lettres 1 à 21* de P. Maur, p.310-368 *Lettres 1 à 21* de Madame Guyon.

1.4. Réédition Dutoit (fin du XVIII^e siècle).

²⁵¹Opérant un choix rigoureux dans ces 4 volumes ainsi que dans celui de *l'Ame amante...* qui forment un corpus de plus de 1500 pages, nous avons retenu pour une édition future 300 passages auxquels on ajoutera quelques poèmes transcrits de manuscrits des A.S.-S, dont ceux écrits en prison, intéressants parce que leur style n'a pas été « amélioré » par l'éditeur. On en donne deux exemples dans ce volume, à la fin du texte de la *Vie*.

²⁵²On note la réédition d'un large choix en un volume à Berlebourg. Par ailleurs le *directeur Mistique* est un des rares livres présent chez Dutoit lors de leur saisie par la police Bernoise. De nombreuses lettres sont adressées à Madame Guyon, souvent en réponse aux questions que celle-ci pose sous forme de '*lettres à l'auteur*' : l'ensemble constitue ainsi une suite fascinante qui complète ce qu'elle rapporte dans la première partie de la *Vie*.

L'édition par Poiret et son cercle d'amis devient introuvable. Elle est rééditée à la fin du XVIIIe siècle par le pasteur suisse Dutoit très fidèlement (le plus souvent les paginations sont respectées alors même que le format est différent !) en 40 volumes (aux 39 volumes de l'édition antérieure s'ajoute en effet un dernier volume de lettres comportant « la correspondance secrète » avec Fénelon). Nous décrivons certains titres qui présentent des variations :

[1767-1768] : Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, ou l'esprit du vrai christianisme. Nouvelle éd. enrichie de la correspondance secrète de Mr. de Fénelon avec l'auteur. Londres [Lyon], 1767-1768, 5 vol. Cette dernière édition est très fidèle à Poiret mais plus complète compte tenu du caractère moins brûlant des événements :

1 : Tome I, « Avertissement sur cette seconde édition » [par Dutoit] p. I-XVIII. « Avertissement qui était à la tête de l'Édition de Hollande, sous le nom de Cologne » [par Poiret] p. XIX-XXXVIII. Table des lettres [classées en trois parties par thèmes spirituels allant de : « (1) Règles et avis généraux », à : « (20) Dieu seul »] p. XXIX-XLIII. Lettres I à CCXL p. 1-694.

2 : Tome II, Lettres I à CC p. 1-614, Table [lettres classées en trois parties] p. 615-623.

3 : Tome III, Table [lettres classées en trois parties] p. III-IX. Lettres I à CLVI p. 1-694.

4 : Tome IV, « Préface sur ce quatrième volume » p. III-VIII. Table [lettres classées en trois parties] p. IX-XVI. Lettres I à CXVI p. 1-403.

5 : Tome V, « Anecdotes et réflexions » [par Dutoit] I-CLX. Première partie contenant quelques Discours chrétiens et spirituels p. 1-188 [eux-mêmes introduits par la note : « Ces discours dans l'édition de Hollande faisaient la clôture du quatrième volume... » puis suivis de la lettre de la simple paysanne précédant les lettres adressées à Fénelon. On trouve ensuite la] Correspondance de l'auteur avec Fénelon p. 189-559. Table p. 560-567. « Table [alphabétique] des matières » p. 568-627. « Indice [précieux] des noms de quelques-uns de ceux à qui les lettres ... sont adressées » p. 628-630.

[1790] Discours Chrétiens et Spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, tirés de la plupart de la Sainte Écriture. Par Madame J. M. B. de la Mothe-Guion. Nouvelle édition corrigée et augmentée [?], A Paris [Lyon], Chez les Libraires Associés, 1790.

[1790] Justifications de la Doctrine de Madame de la Mothe-Guyon, pleinement éclaircie, démontrée et autorisée par les Sts Peres Grecs, Latins et Auteurs canonisés [sic] ou approuvés ; écrites par elle-même. Avec un examen de la neuvième et dixième Conférences de Cassien sur l'état fixe de l'oraison continuelle, par Mr de Fénelon, archevêque de Cambrai, A Paris [Lyon] chez les Libraires Associés, MDCCXC. Cette édition de Dutoit reprend celle de Poiret. Elle comporte 3 tomes²⁵³ soit :

1 : Tome I : Préface [par Dutoit] I-XVI. Justifications : chap. I-XXXVII p. 1-432.

2 : Tome II : Justifications : chap. XXXVIII-L p. 1-379.

3 : Tome III : « Table des articles du III^e tome » deux p. Justifications : chap. LI-LXVII. p. 1-256. Conclusion p. 257-265. Page : « Non nobis, Domine, non nobis ... Deo Soli ». Recueil de quelques autorités des S. Pères de l'Église grecque : art. I-XVIII p. 267-328. Examen ... de Cassien touchant l'état fixe... p. 331-368. Table des matières principales des trois volumes... p. 369-432.

[1790] L'Ame amante de son Dieu, représentée dans les emblèmes de Hermannus Hugo, et dans ceux d'Othon Vaenius sur l'amour divin, avec des figures nouvelles accompagnées de vers... par Madame J.M.B de la Mothe-Guyon, nouvelle édition considérablement augmentée, à Paris, Chez les Libraires Associés, MDCCXC.

Préface p. 1-16. Les Emblèmes ... exposés en vers libres p. 1-176 [et nombreuses p. correspondant aux emblèmes gravés]. Table p. 177-186.

1.5. Rééditions récentes :

²⁵³L'ensemble comporte environ 2 millions de signes. Les aspects théologiques sont mis au second plan, ce qui contribue à concentrer l'intérêt sur la vie intérieure. Les *Justifications* forment une belle et cohérente *anthologie mystique chrétienne*. Il serait souhaitable de rétablir le texte à partir des manuscrits B.N.F. fr. 25092 à 25094 compte tenu de l'ordre différent des passages *au sein* de chaque chapitre obéissant à une logique toute intérieure et afin de restituer la précision et le tranchant du style. La structure est originale et fait apparaître une objectivité toute moderne : au lieu d'un schéma directeur qui apparaît toujours arbitraire parce qu'il ne peut rendre compte que d'un seul point de vue, l'anthologie évite un tel *a priori* schématique par le recours à 67 notions clés. Pour chacune sont donnés en premier lieu les passages des *Torrents*, du *Moyen court* et du *Commentaire au Cantique*, ensuite les passages pertinents des auteurs classiques autorisés toujours substantiels, parfois longs et couvrant plusieurs pages, en particulier lorsqu'il s'agit de Jean de la Croix et de Jean de Saint-Samson (Bernières ne pouvait être invoqué compte tenu de sa condamnation *post-mortem*).

[1978] *Les Opuscules spirituels...*, J. M. Guyon, avec une *Introduction* par J. Orcibal de 36 pages non numérotées, G. Olms, 1978 suivie du fac-similé de l'édition de Poirer, *Les Opuscules spirituels de Madame J. M. B. de la Mothe Guyon, Nouvelle édition corrigée et augmentée*, A Cologne Chez Jean de la Pierre, 1720, v. le contenu détaillé ci-dessus.

[1982] *Madame Guyon et Fénelon, la correspondance secrète*, édition préparée par B. Sahler²⁵⁴, Paris, Dervy-livres, 1982, 335 p.

[1983] *La Vie de Madame Guyon écrite par elle-même*, édition préparée par B. Sahler²⁵⁵, Dervy-livres, 1983, 637 p.

[1990] *Madame Guyon : la passion de croire*, choix de textes par M.-L. Gondal²⁵⁶, 1990.

[1992] *Récits de Captivité*, édité par M.-L. Gondal, Grenoble, Jérôme Millon, Coll. « Atopia », 1992, 182 p.

[1992] *Torrents et Commentaire au Cantique*, édités par C. Morali²⁵⁷, Grenoble, Jérôme Millon, Coll. « Atopia », 1992.

[1995] *Le Moyen court et autres récits, une simplicité subversive*, textes édités par M.-L. Gondal, (ce volume contient : Introduction, I. Le *Moyen court* et sa défense (*Moyen court, Courte apologie* et extraits des *Justifications*), II. Le travail de l'Intérieur (*Règle des Associés, Petit abrégé*), III. Le Chant de l'âme, (un choix de *poésies*). Grenoble, Jérôme Millon, Coll. « Atopia », 1995, 298 p.

[1998] *Le Purgatoire*, édité par M.-L. Gondal, Grenoble, Jérôme Millon, Coll. « Atopia », 1998, 109 p.

[2000] *De la Vie intérieure, Quarante Discours Chrétiens et Spirituels...*, édités par D. Tronc, Phénix, Coll. « La Procure », 2000, 482 p.

2. Etudes.

2.1. Etudes sur Madame Guyon.

[1958] COGNET (Louis), *Crépuscule des Mystiques*, Paris, Desclée, 1958 [ancien mais non dépassé]

[1967] COGNET (Louis), article *Guyon* dans le *Dictionnaire de Spiritualité*, tome 6, 1967, colonnes 1306-1336.

[1989] GONDAL (Marie-Louise), *Madame Guyon (1648-1717), un nouveau visage*, Paris, Beauchesne, 1989 [ouvrage d'ensemble sur Madame Guyon, fondé sur *L'Acte mystique*, thèse soutenue en 1985].

[1997] *Madame Guyon, Rencontres autour de la Vie et l'œuvre de Madame Guyon*, Grenoble, Millon, 1997. [Précieuses contributions de spécialistes pour la première fois rassemblés autour de Madame Guyon]

[1974-1978] ORCIBAL (Jean), *Le Cardinal Le Camus témoin au procès de Madame Guyon* (1974) p. 799-818 ; *Madame Guyon devant ses juges* (1975) p. 819-834 ; *Introduction à Jeanne Marie Bouvier de la Mothe-Guyon : les Opuscules spirituels* (1978) p. 899-910, dans *Etudes d'Histoire et de Littérature Religieuse*, Paris, Klincksieck, 1997.

2.2 Etudes de sa filiation spirituelle et de son environnement.

Une étude d'ensemble de la filiation n'existe pas. Nous trouvons des études sur Bernières, Renty, Marie des Vallées etc. puis sur Fénelon et Poirer, sur Caussade, sur des piétistes et Dutoit, mais sans qu'une attention particulière soit prêtée aux liens qui les unissent et qui passent par des figures intermédiaires peu reconnues (dont certaines sont étudiées en *Introduction* et figurent sur les *Tableaux I et II*).

Les principales sources publiées sur cette filiation au sein de « l'école des mystiques normands » sont les suivantes : P. Pourrat, art. *Bertot* (1937) dans *DS*, tome I col. 1537-1538, et du même auteur, *La Spiritualité Chrétienne, tome IV Les temps modernes*, Lecoffre (1940, publié en 1947), p. 183 ; R. Heurtevent, *L'œuvre spirituelle de Jean de Bernières*,

²⁵⁴Cette reproduction du texte issu du travail de Masson sur l'édition Dutoit est complétée des passages spirituels négligés par ce dernier et présents dans les éditions de Poirer et Dutoit, mais elle ne tient pas compte de la découverte par I. Noye - antérieure à 1982 - du *ms. B.N.F., N. a. f. 11 010* qui donne la *suite* de cette correspondance ; à ce jour seules les lettres de Fénelon ont été publiées.

²⁵⁵Reproduction fautive de l'édition Poirer.

²⁵⁶Ce volume et les vol. suivants publiés avec soin par M.-L. Gondal comportent de précieuses préfaces introduisant à la vie de Madame Guyon comme à l'esprit chrétien qui l'anime. On se reportera aussi à l'étude du même auteur : *Madame Guyon, un nouveau visage*, Beauchesne, 1989.

²⁵⁷Le texte des *Torrents* est considéré dans la préface comme une expression poétique de « l'avidité du rien » et non comme la description d'une réalité mystique ; il est donc livré en un flux unique, ce qui est conforme au manuscrit mais efface sa structure. La division en chapitres qui fut introduite par Poirer nous apparaît fondée et nécessaire : nous préférons donc sa reproduction éditée par Orcibal dans les *Opuscules Spirituels*.

(1938) p. 63 ; I. Noye, article *Enfance de Jésus*, DS vol. 4 col. 676 (1959) ; J. Le Brun, article *France dans DS* vol. 5 col. 948 (1962). Il faut y adjoindre les *dossiers* de C. Charles Berthelot du Chesnay aux Archives Eudistes ainsi que les notes rassemblées par J. Bruno, *Vie*.

Choix de quelques études classées chronologiquement (2.3. *Ouvrages cités* fournit une bibliographie plus étendue) :

[1865] CHAVANNES (Jules), *Jean-Philippe Dutoit*, Lausanne, 1865 [couvre l'environnement guyonnien de Dutoit] ; à compléter par FAVRE (André), *Jean-Philippe Dutoit*, Genève, 1911.

[1913] SOURIAU (Maurice), *Deux mystiques normands au XVII^e siècle, M. de Renty et Jean de Bernières*, Paris, 1913.

[1966] COGNET (Louis), *La Spiritualité Moderne, I. L'essor : 1500-1650*, Paris, Aubier, 1966.

[1983 & 1997] FENELON, *Œuvres I & II*, Paris, Gallimard (Bibl. de la Pléiade), éd. présentée, établie et annotée par J. Le Brun, 1983 & 1997 [V. les *Notices*].

[1985] CHEVALLIER (Marjolaine), *Pierre Poiret*, Bibliotheca Dissidentium, vol. V, 1985 ; éditée par André Séguenny, Baden-Baden, Koerner [bibliographie commentée des nombreuses œuvres éditées par Pierre Poiret - dont celles de Madame Guyon]

[1994] CHEVALLIER (Marjolaine), *Pierre Poiret 1646-1719, Du protestantisme à la mystique*, Labor et Fides, 1994, p. 1-295 [Biographie reconstituant le cadre où s'est exercé l'activité d'éditeur de Poiret et de ses associés qui permet de cerner les influences guyonniennes en Europe p. 17-152, suivie d'une étude de la pensée p. 153-280].

[1997] ORCIBAL (Jean), *Etudes d'Histoire et de Littérature Religieuse*, Paris, Klincksieck, 1997

Table

JEANNE MARIE GUYON : LA VIE PAR ELLE MEME ET AUTRES ECRITS BIOGRAPHIQUES 1

INTRODUCTION	2
Remerciements	3
Les événements d'une vie	4
Aperçu biographique	4
La formation mystique	14
Tableau I : La formation reçue (filiation)	21
La voie intérieure	30
L'influence proche et lointaine	37
Tableau II : Carte des lieux visités	40
Tableau III : Les influences exercées	44
L'étrangeté d'un texte précurseur	47
L'écriture (par Andrée Villard)	52
La belle plume de Madame Guyon	52
L'exercice de l'autobiographie	59
Le duel avec les mots	65
L'édition	72
Le contenu	72
Les rédactions successives	74
Le manuscrit d'Oxford	77
Le manuscrit de Saint-Brieuc	80
Le manuscrit de Chantilly / Sèvres	81
Manuscrits complémentaires	82
Les éditions	84
Nos principes d'édition	90
Avertissement	95

TEXTES 97

1. La Vie par elle-même : Jeunesse	103
1.1 FAIRE COMPRENDRE LA BONTE DE DIEU	103
1.2 NAISSANCE PERILLEUSE ET COUVENTS	109

1.3	SES DEUX SCEURS RELIGIEUSES	114
1.4	VOCATION RELIGIEUSE ?	122
1.5	AMOURS ET DELAISSEMENT DE L'ORAISON	133
1.6	MARIAGE ET DESILLUSION	145
1.7	PREMIER ENFANT - TRAVERSES DOMESTIQUES	158
1.8	RENCONTRE ET EVEIL INTERIEUR	168
1.9	L'ORAISON AU-DESSUS DES EXTASES	177
1.10	AUSTERITES, AMOUR DIVIN, UNION EN CHARITE	181
1.11	PURIFICATION	189
1.12	EPREUVES DOMESTIQUES	195
1.13	DIEU PRESENT, DIEU ABSENT.	205
1.14	INFIDELITES ET SOUTIEN DE LA MERE GRANGER	220
1.15	LA VARIOLE	225
1.16	HUMILIATIONS DOMESTIQUES	235
1.17	PEINES ET CONFIANCE EN LA MERE GRANGER	240
1.18	LE P. LA COMBE - PROMPTITUDES ET CHARTIE	246
1.19	M. BERTOT - MORT DE SON PERE	253
1.20	UN SILENCE EFFICACE, PELERINAGE, MORT DE LA MERE GRANGER, HABILITE EN AFFAIRES	263
1.21	LES EPREUVES DE L'AMOUR JANSENISTE	271
1.22	MORT DE SON MARI	282
1.23	LA NUIT DE LA COLERE DE DIEU	294
1.24	AIDE DU PRECEPTEUR, VENGEANCE DU JANSENISTE	301
1.25	TOUJOURS LA NUIT	313
1.26	EPREUVES ET DESOLATION	318
1.27	LA FIN DE LA NUIT - LE PERE LA COMBE	321
1.28	LA PAIX-DIEU	328
1.29	GENEVE ?	334
1.30	REGRETS A SON DEPART, HESITATIONS	341
2. La Vie par elle-même : Voyages		
2.1	LE VOYAGE DE MELUN A GEX	352
2.2	COMMUNICATION ET PRESAGES	357
2.3	ETAT APOSTOLIQUE - A THONON	365
2.4	ETAT DE VASITUDE	374
2.5	COMBATS	381
2.6	REFUS DU SUPERIORAT, DEPART DU P. LA COMBE	388
2.7	PERSECUTIONS. LES DEUX GOUTTES D'EAU	395
2.8	ENSEIGNEMENT	404
2.9	L'ETAT FIXE N'EXCLUT PAS DES SOUCIS	414
2.10	LA DIRECTION DES AMES	425
2.11	LES TORRENTS. UNION AU P. LA COMBE.	432
2.12	POUVOIR SUR LES AMES	439
2.13	LA COMMUNICATION INTERIEURE	446
2.14	AUX PORTES DE LA MORT	456
2.15	EN PIEMONTE	464
2.16	DOULEURS ET REVES, LE MONT LIBAN	472
2.17	COMMUNICATION CONSCIENTE	479
2.18	COMMUNICATION ET MATERNITE	486
2.19	COMMUNICATION, SEPARATION DU PECHEUR	492
2.20	COMMUNICATIONS EFFICACES	500
2.21	EXPLICATIONS, CANTIQUE, MOYEN COURT	507
2.22	COMMUNICATIONS ET SOUFFRANCE POUR LE P. LA COMBE	514
2.23	MARSEILLE, GENES, ALEXANDRIE	523
2.24	SEJOUR A VERCEIL	534
2.25	TURIN, GRENOBLE	542
3. La Vie par elle-même : Paris		
3.1	INTRIGUES A PARIS	548
3.2	INTRIGUES, SUITE	560
3.3	ARRESTATION DU PERE LA COMBE	567
3.4	INFAMIE DU P. LA MOTHE	575
3.5	PREMIERE RECLUSION	579
3.6	PRESSIONS POUR MARIER SA FILLE	591
3.7	LETRES CONTREFAITES	599
3.8	COMMUNICATIONS ET MARTYRE	606
3.9	DELIVRANCE.	613
3.10	FENELON - ETAT APOSTOLIQUE	623

3.11 DANS LA SOLITUDE - FREQUENTATION DE SAINT-CYR	638
3.12 DEFAVEUR	646
3.13 BOSSUET	655
3.14 LES ECLAIRCISSEMENTS EXIGES	664
3.15 MORT DE M. FOUQUET	672
3.16 LES JUSTIFICATIONS	679
3.17 ENTRETENS D'ISSY	689
3.18 A SAINTE-MARIE DE MEAUX	701
3.19 UN CHANTAGE SURPRENANT	711
3.20 POURQUOI M'AVEZ-VOUS ABANDONNEE ?	719
3.21 DERNIERES PAGES DE LA VIE, L'ETAT SIMPLE ET INVARIABLE	723

4. Les prisons, récit autobiographique 729

4.1 VINCENNES	729
4.2 VAUGIRARD	748
4.3 LES PREUVES ABSENTES	761
4.5 LA FAUSSE LETTRE	784
4.6 LA BASTILLE	795
4.7 L'ABIME	808
4.8 LA DELIVRANCE	821

5. Compléments biographiques 825

5.1 TEXTE AUTOBIOGRAPHIQUE PARALLELE	825
5.2 SUPPLEMENT A LA VIE	826
5.3 HISTOIRE DES DERNIERES ANNEES	852
5.4 SEPT LETTRES EDITIONNEES AVEC LA VIE	854
5.5 QUATRE CANTIQUES EDITIONNEES AVEC LA VIE	864
5.6 DEUX CANTIQUES REDIGES EN PRISON	870
Variantes	874

ANNEXES ET TABLE 1001

La famille et les proches	1002
Chronologies	1007
Résumé et table de correspondance	1026
Bibliographies	1050
Oeuvres de Madame Guyon	1051
Etudes sur Madame Guyon :	1059
Etudes de la filiation et de l'environnement	1060
Index des Sources	1061
Glossaire	1066
Index général	1072
Index des noms de personnes	1079
Index de lieux et de thèmes	1091
Table générale	1097

MADAME GUYON Biographie et Amis

Fichier non numéroté que l'on trouve après le numéro (81)

[81b] Guyon_bio&amis [...].docx

En projet !

Le familier d'internet depuis son enfance - maintenant devenu adulte né au début du siècle - pratique plus rarement la lecture suivie d'un ouvrage imprimé. Il n'en a guère plus le temps compte tenu des connaissances nécessaires pour s'inscrire et se maintenir dans le monde évolutif qui nous entoure.

Comment ne pas perdre le précieux temps sur les seuls outils qui permettent d'accéder aux sciences et à ses techniques, d'apprécier des cultures sans frontières mais d'apparences encore étranges, d'être sensible aux arts passés comme aux nouveaux, d'unifier la diversité des sagesses ? Comment ne pas nuire à l'appréciation et à la contemplation que ces outils facilitent ?

On est passé de la lecture traditionnelle d'un corpus fixe, primordial, voire « sacré », à celui d'un canon d'œuvres de valeurs reconnues, et enfin tout récemment à un océan des textes, des sources et de témoignages de toutes origines accessibles électroniquement. Nous nous adaptons en présentant ici Jeanne-Marie Guyon sous la forme d'un dossier qui se présente comme rédigé « par elle-même » (la médiation est cachée mais demeure forte dans le choix des pièces retenues). Il s'agit d'un florilège structuré²⁵⁸.

En tant que « source secondaire », nous prenons place au sein du ruban des notes circonstanciées de bas de pages (les références sont reportées en fin d'ouvrage). Car par manque de temps et de capacité il ne s'agit pas de composer en associant harmonieusement explicitations et citations de l'auteure.

Le modèle du dossier proposé s'inspire d'une lecture de jeunesse, celle de la biographie et de l'histoire d'œuvres de musiciens tels qu'elles furent « résumées²⁵⁹ » et replacées dans leur temps propre par Jean et Brigitte Massin¹.

J'ai « écouté » le corpus guyonnien pour le redécouvrir en le comprenant un peu mieux lu de l'intérieur. Le dossier proposé suit l'ordre chronologique. Il est repris dans chacune des trois parties d'une division classique : biographie, œuvre, influence. En voici le plan :

I « Vie par elle-même » : l'enfance et la jeune mariée mystique, la découverte du monde, la parisienne proche de la Cour, les prisons, l'apostolat à Blois ;

II Traditions et transmissions : le socle des grandes Traditions, transmettre la Grâce divine, la Dame directrice ;

III Des disciples : le Cercle de Paris, le Cercle de Blois, disciples « Cis » et « Trans ».

Outils : chronologie, œuvres, liste des Amis et des neutres ou adversaires.

Table des matières

MADAME GUYON.....1

Présentation.....2

²⁵⁸ Peut-être faut-il s'inspirer du genre littéraire ancien consistant en un recueil de citations et de notes destinées à la vie spirituelle du compilateur ; dans la *Devotio Moderna* notamment on a constitué des *raparia*. S'agissant d'écrits à usage personnel, ils ne présentaient généralement pas d'intérêt pour autrui, et n'étaient donc pas conservés.

²⁵⁹ « Ce dont nous révisions, c'était un livre où se trouvent rassemblés les renseignements historiques les plus sérieux et les plus authentiques possibles, sur toute la vie et sur toute l'œuvre de Beethoven, enrobés dans le minimum de commentaires personnels, et présentés dans un ordre donné qui en facilite le repérage. Nous avons commencé ce travail pour nous-mêmes... »

Vie par elle-même.....6

ENFANCE ET JEUNE MARIÉE MYSTIQUE.....

LA DÉCOUVERTE DU MONDE.....

PARISIENNE PROCHE DE LA COUR.....

Les débuts parisiens..... 82
La rencontre avec Fénelon..... 89

LES PRISONS.....

Retour sur le premier internement..... 91
La Visitation de Meaux sous la férule de Bossuet..... 91
Le Donjon de Vincennes et ses interrogatoires..... 91
Le « couvent » de Vaugirard..... 91
La Bastille..... 91

L'APOSTOLAT À BLOIS.....

Traditions et transmissions.....93

LE SOCLE DES GRANDES *TRADITIONS* CHRÉTIENNES.....

TRANSMETTRE LA GRÂCE DIVINE.....

LA DAME DIRECTRICE.....

Des disciples.....93

LE CERCLE DE PARIS.....

LE CERCLE DE BLOIS.....

CIS ET TRANS.....

Outils.....93

A Chronologie..... 93
B Œuvres..... 93
C Liste des Amis, des neutres et adversaires..... 93
D Bibliographie..... 93

Divers projets relatifs à Mme Guyon depuis 2020

224. Poésies (Gooble books)

225 AT NT (Google books)

226. Opuscules (Google books)

227. Opus décrit et accès GoogleBks

Il s'agit d'une reprise de la bibliographie de Madame Guyon et d'un tri fort utile des Oeuvres de Guyon disponibles en ligne sous GoogleBooks (car il y a de très nombreux doubles inutiles)

d'où le titrage :

OPUS Guyon décrit et disponible sur GoogleBooks

[81c] OPUS Guyon description & accès.odt

•

MADAME GUYON MYSTIQUE

•

EXTRAITS par Elisabeth

(71) Mme Guyon extraits (Elisabeth Toulouse 2016).pdf

« brindilles » par thèmes : « Aller de l'avant », « Peu importe ce que nous sommes », « peu importe nos défauts », « ne pas suivre les sentiments ni la sagesse humaine », « Les autres », « Oraison », « Lectures », « Amour-propre », etc.

56.MADAME GUYON Moyen Court et très facile de faire Oraison

(72) Moyen Court.pdf

(72) Moyen Court.docx

+cm GUYON 1 Moyen Court

[Premier volume d'une collection « //+CM & cm » de mise à disposition du corpus guyonien]

Moyen Court 22455974.pdf

« Que tous peuvent pratiquer très aisément et arriver par là dans peu de temps à une haute perfection.

« On ne pensait point de donner au public ce petit ouvrage qu'on avait conçu dans une grande simplicité. Il avait été écrit pour quelques particuliers qui désiraient d'aimer Dieu de tout leur cœur. Mais comme quantité de personnes en demandaient des copies, à cause de l'utilité que la lecture de ce petit traité leur avait apportée, ils ont souhaité de le faire imprimer pour leur propre satisfaction, sans autre vue que celle-là.

« On l'a laissé dans sa simplicité naturelle. On n'y condamne la conduite de personne. [.] On prie seulement les uns et les autres de ne point s'arrêter à l'écorce, mais de pénétrer le dessein de la personne qui l'a fait, qui n'est autre que de porter tout le monde à aimer Dieu et à Le servir avec plus d'agrément et de succès, le pouvant faire d'une manière simple et aisée, propre aux petits qui ne sont pas capables des choses extraordinaires ni de celles qui sont étudiées, mais qui veulent bien tout de bon se donner à Dieu.

« On prie ceux qui le liront de le lire sans prévention, et ils découvriront sous des expressions si communes une onction cachée, qui les portera à la recherche d'un bonheur qu'ils doivent tous espérer de posséder.

« On se sert du mot de facilité, disant que la perfection est aisée, parce qu'il est facile de trouver Dieu, le cherchant au-dedans de nous. »

57.MADAME GUYON ECRITS SUR LA VIE INTERIEURE [15 Discours]

(73) Madame Guyon Ecrits sur la vie intérieure D & M Tronc (Arfuyen 2005).doc

Madame Guyon, Ecrits sur la vie intérieure, présentation par Dominique et Murielle Tronc, Paris, Arfuyen, « Les carnets spirituels », 2005, 195 p. [15 Discours]

Préface

...il y avait en elle [madame Guyon] cette note de réalité qui ne trompe pas, et qui distingue du premier coup et à coup sûr le récit d'un voyageur qui a parcouru le pays dont il parle et la reconstitution de ce même pays par un auteur qui n'y est pas allé. (Bergson)²⁶⁰.

Contemporaine de Racine, madame Guyon fut l'une des très grandes mystiques du XVII^e siècle français. Pourtant elle nous est proche, car elle resta toute sa vie une laïque plongée dans les difficultés de l'ordinaire quotidien et elle garda toujours une entière liberté intérieure, résistant aux pressions pour n'obéir qu'à son élan intime, issu d'une expérience trop profonde pour être comprise du pouvoir clérical. Restée indépendante vis-à-vis des structures religieuses, elle affirma une autorité spirituelle auprès de disciples dont le plus célèbre est Fénelon. Bien qu'elle soit devenue suspecte après les condamnations du « Quiétisme », son influence spirituelle s'exerça au sein d'un groupe important d'amis mystiques qui lui restèrent fidèles malgré le danger, tant était grand son rayonnement.

Après sa mort, ses écrits se transmettent principalement hors de France. Admirée chez les protestants, elle ne fut réhabilitée qu'au siècle dernier au sein du catholicisme. Malgré une fidélité à son Eglise conservée jusqu'à sa mort, elle resta suspecte : il fallut attendre 1907 pour voir authentifiée sa correspondance de la direction de Fénelon ! Puis Henri Delacroix dès 1908, le philosophe Bergson, les historiens Henri Bremond et Louis Cognet la réhabilitèrent avant que l'on ne la réédite partiellement. Sa grandeur et son œuvre restent pourtant méconnus²⁶¹.

Sa vie fut mouvementée. Née en 1648 à Montargis d'une famille de riches bourgeois, mariée à seize ans, elle devint veuve à vingt-huit ans après cinq grossesses dont survivront trois enfants. Elle entra dans la vie intérieure dès dix-huit ans grâce à la Mère Granger, supérieure du couvent des bénédictines de sa ville natale, auprès de qui elle se réfugiait souvent, tant elle était malheureuse dans sa belle-famille. Elle fut présentée par cette religieuse à monsieur Bertot (1620-1681), prêtre et profond mystique, qui devint son père spirituel.

Après la mort de son mari, elle pensait (avec ses conseillers religieux) qu'elle devait contribuer à faire connaître la vie intérieure. On lui proposa d'être supérieure des « Nouvelles Catholiques » à Gex, mais elle refusa. Elle voyagea cinq ans durant en Savoie, à Thonon où elle composa les *Torrents*, en Piémont dont elle connut les milieux piétistes. À cette époque elle découvrit qu'elle pouvait être en union spirituelle avec d'autres personnes et leur transmettre la grâce en silence de cœur à cœur. De retour à Grenoble, elle regut de très nombreux visiteurs : clercs, religieuses chartreuses, à l'intention desquelles elle composa son *Moyen court* et ses *Explications* de la Bible.

C'est une femme d'expérience qui arriva à trente-huit ans à Paris. Elle reprit la direction du cercle spirituel créé par monsieur Bertot. Comme elle se rattachait au milieu quiétiste par ce dernier, elle fut emprisonnée après la condamnation de Molinos. Délivrée sur l'intervention de Madame de Maintenon qui fut tentée par la vie mystique, elle entreprit un apostolat à la Fondation des Demoiselles de Saint-Cyr et s'attacha de nombreux disciples, dont Fénelon, les ducs et duchesses de Chevreuse et Beauvillier sont les figures connues. Ils lui demeureront fidèles jusqu'à leur mort, c'est-à-dire durant près de trente ans.

Tombée en défaveur, madame Guyon tenta en vain de se réfugier dans l'isolement et le silence. Elle fut soumise à la colère des pouvoirs qui à l'époque entendaient contrôler la

²⁶⁰Rapporté dans la Préface de Jean Guittou à Mgr Jacques Martin, *Le Louis XIV des Chartreux Dom Innocent Le Masson...*, 1974, p. 10-11.

²⁶¹Ce qui explique la présente d'une brève *Orientation bibliographique* donnée en fin de volume.

conscience intime de tous : cette femme, laïque de surcroît, qui osait prétendre n'obéir qu'à l'impulsion de la grâce divine et la répandre autour d'elle, devait être soumise. Emprisonnée une seconde fois à quarante-huit ans pendant sept années et demi, dont cinq en isolement, elle fut l'objet d'accusation de mauvaises mœurs et de pressions violentes de la part du pouvoir judiciaire royal et de l'évêque Bossuet très soumis à madame de Maintenon.

Enfin lavée de tout soupçon, elle sortit de la Bastille à cinquante-cinq ans - sur un brancard. Il lui restait cependant un peu plus de treize années à vivre : elle les consacra à former des disciples catholiques et protestants, les ouvrant à la vie intérieure dans une discrétion totale, ce dont témoignent les textes présentés ici et une correspondance qui devint européenne. Elle mourut en 1717.

§

Les oeuvres accessibles au public d'aujourd'hui ne représentent que l'expérience des années de jeunesse de madame Guyon, acquise avant sa trente-septième année. Or elle vécut soixante-neuf ans et s'abstint de composer des traités dans sa pleine maturité. Elle comprit, à l'expérience, tant sont divers les *secrets sentiers de l'amour divin*²⁶², qu'il faut adapter la guidance mystique à chacun, par des conseils particuliers, ou tout au plus par de brefs opuscules répondant à une difficulté particulière communément ressentie.

Les disciples, dont certains visitaient la vieille dame de Blois, ont rassemblé ces opuscules et des lettres qui circulaient entre eux. Cet ensemble de pièces de dimensions variables (d'une à vingt-cinq pages) constitue le cœur de l'œuvre guyonnienne, traduisant la pleine maturité mystique. Pour un regard privilégiant la valeur du contenu spirituel utilisable aujourd'hui, cet ensemble se révèle plus profond que la *Vie par elle-même*, ou les œuvres de jeunesse, telles que la première partie des *Torrents*, le *Moyen court*, les volumineuses *Explications* de la Bible. Mais le trésor est resté caché, enfoui sous un long titre qui révèle mal sa valeur : *Discours chrétiens et spirituels sur divers sujets qui concernent la vie intérieure*. Il fut publié en 1716, du vivant de leur auteur, en deux volumes contenant chacun soixante-dix pièces²⁶³, rapidement dispersés dans les bibliothèques privées de disciples français et surtout étrangers, suisses, hollandais, anglais ou écossais. Ce *corpus* est donc pratiquement inconnu du public.

Nous proposons un choix de pièces disposées selon un ordre ascendant du point de vue de l'approfondissement mystique, très proche de celui du premier éditeur, Pierre Poirer, disciple aimé de madame Guyon. Les aspects de l'expérience mystique sont abordés sous différents angles. Une même réalité se manifeste progressivement, celle de la *vie nouvelle et divine*, en Dieu où sont données une véritable liberté et l'efficacité mystique. A la fin d'une vie, le *sentier* mystique, sortant « d'une forêt sauvage et âpre et forte », débouche dans la lumière.

§

Madame Guyon rechercha Dieu très jeune et pratiquait méditations et prières vocales comme l'enseigne traditionnellement le clergé catholique. Mais cherchant une voie intérieure satisfaisante, elle s'adressa au « bon franciscain » Enguerrand qui répondit à ses questions par une phrase lapidaire : « C'est, Madame, que vous cherchez au-dehors ce que vous avez au-dedans. » Par ces mots, il la fit entrer brusquement dans l'intériorité qui allait remplir toute sa vie.

Malgré une existence compliquée par de nombreuses épreuves, elle resta attachée à sa vérité intérieure sans faiblir, comme en témoignent cette confiance au duc de Chevreuse :

« J'avais fait cinq vœux en ce pays-là [la Savoie]. Le premier de chasteté que j'avais déjà fait sitôt que je suis veuve, [le second] celui de pauvreté, c'est pourquoi je me suis dépouillée de tous mes biens - je n'ai jamais confié ceci à qui que ce soit. Le troisième d'une obéissance aveugle à l'extérieur à toutes les providences ou à ce qui me serait marqué par mes supérieurs ou directeurs, et au-dedans d'une totale dépendance de la grâce. Le quatrième d'un attachement inviolable à la sainte Eglise. Le cinquième était un culte particulier à l'enfance de Jésus-Christ plus intérieur qu'extérieur²⁶⁴. »

A la fin de sa vie, dans les *Discours* dont nous donnons un choix, elle évoque pour ses « enfants » en Dieu les grands thèmes de la mystique de façon très simple, épurée par une longue expérience, dégagée de toute gangue dévotionnelle, mais avec grande précision et finesse.

Tout commence par la prière *pour adhérer à Dieu*. Mais comment la pratiquer ? Madame Guyon ne fait pas appel à l'effort méditatif des exercices spirituels. Car les exercices peuvent

²⁶²Titre de l'ouvrage du capucin mystique Constantin de Barbanson, 1623, 1932.

²⁶³Un bref complément de seize pièces fut ajouté en 1718, en quatrième partie du quatrième tome des *Lettres*.

²⁶⁴Lettre au duc de Chevreuse, 11 septembre 1694, *Correspondance II Années de Combat*, 2004, pièce n° 194, p. 300.

être utiles au commencement mais risquent d'enfermer le pratiquant dans leurs procédés. Elle rejette aussi la recherche d'un vide ponctuel obtenu par abstraction d'esprit. Exercices prolongés ou abstraction volontaire d'esprit ont en commun de privilégier l'effort. Ils risquent donc *en pratique* de ne plus reconnaître la primauté voire l'existence même du don de la grâce ! La seule chose est d'appeler la grâce et de se mettre en état de disponibilité totale pour l'accueillir : elle tombera alors obligatoirement car Dieu ne peut résister à cet appel.

Madame Guyon se situe donc dans la tradition spirituelle qui remonte par Benoît de Canfield aux Rhéno-flamands :

« L'élévation d'esprit qui se fait par ignorance, n'est autre chose que d'être nu immédiatement par l'ardeur d'amour, sans aucun miroir, ou aide des créatures, sans l'entremise d'aucune pensée précédente, et sans aucun mouvement présent d'entendement, afin que la seule affection puisse toucher, et que la connaissance spéculative ne puisse rien connaître en cet exercice d'esprit ²⁶⁵. »

La béguine Hadewijch disait brièvement :

« Quoi que trouve l'esprit,
Dieu demeure incirconscrit
Dans l'amour nu,
Sans paroles ni raison ²⁶⁶. »

Madame Guyon rend compte du vécu intérieur par des descriptions précises. En premier lieu, la découverte de l'intériorité permet une pacification progressive. Cette découverte s'accompagne d'événements intérieurs variés selon les tempéraments et l'environnement, brefs instants ou états pouvant durer des jours. Ces débuts remplissent la mystique d'ivresses merveilleuses ou de révélations : ils constituent la « voie des lumières » et la plupart des mystiques se contentent de cela. Il faut pourtant dépasser cette étape qui ne donne que des « miettes » de Dieu et non Dieu lui-même.

Suivent en second lieu des années de *désappropriation*, terme préférable à celui de « purification », courant dans la littérature spirituelle, mais ambigu, parce qu'il risque de laisser croire que nous serions à terme un « nous-mêmes » moins nos défauts ! Subsistent seulement des capacités et aussi des infirmités.

« Dès le commencement elle consiste en un regard d'amour sur l'homme ; et ce regard le consume et détruit ses impuretés ... Car il faut concevoir, que toutes les opérations de Dieu en lui-même et hors de lui-même ne sont qu'un regard et un amour éclairant et unissant. ... Plus il purifie par ce regard, plus il atteint le dedans et le purifie de ce qui est plus subtil, plus délicat, mais aussi plus enraciné ²⁶⁷. »

En troisième lieu la structure individuelle est mise au service de ce qui vient prendre la place centrale au cœur et la dirige, comme l'exprime l'apôtre Paul si souvent cité par Madame Guyon :

« Cette âme sait fort bien que Dieu est devenu sa vie. Au commencement cela est plus aperçu, dans la suite cela devient comme naturel. Saint Paul qui l'avait éprouvé dit : *je vis, non plus moi, mais Jésus-Christ vit en moi* ²⁶⁸. »

C'est la naissance à une vie nouvelle :

« Je ne suis ni saint, ni orné, etc., dira cet homme éclairé de la lumière de Dieu, mais *Dieu* est tout cela pour moi. ... comme Il ne laisse rien pour moi, et que je ne saurais subsister sans rien, Il m'absorbe et me perd en Lui, où Il ne me laisse rien de propre, ni propre justice, ni propre vertu ²⁶⁹. »

On peut trouver chez madame Guyon des descriptions plus fines que celle de la division tripartite que nous venons d'évoquer : attirance en soi où demeure la voie de l'intériorité et sa source, laisser faire Dieu plutôt que de s'efforcer à quelque exercice ou ascèse, chasser l'amour-propre en ne se recourant jamais sur soi, accepter la purification nécessaire parce qu'on ne peut concilier attachement et amour, suivre Jésus-Christ par la voie de la foi nue ²⁷⁰ et non des lumières, vivre dans l'Amour pur rend qui heureux dans le sans-limite, subir la nuit ou du moins quelques touches nocturnes qui touchent l'être même et non plus

²⁶⁵Benoît de Canfield [1562-1610], *La Règle de Perfection*, Jean Orcibal, PUF, 1982, partie III, p. 344.

²⁶⁶*Hadewijch d'Anvers*, trad. J.-B. P[orion], 1954, p.164 [« nouveaux poèmes » de la deuxième Hadewijch, active vers 1280].

²⁶⁷D.2.25 (*Discours...*, vol. II de l'édition de 1716, pièce n° 25).

²⁶⁸D.2.66

²⁶⁹D.2.69.

²⁷⁰D.3.03 (*Discours...*, addition 1718, troisième pièce).

seulement ses vêtements, puis un état intermédiaire où l'on est perdu à soi mais où le divin demeure encore caché²⁷¹, enfin une récréation divine ; alors suivant Paul, *ce n'est plus nous qui agissons*²⁷². Mais toute division en étapes présente le danger de substituer *un* chemin à la diversité des expériences personnelles durant l'ascension de la montagne, selon la belle comparaison qui ouvre ce recueil.

Le principal obstacle est celui de la *volonté propre* qui empêche le divin d'être notre principe : il est surmonté à l'aide des qualités de simplicité et d'humilité, analogue au creux de la pierre :

« Il faut savoir qu'on creuse la pierre en proportion que ce qu'on y veut graver a de grandeur, d'épaisseur et d'étendue. Afin que Dieu s'imprime dans notre âme, il faut qu'elle soit dans un néant proportionné au dessin de l'impression que Dieu y veut faire. Ici tout s'opère en vide ... L'homme ne voit point ce merveilleux ouvrage : il n'en paraît rien au dehors. Ce n'est point un ouvrage de relief, mais un creux profond, une concavité, que l'âme n'aperçoit que par un vide souvent très pénible²⁷³. »

Finalement l'âme est anéantie en Dieu, ce qu'affirme madame Guyon :

« Elle sait qu'elle vit et c'est tout, et elle sait que cette vie est étendue, vaste, qu'elle n'est pas comme la première : et c'est tout ainsi que cette âme sait fort bien que Dieu est devenu sa vie²⁷⁴. »

Une âme peut être perdue en Dieu uniquement pour elle-même, mais Madame Guyon reçut le don de transmettre la grâce à ceux qui l'approchaient. Ce charisme bien connu en Orient ou dans le soufisme, est affirmé par les orthodoxes, mais est peu mentionnée dans le catholicisme, probablement à cause de la clôture des communautés qui empêche la communication de cette expérience. Madame Guyon s'est exprimée ouvertement sur ce sujet dans sa correspondance avec ses intimes, et ses affirmations nous sont précieuses à cause de leur rareté dans notre milieu occidental.

Elle avait ressenti l'action du divin par l'intermédiaire d'une personne, Jacques Bertot ou Geneviève Granger. Elle la reconnut chez elle-même avec émerveillement à quarante-quatre ans. Se référant à la descente de l'Esprit Saint lors de la Pentecôte, elle appelle cette efficacité « *vie apostolique* », car, de même que la parole était entendue simultanément en plusieurs langues, de même une personne peut transmettre l'Esprit Saint à chacun selon ses besoins.

Madame Guyon se percevait comme un canal qui donne passage à la grâce, en l'absence de toute volonté propre, sans intentionnalité personnelle. Cette transmission a lieu dans la *passivité*²⁷⁵ totale, dans une extrême soumission à cette « main de Dieu qui donne », dans un vide de soi-même et des créatures²⁷⁶. Elle vibre alors de la plénitude divine dans la pleine liberté et la « communication » est ressentie par tous dans un état de paix ou parfait repos. L'on note ainsi, très loin du « vide » ou d'un « vertige du néant » synonyme de paralysie, l'association très étroite du *vide* à la *plénitude* :

« Quand l'âme a perdu et tout pouvoir propre et toute répugnance à être mue et agie selon la volonté du Seigneur, alors Il la fait agir comme Il veut ... Quand Dieu la meut vers un cœur, à moins que ce cœur ne refusât lui-même la grâce que Dieu veut lui communiquer, ou qu'il ne fût mal disposé par trop d'activité, il reçoit inmanquablement une paix profonde ... Quelquefois plusieurs personnes reçoivent dans le même temps l'écoulement de ces eaux de grâce²⁷⁷. »

Cette transmission ne dépend que de Dieu seul et s'effectue le plus parfaitement en silence. Elle suppose un accord au niveau du recueillement des personnes qui est souvent favorisé par une proximité physique tandis que le transmetteur est affranchi de toute inclination naturelle :

« Vous m'avez demandé comment se faisait l'union du cœur ? Je vous dirai que l'âme étant entièrement affranchie de tout penchant, de toute inclination et de toute amitié naturelle, Dieu ... fait pencher le cœur vers une personne ... Cela ne dépend point de notre volonté : mais Dieu seul l'opère dans l'âme, quand et comme il Lui plaît, et

²⁷¹D.2.15.*

²⁷²D.1.53, D.2.42*, D.2.61, D.2.64 et suivants, D.3.11.

²⁷³D.1.60*. Mme Guyon utilisait pour sa correspondance plusieurs cachets à cire dont certains gravés de motifs spirituels : Jésus, cœurs accolés irradiants, soleil et héliotrope.

²⁷⁴D.2.66.

²⁷⁵D.2.64.

²⁷⁶D.2.61.

²⁷⁷D.2.64.

souvent lorsqu'on y pense le moins. Tous nos efforts ne pourraient nous donner cette disposition ; au contraire notre activité ne servirait qu'à l'empêcher ²⁷⁸. »

Fénelon, fut un des bénéficiaires les plus connus comme en témoigne le début de la lettre du 1^{er} décembre 1689, suivi d'un bel exposé de la transmission cœur à cœur et de la passivité requise de l'âme exposée au regard divin, devenue le court *Discours* 2.25 :

« Je me sens depuis hier dans un renouvellement d'union avec vous très intime. Il me fallut hier rester plusieurs heures en silence si remplie que rien plus. Je ne trouvais nul obstacle qui pût empêcher mon coeur de s'écouler dans le vôtre. ... »

A cette confiance Fénelon répondait :

« Si vous veniez à manquer, de qui prendrais-je avis ? ...Vous savez ce que je ne sais point et les états où je puis passer . Je me jette tête première et les yeux bandés dans l'abîme impénétrable des volontés de Dieu. Lui seul sait ce que vous m'êtes en Lui et je vois bien que je ne le sais pas moi-même, mais je vous perds en Lui comme je m'y perds ²⁷⁹ ...»

C'est à cette mission que Mme Guyon a consacré les dernières années de sa vie : elle réunissait à Blois quelques disciples qui formèrent par la suite des cercles guyonniers dont on peut relever la trace sur plus d'un siècle.

[Ecrits sur la vie intérieure 1](#)

[Préface 2](#)

[Ecrits sur la vie intérieure 8](#)

[De deux sortes d'Écrivains des choses mystiques ou intérieures \[1.01\]. 8](#)

[Economie de la vie intérieure \[3.02\]. 11](#)

[Variété et uniformité des opérations de Dieu dans les âmes \[2.25\]. 14](#)

[Contemplations de plusieurs sortes et quelle est la meilleure \[1.43\]. 16](#)

[Divers effets de l'amour \[1.49\]. 18](#)

[Du repos en Dieu \[1.53\]. 20](#)

[Différence de la sainteté propriétaire et de la sainteté en Dieu \[1.60\] 23](#)

[Différence de la foi obscure à la Foi nue \[2.15\]. 26](#)

[Pureté d'Acte et de Connaissance des âmes pures \[2.42\]. 26](#)

[État d'une âme passée en Dieu \[2.61\]. 28](#)

[Du Mariage spirituel \[2.62\]. 29](#)

[Voies et Opérations de Dieu et de Sa grâce sur les âmes de choix \[2.64\]. 31](#)

[État Apostolique. Appel à enseigner \[2.65\]. 34](#)

[Vie et fonctions de Dieu dans une âme \[2.66\]. 37](#)

[Des Communications spirituelles et divines \[2.67\]. 38](#)

[Communication de cœurs et d'esprits \[2.68\]. 41](#)

[Conclusion de toutes les voies de Dieu \[2.69\]. 41](#)

[De la différence qu'il y a entre la Contemplation et la Foi nue \[3.03\]. 43](#)

[Vie d'une âme renouvelée en Dieu et sa conduite \[3.11\]. 47](#)

[Note sur le présent texte & orientation bibliographique 49](#)

²⁷⁸D.2.68*.

²⁷⁹Lettre de Fénelon du 11 avril 1690, *Correspondance de Fénelon*, J. Orcibal, t. II, Paris, Klincksieck, 1972, Lettre 111 ; *Correspondance I Directions spirituelles*, 2003, pièce n° 249.

58. DE LA VIE INTÉRIEURE DISCOURS CHRETIENS ET SPIRITUELS SUR DIVERS SUJETS QUI REGARDENT LA VIE INTÉRIEURE [80 Discours][2000]

(74) Madame Guyon De la vie intérieure [80] Discours. D Tronc
(Phénix-Procure 2004).doc

Présentés par Dominique et Murielle TRONC

Madame Guyon, *De la Vie intérieure, Discours Chrétiens et Spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure*, présentés et annotés par D. Tronc, Paris, Phénix Editions - La Procure Librairie, Collection « La Procure », 2000, réédition 2004, 482 pages [Tirages limités épuisés ; sur ce choix de 80 Discours (156 pièces furent édités au XVIII^e siècle) 15 ont été repris en 2005 : Madame Guyon, *Écrits sur la vie intérieure*, pp. 23-193 ; puis 50 en 2008 : Madame Guyon, *Oeuvres mystiques*, « Discours spirituels », pp. 531-762.

INTRODUCTION

Madame Guyon (1648-1717) fut l'une des grandes figures mystiques du XVII^e siècle français. Les opuscules rassemblés dans ce volume expriment l'enseignement qu'elle donna à la fin de sa vie, où, durant quatorze années, elle ouvrit à l'intériorité ses nombreux visiteurs, indifférente à ce qu'ils fussent catholiques ou protestants, tout en écrivant aux étrangers qui ne pouvaient lui rendre visite.

Une vie courageuse.

Elle resta laïque, vivant l'intériorité au milieu de l'ordinaire quotidien, ce qui nous la rend proche. Sa vie fut mouvementée : après avoir mené une vie d'épouse et de mère de famille, géré sa fortune (qu'elle donna à ses enfants), voyagé, pratiqué la Cour et ses mondanités, elle connut les prisons avant une fin de vie paisible.

Née en 1648, mariée à Montargis à l'âge de seize ans, elle fut veuve à vingt-huit ans après cinq grossesses (trois enfants atteindront l'âge adulte). Elle était déjà avancée sur le chemin intérieur lorsque ses conseillers religieux l'encouragèrent à lutter contre le protestantisme genevois : aussi voyagea-t-elle cinq ans durant, à Thonon en Savoie, près de Turin en Piémont pendant presque une année, et à Grenoble. Elle refusa de devenir supérieure des *Nouvelles Catholiques* à Gex (malgré les pressions de l'évêque *in partibus* de Genève). C'est à cette époque qu'elle écrivit le *Moyen court*²⁸⁰ pour donner une méthode simple d'entrer dans l'intériorité : ce fut un succès de librairie avec plusieurs éditions qui entrèrent même dans des Chartreuses ! Son rayonnement mystique attira bientôt de nombreux visiteurs, moines et laïcs, ce qui suscita jalousies et oppositions, notamment du clergé. On commença à lui reprocher ce qu'on lui opposera toujours : comment une simple femme, laïque de surcroît, peut-elle s'arroger le droit d'être une directrice spirituelle ?

C'est une femme d'expérience qui revint à Paris en 1686, à trente-huit ans, et malheureusement pour elle, un an avant la condamnation de Molinos et des « quêtistes » auxquels on l'associa sans y regarder de plus près²⁸¹. De fait, son confesseur M. Bertot,

²⁸⁰ *Moyen court et très facile pour l'oraison que tous peuvent pratiquer très aisément...* Grenoble, 1685 ; Lyon, 1686 ; Paris et Rouen, 1690 ; Cologne, 1699. Indépendamment de ce constat d'un succès éditorial, les récits de la *Vie par elle-même* sur un rayonnement apostolique sont confirmés par les enquêtes faites au moment de son procès (voir J. Orcibal, « Le Cardinal Le Camus, témoin au procès de Madame Guyon », dans *Études d'histoire et de littérature religieuse*, Klincksieck, 1997).

²⁸¹ Ce que recouvre le terme *quêtiste* se révèle flottant et les positions intenablement incriminées ne se retrouvent pas dans les écrits condamnés. Pour une appréciation plus précise, voir les articles - en fait des monographies profondément méditées - parus dans le *Dictionnaire de Spiritualité* (art. « Quêtisme » : en Italie et en Espagne par E. Pacho, et en France par J. Le Brun).

prêtre et confesseur des bénédictins de Montmartre²⁸², avait été formé spirituellement par M. de Bernières et son cercle mystique normand ; or Bernières fit partie du lot des auteurs suspects et fut condamné *post-mortem* bien qu'il ait été lu sans poser problème par tous les spirituels de France. Dans un temps où la liberté de conscience était un concept inconnu et le pouvoir royal tout-puissant, Madame Guyon fut emprisonnée un peu moins d'une année.

Délivrée sur l'intervention de Madame de Maintenon tentée momentanément par la vie mystique, elle rentra à la Fondation des Demoiselles de Saint-Cyr que dirigeait alors sa cousine Madame de la Maisonfort. Elle s'attacha de nombreux disciples à la Cour, dont Fénelon, les ducs et duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers sont les figures les plus connues. Résistant aux pressions, ils lui demeurèrent fidèles jusqu'à leur mort, c'est-à-dire durant près de trente ans. Car les pouvoirs politique et religieux jugeant dangereuse l'indépendance de ce mouvement mystique, Mme Guyon retomba en défaveur. Elle tenta en vain de se réfugier dans l'isolement et le silence, mais fut emprisonnée une seconde fois à quarante-huit ans.

Le problème était double : Madame Guyon vivait une expérience qui se situe au-delà des frontières connues des confesseurs, or ceux-ci se plient nécessairement à des règles de prudence, respectent des critères théologiques, recherchent un langage exempt d'ambiguïté. A l'époque le concept de liberté de conscience n'existait pas et tout le monde devait avoir un confesseur : il était exclu qu'une femme, laïque de surcroît, ait une quelconque autonomie intérieure. Les clercs voulurent donc contrôler son oraison, s'assurer qu'elle était conforme et surtout exempte de la passivité reprochée aux « quietistes ». Or Madame Guyon n'était pas théoricienne : elle proclamait son christianisme, mais engloutie dans le divin, elle s'intéressait peu à la théologie²⁸³, la réservant aux clercs plus compétents qu'elle.

Le scandale suprême arriva parce qu'elle affirmait avoir découvert la possibilité de transmettre directement la grâce de cœur à cœur sans paroles : ce charisme, qu'elle appelait « vie apostolique », était même le fondement de sa relation avec ses dirigés. Les lettres où elle en parlait auraient dû demeurer secrètes, mais portées sur la place publique, elles provoquèrent des moqueries. Pour les clercs comme pour la plupart des gens, c'était affirmer l'inconcevable. On voit bien que cette transmission directe rendait secondaires les sacrements et le rôle des prêtres. En 1694, Madame Guyon tenta naïvement de convaincre Bossuet, puis résista opiniâtrément à la violence de ses assauts.

Ce refus de renier son expérience personnelle et sa relation très exceptionnelle avec ses disciple²⁸⁴ heurtèrent les membres des structures religieuses qui la croisèrent (Bossuet, l'archevêque de Paris, puis un confesseur imposé, enfin monsieur Tronson). Même ceux qui lui étaient plutôt favorables demeuraient perplexes, puisqu'ils s'en remettaient au jugement des structures collectives. Un ecclésiastique éclairé et modéré comme M. Tronson, confesseur de Fénelon et directeur de Saint-Sulpice, auquel eut recours Mme Guyon en prison, fut agacé par son autorité et la surnomma la « Dame directrice »²⁸⁵ ! La gêne perdure à l'heure actuelle dans les milieux catholiques.

En réalité, elle s'appuyait très solidement sur les traditions de l'Écriture et ses écrits témoignent d'une culture exceptionnelle. En 1684, elle avait rédigé ses *Explications* (1684) qui sont d'amples commentaires des deux Testaments²⁸⁶. Dans les *Discours*, on la verra se référer beaucoup à Jean et Paul, les plus intérieurs des apôtres. C'est grâce à son expérience que le sens de l'Écriture lui apparaît : elle l'éclaire par d'abondantes explications de texte.

Elle s'est aussi nourrie des mystiques chrétiens. En 1694, pendant la « querelle du quietisme », elle avait dû préparer pour sa défense des *Justifications* (1694) où, avec

²⁸²Dominique Tronc, « Une filiation mystique : Chrysostome de Saint-Lô, Jean de Bernières, Jacques Bertot, Jeanne-Marie Guyon », *XVII^e siècle*, PUF, n°1-2003, 95-116. – Madame Guyon avait reçu auparavant les influences directes du franciscain Archange Enguerrand et de la supérieure bénédictine Geneviève Granger.

²⁸³Cette indifférence vis-à-vis de la théologie ne provenait pas d'un manque d'éducation : elle connaissait le latin (v. *Discours* 1.37) qu'elle avait sans doute appris de sa demi-sœur religieuse puis du précepteur de son fils.

²⁸⁴Il ne s'agit pas de prôner l'isolement car l'aide personnelle et directe des aînés est indispensable (cf. le rôle assuré chez les Pères du désert par 'l'Ancien' associé au nouveau solitaire). L'organisation propre aux structures ne peut se substituer à cette fraternité.

²⁸⁵« La Dame Directrice est toujours renfermée dans une Communauté où on ne lui laisse avoir aucune communication avec les personnes de dehors. On ne sait point encore ce qu'elle deviendra dans la suite. Quoi qu'il y ait beaucoup d'accusations contre elle on n'en trouve aucune qui soit assez prouvée pour faire voir en justice. » Tronson au R.P. Général des Chartreux, le 9 août 1697, Arch. Saint-Sulpice, ms. 34.

²⁸⁶Ils couvrent 20 des 39 volumes des *Œuvres « complètes »* éditées par Poiret (devenues 40 volumes chez Dutoit par ajout de la correspondance avec Fénelon).

Fénelon, elle avait opéré un remarquable choix d'auteurs mystiques du temps passé pour prouver que leurs affirmations n'étaient pas nouvelles dans l'histoire du christianisme : de siècle en siècle, leurs récits identiques corroboraient leur propre expérience. On verra que les notes de Poiret citent abondamment Catherine de Gênes, veuve de la fin du XV^e siècle, dont le recueil de dits demeurait lu et admiré. Nous avons ajouté Hadewijch II, béguine du XIII^e siècle, inspiratrice de Ruusbroec. Ces deux femmes abordèrent elles aussi des sujets théologiquement sensibles - et parfois plus vigoureusement que ne se le permit Madame Guyon²⁸⁷.

La profondeur de Madame Guyon n'est pas due à ses lectures, mais à la chance qu'elle a eue de côtoyer de grands spirituels de son époque. Loin d'être une autodidacte solitaire, elle est l'héritière d'un courant spirituel franciscain plein de vitalité qui était né avec l'arrivée en Normandie du franciscain Chrysostome de Saint-Lô (1595-1646) ; sous sa direction, le laïc Jean de Bernières (1602-1659)²⁸⁸ fonda l'*Ermitage* de Caen, lieu de spiritualité intense au sein duquel fut formé à son tour le prêtre Jacques Bertot²⁸⁹, très profond mystique qui fut le confesseur de l'abbaye de Montmartre où se pressaient nombre d'amoureux de la vie intérieure. Le milieu spirituel de l'époque était foisonnant : les *Mémoires* de Saint-Simon racontent que l'oraison était un passionnant sujet de conversation à la Cour ! Monsieur Bertot fut le confesseur de Madame Guyon et c'est à elle qu'il transmit ses dirigés laïcs. Dans cette chaîne de transmission spirituelle qui dura plus d'un siècle, elle fut donc un maillon essentiel.

La belle certitude de Madame Guyon vis-à-vis des autorités de son temps était portée par le contact intime avec la réalité de la grâce divine. Loin de se sentir hétérodoxe, elle était même persuadée que les mystiques incarnent le vrai christianisme et tenta d'en convaincre ses interlocuteurs souvent bien rétifs comme Bossuet. Le conflit avec les clercs l'a déchirée, car il lui était impossible de se concevoir autre que chrétienne. En témoigne ce vœu d'inspiration toute franciscaine dont elle fit confiance au duc de Chevreuse :

J'avais fait cinq vœux en ce pays-là [la Savoie]. Le premier de chasteté que j'avais déjà fait sitôt que je fus veuve, [le second] celui de pauvreté, c'est pourquoi je me suis dépouillée de tous mes biens - je n'ai jamais confié ceci à qui que ce soit. Le troisième d'une obéissance aveugle à l'extérieur à toutes les providences ou à ce qui me serait marqué par mes supérieurs ou directeurs, et au-dedans d'une totale dépendance de la grâce. Le quatrième, d'un attachement inviolable à la sainte Église. Le cinquième était un culte particulier à l'enfance de Jésus-Christ plus intérieur qu'extérieur²⁹⁰.

Pourtant les représentants de la foi doutaient d'elle. Elle dut se résoudre à affirmer son expérience personnelle indescriptible tant l'évidence était forte, mais ce fut pour elle un tourment sans fond. Elle fut maintenue en prison pour sept années et demie, dont cinq en isolement à la Bastille pour en sortir en 1703, à cinquante-cinq ans, sur un brancard²⁹¹. Heureusement le pouvoir toléra qu'elle se retire à Blois. Il lui restait encore quatorze années à vivre : elle mourra en 1717 à soixante-neuf ans.

Dans cette retraite paisible au milieu de ses amis, n'ayant plus à lutter, Madame Guyon consacra ses dernières années à sa mission apostolique, s'employant à communiquer la vie mystique à ses amis et visiteurs de tous horizons. Sa correspondance devint européenne²⁹². Singulièrement résistante à l'adversité, la vieille dame resta donc fort active malgré les contraintes imposées par le pouvoir : les visites se faisaient avec discrétion et l'on ne confiait le courrier qu'à des gens sûrs. Ces visiteurs français généralement catholiques se nommaient entre eux les *cis* tandis que les étrangers écossais et suisses, généralement protestants, étaient les *trans*. Animés d'une même recherche intérieure, ces visiteurs oublièrent sur place leurs différences, tout en respectant les règles confessionnelles de l'époque :

²⁸⁷ Par ex. : « Dans la déité, nulle apparence de personne... » (*Hadenijch d'Anvers*, trad. par Fr. J.-B. P[orion], Seuil, 1954, p. 155).

²⁸⁸ Jean de Bernières, *Le Chrétien intérieur, choix de textes*, Arfuyen, 2009 ; *Œuvres Mystiques I, L'Intérieur chrétien suivi du Chrétien intérieur augmenté des Pensées*, coll. « Sources mystiques », Éditions du Carmel, Toulouse, 2011 ; *Rencontres autour de Jean de Bernières*, Parole et Silence, 2013.

²⁸⁹ Jacques Bertot *Directeur mystique*, coll. « Sources mystiques », Éditions du Carmel, Toulouse, 2005.

²⁹⁰ *Lettre au duc de Chevreuse* du 11 septembre 1694.

²⁹¹ *Les années d'épreuve de Madame Guyon, Emprisonnements et interrogatoires sous le Roi Très Chrétien*, Documents biographiques rassemblés et présentés chronologiquement par Dominique Tronc. Honoré Champion, coll. « Pièces d'Archives », 2009.

²⁹² Publiée intégralement chez Champion en trois volumes (v. en fin du présent volume *Madame Guyon, Bibliographie (2000-)* . Le dernier volume est d'un intérêt mystique comparable à celui des *Discours*.

Elle vivait avec ces Anglais²⁹³ comme une mère avec ses enfants. On sait que cette nation est accoutumée à ne connaître ni gêne ni contrainte, mais à se livrer à ses mouvements et à ses saillies. Souvent ils se disputaient, se brouillaient ; dans ces occasions elle les ramenait par sa douceur et les engageait à céder²⁹⁴ ; elle ne leur interdisait aucun amusement permis, et quand ils s'en occupaient en sa présence, et lui en demandaient son avis, elle leur répondait : *oui, mes enfants, comme vous voulez*. Alors ils s'amusaient de leurs jeux, et cette grande sainte restait pendant ce temps-là abîmée et perdue en Dieu. Bientôt ces jeux leur devenaient insipides, et ils se sentaient si attirés au-dedans, que, laissant tout, ils demeuraient intérieurement recueillis en la présence de Dieu auprès d'elle.

Quand on lui apportait le Saint Sacrement, ils se tenaient rassemblés dans son appartement, et à l'arrivée du prêtre, cachés derrière le rideau du lit, qu'on avait soin de fermer, pour qu'ils ne fussent pas vus parce qu'ils étaient protestants, ils s'agenouillaient [43] et étaient dans un délectable et profond recueillement, chacun selon le degré de son avancement, souvent aussi dans des souffrances assorties à leur état²⁹⁵.

La condamnation de Fénelon par le Pape soumis à la pression politique de Louis XIV mit un terme à la « querelle du quiétisme » : Fénelon s'inclina, mais continua lui aussi à recevoir des disciples dans son évêché de Cambrai.

En France, la peur se répandit du sein des institutions religieuses : plus question d'éditer un texte « quiétiste ». L'expérience mystique fut traquée. A la mort de Madame Guyon en 1717, les disciples qu'elle avait formés continuèrent à se réunir dans des cercles discrets et on perd la trace de réunions de prière devenues secrètes. Pourtant une résurgence atteste que le courant guyonien circulait souterrainement : en 1740 paraît *L'Abandon à la Providence divine* (1740) attribué par prudence au jésuite J.-P. de Caussade (1675-1751) ; en fait, on reconnaît aujourd'hui une « main guyonienne » dans ce beau texte où de nombreux passages sont visiblement inspirés par les *Discours Chrétiens et spirituels* (par ex. le chap. II)²⁹⁶.

Ce fut à l'étranger, chez les protestants, que l'on respecta Madame Guyon. Ses opuscules circulèrent dans les cercles spirituels en Hollande autour du pasteur Poirer influent sur Tersteegen et d'autres, en Suisse près de Lausanne avec Monod et Wattenville, à Londres avec le Dr. James Keith, enfin en Écosse près d'Aberdeen autour de Lord Deskford et Lord Forbes²⁹⁷. En Allemagne, le pasteur mystique Gerhard Tersteegen (1697-1769) traduisit en partie Madame Guyon²⁹⁸, qui se trouve donc avoir influencé le piétisme. En Suisse, l'activité du cercle de Morges près de Lausanne, auquel appartenait Dutoit²⁹⁹, second éditeur de l'œuvre, est attestée jusqu'en 1838. A l'heure actuelle, de nombreuses versions plus ou moins fidèles en anglais ont été produites par les protestants américains, et Madame Guyon reste appréciée par des Quakers.

Cette notoriété à l'étranger et la condamnation du quiétisme rendirent difficile la reconnaissance de Madame Guyon dans le monde catholique alors qu'il constituait son milieu naturel et qu'elle lui était demeurée fidèle. Par la suite, en France, elle demeura toujours « une dévote » aux yeux des esprits sceptiques du Siècle des Lumières hostiles à l'influence des Églises. Son influence resta souterraine et suspecte aux uns comme aux

²⁹³Des disciples écossais visitaient « notre mère », traversant la Hollande (rencontrant Pierre Poirer, près d'Amsterdam), passant par Cambrai (rencontrant « notre père » Fénelon).

²⁹⁴Les luttes en cours entre l'Angleterre et l'Écosse devaient susciter des discussions entre eux sur ce qu'il convenait de faire.

²⁹⁵Supplément à la vie de Madame Guyon écrite par elle-même, ms. de Lausanne TP1155, f° 42-43, édité en section 5.2 page 1006 de notre édition de Jeanne-Marie Guyon, *La vie par elle-même et autres écrits biographiques*, Champion, Coll. « Sources Classiques », 2001, 2014 : description d'une « plongée » dans l'intériorité, auprès d'elle, qui s'effectue spontanément, sans nulle suggestion orale ou rappel de sa part.

²⁹⁶Nombreuses éditions par les jésuites H. Ramières (dès le milieu du XIX^e siècle), M. Olphe-Galliard (1987), J. Gagey (2001), D. Salin (2005 avec une intéressante introduction) – sans compter des traductions dans le monde protestant.

²⁹⁷S'ajoutent des « itinérants » dont le marquis de Fénelon, le baron de Metternich, le chevalier Ramsay. Voir : Madame Guyon, *Correspondance*, I *Directions spirituelles*, Honoré Champion, 2003, notices et « Jean de Bernières, sources et influences..., III. Rivières cachées » in *Rencontres autour de Jean de Bernières (1602-1659)*, 2013.

²⁹⁸Gerhard Tersteegen, *Traité spirituel* introduits, traduits et commentés par Michel Cornuz, Labor et Fides, 2005).

²⁹⁹Voir J. Chavannes, *J.-Ph. Dutoit, sa vie, son caractère et ses doctrines*, Lausanne, 1865, ouvrage toujours utile car proche des sources d'époque.

autres : il fallut attendre 1907 pour authentifier sa correspondance de direction avec Fénelon³⁰⁰. Henri Delacroix dès 1908, le philosophe Bergson, les historiens Henri Bremond puis Louis Cognet la réhabilitèrent³⁰¹.

Quelques thèmes mystiques.

Les écrits que nous allons lire furent rassemblés à la fin de cette longue vie. Madame Guyon et son éditeur Pierre Poiret étaient tous deux conscients de leur disparition prochaine comme de celle de leurs amis. Le duc de Chevreuse meurt en 1712 et Fénelon en janvier 1714. Madame Guyon disparaîtra en juin 1717 et Poiret en 1719. Toute une génération s'effaçait, remplacée par des disciples français, écossais, hollandais et suisses. Il importait de sauvegarder les traces écrites d'une direction exceptionnellement profonde : Poiret et ses amis³⁰² les ont rassemblées et éditées entre 1716 et 1718.

Plus intimes que les traités composés auparavant pour un public élargi³⁰³, ils décrivent les différents aspects de l'expérience intérieure. Ils furent appréciés à l'époque, mais ne furent pas pour autant réédités. Restés au sein de bibliothèques privées, ils devinrent très rares³⁰⁴ et furent oubliés jusqu'au début de notre siècle.

Écrits dans des conditions très diverses, ils s'adressent toujours à un aspirant à la vie intérieure : ce sont souvent des lettres dont on retirait les aspects personnels afin de voiler l'identité d'un destinataire vivant ou récemment disparu. Il ne s'agit donc pas de « chapitres » d'une œuvre construite, mais du choix des pièces qui ont été jugées les plus utiles au sein des cercles spirituels. Telles des facettes multiples à travers lesquelles se percevait une même lumière profonde, ils sont similaires quant à leur sujet, mais répondent à la variété des besoins personnels. Ils traduisent la grande diversité des chemins possibles. Ils répondent souvent aux problèmes d'un interlocuteur défini et personnellement connu.

Comme les dernières pages autobiographiques de *La Vie par elle-même* rédigées tardivement en 1709, ces écrits de maturité expriment une paix souveraine, une autorité paisible et sans illusion, une clarté due à la profondeur d'une longue vie intérieure qui a tout simplifié. Avec la clarté de ceux qui sont parvenus au sommet de la vie intérieure, Madame Guyon explique à ses correspondants les fondements d'une vie mystique très pure. Elle le fait avec précision et finesse, - et dans notre langue, - ce qui nous facilite une compréhension intuitive *entre* les mots quelque peu analogue au mode de lecture poétique.

Pour elle, les âmes sont semblables à des torrents qui se précipitent vers le divin : sous l'impulsion de la grâce, la prière ouvre un *chemin* dont le cours surmonte des *obstacles* par une purification qui, de saut en saut jusqu'à la nuit vécue dans la foi, trouve son *terme* dans l'océan divin. On sera conscient de la durée très longue - chez elle, plusieurs dizaines d'années - de ce vécu mystique. Le chemin est une spirale ascendante plutôt qu'une progression linéaire :

Ce ne sont donc point les mêmes degrés que l'on repasse, ce qui serait aussi difficile que de rentrer dans le ventre de sa mère, mais de nouveaux degrés, qui paraissent les mêmes [...] ³⁰⁵.

Aussi bien dans les *Discours* que dans *La Vie par elle-même* ou la *Correspondance*, Madame Guyon mêle les événements de la vie concrète et psychologique qui ont lieu en même temps que les expériences intérieures. Toutes ces composantes forment ainsi une tresse qui ne dissocie jamais vie intérieure de la vie tout court, même dans ses aspects

³⁰⁰M. Masson, *Fénelon et Mme Guyon. Documents nouveaux et inédits*, Paris, 1907 - Affirmer que Fénelon était son disciple fait encore scandale.

³⁰¹Voir L. Cognet, *Le Crépuscule des mystiques*, Desclée, 1958.

³⁰²Les deux frères Homfeld, Jan-Luc Wettstein 'marchand libraire à Amsterdam', le couple van Ewijk, Israel Norräus (arrivé après la mort de Poiret), vivaient en association près ou dans le village de Rijsburg (où avait résidé Spinoza en 1660). Voir : M. Chevallier, *Pierre Poiret 1646-1719*, Labor et Fides, 1994, 116 sq.

³⁰³On connaît surtout le *Moyen court* et les *Torrents*, œuvres écrites pour être largement diffusées. Voir : Madame Guyon, *Œuvres mystiques*, Honoré Champion, 2008, où l'on trouvera, outre ces deux titres, un choix effectué sur la totalité de l'œuvre.

³⁰⁴Le sort des bibliothèques *privées* non transmises à des fonds publics ou religieux est catastrophique : c'est ainsi que les pensées minoritaires ou condamnées tombent en oubli malgré leur valeur intrinsèque. Celle de l'éditeur Poiret a été dispersée peu après la disparition de son cercle et de précieux manuscrits furent perdus. Ses éditions sont elles-mêmes devenues très rares pour la même raison (les volumes rescapés sont répertoriés pour l'Europe par sa biographe : M. Chevallier, *Pierre Poiret*, Bibliotheca Dissidentium, t. V, Koerner, Baden-Baden, 1985).

³⁰⁵D.1.62 [438]. [pour le Discours CXII de la page 438 du tome I de l'édition originale] – Dans notre édition nous reportons la pagination de l'édition originale à défaut de numéros de paragraphes.

prosaïques. Si cette expérience est appelée « mystique » parce qu'elle est intérieure et cachée, elle ne se traduit par aucun refus des engagements de la vie concrète visible (mariage, enfants.). On n'est pas retiré de la vie commune, mais c'est toute la vie qui est orientée vers le divin, dévorée par lui.

Tout commence par la prière, « ce concours vital [...] pour adhérer à Dieu et le laisser faire ce qui Lui plaît³⁰⁶. » Parfois seul le silence répond : Madame Guyon elle-même pria en vain quelques années. Mais elle eut la chance, à dix-neuf ans, de rencontrer le franciscain Archange Enguerrand, qui répondit à ses questions angoissées sur l'intériorité : « C'est, Madame, que vous cherchez au-dehors ce que vous avez au-dedans³⁰⁷ », parole dont l'efficacité ouvrit instantanément son cœur à la grâce.

Madame Guyon tient pour évident que l'amour divin finit par répondre quand la demande est forte. Elle décrit une voie médiane entre deux écueils : elle ne fait pas appel à l'effort méditatif d'exercices spirituels bien que l'on puisse avoir recours à une lecture pour s'introduire doucement au recueillement ; à l'opposé, elle rejette tout vide obtenu par abstraction d'esprit et qui ne conduit qu'à une fausse paix, danger contre lequel Ruusbroec (1293-1381) mettait déjà en garde :

On rencontre d'autres hommes qui [...] au moyen d'une sorte de vide, de dépouillement intérieur et d'affranchissement d'images, croient avoir découvert une manière d'être sans mode et s'y sont fixés sans l'amour de Dieu. Aussi pensent-ils être eux-mêmes Dieu [...] Ils sont élevés à un état de non-savoir et d'absence de modes auxquels ils s'attachent ; et ils prennent cet être sans modes pour Dieu³⁰⁸.

Ces deux extrêmes ont en commun de privilégier l'effort, donc de centrer le méditant sur lui-même : en plus de l'enflure du moi, il risque de ne pas reconnaître le don de la grâce quand il survient ! Au contraire, Madame Guyon préconise de lâcher tout ce que l'on est pour plonger dans l'amour qui se révèle au centre de l'âme :

On ne fait nul effort d'esprit pour s'abstraire; mais l'âme s'enfonçant de plus en plus dans l'amour, accoutume l'esprit à laisser tomber toutes les pensées ; non par effort ou raisonnement, mais cessant de les retenir, elles tombent d'elles-mêmes³⁰⁹.

Elle privilégie l'élan du cœur, non l'intellect. Elle conseille de faire appel à la volonté mystique, qui est l'orientation amoureuse de tout l'être vers Dieu :

L'esprit se lasse de penser, et le cœur ne se lasse jamais d'aimer. [...] il est impossible que l'action de l'esprit puisse durer continuellement : c'est de plus une action sèche, qui n'est bonne qu'autant qu'elle en procure une autre, qui est celle de la volonté. Concluons qu'il est plus utile pour nous, plus glorieux à Dieu, et même uniquement nécessaire, d'aller par la voie de la volonté³¹⁰.

La volonté est le levier grâce auquel on peut tout dépasser : ainsi les phénomènes propres aux débuts de la vie mystique et liés à la faiblesse de notre nature sont rejetés ou du moins mis à une place secondaire comme chez l'ensemble des auteurs mystiques³¹¹. Mme Guyon met aussi en garde contre la « voie des lumières »³¹² où s'attardent un si grand nombre : ces images, ces compréhensions, si fascinantes et attachantes soient-elles, ne sauraient rendre la réalité de Dieu. Au mieux, elles sont colorées d'humanité même si elles laissent transparaître le travail profond de la grâce ; au pire, ce sont des illusions. Dans tous les cas, il faut passer outre. La règle générale est qu'il ne faut pas stagner en se satisfaisant d'une expérience particulière, car elle ne peut être que limitée : il faut aller vers le sans-limite par la foi nue et l'anéantissement en Dieu :

Cette contemplation doit être nue et simple, parce qu'elle doit être pure. Tout ce qui la détermine, la termine et l'empêche [...] ne donne jamais la chose telle qu'elle est en soi, mais en image grossière, qui ne peut ressembler au simple et immense Tout³¹³.

³⁰⁶D.1.02 §2 [38].

³⁰⁷ Jeanne-Marie Guyon, *La vie par elle-même...*, op.cit., Première partie, Chapitre 8, § 5 à 10 [*Vie* 1.8.5-10]. Enguerrand faisait allusion aux *Confessions* de St Augustin, X, 27 : « Vous étiez au-dedans de moi ; mais, hélas ! j'étais moi-même au-dehors de moi-même » (traduction Arnauld d'Andilly).

³⁰⁸ *Œuvres de Ruusbroeck l'admirable*, Trad. de Wisques, t. I, Vromant, 1921. *Le Livre des sept clôtures*, ch. XIV, p. 180. - Sur le « vide » mystique, on se reportera à l'étude de L. Silburn, « Le vide, le rien, l'abîme », dans coll. Hermès, *Le Vide, Expérience spirituelle en Occident et en Orient*, 1969.

³⁰⁹D.1.43, [311].

³¹⁰D.2.05, [47]. Elle mêle aussi ces termes en D.1.44 : « Quand je parle de *cœur*, j'entends la volonté qui est le cœur de l'âme. »

³¹¹En particulier chez Jean de la Croix. Voir Guyon, *Vie*, 1.9.

³¹²D.1.53, D.1.55, D.1.62, D.2.16, D.2.19 ; voir aussi le début des *Torrents*. Elle en retira le P. La Combe (Guyon *Vie* 2.15 et 2.22).

Madame Guyon partage ainsi la radicalité d'un Benoît de Canfield (1562-1611) :

L'élévation d'esprit qui se fait par ignorance, n'est autre chose que d'être mu immédiatement par l'ardeur d'amour, sans aucun miroir, ou aide des créatures, sans l'entremise d'aucune pensée précédente, et sans aucun mouvement présent d'entendement, afin que la seule affection puisse toucher, et que la connaissance spéculative ne puisse rien connaître en cet exercice d'esprit³¹⁴.

Ou de la béguine Hadewijch :

Dieu demeure incirconscriit

Dans l'amour nu,

Sans paroles ni raison³¹⁵.

Madame Guyon décrit une évolution qui naît au cœur de l'individu et le transforme sur la longue durée. Elle en donne des descriptions précises, même si elles sont parfois lyriques. Elle sait définir clairement les termes mystiques correspondant aux divers états de prière ou oraison, tels qu'ils sont en usage à la fin du siècle. Elle distingue, classiquement, mais en se référant toujours à l'expérience : *oraison de simple regard, contemplation, oraison simple, oraison de foi, foi simple* sans bornes ni mesures³¹⁶.

Bien entendu, toute division en étapes présente le danger de substituer un chemin théorique à la diversité des expériences dans l'ascension de la « montagne » selon la belle comparaison qui ouvre les *Discours*³¹⁷. Mais on peut, sans en faire un système, parler de trois grandes périodes : la première est la découverte de l'intériorité qui permet au mystique de tomber amoureux de la Réalité divine qui se manifeste à lui et de la préférer à toute autre chose en une pacification progressive. Elle s'accompagne d'événements intérieurs variés selon les tempéraments et l'environnement, en de brefs instants ou dans des états qui durent des jours : leur caractère merveilleux a toujours attiré une attention exagérée et on y assimile toute la mystique au détriment d'une vie encore plus profonde. Ces manifestations secondaires sont cependant utiles pour confirmer le commençant dans sa voie. Elles élargissent sa vision en relativisant l'importance accordée à soi-même, elles ouvrent à la beauté de Dieu, du monde et des êtres. Mais la grâce commence tout de suite à détruire les obstacles qui s'opposent à elle, même si elle reste suave en ce début :

Dieu commence par combler l'âme de grâces : ce ne sont que lumières et ardeurs : on monte incessamment de grâce en grâce, de vertus en vertus, de faveurs en faveurs³¹⁸.

Dès le commencement elle consiste en un regard d'amour sur l'homme ; et ce regard le consume et détruit ses impuretés [...] Car il faut concevoir, que toutes les opérations de Dieu en lui-même et hors de lui-même ne sont qu'un regard et un amour éclairant et unissant. [...] Plus il purifie par ce regard, plus il atteint le dedans et le purifie de ce qui est plus subtil, plus délicat, mais aussi plus enraciné³¹⁹.

Arrivent alors des années de « désappropriation » : ce terme s'avère d'un emploi fréquent dans les *Discours* et se substitue souvent à celui de « purification », terme beaucoup plus courant dans la littérature spirituelle, mais ambigu aux yeux de Mme Guyon. Elle l'emploie, mais dans un sens moins large, parce qu'il risque de laisser croire que nous serions à terme un 'nous-mêmes' parfait sans ses défauts. Il ne s'agit pas d'une recherche de la perfection, car l'humanité demeure avec ses capacités et ses défauts naturels³²⁰. La désappropriation porte sur l'être même :

On s'élève au-dessus de soi en se quittant soi-même par un désespoir absolu de ne trouver aucun bien en soi. On n'y en cherche plus ; on trouve en Dieu tout ce qui nous manque ; ainsi on s'élève au-dessus de soi par un amour de Dieu très épuré³²¹.

Le divin peut alors prendre la place centrale au cœur et irriguer tout l'être humain, comme l'exprime l'apôtre Paul :

³¹³D.1.38.

³¹⁴Benoît de Canfield, *La Règle de Perfection*, Jean Orcibal, PUF, 1982, partie III, p. 344.

³¹⁵Hadewijch, *op.cit.*, p. 164.

³¹⁶D.1.40, [300].

³¹⁷D.1.01.

³¹⁸D.1.31, [232].

³¹⁹D.2.25, [161].

³²⁰D.3.11

³²¹D.1.31, [234]. (v. aussi D.2.36 sur la mort, la pourriture et la comparaison avec le caillou fait miroir).

Cette âme sait fort bien que Dieu est devenu sa vie. Au commencement cela est plus aperçu, dans la suite cela devient comme naturel. Saint Paul qui l'avait éprouvé dit : *Je vis, non plus moi, mais Jésus-Christ vit en moi*³²².

C'est la naissance à une vie nouvelle. Il ne s'agit pas de « divinisation » ou d'être placé au-dessus de l'humain. Au contraire, l'être entier s'incline devant le divin qui l'habite :

... sans que l'âme fasse autre chose que *se reposer*, sans savoir comme cela se fait, *elle s'élève* insensiblement *au-dessus d'elle-même*, et par un renoncement parfait, elle se quitte peu à peu à force de s'élever au-dessus d'elle-même, comme un aigle qui quittant la terre, s'élève si haut qu'il la perd de vue³²³.

Je ne suis ni saint, ni orné, etc., dira cet homme éclairé de la lumière de Dieu, mais *Dieu* est tout cela pour moi. [...] Comme Il ne laisse rien pour moi, et que je ne saurais subsister sans rien, Il m'absorbe et me perd en Lui, où Il ne me laisse rien de propre, ni propre justice ni propre vertu³²⁴.

On rencontre plusieurs obstacles sur le chemin, dont le principal est la *volonté propre* qui empêche le divin d'être notre principe. En effet son exercice conduit souvent à une fausse ascèse dont Mme Guyon n'hésite pas à comparer les adeptes aux sépulcres blanchis de l'Évangile (Mt. 23, 27) :

Il y avait alors un certain ordre d'architecture aux tombeaux qui les faisaient paraître très beaux par dehors, quoiqu'ils ne renfermassent que des ossements de morts. [...] On met toute la perfection dans un certain arrangement extérieur, dans une certaine composition, durant que nous laissons vivre nos passions. Par les passions je n'entends pas seulement la colère et la sensualité grossière, mais la cupidité de l'esprit et tout ce qui nous fait vivre à nous-mêmes...³²⁵.

Le doute est un autre obstacle, auquel tente de remédier le recours à la loi ou aux raisonnements :

Nous parlâmes d'abord des tentations contre la foi, des doutes sur l'éternité et sur l'immortalité de l'âme [...] Le plus court, le plus assuré, et le plus avantageux est de n'admettre dans l'esprit nulles raisons mais de vouloir déterminément servir Dieu, et l'aimer indépendamment de tous les événements³²⁶.

Ces obstacles peuvent arrêter l'évolution intérieure :

Étant dans un fort recueillement, il me fut montré deux personnes : l'une qui était toujours exposée aux rayons divins et qui recevait incessamment les influences de la grâce ; et l'autre qui mettant continuellement de nouveaux obstacles, quoique subtils et légers, à la pénétration du Soleil, était cause que le Soleil ne faisait autre chose par son opération, que de dissiper les obstacles³²⁷.

Ceux-ci seront surmontés grâce à la simplicité et l'humilité, sur lesquelles revient toujours Madame Guyon, comparant l'âme à une pierre creusée par le sculpteur divin :

En quoi consiste la simplicité ? C'est dans l'unité : si nous n'avons qu'un regard unique, un amour unique, nous sommes simples³²⁸.

Il faut savoir qu'on creuse la pierre en proportion que ce qu'on y veut graver a de grandeur, d'épaisseur et d'étendue. Afin que Dieu s'imprime dans notre âme, il faut qu'elle soit dans un néant proportionné au dessin de l'impression que Dieu y veut faire. Ici tout s'opère en vide [...] L'homme ne voit point ce merveilleux ouvrage : il n'en paraît rien au-dehors. Ce n'est point un ouvrage de relief, mais un creux profond, une concavité, que l'âme n'aperçoit que par un vide souvent très pénible³²⁹.

Finalement ne se manifestent plus que la pure charité et le pur amour qui absorbent la foi et l'Espérance dans l'unité finale :

La pure charité est si pure, si droite, si grande, si élevée, qu'elle ne peut envisager autre chose que Dieu en Lui-même et pour Lui-même. Elle ne peut se tourner ni à droite ni à

³²²D.2.66.

³²³D.1.17.

³²⁴D.2.69.

³²⁵D.2.10.

³²⁶D.2.21.

³²⁷D.2.54.

³²⁸D.1.40 (v. aussi D.2.59, D.1.55, D.2.28).

³²⁹D.1.60. Mme Guyon utilisait pour sa correspondance plusieurs cachets à cire dont certains gravés de motifs spirituels : Jésus, cœurs accolés irradiants, soleil et héliotrope.

gauche, ni se recourber sur nulles choses créées quelques élevées qu'elles soient. [...] [La foi et l'espérance] sont absorbées dans elle, qui les renferme et les comprend sans les détruire : comme nous voyons la lumière du soleil, lorsqu'il est dans son plein jour, absorber tellement celle des autres astres qu'on ne les peut plus discerner, quoiqu'ils subsistent réellement³³⁰.

La volonté embrasse l'amour et se transforme en lui et la foi fait la même chose de la vérité : en sorte que, quoique cela paraisse deux actes différents, tout se réduit en unité³³¹.

Tout va vers un anéantissement en Dieu décrit inlassablement :

L'âme n'éprouvant plus de vicissitudes, n'a plus rien qui la trouble, elle est toujours reposée de toute action, n'en ayant plus d'autre que celle que Dieu lui donne et étant même dans une heureuse impuissance de se soustraire à son domaine, elle est toujours parfaitement tranquille et paisible³³².

Elle sait qu'elle vit et c'est tout, et elle sait que cette vie est étendue, vaste, qu'elle n'est pas comme la première : et c'est tout ainsi que cette âme sait fort bien que Dieu est devenu sa vie³³³.

Chez Madame Guyon, cette vie en Dieu déboucha sur un charisme rare dont elle prit conscience à sa grande surprise à l'âge de quarante-quatre ans³³⁴ : par elle, la grâce pouvait se communiquer directement de cœur à cœur en silence, utilisant l'être humain comme canal vers un autre être humain. La fonction de directeur mystique atteint alors son plus haut degré : elle consiste à transmettre la grâce. C'était d'une grande hardiesse de l'affirmer puisqu'il s'agit d'un équivalent des sacrements. Mais là encore, c'était pour elle un fait d'expérience. Elle appela « vie apostolique » l'état où le mystique a la possibilité de transmettre, se référant aux apôtres transmettant la Parole divine après la descente en eux de l'Esprit Saint lors de la Pentecôte. Dans cet état spécifique, l'être humain est vidé de toute volonté propre et de toute intentionnalité³³⁵, soumis à l'action divine en toute *passivité*³³⁶ afin de laisser librement passer le courant de la grâce vers la personne concernée.

Cette « prière » au caractère surprenant et rare a fait l'objet de doutes et de sarcasmes chez les ecclésiastiques de son époque. Notre époque en fait maintenant un sujet de curiosité et d'étude³³⁷. En réalité, c'est oublier qu'elle a toujours été connue dans le monde entier. On la trouve dans le christianisme : les chrétiens orthodoxes ne l'ont pas oubliée (Seraphim de Sarov en est un exemple). On en trouve aussi des indices chez les Pères du désert³³⁸, chez Monsieur Olier³³⁹, mais à cause de la clôture des communautés, les catholiques en parlent peu, l'ignorent souvent ou s'effraient d'en parler. Le témoignage de Madame Guyon est donc particulièrement précieux.

Il ne faut pas confondre deux niveaux de transmission : la plupart du temps, les gens qui approchent un mystique avancé ressentent la paix et l'amour qu'il diffuse, mais cette expérience est éphémère et ne continue pas à distance. Au contraire, la grâce passant par l'intermédiaire de Madame Guyon mettait le dirigé dans l'état mystique dont il avait besoin pour progresser, puis poursuivait son œuvre hors de sa présence, mais par l'efficacité de sa prière. Celle-ci percevait l'état de son dirigé à distance, partageait ses souffrances et les portait avec lui.

La transmission de la grâce divine se situe ainsi bien loin de toute intention, - qui serait un exercice subtil de la volonté propre -, mais dans une extrême soumission à cette « main de Dieu qui donne », dans un vide de soi-même et des créatures³⁴⁰. Ainsi sont associés vide

³³⁰D.2.49.

³³¹D.2.51.

³³²D.1.37.

³³³D.2.66.

³³⁴En 1682, voir Guyon *Vie* 2.11 et chapitres suivants.

³³⁵On trouve de nombreux témoignages de la prise de conscience de cette transmission et de ses modalités dans la seconde partie de la *Vie*.

³³⁶Voir D.1.19, D.2.14, D.2.64.

³³⁷J. Bruno, « Madame Guyon et la communication intérieure en silence », *Le Maître Spirituel*, Hermès 4, 1967, p. 204. Ce volume est consacré aux multiples exemples de transmission de la grâce dans le monde entier.

³³⁸Barsanuphe et Jean de Gaza, *Correspondance*, Solesmes, 1972, p. 19, 73, 104.

³³⁹J. Bruno, « La Transmission spirituelle chez un mystique chrétien du XVII^e siècle : Jean-Jacques Olier », *Le Maître Spirituel, op. cit.*, p. 190.

³⁴⁰D.2.61.

humain et plénitude du divin qui se répand en pleine liberté³⁴¹. Plusieurs dirigés peuvent ressentir ensemble cette « communication » qui les met dans la paix :

Quand l'âme a perdu et tout pouvoir propre et toute répugnance à être mue et agie selon la volonté du Seigneur, alors Il la fait agir comme Il veut [...] Quand Dieu la meut vers un cœur, à moins que ce cœur ne refusât lui-même la grâce que Dieu veut lui communiquer, ou qu'il ne fût mal disposé par trop d'activité, il reçoit inmanquablement une paix profonde [...] Quelquefois plusieurs personnes reçoivent dans le même temps l'écoulement de ces eaux de grâce ; et cela à proportion que leur capacité est plus ou moins étendue, leur activité moindre et leur passivité plus grande³⁴².

L'initiative de cette transmission provient de Dieu seul. Elle suppose l'acquiescement et le recueillement des personnes :

Vous m'avez demandé comment se faisait l'union du cœur ? Je vous dirai que l'âme étant entièrement affranchie de tout penchant, de toute inclination et de toute amitié naturelle, Dieu remue le cœur comme il Lui plaît ; et saisissant l'âme par un plus fort recueillement, Il fait pencher le cœur vers une personne. Si cette personne est disposée, elle doit aussi éprouver au-dedans d'elle-même une espèce de recueillement et quelque chose qui incline son cœur [...] Cela ne dépend point de notre volonté : mais Dieu seul l'opère dans l'âme, quand et comme il Lui plaît, et souvent lorsqu'on y pense le moins. Tous nos efforts ne pourraient nous donner cette disposition ; au contraire notre activité ne servirait qu'à l'empêcher³⁴³.

On trouve de nombreux textes parallèles décrivant les modalités de la transmission dans la *Vie par elle-même*³⁴⁴ et dans les *Explications* des deux Testaments :

[...] les personnes intérieures, en quelque lieu qu'elles se rencontrent, se trouvent unies d'une liaison de cœur si forte et si intime qu'elles éprouvent que les unions de la nature et des parents les plus proches n'égalent pas celle-là. C'est une union si pure, si simple et si nette qu'il ne s'y mêle rien de l'humain et l'on est aussi unis étant loin que près. [.]

Mais entre tous, Dieu unit plus particulièrement ceux qui sont dans le même degré d'oraison. Leur union est si pure que c'est inconcevable. Ils se parlent plus du cœur que de la bouche, et l'éloignement des lieux n'empêche point cette conversation intérieure. Dieu unit ordinairement *deux ou trois personnes* de cette sorte dans une si grande unité qu'elles se trouvent perdues en Dieu jusqu'à ne pouvoir plus se distinguer, ce qu'Il fait pour Sa gloire et pour les faire travailler de concert au salut des âmes [...] Dieu fait aussi des unions de filiations, liant certaines âmes à d'autres comme à leurs parents de grâce³⁴⁵ [.]

La relation de Madame Guyon avec ses dirigés ne se limitait donc pas à des conseils : c'est la transmission de la grâce qui en était le fondement. Fénelon (1651-1715) est le plus connu de ceux qui en ont bénéficié, comme Madame Guyon le lui écrit³⁴⁶ :

Je me sens depuis hier dans un renouvellement d'union avec vous très intime. Il me fallut hier rester plusieurs heures en silence si remplie que rien plus. Je ne trouvais nul obstacle qui pût empêcher mon cœur de s'écouler dans le vôtre [...] Votre âme m'est toujours présente en Dieu d'une manière nue, pure et générale, sans bornes ni aucun objet.

Fénelon en était bien conscient :

Je suis de plus en plus uni à vous, madame, en Notre Seigneur, et j'aimerais mieux mille fois être anéanti que de retarder un seul instant le cours des grâces par le canal que Dieu a choisi³⁴⁷.

Je ne saurais penser à vous que cette pensée ne m'enfoncé davantage dans cet inconnu de Dieu, où je veux me perdre à jamais³⁴⁸.

³⁴¹On est très loin du « vide » ou du « vertige du néant » que croient y voir certains auteurs contemporains.

³⁴²D.2.64.

³⁴³D.2.68 (v. aussi D.2.67).

³⁴⁴Guyon *Vie*, 2.11, 2.13, 2.17 à 2.20, 2.22, 3.8, 3.10.

³⁴⁵*Explications* sur Mt. XVIII, 20 : Car en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en Mon nom, Je m'y trouve au milieu d'elles.

³⁴⁶Début de la lettre du 1^{er} décembre 1689, Madame Guyon, *Correspondance*, tome I, H. Champion, 2003. Le *Discours* 2. 25 reprend la suite de cette lettre avec son bel exposé de la transmission cœur à cœur et de la *passivité* de l'âme exposée au regard divin.

³⁴⁷*Ibid.*, Lettre 188 de Fénelon. 31 août 1689.

³⁴⁸*Ibid.*, Lettre 195 de Fénelon. 10 octobre 1689.

Il fut son disciple préféré, au point qu'un jour où elle se sentait gravement malade, elle souhaita qu'il hérite de sa fonction. Voici un extrait de cette lettre-testament :

Je n'aime que Dieu seul et je vous aime en Lui plus que personne du monde, non d'une manière distincte de Dieu, mais du même amour dont je l'aime, et dont Il s'aime en moi [...] j'ai cette confiance que si vous voulez bien rester uni à mon cœur, vous me trouverez toujours en Dieu et dans votre besoin. [...] Je vous laisse l'Esprit directeur que Dieu m'a donné [...] Je vous fais l'héritier universel de ce que Dieu m'a confié³⁴⁹.

Étant en union profonde avec elle, Fénelon assumait en effet la même fonction de transmission envers ses visiteurs. Il s'en émerveillait :

Je sens un très grand goût à me taire et à causer avec Ma. Il me semble que son âme entre dans la mienne et que nous ne sommes tous deux qu'un avec vous en Dieu [...] quoique vous soyez loin de nous³⁵⁰.

C'est cette relation profonde et intense que vivaient les disciples auprès de Madame Guyon à Blois. Il en est largement parlé dans les *Discours*, et c'est là un des intérêts de ce grand texte.

Les textes proposés et leurs sources

Nous livrons ici des opuscules rassemblés et publiés au XVIII^e siècle pour la première fois par le pasteur Pierre Poiret³⁵¹ sous le titre de *Discours Chrétiens et Spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure...* en deux volumes comportant chacun soixante-dix pièces³⁵². Seize autres « Discours » furent ajoutés à la fin du dernier volume des *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure ou l'esprit du vrai christianisme...*³⁵³.

Figure ici un choix de pièces privilégiant l'intériorité mystique. Il est difficile de définir des critères qui soient 'scientifiques'. Nous laissons de côté les pièces d'une rigueur datée ou d'une étroitesse que l'on ne rencontre jamais dans l'œuvre vaste de Madame Guyon ou même visiblement rédigées par d'autres. Une bibliographie de cette œuvre vaste limitée aux éditions établies depuis le début du siècle figure en fin de volume. Notre choix représente les deux tiers des 156 'Discours' de tailles très variables assemblés par Poiret.

Cent quarante furent édités en 1716, peu avant la mort de madame Guyon en juin 1717, suivis de seize probablement imprimés au début de l'an 1718. Elle n'a pas eu le temps de les revoir, car l'éditeur Poiret habitait loin de Blois, à Rijnsburg près d'Amsterdam³⁵⁴. Contrairement au cas de la

³⁴⁹ *Ibid.*, Lettre 248 à Fénelon, écrite entre le 1 et le 11 avril 1690. En fait, Fénelon mourra avant elle en 1715.

³⁵⁰ *Ibid.*, Lettre 266 de Fénelon. 25 mai 1690. « Ma. » demeure d'attribution inconnue.

³⁵¹ Sur la vie, les travaux, les amis et l'influence de cet éditeur disciple de Madame Guyon, on lira l'évocation très vivante offerte par M. Chevallier, *Pierre Poiret 1646-1719, Du protestantisme à la mystique*, Labor et Fides, 1994. Des contemporains dont Leibniz apprécièrent son intelligence sinon sa souplesse.

³⁵² *Discours chrétiens et spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, tirés la plupart de la Sainte Écriture*, Vincenti, A Cologne [en fait à Amsterdam], Chez Jean de la Pierre, 1716 [Par Pierre Poiret, deux tomes édités sans le nom de madame Guyon] Tome I : « Préface », 3-23, « Table des Discours... divisés en quatre parties », 24-28, « Discours » [au nombre de 70 : = 1.01 à 1.70 dans notre édition], 1-470, « Table des matières principales » pp. 471-488, trois pages non numérotées donnant la table des passages de l'Écriture et l'errata. Tome II : six pages d'Avis et Table, « Lettre sur l'Instruction suivante », (3-(14 [sic], « Instruction chrétienne d'une Mère à sa Fille », (15-(63, « Discours » [au nombre de 70 comme précédemment : = 2.01 à 2.70 dans notre édition], 1-402, « Table des matières principales du II^e tome » [cette table demeure utile], 402-423, page d'errata. - L'ensemble fut réédité très fidèlement au point de respecter les paginations (!) par le pasteur Jean-Philippe Dutoit, cette fois avec indication du nom d'auteur : *Discours Chrétiens et Spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, tirés la plupart de la Sainte Écriture*. Par Madame J. M. B. de la Mothe-Guion. Nouvelle édition corrigée et augmentée, A Paris [en fait à Lyon], Chez les Libraires Associés, 1790.

³⁵³ *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure ou l'esprit du vrai christianisme*, Cologne [en fait Amsterdam], J. de La Pierre, 4 tomes, 1717-1718. [Le quatrième tome comporte, après trois parties reproduisant des lettres de Madame Guyon, une « Quatrième partie contenant quelques discours chrétiens et spirituels », 402-509.] - *Lettres chrétiennes et spirituelles, nouvelle édition enrichie de la correspondance secrète de M. de Fénelon avec l'auteur*, Londres [en fait Lyon], 5 tomes, 1767-1768. [Les discours se trouvent au début du cinquième tome, précédant la correspondance avec Fénelon absente de l'édition Poiret = 3.01 à 3.16].

³⁵⁴ Ce fut par contre le cas pour *La Vie par elle-même* dont la phase finale de rédaction en 1709 laissa tout le temps nécessaire à des révisions modestes. Le manuscrit de la *Vie*, renvoyé en Écosse, fut préservé (*ms.* d'Oxford) : on y retrouve des traces de l'intervention de madame Guyon).

Vie par elle-même, nous ne possédons aucun manuscrit couvrant l'ensemble des *Discours* : ils ont disparu, probablement lors de la dispersion de la bibliothèque de Poiret en 1748. Heureusement de rares 'Discours' sont des lettres dont les manuscrits nous sont parvenus par une autre voie : ils nous permettent de vérifier la grande fidélité assurée par le premier éditeur. Nous indiquerons alors en notes les variantes : on constatera qu'elles ne sont que mineures et ne portent que sur des corrections de style. Nous pouvons donc faire confiance au travail de Poiret, en général la seule base disponible.

Pasteur protestant, cartésien reconnu et responsable compétent d'une bonne centaine d'ouvrages, Pierre Poiret était devenu l'éditeur et le premier diffuseur de textes mystiques en Europe protestante³⁵⁵. Il fut un disciple attentif, respectueux et apprécié de madame Guyon. La préface du premier volume, qu'il rédigea lui-même, nous éclaire sur le traitement qu'il a donné à ses sources³⁵⁶. Voici comment il explicite la genèse, le choix et le classement des *Discours* :

Le titre de ce livre ne veut pas dire que ce soient des *Discours* prononcés de vive voix : ils ont seulement été écrits, soit à la réquisition de quelques âmes pieuses, soit de la simple inclination où l'auteur s'est pu trouver de fois à autres à se décharger de la plénitude de son cœur sur le papier. Ils nous sont venus en main de divers endroits et par divers moyens. C'était des pièces séparées, sans titre ni sans ordre [...]

Pour l'ordre des matières, on a fait précéder celles qui regardent le plus les personnes commençantes, et fait suivre le reste à mesure de ce qui se découvre et qui s'expérimente dans le progrès de la vie de l'esprit. Ceux qui aiment en toutes choses des partitions générales, en pourront aisément remarquer trois ou quatre dans le corps de l'ouvrage, s'ils veulent observer, (I.) que dans les treize premiers de ces *Discours Spirituels* il s'y agit principalement des vérités qui concernent le général, les principes et les commencements des voies *intérieures* : (II.) Que depuis le *Discours XIV* jusqu'au XXXVIII, on y trouve des matières convenables à ceux qui sont déjà entrés considérablement dans ces voies de l'esprit. (III.) Ces matières-là sont suivies de plusieurs autres qui regardent des âmes encore plus avancées dans la perfection Chrétienne : c'est depuis le *Discours XXXIX* jusqu'au LXII ; et celui-ci contient comme une espèce de récapitulation de toute cette troisième partie, ou au moins du principal. (IV.) Tout le reste, depuis le *Discours LXIII* jusqu'à la fin, regarde en gros la constitution soit bonne soit mauvaise, présente ou bien future, du général des Chrétiens aussi bien que de ceux ou qui les ont conduits, ou que Dieu veut leur susciter encore avant la fin du monde selon ses promesses. On ne s'est pas avisé de marquer cette Partition dans le corps de l'ouvrage, mais on la verra dans la table qui suit [...] Ce n'était ici, comme on l'a déjà dit, que des pièces séparées, écrites sans relation ni vue des unes sur les autres : il y en a même plusieurs où il s'agit de diverses matières, et qui appartiennent à des états différents. Pour placer celles-ci [...] on s'est réglé sur celle des matières qui y régnaient le plus...³⁵⁷

Aux cent quarante pièces ainsi présentées s'ajoutent les seize *Discours* qui concluent le quatrième volume des *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure*... Ils constituent un supplément assemblé après la mort de madame Guyon. Au-delà d'un complément *post-mortem*, ce petit ensemble constitue un condensé élémentaire, mais complet de la voie mystique, à l'usage probable des disciples de Blois puis des cercles qui leur succédèrent.

Les *Discours* témoignent donc de l'ensemble des opuscules divers qui circulaient dans le milieu guyonien au début du XVIII^e siècle. Certains constituent des essais assez amples tandis que d'autres sont des lettres dont on a ôté le début et/ou la fin jugés trop personnels. Nous n'avons pas jugé utile de bouleverser l'ordre adopté par Poiret : se faisant l'écho des cercles proches de Madame Guyon sinon d'elle-même³⁵⁸, il respecte leur vision d'une progression mystique par « zones » traversées successivement.

Nous n'avons pas opéré de coupure au sein même des *Discours*. Certaines ouvertures ou conclusions trop diffuses demandent une certaine patience au lecteur : peut-être ont-elles été ajoutées par des dévots bien intentionnés.

³⁵⁵Son rôle caché a été sous-estimé : v. Pierre Poiret, *Écrits sur la Théologie mystique*, 1700, introduction et notes par M. Chevallier, Grenoble, 2005.

³⁵⁶Poiret a parfois disposé de plusieurs sources selon son annotation au D.2.19 : « Il y a des copies où tout ce qui est entre ces deux crochets ne se trouve point. »

³⁵⁷(Poiret 1716) *Préface*, § II, pages 6 à 9 (avec la ponctuation d'époque).

³⁵⁸De même le découpage qu'il introduisit pour souligner les alternatives et cheminements décrits dans les *Torrents* nous a paru très justifié (ce découpage a été préservé par Orcibal dans l'édition des *Opuscules spirituels* comme nous l'avons fait aussi dans notre édition : Madame Guyon, *Œuvres mystiques*, Honoré Champion, 2008).

Par contre, nous avons décidé de ne pas donner d'édition intégrale imprimée : elle aurait contenu des pièces dont l'origine nous pose un problème insoluble. Des pièces faibles se retrouvent à côté de développements profonds : intervention d'un disciple obtus et/ou interpolation probable de pièces étrangères ? Les indices textuels qui permettraient de les éliminer avec sûreté du *corpus* manquent, mais on sent bien à la lecture qu'il ne peut s'agir de « la simple inclination où l'auteur s'est pu trouver de fois à autre à se décharger de la plénitude de son cœur sur le papier » ! Certains passages au ton eschatologique sont d'évidence étrangers à l'amour universel vécu par Madame Guyon : leur intolérance, leurs invectives, leurs condamnations peu charitables inspirées du prophète Isaïe sont probablement l'écho de certaines minorités piétistes. D'autres ont été rédigés par des lecteurs de Mme Guyon : ils en reprennent les expressions, mais leur prose au style catastrophique n'aboutit qu'à un pastiche naïf et ridicule. Certaines pièces sont devenues illisibles à notre époque : que faire devant tel développement malvenu sur les juifs ?

Les cercles auprès desquels Poiret se procura des copies étaient très divers : « Ils nous sont venus en main de divers endroits et par divers moyens. C'était des pièces séparées, sans titre ni sans ordre », avait-il prévenu dans sa préface. Les transcriptions étaient assurées par des dévots qui n'étaient pas tous remarquables : ils ont de toute évidence ajouté leur petite contribution personnelle, leurs contre-sens et souvent des épanchements sentimentaux que nous ne supportons plus.

Poiret, en éditeur scrupuleux et disciple très respectueux, a retenu toutes les sources qui lui étaient parvenues, quelles que soient leurs dimensions, et sans faire intervenir son jugement, donnant à toutes le titre de « Discours ». Il préféra sans doute ne fâcher personne : il était délicat d'éliminer au nom de sa seule autorité d'éditeur certaines des copies communiquées par des disciples par ailleurs généralement ami(e)s. Omettre des documents uniques pouvait être perçu comme abus de pouvoir provenant d'un disciple *trans*³⁵⁹ ! Il a donc décidé de 'ratisser large'.

Il faut rappeler aussi des conditions de parution. Le groupe que dirigeait Poiret durant ses dernières années était forcément surmené : entre 1712 et 1722, ils assurèrent l'édition des 39 volumes de l'œuvre de madame Guyon ! L'énorme, mais nécessaire travail de collection de manuscrits a été plus ou moins bien contrôlé par Poiret, maître d'œuvre à la santé mauvaise qui mourut dès 1719.

Notre but n'est pas de faire une édition intégrale répondant aux exigences universitaires, mais de faire partager au lecteur les plus beaux textes mystiques³⁶⁰, d'en sauvegarder les témoignages les plus profonds. Nous avons donc décidé d'éliminer de la version imprimée les textes manifestement faibles : il aurait été dommage de dégoûter le lecteur en nous obstinant à garder des textes dont l'auteur n'est pas sûr et dont la médiocrité aurait 'plombé' l'ensemble.

Nous conservons la numérotation d'ensemble de Poiret³⁶¹. Ainsi le lecteur rencontrant des « trous » dans la séquence des *Discours* imprimés sur papier sera toujours averti de nos choix.

Le chercheur spécialisé pourra recourir à l'index très abondant établi consciencieusement par Poiret. Mais la liste de ses entrées montre le caractère peu technique d'un vocabulaire qui ne prend sa pleine signification que par des associations contextuelles de plusieurs termes autour d'un *thème* faisant l'objet d'un ou plusieurs paragraphes, voire d'un *Discours* entier³⁶².

Nous respectons le plan d'édition suivi par celui qui fut un disciple apprécié. Ses regroupements tiennent compte des quelques « étapes » traversées généralement par les pèlerins intérieurs suivant une progression globalement ascendante.

³⁵⁹On sait qu'il ne put éviter une grave dissension dans les cercles à l'occasion de la publication, jugée inopportune par Ramsay, de la *Vie par elle-même*.

³⁶⁰Ces *Cent Discours Chrétiens et Spirituels* complètent nos ouvrages précédents : en 2001 un choix de 80 *Discours* a paru en tirage limité chez Phenix / La Procure : ce premier travail devenu introuvable demande des corrections ; un choix limité à 15 *Discours* parut chez Arfuyen en 2005 comme brève introduction à Madame Guyon sous le titre *Écrits sur la vie intérieure* ; enfin 49 *Discours* trouvent place dans le choix établi sur l'ensemble de l'œuvre paru chez Honoré Champion : Madame Guyon, *Œuvres mystiques, op.cit.*, section « Discours spirituels ».

³⁶¹Les 156 pièces furent numérotés de 1 à 70 au premier tome publié par Poiret (ici 1.01 à 1.70), puis à nouveau de 1 à 70 pour son second tome (ici 2.01 à 2.70) ; s'y ajoutent les discours complémentaires au dernier volume de *Lettres* publié plus tardivement (ici 3.01 à 3.16).

³⁶²Vingt-huit entrées particulièrement abondantes de cet index nous livrent les thèmes spirituels des *Discours* : *Abandon, Âme, Amour, Amour pur, Amour propre, Apostolique, Charité, Cœur, Communication, Connaissance, Dieu, État, Foi, Lumière, Mort, Mortification, Operation, Oraison, Paix, Perte, Présence, Repos, Simple et simplicité, Transformation, Vérité, Vide, Voie, Volonté...*

Un sondage des sources sur le vaste ensemble de l'œuvre n'a pas conduit à de nombreux doubles. Onze *Discours* sont des lettres adressées à Fénelon et deux sont des lettres à Bossuet, dont une est reprise dans la *Vie* : ces textes sont brefs³⁶³. Les lettres adressées en 1689 à Fénelon sont toutes différentes : il n'y a pas de doublon ou de lettre scindée au sein de *Discours*. Aucune des nombreuses lettres adressées au duc de Chevreuse ou à d'autres correspondants, tels que la « petite duchesse » de Mortemart, n'est reprise, mais certains *Discours* pour lesquels nous n'avons pas trouvé de source parallèle sont visiblement des lettres. Nous pensons que les disciples ont été sensibles au caractère illustre de Fénelon, « notre père », ou à la forme très achevée de lettres adressées à Bossuet.

Notre souci a été de rendre le texte compréhensible au lecteur moderne : l'orthographe et la ponctuation ont été modernisées. Poirret utilisait des italiques et des petites capitales : nous avons simplifié³⁶⁴ en nous limitant à un seul niveau de soulignement indiqué par des italiques (également utilisées pour les citations bibliques, mais cela n'induit guère de doutes). En réalité, madame Guyon ne soulignait rien, négligeait les majuscules et utilisait de nombreuses abréviations : si l'on en juge par les nombreux autographes de la *Correspondance*, elle écrivait, par exemple, *ns* pour Notre Seigneur³⁶⁵. Elle n'introduisait ponctuation et paragraphes que très exceptionnellement. Nous avons imité Poirret en revoyant le découpage des paragraphes de façon à rendre le texte clair tout en gardant le rythme original et si possible la respiration poétique. Parfois nous ajoutons entre crochets un ou quelques mots nécessaires à la compréhension. Madame Guyon ne mettait pas de majuscules : nous en avons donc mis très peu.

Les incorrections de style sont d'origine : elles sont dues en partie au manque d'éducation des filles³⁶⁶, à une grammaire non encore fixée, mais surtout au fait que l'auteure ne revenait jamais en arrière pour corriger. Son unique désir était de laisser conduire sa plume par la grâce afin de ne pas s'interposer entre Dieu et son correspondant. On a supposé une « écriture automatique ». Il ne s'agit pas chez madame Guyon de trouver une source d'inspiration poétique dans l'inconscient comme le pratiquaient nos surréalistes, mais de laisser toute la place à l'Esprit divin : des reprises afin d'améliorer l'expression écrite auraient été l'œuvre de l'intellect et un retour sur soi³⁶⁷. Madame Guyon ne pratiquait même aucun *repentir* : tout ce qui arrêtaient la fluidité et l'élan était évité.

Nous avons supprimé du texte principal les explications entre parenthèses : elles seraient de la main de Poirret, l'utilisation des parenthèses étant très exceptionnelle chez Mme Guyon si l'on en juge par ses autographes. En réalité, elles n'apportent pas grand-chose et affaiblissent le texte par leur prudence : nous avons préféré les mettre en notes et le lecteur pourra les oublier.

Par contre, nous reproduisons certaines notes de Poirret, en particulier les passages de Catherine de Gènes que Mme Guyon cite souvent, car elle l'aimait beaucoup : avec Jean de la Croix et Jean de Saint-Samson, la Dame du Pur Amour fut l'un des trois auteurs les plus cités dans les *Justifications* rédigées au moment le plus crucial de la « querelle ». Nous complétons certaines références par des citations. Nous signalons en note³⁶⁸ les abréviations

³⁶³Liste de lettres reprises dans les *Discours* : D.2.14 = lettre adressé à Fénelon à la mi-novembre 1689 ; 2.16 = 23 novembre 1689 ; 2.17 = novembre ; 2.25 = 1er décembre ; 2.35 = 2 décembre ; 2.37 = 25 octobre ; 2.42 = novembre ; 2.44 = novembre ; 2.45 = mars ; 2.48 = novembre ; 2.59 = janvier 1689. - Les lettres à Bossuet existent en copies aux Archives Saint-Sulpice : 2.53 = ms. 2057 ff.16-21 & *Vie* 3.13.6-10, 3.14.1 = vers le 10 février 1694 ; 2.65 = ms. 2057 ff.22-31. - L'ensemble est édité dans Madame Guyon, *Correspondance...* I, II, III, Honoré Champion, 2003-2005.

³⁶⁴À partir de D1.15, v. note 293

³⁶⁵De même les disciples utilisaient « *n.m.* » pour « notre mère » - tout comme le fient et le font encore les bénédictines de l'ordre fondé par Mectilde, la « mère du Saint-Sacrement » (1614-1698). Cette dernière est à la source d'un des trois rameaux issus du cercle mystique normand (avec le Canada et la branche 'quiétistes' passant par Bertot et Guyon). Elle est aussi une amie considérée comme « sainte » par madame Guyon.

³⁶⁶Exception faite de Port-Royal (ex. Jacqueline la sœur de Pascal).

³⁶⁷De même Fénelon ne reprenait pas ce qu'il avait écrit sur un même thème : il improvisait de nouveau (ce qui conduit à des difficultés pour les éditions critiques à la recherche d'une 'première source').

³⁶⁸Abréviations entre parenthèses utilisées dans les notes aux *Discours* : (Amelote) pour le Nouveau Testament de Louvain repris par le jésuite Amelote ; (*Comm. au Cantique*) pour cette œuvre de madame Guyon ; (Dict. Rey) pour le Dictionnaire Historique de la Langue Française ; (Grande Dame du pur amour) pour *La Grande Dame du Pur Amour, Sainte Catherine de Gènes (1447-1510)*, traduction et notes de P. Debongnies, numéro des Études Carmélitaines réédité chez Desclée de Brouwer, 1960 ; (Guyon *Vie*) pour *La Vie par elle-même et autres écrits biographiques*, Honoré Champion, coll. « Sources Classiques », 2001 ; (Hadewijch) pour *Hadewijch d'Anvers*, traduite par Fr. J.-B. P[lorion], Seuil, 1954 ; (Masson) pour M. Masson, *Fénelon et Madame Guyon*. Documents nouveaux et

utilisées. Enfin nous avons parfois opéré des rapprochements avec la béguine Hadewijch II, appréciée de Ruusbroec (qui a à son tour influencé Catherine de Gênes³⁶⁹). Donner d'autres textes en parallèle alourdirait l'édition.

On ne retrouvera pas les trop abondantes *Explications* bibliques de 1683-1684, mais un dialogue très dense avec l'Écriture, dont elle accumule les citations pour justifier son propos. Grâce à sa longue expérience, elle en comprend le sens et fait de véritables explications de texte : elle éclaire les paroles de Jésus en montrant qu'elles se rapportent à la vie intérieure et ne peuvent être comprises que grâce à celle-ci.

De nos jours où le contact avec l'Écriture est devenu plus rare, il est utile, pour mieux comprendre le dialogue permanent entre madame Guyon et les textes sacrés, de « doubler » fréquemment la traduction ou l'adaptation qu'elle en propose. Nous accompagnons alors d'une citation en note la référence du verset indiqué par le pasteur Poirét (suivant l'ancienne Vulgate), parfois en faisant appel à plusieurs sources qui s'éclairent mutuellement³⁷⁰. Les manuscrits et autographes de Mme Guyon ne comportent jamais de références précises et bien rarement une indication de l'origine testamentaire : elle citait de mémoire et tout le monde connaissait la Bible par cœur.

Redécouverte à l'époque moderne, Madame Guyon parle beaucoup au lecteur qui cherche l'intériorité. Sa vie témoigne d'une incessante lutte pour garder cette voie personnelle inébranlable au milieu de la vie. Notre époque met en doute l'existence même d'une Réalité intime plus profonde et plus centrale que notre nature consciente et inconsciente, en amont des religions qui tentent d'en donner l'écho. Des modèles d'explications psychologiques ou empruntées aux sciences sociales revendiquent une compréhension profonde en analysant ces textes comme un travail d'écriture : voulant réduire ces textes à du connu, à savoir l'inspiration poétique, ils sont loin d'en appréhender le mystère. Inversement, Bergson ne mit pas en doute le témoignage autobiographique de madame Guyon et y vit les preuves

inédits, Paris, 1907 ; (*Moyen court*) ; (Poirét *Explic.*) pour ses traductions bibliques dans les *Explications* ; (P. note) pour les notes de Poirét figurant dans son édition des *Discours* ; (Poirét 1716) pour son édition des *Discours* ; (Sacy) pour *La Bible, traduction de Louis-Isaac Lemaître de Sacy*, établie par P. Sellier, Laffont, 1990 ; (*Torrents*).

³⁶⁹Sur le problème des sources de Catherine de Gênes, voir les pages 184-185 de J.-B. P[oirét] dans *Hadewijch d'Anvers...*, *op.cit.*, 1954.

³⁷⁰(1). **PROBLÈME DE RÉFÉRENCES** : Nous reproduisons les références bibliques de Poirét qui suivent l'ancienne Vulgate en adoptant les abréviations modernes de la Traduction Œcuménique de la Bible (TOB). Notre choix d'adopter ces abréviations dont l'audience est large et facilitent le recours à une Bible moderne, ne conduit...nulle part si l'on ne tient pas compte des différences entre les références de la Vulgate (basée sur la Septante) et celles de toutes les versions récentes (recourant à l'hébreu). Voici des « passerelles » qui permettent au lecteur novice que nous sommes tous, de recourir à une traduction *ancienne* à partir de références modernes dont TOB : Vulgate 1 & 2 Rois = 1 & 2 Samuel TOB ; V 3 & 4 Rois = 1 & 2 Rois T ; V 1 & 2 Paralipomènes = 1 & 2 Chroniques T ; V Ecclésiaste Eccl. = Qohélet [Ecclésiaste Qo] T ; V Ecclésiastique Eccl. = Siracide [Ecclésiastique Si] T... Il peut exister des variantes au niveau inférieur de la numérotation des *versets*, que nous signalons en note en donnant alors les deux références TOB et Vulgate.

(2). **PROBLÈME DES SOURCES** : Pour le *Nouveau Testament*, Madame Guyon et Poirét utilisent l'édition catholique de Louvain sous sa forme revue par Amelote. Ils apportent cependant des corrections, le plus souvent légères, mais il y a de notables exceptions affectant des citations jugées essentielles ! On sait que la version de Louvain eut de nombreuses variantes dans ses éditions successives. Nous n'avons pas retrouvé la version utilisée par Poirét pour l'*Ancien Testament*.

(3). **LES TRADUCTIONS QUE NOUS AVONS UTILISÉES** : Nous avons eu recours à la version adaptée par Poirét dans son édition des *Explications* bibliques de Madame Guyon (*Le Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure...* A Cologne [Amsterdam], chez Jean de la Pierre, 8 tomes, 1713 & *Les livres de l'Ancien Testament avec des explications...*, 12 tomes, 1715), ainsi qu'à la belle traduction dite de Lemaître de Sacy qui se révèle assez proche de Poirét et a été lue par Madame Guyon. Elle éclaire souvent le sens adopté dans son commentaire, aussi nous la citons parfois en parallèle à la version Amelote. La forme est assez proche de l'édition dite de Mons. Nous avons parfois utilisé des versets du *Commentaire au Cantique* composé par madame Guyon.

(4). **QUELQUES STATISTIQUES** : Portant sur 409 citations bibliques issues des 80 *Discours* édités en 2001, elles soulignent un équilibre très remarquable entre les Épîtres (31%), principalement de Paul, les Évangiles (28%), principalement de Jean et de Matthieu, et l'Ancien Testament (38%), principalement des Psaumes, du Cantique, de Job, soit une répartition par tiers. On note que presque rien n'est cité de l'Apocalypse (1% !) ce qui contredit un supposé millénarisme guyonien. L'éventail des citations est très large, ce qui souligne une grande culture ; toutefois 21 citations distinctes, reproduites 3 à 8 fois chacune, représentent 19% de l'ensemble.

d'une expérience du divin : existerait un invariant mystique qui ne dépend pas du temps et qui précède les religions.

Les textes de Madame Guyon ont souvent une profondeur comparable à ceux de Ruusbroec ou de Jean de la Croix³⁷¹. Les témoignages de ces deux anciens maîtres mystiques ont été retravaillés pour le premier, et partiellement détruits pour le second ; leur éloignement par le temps et par leurs modes de vie particuliers est grand. Au contraire, ce que nous lirons ici se révèle unique et proche de nous. L'on appréciera la finesse de la contemporaine de Racine qui lui permet de démonter les pièges de l'amour propre. Certes les descriptions des effets de l'amour divin qui conduisent à la désappropriation prennent ici un caractère rigoureux, voire abrupt. Il n'est toutefois « terrible » que si l'on oublie l'aide de la grâce divine qui ne peut manquer à l'appel.

On touchera ici à une autre rive, mais à condition de perdre de vue celle d'où l'on vient. On voyagera au cœur d'un continent inconnu que nous décrit une grande exploratrice. Faisons confiance au témoignage vécu. Comme le dit Descartes :

Car on doit plus croire à un seul qui dit, sans intention de mentir, qu'il a vu ou compris quelque chose, qu'on ne doit faire à mille autres qui le nient pour cela seul qu'ils ne l'ont pu voir ou comprendre : ainsi qu'en la découverte des antipodes on a plutôt cru au rapport de quelques matelots qui ont fait le tour de la terre qu'à des milliers de philosophes qui n'ont pas cru qu'elle fût ronde³⁷².

³⁷¹Voir D.1.60 (Poiret, 1716, tome I, Discours LX). – Baruzi est de cet avis dans son *Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique* (1931, p. 440 : « Plus encore que Fénelon qui, parlant de notre adhésion à Dieu, nous demande d'outrepasser 'tout autre objet distinct' et ne consent pas à faire de la foi elle-même une obscurité que ne soutiendrait pas l'évidence de l'autorité, madame Guyon voudrait aller au delà de toute donnée distincte ; elle songe à une immersion ; elle trouve 'partout, dans une immensité et vastitude très grande, celui' qu'elle ne possédait plus mais qui l'avait 'abîmée en lui'. Et telle est la seule 'extase' qu'elle juge 'parfaite' ; extase qui ne 's'opère que par la foi nue, la mort à toutes choses créées, même aux dons de Dieu', lesquels 'étant des créatures, empêchent l'âme de tomber dans le seul incréé' ».

³⁷² Lettre à Clerselier.

59.DISCOURS SUR LA VIE INTERIEURE [100 Discours][2016]

(75) Madame Guyon Discours tome I.pdf

(76) Madame Guyon Discours tome II.pdf

Tome I / Madame Guyon / Présentés par Murielle et Dominique Tronc

Tome II / Madame Guyon / Présentés par Murielle et Dominique Tronc

Centre Saint-Jean-de-la-Croix Collection «Sources mystiques» 2016

Introduction

Madame Guyon (1648-1717) fut l'une des grandes figures mystiques du xvii^e siècle français. Les opuscules rassemblés dans ce volume expriment l'enseignement qu'elle donna à la fin de sa vie, où, durant quatorze années, elle ouvrit à l'intériorité ses nombreux visiteurs, indifférente à ce qu'ils fussent catholiques ou protestants, tout en écrivant aux étrangers qui ne pouvaient lui rendre visite.

Une vie courageuse

Elle resta laïque, vivant l'intériorité au milieu de l'ordinaire quotidien, ce qui nous la rend proche. Sa vie fut mouvementée : après avoir mené une vie d'épouse et de mère de famille, géré sa fortune (qu'elle donna à ses enfants), voyagé, pratiqué la cour et ses mondanités, elle connut les prisons avant une fin de vie paisible.

Née en 1648, mariée à Montargis à l'âge de seize ans, elle fut veuve à vingt-huit ans après cinq grossesses (trois enfants atteindront l'âge adulte). Elle était déjà avancée sur le chemin intérieur lorsque ses conseillers religieux l'encouragèrent à lutter contre le protestantisme genevois ; aussi voyagea-t-elle cinq ans durant à Thonon en Savoie, près de Turin en Piémont pendant presque une année, et à Grenoble. Elle refusa de devenir supérieure des Nouvelles Catholiques à Gex (malgré les pressions de l'évêque *in partibus* de Genève). C'est à cette époque qu'elle écrivit le *Moyen court* 3, qui donne une méthode simple pour entrer dans l'intériorité : ce fut un succès de librairie avec plusieurs éditions qui entrèrent même dans des chartreuses ! Son rayonnement mystique attira bientôt de nombreux visiteurs, moines et laïcs, ce qui suscita jalousies et oppositions, notamment du clergé. On commença à lui reprocher ce qu'on lui reprochera toujours : comment une simple femme, laïque de surcroît, peut-elle s'arroger le droit d'être une directrice spirituelle ?

C'est une femme d'expérience qui revint à Paris en 1686, à trente-huit ans, et malheureusement pour elle, un an avant la condamnation de Molinos et des « quiétistes » auxquels on l'associa sans y regarder de plus près 4. De fait, son confesseur M. Bertot, prêtre et confesseur des bénédictines de Montmartre 5, avait été formé spirituellement par M. de Bernières et son cercle mystique normand ; or Bernières fit partie du lot des auteurs suspects et fut condamné *postmortem*, bien qu'il ait été lu sans poser problème par tous les spirituels de France. Dans un temps où la liberté de conscience était un concept inconnu et le pouvoir royal tout-puissant, Madame Guyon fut emprisonnée un peu moins d'une année.

Délivrée sur l'intervention de Madame de Maintenon tentée momentanément par la vie mystique, elle rentra à la Fondation

3. *Moyen court* et très facile pour l'oraison que tous peuvent pratiquer très aisément... Grenoble, 1685 ; Lyon, 1686 ; Paris et Rouen, 1690 ; Cologne, 1699. Indépendamment de ce constat d'un succès éditorial, les récits de la Vie par elle-même sur son rayonnement apostolique sont confirmés par les enquêtes faites au moment de son procès (voir J. Orcibal, « Le Cardinal Le Camus, témoin au procès de Madame Guyon », dans *Études d'histoire et de littérature religieuse*, Klincksieck, 1997).

4. Ce que recouvre le terme quiétiste se révèle flottant et les positions intenablement incriminées ne se retrouvent pas dans les écrits condamnés. Pour une appréciation plus précise, voir les articles – en fait des monographies profondément méditées – parus dans le *Dictionnaire de spiritualité* (art. « Quiétisme » : en Italie et en Espagne par E. Pacho, et en France par J. Le Brun).

5. Dominique Tronc, « Une filiation mystique : Chrysostome de Saint-Lô, Jean de Bernières, Jacques Bertot, Jeanne-Marie Guyon », XVII^e siècle, PUF, n^o1-2003, p. 95-116. Madame Guyon avait reçu auparavant les influences directes du franciscain Archange Enguerrand et de la supérieure bénédictine Geneviève Granger.

des Demoiselles de Saint-Cyr que dirigeait alors sa cousine Madame de la Maisonfort. Elle s'attacha de nombreux disciples à la cour, dont Fénelon, les ducs et duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers sont les figures les plus connues. Résistant aux pressions, ils lui demeurèrent fidèles jusqu'à leur mort, c'est-à-dire durant près de trente ans. Car les pouvoirs politique et religieux jugeaient dangereuse l'indépendance de ce mouvement mystique, Madame Guyon retomba en défaveur. Elle tenta en vain de se réfugier dans l'isolement et le silence, mais fut emprisonnée une seconde fois à quarante-huit ans.

Le problème était double : Madame Guyon vivait une expérience qui se situe au-delà des frontières connues des confesseurs, or ceux-ci se plient nécessairement à des règles de prudence, respectent des critères théologiques, recherchent un langage exempt d'ambiguïté. À l'époque, le concept de liberté de conscience n'existait pas et tout le monde devait avoir un confesseur : il était exclu qu'une femme, laïque de surcroît, ait une quelconque autonomie intérieure. Les clercs voulurent donc contrôler son oraison, s'assurer qu'elle était conforme et surtout exempte de la passivité reprochée aux « quêtistes ». Or Madame Guyon n'était pas théoricienne : elle proclamait son christianisme, mais engluait dans le divin, elle s'intéressait peu à la théologie, la réservant aux clercs plus compétents qu'elle.

Le scandale suprême arriva parce qu'elle affirmait avoir découvert la possibilité de transmettre directement la grâce de cœur à cœur sans paroles : ce charisme, qu'elle appelait « vie apostolique », était même le fondement de sa relation avec ses dirigés. Les lettres où elle en parlait auraient dû demeurer secrètes, mais portées sur la place publique, elles provoquèrent des moqueries. Pour les clercs comme pour la plupart des gens, c'était affirmer l'inconcevable. On voit bien que cette transmission directe rendait secondaires les sacrements et le rôle des prêtres. En

6. Cette indifférence vis-à-vis de la théologie ne provenait pas d'un manque d'instruction : elle connaissait le latin (v. Discours 1.37), qu'elle avait sans doute appris de sa demi-sœur religieuse puis du précepteur de son fils.

1694, Madame Guyon tenta naïvement de convaincre Bossuet, puis résista opiniâtement à la violence de ses assauts.

Ce refus de renier son expérience personnelle et sa relation très exceptionnelle avec ses disciple 7 heurtèrent les membres des structures religieuses qui la croisèrent (Bossuet, l'archevêque de Paris, puis un confesseur imposé, enfin monsieur Tronson). Même ceux qui lui étaient plutôt favorables demeuraient perplexes, puisqu'ils s'en remettaient au jugement des structures collectives. Un ecclésiastique éclairé et modéré comme M. Tronson, confesseur de Fénelon et directeur de Saint-Sulpice, auquel eut recours Madame Guyon en prison, fut agacé par son autorité et la surnomma la « Dame Directrice 8 » ! La gêne perdure à l'heure actuelle dans les milieux catholiques.

En réalité, elle s'appuyait très solidement sur les traditions de l'Écriture et ses écrits témoignent d'une culture exceptionnelle. En 1684, elle avait rédigé ses *Explications* (1684), qui sont d'amples commentaires des deux Testaments 9. Dans les *Discours*, on la verra se référer beaucoup à Jean et Paul, les plus intérieurs des apôtres. C'est grâce à son expérience que le sens de l'Écriture lui apparaît : elle l'éclaire par d'abondantes explications de textes.

Elle s'est aussi nourrie des mystiques chrétiens. En 1694, pendant la « querelle du quêtisme », elle avait dû préparer pour sa défense des *Justifications* (1694) où, avec Fénelon, elle avait opéré un remarquable choix d'auteurs mystiques du temps passé pour prouver que leurs affirmations n'étaient pas nouvelles

7. Il ne s'agit pas de prôner l'isolement, car l'aide personnelle et directe des aînés est indispensable (cf. le rôle assuré chez les Pères du désert par « l'Ancien » associé au nouveau solitaire). L'organisation propre aux structures ne peut se substituer à cette fraternité.

8. « La Dame Directrice est toujours renfermée dans une communauté où on ne lui laisse avoir aucune communication avec les personnes de dehors. On ne sait point encore ce qu'elle deviendra dans la suite. Quoiqu'il y ait beaucoup d'accusations contre elle on n'en trouve aucune qui soit assez prouvée pour faire voir en justice. » (Tronson au R. P. Général des chartreux, le 9 août 1697, arch. Saint-Sulpice, ms. 34.)

9. Ils couvrent 20 des 39 volumes des Œuvres complètes éditées par Poiret (devenues 40 volumes chez Dutoit par ajout de la correspondance avec Fénelon).

dans l'histoire du christianisme : de siècle en siècle, leurs récits identiques corroboraient leur propre expérience. On verra que les notes de Poiret citent abondamment Catherine de Gènes, veuve de la fin du xve siècle, dont le recueil de dits demeurait lu et admiré. Nous avons ajouté Hadewijch II, béguine du xiii^e siècle, inspiratrice de Ruusbroec. Ces deux

femmes abordèrent elles aussi des sujets théologiquement sensibles — et parfois plus vigourement que ne se le permit Madame Guyon 10.

La profondeur de Madame Guyon n'est pas due à ses lectures, mais à la chance qu'elle a eue de côtoyer de grands spirituels de son époque. Loin d'être une autodidacte solitaire, elle est l'héritière d'un courant spirituel franciscain plein de vitalité qui était né avec l'arrivée en Normandie du franciscain Chrysostome de Saint-Lô (1595-1646) ; sous sa direction, le laïc Jean de Bernières (1602-1659) fonda l'Ermitage de Caen, lieu de spiritualité intense au sein duquel fut formé à son tour le prêtre Jacques Bertot 12, très profond mystique qui fut le confesseur de l'abbaye de Montmartre, où se pressaient nombre d'amoureux de la vie intérieure. Le milieu spirituel de l'époque était foisonnant : les *Mémoires* de Saint-Simon racontent que l'oraison était un passionnant sujet de conversation à la cour ! Monsieur Bertot fut le confesseur de Madame Guyon et c'est à elle qu'il transmit ses dirigés laïcs. Dans cette chaîne de transmission spirituelle qui dura plus d'un siècle, elle fut donc un maillon essentiel.

La belle certitude de Madame Guyon vis-à-vis des autorités de son temps était portée par le contact intime avec la réalité de la grâce divine. Loin de se sentir hétérodoxe, elle était même persuadée que les mystiques incarnent le vrai christianisme et

10. Par ex. : « Dans la déité, nulle apparence de personne... » (Hadewijch d'Anvers, trad. par Fr. J.-B. P[lorion], Seuil, 1954, p. 155.)

11. Jean de Bernières, *Le Chrétien intérieur*, choix de textes, Arfuyen, 2009 ; *Œuvres Mystiques I, L'Intérieur chrétien suivi du Chrétien intérieur et des Pensées*, coll. « Sources mystiques », éditions du Carmel, Toulouse, 2011 ; *Rencontres autour de Jean de Bernières*, Parole et Silence, 2013.

12. Jacques Bertot, directeur mystique, coll. « Sources mystiques », éditions du Carmel, Toulouse, 2005.

tenta d'en convaincre ses interlocuteurs souvent bien rétifs comme Bossuet. Le conflit avec les clercs l'a déchirée, car il lui était impossible de se concevoir autrement que chrétienne. En témoignage ce vœu d'inspiration toute franciscaine dont elle fit confidence au duc de Chevreuse :

J'avais fait cinq vœux en ce pays-là [la Savoie]. Le premier de chasteté que j'avais déjà fait sitôt que je fus veuve, [le second] celui de pauvreté, c'est pourquoi je me suis dépouillée de tous mes biens — je n'ai jamais confié ceci à qui que ce soit. Le troisième d'une obéissance aveugle à l'extérieur à toutes les providences ou à ce qui me serait marqué par mes supérieurs ou directeurs, et au-dedans d'une totale dépendance de la grâce. Le quatrième, d'un attachement inviolable à la sainte Église. Le cinquième était un culte particulier à l'enfance de Jésus-Christ, plus intérieur qu'extérieur 13.

Pourtant les représentants de la foi doutaient d'elle. Elle dut se résoudre à affirmer son expérience personnelle indescriptible tant l'évidence était forte, mais ce fut pour elle un tourment sans fond. Elle fut maintenue en prison pour sept années et demie, dont cinq en isolement à la Bastille, pour en sortir en 1703, à cinquante-cinq ans, sur un brancard 14. Heureusement le pouvoir toléra qu'elle se retire à Blois. Il lui restait encore quatorze années à vivre : elle mourra en 1717 à soixante-neuf ans.

Dans cette retraite paisible au milieu de ses amis, n'ayant plus à lutter, Madame Guyon consacra ses dernières années à sa mission apostolique, s'employant à communiquer la vie mystique à ses amis et visiteurs de tous horizons. Sa correspondance devint européenne 15. Singulièrement résistante à l'adversité, la vieille

13. Lettre au duc de Chevreuse du 11 septembre 1694.

14. *Les Années d'épreuve de Madame Guyon, Emprisonnements et interrogatoires sous le Roi Très Chrétien*, documents biographiques rassemblés et présentés chronologiquement par Dominique Tronc. Honoré Champion, coll. « Pièces d'archives », 2009.

15. Publiée intégralement chez Champion en trois volumes (v. en fin du présent volume Madame Guyon, *Bibliographie 2000-2009*). Le dernier volume est d'un intérêt mystique comparable à celui des *Discours*.

dame resta donc fort active malgré les contraintes imposées par le pouvoir : les visites se faisaient avec discrétion et l'on ne confiait le courrier qu'à des gens sûrs. Ces visiteurs français, généralement catholiques, se nommaient entre eux les « Cis » tandis que les étrangers écossais et suisses, généralement protestants, étaient les « Trans ». Animés d'une même recherche intérieure, ces visiteurs oubliaient sur place leurs différences, tout en respectant les règles confessionnelles de l'époque :

Elle vivait avec ces Anglais 16 comme une mère avec ses enfants. On sait que cette nation est accoutumée à ne connaître ni gêne ni contrainte, mais à se livrer à ses mouvements et à ses saillies. Souvent ils se disputaient, se brouillaient ; dans ces occasions elle les ramenait par sa douceur et les engageait à céder 17 ; elle ne leur interdisait aucun amusement permis, et quand ils s'en occupaient en sa présence et lui

en demandaient son avis, elle leur répondait : « Oui, mes enfants, comme vous voulez. » Alors ils s'amusaient de leurs jeux, et cette grande sainte restait pendant ce temps-là abîmée et perdue en Dieu. Bientôt ces jeux leur devenaient insipides, et ils se sentaient si attirés au-dedans, que, laissant tout, ils demeuraient intérieurement recueillis en la présence de Dieu auprès d'elle.

Quand on lui apportait le Saint Sacrement, ils se tenaient rassemblés dans son appartement, et à l'arrivée du prêtre, cachés derrière le rideau du lit, qu'on avait soin de fermer, pour qu'ils ne fussent pas vus parce qu'ils étaient protestants, ils s'agenouillaient et étaient dans un délectable et profond recueillement, chacun selon le degré de son avancement, souvent aussi dans des souffrances assorties à leur état 18.

16. Des disciples écossais visitaient « notre mère », traversant la Hollande (rencontrant Pierre Poiret, près d'Amsterdam), passant par Cambrai (rencontrant « notre père » Fénelon).

17. Les luttes en cours entre l'Angleterre et l'Écosse devaient susciter des discussions entre eux sur ce qu'il convenait de faire.

18. « Supplément à la vie de Madame Guyon écrite par elle-même », ms. de Lausanne TP1155, fos 42-43, édité en section 5.2, p. 1006 de notre édition de Jeanne-Marie Guyon, *La Vie par elle-même* et autres écrits biographiques, Champion, coll. « Sources classiques », 2001, 2014. Description d'une « plongée »

La condamnation de Fénelon par le Pape soumise à la pression politique de Louis XIV mit un terme à la « querelle du quiétisme » : Fénelon s'inclina, mais continua lui aussi à recevoir des disciples dans son évêché de Cambrai.

En France, la peur se répandit au sein des institutions religieuses : plus question d'éditer un texte « quiétiste ». L'expérience mystique fut traquée. À la mort de Madame Guyon en 1717, les disciples qu'elle avait formés continuèrent à se réunir dans des cercles discrets et on perd la trace de réunions de prière devenues secrètes. Pourtant une résurgence atteste que le courant guyonien circulait souterrainement : en 1740 paraît *L'Abandon à la Providence divine* (1740) attribué par prudence au jésuite J.-P. de Caussade (1675-1751) ; en fait, on reconnaît aujourd'hui une « main guyonienne » dans ce beau texte où de nombreux passages sont visiblement inspirés par les *Discours chrétiens et spirituels* (par ex. le chap. II) 19.

Ce fut à l'étranger, chez les protestants, que l'on respecta Madame Guyon. Ses opuscules circulèrent dans les cercles spirituels en Hollande autour du pasteur Poiret, influant sur Tersteegen et d'autres, en Suisse près de Lausanne avec Monod et Wattenville, à Londres avec le docteur James Keith, enfin en Écosse près d'Aberdeen autour de Lord Deskford et Lord Forbes 20. En Allemagne, le pasteur mystique Gerhard Tersteegen (1697-1769) traduisit en partie Madame Guyon 21, qui se trouve donc avoir influencé le piétisme. En Suisse, l'activité du cercle de

dans l'intériorité, auprès d'elle, qui s'effectue spontanément, sans nulle suggestion orale ou rappel de sa part.

19. Nombreuses éditions par les jésuites H. Ramières (dès le milieu du xix^e siècle), M. Olphe-Galliard (1987), J. Gagey (2001), D. Salin (2005, avec une intéressante introduction), sans compter des traductions dans le monde protestant.

20. S'ajoutent des « itinérants » dont le marquis de Fénelon, le baron de Metternich, le chevalier Ramsay. Voir : Madame Guyon, Correspondance, I, Directions spirituelles, Honoré Champion, 2003, notices et « Jean de Bernières, sources et influences... », III, Rivières cachées » in Rencontres autour de Jean de Bernières (1602-1659), 2013.

21. Gerhard Tersteegen, Traités spirituels, introduits, traduits et commentés par Michel Cornuz, Labor et Fides, 2005.

Morges près de Lausanne, auquel appartenait Dutoit 22, second éditeur de l'œuvre, est attestée jusqu'en 1838. À l'heure actuelle, de nombreuses versions plus ou moins fidèles en anglais ont été produites par les protestants américains, et Madame Guyon reste appréciée par certains Quakers.

Cette notoriété à l'étranger et la condamnation du quiétisme rendirent difficile une reconnaissance de Madame Guyon dans le monde catholique, alors qu'il constituait son milieu naturel et qu'elle lui était demeurée fidèle. Par la suite, en France, elle demeura toujours « une dévote » aux yeux des esprits sceptiques du siècle des Lumières, hostiles à l'influence des Églises. Son influence resta souterraine et suspecte aux uns comme aux autres : il fallut attendre 1907 pour authentifier sa correspondance de direction avec Fénelon 23. Henri Delacroix dès 1908, le philosophe Bergson, les historiens Henri Bremond puis Louis Cognet la réhabilitèrent 24.

Quelques thèmes mystiques

Les écrits que nous allons lire furent rassemblés à la fin de cette longue vie. Madame Guyon et son éditeur Pierre Poiret étaient tous deux conscients de leur disparition prochaine comme de celle de leurs amis. Le duc de Chevreuse meurt en 1712 et Fénelon en janvier 1714. Madame Guyon disparaîtra en juin 1717 et Poiret en 1719. Toute une génération s'effaçait, remplacée par des disciples français, écossais, hollandais et suisses. Il importait de sauvegarder les traces écrites d'une direction exceptionnellement

22. Voir J. Chavannes, J.-Ph. Dutoit, sa vie, son caractère et ses doctrines, Lausanne, 1865, ouvrage toujours utile car proche des sources d'époque.

23. M. Masson, Fénelon et Mme Guyon. Documents nouveaux et inédits, Paris, 1907. Affirmer que Fénelon était son disciple fait encore scandale.

24. Voir L. Cognet, *Le Crépuscule des mystiques*, Desclée, 1958.

profonde : Poiret et ses amis 25 les ont rassemblées et éditées entre 1716 et 1718.

Plus intimes que les traités composés auparavant pour un public élargi 26, ils décrivent les différents aspects de l'expérience intérieure. Ils furent appréciés à l'époque, mais ne furent pas pour autant réédités. Restés au sein de bibliothèques privées, ils devinrent très rares 27 et furent oubliés jusqu'au début de notre siècle.

Écrits dans des conditions très diverses, ils s'adressent toujours à un aspirant à la vie intérieure : ce sont souvent des lettres dont on retirait les aspects personnels afin de voiler l'identité d'un destinataire vivant ou récemment disparu. Il ne s'agit donc pas de « chapitres » d'une œuvre construite, mais du choix des pièces qui ont été jugées les plus utiles au sein des cercles spirituels. Telles des facettes multiples à travers lesquelles se perçoit une même lumière profonde, ils sont similaires quant au sujet, mais répondent à la variété des besoins personnels. Ils traduisent la grande diversité des chemins possibles. Ils répondent souvent aux problèmes d'un interlocuteur défini et personnellement connu.

Comme les dernières pages autobiographiques de *La Vie par elle-même*, rédigées tardivement en 1709, ces écrits de maturité expriment une paix souveraine, une autorité paisible et sans

25. Les deux frères Homfeld, Jan-Luc Wettstein « marchand libraire à Amsterdam », le couple van Ewijck, Israel Norräs (arrivé après la mort de Poiret), vivaient en association près ou dans le village de Rijnsburg (où avait résidé Spinoza en 1660). Voir : M. Chevallier, *Pierre Poiret 1646-1719*, Labor et Fides, 1994, p. 116 sqq.

26. On connaît surtout le *Moyen court* et les *Torrents*, œuvres écrites pour être largement diffusées. Voir : Madame Guyon, *Œuvres mystiques*, Honoré Champion, 2008, où l'on trouvera, outre ces deux titres, un choix effectué sur la totalité de l'œuvre.

27. Le sort des bibliothèques privées non transmises à des fonds publics ou religieux est catastrophique : c'est ainsi que les pensées minoritaires ou condamnées tombent en oubli malgré leur valeur intrinsèque. Celle de l'éditeur Poiret a été dispersée peu après la disparition de son cercle et de précieux manuscrits furent perdus. Ses éditions sont elles-mêmes devenues très rares pour la même raison (les volumes rescapés sont répertoriés pour l'Europe par sa biographe : M. Chevallier, *Pierre Poiret, Bibliotheca Dissidentium*, t. V, Koerner, Baden-Baden, 1985).

illusion, une clarté due à la profondeur d'une longue vie intérieure qui a tout simplifié. Avec la clarté de ceux qui sont parvenus au sommet de la vie intérieure, Madame Guyon explique à ses correspondants les fondements d'une vie mystique très pure. Elle le fait avec précision et finesse — et dans notre langue —, ce qui nous facilite une compréhension intuitive entre les mots, quelque peu analogue au mode de lecture poétique.

Pour elle, les âmes sont semblables à des torrents qui se précipitent vers le divin : sous l'impulsion de la grâce, la prière ouvre un chemin dont le cours surmonte des obstacles par une purification qui, de saut en saut jusqu'à la nuit vécue dans la foi, trouve son terme dans l'océan divin. On sera conscient de la durée très longue — chez elle, plusieurs dizaines d'années — de ce vécu mystique. Le chemin est une spirale ascendante plutôt qu'une progression linéaire :

Ce ne sont donc point les mêmes degrés que l'on repasse, ce qui serait aussi difficile que de rentrer dans le ventre de sa mère, mais de nouveaux degrés, qui paraissent les mêmes 28.

Aussi bien dans les *Discours* que dans *La Vie par elle-même* ou la *Correspondance*, Madame Guyon mêle aux expériences intérieures les événements de la vie concrète et psychologique qui ont lieu dans le même temps. Toutes ces composantes forment ainsi une tresse qui ne dissocie jamais la vie intérieure de la vie tout court, même dans ses aspects prosaïques. Si cette expérience est appelée « mystique » parce qu'elle est intérieure et cachée, elle ne se traduit par aucun refus des engagements de la vie concrète visible

(mariage, enfants.). On n'est pas retiré de la vie commune, mais c'est toute la vie qui est orientée vers le divin, dévorée par lui.

Tout commence par la prière, « ce concours vital [...] pour adhérer à Dieu et le laisser faire ce qui lui plaît 29 ». Parfois seul le silence répond : Madame Guyon elle-même pria en vain quelques

28. D.1.62 [438] [pour le Discours CXII de la page 438 du tome I de l'édition originale]. Dans notre édition nous reportons la pagination de l'édition originale à défaut de numéros de paragraphes.

29. D.1.02, § 2 [38].

années. Mais elle eut la chance, à dix-neuf ans, de rencontrer le franciscain Archange Enguerrand, qui répondit à ses questions angoissées sur l'intériorité : « C'est, Madame, que vous cherchez au-dehors ce que vous avez au-dedans 30 », parole dont l'efficacité ouvrit instantanément son cœur à la grâce.

Madame Guyon tient pour évident que l'amour divin finit par répondre quand la demande est forte. Elle décrit une voie médiane entre deux écueils : elle ne fait pas appel à l'effort méditatif d'exercices spirituels, bien que l'on puisse avoir recours à une lecture pour s'introduire doucement au recueillement ; à l'opposé, elle rejette tout vide obtenu par abstraction d'esprit et qui ne conduit qu'à une fausse paix, danger contre lequel Ruusbroec (1293-1381) mettait déjà en garde :

On rencontre d'autres hommes qui [...] au moyen d'une sorte de vide, de dépouillement intérieur et d'affranchissement d'images, croient avoir découvert une manière d'être sans mode et s'y sont fixés sans l'amour de Dieu. Aussi pensent-ils être eux-mêmes Dieu. [...] Ils sont élevés à un état de nonsavoir et d'absence de modes auxquels ils s'attachent ; et ils prennent cet être sans modes pour Dieu 31.

Ces deux extrêmes ont en commun de privilégier l'effort, donc de centrer le méditant sur lui-même : en plus de l'enflure du moi, il risque de ne pas reconnaître le don de la grâce quand il survient ! Au contraire, Madame Guyon préconise de lâcher tout ce que l'on est pour plonger dans l'amour qui se révèle au centre de l'âme :

On ne fait nul effort d'esprit pour s'abstraire; mais l'âme s'enfonçant de plus en plus dans l'amour, accoutume l'esprit

30. Jeanne-Marie Guyon, *La Vie par elle-même...*, op.cit., première partie, chap. viii, § 5 à 10 [Vie 1.8.5-10]. Enguerrand faisait allusion aux Confessions de saint Augustin, X, 27 : « Vous étiez au-dedans de moi ; mais, hélas ! j'étais moi-même au-dehors de moi-même » (traduction Arnauld d'Andilly). 31. Œuvres de Ruusbroeck l'admirable, Trad. de Wisques, t. I, Vromant, 1921. Le Livre des sept clôtures, chap. xiv, p. 180. Sur le « vide » mystique, on se reportera à l'étude de L. Silburn, « Le vide, le rien, l'abîme », dans coll. Hermès, *Le Vide, Expérience spirituelle en Occident et en Orient*, 1969.

à laisser tomber toutes les pensées ; non par effort ou raisonnement, mais cessant de les retenir, elles tombent d'elles-mêmes 32.

Elle privilégie l'élan du cœur, non l'intellect. Elle conseille de faire appel à la volonté mystique, qui est l'orientation amoureuse de tout l'être vers Dieu :

L'esprit se lasse de penser, et le cœur ne se lasse jamais d'aimer. [...] Il est impossible que l'action de l'esprit puisse durer continuellement ; c'est de plus une action sèche, qui n'est bonne qu'autant qu'elle en procure une autre, qui est celle de la volonté. Concluons qu'il est plus utile pour nous, plus glorieux à Dieu, et même uniquement nécessaire, d'aller par la voie de la volonté 33.

La volonté est le levier grâce auquel on peut tout dépasser : ainsi les phénomènes propres aux débuts de la vie mystique et liés à la faiblesse de notre nature sont rejetés ou du moins mis à une place secondaire, comme chez l'ensemble des auteurs mystiques 34. Madame Guyon met aussi en garde contre la « voie des lumières 35 » où s'attarde un si grand nombre : ces images, ces compréhensions, si fascinantes et attachantes soient-elles, ne sauraient rendre la réalité de Dieu. Au mieux, elles sont colorées d'humanité même si elles laissent transparaître le travail profond de la grâce ; au pire, ce sont des illusions. Dans tous les cas, il faut passer outre. La règle générale est qu'il ne faut pas stagner en se satisfaisant d'une expérience particulière, car elle ne peut être que limitée : il faut aller vers le sans-limite, par la foi nue et l'apanéantissement en Dieu :

Cette contemplation doit être nue et simple, parce qu'elle doit être pure. Tout ce qui la détermine, la termine et l'empêche [...], ne donne jamais la chose telle qu'elle est en soi,

32. D.1.43, [311].

33. D.2.05, [47]. Elle mêle aussi ces termes en D.1.44 : « Quand je parle de cœur, j'entends la volonté qui est le cœur de l'âme. »

34. En particulier chez Jean de la Croix. Voir Guyon, *Vie*, 1.9.

35. D.1.53, D.1.55, D.1.62, D.2.16, D.2.19 ; voir aussi le début des Torrents. Elle retira de cette voie le P. La Combe (Guyon, *Vie* 2.15 et 2.22).

mais en image grossière, qui ne peut ressembler au simple et immense Tout 36.

Madame Guyon partage ainsi la radicalité d'un Benoît de Canfield (1562-1611) :

L'élévation d'esprit qui se fait par ignorance, n'est autre chose que d'être mû immédiatement par l'ardeur d'amour, sans aucun miroir ou aide des créatures, sans l'entremise d'aucune pensée précédente, et sans aucun mouvement présent d'entendement, afin que la seule affection puisse toucher, et que la connaissance spéculative ne puisse rien connaître en cet exercice d'esprit 37.

Ou de la béguine Hadewijch :

Dieu demeure incirconscrit

Dans l'amour nu,

Sans paroles ni raison 38.

Madame Guyon décrit une évolution qui naît au cœur de l'individu et le transforme sur la longue durée. Elle en donne des descriptions précises, même si elles sont parfois lyriques. Elle sait définir clairement les termes mystiques correspondant aux divers états de prière ou oraison, tels qu'ils sont en usage à la fin du siècle. Elle distingue, classiquement mais en se référant toujours à l'expérience : oraison de simple regard, contemplation, oraison simple, oraison de foi, foi simple sans bornes ni mesures 39.

Bien entendu, toute division en étapes présente le danger de substituer un chemin théorique à la diversité des expériences dans l'ascension de la « montagne », selon la belle comparaison qui ouvre les *Discours* 40. Mais on peut, sans en faire un système, parler de trois grandes périodes : la première est la découverte de l'intériorité qui permet au mystique de tomber amoureux de

36. D.1.38.

37. Benoît de Canfield, *La Règle de Perfection*, Jean Orcibal, PUF, 1982, partie III, p. 344.

38. Hadewijch, *op.cit.*, p. 164. 39. D.1.40, [300]. 40. D.1.01.

la Réalité divine qui se manifeste à lui et de la préférer à toute autre chose, en une pacification progressive. Elle s'accompagne d'événements intérieurs variés selon les tempéraments et l'environnement, en de brefs instants ou dans des états qui durent des jours : leur caractère merveilleux a toujours attiré une attention exagérée et on a tendance à y assimiler toute la mystique au détriment d'une vie encore plus profonde. Ces manifestations secondaires sont cependant utiles pour confirmer le commençant dans sa voie. Elles élargissent sa vision en relativisant l'importance accordée à soi-même, elles ouvrent à la beauté de Dieu, du monde et des êtres. Mais la grâce commence tout de suite à détruire les obstacles qui s'opposent à elle, même si elle reste suave en ce début :

Dieu commence par combler l'âme de grâces : ce ne sont que lumières et ardeurs ; on monte incessamment de grâce en grâce, de vertus en vertus, de faveurs en faveurs 41.

Dès le commencement elle consiste en un regard d'amour sur l'homme ; et ce regard le consume et détruit ses impuretés. [...] Car il faut concevoir que toutes les opérations de Dieu en lui-même et hors de lui-même ne sont qu'un regard et un amour éclairant et unissant. [...] Plus il purifie par ce regard, plus il atteint le dedans et le purifie de ce qui est plus subtil, plus délicat, mais aussi plus enraciné 42.

Arrivent alors des années de « désappropriation » : ce terme s'avère d'un emploi fréquent dans les *Discours* et se substitue souvent à celui de « purification », terme beaucoup plus courant dans la littérature spirituelle, mais ambigu aux yeux de Madame Guyon. Elle l'emploie, mais dans un sens moins large, parce qu'il risque de laisser croire que nous serions à terme un être parfait, sans ses défauts. Il ne s'agit pas d'une recherche de la perfection, car l'humanité demeure avec ses capacités et ses défauts naturels 43. La désappropriation porte sur l'être même :

41. D.1.31, [232]. 42. D.2.25, [161]. 43. D.3.11

On s'élève au-dessus de soi en se quittant soi-même par un désespoir absolu de ne trouver aucun bien en soi. On n'y en cherche plus ; on trouve en Dieu tout ce qui nous manque ; ainsi on s'élève au-dessus de soi par un amour de Dieu très épuré 44.

Le divin peut alors prendre la place centrale au cœur et irriguer tout l'être humain, comme l'exprime l'apôtre Paul :

Cette âme sait fort bien que Dieu est devenu sa vie. Au commencement cela est plus aperçu, dans la suite cela devient comme naturel. Saint Paul qui l'avait éprouvé dit : *Je vis, non plus moi, mais Jésus-Christ vit en moi* 45.

C'est la naissance à une vie nouvelle. Il ne s'agit pas de « divinisation » ou d'être placé au-dessus de l'humain. Au contraire, l'être entier s'incline devant le divin qui l'habite : Sans que

l'âme fasse autre chose que se reposer, sans savoir comme cela se fait, elle s'élève insensiblement au-dessus d'elle-même, et par un renoncement parfait, elle se quitte peu à peu à force de s'élever au-dessus d'elle-même, comme un aigle qui, quittant la terre, s'élève si haut qu'il la perd de vue 46.

« Je ne suis ni saint, ni orné, etc., dira cet homme éclairé de la lumière de Dieu, mais Dieu est tout cela pour moi. [...] Comme il ne laisse rien pour moi, et que je ne saurais subsister sans rien, il m'absorbe et me perd en lui, où il ne me laisse rien de propre, ni propre justice ni propre vertu 47.

» On rencontre plusieurs obstacles sur le chemin, dont le principal est la « volonté propre » qui empêche le divin d'être notre principe. En effet son exercice conduit souvent à une fausse ascèse, dont Madame Guyon n'hésite pas à comparer les adeptes aux sépulcres blanchis de l'Évangile (Mt 23, 27) :

44. D.1.31, [234]. (V. aussi D.2.36 sur la mort, la pourriture et la comparaison avec le caillou fait miroir.) 45. D.2.66. 46. D.1.17. 47. D.2.69.

Il y avait alors un certain ordre d'architecture aux tombeaux qui les faisaient paraître très beaux par dehors, quoiqu'ils ne renfermassent que des ossements de morts. [...] On met tout la perfection dans un certain arrangement extérieur, dans une certaine composition, durant que nous laissons vivre nos passions. Par les passions je n'entends pas seulement la colère et la sensualité grossière, mais la cupidité de l'esprit et tout ce qui nous fait vivre à nous-mêmes 48.

Le doute est un autre obstacle, auquel tente de remédier le recours à la loi ou aux raisonnements :

Nous parlâmes d'abord des tentations contre la foi, des doutes sur l'éternité et sur l'immortalité de l'âme. [...] Le plus court, le plus assuré et le plus avantageux est de n'admettre dans l'esprit nulles raisons mais de vouloir déterminément servir Dieu, et l'aimer indépendamment de tous les événements 49.

Ces obstacles peuvent arrêter l'évolution intérieure :

Étant dans un fort recueillement, il me fut montré deux personnes : l'une qui était toujours exposée aux rayons divins et qui recevait incessamment les influences de la grâce ; et l'autre qui, mettant continuellement de nouveaux obstacles, quoique subtils et légers, à la pénétration du Soleil, était cause que le Soleil ne faisait autre chose par son opération, que de dissiper les obstacles 50.

Ceux-ci seront surmontés grâce à la simplicité et à l'humilité, sur lesquelles revient toujours Madame Guyon, comparant l'âme à une pierre creusée par le sculpteur divin :

En quoi consiste la simplicité ? C'est dans l'unité : si nous n'avons qu'un regard unique, un amour unique, nous sommes simples 51.

Il faut savoir qu'on creuse la pierre en proportion que ce qu'on y veut graver a de grandeur, d'épaisseur et d'étendue.

48. D.2.10. 49. D.2.21. 50. D.2.54.

51. D.1.40 (v. aussi D.2.59, D.1.55, D.2.28).

Afin que Dieu s'imprime dans notre âme, il faut qu'elle soit dans un néant proportionné au dessin de l'impression que Dieu y veut faire. Ici tout s'opère en vide. [...] L'homme ne voit point ce merveilleux ouvrage : il n'en paraît rien au-dehors. Ce n'est point un ouvrage de relief, mais un creux profond, une concavité, que l'âme n'aperçoit que par un vide souvent très pénible 52.

Finalement ne se manifestent plus que la pure charité et le pur amour qui absorbent la foi et l'espérance dans l'unité finale :

La pure charité est si pure, si droite, si grande, si élevée, qu'elle ne peut envisager autre chose que Dieu en lui-même et pour lui-même. Elle ne peut se tourner ni à droite ni à gauche, ni se recourber sur nulles choses créées, quelque élevées qu'elles soient. [...] [La foi et l'espérance] sont absorbées dans elle, qui les renferme et les comprend sans les détruire : comme nous voyons la lumière du soleil, lorsqu'il est dans son plein jour, absorber tellement celle des autres astres qu'on ne les peut plus discerner, quoiqu'ils subsistent réellement 53.

La volonté embrasse l'amour et se transforme en lui et la foi fait la même chose de la vérité ; en sorte que, quoique cela paraisse deux actes différents, tout se réduit en unité 54.

Tout va vers un anéantissement en Dieu décrit inlassablement :

L'âme, n'éprouvant plus de vicissitudes, n'a plus rien qui la trouble, elle est toujours reposée de toute action, n'en ayant plus d'autre que celle que Dieu lui donne et étant

même dans une heureuse impuissance de se soustraire à son domaine, elle est toujours parfaitement tranquille et paisible 55.

52. D.1.60. Madame Guyon utilisait pour sa correspondance plusieurs cachets à cire dont certains gravés de motifs spirituels : Jésus, cœurs accolés irradiants, soleil et héliotrope.

53. D.2.49. 54. D.2.51. 55. D.1.37.

Elle sait qu'elle vit et c'est tout, et elle sait que cette vie est étendue, vaste, qu'elle n'est pas comme la première ; et c'est tout ainsi que cette âme sait fort bien que Dieu est devenu sa vie 56.

Chez Madame Guyon, cette vie en Dieu déboucha sur un charisme rare dont elle prit conscience à sa grande surprise à l'âge de quarante-quatre ans 57 : par elle, la grâce pouvait se communiquer directement de cœur à cœur en silence, utilisant l'être humain comme canal vers un autre être humain. La fonction de directeur mystique atteint alors son plus haut degré : elle consiste à transmettre la grâce. C'était d'une grande hardiesse de l'affirmer puisqu'il s'agit d'un équivalent des sacrements. Mais là encore, c'était pour elle un fait d'expérience. Elle appela « vie apostolique » l'état où le mystique a la possibilité de transmettre, se référant aux apôtres transmettant la Parole divine après la descente en eux de l'Esprit Saint lors de la Pentecôte. Dans cet état spécifique, l'être humain est vidé de toute volonté propre et de toute intentionnalité 58, soumis à l'action divine en toute « passivité 59 », afin de laisser librement passer le courant de la grâce vers la personne concernée.

Cette « prière » au caractère surprenant et rare a fait l'objet de doutes et de sarcasmes chez les ecclésiastiques de son époque. Notre époque en fait maintenant un sujet de curiosité et d'étude 60. En réalité, c'est oublier qu'elle a toujours été connue dans le monde entier. On la trouve dans le christianisme : les chrétiens orthodoxes ne l'ont pas oubliée (Seraphim de Sarov en est un exemple). On en trouve aussi des indices chez les Pères du

56. D.2.66.

57. En 1682, voir Guyon, Vie 2.11 et chapitres suivants.

58. On trouve de nombreux témoignages de la prise de conscience de cette transmission et de ses modalités dans la seconde partie de la Vie.

59. Voir D.1.19, D.2.14, D.2.64. 60. J. Bruno, « Madame Guyon et la communication intérieure en silence », *Le Maître spirituel*, Hermès 4, 1967, p. 204. Ce volume est consacré aux multiples exemples de transmission de la grâce dans le monde entier.

désert 61, chez Monsieur Olier 62, mais à cause de la clôture des communautés, les catholiques en parlent peu, l'ignorent souvent ou s'effraient d'en parler. Le témoignage de Madame Guyon est donc particulièrement précieux.

Il ne faut pas confondre deux niveaux de transmission : la plupart du temps, les gens qui approchent un mystique avancé ressentent la paix et l'amour qu'il diffuse, mais cette expérience est éphémère et ne continue pas à distance. Au contraire, la grâce passant par l'intermédiaire de Madame Guyon mettait le dirigé dans l'état mystique dont il avait besoin pour progresser, puis poursuivait son œuvre hors de sa présence, mais par l'efficacité de sa prière. Celle-ci percevait l'état de son dirigé à distance, partageait ses souffrances et les portait avec lui.

La transmission de la grâce divine se situe ainsi bien loin de toute intention — qui serait un exercice subtil de la volonté propre —, mais dans une extrême soumission à cette « main de Dieu qui donne », dans un vide de soi-même et des créatures 63. Ainsi sont associés vide humain et plénitude du divin qui se répand en pleine liberté 64. Plusieurs dirigés peuvent ressentir ensemble cette « communication » qui les met dans la paix :

Quand l'âme a perdu et tout pouvoir propre et toute répugnance à être mue et agie selon la volonté du Seigneur, alors il la fait agir comme il veut. [...] Quand Dieu la meut vers un cœur, à moins que ce cœur ne refusât lui-même la grâce que Dieu veut lui communiquer, ou qu'il ne fût mal disposé par trop d'activité, il reçoit inmanquablement une paix profonde. [...] Quelquefois plusieurs personnes reçoivent dans le même temps l'écoulement de ces eaux de grâce ; et cela à propos

61. Barsanuphe et Jean de Gaza, *Correspondance*, Solesmes, 1972, p. 19, 73, 104. 62. J. Bruno, « La Transmission spirituelle chez un mystique chrétien du xvii^e siècle : Jean-Jacques Olier », *Le Maître spirituel*, op. cit., p. 190. 63. D.2.61. 64. On est très loin du « vide » ou du « vertige du néant » que croient y voir certains auteurs contemporains.

tion que leur capacité est plus ou moins étendue, leur activité moindre et leur passivité plus grande 65.

L'initiative de cette transmission provient de Dieu seul. Elle suppose l'acquiescement et le recueillement des personnes :

Vous m'avez demandé comment se faisait l'union du cœur ? Je vous dirai que l'âme étant entièrement affranchie de tout penchant, de toute inclination et de toute amitié naturelle, Dieu remue le cœur comme il lui plaît ; et saisissant l'âme par un plus fort recueillement, il fait pencher le cœur vers une personne. Si cette personne est disposée, elle doit aussi éprouver au-dedans d'elle-même une espèce de recueillement et quelque chose qui incline son cœur. [...] Cela ne dépend point de notre volonté ; mais Dieu seul l'opère dans l'âme, quand et comme il lui plaît, et souvent lorsqu'on y pense le moins. Tous nos efforts ne pourraient nous donner cette disposition ; au contraire notre activité ne servirait qu'à l'empêcher 66.

On trouve de nombreux textes parallèles décrivant les modalités de la transmission dans La Vie par elle-même 67 et dans les Explications des deux Testaments :

Les personnes intérieures, en quelque lieu qu'elles se rencontrent, se trouvent unies d'une liaison de cœur si forte et si intime qu'elles éprouvent que les unions de la nature et des parents les plus proches n'égalent pas celle-là. C'est une union si pure, si simple et si nette qu'il ne s'y mêle rien de l'humain et l'on est aussi unis étant loin que près. [...]]

Mais entre tous, Dieu unit plus particulièrement ceux qui sont dans le même degré d'oraison. Leur union est si pure que c'est inconcevable. Ils se parlent plus du cœur que de la bouche, et l'éloignement des lieux n'empêche point cette conversation intérieure. Dieu unit ordinairement deux ou trois personnes de cette sorte dans une si grande unité qu'elles se trouvent perdues en Dieu jusqu'à ne pouvoir plus se distinguer, ce qu'il fait

65. D.2.64.

66. D.2.68 (v. aussi D.2.67).

67. Guyon, Vie, 2.11, 2.13, 2.17 à 2.20, 2.22, 3.8, 3.10.

pour sa gloire et pour les faire travailler de concert au salut des âmes. [...] Dieu fait aussi des unions de filiations, liant certaines âmes à d'autres comme à leurs parents de grâce 68.

La relation de Madame Guyon avec ses dirigés ne se limitait donc pas à des conseils : c'est la transmission de la grâce qui en était le fondement. Fénelon (1651-1715) est le plus connu de ceux qui en ont bénéficié, comme Madame Guyon le lui écrit 69 :

Je me sens depuis hier dans un renouvellement d'union avec vous très intime. Il me fallut hier rester plusieurs heures en silence si remplie que rien plus. Je ne trouvais nul obstacle qui pût empêcher mon cœur de s'écouler dans le vôtre. [...] Votre âme m'est toujours présente en Dieu d'une manière nue, pure et générale, sans bornes ni aucun objet.

Fénelon en était bien conscient :

Je suis de plus en plus uni à vous, madame, en Notre Seigneur, et j'aimerais mieux mille fois être anéanti que de retarder le cours des grâces par le canal que Dieu a choisi 70. Je ne saurais penser à vous que cette pensée ne m'enfoncé davantage dans cet inconnu de Dieu, où je veux me perdre à jamais 71.

Il fut son disciple préféré, au point qu'un jour où elle se sentait gravement malade, elle souhaita qu'il hérite de sa fonction. Voici un extrait de cette lettre-testament :

Je n'aime que Dieu seul et je vous aime en lui plus que personne du monde, non d'une manière distincte de Dieu, mais du

68. Le Saint Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu, avec des explications qui regardent la vie intérieure, t. I, « Du Nouveau Testament », chap. XVIII, sur le verset : Car en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'elles (Mt 18, 19). 69. Début de la lettre du 1er décembre 1689, Madame Guyon, Correspondance, t. I, H. Champion, 2003. Le Discours 2.25 reprend la suite de cette lettre avec son bel exposé de la transmission cœur à cœur et de la « passivité » de l'âme exposée au regard divin. 70. Ibid., Lettre 188 de Fénelon, 31 août 1689. 71. Ibid., Lettre 195 de Fénelon, 10 octobre 1689.

même amour dont je l'aime, et dont il s'aime en moi. [...] J'ai cette confiance que si vous voulez bien rester uni à mon cœur, vous me trouverez toujours en Dieu et dans votre besoin. [...] Je vous laisse l'Esprit directeur que Dieu m'a donné. [...] Je vous fais l'héritier universel de ce que Dieu m'a confié 72.

Étant en union profonde avec elle, Fénelon assumait en effet la même fonction de transmission envers ses visiteurs. Il s'en émerveillait :

Je sens un très grand goût à me taire et à causer avec Ma. Il me semble que son âme entre dans la mienne et que nous ne sommes tous deux qu'un avec vous en Dieu [...] quoique vous soyez loin de nous 73.

C'est cette relation profonde et intense que vivaient les disciples auprès de Madame Guyon à Blois. Il en est largement parlé dans les Discours, et c'est là un des intérêts de ce grand texte.

Les textes proposés et leurs sources

Nous livrons ici des opuscules rassemblés et publiés au xviii^e siècle pour la première fois par le pasteur Pierre Poiret 74 sous le titre de *Discours chrétiens et spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure...* en deux volumes comportant chacun soixante-dix pièces 75. Seize autres *Discours* furent ajoutés à la fin

72. Ibid., Lettre 248 à Fénelon, écrite entre le 1er et le 11 avril 1690. En fait, Fénelon mourra avant elle en 1715.

73. Ibid., Fénelon, Lettre 266, du 25 mai 1690. L'identité de « Ma » demeure inconnue.

74. Sur la vie, les travaux, les amis et l'influence de cet éditeur disciple de Madame Guyon, on lira l'évocation très vivante offerte par M. Chevallier, Pierre Poiret, 1646-1719, Du protestantisme à la mystique, Labor et Fides, 1994. Des contemporains, dont Leibniz, apprécièrent son intelligence sinon sa souplesse.

75. Discours chrétiens et spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, tirés la plupart de la Sainte Écriture, Vincenti, à Cologne [en fait à Amsterdam], Chez Jean de la Pierre, 1716 [par Pierre Poiret, deux tomes édités sans le nom de Madame Guyon]. Tome I : « Préface », 3-23 ; « Table des Discours... divisés en quatre parties », 24-28 ; « Discours » [au nombre de 70 : 1.01 à 1.70 dans notre édition], 1-470 ; « Table des matières principales », 471-488, trois pages non numérotées

du dernier volume des *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure ou l'esprit du vrai christianisme...* 76.

Figure ici un choix de pièces privilégiant l'intériorité mystique. Il est difficile de définir des critères qui soient « scientifiques ». Nous laissons de côté les pièces d'une rigueur datée ou d'une étroitesse que l'on ne rencontre jamais dans l'œuvre vaste de Madame Guyon ou même visiblement rédigées par d'autres. Une bibliographie de cette œuvre vaste, limitée aux éditions établies depuis le début du siècle figure en fin du tome II. Notre choix représente les deux tiers des 156 *Discours* de tailles très variables rassemblés par Poiret.

Cent quarante d'entre eux furent édités en 1716, peu avant la mort de Madame Guyon en juin 1717, suivis de seize probablement imprimés au début de l'an 1718. Elle n'a pas eu le temps de les revoir, car l'éditeur Poiret habitait loin de Blois, à Rijnsburg près d'Amsterdam

77. Contrairement au cas de la *Vie* donnant la table des passages de l'Écriture et l'errata. Tome II : six pages d'Avis et Table, « Lettre sur l'instruction suivante », 3-14 ; « Instruction chrétienne d'une mère à sa fille », 15-63 ; « Discours » [au nombre de 70 comme précédemment : 2.01 à 2.70 dans notre édition], 1-402 ; « Table des matières principales du IIe tome », 402-423 ; page d'errata. L'ensemble fut réédité très fidèlement, au point de respecter les paginations, par le pasteur Jean-Philippe Dutoit, cette fois avec indication du nom d'auteur : Discours chrétiens et spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, tirés la plupart de la Sainte Écriture, par Madame J. M. B. de la MotheGuyon. Nouvelle édition corrigée et augmentée, à Paris [en fait à Lyon], chez les Libraires associés, 1790.

76. Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure ou l'esprit du vrai christianisme, Cologne [en fait Amsterdam], J. de La Pierre, quatre tomes, 1717-1718. [Le quatrième tome comporte, après trois parties reproduisant des lettres de Madame Guyon, une « Quatrième partie contenant quelques discours chrétiens et spirituels », 402-509.] Lettres chrétiennes et spirituelles, nouvelle édition enrichie de la correspondance secrète de M. de Fénelon avec l'auteur, Londres [en fait Lyon], cinq tomes, 1767-1768. (Les discours se trouvent au début du cinquième tome, précédant la correspondance avec Fénelon absente de l'édition Poiret : 3.01 à 3.16.)

77. Ce fut par contre le cas pour La Vie par elle-même, dont la phase finale de rédaction en 1709 laissa tout le temps nécessaire à des révisions modestes. Le manuscrit de la Vie, renvoyé en Écosse, fut préservé (ms. d'Oxford) : on y retrouve des traces de l'intervention de Madame Guyon.

par elle-même, nous ne possédons aucun manuscrit couvrant l'ensemble des *Discours* : ils ont disparu, probablement lors de la dispersion de la bibliothèque de Poiret en 1748. Heureusement, de rares *Discours* sont des lettres dont les manuscrits nous sont parvenus par une autre voie : ils nous permettent de vérifier la grande fidélité assurée par le premier éditeur. Nous indiquerons alors en notes les variantes : on constatera qu'elles ne sont que mineures et ne portent que sur des corrections de style. Nous pouvons donc faire confiance au travail de Poiret, en général la seule base disponible.

Pasteur protestant, cartésien reconnu et respectable compétent d'une bonne centaine d'ouvrages, Pierre Poiret était devenu l'éditeur et le premier diffuseur de textes mystiques dans l'Europe protestante 78. Il fut un disciple attentif, respectueux et apprécié de Madame Guyon. La préface du premier volume, qu'il rédigea lui-même, nous éclaire sur le traitement

qu'il a donné à ses sources 79. Voici comment il explicite la genèse, le choix et le classement des Discours :

Le titre de ce livre ne veut pas dire que ce soient des Discours prononcés de vive voix : ils ont seulement été écrits, soit à la réquisition de quelques âmes pieuses, soit de la simple inclination où l'auteur s'est pu trouver de fois à autres à se décharger de la plénitude de son cœur sur le papier. Ils nous sont venus en main de divers endroits et par divers moyens. C'était des pièces séparées, sans titre ni sans ordre. [...]

Pour l'ordre des matières, on a fait précéder celles qui regardent le plus les personnes commençantes, et fait suivre le reste à mesure de ce qui se découvre et qui s'expérimente dans le progrès de la vie de l'esprit. Ceux qui aiment en toutes choses des partitions générales, en pourront aisément remarquer trois ou quatre dans le corps de l'ouvrage, s'ils veulent observer

78. Son rôle caché a été sous-estimé : v. Pierre Poiret, *Écrits sur la théologie mystique*, 1700, introduction et notes par M. Chevallier, Grenoble, 2005.

79. Poiret a parfois disposé de plusieurs sources, d'après son annotation au D.2.19 : « Il y a des copies où tout ce qui est entre ces deux crochets ne se trouve point. »

1. que dans les treize premiers de ces *Discours spirituels* il s'y agit principalement des vérités qui concernent le général, les principes et les commencements des voies *intérieures* ; 2. que depuis le *Discours XIV* jusqu'au XXXVIII, on y trouve des matières convenables à ceux qui sont déjà entrés considérablement dans ces voies de l'esprit ; 3. ces matières-là sont suivies de plusieurs autres qui regardent des âmes encore plus avancées dans la perfection chrétienne : c'est depuis le *Discours XXXIX* jusqu'au LXII ; et celui-ci contient comme une espèce de récapitulation de toute cette troisième partie, ou au moins du principal ; 4. tout le reste, depuis le *Discours LXIII* jusqu'à la fin, regarde en gros la constitution soit bonne soit mauvaise, présente ou bien future, du général des chrétiens aussi bien que de ceux ou qui les ont conduits, ou que Dieu veut leur susciter encore avant la fin du monde selon ses promesses. On ne s'est pas avisé de marquer cette partition dans le corps de l'ouvrage, mais on la verra dans la table qui suit. [...] Ce n'était ici, comme on l'a déjà dit, que des pièces séparées, écrites sans relation ni vue des unes sur les autres : il y en a même plusieurs où il s'agit de diverses matières, et qui appartiennent à des états différents. Pour placer celles-ci [...] on s'est réglé sur celle des matières qui y régnait le plus 80...

Aux cent quarante pièces ainsi présentées s'ajoutent les seize *Discours* qui concluent le quatrième volume des *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure*... Ils constituent un supplément assemblé après la mort de Madame Guyon. Au-delà d'un complément *postmortem*, ce petit ensemble constitue un condensé élémentaire, mais complet, de la voie mystique, à l'usage probable des disciples de Blois puis des cercles qui leur succédèrent.

Les *Discours* témoignent donc de l'ensemble des opuscules divers qui circulaient dans le milieu guyonien au début du XVIII^e siècle. Certains constituent des essais assez amples tandis que d'autres sont des lettres dont on a ôté le début et/ou la fin, jugés

80. (Poiret 1716) Préface, § II, p. 6 à 9.

trop personnels. Nous n'avons pas trouvé utile de bouleverser l'ordre adopté par Poiret : se faisant l'écho des cercles proches de Madame Guyon sinon d'elle-même, il respecte leur vision d'une progression mystique par « zones » traversées successivement 81.

Nous n'avons pas opéré de coupure au sein même des Discours. Certaines ouvertures ou conclusions trop diffuses demandent une certaine patience au lecteur : peut-être ont-elles été ajoutées par des dévots bien intentionnés.

Par contre, nous avons décidé de ne pas donner d'édition intégrale imprimée : elle aurait contenu des pièces dont l'origine nous pose un problème insoluble. Des pièces faibles se retrouvent à côté de développements profonds : intervention d'un disciple obtus et/ou interpolation probable de pièces étrangères ? Les indices textuels qui permettraient de les éliminer avec sûreté du corpus manquent, mais on sent bien à la lecture qu'il ne peut s'agir de « la simple inclination où l'auteur s'est pu trouver de fois à autre à se décharger de la plénitude de son cœur sur le papier » ! Certains passages au ton eschatologique sont d'évidence étrangers à l'amour universel vécu par Madame Guyon : leur intolérance, leurs invectives, leurs condamnations peu charitables inspirées du prophète Isaïe sont probablement l'écho de certaines minorités piétistes. D'autres ont été rédigés par des lecteurs de Madame Guyon : ils en reprennent les expressions, mais leur prose au style catastrophique n'aboutit qu'à un pastiche naïf et ridicule. Certaines pièces sont devenues illisibles à notre époque : que faire devant tel développement malvenu sur les Juifs ?

Les cercles auprès desquels Poiret se procura des copies étaient très divers : « Ils nous sont venus en main de divers endroits et par divers moyens. C'était des pièces séparées, sans titre ni sans ordre », avait-il prévenu dans sa préface. Les transcriptions étaient

81. De même le découpage qu'il introduisit pour souligner les alternatives et cheminements décrits dans les Torrents nous a paru très justifié (ce découpage a été préservé par Orcibal dans l'édition des Opuscules spirituels, comme nous l'avons fait aussi dans notre édition : Madame Guyon, Œuvres mystiques, Honoré Champion, 2008).

assurées par des dévots qui n'étaient pas tous remarquables : ils ont de toute évidence ajoutés leur petite contribution personnelle, leurs contresens et souvent des épanchements sentimentaux que nous ne supportons plus.

Poiret, en éditeur scrupuleux et disciple très respectueux, a retenu toutes les sources qui lui étaient parvenues, quelles que soient leurs dimensions, et sans faire intervenir son jugement, donnant à toutes le titre de Discours. Il préféra sans doute ne fâcher personne : il était délicat d'éliminer au nom de sa seule autorité d'éditeur certaines des copies communiquées par des disciples par ailleurs généralement ami(e)s. Omettre des documents uniques pouvait être perçu comme abus de pouvoir provenant d'un disciple « trans 82 » ! Il a donc décidé de « ratisser large » 83.

Il faut rappeler aussi des conditions de parution. Le groupe que dirigeait Poiret durant ses dernières années était forcément surmené : entre 1712 et 1722, ils assurèrent l'édition des 39 volumes de l'œuvre de Madame Guyon ! L'énorme, mais nécessaire travail de collection de manuscrits a été plus ou moins bien contrôlé par Poiret, maître d'œuvre à la santé mauvaise qui mourut dès 1719.

Notre but n'est pas de faire une édition intégrale répondant aux exigences universitaires, mais de faire partager au lecteur les plus beaux textes mystiques 84, d'en sauvegarder les témoignages les plus profonds. Nous avons donc décidé d'éliminer de la version imprimée les textes manifestement faibles : il aurait été

82. Rappelons que par « trans », Madame Guyon et ses disciples désignaient les disciples étrangers, par opposition avec les cis, les français.

83. On sait qu'il ne put éviter une grave dissension dans les cercles à l'occasion de la publication, jugée inopportune par Ramsay, de la *Vie* par elle-même.

84. Ces Cent Discours chrétiens et spirituels complètent nos ouvrages précédents : en 2001, un choix de 80 Discours a paru en tirage limité chez Phenix-La Procure ; ce premier travail, devenu introuvable, demande des corrections ; un choix limité à 15 Discours parut chez Arfuyen en 2005 comme brève introduction à Madame Guyon sous le titre *Écrits sur la vie intérieure* ; enfin 49 Discours trouvent place dans le choix établi sur l'ensemble de l'œuvre paru chez Honoré Champion : Madame Guyon, Œuvres mystiques, op. cit., section « Discours spirituels ».

dommage de dégoûter le lecteur en nous obstinant à garder des textes dont l'auteur n'est pas sûr et dont la médiocrité aurait « plombé » l'ensemble.

Nous conservons la numérotation d'ensemble de Poiret 85. Ainsi le lecteur rencontrant des « trous » dans la séquence des Discours imprimés sur papier sera toujours averti de nos choix.

Le chercheur spécialisé pourra recourir à l'index très abondant établi consciencieusement par Poiret. Mais la liste de ses entrées montre le caractère peu technique d'un vocabulaire qui ne prend sa pleine signification que par des associations contextuelles de plusieurs termes autour d'un thème faisant l'objet d'un ou plusieurs paragraphes, voire d'un Discours entier 86.

Un sondage des sources sur le vaste ensemble de l'œuvre n'a pas permis d'identifier de nombreux doublons. Onze *Discours* sont des lettres adressées à Fénelon et deux sont des lettres à Bossuet, dont une est reprise dans la *Vie* : ces textes sont brefs 87. Les lettres adressées en 1689 à Fénelon sont toutes différentes : il n'y a pas de doublon ou de lettre scindée au sein de *Discours*. Aucune des nombreuses lettres adressées au duc de Chevreuse ou à d'autres correspondants, tels que la « petite duchesse » de Mortemart, n'est reprise, mais certains *Discours* pour lesquels nous n'avons

85. Les 156 pièces furent numérotés de 1 à 70 au premier tome publié par Poiret (ici 1.01 à 1.70), puis à nouveau de 1 à 70 pour son second tome (ici 2.01 à 2.70) ; s'y ajoutent les discours complémentaires au dernier volume de *Lettres* publié plus tardivement (ici 3.01 à 3.16).

86. Vingt-huit entrées particulièrement abondantes de cet index nous livrent les thèmes spirituels des Discours : Abandon, Âme, Amour, Amour pur, Amour-propre, Apostolique, Charité, Cœur, Communication, Connaissance, Dieu, État, Foi, Lumière, Mort, Mortification, Opération, Oraison, Paix, Perte, Présence, Repos, Simple et simplicité, Transformation, Vérité, Vide, Voie, Volonté...

87. Liste de lettres reprises dans les Discours : D.2.14 = lettre adressé à Fénelon à la mi-novembre 1689 ; 2.16 = 23 novembre 1689 ; 2.17 = novembre ; 2.25 = 1er décembre ; 2.35 = 2 décembre ; 2.37 = 25 octobre ; 2.42 = novembre ; 2.44 = novembre ; 2.45 = mars ; 2.48 = novembre ; 2.59 = janvier 1689. – Les lettres à Bossuet existent en copies aux Archives Saint-Sulpice : 2.53 = ms. 2057 fos 16-21 et *Vie* 3.13.6-10, 3.14.1 = vers le 10 février 1694 ; 2.65 = ms. 2057 fos 22-31. – L'ensemble est édité dans Madame Guyon, *Correspondance...*, I, II, III, Honoré Champion, 2003-2005.

pas trouvé de source parallèle sont visiblement des lettres. Nous pensons que les disciples ont été sensibles au caractère illustre de Fénelon, « notre père », ou à la forme très achevée de lettres adressées à Bossuet.

Notre souci a été de rendre le texte compréhensible au lecteur moderne : l'orthographe et la ponctuation ont été modernisées. Poiret utilisait des italiques et des petites capitales : nous avons simplifié 88 en nous limitant à un seul niveau de soulignement indiqué par des italiques (également utilisées pour les citations bibliques, mais cela ne devrait pas prêter à confusion). En réalité, Madame Guyon ne soulignait rien, négligeait les majuscules et utilisait de nombreuses abréviations : si l'on en juge par les nombreux autographes de la *Correspondance*, elle écrivait, par exemple, « n s » pour Notre Seigneur 89. Elle n'introduisait ponctuation et paragraphes que très exceptionnellement. Nous avons imité Poiret en revoyant le découpage des paragraphes de façon à rendre le texte clair tout en gardant le rythme original et si possible la respiration poétique. Parfois nous ajoutons entre crochets un ou quelques mots nécessaires à la compréhension. Madame Guyon ne mettait pas de majuscules ; nous en avons donc mis très peu.

Les incorrections de style sont d'origine : elles sont dues en partie au manque d'éducation des filles 90, à une grammaire non encore fixée, mais surtout au fait que l'auteur ne revenait jamais en arrière pour se corriger. Son unique désir était de laisser conduire sa plume par la grâce afin de ne pas s'interposer entre Dieu et son correspondant. On a supposé une « écriture automatique ». Il ne s'agit pas chez Madame Guyon de trouver

88. À partir de D1.15, v. note 293.

89. De même les disciples utilisaient « n. m. » pour « notre mère » – tout comme le firent et le font encore les bénédictines de l'Ordre fondé par Mectilde, la « mère du Saint Sacrement » (1614-1698). Cette dernière est à la source d'un des trois rameaux issus du cercle mystique normand (avec le Canada et la branche « quietiste » passant par Bertot et Guyon). Elle est aussi une amie considérée comme « sainte » par Madame Guyon.

90. Exception faite de Port-Royal (ex. : Jacqueline, la sœur de Pascal).

une source d'inspiration poétique dans l'inconscient comme le pratiquaient nos surréalistes, mais de laisser toute la place à l'Esprit divin : des reprises afin d'améliorer l'expression écrite auraient été l'œuvre de l'intellect et un retour sur soi 91. Madame Guyon ne pratiquait même aucun repentir : tout ce qui arrêtait la fluidité et l'élan était évité.

Nous avons supprimé du texte principal les explications entre parenthèses : elles seraient de la main de Poiret, l'utilisation des parenthèses étant très exceptionnelle chez Madame Guyon si l'on en juge par ses autographes. En réalité, elles n'apportent pas grand-chose et affaiblissent le texte par leur prudence : nous avons préféré les mettre en note, et le lecteur pourra les oublier.

Par contre, nous reproduisons certaines notes de Poiret, en particulier les passages de Catherine de Gênes que Madame Guyon cite souvent, car elle l'aimait beaucoup : avec Jean de la Croix et Jean de Saint-Samson, la Dame du pur amour fut l'un des trois auteurs les plus cités dans les *Justifications* rédigées au moment le plus crucial de la « querelle ». Nous complétons certaines références par des citations. Enfin nous avons parfois opéré des rapprochements avec la béguine Hadewijch II, appréciée de Ruusbroec (qui a à son tour influencé Catherine de Gênes 92). Donner d'autres textes en parallèle alourdirait l'édition.

On ne retrouvera pas les trop abondantes *Explications* bibliques de 1683-1684, mais un dialogue très dense avec l'Écriture, dont elle accumule les citations pour justifier son propos. Grâce à sa longue expérience, elle en comprend le sens et fait de véritables explications de texte : elle éclaire les paroles de Jésus en montrant qu'elles se rapportent à la vie intérieure et ne peuvent être comprises que grâce à celle-ci.

91. De même Fénelon ne reprenait pas ce qu'il avait écrit sur un même thème : il improvisait de nouveau (ce qui conduit à des difficultés pour les éditions critiques à la recherche d'une « première source »).

92. Sur le problème des sources de Catherine de Gênes, voir J.-B. P[orion] dans Hadewijch d'Anvers..., op. cit., 1954, p. 184-185.

De nos jours où le contact avec l'Écriture est devenu plus rare, il est utile, pour mieux comprendre le dialogue permanent entre Madame Guyon et les textes sacrés, de « doubler » fréquemment la traduction ou l'adaptation qu'elle en propose. Nous accompagnons alors d'une citation en note la référence du verset indiqué par le pasteur Poiret (suivant l'ancienne Vulgate), parfois en faisant appel à plusieurs sources qui s'éclaircissent mutuellement. Les manuscrits et autographes de Madame Guyon ne comportent jamais de références précises et bien rarement une indication de l'origine testamentaire : elle citait de mémoire et tout le monde connaissait la Bible par cœur.

Redécouverte à l'époque moderne, Madame Guyon parle beaucoup au lecteur qui cherche l'intériorité. Sa vie témoigne d'une incessante lutte pour garder cette voie personnelle

inébranlable au milieu de la vie. Notre époque met en doute l'existence même d'une Réalité intime plus profonde et plus centrale que notre nature consciente et inconsciente, en amont des religions qui tentent d'en donner l'écho. Des modèles d'explications psychologiques ou empruntées aux sciences sociales revendiquent une compréhension profonde en analysant ces textes comme un travail d'écriture : voulant réduire ces textes à du connu, à savoir l'inspiration poétique, ils sont loin d'en appréhender le mystère. Inversement, Bergson ne mit pas en doute le témoignage autobiographique de Madame Guyon et y vit les preuves d'une expérience du divin : existerait un invariant mystique qui ne dépend pas du temps et qui précède les religions.

Les textes de Madame Guyon ont souvent une profondeur comparable à ceux de Ruusbroec ou de Jean de la Croix 93. Les

93. Voir D.1.60 (Poiret, 1716, tome I, Discours LX). Baruzi est de cet avis dans son Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique, 1931, p. 440 : « Plus encore que Fénelon qui, parlant de notre adhésion à Dieu, nous demande d'outrepasser "tout autre objet distinct" et ne consent pas à faire de la foi elle-même une obscurité que ne soutiendrait pas l'évidence de l'autorité, Madame Guyon voudrait aller au-delà de toute donnée distincte ; elle songe à une immersion ; elle

témoignages de ces deux anciens maîtres mystiques ont été retravaillés pour le premier, et partiellement détruits pour le second ; leur éloignement par le temps et par leurs modes de vie particuliers est grand. Au contraire, ce que nous lirons ici se révèle unique et proche de nous. L'on appréciera la finesse de la contemporaine de Racine, qui lui permet de démonter les pièges de l'amour-propre. Certes, les descriptions des effets de l'amour divin qui conduisent à la désappropriation prennent ici un caractère rigoureux, voire abrupt. Il n'est toutefois « terrible » que si l'on oublie l'aide de la grâce divine, qui ne peut manquer à l'appel.

On touchera ici à une autre rive, mais à condition de perdre de vue celle d'où l'on vient. On voyagera au cœur d'un continent inconnu que nous décrit une grande exploratrice. Faisons confiance au témoignage vécu. Comme le dit Descartes :

Car on doit plus croire à un seul qui dit, sans intention de mentir, qu'il a vu ou compris quelque chose, qu'on ne doit faire à mille autres qui le nient pour cela seul qu'ils ne l'ont pu voir ou comprendre : ainsi qu'en la découverte des antipodes on a plutôt cru au rapport de quelques matelots qui ont fait le tour de la terre qu'à des milliers de philosophes qui n'ont pas cru qu'elle fût ronde 94.

trouve "partout, dans une immensité et vastitude très grande, celui" qu'elle ne possédait plus mais qui l'avait "abîmée en lui". Et telle est la seule "extase" qu'elle juge "parfaite", extase qui ne "s'opère que par la foi nue, la mort à toutes choses créées, même aux dons de Dieu", lesquels "étant des créatures, empêchent l'âme de tomber dans le seul créé?". » 94. Lettre à Clerselier.

Citations bibliques

Références

Nous reproduisons les références bibliques de Poiret, qui suivent l'ancienne Vulgate, en adoptant les abréviations modernes de la Bible de Jérusalem : I Co : 1re Épître aux Corinthiens (Paul) I P : 1re Épître de Pierre I R : 1er livre des Rois I S : 1er livre de Samuel I Th : 1re Épître aux Thessaloniens (Paul) 1 Tm : 1re Épître à Timothée (Paul) II Co : 2e Épître aux Corinthiens (Paul) Ac : Actes des Apôtres Ap : Apocalypse Col : Épître aux Colossiens (Paul) Ct : Cantique des Cantiques Dn : Daniel (Prophète) Dt : Deutéronome Ep : Épître aux Ephésiens (Paul) Rm : Épître aux Romains (Paul) Is : Esaïe Ex : Exode Ez : Ézéchiel (Prophète) Ga : Épître aux Galates (Paul) Gn : Genèse He : Épître aux Hébreux (Paul) Jb : Job Jn : Évangile de Jean Jr : Jérémie Lc : Évangile de Luc Lm : Lamentations Lt Jr : Lettre de Jérémie Mt : Évangile de Matthieu Mc : Évangile de Marc Os : Osée Ph : Épître aux Philippiens (Paul) Pr : Proverbes (de Salomon) Ps : Psaumes (de David) Qo : Qohéleth Sg : Sagesse

Notre choix d'adopter ces abréviations dont l'audience est large et facilitent le recours à une Bible moderne, ne conduit... nulle part si l'on ne tient pas compte des différences entre les références de la Vulgate (basée sur la Septante) et celles de toutes les versions récentes (recourant à l'hébreu). Voici des « passerelles » qui permettent au lecteur novice que nous sommes tous de recourir à une traduction « ancienne » à partir de références modernes :

Vulgate Bibles modernes

I & II Rois I & II Samuel I

II & IV Rois I & II Rois

I & II Paralipomènes I & II Chroniques

Ecclésiaste, abrégé Eccl. Qohélet ou Ecclésiaste, abrégé Qo

Ecclésiastique, abrégé Eccli. Siracide ou Ecclésiastique, abrégé Si

Lettre de Jérémie Baruch, chap. 6

Il peut exister des variantes au niveau inférieur de la numérotation des versets, que nous signalons en note en donnant alors les deux références BJ et Vulgate.

Sources

Pour le Nouveau Testament, Madame Guyon et Poiret utilisent l'édition catholique de Louvain sous sa forme revue par Amelote. Ils apportent cependant des corrections, le plus souvent légères, mais il y a de notables exceptions affectant des citations jugées essentielles ! On sait que la version de Louvain eut de nombreuses variantes dans ses éditions successives. Nous n'avons pas retrouvé la version utilisée par Poiret pour l'Ancien Testament.

Les traductions que nous avons utilisées

Nous avons eu recours à la version adaptée par Poiret dans son édition des *Explications* bibliques de Madame Guyon (*Le Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure...* À Cologne [Amsterdam], chez Jean de la Pierre, huit tomes, 1713, et *Les Livres de l'Ancien Testament avec des explications...*, douze tomes, 1715), ainsi qu'à la belle traduction dite de Lemaître de Sacy, qui se révèle assez proche de Poiret et a été lue par Madame Guyon. Elle éclaire souvent le sens adopté dans son commentaire, aussi nous la citons parfois en parallèle à la version Amelote. La forme est assez proche de l'édition dite de Mons. Nous avons parfois utilisé des versets du *Commentaire au Cantique* composé par Madame Guyon.

Quelques statistiques

Portant sur 409 citations bibliques issues des 80 *Discours* édités en 2001, elles soulignent un équilibre très remarquable entre les Épîtres (31 %), principalement de Paul, les Évangiles (28 %), principalement de Jean et de Matthieu, et l'Ancien Testament (38 %), principalement des Psaumes, du Cantique, de Job, soit une répartition par tiers. On note que presque rien n'est cité de l'Apocalypse (1 %) ce qui contredit un supposé millénarisme guyonien. L'éventail des citations est très large, ce qui souligne une grande culture ; toutefois 21 citations distinctes, reproduites 3 à 8 fois chacune, représentent 19 % de l'ensemble.

Autres abréviations utilisées :

Amelote : Nouveau Testament de Louvain repris par le jésuite Amelote *Comm. au Cantique* : Le Cantique des cantiques de Salomon interprété selon le sens mystique et la vraie représentation des états intérieurs, par Madame Guyon *Dict. Rey* : Dictionnaire historique de la langue française, par Alain Rey *Grande Dame du pur amour* : La Grande Dame du pur amour, sainte Catherine de Gènes (1447-1510), traduction et notes de P. Debongnies, numéro des Études carmélitaines réédité chez Desclée de Brouwer, 1960 *Guyon, Vie* : La Vie par elle-même et autres écrits biographiques, Honoré Champion, coll. « Sources Classiques », 2001 *Hadewijch* : Hadewijch d'Anvers, traduite par Fr. J.-B. P[orion], Écrits mystiques des béguines, Seuil, 1954 *Masson* : M. Masson, Fénelon et Madame Guyon, Documents nouveaux et inédits, Paris, 1907 *Moyen court* : Moyen court et très facile de faire oraison que tous peuvent pratiquer très aisément, par Madame Guyon *PO* : Patrologie orientale *Poiret, Explic.* : traductions bibliques de Poiret dans les *Explications Sacy* : La Bible, traduction de Louis-Isaac Lemaître de Sacy, établie par P. Sellier, Laffont, 1990 *Torrents* : Les Torrents spirituels, par Madame Guyon

Table

TOME I

Préface, par l'archimandrite Placide Deseille . 7

Introduction, par Dominique Tronc .13

Discours

- 1.01. De deux sortes d'écrivains des choses mystiques ou intérieures .53
- 1.02. De la simplicité de l'intérieur, 59 et sa conformité à l'Écriture Sainte
- 1.03. Lecture, matière, usage des livres intérieurs 91
- 1.04. Que l'intérieur fait peu d'éclat.101
- 1.11. Des voies secrètes de l'Esprit de Dieu sur les âmes .105
- 1.12. Économie de la parole intérieure, et de ses effets .113
- 1.13. Trois moyens de purification et de mort.121
- 1.14. De trois voies imperceptibles de l'intérieur 129
- 1.15. Des voies et degrés de la foi, jusqu'au pur amour 135
- 1.16. Obscurité de la lumière de la foi et de la vérité 145
- 1.18. Comment on doit chercher et trouver Jésus-Christ intérieurement 151
- 1.21. Qu'il faut souffrir le retardement des consolations divines 159
- 1.24. Des renoncements de plusieurs sortes exigés de Jésus-Christ 163
- 1.25. Que Dieu se trouve par le délaisement et la désappropriation .167

- 1.26. Le vrai et le faux dénuement 173
1.27. Le dénuement d'images ou d'idées renferme la réalité d'elles toutes. 179 1.29. Touchant l'obscurité des plus grandes opérations de Dieu. 185
1.30. Avantages de la bassesse et du rien. 189
1.31. Vicissitude d'élevation et d'abaissement. 191
1.33. Jésus-Christ libérateur de la mort et de l'enfer intérieurement. 195 1.36. Perte de tout pour passer en Dieu et y trouver tout 199 1.37. Fuite, silence et repos en Dieu 211
1.38. De la prière parfaite, ou de la contemplation pure. 219
1.39. Le vrai don de Dieu 233
1.40. La vraie simplicité et ses avantages 237
1.41. Avantages de la simplicité 243
1.43. Contemplations de plusieurs sortes ; et quelle est la meilleure 247 1.44. La perte du cœur et l'attrait de Dieu par l'union représentée dans les créatures. Opposition de la part de l'homme. 251
1.45. L'amour pur et l'amour d'espérance 253
1.48. De l'amour intéressé et du désintéressé 259
1.49. Divers effets de l'amour 265
1.51. L'obéissance parfaite, fruit de l'amour 269
1.52. De la paix de Dieu 273
1.53. Du repos en Dieu 279
1.54. Bassesse et simplicité choisie de Dieu 287
1.58. Que toute sainteté est à Dieu 291
1.59. De la désappropriation de la sainteté 297
1.60. Différence de la sainteté propriétaire et de la sainteté en Dieu 303 1.61. De la mauvaise et de la bonne indifférence 309
1.62. De la foi pure et passive, et de ses effets 317
1.63. Prédicateurs de la paix intérieure. 333
1.68. Qualités des vrais envoyés de Dieu 337

TOME II

- 2.01. Abrégé des principes et de la voie chrétienne et intérieure .7 2.04. La volonté de Dieu est la voie et l'essence de la perfection. 11
2.05. Voie du cœur préférable à celle de l'esprit 25
2.06. Sur les exercices et pratiques et sur l'oraison 29
2.07. De la prière ou de l'oraison en général, et des moyens qui y contribuent. 35
2.08. De la vraie et libre oraison et de ses avantages 45
2.09. De l'oraison d'affection et de silence 51
2.10. De la mortification 53
2.11. Des croix, et comment les porter salutairement. 61
2.14. Trois états de foi 67
2.15. Différence de la foi obscure à la foi nue. 73
2.16. De la conduite de la foi. 75
2.17. De la foi et de ses effets 81
2.19. Épreuves et purifications de diverses sortes 85
2.20. De la sécheresse spirituelle et de ses effets 99
2.21. Des tentations et mortifications de l'esprit .101
2.24. Motions et opérations punifiantes de Dieu : fidélité qu'on leur doit. .105
2.25. Variété et uniformité des opérations de Dieu dans les âmes. 111 2.26. Diverses conduites de Dieu et de sa lumière sur l'âme 117
2.27. Ne se reprendre dans l'abandon de Dieu 121
2.28. De l'humilité. 123
2.31. Deux obstacles à l'avancement spirituel de plusieurs 129
2.32. La sagesse humaine et la divine sont incompatibles 133
2.33. Contre la propriété 137
2.35. Diverses opérations préparatoires pour réunir l'âme à son principe. 139 2.37. Des plus pures opérations de Dieu et de leurs effets 143 2.38. De deux sortes d'anéantissements 145
2.39. Comment Dieu conduit la liberté qui se rend à lui 147
2.40. De la paix de Dieu et de ses effets 151
2.42. Pureté d'acte et de connaissance des âmes pures 153 2.43. Ce que c'est que voir les choses en vérité 157
2.44. Opérations illuminatives de Dieu : ce qu'elles exigent de l'âme. 159
2.45. Deux opérations de Dieu dans la volonté : la souplesse et l'onction 163
2.46. Si on peut être dispensé de faire la volonté de Dieu 167
2.48. Du pur amour, ou de la parfaite charité. 173
2.49. Du pur amour, ou de la pure charité 177
2.51. Le pur amour et la simple vérité font tout. 183
2.52. Sur le sacrifice absolu et l'indifférence du salut. 189
2.53. L'âme en pure charité n'est plus à sa propre disposition, mais à celle de Dieu. 201
2.54. Opération de l'amour de Dieu sur les âmes. 207
2.55. Soumission et immutabilité de l'âme unie. 209

Auteurs et textes mystiques

- 2.56. De la fermeté intérieure .211
 - 2.57. Enfance et dépouillement nécessaires pour la charité .213
 - 2.58. Simplicité enfantine et oubli de soi en tout sous la conduite de Dieu.217 2.59. De l'état de la parfaite simplicité.219
 - 2.61. État d'une âme passée en Dieu 223
 - 2.62. Du mariage spirituel 227
 - 2.64. Voies et opérations de Dieu et de sa grâce sur les âmes de choix .231
 - 2.65. État apostolique. Appel à enseigner. .237
 - 2.66. Vie et fonctions de Dieu dans une âme 245
 - 2.67. Des communications spirituelles et divines 249
 - 2.68. Communication de cœurs et d'esprits .255
 - 2.69. Conclusion de toutes les voies de Dieu 257

 - 3.01. Courte idée de la voie intérieure 265
 - 3.02. Économie de la vie intérieure.271
 - 3.03. De la différence qu'il y a entre la contemplation et la foi nue .279
 - 3.06. L'intérieur rebuté et recherché .287
 - 3.09. Union éternelle avec Dieu .289
 - 3.11. Vie d'une âme renouvelée en Dieu et sa conduite .291 3.15. Dispositions pour la maladie et la mort .297
- Bibliographie (2000-2009) 305

60.ŒUVRES MYSTIQUES [Un choix][2008]

(77) Guyon Oeuvres mystiques _Champion 2008_.pdf

(77) Guyon OE MYSTIQUES avril 07 (imprimé corrigé).doc

Madame Guyon, *Oeuvres mystiques*, éd. critique avec introductions par D. Tronc, Etude par le P. Max Huot de Longchamp, Paris, Honoré Champion, coll. « Sources Classiques », 2008, 796 p. [Un « compagnon » sous forme d'un volume maniable. Il reprend des œuvres brèves connues – Moyen Court, Torrents, Petit Abrégé, une partie du Cantique. Sa seconde moitié ouvre à la partie encore méconnue datant de la pleine maturité mystique : notes apportées aux Justifications, choix de Lettres et de Discours...]

4° de couverture :

Ce volume d'*Œuvres mystiques* présente un choix couvrant pour la première fois l'ensemble de l'œuvre de Madame Guyon (à l'exception de l'autobiographie). Il couronne la série des précédents volumes publiés chez Honoré Champion (*Vie par elle-même* et *Correspondance* en trois tomes). Il inclut, outre l'essentiel de ce qui fit la réputation de Madame Guyon, des écrits jamais reproduits depuis trois siècles qui traduisent la pleine maturité mystique atteinte dans la seconde moitié de sa vie.

Aucun auteur n'a une telle connaissance de la Bible en son entier et des meilleurs auteurs mystiques, une telle compréhension théorique du chemin spirituel, une si profonde analyse de l'âme humaine pendant son chemin vers Dieu. L'œuvre est remarquable par une connaissance approfondie des trois appuis nécessaires à toute direction mystique.

En premier lieu s'affirme celle de la Tradition, ici chrétienne mais dont la valeur est universelle. En témoignent d'amples *Explications* de l'Écriture dont une partie relative au *Cantique*, ainsi que l'anthologie mystique des *Justifications*. En second lieu l'approche du « système » est présentée de façon vivante dans le *Moyen court*, dans les plus amples *Torrents* et dans son *Abrégé*. Elle est complétée par les réflexions très profondes jointes aux textes des *Justifications*. En dernier lieu, l'aspect pratique est couvert par un choix de *Lettres* et d'opuscules assemblés sous le nom de *Discours spirituels*, chef-d'œuvre de Madame Guyon car, arrivée à la fin de sa vie, elle n'éprouve plus le besoin de se justifier mais affirme l'évidence du vécu mystique avec l'autorité tranquille qui découle d'une longue expérience.

Présentation générale

Avant-propos

Au XVII^e siècle, les autorités religieuses sont inquiètes : l'image d'un monde sans limites, dépourvu de centre, autonome dans ses mouvements depuis Galilée et pouvant inclure des vides depuis Pascal, prend la place de la représentation hiérarchique si bien illustrée par Dante. Les rôles fondateurs de l'expérience physique et de la raison qui l'analyse, s'imposent devant celui des autorités. L'examen critique des Écritures est entrepris.

Sans jamais faiblir, Madame Guyon (1648-1717) s'appuie sur un vécu mystique personnel qui déborde les systèmes traditionnels organisés : persuadée que seule une expérience intérieure peut enraciner la foi, elle croit devoir prendre le risque de l'explicitation. En cette entreprise, elle allie à sa certitude une grande finesse psychologique.

Elle subira l'éclipse promise à qui heurte de front des autorités religieuses et disparaîtra de la scène publique. Mais en même temps, loin de rejeter une foi dont l'Église rendait compte médiocrement, elle maintient que ce qui sous-tend des représentations et des croyances conserve toute sa valeur, mais à un niveau plus profond. Elle s'appuie pour cela sur une connaissance remarquable des textes des Écritures et des mystiques chrétiens.

Ne serait-elle plus pour nous qu'une figure anachronique dans une époque de transition ? Notre époque heureusement délivrée des vieilles querelles peut aujourd'hui reconnaître la valeur de son témoignage et la réhabiliter : elle fut pour Baruzi la meilleure interprète de Jean de la Croix (avec Fénelon), et, pour Bergson, le témoin mystique à l'état brut. Si les croyances disparaissent, nos contemporains continuent à chercher la Source au-delà du corps et du psychisme, dont on sait aujourd'hui combien les échos sont multiples et non limités à une Église (Jean Grenier a pu proposer un rapprochement entre des écrits quietistes et ceux des pères du système taoïste). Ce volume d'*Œuvres mystiques* devrait

permettre de confirmer ce que certains d'entre nous n'osent quelquefois pas même reconnaître : on peut y retrouver un vécu commun dans des descriptions toujours sobres, souvent d'une précision chirurgicale, à la fois intimes et universelles. Elles suggèrent l'Invariable, cette profondeur voilée par des fluctuations et des métamorphoses superficielles qui sont en fait de nature culturelle.

« L'hypothèse » divine n'est plus avancée de nos jours par les historiens qui s'efforcent de cerner le champ mystique : ils recourent à des modèles d'explications psychologiques ou empruntés aux sciences sociales et tentent parallèlement d'accéder à une compréhension profonde par l'analyse du travail d'écriture. Inversement Bergson voyait dans le témoignage de Mme Guyon un invariant mystique pré-existant aux religions, une preuve par universalité qui ne dépend pas du temps et des croyances religieuses. Ce témoignage peut conforter ceux qui sont exposés au doute sur l'existence d'une Réalité intime, cause première et premier moteur, plus profonde et plus centrale que notre nature consciente et inconsciente, en amont des religions qui tentent d'en donner l'écho. Une mystique très pure est exposée avec précision et finesse, dans notre langue, ce qui facilite une approche, à travers les mots, quelque peu analogue au mode de perception poétique. La figure est exemplaire par sa souplesse à la grâce. Elle est accessible : cette laïque, cette femme mariée et mère de famille partage la variété des conditions humaines, depuis les dîners intimes avec la femme du Roi jusqu'aux épreuves des interrogatoires et des prisons.

Un choix opéré sur l'œuvre suit l'ordre presque chronologique. Sa nouveauté tient à ce qu'il équilibre les œuvres écrites dans l'élan de la jeunesse avant trente-sept ans, par des écrits qui reflètent toute la profondeur atteinte dans la maturité par une mystique qui vécut soixante-neuf ans.

Les premiers écrits, composés avant la querelle du quietisme, furent largement critiqués et on en connaît au moins les titres : *Moyen court*, *Torrents*, *Commentaire au Cantique*... Les derniers écrits sont restés méconnus : publiés après la mort de leur auteur sous des titres moins évocateurs, ils furent rapidement dispersés au sein des discrets cercles européens où se regroupaient les disciples ; il s'agit des *Justifications*, de *Lettres*, des *Discours spirituels*.

Pour le *Moyen court* et les *Torrents*, notre édition critique tient compte de nombreuses variantes : elles forment un réseau complexe, même si l'on ne retient que celles qui affectent le sens profond. Nous y joignons les repérages des extraits figurant dans l'*Ordonnance* de M. de Chartres, Paul Godet des Marais : au moment du procès de Mme Guyon, il fut en effet le seul prélat à prendre la peine de citer des passages - souvent des assemblages - jugés condamnables³⁷³.

Notre édition inclut aussi, pour la première fois, toutes les précisions apportées dix années plus tard puisque, dans ses *Justifications*, Mme Guyon commenta son propre choix d'extraits du *Moyen Court* et du *Commentaire au Cantique*. Ces compléments datant de sa pleine maturité éclairent des points fondamentaux de la vie mystique, et ceux-là mêmes qui furent les plus âprement discutés. Passés presque inaperçus de par leur caractère de notes adjointes au sein d'une vaste anthologie mystique, ils présentent un grand intérêt.

Tous les aspects du *corpus* sont représentés dans ce volume (à l'exception des écrits biographiques déjà présentés dans cette même collection « Sources classiques ») : *Moyen court*, *Torrents*, *Abrégé de la voie* sont reproduits dans leur intégralité ; le *Commentaire au Cantique* est limité à sa seconde moitié ; quelques exemples suggèrent l'esprit qui anima les très vastes *Commentaires* apportés aux autres textes de la Bible ; les *Justifications* livrent des notes profondes que Mme Guyon rattache aux auteurs figurant dans cette anthologie, principalement à Jean de la Croix ; un choix substantiel des textes rassemblés par les disciples sous le titre de *Discours spirituels* représente l'œuvre de la maturité et forme le sommet trop souvent méconnu du *corpus* ; quelques *Lettres* soulignent la grandeur de sa direction spirituelle³⁷⁴ ; de brefs extraits de *Cantiques* nous émeuvent lorsque l'on connaît les dures conditions de leur genèse.

Notre introduction privilégie les aspects historiques. Puis l'étude du Père Max Huot de Longchamp précise le sens théologique de termes utilisés dans le domaine mystique chrétien et esquisse un parallèle avec Ruusbroec, Thérèse, Jean de la Croix... Établir en profondeur l'affinité qui existe entre les grands mystiques nous a semblé utile pour démontrer la permanence d'une expérience commune vécue dans des circonstances diverses. La fin du Grand Siècle s'avère d'ailleurs en ce domaine trop pauvre pour que l'on s'y cantonne.

³⁷³Les *Ordonnances* du Magistère furent à l'origine d'une vaste littérature de controverse qui, établie sans l'expertise nécessaire, s'avère d'intérêt bien moindre. Ceci souligne l'importance de l'*Ordonnance* de M. de Chartres que l'on peut considérer comme le document capital « anti-quietiste ». Son étude montre que ses assemblages ne sont pas innocents.

³⁷⁴Trésor spirituel, ces lettres constituent trois volumes récents de la collection « Correspondances » chez le présent éditeur.

Les présentations attachées aux sections viennent compléter ces deux ouvertures : en particulier celle qui ouvre les *Discours spirituels* suggère quelques traits propres à la voie de l'intériorité, outre des éclaircissements sur les circonstances entourant chaque écrit et sur les sources utilisées dans cette édition critique. Une bibliographie axée sur les publications de l'œuvre pallie la contrainte que pose la contraction en un seul volume de l'ensemble des *Œuvres Mystiques*. Notre choix et nos présentations privilégient les écrits sur la vie intérieure. D'autres aspects ont heureusement été bien couverts avant nous : introspection psychologique remontant à l'enfance, conseils d'éducation, émergence de thèmes propres à la moitié féminine du genre humain. Nous avons tenté de rassembler les textes qui traduisent clairement la maîtrise expérimentale d'une voie certes cachée, mais réelle et très concrète.

Amitiés spirituelles.

Le terme « quietiste » fut employé largement et péjorativement par ceux qui craignaient les dangers d'un abandon excessif à la grâce, après que Molinos eût été condamné à la prison à perpétuité à Rome en 1687. Les spirituels visés se qualifiaient simplement de « mystiques » et même, chez Fénelon, de « mystiques modernes³⁷⁵ ». Ils font en réalité partie de la grande tradition issue de Jean de la Croix, comme le souligne Jean Baruzi :

C'est parce que la pensée de Jean de la Croix nous est arrivée mutilée et déformée que l'intuition fondamentale n'y est pas aisément discernable. Cette intuition, qu'on le veuille ou non, est ressaisie de façon aiguë à travers la tradition mystique catholique, par Fénelon et M^{me} Guyon...³⁷⁶

Ces derniers ne voulaient à aucun prix être considérés comme extérieurs à la foi catholique : Fénelon a passé des années à vouloir convaincre Bossuet que la mystique moderne est l'essence même du christianisme vécu. Ils ne sont pas des « météores » arrivés subitement, des « nouveaux mystiques » comme les brocarde Bossuet. Mme Guyon n'est qu'un maillon au sein d'un réseau d'amitiés mystiques dont la longue histoire couvre deux siècles³⁷⁷.

L'inspiration d'origine est franciscaine : le Tiers Ordre Régulier se propagea jusqu'à Gênes et eut en charge l'hôpital auquel fut lié Catherine de Gênes (1447-1510), dont l'influence sera très grande chez Mme Guyon (seule l'influence des carmes Jean de la Croix et Jean de Saint-Samson est comparable). A la fin des guerres de religion, arrivèrent en France deux moines franciscains du Tiers Ordre qui établirent le monastère de Picpus.

Puis Jean-Chrysostome de Saint Lô (1594-1646) devint Provincial de la région de Normandie-Bretagne fondée en 1640 et anima un vaste cercle mystique³⁷⁸. L'un de ceux qu'il dirigeait et accueillait dans l'*Ermitage*³⁷⁹ qu'il fit bâtir, était un laïc, M. de Bernières (1601-1659).

Bnières, sensible à l'amitié, mais indifférent aux hiérarchies sociales, payait de sa personne lorsque maladie et misère étaient en cause. De concert avec Gaston de Renty (1611-1649), autre mystique laïc, grand seigneur qui passa des armes et des sciences à l'exercice de la charité, il contribua à la fondation d'hôpitaux, de couvents, de missions et de séminaires :

Il paye de sa personne, car il va chercher lui-même les malades dans leurs pauvres maisons, pour les conduire à l'hôpital [...] porte sur son dos les indigents qui ne peuvent

³⁷⁵Fénelon, *Le Gnostique de Saint Clément d'Alexandrie*, « Chap. I, Idée générale de la gnose » : « ...le parfait chrétien est l'homme passif des mystiques modernes. » - Le terme « passif » est ambigu car, dans une vision privilégiant une préparation ascétique, porter le travail de la grâce (passivité) est rapproché de la paresse. (réédition : François de Fénelon, *La Tradition secrète des mystiques, ou le Gnostique...* Arfuyen, 2006).

³⁷⁶Jean Baruzi, *Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique*, Paris, 1931, page 443. Voir aussi, page 442 : « Fénelon et M^{me} Guyon n'en sont pas moins les deux êtres qui, pour la première fois, ont donné à la doctrine de saint Jean de la Croix un prolongement de caractère métaphysique. Par eux, par Mme Guyon surtout, une notion de la foi pure et de l'anéantissement intérieur s'est propagée au-delà de l'Église catholique... ».

³⁷⁷D. Tronc, « Une filiation mystique : Chrysostome de Saint-Lô, Jean de Bernières, Jacques Bertot, Jeanne-Marie Guyon », *XVII^e siècle*, n°1-2003, 95-116.

³⁷⁸*Histoire Générale et particulière du Tiers Ordre de S. François d'Assise*, par le R.P. Jean Marie de Vernon, Religieux pénitent du tiers ordre de saint François, Paris, 1667, tome troisième, 76 & 141.

³⁷⁹Souriaux, *Deux mystiques normands au XVII^e siècle, M. de Renty et Jean de Bernières*, Paris, 1913 ; R. Heurtevent, *L'œuvre Spirituelle de Jean de Bernières*, Beauchesne, 1938 ; L. Luyckaert, « La doctrine spirituelle de Bernières et le Quietisme », *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, 1940, 19-130.

pas marcher jusqu'à l'hospice [...] Il lui faut traverser les principales rues de la ville : les gens du siècle en rient autour de lui³⁸⁰.

Il fut aussi « le directeur des directeurs de conscience », conseillait aussi bien des laïcs que des clercs, parlant avec humour de cet « hôpital » un peu particulier qui accueillait amis et hôtes de passage :

Il m'a pris un désir de nommer l'*Ermitage* l'hôpital des Incurables, et de n'y loger avec moi que des pauvres spirituels [...] Il y a à Paris un hôpital des Incurables pour le corps, et le nôtre sera pour les âmes³⁸¹.

Je vous conjure, quand vous irez en Bretagne, de venir me voir ; j'ai une petite chambre que je vous garde : vous y vivrez si solitaire que vous voudrez ; nous chercherons tous deux ensemble le trésor caché dans le champ, c'est-à-dire l'oraison³⁸².

Bernières était bien conscient de n'être que l'intendant de Dieu :

Nous vivons ici en grand repos, liberté, gaieté et obscurité, étant inconnus du monde, et ne nous connaissant pas nous-mêmes. Nous allons vers Dieu sans réflexion [...] Je connais clairement que l'établissement de l'*Ermitage* est par ordre de Dieu, et notre bon Père [Chrysostome de Saint-Lô] ne l'a pas fait bâtir par hasard ; la grâce d'oraison s'y communique facilement à ceux qui y demeurent, et on ne peut dire comment cela se fait, sinon que Dieu le fait³⁸³.

Son influence s'étendit au Canada par l'intermédiaire de l'ursuline Marie de l'Incarnation (1599-1672). Une de ses proches, la Mère Mectilde du Saint-Sacrement (1614-1698) fonda les bénédictines de l'Adoration perpétuelle du très Saint Sacrement, qui se répandit jusqu'en Pologne.

Le meilleur ami et disciple de Bernières fut le prêtre Jacques Bertot (1622-1671), auquel il adressa quatorze lettres remarquables par leur ton et leur profondeur³⁸⁴. Nous trouvons un résumé de sa vie, rédigé longtemps après sa mort, dans l'*Avertissement* placé en tête de ses œuvres rassemblées par Mme Guyon sous le titre *Le directeur mystique*³⁸⁵ :

Monsieur Bertot [...] grand ami de [...] Jean de Bernières [...] s'appliqua à diriger les âmes dans plusieurs communautés de Religieuses [...] plusieurs personnes [...] engagées dans des charges importantes tant à la Cour qu'à la guerre [...] Il continua cet exercice jusqu'au temps que la providence l'attacha à la direction des Religieuses Bénédictines de l'abbaye de Montmartre proche Paris, où il est resté dans cet emploi environ douze ans jusqu'à sa mort [...] Il fut enterré dans l'Église de Montmartre au côté droit en entrant. Les personnes [...] ont toujours conservé un si grand respect [...] qu'elles] allaient souvent à son tombeau pour y offrir leurs prières.

Bertot vécut caché mais actif à Caen, où Jourdain, sœur du vénéré Jean de Bernières et prestigieuse supérieure du couvent, lui vouait une confiance et une obéissance absolue. Il fut en relation avec la mystique Marie des Vallées³⁸⁶.

Dans la dernière partie de sa vie, Bertot fut nommé confesseur à la célèbre et vénérable abbaye bénédictine de Montmartre, fondée en 1133, dont le rôle était central après sa réforme mouvementée au début du siècle avec l'aide de Benoît de Canfield : sa présence

³⁸⁰Souriau, *Deux mystiques...*, 112 ; Boudon, *Œuvres* II, Migne, 1311.

³⁸¹Bernières, *Chrétien Intérieur*, 565, cité par Souriau, 203.

³⁸²Bernières, *Œuvres Spirituelles*, II, 122. Ces rapports simples entre directeur et dirigé se perpétueront et Mme Guyon s'adressera ainsi au jeune marquis de Fénelon, en mars 1717 : « ... vous serez dans la maison du petit Maître tant que vous le voudrez et pourrez. Si les bons Écossais viennent, vous pourrez découcher et descendre dans le bas, car je fais de vous comme des choux de mon jardin ». _

³⁸³Bernières, *Œuvres Spirituelles*, II, 364.

³⁸⁴*Les Œuvres spirituelles de Monsieur de Bernières Louvigni...*, *Seconde partie contenant les lettres...*, Paris, 2^e éd., 1675, « Voie illuminative » : lettres n° 25, 30 à 32, et « Voie unitive » : lettres n° 43 à 48, 50, 51, 59, 6.

³⁸⁵Larges extraits dans : Jacques Bertot, *directeur Mystique*, textes présentés par D. Tronc, Coll. « Sources Mystiques », Ed. du Carmel, 2005. - Le titre complet de l'œuvre principale du *corpus*, qui nous intéresse parce qu'il révèle le jeu des influences, est le suivant : *Le directeur MISTIQUE* [sic], *ou les œuvres spirituelles de mons. Bertot, ami intime de feu Mr de Bernières & directeur de Mad^e. Guion, avec un recueil de Lettres Spirituelles tant de plusieurs Auteurs anonymes, que du R.P. Maur de l'Enfant Jésus, Religieux Carme, & de Madame Guion, qui n'avaient point encore vu le jour. Divisé en Quatre volumes, A Cologne, Chez Jean de la Pierre. 1726.*

³⁸⁶L'Addition de la fin du vol. II du *Directeur Mistique* rapportant les *Conseils d'une grande servante de Dieu...* Marie des Vallées [sic], renvoie aux lettres 40 et 64 du même volume ; des liens étroits unissaient Marie des Vallées, Jean Eudes, Bernières, Renty.

fut très appréciée, en particulier par Madame de Guise, abbesse de 1644 à 1669. Son rayonnement déborda les murs du couvent dans un cercle dévot laïc, dont, à sa mort, il laissa la direction à sa fille spirituelle, Mme Guyon. Nous en avons un témoignage dans un compte-rendu de police de 1695 adressé à Mme de Maintenon qui s'inquiétait de l'existence d'un cercle mystique trop indépendant du pouvoir royal :

Il y a plus de vingt ans que l'on voit à la tête de ce parti M. Bertot [Bertot] directeur de feu madame de Montmartre [la supérieure du célèbre couvent] [...] Cet homme était fort consulté ; les dévots et les dévotes de la Cour avaient beaucoup de confiance en lui ; ils allaient le voir à Montmartre, et sans même garder toutes les mesures que la bienséance demandait, de jeunes dames de vingt ans partaient pour y aller, à six heures du matin, en tête-à-tête avec de jeunes gens à peu près du même âge. [...] Madame G[uyon] était, disait-il, sa fille aînée, et la plus avancée...³⁸⁷

L'œuvre de Bertot est plus épurée, plus dense, moins lyrique que celle de son illustre dirigée. Il n'a livré sur lui-même que de très rares confidences qui trahissent une vie intérieure très profonde :

En vérité il [Notre Seigneur] me détourne tellement des créatures que j'oublie tout volontiers et de bon cœur. [...] mon âme est comme un instrument dont on joue, ou si vous voulez comme un luth qui ne dit ni ne peut dire mot que par le mouvement de Celui qui l'anime.³⁸⁸

Tous ces spirituels (une trentaine, dont Chrysostome, Bernières et Bertot en filiation directe) ne furent donc pas des génies individuels ou des solitaires : ils se rencontraient, s'encourageaient, séjournaient à l'*Ermitage*, entretenaient des correspondances, priaient les uns pour les autres. On voit bien au travers de leurs lettres que ces relations personnelles se voulaient discrètes par rapport aux autorités religieuses et qu'ils avaient des difficultés avec les confesseurs sans expérience mystique. Chacun s'inclinait devant l'autorité du père spirituel qui l'avait initié à l'oraison. Bernières s'y réfère même par-delà la mort puisqu'il témoigne ainsi de son directeur, le père Jean-Chrysostome, dans une lettre à Catherine de Bar (la mère du Saint-Sacrement tant appréciée de Mme Guyon et Fénelon³⁸⁹) :

...ce me serait grande consolation que [...] nous puissions parler de ce que nous avons ouï dire à notre bon Père [...] puisque Dieu nous a si étroitement unis que de nous faire enfants d'un même Père [...] Savez-vous bien que son seul souvenir remet mon âme dans la présence de Dieu³⁹⁰ ?

Nous sommes bien au-delà d'un lien littéraire où lire une œuvre suffit pour recevoir l'influence de l'écrivain. Ces mystiques sont connaisseurs des rhéno-flamands (*corpus* taulérien et Ruusbroec), de Jean de la Croix, des « dits » rapportés par le confesseur de Catherine de Gênes, des « dictées » de l'aveugle Jean de Saint-Samson. Mais ce qui est fondamental dans ce mouvement, c'est qu'ils reconnaissent recevoir l'influence de la grâce par la présence même d'une personne plus avancée qu'eux dans le cheminement vers Dieu. Lorsque Bertot parle de l'union spirituelle qu'il éprouve avec ses amis et disciples, il affirme les porter dans ses prières et les amener à l'union avec lui dans le même état spirituel :

Si j'entre dans cette unité divine, je vous attirerai, vous et bien d'autres qui ne font qu'attendre ; et tous ensemble n'étant qu'un en sentiment, en pensée, en amour, en conduite et en disposition, nous tomberons heureusement en Dieu seul.³⁹¹

On touche là la nature profonde du lien entre Madame Guyon et Fénelon.

Ces mystiques ne sont donc jamais seuls : ils sont reliés au passé par toute une chaîne d'influences et d'expériences transmises de personne à personne depuis les deux moines franciscains, en passant par Chrysostome, Bernières, Bertot dont Mme Guyon hérite. Et ils sont soutenus par leur groupe d'amis, génération après génération : ces amis ont la même expérience intérieure, exprimée avec le même vocabulaire, au point qu'on a accusé Mme Guyon de plagier M. Bertot³⁹². Dans ces groupes, on trouve aussi bien des laïcs que des

³⁸⁷Madame Guyon, *Correspondance II Combats*, « Pièces judiciaires 504. Enquête adressée à Madame de Maintenon. Fin 1695 ? ».

³⁸⁸*Le directeur Mystique*, vol II, lettre 6. – A rapprocher de Tchoang-tzeu (trad. Wiegier) : « Quand Il les émeut, tous les êtres deviennent pour lui comme un jeu d'anches. Les monts, les bois, les rochers, les arbres, toutes les aspérités, toutes les anfractuosités, résonnent comme autant de bouches. ».

³⁸⁹Lettre de Mme Guyon au duc de Chevreuse, du 10 janvier 1693 : « La Mère du Saint-Sacrement est celle dont je vous ai parlé, qui est l'In[s]t[itu]trice de cet ordre, fut de mes amies et [est] une s[ain]t[e]. » - Fénelon écrira à une religieuse : « Conservez la simplicité [...] que notre chère Mère vous a enseignée. »

³⁹⁰Bnières, *Œuvres Spirituelles* II, 282 (lettre du 15 février 1647).

³⁹¹Jacques Bertot, *directeur Mystique*, *op.cit.*, conclusion à la lettre 4.75, 287.

³⁹²Heurtevent dans la notice « Bertot » du *Dict. de Spiritualité* (rédigée en 1937).

clercs, des femmes que des hommes. L'autorité n'est due qu'à l'expérience intérieure, ce qui explique la méfiance des autorités ecclésiastiques et politiques à leur égard. Chacun vit dans la situation sociale où le sort l'a mis, et ils n'éprouvent pas le besoin de créer une structure particulière : leur lien est tout intérieur, beaucoup plus fort que toute règle.

Madame Guyon.

Madame Guyon fut donc la dirigée la plus illustre de M. Bertot. Elle affirma une belle indépendance vis-à-vis des autorités de son temps parce qu'elle était persuadée que son contact direct avec une réalité intime donnée par la grâce divine était semblable à l'expérience des mystiques chrétiens de tous les temps. Cette certitude intérieure explique sa tentative « naïve » d'influencer Bossuet, puis sa résistance opiniâtre lors des interrogatoires de l'évêque de Meaux, enfin l'incompréhension de ce dernier face à une femme qui invoque presque exclusivement une expérience qui lui échappe.

Elle fit des années de prison et c'est par la condamnation de son ami Fénelon que le pape mit un terme à la querelle du quietisme. Mais des protestants l'admirent et la publièrent, d'abord en Hollande, puis en Suisse. Tous ces faits rendirent difficile jusqu'à nos jours sa reconnaissance dans le monde catholique, qui constituait cependant son milieu naturel et auquel elle demeura fidèle. Inversement, aux yeux des esprits sceptiques du Siècle des Lumières en lutte contre l'influence des Églises, elle demeura toujours une dévote. Son influence resta donc souterraine et par là suspecte aux uns comme aux autres : il fallut attendre 1907 pour voir authentifiée sa correspondance de la direction de Fénelon. Puis Henri Delacroix dès 1908, Jean Baruzi en 1931, reconnuèrent le sérieux et la justesse de ses vues avant que l'on ne la réédite partiellement³⁹³.

Plus encore que Fénelon qui [...] ne consent pas à faire de la foi elle-même une obscurité que ne soutiendrait pas l'évidence de l'autorité, Mme Guyon voudrait aller au delà de toute donnée distincte [...] elle estime qu'elle retrouve en tout cela la doctrine de saint Jean de la Croix. Elle allègue des textes solidement choisis et oppose avec rigueur « la voie de lumière distincte » et « la voie de la foi ». Elle sait « qu'il est de très grande conséquence d'empêcher les âmes de s'arrêter aux visions et aux extases ; parce que cela les arrête presque toute leur vie. »³⁹⁴.

Il fallut attendre 1958 pour que Louis Cognet consacre à Mme Guyon la moitié d'un fort volume dont le titre, *Crépuscule des mystiques, Bossuet Fénelon*, omet encore son nom³⁹⁵. En 1962 Jean Bruno entreprit une première édition critique d'extraits de la *Vie*, suivie des contributions de Jean Orcibal à partir de 1974, et de madame Gondal à partir de 1989³⁹⁶.

Le fait que Mme Guyon ait vécu plongée « dans l'ordinaire » quotidien est un des éléments qui nous la rendent très proche. Au nom de sa liberté intérieure, elle refusa de se laisser embrigader par les autorités ecclésiastiques masculines : en particulier de devenir supérieure des Nouvelles Catholiques de Gex malgré les pressions de l'évêque *in-partibus* de Genève. Elle vécut une vie d'épouse et de mère de famille, géra sa fortune, voyagea, connut la Cour et ses mondanités, puis les prisons. Mais elle resta toujours centrée sur sa vérité profonde comme en témoigne cette confiance au duc de Chevreuse :

J'avais fait cinq vœux en ce pays-là [la Savoie]. Le premier de chasteté que j'avais déjà fait sitôt que je fus veuve, [le second] celui de pauvreté, c'est pourquoi je me suis dépouillée de tous mes biens - je n'ai jamais confié ceci à qui que ce soit. Le troisième d'une obéissance aveugle à l'extérieur à toutes les providences ou à ce qui me serait marqué par mes supérieurs ou directeurs, et au-dedans d'une totale dépendance de la grâce. Le quatrième d'un attachement inviolable à la sainte Église. Le cinquième était un culte particulier à l'enfance de Jésus-Christ plus intérieur qu'extérieur³⁹⁷. »

Sa vie témoigne d'une incessante lutte pour garder cette voie personnelle inébranlable au milieu de la vie ordinaire et publique. Elle s'articule selon cinq périodes : jeunesse et vie provinciale, voyages en Savoie et Piémont, période parisienne de notoriété et de combats, enfermement, retraite à Blois :

³⁹³Voir *Rencontres autour de la vie et l'œuvre de Madame Guyon (Thonon 1996)*, Millon, Grenoble, 1997, et notre bibliographie en fin de volume.

³⁹⁴Baruzi, *op.cit.*, livre IV « La synthèse doctrinale », chap. II « Une critique des appréhensions distinctes », 440.

³⁹⁵L. Cognet, *Crépuscule des mystiques, Bossuet Fénelon*, Desclée, 1958, analyse la première partie de la vie de Mme Guyon (un second volume, annoncé page 7, devait traiter de la suite). Le récit qui la concerne directement couvre la moitié du texte (197 pages sur un total de 396). L'autre moitié, qui inclut un remarquable panorama du mysticisme en France au XVII^e siècle (pages 9 à 55), n'est que très partiellement consacrée à Fénelon.

³⁹⁶V. le choix bibliographique proposé à la fin du présent volume.

³⁹⁷Lettre au duc de Chevreuse du 11 septembre 1694 (*Correspondance II Combats*, 300).

Jeanne-Marie Bouvier de la Mothe naît en 1648 à Montargis, à l'est d'Orléans : c'est l'année des traités de Westphalie, la fin de la guerre de Trente ans, mais le début de la Fronde. La petite fille est placée dans des couvents - deux demi-sœurs sont religieuses - avant d'être donnée à seize ans en mariage à Jacques Guyon, riche et âgé.

Trois ans plus tard, cherchant la vie intérieure, la jeune femme fréquente des disciples et des amis de Bernières. Elle rencontre le « bon franciscain » Archange Enguerrand³⁹⁸ qui l'ouvre à la vie mystique. La supérieure du couvent local des bénédictines, Geneviève Granger³⁹⁹, figure remarquable, la soutient pendant ses difficultés familiales, puis une nuit intérieure⁴⁰⁰ : elle la voit chaque jour et lui communique paix et soulagement de toutes ses angoisses. La mère Granger l'envoie à M. Bertot probablement pour qu'elle soit formée plus rigoureusement : elle le rencontre le 21 septembre 1671. Malgré quelques incompréhensions dont fait état sa *Vie*⁴⁰¹, elle engage avec lui une relation très profonde, à laquelle fait écho une correspondance remarquable par l'intensité mystique des deux correspondants :

Vous ne pouvez assez entrer dans le repos et dans la paix intérieure, car c'est la voie pour arriver où Dieu vous appelle avec tant de miséricorde. Je vous dis que c'est la voie, et non pas votre centre : car vous ne devez pas vous y reposer ni y jouir [...] il ne faut plus vous arrêter à rien quoique il faille que vous soyez en repos partout. [...] Je vous en dis infiniment davantage intérieurement et en présence de Dieu ; si vous y êtes attentive, vous l'entendrez. Soutenez-vous en Dieu nuement et simplement, seule et une [...] N'ayez donc plus d'idées, de pensées, de sentiments de vous-même, non plus que d'une chose qui n'a jamais été et ne sera jamais⁴⁰².

Un cinquième enfant naît après la mort de son mari, dont trois atteindront l'âge adulte. Elle a vingt-huit ans. Quatre années plus tard, sa nuit mystique prend fin après sept années, mais Bertot meurt l'année suivante.

En 1681, âgée de trente-trois ans, elle prend conseil auprès de spirituels, en particulier auprès de dom Martin, le fils de Marie de l'Incarnation du Canada⁴⁰³, et part à Gex, près de Genève, s'occuper des Nouvelles Catholiques, c'est-à-dire de jeunes protestantes que l'on convertissait au catholicisme. Le caractère ambigu de cet apostolat lui fait refuser un supériorat. Elle vit quelques années dans le duché de Savoie-Piémont (Thonon, Turin, Verceil) et en Dauphiné (Grenoble), exerçant à l'état laïque, avec grand succès, une activité apostolique. C'est lors de son séjour à Thonon qu'elle fait l'expérience de communications intérieures avec son confesseur, le père Lacombe. Elle rédige le début de son autobiographie et les *Torrents*, où elle compare le chemin mystique à un torrent, à l'image de la Dranse qui se jette à Thonon dans le lac Léman.

Elle séjourne près d'un an près de Turin, auprès de l'évêque Ripa qui était lié au cardinal quietiste Petrucci (1636-1701). A Grenoble, où elle rédige les *Explications* de l'Ancien et du Nouveau Testament et où son *Moyen court* est publié avec succès⁴⁰⁴, son apostolat auprès de religieuses chartreuses provoque le « Louis XIV des chartreux », dom Le Masson⁴⁰⁵, qui s'inquiète de son influence et fait enlever le *Moyen court* des couvents.

³⁹⁸ *La Vie par elle-même...*, Champion, 2001, 1.8.6 à 1.8.9 - On note qu'Archange Enguerrand a lui-même rencontré Jean Aumont, « le pauvre villageois », disciple de Bernières ; c'est une deuxième filière reliant Mme Guyon au groupe de l'Ermitage : voir A. Derville, « Un Récopieur Français méconnu : Archange Enguerrand », *Archivum Franciscanum Historicum*, 1997, 177-203.

³⁹⁹ *La Vie...*, 1.12.7. - Sur Geneviève Granger, voir *Eloges*, mère de Blémur, Paris, 1679, t. II, 417-455, repris par Bremond, II, 465. Geneviève Granger étant née environ vingt ans avant Bertot, les rapports étaient plutôt d'échange entre membres du groupe animé par la triade Jean-Chrysostome, Jean de Bernières, Michelle Mangon (religieuse du couvent de Jourdain), que de dépendance vis-à-vis d'un confesseur.

⁴⁰⁰ *La Vie...*, 1.13.3, 1.14.5, 1.17.6, 1.17.7, 1.19.9, 1.19.10 (contrat de mariage à Notre Seigneur enfant, le jour de la Madeleine), 1.23.3 (« Quoi! Vous n'aimez plus Dieu ? »). Lorsqu'elle meurt (1.20.7) Jeanne-Marie Guyon se retrouve terriblement seule (1.20.6) même si la mère se manifeste par rêve (1.22.7).

⁴⁰¹ *Vie*, 1.21.9, 1.24.3, 1.28.4 ; v. Jacques Bertot..., *op.cit.*, « La direction de madame Guyon », 51-62.

⁴⁰² Jacques Bertot..., *op.cit.*, extraits de la lettre 4.75, 286-287.

⁴⁰³ Voir Dom Claude Martin, *Les voies de la prière contemplative*, textes réunis et présentés par dom Thierry Barbeau, Solesmes, 2005. Le mauriste, mystique comme sa mère, prendra la défense du *Moyen court* en 1695-1696 dans un *Traité de la contemplation* malheureusement resté sous la forme d'un manuscrit inachevé à sa mort.

⁴⁰⁴ *Moyen court et très facile pour l'oraison que tous peuvent pratiquer très aisément...* Grenoble, 1685 ; Lyon, 1686 ; Paris et Rouen, 1690 ; Cologne, 1699. Ce fut un succès de librairie. Ce que rapporte la *Vie par elle-même* quant au rayonnement apostolique de Mme Guyon lors de ses voyages est confirmé par les enquêtes faites au moment de son procès (J. Orcibal, « Le Cardinal Le Camus, témoin au procès de Madame Guyon », dans *Etudes d'histoire et de littérature religieuse*, Klincksieck, 1997).

C'est une femme d'expérience qui revient en France et arrive à trente-huit ans à Paris, en 1686, l'année précédant la condamnation de Molinos et de supposés quietistes⁴⁰⁶, dont, *post-mortem*, Jean de Bernières. Elle connaît une captivité de huit mois à la suite de complexes intrigues religieuses et familiales. Sa libération est suivie de ses relations à la Cour et à Saint-Cyr où sa cousine de la Maisonfort est maîtresse, grâce à la faveur de Madame de Maintenon.

Elle reprend une place centrale au sein du cercle créé par son directeur Bertot et rencontre Fénelon en 1688. Ses correspondances, avec Fénelon, avec le duc de Chevreuse, avec la duchesse de Mortemart, témoignent de sa profondeur spirituelle. De graves épreuves vont suivre la perte de la faveur de la femme du Roi, rendue publique dès 1694.

Elle prépare alors des *Justifications*, en collaboration étroite avec Fénelon. Les examens doctrinaux aboutissent à la signature par Bossuet, Tronson, Noailles, Fénelon, des 34 articles d'Issy, et à la condamnation de ses écrits. Elle est arrêtée le 27 décembre 1695 sans qu'une justification soit nécessaire, car l'arbitraire du système de *lettre de cachet* est total.

À l'âge de quarante-sept ans, débute une succession d'enfermements qui durera près de huit années, dont plus de quatre en isolement : en 1700, ses amis la croient morte. Elle est interrogée à Vincennes neuf fois, près d'une journée entière chaque fois, dans un niveau du donjon spécialement aménagé par ordre du roi, puis enfermée à Vaugirard dans un « couvent » spécialement créé à cet effet comportant trois gardiennes religieuses bretonnes qui la maltraitent ; enfin, à partir du 4 juin 1698, elle est mise à la Bastille, où les maladies et vingt interrogatoires nouveaux épuiseront sa robuste nature. Mais on ne pourra jamais lui extorquer de dépositions compromettantes ou qui contredisent son expérience.

Elle sort de la Bastille le 24 mars 1703, âgée de cinquante-cinq ans, sur un brancard, lavée de toutes les fausses accusations, pour se rendre avec son fils Armand-Jacques au château de Diziers, près de Blois. Elle achète une maison à Blois dont l'évêque Berthier est ami de Fénelon, et en 1709, ayant retrouvé des forces, elle rédige la fin de *La vie par elle-même* et l'extraordinaire *Récit des prisons*.

Son activité apostolique reprend auprès de disciples français : des gens très simples, mais aussi les ducs et duchesses de Chevreuse et de Beauvillier, Fénelon dont la fidélité est indéfectible et qui maintient un contact épistolier par le marquis son petit-neveu, etc. Elle a aussi des correspondants étrangers (allemands, suisses, hollandais, écossais), qui lisent ses ouvrages publiés par Poiret et son cercle à Amsterdam. Quelques-uns peuvent venir la voir et d'autres entretiennent une abondante *Correspondance* dont il nous reste les plus belles lettres de direction. Elle meurt paisiblement le 9 juin 1717, âgée de soixante-neuf ans⁴⁰⁷.

L'œuvre.

Le génie propre de Mme Guyon n'est pas tant une expérience mystique qu'elle a en commun avec Bertot et quelques autres, mais d'avoir su l'écrire et surtout l'analyser remarquablement sans la dissocier de la vie concrète.

L'intérêt se trouve renforcé par une excellente préservation du *corpus*. Ceci est dû à l'édition entreprise du vivant de Mme Guyon et à la sauvegarde des nombreux manuscrits rassemblés à l'époque de la querelle du quietisme par les évêques-juges des rencontres d'Issy et, parallèlement, par les disciples. On possède l'essentiel de ses écrits, pratiquement sans retouches affectant le sens profond, ce qui est tout à fait exceptionnel. Nous sont également parvenues les minutes des interrogatoires menés avec grand soin. A l'inverse, on a perdu la plus grande partie de l'œuvre de Jean de la Croix⁴⁰⁸, Bernières a été retouché, etc.

Les écrits les plus connus, soit la première partie des *Torrents* qui précède le *Moyen court*, le *Cantique* [...] *interprété...*, les deux premières parties de la *Vie...*, les *Explications des Écritures*, sont tous composés avant la fin de l'année 1685, soit avant l'âge de trente-sept

⁴⁰⁵J. Martin, *Le Louis XIV des Chartreux: Dom Innocent Le Masson, 51^e général de l'ordre (1627-1703)*, préface de Jean Guittou, Téquy, 1974. – D. Tronc, « Quietude et vie mystique : Madame Guyon et les Chartreux », *Transversalités*, juillet 2004, 121-149.

⁴⁰⁶Ce que recouvre le terme *quietiste* est très divers et les articles condamnés ne se retrouvent en général pas dans les écrits des suspects.

⁴⁰⁷Le choix bibliographique en fin de volume est limité aux études fondamentales dont l'orientation n'est pas biographique, dont celles d'Orcibal et de madame Gondal. Il omet donc le récit de Françoise Mallet-Joris, *Jeanne Guyon*, Paris, 1978, ouvrage aisé à lire qui évoque heureusement la vie à la Cour de France et (en conclusion) « l'inertie contestataire » de l'héroïne. On a déjà souligné l'intérêt du *Crépuscule des mystique...* de Cognet. Enfin nous renvoyons à notre édition de la *Vie...*, *op. cit.*

⁴⁰⁸L. Cognet, *La Spiritualité moderne*, 105.

ans. Délivrée d'une longue purification spirituelle et avec l'énergie que donne la jeunesse, elle y manifeste spontanément et lyrisme.

Elle déclare avoir entrepris d'écrire sous l'impulsion divine à laquelle elle ne pouvait résister et n'écrit jamais que pressée par la grâce. Elle pratique une écriture sans repentir. Il ne s'agit pas d'un procédé à la recherche de l'inspiration, telle que l'écriture automatique des surréalistes. La rédaction est liée à un état contemplatif où la justesse d'un texte et ses multiples implications apparaissent d'autant mieux que l'auteur ne tente aucune capture volontaire. Elle dit à Dieu :

Vous me faisiez écrire avec tant de pureté, qu'il me fallait cesser et reprendre comme Vous le vouliez. [...] j'avais la tête si libre qu'elle était dans un vide entier. J'étais si dégagée de ce que j'écrivais, qu'il m'était comme étranger. Il me prit une réflexion : j'en fus punie, mon écriture tarit aussitôt, et je restai comme une bête jusqu'à ce que je fusse éclairée là-dessus⁴⁰⁹.

Il s'ensuit une décision volontaire de ne pas interférer, car les repentirs et tout travail d'amélioration stylistique risquent de déformer une expression spontanée dépendante de la grâce divine, ce que l'on vérifie sur les autographes où les ratures, très rares, signalent une modification affectant la suite à donner au cours d'une rédaction rapide (ponctuation et paragraphes absents), mais jamais un repentir après relecture. Mme Guyon témoigne par ailleurs de l'abondance de son inspiration, car si l'agilité intellectuelle et physique peut être ralentie par un état contemplatif, l'énergie vitale d'une femme de trente-six ans lui permettait de transcrire rapidement une dictée intérieure :

Je continuais toujours d'écrire, et avec une vitesse inconcevable, car la main ne pouvait presque suivre l'Esprit qui dictait et, durant un si long ouvrage, je ne changeai point de conduite, ni me servis d'aucun livre⁴¹⁰.

Dix années plus tard, au moment le plus intense de la querelle, le dossier des *Justifications* constitue un tissu des auteurs mystiques chrétiens accompagné de précieuses remarques de sa main, que nous reprenons ici avec les œuvres de jeunesse.

Enfin, après sa sortie de la Bastille, elle accepta de revoir ses écrits à l'occasion de leur édition par le pasteur Pierre Poiret, esprit original méconnu et grand transmetteur d'œuvres mystiques, devenu un disciple⁴¹¹. Elle s'abstint toutefois de composer de nouveaux traités : elle avait compris, par l'expérience acquise auprès de ses dirigé(e)s, qu'il faut adapter la guidance de chacun par des conseils particuliers ou tout au plus par de brefs opuscules répondant à une difficulté particulière communément ressentie. Ses disciples rassemblèrent des opuscules et des lettres qui circulaient entre eux. Cet ensemble de pièces de dimensions variables (entre une et vingt-cinq pages) constituent le cœur de l'œuvre guyonienne, et traduisent la pleine maturité mystique, trésor resté caché, enfoui sous le titre de *Discours chrétiens et spirituels...* qui révèle mal sa valeur.

Sa *Correspondance* fournit des séries de directions, dont la plus célèbre est celle avec Fénelon, qu'elle entraîna sur les divins sentiers. Il est très rare d'avoir des dialogues avec les dirigés : on ne possède habituellement que les écrits d'un seul correspondant. Plus largement, dans la durée, ses lettres nous donnent accès à toutes les étapes de la vie mystique, de la jeune femme dirigée par Bertot avant 1681 et par Maur de l'Enfant-Jésus, à la « dame directrice ».

Des textes, parfois secondaires à nos yeux tels que les cantiques et poèmes, furent fidèlement publiés, dont se détache l'immense commentaire biblique formant vingt des trente-neuf volumes assemblés et édités à Amsterdam, travail accompli fidèlement par Poiret. Il doit être complété par le fond manuscrit, car des textes essentiels demeurèrent hors d'atteinte de ce dernier : écrits de jeunesse, *Récit des prisons*, une grande partie de la *Correspondance*.

Le *corpus* guyonnien couvre donc les trois domaines qui fondent une autorité spirituelle, ce qui est, soulignons-le de nouveau, très exceptionnel :

(1) Les témoignages biographiques et spirituels sont d'une grande franchise et acuité psychologique. Ils rassemblent en une tresse unique : les événements, le vécu intérieur, enfin le « système » spirituel (tandis que la *Vida* de Thérèse, souvent citée comme modèle, sépare ces fils selon deux grandes parties, biographie, événements intérieurs).

(2) Un enseignement structuré et imagé tout à la fois est fourni. En témoigna à l'époque le *Moyen court* qui atteignit un large public avant sa condamnation. Sa simplicité, qui n'est pas synonyme de facilité, vient de l'affranchissement de tout moyen préalable : acquis

⁴⁰⁹ *Vie* 2.21.3.

⁴¹⁰ *Vie* 2.21.8.

⁴¹¹ M. Chevallier, *Pierre Poiret*, Bibliotheca Dissidentium, tome V, Koerner, Baden-Baden, 1985 ; *Pierre Poiret 1646-1719, Du protestantisme à la mystique*, Labor et Fides, 1994 ; *Pierre Poiret, Ecrits sur la Théologie mystique*, Grenoble, Millon, 2005.

théologiques et dogmatiques, méthodes de prières et exercices, sélections sociales ou culturelles sont écartés ; tous les hommes sont appelés à l'expérience intérieure par la médiation du « petit maître » Jésus-enfant. Les *Torrents* restèrent par contre manuscrits jusqu'en 1704, car cette oeuvre pouvait faire peur aux hommes de métier dont la médiation est mise en question⁴¹² : la liberté sauvage de l'âme emportée par le torrent de grâce est préférable aux canaux faits de mains humaines.

(3) Un recours à la Tradition conduit aux *Explications* de l'Ancien et du Nouveau Testament interprétés spirituellement, et dix ans plus tard aux *Justifications*, une remarquable anthologie de textes mystiques rassemblés autour de mots-clefs, L'édifice bâti à partir des sources traditionnelles est solide car double : connaissance de l'Écriture autant que des mystiques, ses interprètes.

Au-delà des textes attribués en toute certitude, le problème de l'influence plus ou moins immédiate sur *L'Abandon à la Providence divine*, très beau traité spirituel et l'un des *best-sellers* de la littérature spirituelle, autrefois attribué à Jean-Pierre de Caussade, reste posé. Le plus récent de ses éditeurs l'attribue « à une plume anonyme, disciple de madame Guyon ».⁴¹³

Disciples et cercles spirituels.

Dans les dernières années de sa vie, Mme Guyon réunissait à Blois des disciples, qui se voyaient aussi entre eux, indépendamment. Les disciples voyageaient beaucoup entre Blois (la maison de « notre mère »), Paris, Cambrai (l'archevêché de « notre père » Fénelon), Rijnsburg près d'Amsterdam (la maison de Poiret et de proches), Aberdeen au nord d'Édimbourg (les résidences proches des Garden, de lord Desford, des Forbes). A cette « route » principale, reliant les bords de la Loire à la Hollande et de là par mer en trois jours à la lointaine Écosse, s'adjoint un chemin secondaire vers Lausanne, lieu de séjour important à l'époque pour prendre les eaux (et une certaine liberté) dans une Suisse encore très sauvage : loin du pouvoir royal français, ils pouvaient se réunir pour faire oraison sans attirer l'attention de personne.

Mais à cette époque, les voyages étaient longs et difficiles et l'enseignement passait par les lettres : comme elles mettaient des jours sinon des mois à parvenir à leur destinataire, on les conservait soigneusement et on les relisait avec ferveur ; elles servaient de petits traités d'oraison pour tout un groupe et circulaient entre disciples. C'est ainsi que des séries de lettres furent adressées à Fénelon, au marquis de Fénelon, petit-neveu de l'archevêque, au baron de Metternich, diplomate de la cour de Prusse, à Poiret et à son cercle, à des Écossais, etc.

Après la mort de Mme Guyon, on constate l'influence diffuse de ses écrits sur des milieux divers. *L'Abandon à la Providence divine* constitue une résurgence de la spiritualité de Pécole en milieu catholique, avec toute la précaution rendue nécessaire après l'affaire du quietisme. Dans une tout autre direction, ses écrits circulent chez les Quakers, chez Wesley et les méthodistes⁴¹⁴. Ils atteindront la Suède, probablement par l'intermédiaire des grandes familles écossaises qui avaient pied des deux côtés de la mer du Nord, telle que celle des Forbes ; les États-Unis où la première Bible éditée in-folio reprend des commentaires guyonniers et où s'installent quakers et méthodistes ; la Russie où des œuvres sont traduites par un pape au tout début du XIX^e siècle.

En Suisse, le pasteur Jean-Philippe Dutoit fut influencé par Fleischbein et réédita l'œuvre de madame Guyon. Objet en 1769 d'une visite de la police de Berne, le procès-verbal de saisie de ses livres se limite, outre la Bible et *l'Imitation*, à quatre auteurs : Bernières, Bertot, Mme Guyon, Poiret⁴¹⁵. Le cercle guyonnien suisse continue jusqu'au début du XIX^e siècle à

⁴¹²A leur décharge, on avait pu attribuer à la diffusion de textes rendus accessibles à tous sous forme imprimée les convulsions de la Réforme et de la Contre-réforme, proches et peu encourageantes.

⁴¹³*L'Abandon à la Providence divine, autrefois attribué à Jean-Pierre de Caussade*, Desclée de Brouwer, 2005. Voir l'Introduction par Dominique Salin, s. j., 7-30. Nous en attribuons l'inspiration à madame Guyon : un premier jet sans repentir, aujourd'hui perdu, serait-il parvenu dans l'est de la France depuis la Visitation de Meaux ? Qui, considérablement corrigé en ce qui concerne sa forme littéraire, serait devenu d'une grande beauté classique, telle une corédie de lave refroidie ? C'est le sentiment peut-être invérifiable issu de notre lecture de *L'Abandon* faite bien avant celle des œuvres de madame Guyon. On dispose de l'étude approfondie de J. Le Brun (*Annales de l'Est*, « Les opuscules spirituels de Bossuet, recherches sur la tradition nancéenne », Nancy, 1970). Une comparaison minutieuse entre les textes de madame Guyon et des textes sous influence (*L'Abandon*... mais aussi les lettres du mystique Milley par exemple) reste à faire.

⁴¹⁴Voir J. Orcibal, « L'originalité théologique de John Wesley et les spiritualités du continent », *Études*..., Klincksieck, 1997, 527.

⁴¹⁵A. Favre, *Jean-Philippe Dutoit*, Genève, 1911, « Inventaire et Verbal de la saisie des livres et écrits de M. Dutoit », 115-118 et 107 (traces du cercle spirituel). Voir surtout un contemporain du dernier feu

Lausanne, où Rosalie de Constant meurt de manière édifiante en 1837 ; elle était cousine du chevalier de Langalerie. Ce dernier, converti par Dutoit, était au centre d'un cercle spirituel probablement en voie de dessèchement puisqu'on en perd la trace ensuite. Il est intéressant de noter que Sainte-Beuve fut accueilli à Lausanne la même année par Olivier et Vinet pour les conférences qui conduiront au *Port-Royal* : Vinet était un protestant animateur du *Réveil*, mouvement qui avait des contacts guyonniens.

Ce grand courant mystique auquel fut attaché le sobriquet de *quétisme*, dura donc deux siècles. Jean Baruzi avait bien senti l'intérêt d'une telle école où se mêlaient religieux et laïcs, et proposait déjà d'entreprendre l'étude des cercles guyonniens du XVII^e et du XVIII^e siècles :

Une étude historique concernant Poiret, Dutoit, le comte de Fleischbein, [...] les ermitages tels que ceux qui furent créés par Poiret à Rheinsburg [Rijnsburg] en 1688 ou, par Fleischbein, à Hayn, devrait s'appliquer à démêler ce qui, par-delà l'influence de Mme Guyon, rejoint saint Jean de la Croix lui-même...⁴¹⁶.

Malheureusement, la querelle du quétisme a engendré le rejet de ces mystiques par l'Église catholique. Après eux, la peur de l'hérésie sera telle qu'il leur deviendra difficile de témoigner en son sein, et l'on constate la rareté d'expressions écrites publiées alors qu'elles demeurent assez nombreuses sous forme manuscrite.

Ceci conduisit Louis Cognet à publier son *Crépuscule des mystiques* (1958) dont le titre, certes évocateur, risque malheureusement de laisser croire que « la mystique » serait l'expression d'une époque révolue. Les aspects théoriques du quétisme ont été traités par Paul Dudon dans sa préface au *Gnostique* de Fénelon (1930), par Louis Cognet, par Jacques Le Brun dans son édition du premier volume des *Œuvres* de Fénelon (Pléiade, 1983), dans l'article « quétisme » (Pacho, Le Brun) du *Dictionnaire de Spiritualité*, vaste monographie couvrant Espagne, Italie et France. Toutes controverses éteintes, l'heure est venue de redécouvrir Mme Guyon et sa descendance spirituelle.

Nous attirons maintenant l'attention sur quelques aspects de l'expérience vécue au cours du long pèlerinage mystique : Mme Guyon les a soulignés dans le *Moyen court*, son seul texte normatif publié au XVII^e siècle, dans l'ample exposé des *Torrents*, enfin dans sa *Correspondance*. Mais comment entrer dans cette dépendance vécue où la grâce seule travaille ?

Oraison méditée et mortification.

Pour les débutants, Mme Guyon suggère de pratiquer l'oraison en s'appuyant sur une lecture :

Après s'être mis en la présence de Dieu par un acte de foi vive, il faut lire quelque chose de substantiel et s'arrêter doucement dessus non avec raisonnement mais seulement pour fixer l'esprit, observant que l'exercice principal doit être la présence de Dieu, et que le sujet doit être plutôt pour fixer l'esprit que pour l'exercer au raisonnement⁴¹⁷.

Elle regrette qu'on n'enseigne pas l'oraison, car

...le Royaume de Dieu est au-dedans. [...] Les curés devraient apprendre à faire oraison à leurs paroissiens, comme ils leur apprennent le catéchisme. Ils leur apprennent la fin pour laquelle ils ont été créés et ils ne leur apprennent pas à jouir de leur fin⁴¹⁸.

Elle reconnaît la nécessité de la mortification :

La mortification doit toujours accompagner l'oraison selon les forces, l'état d'un chacun et l'obéissance. Mais je dis que l'on ne doit pas faire son exercice principal de la mortification ni se fixer à telles et telles austérités, mais suivre seulement l'attrait intérieur et s'occuper de la présence de Dieu sans penser en particulier à la mortification. Dieu en fait faire de toutes sortes⁴¹⁹.

Comme l'on n'est pas toujours orienté vers Dieu, elle reconnaît la nécessité de parfois « faire des actes » :

Si je suis tourné vers Dieu et que je veuille faire un acte, je me détourne de Dieu et je me tourne plus ou moins vers les choses créées, selon que mon acte est plus ou moins

spirituel du cercle de Morges (près de Lausanne) : J. Chavannes, *Jean-Philippe Dutoit...*, Lausanne, 1865.

⁴¹⁶Baruzi, *op. cit.*, p. 442 (de l'édition de 1931), note 1.

⁴¹⁷*Moyen court*, ch. II.

⁴¹⁸*Moyen court*, ch. III.

⁴¹⁹*Moyen court*, ch. X.

fort. Si je suis tourné vers la créature, il faut que je fasse un acte pour me détourner de cette créature et me tourner vers Dieu. [...] Jusqu'à ce que je sois parfaitement converti, j'ai besoin d'actes pour me tourner vers Dieu⁴²⁰.

Il ne s'agit donc pas de « rêver sur son balai », comme telle pensionnaire de Saint-Cyr ! Une comparaison éclaire le passage de l'acte « volontaire » à la coopération naturelle au travail de la grâce :

Lorsque le vaisseau est au port, les mariniers ont peine à l'arracher de là pour le mettre en pleine mer. Mais ensuite ils le tournent aisément du côté qu'ils veulent aller. Lorsque l'âme est encore dans le péché et dans les créatures, il faut, avec bien des efforts, la tirer de là : il faut défaire les cordages qui la tiennent liée. Puis ramant par le moyen des actes forts et vigoureux, tâcher de l'attirer au-dedans, l'éloignant peu à peu de son propre port...

Lorsque le vaisseau est tourné de la sorte [...] plus il s'éloigne de la terre, moins il faut d'effort pour l'attirer. Enfin, on commence à voguer très doucement et le vaisseau s'éloigne si fort qu'il faut quitter la rame, rendue inutile. Que fait alors le pilote ? Il se contente d'étendre les voiles et de tenir le gouvernail.

Étendre les voiles, c'est faire l'oraison de simple exposition devant Dieu, pour être mû par son Esprit. Tenir le gouvernail, c'est empêcher notre cœur de s'égarer du droit chemin, le ramenant doucement et le conduisant selon le mouvement de l'Esprit de Dieu qui s'empare peu à peu de ce cœur, comme le vent vient peu à peu enfler les voiles et pousser le vaisseau⁴²¹.

Ses détracteurs l'ont attaquée en utilisant le mot *quiétisme* qui sous-entend l'idée de repos statique : on ne fait plus rien, on ne pratique plus les prières, ni même les vertus puisque Dieu fera tout à notre place. Il est vrai que les termes de *passivité* (et non *passivité*) et de *repos en Dieu* demeurent ambigus, lorsque Mme Guyon écrit à propos des états ultimes :

Cette âme ne se met pas en peine de chercher ni de rien faire. Elle demeure comme elle est et cela suffit. Mais que fait-elle ? Rien, rien et toujours rien. Elle fait tout ce qu'on lui fait faire⁴²².

La majorité des écrivains spirituels contemporains de Mme Guyon, dont Bossuet, se méprennent et s'opposent à l'inaction, en la prenant dans son sens moderne d'oïveté et non comme un état où se vit l'action de la grâce divine au cœur de l'être (*in-action*). Ainsi dom Le Masson, l'actif général des Chartreux, adversaire de la « dame directrice », déclare qu'il ne faut pas laisser

... l'âme dans la malheureuse oïveté d'inaction que les Quiétistes se sont formée, sous le prétexte de cette passivité⁴²³.

Madame Guyon leur répond :

...cette action de l'âme est une action pleine de repos. Lorsqu'elle agit par elle-même, elle agit avec effort. C'est pourquoi elle distingue mieux alors son action. Mais lorsque elle agit par dépendance de l'esprit de la grâce, son action est si libre, si aisée, si naturelle qu'il semble qu'elle n'agisse pas. [...] Tous les mouvements que nous faisons par notre propre esprit empêchent cet admirable Peintre de travailler et font faire de faux traits. Il faut donc demeurer en paix, et ne nous mouvoir que lorsque Il nous meut⁴²⁴.

La « voie passive en foi » (1^{er} degré : amour et intériorité).

La « voie passive en foi » est la voie toute simple dans la mesure où il n'y a pas de technique : la grâce divine va répondre à celui qui l'appelle et le chemin commence :

Tout ce qu'il y a de plus grand dans la religion est ce qu'il y a de plus aisé. [...] De même dans les choses naturelles. Voulez-vous aller à la mer ? Embarquez-vous sur une rivière et, insensiblement et sans effort, vous y arriverez⁴²⁵.

Se produisent alors toutes sortes d'expériences : compréhension profonde, amour, paix... et surtout le mystique s'absorbe de plus en plus dans le courant de grâce.

⁴²⁰Moyen court, ch. XXII, §2.

⁴²¹Moyen court, ch. XXII, § 7-8.

⁴²²Torrents, I, 9 § 9.

⁴²³Dom Le Masson, *Introduction à la vie intérieure et parfaite...*, vol. II, 6^e avis, p. 111. – Le « Louis XIV des chartreux » est à l'origine d'insinuations qui donneront naissance chez d'autres religieux de moindre poids à des accusations extrêmes et infondées.

⁴²⁴Moyen court, ch. XXI.

⁴²⁵Moyen court, ch. XII, § 6.

...l'opération de Dieu, devenant plus abondante, absorbe celle de la créature, comme l'on voit que le soleil, à mesure qu'il s'élève, absorbe peu à peu toute la lumière des étoiles [...]. La créature ne distingue plus son opération, parce qu'une lumière forte et générale absorbe toutes ses petites lumières distinctes et les fait entièrement défaillir, à cause que son excès les surpasse toutes. De sorte que ceux qui accusent cette oraison d'oisiveté se trompent beaucoup. Et c'est faute d'expérience qu'ils le disent de la sorte⁴²⁶.

Mme Guyon et Fénelon appellent le lecteur à se référer à l'expérience et à faire confiance aux spirituels expérimentés ; leurs ennuis sont venus de ce qu'ils avaient affaire à des clercs qui, se situant à un autre niveau, réclamaient des actions qui conviennent aux débutants. En effet, pour ceux qui sont arrivés au-delà des gestes culturels, des prières formulées, de la pratique volontaire de vertus, l'effort quel qu'il soit n'a plus de sens. Mme Guyon fit son possible pour obéir à Bossuet, qui lui ordonnait de faire des prières et demander son salut, mais elle en était devenue incapable. Fénelon dit bien dans son *Gnostique* que les mystiques font partie de l'Église et prient en commun avec tous, mais que leur expérience se situe au-delà de celle de la majorité des chrétiens.

Mme Guyon insiste dans sa défense de l'oraison passive :

Quelques personnes, entendant parler du silence dans l'oraison, se sont faussement persuadées que l'âme y demeure stupide, morte et sans action. Non, assurément, elle agit plus noblement et plus fortement. Elle est muet et agit par l'Esprit de Dieu. [...] L'on ne dit pas qu'il ne faut point agir, mais qu'il faut agir par dépendance du mouvement de la grâce⁴²⁷.

Elle affirme avec force que :

...tout l'exercice de l'oraison discursive ou même de la contemplation active, regardée comme une fin et non comme une disposition à la passive, sont des exercices vivants par lesquels nous ne pouvons voir Dieu, c'est-à-dire être unis à Lui⁴²⁸.

La passivité a été définie par Fénelon dans son *Mémoire sur l'état passif* comme

...un état d'amour si purifié qu'il n'admet plus que la conformité à la chose aimée, en sorte que l'âme ne s'occupe plus volontiers ni du goût qu'elle peut y trouver ni de la peine qu'elle en souffrirait si elle cessait d'aimer, ni de la récompense attachée à l'amour ni de son amour même, mais uniquement de son bien-aimé⁴²⁹.

A la limite, l'âme est tellement amoureuse de Dieu qu'elle devient indifférente à son salut. Si par une « très fausse supposition », Dieu voulait la damner sans la priver de son amour, l'âme préférerait être damnée plutôt que perdre son amour : cette célèbre supposition impossible qui scandalisa Bossuet, était acceptée depuis Clément d'Alexandrie jusqu'à François de Sales.

« L'école » de l'amour pur est donc radicale. L'âme se considère comme un néant. Toute appropriation personnelle doit disparaître pour laisser place à Dieu seul. Le chemin serait aisé si on laissait agir la grâce. Mais en fait l'âme se croit propriétaire d'elle-même, de ses états mystiques et de Dieu même.

La « voie passive en foi » (2^e & 3^e degrés : dépouillement, mort).

Après la découverte de l'intériorité et des prémices où sont données la paix et parfois la jouissance d'un reflet de la présence divine, l'homme sera purifié jusqu'à être consumé par le feu divin. Le chapitre XXIV du *Moyen court*, traitant du « moyen le plus sûr pour arriver à l'union divine », résume cette longue période qui couvre les deux premières voies traditionnelles, soit la purification et l'illumination (avant l'union) :

...Il faut que sa Sagesse, accompagnée de la divine Justice, comme un feu impitoyable et dévorant, ôte à l'âme tout ce qu'elle a de propriété, de terrestre, de charnel et d'actif. [...] L'homme aime si fort sa propriété, et il craint tant sa destruction que, si Dieu ne le faisait lui-même et d'autorité, l'homme n'y consentirait jamais. L'on me répondra à cela que Dieu n'ôte jamais à l'homme sa liberté [...] je dis qu'il suffit d'un consentement passif [...] parce que s'étant donné à Dieu dès le commencement, pour qu'Il fasse de lui et en lui tout ce qu'Il voudrait, il [l'homme] fit alors un consentement actif et implicite à tout ce que Dieu ferait. Mais lorsque Dieu détruit, brûle, purifie, l'âme ne voit pas que cela lui soit avantageux⁴³⁰.

⁴²⁶ *Moyen court*, ch. XII, § 2.

⁴²⁷ *Moyen court*, ch. XXI.

⁴²⁸ *Moyen court*, ch. XXIV, § 1.

⁴²⁹ *Mémoire...* cité par F. Varillon : Fénelon, *Œuvres spirituelles*, 1954, 50.

⁴³⁰ *Moyen court*, ch. XXIV, § 6-7.

Mme Guyon continue en décrivant la face lumineuse de cette période, l'action divine dans l'âme :

Dieu, donc, purifie tellement cette âme de toutes opérations propres, distinctes, aperçues et multipliées, qui font une dissemblance très grande, qu'enfin Il se la rend peu à peu conforme et enfin uniforme, relevant la capacité passive de la créature, l'élargissant et l'ennoblissant, d'une manière cachée et inconnue - c'est pourquoi on l'appelle « mystique ». Mais il faut qu'à toutes ces opérations l'âme ne travaille que passivement⁴³¹.

La grâce opère à l'envers des tendances naturelles d'accroissement propriétaire, par un « creusement » de l'être humain :

Ceux *en qui Dieu est saint*, ne sont pas des pierres ou médailles de relief, mais des pierres gravées profondément, comme celle des cachets. C'est Dieu qui s'imprime profondément en eux, qui est leur véritable sainteté. Il ne paraît au-dehors de ceux-là qu'une concavité. On n'en peut discerner la beauté qu'en les imprimant sur la cire, c'est-à-dire qu'on ne les connaît qu'à leur souplesse et à la perte de toute leur propriété et de tous les apanages de la volonté propre, au lieu que les premiers ont des volontés fortes et puissantes et un jugement raide⁴³².

Sans le savoir, Mme Guyon se situe dans la tradition du chartreux Hugues de Balma (~1300), auteur d'une *Théologie mystique* des trois voies (qu'elle n'aura pas lue) :

Parce qu'il [le mystique] ne s'attribue pas en effet les choses qu'il possède, mais les fait toutes tourner à la louange du dispensateur de toutes choses, il creuse en soi une concavité en luttant contre soi-même avec plus de vérité. Par elle, l'abondante pluie des grâces divines, franchissant monts et collines, s'introduit dans les endroits moins élevés, de telle sorte que plus grande aura été la concavité de l'humilité, plus elle sera capable de recevoir une grâce plus abondante⁴³³.

Ce « creusement » est en quelque sorte céder à l'opération de Dieu : la *passivité* succède peu à peu à l'action. Alors naît une liberté nouvelle, car la « mort » subie par le pèlerin spirituel est un passage et non un terme.

Dans la *Correspondance* de la fin de sa vie, Mme Guyon redira la même chose en termes encore plus simples :

...Il vous faut maintenant un tel oubli de vous-même que vous ne songiez pas même volontairement si vous êtes d'une manière ou d'une autre. Il faut faire le saut de la perte totale, qui consiste à se laisser à Dieu pour le temps et l'éternité en sorte que tout ce qui nous touche ne nous regarde plus⁴³⁴.

C'est l'Époque où :

la foi nue dépouille l'âme et la vide de tout ce qu'elle avait reçu dans la foi savoureuse, et la défigure si fort [...] C'est pourquoi elle perd peu à peu l'amour d'elle-même et les propriétés, perdant les choses qui la rendaient propriétaire ; et en perdant tout de cette sorte, elle s'anéantit peu à peu et Dieu prend la place et remplit son vide et son néant, de sorte que, perdant tout, on trouve tout⁴³⁵.

Car cet anéantissement de soi n'a pas pour but de laisser la place au néant⁴³⁶. Mme Guyon demande en une prose magnifique que l'âme laisse la place à l'Amour absolu :

...mais ce que Dieu demande le plus de vous est l'étendue du cœur, la largeur, l'oubli de vous, la désoccupation de vous-même, la perte de tous vos intérêts d'âme, de corps, de temps, d'éternité : vous devez vous jeter dans les bras de l'amour ... Allons, le temps est court. Enfonçons-nous dans cette mer d'amour éternel ... Quand sera-ce que nous ne saurons plus si nous allons et comme nous allons, n'ayant plus de marcher [*sic*],

⁴³¹*Moyen court*, ch. XXIV, § 8.

⁴³²*Discours spirituels*, D.1.60, « Différence de la sainteté propriétaire et de la sainteté en Dieu ».

⁴³³H. de Balma, *Théologie mystique*, « La voie unitive », Cerf, 1996, SC 409, §56, 91. – A rapprocher du chap. VIII du *Tao Te King* : « L'eau / Gratifie les dix mille êtres / Ne dispute rien à personne, / Et séjourne aux lieux dont chacun se détourne... » (trad. C. Larre, Desclée, 1977).

⁴³⁴*Correspondance III Chemins mystiques*, 2005, 645.

⁴³⁵*Ibid.*, 495.

⁴³⁶Contrairement à ce que laisserait supposer C. Morali dans son essai « Jeanne Guyon ou la pensée nue », p. 54, précédant son édition des *Torrents*, J. Millon, Grenoble, 1992. Nous sommes très loin du « vide » synonyme de paralysie, voire même d'un « vertige du néant » décrit par certains auteurs. Sur le vide mystique spontané qui apporte énergie : L. Silburn, « Le vide, le rien, l'abîme », dans *Hermès* n° 6, *Le vide, expérience spirituelle en Occident et en Orient*, 1969, rééd. 1981.

mais nous laissant emporter par ce tourbillon infini qui nous fera faire plus de chemin en un moment que nous n'en ferions par nos pas en mille années⁴³⁷ ?

L'âme est ressuscitée : la vie divine n'est pas une mort, mais la vie même :

...l'âme reprend une véritable vie [...] Pour être ressuscitée, l'âme doit faire les mêmes actions qu'elle faisait autrefois avant toutes ses pertes, et sans nulle difficulté ; mais elle les fait en Dieu⁴³⁸.

Elle a perdu le créé pour l'incrée, le rien pour le tout...⁴³⁹

Cet état n'est plus un « état », car il est naturel pour ainsi dire : les « inclinations de Jésus-Christ » sont là, se font en elle « si aisément qu'il semble qu'elles lui soient devenues naturelles⁴⁴⁰. »

Quelle différence de cette âme à une personne toute dans l'humain ? La différence est que c'est Dieu qui la fait agir sans qu'elle le sache et auparavant c'était la nature qui agissait⁴⁴¹.

Mme Guyon eut le tort d'affirmer une liberté totale qui, mal comprise, pose problème aux autorités établies, qui se plient nécessairement à des règles de prudence. En réalité, les contraintes habituelles n'ont plus place parce que seule compte l'impulsion donnée par le divin :

La liberté dont je parle n'est pas de cette nature : elle a facilité pour toutes les choses qui sont dans l'ordre de Dieu et de son état...⁴⁴²

La liberté est absolue parce que l'on est détaché de tout et parce qu'il n'y a plus que Dieu, au terme d'une voie ardue, dans un dépouillement absolu. Ces textes ne décrivent l'expérience que de quelques personnes.

L'état apostolique (4^e degré, vie nouvelle divine)

A l'intention de celui qui est arrivé là, Mme Guyon témoigne en décembre 1709 :

Dans ces derniers temps, je ne puis parler que peu ou point de mes dispositions : c'est que mon état est devenu simple et invariable. [...] Le fond de cet état est un anéantissement profond, ne trouvant rien en moi de nominable. Tout ce que je sais, c'est que Dieu est infiniment saint, juste, bon, heureux [...] rien ne subsiste en moi, ni bien ni mal. Le bien est en Dieu, je n'ai pour partage que le rien. [...] Tout est perdu dans l'immense, et je ne puis ni vouloir, ni penser. [...] Décembre 1709⁴⁴³.

Sa prière s'est totalement transformée :

Il semble que je vous porte partout sitôt que je suis seule en paix, et il se fait en moi une prière continuelle qui est comme un état inséparable de mon fond, lequel est fixe et invariable quoique la disposition varie⁴⁴⁴.

Un tel état d'union est commun aux mystiques accomplis. Marie de l'Incarnation partageait cet état, elle qui écrivait dans sa *Relation* de 1654, âgée alors de cinquante-cinq ans :

Il ne se peut dire la paix et la grande tranquillité que l'âme possède, se voyant entièrement libre de ses liens et rétablie en tout ce qu'elle avait perdu [...] comme ayant eu diverses affaires depuis que je suis en Canada [...] L'on prenait souvent mon procédé comme provenant de mon naturel [...] l'on ne voyait pas que, mon esprit étant possédé de cet Esprit des maximes du Fils de Dieu, j'agissais par ce principe [...] Dans les susdits emplois, mon esprit était toujours lié à cet Esprit qui me possédait⁴⁴⁵.

⁴³⁷ *Correspondance III Chemins mystiques*, 2005, 556. – « Et c'est pourquoi nous devons établir toute notre vie sur un abîme sans fond, et ainsi pourrions-nous éternellement nous enfoncer dans l'amour, et sombrer dans cette profondeur sans fond. Et avec le même amour, nous nous élèverons et nous nous dépasserons nous-mêmes dans l'inconcevable hauteur, et dans cet amour sans mode, nous perdrons notre chemin, et il nous guidera dans l'étendue immense de l'amour de Dieu. » (Ruusbroec, *De la Pierre Brillante*, trad. M. Huot de Longchamp des lignes 125-130 dans *Opera omnia*, Corpus Cristianorum CX, Brepols, 1991).

⁴³⁸ *Torrents*, II, 1, § 1

⁴³⁹ *Torrents*, I, 9 § 4

⁴⁴⁰ *Torrents*, I, 9 § 20 :

⁴⁴¹ *Torrents*, I, 9, § 9

⁴⁴² *Torrents*, II, 1 § 1.

⁴⁴³ *Vie par elle-même*, ch. 3.21 (p. 872 sq. de notre éd.).

⁴⁴⁴ *Correspondance III Chemins mystiques*, lettre 571, 692.

⁴⁴⁵ Marie de l'Incarnation, *Œuvres*, Aubier, 1942, ch. LIX-LX, p. 145-146. – La « vie nouvelle et divine » affleure dans la seconde relation de 1654, tandis que la première de 1633 témoigne du

Cette plénitude de la vie mystique n'est pas vécue comme une expérience personnelle et solitaire : à cet état ultime et permanent, est associée, chez Mme Guyon, la possibilité de transmettre la grâce de personne à personne et c'est pourquoi elle l'appelle « état apostolique » en référence aux apôtres qui reçoivent le Saint-Esprit à la Pentecôte et pouvaient Le transmettre. La grâce utilise alors un canal humain pour passer. Mme Guyon a découvert cette expérience assez tardivement, à l'âge de quarante-quatre ans en 1682. Il s'agit d'un état spécifique de vide, même si Mme Guyon perçoit le passage de la grâce par son canal, en l'absence de toute volonté propre et sans intentionnalité⁴⁴⁶. Cette « prière » de caractère surprenant et rare a fait l'objet d'incrédulité et de sarcasmes, en particulier de la part de Bossuet. A l'époque moderne, elle est parfois sujet de curiosité et d'étude pour des érudits modernes⁴⁴⁷. En réalité, elle a toujours été connue dans le monde entier à toutes époques. On la trouve chez les orthodoxes, par exemple chez Séraphim de Sarov. On en trouve aussi des indices chez les Pères du désert⁴⁴⁸, peut-être dans le Carmel, et chez Monsieur Olier⁴⁴⁹. Mais compte tenu de l'existence de communautés fermées chez les catholiques, on en parle peu. La possibilité d'être un canal de grâce pour autrui est déjà évoquée par Bertot, mais Mme Guyon l'a explorée et a osé en parler et la décrire. Son témoignage est donc particulièrement précieux.

Elle a pris conscience que la grâce pouvait l'utiliser comme « un canal de communication » sans que sa volonté propre intervienne, ce dernier point étant absolument nécessaire. Ces communications se passaient pendant des oraisons silencieuses en commun, mais étaient vécues aussi à distance :

Ceux que Dieu unit à sa paternité divine, ont un don de se communiquer intérieurement à leurs enfants de grâce, et Dieu s'en sert comme d'un canal de communication. Ils ont encore une autre qualité, qui leur coûte cher et qui est de souffrir pour leurs enfants, de porter leurs faiblesses et leurs langueurs ; et les enfants éprouvent de leur côté qu'ils ont auprès de leur père ou mère de grâce une onction toute particulière ; c'est pourquoi ils éprouvent qu'il leur est communiqué quelque chose par le fond qu'ils ne reçoivent de nulle autre part⁴⁵⁰.

La transmission de la grâce divine se situe bien loin de toute intention qui serait un exercice subtil de la volonté propre, mais dans une extrême soumission à cette « main de Dieu qui donne », dans un vide de soi-même et des créatures⁴⁵¹ :

Si son propre salut ne la touche pas alors, celui des autres ne le fait pas non plus ; cependant, elle y est employée et elle y travaille par providence, mais sans soin ni souci, sans y penser, sans s'en occuper, sans se soucier du succès : tout périrait et renverserait qu'elle n'en serait point touchée. Tout lui est Dieu, et Dieu est tout : la gloire de Dieu se trouve autant dans la destruction que dans l'édification. On ne sait plus alors ce que c'est que parents, amis, biens, enfants, intérêt, [604] honneur, santé, vie, salut, gloire, éternité : tout cela ne subsiste plus pour une telle âme ; Dieu est toutes ces choses en Lui et pour Lui⁴⁵².

Mais il y a l'association très étroite du *vide* à la *plénitude*, tandis que cette « communication » est ressentie par tous dans un état de paix ou parfait repos :

Quand l'âme a perdu et tout pouvoir propre et toute répugnance à être mue et agie selon la volonté du Seigneur, alors Il la fait agir comme Il veut [...] Quand Dieu la meut vers un cœur, à moins que ce cœur ne refusât lui-même la grâce que Dieu veut lui communiquer, ou qu'il ne fût mal disposé par trop d'activité, il reçoit inmanquablement une paix profonde [...] Quelquefois plusieurs personnes reçoivent dans le même temps l'écoulement de ces eaux de grâce ; et cela à proportion que leur capacité est plus ou moins étendue, leur activité moindre et leur passivité plus grande⁴⁵³.

chemin. - V. Dom Claude Martin, *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation*, 1677, rééd. Solesmes 1981, 456, 515.

⁴⁴⁶Nombreux témoignages de la prise de conscience de cette transmission et de ses modalités dans la seconde partie de la *Vie*, en particulier II, 13 § 5.

⁴⁴⁷J. Bruno, « Madame Guyon et la communication intérieure en silence », dans *Le Maître Spirituel*, Hermès 4, 1967, p. 110 sq.

⁴⁴⁸Barsanuphe et Jean de Gaza, *Correspondance*, Solesmes, 1972, pp. 19, 73, 104.

⁴⁴⁹J. Bruno, « La Transmission spirituelle chez un mystique chrétien du XVIIe siècle : Jean-Jacques Olier », dans *Le Maître Spirituel*, Hermès 4, 1967, p. 95 sq.

⁴⁵⁰*Correspondance III Chemins mystiques*, lettre n°582. Voir Hermès, *Le Maître Spirituel selon les traditions d'Occident et d'Orient*, 1983, J. Šebeo, « Madame Guyon et l'état apostolique », p. 213 sq.

⁴⁵¹*Discours...*, D.2.61.

⁴⁵²*Explication* de madame Guyon sur le Psaume 118, 19.

Cette transmission ne dépend que de Dieu seul et s'effectue le plus parfaitement en silence. Elle suppose un accord au niveau du recueillement des personnes qui est souvent favorisé par une proximité physique tandis que le transmetteur est affranchi de toute inclination naturelle :

Vous m'avez demandé comment se faisait l'union du cœur ? Je vous dirai que l'âme étant entièrement affranchie de tout penchant, de toute inclination et de toute amitié naturelle, Dieu remue le cœur comme il Lui plaît; et saisissant l'âme par un plus fort recueillement, Il fait pencher le cœur vers une personne. Si cette personne est disposée, elle doit aussi éprouver au-dedans d'elle-même une espèce de recueillement et quelque chose qui incline son cœur [...] Cela ne dépend point de notre volonté : mais Dieu seul l'opère dans l'âme, quand et comme il Lui plaît, et souvent lorsque on y pense le moins. Tous nos efforts ne pourraient nous donner cette disposition; au contraire notre activité ne servirait qu'à l'empêcher⁴⁵⁴.

On trouve de nombreux textes parallèles décrivant les modalités de la transmission dans la *Vie par elle-même*⁴⁵⁵ et dans les *Explications* des deux Testaments :

Ils se parlent plus du cœur que de la bouche ; et l'éloignement des lieux n'empêche point cette conversation intérieure. Dieu *unit* ordinairement *deux ou trois personnes* [...] dans une si grande unité, qu'ils se trouvent perdus en Dieu [...] l'esprit demeurant aussi dégagé et aussi vide d'image que s'il n'y en avait point. [...] Dieu fait aussi des unions de filiations, liant certaines âmes à d'autres comme à leurs parents de grâce⁴⁵⁶. »

Les *Lettres* parlent sans cesse de cette expérience commune aux amis de Mme Guyon. Tentant de la décrire, elle écrit au duc de Chevreuse :

Ce n'est point une conversation de paroles successives, mais une communication d'onction, de lumière et d'amour. Le fer frotté d'aimant attire comme l'aimant même. Une âme désappropriée, dénuée et simple et pleine de Dieu, attire les autres âmes à Lui...⁴⁵⁷

Cette expérience bouleversante, Fénelon l'a ressentie à sa grande surprise, et c'est ce qui explique sa fidélité absolue à Mme Guyon malgré les pressions extérieures (mais après avoir exploré les compromis possibles). Fénelon avait des préventions contre une femme laïque et de tempérament si différent du sien, mais il savait par expérience qu'en sa présence et dans le silence, il recevait une communication spirituelle. C'est la raison pour laquelle il ne l'a jamais reniée et l'a aidée autant qu'il l'a pu, au grand étonnement de leurs juges, navrés de cet attachement incompréhensible. Dans ses lettres, il la reconnaît explicitement comme « canal » de grâce pour lui :

Je suis de plus en plus uni à vous, madame, en Notre Seigneur, et j'aimerais mieux mille fois être anéanti que de retarder un seul instant le cours des grâces par le canal que Dieu a choisi.⁴⁵⁸

Celle-ci affirme son lien intérieur avec Fénelon, qu'elle considère comme son fils spirituel le plus proche.

Je me sens depuis hier dans un renouvellement d'union avec vous très intime. Il me fallut hier rester plusieurs heures en silence si remplie que rien plus. Je ne trouvais nul obstacle qui pût empêcher mon cœur de s'écouler dans le vôtre. ...⁴⁵⁹

Elle lui écrit au début avril 1690 :

...j'ai cette confiance que si vous voulez bien rester uni à mon cœur, vous me trouverez toujours en Dieu et dans votre besoin⁴⁶⁰.

A cette confiance, Fénelon répond combien il a besoin de s'appuyer sur elle :

Si vous veniez à manquer, de qui prendrais-je avis ? ou bien serais-je à l'avenir sans guide ? Vous savez ce que je ne sais point et les états où je puis passer. C'est à vous à savoir et à me dire simplement les vues que Dieu vous donne pour moi sur cela. [...] Je puis me trouver dans l'embarras ou reculer sur la voie que vous m'avez ouverte [...] Je me jette tête première et les yeux bandés dans l'abîme impénétrable des volontés de

⁴⁵³D.2.64.

⁴⁵⁴D.2.68 (v. aussi D.2.67.)

⁴⁵⁵*Vie*, 2.11, 2.13, 2.17 à 2.20, 2.22, 3.8, 3.10.

⁴⁵⁶*Explication sur saint Matthieu*, chap. XVIII, versets 19 & 20.

⁴⁵⁷*Lettre* 2.116.

⁴⁵⁸*Lettre* de Fénelon du 31 août 1689.

⁴⁵⁹*Discours* 2.25.

⁴⁶⁰*Correspondance I Directions spirituelles*, 495.

Dieu. Lui seul sait ce que vous m'êtes en Lui [...] je vous perds en Lui comme je m'y perds⁴⁶¹.

Fénelon était son disciple le plus cher, et un jour où elle était malade et croyait mourir, elle lui écrivit pour lui léguer la direction de leur groupe spirituel :

Je vous laisse l'esprit directeur que Dieu m'a donné⁴⁶².

Cette succession n'eut jamais lieu, car Fénelon mourut avant elle.

De nombreuses personnes bénéficièrent de ce don de grâce. Nobles ou gens simples, c'est cette expérience profonde qui attirait les gens venus à Blois les dernières années de sa vie comme l'avaient été les religieuses chartreuses dès 1685 : en sa présence, l'expérience mystique était si prégnante que les amis qui la connurent ne pouvaient la renier, même pour obéir à l'Église, dont ils reconnaissaient pourtant faire intimement partie. Le seul témoignage qui nous soit parvenu, décrit, sur un ton peut-être trop hagiographique, comment ses amis plongeaient dans l'intériorité spontanément auprès d'elle, sans nulle suggestion orale ou rappel de sa part :

Elle vivait avec ces Anglais [des Écossais] comme une mère avec ses enfants. [...] Souvent ils se disputaient [à propos de politique : le premier soulèvement écossais des jacobites eut lieu en 1715], se brouillaient ; dans ces occasions elle les ramenait par sa douceur et les engageait à céder ; elle ne leur interdisait aucun amusement permis, et quand ils s'en occupaient en sa présence, et lui en demandaient son avis, elle leur répondait : « Oui, mes enfants, comme vous voulez ». Alors ils s'amusaient de leurs jeux, et cette grande sainte restait pendant ce temps-là abîmée et perdue en Dieu. Bientôt ces jeux leur devenaient insipides, et ils se sentaient si attirés au-dedans que, laissant tout, ils demeuraient intérieurement recueillis en la présence de Dieu auprès d'elle.

On y voit aussi une amusante façon de vivre l'œcuménisme tout en respectant les interdits culturels de l'époque :

Quand on lui apportait le Saint Sacrement, ils se tenaient rassemblés dans son appartement, et à l'arrivée du prêtre, cachés derrière le rideau du lit, qu'on avait soin de fermer pour qu'ils ne fussent pas vus parce qu'ils étaient protestants, ils s'agenouillaient et étaient dans un délectable et profond recueillement, chacun selon le degré de son avancement, souvent aussi dans des souffrances [de purification] assorties à leur état⁴⁶³.

Un tel vécu montre que l'expérience mystique se situe en amont des religions et des clivages créés par des structures religieuses. Baruzi et Bergson pensaient que l'expérience mystique est universelle et a-dogmatique : elle témoigne qu'il existe un au-delà du corps et du psychisme. Dans ses découvertes textuelles, Bremond appelait à retrouver les « traces d'un fond ineffable qui se répète à l'identique à toutes époques, depuis l'homme des cavernes ». Le lecteur doit surmonter l'éventuelle étrangeté de ce témoignage avant de se laisser saisir par la véracité et la précision de l'explorateur d'une terre inconnue. Ces textes véridiques, car destinés à des amis définis et très personnellement connus, témoignent d'une expérience acquise « sur le terrain » et située au-delà des frontières connues de la psychologie ou de la religion traditionnelle.

⁴⁶¹*Ibid.*, 496-497 (Lettre de Fénelon du 11 avril 1690).

⁴⁶²*Ibid.*, 495 (Lettre à Fénelon écrite au début avril 1690). – « L'esprit directeur » est tiré du Ps. 50, 13-14 : « ... affermissez-moi en me donnant un esprit de force / J'enseignerai vos voies... »

⁴⁶³« Supplément à la vie de madame Guyon... », ms. de Lausanne TP 1155, p. 1006 de *La Vie...*, 2001, *op. cit.* (la rédaction en est assez terne, souvent hagiographique, mais livre des indications rares qui seraient à compléter par recours aux archives déposées à la bibl. universitaire de Lausanne, principalement en langue allemande, de « divers écrits mystiques »).

Moyen Court

Présentation

Ce bref manuel, qui enseigne à tous de façon accessible la pratique de l'oraison, fut écrit en Savoie-Piémont peu après les *Torrents*, dont il constitue en quelque sorte une simplification. Il fut imprimé à Grenoble en mars 1685, et rencontra un succès certain⁴⁶⁴ : les capucins en auraient pris quinze cents exemplaires et il pénétra chez les chartreuses, ce qui provoqua une mémorable intervention de leur Général, dom Le Masson, qui jugea son autorité mise en cause. Les rééditions accompagnées d'approbations chaleureuses furent nombreuses, en particulier à Paris et à Rouen, les deux premières villes du royaume.

Mais le petit ouvrage, dénoncé en 1687 par l'évêque de Genève *in partibus*, dans sa *Lettre pastorale contre le quiétisme* rédigée à la suite de la condamnation de Molinos, fut mis à l'index en 1688. En 1690, Jean-Jacques Boileau⁴⁶⁵ à qui Nicole, puis Fénelon avaient adressé Mme Guyon à la fin de l'hiver, sollicita une *Courte apologie* (qui resta inédite jusqu'en 1712). Cela n'empêcha pas quelques années plus tard sa diffusion à Saint-Cyr, à l'époque où Mme de Maintenon semblait touchée par la grâce. Puis les autorités contestèrent les écrits de Mme Guyon : les exemplaires du *Moyen court* furent finalement recherchés et confisqués en 1693, lors de la visite canonique à Saint-Cyr de l'évêque de Chartres, Godet des Marais.

Les Ordonnances.

Finalement, l'affrontement entre les membres du cercle « quiétiste » animé par madame Guyon et les autorités civiles et religieuses devint public et fit l'objet d'*Ordonnances* successives : celles-ci forment la base canonique dont il faut partir pour déterminer la teneur des critiques de fond. Les principales *Ordonnances* se succèdent d'octobre 1694 à fin novembre 1695. Partir du *corpus* des textes épiscopaux permet de relever les principales objections dogmatiques. S'y ajoutera par la suite une immense littérature secondaire de controverses et de libelles, jusqu'au *Bref romain* de 1699. De cette confusion se détachent par leur valeur les figures de Bossuet et de Nicole d'une part, de Fénelon et de dom Claude Martin d'autre part.

Comme le *Moyen court* concentrait le feu des critiques, le déroulement des *Ordonnances*⁴⁶⁶ nous paraît mériter un exposé bref mais précis des objections anti-quiétistes du magistère catholique⁴⁶⁷, en nous limitant au tout début d'une « querelle du quiétisme » rapidement confuse.

L'archevêque de Paris, Harlay, mécontent d'avoir été mis à l'écart des premières conversations d'Issy, prend les devants dès le 16 octobre 1694. Il censure trois livres : l'*Analysis orationis Mentalis* du P. Lacombe, le *Moyen court* et *Le Cantique*. Son texte est court. Il condamne « l'idée chimérique, de faire parvenir les âmes à la perfection, jusqu'à rendre ridiculement la contemplation commune à tout le monde même aux enfants de quatre ans », ce qui « donne atteinte à des vérités essentielles de la Religion ». Par l'extinction de la liberté dans les contemplatifs, en qui elle ne reconnaît qu'un consentement passif aux mouvements que Dieu produit en eux. Par la persuasion illusoire qu'elle établit d'un affranchissement de toute *règle et de tout moyen, de tout exercice de piété, etc.* et d'un bonheur qu'elle suppose dans l'oubli des péchés. Par l'assurance imaginaire qu'elle insinue qu'on possède Dieu dès cette vie en lui-même et sans aucun milieu, qu'on l'y connaît sans espèces même intellectuelles. » Enfin il achève par ce qui apparaît comme le plus condamnable : « les auteurs y déclarent . une fécondité qui met par état dans la vie apostolique ». La censure publiée est « lue dans toutes les communautés » le dimanche 24 octobre.

⁴⁶⁴ *Moyen court et très facile pour l'oraison que tous peuvent pratiquer très aisément...*, Grenoble, J. Petit, 1685 ; 2^e édition à Lyon chez A. Briasson, 1686 et Paris chez A. Warin. ; 3^e éd. Paris et Rouen, 1690 ; texte inclus dans : *Recueil de divers traités de théologie mystique qui entrent dans la célèbre dispute du Quiétisme qui s'agit présentement en France...*, Cologne, [Amsterdam], 1699, édition suivie de trois autres par le même Poiret.

⁴⁶⁵ Jean-Jacques Beaulieu (1649-1735), à l'époque précepteur des jeunes enfants du duc de Luynes. Il sera lié au groupe janséniste et à Noailles, évêque de Châlons en 1680, dont il sera le théologien.

⁴⁶⁶ Nous avons recours au *corpus* constitué des *Ordonnances* de l'archevêque de Paris [Harlay], chez F. Muguet, Paris, 1694, (les extraits que nous allons citer figurent pages 5 à 8 et dernière), & de Mgr l'évêque comte de Chaalons... [Noailles], chez J. Seneuze, Chaalons, 12 avril 1695 ; de l'*Ordonnance et instruction pastorale...* de Mgr l'Évêque de Meaux [Bossuet], chez J. Anisson, Paris, (extraits cités : pages 5 à 11), & de Mgr l'évêque de Chartres [Godet des Marais] (extraits relevés en notes à notre édition des œuvres).

⁴⁶⁷ Voir le *Crépuscule des mystiques...*, p. 308-310 & 333 sq. (sur Bossuet), 310-311 (Noailles), 352-357 (Godet).

Puis, à la suite des « entretiens d'Issy » et de la rédaction finale du compromis en 34 articles, contresigné le 16 avril 1695 par Mme Guyon (elle fait toutefois précéder sa signature d'une formule restrictive), Bossuet ouvre le feu, et publie son *Ordonnance* « sur les état d'oraison » : elle est datée du 16 avril et publiée le 1^{er} mai. Il cite, à la fin d'une introduction combative, le *Guide* de Molinos, *La pratique* de Malaval, *Le Moyen court*, la *Règle des associés à l'Enfant-Jésus*, *Le Cantique*, *l'Orationis*. Après un rappel des condamnations romaines de 1687, il se réfère à la « judicieuse » ordonnance du 16 octobre où « plusieurs propositions . sont proscrites » par Harlay. Il résume clairement mais sans nuances cinq « erreurs » quietistes : « ils excluent de la haute contemplation l'humanité sainte de Notre Seigneur Jésus-Christ », ils avancent « une fausse générosité et une espèce de désintéressement » ; le « troisième moyen de connaître ces faux docteurs » est de relever leur suppression de « tous les actes » ; leur « quatrième marque » est de s'opposer à la mortification ; enfin il leur est reproché de ne « louer communément que les oraisons extraordinaires » ! Ce texte de combat est suivi de l'impression des 34 *Articles sur les états d'oraison* d'Issy, dont on pouvait attendre une édition irénique puisqu'il s'agissait d'un « accord » conclu entre les parties, plus particulièrement entre Bossuet et Fénelon.

En même temps, Noailles, l'évêque de Châlons qui participa aussi aux entretiens d'Issy et succédera bientôt à Harlay comme archevêque de Paris, publie chez l'imprimeur Seneuze à Châlons, en seize pages denses, son *Ordonnance* « Contre les erreurs du quietisme, portant condamnation de quatre livres » : il s'agit de *l'Analysis*, du *Moyen court*, de la *Règle des Associés*, du *Cantique*. Noailles s'oppose aux conceptions quietistes de l'indifférence, de l'abandon, du repos, de l'anéantissement ; il fait l'effort de les définir, puis reproduit les 34 *Articles* d'Issy. Datée du 12 avril, jour où madame Guyon subissait la visite tempêteuse de Bossuet au couvent de Meaux, l'*Ordonnance* aurait été publiée vers le 15 mai.

Jusqu'ici on a condamné, mais sans citations méthodiques ! L'évêque de Chartres Godet des Marais porte à cinq le nombre des ouvrages condamnés : *l'Analysis*, le *Moyen court*, la *Règle des associés*, *Le Cantique*, et surtout un manuscrit, *Les Torrents*, dont des exemplaires avaient été saisis par lui-même à Saint-Cyr au mois d'août. Il apporte une contribution nouvelle en publiant 63 extraits jugés condamnables⁴⁶⁸. Le grand intérêt de cette quatrième *Ordonnance* vient donc de la présence des extraits qui ont particulièrement soulevé l'opposition ecclésiastique. Ils sont réalisés selon l'habitude du temps, par collage de segments de texte, sans indiquer les coupures pratiquées (il s'agit parfois de larges sauts), rarement innocents. Le manuscrit utilisé s'avère très proche de « G » sinon lui-même.

Les quatre *Ordonnances* portent donc sur huit textes : *Guide*, *Pratique*, *Analysis*, *Moyen court*, *Règle des associés*, *Cantique*, *Torrents*. Quatre auteurs sont concernés, tandis que quatre textes sont de la main de madame Guyon, et sont les seuls cités. Nous avons relevé en notes à nos éditions les 63 extraits jugés condamnables.

Un travail en profondeur permettant de mieux cerner les condamnations des évêques devrait tenir compte de l'analyse de nombreux écrits postérieurs, dont la masse croît exponentiellement avec le temps. S'en détachent deux écrits officiels provenant du nouvel archevêque de Paris : Noailles, qui a succédé à Harlay, douze jours après la mort subite de ce dernier le 6 août 1695, publie en effet, en 1697, contre les *Maximes des Saints* de Fénelon, *l'Instruction pastorale sur la perfection chrétienne et sur la vie intérieure. Contre les illusions des faux mystiques*⁴⁶⁹. Puis, en 1699, le même Noailles publie son *Mandement* reproduisant la condamnation par Innocent XII de 23 propositions extraites de *l'Explication des Maximes*.

Les sources et notre édition.

Le *Moyen court* a été publié en sept années différentes entre 1685 et 1720 :

- (1) 1685, J. Petit, Grenoble, que nous citons « G ».
- (2) 1686, A. Briasson, Lyon, « L » ; A. Warin, Paris.
- (3) 1690, Paris et Rouen, « R ».
- (4) 1699, Cologne [Amsterdam], par Poiret, « 1699 ».
- (5) 1704, par Poiret, « 1704 ».
- (6) 1712, par Poiret, « 1712 ».

⁴⁶⁸La première édition « enregistrée sur le livre de la communauté des libraires » le 26 novembre 1695, est un texte abondant de cinquante grandes pages, publié chez Josse à Paris, avec le privilège du Roi donné à « Paul Desmarests » ; ce même texte sera republié par le même éditeur en 44 pages l'année suivante.

⁴⁶⁹Il s'agit d'un texte très complet de 76 grandes pages (de la dimension des *Ordonnances*), reproduite l'année suivante en format maniable, couvrant 190 pages (suivies d'une *Addition*, p. 191-212).

(7) 1720, par Poiret, « 1720 », réédité à l'identique par Dutoit en 1790.

La première édition critique réalisée par M.-L. Gondal en 1995 (J. Millon, Grenoble), reprise à l'identique en 2001 (Mercur de France, Paris), donne le « premier jet » (1) 1685, ainsi que les variantes de « L » et de « R ».

Nous avons choisi de donner le « dernier état » (7) 1720. Nos variantes proviennent surtout de « G », car les éditions de Poiret reprennent probablement celle de Rouen (deuxième ville du Royaume dont le port est en relation avec la Hollande) et demeurent identiques entre elles (à la différence du cas complexe des *Torrents*).

Nous adjoignons au *Moyen court* des extraits de la *Courte Apologie* (que nous omettons par ailleurs) et surtout nous adjoignons au *Moyen court* puis au *Torrents* les éclaircissements que Mme Guyon apporta à ces œuvres « de jeunesse » : rédigés en 1694, ils furent publiés dans les *Justifications* sous forme de notes attachées à des extraits des œuvres. Nous avons déjà évoqué la grande valeur spirituelle de ces précisions, ce qui justifie de les présenter ici avec un minimum de coupures, même au prix de quelques notes longues. Dans ce dernier cas, peu fréquent, nous en résumons brièvement l'objet en note et les reportons en appendices qui figurent en fin de l'œuvre concernée : séparées par dix années, les œuvres de jeunesse « dialoguent » avec les réflexions qu'elles suscitent dans la pleine maturité. La série des éclaircissements ne pourrait d'ailleurs pas être éditée séparément.

Nous ajoutons également les repérages et les variantes des soixante-trois passages relevés dans l'unique *Ordonnance* dont le rédacteur s'est donné la peine de citer avec méthode l'auteur incriminé. Ceci constitue un élément central appartenant au « dossier » du procès. Dans cette sélection, peut-être l'œuvre d'un clerc au service de Godet des Marais, les points de friction sont soulignés et des gauchissements sont perceptibles : ils constituent des résumés « orientés ».

Comme indiqué précédemment dans l'*Avertissement* commun aux œuvres, nous modernisons l'orthographe, la ponctuation, et reprenons le découpage des paragraphes.

Les Torrents

Présentation

La genèse

Dans sa *Vie par elle-même*, Mme Guyon décrit les circonstances et le caractère spontané de la première écriture de son œuvre la plus connue⁴⁷⁰ :

Dans cette retraite, il me vint un si fort mouvement d'écrire que je ne pouvais y résister. La violence que je me faisais pour ne le point faire me faisait malade et m'ôtait la parole. Je fus fort surprise de me trouver de cette sorte, car jamais cela ne m'était arrivé. Ce n'est pas que j'eusse rien de particulier à écrire, je n'avais chose au monde ni pas même une idée de quoi que ce soit. C'était un simple instinct, avec une plénitude que je ne pouvais supporter. J'étais comme ces mères trop pleines de lait, qui souffrent beaucoup. Je dis au Père La Combe après beaucoup de résistance la disposition où je me trouvais, il me dit qu'il avait eu de son côté un fort mouvement de me commander d'écrire, mais qu'à cause que j'étais si languissante qu'il n'avait osé me l'ordonner. Je lui dis que ma langueur ne venait que de ma résistance, que je croyais qu'aussitôt que j'écrirais, cela se passerait. Il me demanda : « Mais que voulez-vous écrire ? » Je lui dis : « Je n'en sais rien, je ne veux rien, et je n'ai nulle idée, et je croirais même faire une grande infidélité de m'en donner une, ni de penser un moment à ce que je pourrais écrire. » Il m'ordonna de le faire. En prenant la plume, je ne savais pas le premier mot de ce que je voulais écrire. Je me mis à écrire sans savoir comment, et je trouvais que cela venait avec une impétuosité étrange. Ce qui me surprenait le plus était que cela coulait comme du fond et ne passait point par ma tête. Je n'étais pas encore accoutumée à cette manière d'écrire ; cependant j'écrivis un traité entier de toute la voie intérieure sous la comparaison des rivières et des fleuves. Quoiqu'il soit assez long et que la comparaison y soit soutenue jusqu'au bout, je n'ai jamais formé une pensée ni n'ai jamais pris garde où j'en étais restée et, malgré des interruptions continuelles, je n'ai jamais rien relu que sur la fin, où je relus une ligne ou deux à cause d'un mot coupé que j'avais laissé ; encore crus-je avoir fait une infidélité. Je ne savais avant d'écrire ce que j'allais écrire ; était-il écrit, je n'y pensais plus. J'aurais fait une infidélité de retenir quelque pensée pour la mettre, et Notre Seigneur me fit la grâce que cela n'arriva pas. A mesure que j'écrivais, je me sentais soulagée et je me portais mieux.

Le premier jet date de l'été 1682 : c'est donc une œuvre de relative jeunesse puisque Mme Guyon a vécu tout juste la moitié de son existence. Elle y compare le chemin spirituel à un

⁴⁷⁰ *Vie*, 2.11.5. Ce passage est souvent cité parce qu'il traite de l'écriture dite « automatique », qu'il vaudrait mieux qualifier d'inspirée (à compléter par *Vie* 2.21.3 & 8-9).

torrent, mais il manquait des précisions sur sa fin : le lac ou la mer où se mêle l'eau du torrent parvenu au terme de sa course.

Insatisfaite du dernier chapitre de sa première écriture, qui précédait une *Conclusion* [...] à son confesseur, elle ajouta donc une « seconde partie », où elle précise cet achèvement, ceci à une date indéterminée, précédant toutefois 1695⁴⁷¹. Après sa sortie de prison en 1703, elle révisa et compléta le texte, corrigeant « un grand nombre de formules peu heureuses⁴⁷² ». Cette seconde partie des *Torrents* a été souvent négligée parce qu'elle abandonne la comparaison avec le cours d'eau qui fait le charme de la première ; mais, ajoutée après coup, elle couvre l'essentiel de la vie mystique.

Orcibal fait le récit suivant relatif à l'histoire manuscrite :

Mme Guyon ne chercha jamais à publier les *Torrents*, mais, après son retour à Paris en 1686, elle montra l'écrit à la duchesse de Charost qui "en fit un grand état" et à un confesseur, le P. du troisième Ordre Paulin d'Aumale, "sans lui permettre cependant d'en prendre de copie". Le religieux le "trouva fort spirituel", bien qu'il y eût "des choses qu'il n'approuvait pas". Le duc de Chevreuse en eut communication et, le 12 mai 1693, Mme Guyon lui permettait même d'en "faire lire le commencement" à J. J. Boileau qui avait déjà examiné son *Moyen Court*. Les 23 et 24 août 1693, elle plaçait beaucoup plus de confiance dans le jugement qu'en ferait Bossuet, ajoutant : "S'il y a quelque chose de trop fort dans les *Torrents*, je l'expliquerai et, si je me suis trompée dans ce que j'ai écrit, je suis ravie d'être redressée". Hélas ! Dès le 30 septembre 1693 Bossuet disait "avoir vu un écrit des *Torrents*, fort mauvais". Mais il ne devait s'agir que d'une copie sans autorité, puisque le 1^{er} septembre 1694 on demanda au P. Paulin d'Aumale l'attestation que c'était "le même écrit que je me souviens d'avoir lu autrefois mot à mot et qui m'avait été prêté par Mme Guyon". Le 6 décembre 1694, Bossuet et Noailles posèrent à celle-ci huit questions sur des expressions des *Torrents* et M. Tronson compléta le 12 l'interrogatoire : elle donna des réponses satisfaisantes, mais incomplètes. Une fois à Meaux, elle déclara solennellement à Bossuet les 15 avril et 1^{er} juillet 1695 : "Quant aux manuscrits qu'on répand sous mon nom, notamment celui qu'on nomme *Torrents*. je n'en puis avouer aucun à cause des altérations qu'on a faites dans les copies". Aussi l'ouvrage ne fut-il pas mentionné dans les *Instructions pastorales* de Bossuet et de Noailles d'avril 1695.

Jusqu'ici demeure l'Espoir d'une compréhension ou du moins d'un accommodement par transaction entre d'une part Mme Guyon, la duchesse de Charost, aînée du groupe fondé par Bertot, le duc de Chevreuse devenu confident, et d'autre part Paulin d'Aumale, Bossuet et Noailles, enfin Tronson agissant peut-être comme modérateur. Mais, après le traitement de choc par Bossuet auquel fut soumise Mme Guyon lors de son séjour volontaire à la Visitation de Meaux :

Tout changea après que Mme Guyon se fut enfuie de Meaux et, le 21 novembre 1695, l'évêque de Chartres Godet-Desmarais publia un mandement où il dénonçait une soixantaine de propositions de Mme Guyon, dont près de vingt, et les plus accablantes, étaient tirées d'un manuscrit des *Torrents* communiqué par Bossuet. L'accusée protesta avec indignation dans une lettre du 27 au duc de Chevreuse: "Ceux qui ont transcrit . l'écrit des *Torrents* . avec une fin malicieuse" ont "ajouté des endroits et tronqué d'autres qui le rendent tout à fait différent de lui-même"⁴⁷³.

On trouvera dans les 63 propositions dont nous repérons les collages au fil du texte des *Torrents* des gauchissements qui justifient les protestations de madame Guyon.

Les sources et la diffusion de l'œuvre. Leçon choisie.

Quatre manuscrits des *Torrents* sont actuellement connus:

- le ms. (R) des Archives générales O. P. , Rome, Sainte - Sabine, XIV, 461a, envoyé sans doute par Bossuet en 1698 avec l' attestation du P. Paulin d' Aumale ;

- le ms. (G) des Archives de Saint - Sulpice 2056 muni du même certificat. La table (dressée par un sulpicien en 1700 - 1703) précise : "Cette copie a été faite sur celle de M. l'évêque de Chartres et a fait transcrire la sienne sur celle de M. l'évêque de Meaux, lequel assure que la sienne est fidèle. Elle diffère du manuscrit suivant qui nous a été envoyé d' Autun" (p. 241).

- Nous désignons par (A) cette autre pièce du même ms. 2056.

⁴⁷¹Voir L.Cognet, *Crépuscule des mystiques*, Desclée, 1958, p. 79, note 1.

⁴⁷²Cognet, *op.cit.*, p.72.

⁴⁷³J.M. Guyon, *Les Opuscules spirituels*, Olms, 1978, Introduction (non paginée) par Jean Orcibal ; [cette Introduction - sans les variantes - est reproduite dans J. Orcibal, *Études d'histoire.*, Klincksieck, 1997, 899-909].

- Enfin le *ms.* 169 de la B. M. de Sens (S) a appartenu à l'archevêque Languet de Gergy dont le nom est bien connu des historiens de Fénelon et de Mme Guyon.

Les *mss.* A et S ne portent pas le certificat du P. Paulin, mais R, G et S semblent remonter à un archétype commun⁴⁷⁴.

Mme Guyon protestera contre l'utilisation de copies peu sûres (ou tronquées) des *Torrents* et veillera sur son œuvre de jeunesse⁴⁷⁵. Il faut attendre 1699 pour voir la première édition hollandaise de Pierre Poiret incluant la première partie des *Torrents*. L'« Avertissement », qui ne serait pas de Poiret, soulève clairement les points les plus difficiles à admettre par ses détracteurs « anti-mystiques » - et aussi par de nombreux observateurs « neutres » :

Ceux qui les ont vus [les manuscrits cités auparavant] et qui prétendent la convaincre de quietisme, disent qu'elle fait remarquer trois sortes de choses extraordinaires en elle : la première qui regarde *les communications intérieures en silence*, laquelle elle dit être très aisée à justifier par le grand nombre de personnes de mérite et de probité, qui en ont fait l'expérience. Pour *les choses à venir*, c'est une matière sur laquelle elle ne désire pas trop qu'on fasse attention [...] Au regard *des communications*, on lui fait dire que Dieu lui donne une abondance de grâce [...] on n'a qu'à s'asseoir en silence auprès d'elle, et l'on y reçoit la grâce [...] mais puisque l'évêque de Meaux et les autres prélats de son parti, toléraient Madame Guyon, qu'ils l'admettaient à la communion, et qu'ils ne se sont déchaînés contre elle que depuis qu'ils ont été animés contre l'archevêque de Cambrai, il y a bien plus d'apparence que c'est elle qui est victime de cet archevêque. L'amitié que ce prélat lui avait témoignée lui est devenue funeste.⁴⁷⁶

Il faut attendre 1712 pour que Poiret puisse donner le texte complet augmenté d'après « deux manuscrits qu'on croit être du nombre des meilleurs », assez proches de celui d'Autun. Pour Orcibal :

Cette fois il s'agit d'un texte révisé et complété par l'addition de mots, de lignes et même de pages qui expliquent les passages délicats et font disparaître les expressions choquantes. Est-ce à dire que l'édition précédente renfermait une "quantité prodigieuse de fautes" (Préface, pp. 24 sq.) ? Ce serait bien invraisemblable. Il ne serait pas moins injuste d'attribuer les nouvelles leçons à Poiret lui-même (qui ne se prive d'ailleurs pas de développer dans des notes ses idées personnelles). Il s'agit bien plutôt d'une seconde édition composée par Mme Guyon après la libération (1703) qu'elle finit par obtenir après avoir passé six ans à Vincennes et à la Bastille : le Dr James Keith [de Londres] aura alors servi d'intermédiaire⁴⁷⁷.

Le texte de *Torrents* fut assez largement diffusé puis subit une longue éclipse. Sa reconnaissance récente est due à quelques rééditions modernes, les éditions anciennes étant devenues très rares. Les informations qui accompagnent ces mises à disposition par Jean Orcibal, puis Marinette Bruno, sont complétées par Claude Morali qui présente cette histoire et décrit les manuscrits actuellement localisés : Rome, Sens, et deux à Paris⁴⁷⁸.

Nous prenons comme leçon la dernière édition sortie de presse l'année qui suivit la mort de Poiret, grâce aux soins des membres de son cercle spirituel de Rijnsburg⁴⁷⁹. Trois années se sont écoulées depuis la mort de Mme Guyon. Cette édition suit très probablement la volonté

⁴⁷⁴Introduction aux *Opuscles* par J. Orcibal.

⁴⁷⁵L'Introduction par J. Orcibal fait le récit des protestations de l'accusée et donne une description des sources manuscrites.

⁴⁷⁶Extraits de la double page « 6 », droite, de la double page « 7 » gauche, de la dernière page de l'« Avertissement » du *Recueil de divers traités de théologie mystique...*, 1699, assemblé par Poiret, édité « à Cologne » [Amsterdam]. – Sur le caractère « funeste » de l'amitié de Fénelon, on pense après coup à sa lettre adressée à Louis XIV par l'intermédiaire de Mme de Maintenon - qu'elle garda probablement avec bonne raison par devers elle - et à l'incompréhensible fidélité - pour Saint-Simon et la Cour - de l'archevêque à la prisonnière de la Bastille ; la courageuse critique du roi et la défense de la « dame directrice » demeura toutefois secrète à l'époque, aussi le prélat fut-il un temps (avant 1699) suspecté de faiblesse par les disciples.

⁴⁷⁷Introduction aux *Opuscles* par J. Orcibal.

⁴⁷⁸Rééditions récentes suivantes : (1) *Les Opuscles spirituels...*, G. Olms, Hildesheim, 1978, 129-276 [fac-similé de l'éd. Poiret 1720, précédée d'une « Introduction » par J. Orcibal, comprenant les « Principales variantes des éditions des *Torrents* de 1712 et 1720 », 36 p. non paginées] ; (2) « Les voies mystiques selon madame Guyon, *Les Torrents* », Hermès, *Les Voies de la Mystique*, 1981, [extraits de l'éd. Poiret 1704, 87-118, précédés d'une présentation par M. Bruno, 85-86] ; (3) Madame Guyon, *Torrents et Commentaire au Cantique*, édités par C. Morali, Grenoble, Jérôme Millon, Coll. « Atopia », 1992, 69-190 [v. dans l'Introduction par C. Morali : « Jeanne Guyon ou la pensée nue », la « Note sur les éditions » dans son édition des *Torrents*, 58-68, suivie de la leçon du *ms.* dit d'Autun, provenant des pages 510-645 du *ms.* 2056 des Archives Saint-Sulpice, avec des variantes de Poiret et des *mss.* de Sens et de Rome].

de « notre mère » dont Poiret devint, à la fin de sa vie, un disciple aimé⁴⁸⁰ : elle aurait revu une copie que l'on peut considérer comme le dernier état de l'œuvre. Trois années seulement séparent son décès en juin 1717, de cette édition de 1720, qui peut ainsi être assimilée à une « dernière édition du vivant de l'auteur » si l'on tient compte de l'intimité qui unissait les membres du cercle ainsi que d'un délai d'impression compréhensible à la suite des deux décès. On note que Mme Guyon révisa la *Vie* publiée la même année par Péquigne Poiret : nous disposons dans ce dernier cas de traces manuscrites, dont un autographe attaché au *ms.* d'Oxford utilisé par Poiret⁴⁸¹.

En tout état de cause l'édition de 1720 diffère très peu de l'édition de 1712, qui apporte par contre d'assez longs ajouts aux manuscrits qui nous sont parvenus, Poiret disposant en 1712 selon Orcibal d'un « meilleur manuscrit, probablement mis au point par madame Guyon elle-même. » La comparaison avec le *ms.* « A » d'Autun fournit de nombreuses corrections portant sur des contresens évidents et améliore beaucoup la précision du message.

Nous pensons ainsi respecter la volonté de la « Dame directrice » en nous conformant à la règle d'édition de la dernière forme revue. Ne faut-il pas en effet accorder le bénéfice d'une révision du texte à celle à qui l'on reproche trop souvent une écriture sans *repentir* ? Car il ne s'agit pas ici d'un poème dont on devrait privilégier le premier élan, mais de la description précise et exacte du cheminement le long d'une voie mystique parcourue en de nombreuses années.

Ajouter toutes les variantes des manuscrits et des éditions antérieures aurait conduit à un fourmillement voilant complètement les adjonctions à la signification de l'œuvre⁴⁸². Aussi ne donnons-nous que celles qui affectent le sens profond, mais en retenant toutefois certaines des modifications spirituellement fines des variantes du *ms.* des archives Saint-Sulpice « A » d'Autun, celles de l'édition de 1704, et celles de l'édition de 1712.

Foi nue et tableau des voies.

Tout le chemin est résumé par l'image du torrent sauvage : cette dynamique qui bouscule toute la personne conduit à un engouffrement dans le flot de la grâce décrit sur le mode subjectif dans la *Vie par elle-même* :

[1.8.10.] Rien ne m'était plus facile alors que de faire oraison : les heures ne me duraient que des moments et je ne pouvais ne la point faire : l'amour ne me laissait pas un moment de repos. [...] rien ne se passait de mon oraison dans la tête, mais c'était une oraison de jouissance et de possession dans la volonté, où le goût de Dieu était si grand, si pur et si simple qu'il attirait et absorbait les deux autres puissances de l'âme dans un profond recueillement, sans acte ni discours. J'avais cependant quelquefois la liberté de dire quelques mots d'amour à mon Bien-aimé ; mais ensuite tout me fut ôté. C'était une oraison de foi savoureuse qui excluait toute distinction, car je n'avais aucune vue ni de Jésus-Christ, ni des attributs divins : tout était absorbé dans une foi savoureuse, où toutes distinctions se perdaient pour donner lieu à l'amour d'aimer avec plus d'étendue, sans motifs ni raisons d'aimer. Cette souveraine des puissances, la volonté, engouffrait les deux autres puissances [...] c'est que la lumière générale, pareille à celle du soleil, absorbe toutes lumières distinctes, et les met en obscurité à notre égard, parce que l'excès de sa lumière les surpasse toutes.

L'*Abrégé* reprend une description comparable, mais exprimée cette fois sur le mode objectif :

[§II, 1] Les personnes qui sont conduites par cette voie sont celles qui éprouvent la *science savoureuse*, quoique conduites par un abandon aveugle. Elles ne vont jamais par les lumières de l'esprit comme les premières qui reçoivent des lumières distinctes pour leur conduite et qui, voyant les routes par où elles sont conduites, ne marchent jamais par les routes impénétrables de la volonté cachée, ce qui n'est que pour les dernières. Les premières marchent sur les *témoignages* que leurs lumières leur donnent, aidées de leur raison, et elles font bien ; mais les secondes, destinées à suivre aveuglément une conduite inconnue qui leur paraît toute naturelle, quoique elles

⁴⁷⁹Cercle composé de Godart van Ewijk, sa femme, des deux frères Homfeld, enfin de l'imprimeur Jean-Luc Wettstein. (voir M. Chevallier, *Pierre Poiret...*, *op. cit.*, chap. V : « La fin d'une vie »).

⁴⁸⁰Voir Madame Guyon, *Correspondance I Directions spirituelles*, 675-677 (présentation de Poiret et de ses associés), 685-700 (lettres aux membres du groupe de Rijnsburg).

⁴⁸¹Voir pages 84 & 83 de notre introduction à l'édition de *La Vie par elle-même*, 2001.

⁴⁸²Les très nombreuses variantes résultant d'une toilette portant sur l'écriture sont disponibles dans l'édition Morali qui adopte « A » comme leçon : elles atteignent, pour ce seul texte assez court des *Torrents*, le nombre de 1455 (!), constituées pour leur très grande majorité entre « A » et Poiret 1720 soit deux sources seulement (il s'y ajoute une minorité de variantes jugées significatives entre « A » et les *ms.* de Sens et de Rome).

semblent aller à tâtons, vont cependant plus sûrement que les premières, qui peuvent se tromper dans les lumières de leur esprit.

La voie mystique est ainsi présentée dans *LES TORRENTS Spirituels* et dans le *PETIT ABRÉGÉ de la voie et de la réunion de l'âme à Dieu* que nous livrons à sa suite. Nous suggérons dans le tableau qui suit des correspondances entre des chapitres ou des paragraphes repérés dans ces deux œuvres, tout en étant conscient du risque de substituer à la diversité des vécus un chemin qui serait la norme !

La division traditionnelle en « trois voies » est rappelée dans la dernière colonne du tableau en l'appliquant à la seule vie mystique profonde. Le modèle des trois voies prête en effet à confusion, car certains y incluent parfois ce qui précède la vie proprement mystique, alors que la purgation suit l'appel divin : la vie mystique commence par un des états de *passivité* où Dieu illumine l'homme par *in-action* sans que ce dernier y soit pour quelque chose.

Les Torrents expose amplement la voie passive en foi, préférée à la voie passive de lumière qui correspond à une « mystique » des phénomènes trop souvent privilégiée. Les deux voies ne se succèdent pas - du moins généralement -, sinon dans l'exposé : le *Petit Abrégé*, probablement rédigé postérieurement à la seconde partie des *Torrents*, évite toute digression et toute ambiguïté, en ne s'attachant qu'à la voie passive en foi sans lumière distincte. C'est celle à laquelle appelle Mme Guyon.

TABLEAU DES VOIES

[omis]

Explications

Les écrits « normatifs » du *Moyen court*, des *Torrents*, de l'*Abrégé*, s'appuient sur un second volet méconnu de l'œuvre de madame Guyon. Il s'agit des *Explications* qui portent sur les livres retenus par la Vulgate de l'Église catholique et s'avèrent très amples⁴⁸³, ainsi que des *Justifications* qui présentent, outre un choix opéré sur le corpus des auteurs mystiques, des explications en notes à ces derniers (les explications qui se réfèrent directement au extraits du *Moyen court* et du *Cantique* qui ouvrent chaque chapitre ou clé ont déjà été présentés parallèlement aux textes de ces derniers).

Le choix proposé dans la section présente d'*Explications* donne une très faible partie de celles concernant les textes sacrés des deux Testaments (en privilégiant le *Cantique* seul texte de l'ensemble qui, ayant fait l'objet d'une première publication en 1688, bénéficiera d'annotations par son auteur en 1694). La section suivante, intitulée *Justifications*, décrira avec quelques détails cette vaste anthologie mystique et livrera un choix d'explications par madame Guyon des auteurs cités (outre celles déjà reproduites en notes au *Moyen court* et au *Cantique*).

La genèse des Explications de l'Écriture sainte.

Le récit de la *Vie*, seul témoignage aujourd'hui disponible sur la période grenobloise, relate les circonstances de leur composition. Dans cette autobiographie, Mme Guyon décrit l'élan qu'elle a ressenti d'écrire ces *Explications* et elle affirme avoir obéi à une injonction intérieure divine⁴⁸⁴. Mais elle n'a pas écrit pour elle-même : elle évoque le « grand nombre de personnes que Notre Seigneur » lui faisait aider à cette époque⁴⁸⁵, dont « trois religieux fameux [...] un grand nombre de religieuses... »⁴⁸⁶. Nous supposons donc qu'elle fut

⁴⁸³Ces *Explications* forment la moitié de l'œuvre guyonienne imprimée au XVIII^e siècle. Il couvre *Le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure*. Divisé en Huit Tomes. On expose dans la préface les conjectures que l'on a touchant l'auteur de cet ouvrage. Vincenti. A Cologne [Amsterdam], chez Jean de la Pierre, 1713. In-8°, & *Les livres de l'Ancien Testament avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure*, divisés en douze tomes comme il se voit à la fin de la Préface. Vincenti. A Cologne chez Jean de la Pierre, 12 tomes, 1715. - Nous avons réalisé une saisie photographique numérique de l'ensemble des vingt volumes de l'édition par P. Poiret. Par permission des Archives Saint-Sulpice, le DVD correspondant peut être communiqué sur demande à nous adresser.

⁴⁸⁴*Vie*, 2.21.2 : « ...Notre Seigneur me fit expliquer toute la Sainte Écriture. »

⁴⁸⁵*Vie*, 2.20.9, et 2.20.8 : « ...je n'avais pas le temps de manger, à cause de la grande quantité de monde qui venait... »

⁴⁸⁶*Vie*, 2.20.8 : Ces religieuses provoquèrent en retour des visites de madame Guyon ...et l'hostilité de dom Le Masson, le général des chartreux : ce dernier, opposé à son influence dans les chartreuses féminines, fit faire un autodafé d'exemplaires du *Moyen court* ! (l'histoire se répète : une autre saisie du

amenée à relire l'Écriture à la suite de questions qui lui furent posées par ces religieux et ces religieuses qui se nourrissaient de la parole de Dieu et en cherchaient le sens intérieur :

Vous ne vous contentâtes pas de me faire parler, mon Dieu [...] Il y avait du temps que je ne lisais plus [...] Sitôt que je commençai de lire l'Écriture Sainte, il me fut donné d'écrire le passage que je lisais et aussitôt tout de suite, il m'en était donné l'explication...⁴⁸⁷

La part la plus considérable du travail d'écriture eut lieu à Grenoble entre avril 1684 et mars 1685, après un séjour à Thonon et un premier voyage à Turin, mais avant le second voyage à Verceil, près de Turin, qui fut suivi du retour définitif à Paris en juillet 1686. Elle avait toutefois rédigé certaines parties auparavant, dont l'interprétation du *Cantique* publiée en 1685⁴⁸⁸ et celle de l'*Apocalypse*⁴⁸⁹.

Les circonstances de la composition de ses *Explications* sont décrites dans la *Vie*, qui insiste sur leur flux spontané qui provient de Dieu seul et non de l'être humain. Il ne s'agit pas de rechercher l'apport de notre inconscient, comme dans l'écriture automatique des surréalistes : cette rédaction rapide et sans repentir est liée à un état contemplatif où l'auteur sert de canal au divin. La justesse d'un texte et ses multiples implications apparaissent d'autant mieux que l'auteur ne tente aucune capture volontaire :

...je voyais que j'écrivais des choses que je n'avais jamais sues [...] je ne me souvenais de quoi que ce soit de ce que j'avais écrit, et il ne m'en restait ni espèces ni images⁴⁹⁰.

De cette sorte, Notre Seigneur me fit expliquer toute la Sainte Écriture. Je n'avais aucun livre que la Bible, et ne me suis servie que de celui-là, sans jamais rien chercher⁴⁹¹.

Aucune appropriation personnelle ne lui est permise :

Vous me faisiez écrire avec tant de pureté qu'il me fallait cesser et reprendre comme Vous le vouliez. [...] j'avais la tête si libre qu'elle était dans un vide entier. J'étais si dégagée de ce que j'écrivais qu'il m'était comme étranger. Il me prit une réflexion : j'en fus punie, mon écriture tarit aussitôt, et je restai comme une bête jusqu'à ce que je fusse éclairée là-dessus. La moindre joie des grâces que Vous me faisiez, était punie très rigoureusement⁴⁹².

Madame Guyon s'émerveille aussi de l'abondance de son inspiration et de la force qui lui était donnée pour transcrire ce flot :

Je continuais toujours d'écrire, et avec une vitesse inconcevable, car la main ne pouvait presque suivre l'Esprit qui dictait et, durant un si long ouvrage, je ne changeai point de conduite, ni me servis d'aucun livre. L'écrivain ne pouvait, quelque diligence qu'il fit, copier en cinq jours ce que j'écrivais en une nuit. [...]

Au commencement, je commis bien des fautes, n'étant pas encore stylée à l'opération de l'Esprit de Dieu qui me faisait écrire. Car Il me faisait cesser d'écrire lorsque j'avais le temps d'écrire et que je le pouvais commodément ; et lorsque il me semblait avoir un fort grand besoin de dormir, c'était alors qu'Il me faisait écrire. Lorsque j'écrivais le jour, c'était des interruptions continuelles, car je n'avais pas le temps de manger, à cause de la grande quantité de monde qui venait : il fallait tout quitter sitôt que l'on me demandait ; et j'avais pour surcroît la fille qui me servait dans l'état dont j'ai parlé, qui sans raison me venait interrompre à tout coup, selon que son humeur la prenait. Je laissais souvent le sens à moitié fini sans me mettre en peine si ce que j'écrivais était suivi ou non⁴⁹³.

même texte aura lieu plus tard à Saint-Cyr). Aussi Mme Guyon précise-t-elle : «...je n'allais point aux monastères que l'on ne m'envoyât quérir» (*Vie*, 2.20.10). Cette période compliquée de la vie de madame Guyon a été heureusement dénouée par Orcibal (*Études d'Histoire...*, Klincksieck, 1997, 810 sq. & 819 sq.), et reprise par nous (*Transversalités*, 91, 2004, « Quiétude et vie mystique, Madame Guyon et les Chartreux », 121 sq.).

⁴⁸⁷ *Vie*, 2.21.1.

⁴⁸⁸ *Le Cantique des cantiques, interprété selon le sens mystique et la vraie représentation des états intérieurs*, Lyon, A. Briasson, 1685 (le texte est repris sans changement dans *Les livres de l'Ancien Testament*, tome X, 1714, 129-247).

⁴⁸⁹ *Le Nouveau Testament... op.cit.* « L'Apocalypse de S. Jean Apôtre. » constitue le tome VIII de 1713. La Conclusion [générale] pp. 409-412 contient : « achevé le 23 de Septembre 1683 » [1682 corrigé à la main sur l'exemplaire imprimé des A.S.S.].

⁴⁹⁰ *Vie* 2.21.1.

⁴⁹¹ *Vie* 2.21.2.

⁴⁹² *Vie* 2.21.3.

⁴⁹³ *Vie* 2.21.8.

Nous avons donc affaire à une masse de textes de valeurs très inégales. Les pages les plus belles, certaines interprétations originales et profondes restent enfouies dans cet ensemble, dont elle explique ainsi les différences par une raison spirituelle :

Toutes les fautes qui sont dans mes écrits viennent de ce que, n'étant pas accoutumée à l'opération de Dieu, j'y étais souvent infidèle, croyant bien faire de continuer d'écrire lorsque j'en avais le temps sans en avoir le mouvement, parce qu'on m'avait ordonné d'achever l'ouvrage⁴⁹⁴ : de sorte qu'il est aisé de voir des endroits qui sont beaux et soutenus, et d'autres qui n'ont ni goût ni onction⁴⁹⁵.

L'approche allégorique.

La presque totalité des livres des deux Testaments est couverte à l'exception de certains versets. Ceux qui sont largement expliqués constituent des points de départ à l'interprétation de divers aspects de la vie intérieure, conformément au titre. Le parti pris est rigoureux et absolu : Mme Guyon fait correspondre les événements rapportés par la Bible à des expériences mystiques des temps anciens, dont elle explicite les images et l'actualité toujours vivante. Le texte sacré devient ainsi une source d'inspiration pour les « chrétiens intérieurs » qui les expérimentent.

Cet ensemble est demeuré dans l'oubli par suite de son volume considérable et d'une utilisation des textes qui reste dans la ligne traditionnelle des commentaires spirituels : compte tenu du but tout intérieur de Mme Guyon, qui ne voit dans le texte sacré que l'expression d'une vie intérieure mystique, les problématiques modernes d'analyse biblique ouvertes par Spinoza⁴⁹⁶ et R. Simon sont ignorées. Mme Guyon s'inscrit dans la longue tradition des Pères de l'Église aussi bien que des auteurs juifs, mais en privilégiant le vécu mystique, elle souligne l'originalité de sa démarche :

Les Saintes Écritures ont [...] beaucoup de sens différents. Les grands hommes qui ont de la science se sont attachés au sens littéral et à d'autres sens. Mais personne n'a entrepris, que je sache, d'expliquer le sens *mystique* ou *intérieur*, du moins entièrement⁴⁹⁷.

On sait comment cette tradition a été remplacée durant ces trois derniers siècles par le travail critique d'historiens et interprètes modernes qui ont rétabli des textes exacts et ont éclairé leur genèse. De fait, l'interprétation mystique des textes sacrés chrétiens a disparu très souvent de l'horizon de traducteurs modernes. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la traduction moderne TOB de Luc 17, 21 donne cette traduction : "...En effet, le Règne de Dieu est *parmi vous*", accompagnée de la note explicite suivante, qui se justifie d'adopter une orientation toute extérieure, mettant en valeur l'assemblée des croyants : « On traduit parfois : *en vous*, mais cette traduction a l'inconvénient de faire du Règne de Dieu une réalité seulement intérieure et privée. Pour Jésus, ce Règne qui concerne tout le peuple de Dieu est présent en fait dans son action de salut (cf. 11, 20). Il est à *votre portée*⁴⁹⁸. » Face à cette tendance extravertie et communautaire, le commentaire de Mme Guyon fait apparaître la richesse intérieure du texte biblique puisqu'elle commente ainsi l'évangile de Marc, au chapitre I :

...La perfection consiste à connaître que nous avons Dieu en nous, à L'y chercher et à L'y trouver. Jésus-Christ nous apprend que *le royaume de Dieu est en nous*⁴⁹⁹.

A ce titre, cette démarche clôt une précieuse tradition d'interprétations allégoriques et peut alimenter la vie spirituelle de nos contemporains. Revenir à des interprétations *intérieures* permet de ne pas négliger le sens profond voulu par des auteurs qui ne recherchaient guère une exactitude historique et ne peuvent donc faire l'objet d'une interprétation littérale.

Nous découvrons ici une façon originale de lire la Bible : d'une part, elle diffère de l'interprétation traditionnelle qui s'attachait au sens littéral et qui perdure de nos jours au

⁴⁹⁴Par ordre du P. Lacombe, son confesseur.

⁴⁹⁵*Vie* 2.21.3. - Les commentaires bibliques qui constituent ou sont inclus dans certains des *Discours chrétiens et spirituels* ne font pas double emploi. En effet ces derniers ne furent pas repris des *Explications*, mais furent élaborés à un âge avancé où l'on devine une maturité achevée (madame Guyon vécut encore trente-trois années après l'achèvement des *Explications*).

⁴⁹⁶*Tractatus theologico-politicus*, publié en 1670.

⁴⁹⁷« Avertissement » en tête de l'Ancien Testament, t.I, p. 49.

⁴⁹⁸TOB, p. 2508, note j. - « Il est à *votre portée* » est ambigu d'un point de vue mystique.

⁴⁹⁹*Le royaume de Dieu est en nous* renvoie aux passages suivants dont la TOB donne des traductions illustrant toutes une telle tendance extravertie communautaire : « ...le règne de Dieu s'est approché. » (TOB, Mt 10, 7) ; « ...le règne de Dieu est arrivé jusqu'à vous » (TOB, Lc 10, 9, accompagné toutefois de la note : « Litt[éralement] s'est approché jusqu'à vous. ») ; « ...le Règne de Dieu est arrivé. » (TOB, Lc 17, 11) ; enfin Lc 17, 21, « ...Le Règne de Dieu est parmi vous ».

sein de certaines congrégations protestantes ; d'autre part, elle néglige l'approche critique scientifique, où le texte est interprété aux seules lumières des contraintes historiques et sociales.

La primauté de l'expérience sur la croyance est affirmée catégoriquement par tous les spirituels, mais les livres des deux *Testaments* demeurent ici des révélations sacrées, comme le pensait la très grande majorité des hommes au XVII^e siècle et comme l'imposait la religion chrétienne. Chez Mme Guyon, l'interprétation de l'expérience a lieu à l'intérieur de la foi chrétienne de façon profonde et cohérente. Les versets bibliques sont compris comme des témoignages des contacts vécus par leurs rédacteurs avec Dieu et son médiateur Jésus-Christ. Souvent elle interprète ces versets de façon à décrire la voie mystique, parfois au prix d'une liberté prise dans l'interprétation analogique. On retrouve rarement une approche similaire : le texte sacré n'est presque jamais vu comme la description d'une échelle mystique.

Pour elle, les récits bibliques ne se situent pas dans l'histoire, mais présentent les étapes du retournement, du cheminement difficile vers le « cœur », « l'intérieur », le centre où le Divin réside et se manifeste à l'homme. La Bible traduit ainsi une expérience intime qui se renouvelle d'âge en âge et, par là, le commentaire guyonnien garde une valeur intemporelle.

Mme Guyon, tout en dialoguant librement avec Dieu, écarte toute manifestation particulière excessive, « mystique » dans le sens que l'on prête trop souvent à ce terme, lorsque Dieu est pris comme objet d'expérience associée à des phénomènes (visions, sensations...) qu'elle considère comme dangereux ou négligeables⁵⁰⁰. Elle n'attache de prix qu'à l'expérience du « grand fond » où les âmes mystiques

ne peuvent rien distinguer de Lui. C'est comme une personne qui vit dans l'air et le respire sans penser qu'elle en vit et qu'elle le respire, à cause qu'elle n'y réfléchit pas. Ces âmes, quoique toutes pénétrées de Dieu, n'y pensent pas, parce que Dieu leur cache ce qu'elles sont : c'est pourquoi on appelle cette voie « mystique », qui veut dire secrète et imperceptible⁵⁰¹...

Elle utilise avec précision son expérience intime pour comprendre le sens symbolique du texte sacré. Elle le fait ainsi revivre et l'éclaire d'un vécu personnel similaire à celui que transcrivit le rédacteur dans des formulations et des images adaptées à son temps. En ce sens, elle s'approche probablement mieux de l'intention de l'écrivain sacré que ne le font des commentaires modernes, souvent anachroniques par leur orientation historicisante. Enfin Mme Guyon ne décrit jamais son vécu directement, car elle est sobre quand il ne s'agit pas seulement d'elle-même et qu'elle se méfie de tendances au prophétisme ou au millénarisme.

On sait que le *Cantique* a bénéficié d'un très grand nombre de commentaires, dont se détachent par leur influence les sermons de Bernard de Clairvaux et par sa profondeur mystique l'exposé de Guillaume de Saint-Thierry. Madame Guyon y ajoute des notations tout à fait originales et précieuses : l'opération nocturne de Dieu dans un demi-sommeil (chapitre V, verset 2), la consommation du mariage mystique dans une simple union où l'âme « n'a plus que faire de soupirer après des moments de jouissance distincte et aperçue ... ne saurait plus arrêter un désir sur quoi que ce soit ... marque qu'elle est possédée par le centre », telle la gouttelette au sein de la mer (chapitre VI, verset 14). Elle voit dans ce texte la description du niveau mystique le plus élevé, l'état apostolique, où le mystique accompli sert de canal à la transmission de la grâce de personne à personne : l'épouse enfante alors des âmes à son Époux, puis les nourrit (chapitre VII, versets 2 & 3) ; elle Lui parle des affaires des âmes et traite familièrement avec Lui (chapitre VIII, verset 8) ; elle sert les âmes avec un soin extrême, et cela seulement lorsque son Époux les lui adresse (chapitre VIII, verset 14). Ce commentaire ne cultive aucun lyrisme poétique, mais tire parti parfois prosaïquement et fort directement d'une comparaison très étroite entre unions humaine et divine.

Expliquer les écrits sacrés comme des expressions d'une même vérité humaine d'*expérience intérieure* est peut-être devenu la seule approche acceptable par notre époque : l'explication se soumet à ce qui apparaît comme raisonnable et l'autorité de l'expérience subordonne les croyances au vécu.

On trouvera ici les explications de la seconde moitié du *Cantique*, chapitres V à VIII, avec les précisions qu'elle a données dans les *Justifications*, dont la grande majorité se rapportent à cette dernière partie, soulignant ainsi son importance. Des développements parfois longs figurent sous forme d'appendices dont le premier est relatif au chapitre V et les suivants sont relatifs au chapitre VIII : ils sont regroupés ici en fin du texte principal. Comme précédemment figurent des extraits de l'*Ordonnance* de Godet des Marais.

Les citations suivantes suggèrent le contenu des quatre premiers chapitres manquants :

⁵⁰⁰Ce qui est commun à tous les mystiques accomplis.

⁵⁰¹*La Genèse et l'Exode avec des explications...*, t. I, 1714, ch. XXVI, v. 13, 162.

« Il y a des personnes qui disent que cette union ne se peut faire que dans l'autre vie, mais je tiens pour certain qu'elle se peut faire en celle-ci, avec cette différence qu'en cette vie l'on possède sans voir, et dans l'autre l'on voit ce que l'on possède. » (Chap. I, Verset 1).

Après la « sortie des satisfactions naturelles, pour ne pouvoir plaire qu'au Bien-aimé », il faut sortir « de la possession de soi-même, afin de n'être plus possédé que de Dieu ... C'est un transport de la créature dans son origine » (Chap. II, V.10).

Car Dieu « veut être cherché dans Lui-même et, lorsqu'elle sera arrivée en Lui, elle y découvrira ... que son Bien-aimé est partout et en tout, et que tout est Lui-même » (Chap. III, V.2).

Alors, « elle n'est propriétaire d'aucune action ... elle est aussi une fontaine, puisqu'elle est unie intimement à Moi, qui suis la source, dont elle doit répandre les eaux par toute la terre, mais que Je tiens scellée, en sorte qu'il n'en sortira jamais une goutte que par mon ordre : et ainsi les eaux qu'elle distribuera seront très pures et sans mélange. » (Chap. IV, V.12.)

Puis nous faisons suivre l'ensemble relatif au *Cantique* d'un bref aperçu de tous les autres commentaires⁵⁰². Ils représentent en effet la quasi-totalité de huit mille pages d'*Explications*. Nous suivons l'ordre de la *Vulgate* ancienne⁵⁰³. Nos extraits sont précédés de la citation du ou des versets du texte sacré commenté, même si nous omettons parfois un long développement séparant le dernier verset cité du début de l'extrait.

Justifications

Présentation

En juin 1694, Mme Guyon demanda à être examinée sur ses mœurs pour pouvoir se justifier : « L'on veut corrompre mes mœurs pour corrompre ma foi⁵⁰⁴ ». Cette demande fut acceptée par Mme de Maintenon, qui la limita à la doctrine. Commencèrent les célèbres « entretiens d'Issy » qui se succédèrent depuis l'été jusqu'à janvier 1695. Madame Guyon ainsi que le duc de Chevreuse, son confident, furent écartés des premières discussions. Ces entretiens confirmèrent l'affrontement entre Bossuet et Fénelon. Y participèrent M. de Noailles, évêque de Châlons, assez faible de caractère, et l'honnête mais prudent M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice⁵⁰⁵, malheureusement malade. Mme Guyon ne comparut devant ses juges qu'en décembre et janvier.

Plus d'un millier de pages de *Justifications*...⁵⁰⁶ fut rassemblé par Mme Guyon pendant l'été 1694, « en cinquante jours de temps ». Elle raconte :

⁵⁰²Madame Guyon, *Explications de la Bible*... par D.Tronc, Phénix/ la Procure, 2005, 1-441, propose un choix élargi.

⁵⁰³*Problème des sources bibliques* : Nous n'avons pas retrouvé la version utilisée par Mme Guyon et Poiret pour l'Ancien Testament. La belle traduction de Lemaître de Sacy se révèle assez proche et fut connue de Mme Guyon : « Demandez pour moi au T[uteur : le duc de Chevreuse] une bible de M. de Sassi [Sacy], sans explications » (Lettre à la « petite duchesse » [de Mortemart] du début d'août 1695, confirmée par celle écrite ensuite directement au duc, le 24 du même mois, demandant le même service.). Pour le Nouveau Testament, Mme Guyon et Poiret utilisent l'édition catholique de Louvain sous sa forme revue par Amelote (les éditions de Lyon 1603, de Paris 1694 reprise de Girodon 1661, de Liège 1701, s'écartent beaucoup plus de Guyon-Poiret que ces derniers ne s'écartent d'Amelote, 1687. Dans ses *Explications* du Ps. LXVII, Mme Guyon compare sa source à l'une des versions traditionnelles de Louvain). Ils apportent des corrections, le plus souvent légères, mais avec de notables exceptions affectant surtout des citations jugées essentielles.

⁵⁰⁴Lettre au duc de Chevreuse, 18 juillet 1694.

⁵⁰⁵L. Cognet, *Crépuscule des Mystiques*, Desclée, 1958, présente l'écheveau des intrigues mêlées aux divergences doctrinales. Sur les *Justifications* et les travaux parallèles de Fénelon, v. les pages 227, 246 à 250.

⁵⁰⁶Manuscrits BN Fds Fr. 25092 à 25094 du fond Bossuet ; *Les Justifications de Mme J.-M. B. de La Mothe-Guion, écrites par elle-même ... avec un examen de la neuvième et dixième Conférences de Cassien, touchant l'état fixe d'oraison continuelle, par feu M. de Fénelon*, Cologne [Amsterdam], J. de La Pierre, 1720 ; *Justifications de la Doctrine de Madame de la Mothe-Guion, pleinement éclaircie, démontrée et autorisée par les Six Pères Grecs, Latins et Auteurs canonisés [sic] ou approuvés ; écrites par elle-même. Avec un examen de la neuvième et dixième Conférences de Cassien sur l'état fixe de l'oraison continuelle, par Mr de Fénelon, archevêque de Cambrai*, A Paris chez les Libraires Associés, MDCCXC en trois tomes. L'apport de Fénelon se limite aux pages 267-368 du tome III.

J'envoyai en même temps à ces messieurs, outre mes deux petits livres imprimés, mes *Commentaires sur l'Écriture sainte*, et j'entrepris par leur ordre un ouvrage pour leur faciliter l'examen qu'ils entreprenaient et les soulager d'un travail qui ne laissait pas d'être assez pénible, ou qui leur aurait pris du moins beaucoup de temps, qui fut de rassembler quantité de passages d'auteurs mystiques et autorisés qui faisaient voir la conformité de mes écrits et des expressions dont je m'étais servie avec celles de ces saints auteurs. C'était un ouvrage immense. Je faisais transcrire les cahiers à mesure que je les avais écrits pour les envoyer à ces messieurs et, suivant que l'occasion s'en présentait, j'expliquais les endroits douteux ou obscurs, ou qui n'avaient pas été suffisamment expliqués dans mes *Commentaires* parce que je les avais composés dans un temps où, les affaires de Molinos n'ayant pas encore éclaté, j'avais écrit mes pensées sans précaution et sans m'imaginer qu'on pût jamais les détourner aux sens condamnés. Cet ouvrage a pour titre *Les Justifications*. Il fut composé en cinquante jours de temps, et paraissait fort capable d'éclaircir la matière.⁵⁰⁷

L'intérêt déborde largement celui d'un dossier établi en vue d'un procès, car le court délai et la maîtrise à cerner des notions-clés assurent une unité qui s'avère rare dans le genre anthologique. Surtout, le choix ne se limite pas aux prémices de la vie mystique, mais couvre tous ses aspects. Enfin toute controverse de nature théorique en est absente, le tout restant très justement focalisé sur la *pratique* de la vie intérieure pendant que Fénelon, dans ses travaux parallèles de la même époque, apportait toute sa compétence théologique. L'ensemble forme la meilleure des *anthologie mystique chrétienne*, mais elle est demeurée quasiment inconnue.

La structure est originale et fait apparaître une objectivité toute moderne : au lieu d'obéir à un schéma directeur, toujours arbitraire parce qu'il ne peut rendre compte que d'un seul point de vue, cette anthologie évite tout *a priori* schématique par le recours à soixante-sept notions ou clés. Pour chacune de ces clés, sont donnés en premier lieu les passages incriminés du *Moyen court* et du *Commentaire au Cantique*, qui sont déjà publiés à Pépoque, ensuite les passages pertinents des auteurs classiques autorisés, toujours substantiels, parfois longs et couvrant plusieurs pages, en particulier lorsqu'il s'agit de Jean de la Croix.

Comment est réparti le contenu de cette oeuvre ? Les commentaires de Mme Guyon représentent environ le dixième du volume total. Plus de la moitié des passages retenus concernent cinq auteurs : Jean de la Croix vient en tête, ce qui montre la clairvoyance de Mme Guyon alors qu'il n'est pas encore canonisé⁵⁰⁸ ; Jean de Saint Samson le suit de très près : ses écrits sont bien connus de Mme Guyon qui a correspondu avec son disciple Maur de l'Enfant-Jésus ; on remarque la place importante accordée au grand carme de la réforme dite de Touraine et au carme déchaussé de la réforme espagnole. Catherine de Gènes est très présente, alors que le volume des dits qui lui sont attribués et des écrits la concernant est beaucoup plus réduit ; Thérèse d'Avila, canonisée depuis le début du siècle⁵⁰⁹, demeure cependant en retrait (loin derrière Jean de la Croix canonisé au XVIII^e siècle) ; enfin Denys, qui représente aux yeux des contemporains l'autorité des débuts de l'Église, ouvre chaque chapitre. Lorsqu'on ajoute à ces cinq auteurs principaux, douze autres auteurs, dont Clément d'Alexandrie, François de Sales et l'*Imitation*, on couvre les six septièmes des passages retenus. L'école rhéno-flamande est assez bien représentée si l'on regroupe les fragments connus à l'époque : en effet l'ensemble constitué par l'*Imitation*, Suso, Benoît de Canfield, Ruusbroec, Harphius, Tauler, prend la troisième place entre Jean de Saint Samson et Catherine de Gènes. Les auteurs mystiques « récents » (postérieurs au moyen âge) sont donc très bien représentés⁵¹⁰.

On peut penser que la collaboration entre Mme Guyon et Fénelon s'est tout naturellement traduite par un partage des tâches : à l'une les aspects mystiques, en défense immédiate de ses écrits, ce qui favorise tout naturellement des témoignages contemporains parfois sensibles aux aspects psychologiques ; à l'autre les aspects théologiques et le recours aux Pères de l'Église, tel Clément d'Alexandrie. Fénelon est toutefois largement présent dans le

⁵⁰⁷ *Vie*, 3.16.7.

⁵⁰⁸ Jean de la Croix est béatifié le 25 janvier 1675, canonisé le 27 décembre 1726, déclaré docteur de l'Église le 24 août 1926.

⁵⁰⁹ Thérèse d'Avila est béatifiée le 24 avril 1614, canonisée le 12 mars 1622, déclarée docteur de l'Église le 27 septembre 1970 (date assez tardive correspondant à celle de la reconnaissance des femmes).

⁵¹⁰ Plus précisément, les occurrences des dix auteurs les plus présents sont les suivantes : 293 fois Jean de la Croix, 241 fois Jean de Saint Samson, 156 fois Catherine de Gènes, 117 fois Thérèse, 100 fois Denys, 94 fois Clément d'Alexandrie [pris en charge par Fénelon], 82 fois François de Sales, 75 fois l'*Imitation* de Thomas à Kempis, 35 fois Jean Climacque, 33 fois Suso. On note l'apport modeste de Fénelon - très présent dans les titres des éditions du XVIII^e siècle de par son rayonnement sur l'Europe toute entière. Voir aussi sur les sources utilisées : L. Cognet, *Crépuscule... , op.cit.*, p. 248.

titre des *Justifications* et sa contribution apparaît au tome III, dans le supplément consacré aux Pères Grecs (où Clément se taille la part royale).

Une réédition à des fins spirituelles est souhaitable et devrait rétablir le texte à partir des manuscrits : en effet l'ordre des passages au sein de chaque chapitre y diffère de celui de l'édition du XVIII^e siècle « scientifique », qui adopta une séquence chronologique des auteurs aussi exacte que possible, effaçant les rapprochements qui soulignent des similitudes relatives au vécu intérieur ; de plus, les corrections de style opérées par l'éditeur font perdre précision et tranchant, certains mots forts ayant été omis dans l'imprimé⁵¹¹.

Aux citations s'ajoutent de fort intéressants développements rédigés sous forme de notes par Mme Guyon elle-même et qui ne sont pas signalés dans la table des matières. C'est dans ces « notes », parfois très longues, que réside l'autre grand intérêt de cette œuvre : après avoir repris une grande partie de ces notes au fil du *Moyen court* et de la seconde moitié du *Commentaire au Cantique*, nous donnons ici un choix d'explications relatives aux mystiques qui forment le corps proprement dit de l'anthologie (qui ne peut évidemment trouver place dans un volume d'œuvres de madame Guyon, mais que nous avons tenu à présenter pour inciter à la découverte).

L'ordre suivi est celui des clés. Les titres et extraits d'auteurs incluant l'appel de commentaires ou notes figurent en caractères italiques. Nous avons conservé des paginations pour rendre le repérage possible au sein de la vaste anthologie qui couvre trois volumes dans l'édition originelle.

Lettres

Présentation : quatre séries de directions spirituelles

Au-delà d'une spontanéité à laquelle nous sommes devenus sensibles aujourd'hui, les lettres écrites et reçues par madame Guyon constituent un témoignage sur une vie mystique vécue et mise à l'épreuve dans les tribulations. Le choix présent donne la primauté à la description des états intimes, d'intérêt permanent. L'auteur, qui n'a aucun but littéraire, n'élabore en rien son récit, mais simplement témoigne d'une vie intérieure intense, caractérisée par une entière disponibilité à la grâce.

Nous disposons de séries suivies de directions spirituelles : Mme Guyon jeune fut dirigée par Maur de l'Enfant-Jésus puis par Bertot ; puis elle devint la « dame directrice » de Chevreuse, de Fénelon, puis du marquis de Fénelon, du baron de Metternich, de Poiret et de Holmfeld, de fidèles écossais et suisses. L'ensemble constitue un témoignage unique à notre connaissance puisqu'il couvre les deux volets de toute vie intérieure achevée : une formation reçue est par la suite transmise.

Trente-cinq lettres sont ici retenues parmi les quinze cents qui nous sont parvenues. Le lecteur dispose ainsi d'un volume d'*Œuvres mystiques* équilibré. Nous avons distribuées ces quelques lettres en quatre brèves séries. Il s'agit de lettres adressées à Fénelon en 1689 et 1690 (sous le titre « Direction de Fénelon »), de témoignages de la période d'affrontement couvrant les années 1693 à 1698 (« Les années d'affrontement »), de lettres adressées à des dirigés étrangers entre 1714 (?) et juin 1717 (« Direction de disciples étrangers »), enfin de lettres sans destinataires ni dates (« Conseils à des dirigés anonymes »). Les numéros de la grande édition de cette *Correspondance*⁵¹² ordonnée thématiquement sont retenus afin de faciliter la recherche ; l'apparat critique est ici fortement réduit par suppression de variantes qui ne présentent pas d'importance au niveau du sens profond ; le thème principal de chaque lettre est suggéré par nos titres ; les destinataires ou des acteurs cités sont identifiés en notes lorsqu'ils apparaissent pour la première fois.

Mme Guyon écrit très rapidement, sans majuscules ni paragraphes, d'une écriture liée et souvent peu lisible à première vue. Sans recherche littéraire, elle entre directement dans le vif du sujet comme le montrent les débuts ou *incipit* des lettres qui se révèlent pratiquement tous différents. Elle s'arrête le plus souvent parce qu'elle est limitée par la fin du feuillet disponible : cela suspend la conversation écrite. L'effort nécessaire pour apprécier ces « messages » est récompensé par leur spontanéité et leur vigueur, expressions d'une vitalité

⁵¹¹Une comparaison entre l'édition et les manuscrits BN Fds Fr. 25092 à 25094 nous a permis de vérifier la fidélité de celle-ci au contenu global des chapitres, en dehors du travail de transformation par « remise en ordre » chronologique des extraits et des amendements portant sur le vocabulaire : l'impression initiale selon laquelle il y aurait de profondes divergences entre le manuscrit et l'édition n'est qu'apparente et se résoud dès que l'on a saisi la nature de cette transformation au sein de chaque clé.

⁵¹²Coll. « Correspondances », Honoré Champion, Paris : Madame Guyon, *Correspondance I Directions mystiques*, 2003 ; *Correspondance II Combats*, 2004 ; *Correspondance III Chemins mystiques*, 2005.

que nourrit l'énergie profonde de la grâce. Il existe une similitude entre les lettres de Mme Guyon et celles de Thérèse d'Avila⁵¹³.

Au fil de la lecture se détache parfois un petit traité spirituel. Toujours jailli sans souci de composition ni contrainte, sans autocensure, la célèbre « écriture automatique » n'est que désir de ne pas interférer avec la liberté intérieure. Les *Correspondances* du Grand Siècle sont irremplaçables en cela qu'elles sont les lieux secrets de liberté au sein d'une contrainte sociale généralisée.

Ces lettres servent d'aliment spirituel à des amis qui sont loin d'elle et ne peuvent bénéficier de sa présence : les voyages sont difficiles, les lettres longues à venir. Les missives sont donc gardées précieusement et méditées : pleins d'amour, les mots sont une aide pour garder le spirituel dans la rigueur de la voie. Mme Guyon les invite toujours à une plus grande liberté, à s'affranchir de toute limite : peu importent nos défauts car « Dieu saura bien vous les ôter ou vous les laisser autant qu'il sera nécessaire » ; « ne mesurez jamais l'intérieur sur des faiblesses qui ne sont pas essentielles mais sur la force et la vigueur de la vie »⁵¹⁴. Peu importe la santé : « Je vous conjure de soigner votre santé autant qu'il sera possible. Il faut cependant entrer dans une indifférence parfaite pour cette même santé lorsque tout sera désespéré »⁵¹⁵. Peu importe ce que nous sentons et d'ailleurs « Dieu purifie en nous ce sentiment que nous croyons si bon [...] par la sécheresse afin que nous nous attachions à l'invisible par-dessus tout. » Quant à la sagesse humaine, « lorsque nous croyons une vérité bien établie dans notre esprit, un autre raisonnement la détruit »⁵¹⁶. Peu importe l'état intérieur des autres, puisque « de cinq cents personnes qui marcheront dans la voie de la foi, cependant il n'y en a pas deux qui seront de la même manière »⁵¹⁷.

Seul importe d'aller de l'avant : il faut « toujours marcher, sans s'arrêter... C'est tout le secret »⁵¹⁸. L'oubli de soi est capital : « La foi nue dépouille l'âme et la vide de tout ce qu'elle avait reçu dans la foi savoureuse, et la défigure ... elle perd peu à peu l'amour d'elle-même et les propriétés ... Dieu prend la place ... de sorte que, perdant tout, on trouve tout »⁵¹⁹. Seule importe la grâce qu'il faut suivre d'instant en instant : « Si vous l'anticipez d'un moment, elle n'y est pas encore ; si vous ne la prenez pas lorsque elle se présente et que votre raisonnement la tient suspendue, vous ne la rattraperez plus »⁵²⁰. Elle permet « que l'amour nous enfonce de plus en plus en Dieu, mais un amour nu et désintéressé »⁵²¹, un « Amour-Dieu qui s'aime Lui-même comme Il le mérite »⁵²².

La directrice nourrit l'âme par la parole ou l'écriture : « Mes paroles sont pour vous esprit et vie »⁵²³. Mais le lien essentiel de Mme Guyon avec ses amis ne repose pas sur ce qu'elle leur écrit, mais sur sa communication de la grâce de cœur à cœur. Elle a expérimenté très tôt que la grâce l'utilisait comme un canal pour son entourage et en parle dans ses lettres : elle porte les âmes en Dieu, connaît leur état de loin et leur transmet l'Esprit Saint même à distance. Passant à travers elle, la grâce s'accorde avec la substance de l'âme et fait son travail en profondeur. Mme Guyon aborde très franchement ce sujet avec ses intimes, tout en leur recommandant une grande discrétion et en prenant des précautions pour sauvegarder le secret de leur correspondance, ce qu'elle n'avait pu faire pour sa *Vie* : ces missives qui témoignent de leur expérience commune, n'étaient pas destinées à être publiées, ce qui explique leur franchise absolue ou les épanchements qu'elles contiennent.

Dans l'état apostolique, le mystique est uni à Dieu comme une goutte d'eau à la mer, et participe de la paternité divine. Elle explique à Fénelon la souplesse du guide envers la grâce :

Les mêmes dispositions où Dieu l'a mise [l'âme] pour Sa propre gloire, de désintéressement consommé et de souplesse infinie, elle l'a pour le bien du prochain⁵²⁴.

⁵¹³De même un parallèle peut être avancé entre la naïveté du P. Lacombe et la « candeur sainte » du P. Jérôme Gracien (v. Thérèse d'Avila, *Ceuvres complètes*, Paris, Cerf, 1995, 1638).

⁵¹⁴*Correspondance III Chemins mystiques*, 2005, pp. 497, 652.

⁵¹⁵*Ibid.*, p. 544.

⁵¹⁶*Ibid.*, pp. 519, 515.

⁵¹⁷*Ibid.*, p. 417.

⁵¹⁸*Ibid.*, p. 106.

⁵¹⁹*Ibid.*, p. 495.

⁵²⁰*Ibid.*, p. 358.

⁵²¹*Ibid.*, p. 507.

⁵²²*Ibid.*, p. 702.

⁵²³Lettre 1.292 à Fénelon, 1690. (*Correspondance I Directions mystiques*, 2003).

⁵²⁴Lettre 1.283 à Fénelon, automne 1690.

Mais il s'agit d'un état paradoxal dont elle parle avec beaucoup de hardiesse, affirmant à Fénelon qu'il y a identité entre la communication de la grâce entre personnes humaines et la circulation de la grâce entre les Personnes divines :

Le flux et reflux de communication [...] nous fait participer en quelque manière au commerce ineffable de la Trinité⁵²⁵.

Il y a équivalence entre l'Eucharistie et la transmission de la grâce qui s'opère par elle :

Mon affaire est d'être toujours, comme je l'ai été, un canal sans propriété. Que le divin Maître l'ouvre Lui-même ou que vous l'ouvriez, il ne m'importe. Que ce même Verbe qui se peut communiquer immédiatement aux hommes et qui le sait, se serve aussi du pain et de la parole du prêtre pour le faire, n'est-ce pas toujours le même Dieu et un excès d'amour ?⁵²⁶.

C'est cette réalité d'expérience qu'elle affirme avec autorité :

M. B[ertot] en mourant m'ayant laissé son esprit directeur pour ses enfants, ceux qui sont égarés aussi bien que ceux qui sont restés fidèles n'auront la communication de cet esprit que par moi⁵²⁷.

Dès lors, ose-t-elle dire, l'efficacité qu'elle a sur les âmes est celle même de Dieu, puisque Dieu se sert d'elle comme d'un canal. Mais il n'y a aucun orgueil : la paternité spirituelle est le contraire de l'affirmation de soi, car elle ne peut exister sans que le mystique ait été anéanti par la grâce. Il n'est rien et tout est action de grâce. Mme Guyon affirme avec humour à la fois la nécessité du guide et sa petitesse :

Dieu vous a unie à une planche pourrie pour passer une mer orageuse, mais je vous assure que vous ne la pouvez passer sans elle, et que, si vous la quittez, vous croyant assez forte pour nager, vous tomberez.⁵²⁸

Elle écrit peu avant sa mort au baron de Metternich pour lui rappeler qu'elle n'est que « néant » :

Dieu Se sert des instruments les plus méprisables pour faire Son ouvrage. Il est digne d'un tel Ouvrier d'opérer sur le néant et par le néant. Que dis-je ? Il n'emploie que le néant pour faire ce qu'Il fait. Je ne suis rien et moins que rien. Je ne sais ce qu'Il fait en moi ni par moi : il ne reste aucune trace. Il ôte et Il donne, je Le laisse faire. S'Il le veut, je puis tout en Lui, s'Il me laisse, je suis un néant vide, un canal sans eau. Chacun trouve par ce canal selon sa foi, afin que rien ne soit attribué à la créature⁵²⁹.

Mme Guyon s'émerveillait de la réalité de la direction spirituelle et de l'union totale qu'elle ressentait avec ses disciples. Metternich la remercia en ces termes, sachant combien leur expérience était incompréhensible à ceux qui ne la partageaient pas :

Un directeur expérimenté peut beaucoup. Je crois qu'il est presque impossible de faire ce passage sans une telle aide, car il renverse toute la raison, toute idée qu'on aurait et que tout le monde a de la spiritualité. Si l'on en parle, personne ne l'entend pos[sible], et si l'on en voulait parler clair à quiconque n'est pas dans ce cas, il en serait extrêmement scandalisé. Il faut donc souffrir et se laisser juger, ma très chère mère⁵³⁰.

Fénelon fut le disciple le plus cher. Il nous est heureusement resté la première moitié de leur correspondance qui couvre le début de leur amitié spirituelle : elle est très précieuse pour comprendre leur relation. Mme Guyon lui écrit avec émotion :

Outre le goût général et continué que j'ai de votre âme, où je ne trouve ni entre-deux ni milieu, et une certaine pénétration par laquelle il me semble que j'atteins de l'un à l'autre bout, Dieu me donne une connaissance du particulier de votre état, de votre disposition et ce qui en fait le fond et l'essentiel⁵³¹.

Fénelon fut conquis bien malgré lui, mais il dut s'incliner devant un fait d'expérience. Elle mesure les difficultés de cette acceptation : dans cette société profondément patriarcale, ce prêtre à qui toute femme devait obéissance a dû s'incliner devant l'envoyée choisie par la grâce. Elle lui dit carrément :

⁵²⁵Lettre 1.276 à Fénelon, été 1690.

⁵²⁶Lettre 3.613. (*Correspondance III Chemins mystiques, op.cit.*).

⁵²⁷*Ibid.*

⁵²⁸Lettre 3. 169

⁵²⁹Lettre 1.434, 1717.

⁵³⁰Lettre 1.430 du baron de Metternich, 19 août 1716.

⁵³¹Lettre 1.124 à Fénelon, avril 1689.

Il me paraît que c'est une conduite de Dieu rapetissante et humiliante pour vous qu'Il veuille me donner ce qui vous est propre. Cependant cela est et cela sera, parce qu'Il l'a ainsi voulu⁵³².

Elle lui écrit avec humour et tendresse :

Mon cher enfant que j'enfante chaque jour à Jésus-Christ, avalez simplement et recevez la nourriture que je vous présente, et votre âme, étant engraisnée, sera dans la joie. C'est le seul moyen de devenir souple : sans cela, il se fait des calus à vos jointures ! Entrez d'un cœur enfantin et vous recevrez la vie, car mes paroles sont pour vous esprit et vie : elles se doivent insinuer comme l'esprit. Recevez donc cet esprit qui est en moi pour vous, qui n'est autre que l'esprit de mon Maître qui s'est caché pour vous non sous la forme d'une colombe [,], mais sous celle d'une petite femmelette⁵³³.

A ce maître de l'intellect et du langage, elle apprend à aller au-delà et à préférer une conversation silencieuse :

Lorsqu'on a une fois appris ce langage [,], on apprend à être uni en tout lieu sans espèce et sans impureté, non seulement avec Dieu dans le profond et toujours éloquent silence du Verbe dans l'âme, mais même avec ceux qui sont consommés en Lui : c'est la communication des saints véritable et réelle⁵³⁴.

Ceci ne peut exister que dans son union avec elle :

Vous ne ferez rien sans celle qui est comme votre racine, vous enté en elle comme elle l'est en Jésus-Christ [,] Elle est comme la sève qui vous donne la vie⁵³⁵.

Mme Guyon écrira également à Fénelon un peu plus tard, en avril 1690 :

...Je n'aime que Dieu seul et je vous aime en Lui plus que personne du monde, non d'une manière distincte de Dieu, mais du même amour dont je L'aime, et dont Il S'aime en moi ... j'ai cette confiance que si vous voulez bien rester uni à mon cœur, vous me trouverez toujours en Dieu et dans votre besoin. ... Je vous laisse l'esprit directeur que Dieu m'a donné. ... Je laisse aussi cette Vie que vous m'avez défendu de brûler, quoique il y ait bien des choses inutiles⁵³⁶ ...

Elle ramène leur relation sans cesse à l'essentiel :

Il faut que nous cessions d'être et d'agir afin que Dieu seul soit⁵³⁷.

Nous avons la chance d'avoir les réponses de Fénelon :

Je ne suis pas d'un degré à être pour vous comme vous êtes pour moi, mais je ne sens rien en moi qui ne soit uni à vous sans réserve, et je ne l'ai jamais été tant à rien en ce monde depuis que j'y suis. (14 juin 1689)

Je suis de plus en plus uni à vous, madame, en Notre Seigneur, et j'aimerais mille fois être anéanti que de retarder un seul instant le cours des grâces par le canal que Dieu a choisi. (31 août 1689)

Tout au long de ces années, Mme Guyon s'émerveille de leur union si totale en Dieu :

Vous ne pourriez en sortir [de Dieu] sans être désuni d'avec moi, ni être désuni d'avec moi sans sortir de Dieu⁵³⁸.

Elle célèbre dans la même lettre la liberté absolue de cette union au-delà de l'humain « au-dessus de ce que le monde renferme de cérémonies et de lois » :

...les enfants de l'éternité [...] se sentent dégagés de tous liens bons et mauvais, leur pays est celui du parfait repos et de l'entière liberté.⁵³⁹

Plus tard, comme on le voit clairement dans les lettres aux autres disciples, il s'est formé autour de Fénelon un cercle spirituel équivalent à celui de Mme Guyon à Blois, au point que tous les appelaient « père » et « mère ».

Même la mort ne pouvait les désunir :

⁵³²*Ibid.*

⁵³³Lettre 1.292.

⁵³⁴Lettre 1.157.

⁵³⁵Lettre 1.289.

⁵³⁶Lettre 1.248.

⁵³⁷Lettre 1.263.

⁵³⁸Lettre 1.271 du 11 juin 1690.

⁵³⁹*Ibid.*

Le jour qu'il tomba malade, je me sentis pénétrée, quoique assez éloignée de lui, d'une douleur profonde mais suave. Toute douleur cessa à sa mort et nous sommes tous, sans exception, trouvés plus unis à lui que pendant sa vie⁵⁴⁰.

Discours spirituels

Introduction

Des opuscules furent rassemblés et publiés au XVIII^e siècle par l'éditeur et pasteur Pierre Poiret, à Rijnsburg en Hollande, sous le titre de *Discours Chrétiens et Spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure...* [1716], comportant 140 pièces⁵⁴¹ auxquelles s'ajoutent 16 pièces qui forment une conclusion au quatrième volume des *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure ou l'esprit du vrai christianisme...* [1718]⁵⁴².

Ces textes furent rassemblés dans la perspective d'une disparition prochaine de Mme Guyon et de ses amis français et étrangers, dans le but de donner à la nouvelle génération de disciples les traces écrites d'une direction spirituelle vivante. Le duc de Chevreuse était mort en 1712 et Fénelon en janvier 1715 ; l'éditeur et disciple Poiret va disparaître en 1719 : c'est ici toute une génération qui s'efface pour être remplacée par des disciples français, écossais, hollandais et suisses. Les *Discours* expriment l'enseignement vivant répandu dans le cercle des amis proches, souvent plus révélateur que des textes qui s'adressent à un cercle élargi comme le *Moyen court* ou les *Torrents*.

Ces textes de direction furent écrits dans des conditions très diverses, mais s'adressaient toujours à un aspirant à la vie intérieure, assez souvent sous la forme d'une lettre. Dans ce dernier cas, Poiret en a retiré les aspects personnels afin de voiler l'identité d'un destinataire encore vivant ou très récemment disparu.

Ceci explique l'absence de plan général : il ne s'agit pas de « chapitres » d'une œuvre construite. Cependant Poiret les a regroupés par « zones » dans l'ordre où les traversent les pèlerins intérieurs. Nous reprenons cette séquence ordonnée par Poiret, sur laquelle il est vraisemblable que Mme Guyon a donné son avis. La majorité de ces écrits furent en effet rassemblés à la fin de sa vie, pendant cette période paisible à Blois où, sortie de prison, mais sous surveillance après la condamnation du quietisme, elle a pu discrètement faire venir auprès d'elle quelques disciples et correspondre avec beaucoup d'autres : 140 de ces 156 textes furent édités en 1716, très certainement avec son accord (elle mourut en 1717), même si elle n'a peut-être pas eu le temps de revoir les manuscrits (disparus) utilisés par Poiret en Hollande⁵⁴³. Seuls les 16 textes édités en 1718, à la fin des volumes rassemblant aussi une

⁵⁴⁰ Lettre 1.385 à Poiret.

⁵⁴¹ *Discours chrétiens et spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, tirés la plupart de la Sainte Écriture*, Vincenti, A Cologne [Amsterdam], Chez Jean de la Pierre, 1716 : deux tomes édités sans nom d'auteur : Tome I : « Préface » pp. 3-23, « Table des Discours... divisés en quatre parties » pp. 24-28, « Discours » [au nombre de 70] pp.1-470, « Table des matières principales » pp. 471-488, 3 pages non numérotées donnant la table des passages de l'Écriture et l'errata. Tome II : 6 pages d'avis et Table, « Lettre sur l'Instruction suivante » pp. (3)-(14 [sic], « Instruction chrétienne d'une Mère à sa Fille » pp. (15)-(63, « Discours » [au même nombre de 70 que précédemment] pp. 1-402, « Table des matières principales du IIe tome » pp. 402-423, une page d'errata. L'ensemble fut réédité très fidèlement, au point de respecter les paginations, par le pasteur Jean-Philippe Dutoit cette fois avec le nom de l'auteur. Cette réédition par Dutoit porte le titre : *Discours Chrétiens et Spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, tirés la plupart de la Sainte Écriture*. Par Madame J. M. B. de la Mothe-Guion. Nouvelle édition corrigée et augmentée, A Paris [Lyon], Chez les Libraires Associés, 1790.

⁵⁴² *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure ou l'esprit du vrai christianisme*, Cologne [Amsterdam], J. de La Pierre, 4 tomes, 1717-1718. Le dernier tome comporte, outre trois parties de lettres de Madame Guyon, « Quatrième partie contenant quelques [16] discours chrétiens et spirituels » pp. 402-509, suivi d'une « Lettre d'une paisane, sur l'anéantissement du *Moi* de l'âme et le pur amour » pp. 510-522, enfin de la « Table des matières principales ». Réédition par Dutoit : *Lettres chrétiennes et spirituelles, nouvelle édition enrichie de la correspondance secrète de M. de Fénelon avec l'auteur*, Londres [Lyon], 5 tomes, 1767-1768 (les *Discours* figurent au dernier tome, comportant : « Anecdotes et réflexions » [par Dutoit] pp. 1-CLX suivies pp. 1-168 d'une « Première partie contenant quelques discours chrétiens et spirituels » eux-mêmes introduits par la note : « Ces discours dans l'édition de Hollande faisaient la clôture du quatrième volume... », puis de la lettre de la simple paysanne précédant les lettres adressées à Fénelon).

⁵⁴³ Ce fut par contre le cas pour son autobiographie dont la phase finale de rédaction en 1709 laissa tout le temps nécessaire à des révisions qui demeurèrent d'ailleurs modestes. Le manuscrit de *La Vie par elle-même* fut renvoyé chez les disciples écossais et ainsi préservé (*ms.* d'Oxford), tandis que la

fraction de sa correspondance, nous apparaissent comme un supplément rassemblé *post-mortem* sans le contrôle de leur auteur.

Citons, de préférence à toute paraphrase, quelques extraits de la préface du premier volume édité par Pierre Poiret des *Discours Chrétiens et Spirituels*. Ils nous éclairent sur le traitement que ce pasteur protestant, cartésien reconnu et grand éditeur de textes spirituels, a pu faire subir à ses sources. Disciple attentif, respectueux et apprécié de Mme Guyon, il en explicite ainsi la genèse, le choix et le classement :

Le titre de ce livre ne veut pas dire que ce soient des *Discours* prononcés de vive voix : ils ont seulement été écrits, soit à la réquisition de quelques âmes pieuses, soit de la simple inclination où l'auteur s'est pu trouver de fois à autres à se décharger de la plénitude de son cœur sur le papier. Ils nous sont venus en main de divers endroits et par divers moyens. C'était des pièces séparées, sans titre ni sans ordre (...) Pour l'ordre des matières, on a fait précéder celles qui regardent le plus les personnes commençantes, et fait suivre le reste à mesure de ce qui se découvre et qui s'expérimente dans le progrès de la vie de l'esprit. Ceux qui aiment en toutes choses des partitions générales, en pourront aisément remarquer trois ou quatre dans le corps de l'ouvrage, s'ils veulent observer (I.) que dans les treize premiers de ces *Discours Spirituels* il s'y agit principalement des vérités qui concernent le général, les principes et les commencements des voies *intérieures* ; (II.) Que depuis de Discours XIV jusqu'au XXXVIII, on y trouve des matières convenables à ceux qui sont déjà entrés considérablement dans ces voies de l'esprit. (III.) Ces matières-là sont suivies de plusieurs autres qui regardent des âmes encore plus avancées dans la perfection Chrétienne : c'est depuis le Discours XXXIX jusqu'au LXII ; et celui-ci contient comme une espèce de récapitulation de toute cette troisième partie, ou au moins du principal. (IV.) Tout le reste, depuis le Discours LXIII jusqu'à la fin, regarde en gros la constitution soit bonne soit mauvaise, présente ou bien future, du général des Chrétiens aussi bien que de ceux ou qui les ont conduits, ou que Dieu veut leur susciter encore avant la fin du monde selon ses promesses. On ne s'est pas avisé de marquer cette Partition dans le corps de l'ouvrage, mais on la verra dans la table qui suit (...) Ce n'était ici, comme on l'a déjà dit, que des pièces séparées, écrites sans relation ni vue des unes sur les autres : il y en a même plusieurs où il s'agit de diverses matières, et qui appartiennent à des états différents. Pour placer celles-ci (...) on s'est réglé sur celle des matières qui y régnait le plus...⁵⁴⁴.

S'ajoutent les 16 Discours qui faisaient la conclusion du quatrième volume des *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure*... Bien que non revu par Mme Guyon, ce petit ensemble constitue un condensé simple, abordable mais complet de toute la voie mystique, à l'usage probable des disciples de Blois, puis des cercles guyonniens qui leur succédèrent.

Moins connus que les textes de jeunesse, les *Discours* sont le chef-d'œuvre de Mme Guyon : arrivée à la fin de sa vie et au sommet de la mystique, elle n'éprouve plus le besoin de se justifier, mais en affirme l'évidence avec l'autorité tranquille qui découle d'une longue expérience. Sans illusion, elle s'adresse à ses amis avec bonté et amour. Elle a abandonné les larges développements lyriques et sentimentaux de sa jeunesse : son écriture est très simple et totalement décapée, elle va droit à l'essentiel dans un style comparable à celui des dernières pages autobiographiques écrites en 1709. On pourrait dire à son propos ce qu'elle dit de saint Paul :

...s'il ne se sert point de termes extraordinaires, c'est qu'il en parle en grand maître qui, possédant sa matière, la tourne comme il lui plaît.⁵⁴⁵

Un dialogue permanent avec l'Ancien et le Nouveau Testament supplée à l'absence de théories théologiques dont elle n'a plus besoin : l'abondante interprétation mystique des *Explications* (1684) s'est simplifiée et approfondie.

Poiret et ses amis ont donc édité un témoignage sobre et sûr, en tout point conforme au courant qui relie, à plus d'un siècle d'écart, Jean de Bernières à Jean-Pierre de Caussade.

Quelques thèmes directeurs.

Ces thèmes se présentent selon une séquence chronologique analogue à « l'histoire » qui sous-tend le texte des *Torrents*. On sera conscient de la *durée très grande* de la lente maturation mystique, qui prend toute une vie, donc souvent des dizaines d'années. Parfois des prises de conscience peuvent surgir brusquement : ainsi à dix-neuf ans, ne connaissant que la méditation et la prière vocale et cherchant vainement une voie intérieure

bibliothèque de Poiret fut dispersée en 1748 et perdue – dont les sources des *Discours*, sauf quelques lettres qui suggèrent une grande fidélité de la part de l'éditeur Poiret pour leur ensemble.

⁵⁴⁴*Discours*..., 1716, Préface, §II, pages 6 à 9.

⁵⁴⁵*Discours* 1.02, § 2.

satisfaisante, fit-elle la connaissance du franciscain A. Enguerrand qui lui répondit : « C'est, madame, que vous cherchez au-dehors ce que vous avez au-dedans⁵⁴⁶ », réponse dont l'efficacité la fit entrer brusquement dans la vie mystique. Mais il fallut toute une vie pour atteindre la maturité qui s'exprime dans les *Discours*.

Chez beaucoup de spirituels l'évolution reste inachevée. Ceci explique une confusion dans les termes mystiques utilisés par des observateurs qui superposent certains états à d'autres états analogues mais plus avancés d'un ou quelques « tours », selon une comparaison imagée où le chemin est assimilé à une spirale ascendante plutôt qu'à une progression linéaire :

Ce ne sont donc point les mêmes degrés que l'on repasse, ce qui serait aussi difficile que de rentrer dans le ventre de sa mère, mais de nouveaux degrés, qui paraissent les mêmes⁵⁴⁷...

Tout commence par la prière, « ce concours vital ... pour adhérer à Dieu⁵⁴⁸. » La prière est au début du chemin et s'y retrouve tout du long sous diverses formes, trouvant son terme en Dieu.

Mme Guyon décrit une voie médiane qui ne fait pas appel à l'effort méditatif d'exercices spirituels bien qu'elle ne rejette pas le recours à une aide comme celle de la lecture qui introduit doucement au recueillement ; à l'opposé, elle rejette une recherche « quiétiste » qui se satisferait d'un vide ponctuel obtenu par l'oisiveté ou par l'effort d'une abstraction d'esprit. Car les exercices peuvent être utiles au commencement, mais risquent ensuite d'enfermer le pratiquant dans leurs procédés ; inversement, la recherche du vide peut conduire à une fausse paix de l'esprit, danger contre lequel Ruusbroec mettait en garde :

On rencontre d'autres hommes qui, au moyen d'une sorte de vide, de dépouillement intérieur et d'affranchissement d'images, croient avoir découvert une manière d'être sans mode et s'y sont fixés sans l'amour de Dieu. Aussi pensent-ils être eux-mêmes Dieu. Ils sont élevés à un état de non savoir et d'absence de modes auxquels ils s'attachent ; et ils prennent cet être sans modes pour Dieu⁵⁴⁹.

Ces deux extrêmes ont en commun de privilégier l'effort. Ils risquent donc en pratique de ne plus laisser reconnaître la primauté, voire l'existence même, du don de la grâce : de toutes façons, on ne fait que s'affirmer soi-même au lieu d'appeler Dieu. Au contraire, dans la voie d'amour, tout s'accomplit par l'abandon à la grâce :

On ne fait nul effort d'esprit pour s'abstraire ; mais l'âme s'enfonçant de plus en plus dans l'amour, accoutume l'esprit à laisser tomber toutes les pensées ; non par effort ou raisonnement, mais cessant de les retenir, elles tombent d'elles-mêmes⁵⁵⁰.

Mme Guyon privilégie non l'intellect, mais l'élan du cœur, c'est-à-dire la volonté :

L'esprit se lasse de penser, et le cœur ne se lasse jamais d'aimer. (...) il est impossible que l'action de l'esprit puisse durer continuellement : c'est de plus une action sèche, qui n'est bonne qu'autant qu'elle en procure une autre, qui est celle de la volonté. Concluons qu'il est plus utile pour nous, plus glorieux à Dieu, et même uniquement nécessaire, d'aller par la voie de la volonté⁵⁵¹.

Peuvent se présenter des phénomènes extraordinaires, souvent sous la forme de représentations, d'images. Mais le parcours intérieur va bien au-delà de ces phénomènes propres aux débuts de la vie mystique, qui sont liés à la faiblesse de notre nature et qui sont rejetés ou du moins mis à leur place secondaire par l'ensemble des auteurs mystiques. Il dépasse la « voie de lumières⁵⁵² » pour aboutir, après purification, à la foi nue, l'anéantissement en Dieu. Ces phénomènes ne sont que l'expression imagée, dépendant d'un contexte religieux ou culturel, sous laquelle transparait le travail profond de la grâce ; au pire, elles sont des illusions. Dans tous les cas, il faut s'en détourner :

⁵⁴⁶ *Vie*, 1.8.5-10.

⁵⁴⁷ Tome II, 3^e *Discours*, Poiret 1716 : D.2.03 (ne figure pas dans la présente sélection).

⁵⁴⁸ D.1.02.

⁵⁴⁹ *Oeuvres de Ruusbroeck l'admirable*, Trad. de Wisques, t. I, Vromant, 1921 : *Le Livre des sept clôtures*, ch. XIV, p. 180. - Sur le sujet du « vide » mystique : L. Silburn, « Le vide, le rien, l'abîme », *Hermès, Le Vide, Expérience spirituelle en Occident et en Orient*, 1969.

⁵⁵⁰ D.1.43.

⁵⁵¹ D.2.05. Elle mêle aussi ces termes en D.1.44 : « Quand je parle de cœur, j'entends la volonté qui est le cœur de l'âme. »

⁵⁵² D.1.53, D.1.62, D.2.19 ; voir le début des *Torrents* ; voie dont le P. La Combe sera retiré (*Vie*, 2.15 et 2.22).

Cette contemplation doit être nue et simple; parce qu'elle doit être pure. Tout ce qui la détermine, la termine et l'empêche ... ne donne jamais la chose telle qu'elle est en soi, mais en image grossière, qui ne peut ressembler au simple et immense Tout.⁵⁵³

Ainsi, quand Mme Guyon dénonce les illusions conformément aux nombreuses mises en garde de Jean de la Croix, elle se situe dans la tradition spirituelle qui remonte par Benoît de Canfield aux Rhéno-flamands :

L'élévation d'esprit qui se fait par ignorance, n'est autre chose que d'être mu immédiatement par l'ardeur d'amour, sans aucun miroir, ou aide des créatures, sans l'entremise d'aucune pensée précédente, et sans aucun mouvement présent d'entendement, afin que la seule affection puisse toucher, et que la connaissance spéculative ne puisse rien connaître en cet exercice d'esprit⁵⁵⁴.

Loin de rester dans une théorie sèche, Mme Guyon sait décrire ces étapes avec précision, en s'aidant d'images très vivantes qui traduisent un vécu intense et le flux renouvelé de sa vie en Dieu. Loin d'être floue, elle donne des descriptions claires, subtiles et frappantes de précision. Naturellement, elle reprend à son compte les termes mystiques tels qu'ils sont en usage à la fin du siècle⁵⁵⁵ : *oraison de simple regard, contemplation, oraison simple, oraison de foi, foi simple* sans bornes ni mesures⁵⁵⁶. Mais elle prend appui sur son expérience personnelle pour les analyser avec une acuité remarquable et les discerner chez chacun avec perspicacité.

Le chemin mystique.

La Vie par elle-même décrit une évolution qui naît au cœur de l'individu et le transforme sur la longue durée. Cette expérience est dite mystique parce qu'elle est intérieure et cachée, mais elle ne se traduit par aucun refus des engagements dans la vie concrète visible et libère même une énergie active considérable. On distingue, sans en faire système, trois étapes ou mieux grandes périodes.

En premier lieu, la découverte de l'intériorité permet une pacification progressive. Cette découverte s'accompagne d'événements intérieurs variés selon les tempéraments et l'environnement, en de brefs instants ou des états durables. Leur caractère extraordinaire a toujours attiré une attention exagérée au détriment de la vie profonde. Manifestations secondaires souvent liées aux faiblesses d'une nature rencontrée par la grâce, elles sont cependant utiles pour confirmer le commençant dans sa voie. Elles élargissent sa vision en relativisant l'importance accordée à soi-même par une ouverture à la beauté du monde et des êtres. Mme Guyon souligne la manifestation divine qui détruit - suavement en ce début - les obstacles :

Dieu commence par combler l'âme de grâces : ce ne sont que lumières et ardeurs, on monte incessamment de grâce en grâce, de vertus en vertus, de faveurs en faveurs⁵⁵⁷.

Dès le commencement elle consiste en un regard d'amour sur l'homme; et ce regard le consume et détruit ses impuretés ... Car il faut concevoir que toutes les opérations de Dieu en Lui-même et hors de Lui-même ne sont qu'un regard et un amour éclairant et unissant... Plus Il purifie par ce regard, plus Il atteint le dedans et le purifie de ce qui est plus subtil, plus délicat, mais aussi plus enraciné⁵⁵⁸.

Puis aux élans d'amour « par secousse », succède le « poids » de l'amour qui enfonce l'âme en Dieu :

L'âme ayant passé ces élans d'amour dont nous avons parlé, ce même amour actif et par secousse est premièrement ralenti et devient plus tempéré ; ensuite l'âme ne le sent plus que comme un poids qui l'entraîne insensiblement en bas. C'est un poids qui enfonce peu à peu l'âme en son rien, et qui est comme tout naturel, jusqu'à ce que par cette pente insensible et ce poids d'amour, l'âme tombe dans le plus profond de la vallée, qui est son néant. [...] Alors ce poids d'amour la faisant outrepasser elle-même, [...] elle tombe en Lui où elle se perd et s'abîme toujours de plus en plus par ce même poids de l'amour. Or comme Dieu est immense et infini, ce poids l'enfonce toujours plus en Dieu.⁵⁵⁹

⁵⁵³D.1.38.

⁵⁵⁴Benoît de Canfield, *La Règle de Perfection*, Jean Orcibal, PUF, 1982, partie III, 344.

⁵⁵⁵Voir Sandaeus, *Pro Theologia mystica clavis*, 1640, 1963.

⁵⁵⁶D.1.40.

⁵⁵⁷D.1.31.

⁵⁵⁸D.2.25 (ne figure pas dans la présente sélection).

⁵⁵⁹D. 1.49.

Ce sont aussi des années de *désappropriation*, terme qui s'avère d'un emploi fréquent dans les *Discours*. Il se substitue souvent à celui de *purification*, terme beaucoup plus courant dans la littérature spirituelle, mais ambigu aux yeux de Mme Guyon : elle l'emploie souvent, mais dans un sens moins large. Tout d'abord, la grâce opère un travail de purification des obstacles (orgueil, volonté, etc.) au moyen d'épreuves diverses qui frappent dans la vie concrète. Le chemin dépend beaucoup des obstacles propres au mystique. Le principal obstacle est la *volonté propre* qui empêche le divin d'être notre principe. En particulier, l'ascèse décidée par soi-même ne conduit pas vers Dieu mais vers la perfection de soi : Mme Guyon s'en méfie et lui préfère les épreuves données par la Providence, qui sont beaucoup plus efficaces car non voulues. On peut citer aussi le doute, auquel on tente souvent de remédier par le recours à la loi ou aux raisonnements. Ainsi ces obstacles peuvent arrêter l'évolution intérieure :

Étant dans un fort recueillement, il me fut montré deux personnes : l'une qui était toujours exposée aux rayons divins et qui recevait incessamment les influences de la grâce ; et l'autre qui mettant continuellement de nouveaux obstacles, quoique subtils et légers, à la pénétration du Soleil, était cause que le Soleil ne faisait autre chose par son opération, que de dissiper les obstacles⁵⁶⁰.

Mais le but n'est pas d'être à terme un 'nous-mêmes' moins ses défauts ! Pendant des années de travail douloureux pour le mystique, la grâce opère une *désappropriation* que Mme Guyon compare à l'action du sculpteur qui creuse la pierre :

Il faut savoir qu'on creuse la pierre en proportion que ce qu'on y veut graver a de grandeur, d'épaisseur et d'étendue. Afin que Dieu s'imprime dans notre âme, il faut qu'elle soit dans un néant proportionné au dessin de l'impression que Dieu y veut faire. Ici tout s'opère en vide [...] L'homme ne voit point ce merveilleux ouvrage : il n'en paraît rien au-dehors. Ce n'est point un ouvrage de relief, mais un creux profond, une concavité, que l'âme n'aperçoit que par un vide souvent très purifié⁵⁶¹.

Ce travail trouve son achèvement quand tout l'être se donne à la grâce :

On s'élève au-dessus de soi en se quittant soi-même par un désespoir absolu de trouver aucun bien en soi : on n'y en cherche plus, on trouve en Dieu tout ce qui nous manque ; ainsi on s'élève au-dessus de soi par un amour de Dieu très épuré⁵⁶².

...sans que l'âme fasse autre chose que *se reposer*, sans savoir comme cela se fait, elle s'élève insensiblement *au-dessus d'elle-même*, et par un renoncement parfait, elle se quitte peu à peu à force de s'élever au-dessus d'elle-même, comme un aigle qui quittant la terre, s'élève si haut qu'il la perd de vue⁵⁶³.

Le mystique finit par perdre toute propriété même envers lui-même tout en gardant ses capacités et ses infirmités⁵⁶⁴. Dans un apaisement total de tout son être, il n'existe plus que traversé par l'énergie divine. Comme chez Ruusbroec⁵⁶⁵, la structure individuelle est mise au service de la grâce qui vient prendre la place centrale au cœur et donne les impulsions, comme l'exprime l'apôtre Paul si souvent cité par Mme Guyon :

Cette âme sait fort bien que Dieu est devenu sa vie. Au commencement cela est plus aperçu, dans la suite cela devient comme naturel. Saint Paul qui l'avait éprouvé dit: *Je vis, non plus moi, mais Jésus-Christ vit en moi*⁵⁶⁶.

La pure charité et le pur amour absorbent la foi et l'espérance :

La pure charité est si pure, si droite, si grande, si élevée qu'elle ne peut envisager autre chose que Dieu en Lui-même et pour Lui-même. Elle ne peut se tourner ni à droite ni à gauche, ni se recourber sur nulles choses créées quelque élevées qu'elles soient. ...

[La foi et l'espérance] sont absorbées dans elle, qui les renferme et les comprend sans les détruire : comme nous voyons la lumière du soleil, lorsque il est dans son plein jour,

⁵⁶⁰D.2.54.

⁵⁶¹D.1.60. Mme Guyon utilisait pour sa correspondance plusieurs cachets à cire dont certains gravés de motifs spirituels : Jésus, cœurs accolés irradiants, soleil et héliotrope.

⁵⁶²D.1.31. (v. aussi D.2.36 sur la mort, la pourriture et la belle comparaison avec le caillou fait glace ou miroir).

⁵⁶³D.1.17.

⁵⁶⁴D.3.11.

⁵⁶⁵« Et il est un instrument de Dieu vivant et disponible, avec lequel Dieu opère ce qu'il veut et comme il veut ; et il ne s'attribue pas cela, mais il en donne à Dieu l'honneur. » (Ruusbroec, *De la Pierre Brillante*, trad. M. Huot de Longchamp des lignes 943-945 dans *Opera omnia*, Corpus Cristianorum CX, Brepols, 1991).

⁵⁶⁶D.2.66.

absorber tellement celle des autres astres, qu'on ne les peut plus discerner, quoique ils subsistent réellement⁵⁶⁷.

La volonté embrasse l'amour et se transforme en lui et la foi fait la même chose de la vérité, en sorte que, quoique cela paraisse deux actes différents, tout se réduit en unité⁵⁶⁸.

Là est l'ultime simplicité :

En quoi consiste la simplicité ? C'est dans l'unité : si nous n'avons qu'un regard unique, un amour unique, nous sommes simples⁵⁶⁹.

C'est la naissance à une vie nouvelle :

Je ne suis ni saint ni orné, etc., dira cet homme éclairé de la lumière de Dieu, mais *Dieu* est tout cela pour moi. ... comme Il ne laisse rien pour moi, et que je ne saurais subsister sans rien, Il m'absorbe et me perd en Lui, où Il ne me laisse rien de propre, ni propre justice ni propre vertu⁵⁷⁰.

Nous ne saurions ajouter à ce que décrit inlassablement Mme Guyon :

Elle [l'âme] est partout ailleurs dans un état violent ; et là elle trouve une paix parfaite, parce qu'arrivant à son centre et ensuite l'ayant trouvé, elle est hors des agitations de ceux qui y tendent.⁵⁷¹

...l'âme n'éprouvant plus de vicissitudes, n'a plus rien qui la trouble, elle est toujours reposée de toute action, n'en ayant plus d'autre que celle que Dieu lui donne et étant même dans une heureuse impuissance de se soustraire à son domaine, elle est toujours parfaitement tranquille et paisible⁵⁷².

Elle sait qu'elle vit et c'est tout, et elle sait que cette vie est étendue, vaste, qu'elle n'est pas comme la première : et c'est tout ainsi que cette âme sait fort bien que Dieu est devenu sa vie⁵⁷³.

Mme Guyon affine cette division tripartite en décrivant des étapes intermédiaires des plus imagées⁵⁷⁴. Ainsi selon la succession suivante : (1) attirance en soi où demeure la voie de l'intériorité et sa source⁵⁷⁵, (2) laisser faire Dieu plutôt que de s'efforcer à quelque exercice ou ascèse⁵⁷⁶, (3) chasser l'amour-propre en ne se recourant jamais sur soi⁵⁷⁷, (4) accepter la purification nécessaire⁵⁷⁸ parce qu'on ne peut concilier attachement et amour : on est obligé de suivre Jésus-Christ par la voie de la foi nue⁵⁷⁹ et non des lumières ; (5) l'Amour pur rend heureux dans le sans limite⁵⁸⁰, (6) des nuits touchent l'être même et non plus seulement ses vêtements⁵⁸¹, (7) puis un état intermédiaire où l'on est perdu à soi mais où le divin demeure encore caché⁵⁸², (8) enfin une re-création divine : alors suivant Paul « ce n'est plus nous qui agissons⁵⁸³. »

Mais elle ne se tient pas au dogmatisme d'une division en trois étapes⁵⁸⁴ ou en huit : au cœur d'une vie mystique fluide et mouvante, chacun fait l'ascension de la montagne en suivant son propre chemin, selon la belle comparaison qui ouvre les *Discours*⁵⁸⁵ :

⁵⁶⁷D.2.49.

⁵⁶⁸D.2.51.

⁵⁶⁹D.1.40. (v. aussi D.2.28)

⁵⁷⁰D.2.69.

⁵⁷¹D. 1.02, § 2.

⁵⁷²D.1.37.

⁵⁷³D.2.66.

⁵⁷⁴D.3.02.

⁵⁷⁵D.1.38.

⁵⁷⁶D.1.38, D.2.04, D.2.08, D.3.01.

⁵⁷⁷D.2.09.

⁵⁷⁸D.1.19, D.1.31, D.1.36, D.2.19.

⁵⁷⁹D.1.62, D.3.03.

⁵⁸⁰D.2.51.

⁵⁸¹D.1.36.

⁵⁸²D.1.38, D.2.15.

⁵⁸³D.1.53, D.2.36, D.2.61, D.2.64 et suivants, D.3.11.

⁵⁸⁴ Ou quatre si l'on différencie la fonction apostolique de la troisième étape.

⁵⁸⁵D.1.01.

...on voit avec plaisir que ces chemins si éloignés, se rapprochant peu à peu et enfin se joignant en un seul et unique point, comme des lignes fort éloignées se rejoignent dans un point central, se rapprochent insensiblement.

Durant tout ce chemin, Mme Guyon affirme la nécessité d'avoir un guide spirituel et critique durement ceux qui se prennent pour des maîtres sans y être appelés :

Peu y marchent parce qu'il ne se trouve presque point de guide qui apprenne aux âmes à suivre Dieu et qu'au contraire ils font suivre leurs propres voies : c'est eux que l'on suit et Dieu est oublié.⁵⁸⁶

De même que dans la *Correspondance*, une évidence de fond soutient tous les *Discours* : tout dépendant de la grâce divine, sa transmission en silence de cœur à cœur, de personne à personne, est un des moyens qu'elle utilise pour guider les êtres vers Dieu. Mme Guyon a été ce canal : c'est une certitude d'expérience pour ses amis et pour elle-même. C'est dans les *Discours* que nous trouvons les plus belles analyses de leur vécu :

Vous m'avez demandé comment se faisait l'union du cœur ?

Je vous dirai que l'âme étant entièrement affranchie de tout penchant, de toute inclination et de toute amitié naturelle, Dieu remue le cœur comme Il lui plaît et saisissant l'âme par un plus fort recueillement, Il fait pencher le cœur vers une personne. Si cette personne est disposée, elle doit aussi éprouver au-dedans d'elle-même une espèce de recueillement et quelque chose qui incline son cœur. On discerne alors fort bien qu'on éprouve quelque chose au-dedans de soi-même que l'on n'éprouvait pas auparavant, mais pour ce temps-là seulement ; et quoique cela soit très simple, il ne laisse pas de se faire goûter du cœur, qui éprouve en soi une correspondance pour cet autre cœur. [...] Il ne faut point dire à cela : « Je ne veux rien », car il faut recevoir également tout ce que Dieu donne et par le moyen qu'Il lui a plu de choisir, et [moyen] qui n'y a non plus de part qu'un tuyau qu'on met auprès d'une eau pour la faire couler et qu'on ôte quand on veut.⁵⁸⁷

C'est aussi dans les *Discours* que Mme Guyon donne de l'état apostolique l'explication théologique la plus achevée :

...L'âme n'y a point de part : elle est morte et très anéantie à toute opération ; mais Dieu, qui est en elle essentiellement en unité très parfaite où toute la Trinité en distinction personnelle se trouve réunie, sort Lui-même au-dehors par Ses opérations, sans cesser d'être tout au-dedans ; et sans quitter l'unité du centre, Il se répand sur les puissances [...] durant que cette âme, vide de toute propriété et distinction, non seulement des Personnes mais d'elle-même, demeure essentiellement unie à Dieu dans le fond, qui est Dieu même, où tout est dans le repos parfait de l'unité essentielle de Dieu, pendant néanmoins que le même Dieu agit par elle en distinction de Personnes...⁵⁸⁸

C'est à cette mission que Mme Guyon a consacré les dernières années de sa vie. Par la suite, ses disciples formèrent des cercles guyonniens dont on peut relever la trace sur plus d'un siècle.

Le texte

Cent quarante opuscules de dimensions très diverses nous sont ainsi parvenus fidèlement comme le montrent les comparaisons sur les rares d'entre eux dont on possède une copie manuscrite⁵⁸⁹. La recherche⁵⁹⁰ des sources sur le vaste ensemble de l'œuvre guyonienne n'a pas conduit à de nombreux doubles. Les très abondantes et relativement précoces *Explications* bibliques de 1683-1684 ne comportent pas les développements propres à certains *Discours*. Ces derniers, souvent très denses, correspondent à un retour tardif et approfondi sur les textes sacrés. Plusieurs *Discours* sont des lettres adressées à Fénelon et deux sont des lettres adressées à Bossuet, dont une est reprise dans la *Vie*. A notre surprise, aucune des nombreuses lettres adressées au duc de Chevreuse ou à d'autres correspondants, tels que la « petite duchesse » de Mortemart ou les disciples du début du XVIIIe siècle, n'est reprise (cependant certains *Discours* pour lesquels ne nous sont pas parvenues de sources parallèles sont visiblement des lettres). On peut penser que les

⁵⁸⁶D.2.04.

⁵⁸⁷D. 2.68.

⁵⁸⁸D. 2.65.

⁵⁸⁹Poiret a par contre disposé de plusieurs copies selon son annotation au D.2.19 : « Il y a des copies où tout ce qui est entre ces deux crochets ne se trouve point. »

⁵⁹⁰J. Le Brun nous a transmis les résultats de sa recherche, confirmés par une recherche de simultanéité d'occurrences portant sur la majorité des pièces de la *Correspondance*, les *Torrents*, certains manuscrits des Arch. Saint-Sulpice, une fraction des *Explications*.

disciples ont été sensibles au caractère illustre de Fénelon, « *notre père* » ; ou à la forme plus achevée, par précaution, de lettres adressées à Bossuet.

Il nous a paru utile de compléter certaines références à des textes spirituels par quelques extraits ; ceci est particulièrement important pour Catherine de Gênes, très appréciée de Mme Guyon et de Poiret, qui signale les passages où cette dernière se réfère à cette grande mystique du Pur Amour. Avec Jean de la Croix et Jean de Saint-Samson, Catherine de Gênes fait en effet partie des trois auteurs les plus cités dans les *Justifications* rédigées au moment le plus crucial de la « querelle » quêtiste. Enfin nous avons parfois cité une autre femme, Hadewijch II, connue directement par Ruusbroec et qui aurait influencé Catherine de Gênes⁵⁹¹. Des abréviations sont utilisées dans les notes⁵⁹².

Poèmes

Présentation

Les poèmes de Mme Guyon, le plus souvent des cantiques, représentent le huitième de son œuvre écrite, soit cinq volumes. S'ajoutent quelques manuscrits rédigés en prison. Il ne s'agit pas de la partie la plus remarquable de l'œuvre et nous n'en donnerons donc ici qu'un très bref aperçu. Mais au cas où le goût littéraire changeant se rapprocherait quelque jour de ce qui fut fort goûté au XVIII^e siècle, indépendamment de la bibliographie donnée en fin de volume, en voici les sources :

[1717] L'âme amante de son Dieu, représentée dans les emblèmes de Hermanus Hugo sur ses « Pieux désirs », et dans ceux d'Othon Vaenius sur l'amour divin, avec des figures nouvelles accompagnées de vers qui en font l'application aux dispositions les plus essentielles de la Vie intérieure, à Cologne [Amsterdam], J. de la Pierre, 1717. XXVIII-188p. et pl. gravées. - Réédition « par Madame J.M.B de la Mothe-Guyon, nouvelle édition considérablement augmentée », 1790.

[1722] *Poésies et Cantiques spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure ou l'esprit du vrai christianisme*, par Madame J.M.B. de la Mothe-Guyon, divisés en quatre volumes, à Cologne [Amsterdam], Chez Jean de la Pierre, 1722 – Réédition, 1790.

Quelques poésies figurent en annexe à la *Vie par elle-même* (p. 1036-1042, éd. Paris, Champion, 2001) ainsi que dans la correspondance échangée avec Fénelon (p. 565-585, éd. 2003 ; les poèmes seraient d'elle ?).

Des traductions-adaptations existent, dont celle écrite par le poète anglais William Cowper (1731-1800). Plus récemment un choix notable a été proposé par M.-L. Gondal : *Le Moyen court et autres récits, une simplicité subversive*, « III. Le Chant de l'âme », Grenoble, Millon, 1995.

Enfin des sources manuscrites demeurent inexploitées aux Archives Saint-Sulpice : il s'agit des folios 77 à 83 et 89 du *ms.* 2176, « Livre des lettres du marquis de Fénelon », ainsi que de cinq sections du *ms.* 2057, « Divers écrits de Madame Guyon ».

La poésie de Mme Guyon ne cherchait aucunement un achèvement littéraire. Mais elle illustre de manière concentrée et directe l'intensité et la profondeur de l'expérience vécue. Rappelons brièvement les circonstances de leur composition : Mme Guyon fut enfermée en prison pendant plus de sept ans⁵⁹³, dont près de cinq années d'isolement dans l'un des

⁵⁹¹Hadenijch d'Anvers, *poèmes...*, Seuil, 1954 : voir les annotations, pages 184-185, de Fr. J.-B. P[orion] sur le problème des sources de Catherine de Gênes.

⁵⁹²A savoir : (Cantique) pour le Commentaire au Cantique de Mme Guyon ; (Grande Dame du pur amour) pour *La Grande Dame du Pur Amour, Sainte Catherine de Gênes (1447-1510)*, traduction et notes de P. Debongnies, numéro des Etudes Carmélitaines, Desclée de Brouwer, 1960 ; (Poiret Explic.) pour son édition des *Explications* de Mme Guyon ; (Poiret note) pour les notes figurant dans son édition des *Discours* ; (Sacy) pour *La Bible, traduction de Louis-Isaac Lemaître de Sacy*, établie par P. Sellier, Laffont, 1990.

⁵⁹³Madame Guyon fut enfermée huit mois à la Visitation St-Antoine en 1688, puis six mois à la Visitation de Meaux en 1695, enfin de façon continue de la fin décembre 1695 à mars 1703, passant dix mois à Vincennes, vingt mois à Vaugirard, quatre ans et neuf mois à la Bastille. Au total, sur la période « parisienne », les 8,4 années d'emprisonnements l'emportent sur les 7,8 années passées en liberté. Elle témoigne ainsi de terribles conditions et pressions psychologiques dans son *Récit des prisons* (notre quatrième partie de *La vie...*, 881sq.), chap. 4, § 6 : « Alors le P. Martineau me dit : « Je n'ai de pouvoir de vous confesser qu'en cas que vous alliez mourir tout à l'heure. » Je lui dis que, s'il me prenait quelques nouvelles synopes, je ne serais plus en état de me confesser et qu'ainsi je mourrais sans confession. »

quatre étages de l'une des huit tours de la Bastille ⁵⁹⁴. C'est dans ce sombre lieu que furent composés des poésies dont subsistent deux manuscrits, des petits cahiers d'une écriture microscopique, dont l'un est autographe ⁵⁹⁵. Elle partageait très probablement ses poèmes, d'inspiration psalmique, avec ses « filles » de compagnie qui restèrent fidèles, d'où une grande simplicité et répétitivité dans les formes. Dans les dossiers La Reynie conservés à la B.N.F., on a conservé des traces matérielles de cette période : les cheveux qui servirent à une crèche faite à la Bastille. Ces traces traduisent une dévotion où le thème de l'Enfance de Jésus tient une large place, qui apparaît bien dans ses compositions rythmées.

On la questionna aussi au sujet de ses écrits en vers, lors du neuvième interrogatoire qui eut lieu au donjon de Vincennes le 4 avril 1696 :

[...] Si elle n'a pas écrit et composé en vers.

A dit qu'oui, et qu'elle aime extrêmement la poésie, qu'elle a composé un petit livre d'emblèmes qui est manuscrit, où il y a des images à chaque feuille, et qu'elle a aussi composé l'opéra dont elle vient de parler, et quelques autres pièces.

Si elle a appris les règles qu'il faut savoir pour composer et pour écrire en vers français.

Et dit que non, et que c'est par cette raison qu'elle y fait beaucoup de fautes, mais qu'elle écrit avec autant de facilité en vers qu'en prose et qu'elle faisait quarante et quarante-cinq de ces emblèmes en une seule matinée. [...]

Un niveau du donjon avait été aménagé par ordre royal pour ces interrogatoires dont on espérait beaucoup. Elle fut enfermée ensuite dans un « couvent » à Vaugirard, spécialement constitué pour cet effet. Car l'affaire quiétiste fut l'objet des soins du puissant Roi, signataire des lettres de cachets, et surtout de son épouse, Mme de Maintenon, qui manipulait les évêques. Les interrogatoires se déroulèrent en deux temps : aux neuf interrogatoires par La Reynie, homme sévère mais juste, dont nous venons de donner un extrait, succéderont vingt interrogatoires par son terrible successeur d'Argenson ⁵⁹⁶. Les

Sur la présence d'un « mouton », technique utilisée de tout temps pour obtenir des informations : « J'avais toujours cette femme qui épiait mes paroles et toutes choses, croyant faire fortune par là. Une de mes femmes m'envoya, par Desgrez, un bonnet piqué qu'elle avait fait. Cette femme le décousit. Il y avait un billet écrit de son sang, n'ayant pas d'encre, et elle me mandait, dans un petit morceau que j'y trouvais encore, qu'elle serait toujours à moi malgré ce qu'on lui pouvait faire. Elle le prit encore et donna le tout à M. du Junca. »

⁵⁹⁴« Deuxième chambre de la tour du Trésor » (*Journal* de M. Du Junca, Ravaisson, IX, p. 67) soit un « appartement » obscur car on pouvait difficilement y lire compte tenu de l'épaisseur des murs (1,5 m.) combinée à l'étroitesse des ouvertures, d'une surface intérieure que nous évaluons à 30 m². Vivaient là : la prisonnière avec au moins une personne de compagnie (une servante aimée de Mme Guyon, qui, trop fidèle, sera remplacée par des « moutons » successifs). Par ailleurs les archives de la Bastille renseignent sur ce qui tenait lieu de chauffage aux prisonniers, notamment pendant le terrible hiver de 1709 : « [G. Gerberon] a repris une partie de ses forces qu'il conserve par le secours de deux ou trois bouteilles de vin qu'il boit tous les jours » Philippe Lenain, *Dom Gabriel Gerberon...*, Septentrion, 1997, pp. 167 et 168 (voir ses notes 1192 et 1185). Elles renseignent aussi sur les conditions à Vincennes, selon le récit qu'en fit en 1710, dans trois lettres écrites du monastère de Saint Florent de Saumur, un bénédictin prisonnier, Dom Thierry de Vauxnes : « il n'y a rien qu'on n'emploie, les faux actes, les calomnies, les interrogatoires falsifiés ou supposés . même quelquefois d'autres prisonniers gagnés et corrompus. » Le même continue : « C'est un usage qu'on a tiré d'Italie . Il consiste dans l'infection de tous les aliments qu'on donne aux prisonniers sans exception et même du linge . de tout ce qui est à leur usage, et cela particulièrement par le sel végétal, le soufre, l'ail, le pavot et autres drogues qu'on emploie pour faire perdre la mémoire aux prisonniers, . pour les faire parler pendant qu'ils dorment la nuit . Ces ingrédients bien ménagés empêchent quantité de maux et surtout la fièvre, ils entretiennent nets et sans vermines, mais ils attaquent le cerveau d'une manière inexprimable. On en augmente et diminue les doses selon les différentes situations où on veut mettre le prisonnier. » Mme Guyon rapporte de son côté le service rendu par un médecin charitable qui la prévient à mi-voix de ne pas prendre un remède proposé (probablement un opiat).

⁵⁹⁵Ms. 2057, pièce 34°.

⁵⁹⁶Sur cette seconde série de tortures morales, dans son *Récit des prisons*, 4,6, Mme Guyon témoigne ainsi : « Sitôt que je pus me tenir debout [en équilibre] dans une chaise, M. d'Argenson vint m'interroger. Il était si prévenu et avait tant de fureur que je n'avais jamais rien vu de pareil. [...] J'avais résolu de ne rien répondre. Comme il vit en effet [que] je ne lui répondais rien, il se mit dans une furieuse colère et me dit qu'il avait ordre du roi de me faire répondre. [...] On commença, quoique je fusse très faible, un interrogatoire de huit heures sur ce que j'avais fait depuis l'âge de quinze ans jusqu'alors, qui j'avais vu, et qui m'avait servie. Ces trois articles furent le sujet de plus de vingt interrogatoires, chacun de plusieurs heures [...] rien ne m'a jamais tant fait souffrir que ces interrogatoires où, sûre de dire la vérité, je la disais, mais je craignais de ne la pas dire assez exactement, faute de mémoire. Les tours malins que l'on donnait à tout et aux réponses les plus

écrits de prison sont souvent des cantiques : quand on est réduit à n'utiliser que quelques rares feuilles de papier avec des moyens de fortune, que peut-on fixer, sinon des formes brèves ? Elle écrira par ailleurs deux lettres avec une encre de fortune puis avec son sang⁵⁹⁷ !

Amour et liberté chantés par madame Guyon.

Ces cantiques traduisent une alternance entre paix et oppression. Les deux premiers extraits traduisent la félicité qu'elle arrive encore à trouver au début de son emprisonnement parce qu'elle peut trouver refuge en Dieu :

Cantique V⁵⁹⁸ :

[...] Je n'ai nulle espérance en moi, mais Vous êtes mon salut
Je suis calomniée, Vous êtes mon défenseur
Je suis dans l'opprobre et Vous êtes ma gloire,
(237v^o) Je suis dans les ténèbres, Vous êtes ma lumière [.]

Cantique VI⁵⁹⁹

Que mon cœur est content auprès de ce que j'aime !
Et que je suis heureux dans mon malheur extrême !
Puisque tous mes travaux me donnent plus de lieu
De m'unir et jouir en secret de mon Dieu.
Je Le possède seul dans un profond silence
Je me nourris de foi, d'amour et d'espérance [...]

Mais de nombreux poèmes suivront qui montrent moins de certitude lorsque l'épreuve devient très lourde. Ils laissent transparaître l'angoisse de la prisonnière qui se sent abandonnée. Isolée dans la Bastille, ses amis la croiront morte en 1700. On rejoint l'atmosphère oppressante rendue par l'extraordinaire « récit des prisons ». Le premier extrait qui suit est raisonnablement confiant, et fut donc imprimé. Les suivants, se prêtant moins à une attente forcément hagiographique de disciples, ne semblent pas l'avoir été :

[f^o300v^o] ⁶⁰⁰

Pour labourer un champ on fait beaucoup d'effort :
Il faut avec le fer ouvrir, tourner la terre.
Plus le fer passe, plus on attend son rapport.
On y jette le blé et puis on le resserre :
C'est ainsi que l'Amour agit sur notre cœur.
La croix et la douleur Lui sert de labourage. ⁶⁰¹ [...]

On voit que l'expression est moins mièvre que dans les précédents poèmes car elle perd toute espérance humaine. Mais jamais elle ne tombe dans l'absence d'espérance car elle garde toujours à l'esprit que cette épreuve a un sens spirituel profond :

[f^o299]

justes, ne les rendant jamais ni dans les termes, ni dans le sens, sont des choses qui ne se peuvent exprimer. » D'Argenson est décrit ainsi par Saint-Simon : « Avec une figure effrayante qui retraçait celle des trois juges des enfers, il s'égayait de tout avec supériorité d'esprit. [Il avait] un discernement exquis pour appesantir et alléger sa main, penchant toujours aux partis les plus doux, avec l'art de faire trembler les plus innocents devant lui. ».

⁵⁹⁷ Lettres 365 & 366 à la Reynie, 5 au 12 avril 1696, *Correspondance*, II *Combats*, 516-517.

⁵⁹⁸ A.S.S. pièce 2057, section 23^o (voir sources manuscrites décrites dans le texte principal). Reproduit dans : *Vie par elle-même*, Champion-Slatkine, 2001, « Cantique V », p. 1041. La pièce est écrite dans un fascicule de tout petit format pour pouvoir le cacher et écrit très serré par manque de papier.

⁵⁹⁹ A.S.S. pièce 2057, section 39^o. Extrait du cantique intercalé entre des passages rétablis dans la *Vie...* dont le fameux texte décrivant la rencontre avec Fénelon. - En marge du poème figure un autographe de Mme Guyon (alors que le texte lui-même est une copie): « ce sont des vers fais (sic) dans ma prison » (souligné deux fois). - Reproduit dans : *Vie...*, *op.cit.*, « Cantique VI », p.1042.

⁶⁰⁰ A.S.S., pièce 2057, section 34^o, f^o280r^o à 303^o, ensemble de très petit format, partiellement autographe, écrit très serré à partir du f^o286.

⁶⁰¹ Ce poème qui ne traduit pas la déréliction fut édité fidèlement : *Poésies et cantiques*, Tome I, XXII, « Il ensemence et rend l'esprit fécond. »

L'espérance me nourrissait
Dedans ma plus tendre jeunesse
Et l'Amour qui me conduisait
Était plein de délicatesse.
Mais sitôt que la foi brillant dans mon esprit
Me fit apercevoir mille traits de l'enfance ⁶⁰²,
Je voulus quitter l'espérance
Et suivre l'Amour pur dans une sombre nuit.
L'espérance sera ta fidèle compagne,
Dit l'Amour : quitte du lait la douceur
Et viens avec moi parcourir la campagne.
Il faut, il faut changer ton cœur :

Je te ferai courir à bord des précipices

[...]

[^o297]

Je vois de tous côtés grand nombre d'ennemis :
Chacun me presse et m'environne,
Ils croient me rendre soumis,
La mort et l'enfer me talonne[nt].
Malgré tant de dangers je n'appréhende rien :
Qu'on me frappe, qu'on m'environne,
Ce qu'on fait contre moi me paraîtrait un bien
Si ce divin Amour me servait de soutien.

[...]

Parfois pourtant la lassitude la prend et elle soupire après la mort :

[^o288v^o]

Que mon exil est long, ô mon divin Époux,
J'attends la fin de ma carrière
Et Votre divine lumière
Devant de désirer un bien si doux.
Je suis pèlerine sur terre
Dedans une terre étrangère
Dont j'abhorre les habitants
car on ne Vous y connaît guère [...]

Mais elle n'ose désirer la mort :

[^o281v^o]

Je vois de loin la mort qui semble m'approcher.
Je n'ose en témoigner de joie :
J'appréhende de Vous fâcher.
Hélas ! faites que je Vous voie !

[...]

Elle ne sortit de sa prison qu'en 1703, très faible, en litière. On se méfiait encore d'elle et elle fut assignée à résidence chez son fils près de Blois. Heureusement, vers 1705, elle put s'établir discrètement dans une maison acquise près du château de Blois où des disciples français (les « cis ») et étrangers (les « trans ») lui rendaient visite : le jeune marquis de Fénelon (qui deviendra un temps ambassadeur en Hollande avant de mourir au combat au milieu du siècle), des Écossais comme le « chevalier » Ramsay, lord Deskford, des membres de la famille des Forbes. Elle entretenait une abondante correspondance européenne.

L'atmosphère de ce cercle spirituel de Blois était très informelle et on s'y distraitait innocemment. C'est pendant cette seconde époque, beaucoup plus paisible, que madame Guyon composa des cantilènes que l'on chantait sur des airs profanes connus : ce

⁶⁰²L'enfance des débuts de la vie spirituelle.

« détournement » devait beaucoup amuser tous ces amis et prouve l'humour qui régnait parmi eux ; on est très loin d'une atmosphère compassée ou d'une retraite dans un couvent ! Ces chansons, à la forme plus ou moins achevée, devaient être bienvenues lors des longues veillées d'hiver bien rudes : celui de 1709, célèbre, vit la Loire gelée et le pont emporté par les glaces... La préface de l'éditeur des quatre volumes de *Poésies et Cantiques* nous décrit la façon dont furent créés ces chansons spirituelles :

...dans des moments d'un recueillement plus marqué, elle prenait le premier papier qui se trouvait sous sa main, & y écrivait ces Cantiques sur toutes sortes d'airs qui lui venaient en pensée, ou qui lui étaient suggérés par ses Amis, aussi aisément qu'elle écrivait ou dictait des lettres; et la cadence & les rimes s'y trouvaient [...] & souvent ils y découvraient les dispositions de leurs âmes, chacun selon son état et degré [Vol. 1, Préface, V]

Le même éditeur ajoute :

On verra à la fin du quatrième volume une *Table alphabétique* de tous ces poèmes : à quoi l'on a ajouté en faveur de ceux qui aiment le chant, une autre *Table des airs* ...avec la désignation de ceux auxquels chaque air se rapporte ...[Vol. 1, Préface, XI]

En effet à chaque poème est attribué un air profane connu de tous et que signalent les pièces manuscrites. Ceci nous a permis de retrouver certains poèmes imprimés, pour constater que l'ordre des strophes est modifié, et parfois des strophes ajoutées : l'éditeur a eu visiblement à mettre en ordre des sources de fortune (« elle prenait le premier papier... ») et a cru bon d'arranger légèrement le style... Cela autoriserait l'édition éventuelle de quatrains choisis pour leur force d'expression, sans se soucier d'en faire une édition complète qui serait fort ennuyeuse. On s'aperçoit en particulier que les débuts sont fréquemment meilleurs que les suites : ces dernières ne sont pas exemptes de répétitions, prix payé pour assurer une longueur propice, comme c'est le cas pour certains hymnes de louange du missel.

Le but de Mme Guyon était, dans la première période sombre de composition, de maintenir un certain courage très nécessaire pour elle-même et ses compagnes dans les prisons. A Blois, ces chansons lui permettaient de ramener ses disciples à une certaine ferveur, sans tension ni sévérité, dans la détente et la simplicité, en évitant monotonie et ennui : s'exprimant en pleine spontanéité, elle décrivait en formules heureuses la joie et la liberté d'une âme parvenue au sommet d'une vie mystique qu'elle désirait faire partager à ses amis.

La familiarité tenait une grande place dans les rapports entre la « dame directrice » et ses « disciples » : ils se désignaient entre eux comme les enfants de « notre mère » (comme aussi de « notre père » : Fénelon). On voit Mme Guyon inviter sans formalité « le boiteux », neveu de l'archevêque :

...Et vous serez dans la maison du petit Maître tant que vous le voudrez et pourrez. Si les bons Écossais viennent, vous pourrez découcher et descendre dans le bas, car je fais de vous comme des choux de mon jardin. À Dieu sans *amen*, mon enfant le boiteux⁶³.

Les « enfants » se livraient à des « jeux » pendant que « leur mère » restait en oraison. Les cantiques ou chansons poursuivaient donc deux buts : fournir des thèmes qui inclinent vers l'oraison, exprimer ce qui est vécu dans l'oraison. L'intérêt des poèmes réside dans leur contenu qui reflète sa longue expérience, beaucoup plus que dans la forme peu achevée, puisqu'il faut inventer chaque jour autour de thèmes récurrents : un lecteur sévère dirait qu'il s'agit plutôt de prose rimée. Mais Mme Guyon arrive en général à maintenir un rythme : nous entendons beaucoup de décasyllabes, parfois des rythmes impairs à cinq ou sept pieds, parfois des alexandrins. Mais l'intérêt évident de ces vers est leur profondeur mystique.

§

Des thèmes essentiels se dégagent : *Dieu seul* donne et demande un *amour pur* qui assure la *paix* et la *liberté*, quelles que soient les contraintes extérieures.

Dieu seul est le point de départ ou source commune à tous les mystiques, qu'ils soient quiétistes ou non. *L'amour pur* en est immédiatement la conséquence puisque tout retour sur nous-mêmes revient à détourner notre regard de la vision vers Dieu. Mme Guyon compare souvent l'être humain à un miroir ou à un héliotrope qui se tourne toujours vers le soleil de Dieu. Elle utilisait d'ailleurs souvent un cachet portant cette image qui, par son dynamisme (la rotation de la plante), rappelle très bien notre nature de vivant.

O bien réel ! tu fais toute ma joie :

Je te trouve en mon Dieu, non pas en moi ;

⁶³Madame Guyon, *Correspondance I Directions spirituelles*, Lettre n°370 adressée au marquis de Fénelon (1716 ?). « Le boiteux » est le surnom affectueux donné à Gabriel-Jacques de Salignac de La Mothe, marquis de Fénelon, qui reçut une grave blessure le 31 août 1711 au siège de Landrecies, lors de l'enlèvement du camp ennemi.

Ce qu'Il donne, aussitôt je Lui renvoie :

Un cœur loyal ne retient rien pour soi.

[...]

...Dieu seul se possédant Soi-même,

Infiniment tranquille et bienheureux,

Doit faire le bonheur du cœur qui L'aime.

Ou bien il est lâche, et non amoureux ⁶⁰⁴

[...]

Nous arrêtons les dons de Dieu

Quand nous les voulons pour nous-mêmes.

Ils ne sont bien que dans leur lieu :

Leur lieu, c'est l'Essence suprême.

Tout en sort, tout doit aboutir

En Lui, comme il en doit sortir. ⁶⁰⁵

[...]

Nous voulons conserver mille choses pour Dieu,

Lorsque Il en veut le sacrifice :

C'est la matière d'un grand feu ;

Et ce feu vient de Sa Justice.

[...]

Ah ! Ne nous flattons point : c'est vouloir posséder

Que de se posséder soi-même ;

C'est un prétexte pour tromper,

Dire que c'est pour Dieu qu'on s'aime. ⁶⁰⁶

Dieu est la seule réalité, et nous-mêmes, à vrai dire, ne sommes rien devant Lui. Ce vertige de la mystique est heureusement contredit par l'expérience d'être aimé.

[...]

Voulez-vous savoir qui je suis ?

Rien. Et Dieu toute chose.

Je ne veux, ne fais ni ne puis.

Dieu, mon unique Cause,

Demeure en Soi, moi dans le rien.

Dieu vit, Dieu seul opère.

Dieu saint est le souverain bien ;

Moi, la même misère. ⁶⁰⁷

Tout panthéisme est évité par la reconnaissance d'une circulation dynamique qui ramène à sa Cause : on est loin d'une vision statique. Mme Guyon est marquée par l'influence de Denys, qui reprend un schéma d'émanation où le rôle premier est celui de la grâce divine qui nous in-forme :

Je m'imagine voir l'immense tourbillon

Entraînant ce qui se dissipe,

Comme par circulation

Le ramenant à son Principe.

Laissons-nous entraîner à sa rapidité ;

Nous n'appréhendrons plus l'orage :

⁶⁰⁴Vol. 1, Cantique 3, p. 4 : Le Tout de Dieu et le Rien de l'homme. Sur l'air de : La jeune Iris me fait aimer ses chaînes !

⁶⁰⁵Vol. 1, Cantique 8, p. 12 : Les dons de Dieu doivent retourner à lui. Sur l'air de : Leandre ; ou : Dirai-je mon Confiteur...

⁶⁰⁶Vol. 1, Cantique 23, p. 34 : La vraie pauvreté d'esprit. Sur l'air de : Je ne veux de Tirsis.

⁶⁰⁷Vol. 4, Sect. II, Ct 79 : Dieu seul est tout en l'âme anéantie. Sur l'air de : Joconde, ou : Seigneur ! Vous avez bien voulu.

Il nous conduit dans l'immensité ;
Rien ne s'oppose à son passage.⁶⁰⁸
L'amour pur est le thème central, parallèle à la nudité puisqu'il faut se donner totalement à Dieu :
Ah , qu'heureuse est la destinée
De celui qui n'a plus de *moi* !
Et que l'âme est infortunée,
Lorsqu'elle habite encore en soi !⁶⁰⁹

[...]
Divine Vérité qui faites mon bonheur,
Que vous causez au cœur de paix et de largeur !
On ne vous goûte bien que dans la solitude :
C'est là qu'on apprend tout sans secours de l'étude.

[...][162]
On se donne cent fois, on se reprend de même,
On ne se laisse point mouvoir au Dieu Suprême :
S'Il vient pour nous conduire, on veut voir Son chemin ;
On cherche à s'assurer s'Il nous tient par la main.⁶¹⁰

Le mystique n'a plus de volonté propre, il est mù totalement par la grâce. Apparaît un thème qu'elle a vécu très profondément, celui de l'enfant dans les bras de Dieu, et parallèlement à celui, peu usité chez elle, du « fou » de Dieu :

L'âme ainsi qu'un fleuve s'écoule
Par la volonté dans l'Amour:
Dieu la meut ainsi qu'une boule ;
Elle obéit sans nul détour.⁶¹¹

[...]
Je ne possède plus de *moi*,
Toujours étrangère à moi-même :
Je vis sans connaître de loi,
Suivant toujours la loi suprême ;
Tout ainsi qu'un petit enfant
Remué par un bras puissant.

[...]
Principe de mon mouvement,
Souverain Auteur de mon être,
Tu me conduis rapidement,
Après T'être rendu le maître :
Je Te suis comme un pauvre fou,
Le plus souvent sans savoir où.⁶¹²

[...]
Je ne puis rien prévoir
Je ne sais Qui me mène ;
Je n'ai plus aucun pouvoir,
Et je n'en ai point de peine :
Ma route est incertaine ;

⁶⁰⁸Madame Guyon, *Récits de captivité, op.cit.*, « XV - Le Tourbillon, n°62 ». Sur l'air de : Celui qui m'a soumise.

⁶⁰⁹Vol. 1, Ct 73 : Extase de la volonté. Sur l'air de : Mon cher troupeau : ou, Réveillez-vous.

⁶¹⁰Vol. 4, Sect. IV, Poème 14, p. 160 : Vie heureuse d'une âme abandonnée & perdue en Dieu.

⁶¹¹Vol. 1, Ct 46, p. 73 : Extase de la volonté. Sur l'air de : Mon cher troupeau : ou, Réveillez-vous.

⁶¹²Vol. 1, Ct 156, p. 253 : Suivre Dieu sans savoir où. Sur l'air de : On ne vit plus dans nos forêts.

Je ne puis rien vouloir.⁶¹³

Elle appelle ses disciples à une vie mystique très épurée et très sobre : il n'y a plus d'états, plus de manifestation extraordinaire car l'union à Dieu est totale :

D'abord, Il attire, unit et concentre

Les puissances rejointes en un point.

Quand Dieu possède entièrement le centre,

Les sens reçoivent, ne dissipent point.

Amour en soi peu à peu nous transforme.

Les puissances trouvent la vérité.

Même les sens changent aussi de forme,

Et tout se retrouve dans l'unité.⁶¹⁴

L'étincelle de l'âme est engloutie dans le feu divin :

Plus notre amour est pur et se concentre,

Moins il paraît d'étincelle au-dehors :

Quand la charité devient notre centre,

On ne remarque plus aucuns transports.

L'obstacle au feu cause les étincelles :

Sans quoi, il brûlerait tranquillement:

Quand les âmes sont souples et fidèles,

On ne voit à leur feu nul mouvement.

Le pur amour est une flamme droite,

Qui sans se recourber tend à son Dieu.⁶¹⁵

[...]

J'aime mon Dieu cent fois plus que moi-même ;

Et cependant je ne sens point d'amour !

L'homme perdu dans l'Essence Suprême

Ne connaît plus ni ténèbres ni jour.⁶¹⁶

Là, l'être humain est comblé et madame Guyon choisit l'amplitude de l'alexandrin pour l'exprimer :

Dedans l'obscurité j'ai trouvé la lumière ;

Mon néant est comblé de la Source première.

Je ne manque de rien, & sans rien posséder,

J'ai cent fois plus de bien ; car sans rien demander,

Il prévient mes besoins ; à Lui je m'abandonne.

Ce qui me vient de Lui, sans cesse je Lui donne;

Et dégagé par là de tous soins superflus,

Je Le contemple seul, et je ne me vois plus.⁶¹⁷

Une fois la perte du moi accomplie, elle chante son bonheur :

On trouve en se perdant, ce Dieu puissant, immense,

Qui fait participer à Son immensité

Le cœur trouve une libre aisance,

Qui vient de sa simplicité.⁶¹⁸

[...]

⁶¹³Vol. 3, Ct 43 : Loi du divin amour. Sur l'air de : Le beau berger Tirsis.

⁶¹⁴Vol. 3, Ct 58 : Les états de Jésus-Christ portés par les âmes fidèles... Sur l'air de : Les folies d'Espagne.

⁶¹⁵Vol. 1, Ct 175, p. 285 : Tranquille douceur de l'amour divin en une âme ressuscitée. Sur l'air de : La jeune Iris.

⁶¹⁶Vol. 3, Ct 156, p. 228 : Amour pur insensible. Sur l'air de : La jeune Iris.

⁶¹⁷Vol. 4, Sect. IV, Poème 13 : ...Pauvreté abondante d'une âme ressuscitée avec lui [Jésus-Christ].

⁶¹⁸Vol. 1, Cantique 122, p. 199 : Nature et effets d'un abandon véritable... Sur l'air de : L'éclat de vos vertus.

Dans cette étrange obscurité
Que mon âme est contente!
J'y pénètre la vérité
Par delà mon attente.
La vérité c'est mon néant,
Et que Dieu seul est juste et grand ⁶¹⁹
Le rythme devient celui d'une chanson remplie de *paix* et de *liberté* au terme de cette longue vie si
remplie d'épreuves et d'amour de Dieu :
Que je suis contente,
N'étant bonne à rien!
Je vis sans attente
En moi de nul bien,
Mais mon Sauveur
Est seul tout mon bonheur.
[...]
Que je suis bien
Quand je suis dans le rien !
[...]
Dieu Se voit sans cesse
Dans cet heureux rien :
Là, de ses richesses,
On n'usurpe rien.
Tout est pour Lui :
Sagesse, force, appui.
L'esprit se promène
Dans Son vaste sein,
Sa grâce l'entraîne
Selon Son dessein :
Car pour le rien,
Il n'est ni mal ni bien. ⁶²⁰
Et enfin elle affirme :
La perte la plus extrême
N'est pas trop grande à mon gré.
Je suis défait de moi-même
Et je vis en liberté.
Enfin j'ai tout ce que j'aime,
Et j'aime tout ce que j'ai. ⁶²¹

Eléments bibliographiques

Corpus guyonnien

Cette bibliographie met à jour les éditions de textes appartenant au *corpus* guyonnien (ou, dans deux cas, ayant exercé une influence directe suite à la rencontre de leurs auteurs avec la jeune mystique). Elle renvoie aussi à des descriptions de sources qui, prenant place au sein de recueils variés, risquent d'être négligées.

L'état connu des sources est présenté dans : Madame Guyon, *Rencontres autour de la Vie et l'œuvre de Madame Guyon*, Grenoble, Millon, 1997, « État documentaire des manuscrits des œuvres et des lettres de Madame Guyon », par I. Noye, p. 51-61 ; dans : J.-M. Guyon, *La Vie par elle-même et autres écrits biographiques*, Paris Champion, 2001, « Introduction »

⁶¹⁹Vol. 1, Ct p.172 : Nuit effroyable de l'esprit. Sur l'air de : Hélas ! Brunette.

⁶²⁰Vol. 1, Ct 32, p. 49 : Bonheur de l'anéantissement. Sur l'air de : Songes agréables.

⁶²¹Vol. 3, Ct 141, p. 206 : Heureuse perte en Dieu. Sur l'air de : La bergère Célimène.

décrivant les sources, par D. Tronc, p. 82-94 ; dans : Madame Guyon, *Correspondance, tome I, Directions spirituelles*, Paris, Champion, 2003, « Description des sources », par D. Tronc, p. 20-23 ; dans : Madame Guyon, *Correspondance, Tome II, Combats*, *id.*, 2004, « Divers écrits de Madame Guyon (ms. 2057) » & « Manuscrits : descriptions complémentaires », p. 901-904 & 908-910.

La description de la grande édition de Poiret reprise par Dutoit, du XVIII^e siècle, en 39 puis 40 volumes, se doit de détailler leurs contenus, car sous des titres généralistes (*Opuscles spirituels...*) sont rassemblées des œuvres connues sous leurs noms propres (*Moyen Court, Torrents...*) : voir *La Vie par elle-même et autres écrits biographiques*, Paris, Honoré Champion, 2001, « Bibliographie. 1. Textes de Madame Guyon », p. 1103-1112. Nous avons ici donné au fil de la présentation des œuvres les références des sources anciennes.

Des rééditions modernes accompagnent une redécouverte de Mme Guyon qui a suivi l'apaisement des querelles :

[1962] « La Vie...Extraits..., I 1648-1681 », parue dans la revue *La Tour Saint Jacques*, VI, 1962 [contribution de Jean Bruno].

[1978] Madame Guyon, *Les Opuscles spirituels...*, G. Olms, Hildesheim, 1978 [reproduction anastatique de l'éd. Poiret de 1720 : *Moyen court, Torrents*, etc., [préface par J. Orcibal, 539 p.]].

[1982, 1983] *Madame Guyon et Fénelon, la correspondance secrète*, éd. préparée par B. Sahler, Paris, Dervy, 1982, 335 p. [reprise de l'éd. Dutoit] ; *La Vie de Madame Guyon écrite par elle-même*, éd. B. Sahler, Paris, Dervy, 1983, 637 p. [reprise de l'éd. Poiret. Ces deux reprises, fautives par rapport à leurs sources, eurent le mérite de révéler Mme Guyon à un large public].

Les éditions critiques sont récentes. Leur mise à jour couvrant la période 1990-2007 est la suivante⁶²² :

[1990] *Madame Guyon : la passion de croire*, choix de textes par M.-L. Gondal, 1990 ; Nouvelle Cité, 1994.

[1992] *Récits de Captivité*, édité par M.-L. Gondal, Grenoble, Jérôme Millon, Coll. « Atopia », 1992, 182 p.

[1992] *Torrents et Commentaire au Cantique*, édités par C. Morali, Grenoble, Jérôme Millon, Coll. « Atopia », 1992, 305 p.

[1995] *Le Moyen court et autres récits, une simplicité subversive*, textes édités par M.-L. Gondal, Grenoble, Jérôme Millon, Coll. « Atopia », 1995, 298 p. [contient : Introduction, I. *Le Moyen court* et sa défense (*Le Moyen court, Courte apologie et extraits des Justifications*), II. Le travail de l'Intérieur (*Règle des Associés, Petit abrégé*), III. Le Chant de l'âme (un choix de *poésies*)].

[1998] *Le Purgatoire*, édité par M.-L. Gondal, Grenoble, Jérôme Millon, Coll. « Atopia », 1998, 109 p.

[2000] *De la Vie intérieure, Quarante-vingts Discours Chrétiens et Spirituels...*, édités par D. Tronc, Paris, Phénix, Coll. « La Procure », 2000, 2004, 482 p. [choix de 80 Discours sur les 156 existants].

[2001] *Le Moyen court*, Mercure de France, 91p., [reprise de l'éd. de 1995].

[2001] *La Vie par elle-même et autres écrits biographiques*, édition critique avec introduction et notes par D. Tronc, étude littéraire par A. Villard, Paris, Honoré Champion, coll. « Sources Classiques », 2001, 1163 p. [inclut les "récits de captivité" et des témoignages de tiers].

[2003] Madame Guyon, *Correspondance, I Directions spirituelles*, édition critique établie par D. Tronc, Paris, Honoré Champion, coll. « Correspondances », 2003, 928 p. [les lettres adressées par Mme Guyon à Fénelon n'ont pas été reprises en correspondance passive dans la *Correspondance de Fénelon* par J. Orcibal. Elles avaient toutefois été éditées par Masson en 1907 - avec des coupures - pour les années 1688-1689. Celles de l'année 1690 sont ici éditées pour la première fois].

[2004] Madame Guyon, *Correspondance, II Combats, id.*, 2004, 952 p. [ce dossier permettant l'étude de la "Querelle du Quétisme" inclut des témoignages, protestations, pièces annexes et judiciaires].

[2005] Madame Guyon, *Correspondance, III Chemins mystiques, id.*, 2005, 934 p. [ce volume final comporte une table générale de l'ensemble de la correspondance avec les *incipit* et inclut des témoignages et des correctifs portant sur les volumes précédents ainsi que sur la *Vie par elle-même*].

[2005] Jeanne-Marie Guyon, *Explications de la Bible, L'ancien Testament et le Nouveau Testament...*, introduites et annotées par D. Tronc, Paris, Phénix Editions, 2005, 441 p.

⁶²²Le choix de 1990 comme date de départ conduit à omettre les publications de la correspondance avec Fénelon par Masson, 1907, de textes par Griselle, etc. Ces apports ont été intégrés dans les publications postérieures à 1990. Restent à mettre en valeur les compte-rendus des interrogatoires, ouvrage qui incluant des extraits de témoignages (édités dans la *Correspondance*), prendrait la suite de l'année 1695 sur laquelle s'achève le *Crépuscule des mystiques* de Cognet.

[2005] Madame Guyon, *Écrits sur la vie intérieure*, présentation par D. et M. Tronc, « Les carnets spirituels », Arfuyen, 195 p., 2005 [15 discours].

Les écrits de Jacques Bertot ainsi que des lettres du carme Maur de l'Enfant-Jésus ont influé directement Jeanne-Marie Guyon et par là le contenu de son œuvre :

[2005] *Jacques Bertot directeur mystique*, coll. « Sources mystiques », Éditions du Carmel, Toulouse, 2005, 573 p.

[2007] Maur de l'Enfant-Jésus, *Écrits de la maturité 1664-1689*, coll. « Sources mystiques », Éditions du Carmel, Toulouse, 2007, 342 p.

Études guyonniennes

Choix de publications françaises centrées sur la figure de Mme Guyon⁶²³ :

[1958] L. Cognet, *Crépuscule des Mystiques, Bossuet Fénelon*, Paris, Desclée, 1958 (réédition par J.-R. Armogathe). [la plus grande partie du volume est consacré à Mme Guyon].

[1967] L. Cognet, article « Guyon », *Dictionnaire de Spiritualité*, Beauchesne, tome 6, colonnes 1306-1336.

[1974, 1975, 1978] J. Orcibal, « Le Cardinal Le Camus témoin au procès de Madame Guyon » (1974) ; « Madame Guyon devant ses juges » (1975) ; « Introduction à Jeanne Marie Bouvier de la Mothe-Guyon : les Opuscules spirituels » (1978), *Études d'Histoire et de Littérature Religieuse*, Paris, Klincksieck, 1997, 799-818, 819-834, 899-910.

[1981-1983] M. Bruno, « Les voies mystiques selon madame J. Guyon », *Les voies de la mystique*, Hermès 1, Paris, Deux Océans, 1981, 81-117 ; J. Bruno, « Madame Guyon et la communication intérieure en silence » & J. Sebeo, « Madame Guyon : L'expérience de la transmission et l'état apostolique », *Le maître spirituel selon les traditions d'Occident et d'Orient*, Hermès 3, Paris, Deux Océans, 1983, 204-212, 213-226.

[1989] M.-L. Gondal, *Madame Guyon (1648-1717), un nouveau visage*, Paris, Beauchesne, 1989 [premier ouvrage d'ensemble, fondé sur *L'Acte mystique*, thèse soutenue en 1985].

[1997] Madame Guyon, *Rencontres autour de la Vie et l'œuvre de Madame Guyon*, Grenoble, Millon, 1997 [contributions de spécialistes pour la première fois rassemblés autour de sa figure].

[2003-2004] D. Tronc, « Une filiation mystique : Chrysostome de Saint-Lô, Jean de Bernières, Jacques Bertot, Jeanne-Marie Guyon », *XVII^e siècle*, n°1-2003, 95-116, « Quiétude et vie mystique : Madame Guyon et les Chartreux », *Transversalités*, n°91, juillet-septembre 2004, 121-149, « L'expérience 'quétiste' de Madame Guyon », *Mélanges Carmélitains*, vol. 2 (2004), 349-395.

Index des thèmes

Un glossaire relève en quelque sorte des détails anatomiques, dont l'assemblage ne permet guère de reconstituer la vie. Une approche plus synthétique relève des descriptions qui portent sur des phases de la vie mystique traduisant une dynamique intérieure. Elle est préférable, mais moins « scientifique ». Nous l'avons adoptée, en relevant les thèmes suivant le déroulement des écrits, car le plan des œuvres de Mme Guyon est toujours établi autour d'un chemin spirituel progressif, à l'image devenue célèbre d'un torrent⁶²⁴.

Les abréviations utilisées sont les suivantes : MC *Moyen Court* (n : note, dont n *Justif.*, n *Apologie*, & *Appendice*), T *Torrents* (TI Première partie & TII seconde partie), A *Abrégé* (AI & AII), C *Cantique* (v : verset, &), AT *Ancien Testament* NT *Nouveau Testament*, J *Justifications* (par clés), L *Lettres* (par numéros), D *Discours spirituels*.

I.

En vue d'une première approche, on regroupe certaines des références données dans la section suivante II autour de quelques grands thèmes :

Abandon : MC VI, AI §II, L 1.420, L 3.389 [D.3.74], D 1.62.

Amour, amour pur : AI §V, C *Appendice* 1, AT *Psaume* 32, NT *Épître aux Romains*, J *clé* 21 §4(d), *clé* 38, *clé* 44, *clé* 63 (c), L 1.397, D 1.38, D 1.48, D 1.49, D 1.53, D 2.49, D 2.51, D 2.52, D 2.54.

⁶²³Les approches directes de l'animatorice du cercle quétiste sont rares malgré l'immense littérature consacrée à la querelle et à ses suites.

⁶²⁴Le « Glossaire (thèmes spirituels) » donné dans *Correspondance I Directions Spirituelles*, pages 873-881, forme un florilège qui peut être lu pour lui-même, à mi-chemin entre la stérilité d'un dictionnaire par mots (Mme Guyon utilisant le vocabulaire le plus simple), et l'abondance que demanderait une étude approfondie par thème. On peut également consulter l'index du vocabulaire mystique donné à la fin de Maurice Masson, *Fénelon et Mme Guyon. Documents nouveaux et inédits*, Paris, 1907, et surtout ceux de la grande édition Poiret du début du XVIII^e siècle.

Centre : enfoncé en son centre MC II, que tout se concentre dans le cœur 1.438, pente centrale MC XXI, dépouillement de toute propriété centrale NT *Matthieu V sur la première béatitude*.

Communication : AII §II 7, C VIII v2, L 1.276, L 2.116, D 2.64, D 2.67. (& se répandre D 2.61.).

[*Comparaisons*] : du vaisseau MC XXII, de l'or MC XXIV & *n Justif.*, de l'hiver & du bois au feu MC *Appendice*, de l'éponge TI VII 30, des miroirs et de l'eau L 2.159, de la montagne D 1.01, des voies du serpent, du vaisseau, de l'aigle D 1.14 & D 2.69, de la tempête et de la noyade D 2.15, du miroir D 2.36 §II, du soleil avec ou sans nuages D 2.54. L'hiver L 2.454, Rayons du soleil L 1.401, Image de la rosée D 3.02, de la glace D 3.11.

Conformité : MC III *n Apologie*, MC *Appendice*, AT II *Rois*, J clé 48, D 2.52.

Etats : passif MC XXI *n Apologie*, permanent MC XXIV *n Apologie*, invariable de paix TII II, fixe d'oraison J clé 50 §65, de vie apostolique L 2.159 *Pièce jointe*, de l'âme réunie à Dieu L 3.557 [D.2.196], de silence intérieur D 2.09, purifiants D 2.19. (& Ambiguïté du mariage spirituel D 2.62.).

Foi, foi nue : TI IV, AI §II, §4, NT *Jean*, NT *Épître aux Romains*, J clé 23 §1, §14, L 1.124, D 2.09, D 3.03.

Mort mystique, mourir (& *Résurrection*) : TI VII 5 & 39, TI VIII, AI §V, D 2.36 §I, §II, D 3.15, AT *Ps. 76* (& *Résurrection* : D 2.36 §I, AII §I)

Oraison : MC I, MC II, MC XIII, TI II 8, AII §II 5, J clé 50 §65, L 1.263, L 1.397, L 1.445, D 1.02, D 2.08.

Repos, paix : C VII v1, L 2.159, D 1.17, D 1.37, D 1.53, D 2.46. (& paix : TII II, NT *Philippiens*, J clé 48.).

Unité : C VII v13, D 1.40, D 2.04.

Voies (& *chemins*) : passive de lumière TI III, extraordinaires L 3.433 [D.4.124], imperceptibles D 1.14, dont il ne reste rien D 2.69. (& chemin de la foi L 1.124, chemins éloignés se rapprochent D 1.01.).

Volonté : MC III *n Apologie*, AI §II, AT II *Rois*, AT *Job*, J clé 34, L 1.263, D 2.04, D 2.64. MC ch. I.

II.

Ce résumé thématique du volume suit l'ordre des œuvres entièrement ou partiellement présentées. Chaque élément du résumé est précédé de sa référence :

MC I Tous peuvent faire oraison. MC II Oraison par la lecture méditée, enfoncé en son centre. MC III *n Apologie* Conformité de notre volonté à celle de Dieu. MC VI Abandon. MC VIII *n Justif.* Union aux saints. MC IX *n Justif.* & X Mortification. MC XI Tourné vers le centre, adhérence à Dieu. MC XII Opération de Dieu et non oisiveté, silence d'abondance. MC XIII Oraison infuse. MC XX Prière par anéantissement. MC XXI Action de l'âme, pente centrale, opération de Dieu et non oisiveté. *n Apologie* État passif. MC XXII L'âme tournée vers Dieu ; comparaison du vaisseau. MC XXIV & *n Justif.* Purification, comparaison de l'or & *n Apologie* Perte de la propriété & *n Justif.* Résistance involontaire & *n Apologie* État permanent mais dont on peut déchoir. MC *Appendice* Comparaison de l'hiver, Dieu détruit pour se conformer les sujets et les changer en soi, comparaison du bois au feu.

TI, chap. I Retour à Dieu. TI ch. II §8 Ne pas porter les âmes scrupuleuses à l'oraison passive. TI III Voie passive de lumière. TI IV Le vécu du début de la voie passive en foi comparé au torrent. TI IV 16 L'âme possédée du vin spirituel. TI V Les défauts dans ce début de la vie mystique. TI V 14 Sécheresse. TI VI La perte des goûts spirituels. TI VII 5 Le degré de mort est fort long. 20 Nudité et dégoûts. 30 Nettoyages, comparaison de l'éponge. 39 Perte de soi par mort mystique. TI VIII Suite de la mort, l'oubli de soi. TI IX Vie divine. TII I Vie apostolique. TII II État invariable de paix. 9 Libre. 12 En Dieu. TII III Transformation du grain, déformité. TII IV 7 Tout est Dieu.

AI §II Chemin de foi et d'abandon, touche de la volonté. AI §III Sécheresse, passivité. AI §IV Foi nue, dépouillements intérieur et extérieur. 9 Combat. AI §V Mort mystique dans les bras de l'amour. 14 La nouvelle vie vient du fond. AII §I Résurrection en Dieu. 3 Fécondité en charité. AII §II 5 L'oraison, un silence des puissances, cessation d'opérations. 7 Fécondité par communication avec les autres âmes pures. AII §III Simplicité, conduite spirituelle pour aider les autres.

C chap. V verset 1 La myrrhe amère et le miel. v. 2 L'union à Dieu et même durant la nuit. v. 4 Le toucher de Dieu. C VI v. 4 Mariage divin. v. 6 L'apparence commune. C VII v. 1 Repos. v. 13 Unité. C VIII v. 2 Communications. *Appendice* 1 L'amour pur. *App.* 3 & 4 La résistance de l'âme.

AT *Genèse* v. 2 Dieu crée l'homme de nouveau. v. 14 en illuminant l'âme. AT I *Rois* Se perdre en Dieu comme un vase penché. AT II *Rois* Conformité et perte de volonté en Dieu, apaisement. AT IV *Rois* Description de l'entrée « au-dedans » où Dieu vient. AT *Job* Union par la volonté. AT *Psaume* 32 Simple regard de pur amour. AT *Ps. 76* Mourir à nos propres activités n'est pas oisiveté. AT *Ps. 118* L'exil en Dieu.

NT *Préface* La désappropriation. NT *Matthieu V sur la première béatitude* La pauvreté d'esprit, le dépouillement de toute propriété centrale mène au royaume du ciel. XVIII Liaison de cœur entre les personnes intérieures. XXII La consolation se fait au-dedans, Dieu ne demande que le cœur. NT

Jean La foi nue. NT *Actes* La prière continuelle. NT *Épître aux Romains* Foi lumineuse, grand amour, vie de la seule foi. NT *Philippiens* L'inquiétude est opposée à l'intérieur, la paix surpasse tout entendement.

J *de 15* L'impuissance de désirer. *de 21* §2(d) Le moment divin détermine les âmes directrices. §2(e) revêtues de la sagesse Jésus-Christ. §4(b) Dieu communique son amour pour que nous l'aimions. *de 23* §1 L'esprit de foi nue. §14 Dieu ôte le distinct aux âmes directrices, âmes de foi, et tout leur arrive naturellement. *de 34* Notre volonté changée en celle de Dieu. *de 38* L'amour de Dieu consume le péché. *de 44* L'amour de Jésus-Christ sans images formées de Lui. *de 48* Pas de remords, paix profonde ; confortité, purification, transformation, c'est l'économie de la grâce. *de 50* Peine du dam. §61 Mauvais et saint désespoirs. §65 L'état fixe d'oraison. *de 58* Persécutions exercées sur Jean de la Croix. *de 63* (a) Transformation en Dieu où le désir se perd comme un poids qui s'enfonce dans la mer. (c) L'amour de Dieu, amour pur dès cette vie. *de 66* §59 « Une petite femmelette ... son divin Maître, non seulement lui donne ses matériaux, mais les lui range lui-même ». §60 La divine Sagesse inconnue à l'esprit ... abîme l'âme en soi. *de 67* Benoît de Canfield. *Conclusion* « Plus Dieu prend soin de détruire une chose, plus elle Lui est chère. »

L 1.124 Dieu conduit par le chemin de la foi, l'âme ne voit rien... L 1.157 L'audience du silence. L 1.263 Vous êtes pauvre, Il est riche en vous. C'est être toujours en oraison que de faire toujours la volonté de Dieu. L 1.271 Mon âme est comme une eau qui se mélange avec la vôtre. L 1.276 Flux et reflux de communications. L 2.116 Les communications intérieures. Saint Augustin. L 2.159 Le repos dans l'union avec Dieu, comparaisons des miroirs et de l'eau. *Pièce jointe* L'état ou vie apostolique de l'âme unie à Dieu. L 2.216 « Un justaucorps de sapin ». L 2.273 Passivité. L 2.449 On a cherché de faux témoins... L 2.454 L'hiver fait tomber les feuilles des arbres et prive la terre de fleurs, mais les arbres prennent alors de profondes racines. L 1.385 Nous avons perdu notre cher Père... L 1.397 Plutôt une oraison de cœur et d'amour... L 1.401 Demeurez simplement exposé à Ses yeux divins comme on s'expose aux rayons du soleil. L 1.420 Il n'est point question de vous appuyer sur la raison ... mais sur l'abandon. L 1.434 Je ne sais ce qu'Il fait en moi ni par moi : il ne reste aucune trace. L 1.438 Nous tâchons que tout se concentre dans le cœur, sans nul effort de tête. L 1.445 Oraison libre ... comme un enfant auprès de son père.

L3.27[D.2.169] Cette largeur immense que j'expérimente... L 3.121 [D.2.1] se servir du goût sensible spirituel pour mourir infatigablement au sensible matériel ... il n'y a rien de violent dans la conduite de Dieu que ce que nous y ajoutons. L 3.387 [D.3.72]. Mon esprit est lié et converse avec le sien d'une manière ineffable. L 3.389 [D.3.74]. Quoiqu'on paraisse en ce temps-là comme abandonné à soi-même, Dieu ne nous soutient jamais davantage. L 3.433 [D.4.124] Toutes ces voies extraordinaires ... ne pourraient nous unir au Souverain Bien, puisqu'il est bien éloigné de consister en ces choses. L 3.557 [D.2.196]. État de l'âme réunie à Dieu. L 3.613 [D.4.144] Mon affaire est d'être toujours, comme je l'ai été, un canal sans propriété.

D 1.01 Comparaison de la montagne : les chemins éloignés se rapprochent... D 1.02 L'intérieur n'est autre qu'une participation de cet Esprit vivant et vivifiant qui anime toute chose ; la nouvelle vie ; l'oraison passive. D 1.03 Les livres intérieurs sont faits plus pour recueillir que pour instruire ; la méditation est une bonne chose, mais ce n'est point une prière. D 1.14 Comparaison des voies imperceptibles avec la voie du serpent, du vaisseau, de l'aigle. D 1.17 Le repos puis l'humiliation consommée en anéantissement. D 1.19 Les croix, les défauts difficiles à porter passivement. D 1.30 Nul ne veut être rien. D 1.36 Dépouillement, détachement. D 1.37 Fuir de soi-même, silence du cœur, repos en Dieu. D 1.38 Prière, tendance perpétuelle qui vient de l'amour nu et pur. D 1.40 Simplicité de l'unité. D 1.43 Dénouement, pauvreté d'esprit et non l'abstraction. D 1.44 L'attrait de Dieu, l'obstacle des impuretés, comparaison des gouttes d'eau qui s'attirent sur une surface lisse. D 1.48 Sacrifice de tout amour intéressé. D 1.49 L'amour un poids qui enfonce l'âme dans son rien. D 1.53 Connaître Dieu comme la mer, aimer sans retour ni raison, demeurant en repos. D 1.56 Comme un instrument... D 1.60 Ceux en qui Dieu est saint, Dieu prépare l'âme par le vide pour y graver Ses caractères. D 1.62 L'abandon, purification, comme l'or dans le creuset.

D 2.04 Perfection, unité à la volonté de Dieu, le fondement de la béatitude, contre la volonté propre ; visions et extases de nulle utilité. D 2.05 L'attention de l'esprit varie incessamment, le cœur ne se lasse pas d'aimer. D 2.08 L'oraison passive d'union. D 2.09 L'acte de foi en la présence de Dieu dans un état de silence intérieur. D 2.15 Comparaison de la tempête et de la noyade ... où l'on trouve une autre vie ! D 2.19 État purifiants terribles parce qu'il salissent en apparence ; une faim étrange de Dieu. D 2.28 L'humilité. D 2.31 Obstacles. D 2.32 Contre la sagesse humaine. D 2.36 §1 Mort, pourriture, sépulture ; résurrection, l'âme établie en Dieu. §II La propriété, comparaison du miroir. D 2.46 Pas de loi pour le juste, ni pour la mort, ni après résurrection ; repos. D 2.49 Nous faire arriver à la divine charité dans le pur amour. D 2.51 Pur amour et vérité. D 2.52 Le sacrifice absolu ne sacrifie jamais l'amour même ; soumission, conformité, uniformité ; oubli de soi n'est pas indifférence mais amour. D 2.54 Opération de l'amour, comparaison du soleil agissant de façon égale mais avec ou sans nuages. D 2.61 L'âme passée en Dieu ne subsiste que pour se répandre. D 2.62 Ambiguïté du mariage spirituel. D 2.64 Communication d'une âme aux autres, de par la volonté divine qui la penche du côté qu'il Lui plaît. D 2.66 Il est l'âme de mon âme et comme mon âme anime mon corps, Jésus-Christ anime mon âme. D 2.67 Quand le cœur est devenu étendu et qu'il participe à l'immensité de celui qui lui communique, alors on se communique aussi bien à cent lieues

que proche. Mais ces sortes de communications veulent une correspondance immense... D 2.69 la voie de l'aigle dans l'air dont il ne reste rien. D 3.01 Courte idée de la voie. D 3.02 Image de la rosée qui détrempe la terre, la fait reverdir... D 3.03 contemplations de Jésus-Christ, de simple regard, des lumières (« de la Trinité »), de Dieu sans attribut, obscure de foi nue : « ces âmes ne tendent pas à être saintes, mais que Dieu soit saint en elles ». D 3.11 « Il ne faut pas croire que Dieu endureisse le cœur de l'homme autrement que le soleil endureit la glace : c'est par son absence ». D 3.15 Pour le temps de la mort.

Table

MADAME GUYON, ŒUVRES MYSTIQUES 1

Remerciements	1
Présentation générale	2
Avant-propos	2
Amitiés spirituelles.	3
Madame Guyon.	6
L'œuvre.	9
Disciples et cercles spirituels.	11
Oraison méditée et mortification.	13
La « voie passive en foi » (1er degré : amour et intériorité).	14
La « voie passive en foi » (2e & 3e degrés : dépouillement, mort).	15
L'état apostolique (4e degré, vie nouvelle divine)	17
Jeanne Guyon dans la Tradition mystique chrétienne	21
Par le Père Max Huot de Longchamp.	21
Une lecture chrétienne de l'expérience mystique	22
La croissance spirituelle	22
De l'union à Dieu à la transformation en Dieu	24
Transformation en Dieu et état apostolique	26
De l'union sans distinction. . .	27
. . . à la fécondité apostolique.	28
Avertissement	30
 MOYEN COURT	 31
Présentation	31
Les Ordonnances.	31
Les sources et notre édition.	33
MOYEN COURT ET TRÈS FACILE DE FAIRE ORAISON	34
Préface de l'auteur	34
Chapitre I. Tous peuvent faire oraison.	35
Chapitre II. Manière de faire oraison	37
Chapitre III. Pour ceux qui ne savent pas lire.	39
Chapitre IV. Second degré d'oraison [oraison de simplicité].	41
Chapitre V. Des sécheresses.	41
Chapitre VI. De l'abandon.	42
Chapitre VII. De la souffrance.	43
Chapitre VIII. Des Mystères	44
Chapitre IX. De la vertu.	45
Chapitre X. De la mortification.	46
Chapitre XI. De la conversion.	47
Chapitre XIII. De l'oraison de simple présence de Dieu.	48
Chapitre XIII. Du repos devant Dieu.	50
Chapitre XIV. Du silence intérieur.	51
Chapitre XV. De la confession et de l'examen de conscience.	52
Chapitre XVI. De la lecture et des prières vocales.	53
Chapitre XVII. Des demandes.	54
Chapitre XVIII. Des défauts.	54
Chapitre XIX. Des distractions et tentations.	54
Chapitre XX. De la prière.	55
Chapitre XXI. Que l'on agit plus fortement et plus noblement par cette oraison que par toute autre.	56
Chapitre XXII. Des actes intérieurs.	61
Chapitre XXIII. Avertissements aux pasteurs et aux prédicateurs.	64
Chapitre XXIV.	66
Appendice : « Dieu détruit, brûle, et purifie ».	72
 Les TORRENTS	 74
Présentation	74
La genèse	74

Les sources et la diffusion de l'œuvre. Leçon choisie.	75
Foi nue et tableau des voies.	77
LES STORRENTIS SPIRITUELS. TRAITÉ	79
Première partie	79
Chapitre I. Divers retours de l'âme à Dieu	79
Chapitre II. Voie active de la méditation	80
Chapitre III. Voie passive de lumière	85
Chapitre IV. Voie passive en foi, premier degré	89
Chapitre V. Imperfections de ce premier degré. Sécheresses	94
Chapitre VI. Deuxième degré de la voie passive en foi.	100
Chapitre VII. 104	
Chapitre VIII. Troisième degré de la voie passive en foi nue	118
Chapitre IX. Quatrième degré de la voie passive en foi. Vie divine.	123
Seconde partie	130
Chapitre I. Vie ressuscitée et divine	130
Chapitre II. Paix et liberté divine	134
Chapitre III. Déformité	138
Chapitre IV. Mouvements tous divins. Paix inaltérable	142
PETIT ABRÉGÉ	145
Présentation, analyse et objections de Fénelon.	145
PETIT ABRÉGÉ DE LA VOIE ET DE LA RÉUNION DE L'ÂME À DIEU	148
Première partie : de la voie à Dieu	148
§I et II. Retour de l'âme et touche efficace dans la volonté.	148
§ III. Troisième degré : passivité savoureuse.	150
§ IV. Quatrième degré de foi nue.	151
§ V. Cinquième degré, ou état de mort mystique.	153
§ VI. Réunion à Dieu, sans sentiment	155
Seconde partie : de la réunion à Dieu	155
§ I. Résurrection de l'âme, divinement active.	155
§ II. Vie divine, communication divine et spirituelle.	156
§ III. Simplicité, étendue, fonction de conducteur spirituel.	157
EXPLICATIONS	160
La genèse des Explications de l'Écriture sainte.	160
L'approche allégorique.	162
LE CANTIQUE DES CANTIQUES	165
Chapitre V	165
Chapitre VI	173
Chapitre VII	178
Chapitre VIII	182
Appendice 1. Sur l'amour pur.	187
Appendice 2: Le dépouillement de défauts naturels, où l'âme porte une grande confusion et humiliation.	189
Appendice 3. Épreuve de l'âme pendant sa résistance à Dieu.	190
Appendice 4. Impureté spirituelle par résistance à l'abandon.	191
Appendice 5. Consentement à damnation et non à péché.	191
L'ANCIEN TESTAMENT ET LE NOUVEAU TESTAMENT AVEC DES EXPLICATIONS ET RÉFLEXIONS QUI REGARDENT LA VIE INTÉRIEURE	193
Genèse	193
Jacob.	195
I Rois [I Samuel]	195
II Rois [II Samuel]	196
IV Rois [II Rois]	197
Job	197
Psaumes	199
Psaume 32.	199
Psaume 76.	199
Psaume 118.	200
Préface [des Explications du Nouveau Testament].	200
Évangile selon Matthieu	201
Évangile de Jean	204
Actes des Apôtres	205
Épître aux Romains	206
Épître aux Philippiens	207
JUSTIFICATIONS	209

Présentation 209
 Les JUSTIFICATIONS 212

LETTRES 230

Présentation : quatre séries de directions spirituelles 230
 LETTRES DE DIRECTION 234

La direction de Fénelon 234

- 1.124. À Fénelon. Avril 1689. Mort de toute volonté propre. 234
- 1.157. À Fénelon. 21 juin ? 1689. « Vous apprendre qu'il y a un autre langage. » 237
- 1.263. À Fénelon. Entre le 25 avril et le 15 mai 1690. Encouragements sur la voie du dépouillement. 237
- 1.276. À Fénelon. Été 1690. Unité, flux et reflux de communication. Dieu « veut s'associer des esprits. . . » 240
- 1.283. À Fénelon. Automne 1690. Pouvoir de Dieu qui rejait sur les créatures. Vie dans l'instant présent. 241
- 1.292. À Fénelon. 1690. « Pour le juste, il n'est plus de loi. Je ne pense plus à moi. » 242

Les années d'affrontement 244

- 2.116. Au duc de Chevreuse ? Octobre 1693. Sur les communications intérieures. 244
- 2.159. A Bossuet. Vers le 10 février 1694. L'état d'égalité, le sans-limite et les désirs particuliers dans cet état. 245
- 2.273. A Bossuet. 8 mars 1695. Livre quiétude accompagnée de fréquents actes distincts [...] auxquels l'âme se sent doucement inclinée. 247
- 2.449. A la « petite duchesse » de Mortemart. 1697. 248
- 2.454. A la même. Janvier 1698. Passer en paix le désert de la foi. 249

La direction des « Trans », disciples de l'étranger. 250

- 1.385. À Poiret. 1715. L'union à Fénelon après sa mort. 250
- 1.397. Au baron de Mettemich. 251
- 1.401. Au baron de Mettemich. « Demeurez simplement exposé à Ses yeux divins comme on s'expose aux rayons du soleil. » 252
- 1.420. Au baron de Mettemich. « Il n'est point question de vous appuyer sur la raison . . . mais sur l'abandon. » 253
- 1.426. Au baron de Mettemich. « Marchez sans vous tant regarder. » 258
- 1.434. Au baron de Mettemich. 1717. « S'Il le veut, je puis tout en Lui ; s'Il me laisse, je suis un néant vide, un canal sans eau. » 261
- 1.438. À Milord Duplin. 1714 ? « Nous tâchons que tout se concentre dans le cœur, sans nul effort de tête. » 261
- 1.445. À Lord Deskford. 15 avril 1715. 263

Conseils spirituels à des dirigés anonymes 264

- 3.27 [D.2.169]. Touchant divers états. 264
- 3.121 [D.2.1]. Abrégé des voies de Dieu. 267
- 3.169 [D.2.50]. Nécessité des secours et moyens. 271
- 3.208 [D.3.48]. Les images. Union avec les saints. 272
- 3.389 [D.3.74]. Insensibilité. Mort. Fidélité à cet état. 274
- 3.433 [D.4.124]. Touchant les nouveaux prophètes. 275
- 3.491 [D.2.111]. Sentiment. Raison. Foi. 279
- 3.557 [D.2.196]. État de l'âme réunie à Dieu. 281
- 3.560 [D.2.199]. Aveu de son néant. 282
- 3.564 [D.3.109]. Dieu parole dans les âmes pures. 282
- 3.568 [D.3.113]. Communication silencieuse. 284
- 3.572 [D.3.117]. Diverses épreuves pénibles. 284
- 3.577 [D.3.124]. Esprit divin de direction. 285
- 3.613 [D.4.144]. Communications intérieures et divines. 285

Appendice : Deux lettres du baron de Mettemich. 286

- 1.430. Du baron de Mettemich. 19 août 1716. 286
- 1.431. Du baron de Mettemich. 27 octobre 1716. 288

DISCOURS SPIRITUELS 290

Introduction 290

Quelques thèmes directeurs. 292

Le chemin mystique. 293

Le texte 297

DISCOURS CHRÉTIENS ET SPIRITUELS 298

- 1.01 De deux sortes d'Écrivains des choses mystiques ou intérieures. 298
- 1.02, § II. De la simplicité de l'intérieur et sa conformité à l'Écriture sainte 300
- 1.03 Lecture, matière, usage des livres intérieurs. 307
- 1.14 De trois voies imperceptibles de l'intérieur. 311
- 1.19 Comment on doit porter les croix pour être intérieur. 313
- 1.30 Avantages de la bassesse et du rien. 317
- 1.31 Vicissitude d'élevation et d'abaissement. 317

Auteurs et textes mystiques

1.36 Perte de tout pour passer en Dieu et y trouver tout.	319
1.37 Fuite, silence et repos en Dieu.	324
1.38 De la Prière parfaite, ou de la contemplation pure.	327
1.40 La vraie simplicité et ses avantages.	333
1.43 Contemplations de plusieurs sortes et quelle est la meilleure.	335
1.44 La pente du cœur, et l'attrait de Dieu par l'union représentée dans les créatures.	337
1.48 De l'amour intéressé, et du désintéressé.	337
1.49 Divers effets de l'amour.	339
1.53 Du repos en Dieu.	341
1.60 Différence de la sainteté propriétaire et de la sainteté en Dieu.	344
1.62 De la Foi pure et passive, et de ses effets.	346
2.04 La volonté de Dieu est la voie et l'essence de la perfection.	353
2.05 Voie du cœur, préférable à celle de l'esprit.	360
2.08 De la vraie et libre oraison et de ses avantages.	361
2.09 De l'oraison d'affection et de silence.	364
2.15 Différence de la foi obscure à la foi nue.	364
2.27 Ne se reprendre dans l'abandon de Dieu.	365
2.28 De l'Humilité.	365
2.31 Deux obstacles à l'avancement spirituel de plusieurs.	368
2.32 La sagesse humaine et la divine sont incompatibles.	369
2.36 Des états de mort, d'anéantissement, de résurrection. . . , § I.	370
2.43 Ce que c'est que voir les choses en vérité.	375
2.46 Si on peut être dispensé de faire la volonté de Dieu.	376
2.49 Du pur amour ou de la pure charité.	378
2.51 Le pur amour et la simple vérité font tout.	380
2.52 Sur le sacrifice absolu et l'indifférence du salut.	382
2.54 Opération de l'amour de Dieu sur les âmes.	387
2.55 Soumission et immutabilité de l'âme unie.	388
2.56 De la fermeté intérieure.	389
2.61 État d'une âme passée en Dieu.	389
2.62 Du mariage spirituel.	391
2.64 Voies et opérations de Dieu et de Sa grâce sur les âmes de choix.	392
2.66 Vie et fonctions de Dieu dans une âme.	395
2.67 Des communications spirituelles et divines.	396
2.68 Communication de cœurs et d'esprits.	398
2.69 Conclusion de toutes les voies de Dieu.	398
3.01 Courte idée de la voie intérieure.	400
3.02 Économie de la vie intérieure.	402
3.03 De la différence qu'il y a entre la contemplation et la foi nue. [La contemplation lumineuse, et l'obscur].	405
3.11 Vie d'une âme renouvelée en Dieu et sa conduite.	408
3.15 Dispositions pour la maladie et la mort. [Pour les malades et les mourants.]	410
3.16 Dieu et son Amour sont la fin de tout.	413
POÈMES	414
Présentation	414
Amour et liberté chantés par madame Guyon.	416
Éléments bibliographiques	425
Corpus guyonnien	425
Études guyonniennes	426
Relevé de thèmes	427
TABLE	430

61.LETTRES DE DIRECTION PUBLIEES AU SIECLE DES LUMIERES [95 lettres]

(78) Madame Guyon 95 Lettres de direction, un florilège.docx

Madame Guyon, *Lettres de direction*, choix présenté par Dominique Tronc, lulu.com, coll. « Chemins mystiques », Série « Madame Guyon ».

Présentation

Madame Guyon (1648-1717) fut toute sa vie soucieuse d'aider des proches à mieux vivre le don reçu de la grâce divine. Elle leur éclaira un chemin mystique.

Une union se produisait souvent de cœur à cœur. Elle ne pouvait être directement décrite, car l'essentiel d'un contenu mystique demeure souvent caché aux yeux mêmes de ceux qui la vivent. Mais une trace secondaire nous a été parfois conservée sous forme de lettre(s) adressée(s) par madame Guyon à un ou à une dirigée.

Nombreuses et diverses, leurs correspondances furent conservées et partagées au sein de cercles spirituels qui survécurent à la dame directrice qu'ils appelaient leur « mère ». Les membres de ces cercles s'échangeaient ces écrits qui furent rassemblés puis publiés par deux fois au XVIII^e siècle [625].

Nous proposons un volume de lettres choisies adressées à des destinataires anonymes. Le nom du grand Fénelon (1651-1715) apparaîtra, mais seulement lors de la seconde édition (1767-1768), lorsque les condamnations des quiétismes ne risquaient plus guère d'atteindre sa renommée établie à travers toute l'Europe [626].

Les quatre-vingt-quinze lettres proposées ici [627] sont vivantes par leur justesse psychologique comme par une Vérité intemporelle atteinte au-delà des singularités propres à divers états vécus par leurs destinataires. On se demande aujourd'hui comment une telle clarté et finesse sont restées si longtemps ignorées, même en invoquant un opprobre longtemps entretenu vis-à-vis de tous les quiétismes [628].

Les noms des destinataires ne nous sont généralement pas parvenus parce que l'on a voulu protéger ceux dont la mémoire était encore tout proche lors de la première édition (1717-1718) et évidemment tous ceux qui étaient encore vivants.

Le grand intérêt des lettres que l'on va lire réside dans les réponses précises apportées à des difficultés très diverses rencontrées par les pèlerins tout au long de leur chemin mystique. Par exemple une fois l'enchantement propre à la découverte de la vie intérieure disparu survient la difficulté dont témoigne ce début de la lettre dix-septième :

M. m'a lu votre lettre, ma très chère sœur en Notre-Seigneur, et elle m'a donné beaucoup de joie et un goût intime de votre cœur. Ne vous étonnez pas si vous n'avez plus le doux recueillement d'autrefois et cette présence perceptible que Dieu donne à ceux qu'Il veut attirer à Lui dans le commencement. Lorsqu'Il les affermit dans Son amour et qu'il est sûr de leur cœur, Il les sèvre de tout cela pour les faire marcher en

⁶²⁵Des cercles actifs existaient à Blois auprès de Madame Guyon, à Cambrai auprès du « père » archevêque Fénelon, en Hollande auprès de Pierre Poiret (1646-1719), érudit et premier éditeur d'une œuvre pour laquelle il rassembla de nombreuses sources, en Écosse, enfin en Suisse dont le groupe de disciples fut par la suite animé par le second éditeur Jean-Philippe Dutoit (1721-1793).

⁶²⁶Nous éditons intégralement la correspondance entre madame Guyon et Fénelon dans la même série (*La direction de Fénelon par Madame Guyon*). Le volume reprend la correspondance couvrant un peu plus d'une année (1688-1689), bien connue, car éditée par Dutoit, puis couvre les années 1690 à 1711, suite méconnue, car redécouverte récemment.

⁶²⁷Elles font partie des 623 lettres que nous avons publiées en *Correspondance Tome III Chemins mystiques*, Honoré Champion, 2005 ; ici les notes sont réduites. Nous rappelons entre crochets leurs n° de l'édition critique et de l'édition Dutoit (à partir de la cinquième lettre retenue).

⁶²⁸Méfiance en terres catholiques après les condamnations du quiétisme (1687, Molinos ; 1699, Fénelon) comme en terres protestantes vis-à-vis de la mystique en général. L'œuvre inspira cependant des piétistes (dont Poiret et Dutoit), des méthodistes, des quakers. Elle est aujourd'hui lue et appréciée beaucoup plus largement.

foi et en croix. Le premier état est *le lait* dont parle saint Paul, et le second est *le pain des forts* : dans le premier, Dieu nous donne des témoignages de Son amour et dans le second, Il en exige du nôtre.

Après l'onction savoureuse passive, l'on craindra souvent d'avoir perdu ce chemin en foi nue parce que tout aperçu est retiré. Peut-être par notre faute ? Recourbé sur nous-mêmes nous le craignons avant d'être forcés à l'abandon par une véritable chasse :

La foi *passive* est cette onction savoureuse qui pénètre l'âme et lui ôte toute envie de discourir avec Dieu, l'invite au silence, si bien qu'on ne peut plus opérer, mais aimer et se taire, goûtant un plaisir et une suavité plus grands que je ne puis dire, les uns plus, les autres moins.

La foi *nue* succède à cet état et dépouille l'âme de ce qu'il y a de sensible, de distinct, et d'aperçu dans l'état, commençant par ôter le sensible, et ensuite le distinct, puis l'aperçu, qui est le dernier qui se perd. [629]

Très tard, tout s'achèvera dans l' « état d'une âme perdue en Dieu ». Il est décrit au début de notre choix à la lettre quatrième [630]. L'état succède après l'expérience fondamentale de l'amour pur rapportée au premier paragraphe de la citation suivante :

...Notre-Seigneur me donna, il y a longues années, cette expérience de l'amour sans connaissance, en sorte que j'aimais sans vue, ni raison, ni motif d'aimer ; et mon amour était plutôt, comme il l'exprime bien, un serrement, et un embrassement du centre le plus profond, qui se sentait sans sentir, embrasser et posséder. Lorsque je dis sentir, c'est pour faire comprendre que rien ne se passait dans les sentiments, mais dans une expérience intime, réelle et très profonde⁶³¹.

L'état que je porte, autant que je le puisse comprendre selon la vue présente qui m'en est donnée est très différent de celui-là. L'âme n'est plus ni serrée ni possédée, ni même ne possède, ni ne jouit ; elle ne peut faire nulle différence de Dieu et d'elle, rien voir en Dieu, rien posséder, rien distinguer : Dieu est elle, et elle est Dieu, en sorte que c'est comme la vie naturelle, sans amour, sans connaissance, sans que la volonté puisse se tourner de côté ni d'autre, ni vers aucune chose créée pour les vouloir désirer, ou goûter, ni vers Dieu même qu'elle ne trouve plus. Elle ne peut ni s'élever vers Lui, ni s'abaisser, ni se joindre. Mais elle est non seulement comme s'il n'y avait que Dieu et elle, ce n'est point cela, mais comme si Dieu était seul, car elle est si éloignée de penser de Dieu, de goûter Dieu, d'avoir de la reconnaissance, de désirer rien ni pour Lui ni pour elle, que cela ne se peut dire.

Entre le début perceptible et savoureux illustré par le premier extrait de notre brève présentation et la fin, qui ne se peut dire, mais que tente d'évoquer le dernier paragraphe du deuxième extrait que nous venons de lire, un *torrent* [632] peut traduire par analogie la carrière ou chemin mystique. Le torrent doit surmonter de nombreux obstacles entre sa source et la mer ou lieu sans limites où se termine sa course.

Le pèlerin sera animé par l'intérieur pendant son parcours puisque selon le début de la « Voie pour devenir une créature nouvelle » :

Dieu, en nous créant, a mis dans l'essence de notre âme une tendance de réunion à son principe et un germe d'immortalité...

Lisons donc la suite de la phrase dans cette première de quatre-vingt-quinze « thèses » ou courriers adressés à des dirigé(e)s :

⁶²⁹Lettre 41. « Foi passive et nue. Abandon ».

⁶³⁰Lettre 4. « État d'une âme perdue en Dieu ». - En contrepoint à notre citation : Madame Guyon, *La vie par elle-même*, « 3.21 L'état simple et invariable », Honoré Champion, 2001, page 873 : « ...Le fond de cet état est un anéantissement profond, ne trouvant rien en moi de nommable [...] tout est perdu dans l'Immense, et je ne puis ni vouloir ni penser. » - Les premières lettres données *infra* 1 à 4 sont « récapitulatives », car elles proviennent en conclusion d'une autre source, signalée en fin de lettre n°1.

⁶³¹Expérience mystique reconnue dans toutes les traditions, par exemple sous le nom de *bhakti* en Inde.

⁶³²Les *Torrents* (1683) de la jeune Madame Guyon demeure le texte le plus reconnu pour son élan et pour ses suggestives comparaisons empruntés à la nature. C'est un « poème » pour certains, une carte spirituelle pour d'autres.

Table

Madame GUYON	3	
LETTRÉS DE DIRECTION	3	
Publiées au Siècle des Lumières	3	
Présentation	5	
LETTRÉS DE DIRECTION	11	
Publiées au Siècle des Lumières	11	
1[1]. Voie pour devenir une créature nouvelle.	11	
2[3]. Mourir à soi et s'abandonner.	16	
3[5]. Usage des incertitudes. Anéantissement.	18	
4[20]. État d'une âme perdue en Dieu.	21	
5[31-D.4.134]]. Au Marquis de Fénelon. Avis.	24	
6[35]. Au Duc de Chevreuse (?).	25	
7[90-D.1.49]. Ne point se former de propre vocation.	27	
8[97-D.1.57]. Démêler la grâce d'avec la nature.	28	
9[121-D.2.1]. Abrégé des voies de Dieu.	31	
10[144-D.2.25]. Tentations d'incertitude.	43	
11[169-D.2.50]. Nécessité des secours et moyens.	44	
12[170-D.3.1]. Voies de Dieu et des hommes, incompatibles.	46	
13[171-D.3.2]. Commencer par l'intérieur et par l'oraison.	48	
14[175-D.3.6]. Avis sur l'oraison.	52	
15[192-D.3.29]. Faiblesse de l'homme. Renoncement à soi.	56	
16[198-D.3.35]. Pour être à Dieu.	58	
17[201-D.3.38]. Lait des enfants. Pain des forts.	62	
18[223-D.4.51]. Oraison. Mortification.	64	
19[231-D.4.64]. Se trouver dans le cœur de Jésus.	67	
20[232-D.4.66]. Avis de conduite.	68	
21[256-D.1.105]. « Laver dans l'abîme. . . »	70	
22[258-D.1.107]. Se laisser détruire à Dieu.	72	
23[270-D.1.121]. Sagesse humaine incompatible avec la divine.	73	
24[285-D.1.136]. Foi nue.	76	
25[311-D.1.164]. Indifférence, mort, abandon enfantin.	77	
26[320-D.2.54]. Procédé graduel dans le spirituel.	80	
27[331-D.2.66]. Correspondre aux voies de Dieu.	82	
28[338-D.2.73]. Abandon absolu.	84	
29[348-D.2.83]. Utilité des sécheresses d'esprit.	85	
30[353-D.2.88].	86	
31[354-D.2.89]. Mourir à soi, aux appuis, au sensible.	87	
32[361-D.2.96]. Comment faire dans la mort mystique.	88	
33[362-D.2.97]. Dispositions à l'anéantissement.	89	
34[365-D.2.100]. Purification de l'amour-propre, etc.	92	
35[375-D.3.51]. Construction divine du vrai intérieur.	94	
36[385-D.3.67]. Voie de perte et de mort à toutes choses.	96	
37[386-D.3.70]. Oraison sans action des puissances.	102	
38[388-D.3.73]. N'aimer que Dieu. S'en laisser détruire.	103	
39[390-D.3.75].	105	
40[395-D.3.84]. Désappropriation, foi, lumière et ténèbres.	108	
41[399-D.3.88]. Foi passive et nue. Abandon.	110	
42[400-D.3.89]. Être passif. Être chargé d'âmes.	114	
43[402-D.3.92]. Abandon purifiant. Voie du fond, etc.	116	
44[406-D.3.97]. Union. Corruption. Enfance.	126	
45[412-D.4.91]. Dépouillement, avancement.	127	
46[418-D.4.97]. Décès en état de sécheresse.	129	
47[419-D.4.99]. Du sacrifice de l'âme.	131	
48[428-D.4.116]. Foi nue. Amour pur.	136	
49[432-D.4.120]. Oublier tout.	138	
50[433-D.4.124]. Touchant les nouveaux prophètes.	138	
51[440-D.1.176].	148	
52[446-D.1.182]. Perdre la sagesse humaine.	148	
53[454-D.1.192]. S'avancer du connu, etc.	151	
54[458-D.1.197]. Manières d'agir de Dieu opposées à celles des hommes.	154	
55[459-D.1.198]. Comment juger des choses divines.	156	
56[460-D.1.200]. Diverses opérations, etc.	158	
57[462-D.1.202]. Compassion des faibles. Jugements de Dieu.	160	
58[469-D.1.209]. Simplicité et pureté de cœur.	162	

59[482-D.1.229]. Opérations de Dieu, etc.	164	
60[491-D.2.111]. Sentiment. Raison. Foi.	166	
61[496-D.2.121]. Vie propre, difficile à perdre.	169	
62[502-D.2.127]. Abandon à l'Amour purifiant.	171	
63[506-D.2.131]. Peines dans l'abandon interrompu.	173	
64[507-D.2.132]. Abandon absolu.	174	
65[511-D.2.136]. Abandon sans réserve.	175	
66[513-D.2.138]. Nécessité de l'anéantissement.	178	
67[515-D.2.141]. Perte et abandon.	180	
68[527-D.2.156]. Opération de Dieu. Pureté, etc.	187	
69[528-D.2.157]. Impressions divines et passagères.	190	
70[530-D.2.161]. Dieu sauve ce qui est perdu.	192	
71[531-D.2.162]. Destruction de la sagesse humaine.	196	
72[534-D.2.165]. Séparation de l'âme et de l'Esprit.	198	
73[535-D.2.166]. État et voie de la foi nue.	201	
74[536-D.2.167]. De la perte totale du soi.	203	
75[539-D.2.172]. Mort, résurrection, perte.	211	
76[550-D.2.184]. Pur abandon et la tranquillité.	212	
77[555-D.2.191]. Excellence, prérogatives et effets de l'Amour pur.	215	
78[557-D.2.196]. État de l'âme réunie à Dieu.	218	
79[562-D.3.101]. Règne de Jésus-Christ par l'intérieur.	220	
80[563-D.3.107]. Communications, etc.	226	
81[570-D.3.115]. Certitude des communications divines.	229	
82[571-D.3.116]. Communications divines.	231	
83[577-D.3.124]. Esprit divin de direction.	239	
84[580-D.3.127]. [Les souffrances du directeur].	240	
85[582-D.3.130]. Paternité et filiation spirituelle.	243	
86[583-D.3.131]. Écrits des femmes.	246	
87[586-D.3.134]. Petitesse et détachement, etc.	247	
88[597-D.3.151]. Égalité.	248	
89[598-D.3.152]. Abandon.	249	
90[602-D.3.156]. Procurer le bien salutaire du prochain.	250	
91[606-D.4.131]. Sentir ses misères.	252	
92[610-D.4.140]. Douleurs spirituelles pour autrui.	252	
93[613-D.4.144]. Communications intérieures et divines.	253	
94[616-D.4.156]. Usage des événements et vicissitudes.	256	
95[621-D.4.161]. Amour de la nudité. Horreur de l'appropriation.	258	
Table des matières	261	
Madame Guyon, bibliographie (2000-2009) :	265	

62.MADAME GUYON CORRESPONDANCE I DIRECTIONS SPIRITUELLES [2003]

(79) Madame Guyon Correspondance I Directions Spirituelles D Tronc (Champion 2003).doc

Madame Guyon, Correspondance, Tome I Directions spirituelles, Edition critique établie par D. Tronc, Paris, Honoré Champion, coll. « Correspondances », 2003, 928 p. [Directions reçues de Maur de l'Enfant-Jésus et de monsieur Bertot, 1671-1681 ; lettres et témoignages, 1681-1688 ; direction de Fénelon, 1688-1689, complément édité pour la première fois de l'année 1690 ; directions du marquis de Fénelon et de disciples étrangers, après 1710]

Table des matières

Quatrième de couverture

La correspondance de Madame Guyon complète la connaissance biographique apportée par la *Vie par elle-même*. Elle situe leur auteur comme la représentante par excellence du christianisme intérieur et explique des comportements inattendus, telle la fidélité de son disciple Fénelon, qui ne la renia jamais.

On ne disposait jusqu'ici que des éditions faites par deux pasteurs protestants au XVIII^e siècle, couvrant la moitié environ du corpus. Il est extraordinaire que personne n'ait entrepris une édition à la fois critique et complétée par l'apport des nombreux autographes ou de copies fidèles. Les témoignages intimes sur la formation de la jeune Madame Guyon, sur l'approfondissement de sa direction de Fénelon durant l'année 1690, puis sur le lien constant maintenu avec le cercle quiétiste par l'intermédiaire du duc de Chevreuse, sont restés inédits.

Cette correspondance est nécessaire à toute étude sérieuse de la « querelle du quiétisme » et témoigne d'une vie mystique mise à l'épreuve dans les tribulations, caractérisée par une entière disponibilité à la grâce. Le lecteur découvrira une très belle écriture, d'une grande précision psychologique, et un guide sûr.

Le premier volume est consacré aux *Directions spirituelles*, séries de correspondances actives et passives couvrant les deux volets d'une vie achevée : formation reçue puis transmise. Ce volume sera prochainement complété par : II *Combats* et III *Mystique*.

INTRODUCTION GENERALE

La Correspondance de Madame Guyon.

Les lettres de Madame Guyon confirment et complètent la connaissance biographique apportée par la *Vie par elle-même*⁶³³. Elles situent leur auteur comme la représentante par excellence du christianisme intérieur de la seconde moitié du Grand Siècle. Elles expliquent des comportements inattendus, telle la fidélité de son disciple Fénelon, qui ne la renia jamais.

Madame Guyon (1648-1717) fut formée spirituellement par Monsieur Bertot (1620-1681), un ecclésiastique lui-même formé par le laïc Jean de Bernières (1602-1659), qui animait un groupe de prière, l'*Ermitage*, à Caen. Elle prit la succession de Jacques Bertot, animant le cercle qui s'était formé autour de lui en liaison avec le couvent des bénédictines de Montmartre. Elle dirigea ses membres, dont les ducs de Chevreuse et de Beauvillier ainsi que Fénelon.

Ceux-ci lui demandèrent aussi des avis pratiques sur la conduite à tenir lorsque la chasse aux mystiques de la fin du siècle dégénéra en l'affrontement public connu sous le nom de « Querelle du Quiétisme ». Querelle est d'ailleurs un terme qui rend mal compte des épreuves subies par les perdants, dont cinq années d'isolement total à la Bastille en ce qui concerne Madame Guyon : ses amis proches ne savaient pas en 1700 si elle vivait encore !

⁶³³Jeanne-Marie GUYON, *La Vie par elle-même et autres écrits biographiques*, Honoré Champion, coll. « Sources Classiques », 29, 2001.

Mais elle survécût et reprit une correspondance qui devint abondante et européenne dans les toutes dernières années de sa vie à Blois.

On ne la prend pas en défaut sur les événements, sinon sur quelques précisions de dates. Plus profondément, cette correspondance apporte le matériau expérimental nécessaire à toute étude sérieuse des thèmes mystiques sur lesquels portent les affrontements. Louis Cognet, auteur du *Crépuscule des mystiques* ou les éditeurs de la *Correspondance de Fénelon* y recourent constamment, rétablissant le déroulement historique de la « querelle », mais sans en souligner l'exemplarité spirituelle.

On est très surpris de l'absence de toute édition critique pour un pareil creuset d'études, alors que le nom de l'écrivain est si célèbre : la moitié de la *Correspondance de Madame Guyon*, active et passive, est restée inédite jusqu'à maintenant ! Pour l'époque de la « vie publique », où ce manque se fait particulièrement sentir, on trouve certaines lettres et des *soumissions*⁶³⁴ éparpillées dans les correspondances de Bossuet, de Tronson et de Fénelon. Mais les témoignages plus intimes et plus riches humainement autant que spirituellement, portant sur l'approfondissement de la direction de Fénelon en 1690, puis transmis par son « tuteur », le duc de Chevreuse, enfin par la « petite duchesse » de Mortemart, avant l'interruption brutale de 1698 due à l'isolement renforcé de Madame Guyon, restent sous forme manuscrite de copies faites par les fidèles ou d'autographes. Ces derniers sont très difficiles à déchiffrer : parfois le papier manquait et Madame Guyon en utilisait les plus petites parties dans tous les sens ; sa vue était de toute façon médiocre, effets de l'enfermement et d'une variole contractée dans la jeunesse.

L'autre moitié des lettres, postérieure à la période des prisons, fut publiée au XVIII^e siècle par deux pasteurs protestants, Pierre Poiret et Jean-Philippe Dutoit, pour l'édification des membres des cercles guyoniens. En effet le très grand intérêt de cette correspondance, au-delà d'une spontanéité à laquelle nous sommes devenus sensibles aujourd'hui, consiste en ce qu'elle offre un témoignage unique sur la vie mystique vécue et mise à l'épreuve dans les tribulations. La part consacrée aux « affaires » d'intérêt devenu aujourd'hui bien secondaire, est réduite, ce qui n'est pas toujours le cas des correspondances de personnages fondateurs, par exemple de Thérèse d'Avila, ou occupant des fonctions notables dans la société, tel Fénelon. La primauté reste ainsi à la description des états intimes, d'intérêt permanent. L'auteur, qui n'a aucun but littéraire, n'élabore en rien son récit, mais simplement témoigne d'une vie intérieure intense, caractérisée par une entière disponibilité à la grâce.

Ce témoignage personnel s'inscrit dans des séries suivies de directions spirituelles : Madame Guyon, dirigée par Bertot, devient la « Dame directrice⁶³⁵ » de Fénelon, de Chevreuse, du marquis de Fénelon, du baron de Metternich, de Poiret et de Holmfeld, de fidèles écossais et suisses. Ces séries se suivent souvent dans le temps, ce qui permet de ne pas trop compromettre l'ordre chronologique lorsque nous choisissons de regrouper les lettres par destinataires, comme dans ce premier volume.

La chance nous est donnée de pouvoir présenter d'assez nombreuses lettres reçues par Madame Guyon, alors que la correspondance *passive* a disparu pour la plupart des spirituels du siècle, qui furent mis en valeur au détriment de leurs correspondants.

Mais de plus, cas unique à notre connaissance, nous disposons ici de *plusieurs séries* de correspondances actives et passives au cours d'une longue vie. L'ensemble constitue un témoignage unique sur les *deux volets* de toute vie intérieure achevée : formation reçue puis transmise. Madame Guyon a moins de trente-trois ans lorsqu'elle est dirigée par Maur de l'Enfant-Jésus et surtout par Bertot, elle devient à quarante et un ans la directrice de Fénelon, à soixante-six ans elle dirige le marquis neveu de Fénelon et des disciples étrangers : Poiret et ses amis, Metternich, des Écossais, des Suisses.

Ces séries montrent comment un appel est transmis par des sensibilités différentes, celle de l'abrupt Monsieur Bertot, celle de la lyrique Madame Guyon. Mais le message mystique reste remarquablement identique : la grâce divine est toujours et partout active. Le rédacteur de la notice « Bertot » dans le *Dictionnaire de Spiritualité* avait noté leur ressemblance et suggérait une intervention de sa dirigée dont on entendrait même la voix dans *Le Directeur Mystique*⁶³⁶. Pour notre part nous avons difficilement dissocié Bertot de son prédécesseur Bernières.

Présentons brièvement les contenus des trois volumes, de dimensions comparables, constituant la *Correspondance* active et passive de Madame Guyon ; elle est augmentée de quelques témoignages directs échangés entre tiers et de ses actes de soumission ou de protestation.

⁶³⁴Déclaration indiquant la disposition à se ranger sous l'autorité de quelqu'un, à obéir.

⁶³⁵Expression utilisée par Tronson dans sa correspondance avec des tiers religieux.

⁶³⁶« La spiritualité du *Directeur mystique* ressemble étrangement à celle de Mme Guyon. Est-ce M. Bertot qui l'a formulée ou est-ce Mme Guyon qui l'a attribuée à son directeur ? » *Dictionnaire de Spiritualité (DS)*, [1937], vol. I, col. 1537.

Le premier volume I *Directions spirituelles* regroupe les lettres relatives aux directions dont les destinataires sont connus. Il présente la jeune Madame Guyon guidée principalement par Bertot, mais aussi par Maur de l'Enfant-Jésus. Puis il regroupe quelques lettres adressées à sa famille et de rares témoignages externes. Il couvre ensuite le début de la période parisienne par sa direction spirituelle de Fénelon : Madame Guyon a quarante et un ans lorsqu'elle revient de ses voyages et a atteint une certaine maturité intérieure. Cette direction couvre l'année 1690 qui n'avait pas été publiée⁶³⁷. Suivent les directions du marquis de Fénelon, puis de disciples étrangers, datant de la fin de la vie de Madame Guyon. La fin de ce volume I regroupe donc des directions qui, d'un point de vue chronologique, devaient appartenir au volume III, mais il nous a paru préférable de regrouper l'ensemble des lettres de directions dont les destinataires sont connus : le volume I présente tour à tour ceux-ci.

Le volume intermédiaire II *Combats 1691-1698* concerne l'histoire de la « querelle ». La grande majorité des lettres étant datée, l'ordre chronologique a pu être respecté. Par contre les correspondants sont mélangés, ce qui ne présente guère d'inconvénient car on sort ici du cadre de directions pour lesquelles une perception continue du dialogue instauré est indispensable. Cette intense mais courte période couvre environ sept années et fournit les très nombreuses lettres transmises par le duc de Chevreuse, puis par la « petite duchesse » de Mortemart, qui jouent le rôle d'intermédiaire. On ne peut pas parler au sens propre de directions de Chevreuse ou de la « petite duchesse », encore que des avis personnels soient souvent mêlés aux relations événementielles. Figurent aussi les correspondances avec Tronson, Bossuet, etc. Celle avec le P. Lacombe a été extraite de l'ensemble chronologique et inclut quelques lettres plus anciennes (en effet on n'a pas voulu fragmenter la série) ; ces lettres proviennent majoritairement de Lacombe et n'interfèrent pas *directement* avec notre connaissance des faits biographiques, dans la mesure où ce dernier était déjà hors de combat. Le volume débute par un aperçu de la querelle sous la forme d'un texte remarquable du marquis de Fénelon. Il omet l'affrontement intellectuel entre Fénelon et Bossuet, si bien retracé par ailleurs⁶³⁸.

Le dernier volume III *Mystique* regroupe l'ensemble des lettres non datées et sans destinataires identifiés. Poiret, le premier éditeur de la majorité des lettres de ce dernier volume, fut un disciple éclairé et estimé de Madame Guyon. Nous suivons son ordre. Il respecte approximativement la division tripartite traditionnelle selon les dominantes purgative, illuminative et unitive, qui fut utilisée pour l'édition au XVII^e siècle de la correspondance de Bernières, père spirituel de Bertot. Notre édition est suivie d'une étude qui met en relief quelques thèmes de la mystique guyonienne. Elle se termine par des aides à la recherche afférents à l'ensemble des trois volumes.

Malgré sa relative abondance, cette correspondance s'avère fragmentaire puisqu'elle comporte deux périodes courtes séparées par le silence des prisons. La très grande majorité des lettres ne couvrent finalement que le septième de la durée de vie de leur auteur.

Brève chronologie de la vie et de l'œuvre.

Cette brève chronologie⁶³⁹ met en relief les influences reçues et exercées (noms propres en capitales) ainsi que les textes qui nous sont parvenus (ils sont indiqués en italiques ; entre guillemets figurent les noms des sections de cette édition de la Correspondance).

On distingue cinq périodes : jeunesse et vie provinciale, voyages en Savoie et Piémont, période parisienne de la notoriété et des combats, enfermements, retraite à Blois.

I 1648-1681 Jeunesse et vie provinciale.

1648 : le 13 avril naissance à Montargis de Jeanne-Marie Bouvier de La Mothe.

Éveil affectif et culturel de la petite fille auprès d'une de ses deux demi-sœurs religieuses.

1664 : mariage à seize ans avec Jacques Guyon Du Chesnoy, beaucoup plus âgé.

1667 : rencontre du franciscain Archange Enguerrand et naissance de sa vie mystique.

⁶³⁷Déjà en 1907, Masson, reprenant des lettres éditées au XVIII^e siècle, en avait retiré des parties jugées d'intérêt purement spirituel. La correspondance « définitive » de Fénelon, éditée de 1972 à 1999, omet les lettres de Madame Guyon. Cette apparente injustice s'explique : une édition séparée avait été envisagée, comme en témoigne l'annotation d'Orcibal, t. III, p. 226 : « M. Irénée Noye [...] publiera bientôt les lettres de Mme Guyon, beaucoup plus nombreuses et plus longues. » Mais ce dernier fut absorbé par l'achèvement de la Correspondance de Fénelon. Il nous a généreusement aidé dans notre entreprise en nous communiquant ses travaux préparatoires.

⁶³⁸Voir L. Cognet, *Crépuscule des Mystiques*, Desclée, 1958 ; J. Le Brun *La Spiritualité de Bossuet*, Klincksieck, 1972 ; *DS*, tome 12, art. « Quétisme », II. France ; Fénelon, *Œuvres I*, notices par J. Le Brun, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1983. [...]

⁶³⁹On la complètera par la biographie chronologique plus ample donnée en annexe à *La Vie par elle-même*, Champion, 2001, p. 1052-1070.

21 septembre 1671 : Rencontre de Jacques Bertot, disciple de Bernières.

1674 : décès de sa mère spirituelle Geneviève Granger, supérieure du couvent de bénédictines de Montargis, qui lui fut un soutien constant au travers des difficultés familiales. Nuit intérieure qui durera en s'approfondissant durant près de sept années.

1676 : cinquième enfant ; décès de son mari.

1680 : fin de la nuit intérieure et transformation.

1681 : décès de son directeur Jacques Bertot, confesseur au couvent des bénédictines de Montmartre après avoir été celui des bénédictines de Caen. Enguerrand, Granger et Bertot faisaient partie de la « famille » mystique issu du cercle normand animé par le franciscain régulier Jean Chrysostome de Saint-Lô et illustré par Bernières, Renty et d'autres.

De cette première période subsistent les correspondances de directions reçues de Bertot et de Maur de l'Enfant-Jésus, disciple de Jean de Saint-Samson. Elles sont éditées dans *Correspondance, I Directions*, sous le titre : « Madame Guyon, dirigée, 1671-1681. »

II 1681-1686 Voyages et apostolat.

1681 : après avoir pris conseil auprès de spirituels, dont le fils de Marie de l'Incarnation (du Canada), elle part s'occuper en juillet des « Nouvelles Catholiques » à Gex, près de Genève.

Le caractère ambigu de cet apostolat, dont le but était de convertir de jeunes protestantes, lui fera refuser un supériorat. Elle vivra alors plusieurs années dans le royaume de Savoie-Piémont (Thonon, Turin, Verceil) et en Savoie française (Grenoble), exerçant à l'état laïque avec succès une activité apostolique auprès de tous, incluant des religieux.

1682 : communications intérieures à Thonon avec son confesseur, le père Lacombe.

La Vie par elle-même : première rédaction ordonnée par ce dernier. *Torrents*.

1684 : Activités apostoliques à Turin, où elle a la faveur de l'évêque Ripa, ainsi qu'à Grenoble.

Moyen Court et très facile de faire oraison.

Explications de l'Ancien et du Nouveau Testament.

La correspondance de cette seconde période est perdue à l'exception des quelques lettres éditées dans ce volume *I Directions* comme « *Lettres et témoignages 1681-1688* » et du début de la correspondance avec le père Lacombe éditée en fin du volume *II Combats* sous le titre de « Relations avec le P. Lacombe ».

III 1686-1696 Vie publique et combats.

1686 : retour à Paris.

1688 : courte période de captivité.

Vie par elle-même : suite de la rédaction.

Sa sortie au bout de huit mois est suivie de son activité à la cour par suite de la faveur de Madame de Maintenon et à Saint-Cyr, alors dirigée par sa cousine Marie-Françoise-Silvine Le Maistre de la Maisonfort.

Correspondance avec Fénelon (1688-1690 ; la suite est perdue à l'exception de quelques pièces dont une lettre de 1710 comportant questions et réponses). Elle est éditée dans ce volume *I Directions* sous le titre : « La direction de Fénelon ».

Correspondances avec le duc de Chevreuse et la « petite duchesse » de Mortemart, qui sont les intermédiaires avec le cercle quiétiste ; avec Bossuet, Tronson, etc. Ces correspondances forment la plus grande partie du volume *II Combats* ; il suit l'ordre chronologique (destinataires mélangés).

1694 : La perte de la faveur de Madame de Maintenon est rendue publique.

Justifications.

Examens doctrinaux d'Issy.

1695 : signature par Bossuet, Tronson, Noailles et Fénelon des 34 articles d'Issy, condamnation des écrits de Mme Guyon. Elle est arrêtée le 27 décembre (arbitraire permis par le système des lettres de cachet) et menée à Vincennes.

IV 1696-1703 Enfermements.

1696 : début de la longue période « des prisons », qui durera sept années et demi, dont plus de quatre en isolement (en 1700 ses amis la croiront morte).

La Vie par elle-même : reprise, rapidement interrompue.

Elle est successivement interrogée à Vincennes, enfermée à Vaugirard, puis à partir du 4 juin 1698 à la Bastille.

Fin de la correspondance avec la « petite duchesse » de Mortemart.

On ne peut lui extorquer les dépositions compromettantes demandées par Madame de Maintenon et Bossuet.

V 1703-1717 Retraite et apostolat à Blois.

1703 : elle sort le 24 mars - sous condition - de la Bastille pour se rendre avec son fils Armand-Jacques au château de Diziers à Saint-Martin de Suèvres près de Blois.

1705 : achat d'une maison à Blois, dont l'Évêque Berthier est ami de Fénelon.

1709 : Fin de la rédaction de la *Vie* et du *Récit des prisons*.

Activité apostolique auprès de disciples français (cercle fidèle des ducs et duchesses de Chevreuse et de Beauvillier, de Fénelon et du marquis son neveu, etc.) et étrangers (allemands, suisses, hollandais, écossais).

Quelques-uns peuvent venir la voir et d'autres entretiennent une abondante *Correspondance*. Les lettres dont on connaît les destinataires, Fénelon et le marquis de Fénelon, Poiret et Homfeld, Metternich, Ramsay, disciples suisses et écossais, figurent au volume *I Directions*, sous diverses sections : « Autres directions et relations après 1703. » La grande masse des lettres sans dates ni destinataires forme le volume *III Mystique* selon une présentation thématique.

1717 : décès paisible le 9 juin.

Description des sources utilisées.

L'approche des sources de la *Correspondance* est grandement facilitée depuis que leur liste a été établie par monsieur I. Noye sous le titre : « État documentaire des manuscrits des œuvres et des lettres de Madame Guyon », à l'occasion des *Rencontres autour de la Vie et l'œuvre de Madame Guyon*⁶⁴⁰. En ce qui concerne le fonds « Guyon » propre aux A.S.-S.⁶⁴¹, qui inclut la grande majorité des manuscrits, cette présentation donne une vue synthétique de ses quelques huit cents pièces⁶⁴² en les regroupant par destinataires⁶⁴³.

Les sources⁶⁴⁴ de la correspondance guyonienne peuvent être distribuées en quatre sous-ensembles : *Lettres* publiées de Madame Guyon, *Directeur mystique* de Monsieur Bertot, manuscrits sous forme de « livres de lettres », autographes et copies de lettres séparées. Nous décrivons brièvement ces sous-ensembles en suivant souvent l'*État documentaire...* d'I. Noye.

1° Aux quatre tomes de *Lettres* publiés par Poiret⁶⁴⁵ en 1717 fut adjoint un cinquième tome lors de leur réédition par Dutoit⁶⁴⁶ en 1767, présentant une partie de la « Correspondance secrète » avec Fénelon. Dates et données personnelles sont effacées et les manuscrits sont

⁶⁴⁰ « Madame Guyon, rencontres autour de la vie et l'œuvre », Actes du colloque de Thonon-les-Bains qui eut lieu en septembre 1996, publiés par Jérôme Millon, Grenoble, 1997. V. « État... » p. 51-61.

⁶⁴¹ Archives [du séminaire de] Saint-Sulpice, 6 rue du Regard, 75 006 Paris.

⁶⁴² Une précieuse liste détaillée fut établie en vue de préparer cette synthèse. Elle associe à chaque numéro de pièce (« A.S.-S. pièce xxxx » dans cette édition) son *incipit*. Sa saisie informatique nous fut libéralement communiquée par monsieur Noye en octobre 1996, au premier jour de notre entreprise. Nous l'avons reprise et revue.

⁶⁴³ Nous ne repreneons pas cette présentation par destinataires mais regroupons les sources par types. Le regroupement par destinataires se retrouve en effet dans l'édition elle-même comme *Directions* puis dans la mesure où le duc de Chevreuse et la « petite duchesse » de Mortemart se succèdent l'une à l'autre dans le second volume *Combats*.

⁶⁴⁴ Des informations détaillées sur les sources figurent à la fin de chacune des lettres. Nous les répétons sans trop les abrégier, afin de faciliter l'utilisation séparée d'une lettre. De même la numérotation de nos notes, sans compter celle des variantes, est reprise à chaque lettre.

⁶⁴⁵ Pierre Poiret (1646-1719), pasteur qui vécut près d'Amsterdam, fut un défenseur de la mystique remarquable par ses travaux d'édition. Il devint à la fin de sa vie un disciple apprécié de Madame Guyon que nous présentons en tête de la dernière section de ce volume intitulée : *Autres directions et relations après 1703*.

⁶⁴⁶ Sur le pasteur Jean-Philippe Dutoit (1721-1793), enthousiaste disciple guyonien et personnage notable dans l'histoire littéraire de la Suisse d'expression française, v. J. Chavannes, *Jean-Philippe Dutoit...*, Lausanne, 1865, & A. Favre, *Un théologien mystique vaudois, Jean-Philippe Dutoit*, Genève, 1911.

perdus. Heureusement un *Indice* fourni par Dutoit en conclusion de son édition situe quelques destinataires. Ce premier sous-ensemble fut longtemps la seule partie connue des lettres, sinon reconnue⁶⁴⁷. Il constitue la source d'une moitié du présent volume (*I Directions*) ainsi que de la quasi-totalité du troisième volume (*III Mystique*). Il s'agit des deux éditions suivantes :

a) *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, ou l'esprit du vrai christianisme*, [Pierre Poiret], Cologne [Amsterdam], J. de La Pierre, 4 tomes, 1717-1718.

Il n'y a ni classement chronologique ni nom d'auteurs. Les références personnelles ont été soigneusement retirées, ce que l'on constate en comparant les lettres imprimées à celles dont on a conservé l'autographe ou une copie fidèle. Les originaux ont été perdus lors de la dispersion de la bibliothèque Poiret. Les rares comparaisons possibles montrent cependant une grande fidélité en ce qui concerne les textes conservés pour leur intérêt spirituel. Le tome IV comporte, outre trois parties de lettres de Madame Guyon, une « Quatrième partie contenant quelques [16] discours chrétiens et spirituels » p. 402-509, suivie d'une « Lettre d'une paysanne, sur l'anéantissement du Moi de l'âme et le pur amour » p. 510-522, enfin de la « Table des matières principales ».

b) *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, ou l'esprit du vrai christianisme. Nouvelle éd. enrichie de la correspondance secrète de M. de Fénelon avec l'auteur*. [Jean-Philippe Dutoit], Londres [Lyon], 1767-1768, 5 vol.

Cette seconde et dernière édition est très fidèle à celle de Poiret (au point d'en respecter la pagination), mais plus complète, parce qu'elle n'a plus à tenir compte du caractère brûlant d'événements trop récents.

Tome I : « Avertissement sur cette seconde édition » [par Dutoit] p. I-XVIII. « Avertissement qui était à la tête de l'Édition de Hollande, sous le nom de Cologne » [par Poiret] p. XIX-XXVIII. Table des lettres [classées en trois parties par thèmes spirituels allant de : « (1) Règles et avis généraux », à : « (20) Dieu seul »] p. XXIX-XLIII. *Lettres I à CCXL* p. 1-694. - Tome II : *Lettres I à CC* p. 1-614, Table [lettres classées en trois parties] p. 615-623. - Tome III : Table [lettres classées en trois parties] p. III-IX. *Lettres I à CLVI* p. 1-694. - Tome IV : « Préface sur ce quatrième volume » p. III-VIII. Table [lettres classées en trois parties] p. IX-XVI. *Lettres I à CXVI* p. 1-403. - Tome V : « Anecdotes et réflexions » [par Dutoit] I-CLX. Première partie contenant quelques Discours chrétiens et spirituels, p. 1-188. Ils sont introduits par la note : « Ces discours dans l'édition de Hollande faisaient la clôture du quatrième volume... » puis suivis de la lettre de la « simple paysanne » précédant les lettres adressées à Fénelon. On trouve ensuite les apports nouveaux, soit : *Correspondance de l'auteur avec Fénelon*, p. 189-559. Table p. 560-567. « Table [alphabétique] des matières », p. 568-627. « Indice des noms de quelques-uns de ceux à qui les lettres ... sont adressées », p. 628-630. Ce tome V donne ainsi la « correspondance secrète » avec Fénelon et comporte des renvois à des compléments distribués dans les volumes précédents, Dutoit s'étant abstenu d'effectuer tout regroupement qui aurait modifié les quatre volumes reproduits de l'édition Poiret.

Nous avons pris pour base cette édition. En outre notre exemplaire comporte parfois de soigneuses corrections « provenant d'un manuscrit de la bibliothèque de M. Pétillet » qui fut un disciple de Dutoit, libraire à Lausanne. Elles s'accordent avec des sources manuscrites préservées aux A. S.-S.

2° *Le Directeur Mystique* en 4 tomes, préparé par Madame Guyon en hommage à son maître Jacques Bertot⁶⁴⁸, fut publié tardivement par les amis de Poiret en 1726. Il contient une grande partie de la correspondance reçue par Madame Guyon de Bertot et de Maur de l'Enfant-Jésus - outre 21 lettres qui lui sont nommément attribuées⁶⁴⁹. Il est malheureusement très difficile de dissocier les lettres destinées à Madame Guyon de celles destinées probablement à la duchesse de Charost ou à des religieuses, compte tenu de l'effacement systématique des dates et des données personnelles. Nous avons opté pour la plus sévère circonspection, ne retenant que les lettres pour lesquelles nous avons un quasi-certitude d'attribution. Nous détaillons ci-dessous le contenu de ces volumes :

Le directeur Mistique [sic] ou les Œuvres spirituelles de M. Bertot, ami intime de feu Mr de Bernières & directeur de Mad. Guyon., Poiret, 4 vol., (respectivement de 453, 430, 526, 368 pages), 1726. Il en existe une réédition partielle⁶⁵⁰.

⁶⁴⁷La « Correspondance secrète » fut écartée en vue de préserver Fénelon, jusqu'à l'ouvrage de Masson paru en 1907.

⁶⁴⁸Il constitue en quelque sorte un « tombeau » littéraire - on pense aux « tombeaux » musicaux élevés par Marais à Lully (1701), par Weiss à Mr de Logy (1721) - où Monsieur Bertot est présenté en préface par Madame Guyon. *Le Directeur Mystique* est un des rares livres présents chez Dutoit lors de la saisie effectuée par la police bernoise. De nombreuses lettres sont adressées à Madame Guyon, souvent en réponse aux questions que celle-ci pose sous forme de « lettres à l'auteur ».

⁶⁴⁹Ces 21 dernières lettres de Madame Guyon se retrouvent aussi dans l'édition Dutoit.

Le tome I est composé de 12 traités : (1.) p. 1. « Conduite de Dieu sur les âmes » [...] ⁶⁵¹ (12.) p. 292-453. « Éclaircissements sur l'oraison et la Vie intérieure. » - Le tome II est composé de lettres de Bertot et d'une addition : p.1. *Lettres 1 à 70*, p. 430. « Addition: conseils d'une grande servante. Marie des Valées [sic]. » - Le tome III est composé de lettres de Bertot : p.1. *Lettres 1 à 70*, p. 526. « Additions 1 à 4 » - Le tome IV est composé de lettres de Bertot, Maur de l'Enfant-Jésus et Madame Guyon : p.1. *Lettres 1 à 81*, p.265. *Lettres 1 à 21* de P. Maur, p.310-368. *Lettres 1 à 21* de Madame Guyon.

3° Nous abordons ici la partie manuscrite très partiellement exploitée à l'occasion de la publication d'autres correspondances, dont en premier lieu celle de Bossuet. Elle ne se retrouve que très exceptionnellement dans les imprimés précédents ⁶⁵².

Les originaux, souvent autographes, étaient fréquemment recopiés en vue d'en rendre facile la consultation (les personnages assumant une fonction notable avaient souvent à leur service un secrétaire tenant à jour des « livres de lettres ») ou dans le cas des disciples de Madame Guyon afin d'en permettre entre eux la circulation (fait attesté pour les Ecossais).

Quatre « Livres de lettres » se détachent ainsi de la masse manuscrite : trois sont conservés aux A.S.-S., respectivement de Dupuy, de La Pialièrre, et du marquis de Fénelon ; ils reprennent une partie des autographes et des copies du même fonds des A.S.-S. tout en apportant de nombreuses lettres nouvelles. La comparaison ainsi rendue possible montre que ces copies sont très fidèles. Le quatrième livre, conservé à la B.N.F., fournit une suite aux lettres de direction adressées à Fénelon qui sont connues. Nous donnons maintenant quelques précisions sur ces livres en suivant cette fois l'ordre chronologique de leur contenu épistolaire :

La copie par Isaac Du Puy ⁶⁵³, A.S.-S. ms. 2055 « lettres au duc de Chevreuse », 229 ff., 22,4 cm., appartient au duc de Chevreuse, puis finalement à Mme de Giac, veuve Chaulnes. Ce long ms. couvre la période de juillet 1693 à janvier 1698. Il s'arrête abruptement, probablement amputé des dernières pages.

La copie par Durand de la Pialièrre ⁶⁵⁴, A.S.-S. ms. 2173, va jusqu'à mai 1698. Isaac Du Puy l'a eue entre les mains, car il y a apporté quelques corrections, a développé des abréviations pour les noms propres et placé à la fin une page d'index portant sur les abréviations et les pseudonymes.

I. Noye a découvert ⁶⁵⁵ le complément de la correspondance avec Fénelon (ms. B.N.F., Nouv. acq. fr. 11010) : cela fait suite à ce qui est connu depuis le XVIII^e s. et présente de ce fait un intérêt majeur dû à l'approfondissement spirituel. Il s'agit d'un petit volume de 9 cm x 13 cm, relié peau, intitulé sur le dos, en doré, « lettre spirituelle », sans autre indication. En tête, le verso de la page de garde porte la signature « Carbon », et, d'une autre main, en tête du f° 1, « de la bibliothèque des théatins ». En règle générale, ce manuscrit n'a ni parenthèses ni références de citations, ni passages à la ligne, ni soulignement. De la main d'Isaac Dupuy, auquel nous devons donc beaucoup pour la préservation des lettres de Madame Guyon, il donne copie de 70 lettres formant un « dialogue » spirituel. Les 20 lettres de Fénelon ont été éditées dans le vol II, en 1972, de la Correspondance de Fénelon. Les 50 lettres de Madame Guyon, qui s'apparentent parfois à de petits traités spirituels, seront une découverte pour notre lecteur. D'après un inventaire ancien, les théatins auraient eu quatre volumes dont le premier servit à Poiret et Dutoit et dont le second vient d'être décrit. La

⁶⁵⁰ *Le Directeur Mystique ou Extrait des oeuvres Spirituelles de Monsr. Bertot. Ami intime de feu Mr Bernières et directeur de Mad. Guyon, tiré des quatre volumes de ces mêmes oeuvres de M. Bertot imprimé à Cologne 1726.* À Berlebourg, imprimé par Christoffle Michel Regelein, 1742, 488 pages.

⁶⁵¹ La liste complète des traités figure dans notre édition de la *Vie par elle-même*, annexe « Bibliographie ».

⁶⁵² Les éditeurs pratiquaient en général la récupération des manuscrits qui étaient recyclés et ainsi perdus. Poiret, qui rassembla patiemment un grand nombre d'entre eux, eut certainement la volonté de conserver les autographes de Madame Guyon mais sa bibliothèque fut perdue. Cela explique la complémentarité entre les deux grandes masses, imprimés et manuscrits, qui ne se recouvrent presque jamais.

⁶⁵³ Isaac Du Puy ou Dupuy, fidèle disciple qui vivra longtemps et sera la « mémoire » respectée par le cercle des disciples, informateur en 1733 du marquis de Fénelon. Voir ci-après sa biographie en note de la lettre du 16 février 1690.

⁶⁵⁴ Copiste également du ms. d'Oxford de *La Vie*, gentilhomme normand qu'on voit dans l'entourage de Mme Guyon qui l'avait chargé en 1695 de lui trouver en Normandie un couvent où elle pourrait demeurer inconnue. Il est auprès de Mme Guyon lors de l'arrestation de celle-ci, le 27 décembre 1695 à Popincourt. En janvier 1707 il est auprès de Jeanne Guyon à Blois...

⁶⁵⁵ Voir la note d'Orcibal, (CF), tome III, p.226 ; quelques lettres furent insérées dans l'édition (du XVIII^e s.) des *Lettres chrétiennes et spirituelles* de Madame Guyon.

découverte - majeure - d'une suite à la direction de Fénelon constituée par les deux derniers n'est donc pas à exclure pour le futur⁶⁵⁶ !

La copie du marquis de Fénelon, ms. 2176, 195 pages, reprend la correspondance qui lui fut adressée surtout à partir de 1714, à la fin de la vie de Madame Guyon. Figurent aussi dans ce manuscrit un échange choisi de lettres avec des étrangers et même quelques chansons.

4° L'imposant fonds manuscrit des A.S.-S. comporte de très nombreux autographes ou des lettres dictées par Madame Guyon à un secrétaire (tel que le chevalier Ramsay), ainsi que des copies.

Les autographes, lettres ou billets, ont été récemment regroupés, montés sur onglets et reliés en volumes. Il s'agit essentiellement de la collection des lettres adressées au duc de Chevreuse ou à la « petite duchesse » de Mortemart, de la période « des combats » à Paris couvrant les années 1693 à 1698 (A.S.-S. ms. 2172 & 2174), et des lettres plus tardives adressées aux disciples ou reçues de ces derniers : marquis de Fénelon, comte de Metternich, etc., lors de la période d'enseignement à Blois couvrant (hormis quelques lettres de 1711) les années 1714 à 1717 (A.S.-S. ms. 2177 à 2179). Ainsi la grande majorité de la correspondance couvre deux périodes brèves – au total dix années.

Les lettres du premier groupe, qui forment l'essentiel de notre second volume, sont rarement datées par Madame Guyon, mais le sont souvent par Chevreuse, qui notait le jour où il recevait les lettres, parfois en ignorant le délai de la livraison, d'où beaucoup d'approximations : « Reçue le 26 déc. 93 ; écrite un ou deux jours plus tôt », ou : « Je crois cette lettre entre celles du 11e et du 14e juillet 1693 ».

Les lettres du second groupe sont moins nombreuses. Elles sont reprises dans les « Directions » de la fin de notre premier volume. Leur datation exacte pose des problèmes souvent insurmontables.

Il existe une liste informatisée du fonds A.S.-S. « Guyon »⁶⁵⁷.

5° Enfin des lettres diverses sont éparses dans d'autres sources, aux A.S.-S., à la B.N.F., aux Archives nationales, à la bibliothèque de Lausanne, en Écosse.

En France :

(1) dossiers « Bossuet », à la B.N.F., soit 9 lettres, dont 8 autographes, absentes de la Correspondance de Bossuet d'Urbain & Levesque (UL) - dans un recueil de Ledieu, son secrétaire, conservé à Saint-Sulpice (ms. 2059), - dans la publication de Phéliepeaux, Relation. (lettre de Mme Guyon à l'évêque de Genève d'Arèthion d'Alex et à Mme de Maintenon ; v. UL, t. VI, appendice),

(2) dossiers « Guyon » : dans sa Vie par elle-même, où elle reproduit d'assez nombreuses lettres, outre celles qui sont rassemblées à la fin de cette autobiographie,

⁶⁵⁶E. Picard, « Les Théatins de Saint-Anne-la-Royale », *Regnum Dei*, 1980, 99-374. Nous citons ici les deux passages susceptibles de faciliter une recherche : « ...on se prend à penser que les théatins partageaient pour le moins les préventions de Nicole pour la mystique : à peine 4% de la section [soit : c) La Théologie], 22 volumes dont 18 [nous soulignons] de la seule Madame Guyon... » (p. 303) ; « L'inventaire de leur bibliothèque fait en 1791 lorsque la municipalité parisienne fit mettre les scellés sur la bibliothèque avant de déménager les livres au dépôt de Saint-Paul [...] en note :] est conservé aux Archives Nationales sous la cote S 4354-55. » (p. 269-270).

⁶⁵⁷Récapitulatif par volumes ou ms. du « fond Guyon » des A.S.-S. établi par I. Noye, que nous résumons ainsi :

ms 2055 de 229 ff. : Copie Isaac Dupuy, principalement de lettres à Chevreuse.

ms 2056 de 960 p. : Torrents, Catéchisme de la mère Bon, poèmes.

ms 2057 de 322ff. : Purgatoire, fragment de la Vie, Ecrits de jeunesse, lettres et poèmes.

ms 2170, pièces 7014 à 7026 : Soumissions, témoignages, lettres.

ms 2171, pièces 7029 à 7122 : Anonyme et notes modernes.

ms 2172, pièces 7133 à 7232 : Lettres à Chevreuse principalement, autographes et copies.

ms 2173, 205 p. : Copie de La Pialièrre.

ms 2174, pièces 7246 à 7330 : Suite des lettres à Chevreuse et à la « petite duchesse ».

ms 2176, 195p. : Livre du Marquis de Fénelon.

ms 2177, pièces 7421 à 7492 : Lettres aux disciples (Marquis de Fénelon, Metternich, Ecossois...)

ms 2178, pièces 7499 à 7566 : Suite des lettres aux disciples (Marquis de Fénelon principalement, Ramsay)

ms 2179, pièces 7569 à 7596 : Certificats, soumissions, lettres de Lacombe, etc.

(3) dossier du P. Léonard de Sainte-Catherine, aux Arch. Nat. L22, no.15 : 5 lettres de Mme Guyon (v. UL, t. VI.) au P. de la Motte et à ses deux fils.

(4) dossier « Fénelon », une lettre autographe constituant un petit traité de vie intérieure, relevé par I. Noye en octobre 2001.

On n'a pas conservé, semble-t-il, de dossiers Noailles, Godet-Desmarests, dom Le Masson, abbé Boileau.

À l'étranger :

(1) lettres à ses disciples écossais, qui furent conservées par Lord Deskford à Cullen House, Banffshire, Écosse. Actuellement dispersées, elles furent publiées par Henderson, *Mystics of the North East*, Aberdeen, 1934,

(2) lettres à des disciples suisses, dont 3 copies de lettres à Lausanne (Dorigny).

À partir des sous-ensembles de sources que nous venons de décrire brièvement, de nombreuses lettres ou témoignages furent imprimés au cours du dernier siècle. Ces éditions apportent des compléments - apparat critique, lettres entre tiers, autres pièces - que notre édition ne peut reprendre. Quelques publications importantes doivent donc être citées. Nous suivons l'ordre chronologique de leur apparition⁶⁵⁸ :

[1904] Bertrand L., *Correspondance de M. Louis Tronson*, tome troisième, livre cinquième : les « lettres relatives au quietisme », p. 451-690, incluent de nombreuses lettres échangées entre Tronson et Mme Guyon et soulignent l'attitude ambiguë de Tronson si on les compare aux lettres échangées avec des tiers.

[1907] Masson M., *Fénelon et Mme Guyon*, Paris. Cet érudit originaire de Lausanne (qui, jusqu'à 1830 environ, abrita un cercle guyonien) publie ici la correspondance avec Fénelon reprise du tome V de Dutoit avec des adjonctions à partir des tomes précédents. Il omet certains passages spirituels jugés trop longs. L'apparat critique précis et utile par ses nombreux rapprochements avec des textes de Fénelon - il fallait prouver l'authenticité de cette « correspondance secrète » mise en doute au XIX^e siècle par des éditeurs trop soucieux de protéger la mémoire de ce dernier - fut souvent repris par Orcibal dans la *Correspondance de Fénelon*.

[1909-1925] Levesque publie dans la *Correspondance de Bossuet* en 15 volumes, outre des lettres de Mme Guyon à Bossuet qui suivent l'ordre chronologique de la série principale (lettres no. 921, 933, 938, 986 etc.), divers appendices consacrés à Mme Guyon. On se reportera en particulier au tome VI, appendice III, section I *Lettres écrites par Mme Guyon*, p. 531-565 - tome VII, appendice III, section II *Témoignages concernant Mme Guyon*, p. 485-505 - tome VII, appendice III, section III⁶⁵⁹ *Actes de soumission de Mme Guyon et attestations à elle données par Bossuet*, p. 505-520. & section IV *Protestation de Mme Guyon*, p. 521-524.

[1910-1913] Griselle E. édite dans sa *Revue Fénelon* : « Madame Guyon, directrice de conscience, quelques lettres inédites », lettres extraites d'un recueil de la main du marquis de Fénelon, suivies des cinquante premières lettres adressées au duc de Chevreuse ou exceptionnellement au duc de Beauvillier.

[1982] Le travail de Masson [1907] est fautivement réédité, sans apparat critique, mais les passages spirituels omis par l'érudit furent toutefois rétablis, sous le titre : *Madame Guyon et Fénelon, la correspondance secrète*, Paris, Dervy.

[1972 et ss.] Fénelon, *Correspondance*, établie par Jean Orcibal ; puis par Jean Orcibal, Jacques Le Brun & Irénée Noye, Paris, Klincksieck, puis Genève, Droz. Le tome I porte sur la famille et les débuts de Fénelon, voir Orcibal, *Correspondance de Fénelon, Tome I, Fénelon, sa famille et ses débuts*, Paris, Klincksieck, 1972 ; le tome II contient les lettres 1 à 300, dont la majorité de celles qui furent adressées à Madame Guyon (mais omet les nombreuses lettres de cette dernière) ; le tome III contient les notes correspondant aux lettres précédentes ; les tomes suivants adoptent la même alternance entre texte édité et apparat (et contiennent un complément de lettres adressées à Madame Guyon). L'ensemble forme une irremplaçable source d'informations sur le milieu guyonien et son influence.

Quelques mots enfin sur la façon d'écrire de Madame Guyon peuvent contribuer à l'appréciation de cette correspondance envisagée et sentie par le lecteur comme un dialogue exemplaire sur l'intériorité. Ces lettres soutiennent une relation plus profonde mais ne s'y substituent pas.

⁶⁵⁸On peut négliger les publications antérieures à 1900. Citons toutefois l'apparat critique de l'édition de Saint-Simon par Boislisle et des éditions non remplacées d'œuvres de Fénelon incluant, dans celle de 1828 chez Le Clere à Paris, une correspondance élargie aux pièces « quietistes » ; l'édition Gaume-Lefort de 1848-1852 est plus complète mais moins fidèle.

⁶⁵⁹On note la confusion possible entre les contenus de l'appendice III appartenant au tome VI et ceux de l'appendice III appartenant au tome VII !

Madame Guyon écrit très rapidement, sans majuscules ni paragraphes, d'une écriture liée souvent illisible à première vue. Sans recherche littéraire, elle entre directement dans le vif du sujet comme le montrent les débuts ou *incipit* des lettres qui se révèlent pratiquement tous différents. Elle s'arrête le plus souvent parce qu'elle est limitée par la fin du feuillet disponible : cela suspend la conversation écrite. L'effort nécessaire pour apprécier ces « messages » est récompensé par leur spontanéité et leur vigueur, expressions d'une vitalité que nourrit l'énergie profonde de la grâce. Il existe une similitude entre la vitalité et la spontanéité que traduisent les lettres de Madame Guyon et celles de Thérèse d'Avila⁶⁰.

Au fil de la lecture se détache parfois un petit traité spirituel. Toujours jailli sans souci de composition ni contrainte, sans autocensure, la célèbre « écriture automatique » n'est que désir de ne pas interférer par des repentirs avec la liberté intérieure. Les *Correspondances* du Grand Siècle sont irremplaçables parce qu'elles sont les lieux secrets de liberté au sein d'une contrainte sociale généralisée.

Elles n'ont guère d'équivalent de nos jours parce que l'écriture n'est plus le seul moyen de communication à distance. Les plaintes de Thérèse d'Avila achevant de nuit ses lettres, ou celles de Marie de l'Incarnation du Canada devant répondre au flot des missives entre l'arrivée des bateaux au printemps et leur départ en automne, témoignent d'un monde presque disparu. La relation verbale et le courrier électronique tendent à se substituer au message écrit ; bientôt nous serons délivrés de tout clavier. Cette évolution vers le fugace fait plus que justifier, elle prescrit d'éditer ou de rééditer les traces fixées par l'écriture d'une « même chose mystérieuse ». Ce travail de remémoration et de communication d'une expérience intérieure vécue par plusieurs personnes risque d'être négligé davantage dans les temps qui viennent ; et pourtant une telle relation écrite sait donner la preuve par invariance de la réalité d'un vécu intérieur dont les similitudes transcendent les distinctions propres aux représentations religieuses.

Avertissement.

Nous avons cherché à faciliter l'accès à une correspondance qui intéresse les mystiques comme les érudits, tout en respectant les sources. Nous avons modernisé l'orthographe et introduit ou revu la ponctuation : cette dernière est absente des manuscrits et trop abondante dans les éditions. L'introduction de paragraphes est souvent nécessaire. Parfois nous avons ajouté, placés entre crochets dans le texte, un ou quelques mots éclairant un sens voilé par les lourdeurs et les incorrections de style propres à l'époque où vivait Bertot, ou propres à l'écriture voulue *sans repentir* de Madame Guyon⁶¹.

Nous avons unifié l'orthographe des noms propres, ce qui suppose parfois un choix arbitraire, tel Lacombe pour La Combe. Ils sont rétablis en leur entier dans le texte chaque fois que cela s'avère possible, ce qui est parfois signalé à l'aide de crochets lorsque l'attribution n'est pas évidente. En vue d'alléger la lecture, des initiales récurrentes sont transcrites uniformément en entier sans crochets : ainsi M. en monsieur, J.C. en Jésus-Christ, p. m. en petit Maître, P L C en Père Lacombe...

Nous indiquons le plus souvent la pagination ou le folio de la source entre crochets, ce qui facilite le recours aux sources, lequel deviendra progressivement facilité par la mise en réseau prévisible de reproductions des manuscrits⁶².

Notre appareil critique est tributaire des travaux d'Urbain et Levesque, éditeurs de la *Correspondance* de Bossuet, de Maurice Masson et de Jean Orcibal (un des éditeurs de la *Correspondance de Fénelon*).

Le titre de chaque pièce (lettre ou parfois document complémentaire tel que protestation, soumission...), mentionne son numéro, l'auteur ou le destinataire autre que Madame Guyon (ou les deux dans les cas rares d'un document échangé entre tiers, tel qu'un témoignage de première main sur Madame Guyon), ainsi que la date. Un très bref résumé d'une ligne italique, constituant en quelque sorte une « signature », reprend souvent quelques mots jugés significatifs du texte, et sera repris en table des matières. Suit le texte principal, édité en corps différents selon qu'il s'agit d'une correspondance active ou passive. Sources, variantes et notes sont données en corps réduit à la fin de chaque pièce.

⁶⁰De même un parallèle peut être avancé entre la naïveté du P. Lacombe et la « candeur sainte » du P. Jérôme Gracien (v. Thérèse d'Avila, *Œuvres complètes*, Paris, Les éditions du Cerf, 1995, p. 1638).

⁶¹Prenant la suite de l'éditeur Poiret - ce dernier probablement responsable aussi de certains ajouts entre parenthèses - nous n'avons pas cru devoir convertir celles-ci en crochets, sauf cas évidents.

⁶²C'est une des raisons de présenter un texte modernisé dont nous venons d'exposer les libertés. Nous avons constitué, pour notre travail, en ce qui concerne Bertot et Guyon, un corpus scanné ou photographié. Il pourrait - avec l'accord des A.S.-S. et de notre éditeur - être mis à la disposition des chercheurs sur un ou des sites à définir ou sous forme de Cdrom.

Nous utilisons parfois les abréviations suivantes lorsque les références se répètent :

DM(volume).(numéro de lettre) = Le directeur Mystique ou les Œuvres spirituelles de M. Bertot, ami intime de feu Mr de Bernières & directeur de Mad. Guyon [], Poiret, 1726, 4 vol. - Exemple : DM 3.06 réfère à la sixième lettre du troisième volume.

Dutoit ou D(volume).(numéro de lettre) = Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, ou l'esprit du vrai christianisme. Nouvelle éd. enrichie de la correspondance secrète de Mr de Fénelon avec l'auteur, [Par Jean-Philippe Dutoit], Londres [Lyon], 1767-1768, 5 vol. - Exemple : Dutoit, vol II, lettre 26 ou D2.26 réfère à la vingt-sixième lettre du second volume des Lettres chrétiennes [].

Fénelon (1828) = Correspondance de Fénelon, Archevêque de Cambrai, publiée pour la première fois sur les manuscrits originaux et la plupart inédits, Paris, Ferra jeune & A. Le Clere et Cie, 1828, 11 vol. [Cette édition, dite « de Versailles », dont les vol. 7 à 11 constituent la « Section VI. Correspondance sur l'affaire du Quiétisme », comporte 669 lettres, dont de très nombreuses entre tiers, dont Madame Guyon, Lacombe, etc. Elle est reprise telle quelle, avec ses notes inchangées, au vol. IX de l'édition de 1851-1852 par Gosselin qui s'avère moins fiable.]

Fénelon (Gosselin) = Fénelon, Œuvres complètes, Paris, J. Leroux et Jouby, et Gaume et C^{ie}, 1851-1852, 10 vol. (édition donnée par M. Gosselin).

Fénelon (Orcibal) = Correspondance de Fénelon, établie par Jean Orcibal ; puis Jean Orcibal, Jacques Le Brun & Irénée Noye ; Paris, Klincksieck, 1972 et ss. ; puis Genève, Droz. [Au-delà des sources manuscrites, deux correspondances se révèlent donc finalement utiles : lorsque Fénelon (Orcibal) omet certaines pièces entre tiers se rapportant à Madame Guyon, on peut en effet consulter Fénelon (1828).]

Fénelon (Le Brun) = Fénelon, Œuvres, Bibl. de la Pléiade, Édition présentée, établie et annotée par J. Le Brun, Paris, Gallimard, vol. I (1983) & vol. II (1997).

Henderson (M.N.E.) = Henderson, Mystics of the North East, Aberdeen, Spalding club, 1934.

Masson ou [M] = Masson (Maurice), Fénelon et Mme Guyon. Documents nouveaux et inédits, Paris, Hachette, 1907.

Orcibal ou [O] = Fénelon (Orcibal). Il s'agit le plus souvent de l'apparat critique du tome III relatif aux lettres du tome II de la Correspondance de Fénelon couvrant les années 1670 à 1695.

Poiret Explic. = des traductions données par Poiret de citations bibliques dans les Explications du Nouveau et de l'Ancien Testament par Madame Guyon (20 vol.).

UL = Urbain & Levesque, Correspondance de Bossuet, Paris, 1909-1925, 15 vol.

Vie(partie).(chapitre).(paragraphe) = Jeanne-Marie Guyon, La Vie par elle-même et autres écrits biographiques [...], Honoré Champion, Coll. « Sources Classiques », Paris, 2001 - Exemple : Vie 3.9.10 réfère au dixième paragraphe du neuvième chapitre de la troisième partie (sur les cinq parties des écrits biographiques : « jeunesse », « voyages », « Paris », « prisons », « compléments biographiques »).

MADAME GUYON CORRESPONDANCE I DIRECTIONS SPIRITUELLES

Cinq séries de lettres.

Ce volume commence en 1671 et couvre la décennie dont la correspondance, surtout passive, témoigne de la formation spirituelle de Madame Guyon par le prêtre Jacques Bertot, mort en 1681, et par le carme Maur de l'Enfant-Jésus⁶⁶³. Elle est du plus grand intérêt parce qu'elle permet de comparer l'enseignement mystique que Madame Guyon reçut et celui, très semblable, qu'elle donnera. C'est le *seul* cas à notre connaissance où les traces écrites intimes d'un mystique dans ses relations avec autrui nous sont parvenues « dans les deux sens », passif puis actif, mettant au jour toute une dynamique intérieure animée par la grâce. En outre la qualité propre des deux directeurs se révèle par leurs lettres, derrière un style parfois abrupt.

Puis quelques lettres adressées à sa famille et les rares témoignages externes qui ont échappé à la disparition de la correspondance des années 1681-1688, en dehors du début de la correspondance passive reçue du P. Lacombe⁶⁶⁴, présentent Madame Guyon au tournant de sa vie, passant de la vie familiale à une activité apostolique.

Le début de la période parisienne - Madame Guyon a quarante et un ans lorsqu'elle revient de ses voyages et connaît donc la pleine maturité - s'illustre par la direction de Fénelon en 1689-1690, ici augmentée de la *première* édition des lettres de Madame Guyon de 1690, comme de la restitution du dialogue traduit par la lettre en deux colonnes de mai 1710, l'une où figurent les questions de Fénelon, l'autre réservée aux réponses de Madame Guyon.

Suivent les séries de lettres de direction postérieures à 1703, date de la sortie de la Bastille. Elles furent adressées au marquis de Fénelon et bien préservées par ce disciple aimé qui les copia dans son livre de lettres ; il conserva de nombreux autographes que l'on retrouve aux A.S.-S. Enfin on reproduit des séries adressées à des disciples étrangers (les proches n'avaient pas besoin de lettres). À part le cas du dialogue avec Metternich, abondant car bien conservé, nous les regroupons souvent géographiquement : on sait que ces lettres circulaient au sein des petits groupes entourant Poiret⁶⁶⁵, en Écosse⁶⁶⁶, à Lausanne⁶⁶⁷, ce qui justifie de les considérer comme des séries. Elles datent surtout des années 1714-1717, qui furent actives pour la vieille dame de Blois, malgré l'usure physique. Elles traduisent la douceur de cet automne de la vie⁶⁶⁸.

Nous présentons tour à tour au début de chaque section les correspondants.

Ce premier volume comporte une correspondance de 467 lettres se répartissant en cinq sections comme suit :

1. *Madame Guyon dirigée 1671-1681* : 61 lettres (n° 1 à 61) dont : Maur de l'Enfant-Jésus 21 et Monsieur Bertot 40,
2. *Lettres et témoignages 1681-1688* : 22 lettres (n° 62 à 83),
3. *Direction de Fénelon* : 231 lettres (n°84 à 314) dont : 136 pour l'année 1689, 74 pour l'année 1690, 3 après 1703, 18 poèmes,
4. *Direction du Marquis de Fénelon après 1703* : 69 lettres (n° 315 à 383),

⁶⁶³Le rôle de la Mère Granger fut probablement aussi important.

⁶⁶⁴ Les voyages comme une relative obscurité expliquent cette disparition ; la correspondance avec le P. Lacombe est regroupée en fin de *II Combats*.

⁶⁶⁵Poiret, les deux frères Homfeld, von Ewijk et son épouse, Wettstein... Certains vivaient en communauté au village de Rijnsburg, près de Leyde.

⁶⁶⁶ Particulièrement près d'Aberdeen. Ce qu'illustrent par exemple les échanges épistolaires croisés au moment de la mort de Madame Guyon, dont on trouvera quelques exemples à la fin de la « série écossaise ».

⁶⁶⁷ Particulièrement à Morges. À Lausanne perdurera un groupe guyonien actif, illustré plus tardivement par Dutoit (1721-1793).

⁶⁶⁸La fin de ce volume regroupe donc les directions qui d'un point de vue chronologique devaient appartenir au volume III – ce qui l'eût démesurément grossi tout en rendant difficiles d'utiles comparaisons entre formation reçue et enseignement.

5. *Directions étrangères (des « Trans ») après 1703* : 84 lettres (n° 384 à 467) dont : Poirêt-Homfeld 13, Metternich 39, Ecosais 24, Suisses 8.

64% des lettres sont écrites par Madame Guyon, 32% lui sont adressées, 4% sont des témoignages ou des lettres échangées entre tiers.

En attendant une « table générale des lettres », indiquant leur contenu en reprenant le résumé bref donné en italiques en tête de chacune d'entre elles, qui est prévue en fin du volume III de cette correspondance de Madame Guyon, indiquons certaines lettres remarquables, ouvrant à des thèmes très divers, dont ceux de la direction spirituelle et de la transmission mystique. La liste suivante suit leur ordre d'édition dans ce premier volume :

Lettre 61 (de Bertot) sur « l'état d'anéantissement parfait en nudité entière où l'âme est et vit en Dieu ». Lettre 124 sur la mort de la volonté. Lettre 157 sur la prière du silence et l'union. Lettre 263 sur la bonne ambition spirituelle. Lettre 271 sur l'union en Dieu. Lettre 276 et 283 sur la transmission. Lettre 289 sur la paternité spirituelle de Fénelon enté en Madame Guyon. Lettre 292 témoignant d'une grande tendresse. Lettre 385 sur le sentiment ressenti à la mort de Fénelon. Lettre 397 sur divers sujets dont la condition du mariage. Lettre 401 évoquant l'exposition au divin soleil. Lettre 420 sur les états et les conditions de vie. Lettre 426 sur deux manières de présence de Dieu. Lettres 430 et 431 (de Metternich) sur la nécessité d'avoir un directeur et sur la liberté protestante. Lettre 434 sur l'emploi divin du néant. Lettre 438 sur la concentration dans le cœur et contre l'abstraction. Lettre 445 qui donne un programme simple de spiritualité guyonienne.

Direction spirituelle et transmission mystique.

(En collaboration avec Murielle Tronc.)

Les lettres de Madame Guyon sont un témoignage exceptionnel sur le rôle de la « prière des saints » dans la progression spirituelle. Cette expérience n'est pas nouvelle : elle est attestée dans le monde entier, chez les pères du désert Barsanuphe et Jean de Gaza, chez les orthodoxes comme Séraphin de Sarov, chez les soufis, en Orient, mais elle est restée voilée chez les catholiques.

Ce thème apparaît de façon très discrète chez le père spirituel de Madame Guyon, M. Bertot : pour lui comme ce le sera pour elle, la « conversation » silencieuse est supérieure à tout enseignement oral :

Je vous parlerai toujours très peu : je crois que le temps de vous parler est passé, et celui de vous entretenir en paix et en silence est arrivé⁶⁶⁹.

Il lui révèle qu'il porte ses amis dans sa prière et que, lorsqu'il rentre en oraison, il les emmène avec lui dans l'Unité divine :

Je vous en dis infiniment davantage intérieurement et en présence de Dieu : si vous êtes attentive, vous l'entendrez (...) Demeurons ainsi, j'y veux demeurer avec vous et je vais commencer aujourd'hui à la sainte messe. Je suis sûr que, si je suis une fois élevé à l'autel, c'est-à-dire que si j'entre dans cette unité divine, je vous attirerai, vous et bien d'autres qui ne font qu'attendre. Et tous ensemble, n'étant qu'un en sentiment, en pensée, en amour, en conduite et en disposition, nous tomberons heureusement en Dieu seul, unis à Son Unité, ou plutôt n'étant qu'une unité en Lui seul, par Lui et pour Lui⁶⁷⁰.

On sait aussi que la jeune Madame Guyon allait tous les jours au monastère de Montargis rendre visite à la mère Granger, dont la présence mettait en paix profonde tous les visiteurs⁶⁷¹.

Madame Guyon a abordé très franchement le sujet de la transmission mystique avec ses intimes, tout en leur recommandant une grande discrétion et en prenant des précautions pour sauvegarder le secret de leur correspondance, ce qu'elle n'avait pu faire pour sa *Vie* : ces lettres qui témoignent de leur expérience commune n'étaient pas destinées à être publiées, ce qui explique leur franchise absolue ou les épanchements qu'elles contiennent.

La transmission de la grâce est la base même de sa direction spirituelle : elle insiste sur son rôle central, conseillant de quitter tout autre appui rituel ou sacramentel, puisque la grâce seule suffit. Ceci constitue un objet de scandale à son époque comme pour nos contemporains peu habitués à de si nettes affirmations d'une réalité hors de l'expérience

⁶⁶⁹Lettre 51 de Bertot (2^e lettre avant avril 1681).

⁶⁷⁰Lettre 55 de Bertot (6^e lettre avant avril 1681).

⁶⁷¹« Elle [Geneviève Granger] avait reçu de Dieu une lumière surnaturelle pour connaître l'intérieur de ses filles [...] Approchant d'elle, leurs nuages étaient dissipés... » Mère de Blémur, *Eloges de plusieurs personnes...*, t. II, p. 417 ss., Paris, 1679.

commune. Madame Guyon l'a explorée sans guide puisque son père spirituel, Jacques Bertot, était mort avant qu'elle ne prenne conscience de son rôle de mère spirituelle.

Elle affirme l'existence d'une transmission de la grâce d'une personne à une autre dans un cœur à cœur silencieux qui existe aussi bien dans la proximité que dans la distance :

C'est comme un regard de complaisance non distinct de Dieu, qui produit grâce et écoulement dans ces âmes⁶⁷².

Ne vous étonnez pas de la joie et de la paix que vous goûtâtes l'autre jour avec moi. C'est une opération de Dieu, aussi bien que les autres que vous expérimentâtes. Vous en aviez besoin. [...] Il n'est pas nécessaire que N. s'unisse à moi en distinction. Il suffit qu'il ne soit point opposé, et qu'il se laisse aller à ce je ne sais quoi qu'il doit goûter, pour que mon âme ait toute liberté de se communiquer à la sienne. [...] C'est la communion des saints⁶⁷³.

J'ai été éveillée longtemps avant quatre heures avec une douce et suave occupation de vous en Dieu. Il me semble que l'on ne peut être unie plus intimement selon l'état présent, que mon âme [ne] l'est à la vôtre⁶⁷⁴.

Ils se parlent plus du cœur que de la bouche ; et l'éloignement des lieux n'empêche point cette conversation intérieure. Dieu unit ordinairement deux ou trois personnes (...) dans une si grande unité qu'ils se trouvent perdus en Dieu, (...) l'esprit demeurant aussi dégagé et aussi vide d'image que s'il n'y en avait point. (...) Dieu fait aussi des unions de filiation, liant certaines âmes à d'autres comme à leurs parents de grâce⁶⁷⁵.

Cette communication est indissociable de la direction spirituelle puisqu'elle en constitue la pratique même. Madame Guyon se voit comme « un aimant qui les attire pour les perdre en Dieu⁶⁷⁶. » Le lien avec la personne n'a rien de naturel, est voulu par Dieu et le guide n'y est pour rien :

Ce mouvement qui paraît vie et l'est en effet, n'est pas un mouvement vivant par la nature, mais un mouvement que Dieu, devenu le principe de l'âme, opère. Il est plus puissant, plus fort, et plus efficace que ceux de la nature. Il vient du fond où réside cette vie divine, et non des sens qui n'ont nulle part à ces choses. [...] Comme de moi je n'ai nulle activité pour le prochain, s'il ne me réveillait pas incessamment pour vous, je vous oublierai comme tout le reste. C'est Lui qui [...] me donne un réveil pour les personnes qu'Il veut que j'aide et ce réveil est accompagné d'une tendresse foncière, qui est comme le véhicule qui pousse et fait agir une chose inanimée⁶⁷⁷.

[C] est une inclination du centre que Dieu incline comme il Lui plaît en Lui selon qu'Il penche Lui-même [...] sans que l'on puisse là-dessus se donner aucun mouvement⁶⁷⁸.

A cause de leur union en Dieu, le père spirituel connaît son disciple de l'intérieur :

Celles [les âmes] qui me sont données, comme la vôtre, Dieu, en me les appliquant très intimement, me fait connaître ce qui leur est propre et le dessein qu'Il a sur elles⁶⁷⁹.

Outre le goût général et continuel que j'ai de votre âme, où je ne trouve ni entre-deux ni milieu, et une certaine pénétration par laquelle il me semble que j'atteins de l'un à l'autre bout, Dieu me donne une connaissance du particulier de votre état, de votre disposition et ce qui en fait le fond et l'essentiel⁶⁸⁰.

Pendant le chemin qu'il a lui-même parcouru, la volonté personnelle du guide a disparu, il ne projette plus rien sur le disciple :

Le directeur éclairé de l'esprit de Dieu a peu à faire, il n'a qu'à détruire les obstacles, empêcher que l'on ne s'arrête et montrer la route de l'intérieur et la fidélité aux plus simples mouvements de la grâce, car ce n'est pas le directeur qui fait faire le chemin et

⁶⁷²Lettre 107 à Fénelon, mars 1689.

⁶⁷³Lettre 95 à Fénelon.

⁶⁷⁴Lettre 116 à Fénelon, mars 1689.

⁶⁷⁵*Explication sur saint Matthieu*, chap. XVIII, versets 19 et 20 : « De plus je vous dis, que si deux d'entre vous s'accordent ensemble sur la terre, quoi qu'ils demandent, il leur sera donné par mon Père qui est dans les cieus. 20. Car en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en son nom, je m'y trouve au milieu d'eux. » (trad. des *Explications*).

⁶⁷⁶Lettre 132 à Fénelon, début mai 1689.

⁶⁷⁷Lettre 177 à Fénelon, 27 juillet 1689.

⁶⁷⁸Lettre 255 à Fénelon, avril 1690.

⁶⁷⁹Lettre 85 à Fénelon, octobre-novembre 1688.

⁶⁸⁰Lettre 124 à Fénelon, avril 1689.

donne des lois, du moins celui qui ne se cherche point soi-même. Il conduit droit à Dieu...⁶⁸¹

Les mêmes dispositions où Dieu l'a mise [l'âme] pour Sa propre gloire, de désintéressement consommé et de souplesse infinie, elle l'a pour le bien du prochain⁶⁸².

Ce que confirmait le Dr. Keith après sa mort :

Notre mère, en communiquant l'esprit de l'onction à ses enfants, les détachait du canal et ne souffrait point qu'on s'attachât à l'instrument⁶⁸³.

Cependant le directeur est à reconnaître comme signe de Dieu. Sa parole est là pour « avertir » : même combattue, elle s'accordera avec la substance de l'âme et fera son travail en profondeur⁶⁸⁴ : « Mes paroles sont pour vous esprit et vie⁶⁸⁵. »

Les défauts même qui restent de sa personnalité humaine sont une épreuve adaptée à chacun. Elle déclare avec humour à Fénelon :

Dieu m'a choisie telle que je suis pour vous, afin de détruire par ma folie votre sagesse, non en ne me faisant rien, mais en me supportant telle que je suis⁶⁸⁶.

Ses mouvements spontanés proviennent de la grâce, il lui est insupportable de les contrecarrer : elle ne le peut pas et Fénelon y perdrait si elle le faisait⁶⁸⁷.

Si elle transmet la grâce, elle porte aussi les épreuves et les angoisses du dirigé au prix de souffrances dont elle se plaint parfois :

Hier matin étant à la messe prête à communier très serrée à Dieu, tout à coup votre âme me fut présente et l'on la serrait à la mienne, cela en réalité intime, en foi nue, sans distinction ni objet [...] Celui qui le faisait en moi [...] me chargea des croix et des humiliations que vous auriez dû porter afin que j'en busse jusqu'à la lie⁶⁸⁸.

Nous ne portons les langueurs et les peines que de ceux qu'Il nous donne pour véritables enfants⁶⁸⁹.

Le directeur mystique étant uni à Dieu comme une goutte d'eau à la mer, il est participant de la paternité divine. La communication de la grâce au niveau humain se fonde sur la circulation de la grâce entre les Personnes divines car le père spirituel transmet le Verbe :

Le flux et reflux de communication [...] nous fait participer en quelque manière au commerce ineffable de la Trinité⁶⁹⁰.

Dès lors, ose-t-elle dire, l'efficacité qu'elle a sur les âmes est celle même de Dieu⁶⁹¹, puisque Dieu Se sert d'elle comme d'un canal. Elle écrit dans une admirable lettre rédigée peu avant sa mort au baron de Metternich :

Dieu Se sert des instruments les plus méprisables pour faire Son ouvrage. Il est digne d'un tel Ouvrier d'opérer sur le néant et par le néant. Que dis-je ? Il n'emploie que le néant pour faire ce qu'Il fait. Je ne suis rien et moins que rien. Je ne sais ce qu'Il fait en moi ni par moi : il ne reste aucune trace. Il ôte et Il donne, je Le laisse faire. S'Il le veut, je puis tout en Lui, s'Il me laisse, je suis un néant vide, un canal sans eau. Chacun trouve par ce canal selon sa foi, afin que rien ne soit attribué à la créature⁶⁹².

De même M. Bertot lui écrivait-il :

Je veux bien satisfaire à toutes vos obligations et payer ce que vous devez à Dieu : j'ai de quoi fournir abondamment pour vous et beaucoup d'autres. J'ai en moi un trésor caché : c'est un fond inépuisable qui n'est autre que mon néant⁶⁹³.

⁶⁸¹Lettre 273 à Fénelon, juin – juillet 1690.

⁶⁸²Lettre 283 à Fénelon, automne 1690.

⁶⁸³Lettre 442 du Dr James Keith à Lord Deskford, 10 septembre 1717.

⁶⁸⁴Lettre 220 à Fénelon, janvier 1690.

⁶⁸⁵Lettre 292 à Fénelon, 1690.

⁶⁸⁶Lettre 171 à Fénelon, 18 juillet 1689.

⁶⁸⁷Même lettre 171.

⁶⁸⁸Lettre 223 à Fénelon, décembre 1689. De même, la lettre 146 : « L'on me fait tout porter, tout souffrir et tout soutenir pour vous. »

⁶⁸⁹Lettre 443 à Lord Deskford, 12 janvier 1715.

⁶⁹⁰Lettre 276 à Fénelon, été 1690.

⁶⁹¹Lettre 283 à Fénelon, automne 1690.

⁶⁹²Lettre 434 de 1717.

⁶⁹³Lettre 52 de Bertot (3^e lettre avant avril 1681).

Fait exceptionnel, nous avons ici le témoignage que la possibilité de transmettre la grâce s'est transmise sur trois générations. Si les lignées de pères spirituels sont bien connues en Orient, elles sont beaucoup plus cachées dans le christianisme. C'est cependant cette réalité qu'elle affirme avec simplicité à propos de M. Bertot qui l'a guidée autrefois :

M. B[ertot] en mourant m'ayant laissé son esprit directeur pour ses enfants, ceux qui sont égarés aussi bien que ceux qui sont restés fidèles n'auront la communication de cet esprit que par moi⁶⁹⁴.

Lorsqu'elle croit mourir, elle lègue sa mission à Fénelon :

Je vous fais l'héritier universel de ce que Dieu m'a confié⁶⁹⁵.

On sait que Fénelon mourra avant elle, mais on voit clairement dans leur correspondance qu'il remplissait le même rôle que Madame Guyon auprès de son propre entourage⁶⁹⁶.

La mort ne peut dissoudre l'union entre un père spirituel et ses enfants : leur lien est indissoluble car en Dieu ils auront le même lieu⁶⁹⁷. Madame Guyon rassure Fénelon en lui disant qu'il pourra faire appel à elle, même morte :

Je suis cependant certaine que je ne mourrai point à quelque extrémité que je puisse aller, si je vous suis encore utile ; et si je ne vous la suis plus sur terre, j'ai cette confiance que si vous voulez bien rester uni à mon cœur, vous me trouverez toujours en Dieu et dans votre besoin⁶⁹⁸.

Après la mort de Fénelon, elle incite ses amis à penser à lui afin d'y puiser de l'aide⁶⁹⁹, et elle déclare pour elle-même :

Mon cœur le trouve dans le centre commun. Il répand sur moi un rayon de cette paix céleste dont il jouit, quand je m'y unis en simplicité et sans détour. Il m'est un canal de grâce⁷⁰⁰.

Madame Guyon s'émerveillait souvent de la réalité de la direction spirituelle et de l'union totale qu'elle ressentait avec ses disciples. Nous laisserons la parole à Metternich, qui la remerciait en ces termes, sachant combien leur expérience était incompréhensible à ceux qui ne la partageaient pas :

Un directeur expérimenté peut beaucoup. Je crois qu'il est presque impossible de faire ce passage sans une telle aide, car il renverse toute la raison, toute idée qu'on aurait et que tout le monde a de la spiritualité. Si l'on en parle, personne ne l'entend pos[sible], et si l'on en voulait parler clair à quiconque n'est pas dans ce cas, il en serait extrêmement scandalisé. Il faut donc souffrir et se laisser juger, ma très chère mère⁷⁰¹.

Madame Guyon dirigée, 1671-1681.

La correspondance couvrant la jeunesse de Madame Guyon précède ses voyages en Savoie et en Piémont. Elle aurait totalement disparu si elle-même n'avait rassemblé des textes en mémoire de son père spirituel, Jacques Bertot, sous le titre *Le Directeur mystique*⁷⁰², en s'appuyant bien naturellement en premier lieu sur les nombreuses lettres qu'il lui avait adressées.

La dirigée a bénéficié du soutien direct de la mère Geneviève Granger, supérieure du couvent des Ursulines de Montargis et elle-même liée à Bertot, puis de la direction écrite de celui-ci, qui demeurait éloigné et résidait à Paris quand il ne visitait pas des monastères en

⁶⁹⁴Lettre 276 à Fénelon, été 1690.

⁶⁹⁵Lettre 248 à Fénelon, entre le 1^{er} et le 11 avril 1690.

⁶⁹⁶Comme en témoigne la lettre 264. Voir aussi les conseils qu'elle lui donne à propos de ses amis.

⁶⁹⁷Lettre 164 : « ...il me paraît qu'en mourant, je ne changerais point de disposition et que je vous emporterais de cette sorte dans le ciel, où vous me seriez en Dieu là-haut ce que [vous] m'êtes ici en Dieu, et où je ferais incessamment auprès de Lui ce qu'il m'y faut faire ici. »

⁶⁹⁸Lettre 248.

⁶⁹⁹Lettre 428 au baron de Metternich, 1715 : « ...Vous avez sans doute appris la perte que nous venons de faire par la mort de N. [Fénelon]. Mais il est présentement dans le sein de Dieu. Il est plus que jamais avec nous si nous savions le trouver dans notre centre commun. Pour moi, je le trouve plus que jamais présent à mon cœur. Je ne puis croire que je l'ai perdu. Je lui parle, et je le prie de prier le divin petit Maître d'avancer Son règne. Unissez-vous à lui : il connaît vos infirmités, et vous procurera de grands secours. »

⁷⁰⁰Lettre 444 à Lord Deskford, 13 mars 1715.

⁷⁰¹Lettre 430 du baron de Metternich, 19 août 1716.

⁷⁰²*Le directeur Mystique* [sic] ou les *Oeuvres spirituelles de M. Bertot*..., 1726, analysé précédemment dans les sources de la correspondance.

Normandie ; elle a brièvement rencontré Archange Enguerrand, qui se rattache, par Jean Aumont, à la source commune du milieu de l'Ermitage de Jean de Bernières et du Père Chrysostome de Saint-Lô.

L'influence de Maur de l'Enfant-Jésus, qui vivait dans un ermitage du sud-ouest de la France, est attestée par la présence de vingt et une de ses lettres dans *Le Directeur mystique*. Son rattachement à Jean de Saint-Samson peut expliquer pourquoi Madame Guyon cite ce dernier si souvent dans ses *Justifications*, ne pouvant par contre reprendre Bernières, condamné⁷⁰³.

Nous avons présenté ces diverses influences du milieu normand de l'Ermitage sur la jeune Madame Guyon dans notre préface à l'édition critique de la *Vie par elle-même*.

La section présente est constituée d'une correspondance passive, éparse dans les trois derniers volumes du *Directeur Mystique*. Les preuves formelles permettant de les attribuer à coup sûr sont quelques rares indices qui ont échappé au « nettoyage » visant à enlever tout caractère personnel à des textes publiés en vue de la seule édification intérieure des disciples guyoniens. Entre deux extrêmes, réduire ces lettres aux très rares exemplaires qui ont conservé, inclus dans le fil de l'écrit, un trait biographique précis pouvant être attribué à Madame Guyon avec une absolue certitude, ou présenter de larges suites sur la base de leur continuité stylistique et de sens profond par rapport à ces exceptions, nous avons choisi un compromis qui ne garantit pas contre toute erreur, Bertot ayant dirigé d'autres laïques appartenant au même milieu social⁷⁰⁴. Sans doute avons-nous laissé de côté un nombre de lettres supérieur à celui des lettres retenues. Ces dernières suffisent cependant à reconstituer une direction qui reflète fidèlement l'ensemble très vaste, couvrant les trois-quarts du *Directeur mystique*. Les thèmes abordés sont d'ailleurs classiques, mais présentés de façon très directe et sans compromis : rien que Dieu et tout à Dieu !

L'influence du P. Maur de l'Enfant-Jésus.

La fin du quatrième volume du *Directeur* comporte 21 lettres du Père Maur de l'Enfant-Jésus. Elles se placent plutôt au début de l'évolution de Madame Guyon et ouvrent donc cette section.

Ces 21 lettres forment le début de la seconde partie du volume IV du *Directeur mystique*, pages 265 à 309, sous le titre « Seconde partie, / contenant / Quelques Lettres Spirituelles du R. P. Maur de l'Enfant Jésus et de Madame Guyon, / qui n'ont point encore vu le jour. / Première section ou / Lettres du R. P. Maur de l'Enfant Jésus, Religieux Carme / [Ces lettres sont écrites à une même personne et dans le même ordre] ».

Elles sont localisées entre 11 lettres très probablement adressées par Bertot à Madame Guyon et 21 lettres (en fait 22 si l'on intègre la « lettre » qui leur apporte une conclusion) qui lui sont nommément attribuées ; le nombre 21 est probablement symbolique, ce qui implique un choix préalable fait dans une correspondance plus large.

Nous avons relevé chez Maur quelques indices précis ayant échappé au nettoyage éditorial. La première lettre fait référence à « une personne mariée qui a grande famille... » ; la seconde lettre précise une localisation loin du sud-ouest où résidait Maur : « mais il faut qu'on paie le port à Paris » ; la lettre 8 revient sur la condition évoquée déjà dans la première lettre : « Il faut que vous portiez le poids et les croix d'une femme mariée et mère de famille » ; la lettre 10 indique un voyage de Maur et une certaine familiarité : « Je vous demandais des nouvelles de toute la famille. Celle que vous m'avez écrite, me donne bien de la joie, voyant que Notre Seigneur verse ses bénédictions sur vous tous. Je ne puis vous dire rien de bien particulier jusqu'à ce que je sache ce qui s'est passé en vous depuis mon départ. » ; la fin de la lettre 19 reprend : « Acquitez-vous tout le mieux que vous pourrez de vos obligations de mère de famille. »

Le carme Maur de l'Enfant-Jésus (1617 ou 1618 - 1690)⁷⁰⁵ fut un disciple privilégié du maître spirituel de la Réforme de Touraine, Jean de Saint-Samson, ce qui explique la place prioritaire que ce dernier occupera dans le choix de textes mystiques qui constituent les *Justifications* rassemblées en 1695 par Madame Guyon. Maur vécut dans la région de Bordeaux, mais fit de nombreux voyages malgré un profond désir de solitude. Recherché comme directeur spirituel, il prit place au sein d'un réseau spirituel qui couvre Loudun, Rennes et Paris. Il décrit une dynamique de la transformation de l'âme :

⁷⁰³Jean de Bernières, mort en 1659, fit l'objet d'une condamnation *post-mortem* en 1689.

⁷⁰⁴Dont probablement Madame de Charost (1641 ? - 1716), qui eut elle-même une influence sur la jeune Madame Guyon : « Je voyais sur son visage quelque chose qui me marquait une fort grande présence de Dieu... » *Vie* 1.8.2.

⁷⁰⁵Voir ses œuvres éditées sous le titre *L'entrée à la Divine Sagesse...*, Bibliothèque mystique du Carmel, Soignies, 1921 ; DS, art. « Maur de l'Enfant-Jésus » par Blommestijn, le spécialiste de Jean de Saint-Samson ; M. de Certeau, « Le Père Maur de l'Enfant-Jésus... », *Revue d'Ascétique et de Mystique*, no. 139, 1959, p. 266-303.

Il faut renoncer à ses propres opérations, c'est-à-dire à l'amour propre qui « prétend se donner soi-même par là sa propre perfection. » À mesure que l'homme renonce à sa propre activité, Dieu commence à agir en lui comme premier principe. Tel est l'abandon total, même de l'opération consciente de s'abandonner⁷⁰⁶.

Vient la nuit, et l'âme se démet de toute opposition à Dieu. C'est alors :

...l'entière consommation. À ce niveau, c'est « l'opération divine » qui fait agir l'homme, non pas qu'il y ait suppression de l'activité humaine, mais il n'y a plus dualité d'action. ... cet état de consommation semble être appelé aussi par Maur un état de résurrection, dans lequel « Dieu S'unissant à l'âme non plus par sa vertu mais par Lui-même, prend possession de toutes ses puissances⁷⁰⁷ ».

On retrouvera cette résurrection, accomplissement de la vie mystique, possible dès ici-bas, active mystiquement sous le nom « d'état apostolique », dans les *Torrents*, les *Discours* et les lettres de Madame Guyon.

La voie mystique présentée par Maur de l'Enfant-Jésus est sévère. Elle consiste à faire passer l'homme de son établissement, où règne sa volonté propre, au règne de Dieu en lui. Un dépouillement rigoureux est incontournable, mais il est possible d'aider ce travail de la grâce divine par un seul moyen : en s'y abandonnant complètement. La perte de tout repère ou « vide » sera finalement rempli de Dieu. Maur est un praticien des âmes qui se soucie peu de méthode. Ses constats sont radicaux :

Il lui semble que [...] tout ce qu'elle a vu et éprouvé autrefois de la part de Dieu, sont des illusions⁷⁰⁸.

Il encourage celui qui en éprouve la dure réalité au cours de son « voyage vers Dieu ». Au départ :

...chacun fait son petit établissement spirituel selon lequel on veut passer la vie, les uns en oraison, les autres en beaucoup d'austérités, d'autres en bonnes œuvres extérieures, mais il faut mourir et tout abandonner⁷⁰⁹.

Comment ? Il n'existe aucune méthode :

Il ne faut point chercher ni passiveté, ni repos, ni aucun de tous les états et manières dont il est parlé dans les livres. Il ne faut que se laisser dans l'abîme de la volonté de Dieu⁷¹⁰.

À défaut de méthode, dont l'application renforcerait notre volonté propre, on peut quand même orienter la fine pointe de l'être :

...regardez Sa volonté en toutes choses, tâchant que la vôtre passe tellement en celle de Dieu qu'elle devienne comme une même chose avec elle⁷¹¹.

De fait,

...la créature raisonnable ne saurait rentrer parfaitement en Dieu, qui est son centre et le principe d'où elle est sortie, qu'elle ne se perde totalement à elle-même⁷¹².

S'en suivent pertes douloureuses, chemin ardu, mise à l'épreuve :

C'est ce qu'Il a commencé à faire, vous jetant dans ce désert intérieur dans lequel vous dites qu'Il vous a mise. Il faudra y entrer plus avant et la traverser, si vous voulez atteindre à la jouissance du Bien souverain qui vous a touché le cœur dès votre enfance. N'y pensez pas trouver de route, ni des sentiers où vous puissiez avoir quelque assurance de votre voie⁷¹³.

Lorsque la nuit intérieure atteint sa dirigée,

Dieu [...] la dépouille si entièrement de toutes les lumières et de tous les bons désirs qu'elle avait pour cela, et la réduit dans un tel état de sécheresse et d'obscurité, et même d'impuissance de s'aider elle-même en quoi que ce soit, qu'il lui semble que tout est perdu pour elle, et que tout ce qu'elle a vu et éprouvé autrefois de la part de Dieu, sont des illusions⁷¹⁴.

⁷⁰⁶DS, art. « Maur de l'Enfant-Jésus », 10.829.

⁷⁰⁷DS, 10.830.

⁷⁰⁸20^e lettre de Maur.

⁷⁰⁹2^e lettre de Maur.

⁷¹⁰12^e lettre de Maur.

⁷¹¹2^e lettre de Maur.

⁷¹²19^e lettre de Maur.

⁷¹³1^{re} lettre de Maur.

⁷¹⁴20^e lettre de Maur.

Un tel dépouillement est nécessaire car :

...pour se dénuder si nuement et se perdre dans un si profond abîme, il faut que l'opération de Dieu absorbe celle de la créature⁷¹⁵. [...] Il faut se perdre et s'abandonner totalement à l'opération divine, qui exécute son dessein en nous sans que nous sachions comment, sinon que nous souffrons et que notre esprit semble se diviser de l'âme, et que nous sommes pénétrés jusqu'à la moelle des os⁷¹⁶.

Quoi qu'il en soit, « marchez devant vous quoique vous ne sachiez où vous êtes⁷¹⁷ ! »

Ce qui conduit à une perte de tout repère :

...l'on ne voit plus ni perte, ni abandon, ni dépouillement, ni ravissement, ni extase, ni présent, ni éternité, mais la créature expérimente que tout est Dieu⁷¹⁸. [...] L'abandon et le néant ne nous paraissent plus, lorsque nous y sommes consommés et abîmés. Nous y vivons et demeurons comme nous voyons les poissons vivre et se mouvoir en l'eau⁷¹⁹.

Alors le vide peut être rempli :

Il est devenu le principe et la cause principale de tous ses mouvements, de ses actions⁷²⁰. [...] Dieu par Sa grâce Se faisant un autre nous-mêmes, gouverne tout l'intérieur : c'est pourquoi Il détruit et anéantit ce nous-mêmes⁷²¹.

Ce qui permet à Maur de conclure :

Hé bien ! Ne vous accrochez donc plus à rien⁷²² !

Monsieur Bertot, directeur mystique.

L'essentiel de la vie de Jacques Bertot (1620-1681) est résumé, longtemps après sa mort, dans *l'Avertissement* placé en tête du premier volume des œuvres rassemblées par Madame Guyon sous le titre, à première vue étrange, mais à la réflexion très juste de *Directeur Mystique* :

Monsieur Bertot . natif de Coutances . grand ami de . Jean de Bernières . s'appliqua à diriger les âmes dans plusieurs communautés de religieuses . [à diriger] plusieurs personnes . engagées dans des charges importantes tant à la Cour qu'à la guerre . Il continua cet exercice jusqu'au temps que la Providence l'attacha à la direction des religieuses bénédictines de l'abbaye de Montmartre proche [de] Paris, où il est resté dans cet emploi environ douze ans jusqu'à sa mort . [au] commencement de mars 1681 après une longue maladie de langueur . [Il fut] enterré dans l'église de Montmartre au côté droit en entrant . Les personnes . ont toujours conservé un si grand respect . [qu'elles] allaient souvent à son tombeau pour y offrir leurs prières .

Catherine de Bar (1614 - 1698), qui, devenue la mère du Saint-Sacrement, fut appréciée par Madame Guyon au monastère de la rue Cassette, témoigne de son rayonnement spirituel⁷²³ :

Monsieur Bertot sait mon mal . s'il vous donne quelques pensées, écrivez-le moi confidemment.

M. Bertot est ici, qui vous salue de grande affection . je ressens d'une singulière manière la présence efficace de Jésus-Christ Notre Seigneur.

Il animait un cercle au-delà des murs de l'abbaye de Montmartre :

...où se rassemblaient des disciples, parmi lesquels on admirait l'assiduité avec laquelle M. de Noailles, depuis maréchal de France, et la duchesse de Charost, mère du gouverneur de Louis XIV, s'y rendaient ... MM. de Chevreuse et de Beauvilliers fréquentaient aussi cette école⁷²⁴.

⁷¹⁵1^{ère} lettre de Maur.

⁷¹⁶13^e lettre de Maur.

⁷¹⁷20^e lettre de Maur.

⁷¹⁸1^{ère} lettre de Maur.

⁷¹⁹4^e lettre de Maur.

⁷²⁰3^e lettre de Maur.

⁷²¹11^e lettre de Maur.

⁷²²21^e et dernière lettre de Maur.

⁷²³Catherine de Bar, *Lettres inédites*, Bénédictines du Saint sacrement, Rouen, 1976 : lettres à la Mère Dorothee du 3 septembre 1659 et du 8 août 1660.

⁷²⁴ *Addition* 127 au *Journal de Dangeau* dans Boislisle, t. II, p. 413.

On retrouve la duchesse de Charost auprès de la toute jeune Madame Guyon, puis plus tard les ducs et duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers. Enfin Saint-Simon le désigne comme :

...le chef du petit troupeau qui s'y assemblait et qu'il dirigeait⁷²⁵.

Bertot apparaît donc comme le « passeur » entre le cercle mystique normand animé par Bernières (ainsi que par le franciscain Chrysostome de Saint-Lô) et le cercle parisien dont la direction sera reprise par Madame Guyon⁷²⁶. Il se place directement au début de la vie mystique de foi nue :

Vous avez vécu jusque'ici en enfant avec bien des ferveurs et lumières.

Mangez incessamment de ce pain en vous laissant dévorer aux providences, qui vous seront toujours heureuses pourvu que vous soyez fidèle à les souffrir et à tout perdre⁷²⁷.

Il faut maintenant se soumettre à :

...la divine Providence comme un morceau de bois en celle d'un sculpteur pour être taillée et sculptée selon son bon plaisir. Il faut bien savoir que cela s'exécute assurément par l'état de votre vocation ; les ouvriers qui doivent travailler à faire cette statue sont monsieur votre mari, votre mère, vos enfants, votre ménage. Ainsi votre âme deviendra de plus en plus lumineuse, non pas par des lumières particulières qui feront éblouir en vous, mais bien par une pureté générale, comme vous voyez qu'un cristal étant sali et plein de boue, à mesure qu'on l'essuie, on le clarifie et on lui donne son lustre . Et cette pureté se traduit par le repos, la petitesse et l'abandon dans les rencontres, au lieu que, quand l'âme vit en elle-même et en ses désirs, elle est toujours agitée⁷²⁸.

Pour pouvoir s'abandonner ainsi au divin sculpteur, il est utile de :

...savoir que tout ce qui est de plus naturel dans la vie de l'homme peut être relevé très éminemment dans la jouissance de Dieu, et qu'ainsi une âme qui peu à peu, par la fidélité et par l'oraison, s'approprie à l'usage de la foi, peut rendre surnaturel tout ce qu'il y a de plus naturel en sa vie [...] La chose devient très facile à peu près comme nous voyons que nos yeux corporels étant capables de la lumière du soleil, nous voyons et nous découvrons sans peine la beauté des objets⁷²⁹.

En clair il s'agit de découvrir l'action de la divine Providence en tout, sans séparer le surnaturel et la vie concrète. Rude et direct, parce qu'il est profondément optimiste quant au terme s'il est recherché vigoureusement, Bertot affirme sans détour l'efficacité d'une transmission de la grâce et assure du terme :

Pourvu que vous soyez fidèle, je ne vous manquerai pas au besoin pour vous aider à vous approcher de Dieu promptement⁷³⁰.

Madame Guyon succède à ses directeurs.

Vingt et une lettres, nommément attribuées à Madame Guyon, achèvent avec autorité le *Directeur mystique*, ce qui la place comme le successeur de M. Bertot⁷³¹.

Nous n'avons pas les lettres de la jeune Madame Guyon adressées à ses directeurs, mais le premier volume du *Directeur mystique* présente des opuscules de Bertot avant ses lettres (qui constituent la plus grande part des trois volumes suivants). Certains opuscules traduisent une relation avec Madame Guyon qui a dû constituer primitivement une correspondance ou du moins un dialogue oral appartenant encore à sa jeunesse spirituelle. Voici quelques extraits de ces opuscules :

[284] Avis sur l'état d'une âme qui commence à se perdre en Dieu par la foi nue⁷³².

M. Bertot m'a dit que, si je suis fidèle, j'irai très loin, que j'en ai la vocation et les qualités nécessaires. Il dit que le dénuement doit aller si loin, et que je dois me tellement perdre en Dieu par le centre, qu'en effet mon intérieur soit si absolument perdu qu'une goutte d'eau ne le soit pas plus quand elle est dans la mer. Et que, quand

⁷²⁵Boislisle, t. XXX, 71.

⁷²⁶Nous compléterons cet aperçu historique par des textes normatifs et par des extraits d'autres lettres dans un ouvrage séparé, *Monsieur Bertot, Directeur mystique de Madame Guyon*, qui, après une étude historique, présentera un choix fait dans ses sept ouvrages publiés sans nom d'auteur.

⁷²⁷Lettre 23.

⁷²⁸Lettre 24.

⁷²⁹Lettre 33 du 22 mars 1677.

⁷³⁰Lettre 24.

⁷³¹Ces lettres constitueront le début du volume III *Mystique*.

⁷³²Nous indiquons entre crochets la pagination de ce vol. I du *DM*.

cela sera, je ne trouverai plus d'intérieur quel qu'il puisse être, ni selon les sens ni selon la raison et les puissances, sans pouvoir avoir rien sans exception sur quoi m'appuyer : en sorte que je ne posséderai plus ni paix ni calme, et ne verrai que passions, inutilités et perte entière de temps sans pouvoir seulement me recueillir ; et que mon âme par son propre poids tombera dans ce néant comme une pierre tombe dans son centre.

Sur ce que je lui ai dit que j'étais dans un grand dénuement et que je ne voyais point d'intérieur en moi, il m'a fait connaître que cela n'était pas au point que je crois, puisqu'il y a des moments que je suis convaincue que j'en ai et que Dieu est le principe de mes actions, enfin que je possède mon esprit, mais qu'en ce temps je ne le posséderai plus. [.]

[289] M. B[ertot] assure que Dieu m'a fait de plus grandes grâces dans ma petite retraite de janvier 1676 qu'Il ne m'avait encore fait, qu'Il a dessein de me communiquer très abondamment le don d'oraison, et que je serai très passive [.] C'est pourquoi il veut que je sois bien réjouie, et tienne mon âme libre et gaie, ne la laissant jamais abattre. Il dit qu'une des choses que j'ai le plus à craindre, est la tristesse et la mélancolie ; parce que j'y ai du penchant à cause de mon tempérament, qu'aussitôt que je m'en apercevrai, je dois passivement me remettre dans ma lumière générale.

[408] Question : Cette lumière de foi [.] ne me paraît pas lumière, [.] car il me semble que durant tout le temps que les sens et les puissances se simplifient et se perdent je ne sais où, [.] [j'éprouve] obscurités, sécheresses et pauvretés [.] Réponse : Il est vrai que tout ce que vous me dites paraît ainsi. Mais [.] il ne faut pas croire ce qu'en croient ces pauvres sens et ces pauvres puissances. [.] Ils n'expérimentent qu'un défaut de lumière, qu'une vraie disette et un manque de tout ; et ainsi ils sont contraints malgré eux de cesser et de mourir à leur opération. Il ne faut pas les croire, mais marcher sur la foi des âmes éclairées qui vous aident et certifient. [.] [409] Pour lors ils vous diront [.] qu'ils détaillent heureusement, sans à la fin jamais plus se retrouver en leur manière propre, mais bien en la manière de Dieu et en Dieu, dont ils sont capables par l'excès de la lumière de la foi qui les fait disparaître. [...]

[411] ...Les sens et les puissances étant fort simplifiés et perdus en leur opération, on n'aperçoit qu'une simplicité obscure et très sèche, qui ne marque aucune opération ? [...] Je dis plus, un temps considérable même se passe, [...] sans que l'on aperçoive et voie aucune opération [...] Étant désumies de leur premier principe, en agissant elles le faisaient sans union perceptible : les sens ayant leurs sentiments à part, les passions, les appétits, la mémoire, l'entendement et aussi la volonté, ayant leur action propre. Quand, par la perte d'elles-mêmes, elles sont heureusement réunies à leur premier principe, alors elles retrouvent leur opération, mais dans une union admirable. C'est une harmonie que la seule expérience peut faire connaître, [.] [413] capable des vertus et des merveilles de Dieu [.] dans une vaste et pleine fécondité.

[414] Je vous prie de me dire s'il arrive des extases et des visions à telles âmes ? [.] Cette grande et générale extase de tout elles-mêmes les élève au-dessus de la faiblesse des extases particulières. Pour ce qui est des visions, elles n'en ont presque jamais [...] Cette lumière est comme infiniment supérieure à toutes celles des visions, quelque sublimes qu'elles puissent être.

[414] Dites-moi encore si la perte et le recoulement des sens et des puissances est long [...] ? [...] [415] L'entendement commence le premier, [.] ensuite la volonté suit, et en dernier lieu la mémoire. La foi, au lieu d'occuper et de remplir l'entendement, le met en vide et dans une vaste et très pure lumière, qui ne peut occuper ni être occupée de rien. La volonté suit ensuite par une secrète foi amoureuse [.] dans une vastitude [.] dénuant et perdant la volonté, la faisant sans amour, sans désirs, sans inclination à quoi que ce soit [.] [418] Une si grande augmentation de la foi en pureté et nue lumière [...] abîme et perd aussi la mémoire ; mais cela est une grande peine : [.] ne pouvant comprendre comment on peut vivre dans la terre parmi les créatures sans se ressouvenir des affaires et des nécessités, non plus que sans idées saintes du côté de Dieu, [l'âme] se défend, [.] mais enfin après bien du temps [...] elle est mise comme dans une région sereine où tout lui est donné sans vue, sans ressouvenir et sans soin. Aussi, c'est un grand repos, [.] possession sans recherche.

[430] Comment il faut garder ses sens et tout l'intérieur et l'extérieur pour vivre en pureté ? [...] [442] C'est une tromperie [.] de croire que les âmes les plus passives [.] soient fainéantes. [.] Tout au contraire, un degré de plus grande élévation est aussi un degré de plus grande purification. [.] Dieu étant Lui-même un abîme dont jamais aucune créature ne peut trouver le fond.

La direction de Fénelon à partir de fin 1688

Une rencontre improbable.

Les lecteurs munis d'une formation littéraire classique pardonneront ce bref repérage de l'auteur de *Télémaque*⁷³³ :

Méridional à l'esprit vif, il naquit en 1651. Malgré un enthousiasme modéré pour les conversions forcées, il fut nommé à vingt-sept ans supérieur des « Nouvelles Catholiques ». Chargé de convertir les protestants saintongeais, aidé par son aîné Bossuet, il était promis à une brillante carrière. À trente sept ans, en octobre 1688, il fit la rencontre, décisive, de Madame Guyon, de trois ans son aînée. Il fut nommé l'année suivante précepteur du duc de Bourgogne, et le succès de sa méthode éducative ouvrit tous les espoirs au parti dévôt, auquel appartenaient les membres du cercle guyonien. Mais l'affrontement avec Madame de Maintenon et Bossuet, suivi d'un refus - qui parut mystérieux - d'abandonner la mystique, le conduisit à une disgrâce relative : il fut éloigné de la Cour par sa nomination comme archevêque de Cambrai à quarante-quatre ans. Lorsque les *Maximes des Saints* furent condamnées en mars 1699 (bref *Cum alias*), le prélat, obéissant, cessa immédiatement le combat. Par la suite il se révéla un pasteur attentif aux misères de la guerre qu'il soulagea autant que possible. Il mourut pauvre à soixante-quatre ans en janvier 1715. Jusqu'à la fin, il conserva des relations étroites avec Madame Guyon, qu'il reconnaissait comme son directeur spirituel et ne renia jamais.

On trouvera ici un dialogue remarquable par son recul vis-à-vis des phénomènes « mystiques ». La dépendance que manifeste Fénelon vis-à-vis de son initiatrice est fondée sur l'expérience intraduisible mais très directe de communication de cœur à cœur qu'il ne peut rejeter, malgré son aversion - qu'il reconnaît - pour certains traits féminins. Madame Guyon ne les désavoue pas : elle se sent d'ailleurs libre vis-à-vis de ses limites, sachant qu'elle n'est rien par elle-même, mais toute efficiente par grâce.

Une relation mystique.

(Murielle Tronc.)

La correspondance entre Madame Guyon et Fénelon est d'un exceptionnel intérêt : elle constitue à notre connaissance le seul texte relatant au jour le jour la « mise au monde » d'un mystique par une autre mystique servant de canal à la grâce. Le lecteur contemporain imprégné de psychanalyse frémira parfois devant les dérapages sentimentaux de Madame Guyon. Mais interpréter cette relation comme traduisant un érotisme frustré réduit à un connu élémentaire ce qui le dépasse visiblement, si l'on se penche sur ces textes avec respect et honnêteté : ils témoignent de la découverte expérimentale d'un au-delà du monde corporel et psychologique, qu'ils ont appelé Dieu. Il faut donc accepter d'entrer avec eux dans le territoire inconnu dont ils portent témoignage et que Madame Guyon a exploré seule sans personne pour la guider.

Elle a rencontré Fénelon le 13 septembre 1688, après qu'il lui eut été désigné par un rêve :

Après vous avoir vu en songe, je vous cherchais dans toutes les personnes que je voyais, je ne vous trouvais point : vous ayant trouvé, j'ai été remplie de joie, parce que je vois que les yeux et le cœur de Dieu sont tout appliqués sur vous. (Lettre 154).

Il fut le disciple préféré, avec qui elle se sentait en union mystique complète ; il se révéla le seul dont les potentialités fussent égales aux siennes, ce qui explique son immense joie, le soin extrême qu'elle prit à le suivre pas à pas et les analyses remarquables qu'elle lui adressa durant de nombreuses années (dont ne demeurent que le début de leur relation et quelques vestiges) :

Dieu ne veut faire qu'un seul et unique tout de vous et de Lui : aussi n'ai-je jamais trouvé avec personne une si entière correspondance, et je suis certaine que la conduite intérieure de Dieu sur vous sera la même qu'Il a tenue sur moi, quoique l'extérieur soit infiniment différent. (Lettre 132).

Le fondement de la relation de Madame Guyon avec ses enfants spirituels était la communication de la grâce dans le silence d'un cœur à cœur qui se poursuivait même à distance. Elle eut donc à apprendre à Fénelon à aller au-delà du langage, à préférer une conversation silencieuse :

Lorsqu'on a une fois appris ce langage [.] on apprend à être uni en tout lieu sans espèce et sans impureté, non seulement avec Dieu dans le profond et toujours éloquent

⁷³³ Voir Orcibal, Jean, *Correspondance de Fénelon, Tome I, Fénelon, sa famille et ses débuts*, Klincksieck, 1972 - V. la *Chronologie* figurant dans la CF, t. III, p.480-496, pour étudier en détail la période 1659-1694 (nomination à l'archevêché de Cambrai - V. les *Notices* de Fénelon, *Œuvres I & II*, Gallimard Pléiade, éd. présentée, établie et annotée par J. Le Brun, 1983 & 1997.

silence du Verbe dans l'âme, mais même avec ceux qui sont consommés en Lui : c'est la communication des saints véritable et réelle. (L. 157).

Tout au long de ces lettres, elle tente par images d'exprimer le flux de grâce qui passe à travers elle :

Mon âme fait à présent à votre égard comme la mer qui entre dans le fleuve pour l'entraîner et comme l'inviter à se perdre en elle » (L. 276). Ou encore : « Dieu me tient incessamment devant Lui pour vous, comme une lampe qui se consume sans relâche [...] Il me paraissait tantôt que je n'étais qu'un canal de communication, sans rien prendre. (L. 114).

Sa mission est souvent lourde à supporter :

Dieu m'a associée à votre égard à Sa paternité divine [...] Il veut que je vous aide à y marcher [vers la destruction], que je vous porte même sur mes bras et dans mon cœur, que je me charge de vos langueurs et que j'en porte la plus forte charge. (L. 154).

Elle sait combien cela paraît extraordinaire et elle insiste souvent :

Ceci n'est point imaginaire mais très réel : il se passe dans le plus intime de mon âme, dans cette noble portion où Dieu habite seul et où rien n'est reçu que ce qu'Il porte en Lui. (L. 146).

Avec l'autorité que donne l'expérience, elle fonde ontologiquement la paternité spirituelle dans l'importante lettre 276 :

Le père en Christ ne se sert pas seulement de la force de la parole, mais de la substance de son âme, qui n'est autre que la communication centrale du Verbe.

Cette circulation de la grâce se fonde sur le « flux et reflux » qui a lieu dans la Trinité même. Elle affirme avec force : « Tout ce qui n'est point cela n'est point sainteté. »

La tâche est immense et ne souffre aucune relâche :

Je me trouve disposée à vous poursuivre partout dans tous les lieux où vous pourriez trouver refuge et, quoi qu'il m'en puisse arriver, je ne vous laisserai point que je ne vous ai conduit où je suis. (L. 220).

Elle va lui faire quitter peu à peu tous ses appuis, à commencer par le domaine de l'intellect auquel s'accroche cet homme si raisonnable et scrupuleux :

Vous raisonnez assurément trop sur les choses [...] Je vous plains, par ce que je conçois de la conduite de Dieu sur vous. Mais vous êtes à Lui, il ne faut pas reculer. (L. 128).

Il rend les armes et ironise sur lui-même :

Je ménage ma tête, j'amuse mes sens, mon oraison va fort irrégulièrement ; et quand j'y suis, je ne fais presque rêver [...] Enfin je deviens un pauvre homme et je le veux bien. (L. 149).

Elle lui fait abandonner toute ses habitudes d'ecclésiastique, son bréviaire (L. 231 sq.) et même la confession :

Il faut que (Dieu) soit votre seul appui et votre seule purification. Dans l'état où vous êtes, toute autre purification vous salirait. Ceci est fort. (L. 267).

Elle lui fait dépasser toute référence morale humaine :

Je vous prie donc que, sans vous arrêter à nulles lois, vous suiviez la loi du cœur et que vous fassiez bonnement là-dessus ce que le Seigneur vous inspirera. Ce n'est plus la vertu que nous devons envisager en quoi que ce soit, - cela n'est plus pour nous -, mais la volonté de Dieu, qui est au-dessus de toutes vertus. (L. 219).

Le but est d'atteindre l'état d'enfance où Dieu seul est le maître et où nul attachement humain n'a plus cours :

C'est cet état d'enfance qui doit être votre propre caractère : c'est lui qui vous donnera toutes grâces. Vous ne sauriez être trop petit, ni trop enfant : c'est pourquoi Dieu vous a choisi une enfant pour vous tenir compagnie et vous apprendre la route des enfants. (L. 154).

Elle le ramène sans cesse à l'essentiel :

Il faut que nous cessions d'être et d'agir afin que Dieu seul soit. (L. 263).

On mesure facilement les difficultés de Fénelon : dans cette société profondément patriarcale, ce prince de l'Eglise à qui toute femme devait obéissance a dû s'incliner devant l'envoyée choisie par la grâce. Elle ne s'y trompe pas et lui dit carrément :

Il me paraît que c'est une conduite de Dieu rapetissante et humiliante pour vous qu'Il veuille me donner ce qui vous est propre. Cependant cela est et cela sera, parce qu'Il l'a ainsi voulu. (L. 124).

Plus tard, elle lui écrit avec humour et tendresse :

Recevez donc cet esprit qui est en moi pour vous, qui n'est autre que l'esprit de mon Maître qui S'est caché pour vous non sous la forme d'une colombe [,], mais sous celle d'une petite femmelette. (L. 292).

Leurs deux tempéraments étaient opposés : il était un intellectuel sec et raisonnable, un esprit analytique très fin, un ecclésiastique rempli de scrupules ; elle était passionnée, parfois un peu trop exaltée, et surtout elle ne pouvait rien contre les « mouvements » de la grâce, si prompts qu'elle agissait et écrivait sans y pouvoir rien (L. 253). Elle s'excuse souvent de ce qu'elle est :

Dieu m'a choisie telle que je suis pour vous, afin de détruire par ma folie votre sagesse, non en ne me faisant rien, mais en me supportant telle que je suis. (L. 171).

Mais avec tendresse et rigueur, elle le bouscule pour lui faire lâcher ses attachements personnels et le ramener à tout prix vers l'essentiel. On le voit peu à peu abandonner ses préjugés et ses peurs, il la rassure : « Rien ne me scandalise en vous et je ne suis jamais importuné de vos expressions. Je suis convaincu que Dieu vous les donne selon mes besoins. » et il termine en souriant sur lui-même : « Rien n'égale mon attachement froid et sec pour vous. » (L. 172). Surtout il accède à l'essence même de la relation spirituelle :

Je ne saurais penser à vous que cette pensée ne m'enfoncé davantage dans cet inconnu de Dieu, où je veux me perdre à jamais. (L. 195).

Il règne entre eux deux un rapport complexe d'autorité réciproque : bien qu'elle lui laisse son entière liberté, il sait bien que sa parole est vérité et avertissement divin (l. 220). Quand elle manque de mourir, il lui écrit, éperdu : « Si vous veniez à manquer, de qui prendrais-je avis ? Ou bien serais-je à l'avenir sans guide ? Vous savez ce que je ne sais point et les états où je puis passer. » (L. 249). Inversement, elle le considère comme signe de Dieu pour elle et lui affirme toujours sa soumission en tout : « Il n'y a rien au monde que je ne condamnas au feu de ce qui m'appartient, sitôt que vous me le diriez [,] Comptez, monsieur, que je vous obéirai toujours en enfant. » (L. 169). Avec une totale confiance et une grande estime, elle se confie à lui car elle est dans un état d'enfance, d'abandon trop profond à la volonté divine pour vouloir encore réfléchir ou décider par elle-même :

Notre Seigneur m'a fait entendre que vous êtes mon père et mon fils, et qu'en ces qualités vous me devez conduire et me faire faire ce que vous jugerez à propos, à cause de mon enfance qui ne me laisse du tout rien voir, ni bien ni mal, que ce qu'on me montre dans le moment actuel. (L. 280).

Il lui répondra toujours avec une déférence et une délicatesse extrêmes : sans oser lui donner d'ordres, il lui suggère des solutions dans des problèmes délicats ou familiaux.

Si Madame Guyon a été source de souffrances purificatrices pour Fénelon, il a été pour elle le support de projections psychologiques intenses, qui elles aussi ont été détruites par la Providence. Fénelon fut gouverneur du Dauphin de 1689 à 1695 et aurait pu devenir son premier ministre après la mort de Louis XIV : Madame Guyon et son entourage ont rêvé d'une France enfin gouvernée par un prince bien entouré et imprégné de spiritualité, au point que Madame Guyon s'est laissée aller à des prédictions à propos de ce prince : « Il redressera ce qui est presque détruit [,] par le vrai esprit de la foi. » (L. 184). On sait que le Dauphin mourut en 1712. De même, Madame Guyon vit en Fénelon son successeur après sa mort. En avril 1690, croyant mourir, elle lui confia sa charge spirituelle : « Je vous laisse l'Esprit directeur que Dieu m'a donné [,] Je vous fais l'héritier universel de ce que Dieu m'a confié. » (L. 248). Malheureusement Fénelon est mort avant elle en janvier 1715.

Si Fénelon n'a pas pu continuer après elle, il a été d'une grande aide puisqu'il a pris en charge ceux qui se trouvaient autour de lui. Petit à petit, on voit Madame Guyon lui donner des conseils pour diriger certains amis, et il expérimente à son tour la communication de la grâce cœur à cœur avec ses propres disciples :

Je me sens un très grand goût à me taire et à causer avec Ma. Il me semble que son âme entre dans la mienne et que nous ne sommes tous deux qu'un avec vous en Dieu. Nous sommes assez souvent le soir comme des petits enfants ensemble, et vous y êtes aussi quoique vous soyez loin de nous. (L. 266).

Ceci ne peut exister que dans son union avec elle, lui explique Madame Guyon :

Vous ne ferez rien sans celle qui est comme votre racine, vous enté en elle comme elle l'est en Jésus-Christ [,] Elle est comme la sève qui vous donne la vie. (L. 289).

Comme on le voit très clairement dans les lettres aux autres disciples, il s'est formé autour de Fénelon un cercle spirituel équivalent à celui de Madame Guyon à Blois, au point que tous les appelaient « père » et « mère ».

Tout au long de ces années, Madame Guyon s'émerveille de leur union si totale en Dieu : « Vous ne pourriez en sortir [de Dieu] sans être désuni d'avec moi, ni être désuni d'avec moi sans sortir de Dieu. » (L. 271). Elle célèbre la liberté absolue de cette union au-delà de

Phumain « au-dessus de ce que le monde renferme de cérémonies et de lois » ; « les enfants de l'Éternité [...] se sentent dégagés de tous liens bons et mauvais, leur pays est celui du parfait repos et de l'entière liberté. » (L. 271). Même la mort ne pouvait les désunir :

Le jour qu'il tomba malade, je me sentis pénétrée, quoique assez éloignée de lui, d'une douleur profonde mais suave. Toute douleur cessa à sa mort et nous sommes tous, sans exception, trouvés plus unis à lui que pendant sa vie. (L. 385 à Poiret).

Etat documentaire et chronologie.

La relation avec Fénelon couvre le sixième environ du total de la correspondance et constitue la plus importante série des directions spirituelles par Madame Guyon ; encore en avons-nous perdu les deux derniers volumes sur quatre repérés. Le premier, utilisé par Dutoit, reconnu authentique par Masson depuis 1907, ouvre cette direction, suivi du second volume, édité ici en totalité pour la première fois.

Nous éditons cette correspondance en quatre sections :

I *La « Correspondance secrète » de l'année 1689*, premier volume publié au XVIII^e siècle, reconnue authentique depuis 1907, couvre les quatorze premiers mois de la rencontre (octobre 1688 à décembre 1689) ;

II *Le complément de l'année 1690* couvre presque la même durée (fin décembre 1689 à la fin de l'année 1690). Cet apport du ms. de la B.N.F., découvert par I. Noye, est édité ici pour la première fois en ce qui concerne sa majeure partie, celle des lettres écrites par Madame Guyon⁷³⁴ ;

III *Lettres écrites après 1703* reprend les rares témoignages qui nous sont parvenus de la correspondance postérieure à la période des prisons. En particulier le dialogue daté de mai 1710, qui a fait le voyage de Cambrai à Blois, puis le retour, probablement porté par le marquis de Fénelon ou par Ramsay, a été écrit sur deux colonnes comportant d'un côté des questions posées par l'archevêque et de l'autre les réponses de Madame Guyon : il est édité ici pour la première fois de façon compréhensible, c'est-à-dire en associant les réponses aux questions⁷³⁵. Ce précieux témoin nous éclaire sur le type de relations qui perdura jusqu'à la mort de Fénelon : il y eut un courant de lettres portées par des amis sûrs entre Blois et Cambrai (comme vers l'étranger, en particulier l'Écosse et la Hollande, ainsi qu'en témoignent les séries de directions réunies à la fin de ce volume).

IV *Poésies spirituelles*. Il s'agit de lettres en vers échangées entre Fénelon et Madame Guyon, rassemblées pour la première fois en 1907. On relira avec intérêt les préfaces (générale et aux poésies) de Masson ; l'étude d'Orcibal : « Fénelon vu par Madame Guyon⁷³⁶ », apporte le complément historique.

Cette série de direction I à IV couvre un temps bref : le tableau I ci-dessous donne le nombre des lettres, par années et trimestres, de la correspondance totale et de sa partie passive.

Tableau I : Direction de Fénelon par Madame Guyon.

[omis]

L'essentiel de ce qui nous a été conservé couvre six trimestres (janvier 1689 – Juin 1690) et présente une répartition uniforme. La moyenne relative à la correspondance totale, pour cette année et demie, atteint trente lettres par mois, soit une lettre par jour - la correspondance passive issue de Fénelon y contribuant en moyenne pour neuf lettres par mois, soit une lettre tous les trois jours.

On pense que des lettres de Madame Guyon furent adressées à Fénelon longtemps auparavant⁷³⁷. On sait que la correspondance continua après 1690, indirectement relayée par le duc de Chevreuse ; elle fut interrompue par l'emprisonnement à la Bastille de Madame

⁷³⁴Les lettres de Fénelon - notre correspondance passive - ayant été éditées seules : *Fénelon (Orcibal)*, t. II.

⁷³⁵La correspondance *Fénelon (Orcibal)* éditée en deux « lettres » séparées la séquence des questions diverses de Fénelon puis la séquence de leurs réponses par Madame Guyon : ainsi chaque « lettre » (numéros 1373 et 1373A) présente une séquence de paragraphes disjoints au niveau du sens, ce qui n'incite guère à comparer la première lettre à la suivante - tâche d'ailleurs malaisée : le lecteur doit avoir préalablement numéroté tous les paragraphes afin d'accorder les réponses aux questions. En outre le respect de l'orthographe guyonienne (respect dont le caractère exceptionnel est d'ailleurs signalé dans l'introduction aux notes de la lettre 1373A) obscurcit le sens. Il faut s'intéresser de bien près à la direction spirituelle pour surmonter de tels obstacles.

⁷³⁶Correspondance (Orcibal), tome I, p. 241-267.

Guyon, pour reprendre ensuite : les courriers entre Cambrai et Blois étant assurés par le marquis neveu de Fénelon, Ramsay, Dupuy et d'autres. La moitié (soit deux « cahiers de lettres ») de ce qui suit le *corpus* des années 1689-1690 est perdu - ou reste à découvrir.

Il est intéressant de regarder la distribution des lettres écrites par Fénelon à divers correspondants pendant les deux années d'abondance :

Pour l'année 1689, les 49 lettres de Fénelon, éditées par Orcibal, sont adressées à : Madame Guyon (37), Chevalier Colbert (5), Mme de Maintenon (3), autres (4).

Pour l'année 1690, les 54 lettres de Fénelon, éditées par Orcibal, sont adressées à : Madame Guyon (19), Mme de Maintenon (7), la comtesse de Gramont (9), Seignelay (6), d'autres (13).

Plus de la moitié des lettres sont ainsi adressées à Madame Guyon. Madame de Maintenon vient en seconde place suivie de près par les autres dirigé(e)s de l'abbé.

Il est enfin utile d'évoquer le cadre événementiel par une chronologie couvrant ces années de correspondance : elle est d'ailleurs courte car nous avons peu de renseignements précis sur cette période couvrant ces deux années heureuses sans histoire⁷³⁸ :

13 septembre 1688 : Madame Guyon sort de la prison de la Visitation du Faubourg Saint-Antoine, suite aux interventions de Mme de Miramion et d'une abbesse parente de Mme de Maintenon.

« Un peu avant le 3 octobre 1688 » : rencontre avec l'abbé de Fénelon au château de Beynes⁷³⁹.

Madame Guyon est malade trois mois, avec un abcès à l'œil. Elle réside chez les dames de Mme de Miramion. Celle-ci découvre les calomnies du P. la Mothe⁷⁴⁰.

2 décembre 1688 : Fénelon écrit à Mme Guyon.

Fénelon prêche successivement à des religieuses (28 novembre, 1^{er} dimanche de l'Avent), aux Nouvelles Catholiques (12 décembre, 3^e dimanche de l'Avent), à la maison professe des jésuites (1^{er} jour de l'an 1689.)

Entre le 10 et le 14 avril 1689 : entrevue entre Fénelon et Madame Guyon.

A partir du 22 au 30 avril 1689 : séjour de Madame Guyon à la campagne⁷⁴¹.

20 juin 1689 : rencontre à Saint-Jacques de la Boucherie⁷⁴².

17 juillet 1689 : Fénelon écrit : « Je reviens de la campagne [Germigny ?] où j'ai demeuré cinq jours⁷⁴³ ».

24 et sans doute 28 août 1689 : Rencontres.

25 août 1689 : Armand-Jacques, le fils aîné de Madame Guyon, est blessé à l'engagement de Valcourt. Il restera estropié⁷⁴⁴.

26 août 1689 : sa fille Jeanne-Marie épouse Louis-Nicolas Fouquet, comte de Vaux.

29 août 1689 : Fénelon, prête serment devant le roi comme précepteur du duc de Bourgogne. Il commence son enseignement le 3 septembre et réside désormais à Versailles.

Début octobre 1689 : Fénelon « n'a pas assez de foi ». Crise de novembre⁷⁴⁵.

Janvier 1690 ? : Lettre de Fénelon à Mme de Maintenon⁷⁴⁶, « sur ses défauts. »

⁷³⁷« Je vous l'ai écrit dès le commencement, dans le temps même que je n'avais point de commerce [spirituel] de lettres avec vous. » (lettre 85, octobre-novembre 1688). V. la discussion de Masson, « Introduction », p. XXXVI-XXXVII, soulignant les rapports probables entre le supérieur des *Nouvelles Catholiques* et la fondatrice à Gex.

⁷³⁸On utilise la chronologie donnée en fin du tome III de la Correspondance de Fénelon par Orcibal, qui s'appuie elle-même en partie sur Masson, ainsi que de rares indications datées fournies par la *Vie* et par la *Correspondance*. Aucune lettre autre que celles échangées avec Fénelon ne nous est parvenue pour la période 1689-1690.

⁷³⁹*Vie* 3.10.1-2 et Correspondance (Orcibal), t. III, note 1, p.153.

⁷⁴⁰*Vie* 3.11.1-2.

⁷⁴¹Correspondance (Orcibal), t. III, note 1, p.159 ; note 15, p. 168.

⁷⁴²Correspondance (Orcibal), t. III, note 2, p. 182-183.

⁷⁴³Correspondance (Orcibal), t. III, note 12, p. 189.

⁷⁴⁴Correspondance (Orcibal), t. III, note 1, p. 211.

⁷⁴⁵Correspondance (Orcibal), t. III : note 2, p. 221 et note 4, p. 223 ; v. lettre 215 du 26 novembre : « je cherche souvent votre cœur... »

⁷⁴⁶Correspondance (Orcibal), lettre 96.

Février 1690 : « Pour ma santé, elle est bien détruite...⁷⁴⁷ »

L'année 1690 est très mal documentée en ce qui concerne Madame Guyon : « Ayant quitté ma fille, je pris une petite maison éloignée du monde...⁷⁴⁸ » Longue période sans événements datés.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, fils aîné du ministre, est assisté par Fénelon et meurt le 3 novembre 1690. (Les filles ont épousé les deux ducs de Beauvillier et de Chevreuse, disciples de Madame Guyon).

8 novembre 1690 : Fénelon va à Issy remettre une lettre à M. Tronson, son ancien confesseur, à la demande de Mme de Maintenon.

29 novembre 1690 : mise à l'index du *Moyen court*.

11 décembre 1690 : Fénelon participe à un conseil des directeurs de Saint-Cyr qui décide de la vocation de Mme de la Maisonfort.

La direction du marquis de Fénelon après 1703.

Un jeune mousquetaire.

Madame Guyon eut bien du mal avec ce mousquetaire arrivé à elle à l'âge de vingt-trois ans après avoir été blessé. Il avait des difficultés à s'unifier dans la vie intérieure. Elle le confia au début à un ami, lord Forbes ou Ramsay⁷⁴⁹, puis développa une tendresse particulière pour son « cher boiteux ». En outre, cette correspondance décrit les précautions que devait prendre le petit groupe quietiste surveillé de près, et nous renseigne sur la publication de manuscrits de Fénelon après sa mort.

Gabriel-Jacques de Salignac de La Mothe, marquis de Fénelon, neveu de l'archevêque, mena une vie de militaire :

Né le 25 juillet 1688, petit-fils du frère aîné de Fénelon, il était le second d'une famille de quatorze enfants. Mousquetaire en 1704, colonel du régiment de Bigorre en 1709, il reçut une grave blessure le 31 août 1711 au siège de Landrecies, lors de l'enlèvement du camp ennemi à Hordain. Mal soigné, il subit une opération au début de février 1713, qui fut suivie de trois mois de maladie dont nous trouvons l'écho dans la correspondance. Il se rendit aux eaux de Barèges en 1714 avec « Panta », l'abbé Pantaleon de Beaumont. Ils s'attardèrent à Paris et peut-être à Blois⁷⁵⁰. Commença alors une correspondance suivie avec Madame Guyon. Il fut inspecteur général de l'infanterie en 1718, brigadier en 1719. Son mariage avec la fille de Louis Le Pelletier avait fait de lui un parent du comte de Morville, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères : celui-ci le désigna en 1724 pour l'ambassade de Hollande. Il y resta jusqu'en 1728, où il fut nommé plénipotentiaire au Congrès de Soissons, puis retourna en Hollande de 1730 à 1744. Chevalier des Ordres du Roi en 1739, il servit comme lieutenant général dans l'armée du maréchal de Noailles, puis dans celle de Maurice de Saxe. Il était en passe d'obtenir le bâton de maréchal quand il fut blessé très grièvement à la bataille de Raucoux, près de Liège, et mourut quelques jours après, le 11 octobre 1746⁷⁵¹.

Légataire universel de son grand-oncle et dépositaire de tous ses écrits originaux, qui lui avaient été remis par l'abbé de Beaumont, il les publia⁷⁵², en y ajoutant un *Avertissement pour servir d'introduction à la lecture des Œuvres spirituelles recueillies dans cette nouvelle édition*⁷⁵³. Cet exposé fut peut-être rédigé avec l'aide de Dupuy.

Nous disposons d'une série de 70 lettres, dont 69 qui lui sont adressées par Madame Guyon. La seule lettre attribuable au marquis, datée du 31 mars 1614, ne permet guère de mieux le

⁷⁴⁷Lettre 231 de Madame Guyon à Fénelon.

⁷⁴⁸*Vie* 3.11.5.

⁷⁴⁹« J'espère que vous vous trouverez bien d'entrer en société spirituelle avec M. N. Vous vous aiderez mutuellement dans le chemin de la foi et de l'amour. Je veux bien y entrer en tiers en esprit. » (Première lettre de Madame Guyon).

⁷⁵⁰A. Delplanque, *Fénelon et ses amis*, Paris, 1910, VI, 167ss.

⁷⁵¹R. Faille, « Autour de l'Examen de conscience pour un roi de Fénelon », *Revue Française d'Histoire du livre* 1974, page 7, note 1.

⁷⁵²*Œuvres spirituelles de feu Monseigneur François de Salignac de La Mothe-Fénelon, ..., nouvelle édition revue et considérablement enrichie [par rapport à celles de 1718 et 1723]*, À Rotterdam, Chez Jean Hofhout, 1738 in-4; réédité sans nom d'éditeur, mais précédé d'un "Avis de l'imprimeur" qui s'étend sur "l'Amour de Dieu pour Lui-même", 1740, 4 vol. in-12.

⁷⁵³Pages III-XLVIII de l'édition de 1738. Nous éditerons dans le vol. II *Combats* cet exposé clair et précis de la Querelle. Le texte du marquis reflète en effet fidèlement la vision du cercle guyonien, représenté dans le *Complément à la Vie* de Lausanne, précédemment édité à la suite de la *Vie*.

connaître, mais - outre les traits observés par Madame Guyon - on se reportera à la préface du marquis rédigée avec soin pour son édition de 1738 des *Œuvres spirituelles* de Fénelon⁷⁵⁴. Nous avons ajouté deux lettres adressées au marquis, l'une des duchesses de Mortemart et de Guiche (depuis maréchale de Grammont), l'autre, tardive, de Dupuy, informant le marquis à l'occasion de la rédaction de sa préface que nous rééditons dans le volume II *Combats*.

L'édition par Dutoit atteste en son *Indice* (p. 628 du t. V) trois lettres au t. III, puis une série de trente-huit lettres au t. IV. Nous avons pu recourir à de nombreux originaux (autographes de l'écriture difficile qui caractérise la fin de la vie de Madame Guyon ; copies sous dictée le plus souvent de la main de son secrétaire Ramsay) et à défaut, au « cahier des lettres » de la main du marquis. Dutoit s'est avéré utile pour certains mots indéchiffrables ; malheureusement toutes les difficultés n'ont pu être surmontées, de déchiffrement comme d'identification de personnes.

L'accord entre ces trois sources s'avère excellent. On relève dans toutes les variantes la fidélité du pasteur Poiret. Son édition fut reprise scrupuleusement par Dutoit, à l'exception d'omissions de noms et de détails personnels : notons toutefois une tendance à occulter le « petit Maître », expression remplacée par « Seigneur » ou « Dieu », ainsi que les témoignages de tendresse, fréquemment omis.

L'ordre obtenu suivant les indications de dates, souvent portées sur les sources (mais fréquemment il manque l'année !), s'avère respecter de près celui donné par la série des trente-huit lettres citées⁷⁵⁵ : la « Table des lettres de ce IV. volume » par Poiret, reproduite par Dutoit, déclarait d'ailleurs qu'elles « sont écrites à une même personne, et dans le même ordre ».

Autres directions et relations après 1703

La sortie de la Bastille le 24 mars 1703 fut suivie d'années obscures. Un délai fut nécessaire à Madame Guyon pour retrouver une santé qui restera cependant chancelante, et aussi pour que des lecteurs des œuvres éditées par Poiret localisent leur auteur, probablement par l'intermédiaire de Fénelon, qui resta toujours en contact avec elle par son neveu le marquis. Elle fut alors visitée à Blois.

En complément ou à la place de tels rapports directs - supposant des déplacements en France, interdits au célèbre pasteur hollandais Poiret comme probablement au diplomate et baron de Prusse Metternich, - une correspondance de direction s'étendit à l'Europe entière. Il en reste quelques témoignages : *cahier des lettres* du marquis, quelques *copies* ou *autographes*, écossais ou suisses, qui sont les rares cas où la source directe est datée et signale le destinataire. La grande majorité des lettres est constituée cependant par la masse éditée par Poiret, puis reprise et complétée par Dutoit, après un filtrage attentif de tous les indices personnels comme ce sera le cas bientôt pour la correspondance de Bertot⁷⁵⁶. Mais parfois le correspondant est connu grâce à l'*Indice* donné par Dutoit à la fin de son dernier volume de *Lettres*. Ces amorces de séries autour de correspondants attestés couvrent surtout les trois dernières années : 1714 à 1717.

Les pertes ont certainement été considérables : il est étonnant que l'on possède si peu de lettres adressées à Ramsay, l'actif secrétaire à Blois souvent en déplacement à Paris ou à Cambrai, ou bien adressées à Keith, actif intermédiaire londonien, ou encore à Garden, influent dans le groupe d'Aberdeen. Ces derniers disciples ne nous sont d'ailleurs connus qu'indirectement.

Nous avons regroupé les lettres dont on a pu retrouver le destinataire, en ensembles selon quatre localisations : I *Poiret & Homfelt* en Hollande, II *Metternich* en Allemagne (exceptionnelle série active et passive), III *Ecossais* et IV *Suisses*. Nous présentons maintenant brièvement ces correspondants.

I. Poiret & Homfelt

L'éditeur Pierre Poiret (1646-1719) et son ami Homfelt furent des disciples dont il est bien naturel de retrouver les lettres dans une correspondance qu'ils éditèrent. On est surpris que Dutoit dans son *Indice* limite singulièrement leur nombre, tout en indiquant pour Poiret une plus large présence (les lettres adressées à Poiret figureraient au nombre de plus d'une trentaine dans le corpus édité) : « Poiret : Tome IV Lettres 146, 149, 150, etc. » *Etc.* pose

⁷⁵⁴La plus grande partie est en fait consacrée à Madame Guyon : pour cette raison nous l'éditions dans le volume II *Combats*.

⁷⁵⁵Sauf pour la trente-huitième et dernière, que nous avons placée en tête, et deux interventions justifiées par les dates.

⁷⁵⁶*Le directeur Mystique...*, vol. II à IV, 1726.

problème puisque la lettre 151 est adressée à une « chère sœur », la lettre 152 à Metternich... Dutoit ajoute cependant : « Quelques-unes des lettres de Mme Guion extraites du 4^e volume de Mr Bertot, singulièrement la 4^e et non pas les 22 lettres, comme porte la note qui est au bas de la page 464. » On trouvera ces lettres, qui concluent *Le Directeur mystique*, rassemblées dans notre volume III, dont la 4^e citée. Nous n'avons pas cru devoir la détacher de cette série très particulière visant à établir Madame Guyon comme le successeur mystique de Bertot. De même nous n'avons pas voulu grossir le corpus des lettres adressées à Poiret en prenant appui sur des indices incertains pour reconstituer une véritable série.

L'évolution de P. Poiret, natif de Metz, devenu pasteur en Hollande, grand éditeur à l'intuition très sûre des principaux textes mystiques accessibles à l'époque, le conduira finalement à devenir sur la fin de sa vie un disciple aimé de Madame Guyon⁷⁵⁷.

[Madame Guyon] s'écria : «Voilà l'homme qui publiera tous mes ouvrages», et en effet c'est lui qui en a procuré l'édition complète en Hollande sous le nom de Cologne. Elle n'en avait jamais ouï parler auparavant. Dès lors ils firent connaissance. [...] On sait qu'elle en faisait un cas tout particulier. Il avait formé en Hollande une maison patriarcale [à Rijnsburg près de Leyde], et était fort avancé. Il passait après Fénelon pour une des premières âmes intérieures⁷⁵⁸.

Il eut, par son activité inlassable, une influence considérable, non seulement par ses éditions⁷⁵⁹ reprises en particulier par Wesley (1703-1792), le fondateur du méthodisme, mais encore par son disciple piétiste Tersteegen (1697-1769), connu lui-même de Kierkegaard.

Otto Homfeld (et son frère Jodocus) appartenaient au cercle de Rijnsburg. Originaires de l'Allemagne du Nord, ils étaient déjà liés à Poiret en 1692, quand ils signèrent de leurs initiales des poèmes latins d'éloge, en tête de son *De Eruditione*⁷⁶⁰. Otto fut en relation avec le Dr. Keith, Anglais, et annonça l'expédition des livres de la maison d'édition d'Amsterdam⁷⁶¹. Le témoignage suivant de Tersteegen éclaire d'une douce lumière la fin du cercle (la bibliothèque de Poiret sera dispersée en 1748) :

Ils vivent contents, ils travaillent eux-mêmes le jardin [...] Le frère Homfeld, qui est de Brême, est âgé de 77 ans, et le fr. Wetstein qui est natif de Bâle âgé à peu près de même, il est frère du Wetstein Marchand Libraire à Amsterdam tant renommé [...] Le troisième frère est Israel Norraüs, il est Suédois de naissance [...] Le frère Homfeld est devenu par la vieillesse, mais plus encore par la grâce de Jésus, un petit enfant simple et doux [...] Il a été un savant homme [traducteur en latin de l'*Oeconomie Divine* de Poiret]. A qui la questionne, il répond « je ne suis rien »⁷⁶²...

II. Metternich

Wolf von Metternich fut diplomate, écrivain avec un penchant vers l'alchimie, et ami de Poiret :

Après avoir probablement fait des études de droit, ce deuxième fils de Johann Reinhard devint le conseiller privé pour le Brandebourg et la Bavière, et le plénipotentiaire du Reichstag à Regensburg (Ratisbonne). En 1726 il passa au service du prince de Scharzbourg-Rudolfstadt, devint son conseiller privé et finalement son chancelier. A côté de son activité d'écrivain calviniste et de traducteur, voilée sous des pseudonymes (le plus souvent : Hilarius Theomilus), il se consacra principalement à l'alchimie, et eut une certaine célébrité ; le dix-neuf juillet 1716, selon les affirmations sous serments de quatre gentilhommes, il aurait transformé du cuivre en argent dans une maison de Vienne ! Il mourut en 1731, toujours célibataire, ce qui éteignit la lignée des Chursdorf-Metternich⁷⁶³.

⁷⁵⁷ M. Chevallier, *Pierre Poiret 1646-1719, Du protestantisme à la mystique*, Labor et Fides, 1994.

⁷⁵⁸ *Supplément à la vie de Madame Guyon écrite par elle-même*, ms. de Lausanne TP1155, édité dans : *Vie*, « Compléments biographiques ».

⁷⁵⁹ CHEVALLIER, Marjolaine, *Pierre Poiret*, Bibliotheca Dissidentium, tome V, Koerner, Baden-Baden, 1985.

⁷⁶⁰ M. Chevallier, *Pierre Poiret...*, p. 76.

⁷⁶¹ ANDERSON, *Mystics of the N.-E.*, 1934.

⁷⁶² Lettre du 10 novembre 1739, citée par M. Chevallier, *Pierre Poiret...*, p. 118.

⁷⁶³ Adaptation de la courte notice parue dans : *Biographisch-Bibliographisches Kirchenlexicon*, Verlag Traugott Bautz, Herzberg 1993, V. band, p. 1399. Bibliographie jointe : *La joie permanente de l'esprit* et une collection d'écrits théosophiques parus en 1729.

Le catalogue de la B.N.F. en donne le résumé suivant : « Alethophilii Meditationes aliquot sacrae et philosophicae : I. de existentia Dei, immortalitate animae ... II. de Sacrosancta Trinitate ; III. de activitate creaturarum propria ... IV. de aparationibus spirituum ; V. de una, vera et catholica fie ... VI. de fide falsa ... VII. de transmutatione metallorum ... VIII. de artibus philosophorum ad

Poiret édita les écrits de son ami. Nous trouvons l'écho d'une curiosité intelligente dans les longues lettres qu'il adresse à Madame Guyon :

C'est un homme en recherche dont les sympathies furent nombreuses. Intéressé par les écrits des fondateurs de la Société de Philadelphie, John Pordage et Jane Leade, le baron les avait traduits en allemand. Il avait voyagé avec l'Écossais Lord Forbes of Pitsligo [...] Ses activités de diplomate chargé des intérêts du Roi de Prusse le conduisaient dans toute l'Europe.⁷⁶⁴

De la tête au cœur.

Même si elle n'a pas la même élévation que dans sa relation avec Fénelon, la correspondance de Madame Guyon avec Metternich est dense et riche. Ce qui nous est parvenu couvre trois années, durant lesquelles on peut suivre l'approfondissement du baron, au point que Mme Guyon lui écrit de longues et importantes lettres, véritables résumés de la mystique guyonienne. On peut y suivre aussi avec quelle patience et quelle délicatesse elle le détache peu à peu des scrupules et des analyses sans fin où se débattait cet homme trop identifié à son intellect et qu'elle voulait voir se centrer dans le cœur.

Sans relâche, elle l'appelle à se simplifier : « Une vie simple et réglée, l'amour et l'abandon : c'est tout ce qu'il vous faut. » Il lui faut abandonner ses « lumières », ses appuis comme la lecture pendant l'oraison, les soucis personnels, même concernant son mariage. Encore et encore, elle l'exhorte à la confiance : « Laissez-vous donc conduire par ces ténèbres, et ne marquez jamais aucune défiance à Dieu. » (Lettre 402). Lui qui cherche les appuis doit maintenant suivre les inspirations « délicates » de Dieu, les mouvements de l'Esprit-Saint : elle lui indique comment les reconnaître.

Elle l'exhorte à trouver l'état d'enfance, à se laisser conduire par Dieu comme un enfant par sa nourrice. Chaque moment est alors ressenti comme divin :

« Désaltérez-vous à cette fontaine du moment divin, et si vous êtes assez heureux pour passer en Dieu et vous y perdre dès cette vie, vous verrez que ce même moment, qui vous doit être à présent volonté de Dieu, vous sera Dieu. » (L. 425).

Elle le porte comme un enfant dans sa prière, et on en voit le résultat dans la belle lettre où Metternich lui décrit son état : « Il est vrai que Dieu me fait des grâces infinies. [...] C'est comme si mon cœur était diaphane et qu'une sérénité indistincte le pénétrât de tout côté sans obstacle ». (L. 430). Il lui décrit sa répugnance à devenir catholique. Cette savoureuse comparaison entre catholiques et protestants se poursuit dans la lettre 431 où il décrit sa paix joyeuse et sa liberté intérieure, se sentant comme « une petite abeille qui voltige librement sur toutes sortes de fleurs. »

Il lui dit toute sa reconnaissance et la laisse passer son émerveillement :

Si Dieu daigne faire quelque chose de cette masse corrompue, c'est à vos prières et à vos avis que j'en suis redevable. (L. 430).

III. Les Écossais

Les Écossais constituaient un groupe dont Henderson⁷⁶⁵ restitue l'atmosphère attachante, la droiture et le courage des individus pris par les remous politiques.

L'Écosse a une histoire faite de luttes inégales (telle celle avec Cromwell) suivies de dominations par l'Angleterre. Ainsi l'Union de 1707 fut suivie d'un soulèvement inefficace en 1715 en faveur du prétendant catholique James VIII (the *Old Pretender*), qui s'enfuirait finalement à Rome. Il n'y eut pas alors de lourdes sanctions - comme ce sera le cas lors du soulèvement de 1745 en faveur de son fils (the *Young Pretender*). Certains disciples de Madame Guyon prendront part aux deux soulèvements. L'histoire est compliquée par les luttes religieuses entre royaume catholique, protestants épicopiens (ayant récupéré la structure catholique lors de la première vague luthérienne qui avait vu Henry VIII fonder l'Église anglicane, jacobites le plus souvent, par attache aux structures traditionnelles et

occultandam artem ..., Francofurtiae, 1729, In-8°, 119 p. » (Catalogue des livres, Auteurs, no. 113, « Metternich (B^{on} Wolf von) *pseud.* Alexophilus... »).

On voit que le baron continua à s'intéresser à la « chimie », malgré les conseils de Madame Guyon : « Votre application à la chimie peut vous divertir quelques moments, mais je ne voudrais pas en faire mon application : vos affaires, le temps qu'il faut donner à Dieu doivent être préférés à tout. » (lettre 389).

⁷⁶⁴M. Chevallier, *Pierre Poiret...*, p. 135-136.

⁷⁶⁵Henderson, G. D., *Mystics of the North-East*, Aberdeen, printed for the Third Spalding Club (serie of nearly vol.), 1934 ; outre la correspondance éditée, la remarquable *Introduction* (p. 11-73) fait revivre le groupe quietiste.

royale), presbytériens (protestants de la seconde vague calviniste, d'assise sociale populaire et puritaine), sans compter la présence de quelques minorités, telle celle des quakers.

Notre groupe était catholique ou de tendance épiscopaliennne parce que se succédèrent - par exception - des religieux remarquables, enseignant *in Divinity* à l'université d'Aberdeen, l'une des trois meilleures universités britanniques (avec Oxford et Cambridge) : John Forbes, qui tint un journal intérieur de 1624 à 1647 ; puis Henry Scougall, auteur de la remarquable *Life of God in the soul of man*⁷⁶⁶ (1677) ; enfin James Garden auteur de la non moins remarquable *Comparative theology* (1699). Ce dernier devint disciple guyonien avec son jeune frère George.

Ils étaient jacobites de manière avouée ou cachée : ses membres voyageaient ou se réfugiaient sur le continent. Ils passaient par la Hollande, qui n'était qu'à trois (voire deux) jours de bateau des ports de la côte est, situés entre Edimbourg et Aberdeen. De nombreuses communautés d'Écossais s'établirent sur le continent, tout comme les Hollandais furent présents à Culross, le beau port et village « hollandais » visité de nos jours près d'Edimbourg.

Le dégoût des affrontements et des controverses au nom de l'Écriture souvent interprétée trop littéralement, tourna leur attention vers « l'intérieur » mystique. Tout un réseau d'Écossais reçut ainsi les ouvrages mystiques de Poiret par l'intermédiaire du Dr. Keith de Londres. Ce dernier importa par exemple cent exemplaires d'un de ses titres pour en redistribuer quarante-deux en Écosse⁷⁶⁷. Ils furent un temps adeptes d'Antoinette Bourignon⁷⁶⁸, sous l'influence de Poiret. Mais en 1708 Keith et George Garden interrompirent « for no apparent reason » la traduction de son œuvre⁷⁶⁹ ; Poiret leur avait fait connaître Madame Guyon et ils avaient atteint le terme de leur quête. Par la suite plusieurs membres du groupe vinrent à Blois.

De ce groupe on identifie :

(1) Le Dr. Keith, étudiant en *Arts* devenu médecin d'Aberdeen et exerçant à Londres, fut l'agent par lequel circulaient livres et lettres. Il était cultivé, possédait de nombreux ouvrages mystiques en plusieurs langues, avait plusieurs cercles de relations. Un ami proche, le Dr. Cheynes, mentionne dans une lettre : Tauler, John of the Cross, Bernier [Bernières], Bertot, Marsay, Madame Guyon⁷⁷⁰.

(2) James Garden, cité plus haut.

(3) Georges Garden son jeune frère (1649-1733), ami d'Henry Scougall et attaché à l'église cathédrale d'Old Machar. Refusant de se cacher, il fut emprisonné lorsque les presbytériens déposèrent des ministres épiscopaliens, puis s'échappa en Hollande et fit des études médicales à Leyde. Il ne retourna en Écosse qu'en 1720. Resté célibataire, il traduisit John Forbes, auteur du journal spirituel que nous avons cité. Weststein, éditeur hollandais ami de Poiret, déclare qu'il n'a jamais connu quelqu'un de plus doux, modeste, ayant plus de bonté fraternelle⁷⁷¹.

(4) Lord Deskford, James Ogilvie (1690-1764). Son nom est souvent corrompu en Exford⁷⁷². De santé fragile, il étudia l'histoire et le français ; il vécut à Cullen House. Il fut arrêté en août 1715 et confiné un moment au château d'Edinbourg. Il eut une vie utile, prenant activement part au gouvernement local de Cullen, introduisant des manufactures de tissus, devenant vice-amiral d'Écosse. Sa première femme appartenait à la famille des Dupplin. Il se remarria en 1723. Il est bien représenté dans notre correspondance, par suite de la conservation de sa bibliothèque - très complète en ce qui concerne les auteurs mystiques - jusqu'à sa dispersion en 1975.

⁷⁶⁶Scougall, *Life of God in the soul of man*, 1677 ; réédité de nos jours : Christian Heritage, 1996.

⁷⁶⁷Henderson, p.61.

⁷⁶⁸Prophétesse mystique née à Lille en 1616, morte exilée et persécutée en 1680 ; v. M. Chevalier, *Pierre Poiret*, op.cit., chap. III.

⁷⁶⁹Henderson, p. 38 & 60.

⁷⁷⁰Henderson, p. 67.

⁷⁷¹Henderson, p. 34.

⁷⁷²Henderson, p. 85, relève la confusion qui s'ensuit chez Chérel ; la corruption en «milor Exford » est présente dans le cahier de lettres du marquis de Fénelon.

Nous rencontrons ensuite trois membres de la grande famille des Forbes qui comporte même une branche suédoise⁷⁷³. De nombreux aspects biographiques sont couverts par *The House of Forbes*⁷⁷⁴ :

(5) Alexander, 4th Lord Forbes of Pitsligo (1678-1762). La mort de son père lorsqu'il avait treize ans fut suivie de son éducation sur le continent, où il aurait rencontré Fénelon (et Madame Guyon ?) avant de retourner en Écosse en 1700⁷⁷⁵. Il protesta contre l'Union de 1705, fut présent à la bataille de Sheriffmuir en 1715, se cacha en Écosse puis à Londres, en Hollande, à Vienne, à Rome ; il ne s'entendit guère avec le roi en exil, et revint vivre en Écosse, avant de prendre de nouveau part au soulèvement de 1745 à un âge avancé, sans illusion. Il finit sa vie à nouveau caché en Écosse⁷⁷⁶. Sa personnalité est décrite ainsi par Henderson :

« There is nothing to suggest the dangerous quietist : but his self-control, his disinterestedness, his loving kindness, his trustful acceptance of ill fortune and good fortune, and his possession of a peace past understanding remained to prove him the follower of Mme Guyon and of greater mystics [Henderson n'est pas un inconditionnel guyonien, ce qui ajoute valeur à ce témoignage]. His spiritua position may be summed up in his own words : « An absolute submission to the divine will in ourselves and others is the only thing to be prayed for, as it is the only true essential religion⁷⁷⁷. »

(6) William, 14th Lord Forbes (1687-1730)

« ...was evidently very highly regarded by his friends. Dr. James Keith speaks of him with particular affection. He seems to have spent a great part of his life abroad [...] He enjoyed the hospitality of Mme Guyon at Blois [...] Extremely interesting information of these last years of Mme Guyon's life comes to us [...] among these is a *Notice sur Mme Guyon* [T.P. 1154 de Lausanne, texte que nous avons publié avec sa *Vie par elle-même*] recording what William Forbes, when living at Aix la Chapelle between 1720 and 1730, recounted to Pétronelle d'Eschweiler, afterwards the wife of Fleischbein. »

(7) James, 16th Lord Forbes (1689-1761)

Son jeune frère fut marié deux fois, en 1715 à une sœur de Lord Forbes of Pitsligo. Il connut personnellement Madame Guyon et fut présent à Blois à son agonie. Il fut très respecté comme l'indique la notice annonçant son décès.⁷⁷⁸

(8) Ramsay.

La personnalité de ce personnage relativement célèbre est appréciée diversement par ses biographes⁷⁷⁹. L'énergie qu'il mit en œuvre dans la diversité de ses entreprises est certainement remarquable.

Dans la transcription de la correspondance de Madame Guyon, dont il fut un temps secrétaire, on trouvera ses interventions au ton quelque peu protecteur. Cette dernière garde à son égard une certaine distance, contrairement à la tendresse qu'elle marque au jeune marquis de Fénelon. Il joua un rôle discuté lors de la querelle qui suivit la mort de « notre mère », en s'opposant à l'édition de la *Vie* et au vieux Poiret. Mais il fut aussi l'ami de Lord Deskford et du marquis de Fénelon.

Né en 1686 en Écosse, fils d'un boulanger, il se distingua par sa curiosité d'esprit qui le conduisit à des études de théologie à Glasgow et Edimbourg. Le goût de l'aventure (voir Chérel), ou la recherche spirituelle (v. Henderson) le conduisent à rendre visite à Poiret en Hollande. Il séjourna chez Fénelon à Cambrai, puis devint le secrétaire de Madame Guyon à Blois, de 1714 à 1716. Il rendit service par son bilinguisme en facilitant les relations avec les disciples écossais ou *trans*. Sept ans précepteur du fils du comte de Sassenage grâce au duc de Chevreuse, il se voua au culte de Fénelon ; il polémiqua avec un éditeur en « gardien vigilant » de sa mémoire (v. Chérel). Le Régent l'estimait et lui attribua une pension. Il partit pour Rome en 1724 comme précepteur du fils aîné du Prétendant au trône d'Écosse, mais rentra la même année à Paris. Protégé de Fleury, hôte du duc de Sully, qui était marié

⁷⁷³Il existe une branche suédoise guyonienne dont le lien pourrait ainsi provenir des Forbes. Mais deux autres contacts s'avèrent possibles, l'un suisse, passant par le chevalier de Klinkjöström, et l'autre hollandais, passant par le compagnon suédois de Poiret, I. Norraüs.

⁷⁷⁴*The House of Forbes*, ed. by A. & H. Tayler, Aberdeen, printed for the Third Spalding Club, 1937, v. p. 239ss. & 348ss. ; paru postérieurement à l'étude d'Henderson.

⁷⁷⁵*id.*, p. 348.

⁷⁷⁶*The House of Forbes*, p. 349-350.

⁷⁷⁷Henderson, p. 46.

⁷⁷⁸Henderson, p. 50.

⁷⁷⁹A. Chérel, *Un aventurier religieux au XVIII^e siècle, André-Michel Ramsay*, Paris, 1926 – G. D. Henderson, *Chevalier Ramsay*, Aberdeen, 1952.

à la fille de Madame Guyon, il écrivit un roman qui remporta le succès : *Les Voyages de Cyrus*, à l'imitation du *Télémaque*. Il fit partie du Club de l'Entresol à partir de 1726 : « tous les dogmes chrétiens, affirmait-il, se retrouvent dans les religions païennes⁷⁸⁰ ». Il y rencontra Montesquieu, qui toutefois le jugea un « homme fade⁷⁸¹ ». Il alla jeter à Londres les fondements d'une « Maçonnerie nouvelle » et accumula diverses distinctions. De retour en France, il se présenta à l'Académie Française (sans succès) et entra à quarante-quatre ans en qualité de précepteur dans la puissante famille des Bouillon. Il prononça en 1736 dans la loge Saint-Thomas un discours resté fameux⁷⁸². Il se maria à quarante-neuf ans : sa femme était âgée de vingt-cinq ans. Grand orateur, peut-être chancelier de l'ordre des Francs-Maçons, il manœuvra auprès du cardinal de Fleury pour faire admettre cette institution. Il mourut en 1743.

« Ramsay était un homme estimable, mais il prêtait beaucoup à la plaisanterie, par ses airs empressés, par son affectation à faire parade de science et d'esprit », selon un témoignage d'époque⁷⁸³. Dans son *Histoire de Fénelon*, Ramsay avoue avoir voulu « détruire les fausses idées que certaines personnes ont formées de Madame Guyon, en lisant une histoire de sa vie, imprimée depuis peu dans les pays étrangers [par Poiret], sans son aveu, et contre ses dernières volontés [...] Madame Guyon apparaissait comme l'inspiratrice, tandis que Fénelon n'était qu'un disciple. Voilà contre quoi Ramsay tint à protester et à réagir⁷⁸⁴ ».

Henderson nous le présente beaucoup plus favorablement, comme un exemple d'une remarquable adaptation sociale en ces temps difficiles, pour qui n'était pas d'origine noble ; ce sera plus tard le cas pour Rousseau. Son grand œuvre, *Principes philosophiques de la Religion naturelle et révélée*, ne manque pas d'intérêt. Il était tolérant et charitable, il se fit de très nombreux amis et sa jeune femme lui resta profondément attachée⁷⁸⁵. Son intervention contre la publication de la *Vie* s'expliquerait par l'influence de la fille de Madame Guyon, d'un caractère très énergique⁷⁸⁶.

Tout ceci nous trace le portrait d'un personnage actif dans le bouillonnement des esprits, sensible à l'esprit du temps, théosophe plutôt que mystique.

IV. Les Suisses.

Madame Guyon fit un voyage mouvementé, en traversant le lac de Genève entre Thonon et Lausanne⁷⁸⁷ : peut-être avait-elle gardé des contacts pris à cette époque ?

Aucune figure marquante ne se détache dans le groupe suisse. Nous n'avons pas d'informations particulières sur les premiers disciples de Lausanne (ou de Morges, localité voisine), restés obscurs, dont nous éditons ici quelques lettres ; mais un groupe guyonien sera actif à Lausanne jusque dans les années 1830⁷⁸⁸.

Parmi les visiteurs de Blois, se trouvait la jeune Pétronille d'Eschweiler (née vers 1690), qui épousa le comte Friedrich von Fleischbein.

Fleischbein (1700-1774) traduit en allemand les œuvres de Madame Guyon et fut également influencé par Ch. H. de Marsay. Il eut des disciples en son château de Pymont. Le jeune Karl-Philipp Moritz décrit, dans son roman *Anton Reiser*, ce milieu alliant mystique guyonienne et rigorisme⁷⁸⁹.

Celui-ci exerça à son tour une autorité profonde sur le pasteur Dutoit (1721-1793). Ce dernier mérite ici un aperçu biographique, compte tenu de son apport déterminant à notre connaissance de la correspondance de Madame Guyon.

⁷⁸⁰Chérel, *Un aventurier...*, p. X.

⁷⁸¹*Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie*, art. « Ramsay », 2000, p.697.

⁷⁸²*Cahiers de la grande loge de France*, 1982, VIOT, M., « Inquiétude mystique et quête de la réintégration : les origines de l'Écossisme. »

⁷⁸³Chérel, *Un aventurier...*, p. 63 ; Henderson, *op. cit.*, 233.

⁷⁸⁴Chérel, *Un aventurier...*, p. 106-107.

⁷⁸⁵Henderson, p. 235.

⁷⁸⁶Henderson, p. 110. Elle réagira aussi en 1732 à la *Relation du quiétisme* de Phelippeaux.

⁷⁸⁷*Vie*, 2.14.8.

⁷⁸⁸Voir Chavannes, J.-Ph. *Dutoit, sa vie, son caractère et ses doctrines*, Lausanne, 1865 ; un large fonds guyonien reste à exploiter à la bibliothèque universitaire de Lausanne, dont de très nombreuses lettres (en allemand) de Fleischbein ; de nombreux documents concernent Lacombe, Dutoit, etc. Nous avons publié le ms. TP1155 dans *Vie* « 5. Compléments biographiques. »

⁷⁸⁹V. notre note étendue sur Fleischbein, *La Vie...*, p. 1008.

Jean-Philippe Dutoit-Membrini naquit d'un père vaudois qui renonça à devenir pasteur, jugeant sévèrement l'état du clergé protestant, et d'une mère d'origine italienne ; il fit des études de théologie. À trente-et-un ans il traversa une crise intérieure à l'occasion d'une longue et dangereuse maladie, exalté selon certains, en tout cas assez isolé et sans direction spirituelle. Cela ne l'empêcha pas d'apprécier Voltaire, puis l'année suivante de trouver les *Discours* de Madame Guyon en les feuilletant chez un bouquiniste. Sous son inspiration, il devint un pasteur aimé par un public qui goûtait ses exhortations pleines de flamme, à l'opposé des discours académiques des pasteurs du temps : « Quand il arrivait au temple, les avenues étaient si remplies de monde qu'il disait plaisamment : « si je ne trouve pas de place, il faudra que je m'en retourne », rapporte son disciple Pétillet.

À trente-neuf ans, des ennuis de santé le firent renoncer à prêcher. Il commença à correspondre avec beaucoup de frères spirituels, dont le Suédois Klinkowström et l'Allemand Fleischbein. Ce dernier le dirigeait : « Quinze ans je lui ai obéi à l'aveugle et m'en suis infiniment bien trouvé. » Il passa deux années à Genève et publia en 1767-1768 la *Correspondance* de Madame Guyon, augmentée de celle, secrète, avec Fénelon. Un certain nombre de nouveaux fidèles s'attachèrent à « la doctrine de l'intérieur ». Informés de l'existence à Lausanne d'un groupe suspect de piétisme, les autorités bernoises firent une saisie des livres et écrits de Dutoit, dont la liste nous prouve la conscience qu'il avait de la filiation Bernière-Bertot-Guyon. Cet événement, qui le marqua, se produisit le 6 janvier 1769 : il avait quarante-huit ans. Il passa trois années heureuses chez les Grenus, à la Chablrière, propriété louée au colonel Constant, puis fut accueilli chez les dames Schlumpf. Il demeurait cependant abattu. Il eut la joie de rencontrer à cinquante-six ans son fidèle disciple Pétillet, âgé seulement de dix-neuf ans. Mais sa santé empira et il traversait des périodes d'angoisse. Il publia les quarante volumes de la réédition des œuvres de Madame Guyon entre 1789 et 1791. Il mourut en 1793 âgé de soixante-douze ans⁷⁹⁰.

Annexes et tables.

Glossaire (vocabulaire classique).

Absorbement : rare, synonyme d'absorption pour « extase, ravissement » chez Suso (trad. 1586).

Apetisser : Rendre plus petit. Apetisser un manteau. On dit plus ordinairement rapetisser. (Littre).

Assaisonnement : manières agréables qui accompagnent ce qu'on dit.

Béluil : le malin esprit, le démon ; mot hébreu signifiant qui ne vaut rien. (Littre).

Bonace : état d'une mer très tranquille.

Caractère : mot repris du latin chrétien dans sa spécialisation : « marque spirituelle et ineffaçable qu'impriment les sacrements ».

Considération : représente le latin *consideratio* « examen attentif. »

Consistance : d'abord synonyme de « matière », est attesté depuis 1580 au sens d'« état de ce qui est ferme, solide », d'abord avec la valeur d'« immobilité, stabilité », puis en parlant d'une chose abstraite.

Correspondre : être en rapport de conformité avec.

Coulpe : le mot demeure un terme de théologie désignant la faute.

D'abord : Dès l'abord, tout de suite. « incontinent, aussitôt ».

Déchet : premier sens de perte. Littre cite Bossuet : « Sans [la retraite], vous ne trouverez jamais que du déchet en votre âme, du désordre dans votre conscience... »

Dévolement (1538), une indigestion (1538), la diarrhée (1680), acceptions médicales sorties d'usage.

Enlever : signifie aussi (1655) « priver de (qqch.) » avec un complément nom de personne, et aussi « enthousiasmer ». Signer : par extension, signer s'emploie aussi pour « approuver ».

Ennui : s'est dit jusqu'à l'époque classique pour « tristesse profonde, dégoût », d'où *ennui de vivre*.

Ennuyer : « causer des tourments, être insupportable », sens dominant jusqu'à l'époque classique.

Entretenir : dans son premier emploi « se soutenir mutuellement », puis « tenir dans le même état, faire durer, maintenir »

Espèces : Furetière 6e entrée – sens général de « catégorie, sorte », d'où en philosophie *espèces sensibles, espèces intelligibles*. Et par extension, représentation ; v. latin classique, *species* « vue, regard ».

Etrange : épouvantable, terrible, scandaleux ; hors de la réalité habituelle.

⁷⁹⁰Chavannes, J.-Ph. *Dutoit...*, op.cit. ; Favre, J.-Ph. *Dutoit*, Genève, 1911.

Faire l'amour (à qqn) : après l'ancien provençal *far amor* (*ad alcun*), signifie « courtiser », sens encore normal dans l'usage classique (XVII^e-XVIII^e s.).

Flatter : d'abord, au figuré, a signifié « chercher à tromper en déguisant la vérité » d'où à l'époque classique se flatter, « se bercer d'illusions » (av. 1559) ; aujourd'hui flatter qqn de qqch. « laisser qqn faussement espérer » (1669).

Grief : douloureux, motif de plainte.

Lisière : Dans les premières attestations, lisière désigne le bord d'une étoffe. On l'attacha au vêtement d'un enfant pour le soutenir quand il apprend à marcher (1680). D'où aux siècles suivants : *tenir qqn en lisières*.

Longanime : patient avec indulgence, magnanime.

Mouvement : au sens moral, « impulsion qui pousse à agir d'une certaine façon », également en emploi qualifié dans *bon mouvement* (1690).

Observer : en langue classique, « veiller à » (1677).

Opérer : « agir, produire un effet conforme à sa nature » (1470), aujourd'hui archaïque sauf dans une acception religieuse, en parlant de la grâce.

Outrepasser : A eu le sens concret de « dépasser » (une ville), et sur le plan temporel « passer », sans y ajouter le sens abstrait de « transgresser (une limite). »

Propriétaire : Les mots « propriétaires », « propriété » ont une grande importance pour Madame Guyon. Elle transpose l'ascèse en une remise totale à Dieu par désappropriation. Voir l'article de J.-L. Goré sur la *désappropriation* dans le *Dictionnaire de spiritualité*, t. III, 1957, col. 518-529.

Prospect : Manière de regarder un objet. (Littré).

Rebut : action de rebuter, repousser.

Réprobation : d'abord employé dans le langage religieux, il désigne l'acte par lequel Dieu exclut un pécheur du bonheur éternel. Ce n'est que fin XVIII^e s. que le mot s'est répandu dans l'usage courant pour « blâme ».

Subsister : apparaît avec le sens de « demeurer en vigueur », plus généralement « continuer d'exister », « se maintenir en vie ». Ces acceptions ont disparues au bénéfice du sens moderne de « pourvoir à ses besoins. »

Timide : apparaît d'abord comme un mot d'emprunt lettré dans son sens latin originel « qui a peur ». La généralisation de son emploi entraîne, après le milieu du XVII^e siècle, un affaiblissement sémantique progressif en « craintif, plein d'appréhension » (1660).

Viande : au XVII^e siècle, viande conserve encore le sens général de nourriture mais l'emploi moderne spécialisé se développe. Le mot s'emploie aussi figurément au sens de « nourriture pour l'esprit. »

Vers : « à l'égard de ». « Et vers l'un ou vers l'autre il faut être perfide » *Cinna*, v. 818.

Glossaire (thèmes spirituels).

Les lettres de directions de ce volume utilisent un vocabulaire dont on trouvera parfois les occurrences dans l'index général. Des définitions à la fois brèves et précises sont illusoire, car les mots utilisés par Madame Guyon sont toujours empruntés au vocabulaire le plus courant⁷⁹¹.

Nous avons par contre retenu des éclaircissements que prête Madame Guyon à des thèmes spirituels qui lui sont chers. A mi-chemin entre la stérilité d'un dictionnaire par mots et l'abondance que demande une étude approfondie des thèmes, nous avons opté pour quelques citations reproduites assez largement. Le « glossaire » ainsi constitué forme un florilège qui peut être lu pour lui-même.

Abandon, passiveté. L'abandon bien entendu est un exercice continu de notre liberté, pour la délaissier à tous les mouvements du Saint-Esprit : ainsi, ce qu'on appelle passiveté, n'est jamais une absolue cessation d'action, mais c'est un usage très libre de notre volonté, pour la laisser conduire par celle de Dieu. Un homme qui se laisse faire par un chirurgien une incision profonde et douloureuse, fait sans doute une action très libre et courageuse, en ne se remuant pas, pour laisser faire le chirurgien. (L. 117, mars 1689).

Ames propriétaires, mouvement à leur égard. Si leur disposition change je me trouve tout à coup tournée vers elles avec beaucoup d'affection, et cela sans que j'y mette rien de ma part ; en sorte que sans que j'aie de choix, de penchant et d'amitié pour personne, je me trouve nécessairement liée avec celles qui sont plus désappropriées [...] Cette union ne passe point par l'entremise des sens, et il me serait impossible de donner un autre rang à ces personnes dans mon cœur que celui que Dieu y donne Lui-même, sans que je me règle ni sur les défauts, ni sur les qualités extérieures, ni sur l'amitié que l'on a pour moi, car il y a de ces personnes propriétaires qui m'aiment beaucoup, et leur témoignage m'en est insupportable, au lieu que je me sens portée à en donner moi-même aux personnes simples, droites et vides d'elles-mêmes. Je n'aime point par le cœur, mais par un certain fond qui accepte ou rejette ce qui lui convient, ou plutôt, ce qui convient à Dieu. (L. 255, avril 1690). J'ai éprouvé que l'on ne me donne rien pour les âmes empressées et désireuses : [...] plus sont-ils morts à toute sorte d'envie et d'empressement, plus a-t-on de mouvement à leur égard. Ce mouvement qui paraît vie et l'est en effet, n'est pas un mouvement vivant par la nature, mais un mouvement que Dieu, devenu le principe de l'âme, opère. Il est plus puissant, plus fort et plus efficace que ceux de la nature. Il vient du fond où réside cette vie divine, et non des sens qui n'ont nulle part à ces choses. (L. 177, 27 juillet 1689). C'est comme un regard de complaisance non distinct de Dieu, qui produit grâce et écoulement dans ces âmes. Au contraire, celles qui sont propriétaires et qui résistent à Dieu, étant appelées à Son union, sont rejetées de ce fond sans que je puisse faire autrement, quelque volonté que j'en eusse, et lorsque je suis appliquée à elles je sens comme un mur entre Dieu et elles. (L. 107, mars 1689).

Claivoiance dans la communion. Dieu me presse encore plus que devant, me tenant sans cesse dans Sa présence pour vous avec bien de la force et de la douceur [...] Il y a des âmes qui ne m'appartiennent point, auxquelles je ne dis rien de tout cela ; mais celles qui me sont données, comme la vôtre, Dieu, en me les appliquant très intimement, me fait aussi connaître ce qui leur est propre et le dessein qu'Il a sur elles. (L. 85, octobre-novembre 1688). Dieu me donne une connaissance du particulier de votre état, de votre disposition et de ce qui en fait le fond et l'essentiel. Cela sera même plus dans la suite, lorsque la déroutée intérieure commencera. (L. 124, avril 1689).

Communication, communion des saints. (Madame Guyon l'aborde franchement, insiste sur son rôle central, par contraste avec celui secondaire des pratiques ou rites.) Ne vous étonnez pas de la joie et de la paix que vous goûtez l'autre jour avec moi. C'est une opération de Dieu, aussi bien que les autres que vous expérimentâtes... (L. 95, janvier 1689). J'ai été éveillée longtemps avant quatre heures avec une douce et suave occupation de vous en Dieu. [...] Je sens quelque secrète inclination de rester avec vous une demi-heure en silence. (L. 116 de mars 1689) Je vous assure que votre âme est tellement une même chose avec la mienne. Car, pour la mienne, elle est disparue quant à moi et je ne la découvre plus que par l'étroite union où Dieu la met avec la vôtre. (L. 192, 25 septembre 1689). Hier matin, étant à la messe prête à communier très serrée à Dieu, tout à coup votre âme me fut présente et l'on la serrait à la mienne, cela en réalité intime, en foi nue, sans distinction ni objet. [...] Celui qui le faisait en moi [...] me chargea des croix et des humiliations que vous auriez dû porter afin que j'en busse jusqu'à la lie. (L. 223, décembre 1689).

⁷⁹¹On peut toutefois consulter l'index du vocabulaire mystique donné à la fin de Maurice Masson, *Fénelon et Mme Guyon. Documents nouveaux et inédits*, Paris, 1907.

Destruction (« mort »). Laissez-vous donc conduire par Celui qui vous aime avec tendresse. Plus ce qui est de vous chez vous sera détruit, plus Il vous possèdera. Ce n'est pas vous qui le détruirez, mais, en demeurant fidèle dans la privation de toutes les vies dont Il n'est pas l'unique principe, Il fera en vous tout cet ouvrage. (L. 132, mai 1689).

Direction spirituelle. Je sens en moi dans le moment que je vous parle, un Maître infiniment puisant et infiniment petit qui me donne un droit sur vous pour vous rendre petit, et ce droit me donne celui de disposer de vous ; et sur cela je me trouve beaucoup de liberté que rien ne rétrécit, sans envie de vous faire des compliments ni de vous donner même ce qu'il semblerait que vous auriez raison de me demander. Je n'aime que Dieu seul et je vous aime en Lui plus que personne du monde, non d'une manière distincte de Dieu, mais du même amour dont je L'aime, et dont Il S'aime en moi ; et cet amour est éternel et la mort n'y fera nulle altération, au contraire. Je suis cependant certaine que je ne mourrai point à quelque extrémité que je puisse aller, si je vous suis encore utile ; et si je ne vous la suis plus sur terre, j'ai cette confiance que si vous voulez bien rester uni à mon cœur, vous me trouverez toujours en Dieu et dans votre besoin. (L. 248, avril 1690).

Etat invariable (de foi nue, de calme serein). Mon état est invariable et toujours le même depuis plus de huit ans. Son étendue est aussi grande que sa simplicité et nudité est pure. (L. 89, décembre 1688). Il y a en moi deux états, qui n'en composent cependant qu'un : l'essentiel qui est toujours une foi nue, pure, ou plutôt un anéantissement total qui exclut toute distinction, tout ce qui est et subsiste, en quelque chose que ce soit, tout aperçu, tout ce qui se peut dire et nommer, l'âme subsistant en Dieu en pure perte, ou plutôt en total anéantissement. Il y a aussi un état accidentel qui est ce que j'éprouve pour les autres, qui me fait goûter et connaître leur état et tout ce qui les concerne, ce qui donne des distinctions, songes, connaissances, etc. Mais cela est séparé du fond immobile et n'a nul rapport avec lui, de sorte que ces connaissances ne sont point des lumières et illustrations qui donnent une disposition particulière à l'âme. Au lieu que les autres opérations viennent de la tête, et qu'elles se répandent sur les parties du corps, celles-là viennent du fond proche du cœur et se distribuent dans l'esprit par un vide fécond, car la mémoire ne représente rien et cependant n'est pas stérile pour cela, mais claire, sans nul terme ni objet. L'esprit de même n'a nulle agitation, mais son calme est serein et lumineux. Ce n'est pas un vide d'abrutissement : au contraire, c'est une pure, simple et nue intelligence, sans espèce ni rien qui borne. La volonté est aussi nue et vide, mais sans disette, et avec une plénitude qui dilate toujours plus le cœur qui trouve tous ses désirs parfaitement contents et remplis, sans rien distinguer de ce qui contente et remplit. (L. 199, 25 octobre 1689).

Filiation. Madame Guyon est consciente de sa responsabilité liée au rôle éminent qui lui est confié dans la filiation. Il m'est venu dans l'esprit ce matin que M. B[ertot], en mourant, m'ayant laissé son esprit directeur pour ses enfants, ceux qui se sont égarés aussi bien que ceux qui sont restés fidèles, n'auront la communication de cet esprit que par moi, mais dans votre union. (L. 276, été 1690). Je vous prie de poursuivre la carrière sans crainte et sans scrupule, d'être persuadé que Dieu vous veut par la plus extrême pauvreté, que c'est la voie de la justice où il ne règne que le seul honneur et la seule gloire de Dieu. Plus la créature perd ses intérêts, plus Dieu trouve les Siens. Ne craignez point une saleté apparente, mais soyez persuadé que la vraie pureté consiste dans l'entière désappropriation. Je vous laisse l'esprit directeur que Dieu m'a donné. (L. 248, avril 1690).

In-action (action de la grâce par l'intérieur). Vous n'avez garde d'avoir goûté jusqu'à présent la délicatesse de Sa pure opération, puisque vous l'avez toujours extrêmement mélangée de la vôtre, ne vous tenant jamais ferme et invariablement attaché au conseil que l'on vous a donné sur cela. Combien de fois avons-nous éclairci cet article, où je vous ai dit que, lorsque Dieu opérerait, il fallait quitter tout opérer pour Le laisser faire ? Non seulement vous ne mourez pas à cette activité intérieure (ce qui est un effet de votre crainte, et la source du peu de mort extérieure qui est en vous), mais de plus, vous allez chercher des sujets lorsque Dieu vous occupe de Lui-même. [...] Vous vous conduisez non par la foi, mais par le goût, la connaissance et l'assurance. [...] Sitôt que la sécheresse s'empare de votre cœur et l'incertitude de votre esprit, vous croyez devoir trouver dans vos efforts les assurances que vous ne trouvez pas dans vos dispositions. (L. 99, février 1689).

Acquiescement. La pratique de tout laisser tomber est admirable, mais c'est cependant une action [...] Acquiescez simplement, car il y a des temps que Dieu veut cet acquiescement ; et c'est la seule et unique activité, - si l'on peut appeler de cette sorte une chose si simple, - que Dieu veut de vous. (L. 158, 25 juin 1689).

Nuit (se perdre soi-même). Quand Dieu vous met dans la nuit impénétrable, qui est Sa volonté inconnue, on ne peut voir la main de Dieu qui nous mène, parce qu'on a besoin de perdre cet appui, pour se perdre soi-même (18 juillet 1689). Le plus grand avancement de l'âme n'est pas de se posséder en paix, à quelque haut degré d'élevation que cela puisse monter, mais d'être banni de chez soi par la découverte journalière et l'expérience foncière de ce que l'on est. Car de savoir par vertu et humilité pratiquée que l'on n'est bon à rien, c'est se croire quelque chose, quoique l'on ne se persuade pas de le

croire, mais approfondir son néant jusques au plus profond, c'est tout. Lorsque l'on rapporte encore quelque chose à soi, l'on est imparfait, quoique l'on paraisse très parfait. (L. 231, février 1690) Dieu ayant pris ce qui est Sien, il ne nous reste que le néant et le péché. Ceci est réel, mais très réel. Plus tôt on en est logé là, plus tôt est-on affranchi de l'incommodité de se voir tout ôter l'un après l'autre. (L. 238, mars 1690)

Passivité. Vous ne sauriez être trop passif selon les desseins de Dieu sur vous ; mais votre cœur doit toujours être également ouvert pour recevoir les opérations de Dieu sans y rien mettre du vôtre. Ce serait même une action que d'outrepasser une disposition, soit parce qu'elle est sensible et par conséquent moins pure, ou parce que l'impression en reste. Il faut vous laisser comme une chambre qui laisse tout entrer et sortir, fermer et ouvrir la porte. (26 décembre 1689). V. aussi : Abandon.

Perte de la volonté. (Par acquiescement à l'opération divine. L'opération divine dans la prière s'étend à tout le déroulement de la vie ; la volonté propre s'y conforme puis s'efface). Le vrai humble ne prend rien pour lui dans l'élévation ni dans l'abaissement : il se laisse en la main de Dieu comme un instrument destitué de sa propre vie. (L. 104, mars 1689). On éprouve que cette volonté, qui se délaissait avec tant de souplesse à tous les vouloirs divins pour vouloir ou ne vouloir pas qu'autant qu'elle était mue, se perd ; et qu'une volonté, autant divine qu'elle est profonde et délicate, est substituée en la place de la nôtre. Mais volonté si propre et si naturelle à l'âme qu'elle ne voit plus que cette seule et unique volonté, qui lui paraît être la sienne, n'en trouvant plus d'autre. (L. 101, février-mars 1689).

Perte en Dieu. (Au-delà de la sainteté). Nous voulons cesser d'être et d'agir, même vertueusement [...] Non seulement c'est en Dieu, comme dit saint Paul, que nous agissons et que nous sommes, mais il faut que nous cessions d'être et d'agir afin que Dieu seul soit. Le recueillement sert infiniment pour les personnes que Dieu veut attirer à Lui dans leur fond, mais ce même recueillement se perd en ce qu'il a d'aperçu lorsque Dieu perd l'âme en Lui. Elle n'est plus alors recueillie ni resserrée en elle-même, elle entre dans le large et dans des espaces infinis. Dieu devient l'âme de son âme d'une manière aussi naturelle que notre âme nous fait agir, et que l'air nous fait respirer. Vous êtes à Lui : qu'Il vous jette dans la boue ou qu'Il vous élève sur le trône, ce n'est plus votre affaire. Votre affaire seule et unique est de ne point vous reprendre, de vous oublier, de ne pas plus vous regarder si l'on vous jetait dans l'abîme que s'Il vous élevait sur le trône. Vous n'êtes plus à vous. Dieu seul est et cela suffit. S'il vient à perdre quelque chose de ce qu'Il est, cela seul peut et doit vous occuper. Dieu est un Dieu fort jaloux. Comptez qu'Il met tout en usage pour n'avoir point de compagnon. (L. 265, mai 1690)

Présence de Dieu (cachée). Lorsque vous dites que la présence de Dieu vous est moins facile, vous vous trompez ; car, quoique vous l'aperceviez moins, elle est bien plus continuelle, son opération sur votre âme n'est jamais interrompue. Deux choses vous feront remarquer cette présence cachée et desséchante : la première, cette inclination secrète pour la solitude, qui marque une opération secrète, quoique dérobée aux sentiments de l'âme ; et ces opérations abattent plus le corps que celles qui sont sensibles, car les premières semblent tout dessécher, et les secondes fortifient. L'autre preuve de l'opération continuelle qui se fait en vous, sans que vous la connaissiez, est cet amen continuel pour toutes choses, cet abandon, cette simplicité et petitesse, que je vois s'accroître chaque jour, et qui me sont des preuves évidentes (quand je ne le connaîtrais pas par le sentiment intérieur que j'en ai), que le Maître vous rend tous les jours plus conforme à Lui, et perd chaque jour votre volonté en la Sienna. (L. 164, juillet 1689) Mais, comme l'on ne veut de vous d'autre action que celle de recevoir ce que l'on vous donne et de vous laisser détruire, selon toute l'étendue des desseins de Dieu, on ne veut aussi de vous que l'acquiescement et la docilité que Dieu vous donne, pour ne rien ajouter ni ôter à ce que Dieu fait en vous. (L. 177, 27 juillet 1689).

Pur amour. (Sans concession ni à l'amour fervent, ni à l'amour recourbé sur le sujet ou amour propre). Quand je parle du pur amour, je ne parle pas de l'amour fervent, qui ne travaille qu'à embellir celui qui le possède et qui semble n'être appliqué qu'à lui : cet amour-là, je l'appelle imparfait, quoique ce soit celui que les hommes ignorants regardent comme le comble de la sainteté. Je ne regarde comme pur amour que l'amour impitoyable, destructeur, qui loin d'embellir et d'orner son sujet, lui arrache tout sans miséricorde, afin que rien ne restant dans ce même sujet, rien ne l'empêche de passer dans la fin. (L. 210, automne 1689).

Purification, purgatoire. Il faut souffrir la douleur que vos fautes vous causent, pourvu que vous ne fassiez nulle action, ni pour diminuer la douleur, ni pour y remédier : c'est une espèce de brûlure qui sert de purgatoire. (octobre 1689).

Résistance. Ce qui fait les peines des âmes non éclairées, c'est la résistance, qu'elles ne connaissent souvent pas. Comme la délicatesse de Dieu est infinie et qu'Il ne fait souvent que présenter à l'âme ce qu'Il veut d'elle, elle, qui n'est pas accoutumée à la délicatesse de l'esprit, se sert de sa raison pour échapper à ce qui lui est proposé, parce qu'elle craint même de se tromper ; et alors elle entre dans l'obscurité et dans le trouble. [...] Elle porte ce trouble comme les autres peines, du moins elle tâche de le faire. Mais tout cela ne la remet

point en la situation ordinaire, jusqu'à ce que Dieu, par une lumière supérieure ou par quelque personne fort éclairée, lui fasse comprendre sa résistance et la fasse entrer dans l'acquiescement, non d'acte mais d'effet. (L. 124, avril 1689 ; v. L. 415 à Metternich sur la même délicatesse divine). Rien ne souffre chez nous que la résistance : qui a pu résister à Dieu, et vivre en paix ? Ne résistez jamais, vous ne souffrirez jamais. (L. 126, avril 1689).

Rêves ayant un sens mystique. En même temps que je vous voyais et moi aussi, comme des enfants simples qui jouions, et qu'en vous serrant contre mon cœur, je vous rendais toujours plus simple et plus enfant, plus pur et plus innocent, je voyais en même temps des gens pleins d'artifice et fausse sagesse qui faisaient tous leurs efforts pour vous retirer de votre simplicité. (L. 140, 18 mai 1689). Il m'a semblé qu'il y avait une vallée d'une profondeur extraordinaire. Vous étiez presque sur le haut. Vous veniez du haut en bas [...] Nous ne faisons rien autre chose que de nous laisser couler en bas ; je vous tenais fortement, ayant passé ma main gauche derrière vous, d'une manière que je vous embrassais. Et je sentais même en dormant que mon cœur penchait vers le vôtre et semblait vouloir attirer le vôtre à soi. Vous me disiez que vous éprouviez une douce correspondance. Vous me disiez même d'une manière très contente : il n'y a rien de plus doux au monde. Ce qui était extraordinaire à cette vallée est qu'elle était faite en sillons comme par degrés. Cela facilitait ceux qui montaient ; cela devait, ce me semble, nous arrêter, puisque nous ne faisons d'autres mouvements que de nous laisser couler en bas, étant assis, comme je vous l'ai dit, d'une manière presque imperceptible. Ce qui faisait que les sillons ou degrés ne nous arrêtaient point et ne faisaient nulle violence à la douce pente qui nous entraînait en bas, c'est que cette vallée était flexible et qu'elle prenait elle-même le mouvement qui était nécessaire pour faciliter notre descente et se baissait par endroit, comme les ondes de la mer ; et cela nous faisait couler toujours plus dans le fond. (L. 143, fin mai 1689). [...] La sagesse humaine est le Goliath que le simple David doit détruire, non avec les fortes armes de la nature, mais avec la fronde de l'abandon et de la simplicité de Jésus-Christ, représentée par ces cinq pierres très claires du torrent. Vous ne sauriez vous imaginer, mon enfant (je me sens pressée dans le plus intime de mon cœur de vous donner ce nom et de franchir les obstacles de ma raison), vous ne sauriez, dis-je, vous imaginer combien j'ai de joie de voir que vous ne voulez être arrêté ni rétréci. (5 juin 1689). J'ai vu en songe un oiseau d'une beauté extraordinaire. Tout le monde était empressé pour l'avoir, il est venu entre mes mains sans que je fisse rien pour le prendre et c'est à vous que j'en ai remis la charge. (L. 225, décembre 1689).

Science des saints et science de Dieu. (Distinction entre la voie de lumière et de sainteté et la voie mystique - cachée - de foi nue.) Il y a la science des saints et celle des hommes, et elles sont très différentes l'une de l'autre ; mais il faut perdre l'une et l'autre, pour n'avoir que la science de Dieu [...] Il vous arrivera aussi de perdre souvent la trace de la conduite de Dieu sur vous, ce qui sera accompagné de dégoût et de sécheresse. Vous serez souvent comme un oiseau qui voltige sans trouver où poser son pied ; mais tout cela ne servira qu'à vous faire comprendre l'extrême dépendance où vous êtes de Dieu et la différence qu'il y a de vous à bien d'autres. (L. 137, mai 1689).

Silence. (Laisser toute la place à l'opération divine en commençant par la manière de prier où toute opération propre est nuisible dès qu'elle se manifeste). Votre oraison doit être entièrement indépendante et même détachée de votre esprit [...] Quand il plaît à Dieu de rappeler les sens et les puissances au-dedans, comme par un coup de filet, Il met tout dans un profond silence (L. 194, octobre 1689).

Union des puissances. Dieu, attirant l'âme à Lui, le fait d'ordinaire par le moyen de la volonté. Cette volonté, se laissant entraîner à un je ne sais quoi qu'elle goûte sans pouvoir ni l'exprimer, ni même le comprendre, attire à elle les autres puissances, et réduit comme à un seul acte simple et indivisible les opérations des autres puissances, en sorte que toutes ses opérations réduites en un ne font plus qu'un seul et même acte, qui est également lumière et chaleur, connaissance et amour. C'est ce qui s'appelle union des puissances. (L. 91, décembre 1688).

Unité. Après quoi, Il la transforme en Lui-même. Cette âme vivrait contente quand tout serait détruit ; et quand tout usage de la religion lui serait interdit, elle ne trouverait pas qu'il lui manquât rien. Il paraît à cette âme réduite en unité et dans l'entière simplicité, que tout ce qui la concerne, même ses défauts, ne mérite plus son application qui la détournerait de sa dernière fin. (L. 94, janvier 1689). Je connus, dis-je, la pureté de Dieu être si infinie et celle qu'Il exige de l'âme pour y opérer avec plaisir être telle, qu'Il ne veut pas la moindre action de l'âme [...] La plus délicate de ces fautes est une haleine qui ternit la glace de ce beau miroir et il faut que cela soit essuyé. (L. 209, automne 1689). Un bon appui est aussi bien un appui qu'un mauvais et sert d'entre-deux, mais lorsque tout est ôté et que l'âme est réduite en unité, cet Amour clairvoyant ou ce Regard d'amour sur l'âme la consume toujours plus en Soi, et c'est ce qui s'appelle transformation. Alors l'âme jouit d'une paix et d'une liberté infinie, étant dans sa fin. (L. 217, 1er décembre 1689).

Vie en Dieu. Lorsque l'homme est encore en lui-même, il rapporte tout à soi et attire tout en soi-même : toutes les créatures sont pour lui-même en manière spirituelle, ou en vue de perfection ou de salut. Mais par le transport qui est fait de cette âme en Dieu par une extase d'autant plus éminente qu'elle est plus continuelle - puisqu'elle commence dès cette vie ce qui doit durer éternellement, où l'âme ne sortira plus de Dieu pour retourner à elle-même - alors elle transporte avec elle toutes les créatures en Dieu, de sorte que Dieu est son seul objet et sa seule vie : elle voit tout en Dieu et tout Dieu, rien hors de Dieu ni distinct de Dieu. (L. 208, automne 1689).

63.MADAME GUYON CORRESPONDANCE II ANNEES DE COMBAT [2004]

(80) Madame Guyon Correspondance II Années de Combat D Tronc (Champion 2004).odt

Madame Guyon, *Correspondance, Tome II Combats*, Edition critique établie par D. Tronc, Paris, Honoré Champion, coll. « Correspondances », 2004, 952 p. [Les lettres de l'animatrice du cercle quiétiste couvrent surtout les années 1693-1698 ; elles sont augmentées de Témoignages ; l'ensemble constitue le « dossier » utile pour étudier les aspects de la « querelle » relatifs au vécu intérieur].

Introduction

Contenu et plan de l'ouvrage.

Nous éditons ici pour la première fois la correspondance générale des années « parisiennes » de Madame Guyon (celle, datant de la même époque, qui porte sur sa direction de Fénelon, a été publiée dans l'ouvrage précédent). Elle couvre les dernières années du XVII^e siècle, avec une grande abondance de lettres entre 1693 et 1698. Ce second ouvrage révèle Madame Guyon comme l'indomptable animatrice de ses dirigés du cercle « quiétiste » parisien : Fénelon, puis le duc de Chevreuse et la « petite duchesse » de Mortemart, etc. Nous lui donnons pour titre *Années de combat* pour souligner l'interaction sociale ici dominante, alors que le volume regroupant des *Directions spirituelles* pouvait en quelque sorte ignorer leur cadre extérieur.

A la correspondance active et passive de Madame Guyon, nous ajoutons des pièces complémentaires, peu nombreuses si l'on se limite aux *témoignages* directs bien informés : protestations et soumissions de la main même de Madame Guyon, mémoires ou lettres provenant d'amis ou d'opposants qui furent en contact *direct* avec elle. Leur faible nombre permet de les joindre ici à la suite du corps principal des « lettres » proprement dites⁷⁹².

On a ainsi regroupé l'ensemble des matériaux nécessaires pour une approche biographique complémentaire des éléments fournis par les troisième et quatrième parties de la *Vie par elle-même et autres textes biographiques*⁷⁹³. Aussi valait-il la peine de risquer ici une *première mise en ordre chronologique*, en incluant les éléments non datés. L'ensemble ainsi présenté constitue un *samizdat* ordonné de luttes et d'épreuves. Les lettres et témoignages sont précédés d'un aperçu historique, « Madame Guyon et le quiétisme », d'un « récit de la querelle » rendant la vision du cercle guyonnien au début du XVIII^e siècle sur ces événements, ainsi que d'une « chronologie des années 1690-1698 » qui reprend plus finement la brève chronologie d'ensemble donnée dans l'ouvrage précédent⁷⁹⁴.

Après les suites chronologiques des lettres et les témoignages, un index biographique associe aux personnages rencontrés dans ce second volume ceux – beaucoup moins nombreux – qui apparaissent dans les deux autres volumes. Des notices regroupent autour de quelques sujets sensibles ce qui ne pouvait trouver place dans des notes de dimension raisonnable ou ce qui eût dû être répété. Elles précèdent l'index général et la table des matières.

Madame Guyon et le « Quiétisme ».

Son séjour à Paris.

Quand Madame Guyon arrive en 1686 à Paris, elle n'est pas une inconnue : le *Moyen court* a été récemment édité à Grenoble avec succès. Le cercle spirituel, formé par Monsieur Bertot

⁷⁹²S'y ajoutent évidemment des « relations », plus étendues, mais relativement faciles d'accès ; nous en proposons au lecteur (passionné) un court inventaire : v. *notice*, Relations et autres pièces biographiques.

⁷⁹³Ce qui est notre but : la *Vie* et la *Correspondance* achèvent le volet de l'œuvre portant sur le *vécu*, que l'on est en droit de scruter en premier. Les deux autres volets de l'œuvre, formant une assise stable, porteront sur l'appui envers les *traditions* (*Explications* des Ecritures puis *Justifications* par les mystiques) et *l'enseignement* (les divers Traités, opuscules et *Discours*).

⁷⁹⁴Elle améliore et corrige même parfois la chronologie figurant dans notre édition de la *Vie*.

autour du couvent de Montmartre, retrouve celle qui fut sa « fille aînée⁷⁹⁵ » : succédant à son maître, elle l'anime à son tour, avant de subir le contrecoup de la condamnation de la mystique par les Églises, qui se manifeste dans toute l'Europe.

Ce qui nous surprend n'est pas tant le désastre final, prévisible compte tenu de la disparité des forces en présence, que sa date tardive. En effet, plus de dix années séparent la condamnation Romaine de 1687 des propositions quietistes de Molinos, de l'isolement complet de Madame Guyon dans une des huit tours de la Bastille : elle est enfin réduite au silence, pour un temps d'une durée à peu près égale, puisque les dernières lettres de la série chronologique constituant ce volume datent du mois de mai 1698, et que la fin de la rédaction de la *Vie*, qui ouvre une dernière période féconde, date de 1709.

La vie « parisienne » de Madame Guyon comporte trois périodes. Elle surmonte une première crise consécutive à la condamnation Romaine de 1687, où la jalousie d'un demi-frère, le P. Dominique de la Mothe, envers le P. Lacombe, tous deux appartenant au même ordre barnabite, conduit à un premier enfermement de la dirigée de ce dernier, à la suite d'obscures manœuvres permettant d'obtenir une première lettre de cachet (1686-1689).

Cette crise est suivie d'une période de liberté, où contre tout pronostic raisonnable, compte tenu de la condamnation du quietisme italien, elle exerce une influence au plus haut niveau, auprès de Madame de Maintenon et à Saint-Cyr, en dirigeant Fénelon, le duc de Chevreuse, la « petite duchesse » de Mortemart, etc. (1689-1694).

Mais une opposition naît entre les deux dames. Madame Guyon est trop appréciée à Saint-Cyr et leur commune fréquentation de Fénelon, qui est dirigé de l'une et le confesseur de l'autre, accentue une compétition naissante, tandis que les lettres de direction sévères de ce dernier (ainsi peut-être que ses terribles critiques exprimées dans sa lettre au roi), gâtent la situation. Une insatisfaction spirituelle de Madame de Maintenon expliquerait, après le renvoi de Saint-Cyr de Pune et la nomination à Cambrai de l'autre, l'acharnement qui conduira Madame Guyon à la Bastille pour de nombreuses années. Il sera facile d'obtenir à cette fin le concours des puissants, exploitant la peur de tout désordre, ici provoquée par la liberté intérieure de la mystique.

Lorsque cette seconde crise est devenue publique, Madame Guyon ne peut l'emporter, malgré les soutiens discrets de Fénelon et des ducs. Le pouvoir clérical orienté par Madame de Maintenon est représenté par Bossuet et Noailles⁷⁹⁶ (1694-1698).

À la période publique suivront le grand silence (1698-1703) à la Bastille, se prolongeant à Blois jusqu'en 1709, puis une retraite active : mise en ordre de textes pour l'avenir, nombreuses directions spirituelles (1709-1717).

En réalité il ne s'agit pas d'une querelle d'idées, mais du trouble créé par une femme qui se mêle de diriger spirituellement dans un univers régi par des ecclésiastiques, une laïque qui refuse l'entrée en religion pour diriger des religieux, une femme de bonne famille qui sème le vent de la liberté chez les jeunes filles à Saint-Cyr, bourgeoise qui détourne des grandes familles du « couvent de la Cour », à savoir le cercle dévot désigné ainsi par Saint-Simon. Même Bossuet, au début, semble sous le charme et Madame Guyon espère que la communication divine se produira pour lui ; mais soucieux de sa carrière plutôt que de la grâce, il se fait l'exécuteur de l'épouse du roi. Fénelon voudra concilier les extrêmes, tentera d'expliquer l'expérience mystique, mais acculé, il restera fidèle à l'expérience intérieure révélée par Madame Guyon et choisira le parti de son initiatrice. D'autres adopteront un profil bas.

Pour comprendre ces crises et leur conclusion, il faut tenir compte des conditions concrètes de l'existence et de la mentalité de l'époque : l'adhésion au catholicisme, religion unique après 1685, et l'obéissance à un roi absolu, oint de Dieu, sont des évidences pour tous les Français de cette époque. L'individu est mis en échec par le système d'Inquisition en faveur, dans sa version « douce » : celle du confesseur obligatoire pour tout catholique depuis le concile de Trente. Nous sommes presque dans une société totalitaire, au moins dans une société du soupçon, à laquelle ne manquent que les moyens techniques récents d'action rapide : on ne remet jamais en cause ni le roi ni la religion ; ils ont le droit de connaître le fond des consciences.

Cet absolutisme s'exprime dans les lettres de cachet : il est souvent demandé de préciser « le fait » pour lequel Madame Guyon fut emprisonnée : serait-il inavouable ? Mais il n'est en rien nécessaire car il suffit d'encourir le déplaisir du roi : « Les lettres de cachet sont une variante des lettres closes (par opposition à *patentes*). Elles sont des « ordres du roi ». Or nul tribunal n'a le droit de connaître de ces ordres. En 1759, Louis XV déclarera encore aux représentants du Parlement de Paris : « Par des considérations ou des raisons d'Etat dont

⁷⁹⁵A. S.-S., pièce manuscrite 2072 du fonds Fénelon, intitulée : *Mémoire sur le Quietisme adressé à Madame de Maintenon*, éditée dans la seconde partie de ce volume.

⁷⁹⁶V. la série extraite de la correspondance de Mme de Maintenon, présentées dans les documents de ce volume, où Noailles, archevêque de Paris ayant succédé à Harlay, est remarquablement manipulé.

les magistrats ne peuvent être juges, le roi peut, sans donner atteinte aux lois, user du pouvoir qui réside en sa personne par des voies d'administration dont qui ce soit ne doit se dire exempt dans son royaume. Il faudra une révolution tardive, après celles de Hollande, d'Angleterre et d'Amérique, pour introduire en France une tradition démocratique⁷⁹⁷ ».

Pour Madame Guyon, le problème est encore plus profond : son état mystique la rend incapable de mentir ou de biaiser par omission, comme surent le faire, un demi-siècle plus tôt, les libertins⁷⁹⁸. De plus, chaque événement et chaque personne sont envoyés par Dieu, d'où, sur le point particulier le plus intime, l'obligation torturante pour Madame Guyon d'obéir au confesseur qui lui est dévolu. Il est intéressant de suivre son évolution dans les lettres : elle commence par obéir à l'envoyé de Dieu, mais des ordres contraires à son état mystique la désespèrent, enfin elle finit par penser que tel clerc est envoyé par le Tentateur, ce qu'elle hésite à assumer clairement puisqu'elle reste attachée à l'Église. Laïque et libre, elle pouvait cependant choisir son confesseur⁷⁹⁹, mais on sait que sa confiance dans le père Lacombe provoquera bien des persécutions. Emprisonnée, elle n'aura sur ce point, crucial pour ses geôliers, aucun choix possible, même celui de l'ordre religieux (à la Bastille, elle aurait préféré un jésuite).

La dépendance féminine vis-à-vis des proches est considérable à cette époque : les femmes étaient soumises au mari, au confesseur, à la famille. Après de douloureuses expériences de jeunesse que sa *Vie* nous décrit, Madame Guyon a su acquérir son indépendance au prix d'un large sacrifice (volontaire en ce qui concerne l'abandon de la plus grande part de sa fortune). Elle peut alors circuler librement et garde à son service deux « filles » remarquables et très fidèles, dont l'une au moins lui sera attachée mystiquement. Le statut féminin lui impose d'exercer une « influence » hors cadre, ce qui est ressenti comme une résistance plus ou moins secrète, donc suspecte, et comme une concurrence à l'égard de la médiation assurée par les clercs appuyés sur la discrétion sacramentaire. Même les moins combatifs sont agacés par la « Dame directrice »⁸⁰⁰.

La résistance est assurée matériellement grâce aux lettres, même si l'on est confiné dans quelque institution⁸⁰¹. Mais dans cet Etat où l'individu n'a aucune liberté personnelle, la crainte perpétuelle est que le courrier soit intercepté : la solution est de disposer d'un porteur sûr. Heureusement, la situation sociale de la dame lui permet d'en bénéficier dans les échanges avec le duc de Chevreuse ; puis elle trouvera un humble porteur bénévole caché (il le reste à ce jour) lors des échanges avec la « petite duchesse » de Mortemart, peu avant l'emprisonnement final.

Cette résistance, qui tint en respect l'adversité pendant presque dix années, fut extérieurement facilitée par la fidélité de Fénelon, par celle des ducs et des duchesses de Chevreuse et de Beauvillier, par l'appui de personnages moins prestigieux, telles des religieuses converties par la droiture de leur prisonnière. Elle est due surtout à une étonnante fermeté intérieure. Moins accomplis intérieurement et plus durement traités car socialement moindres, le P. Lacombe et une fille à son service perdront leur équilibre psychologique.

Cette fermeté n'est en rien stoïque⁸⁰² : son origine est tout intérieure, trouvant sa source dans la vie mystique, à laquelle s'abandonne, consciemment et entièrement, une nature par ailleurs volontaire. Il s'agit de se laisser entièrement conduire par la grâce divine : c'est le sens profond de la « méthode quietiste », au-delà de la nature particulière d'une oraison dite passive. En fait il n'y a pas de méthode, mais dans chaque action, dans chaque état de la vie de tous les jours, il « suffit » de s'ouvrir à l'action de la grâce pour en être imprégné⁸⁰³. Toute la « querelle » est vécue par Madame Guyon de cette façon. De même elle donnait sa *Vie* à

⁷⁹⁷Ph. Nemo, *Histoire des idées politiques*, P.U.F., 2002, p.131. v. aussi son analyse des républiques de 1588-1621 et de 1650-1672 dans les Provinces-Unies, de 1641-1660 puis de 1688 en Angleterre, de 1776 en Amérique, dont les éléments sont repris en 1789 en France.

⁷⁹⁸Le mot d'ordre de Guy de la Brosse, « la vérité et non l'autorité », n'est pas réalisable en pratique ; voir la description de ravages occasionnés par le mensonge obligé dans R. Pitié, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, 1943 ; rééd. Slatkine, Genève, 2000.

⁷⁹⁹Il n'en est pas de même chez les religieux, comme le montre par exemple la lutte des carmélites centrée sur ce point précis du choix du confesseur, au résultat finalement incertain malgré les instructions fermes et écrites de leur fondateur.

⁸⁰⁰C'est le nom que lui donne l'honnête Tronson, en qui elle plaçait en dernier recours sa confiance (par ex. lorsqu'il écrit au général de la Grande Chartreuse le 9 août 1697 : « ...La Dame directrice est toujours renfermée dans une communauté... », le 14 février 1698 : « Ce que vous me mandez des sectateurs du P. Directeur et de la Dame Directrice... », etc.).

⁸⁰¹Successivement : Visitation de la Rue Saint-Antoine, Sainte-Marie de Meaux, Vincennes, maison de Vaugirard dépendant de la communauté des sœurs de St Thomas-de-Villeneuve, Bastille.

⁸⁰²Ce qui limite la portée des interprétations psychologiques.

lire, non par narcissisme, mais pour que ses amis voient comment, à chaque instant, autant qu'on le peut, on lâche prise sur soi-même pour laisser Dieu agir.

Le « Quiétisme » historique.

Les circonstances de nature très personnelle que nous venons d'évoquer eurent un effet dévastateur par suite du contexte défavorable issu de la condamnation de Molinos et d'autres « quiétistes », dont celle de Bernières, le père spirituel de Bertot, par les Inquisitions italienne et espagnole.

Au delà de l'exposé décevant et complexe des rivalités humaines de surface qui se révèlent dans des affaires inquisitoriales, on soulignera l'incompatibilité entre l'expérience mystique individuelle et certaines pratiques de la vie religieuse collective⁸⁰⁴. L'expérience intime est mal vécue à une époque où l'on doit en rendre compte dans un cadre ecclésiastique, au confesseur pour commencer. Elle n'est acceptée qu'au prix d'un mode de vie réglé au sein de l'Église, où la sphère de liberté privée est réduite et contrôlée, ce à quoi Madame Guyon ne s'est pas résolue, refusant par exemple d'être supérieure des *Nouvelles Catholiques* de Gex.

Le « quiétisme » est le nom que prend au dix-septième siècle la résistance de nombreux mystiques dans le monde catholique. Il est symétrique du « piétisme » dans le monde protestant⁸⁰⁵. Des liens existent entre ces deux tendances vers un « christianisme intérieur » sans médiation humaine structurée. L'intolérance s'accroît des deux côtés, depuis la fracture entre protestants et catholiques, soutenue par le pouvoir civil et par une opinion qui veut éviter tout risque de retour aux terribles luttes d'origine religieuse si proches (décennies 1560 en France et 1630 en Allemagne). Il s'agit d'un phénomène de recherche de cohésion sociale plutôt que de véritables divergences dogmatiques, d'ailleurs difficiles à justifier :

Les catalogues d'erreurs dessinent pour la postérité les contours d'une doctrine et de pratiques « hérétiques » difficiles à découvrir dans les actes et dans les textes des mystiques eux-mêmes. Il est vrai, toutefois, que l'Église établie a rencontré à toute époque des mouvements caractérisés par le refus des institutions ecclésiales et par la valorisation de l'expérience individuelle, mystique ou prophétique, et que ces tendances antihierarchiques ont entraîné une forte réaction...⁸⁰⁶

Nous ne résumons pas ici le quiétisme : il suffit de renvoyer le lecteur aux études remarquables de J. Le Brun et E. Pacho⁸⁰⁷. La première trace de « quiétisme » italien est ainsi décrite :

Au début de 1671, l'inquisiteur de Casale Monferato communique au Saint-Office la dénonciation concernant un médecin français Antoine Girardi (ou Grignon) ; il enseigne [...] « une nouvelle manière de faire oraison, qu'il appelle oraison de silence et de quiétude » [...] selon la manière que prône la religieuse ursuline Marie Bon du diocèse de Vienne en Dauphiné [...] le foyer ne disparut pas [...] il s'étendit [...] sur la Riviera à l'ouest de Gênes (1675)⁸⁰⁸.

Lorsque le quiétisme devient une cause controversée, après le succès retentissant de la *Guia spirituale* de Molinos dont huit éditions italiennes voient le jour de 1675 à 1685, un équilibre paraît encore possible, évitant un « crépuscule » des mystiques en terre catholique. Innocent XI cherche d'ailleurs un accord entre « méditatifs » et « contemplatifs »⁸⁰⁹. Mais la situation favorable à Molinos se détériore assez brusquement, tout comme avait été rapide son

⁸⁰³Il faut pour cela croire à l'existence de la grâce, et donc en avoir fait l'expérience. Ce dernier point est fort gênant puisque Madame Guyon, qui s'appuie sur elle seule, ne peut guère l'invoquer vis-à-vis de ses ennemis. Par ailleurs on se moquera à la Cour de la « naïveté » du bon duc de Chevreuse qui en fera état (v. son résumé de la vie de Mme Guyon et la pièce 13 du choix dans la correspondance de Mme de Maintenon).

⁸⁰⁴On est donc conduit à risquer une approche de l'expérience spirituelle sous ses divers aspects, comme l'entreprit L. Cognet, par exemple dans le *Crépuscule des mystiques*.

⁸⁰⁵Laisant de côté un troisième monde, d'une extrême diversité, celle des anabaptistes, quakers, etc.

⁸⁰⁶J. Le Brun, notice « Le quiétisme », Fénelon, *Œuvres* I, Bibl. de la Pléiade, p.1531.

⁸⁰⁷V. la notice « quiétisme » à la fin du second tome de l'édition de Fénelon dans la Bibliothèque de la Pléiade, par J. Le Brun ; cette notice introduit en outre à la *Métaphysique des saints*, texte fondamental qui résume la controverse vue par le cercle guyonnien. V. les articles « quiétisme » du Dictionnaire de spiritualité, par E. Pacho et J. Le Brun, qui couvrent l'Espagne, l'Italie et la France.

⁸⁰⁸*DS*, art. « Quiétisme » par E. Pacho et J. Le Brun, col. 2762.

⁸⁰⁹*Id.*, col. 2774

ascension : il est emprisonné le 18 juillet 1685 tandis que sa *Guia* sera condamnée par l'Inquisition *espagnole* le 24 novembre de la même année⁸¹⁰.

Ce quiétisme méditerranéen était connu de Madame Guyon. En effet elle passe par Marseille et rencontre Malaval. Elle décrit dans sa *Vie* comment la Mère Bon lui apparaît en songe avant son départ pour Gex. Plus tard elle séjourne près d'un an au Piémont, à Turin et dans le diocèse de Verceil, où, en compagnie du P. Lacombe, ce dernier maîtrisant mieux l'italien que le français, elle se lie avec l'évêque Ripa : ils entreprennent un apostolat commun⁸¹¹.

En ce qui concerne la France, déjà, en 1657, en attaquant Surin, Chéron « dénonçait les mystiques comme [...] donnant aux affections, passions, délectations et goûts spirituels ce qu'ils ôtaient à la raison et à la doctrine : vieille accusation d'irrationalisme [...] jadis lancée contre les *alumbrados*⁸¹². » Puis avaient eu lieu les affaires de Philibert Robert, curé de Seurre, de Claude Quillot et des « quiétistes » de Bourgogne, de Rouxel, prêtre de Besançon, et de femmes dévotes de Lyon... On retrouvera des contacts de Madame Guyon avec ces « quiétistes », dont un séjour de quinze jours en 1691 à Seurre⁸¹³.

C'est dans ce contexte « international » troublé qu'en 1686 Madame Guyon arrive à Paris. En 1687, Molinos emprisonné depuis deux ans, est officiellement condamné à Rome comme « quiétiste », par la bulle *Coelestis Pastor*. En même temps est condamné *post-mortem* Jean de Bernières, dont on n'ignorait pas à l'époque l'influence déterminante sur le cercle de Montmartre animé par le confesseur Jacques Bertot, puis repris par Madame Guyon à son retour de voyages.

Ainsi s'inscrit naturellement, en 1688, la première période courte d'enfermement de Madame Guyon évoquée plus haut : les ennemis jaloux de l'autorité spirituelle d'une femme, ainsi que du talent d'orateur du père Lacombe, trouvaient dans la condamnation papale et l'inquiétude des pouvoirs un solide argument conforté par quelques manœuvres.

Mais Madame Guyon sort victorieuse de cette première épreuve, auréolée du prestige du martyre : nous attribuons ce retour en faveur inespéré à l'aide de sa cousine de la Maisonfort à Saint-Cyr qui intervient auprès de Madame de Maintenon, et au soutien des membres du cercle de Montmartre qui faisaient partie du « couvent de la Cour ». Le pauvre P. Lacombe ne pourra, lui, rayonner que sur un cercle spirituel qu'il aura su constituer, emprisonné à Lourdes, et qu'il appelle « petite Église » dans les lettres à Madame Guyon, malheureusement saisies : l'expression est malheureuse et donnera bien du souci à celle-ci lors de ses interrogatoires.

Le courant général de suspicion religieuse intimement lié au politique, fusion renforcée par l'intérêt que porte l'épouse secrète du grand roi au domaine religieux, s'oppose à la victoire de Fénelon sur Bossuet, dans la célèbre querelle qui sera tranchée par le bref *Cum alias* de 1699. Madame Guyon commence dès 1696 une terrible épreuve de sept années, dont cinq d'isolement à la Bastille.

Le « Quiétisme » mystique.

Tout ce combat pour quelles « idées » ? Que recouvre pour les critiques français l'étiquette de « quiétiste » ?

Une des références de l'anti-quiétisme en France est le texte de la bulle *Coelestis Pastor*, imprimé en latin et en français dès l'automne 1687 [.] la thèse essentielle des quiétistes serait, d'après la bulle, une définition de la « voie intérieure », « voie unique », par l'annihilation des puissances [.] ni connaissance, ni souvenir de Dieu, ni de soi, ni rien de propre, ni images [.] la négation ne porte pas sur l'objet (récompense, châtimement, mort, éternité, salut, etc.) mais sur la démarche du sujet, démarche d'ordre psychologique, devant l'objet de la foi : il ne doit pas « penser » à ces objets, ne doit pas en avoir souci ou espérance [.] [ce qui exprimerait] un retour du sujet sur soi-même, une volonté propre, un amour-propre⁸¹⁴.

⁸¹⁰*Id.*, col. 2775.

⁸¹¹En 1686, Lacombe fit imprimer son *Orationis mentalis analysis...*, Madame Guyon son *Explication de l'Apocalypse*, Ripa son *Orazione del cuore facilitata...*, « fruits de cette association spirituelle ».

⁸¹²*Id.*, col. 2818

⁸¹³*Id.*, col. 2809 et 2811.

⁸¹⁴*DS*, art. « Quiétisme » par J. Le Brun, col. 2806 – Le plus souvent *amour-propre* est écrit sans trait d'union par le copiste Dupuy, ce que nous corrigeons en accord avec l'orthographe moderne, mais cette absence de trait d'union rend bien compte du sens profond qu'en donne Madame Guyon : l'amour recourbé sur lui-même, bien au-delà d'une « tendance à la fierté » (1640) ou du « sentiment de sa valeur, de son honneur » (aujourd'hui). (Rey).

Les protagonistes de la querelle ont comme perspectives la question de la cessation des actes, et celle de l'absence de pensées, reprochées aux mystiques. C'est alors que l'*inaction* prend son sens moderne de perte de temps, alors qu'il s'agit d'action intérieure, *in-action*⁸¹⁵. Les uns s'attachent à une représentation intellectuelle, les autres, dans la tradition transmise par Benoît de Canfeld, font intervenir la volonté, la fine pointe de l'âme chère à François de Sales, ou « cœur », siège de la volonté :

Mme Guyon met l'oraison du cœur au-dessus de « l'oraison de seule pensée » (p.5 [du *Moyen Court*]), car la pensée est discontinuée, l'esprit ne pouvant penser à une chose qu'en cessant de penser à une autre, tandis que l'oraison du cœur n'est point interrompue [...] tandis que Bossuet s'oppose, comme Nicole, à une foi nue et à un amour qui ne reposerait pas sur une connaissance, tout en refusant à la fois un retour sur soi et un retour sur une simple présence de Dieu. Les « actes intérieurs » sont produits par l'attention, et, selon Bossuet, disposent à l'attention [...] conception de l'abandon comme acte⁸¹⁶.

Ainsi l'opposition naît de la diversité des expériences intérieures. L'on est tenté de distinguer des couches successives de conscience atteintes par des « plongées » plus ou moins profondes – avec le risque de se limiter à l'humain décrit au niveau conscient et suggéré par des effets provenant du niveau « inconscient » (rêves, comportements, etc.). Il vaut mieux y voir des expériences qui se succèdent dans le temps, liées à un « progrès » intérieur mû par la grâce, dont l'origine se situe au-delà de l'humain, ce que recouvre le terme maladroit, dualisant, de « Dieu ».

Au niveau sémantique, *quiétisme* renvoie à « l'oraison de quiétude » qui se distingue de « l'oraison discursive » : Quiroga, un disciple mystique de Jean de la Croix, trop peu connu, éclaire ces points :

La contemplation est parfaite, elle s'exerce non seulement au-dessus de la raison, mais aussi sans appui sur elle, lorsque l'entendement connaît par la lumière divine les choses que n'atteint aucune raison humaine [...] Beaucoup de contemplatifs pratiquent le premier point, c'est-à-dire abandonner tous les actes de la raison, se dépouiller de toutes les similitudes de la connaissance naturelle, et entrer sans tout cela en l'obscurité de la foi comme Moïse dans la nuée qui recouvrait le sommet de la montagne ; mais se reposer là comme lui en totale quiétude d'esprit, bien rares sont ceux qui s'y adonnent : au contraire, en cette obscurité, l'intention de leur esprit est appliquée à la connaissance, leur entendement cherchant à toujours reconnaître son propre acte, quand même serait-ce en cette obscurité de foi. Et cette démangeaison et ce mouvement qui consiste à vouloir reconnaître toujours son propre acte en y inclinant l'intention de l'esprit, s'opposent à ce que nous avons vu par ailleurs de la doctrine de saint Denys : non seulement l'entendement doit abandonner toutes les choses créées et leurs similitudes, mais il doit aussi s'abandonner lui-même en se mettant en quiétude quant à toute son opération active, aussi élevée soit-elle, afin d'être mû par Dieu sans attache ni résistance de sa part⁸¹⁷.

Mais ne nous arrêtons pas à distinguer des types d'oraison. Il s'agit d'y associer toute la vie, aussi bien extérieure qu'intérieure. Un grand calme déborde ainsi peu à peu des temps d'oraison, signe de l'imprégnation par la grâce, qui est une émanation de l'amour divin, « sous forme d'énergie », par *in-action*, attitude d'ouverture. Alors l'attention au chemin, aux étapes, aux ruptures, laisse place à l'état de grand large, le vaisseau ayant atteint l'océan sans rivage. Madame Guyon décrit « l'état apostolique » :

Cet état néanmoins n'est point une sortie de la créature au dehors pour parler, agir et produire les effets de la vie apostolique. L'âme n'y a point de part : elle est morte et très adéantie à toute opération. Mais Dieu, qui est en elle essentiellement en Unité très parfaite où toute la Trinité en distinction personnelle se trouve réunie, sort Lui-même au-dehors par Ses opérations : sans cesser d'être tout au-dedans et sans quitter l'unité du Centre, Il se répand sur les existences, faisant par elles et avec elles...⁸¹⁸

Un récit de la « querelle ».

Il faudrait un volume pour dialoguer avec - et très généralement confirmer - le remarquable exposé du *Crépuscule des mystiques* de Cognet. Ses quatre cents pages constituent une

⁸¹⁵Id., col. 2817.

⁸¹⁶Id., col. 2820 et 2821.

⁸¹⁷Quiroga [José de Jésus-Maria, 1562-1629], *Apologie mystique*[...], Chap. 6, « Où l'on expose plus à fond cette quiétude de la contemplation... », Krynyn, Thèse secondaire, A.S.-S., gV-189 ; M. Huot de Longchamp, FAC, 1990.

⁸¹⁸*Discours Chrétiens et Spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure*...[1716], 2.65 État Apostolique. Appel à enseigner. (Madame Guyon, *De la vie intérieure*..., La Procure, Phénix, 2000, p. 384).

biographie vivante de Madame Guyon, couvrant la décade qui nous intéresse, 1686-1696. Nous préférons présenter un texte reflétant l'opinion des cercles guyonnais plutôt que d'ajouter un essai au dossier contradictoire bâti autour du « quiétisme ».

Le récit donné en 1738 dans l'*Avertissement* rédigé par le marquis de Fénelon à l'occasion de son édition des œuvres spirituelles de son oncle⁸¹⁹ ne fut jamais réédité, peut-être parce qu'il donne, de manière un peu inattendue, une place majeure à Madame Guyon, plutôt qu'à Fénelon dont il souligne d'ailleurs la position ambiguë. C'était reconnaître par là la présence de l'expérience mystique sur la pensée intellectuelle. L'information exacte dont ce texte témoigne, suggère le concours de Dupuy, fort estimé du cercle des disciples. En 1733, proche de la fin de sa vie, il apporta de précieux témoignages au marquis⁸²⁰.

Après avoir justifié l'édition des *Œuvres spirituelles* de Fénelon⁸²¹, le marquis présente un historique de l'évolution de l'archevêque, citant longuement des lettres adressées au duc de Beauvillier, le mandement d'obéissance qui suivit la condamnation des *Maximes des Saints*, une réponse au P. Gerberon⁸²²... Puis cet *Avertissement* s'anime en présentant un exposé complet de la querelle à partir des événements subis par Madame Guyon. Ceci est très exceptionnel car l'on escamote souvent son rôle, jugé compromettant, afin de protéger la mémoire de Fénelon⁸²³. Ce caractère exceptionnel, joint à la véracité informée du récit, nous fait maintenant citer cette seconde partie sans coupures⁸²⁴ :

Annexes et tables.

Index biographique.

Cet index biographique voudrait éclaircir les faits relatés dans ce présent volume qui couvre l'histoire de la querelle ; les deux autres volumes présentent un intérêt spirituel requérant moins ce type d'informations. L'index reprend, en le corrigeant parfois et en le complétant largement, un « index des noms de personnes », que nous avons constitué pour l'édition critique de la *Vie par elle-même*. Il couvre l'ensemble des trois volumes de la *Correspondance* : des notices concernent la direction de disciples étrangers lors de la dernière période vécue à Blois.

La *Correspondance de Fénelon*, tome onzième, 1829, fournissait une « notice des personnages » remarquable pour l'époque et très clairement rédigée : nous en reprenons quelques passages pour montrer la rare sympathie de cet éditeur du début du XIX^e siècle, qui s'exprime ainsi de façon voilée, alors même que son avertissement à sa « Correspondance sur l'affaire du quiétisme », tome septième, beaucoup plus réservé par prudence, ne reconnaissait pas l'authenticité de la « correspondance secrète » entre Fénelon et Mme Guyon !

L'édition critique réalisée récemment par J. Orcibal, I. Noye et J. Le Brun, bénéficie d'un incomparable apparat critique, malheureusement dispersé dans les notes (non indexées à ce jour). S'étendant parfois sur plus d'une page, les « notes » d'Orcibal constituent de véritables études ; nous avons pris le parti d'en citer des extraits en donnant toutes les références des vol. III et V relatifs aux lettres des vol. II et IV. Le chercheur désirent approfondir la biographie de Mme Guyon s'y reportera ainsi facilement.

Ces deux sources sont complétées par Levesque, *Correspondance de Bossuet*, par l'édition par Boislisle des *Mémoires de Saint-Simon*, par les travaux d'Henderson, etc.

[.]

Notices.

Nous plaçons ici, par l'ordre alphabétique de leurs titres, des notices signalées dans la suite chronologique des lettres. Ces notices (avec l'index des noms) ont permis de limiter l'extension des notes associées aux lettres, en abordant quelques sujets récurrents :

Les mœurs de Mme Guyon (« Affaire Cateau Barbe »),

⁸¹⁹ *Œuvres spirituelles de feu Monseigneur François de Salignac de la Motte-Fénelon, [...]* ; la référence complète est donnée en fin du texte reproduit, comme nous le ferons pour chacune des pièces de ce volume.

⁸²⁰ Extraits des lettres de 1733, publiées dans notre vol. I.

⁸²¹ P. III-VIII.

⁸²² P. VIII-XXVIII.

⁸²³ Jusqu'à Cognat (cf. *Crépuscule...*), qui éclaire le rôle de Madame Guyon.

⁸²⁴ P. XXIX à XLVIII. Nous utilisons le même corps, sans retrait, compte tenu de la longueur de la « citation » de cet *Avertissement*.

Le repérage de la correspondance guyonienne disséminée dans celle de Bossuet (« Correspondance éditée par Levesque »),

La description du contenu d'une source essentielle pour connaître Mme Guyon et négligée jusqu'ici (« Divers écrits de M^{me} Guyon, ms. 2057 »),

Quelques éléments autour d'œuvres de Fénelon qui influèrent sur la vie de Mme Guyon (« Fénelon, *Explication des Maximes des saints* (1697) »),

L'œuvre d'un contemporain appartenant à l'ordre des carmes, qui exerça une grande influence sur Mme Guyon par Jean de la Croix et Jean de Saint-Samson (« Laurent de la Résurrection et son œuvre »),

Des abréviations et surnoms rencontrés dans les lettres (« Liste d'abréviations et de surnoms »),

La description fine des manuscrits principaux des lettres en vue de faciliter leur repérage (« Manuscrits, descriptions complémentaires [de celles du premier volume] »),

Une liste des sources essentielles qui associées à l'ensemble des quatre volumes de la *Vie* et de la *Correspondance* forme le *corpus* biographique guyonnien (« Relations et autres pièces biographiques »),

Une approche du rapport avec Bossuet par Levesque (« Soumissions et attestations vues par Levesque »).

Affaire Cateau Barbe

1. A propos de la lettre « DU CARDINAL LE CAMUS A L'EVEQUE DE CHARTRES. 1697 », Levesque donne les précisions suivantes : « [...] [selon] une lettre de M. Tronson, du 14 juillet 1697, au général des chartreux, « Mgr le cardinal Le Camus, dit M. Tronson, lui en a écrit [de Mme Guyon à M. de Chartres] une lettre fort considérable, dans laquelle il lui parle d'une jeune fille nommée Cateau Barbe, qu'elle emmena sans la participation de sa mère.

Je ne sais si cette fille est la même dont vous m'avez mandé l'histoire. » L'authenticité de la lettre de Le Camus a été niée par l'abbé de La Bletterie, de l'Académie des Inscriptions ; mais le témoignage de M. Tronson ne permet pas de douter qu'elle ait été écrite par l'évêque de Grenoble, sans toutefois nous garantir qu'elle n'a été ni altérée ni interpolée (Voir La Bletterie, *Lettres à un ami au sujet de la Relation du quiétisme*, Paris, 1733, in-8, reproduites dans la *Correspondance de Fénelon*, t. XI, p. 109-113 ; Mgr Bellet, *Histoire du cardinal Le Camus*, Paris, 1886, in-8, p. 197 ; *Lettres du cardinal Le Camus*, éd. Ingold, p. 572 ; la discussion de M. L. Bertrand dans la *Correspondance* de M. Tronson, 1828, t. III, p. 566 à 569 ; l'*Apologie* du P. La Combe par lui-même, dans la Revue Fénelon, sept. et déc. 1910). Deforis croyait cette lettre écrite en 1696 ; les éditeurs de Versailles l'ont placée en 1695, et Mgr Bellet l'assigne à l'année 1694. Nous nous rangeons à l'avis de M. L. Bertrand, et nous suivons Ledieu, qui l'a datée de 1697. Il est intéressant de rapprocher cette lettre du cardinal Le Camus d'une autre, écrite par le même prélat, le 18 décembre 1695, au janséniste Maille, son correspondant à Rome : « Je n'ai jamais parlé qu'un instant au P. de La Combe, et il n'a demeuré que très peu de temps dans mon diocèse. Pour Mme Guyon, tant qu'elle s'est retranchée à recevoir les sacrements et à donner l'aumône, je l'ai estimée ; mais, depuis qu'elle a voulu dogmatiser et faire des conventicules pour semer la doctrine de Molinos, et qu'elle s'expliqua à un bénédictin de ce qui tendait à l'ordure, je n'en ai plus voulu entendre parler, que pour recommander à mon frère un procès qu'elle avait à Paris, où j'ai écrit de bonne foi, quand on me l'a demandé, ce qui s'était passé sur son compte dans ce diocèse. Je ne connais point et je n'ai aucun commerce avec le P. de Malleval [sic : Malaval] ». (Affaires étrangères, Rome, t. 374, f° 428). » [UL].

2. Un phénomène de contamination a pu avoir lieu si le récit de jeunesse de *Vie* 1.5.10, ajout du ms. de Saint-Brieuc, p. 155 de notre édition, « Je péchai deux fois avec une fille par des immodesties », est parvenu aux mains de contemporains.

3. En fait, « l'austère cardinal a pris avec les données objectives des libertés [...] il subordonnait le sort de Mme Guyon à des intérêts majeurs », nous explique en conclusion Orcibal au terme de sa propre enquête (v. *Etudes...*, « Le cardinal Le Camus... », 799-817). On trouvera le détail des enquêtes menées dès 1695 par Tronson et aussi par le duc de Chevreuse auprès de Richebraque, ce dernier sous la pression de Bossuet, (*Id.*, p. 812).

Correspondance éditée par Levesque.

Nous avons relevé 53 lettres, témoignages, attestations, soumissions, réparties dans les vol. VI et VII de la *Correspondance de Bossuet*. Elles se distribuent entre une série principale de lettres et des annexes. L'intrication de ces dernières et l'intérêt d'un appareil critique très informé justifient la description de cette source à l'intention des chercheurs : Dans la série principale : lettres à Bossuet : n°. 921 du 6 octobre 1693, 933 du 22 octobre, 938 du 30

octobre, 986 du 25 janvier 1694, 992 du 29 janvier 1694, 993 du 30 janvier, 994 de février, 995 du 10 février, du 23 février 1694 (*UL*, VI, p. 159), 1007 du 8 (?) mars, 1083 au même et à Noailles du 25 juillet, 1112 à Bossuet du 3 octobre, 1152 vers le 21 décembre, 1155 du 23 décembre ; lettres de Bossuet : n°. 1004 du 4 mars 1694, 1113 du 5 octobre.

Tome VI, app. III, « I, Lettres écrites par Mme Guyon » : renferme, p. 531-565 : 1° Lettre au R.P. de la Motte, du 23 février, 2° A son fils aîné, 3° A son fils cadet, 4° A son frère, 5° Au même, 6° Au P. La Combe, 7° A dom Grégoire Bouvier, son frère, 8° A d'Arenthon d'Alex, 9° A l'Official de Paris, 10° A l'Official, 11° A l'Archevêque de Paris, 12° A Mme de Maintenon, 13° Mémoire, 14° Au duc de Chevreuse, le 1^{er} octobre 1694.

Tome VII, app. III, « II, Témoignages concernant Mme Guyon » : renferme « les témoignages de diverses personnes... », p. 485-505 : (A) Jean d'Arenthon d'Alex du 29 juin 1683, (B, 1^o) Le cardinal Le Camus à d'Arenthon d'Alex du 18 avril 1685, (B, 2^o) Le même au duc de Chevreuse du 18 janvier 1695, (B, 3^o) Le même à dom Falgeyrat du 3 mai 1685, (B, 4^o) Le même à l'évêque de Chartres (extraits) de 1697, (C, 1^o) D. Richebracque au duc de Chevreuse du 14 avril 1695, (C, 2^o) Le même à Mme Guyon à la même date, (C, 3^o) Le duc de Chevreuse à D. Richebracque du 18 avril 1695, (C, 4^o) D. Richebracque au duc de Chevreuse du 23 avril 1695, (D) Placet présenté au Roi en faveur de Mme Guyon, (E, 1^o) Attestation donnée par les religieuses du la Visitation de Meaux à Mme Guyon, lorsqu'elle sortit de ce monastère le 7 juillet 1695, (E, 2^o) La M. Le Picart à Mme Guyon le 9 (?) juillet 1695, (E, 3^o) Les religieuses de la Visitation de Meaux à Mme Guyon, le 9 juillet 1695.

Tome VII, app. III, « III, Actes de soumission de Mme Guyon et attestations à elle données par Bossuet », p. 505-520, contient les soumissions A, B, et les attestations C, D. Nous les éditons, mais séparées, en respectant leur ordre chronologique, ordre adopté pour les autres documents de notre volume. L'étude par Levesque, qui forme le début (p. 505) et la fin (p. 516) de la section, est reproduite dans la *notice* : « Soumissions et attestations vues par Levesque. »

Tome VII, app. III, « IV, Protestation de Mme Guyon », p. 521-524, du 15 avril 1695. Pour la discussion de ces dernières pièces, selon un point de vue bossuétiste, on se reportera à l'annexe : « Soumissions et attestations vues par Levesque. »

Tome IX, App. II, « II, Lettres du P. La Combe », p. 480-488, 1° Le P. La Combe au Général des barnabites, 1^{er} février 1689, 2° au même, pièce en latin.

Divers écrits de Madame Guyon (ms. 2057).

Le manuscrit 2057 des A.S.-S., intitulé « Divers écrits de Madame Guyon » est un recueil de nombreuses pièces disjointes, de mains et de formats différents, paginées dans certains cas, souvent réduites à des feuillets numérotés.

De nombreux textes ont été écrits au cours des années 1674 et suivantes. Ils sont essentiels pour étudier l'évolution intérieure de la jeune femme. Monsieur Noye a noté que les feuillets 32 à 179 « ne concernaient pas Madame Guyon », abandonnant une attribution plausible à Marie Rousseau, l'inspiratrice d'Olier.

Le *Traité du Purgatoire* a été édité (par Madame Gondal), ainsi que les pages enlevées de la *Vie* concernant Fénelon (en premier lieu par Masson, puis intégrées dans notre édition de la *Vie*), et quelques *poèmes* de prison (dans notre édition de la *Vie*). Les autres textes, abondants, n'ont pas été étudiés jusqu'ici. C'est la raison pour laquelle nous donnerons, dans le troisième volume, de nombreux extraits qui éclairent d'une lumière vive la période de formation.

Les écrits de jeunesse sont souvent liés à des retraits, parfois à une tentative - encore maladroite - d'introspection. Il est remarquable de voir l'effort intense pour *comprendre* un état - traduisant une volonté d'appropriation qui, ne se limitant pas à l'écriture, est combattue par Bertot (v. les lettres de ce dernier dans le premier volume de la correspondance). En tout cas cet acharnement du compte-rendu, parfois monotone à lire, explique la précision admirable des descriptions ultérieures, par exemple de « l'état apostolique » : la formation d'écrivain commence tôt et explique la fluidité du texte des *Torrents* (1685).

Nous avons décomposé le manuscrit en sections (une analyse élaborée en augmenterait le nombre en divisant certaines d'entre elles, jugées moins intéressantes) :

1° (4 pages). « Conduite de Dieu envers une simple bergère. » 4 mars 1674. (Reproduit dans notre vol. III, section « Témoignages spirituels »).

2° (Autographe. Feuillets numérotés de 3 à 15). « Traité du Purgatoire. » (Ce traité figure dans le second volume des *Opuscules spirituels*, p. 279 de l'édition de 1720, reproduite chez Olms, 1978. Le texte du manuscrit, accompagné de deux textes plus brefs, est édité et présenté par M.-L. Gondal, *Le purgatoire*, Millon, 1998).

- 3° (f°16 - 21). « Il me semble qu'il est aisé de concevoir qu'une personne qui met son bonheur en Dieu seul, ne peut plus désirer son propre bonheur... ». Il s'agit de la lettre n°164 adressée à Bossuet vers le 10 février 1694 (la copie a une hauteur de 19 cm environ, hauteur plus réduite que celle de la majorité des autres feuillets ; elle est faite par Bourbon, secrétaire de Tronson).
- 4° (f°22 - 28). « Etat apostolique ». (Très beau texte, repris dans les *Discours spirituels*, vol. 2, n°65 : « État Apostolique. Appel à enseigner. » Il s'agirait d'une lettre adressée à Bossuet (car c'est la suite de la copie de hauteur 19 cm environ, faite par Bourbon, secrétaire de Tronson). La fin de la copie est marqué au dos par M. Tronson : « Estat Apostolique de MG ». Nous avons donc reproduit cette lettre à la suite de la précédente, comme ayant été adressée très probablement à Bossuet peu après le 10 février 1694.
- 5° (f°32 - 179). Anonyme. (Ces feuillets de moyen format ne concernent pas Mme Guyon, selon I. Noye. Effectivement l'esprit ne correspond guère à ce que l'on peut attendre d'elle. S'agit-il du tout début de sa démarche vers l'intériorité ? L'attribution reste plausible à notre avis pour les feuillets 48 à 51 :
«Vue d'Esprit et de pure foi de Notre Seigneur au jardin des olives. » Mais une telle confirmation d'une partie pose le problème d'attribution pour l'ensemble ; nous avons omis ce long texte anonyme, qui devrait être divisé en plusieurs sections).
- 6° (f°179). «Je vins à la fin de l'année 1696 sur la paroisse de Saint-Sulpice.» (L'attribution reste incertaine).
- 7° (f°180 - 185). « Le jour de la Transfiguration. » (Ce texte est séparé du suivant par « autre » mais l'ensemble forme un manuscrit écrit de la même main ; reproduit dans « Témoignages spirituels »).
- 8° (f°185 -187v) « Mon état présent... » (« Témoignages spirituels »).
- 9° (f°187v-190) « Un chemin fort aride... » (« Témoignages spirituels »).
- 10° (f°190-193). « Ces paroles de Job... » (« Témoignages spirituels »).
- 11° (f°193v-195v). « Je suis toujours dans le même état... » (« Témoignages spirituels »).
- 12° (f°196-197v). « ...Pour purifier... » (« Témoignages spirituels »).
- 13° (f°197v-200v). « ...Un abîme de misères... » (« Témoignages spirituels »).
- 14° (f°200v-203). « ...Il me semble que je ne suis que misères. » (« Témoignages spirituels »).
- 15° (f°203v - 213). De la souffrance. (« Témoignages spirituels », début seul).
- 16° (f°214-216). Pensées sur le *Gloria Patris*. (« Témoignages spirituels »).
- 17° (f°216v-219v). « Différentes manières dont Dieu Se sert... » (« Témoignages spirituels »).
- 18° (f°219v-223). « Différentes manières de voir en Esprit les choses... » (« Témoignages spirituels »).
- 19° (f°223v-228). «La disposition de mon esprit.» (« Témoignages spirituels »).
- 20° (f°228-232). « Faisant vers vous selon notre pouvoir. » (écrit adressé peut-être à Ramsay ; « Témoignages spirituels »).
- 21° (f°233). « Je prends Monsieur la confiance de vous écrire.» (Lettre de M.G. à M. Tronson du 19 octobre 1696).
- 22° (f°234-235). «Devoirs de la créature intelligente envers Dieu son créateur.» (« Témoignages spirituels », début seul).
- 23° (f°236 à 239). «Jésus ayez pitié de moi...»(Tout petit format, de l'écriture d'une fille de Mme Guyon, celle de la lettre à M. Tronson. Nous avons reproduit des extraits de ces « cantiques rédigés en prison » dans notre édition de la *Vie*, p.1041-1042.)
- 24° (f°253-260v, puis 240 à 241 de petit format de l'écriture d'une fille de Mme Guyon). «Outre le goût général que j'ai pour votre âme. » (Il s'agit de deux lettres adressées à Fénelon en novembre 1688 et le 2 décembre 1688, éditées dans notre premier volume de la Correspondance.)
- 25° (f°242-243v). « Des trois points, savoir l'attention, l'intention et la fidélité. » (« Témoignages spirituels »).
- 26° (f°244-260). Trois textes dévotionnels : « Pour la Circoncision, sainteté de Dieu, la mort d'un homme-Dieu. »
- 27° (f°261-263). « J'ai tâché de me cacher à moi-même. » (Lettre de l'année 1691 sans destinataire connu. Il ne semble pas qu'elle puisse faire partie de la direction de Fénelon. Elle figure dans l'édition Dutoit, vol. II, lettre 36, p. 93, éditée dans notre troisième volume de la correspondance).

- 28° (f°264-266v). «Moi qui suis petite avec vous. » Lettre adressée au cercle des disciples. (« Témoignages spirituels »).
- 29° (f°267-268). Lettre : « 1691. Je viens tout présentement de recevoir votre lettre... » D.2.22 de Dutoit, voir notre volume III.
- 30° (f°269). « Ne pouvant vous écrire je me sers de la main du premier et du dernier. (ajout : en janvier 1707). Lettre publiée dans notre vol. III.
- 31° (f°270-271). « Le soir de la Pentecôte. » (« Témoignages spirituels »).
- 32° (272-273) Cantiques. « Venez petits oiseaux sous ce sombre bocage... »
- 33° (274-) « S'il est vrai que mon cœur veut toujours... » repris par Masson comme étant de Fénelon : selon I. Noye, cette pièce assez pauvre ne serait pas de ce dernier. Nous l'avons cependant reprise comme pièce 313, 16° de Fénelon, dans notre premier volume.
- 34° (280° à 303, un ensemble de très petit format, écrit très serré, à partir du f°286) Il comporte plusieurs cantiques : « Que ferais-je Seigneur pour éviter les coups... », (280v°) « Laissez moi pleurer ma douleur... », (281v°) « Vous me montrez Seigneur cette gloire future... », etc. Très intéressant recueil qui présente la « poésie » de Madame Guyon avant les retouches des éditeurs.)
- 35° (304v°-305). «Le dernier de janvier en soupant le soir.» (« Témoignages spirituels »).
- 36° (305-307). (« Sur l'abandon à Dieu / Lettre de M. de la Verne à son directeur »)
- 37° (308-309). « Je suis sur la croix très volontairement quoique douloureusement. » (Copie d'une lettre écrite par la demoiselle Marc pendant sa prison...)
- 38° (310-). « Abrégé de la vie de Mad. Guyon ». (Ecriture de Chevreuse ; « Témoignages spirituels », début seul).
- 39° (314 à 318v°, numéroté 739 à 747). «Quelques jours après ma sortie je fus à B[eynes]...» Extrait de la *Vie* (Ces folios, ont été détachés de la *Vie* lors de sa communication à Bossuet et rétablis dans notre édition critique, *Vie* 3.9.10, p. 750. Le cantique intercalé, numéroté 740 à 742, « Que mon cœur est content auprès de ce que j'aime ! », est reporté dans cette même édition à la page 1042.
- 40° Lettre : Mes Chers enfants (Le ms 2057 se termine sur cette lettre : « Je vous souhaite une bonne année ; elle sera toujours bonne, si nous nous renouvelons dans la charité...»).

Fénelon : Explication des Maximes des Saints (1697) :

La chronologie de la *CF* établie par Orcibal donne tout le détail des nombreuses allées et venues de Fénelon entre Cambrai et Paris, des pressions et des tractations à Rome, aboutissant à la condamnation de l'*Explication des Maximes des Saints* (1697) (à ne pas confondre avec l'*Explication des articles d'Issy*, inédit jusqu'en 1915). Le 13 décembre 1696 Fénelon quitte Versailles. Il revient le 9 février. Du 1er au 5 juin, il est à Versailles; 18 juin : d'après A. Bossuet, « le Roi a parlé très fortement à M. de Cambrai contre son livre et son obstination »; Bref papal le 30 juin : selon Bossuet « le nouveau bref lui donne de l'autorité par sa seule ambiguïté »; 26 juillet : « Le Roi a écrit au pape en représentant vivement le danger que les propositions contenues dans le livre peuvent faire courir à ses sujets. ». 10 septembre : Bref du Pape. 30 décembre : « Il est raisonnable d'attendre les réponses que fera le prélat [Fénelon] aux arguments qu'on lui a opposés . On n'en poursuit pas moins l'examen de la traduction latine du livre à chaque audience Bouillon expose avec vivacité l'impatience royale. » ; 26 février 1698 : « Les affaires de Rome ne vont pas bien : elles s'allongent, et les suffrages sont présentement partagés, cinq contre cinq » (Beaufort à l'évêque de Châlons) ; 27 mars, l'évêque de Saintes à celui de Bazas : « L'affaire de M. de Cambrai est devenue quelque chose de fort subtil . Ces livres font aisément perdre l'envie de lire longtemps ».

On se reportera pour l'*Explication des Maximes des Saints* à son édition « définitive » fournie par J. Le Brun dans : Fénelon, *Œuvres I*, Bibl. de la Pléiade, 1983, p. 999-1095, ainsi qu'à sa « notice », p. 1530-1549. Par suite de sa condamnation papale, elle « ne figure pas dans les *Œuvres complètes* de Fénelon éditées aux XVIII^e et XIX^e siècles », comme il est indiqué à la fin de la bibliographie donnée dans la « notice », p. 1546. On passe en effet des éditions de 1698, dont celle de Poiret, à l'édition de 1911 par Cherel. Une telle anomalie n'est-elle pas l'une des nombreuses causes de la relative obscurité qui entourait longtemps la querelle quiétiste ? On notera cependant que le texte fidèle de l'*Explication*... figure dans l'édition des « *Œuvres de Fénelon* », Didot, 1857, t. II, p. 1-39 : édition certainement « laïque », (reproduite de celle d'Aimé Martin de 1835), mais qui reprend aussi, fidèlement selon notre vérification faite sur les lettres, l'édition de 1820 à 1830 (1827-1828 pour les lettres), par Gosselin, dite « de Versailles ». On sait que, dans sa préface, celui-ci ne reconnaît pas la correspondance « secrète » avec Mme Guyon (respect de la mémoire de Fénelon oblige !), mais il prend activement, de manière toutefois cachée, la défense des quiétistes dans les abondantes « notices des personnages », imprimées en corps fort petit, tome 11, p. 279-374, dont nous nous sommes parfois inspiré. Par ailleurs nous avons vérifié que les lettres de cette excellente édition de Versailles sont, elles, également reprises à l'identique par l'édition de 1851-1852 dite de Paris ou « des quatre éditeurs » (cette dernière donne d'ailleurs leur numéro de 1835 entre parenthèses).

L'édition de Paris demeure jusqu'à aujourd'hui la seule complète (sauf pour les lettres, dont l'édition est rendue caduque par celle qu'ont procurée J. Orcibal, J. Le Brun, I. Noye) et donc la plus fréquemment référencée. V. aussi *DS*, art. « Fénelon » (par L. Cognet) fasc. 33, col. 169-170, pour une brève revue, incluant les inédits qui ont vu le jour après 1850.

Laurent de la Résurrection et son œuvre.

On reconnaît aujourd'hui la grandeur de ce frère convers, l'une des rares figures mystiques majeures de la seconde moitié du XVII^e siècle. Mais son « œuvre » est particulièrement mince.

Le Carmel est le courant mystique auquel se réfère le « réseau quietiste » constitué sur la durée du siècle autour de Jean Chrysostome, Bernières, Bertot, Guyon... Le carme déchaux Laurent est connu et apprécié de Fénelon comme de Mme Guyon ; le grand carme Maur de l'Enfant-Jésus est en relation avec la jeune Mme Guyon (v. les 21 lettres éditées dans notre précédent vol.) ; le carme aveugle Jean de Saint-Samson prend une place majeure dans les *Justifications*, auprès de Jean de la Croix.

Madame Guyon apporte sur l'œuvre du frère Laurent une information (probablement inexploitée, car demeurée jusqu'ici à l'état manuscrit ; il s'agit des deux « livres de lettres » de Dupuy et La Pialiére), à la fin d'une des lettres de décembre 1697, adressée à la « petite duchesse » : « On a supprimé tous les livres du frère Laurent, et il n'y en a plus que six dans tout Paris, possédés par des particuliers. [...] ils en ont fait imprimer un autre en la place, pour surprendre, qui n'a rien de ce qu'avait l'autre. En voici l'intitulé : *Maximes spirituelles et utiles aux âmes pieuses pour acquérir la présence de Dieu, recueillies de quelques manuscrits de frère Laurent, etc.*, au Bon Pasteur. » Cet intitulé est-il celui de l'édition supprimée ou de l'« autre » ? Une édition « au Bon Pasteur », de 1692, à Paris, chez Edme Couterot, 188 pages, nous est parvenue ; suivront à Châlons, en 1694 les *Mœurs et entretiens* de 92 pages ; puis il faut attendre l'édition de Wettstein conseillé par Poiret, de 1699, enfin celle de Poiret seul, de 1710... qui reprennent les précédentes. (v. Conrad de Meester, *Frère Laurent...*, Paris, Cerf, 1996, p. 22-27).

Les *Maximes spirituelles* que nous possédons sont courtes (25 pages dans l'édition de Conrad de M.). Nous sont parvenues aussi des *Lettres*, des *Entretiens*, la *Pratique de l'exercice de la présence de Dieu*, (au total 90 pages dans la même édition). Mais les *Entretiens* sont un « composite Laurent-Beaufort » et la *Pratique* un « condensé de la doctrine du frère Laurent », nous dit Conrad de Meester. On doit donc considérer l'« œuvre » qui nous est parvenue avec prudence, compte tenu de son éditeur, grand vicairé de M. de Châlons. Quoi qu'il en soit, elle n'en demeure pas moins un joyau mystique du siècle.

Liste d'abréviations et de sumoms :

La liste qui suit est incomplète et parfois incertaine...

b., marquis, bon marquis = Le M. de Charost

B[on] pa[pa] = Louis XIV

Ba, bar, Baraquin = le diable

Ben = bénédictines.

c[omtesse], bonne c[omtesse], Lbc, (v. Col) = comtesse de Morstein.

C. de V. = Curé de Versailles (Hébert).

Cal. = L'abbé de Beaumont (v. panta) ? Pourrait aussi désigner L'Echelle ?

Chi. = le « chinois » (non identifié) ou le « chien ».

Christophlets = adeptes de l'effort, disciples de saint Christophe.

Col, la Col, Colom, Colombe = comtesse de Morstein.

D de Ch. = d[uchesse] de Ch[evreuse].

dom, dom al., al = père Alleaume.

doyenne des d[uchesses] = duchesse de Béthune ?

Enfants = disciples du petit maître.

Eud[oxie], (v. Mad. de M.) = Madame de Maintenon.

f[rère] le chantré

f[rère] paquebot

famille = Marie de Lavau, au service de Mme Guyon.

gros enfant, M. de pihal. = La Pialiére, gentilhomme normand (et copiste).

l b c = la bonne comtesse : Mme de Morstein ?

le M. de C.

L'aumônier = L'abbé de Charost.

- la bonne nonne = M. de Sassenage.
Le Bon, Lb, le B., le bd, mon b., M. de B. = duc de Beauvillier.
Le ch., le grand ch., le g. Ch. = La duchesse de Charost ?
Le petit ch. = fille du grand ch.
Le p. arch.
m p d, m b p d = ma bonne petite duchesse (de Mortemart, Marie-Anne).
b d = bonne duchesse (de Mortemart, Marie-Henriette).
mon bon : v. Le Bon
M d B, Madame de B, M l de B = Madame la duchesse de Béthune, Madame de Béthune.
M. f. = M. de F[îtes] ?
M. de Ch., M. de char. = M. l'évêque de Chartres.
M. de cha. = M. l'évêque de Châlons (Noailles).
M. de m., M. de M. = M. de Meaux (Bossuet).
M. de mors. = M. de Morstein.
M. de P. = M. de Paris (Harlay puis Noailles).
M. de V. = Hébert ?
M. des ch. = ecclésiastique qui demeure à Vaugirard.
M. le curé = curé de Versailles (Hébert) ou de Saint-Sulpice (La Chétardie à partir de 1696).
M. le Ch. = le chevalier de Gramont.
M. tron, M. tronçon = M. Tronson.
M. B., m.B., m.b. = M. Boileau et aussi : « mon bon », Beauvillier. Ma B et Ch. = Ma bonne et chère [Comtesse].
Mad de B. = Madame de Beauvillier.
Mad de M. = Madame de Maintenon.
Mad de Mors. = Mad de Morstein.
Mad. de cha. = la duchesse de Charost.
Mad. de Mort. = Madame de Mortemart.
Mar. = La Marvalière ? (Il sera secrétaire des Michelins).
marc, petite marc = Françoise Marc, au service de Mme Guyon.
Michelins = les disciples de saint Michel.
Mr Thev = Thevenier.
N. S., n. s., ns, = Notre Seigneur
Nicolas = Nicolas de Béthune-Charost
No. = Noailles
p. p. ou pp. = petit prince
d. d. p. = dame du palais
p a de Ch = père Abbé de Charost (l'aumonier de l'ordre des Michelins)
p C = petite Comtesse
p d, la p d, petite d = la « petite duchesse » de Mortemart
p l c, p l C = père Lacombe (ou La Combe)
p m = petit Maître (très exceptionnellement : petite Marc)
p. de la m. = père de la Motte (Dominique)
panta[leon] = Pantaléon de Beaumont.
Put, p = Dupuy
py, M. Pyrot = M. Pirot
S B, St B., bi, bi bi, G., Général, père général, M. de C. = Fénelon
sœur de la croix = sœur Sainte-Croix, la dévote de M. Boileau = Marie Dalmeyrac = sœur Rose
T, Tut[eur] = duc de Chevreuse
Vin. = prison de Vincennes

Manuscrits : descriptions complémentaires.

Ces descriptions détaillées complètent les sources décrites au début du premier volume, éclairent l'histoire des livres de lettres, et pourraient s'avérer utiles par la suite pour localiser ces sources.

Les archives, en possession des A.S.-S. depuis 1802, contenues dans des « cartons », furent récemment mises en ordre, montées sous onglets et reliées en volumes. Chaque pièce fut numérotée : les numéros inférieurs à 6500 furent réservés au fonds « Fénelon », les numéros suivant 6500 furent réservés au fonds « quietistes », les numéros suivant 7000 furent réservés au fonds « Guyon », etc. Les volumes sont repérés par les numéros de pièces indiqués sur leurs dos. Un numéro représente un manuscrit d'extension très variable, allant du billet au cahier de lettres.

Fonds Fénelon, volumes XI^e & 2.

Ces deux volumes de reliure verte comportent de nombreuses pièces relatives à Madame Guyon, dont une quinzaine d'autographes de cette dernière : elles ne furent pas négligées par l'éditeur de la *Correspondance de Fénelon* de 1827-1828 : on retrouve en effet, sur la majorité des pièces, en haut à droite, d'une forte encre noire, l'indication des numéros des lettres de la « Section VI. Correspondance sur l'affaire du quietisme » commençant au tome septième de 1828. (On note que cette édition est soigneuse mais omet (rarement) des paragraphes importants de lettres de Lacombe). Cette source nous était inconnue lors des descriptions fournies au début de notre premier volume. Quelques lettres isolées de Mme Guyon ont été retrouvées dans d'autres volumes du même « fonds Fénelon ».

Base informatisée :

Nous avons constitué une base de données, (tenue disponible après accord des A.S.-S.), couvrant la correspondance guyonnienne conservée aux archives de Saint-Sulpice, soit les trois livres de lettres (Dupuy, La Pialièrre, le marquis de Fénelon) ainsi que l'ensemble des pièces séparées, autographes et copies du fonds « Guyon » (augmenté de pièces guyonniennes du fonds « Fénelon » dont en particulier celles des vol. XI^e & 2). Cette base, sous sa forme de photos numériques, couvre deux cdroms soit ~1 Go. Le fonds « Fénelon » fut antérieurement photographié à la demande de M. J. Orcibal et serait en dépôt à Orléans ; le fonds « Guyon » ne l'a pas été et se trouve donc sans autre sauvegarde.

Utilisation des Livres de lettres :

L'accord est excellent entre la copie de Dupuy et celle de La Pialièrre : nous avons relevé, sur le long texte adressé à la petite duchesse en mars 1697 (« je ne crains point que le prêtre me trahisse... »), une seule et légère correction par Dupuy, absente de La Pialièrre (v. la variante « b » à cette lettre). Aussi nous relevons souvent le texte sur La Pialièrre, ce que l'on observe par les numéros des pages donnés entre crochets, mais nous vérifions toujours les points obscurs sur Dupuy. Celui-ci est en effet plus sûr, mais son écriture est difficile. Il a vérifié La Pialièrre, ce que montrent quelques annotations portées sur le livre de ce dernier, outre la table finale des abréviations de sa main. Bien entendu Dupuy ou La Pialièrre ne sont utilisés qu'à défaut de source autographe ou qu'en cas de grande difficulté de lecture : Dupuy déchiffre mieux que nous les autographes de Madame Guyon... Enfin le livre du marquis de Fénelon se situe à part et malheureusement constitue souvent la seule source disponible. Son écriture « de militaire » est difficile et très serrée.

Livre des lettres de Dupuy : cartonné gris, titre de la tranche : « Lettres de M. Guyon au duc de Chevreuse » ; dos de couverture : « E. Levesque / 6 rue du Regard » ; f° suivant : « A 3^{me} série, n° 7 » ; f° suivant : « Lettres de Madame Guyon à Mr le duc de Chevreuse / Cette copie est de la main de M. Dupuy / Mme Giac » ; f°2 : début de la première lettre « Il m'est venu fortement au cœur. » ; suivent les folios numérotés, à l'encre forte, en bas à droite : 3 à 229 (il existe aussi une numérotation des pages, au crayon fin, en haut à gauche, que nous n'avons pas utilisée ; nous signalons ici son existence car une erreur de référence est possible) ; le f°229v° se termine par une lettre interrompue : « j'espère que le ». Il y a donc des folios manquants et le livre de La Pialièrre décrit ci-après va plus loin ; dernier f° : « Lettres de Me Guyon appart. à la succession de Me de Giac » qui eut lieu au milieu du XVIII^e s. *Livre des lettres de La Pialièrre* : relié rouge, titre de la tranche : « Fonds Guyon, pièce 7233 » (c'est une grosse pièce) ; à l'intérieur, au crayon, en page de garde : « Ms. 2173 » ; en deuxième page de garde l'ancienne couverture : « 7^e carton (cachet : 7233) 10bis / Lettres de Mde Guyon au duc de Chevreuse 1693 et suiv. / (quelques mots biffés) Copie » ; ancienne page de garde : « (7233) (Quelques annotations sont de la main de Mr Dupuy, v. p. 1, 23, 114, 183, etc.) Copies pas très exactes. » ; feuillet suivant : « XVI^e carton no. 18 / Lettres de Mad. Guyon a m. le duc de chevreuse. années 1693, etc. / originaux » ; enfin première page « i » du premier feuillet : « Le 2. juillet 1693 (souligné) / Il m'est venu fortement au cœur de vous prier M. [surmonté de l'addition par Dupuy : « Au tuteur »] d'éclaircir à fond l'affaire. » ; suivent les pages « ii » à 204 se terminant par la lettre de « may 1698 [] ce que j'ai fait » ; la page 205 porte une utile liste des abréviations et de leur signification établie par Dupuy.

Livre des lettres du marquis de Fénelon : relié rouge, titre de la tranche : « Fonds Guyon pièce 7417 » ; « Ms. 2176 » au crayon en page de garde ; feuillet suivant : « 7^e carton Lettres diverses de Mme Guyon » ; f. suiv. : « XVI^e carton Lettres diverses... » ; f. suiv. : « Copies de lettres de quelques trans à la mère des enfants du p. m. avec des réponses de cette bonne mère. » ; écrits de la main du

marquis : les folios 1 à 38, 65 à 75, 77 à 83 (pages de poèmes en deux colonnes d'une petite écriture), 89 poème de six vers, 93 à 195. Les autres folios sont vierges.

Relations et autres pièces biographiques.

Plutôt que de donner une bibliographie extensive, nous signalons des sources venant en complément des matériaux biographiques livrés par nos éditions de la *Vie* et de la *Correspondance*. En se limitant à Madame Guyon seule - témoignages de ses relations *directes*, objections qu'elle aura le plus souvent *lues* - on peut se limiter à quelques textes d'époque.

Outre les *Œuvres* et les *Correspondances* de Fénelon et de Bossuet, on consultera (les références moins essentielles sont données entre parenthèses) :

Nicole, *Réfutation des principales erreurs des quiétistes* [...], Paris, 1695.

(J. Grancolas, *Le Quiétisme contraire à la doctrine des sacrements* [...], Paris, 1695.)

Bossuet, *Relation sur le Quiétisme*, Paris, 1698.

Le Masson, *Eclaircissements sur la vie de Messire Jean d'Aranthon d'Alex.*, Chambéry, 1699.

(La Bruyère, *Dialogues* [...] sur le quiétisme, Paris, 1699.)

(Ramsay, *Histoire de la vie de Messire François de Salignac de la Mothe-Fénelon* [...], La Haye, 1723.) / Phelipeaux, *Relation.*, Paris, 1732. / Dupuy, *Relation du différent entre Bossuet et Fénelon.*, A.S.-S., ms. 2046. / (Hébert, *Mémoires.*, Paris, 1927.) / Saint-Simon, *Mémoires.*

Soumissions et attestations vues par Levesque.

UL, tome VII, appendice III, section III, « Actes de soumission de Mme Guyon et attestations à elle données par Bossuet. » contient les soumissions A, B, et les attestations C, D. Nous avons respecté leur ordre chronologique, ordre adopté pour les autres documents de notre volume (v. « Soumission « A ». 15 avril 1695. », etc.). L'étude par Levesque, bossuétiste, érudit précis, est constituée du début (p. 505) et de la fin (p. 516) de sa section. Nous en donnons la plus grande partie, dont certaines de ses notes, placées ici entre crochets. Nos propres remarques et références aux n° de pièces sont placées entre tirets.

« Retirée à la Visitation de Meaux, Mme Guyon ne devait recouvrer la liberté qu'après avoir souscrit des actes témoignant de la pureté de sa foi, dont Bossuet avait été constitué juge. Ce n'est qu'au bout de six mois environ, qu'elle parvint à satisfaire le prélat. [...]

« Au cours de sa réclusion à Meaux, il est question de six ou sept actes de soumission, dont quatre furent signés par elle et, comme tels, acceptés par son juge [note : Lettre du 6 juillet 1695, - n° 300 dans ce volume - Ms. Dupuy, f°190, pour Levesque, qui utilise les numéros portés en haut à gauche du ms, - f°146 pour nous qui utilisons les numéros portés en bas à droite du même ms. -] / « Outre les trois actes de soumission, il y avait une déclaration du 15 avril, dont Phelipeaux (p. 163) nous a conservé le texte - n°487 - . Cette déclaration, selon Mme Guyon, aurait été d'abord acceptée par Bossuet, et ensuite rejetée par lui. [note : Il y a, écrit Mme Guyon, un acte « dont j'envoyai la copie de ma main, et je ne l'ai plus : c'est celui où il me fait déclarer que je n'ai point vu M. de Grenoble avec le Prieur de Saint-Robert. Il ne veut plus à présent de cette déclaration » (Lettre du 11 juin 1695 - n° 285 du 2 juin selon nous - , Ms. Dupuy, f°187 - f°143 pour nous -)] ; cependant il en a inséré à peu près textuellement la plus grande partie dans celle qui porte la date du 1er juillet [note : Depuis les mots : « Je supplie ledit seigneur évêque de Meaux. » jusqu'à : « .jamais entré dans l'esprit. » Voici la partie qui fut laissée de côté, sans doute parce qu'il y est fait allusion à des choses dont on ne voulait plus tenir compte, ou qu'on avait renoncé à approfondir : « Je déclare en particulier que les lettres qui courent sous le nom d'un grand prélat (M. de Grenoble), ne peuvent être vraies, puisque je ne l'ai jamais vu avec le Prieur de Saint-Robert, qui y est nommée, et je suis prête à jurer sur le saint Évangile que je ne l'ai jamais vu en un même lieu, et affirmé sous pareil serment les autres choses contenues dans la présente déclaration. Fait à Meaux, au dit monastère de Sainte-Marie, ce 15 avril 1695. » Le même jour, Mme Guyon écrivit une longue protestation qui fut déposée chez un notaire - n° 485 -]

Enfin, il y avait une soumission que nous ne possédons plus en son entier, et que Mme Guyon, en mai 1695, avait souscrite au bas de l'*Ordonnance et Instruction pastorale* de l'évêque de Meaux, en date du 16 avril [note : « Il est venu, je lui ai témoigné tout le respect possible ; il m'a demandé de signer sa lettre pastorale, et d'avouer que j'ai eu des erreurs qui y sont condamnées. Il l'a prise (la soumission) ; mais, ne la pouvant lire, il me l'a rendue. Je la lui ai lue ; il m'a dit qu'il la trouvait assez bien ; puis, après l'avoir mise dans sa poche, il m'a dit : « Il ne s'agit pas de cela : tout cela ne dit point que vous êtes formellement hérétique, et je veux que vous le déclariez. » (Lettre de mai 1695, ms. Dupuy, f° 180, r° et v°) - n°279 -]. Mal renseigné sur les circonstances dans lesquelles cet acte avait été donné, et croyant qu'il avait été, comme d'autres actes de Mme Guyon, dressé par Bossuet, Fénelon, bien qu'il ne fût pas revêtu de la signature de l'évêque de Meaux, en fit état dans sa *Réponse à la Relation sur le quiétisme* : « . M. de Meaux, dit-il, lui dicta encore ces paroles dans sa souscription à l'ordonnance où il censurait les livres de cette personne : « Je n'ai eu aucune des erreurs expliquées dans ladite lettre pastorale, ayant toujours eu l'intention d'écrire dans un sens très catholique, ne

comprenant pas alors qu'on en pût donner un autre. Je suis dans la dernière douleur que mon ignorance et le peu de connaissance des termes m'en ait fait mettre de condamnables. « [note : *Réponse à la Relation*, ch. 1.] Bossuet, dans sa réplique [note : *Remarques sur la Réponse*, art. II, § v (Lachat, t. XX, p. 195).], déclara cet endroit « inventé d'un bout à l'autre », insinuant que l'invention était de Fénelon lui-même. Pourtant ce prélat ne faisait que rapporter un acte dont Bossuet pouvait à bon droit nier l'autorité, puisqu'il ne l'avait pas agréé, mais dont il aurait pu se rappeler l'existence, puisque c'était un des projets de soumission que Mme Guyon lui avait présentés, et qu'il l'avait mis dans sa poche [note : Voir la riposte de Fénelon, *Réponse aux Remarques*, etc., VIII ; v. Bossuet, Dernier éclaircissement, art. I (Lachat, t. XX, p. 448 et 449).].

« Mais il y a des actes dont l'existence ni l'autorité n'ont été niées par personne ; ce sont ceux que nous allons reproduire. Ces documents ont été publiés d'abord, les trois premiers par Phelipeaux (t. I, p. 166 et suiv.), et le quatrième par Fénelon dans sa *Réponse à la Relation de Bossuet* (ch. I). Nous les donnons d'après le registre de Bossuet conservé à Saint-Sulpice, cahier in-4, de dix folios, recouvert d'une reliure du XVIII^e siècle – il s'agit du ms. 2134 -. Les quatre premiers folios et le recto du cinquième contiennent trente-trois des articles d'Issy. En haut du folio 5 v^o, on lit le trente-quatrième article, avec la signature autographe de Bossuet ; puis, sans intervalle, commence la première soumission de Mme Guyon [note : Celle du 15 avril, contenant son adhésion aux articles d'Issy.], de la main d'un secrétaire, continuée au recto du folio 6, avec signature autographe. La soumission du 1^{er} juillet, de la même main que la précédente, est contenue au folio 6, r^o et v^o. La première attestation, signée de Bossuet et de Mme Guyon, se lit au folio 7 r^o, et d'une autre main que les documents précédents ; la seconde, signée de Bossuet et contresignée de Ledieu, est au folio 7 v^o, et de la même main que la première. Les folios 8, 9 et 10 sont restés en blanc.

[*suivent l'édition des pièces A, B, C, D, puis la « conclusion » suivante :*]

Dans sa *Vie* (t. III, p. 226 à 229) – *Vie*, 3.19 -, Mme Guyon a raconté qu'après lui avoir donné une attestation qui la déchargeait, Bossuet lui en avait fait tenir une autre, en réclamant la première ; jugeant la seconde insuffisante, elle ne consentit pas à se dessaisir de la première. Ce point a été l'objet de discussions assez vives [note : Voir Crouslé, *Fénelon et Bossuet*, Paris, 1895, in-8, p. 64 et suivantes ; Ch. Urbain, dans la *Revue d'histoire littéraire*, 1895 ; H. Brémond, *Apologie pour Fénelon*, Paris, 1910, in-18, p. 138 à 148, et le compte-rendu de cet ouvrage fait par M. E. Levesque dans la *Revue Bossuet*, juin 1911], et, malgré tout, il est resté obscur. La raison en est que les témoignages sur lesquels on s'appuie, rendus parfois longtemps après l'événement, manquent de précision et doivent receler quelque part d'erreur. Les documents officiels eux-mêmes ne portent pas leur date véritable, et celle-ci ne peut plus aujourd'hui être établie avec certitude. La *Vie* de Mme Guyon, du moins pour les faits qui nous occupent, a été écrite assez tard, et l'auteur, à distance, a pu faire des confusions qu'il serait injuste de taxer de mensonge. Bossuet (*Relation*, sect. III) dit que l'attestation délivrée par lui à Mme Guyon était du 1^{er} juillet 1695, et qu'il partit le lendemain pour Paris, alors que sa présence à Meaux est constatée le 3, et qu'une de ses lettres, du 16 juillet, permet de conclure qu'il n'arriva à Paris que le 8 juillet. Le plus souvent, il parle de « l'attestation qu'il a donné à Mme Guyon. [note omissis]. Quant à Phelipeaux, il ne mérite pas une foi aveugle, bien que son récit, voisin des événements, ait reçu en 1701 l'approbation de Bossuet (Ledieu, t. II, p. 214 et suiv.). Ne dit-il pas (p. 165) que le sacre de Fénelon eut lieu le 10 juin, et que c'est seulement après cette cérémonie que Bossuet travailla à en finir avec Mme Guyon, alors que l'archevêque de Cambrai fut sacré le 10 juillet, et qu'à cette date, les soumissions de Mme Guyon avaient été acceptées par Bossuet ? A en croire, c'est par bonté d'âme que ce prélat, agissant en simplicité et sans défiance, donna l'attestation où sa signature précède celle de Mme Guyon (p. 512), et on a vu que la dame se plaignit qu'on lui eût fait signer cette nouvelle pièce. Il raconte que c'est le 11 juillet, que, sur la route de Paris, il rencontra les amies de Mme Guyon qui venaient la chercher à Meaux ; or Mme Guyon avait quitté la Visitation le 9 (v. p. 503).

« A raisonner sur des documents si peu exacts, on doit craindre de n'arriver pas à la certitude sur tous les détails. Nous allons pourtant essayer d'y faire un peu plus de lumière. Pour cela, nous recourrons aux lettres écrites au jour le jour par Mme Guyon, avant que son imagination ait eu le temps de dénaturer les faits. Malheureusement la date de ces lettres n'est pas sûre : tantôt elles portent celle du jour où elles furent écrites, et tantôt celle de leur réception. Nous nous aiderons surtout des documents signalés par M. E. Levesque dans la *Revue Bossuet*, soit le registre de l'évêque de Meaux et, de plus, une copie du certificat corrigé, daté du 1^{er} juillet 1695. Cette copie, conservée aussi à Saint-Sulpice, porte la signature autographe de Bossuet et le contre-seing de Ledieu.

Pour faciliter la discussion, nous désignerons par C – n^o491 - l'attestation signée à la fois par Bossuet et par Mme Guyon (p. 512 et 513), par D – n^o490 - le certificat daté du 1^{er} juillet, avant la rature, soit en premier état, et par D2 ce même certificat après la rature, ou en second état (p. 514 et 515).

On ne saurait douter qu'après avoir remis à Mme Guyon un certificat, soit D en son premier état, Bossuet ne l'ait réclamé en échange d'un autre. En effet, dès le 3 juillet, Mme Guyon écrivait : « Il m'est venu dans l'esprit qu'il ne fallait pas rendre à M. de Meaux un papier que le Petit Maître avait comme forcé

M. de Meaux de me donner, et je vois que c'est aller contre sa volonté de le lui rendre ; car, si les autres ne voient pas la différence du dernier au premier, je la sens tout entière » (Ms. Dupuy, f^o 165

v° - n°315 -). Et le lendemain: « S'il n'a pas la décharge qu'il m'a donnée et qu'il veut ravoïr, il n'y a sorte de persécutions qu'il ne me fasse pour la lui rendre. » (ibid.) – n° 303 - ; et le 6 (?) : « M. de Meaux vient de venir quérir la décharge qu'il me donna hier, disant qu'il m'en apportait une autre », etc. (f° 185 v°) – n° 300 -.

Mais quelle est la pièce que Bossuet voulait faire accepter à la place du certificat primitif ? Mme Guyon dit que ce fut C, et elle transcrit dans sa *Vie* ce document, sous le titre de seconde attestation, avec la seule signature de Bossuet, tandis que, dans le registre officiel, cette pièce est placée avant D et porte la signature de Mme Guyon au-dessous de celle du prélat, et il en est de même dans le récit de Phéliepeaux.

Faut-il croire que c'est D2, ou le certificat en second état, après la rature? Cette hypothèse, malgré sa simplicité, comporte trop de difficultés. D'abord, il faudrait expliquer comment Mme Guyon s'est méprise à ce point. D'un autre côté, Bossuet n'aurait pas laissé D2 entre les mains de Mme Guyon, puisqu'elle ne lui rendait pas D. Dès lors, que faut-il donc entendre par « les attestations » qu'elle avait de lui et dont il envoyait copie à son neveu (lettre du 14 juillet 1698) ? Rien, sinon D et C ; d'ailleurs, Phéliepeaux dit que ces deux actes furent remis à Mme Guyon.

D est un certificat pur et simple, et, comme tel, est signé de Bossuet seul ; C, au contraire, offre un double caractère : de la part de Mme Guyon, c'est une nouvelle déclaration de ses sentiments ; voilà pourquoi elle l'a signé de la part de Bossuet, c'est une sorte de certificat et c'est ce qui explique qu'il porte aussi la signature du prélat.

Or, voici comment les choses ont pu se passer. Bossuet, dans les derniers jours de juin, avait soumis à Mme Guyon le projet de la déclaration datée du 1er juillet. Lorsqu'il vint, le 2 juillet, chercher cette pièce qu'elle avait signée, il lui remit le certificat D (autrement, elle se serait plainte à ses amis, comme elle l'avait fait après la signature de sa première déclaration, voir page 509) ; mais, en même temps, il lui fit signer, après une simple lecture, la pièce C, qu'il avait préparée le 1^{er} juillet, ainsi qu'il ressort de sa lettre du même jour à Mme d'Albert [note : « Vous en dites trop en assurant, sur le sujet de Mme Guyon, que mon discernement est à l'épreuve de toute dissimulation. C'est assez de dire que j'y prends garde, et que je tâcherai de prendre des précautions contre les dissimulations dont on pourrait user » (plus haut, p. 147)]. Il lui en rapporta une copie quelques jours après : en effet, elle a eu en sa possession cette copie, puisque Phéliepeaux le dit et qu'elle l'a insérée dans sa *Vie*, et pourtant, le jour où elle l'a signée, elle n'en avait pas le texte (Ms. Dupuy, f° 185).

Il faut donc croire que, malgré la date qu'il porte, C a été fait postérieurement à la déclaration précédente datée du 1^{er} juillet ; car, s'il en était autrement, on ne comprendrait pas que, d'une part, tous les détails sur lesquels on exigeait la soumission de Mme Guyon, et, d'autre part, tous les points sur lesquels devait porter l'attestation donnée en échange, n'eussent pas été notés sur un seul et même acte. On ne comprendrait pas davantage pourquoi il y aurait du même jour deux actes de cette nature.

Et cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que le texte de C n'est pas de la même main que tout ce qui précède dans le registre, notamment les deux déclarations de Mme Guyon du 15 avril et du 1^{er} juillet, textes évidemment transcrits à l'avance et non au moment même où Mme Guyon les signa. Si la déclaration datée du 1er juillet, et C (qui est plus court) sont en réalité du même jour, comment se fait-il qu'ils ne soient pas de la même main?

On conçoit fort bien, du reste, que D (qui est de la même main que C) ait été transcrit sur le registre à la suite de C et hors de la présence de Mme Guyon, à qui il avait été délivré au moment où elle venait de signer cette dernière pièce.

Bien que D fût en réalité postérieur à C, Mme Guyon, à qui, dans cette hypothèse, il aurait été remis tout d'abord, a pu le qualifier de première décharge, et ainsi s'explique la place qu'elle lui a plus tard donnée dans sa *Vie*. Et voilà aussi pourquoi, dans cet ouvrage, C porte la seule signature de Bossuet : c'est que Mme Guyon transcrit purement et simplement la copie qui lui avait été remise par le prélat, et à laquelle elle n'avait point apposé sa signature.

Enfin on peut se demander pourquoi Bossuet a voulu faire accepter D2 en échange de D, et pourquoi, avant même que l'échange eût été consenti, il a pratiqué sur son registre une rature de cette importance. Faut-il voir là un scrupule de lettré désireux d'éviter la répétition des mots : « nous l'avons trouvée » [v. le fac-similé, p. 514 [de UL]] ? On pourra dire aussi que Bossuet, s'étant vite repenti d'avoir donné à Mme Guyon un certificat si avantageux, a voulu en atténuer la portée. Car, outre que : « il ne nous a pas paru qu'elle fût impliquée » est moins affirmatif que : « nous ne l'avons pas trouvée impliquée, les mots « en aucune sorte » et « ou autres condamnées ailleurs » retranchés en D2 rendaient cette dernière décharge moins favorable à Mme Guyon.

Quoi qu'il en soit, quand il parle du certificat donné à cette dame, Bossuet [note : Dans une lettre à M. Tronson, le 30 septembre 1695, où encore il fait en même temps allusion à la première formule : « Je déclare que je n'ai rien trouvé en elle sur les abominations de Molinos, qu'elle m'a toujours paru détester ». (plus haut p. 217)] fait à peine allusion à D2 ; c'est à D qu'il se réfère, soit qu'il le résume dans sa lettre à son neveu, du 14 juillet 1698, soit qu'il le cite dans sa *Relation*, art. III, en s'arrêtant, il est vrai, aux mots : « dans laquelle nous l'avons trouvée », c'est-à-dire à l'endroit où D diffère de D2.

64.MADAME GUYON CORRESPONDANCE III CHEMINS MYSTIQUES [2005]

(81) Madame Guyon Correspondance III Chemins mystiques D
Tronc (Champion 2005).doc

(81) Correspondance III février 04 envoyé à Slatkine.doc

(81) Madame Guyon Correspondance III add.table générale des
lettres.doc

Madame Guyon, *Correspondance, Tome III Chemins mystiques*, Edition critique établie par D. Tronc, Paris, Honoré Champion, coll. « Correspondances », 2005, 934 p. [Ce volume qui achève l'édition de la Correspondance reprend l'ensemble de lettres de direction publié en 5 volumes au XVIIIe siècle].

Introduction

Au XVIII^e siècle paraissent les *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure ou l'esprit du vrai christianisme*. De cet ensemble, nous avons prélevé les lettres dont l'identité des destinataires nous est connue grâce à l'*Indice* que nous devons à Dutoit, second éditeur des écrits de Madame Guyon. Leur séquence constitue une partie de notre tome I. Restaient les lettres dont les destinataires et la date de rédaction demeurent inconnus ou, dans quelques cas, trop imprécis pour en faire état d'une façon assurée. Le lecteur les trouvera dans ce dernier tome que nous avons complété par vingt et une lettres nommément attribuées à Madame Guyon et publiées dans le *Directeur Mystique* ainsi que par des *Témoignages spirituels*. Elle y apparaît nettement comme le successeur de Monsieur Bertot dans la direction de leur groupe spirituel.

Nous avons proposé *Chemins mystiques* comme titre à ce recueil. Les premiers éditeurs offraient les expressions *Vrai christianisme* et *Vie intérieure*. La première nous a semblé datée, marquée par son temps. Quant à la *vie intérieure*, elle est perçue aujourd'hui comme limitée au seul domaine de notre psychologie⁸²⁵

Pour qui a lu la *Vie* et certaines lettres du tome I, le terme *mystique* suscite celui d'ineffable, qui implique la difficulté, sinon l'impossibilité, de décrire l'expérience particulière de qui est touché au profond du cœur. Révoquant l'approche par la raison d'un état qui la dépasse, l'ineffable, littéralement, révoquerait toute tentative d'expression intelligible. En fait l'expérience se dit néanmoins, mais se donnant comme à éprouver pour ainsi dire par le lecteur lui-même. Le style se permet des approximations, des détours, de métaphores - et de longues phrases non avares d'anacoluthes, parce que la correction de la forme, la rigueur, la concision sont peu adaptées à l'évocation d'états qui ne peuvent qu'être suggérés.

Or nous allons admirer le style des lettres de ce tome III. Avant de considérer ce qui est pour nous la cause la plus profonde d'une clarté qui n'a pas toujours frappé jusqu'ici le lecteur de Madame Guyon, faisons leur place à deux facteurs objectifs. D'une part le pasteur Poiret est intervenu : fidèle généralement, il corrige néanmoins des fautes trop criantes envers la syntaxe, eut-être au su de Madame Guyon, tant l'anacoluthie peut occasionner de gêne. Mais la rédactrice garde un rôle prépondérant. Son âge et la maturité de sa vie spirituelle expliquent en partie cette intelligibilité nouvelle de son texte.

Elle s'adresse beaucoup à des commençants. Il faut pour eux s'appliquer à la clarté et répéter la leçon, l'encouragement, la directive si besoin est - ce qui a entraîné contre la Dame l'accusation d'être monotone, alors qu'elle est surtout un bon maître, qui ne méconnaît pas la sévérité et sait donner élan à la rigoureuse discipline. Son dessein est bien d'accompagner. Elle sait se faire entendre parce qu'il lui est donné de se faire entendre.

Si nous voulons replacer Madame Guyon parmi les courants de la spiritualité occidentale, il s'agit d'une forme sobre ou le pur amour est tout à la fois le moyen et le but. On la nomme

⁸²⁵On observe un tel glissement dans les autobiographies par exemple, depuis celles de Thérèse d'Avila et de Madame Guyon, passant par celles de Rousseau, Maine de Biran, Amiel, jusqu'aux introspections modernes.

souvent mystique *affective*. Elle fut particulièrement développée par trois courants qui s'influencèrent mutuellement : le courant franciscain transmis par Herp ou Harpius (1400-1477), puis Bernardo de Laredo (1482- v.1540) ; le courant issu de Ruusbroec (1293-1381), propagé par le même Herp et avec la contribution de cartusiens tels que Hugues de Balma (13^e-14^es.) ; enfin le courant carmélitain illustré par Jean de la Croix (1542-1591). Cette mystique *affective* s'opposerait à une mystique *spéculative*, appelée encore improprement contemplation intellectuelle, issue de Plotin, Denys, Eckhart (~1260-1328). Mais les « spéculatifs affirment simplement que l'homme est un miroir vivant » qui reflète le divin et l'opposition avec la mystique affective disparaît dès que l'amour de ce modèle divin prend le dessus⁸²⁶.

Historiquement, au sein du siècle précédant la naissance de Madame Guyon, le courant spirituel dans lequel elle s'inscrit fut initié en France par le franciscain du tiers ordre régulier Chrysostome de Saint-Lô (1594-1646). Dans une moindre mesure, Madame Guyon fut influencée par le franciscain capucin Benoît de Canfield (1562-1610), premier confesseur de la réforme du couvent de Montmartre auquel fut attaché son père spirituel, Monsieur Bertot (1620-1681). Elle est enfin tributaire des Grands Carmes illustrés par Jean de Saint-Samson (1571-1636) et par son disciple Maur de l'Enfant-Jésus (~1617-1690), dont nous avons lu vingt et une lettres adressées à la jeune femme au début du premier volume de cette correspondance.

Tout ce contexte de sa formation intérieure nous permet donc, puisqu'on ne trouve chez elle aucune spéculation, mot pris par nous ici en son sens de « recherche abstraite », de la rattacher en premier lieu à la mystique *affective* la plus orthodoxe. Quant à l'influence quêtiste, elle est certaine, transmise par le Père Lacombe, d'origine italienne, et renforcée par leur séjour commun en Piémont chez l'évêque Ripa (-1691) lié au cardinal Petrucci (1636-1701), figure éminente du quêtisme italien. Mais cette influence ne nous paraît pas dominante par rapport aux courants précédents. Il s'agit plutôt d'un « air du temps » prévalant chez les mystiques affectifs. Madame Guyon est d'ailleurs plus tributaire des figures « pré-quêtistes » de Grégoire Lopez (1542-1596) et de Falconi (1596-1638) que de la *Guia espiritual* de Molinos (1628-1696)⁸²⁷.

Les éditeurs du XVIII^e siècle avaient pour but de fournir aux disciples une nourriture préparant à l'oraison⁸²⁸. Ils évitent d'indiquer les noms des correspondants et suppriment toutes les dates et confidences intimes⁸²⁹. Ils effectuent très probablement un tri dans leurs sources en ne conservant que les lettres qui traitent de sujets spirituels.

L'éditeur Poiret adopte la répartition classique des trois voies de purification, d'illumination, d'union. Cette division tripartite est devenue traditionnelle dans la voie mystique avant même que Hugues de Balma ne l'adopte comme plan de sa *Théologie mystique*. Cette division avait été reprise pour la correspondance de Jean de Bernières (1602-1659)⁸³⁰ en « Lettres pour la vie purgative, lettres pour la vie illuminative, lettres pour la vie unitive ». Elle convient donc aussi à Madame Guyon, qui s'inscrit dans le courant issu de Bernières par l'intermédiaire de Bertot. Les trois voies sont utilisées comme classement des lettres au sein de chaque volume de petit format édité par Poiret : un tel « livre de poche » peut ainsi être médité indépendamment des autres parce que les lettres qu'il contient couvrent entièrement le chemin mystique. Nous avons conservé ce modèle tripartite de

⁸²⁶Dict. Spir., art. « Mystique », vol. 10, col. 1633. – Sur le terme affectif, -ive, Littré, 2e sens : « Facultés affectives par opposition à facultés intellectuelles ».

⁸²⁷Madame Guyon nie avoir connu Molinos pour des raisons évidentes. Nous trouvons toutefois des points communs entre la *Guia* - vue sous un jour nouveau depuis l'édition et la présentation de J.-I. Tellechea Idigoras, 1976 - et (par exemple) le *Moyen court*. La *Guia* elle-même copie parfois trop fidèlement Falconi, dont la célèbre lettre prend place auprès d'écrits de Madame Guyon et du P. Lacombe dans les *Opuscules spirituels*, édités par Poiret en 1720. Notons que Joseph de Jésus Maria Quiroga (1568-1628), fidèle défenseur de Jean de la Croix, frère Laurent (1614-1691), apprécié de Fénelon, la Mère du Saint-Sacrement ou Catherine de Bar (1614-1698), « une sainte » aux yeux de Madame Guyon, la Mère Bon (1636-1680), furent suspectés de quêtisme.

⁸²⁸Ainsi de nombreux exemplaires de la *Vie* édités par Poiret transitent par l'intermédiaire du Dr. Keith de Londres, figure connue de nombreux intellectuels de l'époque, qui se charge d'en assurer la distribution, tout particulièrement chez les disciples écossais (Henderson, *Mystics of the North-East*, Aberdeen, 1934).

⁸²⁹« Les copies qui nous en sont tombées entre les mains étaient sans noms », affirme Poiret en préface, ce qui ne veut pas dire qu'il les ignorait : un copiste tel que Dupuy lui survivra longtemps.

⁸³⁰Bnières, *Les Œuvres spirituelles* [...] seconde partie contenant les lettres..., divisée elle-même en trois parties : « Lettres où les maximes et avis spirituels pour la vie purgative sont mis en pratique » ; « ...pour la vie illuminative... », « ...pour la vie unitive... ». Les lettres seules couvrent 528 pages dans l'édition de Paris, Veuve Martin, 1675.

répartition et les séquences organisées par Poiret, en les regroupant simplement au sein de chacune des trois voies puisque nous éditons quatre volumes en un seul.

Les thèmes de la vie mystique sont seuls présents. Un grand nombre de lettres furent écrites après l'épreuve des prisons : la « dame directrice » est maintenant âgée et un certain élan, voire l'exubérance, a disparu chez elle. Elle assure, pendant les quatorze années qui lui restent à vivre, une direction auprès de disciples beaucoup plus jeunes, dont les problèmes se ressemblent. Elle est maintenant très loin des difficultés antérieures et très enfoncée dans un état mystique immuable. Elle ne peut que répéter inlassablement ce qui, pour elle, est devenu si évident et si simple : abandonnez-vous à la grâce, et c'est tout ! Tout ceci explique une certaine « distance » : elle est passée très au-delà des problèmes qui agitent ses correspondants et son amour inlassable les aide à les surmonter avec une grande douceur et une large tolérance.

Demeure finalement une grande simplicité propre à la vie mystique totalement unifiée. Cette simplicité se retrouve de même chez Marie de l'Incarnation (1599-1671) à la fin de sa vie, pour citer un exemple assez proche dans le temps, participant au même réseau spirituel autour de Bernières.

Rappel des sources et organisation du volume.

La plus grande partie de ce volume reprend les éditions du XVIII^e siècle qui se trouvent être jusqu'à maintenant les seules sources imprimées de lettres de Madame Guyon, pour les lettres anonymes et non datées : *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, ou l'esprit du vrai christianisme*, Cologne [Amsterdam], [Pierre Poiret], J. de La Pierre, 4 tomes, 1717-1718, reprises très fidèlement en *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, ou l'esprit du vrai christianisme. Nouvelle éd. enrichie de la correspondance secrète de M. de Fénelon avec l'auteur*, [Jean-Philippe Dutoit], Londres [Lyon], 1767-1768, 5 tomes. Elles ont été présentées au début de notre premier volume, « Description des sources ».

L'*Avertissement* de P. Poiret nous renseigne sur l'élaboration des quatre volumes de *Lettres* :

« On ne saurait dire à qui elles ont été écrites, puisque les copies qui nous en sont tombées entre les mains étaient sans noms. Cependant ceux qui nous les ont fait tenir, et qui ne se sont point nommés eux-mêmes, nous ont averti qu'une bonne partie avaient été écrite à des personnes très considérables [.] Le nom de l'auteur ne s'y trouvait pas non plus [.] Au reste, elles n'avaient point de dates, excepté quelques-unes, qui nous font conjecturer en général qu'elles ont été écrites quelques cinq ou six ans avant et après l'année quatre-vingt et neuvième du dernier siècle.

Comme il y en avait un trop grand nombre pour n'en faire qu'un seul volume on les a partagées en plusieurs, et pour y observer quelque sorte d'ordre, on a divisé chaque volume en trois parties, à la première desquelles on a rangé les lettres dont les sujets ont le plus de rapport à l'état des commençants ; à la seconde, celles qui regardent un état plus avancé ; et à la troisième, les autres qui désignent un progrès qui va encore plus loin⁸³¹. »

On note la juste prudence de Poiret dans les appellations de ces parties (« ...Un progrès qui va encore plus loin »), que nous reprenons pour titres. Il n'est pas judicieux de tenter un regroupement plus fin au sein de chaque sous-ensemble élémentaire⁸³² [8] compte tenu de l'existence de courtes séries que nous rencontrons ici ou là, de lettres qui se suivent, adresses à un même correspondant inconnu.

Cet ensemble est allégé des lettres dont on connaît les destinataires par l'*Indice* de Dutoit donné au tome cinquième de son édition des lettres, ces dernières ayant été reprises, lorsqu'il n'y avait pas d'autre source manuscrite, dans les séries de directions spirituelles de notre premier volume.

A cette ensemble allégé, s'ajoutent les vingt et une lettres publiées en 1726 dans le *Directeur Mystique* et reprises à la fin du cinquième tome de Dutoit, quelques lettres étrangères aux éditions de Poiret et de Dutoit, provenant de manuscrits que nous n'avons pas édités jusqu'ici ; enfin la belle lettre de la « paysane ».

L'édition Dutoit est très fidèle, au point de respecter la pagination de Poiret malgré son format différent, mais s'avère plus complète. Une description complète est donnée dans notre premier volume. Nous indiquons ici ce que nous avons repris ici de ses cinq tomes :

⁸³¹ Lettres..., tome premier, §7-8, p.XXVI-XXVIII.

⁸³² Soit par exemple la séquence des lettres de la voie illuminative du second des quatre volumes (le cinquième volume de l'édition Dutoit, consacré à Fénelon, etc. ne présentant pas une telle distribution). Il y a $4 \times 3 = 12$ tels sous-ensembles.

Tome I : « Avertissement [cité ci-dessus] qui était à la tête de l'Édition de Hollande, sous le nom de Cologne », [Poiret], p. XIX-XXVIII. [...] Lettres I à CCXL, [classées en trois parties et dans chaque partie par thèmes spirituels] p. 1-694.

Tome II : Lettres I à CC, [classées en trois parties sans subdivision thématique], p. 1-614.

Tome III : Lettres I à CLVI, [classées en trois parties], p. 1-694.

Tome IV : Lettres I à CXVI, [classées en trois parties], p. 1-403.

Tome V : « Lettre accessoire [...] d'une paysanne de la connaissance de Mad. G. », p. 169-188. [...] Quelques lettres spirituelles de Madame Guyon telles qu'elles se trouvent dans le volume IV des œuvres de Mr. Bertot », p. 464-559.

Nous présentons en premier les lettres dont les destinataires sont connus ou qui sont datées, ensuite les nombreuses lettres sans dates ni destinataires connus. Elles formeraient une masse indistincte si nous ne reprenions, comme nous l'avons déjà indiqué, les trois grandes subdivisions de Poiret. Cela implique le regroupement au sein de chaque subdivision de contributions provenant tour à tour de ses quatre premiers tomes.

La belle « lettre d'une paysanne » ferme la correspondance de Madame Guyon : elle nous a paru souligner le but qu'elle se proposait, illustré par son *Moyen court*, de s'adresser aux humbles comme à ceux de rang plus élevé dont les noms nous sont parvenus.

Des *Témoignages spirituels* complètent ceux, de nature biographique, qui figuraient à la fin de notre second volume. La plus grande partie est constituée d'écrits de jeunesse remarquables par la lumière qu'ils jettent sur les débuts d'un chemin mystique. Le plan du volume est le suivant :

Introduction.

Lettres spirituelles.

Lettres dont les destinataires sont connus, ou datées :

I. Lettres à Fénelon.

II. Lettres au marquis de Fénelon.

III. Lettres à d'autres correspondants.

IV. Lettres datées.

Lettres sans dates ni destinataires connus :

I. « L'état des commençants ».

II. « Un état plus avancé ».

III. « Un progrès qui va encore plus loin ».

Lettre d'une paysanne.

Témoignages spirituels.

Annexes et tables.

Index général. - Distribution de l'ensemble de la correspondance. - Table des illustrations.
- Table générale des lettres figurant dans les trois volumes. - Table des matières.

Les titres des lettres comportent la référence numérique « [D(utoit).tome.lettre] », en vue de faciliter la recherche d'une lettre dans les anciennes éditions. A défaut du correspondant et de la date, nous faisons souvent suivre cette référence du titre courant, le plus souvent judicieux, donné par les premiers éditeurs. [Parfois nous lui substituons le nôtre, entre crochets]. Nous omettons en revanche le résumé plus ample qui figurait en italiques au début de chaque lettre.

La ponctuation du texte est modernisée ainsi que l'orthographe.

Des membres de phrase, indiqués entre parenthèses, apparaissent souvent comme des précisions qui ne s'imposent pas : s'agit-il d'ajout par les éditeurs de parenthèses ou du texte d'origine ? Madame Guyon utilisait très rarement des parenthèses et nos premiers éditeurs introduisent rarement des crochets (que nous reprenons) pour signaler leur intervention ; ainsi le doute demeure. Nous avons décidé cas par cas.

Les références bibliques sont reprises des premiers éditeurs qui suivent l'ordre de la Vulgate. Nous les complétons parfois par la traduction du verset cité si cela peut aider à éclairer la pertinence de la citation dans le contexte. Nous utilisons la révision d'Amelote pour le Nouveau Testament et la traduction de Sacy pour l'Écriture.

62.63.64. TABLE GENERALE de la correspondance des Tomes I à III

(81) Madame Guyon Correspondance III add. table générale des lettres.doc

TABLE GENERALE DES LETTRES FIGURANT DANS LES TROIS VOLUMES DE LA CORRESPONDANCE.

Correspondance, Tome I, Directions spirituelles :

INTRODUCTION GENERALE.

La Correspondance de Madame Guyon.
Brève chronologie de la vie et de l'œuvre.
Description des sources utilisées.
Avertissement.

I. DIRECTIONS SPIRITUELLES.

Cinq séries de lettres.

Direction spirituelle et transmission mystique.
Madame Guyon dirigée, 1671-1681.
L'influence du P. Maur de l'Enfant-Jésus.
Monsieur Bertot, directeur mystique.
Madame Guyon succède à ses directeurs.

I. *Lettres du P. Maur de l'Enfant-Jésus.*

1. [1re] Du P. Maur. fin 1670 ?

Traverser le désert intérieur, demeurer en repos.

Madame, la conduite que vous mandez que Notre Seigneur a tenue sur votre âme

2. [2e] Du P. Maur. 1673 ?

Tandis que chacun fait son petit établissement spirituel, il faut s'abandonner et mourir à soi-même.

Madame, je vous aiderai de bon cœur en tout ce que je pourrai.

3. [3e] Du P. Maur. 1673 ?

L'état de néant et d'extrême abandon et pauvreté est le fondement sur lequel Dieu a dessein d'établir votre perfection.

Vous dites que vous êtes toujours dans le néant, et que vous y retournez aussitôt s'il vous arrive d'en sortir.

4. [4e] Du P. Maur. 1674 ?

Ce ne sont pas nos efforts mais Sa divine opération qui nous fait atteindre à Dieu.

Vous dites que Dieu ne vous laisse point sans croix

5. [5e] Du P. Maur. 1674 ?

Sur l'indifférence sumaturelle.

Vous n'avez qu'à travailler à détruire le principe qui vous fait faire des fautes.

6. [6e] Du P. Maur. 1674 ?

Travaillez pendant que vous avez le temps de le faire.

7. [7e] Du P. Maur. 1674 ?

Il ne faut faire autre chose durant la maladie

8. [8e] Du P. Maur. 1674 ?

Je suis bien aise, ma très chère fille, que vous ayez fait amitié avec N.

9. [9e] Du P. Maur. 1674 ?

Quand voulez-vous travailler à vous mettre dans la disposition

10. [10e] Du P. Maur. 1674 ?

Demande de nouvelles, et encouragement à répondre à Dieu qui nous attire.

Je vous ai écrit depuis peu. Je vous demandais des nouvelles de toute la famille.

11. [11e] Du P. Maur. 1674 ?

Pas d'efforts propres, mais se laisser anéantir. Dieu nous déformerait.

Je voudrais bien, chère fille, vous apprendre pendant que je suis en vie

12. [12e] Du P. Maur. 1674 ?

Ce n'est point à la créature de vouloir choisir son chemin.

Vous voulez, chère fille, que je vous donne une règle générale

13. [13e] Du P. Maur. 1674 ?

Dans les angoisses intérieures se laisser aller où Dieu nous conduit.

Vous devriez bien, chère fille, vous appuyer plutôt sur la fidélité de Jésus-Christ

14. [14e] Du P. Maur. 1674 ?
État passif du dépouillement.
Je vous mandais dans ma dernière lettre, chère fille
15. [15e] Du P. Maur. 1674 ?
Se laisser perdre dans notre désert.
Si Notre Seigneur ne vous tenait sur la croix
16. [16e] Du P. Maur. 1674 ?
S'abandonner entre les bras de Dieu.
Je vois que la croix vous pèse beaucoup sur les épaules
17. [17e] Du P. Maur. 1675 ?
L'abandon entre les mains de Notre Seigneur, seul appui.
Notre Seigneur S'est donc servi de ces sottises du monde, pour vous faire goûter le bien
18. [18e] Du P. Maur. 1675 ?
Mais vous, que devenez-vous ? Que faites-vous ? Les croix commencent-elles à vous rassasier ?
19. [19e] Du P. Maur. 1675 ?
Laisser détruire puis édifier le tabernacle de Dieu.
Ne vous étonnez pas lorsque vous sentirez des tempêtes dans votre intérieur
20. [20e] Du P. Maur. 1675 ?
Traverser le désert.
Il est vrai que la créature raisonnable ne saurait rentrer parfaitement en Dieu
21. [21e] Du P. Maur. 1675 ?
Ne s'accrocher à rien sinon à Dieu.
Vous êtes un peu plus à votre aise, chère fille, que vous n'étiez les autres fois que vous m'écriviez.

II. *Lettres de Monsieur Bertot.*

22. De J. Bertot. 1672.
Lettre-traité de la vie intérieure. L'âme jouit de Dieu sans moyen : chaque moment lui est Dieu.
Notre Seigneur m'a donné une si forte pensée de vous écrire
23. De J. Bertot. Avant octobre 1674.
Je serais bien confus d'être si longtemps sans vous répondre, si Notre Seigneur n'était par Sa bonté ma caution.
24. De J. Bertot. Avant octobre 1674.
Il faut que vous preniez courage : ne vous étonnez pas si vous êtes si bouleversée et que vous perdiez votre route.
25. De J. Bertot. Avant octobre 1674 ?
Dans tous les avis et dans toutes les pratiques il faut un milieu, à moins que l'expérience ne fasse voir autre chose.
26. À J. Bertot. Avant octobre 1674 ?
Je ne puis vous dire à quel point s'augmentent ma joie et ma satisfaction d'être au Bon Dieu
27. De J. Bertot. Avant octobre 1674 ?
J'ai bien de la joie de vous voir expérimenter les fruits de votre grâce et de la fidélité que vous avez à mourir.
28. À J. Bertot. Avant octobre 1674.
Quoique je sache que vous êtes assez occupé, et que vous ayez peu de temps à nous répondre, cela ne me peut empêcher de vous écrire
29. De J. Bertot. Avant octobre 1674.
Vous avez très bien fait de m'écrire et vous pouvez être sûre, madame, que j'ai une joie extrême
30. De J. Bertot. 1674 ?
Je me réjouis que votre voyage se soit bien passé et que vous soyez de retour.
31. De J. Bertot. Avant juillet 1676 ?
Il faut être bien convaincu que toute âme qui est appelée au don de soi
32. De J. Bertot. Avant juillet 1676.
Je ne manquerai pas, Dieu aidant, d'aller à Notre-Dame de la Délivrance
33. De J. Bertot. 22 mars 1677.
Découvrir la divine Providence en tout.
Il est de la dernière conséquence de reconnaître beaucoup Dieu
34. De J. Bertot. Avant 1678 ?
Je vous aurais écrit pour vous consoler
35. De J. Bertot. Avant 1678 ?
J'ai de la consolation que vous vous portez mieux.
36. De J. Bertot. Avant 1678 ?
On ne saurait assez se convaincre combien il est de conséquence de s'ajuster aux providences de Dieu
37. De J. Bertot. Avant 1678 ?
L'âme dont il est question doit être certifiée de plusieurs choses qui lui importent infiniment pour sa conduite
38. À J. Bertot. Avant 1678 ?
Il y a déjà plusieurs jours que je suis pressée de vous écrire la disposition où je me trouve.
39. De J. Bertot en réponse. 1678 ?
Ne vous étonnez pas de cette inclination que vous appelez libertine pour faire oraison
40. De J. Bertot en réponse à six questions. 1678 ?
I. Les sens peuvent-ils être féconds en manière divine avant que d'être morts et anéantis entièrement ? ... - Les sens ne sont vivifiés que fort tard

II. Puisque l'on ne peut rectifier les puissances... - Il ne faut pas attendre que les puissances et les sens soient actuellement morts et rectifiés pour pouvoir espérer d'avoir des lumières et des grâces

III. (L. à l'auteur). De même, ma mémoire ne doit-elle pas se perdre entièrement... - Pour ce qui est de la mort de la mémoire de l'entendement et de la volonté

IV. (L. à l'auteur). Pour cet instinct de pureté intérieure, je l'ai toujours ressenti... - Il est très vrai que plus la lumière divine s'augmente dans une âme

V. (L. à l'auteur). Je ne puis m'empêcher de parler d'un autre instinct... - Cet instinct et ce penchant de votre âme vers Dieu est un don

VI. (L. à l'auteur). Pour le repos dont j'ai parlé ce qui me le rend un peu suspect... - Il faut beaucoup estimer le repos intérieur comme la fin où Dieu tend en ses opérations

41. De J. Bertot. 1678 ?

Je vous assure, madame, que mon âme vous trouve beaucoup en Dieu

42. De J. Bertot. 1678.

J'ai bien de la consolation de recevoir de vos nouvelles

43. À J. Bertot. Avant avril 1681.

Quand Dieu me donne le mouvement de vous écrire pour vous rendre compte de l'état de mon âme

44. De J. Bertot en réponse. Avant avril 1681.

J'ai beaucoup de joie, madame, d'apprendre de vos chères nouvelles

45. À J. Bertot. Avant avril 1681.

O que mon âme vous est obligée de lui avoir fait trouver et goûter la vie éternelle d'une manière que je cherchais secrètement mais que je n'avais jamais éprouvée !

46. De J. Bertot en réponse. Avant avril 1681.

Il est très vrai qu'il y a un lieu en nous qui a un appétit insatiable de Dieu

47. À J. Bertot. Avant avril 1681.

J'ai vu clairement que le rayon divin est Jésus-Christ même

48. De J. Bertot. Avant avril 1681.

Notre Seigneur a fait sûrement connaître à une âme la différence qu'il y a entre la conduite de la foi toute nue et toute pure, et entre l'opération de Dieu dans le perceptible

49. De J. Bertot. Avant avril 1681.

Notre Seigneur m'a fait voir un secret du fond et du centre de l'âme

« Onze dernières lettres de M. Bertot dans le même ordre à une même personne. Avant avril 1681 »

50. [1^{ere}] De J. Bertot

Pour satisfaire à l'inclination de madame votre sœur

51. [2^e] De J. Bertot.

[240] Puisque vous voulez bien que je vous nomme ma Fille

52. [3^e] De J. Bertot.

[241] Je serais infidèle, ma fille, si je laissais passer cette occasion

53. [4^e] De J. Bertot.

[244] J'avais dessein de vous écrire bien des choses

54. [5^e] De J. Bertot.

Je vous écris ce mot pour vous dire de demeurer dans une profonde paix

55. [6^e] De J. Bertot.

Ne vous étonnez point de vos chutes passées

56. [7^e] De J. Bertot.

Jésus-Christ vous appelle à la solitude, pour y parler à votre cœur

57. [8^e] De J. Bertot.

J'ai bien conçu la disposition où vous êtes par votre infirmité

58. [9^e] De J. Bertot.

[252] Il faut que je vous dise par écrit ce que je voudrais graver dans le plus profond de votre cœur.

59. [10^e] De J. Bertot.

Dieu seul est, tout le reste n'est rien : quand sera-ce que vous direz ce mot avec esprit et vérité ?

60. [11^e] De J. Bertot. Avant avril 1681.

Dieu est : je ne Le regarde pas en nous, ni dans le créé, mais dans Lui-même.

61***. De J. Bertot. Avant avril 1681.

De l'état d'anéantissement parfait en nudité entière, où l'âme est et vit en Dieu, au-dessus de tout le sensible et perceptible.

Le dernier état d'anéantissement de la vie intérieure est pour l'ordinaire précédé d'une paix et d'un repos

Lettres et témoignages 1681-1688

[Introduction aux] Lettres et témoignages 1681-1688.

62. À Dominique La Motte. 1681.

Elle recommande ses enfants à son frère et justifie sa vocation.

Dieu seul aimable. L'union de Jésus-Christ, qui a toujours fait entre nous une liaison plus forte que celle du sang

63. À son Fils Aîné. 1681.

« Je ne vous eusse jamais quitté pour rien moins que pour Dieu. »

Je crois, mon très cher fils que vous ne serez pas peu surpris, lorsque vous apprendrez mon absence.

64. À son Fils Cadet. 1681.

« ... je ne vous oublierai jamais devant Dieu ... »

Pour vous, mon cher enfant pour qui j'ai une tendresse qui ne se peut exprimer

65. À son frère. 1681.

Réponse à des menaces : « ... l'on peut me compter comme n'étant plus. Pour la vocation, si elle est de Dieu, il saura bien la soutenir. ... »

Je vous suis sensiblement obligée, mon R. P. et cher frère, de la lettre

66. À son frère. 1681.

« Je renonce de bon cœur à tous mes droits. ... »

J'ai reçu vos quatre lettres, mon très cher frère, et la procuration que vous me renvoyez.

67. De Jean d'Arenthon d'Alex à N. 29 juin 1683.

« Je l'estime infiniment et par-dessus le père de Lacombe ; mais je ne puis approuver qu'elle veuille rendre son esprit universel. ... »

Elle donne un tour à ma disposition à son égard, qui est sans fondement. Je l'estime infiniment

68. À dom Grégoire Bouvier son frère. 12 décembre 1684.

Elle rend compte de sa conduite intérieure et de la rédaction de ses Explications bibliques.

Ce 12 décembre 1684. Vous ne devez pas douter, mon très cher frère

69. Du Cardinal Le Camus à Mgr d'Arenthon d'Alex. À Grenoble, le 18 avril 1685.

Informations sur Madame Guyon.

À Grenoble, le 18 avril 1685. Monseigneur, J'ai répondu à toutes les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire

70. À Mgr d'Arenthon d'Alex. 3 juin 1685.

Demande de servir dans son diocèse.

Monseigneur, Je ne pourrais être que de corps partout ailleurs qu'à Genève ou dans le diocèse.

71. Du Cardinal Le Camus à M. le Lieutenant civil. 28 janvier 1688.

Recommandation.

Je ne saurais refuser à la vertu et à la piété de Madame de La Mothe-Guyon la recommandation

72. Du Cardinal Le Camus. 28 janvier 1688.

Pour engager M. Le lieutenant civil à rendre justice.

Madame, Je souhaiterais d'avoir plus souvent que je n'ai des occasions de vous faire connaître

73. Papiers donnés à M. L'Official. 8 février 1688.

Je vous prie instamment, Messieurs, que l'on écrive deux choses

74. À L'Official de Paris. Du Samedi saint, 1688.

Demande de réparation morale.

J'ai fait réflexion, monsieur, sur ce que vous eûtes la bonté de me dire hier, que la fausse lettre n'était rien.

75. [2e] À L'Official de Paris. 1688.

Elle lui demande de transmettre une lettre et se plaint de sa rigueur.

Quoique vous gardiez, monsieur, à mon égard un silence que j'ose nommer cruel

76. À L'Archevêque de Paris. Pâques 1688.

« Quel est mon crime ? »

Pâques, [18 avril] 1688. Je me suis adressée à vous comme à mon père et à mon pasteur

77. À L'Archevêque de Paris. Été 1688.

« Monseigneur, si j'ai gardé depuis si longtemps un profond silence

78. Au P. de la Chaize. 1688.

Mon Révérend Père, Si mes ennemis n'avaient attaqué que mon honneur et ma liberté

79. Eloge. 1688. (Auteur inconnu).

Si tous les juges de Madame Guyon ont toujours été sans reproches

80. Sentiments de Madame Guyon. 1688.

Le principe fondamental est celui-ci que Dieu est notre principe et notre fin

Cette lettre, reconstituée, est produite de nouveau au « Correctif » du tome III !

81. Placet présenté au Roi. 1688.

Demande de mise en liberté.

Sire, Huguet, conseiller à la Cour, tuteur honoraire des enfants de la Dame Guyon

82. À Madame de Maintenon. Fin 1688.

Si j'avais fait la moindre des choses dont on m'a accusée

83. Témoignage anonyme. 1689.

Monsieur, Vous m'avez fait un fort grand plaisir de me donner de vos nouvelles

La direction de Fénelon à partir de fin 1688.

Une rencontre improbable.

Une relation mystique.

Etat documentaire et chronologie.

I. La « *Correspondance secrète* » de l'année 1689

84. À Fénelon. Octobre 1688.

Je suis depuis quelques jours dans un état continuel de prière pour vous.

Voilà quelques petits écrits, dans lesquels on vous prie en démission de réprover tout ce qui n'est pas de l'Esprit de Dieu

85. À Fénelon. Octobre - novembre 1688.

Union intime : « Il a voulu se servir de ce méchant néant, pour vous communiquer Ses miséricordes. »

Depuis hier au matin que je me suis donnée l'honneur de vous écrire, surtout cette nuit que j'ai passée sans presque dormir

86. À Fénelon. Octobre - novembre 1688.

Assurance d'une vie profonde orientée vers Dieu.

Outre le goût général que j'ai pour votre âme, qui m'est une certitude continuelle qu'elle est comme Dieu la veut
87. À Fénelon. Novembre 1688.

Faut-il brûler ou conserver la rédaction de sa Vie ?

Vous m'avez promis, monsieur, que vous ne me manquerez pas, surtout lorsqu'il n'y aurait rien à risquer pour le dehors.
88. De Fénelon. 2 décembre 1688.

« Je m'imagine, sans le savoir, qu'on ne voit plus que Dieu, sans Le voir d'une manière à pouvoir exprimer cette vue... »

L'écrit que vous m'avez envoyé, madame, m'a fait un grand plaisir

89. À Fénelon. Décembre 1688.

Son état invariable, simple et nu. Elle confie le sort de ses écrits à Fénelon.

Je vous obéirai, monsieur, en tout ce que vous me dites.

90. À Fénelon. Décembre 1688.

Dieu « fera tout en lui, dans l'oubli où il est de soi-même. »

Comme je ne puis rien vous cacher, il faut que je vous dise qu'hier et cette nuit à plusieurs reprises, je me suis sentie attirée intérieurement

91. À Fénelon. Décembre 1688.

Union des puissances suivi du trépas mystique. Abrégé de la conduite de Dieu à conserver.

La nuit ou mort, opérée par l'activité simple de la créature, se fait de cette sorte : c'est une privation de tout

92. À Fénelon. 25 décembre 1688.

Ecrite à deux heures après minuit : dévotion au petit Maître et pur amour.

L'on m'a rapporté mon petit-Maître !.

93. À Fénelon. Janvier 1689 ?

Souplesse parfaite à l'Esprit de Dieu.

Il y a des défauts passagers, et il y a des défauts essentiels.

94. À Fénelon. Janvier 1689.

Dieu seul.

L'âme arrivée à la parfaite simplicité et qui a outrepassé tout moyen ne trouve que Dieu seul.

95. À Fénelon. Janvier 1689 ?

« ... mon âme, ainsi que je vous l'ai dit, s'écoule sans cesse dans la sienne... »

N. a raison de ne pas craindre ce goût simple de Dieu

96. De Fénelon. Janvier – février 1689.

Une certaine peine unissante.

Je me trouve sec et distrait dans l'oraison.

97. À Fénelon. Février 1689.

« ... d'épurer la foi et d'affermir la volonté par le dessèchement de l'esprit. »

La personne pour laquelle Notre Seigneur me donne toujours plus de correspondance intérieure éprouvera souvent de semblables vicissitudes

98. À Fénelon. 21 février 1689.

Madame Guyon instrument de la justice de dépouillement.

Je n'ai jamais oui dire que l'on juge d'un état dans le temps de la peine

99. À Fénelon. Février 1689.

Laisser faire Dieu, vivre dans la foi et non par soi-même.

Dieu a voulu en peu de temps vous faire comprendre par expérience et ce qu'Il peut

100. À Fénelon. Février - mars 1689.

Dieu seul.

Je suis toujours plus convaincue des desseins de Dieu sur vous.

101. À Fénelon. Février - mars 1689.

Souplesse à la volonté divine qui se substitue à la nôtre et simplicité d'un enfant.

Deux choses appartiennent à la volonté

102. À Fénelon. Mars 1689.

Filiation et union divine.

Il a été certifié d'une manière ineffable la filiation spirituelle

103. À Fénelon. Mars 1689.

La foi s'élève sur le débris de notre raison.

Je vous plaindrais extrêmement, monsieur, ayant autant d'esprit naturel que vous en avez

104. À Fénelon. Mars 1689.

Dieu purifie les qualités naturelles sans que celui qui les possède se les approprie.

Pour la personne dont vous me parlez hier, il doit le plus qu'il pourra demeurer en simplicité

105. À Fénelon. Mars 1689.

Exercer la simplicité.

Il ne faut pas que votre ami vous attire, mais c'est à vous à l'attirer.

106. À Fénelon. Mars 1689.

Communication divine des âmes entre elles et de Dieu avec elles et par elles.

Il me semble que mon âme est comme une eau qui se répand dans les cœurs de ceux qui me sont donnés

107. À Fénelon. Mars 1689.

Un regard de complaisance non distinct de Dieu produit grâce et écoulement dans les âmes. Le doute s'oppose à cette communication.

J'ai une disposition continuelle qui ne me quitte jamais, qui n'est nullement ni dans mon pouvoir, ni dans ma volonté.

108. À Fénelon. Mars 1689.

Union qui vient du centre divin.

Hier, étant au parloir avec M.1, il me vint tout d'un coup, sans que j'y pensasse, une union très intime du côté du centre2 pour M., en sorte que je fus

109. À Fénelon. Mars 1689.

Je consumerai ma vie à votre service [...] je ne puis que me laisser conduire.

Vous serez sans doute surpris de ce que je vous écris des choses qui paraissent hors de saison et vous convenir si peu.

110. À Fénelon. Mars 1689.

Union de filiation ; sur la communion.

Il m'est impossible de résister au mouvement que j'ai de vous écrire, quoi que je fisse hier au matin.

111. À Fénelon. Mars 1689.

Que voulez-vous donc que je fasse de cette Vie.

J'entre très fort dans toutes vos raisons et je serais très fâchée de vous causer la moindre peine.

112. À Fénelon. Mars 1689.

Cassette des écrits. Marque où il reconnaîtra ce qu'elle a écrit pour lui.

Je n'ai aucune raison pour ne point donner la copie des écrits à M., puisque je n'ai point de secrets pour elle.

113. De Fénelon. 12 Mars 1689

Réception du Pentateuque. Chimères d'ambition.

Je reçois dans ce moment le billet où vous me promettez de ne pas mourir si tôt.

114. À Fénelon. Mars 1689.

Dieu me tient incessamment devant lui pour vous

Vous êtes le maître de garder le Pentateuque, monsieur.

115. À Fénelon. Mars 1689.

Attendre le temps de Dieu pour écrire : « Il est temps de se remplir sans se vider ».

L'on m'a fait entendre que l'on m'avait fait écrire de cette sorte sur l'Écriture Sainte parce que personne n'écrivait de même

116. À Fénelon. Mars 1689.

Union et vocation de Fénelon. Inclination à prier en silence.

J'ai été éveillée longtemps avant quatre heures avec une douce et suave occupation de vous en Dieu.

117. De Fénelon. Mars ? 1689.

Tentative de définir l'abandon, la passivité et le repos de l'âme.

J'ai reçu l'Explication des épîtres, je vous en remercie et j'en profiterai selon l'arrangement que vous me marquez.

118. À Fénelon. Mars 1689.

Repos en Dieu par le don de sa liberté, sûreté de la voie de foi nue, abandon total.

N. veut que je fasse des actes distincts d'amour de Dieu et de contrition, ne comprenant rien autre chose que l'activité intérieure.

119. De Fénelon. 28 mars 1689.

Sécheresse et paix. Faut-il accepter un évêché ?

Il me semble que notre union va toujours croissant. Je me suis uni à vous non seulement en disant la messe les jours de Joseph et de l'Annonciation,

120. À Fénelon. Mars 1689.

Conseils portant sur l'omission ; Dieu vous conduira en enfant.

Il est bon de laisser passer toute chose en faisant dans le moment usage de mort

121. À Fénelon. 5 ou 6 avril 1689.

Union en Dieu, promesse de fécondité.

Il n'y a personne sur terre pour qui je sente une union plus intime, plus continuelle

122. À Fénelon. 8 ou 9 avril 1689.

Comment n'aimez-vous pas de doute sur moi ? Charité infinie de Dieu, qui est comme un torrent.

Vous avez expliqué en peu de mots la nature de l'union simple, générale, qui ne forme nulle espèce parce qu'elle subsiste en Dieu.

123. À Fénelon. 9 avril 1689.

Je me trouvais avant-hier si mal et encore hier au matin

124***. À Fénelon. Avril 1689.

Mort de toute volonté propre.

J'ai eu une forte pensée de vous écrire

125. De Fénelon. 16 avril 1689.

Pour de la droiture, il me semble que Notre Seigneur m'en a donnée.

126. À Fénelon. 19(?) Avril 1689.

Destruction des répugnances. Être aveugle et confiant. « Ne résistez jamais, vous ne souffrirez jamais. »

Il est vrai, monsieur, que vous n'avez point de répugnances actuelles dans votre volonté

127. De Fénelon. 22 Avril 1689.

« Je me sens assez souvent irresolu. . . »

Je me réjouis de la guérison

128. À Fénelon. Entre le 25 et le 30 Avril 1689.

Il faut perdre les décisions de la raison.

Je crois, monsieur, que dans les choses qui sont indifférentes, vous ne devez pas attendre une pente marquée

129. De Fénelon. 30 avril 1689.

L'abîme obscur de l'abandon ; « Mon union avec vous augmente. »

Je me sens la tête un peu brouillée sur la place dont vous parlez dans vos anagrammes.

130. À Fénelon. 1er Mai 1689.
Je ne mourrai pas que je crois si tôt, quoique je sois si fort enlêée que N. m'a parlé aujourd'hui de testament.
131. À Fénelon. Début mai 1689.
«Peut-être irez-vous au but par des chemins écartés... Il n'y a rien à faire, que d'attendre en patience.»
Ce que je vous ai écrit, ou plutôt à N., s'est fait sans y penser et par divertissement.
132. À Fénelon. début mai 1689.
«Plus ce qui est de vous chez vous sera détruit, plus il vous possèdera.»
J'ai manqué de simplicité, ne vous ayant pas mandé positivement que mon enflure n'était nullement à craindre.
133. De Fénelon. 6 mai 1689.
Je ne veux plus avoir rien, ni m'avoir moi-même.
Je recevrai, madame, avec un grand plaisir la Vie que vous me promettez,
134. À Fénelon. 7 mai 1689.
«... la distinction des lieux n'empêche pas qu'on ne se communique...»
J'éprouve bien que rien ne peut séparer ce que Dieu tient uni en Lui, puisque la distinction des lieux n'empêche pas qu'on ne se communique.
135. À Fénelon. 8 mai 1689.
La science des saints et celle des hommes; il faut perdre l'une et l'autre, pour n'avoir que la science de Dieu.
Le jour que je devais aller à N. je fus très unie à vous
136. De Fénelon. 11 mai 1689.
«Rien ne m'entre si avant dans le cœur que la pensée d'être uni en vous à Dieu.»
Je suis très persuadé que le pur amour, quand il a détruit toute propriété
137. À Fénelon. Mai 1689.
«Il vous arrivera aussi de perdre souvent la trace de la conduite de Dieu sur vous...»
On voulait seulement savoir, monsieur, si le péché mortel est incompatible en même temps avec les effets du pur amour
138. De Fénelon. vers le 15 mai 1689.
«... qui marche par le chemin de la foi toute nue et tout obscure, ne trouvera que Dieu...»
La disposition représentée est sans doute incompatible avec le péché mortel: rien n'est si pur ni si parfait.
139. À Fénelon. Milieu mai 1689.
«Le temps de l'obscurité est long et ennuyeux... Dieu amache tout l'acquss»
Plus vous avancerez dans l'intérieur, plus vous éprouverez de vicissitudes
140. À Fénelon. 18 mai 1689.
«... je vous rendais toujours plus simple et plus enfant...»
J'ai songé à vous cette nuit bien singulièrement.
141. De Fénelon. 25 mai 1689.
«... une volonté sèche, languissante et faible contre mes inclinations.»
Je me trouve toujours voulant tout et ne voulant rien
142. À Fénelon. 26 mai 1689.
«... votre état de dénuement qui vous sera toujours très avantageux...»
Comptez que Dieu ne vous a rendu fort que pour vous rendre faible
143. À Fénelon. 28 mai 1689.
Rêve de la vallée.
J'ai fait cette nuit un songe qui m'a bien consolée.
144. De Fénelon. 3 juin 1689.
«Je ne m'ouvre à personne qu'à nous deux.»
J'ai lu l'écrit qui est pour mademoiselle votre fille
145. À Fénelon. 5 juin 1689.
«Rien ne vous arrête à présent...»
Je vous suis très obligée, monsieur, pour l'avis que vous me donnez pour ma fille.
146. À Fénelon. 7 juin 1689.
«Dieu veut renverser chez vous tout ce que vous avez édifié.»
Je me sens entièrement pressée à votre égard
147. De Fénelon. 9 juin 1689.
«... dans la voie commune des gens tièdes...» Sur l'abbé de Langeron.
J'ai lu, pour me conformer à votre désir, vos explications sur l'épître de saint Jacques
148. À Fénelon. 10 ou 11 juin 1689.
«Dieu vous choisira toujours des moyens de salut tout opposés à la science et à la sagesse humaine.»
Sitôt qu'une lecture ne vous convient pas, quittez-la.
149. De Fénelon. 12 juin 1689.
«Je suis tout persuadé qu'il faut que la sagesse meure, mais ce n'est pas à moi à lui donner le coup de mort.»
Je rends grâce à Dieu et à vous, madame, de la dernière lettre
150. De Fénelon.
Je ne veux jamais flatter qui que ce soit
151. À Fénelon. 13 ou 14 juin 1689.
«Dieu opérera Lui-même en vous ce qu'il me fait vous dire»
Lorsque je vous mande les choses, je ne prétends pas qu'il [n'] y ait pour vous aucun travail.
152. De Fénelon. 14 juin 1689.
Sur l'éducation des filles. Sécheresse tranquille.
Je ne vois rien à ajouter à votre mémoire pour mademoiselle votre fille

153. À Fénelon. 15 juin 1689.

«... il me semble que, si je pouvais être une heure auprès de vous en silence, que votre cœur s'en trouverait bien.»

L'indolence, dont je vous ai parlé, de ma fille

154. À Fénelon. 15 juin 1689.

De la véritable purification de l'âme. Raison de la destruction totale et ce qu'elle recouvre.

Dieu seul veut tout opérer chez vous

155. De Fénelon. 16 juin 1689.

À vous parler ingénument, madame, j'aime mieux que vous veniez à P[aris] qu'à B[eynes].

156. À Fénelon. 16 juin 1689.

Vous ne sauriez croire la joie que vous me donnez de vouloir bien que je vous voie où vous me marquez.

157***. À Fénelon. 21 juin ? 1689.

«Je vous demande donc audience» en silence : «c'est la communication des saints véritable et réelle.»

Je ne pus point vous parler hier, et tout ce que je disais n'était que par violence et sans nulle correspondance intérieure

158. À Fénelon. 25 juin 1689.

Dilatation plutôt que mort, acquiescement dans la plénitude de la volonté.

Je me sentis hier au soir fort pleine de Dieu

159. De Fénelon. 26 juin 1689.

«... aimer autant à vouloir qu'à ne vouloir pas.»

Je ne sais pas, madame, si je m'explique mal ou si je ne vous entends pas assez bien.

160. À Fénelon. 27 juin 1689.

Oui, monsieur, c'est ce que je voulais dire et, puisque vous en usez de la sorte, cela me suffit.

161. De Fénelon. 4 juillet 1689.

«... vous devriez être plus simple et plus hardie pour toutes les choses qui sont de mon degré.»

Je voudrais bien, madame, pouvoir deviner ce qu'il faut faire pour vaincre votre timidité à mon égard.

162. À Fénelon. 5 juillet 1689.

«L'on m'a fait entendre que ce que je vous écris à présent fait un fond qui établit l'âme...»

Il me semble que toute crainte me fut levée lundi à la messe et que je n'en puis plus avoir avec vous.

163. De Fénelon. 5 juillet 1689.

«Si je raisonnais sur cet état de langueur et d'impuissance, je ne me croirais propre à rien.»

Je n'ai rien senti, madame, depuis deux jours, que la paix sèche dans l'âme

164. À Fénelon. 7 ou 8 juillet 1689.

Présence cachée de Dieu. Union en Dieu.

Peut-être m'attendrez-vous ou m'auriez-vous cherchée

165. À Fénelon. 8 ou 9 juillet 1689.

«... tout vous sera donné dans l'occasion...»

Je vous ai fait réponse que je n'avais jamais prétendu que vous fussiez exprès pour parler à M. de B[eauvillier]

166. De Fénelon. 9 ou 10 juillet 1689.

Sur les tentations. Inutilité d'écrire sur les purifications passives.

Pour les âmes qui sont dans les tentations d'impureté, de désespoir et de blasphème

167. À Fénelon. 10 ou 11 juillet 1689.

Sur les tourments des purifications passives.

Il en est de ces tentations comme vous le dites

168. De Fénelon. 11 juillet 1689.

Prudence!

Vous avez pris, madame, trop fortement deux choses

169. À Fénelon. 12 juillet 1689.

«... je suis aveuglément... quelque chose de très intime et de très fort.»

Je sais bien que je prends quelquefois les choses trop fortement

170. De Fénelon. 17 juillet 1689.

«Je veux aller sans savoir où, partout où Dieu me mènera, pourvu que ce soit Lui.»

Je reviens de la campagne, où j'ai demeuré cinq jours

171. À Fénelon. 18 juillet 1689.

«Dieu m'a choisie telle que je suis pour vous, afin de détruire par ma folie votre sagesse.»

Je vois par votre réponse que vous n'avez pas reçu la première lettre

172. De Fénelon. 18 juillet 1689.

«... on ne peut plus voir la main de Dieu qui nous mène... mais alors il reste une certaine droiture d'intention...»

Je suis d'autant plus fâché de votre peine, Madame, que vous la souffrez sans avoir besoin de la souffrir.

173. À Fénelon. 19 juillet 1689.

«... la résistance à ce que Dieu veut... peine parce qu'elle tire l'âme de cet ordre et disposition divine...»

Je n'entrerais point en réflexion sur vous, si l'on ne m'y faisait entrer.

174. De Fénelon. 22 juillet 1689.

Conseils de diplomatie.

Je vous renvoie, madame, vos deux lettres de M. le c[om]te de V[aux] et de M. G.

175. À Fénelon. 23 juillet 1689.

«L'âme, dans l'état d'abandon aveugle, ne doit plus se regarder... pour se corriger de ses défauts.»

On exécutera de point en point tout ce que vous dites pour M. de V[aux].

176. De Fénelon. 26 juillet 1689.

Description et analyse de sa sécheresse.

Je vois bien, madame, que, pour travailler à ce qu'on appelle ordinairement perfection, il faudrait me corriger de ma sécheresse

177. À Fénelon. 27 juillet 1689.

Réconfort dans la sécheresse ; «... on ne veut aussi de vous que l'acquiescement...»

Comme j'ai fait voir dans les écrits que j'ai faits pour vous, selon l'ordre que vous m'en avez donné

178. À Fénelon. Fin juillet ou début août 1689.

Libérer la spontanéité.

La purification doit toujours être conforme à l'état de l'homme.

179. À Fénelon. Début août 1689.

Connaître et aider les âmes sur un fond de foi nue ou plutôt d'anéantissement qui exclut ce qui se peut nommer.

Il y a en moi deux états, qui n'en composent cependant qu'un

180. De Fénelon. 11 août 1689.

Six degrés ou états ; difficultés portant sur la désappropriation et sur les ténèbres de la pure foi.

Je comprends et je goûte, Madame, beaucoup de choses dans ce dernier écrit

181. À Fénelon. 12 août 1689.

On ne peut mieux prendre les choses que vous le faites

182. De Fénelon. 12 août 1689.

Je vais dans ce moment à la campagne, madame, pour jusqu'à demain.

183. À Fénelon. 13 août 1689.

«... lorsque le Maître ne donne point de mouvement, il est impossible de m'en donner. [] Dieu ne vous abandonne pas d'un moment...»

Il me serait difficile de comprendre les manières dont M. H. en use.

184. À Fénelon. 18 août 1689.

Sur sa nomination pour l'éducation du dauphin. «Dieu a des desseins sur ce Prince...»

J'ai eu toute la joie, dont je suis capable, de la justice que Sa Majesté vous a rendue

185. À Fénelon. 21 août 1689.

Demande de rendez-vous. Ordre d'aider pour l'intérieur M. de Beauvillier.

Vous fûtes hier chez Madame de C[hevreuse]

186. De Fénelon. 21 août 1689.

À peine, madame, ai-je le loisir de respirer tant je suis pressé et embarrassé.

187. À Fénelon. Fin août 1689.

«... l'union des uns avec les autres ne fait pas une hiérarchie, mais bien un corps hiérarchique...»

Je ne puis vous dire à quel point de simplicité Notre Seigneur veut que j'agisse avec vous

188. De Fénelon. 31 août 1689.

J'ai ressenti, madame, tout ce que je dois sur la blessure de monsieur votre fils.

189. De Fénelon. 12 septembre 1689.

J'espère que Dieu conservera ce cher fils

190. À Fénelon. 20 septembre 1689.

Docilité et spontanéité requises.

J'ai bien des choses à vous dire, car mon cœur est souvent plein pour vous devant le Seigneur.

191. À Fénelon. 23 septembre 1689.

«Moins il y aura de vous, plus il y aura de Lui.»

J'ai toujours bien de la joie, lorsque je reçois de vos lettres

192. À Fénelon. 25 septembre 1689.

«... se livrer à pur et à plein, et encore plus pour s'oublier et s'envisager dans sa laideur.» Songe.

Il me serait difficile de vous exprimer, monsieur, l'union que Notre Seigneur me donne pour vous.

193. De Fénelon. 1er octobre 1689.

Abandon à la sécheresse. Union.

Depuis que je suis ici, je me trouve dans une sécheresse et néanmoins dans une largeur très grande

194. À Fénelon. Début octobre 1689.

Comparaison des sources cachées. Il faut souffrir «... une espèce de brûlure qui sert de purgatoire.»

La sécheresse et le large ne s'accordent pas ensemble

195. De Fénelon. 10 octobre 1689.

Oraison sèche dans la tranquillité et la largeur. Sentiment d'être déchu des grâces passées.

Je dois encore vous parler de mon oraison.

196. À Fénelon. Milieu d'octobre 1689.

Nous exposer souvent brièvement devant Dieu. Le vide, Son opération

Je ne crois pas que vous deviez faire effort pour faire beaucoup d'oraison

197. De Fénelon. 16 octobre 1689.

«... vous avez une grâce éminente avec une lumière d'expérience pour les voies intérieures...»

Depuis cette lettre écrite, Madame de C[hevreuse] m'a lu un endroit d'une des vôtres où vous marquez que je n'ai pas assez de foi.

198. À Fénelon. Seconde quinzaine d'octobre 1689.

Un songe ! «... si en marchant par le sentier de la foi, l'on était toujours certain que c'est Dieu qui nous conduit, il y aurait peu d'épreuves à soutenir...»

J'arrive tout présentement d'un grand voyage

199. À Fénelon. 25 octobre 1689.

«... pureté et netteté admirables... La volonté est aussi nue et vide, mais sans disette»

D'où vient que l'esprit est si clair et net, et qu'il semble que les opérations de Dieu se fassent dans le plus intime de nous-mêmes

200. À Fénelon. Fin octobre 1689.

« une fidélité actuelle, dans le moment présent, selon la lumière... »

Puisque la pensée me vient de vous écrire, je le fais pour vous souhaiter toutes sortes de prospérités spirituelles.

201. À Fénelon. Novembre 1689.

Songez des deux personnes exposées aux rayons divins : « Si nous étions sans action, sans retour, sans réflexion... »

Etant dans un fort recueillement, il me fut montré deux personnes

202. À Fénelon. Novembre 1689.

Il me parait à l'égard du pur amour qu'on ne démêle point assez ce que c'est que les trois vertus théologiques

203. De Fénelon. Automne 1689.

Rien au monde ne me touche plus sensiblement que votre état, madame

204. À Fénelon. Automne 1689.

«... quelque chose de fixe en Dieu même... »

Je vous avais écrit selon le mouvement que j'en avais eu ce billet ci-joint.

205. À Fénelon. Automne 1689.

Foi lumineuse, foi savoureuse, foi pure.

Les âmes parvenues à leur fin par le moyen de la foi n'ont rien d'extraordinaire

206. À Fénelon. Automne 1689.

Rien n'est possible hors la conformité à Dieu.

Je me sens portée de vous dire qu'il me serait aussi difficile de douter que Dieu ne vous ait donné à moi

207. À Fénelon. Automne 1689.

« Dieu est également ce qu'il est et pourrait ajouter incessamment et ôter sans diminuer ni accroître... »

Dieu est un Principe et un Être infini qui renferme tout ce qui est et tout ce qui est possible

208. À Fénelon. Automne 1689.

« L'âme est réduite en unité. L'Être infini fait disparaître tout le reste... »

Je comprends, sans le pouvoir exprimer, comment toutes les opérations qui se font hors de la Trinité

209. À Fénelon. Automne 1689.

«... je connus, dis-je, la pureté de Dieu être si infinie... »

Etant à la messe, il m'a été donné à connaître

210. À Fénelon. Automne 1689.

Pur amour, «... impitoyable destructeur » ; «... donner son âme et son éternité ».

Peut-on douter de la grâce d'une personne qui communique l'onction de la grâce

211. À Fénelon. Automne 1689.

Après la découverte, l'âme se croit égarée et perd tout espoir avant d'arriver à l'Unité.

La foi se doit envisager en deux manières.

212. À Fénelon. Automne 1689.

« C'est ce sacrifice que nous faisons à Dieu de notre liberté et de notre propre volonté qui nous rend Ses enfants adoptifs et qui Le porte à nous mouvoir Lui-même... »

Toutes les disputes qui se font sur la liberté de l'homme viennent pour l'ordinaire du défaut de la lumière.

213. À Fénelon. Automne 1689.

Il y a des lumières qui sont souvent sans vérité, soit sur l'avenir, et autrement

214. À Fénelon. Automne 1689.

« Je suis souvent plus proche de la mort que de la vie. Cependant il n'y a en moi nul penchant, nulle crainte... »

J'espère que Celui qui me donne le mouvement de vous écrire me donnera la force de le faire.

215. À Fénelon. 26 novembre 1689.

«... quelque chose pourrait-il vous arrêter au milieu de votre course ? »

Je cherche souvent votre cœur, et je ne le trouve presque plus.

216. À Fénelon. 27 novembre 1689.

«... Dieu me tire d'un côté et vous tirez de l'autre... »

Je souffre depuis quelques jours une peine pour vous, que j'appelle de division

217. À Fénelon. 1er décembre 1689.

«... l'on ne doit jamais regarder les choses par la perte que l'on en fait... mais du côté de Dieu... » Opérations savoureuses puis douloureuses pour quatre raisons.

J'ai eu une douce invitation pour vous écrire quoique je n'aie rien de particulier à vous dire mais il faut obéir.

218. De Fénelon. Vers Noël 1689.

« Il me semble que je suis embarqué sur un fleuve rapide... »

J'ai fait depuis peu deux fautes qui m'ont affligé, madame, mais, comme elles n'étaient que de fragilité

219. À Fénelon. Fin décembre 1689.

Recueillement par simple retour ; pas de règle mais exercer la charité envers des proches.

Quelque faute que vous fassiez, il faut en porter la peine nûment sans y ajouter la moindre réflexion

II. *Le « Complément » de l'année 1690.*

220. À Fénelon. Janvier 1690.

Union indivisible. Dieu m'a livrée pour vous. « Hâissez-moi, souffrez-moi, aimez-moi, je suis chargée de vous... ».

Il me serait difficile de vous exprimer ce que je souffre.

221. À Fénelon. Janvier 1690.

La Paix : « À mesure que l'âme meurt à elle-même, elle découvre en elle cette division de l'âme d'avec l'esprit »

L'endroit de l'épître que vous me citez a un sens admirable.

222. À Fénelon. Janvier 1690 ?

M. l. m. d. C. m'a parlé sur N. Je ne vous puis rien dire là-dessus à présent.

223. À Fénelon. Décembre 1689.

«... étant à la messe prête à communier très serrée à Dieu, tout à coup votre âme me fut présente...»

Le jour de saint Jean l'Évangéliste, une personne me vint trouver dans un tourment excessif qui l'avait même toute changée.

224. À Fénelon. 26 décembre 1689.

«... il faut vous laisser comme une chambre qui laisse tout entrer et sortir...»

On n'a jamais prétendu que vous fissiez quoi que ce soit pour vous-même

225. À Fénelon. Fin décembre 1689.

«J'ai vu en songe un oiseau d'une beauté extraordinaire... Enseignez le langage du cœur.»

O si je pouvais vous exprimer combien vous êtes cher à Dieu, et les desseins qu'Il a sur vous !

226. À Fénelon. Fin décembre 1689.

Être petit parmi les Grands « Il ne faut rien prévenir, mais se laisser à Dieu sans réserve au moindre signal »

Je ne demande rien autre chose sinon que votre cœur soit ouvert pour recevoir l'esprit de petitesse et d'enfance.

227. De Fénelon. 28 décembre 1689.

«... il faut que je ne Lui résiste point... Je m'unis à vous de plus en plus.»

Je vous avais écrit une assez grande lettre, Madame, mais comme je suis un peu brouillon

228. De Fénelon. 12 janvier 1690.

«... je vois ma misère, mon impuissance, mon rien, tout cela sert à me faire petit...»

Je vous renvoie vos deux lettres

229. À Fénelon. Entre le 12 et le 28 janvier 1690.

«Il veut de vous un sacrifice sans réserve.»

Pourquoi me renvoyez-vous le petit Maître ?

230. De Fénelon. 28 janvier 1690.

Faiblesses humiliantes et misères intérieures.

Il me tarde de vous voir parfaitement guérie.

231. À Fénelon. Début février 1690.

«Lorsque l'on rapporte encore quelque chose à soi, l'on est imparfait.»

Pour ma santé, elle est bien détruite.

232. De Fénelon. Début février 1690 ?

J'ai pensé, madame, à ce que vous m'avez mandé sur N.

233. À Fénelon. Avant le 14 février 1690.

«... respecter jusqu'aux moindres instincts dans les âmes.» Conseils de direction.

Lorsque je vous ai écrit, monsieur, sur N, je l'ai fait parce que j'ai cru que c'était la volonté de Dieu

234. De Fénelon. 14 février 1690.

Il me semble que vous vous moquez un peu de moi dans la lettre que j'ai reçue par M. le M. de C. !

235. À Fénelon entre le 14 et le 17 février 1690.

Réunir les puissances dans la seule volonté. Demande de préface pour le Moyen court.

Je vous assure, monsieur, que je ne songeais en nulle manière à me moquer.

236. De Fénelon. 17 février 1690.

Je crois, madame, que vous ferez très bien d'écrire ce que M. B[oiseau] vous demande.

237. À Fénelon. Fin février 1690 ?

«... vous obéir entièrement.»

L'on ne peut M. être plus édifiée que je la [sic] suis de vous.

238. De Fénelon. Mars 1690.

Quand votre laquais vint, madame, nous étions à T[rianon] et hors d'état de faire réponse.

239. À Fénelon. Mars 1690.

«Laissez tout perdre... il ne nous reste que le néant.»

Auriez-vous perdu une seconde lettre où je vous marquais mes dispositions ?

240. De Fénelon. 14 mars 1690.

Je comprends par votre dernière, madame, que vous êtes persuadée que N. [le bréviaire] me fait un retardement.

241. À Fénelon. 15 mars 1690.

«... tenir en l'air sans assurance... enfance spirituelle à laquelle vous êtes appelé»

Si je croyais, monsieur, que N. vous fût un retardement positif et empêchât votre course

242. De Fénelon. 16 mars 1690.

«J'ai le cœur en paix et dans un plein contentement.»

Je ne veux point voir N. : voilà qui est fini

243. À Fénelon. Entre les 16 et 21 mars 1690.

J'ai vu M. C. d. C. Nous ne parlâmes que de choses générales, car la conversation parut un hasard.

244. De Fénelon. 21 mars 1690.

«Je ne veux ni sagesse, ni honneur, ni paix, ni sûreté, ni ressource, mais Dieu seul.»

Je comprends par la lettre que vous m'avez donnée, madame, que vous penchez à me faire quitter N.

245. À Fénelon. 22 ou 24 mars 1690.

Dieu lui veut un dénuement total ce qui suppose un long chemin.

Je craignais beaucoup de m'être trop avancée sur N.

246. De Fénelon. 1er avril 1690.

O que je suis loin, madame, de me fâcher contre vous.

247. À Fénelon. Entre le 1er et le 11 avril 1690.
« Je suis très faible. . . »
Je tâcherai à vous obéir pour ma santé qui est en un étrange état
248. À Fénelon. Entre le 1er et le 11 avril 1690.
« . . . vous me trouverez toujours en Dieu . . . la vraie pureté consiste dans l'entière désappropriation . . . Je laisse aussi cette Vie. . . »
Comme mon mal est d'une nature où il y a autant à craindre qu'à espérer
249. De Fénelon. 11 avril 1690.
Rien ne m'embarrasse pour vous aller voir si cela vous fait plaisir.
250. À Fénelon. Entre le 11 et le 17 avril 1690.
« . . . l'évangile éternel de la volonté cachée de Dieu. »
Je viens tout présentement de recevoir votre lettre. J'avais écrit deux mots
251. À Fénelon. Entre le 11 et le 17 avril 1690.
Nouvelles de maladie.
Je vous suis sensiblement obligée des offres que N. m'a fait[es] de votre part.
252. De Fénelon. 17 avril 1690.
Je suis ravi d'apprendre, madame, que Dieu vous redonne à nous
253. À Fénelon. Entre le 17 et le 25 avril 1690 ?
Sur la spontanéité requise.
Je suis résolue de faire de point en point ce que vous me mandez, pour M. B.
254. À Fénelon. Avril 1690.
Aveugles tant que nous sommes en voie, science sans lumière particulière en Dieu.
Lorsque vous me demandâtes dernièrement d'où vient que je n'outrepassais pas toutes choses
255. À Fénelon. Avril 1690.
Description de l'union spirituelle qui ne passe point par l'entremise des sens.
Il y a certaines âmes de qui Dieu veut un entier renoncement
256. À Fénelon. Avril 1690.
« . . . vous êtes ma famille, mon pays et toutes choses. »
Il y a trois ou quatre jours que je me sens toujours plus arracher des miens
257. À Fénelon. Avril 1690.
« . . . Je me sens depuis quelque temps affamée de votre perte. . . »
Quoique je n'aie rien de particulier à vous dire, je ne laisse pas de suivre le mouvement que j'ai de vous écrire.
258. À Fénelon. Entre le 17 et le 25 avril 1690 ?
Sur l'immensité et l'extrême pureté divine.
Quelle que étendue que Dieu donne à notre cœur, Il est si immense et notre cœur si petit
259. À Fénelon. Entre le 17 et le 25 avril 1690 ?
« . . . le mouvement qui vient de Dieu tire sa source comme du cœur, non de la simple pensée de l'esprit. »
L'on ne peut point toujours combattre son propre cœur.
260. De Fénelon. 25 avril 1690.
« . . . extrême sécheresse et aridité du côté du naturel, avec une violence profonde sur le spirituel. »
Je me trouve dans un état d'indolence pour le bien et pour le mal
261. À Fénelon. Vers le 26 avril 1690 ?
Tout sert à perdre, l'indolence comme la vivacité ; sur l'indifférence ; Dieu opère caché.
Dieu ne change pas toujours notre tempérament :
262. De Fénelon. Entre le 25 avril et le 15 mai 1690.
Je ne saurais, madame, vous rien dire de moi, sinon que je ne sens presque plus rien que de naturel.
- 263***. À Fénelon. Entre le 25 avril et le 15 mai 1690.
Encouragements sur la voie du dépouillement.
Quoique vous sembliez être tout naturel, vous êtes pourtant bien, puisque vous êtes comme Dieu vous veut.
264. De Fénelon. 15 mai 1690.
« Il ne m'en a point donné l'absolution. . . Indolence. »
J'ai eu, madame, une peine sur une chose
265. À Fénelon. Autour du 20 mai 1690.
« Vous n'êtes plus à vous. Dieu seul est et cela suffit. . . Il vous veut nu de tout bien. »
Je vous conjure de vous abandonner à Dieu
266. De Fénelon. 25 mai 1690.
« Nous sommes assez souvent le soir comme de petits enfants ensemble et vous y êtes aussi. . . »
Votre dernière lettre qui répond à la mienne m'a fait grand plaisir
267. À Fénelon. Entre le 25 mai et le 11 juin 1690.
« . . . il n'y a plus rien à faire pour vous par la purification commune, mais Dieu lui-même vous doit être tout. »
Je vous assure, monsieur, que je vous parle toujours avec une extrême franchise
268. De Fénelon. 31 mai 1690.
Je dis : amen, amen, du plus profond de mon cœur à tout ce que vous me mandez.
269. À Fénelon. Début juin 1690.
« Vous guérirez de votre langueur. . . »
Vous ne sauriez être trop fidèle à vous abandonner à Dieu sans retour ni réserve
270. À Fénelon. Début juin 1690.
« . . . je suis certaine que vous ne ferez jamais volontairement une chose que vous croirez dans ce moment être mal. »

Je vous prie au nom de Dieu, n'hésitez point sur le fait de laisser à Dieu le soin de vous juger
271***. À Fénelon. 11 juin 1690.

« Union. »

J'ai été deux ou trois jours sans vous trouver, ni penser à vous
272. À Fénelon. Juin 1690.

Il y a un martyre de confusion plus difficile à porter que tout autre.
273. À Fénelon. Juin ou juillet 1690.

« Le directeur éclairé de l'Esprit de Dieu a peu à faire. . . »

Plus vous deviendrez faible, plus les sentiments se réveilleront
274. À Fénelon. Juin ou juillet 1690.

J'ai pensé ce matin qu'il y avait des possédés et des magiciens
275. À Fénelon. Juin ou juillet 1690.

« . . . vous n'aimerez jamais en Dieu même que par une destruction totale. . . »

Il m'est venu tout à coup cette nuit une pensée
276***. À Fénelon. Été 1690.

Unité, flux et reflux de communication. Dieu « veut s'associer des esprits. . . »

Il m'est venu dans l'esprit ce matin que M. B[ertot], en mourant, m'ayant laissé son esprit directeur
277. À Fénelon. Juin ou juillet 1690.

« Plus vous serez misérable de cette sorte, plus Dieu se servira de vous pour de plus excellents ouvrages. »

J'ai encore un grand goût de votre âme.
278. De Fénelon. Septembre ? 1690.

Je suis dans une paix et une largeur qui m'étonnent.

279. À Fénelon. Été ou automne 1690.
Devenir enfant.

Plus vous serez abandonné, plus vous serez large et en paix.

280. À Fénelon. Fin septembre ou début octobre 1690.

« . . . la moindre réserve entre nous était comme une pelle d'écluse, qui retient les eaux. »

J'eus le jour de saint Denis, ainsi que je lui ai mandé, un goût exquis de votre âme

281. À Fénelon. Début octobre 1690.

Récits de songes dont celui de l'agneau occis.

La nuit du vendredi au samedi 29 à 30, j'ai vu M. en ma manière de voir.

282. À Fénelon. Automne 1690.

« . . . ceci est un coup de partie pour le suivre ou vous dérober à sa conduite. »

J'ai souffert toute la nuit comme une martyre

283***. À Fénelon. Automne 1690.

Pouvoir de Dieu qui rejailit d'elle sur les créatures. Vie dans l'instant présent.

Notre Seigneur me poursuit vivement pour achever de vous dire mes dispositions et des circonstances

284. De Fénelon. Automne 1690.

« Mon cœur est ouvert à tout . . . Je suis fort au large. . . »

Votre petit Maître est le mien

285. À Fénelon. Automne 1690.

« C'est moi, c'est moi en vous qui terrasserai l'ennemi. . . »

Il faut vous dire, monsieur, que l'on ne peut aimer plus que je vous aime.

286. À Fénelon. Automne 1690.

L'enfance et la simplicité requises.

Je suis ravie que Notre Seigneur vous inspire toujours plus l'enfance et la simplicité

287. À Fénelon. Novembre 1690.

« Vous êtes mon unique. . . »

L'on ne peut pas, monsieur, être plus unie à vous que je la suis.

288. À Fénelon. Fin 1690.

Voyage.

Je ne vous dirai rien de nouveau, monsieur

289***. À Fénelon. Fin 1690.

« . . . vous ne ferez rien sans celle qui est votre racine, vous enté en elle comme elle l'est en Jésus-Christ. . . »

Il y a ici quelques personnes qui ont fait vœu au démon de lui attirer autant d'âmes que j'en attire à Notre Seigneur

290. À Fénelon. Fin décembre 1690 ?

De l'enfer.

Car ils seront tous salés par le feu, comme toute victime doit être salée par le sel.

291. À Fénelon. 1690.

Que vous dirais-je, mon bon, sur l'état où vous vous trouvez à mon égard ?

292***. À Fénelon. 1690.

Copie d'une lettre de notre mère à notre père.

Je voulais vous écrire par M. et je ne l'ai pas fait.

293. À Fénelon ?

C'est souvent où le péché a abondé que la grâce surabonde.

294. À Fénelon.

Je ne suis point surprise, mon cher père, que vous éprouviez un dérangement d'humeurs

295. De Fénelon avec les réponses de Madame Guyon. 4^e Mai 1710.

[f. 2^e colonne gauche, Fénelon, question no. 1 :] Si la guerre dure nous allons être ruinés sans ressource.

296. De Fénelon. fin mai 1710?

... On me charge de vous prier de croire qu'on veut être plus uni que jamais.

IV. Echange de poésies spirituelles.

297. [1^{re}] De Fénelon.

O pur amour, achève de détruire

298. [2^e] A Fénelon.

Vous vous croyez sans soutien, sans défense

299. [3^e] De Fénelon.

Que la pure souffrance

300. [4^e] A Fénelon.

Toute la résistance

301. [5^e] De Fénelon.

Je suis dans un état

302. [6^e] A Fénelon.

Je vous plaindrais peut-être,

303. [7^e] De Fénelon.

Je ne puis plus me dépendre moi-même,

304. [8^e] A Fénelon.

Celui qui peut se dépendre soi-même

305. [9^e] A Fénelon.

Si je pouvais me dépendre moi-même,

306. [10^e] De Fénelon.

Mon faible navire entr'ouvert

307. [11^e] A Fénelon.

Vos vers font voir à découvert

308. [12^e] De Fénelon.

J'ai le goût de l'Enfance

309. [12^e] De Fénelon : Parodie.

Jaclis j'aimais l'Enfance :

310. [13^e] A Fénelon. Vous avez le goût de l'enfance

311. [14^e] De Fénelon.

Adieu, vaine prudence,

312. [15^e] A Fénelon.

Heureux si la prudence

313. [16^e] De Fénelon.

S'il est vrai que mon cœur veut toujours vous aimer,

314. [17^e] A Fénelon.

Vous m'amachez ma solitude

La direction du marquis de Fénelon après 1703.

Un jeune mousquetaire.

315. Au marquis de Fénelon. Septembre 1711 ?

Fraternité spirituelle ; la ferveur n'est pas la perfection de la dévotion.

J'ai reçu votre lettre, monsieur, avec beaucoup de joie, y remarquant le désir sincère que vous avez d'être à Dieu

316. Au marquis de Fénelon. Septembre 1711.

« Vous êtes avec Jésus-Christ sur la croix... »

Je vous assure, monsieur, que personne ne prend plus de part que moi à tout ce qui vous regarde

317. Au marquis de Fénelon. Octobre (?) 1711.

Conseils pour se recueillir.

Si la part que j'ai prise, monsieur, à ce que vous avez souffert

318. Au Marquis de Fénelon. 26 mars 1714.

« ... de la fidélité ou de l'infidélité à l'oraison dépend tout le bien et le mal de notre vie. »

Je vous assure, monsieur, que, si vous avez quelque bonté pour moi, mon cœur en est plein de reconnaissance.

319. Au marquis de Fénelon. 21 mai 1714.

Billets de Pentecôte.

Voilà, mon cher enfant, un billet que j'ai tiré pour vous à la Pentecôte.

320. Au marquis de Fénelon. 27 mai 1714.

Ne pas s'occuper de soi. Conseils pour l'oraison.

Je reçus hier soir votre lettre, mon cher fils en Notre Seigneur.

321. Au marquis de Fénelon. 26 juin 1714.

« ... Le prier de commander absolument en vous... »

Ne vous contraignez point, mon cher enfant, pour ne me point écrire, quand vous avez au cœur de le faire.

322. Au marquis de Fénelon. 9 juillet 1714.
«... un Dieu dont la bonté est immense, qui ne chicane point avec nous... Il a une infinité de sentiers...»
Je vous assure, mon cher enfant, que vous me tenez fort au cœur et que je ne vous oublie pas auprès du petit Maître.
323. Au marquis de Fénelon. 7 août 1714.
Je vous ai mandé, mon cher fils, de vous enfermer dans votre citadelle
324. Au marquis de Fénelon. 29 septembre 1714.
Rendez-vous caché ; conseils spirituels.
J'étais fort en peine de vos nouvelles, mon cher enfant
325. Au marquis de Fénelon. 25 novembre 1714.
Pour mon petit mîlor boiteux. J'ai été très satisfaite, mon cher enfant, de votre visite
326. Au marquis de Fénelon. 1715 ?
Il est naturel, mon très cher marquis, que vous ayez en vous tous les mouvements corrompus.
327. Du marquis de Fénelon ? 31 mars 1714 ?
Ma très chère et vénérable mère, je ne puis laisser partir [mots illis.] du vénérable P[ôiret]
328. Au marquis de Fénelon. 7 décembre 1714.
Conseils de discrétion. «Je suis souvent occupé de vous de la manière du monde la plus cordiale...»
J'ai reçu, mon cher enfant, votre lettre de Versailles
329. Des duchesses de Mortemart et de Guiche au marquis de Fénelon. Entre le 11 décembre 1714 et le 7 janvier 1715.
Comment vous trouvez-vous de vos bains, mon cher marquis ?
330. Au marquis de Fénelon. Début janvier 1715.
Fénelon malade.
Quoique je sois presque aveugle, mon cher enfant
331. Au marquis de Fénelon. 11 janvier 1715.
Consolation.
Mon cher boiteux, quoique ma douleur soit plus grande que je ne peux vous le dire
332. Au marquis de Fénelon. 1715.
Si le discours sur le renoncement de soi-même n'est pas le même que celui que vous avez
333. Au marquis de Fénelon. 20 janvier 1715.
Sur les écrits de Fénelon.
Il faut que je me sois mal expliquée
334. Au marquis de Fénelon. 9 février 1715.
Je vous suis tout à fait obligée, mon cher boiteux
335. Au marquis de Fénelon. 11 février ? 1715.
Sur un mariage.
Le mariage en question est une providence non recherchée, je l'accepte de tout mon cœur.
336. Au marquis de Fénelon. 18 février 1715.
«...vous accoutumer à plus de silence...»
Ce 18 février, au cher boit[eux]. Vous ferez bien, mon cher m[arquis], de parler aux ducs
337. Au marquis de Fénelon. 16 mars 1715.
N'hésitez pas un moment, m[on] [ch]er enfant, de faire tout ce que vous pourrez
338. Au marquis de Fénelon. Après le 16 mars 1715.
Mon cher b[oit]eux. Je ne vous ai [per]mis de vous donner la discipline
339. Au marquis de Fénelon. Après le 17 mars 1715.
Pour le boit[eux]. J'ai enfin la valise, mon cher enfant.
340. Au marquis de Fénelon. 22 mars 1715.
Se relever après les chutes.
Ce 22 mars. Il y a déjà huit jours passés, mon cher boiteux
341. Au marquis de Fénelon. Après le 26 mars 1715.
«Prenez courage...»
J'ai reçu, mon cher enfant, votre lettre du 26 mars avec plaisir
342. Au marquis de Fénelon. 30 avril 1715.
«La source de tous vos défauts vient de votre indolence, de votre paresse...» Tenir l'omison.
J'ai lu moi-même votre lettre tout entière, personne ne l'a vue que moi, mon cher enfant.
343. Au marquis de Fénelon. 20 mai 1715.
Conseils de direction.
J'ai reçu deux de vos lettres à la fois
344. Au marquis de Fénelon. Après la fin mai 1715.
La malle précieuse.
Vous ne devinez jamais, mon cher b[oit]eux, qu'il n'y a rien que je n'aie fait pour avoir votre malle.
345. Au marquis de Fénelon. 28 juin 1715.
Fidélité à l'omison. «Une personne fort maigre ne sent pas d'abord le profit que lui fait la nourriture...»
Vous ne sauriez vous méprendre, mon cher enfant, en suivant les avis de Panta.
346. Au marquis de Fénelon. 5 août 1715.
J'ai reçu hier au soir une lettre, mon cher enfant, où vous dépeignez vos dispositions avec votre ingénuité ordinaire.
347. Au marquis de Fénelon. 2 septembre 1715 ?
Discrétion, oraison, sevrage.
Pour le boiteux. J'attends l, mon très cher et très honoré frère
348. Au marquis de Fénelon. Entre le 2 septembre et le 1er octobre 1715.

«Je suis bien aise que Dieu vous fasse goûter sa présence.»

Vous n'aurez, mon cher fils, que peu de mots de moi, mes yeux étant épuisés par la grande lettre écrite à Panta.

349. À ? 1er octobre 1715.

Ouverture et prudence.

J'espère que le bon Dieu aura soin de vous, car il n'y a pas grand chose à attendre des hommes dans ce siècle.

350. Au marquis de Fénelon. 20 octobre 1715.

Il faut, mon cher enfant, faire comme le bon patriarche Jacob qui avait creusé un puits : comme il vit qu'on le lui disputait, il le quitta

351. Au marquis de Fénelon. Entre le 20 octobre et le 4 mars 1716.

Ne pas se retourner sur soi-même, porter sa croix avec agrément.

C'est un fait que tout ce qui remplit l'esprit dessèche le cœur.

352. Au marquis de Fénelon. Septembre 1716?

Je ne comprends pas, mon cher enfant, la bizarrerie de la sœur de Pan[ta]

353. Au marquis de Fénelon. Entre le 20 octobre 1715 et le 4 mars 1716.

Souvenirs[ous] de ces paroles de notre Maître : mon Royaume n'est pas de ce monde.

354. Au marquis de Fénelon. Entre le 20 octobre 1715 et le 4 mars 1716.

Pour le cher boiteux.

Mon cher enfant, je prends bien part aux croix que la Providence vous envoie.

355. Au marquis de Fénelon.

«Je voudrais bien savoir si je puis compter que vous serez ici...»

Ce Gême juin, le b[oit]eux : Vous m'aviez mandé, mon cher boit[eu]x, que vous seriez à Cambrai

356. Au marquis de Fénelon.

«Il est jaloux, laissez-le reprendre son bien.»

O mon bon et cher enfant, il faut mourir mais [j]a pas de la mort naturelle

357. Au marquis de Fénelon.

Le boiteux. J'ai bien de la joie, mon cher enfant, que la Providence ait disposé les choses de sorte que je puisse vous voir en passant : nous parlerons de tout.

358. Au marquis de Fénelon et à Ramsay.

Mon cher enfant, je suis beaucoup plus mal que je n'ai été.

359. Au marquis de Fénelon.

«Nous sommes du naturel des crapauds...»

Je vous dirai, mon cher enfant, que dans un temps bien misérable comme celui-ci

360. Au marquis de Fénelon.

Le boiteux.

Eh bien venez donc, vous serez en prison.

361. Au marquis de Fénelon.

Ne rien faire de nouveau, éviter toute dispute.

Ce 15, Il ne faut point avoir de regret, mon cher e[nfant], de ce que Dieu ordonne par Sa Providence.

362. Au marquis de Fénelon et à Ramsay.

«...un grand vide dans la tête pour causer une si grande plénitude.»

[P]our le b[oit]eux ce 27. J'ai été très mal cette nuit

363. Au marquis de Fénelon et à Ramsay.

«... je voyais tant de têtes et point de cœurs...»

Le b[oit]eux]. Comme j'espère vous voir, je vous répondrai sur tout.

364. Au marquis de Fénelon.

Ce 16, Mon cher b[oit]eux], vous pouvez venir quand il vous plaira.

365. Au marquis de Fénelon. 3 février.

Ce 3 février. Vous n'aurez pas une longue lettre de moi, cher e[nfant]

366. De Ramsay au marquis de Fénelon. 6 février 1716.

Ce 6 de février. Pour le cher boiteux. Mon cher marquis, notre mère étant tombée malade

367. Au marquis de Fénelon.

Ce 23, Si on pouvait compter sur quelque chose, mon cher enfant

368. Au marquis de Fénelon. 20 mars.

Le vrai humble.

Ce 20, [p]our le boit[eu]x]. Mon cher enfant, il ne faut pas penser à venir

369. Au marquis de Fénelon.

«Ma santé est un peu plus mauvaise...»

J'ai reçu votre lettre d'Orléans

370. Au marquis de Fénelon. 1716?

«Il faut que ces bons Evêques aient perdu l'esprit...»

Ce 20, [p]our le boiteux. Mon cher e[nfant], ne vous confessez point de tout ce que vous me mandez

371. Au marquis de Fénelon.

Mon cher enfant, j'ai lu votre lettre moi-même et je dirais que je ne puis qu'approuver votre procédé

372. Au marquis de Fénelon.

«Dieu ne donne par Ses instruments que ce qu'Il donne par Lui-même...»

Il me paraît, m[on] e[nfant], que quand les choses sont d'elles-mêmes indifférentes

373. Au marquis de Fénelon. 4 mars.

« Nous ne pouvons pas réformer le genre humain. ... Pourquoi clocher ainsi tantôt du côté de Dieu, tantôt du côté des hommes ? »

Ce 4 mars, le cher b[oitoux] :

Mon cher enfant, J'ai reçu votre lettre.

374. Au marquis de Fénelon. 10 mars.

Ce 10 de mars, Pour le cher boiteux, J'ai reçu votre lettre, mon cher enfant, et toutes celles qui sont venues en même temps

375. Au marquis de Fénelon. 20 mars.

Ce 20 mars, Vous jugez bien, mon cher enfant, que ce sera une grande joie pour moi de vous voir

376. Au marquis de Fénelon. 26 mai.

Ce 26 mai, Le cher boit[oux] : Ne craignez point, mon cher enfant, qu'en vous oubliant vous-même, cela vous donne une liberté dangereuse

377. Au marquis de Fénelon. 1er juin 1716.

« ... il est nécessaire que vous soyez vidé. ... »

Lorsque j'ai reçu votre lettre, mon cher enfant, il n'y avait plus moyen de vous envoyer la réponse à Paris.

378. Au marquis de Fénelon. 6 juin.

Je m'étais hâtée de vous écrire une longue lettre

379. Au marquis de Fénelon. 21 juin 1715.

Abandon. Nouvelles écossaises. Conseils pratiques.

Le 21 juin, Mon cher enfant, lorsqu'en disant ou faisant quelque chose

380. Au marquis de Fénelon. 6 août 1716.

« Plus je vois de gens sages, plus j'ai envie d'être folle. ... »

Pour le cher boiteux, J'attendais toujours que vous viendriez

381. De Ramsay au marquis de Fénelon. 30 mai 1723.

Le 30 mai 1723.

J'ai tort, m[on] très c[her] frère, d'avoir eu un dessein si outré.

382. De Dupuy au marquis de Fénelon. 8 février 1733.

Le 8 février 1733. J'ai à répondre à deux de vos lettres, mon cher marquis

383. De Dupuy au marquis de Fénelon. 4 mars 1733.

Le 4 mars 1733. Je commence cette lettre, mon cher marquis, que je ne prétends finir qu'à plusieurs reprises

Autres directions et relations après 1703

Autres directions et relations après 1703.

I. Poiret & Homfeld.

II. Mettemich.

De la tête au cœur.

III. Les Écossais.

IV. Les Suisses.

I. Poiret & Homfeld

384. À Poiret.

Que dirais-je à mon cher **, sinon qu'il est impossible qu'il passe tout d'un coup d'une méditation raisonnée dans le pur silence !

385***. À Poiret. 1715.

Nous avons perdu notre cher père¹, mon cher frère

386. À Poiret.

Mon très cher frère, Je n'ai point voulu laisser aller N. sans vous écrire

387. À Poiret.

Je reçois toujours, mon cher frère en Notre Seigneur, une grande joie quand je vois de vos lettres

388. À Poiret. Après janvier 1715.

Mon très cher et vén[ér]é frère en Notre Seigneur, quoique j'aie sentie vivement la perte que nous faisons de notre cher père

389. À Poiret ? et Homfeld. [D4.82].

Je vous prie, cher **, d'écrire à ** que je suis très unie à lui

390. À Homfeld. [D.1.81]

Je bénis Dieu de la miséricorde qu'Il vous a faite

391. À Homfeld.

Votre petit billet m'a fait un grand plaisir, mon cher enfant, et vous m'êtes bien cher en Notre Seigneur. Les lettres que vous avez vues [48] de M. Bertot

392. À Homfeld. [D4.62]

Votre petit billet n'a donné un véritable plaisir, voyant les dispositions de grâces que Dieu a mis en vous.

393. À Homfeld. [D4.73]

Je vous assure, mon cher frère en Notre Seigneur, que votre billet me donne beaucoup de consolation

394. À Homfeld. [D4.75]

Pour ***1, qui m'est très cher aussi en Notre Seigneur

395. À Homfeld. [D4.78]

Vous me demandez ce que j'ai voulu vous dire par ces expressions de laisser tomber les réflexions et de tenir le cœur au large.

396. À Homfeld. [D4.80]

Vous ne saurez jamais manquer, mon cher frère, en vous appliquant les maximes

II Mettemich

397***. Au baron de Mettemich.

Ne craignez jamais, mon cher frère, de m'importuner.

398. Du baron de Mettemich. 8 septembre 1714.

Ce 8 septembre 1714.

Vénéral et très chère mère. Je ne saurais vous exprimer

399. Au baron de Mettemich.

Je vois bien que véritablement vous voulez être à Dieu

400. Du baron de Mettemich. Janvier 1716.

Voici, ma très chère mère, les prophéties de Joachim Greulich

Extrait des prophéties de Joachim Greulich :

« Le 23 juillet 1653, à minuit, étant en extase

401***. Au baron de Mettemich

J'ai reçu votre réponse avec plaisir, monsieur, parce que j'y remarque la lumière de la vérité et les démarches de la grâce.

402. Au baron de Mettemich.

J'ai voulu, mon cher [enfant], vous éprouver de toutes manières.

403. Au baron de Mettemich.

Vous me parlez, mon cher frère, des inspirations : il est de la dernière conséquence d'y être fidèle.

404. Au baron de Mettemich.

Je commence par vous répondre d'abord, mon cher frère, sur ce qui vous concerne.

405. Au baron de Mettemich.

Voilà, mon cher frère, un mot qui m'est venu dans l'esprit d'écrire à cette bonne demoiselle

406. Au baron de Mettemich.

J'ai reçu, mon cher frère en Notre Seigneur, votre lettre avec une véritable consolation de mon cœur.

407. Du baron de Mettemich. 31 mars 1716.

Autre du même, du 31 mars 1716.

Ma très chère mère. J'ai bien reçu votre très chère lettre dernière

408. D'une demoiselle amie.

La bonté que vous me témoignez surpassait si loin mes espérances

409. Au baron de Mettemich.

Mon cher frère en Notre Seigneur,

Je vois bien que vous avez des vues anticipées

410. Au baron de Mettemich.

Il faut du courage pour ne point retourner sur soi-même

411. Au baron de Mettemich.

Ce qui me ferait pencher, mon cher frère, pour que vous allassiez auprès de N.

412. Au baron de Mettemich.

Mon cher frère en Notre Seigneur.

Il est difficile de vous donner conseil.

413. Au baron de Mettemich.

Je prends beaucoup de part, mon cher frère en Jésus-Christ, à la perte que vous avez faite de votre cher et véritable ami.

414. Au baron de Mettemich.

J'ai bien de la joie mon cher frère de la résolution que vous avez prise.

415. Au baron de Mettemich.

Je viens de recevoir votre lettre, mon très cher frère

416. Au baron de Mettemich.

Qu'est-ce donc, notre cher N. ? Est-ce que le courage vous manque ?

417. Au baron de Mettemich.

Je crois que, quand je serais à l'agonie, je trouverais des forces pour écrire à mon cher**.

418. Du baron de Mettemich. 26 mai 1716.

Ce 26 mai 1716

Ma très chère mère. J'ai bien reçu vos deux très chères lettres

419. Au baron de Mettemich.

Mon très cher frère, je n'avais pas fait pour vous la fable du crapaud

420***. Au baron de Mettemich.

Je comprends bien, mon cher frère, que les conseils de A. B. vous ont paru différents des miens, quoique ce soit la même chose dans le fond.

421. Au baron de Mettemich.

Je n'ai garde, mon cher*, de vous demander ce que Dieu ne vous demandait pas :

422. Au baron de Mettemich

Je comprends à merveille ce que mon cher frère veut dire sur l'étendue des esprits

423. Au baron de Mettemich.

Je vous aurais écrit plus tôt, mon très cher frère, si j'avais été en état de cela

424. Au baron de Mettemich.

Je ne suis point fâchée, mon cher frère en Jésus-Christ, de vous avoir attiré pour des moments

425. Au baron de Mettemich.

- Mon cher frère, le très cher ** m'a envoyé une partie de votre lettre
426***. Au baron de Mettemich.
Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter¹. Je vous assure, mon cher frère, que votre lettre m'a un peu surprise
427. Au baron de Mettemich.
Pour ce qui regarde la sortie de soi, on n'y parvient que par le continuel renoncement à soi-même.
428. Au baron de Mettemich.
Je vous ai déjà écrit, mon très cher frère, sur le mariage.
429. Au baron de Mettemich.
Mon cher frère. Je me sers de la main du pauvre N.
430***. Du baron de Mettemich. 19 août 1716.
Pour ma sainte mère. À Vienne le 19e août 1716.
Ma très chère mère, j'ai à répondre à trois de vos très chères lettres.
431***. Du baron de Mettemich. 27 octobre 1716.
Ce 27 d'octobre 1716.
Ma très chère mère, je désire fort d'avoir de vos nouvelles.
432. Du baron de Mettemich. 17 novembre 1716.
Ce 17e novembre 1716.
Votre très chère lettre de l'onzième d'octobre, ma très chère mère, m'a été bien rendue
433. Du baron de Mettemich. 15 décembre 1716.
Ce 15 décembre 1716.
Ma très chère mère. Votre très chère [lettre] du 11e de novembre nous a donné bien de la joie
434***. Au baron de Mettemich. 1717.
Quoique je serais bien aise de vous voir si Dieu le permettait
435. Au baron de Mettemich. 1717.
Mon cher frère. Il y a longtemps que j'ai au cœur de vous écrire
- III. Ecosais
436. À Ramsay ? Hiver 1709.
Comme votre lettre n'est point datée, je ne sais de quand elle est écrite, mais je réponds
Fénelon, 1912).
437. À Milord Duplin. 1714 ?
Milord, j'ai pris toute la part possible dans le changement arrivé dans votre maison.
438***. À Milord Duplin. 1714 ?
J'ai toujours de la joie, N., lorsque je reçois des nouvelles de votre âme
439. De Lord Deskford. 24 octobre 1714.
Ma chère et respectable mère. Je vous rends grâces cordiales pour la lettre
440. À Lord Deskford. Après le 24 octobre 1714.
Ne vous inquiétez point, mon cher enfant, des pensées de vanité dans ce que vous faites pour Dieu
441. De Lord Deskford.
[] je tâcherai selon vos ordres de remplir avec exactitude les devoirs de mon état.
442. De Lord Deskford. Fin 1714 ou début 1715.
Très vénérable et bien-aimée mère, je sens un penchant de vous appeler
443. À Lord Deskford. 12 janvier 1715.
[228] C'est de tout mon cœur, mon cher M[ilord], que je veux bien être votre mère, mais vous ne savez pas à quoi cette
qualité m'engage.
444. À Lord Deskford. 13 mars 1715.
Ce 13 de mars 1715.
Voici, mon cher Milord, une lettre de la part de notre mère avec plusieurs jolies chansons
445***. À Lord Deskford. 15 avril 1715.
Apr[il] 15. 1715. M. R[amsay] m'a lu la lettre que vous avez pris la peine d'écrire.
446. De Lord Forbes au marquis de Fénelon. Début 1715.
Soyez persuadé, mon cher marquis, que le temps qui s'est écoulé
touche en elle, c'est son silence, sa modestie... »
447. De Lord Forbes au marquis de Fénelon.
J'ai été rempli de joie, mon très cher frère, en lisant votre lettre.
448. Au Dr James Keith. 22 août 1715.
Aug. 22, N.S. 1715.
À Dr K[eth].
J'ai toujours bien de la joie, mon cher frère, d'apprendre de vos nouvelles, et de celles de la bonne Mlle F[issec]
449. De mademoiselle F[issec]. 1715 ?
Je ne saurais vous exprimer la consolation indicible que m'a donnée la dernière lettre de notre chère mère. Je m'enfonce
humblement dans le plus profond silence
450. À Lord Deskford. 17 mars 1716.
«Tenez votre cœur dans la joie... »
Ce 17 mars.
Mon cher enfant, je ne sais si M. F[orbes], qui va en vos quartiers, aura la joie de vous voir.
451. À Lord Deskford. 3 juin 1716.

Je reçois toujours beaucoup de consolation, monsieur, en lisant vos lettres, d'y voir que vous voulez de plus en plus être à Dieu

452. De M. le Dr Garden.

J'ai reçu, ma chère madame, votre très aimable et consolante lettre. Béni soit Dieu

453. À Ramsay, Début 1717 ?

[f. 1 v°] ...sois jamais infidèle. Vous me ferez un grand plaisir, mon cher e[enfant], de me venir voir.

454. Au Dr. James Keith 19 mars 1717.

Ce 19 mars.

M. K[eth]. Je m'intéresse beaucoup à votre affliction sur la mort de votre fils aîné.

455. Du Dr. Keith à Lord Deskford. 11 juin 1717.

June 11th, 1717.

My dear Lord,

I had the honour of yours of May 9th and in a few days after forwarded the inclos'd to the Ven. M[y] S[aint] M[other] [Madame Guyon] who by all our accounts at that time was again become extremely ill.

456. Du marquis de Fénelon à Lord Deskford. 29 juin 1717.

À Paris ce 29 juin.

Mon cher milord. Après la perte que nous avons faite, il ne nous reste plus qu'd'être unis

457. Du Dr. Keith à Lord Deskford. 2 juillet 1717.

A. R[amsay] has sent the inclos'd by J[ames] F[orbes] who is safely arrived here [...] R[amsay] speaking of M.S.M. [Madame Guyon] adds : « Sa mort a été semblable à sa vie.

458. Du Dr. James Keith à Lord Deskford. 10 septembre 1717.

Sept. 10th.

I would have answer'd my dear Lord's letter [...] « Elle sentit depuis longtemps que Dieu l'allait retirer, que sa mission était finie

459. De Lord Forbes (?), 16 mai 1723.

Il y a longtemps, mon cher frère, que j'ai eu l'honneur de votre chère lettre et de celle de Put

IV. Suisses

460. À monsieur Monod.

J'ai reçu, monsieur et cher frère en Jésus-Christ, votre bonne lettre.

461. À Mlle de Venoge.

J'ai reçu votre lettre, ma chère sœur et véritable amie, avec beaucoup de joie.

462. À l'abbé de Wattenville.

J'ai bien de la joie, mon cher frère en Jésus-Christ, d'apprendre que l'on vous a dispensé de votre serment.

463. À l'abbé de Wattenville. Mai 1714.

J'ai reçu votre lettre, mon très cher frère en Jésus-Christ, avec beaucoup de joie. Le seul plaisir que je puisse avoir en cette vie est de voir le règne de Dieu s'étendre dans les cœurs.

464. À l'abbé de Wattenville. 8 juin 1715.

J'ai reçu, mon cher frère en Jésus-Christ, votre lettre du 28e de mai qui m'a fait un grand plaisir

465. À l'abbé de Wattenville. 1715.

J'ai reçu, mon cher frère, votre lettre et votre lettre de change que je vous renvoie.

466. De « Frison ». 26 octobre 1716.

Le 26 octobre 1716. Quoiqu'il y ait longtemps que vous n'avez pas reçu de mes lettres, ma chère mère

467. D'une demoiselle suisse. 29 octobre 1716.

Madame ma très chère et bien-aimée mère en Jésus-Christ Notre Seigneur. J'ai très bien reçu la chère vôtre ; mais comme j'étais alors à Bade

Glossaire (vocabulaire classique).

Glossaire (thèmes spirituels).

Index de citations bibliques.

Index général.

Correspondance, Tome II, Amis de combat :

468. Du P. Lacombe au P. Fabry. 12 juillet 1682.

A Rome, ce 12 juillet 1682. Mon révérend et très cher père,

Je suis toujours le même, c'est-à-dire le plus pauvre et le plus riche du monde

469. Au P. Lacombe. 1683.

« Pressentiment d'un extrême délaissement » (Poiret).

J'ai été à la messe du matin dans la chapelle, où j'ai eu une impression que je devais avoir quantité de croix

470. Au P. Lacombe. 28 février (?) 1683.

Le songe (« scandaleux ») de la lune sous les pieds. Prédiction de persécutions qui ne détruiraient pas l'union spirituelle.

Ce 28 février 1683. Il me semble que jusqu'ici l'union qui est entre nous avait été couverte de beaucoup de nuages

471. Du P. Lacombe. 1683.

Pressentiment d'abaisséments.

Je suis pressé de vous écrire [à cause] que j'ai un fort pressentiment que la conduite que Dieu veut tenir sur vous

472. Du P. Lacombe à d'Arenthon d'Alex. 12 juin 1685.

Monsieur, L'évêque que je sers, ayant fort pressé Madame Guyon de venir dans son diocèse

473. Du P. Lacombe à d'Arenthon d'Alex. Juin 1685.
Monseigneur, Votre Grandeur aura la satisfaction qu'elle a si fort désirée, de me voir hors de son diocèse
474. A Mme de Maintenon. 10 octobre 1688.
Paris, 10 octobre 1688. Madame, après avoir remercié la divine providence de ce qu'elle m'a dé livré de la prison
475. Du P. Lacombe au Général des Barnabites. 1er février 1689.
Benedicite pater. Je n'ai pu répondre à la dernière lettre dont votre Paternité Révérendissime m'a honoré
476. Du P. Lacombe. 1690 (?)
Je m'étonnais jusqu'ici pourquoi Dieu vous unissait si fort à moi
477. Du P. Lacombe. 8 novembre 1690.
Ce 8 novembre 1690. Demièrement, il me fut dit le matin que c'était ce jour-là que la volonté de Dieu me devait être manifestée
478. De Mme de Maintenon. 25 février 1691.
A Versailles, ce 25 février. Je vois bien, Madame, par la conduite que vous voulez tenir avec les Dames de Saint-Louis
479. Au duc de Chevreuse ? 1691 ?
Comme vous voulez bien, monsieur, que je vous parle avec ma sincérité ordinaire
480. Au Duc de Chevreuse. 14 juin 1691.
Je me suis sentie aujourd'hui, monsieur, une certaine union fondière pour vous
481. Au Duc de Chevreuse. 4 novembre 1691.
Il n'y a pas moyen de ne vous point envoyer de bouquet au jour de votre fête.
482. Au duc de Beauvillier. 1692.
Il faut que m[on] b[on] d[uc] s'élargisse le cœur
483. Au Duc de Montfort. 25 septembre 1692.
Où, monsieur, je connais fort bien et le caractère de votre main et celui de votre cœur
484. Au Duc de Chevreuse. 26 septembre 1692.
O, monsieur, que ce serait un grand plaisir pour moi d'user avec vous comme je fais avec nos autres amis
485. Au Duc de Chevreuse. 29 novembre 1692.
Je me trouve, monsieur, véritablement unie à vous au dedans d'une manière singulière.
486. Au Duc de Chevreuse. 1er décembre 1692.
Je vous envoie, monsieur, le reste d'une Vie que vous avez désiré de voir.
487. Au Duc de Chevreuse. 6 décembre 1692.
J'ai lu, Monsieur, avec un fort grand plaisir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire
488. Au duc de Montfort. 1692.
O mon bon et cher enfant, il faut mourir, mais ce n'est pas de la mort naturelle.
489. Au Duc de Chevreuse. 10 janvier 1693.
C'est monsieur Dup[uy] qui a le Penta[teuque].
490. Au Duc de Chevreuse. 16 janvier 1693.
Ma santé est toujours la même, monsieur, et j'espère qu'à mesure que les murailles de ma prison se détruisent
491. Au Duc de Chevreuse. 20 janvier 1693.
20 janvier 1693. Je crois, monsieur, que M. le c[ur]é me connaît assez.
492. Au Duc de Chevreuse. 26 janvier 1693.
Je vous assure, monsieur, qu'on ne peut être plus contente que je [ne] le suis de madame de Chevreuse.
493. Du P. Lacombe. 28 janvier 1693.
Ce 28 janvier 1693. Epouse de Jésus-Christ, Je prends la plume sans savoir que vous dire ni de quoi vous entretenir
494. Au P. Lacombe. 1693 (?)
Je prie Dieu, mon cher père, d'être votre consolation, votre mort et votre résurrection.
495. Au Duc de Chevreuse. 15 février 1693.
Vous savez, monsieur, que la véritable disposition pour connaître la volonté de Dieu est la nudité de tout.
496. Au Duc de Chevreuse. 21 février 1693.
J'ai beaucoup pensé à vous depuis quelques jours
497. Au Duc de Chevreuse. 23 février 1693.
Je vous prie de ne vous confesser que lorsque Dieu vous en donnera le mouvement
498. Au Duc de Chevreuse. 28 février 1693.
Je suis trop à vous, monsieur, en Notre Seigneur Jésus-Christ pour vous cacher quelque chose
499. Au Duc de Chevreuse. 2 mars 1693.
Je vois de plus en plus en vous les démarches de la grâce et un de ses soins. Je me trouvais très unie à vous et à M. l'abbé de F[énelon].
500. Au Duc de Chevreuse. 3 mars 1693.
Je vous prie, au nom de Dieu, de ne vous gêner ni pour trois ni pour quatre communions par semaine ni pour plusieurs de suite.
501. Au Duc de Chevreuse. 4 mars 1693.
J'ai beaucoup de joie que Dieu vous ait ouvert les yeux
502. Au Duc de Chevreuse. 16 mars 1693.
Il est aisé de répondre à une difficulté à laquelle vous répondez vous-même.
503. Au Duc de Chevreuse. 22 mars 1693.
Je commence par la fin de votre lettre pour vous dire que la réflexion que vous y faites ne vaut rien du tout.
504. Au Duc de Chevreuse. 27 mars 1693.
J'ai pensé mourir l'autre nuit : ce que j'ai souffert ne se peut expliquer
505. Au Duc de Chevreuse. 10 avril 1693.

- J'ai de la joie, monsieur, que Dieu Se serve de l'histoire qu'il m'a fait écrire pour vous faire du bien
506. Au Duc de Chevreuse. 17 avril 1693.
- Je verrai, monsieur, demain, M. Dodart, à quelle heure il vous plaira du matin.
507. Au Duc de Chevreuse. 18 avril 1693.
- Poison?
Je ne sais pourquoi, je ne puis vous remercier de la bonté que vous avez de vous intéresser à ma santé.
508. Au Duc de Chevreuse. 20 avril 1693.
- Depuis que vous êtes parti, je suis restée dans une plénitude pour vous qui me rend toute languissante.
509. Au Duc de Chevreuse. 1er mai 1693.
- Je comprend aisément ce que vous me dites pour l'avoir éprouvé.
510. Au Duc de Chevreuse. 3 mai 1693.
- Je crois qu'il sera bon de se voir puisque Dieu le permet.
511. Au Duc de Chevreuse. 4 mai 1693.
- Je vous prie, monsieur, de voir cette lettre et d'y répondre vous-même.
512. Au Duc de Chevreuse. 8 mai 1693.
- «...vous regarder comme une statue qui se pourrait voir ébaucher».
Je n'ai jamais pu répondre par votre laquais à la lettre
513. Au Duc de Chevreuse. 12 mai 1693.
- Venez quand il vous plaira. J'ai bien envie de rester en silence avec vous.
514. Au Duc de Chevreuse. 15 mai 1693.
- Il n'y a aucun rapport de la seconde voie à la troisième
515. Au Duc de Chevreuse. 11 juin 1693.
- «...cet amour tout pur et tout dégagé des rapports à soi-même auquel vous êtes appelé».
Il m'est mis au cœur de vous écrire, monsieur.
516. Au Duc de Chevreuse. 12 juin 1693.
- «...que la volonté perde toute tendance, après avoir perdu tout choix».
Votre lettre m'a fait un fort grand plaisir.
517. Au Duc de Chevreuse. 30 juin 1693.
- «Il prend dans son sein, il rejette ensuite sur le sable, c'est-à-dire en nous-mêmes».
J'avoue, monsieur, que je reçois toujours un nouveau plaisir de voir en vous les démarches de la grâce.
518. Au Duc de Chevreuse. 2 juillet 1693.
- Difficultés avec M. Boileau. Des ecclésiastiques trompés par des dévotes.
Il m'est venu fortement au cœur de vous prier, monsieur, d'éclaircir à fond l'affaire dont vous me parlez hier.
519. Au Duc de Chevreuse. 6 juillet 1693.
- Il me vient, monsieur, de vous dire que M. Bollau [Boileau] parle lui-même à ces trois médecins
520. Au Duc de Chevreuse. 7 juillet 1693.
- J'espérais vous voir ce matin, monsieur
521. Au Duc de Chevreuse. 7 juillet 1693.
- Madame de Chevreuse étant chez madame de Mortemart
522. Au Duc de Chevreuse. 8 juillet 1693.
- Je ne vous remercie point : c'est Dieu que vous servez
523. Au Duc de Chevreuse. 8 juillet 1693.
- J'ai été une partie du jour et de la nuit dans un esprit de prière
524. Au Duc de Chevreuse. 9 juillet 1693.
- La maladie n'a point été véritable, mais feinte.
525. Au Duc de Chevreuse. 10 juillet 1693.
- J'ai une impression qu'il s'agit de moi dans le stratagème de la dévote de M. Boileau.
526. Au Duc de Chevreuse. 11 juillet 1693.
- Vous avez dû recevoir une lettre où je vous mandais la pensée que j'avais d'être mêlée dans la sainteté de cette fille
527. Au Duc de Chevreuse. 12 ou 13 juillet 1693.
- Ce que j'ai appris serait trop long à vous dire par écrit.
528. Au Duc de Chevreuse. 14 ou 15 juillet 1693.
- Pour vous parler tout simplement, monsieur, je vous dirai que je ne fais aucun jugement
529. Au Duc de Chevreuse. 15 juillet 1693.
- J'ai cru devoir à M. le marquis de Charost de l'avertir de ce qui s'était passé
530. Au Duc de Chevreuse. 18 juillet 1693.
- Je n'ai point au cœur d'avoir une conférence avec cette créature si vous n'êtes présent
531. Au Duc de Chevreuse. 21 juillet 1693.
- Recom[mandé] au p[re]t[re] M[aitre].
Je ne doute point que vous n'avez fait tout l'usage que Dieu a prétendu de la croix
532. Au Duc de Chevreuse. 29 juillet 1693.
- J'ai cru que Dieu ne voulait pas perdre le fils d'un tel père
533. Au Duc de Chevreuse. Fin juillet ou début août 1693.
- Donnez, Seigneur, la force à vos serviteurs d'enseigner votre parole avec une entière liberté. Jusques à quand clochera-t-on des deux côtés ?
534. Au Duc de Chevreuse. 1er août 1693.
- J'ai appris des choses sur la prétendue dévote de M. B[oileau] que je ne puis dire qu'à vous.
535. Au Duc de Chevreuse. 14 août 1693.

- Il m'est venu dans l'esprit de vous envoyer la lettre de M. Bolau [Boileau] et une que je reçus hier du marquis de Ch[arost].
536. Au Duc de Chevreuse. 19 août 1693.
Vous voulez bien, monsieur, que je vous représente, avec ma simplicité ordinaire, que je sens une extrême répugnance que vous vous mêlez davantage de l'affaire de la dévote
537. Au Duc de Chevreuse. 19 août 1693.
J'avais écrit ce paquet : je persiste dans la pensée qu'il faut tout laisser au Seigneur Dieu
538. Au Duc de Chevreuse. 20 août 1693.
Je crois devoir vous dire que madame la duchesse de Charost a eu occasion de parler de moi à madame de Moussi [Moussi]
539. Au Duc de Chevreuse. 22 août 1693.
Vous voyez, monsieur, par ce billet que cette bonne dem[oiselle] n'a pu faire consentir son confesseur à ce qu'elle voulait.
540. Au Duc de Chevreuse. 23 août 1693.
Je suis bien aise que ce que vous avez trouvé en M. de M[eaux] ait du rapport avec l'impression que j'en avais au dedans.
541. Au Duc de Chevreuse. 24 août 1693.
Voilà, monsieur, le seul écrit qui me reste ici, que j'ai eu mouvement de vous envoyer pour M. de Meaux.
542. Au Duc de Chevreuse. 24 août 1693.
Il m'est revenu dans l'esprit que vous donniez, s'il vous plaît, à M. de M[eaux], les Torrents.
543. Au Duc de Chevreuse. 26 août 1693.
Je vous ai envoyé un écrit, par imprudence, sur l'humilité
544. Au Duc de Chevreuse. 27 août 1693.
Voilà une lettre que je vous prie de garder.
545. Au Duc de Chevreuse. 29 août 1693.
Ce 29e août. Il m'est venu dans l'esprit, monsieur, que si monsieur de M[eaux] veut bien se donner la peine de m'examiner à fond
546. Au Duc de Chevreuse. 31 août 1693.
Il serait, monsieur, d'une extrême conséquence pour la gloire de Dieu
547. Au Duc de Chevreuse. Fin août 1693.
Je ne doute point du tout, m[on] b[on] d[ieu], de votre cœur, il me semble d'en être fort sûr.
548. Au duc de Beauvillier. Fin août 1693.
« Mon témoin est au ciel, et mon juge au plus haut des cieux. » Je ne prétends point, monsieur, vous assurer, si Dieu vous met en doute.
549. Au Duc de Chevreuse. Fin août 1693.
Je suis très peinée que Madame de No[ailles] veuille mettre S.B. [Fénélon] en jeu
550. Au Duc de Chevreuse. Septembre 1693.
Je vous prie que tout l'orage tombe sur moi. Il faut qu'une périsse pour plusieurs.
551. Au Duc de Chevreuse. 4 septembre 1693.
J'ai oublié de vous dire que madame de Moussi a encore dit à madame de Ch[arost] qu'elle savait qu'on avait donné de mes écrits à examiner à M. de Meaux.
552. Au Duc de Chevreuse. 5 septembre 1693.
Il faut que je vous importune toujours, monsieur. Dieu veut que j'aie recours à vous en tout
553. Au Duc de Chevreuse. 6 septembre 1693.
Voilà, mon très cher Enfant en N[otre] S[ei]gneur, - permettez-moi pour cette fois ce mot, qui m'est échappé -, voilà, dis-je, les écrits de frère Jean de S[ain]t-Samson.
554. Au Duc de Chevreuse. 7 septembre 1693.
Voilà une lettre de la part d'une fille qui a demeuré chez madame de la Vienne et chez Mme Orseau.
555. De Monsieur Quillot. 7 septembre 1693.
Vous avez sujet de croire, madame, que vous me faites plaisir de me donner lieu de rendre service au pauvre père Lacombe
556. De la Duchesse de Charost à Chevreuse (?) 1693 (?)
Du Pré Saint-Gervais. Voilà Monsieur la lettre de [16]83 dont je vous ai parlé, qui était écrite au père de L[é] C[ombe]
557. De la Duchesse de Charost au duc de Chevreuse. 8 septembre 1693.
Le 8 septembre. On m'a écrit une lettre, Monsieur, que j'ai copiée [suivi d'une copie d'un billet de Madame Guyon].
558. Au Duc de Chevreuse. 10 septembre 1693.
Voilà une lettre de Dijon. J'ai écrit à Lyon pour avoir de plus amples informations.
559. Au Duc de Chevreuse. 10 septembre 1693.
Vous voyez bien qu'il n'a pas tenu à moi que je n'ai vu le père de Valois.
560. Au Duc de Chevreuse. 10 septembre 1693.
J'avais écrit ces lettres lorsque j'ai reçu la vôtre. Le père Le Valois n'approuvera jamais mon livre.
561. Au Duc de Chevreuse. 11 septembre 1693.
Je vous ai mandé que le P. de Valois ne m'avait point voulu voir.
562. Au Duc de Chevreuse. 12 septembre 1693.
J'ai donné ordre à la fille qui reste au logis de m'envoyer vos lettres.
563. Au Duc de Chevreuse. 12 septembre 1693.
Il faut que j'obéisse à Dieu et que je me retire.
564. De Mademoiselle Matton. 15 septembre 1693.
Lyon, ce 15e septembre 1693. Madame. J'ai reçu l'honneur de la vôtre.
565. Au Duc de Chevreuse. 16 septembre 1693.

- J'ai oublié de vous dire, monsieur, en vous priant de savoir si M. de Meaux me veut examiner dans son diocèse, que je m'y rendrai.
566. Au Duc de Chevreuse. 22 septembre 1693.
Voilà, monsieur, une lettre que je prends la liberté d'écrire à madame la duchesse de Chevreuse.
567. Au Duc de Chevreuse. 22 septembre 1693.
Je ne suis point vagabonde, monsieur.
568. Au Duc de Chevreuse. 23 septembre 1693.
Voilà la lettre que je viens de recevoir de Lyon
569. Au Duc de Chevreuse. 30 septembre 1693.
L'on me le a vous d'une manière si intime et si forte qu'il me paraît que vous en devez apercevoir quelque chose.
570. Au Duc de Chevreuse. 5 octobre 1693.
Voilà une lettre que j'ai reçue de Mme la d[uchesse] de Ch[ar]lot[te]
571. Au Duc de Chevreuse. 6 octobre 1693.
Comme il ne m'est rien venu sur M. votre fils, je ne vous en ai rien mandé.
572. A Bossuet. 6 octobre 1693.
Monseigneur, La confiance que Dieu m'a donnée en votre lumière et en votre discernement
573. Au Duc de Chevreuse. 7 octobre 1693.
Je vous prie, monsieur, d'avoir la bonté de donner cette lettre à S. B. [Fénélon].
574. Au Duc de Chevreuse. 9 octobre 1693.
Voilà une lettre que je viens de recevoir de M. de Meaux. Je vous prie, monsieur, de lui envoyer le Pentateuque
575. Au Duc de Chevreuse. 12 octobre 1693.
J'ai reçu votre lettre longtemps après votre départ, monsieur : ainsi, quelque envie que j'eusse d'y répondre, je ne l'ai pu.
576. Au Duc de Chevreuse. 12 octobre 1693.
Je vous avoue que la lettre que vous m'écrites sur madame de B[eauvilliers], me fit souffrir
577. Au Duc de Chevreuse. 15 octobre 1693.
Je ne sais rien sur monsieur de M[eaux] à l'égard de S. B.
578. Au Duc de Chevreuse. 17 octobre 1693.
Je ne puis en façon quelconque consentir à rien faire imprimer
579. Au Duc de Chevreuse. 18 octobre 1693.
Je viens de lire la lettre que vous m'avez envoyée, dont je suis très contente.
580. Au Duc de Chevreuse. 22 octobre 1693.
Voilà la lettre de monsieur de Meaux que je vous envoie, j'ai reçu les vôtres.
581. A Bossuet. 22 octobre 1693.
Comme je n'ai point d'autre désir, Monseigneur, que celui de vous obéir très exactement
582. D'une religieuse (?) 22 octobre 1693.
Ma chère mère, m'étant toujours flattée que votre absence ne serait pas longue
- 583***. Au Duc de Chevreuse (?) Octobre 1693.
« La main du Seigneur n'est point raccourcie. » Il me semble qu'il n'y aura pas de peine à concevoir les communications intérieures des purs esprits
584. Au Duc de Chevreuse. Octobre 1693.
Il est certain qu'une chose muet et agitée qui ne se remue pas par elle-même, quelque active qu'elle soit, est passivement agissante.
585. Au Duc de Chevreuse. 28 octobre 1693.
Mon cœur n'a point été à son aise depuis hier.
586. Au Duc de Chevreuse. 28 octobre 1693.
Vous pouvez donner l'Apocalypse à M. de Meaux
587. Au Duc de Chevreuse. 29 octobre 1693.
Je vous prie instamment, monsieur, de demander à M. de Meaux qu'il lise les 6e, 7e et 9e livres du Traité de l'Amour de Dieu de saint François de Sales.
588. Au Duc de Chevreuse. 29 octobre 1693.
Je voulais vous parler de M. le c[ur]é de V[ersailles]
589. Au Duc de Chevreuse. 30 octobre 1693.
Je crois, monsieur, qu'il ne faut pas montrer à M. de Meaux l'Apocalypse.
590. A Bossuet. 30 octobre 1693.
Je ferai exactement, Monseigneur, tout ce que vous me marquez
591. Au Duc de Chevreuse. 31 octobre 1693.
Je vois bien que M. de Meaux prend du côté du corporel et du sensible des choses purement spirituelles.
592. A une « Enfant ». Novembre 1693.
Eh bien, ma bonne enfant, vous êtes donc malade : il faut guérir.
593. Au Duc de Chevreuse. 1er novembre 1693.
Il est de la politique de madame de M[aintenon]
594. Au Duc de Chevreuse. 2 novembre 1693.
Non, monsieur, ne craignez pas que je me dérobe à l'examen de M. de Meaux.
595. Du P. Lacombe. 16 novembre 1693.
Ce 16 novembre 1693, j'ai reçu votre lettre avec une nouvelle et vive joie
596. Du P. Lacombe. Fin 1693.
Qui que vous soyez, vous qui m'avez fait un billet non moins édifiant qu'obligeant
597. Au Duc de Chevreuse. 17 novembre 1693.

- Quoique je ne sache pas, monsieur, si vos sentiments sont changés pour moi
598. Au Duc de Chevreuse. 19 ou 20 novembre 1693.
Je vous ai écrit, il y a quelques jours, à tout hasard
599. Au Duc de Chevreuse. Novembre 1693.
Que ne me jetez-vous dans la mer pour apaiser l'orage, m[on] b[on] d[uc] !
600. Au Duc de Chevreuse. 1er décembre 1693.
J'ai au cœur, depuis quelques jours, que monsieur de Meaux écrira contre cette voie
601. Au Duc de Chevreuse. 4 ou 5 décembre 1693.
J'ai cru devoir vous avertir d'une chose dont on m'a donné avis dans le secret
602. Au Duc de Chevreuse. 10 Décembre 1693.
Voilà la copie d'une lettre que j'ai écrite à S. B. [Fénelon]
603. A la « Petite Duchesse » (?) Décembre 1693.
J'ai tous les sujets du monde de croire que monsieur de Meaux ne désire voir tant d'écrits que pour me condamner
hautement
604. Au Duc de Chevreuse. Peu avant le 20 décembre 1693.
La lettre de M. de Meaux est très bonne et je suis toujours disposée à le voir s'il le souhaite.
605. Au Duc de Chevreuse. 24 ou 25 décembre 1693.
Pour répondre à ce que vous me demandez, je vous dirai que mademoiselle Densau est fort sage.
606. Au Duc de Chevreuse. 24 décembre 1693.
Ne vous laissez point aller à votre raisonnement
607. Au Duc de Chevreuse. 27 décembre 1693.
J'ai plutôt du penchant que de la répugnance au mariage de mademoiselle Dengeau
608. Au Duc de Chevreuse. 2 ou 3 janvier 1694.
Le secret à tous sans exception, sinon St B [Fénelon] et mon bon [Beauvillier].
609. Au Duc de Chevreuse. 4 janvier 1694.
Il faut que pour vous réjouir je vous apprenne ce qui se dit dans le monde
610. Au Duc de Chevreuse. 4 janvier 1694.
.fait le mariage de mademoiselle D.D
611. Au Duc de Chevreuse. 10 janvier 1694.
10 janvier 1694
Je sais que M. de Meaux est de retour
612. Au Duc de Chevreuse. 11 janvier 1694.
Donnez, monsieur, l'Apocalypse à M. de M[eaux], s'il la souhaite.
613. Au Duc de Chevreuse. 13 janvier 1694.
13 janvier 1694. Il m'est venu plusieurs fois au cœur qu'il fallait donner incessamment l'Apocalypse
614. Au Duc de Chevreuse. 16 ou 17 janvier 1694.
Je n'ai aucune véritable répugnance à voir monsieur de M[eaux]
615. Au Duc de Chevreuse. 24 janvier 1694.
Je crois que vous devez plutôt suivre la volonté et le penchant de madame de Ch[evreuse] que ce que je vous ai mandé.
616. A Bossuet. 25 (?) janvier 1694.
25 (?) janvier 1694. J'attends vos ordres, Monseigneur, pour me rendre où il vous plaira
617. Au Duc de Chevreuse. 27 janvier 1694.
Il m'est venu dans l'esprit, monsieur, que vous deviez montrer à M. de M[eaux] la lettre écrite en [16]83.
618. Au duc de Beauvillier. Janvier 1694.
Que vous dirai-je, m[on] b[on] d[uc], sur l'état où vous vous trouvez à mon égard ?
619. A Bossuet. 29 janvier 1694.
Ce 29 janvier 1694.
Permettez-moi, Monseigneur, avant d'être examinée, que je vous proteste
620. A Bossuet. 30 janvier 1694.
30 janvier 1694. Je prends encore la liberté, Monseigneur, d'écrire à Votre Grandeur
621. Au Duc de Chevreuse. Février 1694.
... Nous sommes tous faits à l'image et semblance de mon petit Maître : les uns sont peints en huile
622. Au Duc de Chevreuse. 5 février 1694.
5 février 1694. J'ai oublié à vous dire qu'une des raisons pour lesquelles Dieu a bien voulu Se servir d'une femme
623. Au Duc de Chevreuse. 5 février 1694.
5 février 1694. Voilà pour la troisième lettre que je vous écris, monsieur
624. Au Duc de Chevreuse. 5 février 1694.
Je désire fort voir M. de M[eaux], pour l'éclaircir de bien des choses qui ne font aucune difficulté.
625. Au Duc de Chevreuse. 9 ou 10 février 1694.
Il me vient fortement au cœur de vous envoyer une préface que M. le marquis de Ch[arost] m'a envoyée.
626***. A Bossuet. Vers le 10 février 1694.
L'état d'égalité, le sans-limite et les désirs particuliers dans cet état.
Il me semble, Monseigneur, qu'il est aisé de concevoir qu'une personne qui met son bonheur en Dieu seul ne peut plus
désirer son propre bonheur.
Pièce jointe : Etat Apostolique, appel à enseigner.
Ordinairement les personnes peu avancées veulent se mêler de conduire les autres avant que Dieu les appelle à cet emploi
627. Au Duc de Chevreuse. 13 février 1694.
Je ne suis méprisée, monsieur, et je vous ai envoyé un papier pour l'autre.

628. Au Duc de Chevreuse. 18 février 1694.
Je ne manquerai pas samedi de faire ce que vous me mandez.
629. Au Duc de Chevreuse. 21 février 1694.
Vous m'avez témoigné, monsieur, tant de bontés
630. A Bossuet. 21 février 1694.
Je vous avais prié, Monseigneur, de m'aider de vos conseils pour me tirer de mes égarements
631. A Bossuet. Février 1694.
Lorsque je pris la liberté de vous demander de m'examiner, c'était avec une disposition sincère de vous obéir aveuglément
632. Au Duc de Chevreuse. 22 février 1694.
Je suis obligée, monsieur, avant de me retirer tout à fait, pour la décharge de ma conscience
633. Au Duc de Chevreuse. 23 février 1694.
23 février 1694. Il me vient toujours dans la tête, malgré moi, qu'Éliud est un personnage mystérieux dans Job
634. Au Duc de Chevreuse. 23 février 1694.
23 février 1694 au soir. Voilà ma réponse à monsieur de Meaux. Je n'ai point prétendu m'en aller
635. Au Duc de Chevreuse. 25 février 1694.
Voilà une lettre qu'il m'a fallu écrire à M. de Meaux.
636. A Bossuet. Fin février 1694.
J'éprouve, Monseigneur, depuis quelques jours une union très réelle avec votre âme.
637. Au Duc de Chevreuse. Mars 1694.
Je ferai tout ce que vous m'ordonnez.
638. Au Duc de Chevreuse. 3 ou 4 mars 1694.
Je ne puis plus écrire : l'on m'a mal soignée
639. De Bossuet. 4 mars 1694.
A Paris, 4 mars 1694. J'ai reçu, madame, la lettre que M. de Chevreuse m'a rendue de votre part. [...] Pendant que je ferme ce paquet, Dieu me remet dans l'esprit
640. A Bossuet. 8 mars 1694.
Je n'ai nulle peine, Monseigneur, à croire que je me suis trompée
641. Au Duc de Chevreuse. 10 mars 1694.
Je me sers de la main d'une fille pour vous écrire encore ce billet, monsieur.
642. Au Duc de Chevreuse. 10 mars 1694.
M. Fouquet pourra toujours me faire tenir les lettres de M. de Meaux et les vôtres.
643. A M. Fouquet & Mme de Charost. Fin mai 1694.
J'ai toujours cru que vous mouriez de cette maladie [...] A Mme de Charost : Je suis persuadée que M. Fouquet ne saurait plus guère vivre.
644. Au Duc de Chevreuse. Juin (?) 1694.
Je vous prie d'envoyer ces lettres à M.
645. Au duc de Beauvillier. Juin 1694.
Je prends, monsieur, la liberté de vous adresser cette lettre pour Mme de Maintenon.
646. A Mme de Maintenon. 7 juin 1694.
Madame, Tant qu'on ne m'a accusée que d'enseigner à faire l'oraison
647. Au Duc de Chevreuse. 18 juillet 1694.
Je prends le temps que je ne suis plus dans le fort de mon accès pour vous écrire
648. Au Duc de Chevreuse. 25 juillet 1694.
Vous avez eu la charité jusqu'à présent de vous mêler de ce qui me regarde, monsieur.
649. A Bossuet. 28 juillet 1694.
A Versailles 28 juillet [1694]. Je vous envoie, Monseigneur, une partie de mon travail
650. Au Duc de Chevreuse. Août 1694.
Je crois... que vous ne pouviez pas prendre une résolution plus équitable
651. Au Duc de Chevreuse. 1er août 1694.
J'ai eu beaucoup de joie, monsieur, lorsque M. Dupuy m'a mandé
652. Au Duc de Chevreuse. 12 ou 13 août 1694.
J'ai bien cru que le G. [Fénélon] ne serait pas cette fois-ci.
653. Au Duc de Chevreuse. Mi-août 1694.
Vous voulez bien, monsieur, que j'aie toujours recours à vous
654. Au Duc de Chevreuse. 26 août 1694.
Ceci pour vous seul. Je sais que M. de M[eaux] m'a beaucoup parlé de ma Vie
655. Au Duc de Chevreuse. 26 août 1694.
Je commence par répondre aux propositions de votre lettre
656. Au Duc de Chevreuse. 26 ou 27 août 1694.
Je ne sais si je me suis bien expliquée dans la réponse que je vous ai faite.
657. Au Duc de Chevreuse. 28 août 1694.
Je ne sais, monsieur, s'il ne serait point à propos de demander qu'ils se déterminent dans la fin des dernières interrogations
658. Au Duc de Chevreuse. 1er ou 2 septembre 1694.
Je ne puis m'empêcher de vous dire que M. de M[eaux] ne cherche point du tout à éclaircir
659. A Dupuy (?) Début septembre 1694.
Puisque tout roule sur une question théologique et qu'il ne s'agit point de moi
660. Au Duc de Chevreuse. 8 septembre 1694.
Vous savez que les vicissitudes sont de saison pour votre âme.

661. Au Duc de Chevreuse. 11 septembre 1694.
Il serait bon, en donnant la Vie, que ces messieurs fussent avertis
662. Au Duc de Chevreuse. 12 septembre 1694.
Ce n'est qu'afin que vous disiez l'article des vœux effacés à ces messieurs
663. Au Duc de Chevreuse (?) 13 septembre 1694.
Faites donc ce que vous voudrez par madame de Montmorency
664. Au Duc de Chevreuse. 13 septembre 1694.
Je vous conjure au nom de Notre Seigneur de demander à ces messieurs
665. Au Duc de Chevreuse. 15 septembre 1694.
Le 15 septembre 1694 au soir. C'est pour vous dire, monsieur, que j'enverrai règlement deux fois la semaine
666. Au Duc de Chevreuse. 20 septembre 1694.
Je viens d'apprendre tout à l'heure la mort de madame de Montmorency.
667. Au Duc de Chevreuse. 22 septembre 1694.
S B [Fénélon] me mande une chose que je ne vois nul moyen d'exécuter.
668. Au Duc de Chevreuse. 22 septembre 1694.
Voilà, monsieur, une lettre que je prends la liberté d'écrire à madame la duchesse de Chevreuse.
669. Au Duc de Chevreuse. Avant le 25 septembre 94.
Je n'ai rien du tout à vous mander.
670. Au Duc de Chevreuse. 25 septembre 1694.
La lettre qui joint la vôtre ne me fait point changer de sentiment.
671. Au Duc de Chevreuse. Le 1er octobre 1694.
J'ai bien de l'obligation à M. de Meaux de vouloir bien prêter l'oreille à la justification des écrits.
672. Au Duc de Chevreuse. 3 octobre 1694.
Je vous conjure, monsieur, d'envoyer cette lettre sans délai à M. de Meaux.
673. A Bossuet. 3 octobre 1694.
J'ai écrit les Justifications des écrits avec une entière liberté
674. Au Duc de Chevreuse. Reçu le 4 octobre 1694.
Votre lettre m'a beaucoup réjoui et j'espère que monsieur le c[ur]é de Vers[ailles] ne tiendra pas contre la dernière lettre.
675. De Bossuet. 5 octobre 1694.
A Gemigny, 5 octobre 1694. J'ai reçu, madame, la lettre
676. Au Duc de Chevreuse. 7 octobre 1694.
Je serai ravie de ne rien faire en tout ceci sans vous
677. A Madame de Guiche. 13 octobre 1694.
Vous avez trop de bonté, madame, de vouloir bien vous informer de la vérité
678. Au Duc de Chevreuse. 15 octobre 1694.
Il faut, que je crois, monsieur, donner tout le temps à ces messieurs de tout examiner.
679. A la Duchesse de Noailles. 16 octobre 1694.
Permettez-moi, madame, de vous témoigner l'extrême reconnaissance que j'ai des bontés
680. Au Duc de Chevreuse. 18 octobre 1694.
Il me vient toujours au cœur que le cœur de M. de M[eaux] est ulcéré contre moi
681. Au Duc de Chevreuse. 19 octobre 1694.
J'ai reçu la réponse de M. de M[eaux]. Je souhaite qu'il soit vraiment dans la constitution qu'il dit, et tout ira bien.
682. Au Duc de Chevreuse. 24 octobre 1694.
J'oubliais à vous dire que madame de Noailles a été fort scandalisée de ce que, dans mes Justifications je dis du bien de moi 683***. Au Duc de Chevreuse. 25 octobre 1694.
«...tout mon but est d'être guerillon parfait.»
- J'apprends que vous amèvez, et que vous avez un nouveau compagnon de voyage que j'aime de tout mon cœur.
684. Au Duc de Chevreuse. 26 octobre 1694.
Je vous envoie un brouillon de lettre pour vous. La pensée m'est venue de vous l'écrire afin que vous ayez la bonté de l'envoyer à ces messieurs.
685. A ? 26 octobre 1694.
Je viens de voir le mandement de Mgr l'arch[evêque].
686. Au Duc de Chevreuse. 27 octobre 1694.
Vous savez, monsieur, le dessein que j'avais pris de remettre ma cause entre les mains de Mgr l'archevêque
687. Au Duc de Chevreuse. 27 octobre 1694.
Voilà, monsieur, une lettre de la bonne comtesse
688. Au Duc de Chevreuse. 28 octobre 1694.
Voilà une lettre du frère de Put [Dupty] qui confirme ce qu'on m'avait mandé que ces filles
689. A Nicolas de Béthune-Charost. Octobre 1694.
Mon bon abbé, faites-moi faire un cachet où il y ait un saint Michel qui marche sur le dragon
690. A tous les Michelins. 29 ou 30 octobre 1694.
La servante des michelins à tous les michelins.
691. Au Duc de Chevreuse. 29 ou 30 octobre 1694.
Voilà une lettre de la bonne comtesse ; brûlez-la, s'il vous plaît
692. Au Duc de Chevreuse. 29 octobre 1694.
Voilà la réponse par notre père général.
693. Au Duc de Chevreuse. 29 octobre 1694.
J'ai voulu essayer quelque chose, je n'en ai pas l'esprit.

694. Au Duc de Chevreuse. 1er novembre 1694.
Vous savez qu'il faut que je dise toutes les sottises qui me viennent dans la tête.
695. Au Duc de Chevreuse. 1er novembre 1694.
Si notre général me le permet[trait], je me retirerais dans ma première solitude
696. Au Duc de Chevreuse. 1er novembre 1694.
Je me sens pressée de vous écrire pour vous dire, monsieur, que j'attends votre réponse
697. Au Duc de Chevreuse. 3 ou 4 novembre 1694.
Il y a déjà du temps que j'ai au cœur que M. de M[eaux] écrit contre
698. Du Duc de Chevreuse. 3 novembre 1694.
Voici le projet que vous demandez. Je ne l'envoie que pour vous donner une idée de ce que vous avez à faire.
699. Au Duc de Chevreuse. 4 novembre 1694.
J'ai écrit comme vous le verrez, mon tuteur
700. De la Marquise de Prunay à ? 6 novembre 1694.
A mi ritorno qui in Cortemiglia [A mon retour ici à Cortemiglia]
701. Demandes de Mme de Noailles et réponses. 7 novembre 1694.
Qui sont les trois personnes qui ont écrit les lettres de Dijon et Lyon? - J'ai marqué les personnes sur les lettres.
702. De Nicole à la Duchesse de Noailles. 8 ou 9 novembre 1694.
Vous me donnez, madame, une occasion de pratiquer la vertu du monde qui m'est la plus facile, puisqu'il ne s'agit que de dire sincèrement la vérité.
703. Dom Innocent (Le Masson) à Tronson. 8 novembre 1694.
[...] J'ai trouvé son Cantique entre les mains de nos filles chartreuses
704. Dom Innocent Le Masson à l'abbé La Pérouse.
C'est à moi-même, monsieur, que la patiente [Cateau Barbe] l'a dit
705. Au Duc de Chevreuse. 9 novembre 1694.
Jamais bien copié la lettre pour M. l'archevêque si vous me l'aviez envoyée
706. De L'Archevêque de Vienne à la Duchesse de Noailles. 9 novembre 1694.
Sur ce qui m'a été dit, madame, que vous souhaitiez avoir quelque éclaircissement
707. Du P. Lacombe. 10 novembre 1694.
Au seul Dieu soient honneur et gloire. Je pensais avant-hier matin, à mon réveil, qu'il y avait longtemps que je n'apprenais rien de vous.
708. Au Duc de Chevreuse. 10 novembre 1694.
Il faut vous dire, mon cher tuteur, que depuis hier que je vous ai écrit, il m'est revenu je ne sais combien de fois que ce n'était point le temps des justifications.
709. Au Duc de Chevreuse. 10 novembre 1694.
J'ai trouvé à l'ouverture du livre de St Augustin, intitulé De la véritable religion
710. Au Duc de Chevreuse. 14 novembre 1694.
Voilà, mon cher tuteur, une lettre de la bonne comtesse.
711. Au Duc de Chevreuse. 16 novembre 1694.
Vous verrez par cette lettre que monsieur de Meaux écrit contre l'intérieur
712. Au Duc de Chevreuse. 17 novembre 1694.
Je viens de recevoir cette lettre, m[on] c[h]er [tuteur]. J'avais déjà appris d'ailleurs que M. B[oiseau] et quelque autre avaient consulté la Sorbonne
713. Au Duc de Chevreuse. 19 novembre 1694.
J'ai été pressée de faire cette lettre.
714. Au Duc de Chevreuse. 20 novembre 1694.
Je viens de recevoir votre lettre m[on] c[h]er [tuteur].
715. Au Duc de Chevreuse. 23 novembre 1694.
J'attends vos ordres pour partir, mon cher tuteur.
716. Au Duc de Chevreuse. 26 ou 27 novembre 1694.
Votre lettre m'a fait un véritable plaisir, y voyant vos dispositions qui sont meilleures que jamais.
717. Au Duc de Chevreuse. 1er décembre 1694.
Voilà, mon bon tuteur, une lettre en confession de foi que je vous envoie pour ces messieurs.
718. Au Duc de Chevreuse. 7 décembre 1694.
Il me paraît, mon bon tuteur, que les raisons qu'on a eues pour faire que l'assemblée ne se fit point avec M. Tronçon [Tronson]
719. Au Duc de Chevreuse. 7 décembre 1694.
Il est de conséquence, mon bon tuteur, que M. de Châlons sache
720. Au Duc de Chevreuse. 9 décembre 1694.
Je ne vous ai pas mandé, mon bon tuteur, que le livre fut écrit de la main de mademoiselle de Salbert
721. Au Duc de Chevreuse. 10 décembre 1694.
Plus je pense à la lettre du P. Paulin, plus je suis convaincue qu'il se méprend et confond toutes choses
722. Au Duc de Chevreuse. 13 décembre 1694.
Je ne saurais assez vous témoigner, monsieur, mon extrême reconnaissance
723. D'un informateur. 16 décembre 1694.
Il me vint trouver, M[adame] m[adame], avant-hier, une personne
724. De Fénelon à Bossuet. 16 décembre 1694.
Je reçois, Monseigneur, avec beaucoup de reconnaissance les bontés que vous me témoignez.
725. A Bossuet. Vers le 21 décembre 1694.

- Je ne saurais assez vous exprimer et ma joie et ma reconnaissance
726. A Bossuet. 23 décembre 1694.
- Je n'ai garde de partir, Monseigneur, devant le temps que vous me l'avez précié
727. Au Cardinal Le Camus. 27 décembre 1694.
- L'on m'a mandé qu'il courait à Paris une lettre qu'on attribue à Votre Éminence
728. Au Duc de Chevreuse. Décembre 1694.
- Il m'est venu tout à coup au cœur d'écrire à M. le duc de Monfort.
729. Aux Enfants du petit Maître. Début 1695 (?)
- Mes chers enfants, Je vous souhaite une bonne année.
730. Au Duc de Chevreuse (?) 7 janvier 1695.
- J'attends mon obéissance pour partir
731. Au Duc de Chevreuse. 8 janvier 1695.
- Mon bon tuteur, je m'en irai sitôt que j'aurai reçu l'obéissance
732. Au Duc de Chevreuse. 8 janvier 1695.
- Si l'on m'arrête sur le chemin par l'ordre de M. l'arch[evêque], que répondrais-je ?
733. A Bossuet. Vers le 10 janvier 1695 (?)
- Monseigneur, je prends la liberté de vous offrir ce tableau
734. Du Cardinal Le Camus au Duc de Chevreuse. 18 janvier 1695.
- Grenoble, 18 janvier 1695. Il y a plus de quinze jours, monsieur, que j'ai envoyé à mon frère les éclaircissements
735. Au Duc de Chevreuse (?) Février 1695.
- . Dieu est un grand roi, dont la faveur est plus à rechercher qu'on ne peut dire.
736. De M. D'Aranson à ? 8 février 1695.
- Quand j'ai reçu votre lettre du dernier jour de l'année 1694, j'en avais déjà anticipé la réponse
737. Du P. Lacombe à ? Février 1695.
- J'ai bien reçu votre lettre, ô personne qui m'êtes inconnue
738. Du P. Lacombe. 4 mars 1695.
- J'ai reçu heureusement la vôtre dernière aussi bien que la précédente.
739. Au Duc de Chevreuse. Mars 1695.
- J'ai vu un papier d'articles qu'on dit avoir été conclus avec une personne en qui vous avez toute confiance.
740***. A Bossuet. 8 mars 1695.
- Je croyais, Monseigneur, aller hier au soir chez vous, et recevoir vos ordres pour aujourd'hui, mais je ne fus pas libre.
741. Dom Richebraque au Duc de Chevreuse. 14 avril 1695.
- Monseigneur, Je réponds autant précisément que je puis à la lettre
742. Du R.P. Richebraque à Madame Guyon. 14 Avril 1695.
- Madame, Est-il possible qu'il faille me chercher dans ma solitude pour fabriquer une calomnie contre vous
743. Au Duc de Chevreuse. Mi-avril 1695.
- M. de M[eaux] vient de venir, voulant toujours que je déclare ce que vous savez.
744. Du Duc de Chevreuse à Dom Richebraque. 18 avril 1695.
- A Versailles, le 18 avril 1695. J'ai reçu, mon R[évérénd] P[ère], l'éclaircissement
745. De Dom Richebraque au Duc de Chevreuse. 23 avril 1695.
- Monseigneur, Un petit voyage que j'ai été obligé de faire, m'a empêché de répondre plus tôt
746. A la Duchesse de Mortemart ? Mai 1695.
- J'ai entre mes mains votre fouet qui ne sera pas perdu.
747. A la Duchesse de Mortemart ? Mai 1695.
- Puisque Jésus-Christ se consolait avec les Apôtres, il faut que je me console avec vous
748. Du Cardinal Le Camus à Dom Falgeyrat. 3 mai 1695.
- Grenoble, 3 mai 1695. Il court, mon révérend père, une lettre sous votre nom dans Paris
749. Du P. Lacombe. Mai 1695.
- J'ai vu l'Ordonnance du seigneur prélat dans le diocèse duquel vous êtes présentement.
750. Du P. Lacombe. 12 mai 1695.
- Ce 12 mai, jour de l'Ascension, 1695. J'ai été également surpris et réjoui, lorsqu'à l'ouverture du paquet
751. Du P. Lacombe. 25 mai 1695.
- J'ai reçu heureusement deux de vos lettres de Meaux.
752. Au Duc de Chevreuse. 2 juin 1695.
- Jusqu'à présent, monsieur, je n'ai point pris la liberté de vous écrire pour ne point faire contre votre intention. J'ai tâché de souffrir toutes les violences de M. de M[eaux]
753. Au Duc de Chevreuse. Juin 1695.
- Vous apprendrez la dernière injustice de M. de M[eaux]
754. Au Duc de Chevreuse. Juin 1695.
- Vous me faites grand plaisir de me mander que le Chi[nois] n'a point de part à la connaissance de la sœur grise
755. A la petite Duchesse [de Mortemart]. Juin 1695.
- Je vous avoue, ma bonne p[etite] d[uchesse], que je crains pour vous
756. Au Duc de Chevreuse. 1695.
- . Padminer comment l'on peut encore se persuader, après ce que monsieur de M[eaux] a fait, qu'il ait quelque légère intention favorable.
757. A la petite Duchesse. Juin 1695.
- Lorsque j'ai p[ri]é qu'on gardât le secret sur le passage de M. de Mors[tein]
758. A la petite Duchesse. Juin 1695.

- Je vous suis tout à fait obligée des marques d'amitié que vous me donnez.
759. A la petite Duchesse. Juin 1695.
J'ai reçu avec joie la réponse de mon tuteur].
760. Au Duc de Chevreuse. 21 juin 1695.
J'ai donné le modèle que je vous ai envoyé il y a samedi huit jours.
761. Au Duc de Chevreuse. 23 juin 1695.
Je ne sais pourquoi j'ai une certaine répugnance à voir les deux sœurs si fort voisines
762. A Madame de Morstein ? 25 juin 1695.
Le procédé de M. de M[eaux] étonne fort la Mère et tout le monde
763. A la comtesse de Morstein. 28 juin 1695.
M. de M[eaux] sort d'ici. Il a d'abord paru en colère, me disant les mêmes choses.
764. A la comtesse de Morstein ? 30 juin 1695.
La Providence a permis que vous m'avez dit que vous avez un équipage à vous
765. A la petite Duchesse. Juillet 1695.
Je suis fort en peine du paquet que je vous ai envoyé où étaient les deux billets de M. de M[eaux].
766. Du P. Lacombe. 3 juillet 1695.
Je reçois heureusement, ma très chère et toujours uniquement aimée en Notre Seigneur, toutes vos lettres de Meaux
767. Au Duc de Chevreuse. 4 juillet 1695.
Je vous envoie la copie de ce que monsieur de Meaux m'a donné, mais vous serez bien surpris lorsque vous apprendrez
qu'il m'a fait encore signer une page
768. Au Duc de Chevreuse. 6 juillet 1695.
Ce mercredi à 4 heures du soir. M. de Meaux vient de venir quêner la décharge qu'il me donna hier, disant qu'il m'en
apportait une autre; elle est bien différente
769. Au Duc de Chevreuse. 7 juillet 1695.
Je vous prie, mon bon tuteur, de dire à monsieur de M[eaux]
770. A la comtesse de Morstein (?) Juillet 1695.
Ma bonne et chère comtesse], les inégalités de M. de M[eaux] me font craindre qu'il ne se rétracte de la permission qu'il m'a
donnée de sortir
771. A la comtesse de Morstein (?) Juillet 1695.
Ma bonne et chère], je vous prie d'envoyer incessamment ceci à mon tuteur, mais par gens bien sûrs. Je vous attends lundi
au soir
772. De la mère le Picard. 9 (?) juillet 1695.
J'espérais bien être la première, ma très honorée et chère sœur, à vous demander des nouvelles de votre voyage
773. Des religieuses de la Visitation de Meaux. 9 (?) juillet 1695.
Vive + Jésus / Madame. / Vous avez si puissamment gagné les cœurs de cette communauté
774. Au Duc de Chevreuse. 13 juillet 1695.
Je vous assure que vous m'avez fait un grand plaisir de me mander qu'on approuvait ma sortie
775. Du P. Lacombe. 15 juillet 1695.
Je viens de recevoir votre bonne lettre, ma chère et très honorée en Notre Seigneur, avec toute la joie qu'on peut avoir en
apprenant de vos nouvelles
776. De Bossuet. 16 juillet 1695.
Vous pouvez, madame, aller aux eaux. Vous ferez fort bien d'éviter Paris
777. De la mère le Picard. 18 juillet 1695.
Monseigneur de M[eaux] me vient d'adresser cette lettre, ma très chère fille.
778. Au Duc de Chevreuse. 19 juillet 1695.
Voilà une copie ou plutôt l'original de la protestation que j'ai corrigée en la récrivain.
779. Au Duc de Chevreuse (?) 21 juillet 1695.
Ce jeudi 21. Je viens de recevoir votre lettre, et une de monsieur de Meaux qui me redemande la décharge qu'il m'a donnée.
780. Au Duc de Chevreuse. 23 juillet 1695.
Si je savais où prendre madame de Morst[ein], j'irais sans faute
781. Du P. Lacombe. 29 juillet 1695.
Grâces et gloire à Dieu, ma très honorée et très chère en Notre Seigneur.
782. Au Duc de Chevreuse. Juillet 1695.
Il m'est venu dans l'esprit qu'il ne fallait pas rendre à M. de M[eaux] un papier
783. A la petite Duchesse. Août 1695.
Je vous avoue, ma petite] duchesse], que je suis toute prête de me livrer plutôt que d'être cause que les autres souffrent pour
moi.
784. Au Duc de Chevreuse. Août 1695.
Il m'est venu dans l'esprit, mon bon tuteur], que pour tirer tout le monde d'embaras
785. Au Duc de Chevreuse. 5 août 1695.
Vous voyez bien que monsieur de Meaux, avec toute sa douceur prétendue, a parlé à madame de Maint[enon] et elle au
Roi.
786. Au Duc de Chevreuse. 6 août 1695.
Ma lettre était écrite d'hier au soir. J'ai songé cette nuit
787. A la petite Duchesse. Peu après le 6 août 1695.
Enfin, l'archevêque de Paris est donc mort, et mort subitement
788. A la petite Duchesse. Avant le 15 août 1695.
Je me suis trouvée si mal depuis hier que j'appris la mort imprévue de M. l'archevêque que je ne suis guère en état d'écrire.

789. A la petite Duchesse. Août 1695.
Ma bonne p[etite] d[uchesse], je ne manquerai pas d'avoir des affaires avec M. de M[eaux].
790. A la petite Duchesse. Avant le 20 août 1695.
Vous ne me répondez pas aussi simplement que je vous écris
791. A la petite Duchesse. Avant le 20 août 1695.
Voilà m b p d [ma bonne petite duchesse] un brouillon de lettre que j'ai fait pour M. de M[eaux].
792. A la petite Duchesse. Août 1695.
J'ai pensé, Ma p[etite] d[uchesse], que peut-être ne me laissera-t-on pas en repos chez mon fils si l'on sait que j'y suis.
793. A la petite Duchesse. Peu après le 16 août 1695.
Le tuteur me mande de sortir d'ici sans délai et de chercher une maison.
794. A la petite Duchesse. Août 1695.
Je n'ai point été fâchée contre vous et je ne veux pas même que vous fassiez réflexion sur tout cela.
795. Au Duc de Chevreuse. 18 août 1695.
Je connus le jour de la Vierge que ce serait M. de Châlons qui serait arch[evêque]
796. Au Duc de Chevreuse. 18 août 1695.
Je vous ai mandé, mon tuteur, que je ne pouvais en nulle manière me remettre entre les mains de monsieur de Meaux, parce qu'il n'a nulle parole
797. Du P. Lacombe. 20 août 1695.
Ce n'est pas une petite consolation pour moi, ma très chère et toujours constamment aimée en Notre Seigneur, durant ma longue captivité, et avec ma désolation extérieure et intérieure
798. Au Duc de Chevreuse. 20 ou 21 août 1695.
Je suis bien fâchée, mon bon tuteur, de vous causer tant de peine.
799. Au Duc de Chevreuse. 24 août 1695.
La lettre que vous m'avez envoyée pour monsieur de Meaux est parfaitement bien.
800. Au Duc de Chevreuse. 30 août 1695.
Ce trentième. Vous me mandez bien les conversations, mais vous ne me mandez pas votre sentiment ni celui du bon.
801. De la mère le Picard à Bossuet. Vers la fin août 1695.
Venant de recevoir cette lettre de Mme Guyon toute ouverte, je vous l'envoie, Monseigneur.
802. A Bossuet. Vers la fin août 1695.
Monseigneur, J'ai satisfait durant six mois à la parole que je vous avais donnée de me mettre quelque temps entre vos mains
803. Du P. Lacombe. Août ? 1695.
Il paraît, par la suite de vos maux, que Dieu vous avait préparé un calice fort grand et bien rempli
804. Du P. Lacombe. 5 septembre 1695.
Quoique vos lettres, ma très chère en N[otre] S[ei]gneur, ne m'apprennent guère que des choses qu'humainement on appelle funestes
805. A la petite Duchesse. Septembre 1695.
Ma bonne p[etite] d[uchesse], la lettre qui a été perdue est quelque chose de bien affligeant
806. Au Duc de Chevreuse. 12 septembre 1695.
Mon bon tuteur, je vous ai mille obligations.
807. A la petite Duchesse. Septembre 1695.
Madame de M[orstein] ? Ja t-elle retiré les papiers de son mari ?
808. A la petite Duchesse. Septembre 1695.
Je n'ai pas plus tôt fait une proposition qu'elle me paraît impertinente
809. A la petite Duchesse. Septembre 1695.
J'attendrai ici les ministres de la fureur de . Vous ne me mandez rien sur le parti d'aller demeurer avec mon fils
810. A la petite Duchesse. Septembre 1695.
Le paquet est perdu
811. A la petite Duchesse. Septembre 1695.
Ma bonne p[etite] d[uchesse], rien n'est plus certain qu'il y a de la friponnerie
812. A la petite Duchesse. Octobre 1695.
Si je vous ai mandé quelques mots sur le tort que je craignais que le Ch. vous pût faire
813. Au Duc de Chevreuse. 4 octobre 1695.
Mon bon tuteur, je vous assure que ce serait avec plaisir que je me livrerais pour tout si le Maître me le permettait.
814. A la petite Duchesse. 7 octobre 1695.
J'avais envoyé trois lettres du P[ère] Lacombe, depuis peu, à la petite duchesse
815. Du P. Lacombe et du Sr Lasherous. 10 octobre 1695.
Ce 10 octobre. Je n'ai reçu la vôtre du 22e du mois passé que le 8 du présent. Un retardement considérable
816. A son fils. 13 octobre 1695.
Je vous assure, mon très cher fils, que votre lettre m'a donné bien de la joie
817. A la petite Duchesse. 16 octobre 1695.
Je crois qu'il est assez vraisemblable que le petit homme peut [puisse] avoir le paquet en question.
818. Du P. Lacombe. 20 octobre 1695.
Je redouble, vous ayant écrit par le dernier ordinaire, dans la pensée que celle-ci pouva encore vous trouver où vous êtes
819. Aux duchesses. Octobre 1695.
Je croyais bien encore hier, ma bonne d[uchesse], ne vous écrire jamais.
820. A la petite Duchesse. Octobre 1695.
Je suis en peine, Ma p[etite] d[uchesse], si vous avez reçu dimanche une lettre qu'on vous porta
821. A la petite Duchesse. Octobre 1695.

- J'ai au cœur de vous dire que je crains que le Ch. ne vous nuise, car je la trouve bien pleine d'amour-propre.
822. A la petite Duchesse. Novembre 1695.
Je crois, ma très chère, qu'il ne faut pas penser à venir à présent.
823. Du P. Lacombe et du Sr Lasherous. 11 novembre 1695 ?
Je reçois la vôtre du 28 octobre à laquelle je réponds le même jour.
824. Au Duc de Chevreuse. 13 ou 14 novembre 1695.
Puisque la femme de Monfort ne veut pas venir
825. Au Duc de Chevreuse. 15 novembre 1695.
Je suis très satisfaite de ce que vous me marquez de votre état intérieur.
826. A la petite Duchesse. 27 novembre 1695.
Jusqu'à présent, j'ai gardé un profond silence dans toutes les calomnies
827. A ? Novembre 1695.
Il y a longtemps que j'avais connu que c'était là l'endroit qui arrête N. sans qu'elle me l'ait voulu avouer
828. Du P. Lacombe et de Jeannette. 7 décembre 1695.
Je reçus hier votre lettre où étaient les anneaux. La joie en a été grande dans notre petite Eglise.
829. A la petite Duchesse (?) Décembre 1695.
Je vous assure que le gros enfant [La Palière] n'a rien lu de ce que je lui ai donné sans le cacheter
830. A La Reynie.
Monsieur, Je prends la liberté de vous supplier instamment d'avoir la bonté d'attacher à l'interrogatoire que vous me faites
demièrement, la déclaration que je vous fais
831. A La Reynie.
Monsieur, J'espérais toujours que vous me feriez l'honneur de revenir
832. A La Reynie. 5 avril 1696.
Je vous supplie très instamment, monsieur, de recevoir la déclaration que je vous fais, écrite et signée de mon sang
833. A La Reynie. Entre le 5 et le 12 avril 1696.
Je prends la liberté de vous représenter encore, monsieur, qu'il ne s'agissait pas en cet endroit de déclarer ma foi, mais de
répondre positivement à un fait.
834. De Pirot. 9 juin 1696.
En Sorbonne, le 9 juin 1696. A Madame Guyon. Vous ne devez pas être surprise, madame, si jusqu'à cette heure je n'ai pas
voulu entrer en matière avec vous pour vous entendre en confession
835. A Tronson. 3 août 1696.
Je prends la liberté, monsieur, de vous conjurer
836. De Tronson. 10 (?) août 1696.
Je vous plains, et je compatis à vos peines autant que je le dois.
837. De Tronson. 27 août 1696.
Ce 27 août 1696. Je crois, madame, que M. le curé de Saint-Sulpice vous portera au premier jour l'acte de soumission que
Mgr Archevêque exige de vous.
838. A Tronson. 28 août 1696.
Monsieur, J'ai fait aveuglément ce que vous m'avez conseillé de faire
839. De Tronson. 31 août 1696.
Le 31 août 1696, j'ai eu une extrême joie de voir votre parfaite soumission
840. A Tronson 1er septembre 1696.
Monsieur. Quand je n'aurais pas signé avec soumission la déclaration
841. A l'Archevêque de Paris, M. de Noailles. 20 septembre 1696.
Monseigneur. Je ne puis vous dire la consolation que j'ai reçue d'apprendre que vous étiez satisfait et édifié de ma
soumission.
842. A Tronson. 20 octobre 1696.
Je prends, monsieur, la confiance de vous écrire
843. A M. de la Chétardie. 20 octobre 1696.
Je n'ai point besoin des hardes qui sont chez Mme la duchesse
844. A la petite Duchesse. Novembre 1696.
Mon cœur me rend un bon témoignage de vous, et je vous aime de tout mon cœur.
845. A la petite Duchesse. Novembre 1696.
Je vous prie d'empêcher que je n'aille chez mon fils.
846. De Tronson. 27 novembre 1696.
Je ne doute pas, madame, que vous n'ayez été surprise de ne point recevoir de réponse
847. A Tronson. 29 novembre 1696.
Quand je n'aurais pas, monsieur, un aussi grand éloignement de tout commerce au dehors
848. A la petite Duchesse. Décembre 1696.
N. [La Chétardie] me marque une si horrible défiance de moi
849. De Tronson. 13 décembre 1696.
Je ne puis être que très édifié, madame, de l'inclination que vous me témoignez avoir pour la retraite et pour la solitude.
850. Du Cal le Camus à l'évêque de Chartres. 1697.
M. l'évêque de Genève avait mis Mme Guyon chez les Nouvelles Catholiques de Gex
851. A la petite Duchesse. Janvier 1697.
Je crois vous devoir dire que le curé [La Chétardie] n'a pas voulu me venir voir
852. A la petite Duchesse. Février 1697.
Je désire tout à fait d'avoir des nouvelles du B[on] [Beauvillier] que j'aime plus que jamais

853. A la petite Duchesse. Mars 1697.
Je vous conjure, au nom du p[re]t[re] M[aitre], de m'envoyer le livre [Explication des Maximes] de S. B. [Fénelon] en question
854. A la petite Duchesse. Mars 1697.
Je ne crains point que le prêtre me trahisse sur la messe et la communion
855. A la petite Duchesse. Mars 1697.
Ce que vous m'avez mandé de Dom [Alleaume] m'a donné autant de douleur que ce que vous me mandez du succès du livre me donne de joie : c'est une marque que Dieu l'agrée
856. A la duchesse de Beauvillier. Mars 1697.
Je ne sais pourquoi vous croyez que je n'aime plus L.B [Beauvillier], car je l'aime fort
857. A la petite Duchesse. Mars 1697.
Je suis trop en peine de l'état des personnes et des affaires pour ne vous pas demander des nouvelles.
858. A la petite Duchesse. Avril 1697.
J'avais résolu de ne plus écrire après la réponse que l'homme [me] dit de bouche
859. A la petite Duchesse. Avril 1697.
Je vous écris encore cette lettre, ne sachant pas si, après les violences qu'on exerce sur moi, je le pourrai encore faire.
860. A la petite Duchesse. Avril 1697.
Depuis ma lettre écrite, j'ajoute que la fille fit tant de bruit en disant des injures
861. A la petite Duchesse. Avril 1697.
Il est de conséquence d'éclaircir plutôt le livre que de l'abandonner.
862. A la petite Duchesse. 18 avril 1697.
Je ne suis point surprise qu'on ait fait tout cela à M. de V. et à Rem.
863. Attribuée au P. Lacombe. 27 avril 1698.
C'est devant Dieu Madame, que je reconnais sincèrement qu'il y a eu de l'illusion, de l'erreur et du péché
864. A la petite Duchesse. Mai 1697.
N. [le curé] sort d'ici, qui, après m'avoir fait les exhortations ordinaires de me convertir et rentrer en moi-même
865. A la petite Duchesse. Mai 1697.
C'était moi qui avait ouvert la lettre et contrefait mon écriture pour le dessus.
866. A la petite Duchesse. Mai 1697.
Je ne suis pas surprise de ce que vous me mandez.
867. A la petite Duchesse. Mai 1697.
Je vous avoue que je suis bien fâchée des mouvements que N. [Fénelon ?] se donne
868. A la petite Duchesse. Mai 1697.
Je vous dirai que N. [le curé] est venu, qu'il me tourmente avec excès
869. A la petite Duchesse. Mai 1697.
Quand je vous ai demandé de l'argent, madame, je l'ai cru nécessaire
870. A la petite Duchesse. Mai 1697.
Je vous assure, madame, que lorsque vous me mandez qu'on est bien, il me semble que je n'ai plus de mal.
871. A la petite Duchesse. Juin 1697.
Les persécutions affligent la nature, mais elles nouissent l'amour.
872. A la petite Duchesse. Juin 1697.
Je ne suis point surprise que les choses aillent à toute extrémité
873. A la petite Duchesse. Juin 1697.
Je n'ai pas entendu ce que vous voulez dire.
874. A la petite Duchesse. Juin 1697.
Je ne vous saurais exprimer la douleur où je suis de la faiblesse de N. [Fénelon]
875. A la petite Duchesse. Juin 1697.
Vous ne sauriez croire combien je suis affligée de tout ce que vous me mandez de N.
876. A la petite Duchesse. Juin 1697.
N. [le curé] sort d'ici. Je ne l'avais point vu depuis trois jours devant la Pentecôte.
877. A la petite Duchesse. Juin 1697.
Vous ne sauriez croire la joie que vous me donnez de me mander qu'on tiendra ferme et que la chose ira à R[ome].
878. A la petite Duchesse. Juin 1697.
Je suis dans un étonnement de voir le peu de vérité qu'il y a dans le livre de M. de M[caux]
879. A la petite Duchesse. Juillet 1697.
Je ne sais que penser du changement que vous me marquez
880. A la petite Duchesse. Juillet 1697.
Je vais vous dire une chose qui vous surprendra sans doute.
881. A la petite Duchesse. Juillet 1697.
N. ne veut pas prendre le vin, mais quelques bouteilles pour dire qu'il est bon. Je n'ai garde d'en boire, je n'en ai bu qu'à trois repas, j'en ai pensé mourir.
882. A la petite Duchesse. Juillet 1697.
Que puis-je vous dire, ma tr[is] c[ohère] ? Les raisons que vous me dites contre le mariage
883. A la petite Duchesse. Juillet 1697.
Je crois comme vous qu'il faut interrompre le commerce pour quelque temps.
884. A la petite Duchesse. Juillet 1697.
Puisque vous voulez, ma très c[ohère], que je vous mande de mes nouvelles, je vous dirai que, comme je n'ai bu du vin qu'à trois repas
885. Du Père Loir à ? 25 juillet 1697.

- Ce 25 juillet 1697, à la Bussière. C'est assez promener vos yeux, madame, sur les diverses descriptions que je vous ai faites
886. A la petite Duchesse. Août 1697.
- N. sort d'ici, il m'a dit qu'il venait de Bourges.
887. A la petite Duchesse. Août 1697.
- Je ne vous écris pas dimanche, je ne pouvais encore le faire.
888. A la petite Duchesse. Août 1697.
- Bien loin que l'exil m'ait fait de la peine, j'en ai eu une joie que je ne puis vous exprimer.
889. A la petite Duchesse. Août 1697.
- J'ai une peine de ce qu'on reprend le vin très grande
890. A la petite Duchesse. Août 1697.
- C'est une ruse pour empêcher qu'on aille à R[ome].
891. A la petite Duchesse. Août 1697.
- Je vous assure que j'ai bien de la peine de la faiblesse et de la mollesse de N. [Fénélon]
892. A la petite Duchesse. Août 1697.
- N. [le curé] vint la veille de la Vierge et comme le vin n'est plus ici, il commença à nous faire sentir sa cruauté.
893. A la petite Duchesse. Août 1697.
- Je ne crois point que vous deviez cesser de nous voir rarement comme vous faites
894. A la petite Duchesse. Août 1697.
- Je crois que l'unique parti qu'il y ait à prendre est de joindre les deux lettres ensemble
895. A la petite Duchesse. Septembre 1697
- Vous m'avez bien consolée, ma très ch[ère], de me mander que la lettre n'a point été décachetée.
896. A la petite Duchesse. Septembre 1697.
- Vous venez par les deux lettres ci-jointes les mesures que nous devons prendre
897. A la petite Duchesse. Septembre 1697.
- Les trois lettres de l'eccl[esi]ast[ique] dont il est parlé ci-dessus sont avec l'original.
898. A la petite Duchesse. Septembre 1697.
- Je savais bien que N. avait dit hautement que personne n'approuvait ma conduite
899. A la petite Duchesse. Septembre 1697.
- Puisque les choses vont comme vous les dites sur le petit ch, laissez-la donc à N.
900. A la petite Duchesse. Septembre 1697.
- Je ne sais que vous répondre, ma tr[ès] ch[ère]. Je n'ai au cœur ni pour ni contre.
901. A la petite Duchesse. Septembre 1697.
- Je ne crois point du tout que vous deviez vous captiver et vous gêner dans ce silence. L'Esprit de Dieu est libre et je ne crois point du tout que Sa grâce soit attachée à fermer les yeux
902. A la petite Duchesse. Septembre 1697.
- J'ai envoyé jeudi aux Th[é]atins, et on n'y était pas.
903. A la petite Duchesse. Octobre 1697.
- Je crois, autant que je le peux conjecturer, que N. est la confidente
904. A la petite Duchesse. Octobre 1697.
- Je ne suis point surprise que vous ayez remarqué la fausseté de N. [le curé].
905. A la petite Duchesse. Octobre 1697.
- Ce bon eccl[esi]ast[ique] m'a mandé que N. [Bossuet] avait fait un mandement latin contre M. de C[jambrai]
906. A la petite Duchesse. Novembre 1697.
- N. [le curé] vint me confesser la veille de la Toussaint.
907. A la petite Duchesse. Novembre 1697.
- Vous savez, ma très ch[ère], que tous les égarements et écarts commencent toujours par le dégoût qu'on a de moi
908. A la petite Duchesse. Novembre 1697.
- Tout le monde est à présent contre M. de C[jambrai].
909. A la petite Duchesse. Décembre 1697.
- Ce bon prêtre m'a mandé qu'on avait ajouté encore trois examinateurs aux sept
910. A la petite Duchesse. Décembre 1697.
- Ma fille m'est venue voir ; je fis fort l'étonnée.
911. A la petite Duchesse. Décembre 1697.
- N. est venu, qui m'a apporté la lettre pastorale de M. de P[aris].
912. A la petite Duchesse. Décembre 1697.
- Je crois que le bon eccl[esi]ast[ique] se soutiendra, car il a pour moi une affection et une créance qui l'étonne lui-même.
913. A la petite Duchesse. Décembre 1697.
- Il peut arriver que sans y penser on ait pris trois fois pour deux.
914. A la petite Duchesse. Décembre 1697.
- J'ai reçu votre lettre avec joie, et j'attends les réponses
915. A la petite Duchesse. Décembre 1697.
- Il serait assurément nécessaire que M. de C[jambrai] répondît à la lettre de M. de P[aris].
916***. A la petite Duchesse. Décembre 1697.
- Je vous assure que le compagnon [Fénélon] me fait grande pitié.
917. A l'Archevêque de Paris, M. de Noailles. Décembre 1697.
- Monseigneur, j'ai lu, avec tout le respect et la soumission possibles, la lettre pastorale
918. Du P. Lacombe à l'évêque de Tarbes. 9 janvier 1698.

Comme l'on n'a pas jugé à propos de m'entendre ici avant que d'envoyer à Votre Grandeur les écrits que l'on m'a trouvés et les nouveaux chefs d'accusation

919. A la petite Duchesse. Janvier 1698.

M de Cha[rtres] a été à Paris à la maison des filles qui me gardent.

920. A la petite Duchesse. Janvier 1698.

J'ai reçu le pot de noix que vous avez eu la bonté de m'envoyer

921. A la petite Duchesse. Janvier 1698.

Je suis fort en peine de votre santé : faites-m'en savoir des nouvelles

922. A la petite Duchesse.

Je crois que M. de C[ambrai] doit faire imprimer ses réponses

923. A la petite Duchesse. Mars 1698.

Je suis charmée des lettres de N. [Fénélon]. Rien n'est plus fort, plus net, plus décisif.

924. A la petite Duchesse. Mars 1698.

Votre lettre m'a donné de la joie, car j'avais déjà sacrifié à Dieu bien des choses.

925. A la petite Duchesse. Mars 1698.

Je vous conjure de vous ménager ce carême

926. A Tronson. Mars 1698.

Mars 1698. J'ai demandé, monsieur, permission à M. de Saint-Sulpice de me donner l'honneur de vous écrire

927. A la petite Duchesse (?) Avril 1698.

Les choses que vous me mandez m'ont mise dans un étonnement que je ne puis exprimer.

928. A la petite Duchesse. Avril 1698.

Le P[ère] d[e] L[a] C[ombes] n'a point demeuré avec moi à Grenoble.

929. A la petite Duchesse. 3 mai 1698.

Ce que vous me mandez du P[ère] d[e] L[a] C[ombes] m'étonne beaucoup.

930. A la petite Duchesse. Mai 1698.

Je suis bien éloignée d'avoir de la défiance de vous, mais N[otre] S[ei]gneur me tient dans un entier esprit de sacrifice.

931. A la petite Duchesse. Mai 1698.

Mai 1698.

J'ai bien de la peine à croire que la nouvelle de M. de V[ersailles] soit bien vraie

932. A la petite Duchesse. Mai 1698.

Plus je pense à ce que vous me mandez du P[ère] d[e] L[a] C[ombes], plus je suis persuadée qu'il y a à tout cela quantité de faussetés

933. De La Chétardye. Début mai 1698.

Madame, Voici une lettre qui va vous surprendre, mais je ne puis plus vous dissimuler la peine que votre conduite me cause.

934. A la duchesse de Beauvillier. 16 mai 1698.

A Vauginart, le 16 mai 1698. Je prends la liberté de vous écrire, dans l'extrémité où je suis réduite

935. A la petite Duchesse. Mai 1698.

J'ai été affligée de ce que vous me mandez de La bonne c[omtesse]1, sans en avoir été surprise.

936. De Melle Marc à son frère.

Mon très cher frère,

Je ne sais si j'aurai jamais la consolation de vous voir

937. Lettre sur l'abandon.

Dieu est. Que la plénitude de Jésus-Christ soit le lien de nos cœurs et toute notre plénitude.

938. De Melle Marc en prison.

A Dieu toute la gloire ! Mon révérend Père, je vous dirai les sentiments de mon cœur le plus brièvement que je pourrai.

Témoignages.

Protestations, soumissions, attestations. Témoignages divers.

939. Du Frère Boniface à d'Arnthon d'Alex. 19 décembre 1683.

[...] Pour ce qui regarde le R[évérend] P[ère] Lacombe, j'ai protesté à Votre Grandeur que nous n'avons jamais parlé de lui, ni des pères bamabites, qu'à l'avantage de leur mission.

940. Mémoire écrit à Thonon. Avant novembre 1687.

Monseigneur est très humblement supplié : Primo. De supprimer et défendre les trois livrets suivants, à savoir

941. Témoignage du Père Thomas. Après 1687.

Trois choses me viennent en mémoire au sujet de Madame Guyon que je découvre par intérêt de la vérité.

942. Abrégé de la vie de Mme Guyon par Chevreuse. 1693.

Il est juste, monsieur, de vous expliquer les raisons qui obligent plusieurs personnes censées à croire que N. [Mme Guyon] a reçu l'esprit de Dieu avec abondance.

943. Justification. 1694?

Je n'entreprendrais jamais de me justifier sur les mœurs si je n'en voyais l'infinie conséquence, parce qu'on prend occasion des crimes dont on m'accuse pour décrier l'intérieur.

944. A Bossuet (Mémoire). Fin juin ou début juillet 1694.

Quoique j'eusse formé le dessein de me laisser accabler sans me justifier ni me défendre, la gloire de Dieu et l'intérêt de la vérité m'obligent aujourd'hui de rompre cette résolution.

945. Du Père Paulin d'Aumale. 7 juillet 1694.

Il y a environ dix ans que Dieu m'ayant donné la connaissance de Mme la duchesse de Charost

946. A Bossuet (Soumission). Juillet 1694.

- Juillet 1694. Je déclare, Monseigneur, que je soumetts mes livres et mes écrits purement et simplement sans nulle condition
947. Aux examinateurs (Bossuet, Noailles, Tronson). 25 juillet 1694.
Comment pourrai-je, Messieurs, paraître devant vous, si vous me croyez coupable des crimes dont on m'accuse ? [...] DÉCLARATION DE Mme DE GUYON. Je déclare, Messieurs, que je soumetts mes livres et mes écrits purement et simplement
948. A Bossuet (Soumission). Début octobre 1694.
Je soumetts encore de nouveau généralement tous mes écrits, tant les anciens que ce que j'ai ajouté ici pour les éclaircir
949. Aux examinateurs. 1er décembre 1694.
Je proteste de nouveau, messieurs, que je soumetts encore tout ce que j'ai écrit à vos lumières, pour en faire tout ce qu'il vous plaira
950. Réponses aux examinateurs. 6 décembre 1694.
Réponses de Mme Guyon aux demandes qui lui ont été faites par MM. les évêques de Meaux et de Châlons, le lundi 6 décembre 1694 : 1. Dans le temps de l'oraison
951. Des examinateurs (Tronson). 12 décembre 1694.
Elle n'a rien dit sur le premier article. Sur le second, elle a dit que
952. Protestation en forme de testament. 15 avril 1695.
Je soussignée, étant au lit, malade, dans le couvent de la Visitation de Sainte-Marie de Meaux
953. Soumission « A ». 15 avril 1695.
Je, soussignée, reconnais qu'illustissime et Révérendissime Père et Seigneur en Jésus-Christ, messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, au jugement duquel je me suis soumise
954. Déclaration du 15 avril 1695.
Je supplie Monseigneur l'évêque de Meaux, qui a bien voulu me recevoir dans son diocèse
955. Du frère du cardinal Le Camus Au Duc de Chevreuse. 19 Avril 1695.
19 avril 1695. M. le cardinal Le Camus a répondu à M. le premier président de la Cour des aides, son frère, qu'il n'a jamais rien vu ni connu de mauvais en Mme Guyon
956. Du R. P. Richebracque à Chevreuse. 23 Avril 1695.
Monseigneur, Un petit voyage que j'ai été obligé de faire, m'a empêché de répondre
957. Soumission « B ». 1er juillet 1695.
Je reconnais que Monseigneur l'évêque de Meaux m'a remis en main son Ordonnance et Instruction pastorale sur les états d'oraison
958. Attestation de M. de Meaux, Pièce « C ». 1er juillet 1695.
Nous, évêque de Meaux, avons reçu les présentes soumissions et déclarations de ladite Dame Guyon
959. Attestation de M. de Meaux, Pièce « D ». 1er juillet 1695.
Nous, évêque de Meaux, certifions à qui il appartiendra qu'au moyen des déclarations et soumissions de Madame Guyon
960. De la mère le Picard et de religieuses de la Visitation de Meaux. 7 juillet 1695.
+ Nous soussignées, supérieure et religieuses de la Visitation Sainte-Marie de Meaux, certifions
961. Protestation. 1695 ?
Je proteste devant Dieu que je ne dirai pas un mot que je ne sois prête de jurer sur l'Évangile. Ce que j'ai appris que monsieur de F[il]les dit contre moi
962. Soumission. 28 août 1696.
Acte de soumission dressé par M. Tronson, signé par Mme Guyon le 28 août 1696.
Comme je ne respire, Dieu merci, que soumission aveugle et docilité pour l'Église
963. Mémoire du prêtre Rouxel. 1700.
[...] je fus obligé par charité de conduire une jeune demoiselle orpheline et pauvre de bien à Évian
Pièces issues de la correspondance de Madame de Maintenon.
964. Lettres de Mme de Maintenon. Extraits relatifs à Fénelon. 1691 A 1693.
1. De Mme de Maintenon à Mme de la Maisonfort, novice à Saint-Cyr, 6 février 1691.
2. Le 7 juin 1692 Fénelon écrit à Mme de la Maisonfort.
3. À Mme la comtesse de Saint-Géran.
965. Lettres de Mme de Maintenon. Extraits relatifs à Mme Guyon. 1694.
4. Le 7 juin 1694 Madame Guyon aurait écrit à Mme de Maintenon.
5. À M. Le duc de Chevreuse. [21 juin 1694].
6. À M. le duc de Beauvillier. [21 juin 1694].
7. À Mgr l'évêque comte de Châlons [Noailles].
8. [À Madame la comtesse de Saint-Géran [28 juin 1694].
9. À M. évêque de Châlons [Noailles].
10. À M. évêque comte de Châlons [Noailles].
966. Événements à Saint-Cyr et récit de Mme du Perou.
11. Événements à Saint-Cyr et récit de Madame du Pérou.
967. Lettres de Mme de Maintenon. 1695.
12. À M. l'évêque de Châlons [Noailles].
13. [À M. l'évêque de Châlons, Noailles. 21 juin 1695].
14. À ma sœur de la Maisonfort, Dame de Saint-Louis.
15. À M. évêque et comte de Châlons [Noailles].
16. À Mgr l'archevêque de Paris [Noailles].
17. À Mgr l'archevêque de Paris [Noailles].
18. À Mgr l'archevêque de Paris [Noailles].
968. Lettres de Mme de Maintenon. Extraits de Fénelon et de Beauvillier. Premier semestre 1696.

19. À Mgr l'archevêque de Paris [Noailles].
20. À Mgr l'archevêque de Paris [Noailles].
21. À Mgr l'archevêque de Paris.
22. À Mgr l'archevêque de Paris.
23. On presse Fénelon.
24. Beauvillier résiste moins bien.
969. Lettres de Mme de Maintenon. Extrait d'un discours du Roi. Second semestre 1696.
25. À Mgr l'archevêque de Paris.
26. À Mgr l'archevêque de Paris.
27. du 25 septembre 1696.
28. À Mgr l'archevêque de Paris.
29. À Mgr l'archevêque de Paris.
30. Le discours du roi.
31. À Mgr l'archevêque de Paris :
970. Pièces de bonne fin.
32. Règlement royal.
33. À Madame de Brinon.

Pièces judiciaires.

971. Enquête adressée à Mme de Maintenon. Fin 1695 ?
- « Mémoire sur le quietisme. » Il ne peut s'élever dans l'Eglise une hérésie plus dangereuse que le quietisme.
972. Le roi à M. de Noailles, archevêque de Paris. Décembre 1695.
- Versailles, ce mercredi matin, 28 ou 29 décembre 1695. On gardera madame Guyon où elle est jusques à demain matin
973. De Pontchartrain à La Reynie. 29 décembre 1695.
- Vous savez monsieur la capture que des Grés [Desgrez] a faite de Mme Guyon et de quelques autres avec elle.
974. Interrogatoires. (Extraits). 1696.
- De nombreuses pièces permettent de dater les transferts de J. Guyon
975. Premier interrogatoire : de La Reynie à Pontchartrain. 22 janvier 1695.
- Ce 22 janvier 1696. Madame Guyon / père de la Combe / De la Sherons / Jeannette.
976. Second interrogatoire : compte-rendu officiel. 19 janvier 1696.
- Interrogatoire fait par nous Gabriel Nicolas de la Reynie
977. Observation de La Reynie.
- Observation. J'ai observé avec beaucoup d'attention Madame Guyon
978. M. de Pontchartrain à M. de Bemaville. 20 juin 1696.
- Versailles, 20 juin 1696. Le Roi veut que M. Guyart, médecin, aille voir madame Guyon
979. M. de Pontchartrain à l'archevêque de Paris. 23 juillet 1696.
- 23 juillet 1696. Le Roi donna ordre pour faire à madame Guyon les accommodements
980. M. de Pontchartrain à M. de Bemaville. 8 août 1696.
- Marly, 8 août 1696. Madame Guyon a demandé à Desgrez du papier pour m'écrire
981. Déclaration signée avant de sortir de Vincennes. 9 octobre 1696.
- Je supplie très humblement monseigneur l'archevêque d'être persuadé de ma parfaite obéissance
982. Mémoire de Pirot. 25 août 1697.
- Ce qui a donné lieu au livre de Monseigneur de Cambrai et ce qui s'est fait à ce sujet jusqu'au 25 août 1697. Les deux livres que fit Madame Guyon sur l'oraison
983. Doctrine Du P. Lacombe.
- Doctrine enseignée par le père François de La Combe, bamabite, à ses plus illustres pénitents. Première proposition. La contemplation en oraison de repos consiste
984. M. de Pontchartrain à M. le Pelletier. 31 mai 1698.
- Versailles, 31 mai 1698. J'envoie à M. l'archevêque de Paris un ordre pour faire conduire à la Bastille madame Guyon
985. M. de Pontchartrain à M. du Junca. 31 mai 1698.
- 31 mai 1698. Madame Guyon et une fille qui la sert doivent être conduites à la Bastille
986. M. de Pontchartrain à M. de Bemaville. 31 mai 1698.
- 31 mai 1698. Le Roi a donné ordre pour faire conduire à Vincennes une femme de madame Guyon
987. Journal de M. du Junca. 4 juin 1698.
- Du mercredi, 4 juin, à dix heures du matin. M. Desgrez a mené ici une prisonnière, madame Guyon, sans aucune fille avec elle
988. M. de Pontchartrain à M. de Saint-Mars. 23 septembre 1699.
- 23 septembre 1699. Quant à madame Guyon, ne lui donnez pour confesseur que celui que M. l'archevêque vous dira.
989. M. de Pontchartrain à M. de Saint-Mars.
- Versailles, 3 août 1699. A l'égard du prie-Dieu que madame Guyon veut faire faire
990. M. de Pontchartrain à M. de Saint-Mars. 30 décembre 1699.
- Versailles, 30 décembre 1699. Le Roi a accordé 900 liv. de gratification à la fille qui sert madame Guyon
991. M. de Pontchartrain à M. de Saint-Mars. 12 avril 1700.
- Versailles, 12 avril 1700. Vous pouvez faire faire les Pâques
992. M. de Pontchartrain à M. d'Argenson. 15 octobre 1700.
- Fontainebleau, 15 octobre 1700. M. le cardinal de Noailles ayant dit au Roi que le prêtre de Franche-Comté [Rouxel]
993. Le même à M. de Saint-Mars. 22 décembre 1700.
- Versailles, 22 décembre 1700. J'ai lu au Roi votre lettre

994. Le même à M. de Bernaville. 23 décembre 1700.
Versailles, 23 décembre 1700. Famille, que le Roi veut faire transférer à la Bastille
995. Journal de M. du Junca. 24 décembre 1700.
Du vendredi 24 décembre, M. le gouverneur ayant reçu les ordres
996. M. de Pontchartrain à M. de Saint-Mars. 31 janvier 1703.
Versailles, 31 janvier 1703. Le Roi trouve bon que dorénavant madame Guyon voie ses enfants
997. M. de Pontchartrain à M. de Bouville et à l'Évêque de Blois. 21 mars 1703.
21 mars 1703. La maladie de madame Guyon ayant déterminé le Roi à la faire sortir de la Bastille pour six mois
998. Journal de M. du Junca. 24 mars 1703.
Du samedi 24 du mois de mai, suivant l'ordre
999. M. de Pontchartrain à l'Évêque de Blois. 19 septembre 1703.
Versailles, 19 septembre 1703. Le Roi a permis à madame Guyon de rester encore pendant six mois avec sa famille
1000. M. de Ponchartrain au Cal de Noailles. 12 août 1706.
Versailles, 12 août 1706. Madame Guyon la jeune m'écrivit
1001. M. de Pontchartrain à l'Évêque de Blois. 15 septembre 1706.
Versailles, 15 septembre 1706. Je vous adresse l'ordre du Roi pour envoyer madame Guyon dans la maison des Forges, près Sueure
1002. Rapport de M. d'Argenson sur Marie de Lavau. 12 janvier 1707.
Marie de Lavau, mise à la Salpêtrière le 24 mars 1706.
1003. Rapport de M. d'Argenson sur le Père Lacombe. 1715 ?
Le P. de la Combe, barnabite, âgé de soixante-douze ans, est entré à l'hôpital de Charenton

Correspondance, Tome III, Chemins mystiques :

21 lettres de Madame Guyon publiées dans le « Directeur Mystique ».

1. Voie pour devenir une créature nouvelle.
Dieu, en nous créant, a mis dans l'essence de notre âme une tendance de réunion à son principe et un germe d'immortalité.
 2. Filiation spirituelle.
J'ai vu par votre lettre que vous êtes en peine sur la filiation.
 3. Mourir à soi et s'abandonner.
Il est vrai, les écrits pour les commençants sont plus à la portée de tout le monde, tout le monde les entend.
 4. A Poiret. Foi nue et oraison simple.
Je vous assure, N., que Dieu vous appelle à une foi très simple et très nue
 5. Usage des incertitudes. Anéantissement.
Tant que nous désirons des assurances dans notre voie, nous sommes accablés d'incertitude
 6. Abandon de son sort à Dieu.
Ce serait une idée bien illusoire de croire qu'il fallût, par des péchés, risquer son éternité pour l'amour de Dieu.
 7. Dieu affermit la foi.
Dieu ne détruit jamais les vertus comme vertus, mais il détruit la propriété de ces mêmes vertus.
 8. Danger des voies extraordinaires.
Nous sommes bien éloignés de vouloir poser des bornes à la puissance de Dieu, et nous sommes persuadés qu'il y a différentes routes
 9. Résistance à Dieu, peines et abandon.
Quand je ne serais pas aussi convaincue que je la suis, ma chère sœur, que tout ce qui n'est pas fait par amour, mais avec gêne et contention, ne saurait subsister longtemps
 10. Perte de la raison et de la volonté.
Ce que fait la foi est premièrement de s'élever sur le débris de notre raison
 11. Fermeté dans l'abandon.
La lettre que je vous avais écrite a fait dans votre âme l'effet que Notre-Seigneur en prétendait, qui est de vous élargir le cœur
 12. Fidélité dans la voie de la perte.
Qui peut mettre des bornes au pouvoir divin pour dire : « Si l'état a été de Dieu, il doit suivre telle et telle chose » ?
 13. D'assurance dans la voie de la perte.
Vous demandez trop de raison, et vous voulez trop raisonner et trop d'assurance. Je n'ai nulle règle à vous donner
 14. Communications des esprits. Souplesse sous Dieu.
Les esprits purifiés non par leur propre vertu, mais par l'abandon parfait et par le passage de leur volonté en celle de Dieu, s'écoulent les uns dans les autres
 15. De la perte en Dieu.
A L'AUTEUR :
Je suis comme une personne bannie de son pays, qui ne sait ni où elle est, ni où elle va
- REPONSE :
Vous dites bien que vous êtes comme une personne bannie de son pays, car le dessein de Dieu est de vous chasser de chez vous
16. Perte totale, source de tout bien.
J'ai beaucoup de joie lorsque je reçois de vos nouvelles, parce que vous m'êtes chère en Notre-Seigneur, et vous la serez d'autant plus que vous vous perdrez davantage.
 17. Règne du pur amour.
Ô Amour! Jusqu'à ce que l'âme soit en la main de Dieu comme un chiffon serait en la main d'une personne pour se laisser tourner, mener, salir, et blanchir

18. Agrément de l'abjection.

Je ne puis vous expliquer l'abîme d'abjection où je suis

19. Abandonnement, etc.

Oh! comment pourrais-je exprimer l'état où je me trouve?

20. Etat d'une âme perdue en Dieu.

Le livre que je vous envoie, surtout le 13e chapitre, me paraît très conforme à l'état que j'ai passé il y a déjà longtemps.

21. Usage des écrits intérieurs.

Où conclusion de tous les écrits de Mme G[uyon].

Si jamais ces écrits tombent entre les mains

Lettres dont on connaît les destinataires et lettres datées.

I. *Lettres à Fénelon.*

22 [D.3.55] A Fénelon. 26 mai 1689.

Votre état est une volonté indifférente quant au fond.

23 [D.1.221] A Fénelon. Fin 1688 ou début 1689.

Dieu me tient si fort occupée pour vous en Lui que cela augmente chaque jour, loin de diminuer.

24 [D.3.129]. A Fénelon. Fécondité et communication spirituelle.

Dieu me fait être avec vous une et indivisible, et quand toutes les répugnances de vous à moi seront ôtées

25 [D.1.236]. A Fénelon (?) Etat d'une âme à qui Dieu est tout.

C'est aujourd'hui la fête de mon divin petit Maître. Il me saisit si fort que rien plus, et vous êtes de la partie.

26 [D.2.112]. A Fénelon (?) Union de cœurs. Conduite, etc.

C'est pour suivre le mouvement qui m'est donné que je vous écris. Mon cœur vous trouve plus présent et plus uni que jamais.

27*** [D.2.169]. A Fénelon (?) et A... Touchant divers états.

Le véritable état apostolique est d'être tout à tous et [tel] que chacun trouve son compte selon son état.

28 [D.2.170]. A Fénelon (?) Désappropriation. Anéantissement.

Je ne suis pas surprise que, lorsque je vous parle, je ne vous fasse pas comprendre ce que je veux dire.

II. *Lettres au marquis de Fénelon.*

29. De Fénelon au marquis de Fénelon. 1714 (?)

Je crois que la bonne personne dont il s'agit doit faire deux choses : la première est de ne s'arrêter jamais à aucune de ses lumières extraordinaires.

30 [D.4.132]. Au marquis de Fénelon. Eviter la scrupulosité, etc.

Il me paraît, mon cher E[nfant], que, quand les choses sont d'elles-mêmes indifférentes

31 [D.4.134]. Au marquis de Fénelon. Divers avis.

Il ne faut point avoir de regret, mon cher E[nfant], de ce que Dieu ordonne par Sa Providence

III. *Lettres à d'autres correspondants.*

32 [D.1.5] A Mlle De la Maisonfort.

Comme vous avez désiré de moi, ma très chère cousine, que je vous écrivisse sur une partie des choses que vous me dites dans la dernière conversation que nous avons eue ensemble

33 [D.1.168] A Mlle De la Maisonfort.

Ma chère cousine, il faut avoir cette précaution de ne vous attacher qu'à Dieu.

34. A l'Archevêque Colbert de Rouen.

C'est souvent où le péché a abondé que la grâce surabonde.

35. Au Duc de Chevreuse (?).

L'abandon, clef de tout l'intérieur.

Vous me parlez d'abandon, monsieur, et vous me dites une chose qui ne m'est pas nouvelle

36. Au fils du Vicame (?) 1715 (?)

J'ai toujours conservé pour vous, monsieur, tout le respect et la considération que vous méritez

IV. *Lettres datées.*

37 [D.2.22]. 1691. Ne pas se chagriner de ses défauts.

Je viens tout présentement de recevoir votre lettre, je vous assure que vous m'êtes toujours bien cher en Notre-Seigneur et que Lui seul le sait.

38. Janvier 1707.

Ne pouvant vous écrire, je me sers de la main du premier et du dernier pour vous écrire sur ce que je trouve de plus essentiel dans votre lettre.

39 [D.4.164]. 1716. Vérité non reçue.

Il faut que je vous ouvre un peu mon cœur comme à mon cher enfant.

40. D'une âme désolée. 4 et 7 décembre 1716.

4 Décembre 1716. Ô vous qui avez essayé les peines de l'amour divin, dites-moi quel soulagement pour une âme toute désolée, comme la mienne?

41 [D.4.165]. 1717. Acquiescement à souffrir.

Je souffre à présent, presque sans relâche, des douleurs incroyables : il est impossible, sans miracle, que cela dure longtemps.

Lettres sans indications de date ou de destinataire.

I. « *L'état des commençants* ».

42 [D.1.1].

- J'ai appris avec beaucoup de joie, mademoiselle, le dessin que vous avez d'être à Dieu sans réserve : c'est l'unique chose qui soit nécessaire, et qui peut rendre notre vie heureuse.
- 43 [D.1.2]. Avis de conduite pour l'extérieur et l'intérieur.
Je n'ai jamais prétendu que vous fissiez comme les religieuses, de ces règles qui sont toujours les mêmes et desquelles on ne se dispense jamais.
- 44 [D.1.3]. Diverses règles de conduite.
Je ne sais, mademoiselle, qui a pu inspirer à madame votre mère les dispositions de chagrin qu'elle vous paraît avoir contre vous.
- 45 [D.1.4]. Obéissance, devoirs, oraison.
Puisque l'on vous a permis de m'écrire, je vous répondrai simplement ce que le Seigneur me donnera. Il faut que tout soit réglé par l'obéissance.
- 46 [D.1.6]. Divers avis de conduite.
Pour ce qui vous regarde, il est bon d'avoir un peu d'attention pour ne rien faire qui puisse peiner les personnes avec qui on est obligé de vivre ; mais vous poussez cela trop loin, et il ne faut s'occuper de rien.
- 47 [D.1.7]. Bonheur de connaître ses défauts.
Une des plus grandes grâces que Dieu nous puisse faire, c'est de nous donner la connaissance de nos défauts.
- 48 [D.1.8]. Ne point haïr la correction.
Vous croyez donc qu'il n'y a qu'à se donner à moi tout à fait ; il faut voir si j'accepterai. La charge est plus forte que vous ne pensez.
- 49 [D.1.9]. Ne point haïr la correction (suite).
Vous voulez que je vous dise vos défauts. Je le veux.
- 50 [D.1.10]. Usage de la rigueur. Misère universelle.
Vous trouverez sans doute, doux comme vous êtes, ma lettre trop forte
- 51 [D.1.11]. Ne point contester, etc.
Est-il possible que vous ayez disputé avec N. ?
- 52 [D.1.12]. [Grâce et nature].
Lorsque vous avez dit les défauts simplement, sans vous embarrasser s'ils sont vrais ou non, laissez tout tomber et ne vous en embarrassez plus.
- 53 [D.1.13]. S'avancer toujours.
Vous savez que la plus forte preuve de l'amour est de ne rien souffrir à la personne que l'on aime.
- 54 [D.1.14].
Ayez bon courage et laissez tomber tout ce vilain amour-propre qui empoisonne toutes choses.
- 55 [D.1.15]. Connaissance de soi-même, etc.
[53] La plus forte illusion est de ne pas se connaître.
- 56 [D.1.16]. Se rompre en diverses choses pour l'amour de Dieu.
Vous avez raison de croire que je vous gronderai.
- 57 [D.1.17]. Se mortifier en diverses choses.
Je suis le penchant qui m'est venu de vous écrire pour vous conjurer d'être à Dieu sans réserve
- 58 [D.1.18]. Mort à l'esprit propre. . .
Il est très difficile de se défaire soi-même de son esprit lorsque l'on en a autant que vous en avez
- 59 [D.1.19]. Réponse à la lettre qui précède :
Je consens, madame, à tout ce que vous me mandez.
- 60 [D.1.19]. Soumission de l'esprit.
Le Maître est content de la docilité
- 61 [D.1.20]. Soumission de l'esprit (suite).
Je suis satisfaite, mon cher E[enfant], au-delà de tout ce que je vous puis dire, de votre acquiescement et de votre soumission.
- 62 [D.1.21]. Périls du propre esprit.
Je ne suis point surprise de ce que vous me mandez de N.
- 63 [D.1.22]. L'attachement à soi, grand obstacle.
Je prie Dieu qu'Il ne demande compte à personne du tort qu'on lui peut faire en le rappelant trop tôt.
- 64 [D.1.23]. la grâce fait changer l'humeur.
Je vous conjure, ma très chère, par l'amour de Jésus-Christ
- 65 [D.1.24]. Surmonter les défauts d'humeur.
Ne vous découragez jamais quoique vous éprouviez des misères infinies, mais supportez-vous et supportez les autres
- 66 [D.1.25]. Surmonter la mélancolie.
Je vous assure, ma très chère, que je souffre du moins autant que vous de ce que vous souffrez.
- 67 [D.1.26].
Il y a deux sortes de travail sur votre humeur
- 68 [D.1.27]. Défauts découverts par la charité.
On m'a dit de votre part que vous aviez beaucoup de hauteur.
- 69 [D.1.28]. [Oraison de la volonté, foi nue].
La lettre que vous avez pris la peine d'écrire pour me faire savoir votre état
- 70 [D.1.29]. Egards au monde. . .
Je viens d'apprendre que N. est mal. J'en suis très touchée.
- 71 [D.1.30]. Corruption du monde.
Il faut que Dieu mette la main à tout : tout en a besoin.
- 72 [D.1.31]. Union d'âmes.
Je ne suis point fâchée que les gens du monde qui, jusqu'alors, vous avaient laissé en repos

- 73 [D.1.32]. [Regarder Dieu en la personne].
Ne vous contraignez pas pour aller à la Cour
74 [D.1.33]. Utilité d'être contrainé.
Le pis qui puisse arriver est que N. ait gagné l'esprit de N. sur vous, et que vous passiez pour une personne qui s' imagine.
75 [D.1.34]. Union des âmes, nécessaire.
Je suis très mortifiée de ce que vous souffrez.
76 [D.1.35]. Oraison, mortification.
Vous serez sans doute étonnée, madame, que je m'ingère de moi-même à vous écrire.
77 [D.1.36]. S'exposer souvent en silence devant Dieu.
Vous savez bien par vos dispositions que ce sont vos goûts qui sont votre lumière et votre guide.
78 [D.1.37]. Esprit intérieur. Souffrir les croix.
J'ai bien de la joie, ma chère sœur, que Dieu ait bien voulu Se servir de ce méchant néant pour votre consolation.
79 [D.1.38]. Cultiver l'intérieur. Éviter le superflu.
Je prends beaucoup de part à la perte que N.N. ont fait de N. C'était une excellente fille
80 [D.1.39]. [Que sommes-nous que des chiens morts ?]
Je vois bien par tout ce que vous me mandez que vous avez pris le change
81 [D.1.40]. Oraison et humilité.
Vous avez trop de bonté, ma très chère mère, de penser à moi
82 [D.1.41]. Détour de foi : retour à Dieu par le cœur.
Je vous assure que vous ne m'êtes pas inconnue
83 [D.1.42]. Raisonnement de l'esprit et touche du cœur.
Je ferais volontiers, mademoiselle ce que vous m'ordonnez, si je croyais y pouvoir réussir. Convaincre l'esprit, ou toucher le cœur, sont deux choses si différentes
84 [D.1.43]. Manque de cœur ouvert, grand obstacle.
Je vous ai répondu aux choses principales de vos lettres
85 [D.1.44]. Devenir simple pour Jésus-Christ.
N'attendez pas de moi des compliments : je vous plains de ceux que l'on vous fait, loin de vous en faire.
86 [D.1.45]. Simplicité de cœur, humilité, oubli de soi-même, etc.
Je ne vous fais point de compliment, et je suis persuadée que vous n'en attendez pas de moi
87 [D.1.46]. Résolution d'un commençant.
Je ne puis avoir aucune peine de celle que je vous ai faite
88 [D.1.47]. Dieu a des voies sur les âmes.
Puisque vous voulez bien que je vous dise mon sentiment
89 [D.1.48]. Suivre les desseins et la voie de Dieu.
Permettez-moi, ma très chère, de vous parler à cœur ouvert
90 [D.1.49]. Ne point se former de propre vocation.
Puisque vous voulez que je vous dise mon sentiment, ma très chère
91 [D.1.50]. Sur l'indépendance de conduite.
Puisque vous m'ordonnez, monsieur, de vous dire simplement ma pensée, je le ferai pour vous obéir.
92 [D.1.51]. Choisir ou non la voie de l'écartement.
Est-il possible, M, que vous veniez pour un refroidissement d'amitié ce qui en est la plus forte preuve ? Il y a bien de la différence de nous aimer pour Dieu ou de nous aimer pour nous-mêmes.
93 [D.1.52]. Consolation. . .
Je vous conjure, madame, d'être persuadée que personne ne prend plus de part que moi à votre affliction.
94 [D.1.53]. Avis pour une conduite paisible.
Je vous écris sans en savoir la raison. Pourquoi cherchez-vous quelque chose hors de l'ordre et de la volonté de Dieu sur vous ?
95 [D.1.54]. Ne point sortir trop tôt hors de soi.
Vous savez, madame, l'affection tendre et sincère
96 [D.1.56]. Discernement de l'inspiration de Dieu.
La bonté que vous m'avez témoignée me fait prendre la liberté de vous écrire
97 [D.1.57]. Démêler la grâce d'avec la nature.
Je crois, ma chère N., que c'était une tentation du démon qui vous faisait garder en vous-même les choses qui vous faisaient de la peine
98 [D.1.58]. Douceur envers les faibles.
Voilà les réponses, et celle pour M. Sa lettre me paraît simple et vraie
99 [D.1.59]. Souffrir les défauts. . .
Je vous plains, M, mais je ne désespère pas de N.
100 [D.1.60]. Aller pas à pas avec les commençants.
Pour N., il faut beaucoup la ménager. C'est tout ce que vous pouvez souhaiter, à présent, que l'ouverture qu'elle a pour vous.
101 [D.1.61]. Support des infirmes.
Je suis très affligée, ma très chère, de la peine que N. vous fait
102 [D.1.62]. Supports et devoirs mutuels.
Je comprends fort bien qu'un mal connu est moins dangereux que celui qui est caché, pourvu qu'on veuille bien en guérir
103 [D.1.63].
Je ne puis qu'approuver votre conduite sur votre chère épouse.
104 [D.1.64]. Comment supporter les défauts, etc.
Je vous prie de dire à N. qu'elle prenne bien garde de ne point suivre son appétit

105 [D.1.65]. Conduite et support des faibles.
Après avoir examiné votre lettre, je vous dirai que vous devez faire tous vos efforts adroitement
106 [D.1.66]. Conduite... (suite).
Ces personnes qui sont jeunes et peu expérimentées, ont besoin [qu'on se serve] d'une grande douceur pour les attirer.
107 [D.1.67]. Support et correction des défauts.
Je sais que votre indisposition est très pénible, soit à votre égard, soit à l'égard des frères.
108 [D.1.68]. [Tolérance à l'égard des défauts].
Qu'il y a de différence d'avoir le sentiment de la présence de Dieu ou d'avoir Dieu !
109 [D.1.69]. Se combattre avec courage et persévérance.
On ne peut être plus contente que je le suis de votre docilité
110 [D.1.70]. S'accommoder aux faiblesses.
J'ai toujours bien cru, monsieur, que la trempe de votre cœur, jointe aux faiblesses, serait le moyen dont Dieu Se servirait
111 [D.1.71]. S'accommoder... (suite).
Je suis tout à fait fâchée de ce que vous me mandez de N.
112 [D.1.72]. S'humilier. S'occuper de Dieu.
N. me fait une grande compassion, et d'autant plus que si elle s'abaissait
113 [D.1.73]. Ne se décourager pour ses défauts.
Vous savez combien je m'intéresse à tout ce qui vous regarde
114 [D.1.74]. Ne se décourager... (suite).
Que vous dirai-je ? Je vous plains plus que je ne vous le puis exprimer.
115 [D.1.75]. Coopérer avec courage et patience.
Dieu vous ayant appelée, madame, dans un temps où vous ne pensiez pas à Lui
116 [D.1.76]. Diverses vertus de l'âme coopérante.
Dieu ne regarde pas la fortune temporelle ; au contraire, Il semble renverser celle de ceux qui sont à Lui
117 [D.1.77]. Fidélité à la grâce...
Je ne suis point surprise de ce que vous me mandez de N. Lorsque l'on est rentré une fois dans la possession de soi-même, la nature y trouve si fort son compte
118 [D.1.78]. Fidélité à la grâce et petitesse.
Je suis très fâchée de votre infidélité : elle est de conséquence.
119 [D.1.79]. Compassion. Fidélité, etc.
Il est juste que Dieu fasse payer à N., dès cette vie, la peine de son élévation.
120 [D.1.80]. [Il a une bonne lancette...]
Tout ce que Dieu fait est toujours pour le mieux
121*** [D.2.1]. Abrégé des voies de Dieu.
Monsieur, Tout se fait et s'opérera toujours pour vous par la souplesse de votre volonté et par l'enfance
122 [D.2.2]. Oraison et dévotion solide.
Le souverain bonheur de la vie, comme vous le dites fort bien, est cette dépendance continuelle à toutes les volontés divines.

[Dix Lettres de direction adressées à une demoiselle :]
123 [D.2.3]. ...comme s'il n'y avait que Dieu et vous...]
Je crois, mademoiselle, que lorsque votre oraison est trop sèche, il faut lire quelque chose
124 [D.2.4]. ...Au milieu de votre cœur...]
Ayez bon courage, mademoiselle, plus vous trouverez de difficulté
125 [D.2.5]. Avis pour un fondement solide.
Je vous assure, mademoiselle, que j'aurais beaucoup de peines de voir celles que vous avez, si je n'étais sûre qu'elles vous sont très utiles.
126 [D.2.6]. Avis... (suite).
C'est une très bonne disposition, mademoiselle, que celle de vouloir servir Dieu pour Dieu même, sans avoir égard ni au goût ni à la sécheresse.
127 [D.2.7]. [Utilité de la joie].
Votre sécheresse peut venir de la mélancolie dans laquelle vous vous laissez aller.
128 [D.2.8]
Je ne sais, mademoiselle, pourquoi je m'avise de vous écrire
129 [D.2.9]
Souffrez, mademoiselle, toutes les croix que la Providence vous envoie, et regardez-les comme des gages de l'amour d'un Dieu.
130 [D.2.10]
Je vous avoue, mademoiselle, que je goûte dans la séparation des créatures des plaisirs inconcevables.
131 [D.2.11]
J'ai bien de la joie, ma chère demoiselle, que vous continuiez toujours dans le dessein d'être à Dieu en quelque état qu'Il vous choisisse.
132 [D.2.12]
Je crois, mademoiselle, qu'il faut demeurer dans un vide de tout désir pour un état ou pour l'autre
133 [D.2.13]
Je réponds à la lettre de mademoiselle M. avant de vous répondre.
134 [D.2.14]
J'ai été chez vous, et j'eusse été bien contente de vous y voir si la divine Providence l'eut permis
135 [D.2.15]

- O ma chère, n'ayez ni peine ni jalousie, mais songez que l'amitié véritable n'est fondée qu'en Jésus-Christ.
136 [D.2.16]
- Vous ne devez pas douter que je n'aie toujours beaucoup de joie d'apprendre de vos nouvelles
137 [D.2.17]
- Vous ne sauriez manquer en faisant ce que vous dit N.
138 [D.2.18]
- Je n'ose plus vous écrire, ni à N. Nous nous trouverons en Dieu : c'est où il faut me chercher dorénavant.
139 [D.2.19]. Sur la peine d'ouvrir son cœur. . .
- Deux raisons m'ont portée de dire à mademoiselle, non de vous plus donner de conseil
140 [D.2.20]. Prier, lire, n'être pas triste.
- Vous ne devez pas craindre, ma chère fille, l'oisiveté à l'oraison si vous commencez par le recueillement.
141 [D.2.21]. Indiscrétion des commençants.
- Vous savez que je ne donne jamais de moi-même des avis
142 [D.2.23]. N'être point inésolu ou partagé.
- Il me paraît que, de quelque manière que Notre-Seigneur permette que je vous traite, vous devez suivre votre même train à mon égard.
143 [D.2.24].
- J'ai vu votre lettre. Il y a de la faute de chaque côté. Soyez tous unis en charité.
144 [D.2.25]. Tentations d'incertitude.
- Demeurez en repos, ne songez plus à aucun état
145 [D.2.26]. Ne point retourner en arrière.
- J'ai fort souhaité, monsieur, que Notre-Seigneur vous donnât la plénitude de Son Esprit
146 [D.2.27]. [Je vous veux si pur, si petit. . .]
- Je vous ai demandé à Dieu avec la dernière instance, sans me mettre en peine de ce qu'il m'en doit coûter
147 [D.2.28]. Amitié d'amour-propre. . .
- Je suis touchée de vos peines, mais que voulez-vous ? Il faut porter la croix, et la porter constamment.
148 [D.2.29]
- Il ne faut pas se troubler sur ses misères, mais il faut en porter paisiblement la vue, et ne s'y laisser jamais aller volontairement.
149 [D.2.30]
- Je vous aime toujours de tout mon cœur, mais à condition que vous ne serez plus si friand d'amitié.
150 [D.2.31]
- Vous me ferez justice, mademoiselle, quand vous serez persuadée que personne ne prend plus de part que moi à tout ce qui vous regarde.
151 [D.2.32]
- J'ai bien de la joie, mademoiselle, que les choses soient comme vous les dites
152 [D.2.33]
- Il faut souffrir les temps de peine et d'épreuves, mademoiselle, mais il faut les soutenir avec une fidélité inviolable.
153 [D.2.34]. Mortifier la propre volonté.
- Je ne crois pas que M. doive s'inquiéter se sentir trop d'attache pour N.
154 [D.2.35]. Mortifier sa propre volonté.
- Que puis-je vous dire, sinon de mourir sans cesse à vous-même, car nous vivons en toutes choses
155 [D.2.36]. Nécessité de mourir à tout.
- J'ai taché de me cacher à moi-même ce que Dieu voulait de vous
156 [D.2.37]. Deux voies. . .
- Il m'est venu de vous dire, madame, que le diable est autour de vous comme un lion rugissant
157 [D.2.38]. Retraite intérieure.
- J'ai été, madame, la plus surprise du monde d'apprendre que vous croyez que je vous avais conseillé de quitter le lieu où vous êtes.
158 [D.2.39]. Règles de conduite intérieure.
- Ce qui fait l'enfer dans l'autre vie est la compagnie continuelle des créatures et la privation de Dieu
159 [D.2.40]. De la prière du cœur, etc.
- J'ai à répondre, ma chère mère, à deux de vos lettres
160 [D.2.41]. Recueillement. Oraison du cœur.
- J'ai souffert pour votre cœur, que je ne trouvais point à l'ordinaire depuis quelques jours.
161 [D.2.42]. Besoin de la présence de Dieu.
- Dieu permet, mademoiselle, que vous sentiez votre faiblesse
162 [D.2.43]. Retours fréquents à Dieu.
- Le démon faisait tous ses efforts pour empêcher que vous n'entrassiez dans les desseins de Dieu
163 [D.2.44]. S'exposer souvent à Dieu. . .
- Pour ce qui regarde les enfants, il ne faut pas croire qu'ils deviennent parfaits
164 [D.2.45]. Éviter la tristesse.
- Pourquoi êtes-vous triste et pourquoi vous troublez-vous ?
165 [D.2.46]. Paix et abandon.
- Pourquoi vous désolerez-vous, ma très chère ?
166 [D.2.47]. Souffrir les oppositions et tentations.
- Il est vrai, ma chère fille, que je suis souvent occupée de vous, mais c'est bon signe.
167 [D.2.48]. Dire ses peines.
- Je sentis bien hier, ma très chère en Notre-Seigneur, que vous étiez peinée.

- 168 [D.2.49]. Conseils de cessation, d'abandon, etc.
Je suis ravie que le calme dure.
- 169*** [D.2.50]. Nécessité des secours et moyens.
Comme il me faut suivre tous les mouvements de mon cœur
- 170 [D.3.1]. Voies de Dieu et des hommes, incompatibles.
J'ai reçu beaucoup de consolation, monsieur, de votre lettre, voyant que vous voulez être à Dieu sans réserve
- 171 [D.3.2]. Commencer par l'intérieur et par l'oraison.
J'ai eu beaucoup de consolation, monsieur, de voir la simplicité qui est dans votre lettre
- 172 [D.3.3]. De l'extérieur et de l'intérieur.
Quoique je n'ai point eu de part, monsieur, à la lettre que M. vous a écrite
- 173 [D.3.4]. S'occuper de Dieu, se garder du reste.
Vous me feriez tort, mon cher E[nfant], si vous me croyiez capable de vous oublier.
- 174 [D.3.5]. Oraison et renoncement à soi.
Pour l'intérieur, la fidélité à l'oraison me paraît essentielle
- 175 [D.3.6]. Avis sur l'oraison.
Si je ne vous écens pas, monsieur, aussi souvent qu'aux autres
- 176 [D.3.7]. Dissipation, recueillement, oraison.
Je vous assure que j'ai beaucoup de joie de votre docilité
- 177 [D.3.8]. Continuer l'oraison.
Suivez votre goût, madame, pour le silence
- 178 [D.3.9]. Oraison. Attirer à dieu le prochain.
Je bénis Dieu de tout mon cœur, mon cher M.
- 179 [D.3.12]. Le temps de détruire ses passions et défauts.
Les dispositions d'angoisse que vous avez ressenties
- 180 [D.3.13]. Opposition à se reconnaître.
J'ai toujours bien cru, monsieur, que lorsque je vous manderais la vérité de ce que Notre-Seigneur veut de vous
- 181 [D.3.14]. Raison et amour-propre, obstacles à Dieu.
Il me semble de connaître que vous avez un amour-propre si fort
- 182 [D.3.15]. Connaissance de ses défauts.
J'ai bien de la joie, mademoiselle, que Dieu vous fasse connaître vos défauts les plus cachés.
- 183 [D.3.16]. Combattre ses défauts naturels.
Vous outre un peu la matière quand vous vous traitez de détestable
- 184 [D.3.17].
Voilà une lettre que je vous envoie et que j'avais écrite
- 185 [D.3.18]. Découverte des défauts intérieurs.
Je craindrais d'être infidèle si je ne vous disais
- 186 [D.3.23]. Dommage des réflexions, etc.
Je m'étais bien imaginé, monsieur, que vous seriez dans la peine
- 187 [D.3.24]. Ne point suivre les ferveurs.
Je crois qu'il est à propos pour deux raisons que vous empêchiez M. de parler et d'écrire
- 188 [D.3.25]. Eviter la curiosité et la distraction.
Vous lisez toujours les livres curieux
- 189 [D.3.26]. Ne point donner lieu à la tristesse.
J'ai appris, monsieur, de votre ami la mélancolie dans laquelle vous êtes.
- 190 [D.3.27]. La mélancolie se chasse par l'oraison.
J'infère de ce que j'ai remarqué dans vos lettres que vous vous laissez aller à la mélancolie.
- 191 [D.3.28]. De la mélancolie et de la joie, etc.
Ce à quoi vous avez présentement le plus à prendre garde, c'est la mélancolie.
- 192 [D.3.29]. Faiblesse de l'homme. Renoncement à soi.
Il est certain, monsieur, que ce ne sont pas toujours les temps consacrés aux mystères de notre salut que l'on est le plus recueilli
- 193 [D.3.30]. Renoncement à soi. Fidélité à Dieu.
Je vous prie de vous abandonner beaucoup à Notre-Seigneur et de quitter toute manière ordinaire d'agir et de concevoir les choses
- 194 [D.3.31]. Croix journalières. Renoncer à soi-même.
Je vous assure que vous m'êtes très chère en Jésus-Christ.
- 195 [D.3.32]. Fidélité.
Dieu veut assurément de vous une grande fidélité, et la mort de tout ce qui est de sensible et naturel
- 196 [D.3.33]. Fidélité.
Je vous ai dit quantité de fois qu'il vous fallait une fidélité inviolable
- 197 [D.3.34]. Jeûne indiscret.
J'avais au cœur, ma chère demoiselle, que c'était quelque raison particulière et par vous-même que vous avez commencé à mener une vie aussi extraordinaire que celle où vous vous êtes réduite.
- 198 [D.3.35]. Pour être à Dieu.
Quoique je vous aie vu, je ne laisse pas de vous écrire ma pensée sur la lettre que j'ai trouvée.
- 199 [D.3.36]. Soumission. Ingénuité.
Je crois que vous devez vous combattre et vous défier beaucoup de vous-même dans les répugnances que vous avez pour N.

- 200 [D.3.37]. Se laisser conduire en enfant.
Oui, c'est de tout mon cœur, ma chère enfant, que je vous reçois, et de toute l'étendue de mon âme.
- 201 [D.3.38]. Lait des enfants. Pain des forts.
M. m'a lu votre lettre, ma très chère sœur en Notre-Seigneur
- 202 [D.3.39]. Avis de conduite, etc.
Ne vous inquiétez point, ma chère dame, de l'état de peine
- 203 [D.3.41]. Avis.
Je vous renvoie, mon cher M., une copie de la lettre que vous n'avez pas reçue
- 204 [D.3.42]. Sur le devoir de conduire et de comiger.
J'ai eu trop d'union avec vous pendant ma vie, ma très chère, pour ne vous en pas donner des preuves en mourant.
- 205 [D.3.43]. Support et service du prochain pour Dieu.
Je vois bien que Dieu veut vous exercer par le même endroit qui pouvaît vous servir d'appui
- 206 [D.3.44]. Education des enfants.
J'ai reçu, mon cher M., votre lettre. La méthode dont vous vous servez pour élever vos enfants me plaît fort
- 207 [D.3.47]. Souffrir pour soi et pour d'autres.
On ne connaît guère un bien lorsqu'on le possède, mais après l'avoir perdu.
- 208*** [D.3.48]. Union des saints.
Je ne m'étonne pas, mon cher E[nfant], que vous ayez de la peine sur certains points de l'Église catholique et romaine.
- 209 [D.3.49]. Infidélité. Colère divine.
Je vous avoue que ce serait le meilleur pour vous d'être écrasé sans miséricorde
- 210 [D.3.50]. S'accoutumer au désintéressement.
Je suis très contente du bon frère **.
- 211 [D.4.39]. Vraie voie.
Mes maladies et mes longues souffrances m'ont empêché[e], ma chère fille, de répondre plus tôt au billet
- 212 [D.4.40].
Je vous prie, mon cher monsieur, de remplir tous vos devoirs à l'égard de monsieur votre père
- 213 [D.4.41].
Que dirai-je à mon cher F. sinon qu'il se réjouisse d'être traité comme le divin Maître
- 214 [D.4.42]. Être fidèle à Dieu.
Il faut bien dire un petit adieu à notre cher frère. Je prie le divin petit Maître qui a bien voulu le recevoir dans Sa filiation
- 215 [D.4.43]. Être fidèle.
Quoique je sois fort mal, j'écris ce petit mot à mon cher ** pour lui dire que la Sainte Vierge n'est pas morte
- 216 [D.4.44]. Oraison. Simplicité.
Je vois bien, monsieur, que le Seigneur veut vous éprouver par les peines d'esprit
- 217 [D.4.45]. Se combattre.
Je me sers de la main de ** pour vous témoigner la joie que j'ai toujours quand je reçois vos lettres.
- 218 [D.4.46]. Prier et se combattre.
Je ne manquerai pas de prier Notre-Seigneur pour vous.
- 219 [D.4.47]. Personnes d'oraison combattues.
Je suis ravi, monsieur, du goût que vous avez pour l'oraison.
- 220 [D.4.48]. Obstacles à l'avancement.
J'ai eu bien de la joie, monsieur, d'apprendre de vos nouvelles, je vous assure que vous m'êtes bien cher.
- 221 [D.4.49]. Avis sur les mortifications.
J'ai lu, monsieur, votre lettre. Je vous dirai qu'il me paraît que votre confesseur a raison de trouver à redire
- 222 [D.4.50]. L'oraison en sécheresse.
Je suis bien aise, monsieur, que vous soyez entré dans les dispositions que je vous ai mandées.
- 223 [D.4.51]. Oraison. Mortification.
Je vous assure que c'est une grande consolation pour moi de voir les miséricordes que Dieu vous fait
- 224*** [D.4.52]. Abnégation, humilité, enfance.
Quittez-vous vous-même, mon cher frère.
- 225 [D.4.53].
Vous me faites plaisir de m'avoir avertie de ce que vous pensez sur **.
- 226 [D.4.55].
Mon cher [frère], si Dieu me tirait de cette vie, je Le prierais de vous envoyer, comme à un autre Elisée, Son double Esprit.
- 227 [D.4.56]. Quand suivre ses mouvements.
La première partie de votre lettre est très bonne. Quand on agit simplement et bonnement, il ne faut pas tant examiner si l'amour-propre s'en mêle.
- 228 [D.4.57]. Suivre Dieu. Comment souffrir.
Il y a longtemps, ma chère demoiselle, que j'avais envie de vous écrire
- 229 [D.4.61]. Ne point se fonder sur le sensible.
Voilà, cher **, la réponse pour le bon **, que vous lui ferez tenir.
- 230 [D.4.63]. Vie abrégée ou prolongée.
J'ai eu bien de la joie, mon cher E[nfant], de recevoir de vos nouvelles : j'en étais en peine
- 231 [D.4.64]. Se trouver dans le cœur de Jésus.
Il y a une manière d'avoir de vos nouvelles et de converser ensemble, mon cher [frère], qui ne demande pas de fréquentes lettres
- 232 [D.4.66]. Avis de conduite.

Mon très cher [frère] en Notre-Seigneur, Je prierais Dieu pour M.***, et ne comprends pas comment on veut l'engager à la Cour

233 [D.4.67]. Solitude. Chutes.

De quoi nous servirait-il d'avoir gagné tout le monde si nous perdons notre âme ?

234 [D.4.69]. Avis de conduite en société.

Vous avez raison, mon cher [frère], de croire que Dieu nous appelle à la liberté puisque l'Écriture nous en assure.

235 [D.4.70]. Condescendance. Anidité. Parler.

Assurément, mon cher E[enfant], Dieu me donne pour vous une union très tendre.

236 [D.4.71]. Instructions et précautions spirituelles.

Votre lettre, mon cher E[enfant], m'a été d'une grande consolation, y voyant les miséricordes que Dieu vous fait.

237 [D.4.75]. Oraison de silence. Recueillement.

Que dirais-je à mon cher * sinon qu'il est impossible qu'il passe tout d'un coup d'une méditation raisonnée dans le pur silence.

238 [D.4.76].

Pour ce qui regarde l'abstraction et le dénuement des pensées

239 [D.4.79]. Essentiel et accessoire.

Dieu à différentes manières de s'exprimer qui reviennent au même dans la suite.

II. « *Un état plus avancé* ».

240 [D.1.82]. Éviter l'activité dans l'oraison.

Je vous ai promis, madame, de vous écrire sur certains articles, mais je vous avoueraï

241 [D.1.83].

Le travail que vous faites ne laisse pas de dessécher, et il faut humecter par l'onction de la grâce, puisée dans des silences fréquents et courts

242 [D.1.84]. Écouter la voix de Dieu à l'intérieur.

Mon divin Maître m'oblige encore de vous demander de Sa part si vous ne distinguez pas Sa voix

243 [D.1.85].

Dieu ne demande point que vous vous donniez des mouvements extraordinaires pour vous coniger

244 [D.1.86].

Je ne vous écriis que quelques mots pour vous dire que la défiance de vous-même est bonne

245 [D.1.88].

Ne vous inquiétez pas de ce que vous dit C. : elle n'a rien pour vous.

246 [D.1.89].

J'ai la joie que Dieu Se serve de l'histoire qu'il m'a fait écrire pour vous faire du bien.

247 [D.1.90]. Moyens pour avoir l'intérieur paisible.

J'aurais une grande joie de vous voir, ma très chère, si Dieu le permettait ce printemps.

248 [D.1.91]. Obstacles au renouvellement du règne de Dieu.

Écrite le premier jour de l'an. Il y a longtemps, mes chers enfants, que je soupire après le règne de Dieu

249 [D.1.92]. Du royaume si désiré.

Pour la prophétie, il y a là quelque chose d'assez surprenant. Cependant le temps fixé me paraît contraire à l'Évangile

250 [D.1.95]. Recherches secrètes de la nature.

J'espérais toujours, M., que votre peine tomberait

251 [D.1.96]. Ne point s'excuser pour plaire à Dieu.

Votre lettre m'a donné de la joie : on y voit l'opération de la grâce.

252 [D.1.97]. Ne s'attacher à l'extraordinaire, mais au solide.

J'ai vu une lettre de N. qui a été voir notre petite seur d'Isèle.

253 [D.1.98]. Instructions sur la coopération.

Je n'ai pu, ma chère enfant, vous répondre plus tôt à cause que j'avais la fièvre.

254 [D.1.99]. Vrais moyens d'avancement selon Dieu.

Vous savez bien que, vous étant aussi unie que je vous le suis en Jésus-Christ

255 [D.1.100].

Non, M., le divin Maître ne Se tait jamais : Il parle sans cesse lorsqu'il est toujours obéi.

256 [D.1.105]. « Laver dans l'abîme... »

Je ne doute point que vous n'avez les défauts que vous me mandez et même encore davantage

257 [D.1.106].

J'ai reçu la grande lettre que vous m'avez écrite.

258 [D.1.107]. Se laisser détruire à Dieu.

Je vous assure que je prends bien de la part à toutes vos peines, mais je suis ravie que le divin Maître vous fasse perdre toute mesure

259 [D.1.109].

Le printemps, madame, ne dure plus, l'été est passé et l'automne pour N. sent les approches de l'hiver.

260 [D.1.110]. La mort, lumière sûre.

Souvenez-vous que qui dit « mort », dit séparation : rien ne coûte tant, mais bon courage !

261 [D.1.111]. Mourir à soi-même.

Saint Jean, dans son Apocalypse, dit : Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

262 [D.1.112]. Laisser faire la destruction du propre.

Ne vous étonnez pas si je vous dis des choses fortes sur la perte totale.

263 [D.1.113].

- Je ne métonne point de létat où vous trouvez : il faut essayer bien d'autres vicissitudes que celle que vous avez essayée.
264 [D.1.114]. « Nous sommes un glaçon dur et ressermé... »
- Je n'ai guère de plus grande joie que d'apprendre de vos nouvelles, et surtout de celles où je remarque que Dieu vous éclaire sur la propriété
265 [D.1.115]
- Je vous souhaite de bonnes fêtes afin que Jésus-Christ, qui est notre Pâque, ressuscite véritablement en vous.
266 [D.1.116]. Renoncer aux propres vues et réflexions.
- Je vous assure, ma très chère, que vous m'êtes très chère et que je suis fort unie à vous
267 [D.1.118].
- Vous ne saurez croire combien j'ai eu de joie que vous soyez entrée avec petitesse
268 [D.1.119]. Renoncement à soi, retour à Dieu, etc.
- J'ai bien de la joie de ce que vous me mandez de N. Rien ne me fait plus de plaisir que lorsque je vois que l'on se tourne véritablement vers Dieu
269 [D.1.120].
- Il m'a semblé que quoique vous eussiez la volonté générale d'être petit, vous avez le goût de l'esprit
270 [D.1.121]. Sagesse humaine incompatible avec la divine.
- Vous m'avez demandé si la sagesse, la prudence humaine et la prévoyance étaient des péchés.
271 [D.1.122].
- La raison nous est donnée pour la conduite de tout homme raisonnable.
272 [D.1.123]. Ne s'employer plus qu'à mourir à soi-même.
- Je suis ravie que vous ayez suivi ce que Notre-Seigneur m'a fait vous dire sur vos études.
273 [D.1.124]. Prière et confiance en Dieu : y continuer.
- Vous me ferez justice, madame, lorsque vous serez persuadée que personne ne prend plus d'intérêt que moi à votre bonheur
274 [D.1.125]. Raison et oraison.
- On peut dire de vous ce que saint Jérôme disait de saint Paul : que vos défauts seraient des vertus
275 [D.1.126]. S'exposer souvent devant Dieu.
- Je vous assure que je n'ai jamais changé pour vous
276 [D.1.127]. Souffrir avec soumission et persévérance.
- Je prends beaucoup de part à vos peines, mais il faut les souffrir
277 [D.1.128]. Souffrir les peines et les distractions en priant.
- Personne, madame, ne s'intéresse plus que moi à vos peines, et si je pouvais contribuer
278 [D.1.129]. Supporter les sécheresses, etc.
- Je prends une part si grande, madame, à tout ce qui vous regarde
279 [D.1.130]. Porter les épreuves et les coups.
- Je vous assure que vous m'êtes toujours très cher et que je partage avec vous toutes vos peines
280 [D.1.131]. Sensibilités et leur usage.
- Le bon Dieu permet, ma très chère, qu'on soit quelquefois plus sensible à de petites choses
281 [D.1.132]. Peines d'esprit : s'il faut y résister.
- Quand vous avez des peines dont vous ne pénétrez pas la cause
282 [D.1.133]. Peines d'esprit (suite).
- Je crains que les entraînements de vos occupations non nécessaires ne vous prennent trop de temps.
283 [D.1.134].
- Aujourd'hui que je suis mieux, je l'emploie à vous écrire.
284 [D.1.135].
- Que vous dirai-je, sinon que je suis plus unie à vous que jamais ?
285 [D.1.136]. Foi nue.
- Votre lettre m'a fait un fort grand plaisir. Vous n'éprouverez que ce que vous devez éprouver
286 [D.1.137]. Foi nue, épreuves.
- J'avoue que je reçois toujours un nouveau plaisir de voir en vous les démarches de la grâce.
287 [D.1.138]. Épreuves.
- Je reçois avec petitesse et action de grâces les marques de votre bon cœur.
288 [D.1.139]. Épreuves.
- N., on ne peut prendre plus de part que je ne fais à votre nouvelle affliction.
289 [D.1.140]. S'abandonner.
- Je viens de recevoir votre lettre. Je suis peinée de votre peine.
290 [D.1.141]. Avis pour les temps de séparation.
- On peut bien diviser les corps, mis on ne peut séparer les esprits qui ne sont qu'un en Dieu.
291 [D.1.142]. Croix, abandon, oraison, etc.
- Je trouve vos remarques très justes. Il est aisé de voir qu'on se grossit les objets
292 [D.1.143].
- Ne vous mettez point en peine de la douleur naturelle que vous sentez
293 [D.1.144].
- J'ai appris, ma chère, que le Seigneur, votre Maître et le mien, vous visite.
294 [D.1.145]. Simplicité, petitesse, etc.
- Ne vous étonnez point, je vous prie, de votre pauvreté
295 [D.1.146]. Se laisser conduire à Dieu en enfant.
- Je vous reçois, madame, de tout mon cœur de la part de Celui qui m'a donnée à vous sans réserve.

- 296 [D.1.147]. Être petit.
Dieu vous veut petit, et vous êtes encore un peu grand.
- 297 [D.1.148]. Simplicité et droiture en tout.
Vous voulez bien, mademoiselle, que je vous souhaite une heureuse année, pleine des miséricordes de Dieu.
- 298 [D.1.150].
Vous perdez de votre simplicité et de votre franchise, et cela vous paraît vous mener loin.
- 299 [D.1.151]. Rareté de la simplicité désintéressée.
J'ai le cœur bien serré depuis hier au soir : je ne sais pourquoi.
- 300 [D.1.152].
Ayez bon courage, je vous en prie. Abandonnez-vous à Dieu sans aucune réserve
- 301 [D.1.153]. Abandon général et ses avantages.
J'ai beaucoup de joie de vous voir dans ces dispositions d'abandon
- 302 [D.1.154]. Abandon, oraison, petitesse.
Votre lettre m'a fait un véritable plaisir, y remarquant votre détermination d'être à Dieu sans réserve.
- 303 [D.1.155]. Acquiescer en Dieu par la foi.
J'ai pris toute la part que je dois aux dispositions que vous avez écrites à N.
- 304 [D.1.156]. Ne s'attacher qu'à Dieu. Rien de soi. S'abandonner.
Je vous avoue, ma très chère, que je ne puis tenir contre vous.
- 305 [D.1.157]. Rien de soi, S'abandonner.
Voilà une lettre pour N. Je n'ai besoin de quoi que ce soit à présent.
- 306 [D.1.158]. Appel à l'abandon absolu.
Sitôt que je vous ai eu quitté, j'ai ouvert sans y penser l'Évangile.
- 307 [D.1.160]. Abandon à Dieu sans retour sur soi.
Je vous conjure de ne point retourner sur vous-même et de vous abandonner à Dieu.
- 308 [D.1.161]. Soumission humble et paisible à Dieu.
Je vous assure, ma très chère, que c'est pour moi une très grande joie d'apprendre de vos nouvelles, et de celles de votre sœur
- 309 [D.1.162].
Je vous conjure de ne vous inquiéter point de votre état.
- 310 [D.1.163].
J'aime bien votre état, et le trouve aussi bon et meilleur que celui qui l'a précédé
- 311 [D.1.164]. Indifférence, mort, abandon enfantin.
J'ai lu avec un fort grand plaisir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, y voyant les progrès de l'amour par
- 312 [D.1.165]. Correspondre à la grâce par le renouvellement de l'abandon.
Personne au monde ne prend autant de part que moi aux miséricordes que Dieu vous fait.
- 313 [D.1.166]. Détachement et oubli de soi.
J'ai eu bien de la joie de voir N. et d'apprendre par lui de vos nouvelles.
- 314 [D.1.167]. Abandon et ses avantages, etc.
Je crois bien que la patience que vous avez à souffrir ces contre-temps et ces dérangements
- 315 [D.1.169]. Moments divins, etc.
Je ne crois pas que vous en soyez encore à prétendre du goût dans la prière.
- 316 [D.1.170]. Abandon continué.
Il n'y a rien à faire qu'à se laisser conduire de moment en moment par la Providence
- 317 [D.2.51]. Voies de Dieu et de l'homme.
J'ai un véritable déplaisir de l'embarras où P. a jeté N.
- 318 [D.2.52].
Je vous prie de vous tenir ferme à ce que nous avons dit.
- 319 [D.2.53]. Trois états de l'Église intérieurement.
J'ai été beaucoup occupée de vous aujourd'hui sans en savoir la cause.
- 320 [D.2.54]. Procédé graduel dans le spirituel.
Serez-vous toujours en vous-même ?
- 321 [D.2.55]. De la correction des défauts.
Je suis bien aise que vous disiez à cette personne ce que vous pensez d'elle
- 322 [D.2.57]. Ménager les faibles, etc.
Je me sens toujours plus portée, M., sans en savoir la raison
- 323 [D.2.58]. Simplicité. Conscience.
Comme il se faut laisser amacher toutes choses
- 324 [D.2.59]. Se défaire de sa propre activité.
Ne doutez pas, monsieur, que vous ne soyez appelé à cette vie du Verbe
- 325 [D.2.60]. Amortir la vivacité, etc.
Il y a toujours en vous des dispositions d'abandon
- 326 [D.2.61]. Prier. Mourir à la vivacité naturelle.
Ces paroles que Notre-Seigneur dit en chassant du Temple les vendeurs
- 327 [D.2.62]. Mortification du naturel, etc.
Il y a plus de deux ans que je vous ai dit que l'amitié, dont vous croyiez vous devoir séparer parce que vous la croyiez trop naturelle, était le moyen de la mort que Dieu vous avait choisie.
- 328 [D.2.63]. Fidélité à ce qui mortifie.
Je voudrais que vous eussiez fait sans hésiter le remède que je vous ai dit
- 329 [D.2.64]. Ne pas vivre en soi. Vivre en paix.

J'ai le mouvement de vous écrire, et je le fais sans hésiter, pour vous certifier que Notre-Seigneur vous veut de plus en plus pour Lui-même.
330 [D.2.65]. Correspondre aux voies de Dieu.
Il est aisé de vivre sans réflexions volontaires lorsque l'on est en paix
331 [D.2.66]. Correspondre aux voies de Dieu.
J'ai bien de la joie, monsieur, que vous ayez fait avec docilité et petitesse ce que je vous ai conseillé
332 [D.2.67]. Remède à l'amour-propre, etc.
Le remède que vous me demandez contre l'amour-propre est celui de mourir à tout désir impétueux, même [à celui] d'être délivré de l'amour-propre
333 [D.2.68]. Éviter le découragement.
N'ayez point de peine pour la faiblesse de votre foi
334 [D.2.69].
Que vous dirai-je, sinon que vous soyez si petit que l'on ne vous voit plus ?
335 [D.2.70].
J'ai bien de la joie que vous vous soyez défait de votre tristesse depuis mon départ.
336 [D.2.71]. Se désoccuper de soi.
Je crois que vous ne devez nullement vous violenter dans le temps de l'abatement de votre corps
337 [D.2.72]
Je vous porte compassion, et vous avez véritablement sujet d'être peinée.
338 [D.2.73]. Abandon absolu.
Dieu fait bien toutes choses. La promptitude avec laquelle tous ces officiers
339 [D.2.74]. Contre la crainte de s'être trompé.
On ne peut être plus contente que je le suis de vos dispositions.
340 [D.2.75]. Ne pas s'opposer à ce qui nous fait souffrir.
Je ne serai jamais mal édifiée de vous ; mais je n'aurais garde de vous communiquer la paix
341 [D.2.76]. Contre les craintes d'être trompé.
Il est bon que vous ayez des doutes et des incertitudes
342 [D.2.77]. Hésitations punies.
Je ne crois pas que Dieu vous ait abandonnée
343 [D.2.78]. Directeurs. Dépouillement.
Plus vous deviendrez faible, plus les sentiments se réveilleront
344 [D.2.79]. Résistance active et sa cessation.
J'ai cru vous devoir ôter de la peine où vous pourriez être de l'état où est à présent N.
345 [D.2.80]. Oraison d'exposition en pure foi.
Ne vous mettez point en peine de votre état, quoiqu'il soit peu consolant
346 [D.2.81]. Dieu présent. Le regarder.
Le découragement vient de l'orgueil et l'humble persévérance attire enfin une singulière protection de Dieu.
347 [D.2.82]. Se rendre à Dieu. Se supporter.
Je vous assure, madame, que personne n'a plus de zèle pour votre avancement que Dieu m'en donne.
348 [D.2.83]. Utilité des sécheresses d'esprit.
Vous m'avez ordonné, madame, de vous écrire sans savoir ce que vous désirez de moi.
349 [D.2.84]. Tâcher à s'occuper de Dieu.
Je n'ai point été fâchée, mais je n'ai pu souffrir sans peine que vous vissiez cette personne.
350 [D.2.85]. Conduites diverses, etc.
J'ai cru devoir encore une fois vous faire comprendre les différentes conduites de Dieu.
351 [D.2.86]. Conduite diverses. Celle du sacrifice.
Je conviens qu'il faut que les forces actives soient entièrement perdues pour ne pouvoir plus combattre.
352 [D.2.87].
Ne craignez point que la retraite et l'application
353 [D.2.88].
Demeurez abandonné de moment en moment à Dieu
354 [D.2.89]. Mourir à soi, aux appuis, au sensible.
Ne vous étonnez pas de vos misères et pauvretés.
355 [D.2.90]. Ne chercher que d'adhérer à Dieu.
Pour ce qui regarde l'article dont vous me parlez, entrez en défiance autant qu'il vous plaira.
356 [D.2.91]. Mourir à tout et à soi-même.
Vous me ferez tort, ma très chère madame, si vous doutiez de la sincérité de mon cœur pour vous.
357 [D.2.92]. Mourir à tout et à soi-même.
Demeurez, au nom de Dieu, abandonnée.
358 [D.2.93]. S'abandonner à mourir.
Dieu met l'âme dans une si cruelle et longue mort qu'il n'y a plus de vie ni d'espérance de vie.
359 [D.2.94]. Comment faire dans la mort mystique.
Votre état me plaît. Ne craignez rien si vous n'aimez rien en vous.
360 [D.2.95]. Comment faire dans la mort mystique.
Vous n'avez point à vous plaindre. Vous avez désiré la mort, elle est venue.
361 [D.2.96]. Comment faire dans la mort mystique.
Il me semblait hier deux choses : premièrement, que ce qui fait que les communications de mon cœur au vôtre n'ont pas toute leur étendue

- 362 [D.2.97]. Dispositions à l'anéantissement.
Votre lettre, madame, me donne de la joie, y voyant les démarches de la grâce qui conduit votre âme avec une économie admirable.
- 363 [D.2.98]. Ne point chercher d'appui.
Je ne crois pas que vous deviez réfléchir si vous avez bien fait ou mal fait d'avoir parlé à N.
- 364 [D.2.99]. Purification de l'amour-propre.
Au nom de Dieu, ne vous tourmentez plus pour connaître si vous êtes occupée de Dieu et si vous L'aimez.
- 365 [D.2.100]. Purification de l'amour-propre, etc.
Je vous conjure de ne point réfléchir comme vous faites après que les choses sont faites.
- 366 [D.2.101]. Tentation d'amour-propre spirituel.
Pourquoi voulez-vous être assurée de votre persévérance ?
- 367 [D.2.102]. Abandon, distractions, mortification, etc.
J'ai toujours beaucoup de joie, monsieur, quand je reçois de vos lettres. Je ne doute point
- 368 [D.2.103]. Purification passive de l'âme.
Loin de ce que vous me mandez que vous éprouvez vous doit faire douter de votre intérieur
- 369 [D.2.104]. Purification douloureuse et abandon.
J'aime votre état parce que moins il y a de sensible et d'assurance, plus vous avez de quoi exercer votre foi et votre abandon
- 370 [D.2.106]. Peines et impuissances.
Ne vous étonnez point de votre humeur. La privation de la vie intérieure
- 371 [D.2.107]. Bonheur de l'anéantissement.
Vous ne sauriez croire la joie que j'ai eue d'apprendre par votre lettre que vous voulez bien vous abandonner à Dieu sans réserve.
- 372 [D.2.108]. Se taire pour mourir à soi.
Pour ce qui vous regarde, je crois qu'il faut outrepasser autant que vous le pouvez ces petites froideurs
- 373 [D.2.109]. Oppositions à la grâce.
Demande : « D'où vient que vous communiquez aux autres paix [...] Réponse : Il y a deux sortes de résistances. L'une volontaire
- 374 [D.2.110]. Apprendre à se simplifier.
Comme tout votre défaut vient de votre activité naturelle, soyez persuadé que vous ne sauriez trop vous simplifier.
- 375 [D.3.51]. Construction divine du vrai intérieur.
Je suis toujours fort ravi, monsieur, quand je reçois de vos nouvelles, remarquant le progrès de la grâce en vous.
- 376 [D.3.52]. Intelligence et simplicité des paroles de Dieu.
Il m'a été montré comme le soin de Jésus-Christ a été d'interpréter les Écritures Saintes
- 377 [D.3.54]. Usage des moyens. Attache à Dieu seul.
La pensée m'est venue ce matin, malgré tout mon mal, de vous écrire
- 378 [D.3.59]. Tranquillité de deux sortes.
Il y a cette différence entre la tranquillité qui vient d'un âme perdue et abîmée
- 379 [D.3.61]. Foi nue commencée. Epreuves, etc.
Je ne sais comme je me suis expliquée dans ce que je vous ai écrit
- 380 [D.3.62].
J'ai toujours une plus grande certitude que votre état est de Dieu
- 381 [D.3.63].
Je me suis senti un fort mouvement de vous écrire pour vous certifier que Dieu veut
- 382 [D.3.64]. Voies de Dieu pénibles. Abandon.
D'où vient que vous dites que c'est un temps perdu de travailler à vous rendre intérieur ?
- 383 [D.3.65]. Peines d'esprit de plusieurs sortes.
Je vois deux sortes de peines dans votre lettre, ma très chère fille
- 384 [D.3.66]. Voie de perte et de mort, etc.
Ce que vous exprimez de votre âme est très juste et bien compris
- 385 [D.3.67]. Voie de perte et de mort à toutes choses.
Il est vrai, madame, que vous ne pouvez faire autre chose à présent que de consentir au dessein de Dieu
- 386 [D.3.70]. Oraison sans action des puissances.
C'est une imperfection, dans l'état où vous êtes, de vouloir agir
- 387*** [D.3.72]. Se laisser traiter et détruire à Dieu.
J'ai lu, mon révérend père, ce que vous mandez du bon soldat de Jésus-Christ
- 388 [D.3.73]. N'aimer que Dieu. S'en laisser détruire.
Il faut que votre état soit comme il est, et qu'il augmente même, car il ne faut pas qu'il reste pierre sur pierre
- 389*** [D.3.74]. Insensibilité. Mort. Fidélité à cet état.
On m'a lu votre lettre, monsieur. Ce que je puis vous dire, c'est que votre état me paraît un avancement
- 390 [D.3.75].
Au nom de Dieu, demeurez dans votre paix et dans votre abandon
- 391 [D.3.76]. N'aimer que Dieu. S'en laisser détruire.
Le procès de N. étant fini, nous ne sommes pas dans une saison où il puisse avoir des affaires.
- 392 [D.3.78].
C'est me faire un véritable plaisir que de me faire savoir des nouvelles de N.
- 393 [D.3.79].
Je ne m'étonne point de tout ce que vous souffrez.
- 394 [D.3.80].

- C'est toujours l'ordinaire de ces sortes d'états
395 [D.3.84]. Désappropriation, foi, lumière et ténèbres.
J'ai reçu, ma très chère sœur, votre lettre avec plaisir, y remarquant les bontés
396 [D.3.85]. Du dépouillement de l'âme, etc.
Cette petite peine que vous avez, augmentera, loin de diminuer.
397 [D.3.86]. Abandon et humiliations.
Vous avez raison de dire que l'abandon nous rend tranquilles
398 [D.3.87]. Etat de passivité.
Vous me dites de faire des actes de résignation et de renoncement.
399 [D.3.88]. Foi passive et nue. Abandon.
La foi passive est cette onction savoureuse qui pénètre l'âme et lui ôte toute envie de discourir avec Dieu
400 [D.3.89]. Etre passif. Etre chargé d'âmes.
Ce serait vous tirer de votre état que de vouloir vous donner une peine
401 [D.3.91]. Abandon. Oraison. Enfance.
Je suis assurée que ce qui fait à présent votre crainte et votre tourment, fera un jour votre joie
402 [D.3.92]. Abandon puifiant. Voie du fond, etc.
Votre lettre, mon cher Fr[ère], m'a comblée de consolation, y voyant les dispositions de soumission
403 [D.3.94]. Amour, souffrances, fidélité à Dieu.
Je m'en vais, monsieur, unie à vous en Notre-Seigneur au-delà de ce que je vous en puis dire.
404 [D.3.95]. Abandon absolu.
Il ne s'agit pas d'avoir des certitudes
405 [D.3.96]. Abandon. Fidélité. Vicissitudes.
Vous ne devez pas douter que je ne reçoive agréablement de vos nouvelles, surtout des intérieures
406 [D.3.97]. Union. Corruption. Enfance.
J'ai toujours beaucoup de joie, mon cher Fr[ère] lorsque j'apprends des nouvelles de votre âme
407 [D.4.81]. Voie de l'amour et de la foi.
Nous avons attendu longtemps de vos nouvelles, mon cher [frère]
408 [D.4.85].
Il est bien juste que le cher** ait de quoi mourir à soi-même.
409 [D.4.86]. Croix. Enfance.
Je me réjouis et de votre meilleure santé et des miséricordes que Dieu vous fait.
410 [D.4.87]. Bonheur des croix.
Votre lettre m'a fait un véritable plaisir en voyant les dispositions de votre cœur dans l'état de croix où Dieu vous a réduit.
411 [D.4.88]. Résister au démon par foi et abandon à Dieu.
Je ne suis nullement surprise de ce que vous éprouvez, Dieu m'ayant fait connaître
412 [D.4.91]. Dépouillement, avancement.
Je vous assure, ma chère demoiselle, que vous êtes beaucoup mieux que vous ne pensez.
413 [D.4.92]. Recueillement. Oraison. Abandon.
Si j'avais à me plaindre de quelque chose dans votre lettre, monsieur, c'est qu'elle est trop cérémonieuse
414 [D.4.93]. Fidélité à l'oraison bien que sèche.
Il est bon d'être humble, mais il ne faut pas que vous preniez pour vous ce qui n'est pas écrit à vous
415 [D.4.94].
J'ai toujours de la joie d'apprendre de vos nouvelles, voyant que vous voulez être à Dieu sans réserve et que vous perséverez
dans Son amour.
416 [D.4.95].
Lorsque les sécheresses sont longues et fortes, il faut faire agir le cœur, ainsi que le père Sunin s'exprime
417 [D.4.96]. Souffrir les sécheresses.
Accoutumez-vous de bonne heure à être sevré et à manger le pain sec
418 [D.4.97]. Décès en état de sécheresse.
Je ne crois pas que vous deviez vous inquiéter pour votre chère épouse
419 [D.4.99]. Du sacrifice de l'âme.
Il est certain, mon très cher [frère], que, quoique nous ne devions faire cas pour nous-mêmes que de la foi nue et de l'amour
pur
420 [D.4.100]. Comment il faut donner conseil.
Que dirai-je à mon cher**, sinon que sa lettre m'a plu beaucoup
421 [D.4.101]. Avis de conduite.
Souvenez-vous, mon cher [frère], de ce mot de l'Imitation
422 [D.4.105]. Oraison. Présence de Dieu.
Votre long silence, mon cher [frère] en Jésus-Christ, ne m'a pas mise en peine un moment.
423 [D.4.110]. de consolation.
Monsieur, Quoique je prenne beaucoup de part aux grandes afflictions que Dieu vous envoie
424 [D.4.111]. de consolation.
J'ai appris, monsieur, par une lettre de **, comme Dieu continue de vous affliger.
425 [D.4.112]. Consolation.
Je vous assure, mon cher frère en Notre-Seigneur, que personne ne prend plus de part à vos afflictions que moi
426 [D.4.113]. Salut des enfants mourants.
Je crois que vous ne doutez pas, mon cher frère en Jésus-Christ, qu'étant aussi unie que je le suis avec vous
427 [D.4.114]. Usage et fruits des afflictions.

J'ai appris l'état où vous êtes, et mon cœur, loin d'être resserré par l'affliction, est dilaté par la joie.
428 [D.4.116]. Foi nue. Amour pur.
M. * m'a lu la lettre que vous lui avez éeinte, qui m'a fait beaucoup de plaisir
429 [D.4.117].
J'ai vu la lettre du cher **. Quand il aurait pour directeur un saint du Ciel
430 [D.4.118]. Oubli et vide de soi-même.
Mon cher E[nfant], oubliez-vous vous-même pour ne plus penser qu'à Dieu en Lui-même et pour Lui-même.
431 [D.4.119]. Perdre tout.
Je n'aurai point de repos que je ne vous aie perdu avec moi en Dieu pour toute l'éternité.
432 [D.4.120]. Oublier tout.
Mon cher [frère], oublions tout ce qui nous concerne pour nous jeter à corps perdu entre les bras de l'amour sacré.
433*** [D.4.124]. Touchant les nouveaux prophètes.
Mon cher frère,
Nous avons enfin ici ** dont je suis tout à fait contente. C'est un cœur bien droit au Seigneur.
434 [D.4.125]. Touchant les Nouveaux Prophètes (suite).
Que le bon monsieur ** soit persuadé de l'union que j'ai avec lui en Jésus-Christ.
435 [D.4.126]. Union des âmes en Dieu.
Je vous assure, mon cher [frère] en Notre-Seigneur, que si Dieu vous donne quelque chanité pour moi

III. « Un progrès qui va encore plus loin ».
436 [D.1.172]. De l'abandon absolu.
Si nous n'éprouvions jamais ce que nous sommes
437 [D.1.173]. Abandon à la volonté et vertu de Dieu.
Non, madame, il n'y a qu'une chose : c'est de demeurer dans notre impuissance et dans notre néant
438 [D.1.174]. Abandon dans les revers, etc.
Je vous porterais beaucoup de compassion si je ne savais que le chemin de la croix
439 [D.1.175].
Dieu fait ce qu'Il veut faire de nous.
440 [D.1.176].
Comment sauriez-vous ce que je dois devenir
441 [D.1.177]. Abandon au jugement de Dieu.
Il peut être très vrai que Dieu est fâché contre moi
442 [D.1.178]. Se prêter à Dieu sans attache.
N. devrait servir d'un grand exemple aux autres
443 [D.1.179]. L'abandon se réitère sans multiplicité.
Je comprends aisément ce que vous me dites pour l'avoir éprouvé.
444 [D.1.180]. Perte de tout sans appui.
Il y a un temps où il semble que la perte soit assurée
445 [D.1.181]. Perdre la sagesse humaine.
Voilà une lettre pour N. Je vous assure que je l'aime plus que jamais
446 [D.1.182]. Perdre la sagesse humaine.
Pourquoi la sagesse humaine nous est-elle si fort nuisible ?
447 [D.1.183]. Détachement spirituel et simplicité.
Lorsque je vous dis hier qu'il ne fallait pas dire les défauts à N.
448 [D.1.184]. Honte de l'appui sur soi.
Pour vous, ma chère, mon cœur est d'autant plus à vous que je vous vois plus dans la défiance de vous-même
449 [D.1.185]. Perte des répugnances spirituelles.
Il me semble que mon cœur est le trône du pacifique Salomon.
450 [D.1.186]. Perdre l'attache à l'extraordinaire.
J'ai songé à ce que mande N. sur Marie Joseph
451 [D.1.187]. L'état du rien possède Dieu.
Je viens de recevoir votre lettre, mon cher N., sur les circonstances de la mort de Marie Joseph.
452 [D.1.190]. Ne tenir à rien, etc.
Je crois qu'il y a encore bien des petites choses sur quoi vous tenez, et bien des défauts.
453 [D.1.191].
C'est pour vous prier d'étendre et de dilater votre cœur, ou plutôt de le laisser étendre à la grâce, ce cœur trop petit pour l'immense Dieu.
454 [D.1.192]. S'avancer du connu, etc.
Je ne puis douter que M. ne soit arrêté malgré sa bonne intention.
455 [D.1.193]. Aller à Dieu par l'esprit, etc.
Je viens d'apprendre une chose qui m'a, je ne dirai pas, affligée
456 [D.1.194]. Aller dans le simple général.
J'ai toujours une extrême joie d'apprendre de vos nouvelles car votre âme m'est bien chère. Je ne crains pas pour vous
457 [D.1.196]. Ne pas juger le spirituel par le sensible.
J'ai beaucoup pensé à vous depuis quelques jours.
458 [D.1.197]. Manières d'agir de Dieu opposées à celles des hommes.
Que je suis ravie que Dieu vous fasse sentir votre faiblesse !
459 [D.1.198]. Comment juger des choses divines.

Je crois que N. me connaît assez. Je l'estime fort
460 [D.1.200]. Diverses opérations, etc.
Vous savez bien qu'étant unie à vous au point que j'y suis en Jésus-Christ
461 [D.1.201]. Fautes de surprise, etc.
Rien ne peut me faire plus de plaisir que d'apprendre de vos nouvelles, surtout étant aussi bonnes que je les remarque.
462 [D.1.202]. Compassion des faibles. Jugements de Dieu.
Quoique votre lumière soit très profonde pour votre degré, je connais pourtant qu'il y a bien des choses que vous verrez un jour d'un autre oeil
463 [D.1.203]. humiliation et enfance.
Ce sont, comme dit Jésus-Christ de saint Jean, des lampes ardentes et luisantes
464 [D.1.204]. Petitesse et enfance.
Que dirai-je à mon petit Séraphin, sinon qu'il faut qu'il soit si petit que l'on ne l'aperçoive plus
465 [D.1.205]. Simplicité, petitesse, abandon.
à l'auteur : « J'ai vu votre lettre [...] Réponse : Vous ne sauriez comprendre le plaisir
466 [D.1.206]. Simplicité et conduite des enfants.
J'avais des douleurs qui m'ont empêchée de vous écrire hier plus au long. Je ne puis souffrir, dans les enfants du petit Jésus, cette affectation d'une sévère vertu.
467 [D.1.207]. Obéissance et abandon enfantin.
Vous savez que je vous ai dit que je n'avais pas la force de désobéir.
468 [D.1.208]. Agir en simplicité.
Vous ne saurez être trop simple
469 [D.1.209]. Simplicité et pureté de cœur.
Je vous assure que rien ne peut me donner une plus forte joie que d'apprendre que vous avancez dans l'amour de Dieu simple et véritable
470 [D.1.210]. Humilité.
Je vous assure, N., que je souhaite que nous soyons si petits qu'on ne nous voie qu'à travers un microscope.
471 [D.1.211]. Humilité et espérance de l'humble.
C'est le propre de la présomption de s'enfler humblement dans la prospérité et de s'abattre étrangement dans l'adversité.
472 [D.1.212]. Connaître la volonté de Dieu.
Vous savez que la véritable disposition pour connaître la volonté de Dieu est la nudité de tout penchant.
473 [D.1.216]. Union en charité, etc.
Je vous assure que Dieu vous fait éprouver ce qu'il me fait éprouver
474 [D.1.217].
Je ne désire rien tant au monde que l'union entre mes vrais enfants
475 [D.1.218]. Unions spirituelles.
Vous ne devez pas douter que l'assurance, que vous me donnez, de l'union de votre cœur
476 [D.1.219]. Union des âmes en Dieu.
Il y a des moments qu'il me semble que mon âme vous attire à elle
477 [D.1.220]. Unions spirituelles, etc.
Je suis pressée de vous dire que, quoique je sois ici environnée de saints
478 [D.1.222]. Ravissement et union en Dieu.
Lundi 4 juillet, étant à la messe à Notre Dame, tout à coup Dieu m'a comme abimée
479 [D.1.223]. Union en Dieu invariable.
Pourquoi se gêner à dire lorsque le Seigneur n'y porte pas ?
480 [D.1.224]. Fondements de l'amitié et de l'union véritable.
N. sait bien sans doute que je tiens à lui par l'éternel même et l'immuable
481 [D.1.225]. Unité de volonté, etc.
On a peine à comprendre ce que c'est que la mort de la volonté et l'extinction des desirs.
482 [D.1.229]. Opérations de Dieu, etc.
Je vous prie de ne vous confesser que lorsque Dieu vous en donnera le mouvement.
483 [D.1.230]. Tout à Dieu. Rien à nous.
La M. était une grande servante de Dieu et bien prévenue de Lui dès sa jeunesse.
484 [D.1.231]. Dieu seul.
Ne doutez point, ma très chère sœur, que vous ne me soyez fort présente
485 [D.1.234]. Suivre Dieu pour vivre de sa vie.
Je vous prie, au nom de Dieu, de ne vous gêner point sur le nombre de vos communions par semaine
486 [D.1.235]. Nouveau jour, tout en Dieu.
Je vous entends à merveille. Ce nouveau jour que vous éprouvez est un commencement de ce jour éternel.
487 [D.1.237]. Le vrai amour ne trompe point.
Non, je ne veux point que l'on appelle l'amour « trompeur » : il ne le fut jamais.
488 [D.1.238]. Dieu seul. Néant du reste.
Je ne sais, mes enfants, pourquoi vous vous amusez à une personne qui n'a rien de bon
489 [D.1.239]. Attendre les promesses en patience.
Je me trouve toujours de plus en plus unie à vous pour les âmes que vous savez.
490 [D.1.240]. L'intérieur inconnu, etc.
Il n'y a rien qu'on n'ait inventé contre l'intérieur pour le détruire.
491*** [D.2.111]. Sentiment. Raison. Foi.
Il y a deux sortes de goûts, celui du fond et celui du sentiment.

- 492 [D.2.117]. Avis de patience, d'oraison, etc.
J'ai vu la lettre de votre ami.
- 493 [D.2.118]. Petitesse. Point d'appui dans la purification.
N. vous est plus propre que nul autre parce qu'il est véritablement petit
- 494 [D.2.119]. Ne point juger de soi-même.
Je vous prie, au nom de Dieu, de n'hésiter point sur le fait de laisser à Dieu le soin de vous juger
- 495 [D.2.120]. Abandon libre et absolu.
Je crois qu'en l'état où vous êtes, vous ne sauriez trop vous délaïsser.
- 496 [D.2.121]. Vie propre, difficile à perdre.
Je vous ai si souvent dit qu'il faut une perte et mort sans ressource parce que votre vie n'est plus de la nature
- 497 [D.2.122]. Perte et abandon.
La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a beaucoup donné de joie, m'apprenant l'état de votre santé.
- 498 [D.2.123]. Perte et abandon.
Des abîmes de malheurs, M., mais de bonheurs, parce que le sacré abandon rend douces les choses les plus fâcheuses.
- 499 [D.2.124]. Abandon à Dieu et sa sûreté.
On ne saurait jamais rien risquer en s'abandonnant à Dieu.
- 500 [D.2.125]. Abandon.
Vous m'avez dit que vous m'écriviez, mon cher Enfant
- 501 [D.2.126]. Abandon.
Assurez-vous que je n'ai point de peine de tout ce que l'on pense de moi
- 502 [D.2.127]. Abandon à l'amour purifiant.
Je vous plaindrais extrêmement si je n'étais assurée de la bonté de Dieu sur vous.
- 503 [D.2.128]. Abandon et sacrifice de soi.
J'ai oublié à vous prier de m'écrire lorsque vous seriez dans la peine
- 504 [D.2.129]. Oubli.
Soyez certaine que vous ne fûtes jamais plus à Dieu que vous y êtes
- 505 [D.2.130]. Perte d'appuis. Abandon.
Il faut mourir à tout, et je ne serais nullement fâchée
- 506 [D.2.131]. Peines dans l'abandon interrompu.
La peine que vous avez vient assurément de votre infidélité
- 507 [D.2.132]. Abandon absolu.
Après avoir porté la paix de l'amour, il faut porter la rigueur de l'amour.
- 508 [D.2.133]. Pur abandon, etc.
J'écris seulement deux mots à N. où je mande simplement ma disposition.
- 509 [D.2.134]. Peines dans l'abandon.
Je ne métonne pas que vous soyez comme vous êtes, n'étant par encore fixe dans l'abandon.
- 510 [D.2.135].
Chacun est conduit différemment.
- 511 [D.2.136]. Abandon sans réserve.
Vous ne devez pas douter, madame, de ma fidélité pour votre service.
- 512 [D.2.137]. Abandon et perte sans et avec courage.
Dieu a deux manières de conduite sur les âmes abandonnées
- 513 [D.2.138]. Nécessité de l'anéantissement.
Oui, il faut que vous soyez anéanti
- 514 [D.2.139]. Avantage et rareté de l'abandon.
Qu'un cœur qui n'a plus de réserve avec Dieu est content et heureux
- 515 [D.2.141]. Perte et abandon.
Il est vrai que j'ai souhaité que vous perdissiez toute voie
- 516 [D.2.142]. Mort, perte, exil du cœur.
C'est à présent, ma chère N., que Dieu vous veut entièrement tirer de vous-même
- 517 [D.2.143]. Dépouillement.
Vous ne sauriez croire combien vous m'êtes chère en Notre-Seigneur et la part que je prends à vos maux.
- 518 [D.2.144]. Sacrifice. Suivre Dieu.
J'ai de la joie que vous soyez mieux de toute manière
- 519 [D.2.146].
Je crois que vous ne sauriez trop continuer de suivre
- 520 [D.2.148]. Patience. Oraison. Souffrances.
Si vous pouviez donner quelque croyance à mes paroles
- 521 [D.2.149]. Tranquillité. Peines de propriété.
Lorsque vous voyez des personnes pleines de vie de grâce
- 522 [D.2.150]. Souplesse aux mouvements divins.
Il m'a passé par l'esprit que Dieu veut de vous une souplesse
- 523 [D.2.151]. De l'humilité.
L'anéantissement total ôte le sentiment de l'humilité
- 524 [D.2.152]. Néant de la créature.
Je ne sais qui sont ceux qui ont de belles choses à dire
- 525 [D.2.153].
Ce matin, en m'éveillant sans penser à vous

- 526 [D.2.155]. Esprit libre et enfantin.
Vous avez raison de dire que l'union n'est pas finie entre vous et N.
- 527 [D.2.156]. Opération de Dieu. Pureté, etc.
Lorsque Dieu nous donne quelque impression
- 528 [D.2.157]. Impressions divines et passagères.
Comme je me doutais de l'occupation que vous avez
- 529 [D.2.160]. Commencement de résurrection spirituelle.
J'ai un mouvement assez fort de vous écrire et je le fais.
- 530 [D.2.161]. Dieu sauve ce qui est perdu.
Pour comprendre la conduite de Dieu sur les pécheurs
- 531 [D.2.162]. Destruction de la sagesse humaine.
Je vous prie instamment de travailler à vous rapetisser en toutes choses
- 532 [D.2.163]. Petitesse et souplesse.
Je ne demande rien autre chose sinon que votre cœur soit ouvert
- 533 [D.2.164]. Agir par la volonté de Dieu seul.
J'ai bien cru que vous receviez les choses que je vous ai dites comme vous les avez reçues
- 534 [D.2.165]. Séparation de l'âme et de l'Esprit.
Ce que vous trouvez grand me paraît moins que des fourmis en comparaison de la grâce
- 535 [D.2.166]. Etat et voie de la foi nue.
La foi de l'ancienne loi était appuyée sur les promesses, en s'y assurant.
- 536 [D.2.167]. De la perte totale du soi.
J'ai admiré, madame, la bonté de Dieu en voyant votre lettre.
- 537 [D.2.168].
Je suis bien aise que Notre-Seigneur ne vous épargne pas.
- 538 [D.2.171]. Etat d'anéantissement.
Que celui qui a commencé achève Lui-même de nous détruire et anéantir.
- 539 [D.2.172]. Mort, résurrection, perte.
Il n'est plus temps d'être malade.
- 540 [D.2.173]. Souffrances et purification d'une âme ressuscitée.
Il est certain que, lorsque l'âme est arrivée en Dieu
- 541 [D.2.174]. Abandon, amour, crois.
Puisque vous avez, madame, l'humilité de vouloir bien que je vous écrive encore mes petites pensées, qui me semblent bien n'être pas les miennes
- 542 [D.2.175]. Sacrifice et soumission extrême.
J'ai appris en votre absence la nouvelle la plus dure pour moi
- 543 [D.2.176]. Etat d'une âme toute sacrifiée.
Une âme s'est trouvée aujourd'hui sacrifiée
- 544 [D.2.177].
Je suis dans une très grande peine de l'état où l'on me mande que vous êtes.
- 545 [D.2.178]. Bonheur de souffrir pour Dieu.
J'apprends avec joie que la situation de N. est plus douce que je ne l'avais pensé.
- 546 [D.2.179].
Je ne vous oublierai jamais, messieurs, en quelque lieu que la divine Providence me conduise.
- 547 [D.2.180]. Oraison, amour pur, crois.
Je vous assure, monsieur, que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, m'a fait beaucoup plus de plaisir que les persécutions qu'on me fait ne me donnent de peine.
- 548 [D.2.181]. Pur abandon.
J'ai ressenti une si grande joie de me voir dépouillée de tous mes biens et de tous mes amis
- 549 [D.2.182]. Etat de pur abandon.
Quelle précaution peut prendre une personne qui n'étant plus à elle
- 550 [D.2.184]. Pur abandon et la tranquillité.
Votre lettre m'a donné une extrême joie voyant que vous avez bien voulu soumettre votre esprit.
- 551 [D.2.185]. Dégagement de l'âme, combien sûr.
S'il ne tombe pas une feuille que par l'ordre de notre Père céleste
- 552 [D.2.186]. Réunion. Souffrances. Abandon.
Comme il me faut suivre tous mes mouvements, je le fais sans résistance
- 553 [D.2.187]. Etat d'unité avec Dieu.
J'ai peine à écrire de moi.
- 554 [D.2.189]. Etat d'enfance et d'anéantissement.
Il faut vous rendre compte de mes dispositions puisque Dieu le veut
- 555 [D.2.191]. Excellence, prérogatives et effets de l'amour pur.
Il y a je ne sais quoi dans mon cœur pour madame que je ne puis bien vous dire.
- 556 [D.2.194]. Dieu conduit par le cœur.
On ne peut point toujours combattre son propre cœur
- 557*** [D.2.196]. Etat de l'âme réunie à Dieu.
Vous me demandez, mes chers enfants, ma disposition
- 558 [D.2.197]. Connaissance sublime du péché.
Je me sens pressée de vous faire connaître quelque chose de la disposition

- 559 [D.2.198]. Etat de la foi toute nue.
Les faiblesses sont mon partage
560*** [D.2.199]. Aveu de son néant.
Il faut que je vous dise encore une chose qui me tient fort à cœur
561 [D.2.200]. Etat de la foi toute nue, etc.
J'ai connu l'état où Dieu veut me faire passer et qu'il n'y aura point encore eu d'exemples connus
562 [D.3.101]. Règne de Jésus-Christ par l'intérieur.
Ma très chère sœur et amie en Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre lettre m'a donné une véritable consolation
563 [D.3.107]. Communications, etc.
Vous me demandez comment est-ce qu'une âme perdue en Dieu distingue
564*** [D.3.109]. Dieu-parole dans les âmes pures.
La manière dont je me trouve, mon père, à votre égard m'ôte entièrement la liberté de vous parler
565 [D.3.110]. Enfance de Jésus-Christ.
Ces vers vous expliqueront quelle est la nature de ma dévotion pour le saint Enfant Jésus.
566 [D.3.111]. Voir tout en Dieu.
L'abandon à Dieu est plus que toutes les assurances des créatures.
567 [D.3.112]. Etat d'anéantissement.
O que l'état que je porte, si petit et si abandonné, est étrange, et qu'il est rare !
568*** [D.3.113].
On se connaît, monsieur, sans s'être jamais vu !
569 [D.3.114]. Communications divines.
O mon enfant, comprenez toujours de plus en plus les desseins de Dieu sur ses pauvres créatures
570 [D.3.115]. Certitude des communications divines.
Dieu me donne les choses de telle sorte qu'elles me viennent comme des pensées purement naturelles dans le moment.
571 [D.3.116]. Communications divines.
Il semble que je vous porte partout sitôt que je suis seule en paix, et il se fait en moi une prière continuelle
572*** [D.3.117]. Diverses épreuves pénibles.
Un feu secret, insensible, caché, inconnu, me dévore et me laisse souvent sans parole.
573 [D.3.119]. Peines de réjection de Dieu.
Je fis hier assurément quelques fautes après que je fus hors du parloir
574 [D.3.120]. Résister à Dieu. Directeurs.
Dieu me traita hier à Sa mode et il fallut Le laisser faire, et, pour ne m'y pas opposer, j'allais me cacher.
575 [D.3.121]. Imperfections pénibles à une âme pure.
Dieu me fait éprouver un état que je ne puis bien exprimer : c'est dans l'expérience des imperfections.
576 [D.3.122]. Silence, solitude, vrai amour.
Je suis si muette que c'est pitié.
577*** [D.3.124]. Esprit divin de direction.
Comme je ne veux et ne puis résister à la grâce, je vous dirai ce que j'ai eu sur vous lorsque je vous parlais et que votre âme n'acquiesçait pas
578 [D.3.125]. Union des âmes ici et hors de cette vie.
Je ne doute point que vous n'avez été très touché de la mort de N.
579 [D.3.126]. Zèle pour le royaume de Dieu.
Il m'est venu dans l'esprit que ce que Notre-Seigneur voulait de moi n'était pas de soigner aux pauvres et aux corps.
580 [D.3.127]. Les souffrances du directeur].
Quelque grâce qu'il ait une personne pour la direction
581 [D.3.128]. Disposition des conducteurs, etc.
M. m'a parlé sur le sujet de N.
582 [D.3.130]. Paternité et filiation spirituelle.
J'ai lu votre lettre, mon cher Frère], avec consolation, voyant la continuation des miséricordes de Dieu sur vous.
583 [D.3.131]. Ecrits des femmes.
Il m'est venu dans l'esprit pourquoi Dieu se servait des pauvres femmelettes pour faire ses meilleurs coups
584 [D.3.132]. Souffrir pour des âmes.
Si vous voulez écouter tout le monde, où en serez-vous ?
585 [D.3.133]. Douleurs pour les âmes infidèles.
Mon âme demeure dans sa paix et dans son abandon
586 [D.3.134]. Pétitesse et détachement, etc.
Il m'est venu de vous dire que je n'ai point du tout l'envie d'aider.
587 [D.3.135]. Conduite spirituelle.
Pour vous parler avec toute l'affection de mon cœur
588 [D.3.136]. Désintéressement de conduite spirituelle.
N. est parti de grand matin.
589 [D.3.139]. Conduite désintéressée des autres.
Je suis ravie que vous m'avez expliqué vos peines.
590 [D.3.140]. Agir par le cœur.
Le dimanche matin 15, je souffris beaucoup de l'esprit de la personne que vous savez.
591 [D.3.141]. Ne regarder qu'à Dieu.
Après y avoir bien pensé devant Notre-Seigneur, je crois vous devoir dire et répéter qu'il m'est impossible de changer d'avis sur votre conduite.

592 [D.3.143]. Mouvements divins, etc.
Je suis moins sûre de ma santé par les remèdes que par l'assurance intérieure
593 [D.3.147]. Voie d'opprobre d'une âme de choix.
Notre-Seigneur n'a point encore voulu de moi, et il faut que je serve à Ses desseins par ma destruction
594 [D.3.148]. Traverses, croix, abandon.
Il me semble que Dieu vous destine à me servir d'une vraie fille dans les croix que Sa bonté me ménage avec tant d'amour.
595 [D.3.149]. Participation aux opprobres.
Je porte aujourd'hui une impression de croix étrange et sans nulle consolation, pas même de vous.
596 [D.3.150].
Vous ne devez pas douter que la croix ne soit aussi avant dans mon cœur qu'elle l'est dans le vôtre.
597 [D.3.151]. Égalité.
Je croyais que vous vouliez laisser tout de bon ce méchant néant dans sa solitude
598 [D.3.152]. Abandon.
Je vous avais écrit, selon le mouvement que j'en avais eu, le billet ci-joint.
599 [D.3.153]. Ne dépendre que de Dieu.
Madame, je vous promis hier que je ferais ce que vous me disiez
600 [D.3.154]. Abandon aimable.
Mon âme est à son Dieu d'une manière inexplicable : son abandon égale Son amour.
601 [D.3.155] ; Simplicité.
Je ne puis agir qu'avec simplicité.
602 [D.3.156]. Procurer le bien salutaire du prochain.
Mon cher et vén[ér]é [frère] en Jésus-Christ, je vous assure que mon cœur est toujours bien uni au vôtre
603 [D.4.127]. Aimer l'enfance, etc.
C'est de tout mon cœur que je vous reçois, mon cher enfant, au nombre des enfants de notre divin petit Maître
604 [D.4.128].
J'ai toujours beaucoup de joie, mon cher [frère] en Notre-Seigneur, d'apprendre de vos nouvelles, sachant que vous voulez être à Dieu sans réserve.
605 [D.4.130]. Effet des prières après la mort.
J'ai appris, mon cher [frère], avec joie, la guérison du fils de notre cher ami.
606 [D.4.131]. Sentir ses misères.
Je vous plaindrais dans ce que vous souffrez, si je ne connaissais le prix et la valeur des souffrances
607 [D.4.137]. Simplicité. Vérité. Oraison.
Voilà une lettre que j'ai eu mouvement de vous envoyer
608 [D.4.138]. Destruction de l'amour-propre.
Je me suis trouvée ce matin un renouvellement pour vous avec un grand goût de votre âme.
609 [D.4.139]. Ne point régler la vérité, etc.
Je vous conjure que l'on envoie la lettre que j'écris par vous à N.
610 [D.4.140]. Douleurs spirituelles pour autrui.
Dieu me poursuit, depuis que je suis ici, comme avec un flambeau
611 [D.4.141]. Docilité spirituelle, etc.
Je suis contente, et Dieu aussi, de votre docilité.
612 [D.4.142].
Que le Seigneur soit Lui-même votre guide, mon cher enfant
613*** [D.4.144]. Communications intérieures et divines.
Je sens toujours au cœur cette plaie dont je vous ai écrit : elle augmente en profondeur.
614*** [D.4.147]. Épreuves par les démons, etc.
Il y a des âmes qui sont éprouvées par les démons
615 [D.4.155]. Abandon. Condamnation.
Je crois que vous ne pouviez prendre une résolution plus équitable
616 [D.4.156]. Usage des événements et vicissitudes.
Je viens de recevoir votre lettre qui m'a consolée dans mon exil
617 [D.4.157]. Paix. Abandon. Dieu au-dedans.
Je vous avais promis de vous écrire
618 [D.4.158]. S'unir en Dieu, etc.
On m'interroge sur mon livre et quoique je l'aie abandonné et soumis
619 [D.4.159].
Cette action de M. m'a paru d'une lâcheté extrême
620 [D.4.160]. Des écrits et matières mystiques.
La personne à qui vous avez écrit, monsieur, doit vous dire que la charité qui est le pur amour
621 [D.4.161]. Amour de la nudité. Honte de l'appropriation.
Puisque vous voulez savoir ma disposition
622 [D.4.163].
Sans la maladie, monsieur, je me serais donné l'honneur de vous écrire
Lettre d'une paysanne.
623 D'une paysanne à Madame Guyon.
Anéantissement du moi de l'âme ; règne du pur Amour.
Il n'est pas possible de pouvoir exprimer l'abîme des maux

Témoignages.

I. Ecrits spirituels de jeunesse.

624. « Conduite de Dieu envers une simple bergère. » 4 mars 1674.
[...] L'âme est dans un si grand délaisement
625. « Le jour de la transfiguration. » Avant 1681.
Le jour de la Transfiguration, après la communion, je fus mise en l'état présent
626. « Mon état présent. » Avant 1681.
Mon état présent, et qui n'est qu'une continuation et augmentation de celui dans lequel je suis toujours
627. « ... un chemin fort aride. ... » Avant 1681.
Notre-Seigneur, depuis quelques temps, me conduit par un chemin fort aride
628. « Ces paroles de Job. ... » Avant 1681.
Ces paroles de Job m'ont été fortement imprimées en l'esprit
629. « Je suis toujours dans le même état. ... » Avant 1681.
Je suis toujours dans le même état dans le fond
630. « ... pour purifier. ... » Avant 1681.
L'état présent où Dieu me met, est, ce me semble, pour purifier en moi bien des choses
631. « ... un abîme de misères. ... » Avant 1681.
Toutes les choses qui se sont passées en moi me paraissent des songes
632. « ... il me semble que je ne suis que misères. » Avant 1681.
Quand je converse avec quelques bonnes personnes, cela m'humilie beaucoup
633. « De la souffrance. » Avant 1681.
[...] Quand une âme se trouve en quelque passage fâcheux, il faut pour lors qu'elle se jette d'abord en Dieu
634. « Pensées sur le Glona patris. » Avant 1681.
Comment Lui rendrons-nous cet honneur et cette gloire
635. « Différentes manières dont Dieu se sert. ... » Avant 1681 ?
[...] Dans les commencements qu'une âme se donne à Dieu
636. « Différentes manières de voir en esprit les choses. » Avant 1681.
Dieu nous mettant dans un état, à mesure que nous y avançons, Il nous le donne à connaître
637. « La disposition de mon esprit. » Avant 1681.
La disposition de mon esprit présente est telle, je sens un calme universel
638. « Toute mon occupation ne vient que de l'amour. » Avant 1681.
Toute mon occupation ne vient que de l'amour qui me remplit toute

II. Ecrits tardifs et témoignages des tiers.

639. « Faisant vers vous selon notre pouvoir » Après 1710.
« Ecrit adressé peut-être à Mr de Ramsay » Faisant vers vous, selon notre pouvoir, la fonction de serviteurs du souverain Père de famille
640. « Devoirs de la créature intelligente. » Avant 1681 ?
Devoir : reconnaître qu'elle n'est rien et n'a rien qu'elle n'ait reçue de son Créateur.
641. « Moi qui suis petite avec vous. »
Moi qui suis petite avec vous en votre présence, et qui, en votre absence, parle hardiment
642. « Le soir de la Pentecôte. »
... Ces martyrs doivent souffrir un martyre extraordinaire, non en répandant leur sang, mais étant captifs de la volonté de Dieu
643. « Le dernier de janvier, en soupant le soir. »
... on s'aperçut tout d'un coup que N. [Madame Guyon] versait des larmes. ...
[accompagné d'un cantique]
644. « De l'abbé de la Blettenie à un ami (...) » Après 1733.
[] Vous savez, monsieur, que j'ai demeuré dans une ville peu éloignée de Blois. [...] J'ai questionné plusieurs personnes, qui se souviennent distinctement de l'avoir vue [...] Dès l'âge de dix-huit ans, elle avait fait connaissance avec M. Fouquet

Annexes du tome III.

Index des noms propres et liste de termes spirituels fréquents.

Table des illustrations.

Annexes communes aux trois tomes.

Table générale des lettres de la Correspondance.

Distribution de l'ensemble de la Correspondance.

Correctifs de la Correspondance (incluant la pièce 80 du tome I) et de la Vie par elle-même.

65.MADAME GUYON EXPLICATIONS DE LA BIBLE [2004]

(82) EXPLIC imprimées fin déc 04 (LaProcure).doc

(82) EXPLIC imprimées fin déc 04.pdf

Jeanne-Marie Guyon, Explications de la Bible, L'Ancien Testament et le Nouveau Testament avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure, introduites et annotées par D. Tronc, Paris, Phénix Editions & hors commerce 2005, 441 p. [tirage limité épuisé ; extraits in Madame Guyon, Oeuvres mystiques, 355-382]

Introduction

Nous connaissons bien la vie de madame Guyon grâce à son autobiographie, la *Vie par elle-même*, qui nous permet d'en retracer les différentes étapes.

Née en 1648, la petite fille fut confiée à quatre ans aux bons soins de religieuses : parmi celles-ci, sa demi-sœur du côté de son père, « si habile qu'il n'y avait guère de prédicateurs qui composât mieux des sermons qu'elle », et qui savait le latin, l'éveilla à la vie de l'Esprit. Mais la jalousie de l'autre demi-sœur religieuse et les réprimandes de confesseurs assombrèrent cette adolescence.

Elle fut mariée à seize ans : « mon mari avait vingt et deux ans de plus que moi ... L'on me tourmentait quelquefois plusieurs jours de suite sans me donner aucune relâche ». Elle se réfugiait auprès de la Mère Granger : cette religieuse, belle figure remarquée par l'historien Bremond, fut son premier guide intérieur. Elle la présenta à Monsieur Bertot (1620-1681), prêtre et profond mystique, lui-même disciple et confidant de monsieur de Bernières (1602-1659). Puis elle traversa durant sept années une profonde nuit intérieure dont elle sortit transformée.

Après « douze ans et quatre mois de mariage » son mari meurt avec courage : « Il me donna des avis sur ce que je devais faire après sa mort pour ne pas dépendre des gens... ». A trente-deux ans, après avoir consulté des spirituels, dont le bénédictin Claude Martin, fils de la mystique Marie de l'Incarnation (du Canada), elle partit « pour Genève » : « Je donnai des Paris ... tout l'argent que j'avais ... Je n'avais ni cassette fermant à clef, ni bourse. »

A Gex, petite ville proche de la capitale calviniste, on lui proposa d'être supérieure des *Nouvelles Catholiques* qui s'occupaient de petites filles d'origine protestante, mais, dit-elle, « certaines abjurations et certains détours ne me plaisaient pas ». Elle refusa donc, puis « dépouillée de tout, sans assurance et sans aucuns papiers, sans peine et sans aucun souci de l'avenir », elle se rendit à Thonon et composa les *Torrents*. Elle fit alors une découverte importante, celle d'« une autre manière de converser » en union spirituelle avec d'autres personnes, en particulier avec le P. Lacombe, son confesseur : « j'apprenais son état tel que je le ressentais, puis incontinent je sentais qu'il était rentré dans l'état où Dieu le voulait. »

Suivirent des séjours fructueux en Piémont pendant près d'une année, auprès de l'évêque Ripa, qui fut un proche du cardinal Petrucci, spirituel quiétiste éminent. Elle composa à Verceil (Vercelli, près de Milan) son commentaire de l'*Apocalypse*.

De retour en France à Grenoble, elle recevait de très nombreux visiteurs, incluant des clercs et des religieuses chartreuses. A leur intention, elle composa son *Moyen court* et ses abondantes *Explications...* dont nous présentons un choix dans le présent volume.

A trente-huit ans, en 1686, elle revint à Paris, peu avant que le quiétiste Molinos ne soit condamné à Rome. Victime de querelles politiques et religieuses, elle connut bientôt l'épreuve de la prison, ensuite les honneurs de la Cour, avant d'être de nouveau mise en prison, et cette fois pour de longues années. Enfin lavée de tout soupçon concernant ses moeurs et libérée, elle vivra douze années paisibles à Blois, visitée par des disciples français et étrangers. Elle meurt en 1717, âgée de soixante-neuf ans.

Restée indépendante vis-à-vis des structures religieuses, elle affirma une autorité spirituelle auprès de disciples dont le plus célèbre est Fénelon. Bien qu'elle soit devenue suspecte après les condamnations du « Quiétisme », son influence spirituelle s'exerça au sein d'un groupe important d'amis mystiques qui lui restèrent fidèles malgré le danger, tant était

grand son rayonnement. Après sa mort, ses écrits se transmièrent, principalement hors de France. Très admirée chez les protestants, elle ne fut réhabilitée qu'au siècle dernier au sein du catholicisme⁸³³.

Un triptyque spirituel

Madame Guyon témoigne largement de son expérience personnelle dans sa *Vie écrite par elle-même* (1682 à 1709) et sa *Correspondance*. Elle décrit analogiquement le chemin mystique dans les *Torrents* (1682), l'indique simplement dans le *Moyen court* (1685), l'analyse plus profondément dans des opuscules écrits tout au long de sa vie, dont beaucoup furent rassemblés en *Discours chrétiens et spirituels*. Enfin son expérience et l'enseignement qu'elle justifie s'appuient fermement sur la tradition judéo-chrétienne par ses *Explications et réflexions qui regardent la vie intérieure* portant sur les deux Testaments (1684), ainsi que sur l'expérience des principaux auteurs mystiques connus de son temps, dont les extraits forment le corps de ses *Justifications* (1694).

L'ensemble de son œuvre constitue ainsi un solide triptyque qui couvre un spectre très large : l'expérience, puis la synthèse et la théorie qui en sont issues, enfin une réflexion fondée sur les deux aspects de la Tradition. Cette réflexion, formant le troisième volet du triptyque, n'était représentée jusqu'ici par aucune édition moderne, malgré son volume considérable, couvrant plus de la moitié de l'œuvre imprimée au XVIII^e siècle. Le choix que nous présentons pallie cette lacune en ce qui concerne les *Explications* des deux Testaments.

La genèse des Explications de l'Écriture sainte

Les raisons pour lesquelles elle écrivit ces *Explications* ne sont pas explicitées, en dehors d'une injonction intérieure divine, qu'elle affirme⁸³⁴. Le récit de sa *Vie*, seul témoignage aujourd'hui disponible sur la période grenobloise, relate par contre les circonstances de leur composition en évoquant parallèlement le « grand nombre de personnes que Notre-Seigneur » lui faisait aider à cette époque⁸³⁵, dont « trois religieux fameux [...] un grand nombre de religieuses... »⁸³⁶. Nous supposons donc qu'elle fut amenée à améliorer sa connaissance de l'Écriture à la suite de questions qui lui furent posées par des religieux et des religieuses qui se nourrissaient de la parole de Dieu et en cherchaient le sens intérieur :

Vous ne vous contentâtes pas de me faire parler, mon Dieu [...] Il y avait du temps que je ne lisais plus [...] Sitôt que je commençai de lire l'Écriture Sainte, il me fut donné d'écrire le passage que je lisais et aussitôt tout de suite, il m'en était donné l'explication...⁸³⁷

La part la plus considérable du travail d'écriture eut lieu à Grenoble entre avril 1684 et mars 1685, après un séjour à Thonon et un premier voyage à Turin, mais avant le second voyage à Vercell, près de Turin, qui fut suivi du retour définitif à Paris en juillet 1686. Elle avait toutefois rédigé certaines parties auparavant, dont le *Commentaire au Cantique*⁸³⁸ et celui sur l'*Apocalypse*⁸³⁹.

Les circonstances de la composition de ses *Explications* sont décrites dans sa *Vie par elle-même*, qui insiste sur leur flux spontané. Toutefois il ne s'agit pas d'un procédé à la recherche de l'inspiration, telle que l'écriture automatique des surréalistes : cette rédaction rapide et sans repentir est liée à un état contemplatif où la justesse d'un texte et ses multiples implications apparaissent d'autant mieux que l'auteur ne tente aucune capture volontaire :

...je voyais que j'écrivais des choses que je n'avais jamais sues [...] je ne me souvenais de quoi que ce soit de ce que j'avais écrit, et il ne m'en restait ni espèces ni images⁸⁴⁰.

⁸³³Pour une bibliographie ciblée, voir : « Annexe III : L'œuvre de madame Guyon ».

⁸³⁴*Vie*, 2.21.2 : « ...Notre-Seigneur me fit expliquer toute la Sainte Ecriture. »

⁸³⁵*Vie*, 2.20.9 - « ...je n'avais pas le temps de manger, à cause de la grande quantité de monde qui venait... » (*Vie*, 2.20.8).

⁸³⁶*Vie*, 2.20.8 - Ces visiteurs religieux provoquèrent en retour des visites, dont elle se défend, face à l'hostilité de dom Le Masson, Général des chartreux. Ce dernier se sentit obligé de porter le contre-feu chez les chartreuses qu'elle attirait trop à son goût (autodafé d'exemplaires du *Moyen court*). Madame Guyon précise : « ...je n'allais point aux monastères que l'on ne m'envoyât quêrir. » (*Vie*, 2.20.10).

⁸³⁷*Vie*, 2.21.1.

⁸³⁸Publié dès 1683.

⁸³⁹Cf. Table. II. Nouveau Testament, donnée ci-après ; *L'Apocalypse de S. Jean Apôtre*. Tome VIII. 1713 : La Conclusion [générale] pp. 409-412 contient : « achevé le 23 de Septembre 1683* [1682 corrigé à la main sur l'exemplaire imprimé des A.S.S.] ».

De cette sorte, Notre Seigneur ne fit expliquer toute la Sainte Ecriture. Je n'avais aucun livre que la Bible, et ne me suis servi que de celui-là, sans jamais rien chercher⁸⁴¹.

Vous me faisiez écrire avec tant de pureté, qu'il me fallait cesser et reprendre comme vous le vouliez. [...] j'avais la tête si libre qu'elle était dans un vide entier. J'étais si dégagée de ce que j'écrivais, qu'il m'était comme étranger. Il me prit une réflexion : j'en fus punie, mon écriture tarit aussitôt, et je restai comme une bête jusqu'à ce que je fusse éclairée là-dessus. La moindre joie des grâces que vous me faisiez, était punie très rigoureusement⁸⁴².

Madame Guyon témoigne aussi de l'abondance de son inspiration. Car l'agilité intellectuelle et physique peut certes être ralentie par un état contemplatif, mais l'énergie vitale d'une femme de trente-six ans lui permettait de transcrire rapidement une dictée intérieure :

Je continuais toujours d'écrire, et avec une vitesse inconcevable, car la main ne pouvait presque suivre l'Esprit qui dictait et, durant un si long ouvrage, je ne changeai point de conduite, ni me servis d'aucun livre. L'écrivain ne pouvait, quelque diligence qu'il fit, copier en cinq jours ce que j'écrivais en une nuit. [...]

Au commencement, je commis bien des fautes, n'étant pas encore stylée à l'opération de l'Esprit de Dieu qui me faisait écrire. Car Il me faisait cesser d'écrire lorsque j'avais le temps d'écrire et que je le pouvais commodément; et lorsqu'il me semblait avoir un fort grand besoin de dormir, c'était alors qu'Il me faisait écrire. Lorsque j'écrivais le jour, c'était des interruptions continuelles, car je n'avais pas le temps de manger, à cause de la grande quantité de monde qui venait : il fallait tout quitter sitôt que l'on me demandait ; et j'avais pour surcroît la fille qui me servait dans l'état dont j'ai parlé, qui sans raison me venait interrompre à tout coup, selon que son humeur la prenait. Je laissais souvent le sens à moitié fini sans me mettre en peine si ce que j'écrivais était suivi ou non⁸⁴³.

Les pages les plus belles, certaines interprétations originales et profondes restent enfouies dans cet ensemble, dont elle explique comme suit le caractère inégal :

Toutes les fautes qui sont dans mes écrits viennent de ce que, n'étant pas accoutumée à l'opération de Dieu, j'y étais souvent infidèle, croyant bien faire de continuer d'écrire lorsque j'en avais le temps sans en avoir le mouvement, parce qu'on m'avait ordonné d'achever l'ouvrage⁸⁴⁴ ; de sorte qu'il est aisé de voir des endroits qui sont beaux et soutenus, et d'autres qui n'ont ni goût ni onction⁸⁴⁵.

Explications de la vie intérieure

La presque totalité des livres des deux Testaments est couverte sans omission à l'exception de certains versets. Ceux qui sont largement expliqués constituent des points de départ à l'interprétation de divers aspects pratiques touchant à la vie intérieure, conformément au titre. Tous les passages font correspondre les événements rapportés par la Bible au vécu mystique. Le texte sacré devient ainsi une source d'inspiration pour les « chrétiens intérieurs » qui le réalisent.

Cet ensemble est demeuré dans l'oubli par suite de son volume considérable et de son utilisation des textes qui reste dans la ligne traditionnelle des commentaires à visée spirituelle. En effet, compte tenu du but tout intérieur de Madame Guyon, qui recherche dans le texte sacré l'expression d'une vie intérieure mystique, les problématiques modernes d'analyse biblique ouvertes par B. Spinoza⁸⁴⁶ et R. Simon sont ignorées. Madame Guyon s'inscrit dans la longue tradition des Pères de l'Eglise aussi bien que des auteurs juifs, tout en privilégiant le vécu mystique :

⁸⁴⁰ Vie 2.21.1. (Seconde partie, chapitre XXI, paragraphe premier ; nous suivons notre édition critique qui utilise comme leçon le ms. d'Oxford : Jeanne-Marie Guyon, *La Vie par elle-même...*, Honoré Champion, 2001).

⁸⁴¹ Vie 2.21.2.

⁸⁴² Vie 2.21.3.

⁸⁴³ Vie 2.21.8

⁸⁴⁴ Par ordre du P. Lacombe, son confesseur.

⁸⁴⁵ Vie 2.21.3. - On remarque que les commentaires bibliques qui constituent ou sont inclus dans certains des *Discours chrétiens et spirituels* ne font pas double emploi. En effet ces derniers commentaires ne sont pas repris des *Explications*, mais furent élaborés à un âge avancé où l'on devine une maturité achevée (madame Guyon vécut encore trente-trois années après l'achèvement des *Explications*).

⁸⁴⁶ *Tractatus theologico-politicus*, publié en 1670.

Les Saintes Ecritures ont [...] beaucoup de sens différents. Les grands hommes qui ont de la science se sont attachés au sens littéral et à d'autres sens. Mais personne n'a entrepris, que je sache, d'expliquer le sens *mystique* ou *intérieur*, du moins entièrement⁸⁴⁷.

On sait comment cette tradition a été remplacée durant ces trois derniers siècles par le travail critique d'historiens et interprètes modernes qui ont rétabli des textes exacts et ont éclairé leur genèse. Mais revenir à des interprétations visant au sens *intérieur* permet de ne pas négliger le sens profond voulu par des auteurs qui par ailleurs ne recherchaient guère une exactitude historique et ne peuvent donc faire l'objet d'une interprétation littérale.

L'interprétation mystique des textes sacrés chrétiens a disparu de fait très souvent de l'horizon de traducteurs modernes. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, madame Guyon commente ainsi l'évangile de Marc, au chapitre I :

...La perfection consiste à connaître que nous avons Dieu en nous, à L'y chercher et à L'y trouver. Jésus-Christ nous apprend que *le royaume de Dieu est en nous*⁸⁴⁸.

La traduction TOB de Luc 17, 21 diffère de cette traduction : "...En effet, le Règne de Dieu est *parmi vous*". Elle est accompagnée de la note explicite suivante, qui traduit une orientation toute extérieure, mettant en valeur l'assemblée des croyants :

On traduit parfois : *en vous*, mais cette traduction a l'inconvénient de faire du Règne de Dieu une réalité seulement intérieure et privée. Pour Jésus, ce Règne qui concerne tout le peuple de Dieu est présent en fait dans son action de salut (cf. 11, 20). Il est à *votre portée*⁸⁴⁹.

Face à cette tendance extravertie et communautaire, le commentaire de madame Guyon prend le parti-pris obstiné de ne faire apparaître que la richesse intérieure du texte biblique. A ce titre, il clôt une précieuse tradition d'interprétations et peut encore alimenter la vie spirituelle de nos contemporains.

Nous découvrirons dans les textes présentés ici une façon originale de lire « la Bible » : d'une part, elle diffère de l'interprétation traditionnelle qui s'attachait au sens littéral, et qui perdure de nos jours au sein de certaines congrégations protestantes ; d'autre part, elle néglige totalement l'approche critique scientifique, où le texte est interprété aux seules lumières des contraintes historiques et sociales.

La primauté de l'expérience sur la croyance est affirmée catégoriquement par tous les spirituels, mais les livres des deux *Testaments* demeurent ici des révélations sacrées, comme le pensait la très grande majorité des hommes au XVII^e siècle et comme l'imposait la religion chrétienne. Chez madame Guyon, l'interprétation de l'expérience à l'intérieur de la foi chrétienne apparaît profonde et cohérente. Les versets bibliques sont compris comme des témoignages de contacts vécus par leurs rédacteurs avec le Plus grand que soi, l'Inconnaissable, l'Immense, désigné ici tout au long par le mot « Dieu », et associé pour elle-même au médiateur Jésus-Christ. Souvent elle interprète ces versets de façon à décrire la voie mystique, parfois au prix d'une liberté prise dans l'interprétation analogique. On retrouve rarement une approche similaire chez les spirituels chrétiens et juifs, pour lesquels le texte est parfois considéré comme un témoignage, mais presque jamais comme la description d'une échelle mystique⁸⁵⁰.

Les récits bibliques ne se situent plus dans l'histoire, mais présentent les étapes du retournement, du cheminement difficile vers le « cœur », « l'intérieur », le centre où le Divin réside et Se manifeste à l'homme. La Bible traduit ainsi une expérience intime qui se renouvelle d'âge en âge et, par là, le commentaire guyonnien garde une valeur intemporelle.

Madame Guyon, tout en dialoguant librement avec Dieu, écarte toute manifestation particulière excessive, « mystique » dans le sens que l'on prête trop souvent à ce terme, lorsqu'il est réifié en un substantif associé à des phénomènes (visions, sensations...) ⁸⁵¹ qu'elle considère comme dangereux ou négligeables. Elle n'attache de prix qu'à l'expérience du grand fond où les âmes mystiques :

...ne peuvent rien distinguer de Lui. C'est comme une personne qui vit dans l'air et le respire sans penser qu'elle en vit et qu'elle le respire, à cause qu'elle n'y réfléchit pas.

⁸⁴⁷ *Avertissement* en tête de l'Ancien Testament, p.49.

⁸⁴⁸ Ce qui renvoie à de nombreux passages dont la TOB donne les traductions suivantes : « ...le règne de Dieu s'est approché. » (TOB, Matthieu, 10, 7) ; « ...le règne de Dieu est arrivé jusqu'à vous » (TOB, Luc 10, 9, accompagné toutefois de la note : « Litt. *s'est approché jusqu'à vous.* ») ; « ...le Règne de Dieu est arrivé. » (TOB, Luc 17, 11) ; enfin Luc 17, 21, « ...Le Règne de Dieu est parmi vous ».

⁸⁴⁹ TOB, p. 2508, note j).

⁸⁵⁰ Voir pour le *Cantique*, Guillaume de Saint-Thierry, Rashi, etc.

⁸⁵¹ Un excès caractéristique est atteint dans l'ouvrage qui influa sur tout le siècle dernier, du jésuite A. Poulain, *Des grâces d'oraison*, (1901, 10^e ed. 1922).

Ces âmes, quoique toutes pénétrées de Dieu, n'y pensent pas, parce que Dieu leur cache ce qu'elles sont : c'est pourquoi on appelle cette voie « mystique », qui veut dire secrète et imperceptible⁸⁵²...

Elle utilise cependant avec précision son expérience intime pour comprendre le sens profond du texte sacré. Elle le fait ainsi revivre, parce qu'il est éclairé par un vécu personnel similaire à celui que transcrivit le rédacteur dans des formulations et par des images adaptées à son temps. En ce sens, elle s'approche probablement de plus près de l'intention de l'écrivain sacré que ne le font des commentaires modernes, souvent anachroniques par leur orientation historicisante. On note enfin que madame Guyon ne décrit jamais son vécu directement, car elle est sobre quant il ne s'agit pas seulement d'elle-même, et qu'elle se méfie de tendances au prophétisme ou au millénarisme.

Expliquer les divers écrits sacrés comme des expressions d'une même vérité humaine d'*expérience intérieure* est peut-être devenu la seule approche acceptable par notre époque : une explication se soumet à ce qui apparaît comme raisonnable et l'autorité de l'expérience subordonne les croyances au vécu. Le lecteur trouvera toujours une telle approche chez madame Guyon.

Sources

L'ensemble des *Explications et réflexions qui regardent la vie intérieure* couvre douze tomes pour l'Ancien Testament et huit tomes pour le Nouveau Testament, représentant au total près de huit mille pages et constituant un ensemble textuel de deux millions de mots.

Les deux éditions du XVIII^e siècle par les pasteurs Poiret [1714-1715] puis Dutoit [1790] sont devenues très rares⁸⁵³ ; aucune édition, même partielle, n'a été faite postérieurement⁸⁵⁴. Les vingt tomes de l'ensemble des *Explications* correspondent à la moitié de l'œuvre de madame Guyon publiée par Pierre Poiret en trente-neuf tomes, puis rééditée très fidèlement par Dutoit en quarante tomes (par adjonction du tome de la correspondance « secrète » avec Fénelon). On se reportera à la description détaillée de l'édition Poiret, que nous avons utilisée, en fin de ce volume : « *Annexe I : Edition par Poiret de L'Ancien Testament et le Nouveau Testament avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure.* »

Se pose le problème des sources de la traduction utilisée pour les textes bibliques. Ce problème technique, qui n'est que partiellement résolu, fait l'objet de l'« *Annexe II : Les deux Testaments utilisés dans les Explications.* »

Nous n'avons pas introduit d'index : on se reportera aux tables établies par Poiret et ses collaborateurs : elles accompagnent l'intégrale des *Explications* dans notre reproduction des photographies numériques de cet ensemble, en un DVD qui sera disponible prochainement.

Notre édition

Nous reprenons, à la suite des éditions du XVIII^e siècle, l'ordre de la *Vulgate* (repris par exemple par la traduction de Lemaître de Sacy). Nos extraits sont précédés de la citation du ou des versets du texte sacré commenté, même si nous omettons parfois un long développement séparant le dernier verset cité du début de l'extrait.

Le choix présent, qui correspond au vingtième environ du volume total des *Explications*, nous paraît suffisant pour illustrer les principaux thèmes mystiques constamment repris par madame Guyon.

Certains livres sacrés ont été favorisés : ainsi nous donnons *in-extenso* le commentaire de la *Genèse*, où le lecteur trouvera un ensemble complet des commentaires aux premiers versets, de façon à lui permettre de se faire une idée de la progression habituelle à madame Guyon et de respirer le parfum ample et tranquille qui caractérise en général son œuvre. Un parallèle est ici mené de bout en bout entre le vécu dans la voie mystique et le récit biblique : c'est l'intérêt et l'originalité de ce commentaire résolument « intérieur ».

A l'inverse, le commentaire du *Cantique*, composé séparément, a été omis, puisqu'il a été réédité récemment⁸⁵⁵. Pour les autres commentaires apportés aux livres constituant les deux *Testaments*, nous nous limitons en général à des extraits, parfois elliptiques. Nous n'avons

⁸⁵² *Explication* à la *Genèse*, ch. XXVI, v. 13, [Tome I, p. 162].

⁸⁵³ M. Chevallier, *Pierre Poiret*, Bibliotheca Dissidentium, vol. V, 1985 ; éditée par André Séguenny, Baden-Baden, Koerner [bibliographie commentée des nombreuses œuvres éditées par Pierre Poiret - dont celles de Madame Guyon - et relevé des ouvrages présents dans diverses bibliothèques européennes].

⁸⁵⁴ Des *adaptations* très partielles existent en anglo-américain, v. « Madame Guyon in America : an annotated bibliography » by P. A. Ward in *Bull. of Bibliography*, vol. 52, No. 2, June 1995, 107-111.

pas cru pouvoir supprimer les crochets entourant les points de suspension qui signalent toutes les omissions ; mais la gêne apportée à la lecture demeure limitée par une certaine lenteur requise pour apprécier un contenu qui demeure toujours expérimenté par la personne de l'auteur.

L'orthographe est modernisée. La ponctuation - trop abondante dans l'édition de Poiret, très certainement absente dans les manuscrits aujourd'hui disparus - est nôtre. Nous utilisons des majuscules, parfois abondantes, pour éclairer le dialogue permanent entre Dieu et l'homme de foi. Nous indiquons entre crochets, au début de chaque nouvelle pagination, les tomes de l'édition Poiret, ses paginations (qui ne sont pas toujours réinitialisées d'un tome au suivant !), et bien sûr nos omissions qui rendent ce texte plus lisible pour notre temps⁸⁵⁶. Enfin nous reproduisons en italiques les versets cités ainsi que leurs reprises dans les commentaires⁸⁵⁷.

Quelques extraits de l'*Avertissement* et de la *Préface générale* qui éclairent le but poursuivi, précèdent les premières *Explications* relatives à la *Genèse*.

A la fin de cette introduction, signalons au lecteur pressé quelques commentaires qui paraissent remarquables :

Genèse, ch. I, v. 1, *Dieu créa le ciel et la terre*, réf. dans le texte [2-3] ; ch. I, v. 18, ... *pour diviser la lumière d'avec les ténèbres...*, [15-16] ; ch. XXVIII, v. 16, *Jacob étant éveillé de son sommeil...*, [165] ;

II Rois, ch. VII, v. 26, ... *la maison de votre serviteur David sera établie...*, [390-391] ; IV Rois, ch. IV, v. 4, *Entrez au-dedans de votre maison...*, [643] ;

Job, ch. IX, v. 29, *Mais si après cela je suis encore méchant, pourquoi ai-je travaillé en vain ?*, [118] ; ch. XXXIII, v. 29-30, *Dieu fait toutes ces choses ... Pour rappeler leurs âmes de la corruption et pour les éclairer de la lumière des vivants*, [255-256] ;

Psaume 32, v. 2, *Car la parole du Seigneur est droite...*, [155] ;

Évangile de Jean, ch. XI, v. 45, *Plusieurs ... crurent en Lui*, [334] ;

Évangile de Matthieu, (les Béatitudes), ch. V, v. 3, *Bienheureux les pauvres d'esprit...* ; [65 et sv.] ;

Épître aux Romains, ch. I, v. 17, ...*la justice de Dieu ... découverte de foi en foi...*, [77].

Ce qui précède a été réédité en scindant « l'écriture sainte » (titre respectant l'origine juive) du « Nouveau Testament » (chrétien). Les présentations ont été légèrement améliorées stylistiquement.

⁸⁵⁵ *Commentaire au Cantique*, texte établi par C. Morali, Grenoble, Jérôme Millon, Coll. « Atopia », 1992, p. 191 sv.

⁸⁵⁶ Nous omettons les paginations quand il s'agit des seuls versets, qui peuvent précéder assez largement la partie reproduite de son commentaire. - Nous avons omis certaines précisions entre parenthèses que nous avons jugées inutiles car très probablement ajoutées par Poiret.

⁸⁵⁷ Exceptionnellement apparaissent en italique dans le commentaire des mots ou expressions absents des versets : il s'agit alors de mots soulignés en petites capitales par Poiret, propres au commentaire : « amour », « volonté », etc. (rappels en notes).

66. EXPLICATIONS DE L'ÉCRITURE SAINTE

(83) Madame Guyon Explic Ecriture 2014.docx

(83) Madame GUYON Explications de l'Ecriture 16mars14 (Epub & Imprimé) PRET.doc

(83) Madame GUYON Explications de l'Ecriture 17mars14 (Kindle) PRET.doc

Présentation

Les livres de l'Ancien Testament avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure, divisés en douze tomes [...] composés par Madame Guyon (1648-1717) ont été publiés par Pierre Poiret et son équipe en 1715, suivant de peu Le Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec des explications et réflexions [...] distribués en huit tomes dès 1713. L'ensemble couvre 7713 amples pages représentant la moitié du corpus de l'œuvre entière.

Leur lecture nous a conduit à transcrire un choix de « belles feuilles ». Limité au quinzième de l'ensemble textuel, il met en valeur une approche intérieure du texte sacré. La jeune veuve rédigea son commentaire à mi-parcours d'une longue vie, avant ses combats en défense de la quiétude et les épreuves des prisons. A notre avis un quinzième suffit à livrer le « parfum » mystique de l'entreprise.

Le présent volume propose les pages que nous avons retenues sur des textes de l'Ancien Testament ou *Écriture* (édition de 1713) tandis que le précédent volume livrait celles abordant les Évangiles, les Épîtres et brièvement l'Apocalypse ou *Nouveau Testament* (édition de 1715). La présentation en corps réduit qui suit est reproduite à l'intention des lecteurs qui n'ont pas sous les yeux le précédent volume. Nous ajoutons en fin du présent volume une brève description couvrant les vingt tomes.

Nous connaissons la vie de madame Guyon (1648-1717) grâce à sa *Vie par elle-même*. Elle nous intéresse parce qu'elle est proche d'expériences toujours actuelles : mariée, mère de trois enfants, veuve, elle connaîtra les honneurs de la Cour, mais aussi ses prisons. Elle est surtout à nos yeux l'amie qui ouvrit la voie mystique à des figures simples ou éminentes, telle que celle de Fénelon (1651-1715), une initiatrice dont les traces écrites méritent d'être lues.

La petite fille fut confiée aux bons soins de religieuses : parmi celles-ci, sa demi-sœur du côté de son père, « si habile qu'il n'y avait guère de prédicateurs qui composassent mieux des sermons qu'elle », l'éveilla à la vie de l'Esprit. Elle fut mariée à seize ans : « mon mari avait vingt et deux ans de plus que moi ». La Mère Geneviève Granger, belle figure remarquée par l'historien Bremond, fut son premier guide intérieur qui la conseilla puis la présenta à Monsieur Bertot (1620-1681), mystique disciple et confident de monsieur de Bernières (1602-1659). Puis madame Guyon traversa durant sept années une nuit intérieure dont elle sortit transformée.

Après « douze ans et quatre mois de mariage » son mari mourut avec courage : « Il me donna des avis sur ce que je devais faire après sa mort pour ne pas dépendre des gens ». À trente-deux ans, après avoir consulté des spirituels, dont le bénédictin Claude Martin fils de la mystique Marie de l'Incarnation (du Canada), elle part « pour Genève » : « Je donnai dès Paris ... tout l'argent que j'avais ... Je n'avais ni cassette fermante à clef ni bourse. » À Gex, petite ville proche de la capitale calviniste, on lui proposa d'être supérieure des *Nouvelles Catholiques* qui s'occupaient de petites filles d'origine protestante, mais, dit-elle, « certaines abjurations et certains détours ne me plaisaient pas ».

Elle refusa donc puis, « dépouillée de tout, sans assurance et sans aucun papier, sans peine et sans aucun souci de l'avenir », se rendit à Thonon (rive sud du lac Léman, Savoie). Elle fait alors une découverte, celle d'« une autre manière de converser » en union spirituelle ; dont avec son confesseur le P. Lacombe : « j'apprenais son état tel que je le ressentais, puis incontinent je sentais qu'il était rentré dans l'état où Dieu le voulait. » De cette époque date la composition des *Torrents*.

Suivirent des séjours fructueux au Royaume de Savoie-Piémont. Ils durèrent pendant près d'une année à Verceil (Vercelli, près de Milan) auprès de l'évêque Ripa proche du cardinal Petrucci. Ce dernier demeure un spirituel quiétiste éminent. De retour en France, elle reçut à Grenoble de nombreux visiteurs, des clercs et des religieuses chartreuses. À leur intention, elle composa un *Moyen court* et acheva ses abondantes *Explications* de versets bibliques.

Elle a trente-huit ans quand elle revient à Paris, peu de temps avant que Molinos ne soit condamné à Rome en 1687. Victime de querelles politiques et religieuses, elle connut une première épreuve de la prison puis les honneurs de la Cour avant d'être de nouveau mise en prisons et cette fois pour de longues années. Enfin lavée de tout soupçon concernant ses mœurs, elle vivra douze années paisibles, mais actives à Blois, visitée par des disciples français et étrangers.

Restée indépendante vis-à-vis des structures religieuses, elle affirme une autorité spirituelle auprès de disciples. Bien qu'elle soit devenue suspecte, son influence s'exerça au sein d'un groupe d'amis mystiques qui lui restèrent toute leur vie fidèles. Après sa mort, ses écrits se transmettent principalement hors de France. Très admirée par des protestants piétistes, elle fut réhabilitée au siècle dernier par des érudits catholiques.

Madame Guyon témoigne largement de son expérience personnelle dans sa *Vie écrite par elle-même* (1682 à 1709) et sa *Correspondance*. Elle décrit analogiquement le chemin mystique dans les *Torrents* (1682), l'indique simplement dans le *Moyen court* (1685), l'analyse plus profondément dans des opuscules écrits tout au long de sa vie, dont beaucoup furent rassemblés en *Discours chrétiens et spirituels*. Enfin son expérience et l'enseignement qu'elle justifie s'appuient fermement sur la tradition judéo-chrétienne par ses *Explications et réflexions qui regardent la vie intérieure* portant sur les deux Testaments (1684), ainsi que sur l'expérience des principaux auteurs mystiques connus de son temps, dont les extraits forment le corps de ses *Justifications* (1694).

L'ensemble de son œuvre [858] constitue un solide triptyque qui couvre un spectre très large : l'expérience, puis la synthèse et la théorie qui en sont issues, enfin une réflexion fondée sur les aspects mystiques autant que bibliques constituant la Tradition chrétienne. Sa réflexion à la lecture des deux testaments couvre plus de la moitié de l'œuvre imprimée au XVIII^e siècle. Le choix que nous présentons pallie très partiellement cette lacune en ce qui concerne les *Explications du Nouveau Testament*.

Les raisons pour lesquelles elle écrivit ces *Explications* ne sont pas explicitées, en dehors d'une injonction intérieure divine, qu'elle affirme⁸⁵⁹. Le récit de sa *Vie*, seul témoignage aujourd'hui disponible sur la période grenobloise, relate par contre les circonstances de leur composition en évoquant parallèlement le « grand nombre de personnes que Notre-Seigneur » lui faisait aider à cette époque⁸⁶⁰, dont « trois religieux fameux [...] un grand nombre de religieuses... »⁸⁶¹. Nous supposons donc qu'elle fut amenée à améliorer sa connaissance de l'Écriture à la suite de questions qui lui furent posées par des religieux et des religieuses qui se nourrissaient de la parole de Dieu et en cherchaient le sens intérieur :

Vous ne vous contentâtes pas de me faire parler, mon Dieu [...] Il y avait du temps que je ne lisais plus [...] Sitôt que je commençai de lire l'Écriture sainte, il me fut donné d'écrire le passage que je lisais et aussitôt tout de suite, il m'en était donné l'explication...⁸⁶²

La part la plus considérable du travail d'écriture eut lieu à Grenoble entre avril 1684 et mars 1685, après un séjour à Thonon et un premier voyage à Turin, mais avant le second voyage à Verceil, près de Turin, qui fut suivi du retour définitif à Paris en juillet 1686. Elle avait toutefois rédigé certaines parties auparavant, dont le *Commentaire au Cantique*⁸⁶³ et celui sur l'*Apocalypse*⁸⁶⁴.

⁸⁵⁸ Les rééditions que nous avons assurées sont explicitées en fin du présent volume, voir : « Madame Guyon, Bibliothèque 2000-2009 ». Elles ont été précédées par certaines rééditions accompagnées d'études, œuvres de Jean Bruno, Jean Orcibal, Marie-Louise Gondal, Claude Morali.

⁸⁵⁹ « ...Notre-Seigneur me fit expliquer toute la Sainte Ecriture. » (*Vie par elle-même*, Seconde partie, chapitre 21, paragraphe 2 = *Vie* 2.21.2).

⁸⁶⁰ « ...je n'avais pas le temps de manger, à cause de la grande quantité de monde qui venait... » (*Vie*, 2.20.8).

⁸⁶¹ *Vie*, 2.20.8 - Ces visiteurs religieux provoquèrent en retour des visites, dont elle se défend, face à dom Le Masson, Général des chartreux. Ce dernier se sentit obligé de porter le contre-feu chez les chartreuses qu'elle attirait trop à son goût (premier autodafé d'exemplaires du *Moyen court*, le second aura lieu à Saint-Cyr). Madame Guyon précise : « ...je n'allais point aux monastères que l'on ne m'envoyât quérir. » (*Vie*, 2.20.10).

⁸⁶² *Vie*, 2.21.1.

⁸⁶³ Publié dès 1683.

Les circonstances de la composition de ses *Explications* sont décrites dans sa *Vie* qui insiste sur leur flux spontané. Toutefois il ne s'agit pas d'un procédé à la recherche de l'inspiration, tel que l'écriture automatique des surréalistes : cette rédaction rapide et sans repentir est liée à un état contemplatif où la justesse d'un texte et ses multiples implications apparaissent d'autant mieux que l'auteur ne tente aucune capture volontaire :

...je voyais que j'écrivais des choses que je n'avais jamais vues [...] je ne me souvenais de quoi que ce soit de ce que j'avais écrit, et il ne m'en restait ni espèces ni images ⁸⁶⁵.

De cette sorte, Notre Seigneur me fit expliquer toute la Sainte Écriture. Je n'avais aucun livre que la Bible, et ne me suis servi que de celui-là, sans jamais rien chercher ⁸⁶⁶.

Vous me faisiez écrire avec tant de pureté, qu'il me fallait cesser et reprendre comme vous le vouliez. [...] j'avais la tête si libre qu'elle était dans un vide entier. J'étais si dégagée de ce que j'écrivais, qu'il m'était comme étranger. Il me prit une réflexion : j'en fus punie, mon écriture tarit aussitôt, et je restai comme une bête jusqu'à ce que je fusse éclairée là-dessus. La moindre joie des grâces que vous me faisiez était punie très rigoureusement ⁸⁶⁷.

Madame Guyon témoigne aussi de l'abondance de son inspiration. Car l'agilité intellectuelle et physique peut certes être ralentie par un état contemplatif, mais l'énergie vitale d'une femme de trente-six ans lui permettait de transcrire rapidement une dictée intérieure :

Je continuais toujours d'écrire, et avec une vitesse inconcevable, car la main ne pouvait presque suivre l'Esprit qui dictait et, durant un si long ouvrage, je ne changeai point de conduite, ni ne me servis d'aucun livre. L'écrivain ne pouvait, quelque diligence qu'il fit, copier en cinq jours ce que j'écrivais en une nuit. [...]

Au commencement, je commis bien des fautes, n'étant pas encore stylée à l'opération de l'Esprit de Dieu qui me faisait écrire. Car Il me faisait cesser d'écrire lorsque j'avais le temps d'écrire et que je le pouvais commodément; et lorsqu'il me semblait avoir un fort grand besoin de dormir, c'était alors qu'Il me faisait écrire. Lorsque j'écrivais le jour, c'était des interruptions continuelles, car je n'avais pas le temps de manger, à cause de la grande quantité de monde qui venait : il fallait tout quitter sitôt que l'on me demandait ; et j'avais pour surcroît la fille qui me servait dans l'état dont j'ai parlé, qui sans raison me venait interrompre à tout coup, selon que son humeur la prenait. Je laissais souvent le sens à moitié fini sans me mettre en peine si ce que j'écrivais était suivi ou non ⁸⁶⁸.

Les pages les plus belles, certaines interprétations originales et profondes restent enfouies dans cet ensemble, dont elle explique comme suit le caractère inégal :

Toutes les fautes qui sont dans mes écrits viennent de ce que, n'étant pas accoutumée à l'opération de Dieu, j'y étais souvent infidèle, croyant bien faire de continuer d'écrire lorsque j'en avais le temps sans en avoir le mouvement, parce qu'on m'avait ordonné d'achever l'ouvrage ⁸⁶⁹ : de sorte qu'il est aisé de voir des endroits qui sont beaux et soutenus, et d'autres qui n'ont ni goût ni onction ⁸⁷⁰.

La presque totalité des livres des deux Testaments est couverte sans omission à l'exception de certains versets. Ceux qui sont largement expliqués constituent des points de départ à l'interprétation de divers aspects pratiques touchant à la vie intérieure, conformément au titre. Tous les passages font correspondre les événements rapportés par la Bible au *vécu* mystique. Le texte sacré devient ainsi une source d'inspiration pour les « chrétiens intérieurs » qui le réalisent.

Cet ensemble est demeuré dans l'oubli par suite de son volume considérable et de son utilisation des textes qui reste dans la ligne traditionnelle des commentaires à visée spirituelle. En effet, compte tenu du but tout intérieur de Madame Guyon, qui recherche

⁸⁶⁴ *L'Apocalypse de S. Jean Apôtre*. Tome VIII. 1713 : La Conclusion [générale] pp. 409-412 contient : « achevé le 23 de Septembre 1683? [1682 corrigé à la main sur l'exemplaire imprimé des A.S.S.] »

⁸⁶⁵ *Vie* 2.21.1.

⁸⁶⁶ *Vie* 2.21.2.

⁸⁶⁷ *Vie* 2.21.3.

⁸⁶⁸ *Vie* 2.21.8

⁸⁶⁹ Par ordre du P. Lacombe, son confesseur.

⁸⁷⁰ *Vie* 2.21.3. - On remarque que les commentaires bibliques qui constituent ou sont inclus dans certains des *Discours chrétiens et spirituels* ne font pas double emploi. En effet ces derniers commentaires ne sont pas repris des *Explications*, mais furent élaborés à un âge avancé où l'on devine une maturité achevée (madame Guyon vécut encore trente-trois années après l'achèvement des *Explications*).

dans le texte sacré l'expression d'une vie intérieure mystique, les problématiques modernes d'analyse biblique ouvertes par B. Spinoza⁸⁷¹ puis R. Simon sont ignorées. Madame Guyon s'inscrit dans la longue tradition des Pères de l'Église aussi bien que des auteurs juifs, tout en privilégiant le vécu mystique :

Les Saintes Écritures ont [...] beaucoup de sens différents. Les grands hommes qui ont de la science se sont attachés au sens littéral et à d'autres sens. Mais personne n'a entrepris, que je sache, d'expliquer le sens *mystique* ou *intérieur*, du moins entièrement⁸⁷².

On sait comment cette tradition a été remplacée durant ces trois derniers siècles par le travail critique d'historiens et interprètes modernes qui ont rétabli des textes exacts et ont éclairé leur genèse. Mais revenir à des interprétations visant au sens *intérieur* permet de ne pas négliger le sens profond voulu par des auteurs qui par ailleurs ne recherchaient guère une exactitude historique et ne peuvent donc faire l'objet d'une interprétation littérale.

L'interprétation mystique des textes sacrés chrétiens a disparu de fait très souvent de l'horizon de traducteurs modernes. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, madame Guyon commente ainsi l'évangile de Marc, au chapitre I :

...La perfection consiste à connaître que nous avons Dieu en nous, à L'y chercher et à L'y trouver. Jésus-Christ nous apprend que *le royaume de Dieu est en nous*⁸⁷³.

La traduction TOB de Luc 17, 21 diffère de cette traduction : «...en effet, le Règne de Dieu est *parmi vous*». Elle est accompagnée de la note explicite suivante, qui traduit une orientation tout extérieure, mettant en valeur l'assemblée des croyants :

On traduit parfois : *en vous*, mais cette traduction a l'inconvénient de faire du Règne de Dieu une réalité seulement intérieure et privée. Pour Jésus, ce Règne qui concerne tout le peuple de Dieu est présent en fait dans son action de salut (cf. 11, 20). Il est à *votre portée*⁸⁷⁴.

Face à cette tendance extravertie et communautaire, le commentaire de madame Guyon prend le parti-pris obstiné de ne faire apparaître que la richesse intérieure du texte biblique. À ce titre, il clôt une précieuse tradition d'interprétations, mais peut encore alimenter la vie spirituelle de nos contemporains.

La primauté de l'expérience sur la croyance est affirmée catégoriquement par tous les spirituels, mais les versets de l'*Écriture* demeurent ici des révélations sacrées, comme le pensait la très grande majorité des hommes au XVII^e siècle et comme l'imposait la religion. Chez madame Guyon, l'interprétation de l'expérience à l'intérieur de la foi chrétienne apparaît profonde et cohérente. Les versets sont compris comme des témoignages de contacts vécus par leurs rédacteurs avec le Plus grand que soi, l'Inconnaissable, l'Immense, désigné ici tout au long par le mot « Dieu » et associé pour elle-même au médiateur Jésus-Christ. Souvent elle interprète ces versets de façon à décrire la voie mystique, parfois au prix d'une grande liberté prise dans l'interprétation analogique. On retrouve rarement une approche similaire chez les spirituels chrétiens et juifs, pour lesquels le texte est parfois considéré comme un témoignage, mais presque jamais comme la description d'une échelle mystique.

Les récits ne se situent plus dans l'histoire, mais présentent les étapes du retournement, du cheminement difficile vers le « cœur », « l'intérieur », le centre où le Divin réside et Se manifeste à l'homme. Le texte sacré traduit ainsi une expérience intime qui se renouvelle d'âge en âge, et par là, le commentaire guyonnien garde une valeur intemporelle.

Madame Guyon, tout en dialoguant librement avec Dieu, écarte toute manifestation particulière excessive, « mystique » dans le sens que l'on prête trop souvent à ce terme, lorsqu'il est réifié en un substantif associé à des phénomènes (visions, sensations...) qu'elle considère comme dangereux ou négligeables. Elle n'attache de prix qu'à l'expérience du grand fond où les âmes mystiques :

...ne peuvent rien distinguer de Lui. C'est comme une personne qui vit dans l'air et le respire sans penser qu'elle en vit et qu'elle le respire, à cause qu'elle, n'y réfléchit pas. Ces âmes, quoique toutes pénétrées de Dieu, n'y pensent pas, parce que Dieu leur

⁸⁷¹ *Tractatus theologico-politicus* (1670).

⁸⁷² *Avvertissement* en tête de l'Ancien Testament, p.49.

⁸⁷³ Ce qui renvoie à de nombreux passages dont la TOB donne les traductions suivantes : «...le règne de Dieu s'est approché.» (TOB, Matthieu, 10, 7) ; «...le règne de Dieu est arrivé jusqu'à vous» (TOB, Luc 10, 9, accompagné toutefois de la note : « Litt. *s'est approché jusqu'à vous.* ») ; «...le Règne de Dieu est arrivé.» (TOB, Luc 17, 11) ; enfin Luc 17, 21, «...Le Règne de Dieu est parmi vous».

⁸⁷⁴ TOB, p. 2508, note j).

cache ce qu'elles sont : c'est pourquoi on appelle cette voie « mystique », qui veut dire secrète et imperceptible ⁸⁷⁵...

Elle utilise cependant avec précision son expérience intime pour comprendre le sens profond du texte sacré. Elle le fait ainsi revivre, parce qu'il est éclairé par un vécu personnel similaire à celui que transcrivit le rédacteur dans des formulations et par des images adaptées à son temps. En ce sens, elle s'approche probablement de plus près de l'intention de l'écrivain sacré que ne le font des commentaires modernes, souvent *anachroniques* par leur orientation historicisante. On note enfin que madame Guyon ne décrit jamais son vécu directement, car elle est sobre quand il ne s'agit pas seulement d'elle-même, et qu'elle se méfie de tendances au prophétisme ou au millénarisme.

Expliquer les divers écrits sacrés comme des expressions d'une même vérité humaine d'*expérience intérieure* est peut-être devenu la seule approche acceptable par notre époque : une explication se soumet à ce qui apparaît comme raisonnable et l'autorité de l'expérience subordonne les croyances au vécu.

Les deux éditions du XVIII^e siècle par les pasteurs Poiret [1714-1715] puis Dutoit [1790] sont devenues très rares ⁸⁷⁶; aucune édition fidèle n'est aisément accessible ⁸⁷⁷. Les vingt tomes de l'ensemble des *Explications* correspondent à la moitié de l'œuvre de madame Guyon publiée par Pierre Poiret en trente-neuf tomes, puis rééditée très fidèlement par Dutoit en quarante tomes (par adjonction du tome de la correspondance « secrète » avec Fénelon).

Nous nous limitons en général à des extraits, parfois elliptiques. Nous n'avons pas cru pouvoir supprimer les crochets entourant les points de suspension qui signalent *toutes* les omissions ; mais la gêne apportée à la lecture demeure limitée par une certaine lenteur requise pour apprécier un contenu qui doit être expérimenté.

L'orthographe est modernisée. La ponctuation - trop abondante dans l'édition de Poiret, très certainement absente dans les manuscrits aujourd'hui disparus - est reprise. Nous utilisons des majuscules, parfois abondantes, pour éclairer le dialogue permanent entre Dieu et l'homme de foi. Nous indiquons entre crochets, au début de chaque nouvelle pagination, les tomes de l'édition Poiret, ses paginations (qui ne sont pas toujours réinitialisées d'un tome au suivant !), et bien sûr nos omissions qui rendent ce texte plus lisible pour notre temps ⁸⁷⁸. Enfin nous reproduisons en italiques les versets cités ainsi que leurs reprises dans les commentaires ⁸⁷⁹.

Certains livres sacrés ont été favorisés : ainsi nous donnons ici *in-extenso* le commentaire de la *Genèse*, où le lecteur trouvera un ensemble complet des commentaires aux premiers versets, de façon à lui permettre de se faire une idée de la progression habituelle à madame Guyon et de respirer le parfum ample et tranquille qui caractérise en général son œuvre. Un parallèle est ici mené de bout en bout entre le vécu dans la voie mystique et le récit biblique : c'est l'intérêt et l'originalité de ce commentaire résolument « intérieur ».

A l'inverse, le commentaire du *Cantique*, composé séparément, a été omis, puisqu'il a été réédité ⁸⁸⁰. Pour les autres commentaires nous nous limitons en général à des extraits, parfois elliptiques. Nous n'avons pas cru pouvoir supprimer les crochets entourant les points de suspension qui signalent *toutes* les omissions ; mais la gêne apportée à la lecture demeure limitée par une certaine lenteur requise pour apprécier un contenu qui demeure toujours expérimenté par la personne de l'auteur.

L'orthographe est modernisée. La ponctuation - trop abondante dans l'édition de Poiret, très certainement absente dans les manuscrits aujourd'hui disparus - est nôtre. Nous utilisons des majuscules pour éclairer le dialogue permanent entre Dieu et l'homme de foi. Nous indiquons entre crochets, au début de chaque nouvelle pagination, les tomes de l'édition Poiret, ses paginations (qui ne sont pas toujours réinitialisées d'un tome au

⁸⁷⁵ *Explication à la Genèse*, ch. XXVI, v. 13, [Tome I, p. 162].

⁸⁷⁶ M. Chevallier, *Pierre Poiret*, Bibliotheca Dissidentium, vol. V, 1985 ; éditée par André Séguenny, Baden-Baden, Koerner [bibliographie commentée des nombreuses œuvres éditées par Pierre Poiret, dont celles de Madame Guyon, relevé des ouvrages présents dans diverses bibliothèques européennes].

⁸⁷⁷ Des *adaptations* très partielles existent en anglo-américain, v. « Madame Guyon in America : an annotated bibliography » by P. A. Ward in *Bull. of Bibliography*, vol. 52, No. 2, June 1995, 107-111.

⁸⁷⁸ Nous omettons les paginations quand il s'agit de versets qui peuvent précéder assez largement la partie reproduite de son commentaire. - Nous avons omis certaines précisions entre parenthèses jugées inutiles et très probablement ajoutées par Poiret.

⁸⁷⁹ Exceptionnellement apparaissent en italique dans le commentaire des mots ou expressions absents des versets : il s'agit alors de mots soulignés en petites capitales par Poiret, propres au commentaire : « amour », « volonté », etc. (rappels en notes).

⁸⁸⁰ *Commentaire au Cantique*, texte établi par C. Morali, Grenoble, Jérôme Millon, Coll. « Atopia », 1992, p. 191 sv.

suivant), et bien sûr nos omissions qui rendent ce texte plus lisible pour notre temps⁸⁸¹. Enfin nous reproduisons en italiques les versets cités ainsi que leurs reprises dans les commentaires⁸⁸².

Quelques extraits de l'*Avertissement* et de la *Préface générale* qui éclairent le but poursuivi, précèdent les premières *Explications* relatives à la *Genèse*.

Signalons enfin quelques commentaires remarquables :

Genèse, ch. I, v. 1, *Dieu créa le ciel et la terre*, réf. dans le texte [2-3] ; ch. I, v. 18, ... *pour diviser la lumière d'avec les ténèbres...*, [15-16] ; ch. XXVIII, v. 16, *Jacob étant éveillé de son sommeil...*, [165] ;

II Rois, ch. VII, v. 26, ... *la maison de votre serviteur David sera établie...*, [390-391] ; IV Rois, ch. IV, v. 4, *Entrez au-dedans de votre maison...*, [643] ;

Job, ch. IX, v. 29, *Mais si après cela je suis encore méchant, pourquoi ai-je travaillé en vain ?*, [118] ; ch. XXXIII, v. 29-30, *Dieu fait toutes ces choses ... Pour rappeler leurs âmes de la corruption et pour les éclairer de la lumière des vivants*, [255-256] ;

Psaume 32, v. 2, *Car la parole du Seigneur est droite...*, [155].

Table

Avertissement 27

Préface générale 31

Genèse 33

Le déluge 75

Abraham 81

Le sacrifice d'Isaac 85

Jacob 91

I Rois [I Samuel] 101

II Rois [II Samuel] 111

III Rois [I Rois] 123

IV Rois [II Rois] 135

I Paralipomènes 145

[Supplément aux livres des Rois]. 145

Tobie 147

Judith 153

Esther 157

Psaumes 213

Isaïe 255

Jérémie 267

Ezéchiel 267

Daniel 273

Jonas 285

Sophonie 287

I Maccabées 289

Annexes 293

L'Ancien Testament et le Nouveau Testament avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure. 293

Madame Guyon, bibliographie (2000-) : 298

⁸⁸¹Nous omettons les paginations quand il s'agit des seuls versets, qui peuvent précéder assez largement la partie reproduite de son commentaire. - Nous avons omis certaines précisions entre parenthèses que nous avons jugées inutiles car très probablement ajoutées par Poiret.

⁸⁸²Exceptionnellement apparaissent en italique dans le commentaire des mots ou expressions absents des versets : il s'agit alors de mots soulignés en petites capitales par Poiret, propres au commentaire : « amour », « volonté », etc. (rappels en notes).

67. EXPLICATIONS DU NOUVEAU TESTAMENT

(84) Madame GUYON Explications du Nouveau Testament 27 juillet 14 A5-revuEmmanuel.docx

(84) Madame GUYON Explications du Nouveau Testament 17mars14 (Epub & Imprimé) PRET.doc

Présentation

Nous connaissons la vie de madame Guyon (1648-1717) grâce à sa *Vie par elle-même*. Elle nous intéresse parce qu'elle est proche d'expériences toujours actuelles : mariée, mère de trois enfants, veuve, elle connaîtra les honneurs de la Cour, mais aussi ses prisons. Elle est surtout à nos yeux l'amie qui ouvrit la voie mystique à des figures simples ou éminentes, telle que celle de Fénelon (1651-1715), une initiatrice dont les traces écrites méritent d'être lues.

La petite fille fut confiée aux bons soins de religieuses : parmi celles-ci, sa demi-sœur du côté de son père, « si habile qu'il n'y avait guère de prédicateurs qui composassent mieux des sermons qu'elle », l'éveilla à la vie de l'Esprit. Elle fut mariée à seize ans : « mon mari avait vingt et deux ans de plus que moi ». La Mère Geneviève Granger, belle figure remarquée par l'historien Bremond, fut son premier guide intérieur qui la conseilla puis la présenta à Monsieur Bertot (1620-1681), mystique disciple et confident de monsieur de Bernières (1602-1659). Puis madame Guyon traversa durant sept années une nuit intérieure dont elle sortit transformée.

Après « douze ans et quatre mois de mariage » son mari mourut avec courage : « Il me donna des avis sur ce que je devais faire après sa mort pour ne pas dépendre des gens ». À trente-deux ans, après avoir consulté des spirituels, dont le bénédictin Claude Martin, fils de la mystique Marie de l'Incarnation (du Canada), elle part « pour Genève » : « Je donnai dès Paris ... tout l'argent que j'avais ... Je n'avais ni cassette fermante à clef ni bourse. » À Gex, petite ville proche de la capitale calviniste, on lui proposa d'être supérieure des *Nouvelles Catholiques* qui s'occupaient de petites filles d'origine protestante, mais, dit-elle, « certaines abjurations et certains détours ne me plaisaient pas ».

Elle refusa donc puis, « dépouillée de tout, sans assurance et sans aucun papier, sans peine et sans aucun souci de l'avenir », se rendit à Thonon (rive sud du lac Léman, Savoie). Elle fait alors une découverte, celle d'« une autre manière de converser » en union spirituelle ; dont avec son confesseur le P. Lacombe : « j'apprenais son état tel que je le ressentais, puis incontinent je sentais qu'il était rentré dans l'état où Dieu le voulait. » De cette époque date la composition des *Torrents*.

Suivirent des séjours fructueux au Royaume de Savoie-Piémont. Ils durèrent pendant près d'une année à Verceuil (Vercelli, près de Milan) auprès de l'évêque Ripa, proche du cardinal Petrucci. Ce dernier demeure un spirituel quietiste éminent. De retour en France, elle reçut à Grenoble de nombreux visiteurs, des clercs et des religieuses chartraises. À leur intention, elle composa un *Moyen court* et acheva ses abondantes *Explications* de versets bibliques.

Elle a trente-huit ans quand elle revient à Paris, peu de temps avant que Molinos ne soit condamné à Rome en 1687. Victime de querelles politiques et religieuses, elle connut une première épreuve de la prison puis les honneurs de la Cour avant d'être de nouveau mise en prisons, cette fois pour de longues années. Enfin lavée de tout soupçon concernant ses mœurs, elle vivra douze années paisibles, mais actives à Blois, visitée par des disciples français et étrangers.

§

Restée indépendante vis-à-vis des structures religieuses, elle affirme une autorité spirituelle auprès de disciples. Bien qu'elle soit devenue suspecte, son influence s'exerça au sein d'un groupe d'amis mystiques qui lui restèrent toute leur vie fidèles. Après sa mort, ses écrits se transmirent principalement hors de France. Très admirée par des protestants piétistes, elle fut réhabilitée au siècle dernier par des érudits catholiques.

Madame Guyon témoigne largement de son expérience personnelle dans sa *Vie écrite par elle-même* (1682 à 1709) et sa *Correspondance*. Elle décrit analogiquement le chemin mystique dans les *Torrents* (1682), l'indique simplement dans le *Moyen court* (1685), l'analyse plus profondément dans des opuscules écrits tout au long de sa vie, dont beaucoup furent rassemblés en *Discours chrétiens et spirituels*. Enfin son expérience et l'enseignement qu'elle justifie s'appuient fermement sur la tradition judéo-chrétienne par ses *Explications et réflexions qui regardent la vie intérieure* portant sur les deux Testaments (1684), ainsi que sur l'expérience des principaux auteurs mystiques connus de son temps, dont les extraits forment le corps de ses *Justifications* (1694).

L'ensemble de son œuvre [883] constitue un solide triptyque qui couvre un spectre très large : l'expérience, puis la synthèse et la théorie qui en sont issues, enfin une réflexion fondée sur les aspects mystiques autant que bibliques constituant la Tradition chrétienne. Sa réflexion à la lecture des deux testaments couvre plus de la moitié de l'œuvre imprimée au XVIII^e siècle. Le choix que nous présentons pallie très partiellement cette lacune en ce qui concerne les *Explications du Nouveau Testament*.

Les raisons pour lesquelles elle écrivit ces *Explications* ne sont pas explicitées, en dehors d'une injonction intérieure divine, qu'elle affirme⁸⁸⁴. Le récit de sa *Vie*, seul témoignage aujourd'hui disponible sur la période grenobloise, relate par contre les circonstances de leur composition en évoquant parallèlement le « grand nombre de personnes que Notre-Seigneur » lui faisait aider à cette époque⁸⁸⁵, dont « trois religieux fameux [...] un grand nombre de religieuses... »⁸⁸⁶. Nous supposons donc qu'elle fut amenée à améliorer sa connaissance de l'Écriture à la suite de questions qui lui furent posées par des religieux et des religieuses qui se nourrissaient de la parole de Dieu et en cherchaient le sens intérieur :

Vous ne vous contentâtes pas de me faire parler, mon Dieu [...] Il y avait du temps que je ne lisais plus [...] Sitôt que je commençai de lire l'Écriture sainte, il me fut donné d'écrire le passage que je lisais et aussitôt tout de suite, il m'en était donné l'explication...⁸⁸⁷

La part la plus considérable du travail d'écriture eut lieu à Grenoble entre avril 1684 et mars 1685, après un séjour à Thonon et un premier voyage à Turin, mais avant le second voyage à Verceil, près de Turin, qui fut suivi du retour définitif à Paris en juillet 1686. Elle avait toutefois rédigé certaines parties auparavant, dont le *Commentaire au Cantique*⁸⁸⁸ et celui sur l'*Apocalypse*⁸⁸⁹.

Les circonstances de la composition de ses *Explications* sont décrites dans sa *Vie* qui insiste sur leur flux spontané. Toutefois il ne s'agit pas d'un procédé à la recherche de l'inspiration, tel que l'écriture automatique des surréalistes : cette rédaction rapide et sans repentir est liée à un état contemplatif où la justesse d'un texte et ses multiples implications apparaissent d'autant mieux que l'auteur ne tente aucune capture volontaire :

...je voyais que j'écrivais des choses que je n'avais jamais sues [...] je ne me souvenais de quoi que ce soit de ce que j'avais écrit, et il ne m'en restait ni espèces ni images⁸⁹⁰.

De cette sorte, Notre Seigneur me fit expliquer toute la Sainte Écriture. Je n'avais aucun livre que la Bible, et ne me suis servi que de celui-là, sans jamais rien chercher⁸⁹¹.

Vous me faisiez écrire avec tant de pureté, qu'il me fallait cesser et reprendre comme vous le vouliez. [...] j'avais la tête si libre qu'elle était dans un vide entier. J'étais si

⁸⁸³ Les rééditions que nous avons assurées sont explicitées en fin du présent volume, voir : « Madame Guyon, Bibliographie 2000-2009 ». Elles ont été précédées par certaines rééditions accompagnées d'études, œuvres de Jean Bruno, Jean Orcibal, Marie-Louise Gondal, Claude Morali.

⁸⁸⁴ « ...Notre-Seigneur me fit expliquer toute la Sainte Écriture. » (*Vie par elle-même*, Seconde partie, chapitre 21, paragraphe 2 = *Vie* 2.21.2).

⁸⁸⁵ « ...je n'avais pas le temps de manger, à cause de la grande quantité de monde qui venait... » (*Vie*, 2.20.8).

⁸⁸⁶ *Vie*, 2.20.8 - Ces visiteurs religieux provoquèrent en retour des visites, dont elle se défend, face à dom Le Masson, Général des chartreux. Ce dernier se sentit obligé de porter le contre-feu chez les chartreuses qu'elle attirait trop à son goût (premier autodafé d'exemplaires du *Moyen court*, le second aura lieu à Saint-Cyr). Madame Guyon précise : «...je n'allais point aux monastères que l'on ne m'envoyât quérir. » (*Vie*, 2.20.10).

⁸⁸⁷ *Vie*, 2.21.1.

⁸⁸⁸ Publié dès 1683.

⁸⁸⁹ *L'Apocalypse de S. Jean Apôtre*. Tome VIII. 1713 : La Conclusion [générale] pp. 409-412 contient : « achevé le 23 de Septembre 1683 » [1682 corrigé à la main sur l'exemplaire imprimé des A.S.S.].

⁸⁹⁰ *Vie* 2.21.1.

⁸⁹¹ *Vie* 2.21.2.

dégagée de ce que j'écrivais, qu'il m'était comme étranger. Il me prit une réflexion : j'en fus punie, mon écriture tarit aussitôt, et je restai comme une bête jusqu'à ce que je fusse éclairée là-dessus. La moindre joie des grâces que vous me faisiez était punie très rigoureusement⁸⁹².

Madame Guyon témoigne aussi de l'abondance de son inspiration. Car l'agilité intellectuelle et physique peut certes être ralentie par un état contemplatif, mais l'énergie vitale d'une femme de trente-six ans lui permettait de transcrire rapidement une dictée intérieure :

Je continuais toujours d'écrire, et avec une vitesse inconcevable, car la main ne pouvait presque suivre l'Esprit qui dictait et, durant un si long ouvrage, je ne changeai point de conduite, ni ne me servis d'aucun livre. L'écrivain ne pouvait, quelque diligence qu'il fit, copier en cinq jours ce que j'écrivais en une nuit. [...]

Au commencement, je commis bien des fautes, n'étant pas encore stylée à l'opération de l'Esprit de Dieu qui me faisait écrire. Car Il me faisait cesser d'écrire lorsque j'avais le temps d'écrire et que je le pouvais commodément; et lorsqu'il me semblait avoir un fort grand besoin de dormir, c'était alors qu'Il me faisait écrire. Lorsque j'écrivais le jour, c'était des interruptions continuelles, car je n'avais pas le temps de manger, à cause de la grande quantité de monde qui venait : il fallait tout quitter sitôt que l'on me demandait ; et j'avais pour surcroît la fille qui me servait dans l'état dont j'ai parlé, qui sans raison me venait interrompre à tout coup, selon que son humeur la prenait. Je laissais souvent le sens à moitié fini sans me mettre en peine si ce que j'écrivais était suivi ou non⁸⁹³.

Les pages les plus belles, certaines interprétations originales et profondes restent enfouies dans cet ensemble, dont elle explique comme suit le caractère inégal :

Toutes les fautes qui sont dans mes écrits viennent de ce que, n'étant pas accoutumée à l'opération de Dieu, j'y étais souvent infidèle, croyant bien faire de continuer d'écrire lorsque j'en avais le temps sans en avoir le mouvement, parce qu'on m'avait ordonné d'achever l'ouvrage⁸⁹⁴ : de sorte qu'il est aisé de voir des endroits qui sont beaux et soutenus, et d'autres qui n'ont ni goût ni onction⁸⁹⁵.

La presque totalité des livres des deux Testaments est couverte sans omission à l'exception de certains versets. Ceux qui sont largement expliqués constituent des points de départ à l'interprétation de divers aspects pratiques touchant à la vie intérieure, conformément au titre. Tous les passages font correspondre les événements rapportés par la Bible au vécu mystique. Le texte sacré devient ainsi une source d'inspiration pour les « chrétiens intérieurs » qui le réalisent.

Cet ensemble est demeuré dans l'oubli par suite de son volume considérable et de son utilisation des textes qui reste dans la ligne traditionnelle des commentaires à visée spirituelle. En effet, compte tenu du but tout intérieur de Madame Guyon, qui recherche dans le texte sacré l'expression d'une vie intérieure mystique, les problématiques modernes d'analyse biblique ouvertes par B. Spinoza⁸⁹⁶ puis R. Simon sont ignorées. Madame Guyon s'inscrit dans la longue tradition des Pères de l'Église aussi bien que des auteurs juifs, tout en privilégiant le vécu mystique :

Les Saintes Écritures ont [...] beaucoup de sens différents. Les grands hommes qui ont de la science se sont attachés au sens littéral et à d'autres sens. Mais personne n'a entrepris, que je sache, d'expliquer le sens *mystique* ou *intérieur*, du moins entièrement⁸⁹⁷.

On sait comment cette tradition a été remplacée durant ces trois derniers siècles par le travail critique d'historiens et interprètes modernes qui ont rétabli des textes exacts et ont éclairé leur genèse. Mais revenir à des interprétations visant au sens *intérieur* permet de ne pas négliger le sens profond voulu par des auteurs qui par ailleurs ne recherchaient guère une exactitude historique et ne peuvent donc faire l'objet d'une interprétation littérale.

⁸⁹² *Vie* 2.21.3.

⁸⁹³ *Vie* 2.21.8

⁸⁹⁴ Par ordre du P. Lacombe, son confesseur.

⁸⁹⁵ *Vie* 2.21.3. - On remarque que les commentaires bibliques qui constituent ou sont inclus dans certains des *Discours chrétiens et spirituels* ne font pas double emploi. En effet ces derniers commentaires ne sont pas repris des *Explications*, mais furent élaborés à un âge avancé où l'on devine une maturité achevée (madame Guyon vécut encore trente-trois années après l'achèvement des *Explications*).

⁸⁹⁶ *Tractatus theologico-politicus* (1670).

⁸⁹⁷ *Avertissement* en tête de l'Ancien Testament, p.49.

L'interprétation mystique des textes sacrés chrétiens a disparu de fait très souvent de l'horizon de traducteurs modernes. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, madame Guyon commente ainsi l'évangile de Marc, au chapitre I :

...La perfection consiste à connaître que nous avons Dieu en nous, à L'y chercher et à L'y trouver. Jésus-Christ nous apprend que *le royaume de Dieu est en nous*⁸⁹⁸.

La traduction TOB de Luc 17, 21 diffère de cette traduction : "...en effet, le Règne de Dieu est *parmi vous*". Elle est accompagnée de la note explicite suivante, qui traduit une orientation tout extérieure, mettant en valeur l'assemblée des croyants :

On traduit parfois : *en vous*, mais cette traduction a l'inconvénient de faire du Règne de Dieu une réalité seulement intérieure et privée. Pour Jésus, ce Règne qui concerne tout le peuple de Dieu est présent en fait dans son action de salut (cf. 11, 20). Il est à *votre portée*⁸⁹⁹.

Face à cette tendance extravertie et communautaire, le commentaire de madame Guyon prend le parti-pris obstiné de ne faire apparaître que la richesse intérieure du texte biblique. À ce titre, il clôt une précieuse tradition d'interprétations, mais peut encore alimenter la vie spirituelle de nos contemporains.

La primauté de l'expérience sur la croyance est affirmée catégoriquement par tous les spirituels, mais les versets de l'*Écriture* demeurent ici des révélations sacrées, comme le pensait la très grande majorité des hommes au XVII^e siècle et comme l'imposait la religion. Chez madame Guyon, l'interprétation de l'expérience à l'intérieur de la foi chrétienne apparaît profonde et cohérente. Les versets sont compris comme des témoignages de contacts vécus par leurs rédacteurs avec le Plus grand que soi, l'Inconnaissable, l'Immense, désigné ici tout au long par le mot « Dieu » et associé pour elle-même au médiateur Jésus-Christ. Souvent elle interprète ces versets de façon à décrire la voie mystique, parfois au prix d'une grande liberté prise dans l'interprétation analogique. On retrouve rarement une approche similaire chez les spirituels chrétiens et juifs, pour lesquels le texte est parfois considéré comme un témoignage, mais presque jamais comme la description d'une échelle mystique.

Les récits ne se situent plus dans l'histoire, mais présentent les étapes du retournement, du cheminement difficile vers le « cœur », « l'intérieur », le centre où le Divin réside et Se manifeste à l'homme. Le texte sacré traduit ainsi une expérience intime qui se renouvelle d'âge en âge, et par là, le commentaire guyonnien garde une valeur intemporelle.

Madame Guyon, tout en dialoguant librement avec Dieu, écarte toute manifestation particulière excessive, « mystique » dans le sens que l'on prête trop souvent à ce terme, lorsqu'il est réifié en un substantif associé à des phénomènes (visions, sensations...) qu'elle considère comme dangereux ou négligeables. Elle n'attache de prix qu'à l'expérience du grand fond où les âmes mystiques :

...ne peuvent rien distinguer de Lui. C'est comme une personne qui vit dans l'air et le respire sans penser qu'elle en vit et qu'elle le respire, à cause qu'elle n'y réfléchit pas. Ces âmes, quoique toutes pénétrées de Dieu, n'y pensent pas, parce que Dieu leur cache ce qu'elles sont : c'est pourquoi on appelle cette voie « mystique », qui veut dire secrète et imperceptible⁹⁰⁰...

Elle utilise cependant avec précision son expérience intime pour comprendre le sens profond du texte sacré. Elle le fait ainsi revivre, parce qu'il est éclairé par un vécu personnel similaire à celui que transcrivit le rédacteur dans des formulations et par des images adaptées à son temps. En ce sens, elle s'approche probablement de plus près de l'intention de l'écrivain sacré que ne le font des commentaires modernes, souvent *anachroniques* par leur orientation historicisante. On note enfin que madame Guyon ne décrit jamais son vécu directement, car elle est sobre quand il ne s'agit pas seulement d'elle-même, et qu'elle se méfie de tendances au prophétisme ou au millénarisme.

Expliquer les divers écrits sacrés comme des expressions d'une même vérité humaine d'*expérience intérieure* est peut-être devenu la seule approche acceptable par notre époque : une explication se soumet à ce qui apparaît comme raisonnable et l'autorité de l'expérience subordonne les croyances au vécu.

§

⁸⁹⁸Ce qui renvoie à de nombreux passages dont la TOB donne les traductions suivantes : « ...le règne de Dieu s'est approché. » (TOB, Matthieu, 10, 7) ; « ...le règne de Dieu est arrivé jusqu'à vous » (TOB, Luc 10, 9, accompagné toutefois de la note : « Litt. *s'est approché jusqu'à vous.* ») ; « ...le Règne de Dieu est arrivé. » (TOB, Luc 17, 11) ; enfin Luc 17, 21, « ...Le Règne de Dieu est parmi vous ».

⁸⁹⁹TOB, p. 2508, note j).

⁹⁰⁰*Explication à la Genèse*, ch. XXVI, v. 13, [Tome I, p. 162].

L'ensemble des *Explications et réflexions qui regardent la vie intérieure* couvre douze tomes pour l'Ancien Testament et huit tomes pour le Nouveau Testament, représentant au total près de huit mille pages et constituant un ensemble textuel de deux millions de mots. On trouvera ici le second volet de notre choix. Il correspond au *Nouveau Testament*⁹⁰¹ jugé très proche de l'esprit qui animait madame Guyon.

Les deux éditions du XVIII^e siècle par les pasteurs Poiret [1714-1715] puis Dutoit [1790] sont devenues très rares⁹⁰² ; aucune édition fidèle n'est aisément accessible⁹⁰³. Les vingt tomes de l'ensemble des *Explications* correspondent à la moitié de l'œuvre de madame Guyon publiée par Pierre Poiret en trente-neuf tomes, puis rééditée très fidèlement par Dutoit en quarante tomes (par adjonction du tome de la correspondance « secrète » avec Fénelon).

Nous nous limitons en général à des extraits, parfois elliptiques. Nous n'avons pas cru pouvoir supprimer les crochets entourant les points de suspension qui signalent *toutes* les omissions ; mais la gêne apportée à la lecture demeure limitée par une certaine lenteur requise pour apprécier un contenu qui doit être expérimenté.

L'orthographe est modernisée. La ponctuation - trop abondante dans l'édition de Poiret, très certainement absente dans les manuscrits aujourd'hui disparus - est reprise. Nous utilisons des majuscules, parfois abondantes, pour éclairer le dialogue permanent entre Dieu et l'homme de foi. Nous indiquons entre crochets, au début de chaque nouvelle pagination, les tomes de l'édition Poiret, ses paginations (qui ne sont pas toujours réinitialisées d'un tome au suivant !), et bien sûr nos omissions qui rendent ce texte plus lisible pour notre temps⁹⁰⁴. Enfin nous reproduisons en italiques les versets cités ainsi que leurs reprises dans les commentaires⁹⁰⁵.

⁹⁰¹Nous sommes conscients de l'injustice faite au Judaïsme par reprise des termes traditionnels catholiques de « Nouveau » et d'« Ancien » Testaments (au lieu de « Premier » et « Second » Testaments).

⁹⁰²M. Chevallier, *Pierre Poiret*, Bibliotheca Dissidentium, vol. V, 1985 ; éditée par André Séguenny, Baden-Baden, Koerner [bibliographie commentée des nombreuses œuvres éditées par Pierre Poiret, dont celles de Madame Guyon, relevé des ouvrages présents dans diverses bibliothèques européennes]. – Nous utilisons : *Le Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure. Divisé en Huit Tomes. On expose dans la préface les conjectures que l'on a touchant l'auteur de cet ouvrage*. Vincenti. A Cologne [Amsterdam], chez Jean de la Pierre, 1713.

⁹⁰³Des adaptations très partielles existent en anglo-américain, v. « Madame Guyon in America : an annotated bibliography » by P. A. Ward in *Bull. of Bibliography*, vol. 52, No. 2, June 1995, 107-111.

⁹⁰⁴Nous omettons les paginations quand il s'agit de versets qui peuvent précéder assez largement la partie reproduite de son commentaire. - Nous avons omis certaines précisions entre parenthèses jugées inutiles et très probablement ajoutées par Poiret.

⁹⁰⁵Exceptionnellement apparaissent en italique dans le commentaire des mots ou expressions absents des versets : il s'agit alors de mots soulignés en petites capitales par Poiret, propres au commentaire : « amour », « volonté », etc. (rappels en notes).

Table

Madame GUYON	1	
Explications du Nouveau Testament	1	1
Un choix présenté et annoté par Dominique TRONC	1	
Présentation	5	
Explications de la vie intérieure		23
Préface	23	
Évangile selon Matthieu	27	
Évangile de Marc	91	
Évangile de Luc	107	
Évangile de Jean	127	
Actes des Apôtres	213	
Épître aux Romains	225	
Épître I aux Corinthiens	261	
Épître II aux Corinthiens	273	
Épître aux Galates	289	
Épître aux Éphésiens	295	
Épître aux Philippiens	303	
Épître aux Colossiens	313	
1ere Epître aux Thessaloniens		314
1ere Epître à Timothée	317	
Épître aux Hébreux	319	
Épître à saint Jacques	333	
I Pierre	337	
II Pierre	339	
I Jean	345	
Apocalypse	357	
Madame Guyon, bibliographie (2000 -) :	389	

69.LES « JUSTIFICATIONS », UN FLORILEGE MYSTIQUE ASSEMBLE PAR JEANNE-MARIE GUYON & FRANÇOIS de FENELON [2017]

(85) I Justifications clés 1-44 (20 nov19 Digest).odt [et] .pdf

(86) II justifications clés 45sv (21 nov19 Digest).odt [et] .pdf

Justifications 14déc17.docx

Madame Guyon & François de Fénelon, *Florilège mystique (Les « Justifications »)*, Edition intégrale, Chemins mystiques HC, 2017 (en cours : en attente de transcription du dernier quart).

Introduction

Revue des « Autorités »

Madame Guyon ne cite ni l'Autorité Bernières (1601-1659) qui fut condamné *post-mortem* en 1687, ni celle du « chef des quietistes » Bertot (1620-1671).

Voici les principaux mystiques cités dans l'ordre décroissant des volumes de leurs textes⁹⁰⁶, suivis de pourcentages sur l'ensemble de ces « Autorités » qui les concernent :

Jean de la Croix 20 %

Jean de Saint Samson 12 %

Nicolas de Jésus Maria 8 %

Catherine de Gênes 6 %

François de Sales 4 %

Denis 4 %

L'auteur du Jour mystique 3 %

Teresa 3 %

Olier 3 %

Climaqué + Augustin 2,5 %

Benoît de Canfield 2 %

L'Imitation 2 %

Constantin de Barbanson 1,5 %

Suso + Rusbroche + Harphius + Tauler 1%

.

Les relevés montrent deux niveaux nettement distincts en quantité et en qualité mystique. Se détachent une trinité : Jean de la Croix, Jean de Saint Samson, Catherine de Gênes. Ces auteurs ne sont pas seulement les premiers en volume couvrant à eux trois 40 % d'un total comportant plus de soixante noms : leur profondeur et leur originalité dominent les autres auteurs. Ces derniers sont appelés en soutien pour constituer le Chœur d'une tragédie, en approbateurs plutôt qu'en modèles⁹⁰⁷.

Parmi un « deuxième choix » : François de Sales et Denis, les deux autorités reconnues par tous, celle qui apparaissait à l'époque comme la plus ancienne suivie de la moderne du

⁹⁰⁶Le volume couvert par un auteur est un critère bien préférable au nombre de ses occurrences, mais établi en 2017 (on reporte en annexe les occurrences de tous les auteurs établies en 2002).

⁹⁰⁷Leur représentation réduite – l'ensemble couvre déjà plus d'un bon millier de pages -- contribue à un appréciation injuste et moindre. Les rhéno-flamands sont assez difficilement accessibles à la fin du XVII^e siècle (latin de Surius, traductions par Beau cousin et des chartreux du début du siècle). De même Madame Guyon utilise pour Catherine de Gênes une traduction Desmarests (ou très proche) et non celle de 1598 / 1610, v. « Sources » *infra*.

début du XVII^e siècle. Puis viennent l'auteur du Jour mystique Pierre de Poitiers, Teresa, l'Imitation. Canfield et Constantin de Barbanson, deux mystiques de grande qualité, apparaissent peu présents : leurs écrits ne sont pas étendus⁹⁰⁸. De même pour les « anciens », Cléaume, Augustin, Rhéno-flamands⁹⁰⁹.

Nicolas de Jésus Maria est une source couvrant de nombreux auteurs, d'où son importance quantitative : le défenseur de Jean de la Croix a fait du bon travail et devient ainsi le juste défenseur de madame Guyon. Car l'accord est complet entre la perception mystique des deux mystiques que l'on vient de citer (tandis que Teresa n'occupe qu'une place plus affective).

Focalisons-nous sur la « Trinité mystique ».

Elle dispense des autres auteurs si l'on veut creuser des thèmes répartis en 67 clés⁹¹⁰ ou établir un florilège (notre choix en vue de constituer un volume assez lisible donc limité à environ le cinquième de l'ensemble des 1200 pages des *Justifications* accentue encore le déséquilibre, passant d'une minorité de 40 % à une large majorité) :

Jean de la Croix est le plus présent et fort largement si l'on ajoute une partie de la contribution de son défenseur-commentateur Nicolas de Jésus Maria. L'œuvre incontournable du plus grand des mystiques d'Occident est aussi celle, fort utile, qui sait justifier la mystique par la théologie d'époque.

En relevant tous les textes de *Justifications*, le cadeau inattendu fut de découvrir le second Jean. Il est devenu à mes yeux l'égal du plus célèbre et l'allège de développements théologiques rapportés pour défense. Car la « dame directrice » découvre l'or caché de Jean de Saint-Samson : le Carme convers aveugle n'a pas étudié à l'université d'où une gangue à laver.

Enfin le meilleur résumé et très direct est offert par Catherine de Gênes. Madame Guyon a largement fait appel à une œuvre réduite et parvenue avec plus d'incertitude que celles des hommes⁹¹¹. Les flèches de la dame du pur amour atteignent droitement et directement au blanc de la cible, mieux même que ne le pouvaient faire l'un ou l'autre Jean.

Sources

Voici les sources de la « Trinité mystique » invoquée par Madame Guyon dans ses *Justifications*, associant Jean de la Croix à Jean de Saint-Samson et Catherine de Gênes :

I
Les Œuvres spirituelles du B. Père Jean de la Croix [...] traduites d'Espagnol en Français par le R. P. Cyrien de la Nativité de la Vierge, carme déchaussé [...] A Paris, Chez Jacques d'allin, MDCLXV [1665]

Contient :

(pages 1-42) Epistre, Au Lecteur, Privilège, Introduction et Advis, Approbations, « Montagne en laquelle il a plu à Dieu » [gravure du mont Carmel annoté], explications de cette énigme,

(1-462 Œuvres de Jean de la Croix :) Montée du mont Carmel, l'Obscure nuit, Exposition du Cantique, La vive flamme d'amour, Opuscules et lettres, Table,

(1-139) Traité théologique de l'union de l'âme avec Dieu [...] par le R. P. Louys de Sainte Thérèse, A Paris, 1665,

(1-193) Esclaircissement des phrases de la théologie mystique du V. Père Jean de la Croix [...] par le R. P.]Nicolas de Jésus, 1664 [suivi de :]

(223-266) Notes et remarques par le R. P. Jacques de Jésus.

II

⁹⁰⁸Canfield et Constantin, tous deux capucins, se complètent, le second prenant la suite interrompue du premier mais la grande *Anatomie de l'âme* du second est à l'époque et reste encore méconnue (j'ai réédité son millier de pages en coll. « Chemins mystiques »).

⁹⁰⁹~4%. Mais nous n'avons pas décomposé ce que rapportent les deux défenseurs de Jean de la Croix : Nicolas et Jacques renforcent les pourcentages des « anciens » par leurs autorités rapportées.

⁹¹⁰D'importance très diverses et parfois à regrouper pour contribuer à une constitution toujours absente du vocabulaire français mystique (en association avec quelques « bons » connaisseurs mystiques : Sandaeus, Civoré, Honoré de Sainte-Marie).

⁹¹¹Mais non sans destructions pour Jean de la Croix (lors de sa saisie Tolédane, correspondance détruite par des carmélites affolées, disciples déviants (le travail reste inaccompli : Jean à compléter par José de Jésus Maria Quiroga). Ni sans bavardages annexes pour « l'œuvre » de Jean de Saint Samson (l'aveugle dictait à des novices carmes souvent perdus par son inspiration divine).

Les Œuvres spirituelles et mystiques du divin contemplatif F. Jean de S. Samson [...] Avec un abrégé de sa vie [...] par le P. Donatien de S. Nicolas, à Rennes par Pierre Coupard, MDCLVIII [1658], 2 tomes.

Contient :

(1-616) En ce I. tome :

Livre I. Le Vray Esprit du Carmel

Livre II. Le Cabinet Mystique

...

Livre VIII. Lumières et Règles de discrétion pour les Supérieurs,

(617-1044 + 1-16) Au 2. Tome :

Livre IX. Recueil de ses lettres spirituelles

...

Livre XVII. Poésies mystiques.

III

La vie et les œuvres de sainte Catherine de Gênes, [...] par Jean Desmarests, Paris, 1662 – cette source est très proche des citations des *Justifications*. Accessible sur Google books, « catherine de gênes », pdf téléchargement :

(1-299) La vie (52 chapitres)

(1-194) Dialogue composé (seconde partie seule)

(197-228) Traité du Purgatoire

Madame Guyon n'a pas utilisé : *La vie et les Œuvres spirituelles de S. Catherine d'Adorny de Gênes*, A Lyon chez Pierre Rigaud 1610 – belle et première traduction « complète » établie en 1598.

Epistre, approbations, Tables,

(1-436) La vie admirable (52 chapitres)

(437-678) Dialogue [...] en trois livres

(679-717) Traité du Purgatoire

Table

Le Florilège mystique né d'un procès

En juin 1694, Madame Guyon demanda à être examinée sur ses mœurs pour pouvoir se justifier : « L'on veut corrompre mes mœurs pour corrompre ma foi⁹¹² ». Cette demande fut acceptée par Mme de Maintenon, qui la limita à la doctrine. Commencèrent les célèbres « entretiens d'Issy » qui se succédèrent depuis l'été jusqu'à janvier 1695. Madame Guyon ainsi que le duc de Chevreuse, son confident, furent écartés des premières discussions. Ces entretiens confirmèrent l'affrontement entre Bossuet et Fénelon. Y participèrent M. de Noailles, évêque de Châlons, assez faible de caractère, et l'honnête, mais prudent M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice⁹¹³, malheureusement malade. Mme Guyon ne comparut devant ses juges qu'en décembre et janvier. Elle expose les circonstances de l'examen dans sa *Vie*, Chapitre 3.16 « Les Justifications » :

[.]

[3.] Quoique je prisse la résolution de me retirer de tout commerce, je ne laissai point de faire savoir que toutes les fois qu'il s'agirait de répondre de ma foi, ce qu'on pourrait me faire savoir par la voie de mon temporel, je serais prête de me rendre partout où l'on voudrait. Peu de jours après, j'appris que Mme de Maintenon, de concert avec quelques personnes de la cour qui étaient déjà entrées dans cette affaire, qui avaient de la bonté pour moi et qui s'y intéressaient de bonne foi, avait pris le parti de faire faire un nouvel examen de mes écrits et d'employer pour cela des gens d'un savoir et d'une probité reconnue. M. le Duc de Chevreuse se chargea de me le faire savoir. Il me manda qu'il croyait, aussi bien que les autres en qui j'avais le plus de confiance, que c'était la voie la plus sûre de faire revenir les esprits et de faire tomber la prévention. Ce l'aurait été en effet si chacun y eût procédé avec les mêmes vues et la même intention. Mais c'était une condamnation que l'on voulait assurer, et la rendre si authentique, que ceux qui jusque-là étaient restés persuadés de ma bonne foi et de la droiture de mes intentions, ne pussent tenir contre un témoignage d'autant moins suspect qu'ils semblaient l'avoir recherché eux-mêmes et que tout, pour ainsi dire, eût passé par leurs mains. Je fis ce qu'on voulut, et je mandai que j'étais toujours prête de rendre [43] raison de ma foi et que je ne demandais pas mieux que d'être redressée si, contre mon intention, il m'était échappé quelque chose qui ne fût pas conforme à la saine doctrine.

⁹¹² Lettre au duc de Chevreuse, 18 juillet 1694.

⁹¹³ L. Cognet, *Crépuscule des Mystiques*, Desclée, 1958, présente l'écheveau des intrigues mêlées aux divergences doctrinales. Sur les *Justifications* et les travaux parallèles de Fénelon, v. les pages 227, 246 à 250.

[4.] On ne songea donc plus qu'à chercher sur qui on jetterait les yeux pour faire cet examen. Il fallait des personnes également agréables aux uns et aux autres, qui eussent la science, la piété et quelque connaissance des auteurs mystiques, parce que c'était cela principalement dont il s'agissait, de juger mes écrits par le rapport qu'ils pourraient avoir avec les leurs, soit pour le fond des sentiments, soit pour la conformité des termes et des expressions. Cette discussion paraissait difficile à faire dans Paris à cause de Monseigneur l'archevêque, à qui toutes les parties convinrent qu'il lui en fallait ôter la connaissance. Il ne l'aurait pas souffert, parce que naturellement elle le regardait seul au milieu de son diocèse, et s'il eût voulu le faire lui-même, aucun de ceux qui entraient dans cette affaire n'avait assez de confiance en lui pour s'en reposer sur sa décision.

Je dirai pourtant ici que dans le cours de cet examen, Monseigneur l'archevêque ayant reçu quantité de mémoires faux qu'on lui avait donnés contre moi, fit dire à une dame de mes amies par une parente de lui et de cette dame, que je le vinsse voir et qu'il me tirerait de toutes mes peines. Il voulait en avoir la gloire et qu'un autre ne s'en mêlât pas. Il m'aurait pleinement justifiée, ainsi que je l'ai appris de bonne part depuis ce temps-là. Je dois cette justice à la fidélité de mon Dieu qu'il ne me manqua pas dans cette occasion et qu'il me fut mis au cœur d'y aller. Je me croyais même obligée d'obéir à la voix de mon pasteur, mais mes amis, qui craignaient que M. de Paris ne tirât mon secret sur M. de Meaux, ignorants qu'il ne l'avait pas gardé lui-même, ne me permirent pas d'y aller, ni de suivre le penchant que j'y avais. Je n'y fus donc point, agissant en cette occasion contre mon propre cœur et voyant en gros tous les malheurs que ce refus entraînait avec lui. M. de Paris, indigné avec raison de ce que j'avais refusé de l'aller trouver, censura mes livres, ce qu'il n'avait pas fait jusqu'alors, ayant été content des explications que je lui avais données six ou sept ans auparavant. Après cette censure, on ne mit plus de bornes à la calomnie et M. de Meaux se trouva encore plus autorisé dans la condamnation qu'il avait promise à Mme de Maintenon. Je reviens à l'examen proposé.

[5.] Le premier sur qui on jeta les yeux fut M. de Meaux. Il en avait déjà fait un particulier du su de Mme de Maintenon quelques mois auparavant. Elle le voulut voir pour sonder ses sentiments, et jusqu'où elle pouvait compter sur lui dans la vue qu'elle avait. Il ne fut pas difficile à ce prélat de pénétrer dans son intention et [de remarquer] la part qu'elle prenait à cette affaire, ou plutôt son inquiétude sur ses amis. Il y a lieu de croire qu'il lui promit tout ce qu'elle souhaitait, et l'on peut dire que l'événement ne l'a que trop justifié. D'un autre côté ceux qui s'intéressaient pour moi dans cette affaire, et moi-même je fus bien aise de l'y voir entrer. J'avais eu lieu de lui expliquer une infinité de choses sur lesquelles il m'avait paru content, quoique sur quelques autres il eût persisté dans une opinion contraire. Je ne doutai point que dans une discussion paisible, en présence de gens de considération et de savoir, qui seraient tous également au fait, je ne le fisse au moins revenir assez pour ne pas condamner en moi ce qu'il n'oserait pas condamner dans tant de saints canonisés par l'Église, aussi bien que leurs œuvres. Il m'avait de plus administré les sacrements dans le premier examen si rigoureux, et avait offert de m'en donner un certificat à telle fin que de raison⁹¹⁴ pour ma consolation ; les choses sur lesquelles nous ne convenions point, n'ayant point été décidées par l'Église, n'en blessaient point la foi. Toutes ces considérations me portèrent à le demander. Je demandai aussi Mgr l'évêque de Châlons, qui avait de la douceur et de la piété ; comme il avait été autrefois sous la conduite d'un grand serviteur de Dieu, qui avait été aussi mon directeur dans ma jeunesse, je crus qu'il aurait plus de connaissance des choses de la vie spirituelle et des voies intérieures que M. de Meaux et que mon discours lui serait moins barbare, car en effet, c'était ce dont il s'agissait, plus que du dogme de l'Église. Mr le Duc de Beauvilliers et Mr l'abbé de F(énelon) souhaitèrent que M. Tronson y entrât aussi. Il était depuis longtemps supérieure de la maison de Saint-Sulpice. Ils avaient l'un et l'autre une confiance en lui très particulière.

[...]

Contexte historique

On appréciera mieux le contexte historique par un aperçu chronologique couvrant les quatre années qui précèdent (1690 à 1694)⁹¹⁵ :

1690 : Une retraite paisible

Nous avons très peu de renseignements sur la période paisible couvrant les années 1690 à 1693 où Mme Guyon séjourne souvent à Vaux-le-Vicomte dont on apprécie toujours de nos

⁹¹⁴A toutes fins utiles.

⁹¹⁵Reprise des « Epreuves. »

jours le cadre et le château construit par Nicolas Fouquet. Il constitue une retraite à distance convenable de la Cour puisque situé au sud-est de Paris. Libre, elle peut avoir des contacts directs avec ses proches, ce qui diminue le besoin de correspondre par écrit et nous prive donc de sources écrites.

Depuis ma sortie de Sainte-Marie, j'avais continué d'aller à Saint-Cyr [...] [Mme de Maintenon] me marquait beaucoup de bontés [...] [ce qui dura] pendant trois ou quatre années⁹¹⁶.

1691 : Premières inquiétudes

« Premières inquiétudes » de Mme de Maintenon qui, dès l'été 1691, se préoccupe de faire venir à Saint-Cyr des Lazaristes, destinés peut-être à contrebalancer l'influence de Fénelon⁹¹⁷.

Retour de Mme Guyon de sa « campagne », où elle habitait avec le jeune ménage. À Paris, elle loue une petite maison et vit retirée⁹¹⁸.

1692 : Bossuet mis en action

8 juillet : une lettre de Mme de Maintenon prend parti contre la « nouvelle spiritualité » de Saint-Cyr⁹¹⁹ : « On y ferait des livres sur le pur amour [...] Chacun croit être dans l'état qu'il s'imagine ». Peut-être ne s'agit-il encore que d'une précaution prise pour tenir compte de ce qui devient le nouveau sujet d'intérêt chez des courtisans ?

31 août : Bossuet consacre Godet des Marais évêque de Chartres ayant autorité sur Saint-Cyr. Il est mis en action contre le groupe guyonnien, peut-être avec la participation de jansénistes, irrités de voir que l'amitié de Fénelon pour le duc de Chevreuse⁹²⁰ avait contribué à détourner ce dernier de Port-Royal⁹²¹.

À partir de l'automne, Godet utilise comme informatrices pour son propre compte Mme du Pérou et une autre religieuse, et leur fait espionner le « petit groupe » guyonnien des Dames de Saint-Cyr⁹²².

1693 : St Cyr interdit, examens

Une dévote attachée à M. Boileau⁹²³ calomnie Mme Guyon et entraîne ce dernier qui persuade à son tour l'évêque Godet. *Mme de Maintenon tint bon quelque temps [...] Elle se rendit [...] aux instances réitérées de Mgr l'évêque de Chartres*⁹²⁴.

⁹¹⁶Vie, 3.11.5.

⁹¹⁷Cm, p. 146.

⁹¹⁸Vie, 3.11.5, contradictoire avec le « J'y restai deux ans et demi » que l'on situe comme un séjour avec sa fille encore très jeune à Vaux-le-Vicomte. Peut-être s'agit-il simplement d'un pied-à-terre - bien situé puisque à mi-chemin entre Vaux (sud-est de Paris) et Versailles (ouest de Paris). Il est possible que la belle-mère ait été rapidement assez encombrante. Ce pied-à-terre permet aussi sa propre liberté pour recevoir discrètement des visiteurs. Il s'agit peut-être du « Passy » cité dans le troisième interrogatoire par la Reynie, f°145.

⁹¹⁹Maintenon, *Lettres*, éd. Langlois, Paris, 1935, t. IV, p. 63.

⁹²⁰Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, duc de Chevreuse (1656-1712). Ce disciple très proche de Mme Guyon avait été élève des « Petites Ecoles » de Port-Royal. Gendre de Colbert, beau-frère et ami du duc de Beauvillier, conseiller particulier respecté par Louis XIV, il fut ministre d'État après 1704. Saint-Simon lui élève le remarquable « tombeau » suivant : « ...la disgrâce de l'orage du quiétisme qui fut au moment de le renverser, la perte de ses enfants, celle de ce parfait dauphin, nul événement ne put l'émouvoir ni le tirer de ses occupations et de sa situation ordinaire avec un cœur bon et tendre toutefois. Il offrait tout à Dieu, qu'il ne perdait jamais de vue; et dans cette même vue, il dirigeait sa vie et toute la suite de ses actions. Jusque avec ses valets il était doux, modeste, poli ; en liberté dans un intérieur d'amis et de famille intime, il était gai et d'excellente compagnie, sans rien de contraignant pour lui ni pour les autres, dont il aimait l'amusement et le plaisir; mais si particulier par le mépris intime du monde... » (Saint-Simon, éd. Cherel, livre 10 chap. 12).

⁹²¹Cm, p. 132 à 134 sur toute cette période où Mme de Maintenon travaille à éliminer doucement Mme Guyon et Fénelon.

⁹²²Cm, p. 134.

⁹²³Il s'agit du « Boileau de l'hôtel de Luynes » ou « de l'Archevêché », Jean-Jacques Beaulaigue d'Agen, qui subit la trouble influence d'une sœur, Rose, violemment hostile à Mme Guyon. Boileau fut lié au groupe janséniste ; il demeura avec Gaston de Noailles et lorsque ce dernier devint archevêque, il le chargea souvent de la rédaction de ses mandements (voir l'importante note 4 d'Orcibal à la lettre 101 du tome III de la Correspondance de Fénelon).

⁹²⁴Vie, 3.12.10.

En mars, rencontres avec M. Boileau (de l'Archevêché) et M. Nicole⁹²⁵ : les conversations portent sur le *Moyen Court* et Mme Guyon rédige une *Courte Apologie* qui précise quelques points⁹²⁶. Mme de Maintenon prie Mme Guyon de ne plus venir à Saint-Cyr⁹²⁷.

En août : *Quelques personnes de mes amies jugèrent à propos que je visse M^{gr} l'évêque de Meaux* : elle le rencontre chez le duc de Chevreuse en sa présence et lui remet tous ses écrits. *Il lut tout avec attention, il fit de grands extraits et se mit en état [...] d'écouter mes explications*⁹²⁸. Mme Guyon fait examiner ses écrits par Nicole, Boileau et Bossuet.

Ce même été, saisie des ouvrages de Mme Guyon à Saint-Cyr lors de la visite canonique de Godet, avec « une mise en scène un peu ridicule »⁹²⁹. L'attaque se concentre contre Mme de la Maisonfort. Le petit groupe guyonnien résiste tout l'automne ; en octobre, échange de lettres entre Madame Guyon et Bossuet : ce dernier est choqué par les communications en silence décrites dans la *Vie* et ne peut comprendre l'oraison passive des mystiques⁹³⁰.

1694 : crise et entretiens d'Issy

Les événements se précipitent pour lesquels, outre le récit de la *Vie*, nous disposons d'une abondante correspondance qui circule par l'intermédiaire du duc de Chevreuse.

Le 30 janvier, entretien rue Cassette, chez les bénédictines du Saint-Sacrement⁹³¹, avec Bossuet, qui avait terminé l'examen des écrits de Mme Guyon : *Ce n'était plus le même homme. Il lut tout apporté [...] un mémoire contenant plus de vingt articles [..] prétendait qu'il n'y a que quatre ou cinq personnes dans tout le monde qui aient ces manières d'oraison [..] mais il y en a plus de cent milles dans le monde*⁹³².

Le 20 février, nouvelle conférence après un échange de lettres qui se poursuit ensuite.

Le 7 juin, Mme Guyon écrit à Mme de Maintenon pour l'autoriser à justifier ses mœurs (des calomnies circulaient). Monsieur Tronson s'informe. Maladie : *c'était un poison fort violent qu'on m'avait donné* ; puis Mme Guyon prend les eaux à Bourbon l'Archambault⁹³³.

On cherche des examinateurs. Le choix se porte sur M. de Meaux, M^{gr} de Châlons et M. Tronson. Mme Guyon prépare avec Fénelon ses *Justifications*⁹³⁴. Ils formeront « quinze ou seize gros cahiers » qu'elle fera parvenir à Bossuet avec une lettre datée du 3 octobre. Fénelon lui a déjà fait parvenir, le 28 juillet, la première partie de son travail apologétique ; d'autre part il entendrait la rédaction du *Gnostique*⁹³⁵.

De fin juillet à septembre ont lieu les premiers entretiens d'Issy, abordant notamment la question du sacrifice conditionnel du salut. Le duc de Chevreuse est écarté des entretiens par Bossuet⁹³⁶. Ce dernier a communiqué la *Vie* à Tronson et à Noailles.

⁹²⁵Vie, 3.11.6-8.

⁹²⁶Cm, p. 162-163.

⁹²⁷Vie, 3.12. ; dès le mois de mars selon Cm, p. 155 : « Fénelon, dans une lettre du 2 mai 1693 à Mme de la Maisonfort, approuva cette mesure, qu'il estimait prudente... ».

⁹²⁸Vie, 3.13.1-4.

⁹²⁹Cm, p. 170. – La scène fait l'objet d'une séquence vivante du film « Saint-Cyr » (2000, réalisation Patricia Mazuy, prix Jean Vigo), dont l'ensemble rend fort justement une atmosphère ascétique mortifère tout à fait éloignée de celle, assez joyeuse et ne dédaignant pas les plaisanteries simples, qui régnait au sein du cercle quéétiste (dont témoigne par exemple la lettre de Mme Guyon d'octobre 1694 : « Mon bon abbé, faites-moi voir un cachet où il y ait un saint Michel qui marche sur le dragon [...] le Tuteur [Chevreuse] tient la corne du milieu et lui couvre les yeux le mieux qu'il peut... », etc. ». - Dévotion inquiète et piété mortifère suintent des cinq volumes de la correspondance de Mme de Maintenon (éd. Langlois, 1935).

⁹³⁰Cm, p. 179 : « On saisit bien [...] l'opposition entre l'ontologisme de Bossuet et le psychologisme [nous préférons : la description expérimentale] de Mme Guyon... ».

⁹³¹Leur supérieure et fondatrice, la « Mère du Saint-Sacrement », Mère Mechtilde ou Catherine de Bar (-1698), fut une correspondante de Jean de Bernières et fait partie du « réseau mystique » auquel se rattachent M. Bertot et Mme Guyon. De nombreuses et belles lettres de cette figure mystique ont été éditées assez récemment ; pas moins de 994 études qui lui sont consacrées sont répertoriées dans *Bibliographia Mechtildiana, Benediktinerinnen, Köln, 2001*.

⁹³²Vie, 3.13.5-11 ; 3.14.3-13.

⁹³³Vie, 3.11.9 (Var. Poiret) ; Cm, p. 225, note 2, situe cet événement vers mai-juin 1694. Sur la ville d'eau, voir la note qui la décrit brièvement à l'occasion du second interrogatoire par la Reynie.

⁹³⁴Les *Justifications* seront publiées par la suite par Poiret en trois volumes (avec des modifications par rapport au ms. de la B.N.F. affectant surtout l'ordre des matières).

⁹³⁵Texte fondamental pour comprendre la spiritualité de Fénelon et de Mme Guyon, édité en 1930 par Dudon, et par nos soins en 2005 (François de Fénelon, Le *Gnostique* de saint Clément d'Alexandrie / La Tradition secrète des mystiques, Arfuyen).

Le 16 octobre, mandement de l'archevêque de Paris Harlay condamnant le *Moyen Court* et le *Commentaire des Cantiques*.

Le 6 décembre, Mme Guyon rencontre enfin ses trois examinateurs d'Issy, au logis parisien de Bossuet.

1720 : *Édition Poiret en trois tomes*.

§

Plus d'un millier de pages de *Justifications...*⁹³⁷ fut rassemblé par Mme Guyon pendant l'été 1694, « en cinquante jours de temps ». Elle raconte dans sa *Vie*, Chapitre 3.16 « Les Justifications », au § 7 faisant suite à notre extrait précédent :

... J'envoyai en même temps à ces messieurs, outre mes deux petits livres imprimés, mes Commentaires sur l'Écriture sainte, et j'entrepris par leur ordre un ouvrage pour leur faciliter l'examen qu'ils entreprenaient et les soulager d'un travail qui ne laissait pas d'être assez pénible, ou qui leur aurait pris du moins beaucoup de temps, qui fut de rassembler quantité de passages d'auteurs mystiques et autorisés qui faisaient voir la conformité de mes écrits et des expressions dont je m'étais servie avec celles de ces saints auteurs. C'était un ouvrage immense. Je faisais transcrire les cahiers à mesure que je les avais écrits pour les envoyer à ces messieurs et, suivant que l'occasion s'en présentait, j'expliquais les endroits douteux ou obscurs, ou qui n'avaient pas été suffisamment expliqués dans mes Commentaires parce que je les avais composés dans un temps où, les affaires de Molinos n'ayant pas encore éclaté, j'avais écrit mes pensées sans précaution et sans m'imaginer qu'on pût jamais les détourner aux sens condamnés. Cet ouvrage a pour titre *Les Justifications*. Il fut composé en cinquante jours de temps, et paraissait fort capable d'éclaircir la matière.

L'intérêt déborde largement celui d'un procès

L'intérêt déborde largement celui d'un dossier établi en vue d'un procès, car le court délai et la maîtrise à cerner des notions-clés assurent une unité qui s'avère rare dans le genre anthologique. Surtout, le choix ne se limite pas aux prémices de la vie mystique, mais couvre tous ses aspects. Enfin toute controverse de nature théorique en est absente, le tout restant très justement focalisé sur la *pratique* de la vie intérieure pendant que Fénelon, dans ses travaux parallèles de la même époque, apportait toute sa compétence théologique. L'ensemble forme la meilleure *anthologie mystique chrétienne*, mais elle est demeurée quasiment inconnue.

La structure est originale et fait apparaître une objectivité toute moderne : au lieu d'obéir à un schéma directeur, toujours arbitraire parce qu'il ne peut rendre compte que d'un seul point de vue, cette anthologie évite tout *a priori* schématique par le recours à soixante-sept notions ou clés. Pour chacune de ces clés, sont donnés en premier lieu les passages incriminés du *Moyen court* et du *Commentaire au Cantique*, qui sont déjà publiés à l'époque, ensuite les passages pertinents des auteurs classiques autorisés, toujours

⁹³⁶ *Vie*, 3.15 à 3.17. On doit à Cognet l'étude détaillée de toute la période, dont des lumières apportées aux manœuvres souterraines de Mme de Maintenon, v. Cm, Chapitres IV à VI.

⁹³⁷ Manuscrits BN Fds Fr. 25092 à 25094 du fond Bossuet ;

[1720] *Les Justifications de Mme J.-M. B. de La Mothe-Guyon, écrites par elle-même... avec un examen de la IX^e et X^e conférence de Cassien, touchant l'état fixe d'oraison continuelle, par feu M. de Fénelon*, Cologne [Amsterdam], J. de La Pierre, 1720. [3 tomes en 1 vol. in-8° B.N.F., D.37253 et 6 vol. in-8° Rés. D.37254].

[1790] *Justifications de la Doctrine de Madame de la Mothe-Guyon, pleinement éclaircie, démontrée et autorisée par les Sts Peres Grecs, Latins et Auteurs canonisés [sic] ou approuvés ; écrites par elle-même. Avec un examen de la neuvième et dixième Conférences de Cassien sur l'état fixe de l'oraison continuelle, par Mr de Fénelon, archevêque de Cambrai*, A Paris [Lyon] chez les Libraires Associés, MDCCXC. Cette édition de Dutoit reprend celle de Poiret. Elle comporte 3 tomes soit :

1 : Tome I : Préface [par Dutoit] I-XVI. Justifications : chap. I-XXXVII p. 1-432.

2 : Tome II : Justifications : chap. XXXVIII-L p. 1-379.

3 : Tome III : « Table des articles du III^e tome » deux p. Justifications : chap. LI-LXVII. p. 1-256. Conclusion p. 257-265. Page : « Non nobis, Domine, non nobis ... Deo Soli ». Recueil de quelques autorités des S. Pères de l'Église grecque : art. I-XVIII p. 267-328. Examen ... de Cassien touchant l'état fixe... p. 331-368. Table des matières principales des trois volumes... p. 369-432.

L'apport de Fénelon se limite aux pages 267-368 du tome III.

substantiels, parfois longs et couvrant plusieurs pages, en particulier lorsqu'il s'agit de Jean de la Croix.

Comment est réparti le contenu de cette œuvre ? Les commentaires de Mme Guyon représentent environ le dixième du volume total. Plus de la moitié des passages retenus concernent cinq auteurs : Jean de la Croix vient en tête, ce qui montre la clairvoyance de Mme Guyon alors qu'il n'est pas encore canonisé⁹³⁸ ; Jean de Saint Samson le suit de très près : ses écrits sont bien connus de Mme Guyon qui a correspondu avec son disciple Maur de l'Enfant-Jésus ; on remarque la place importante accordée au grand carme de la réforme dite de Touraine et au carme déchaussé de la réforme espagnole. Catherine de Gènes est très présente, alors que le volume des dits qui lui sont attribués et des écrits la concernant est beaucoup plus réduit ; Thérèse d'Avila, canonisée depuis le début du siècle⁹³⁹, demeure cependant en retrait (loin derrière Jean de la Croix) ; enfin Denys, qui représente aux yeux des contemporains l'autorité des débuts de l'Église, ouvre chaque chapitre. Lorsqu'on ajoute à ces cinq auteurs principaux, douze autres auteurs, dont Clément d'Alexandrie, François de Sales et l'*Imitation*, on couvre les six septièmes des passages retenus. L'école rhéno-flamande est assez bien représentée si l'on regroupe les fragments connus à l'époque : en effet l'ensemble constitué par l'*Imitation*, Suso, Benoît de Canfield, Ruusbroec, Harphius, Tauler, prend la troisième place entre Jean de Saint Samson et Catherine de Gènes. Les auteurs mystiques « récents » (postérieurs au moyen âge) sont donc très bien représentés⁹⁴⁰.

On peut penser que la collaboration entre Mme Guyon et Fénelon s'est tout naturellement traduite par un partage des tâches : à l'une les aspects mystiques, en défense immédiate de ses écrits, ce qui favorise tout naturellement des témoignages contemporains parfois sensibles aux aspects psychologiques ; à l'autre les aspects théologiques et le recours aux Pères de l'Église, tel Clément d'Alexandrie. Fénelon est toutefois largement présent dans le titre des *Justifications* et sa contribution apparaît au tome III, dans le supplément consacré aux Pères Grecs (où Clément se taille la part royale).

Une réédition à des fins spirituelles est souhaitable. Deux options : (1) reproduire le premier jet de 1694 à partir des manuscrits BN Fds Fr. 25 092 à 25 094 où l'ordre des passages au sein de chaque chapitre diffère de celui de l'édition du XVIII^e siècle, (2) respecter cette édition datée de 1720 qui fut très probablement voulue par Madame Guyon (-1717) et Fénelon (-1715) qui préparaient le futur. Elle cite les auteurs selon l'ordre chronologique.⁹⁴¹

Aux citations s'ajoutent de fort intéressants développements rédigés sous forme de notes par M^{me} Guyon elle-même qui n'étaient pas signalées dans les tables des matières des éditions du XVIII^e siècle. C'est dans ces « notes » à redécouvrir que réside l'autre intérêt de cette anthologie mystique inégale.

L'ordre suivi est celui des soixante-sept clés suivies des dix-huit apports provenant des Pères établis par Fénelon enfin de Cassien, le tout en un volume dense qui constitue une « bible mystique » maniable.

Citations (Guyon + Autorités) en corps droit, Commentaires de Madame Guyon en italiques. Titrages réduits à trois niveaux : titres des Parties, titres des Clés, titres d'Autorités spécifiées sous leurs noms d'auteurs (qui incluent M^{me} Guyon qui ouvre chaque clé sous forme d'extraits issus des *Torrrens* et du *Cantique*).

⁹³⁸Jean de la Croix est béatifié le 25 janvier 1675, canonisé le 27 décembre 1726, déclaré docteur de l'Église le 24 août 1926.

⁹³⁹Thérèse d'Avila est béatifiée le 24 avril 1614, canonisée le 12 mars 1622, déclarée docteur de l'Église le 27 septembre 1970 (date assez tardive correspondant à celle de la reconnaissance des femmes).

⁹⁴⁰Plus précisément, les occurrences des dix auteurs les plus présents sont les suivantes : 293 fois Jean de la Croix, 241 fois Jean de Saint Samson, 156 fois Catherine de Gènes, 117 fois Thérèse, 100 fois Denys, 94 fois Clément d'Alexandrie [pris en charge par Fénelon], 82 fois François de Sales, 75 fois l'*Imitation* de Thomas à Kempis, 35 fois Jean Climaque, 33 fois Suso. On note l'apport modeste de Fénelon - très présent dans les titres des éditions du XVIII^e siècle tenant compte de son rayonnement sur l'Europe entière. Voir sur les sources utilisées : L. Cognet, *Crépuscule...*, op.cit., p. 248.

⁹⁴¹Une comparaison entre l'édition et les manuscrits BN Fds Fr. 25092 à 25094 (annexe en fin de volume) vérifie la fidélité de celle-ci au contenu global en dehors du travail de transformation par « remise en ordre » chronologique des extraits et de rares amendements portant sur le vocabulaire : l'impression initiale selon laquelle il y aurait de profondes divergences entre le manuscrit et l'édition se résoud dès que l'on a saisi la nature de cette transformation portant sur l'ordre des autorités au sein de chaque clé. Quelques corrections de style opérées par l'éditeur font perdre précision et tranchant, certains mots forts ayant été remplacés dans l'imprimé. Il serait utile d'introduire les plus significatives en variantes dans une édition ultérieure. Nous avons choisi de transcrire ce que l'on est en droit de considérer comme la dernière du vivant de l'auteure, car l'édition Poiret suit de peu sa disparition.

Parfois certains Commentaires apparaissent dans la Table des matières entre les noms d'auteurs. Leurs *incipit* mis entre crochets permettent de les retrouver. Notre mise en valeur de M^{me} Guyon reste ainsi compatible avec des tirages limités à trois niveaux.



Thèmes mystiques

Ce florilège est très « subjectif » aux yeux de certains car il se limite aux auteurs mystiques choisis au sein d'une foule d'écrivains spirituels. Ces auteurs viennent soutenir ce qu'avancent trois auteurs privilégiés, qui sont toujours aujourd'hui les nôtres.

Je peux imaginer que l'assemblage de l'été 1694 fut réalisé en deux mois à partir de trois vastes in-folio regroupant les écrits de Jean de la Croix et de ses défenseurs (1665), les dits rédigés de Jean de Saint-Samson (1658), enfin ceux de Catherine de Gènes (1662) soit 46% du florilège. Cette presque moitié est complétée par deux avocats incontournables : Denis, à l'époque considéré comme proche des premiers apôtres et l'évêque François de Sales très reconnu dans le monde catholique : ils représentent 8%. Faut-il d'autres « gardiens de l'orthodoxie » ? Madame Guyon assemble près de soixantes mystiques choisis sur toute l'histoire chrétienne. En remontant le temps : l'auteur du *Jour mystique*, Olier, Constantin de Barbanson, Canfield, Teresa (12%) ; puis les anciens, l'auteur de l'*Imitation*, les Rhénoflamands, Climaque et Augustin (6%). On couvre alors 72%, plus des 2/3 du florilège.

Son grand thème est celui de l'Unité retrouvée par un abandon total que requiert l'amour divin. Il peut alors se livrer dans une oraison mystique de *passivité*.

Un pèlerinage au long cours a été entrepris depuis trente ans par l'auteure du florilège âgée de 46 ans à l'époque où elle doit se justifier. Voyages extérieurs et intérieurs furent parsemés d'épreuves. Les difficultés extérieures sont longuement décrites dans la *Vie par elle-même*. Les épreuves intérieures ne sont jamais livrées dans cette *Vie* ni dans les écrits publics, mais on en trouvera ici des confidences permises comme commentant lextextes d'une trinité des mystiques.

Il s'agit d'œuvrer dans un abandon (acceptée après résignation). Il s'agit de vivre dans la « foi nue » mais obscure, parsemée de « ténèbres sacrées » et de nuits. Ce qui suppose un état robuste de consistance dans la perte de distinction de Dieu et de l'âme. Seule la mort entière achevée peut conduire à une fécondité spirituelle. Elle est attestée par madame Guyon après ses prédécesseurs dans la voie. On en trouve déjà quelque aperçu dans les extraits des commentaires qui suivent cet aperçu thématique. La maternité mystique fut par la suite vécue dans la plus grande simplicité et sans sortir de l'unité divine.

On ne peut guère en dire plus car les chemins vers la Source sont aussi divers que le sont les marcheurs. Il s'agit d'être sensible à une musique intérieure lisant *entre* les lignes de témoignages rapportés par diverses « Autorité(s) ». La variété et l'absence voulue par un recours à des entrées sous forme de clés vis-à-vis de tout cadre contraignant qui serait de nature dogmatique, théologique ou simplement structurelle permet une ouverture vers tous.

Extraits de commentaires

Voici quelques extraits en autant de paragraphes que d'annotations diverses proposées par madame Guyon. On les retrouvera au fil de la lecture des citations de diverses Autorités :

Comme on voit un fer touché de l'aimant attirer d'autres fers, aussi une âme en qui Dieu habite de la sorte, attire les autres âmes par une vertu secrète ; de sorte qu'il suffit de l'approcher pour être mis en oraison et en recueillement. C'est ce qui fait que sitôt qu'on s'approche d'elle, on a plus envie de se taire que de parler.

il faut savoir qu'il y a de deux sortes d'extases : l'une qui est passagère et dans les puissances, qui paraît au dehors ; et l'autre qui se fait par anéantissement et sortie de soi pour passer en Dieu, et celle-là est durable et permanente.

De même que les âmes sales et impudiques communiquent cet air corrompu à qui les approchent : ainsi par un contraire effet une âme pure communique la pureté ; et comme elle est pleine de grâce et sacrée de l'onction divine, elle communique cette grâce et cette onction à ceux qui l'approchent. Et comme elle n'est pleine que de Dieu, elle ne peut communiquer que Dieu. Comme elle est vide de soi, elle ne se communique plus elle-même, ni rien d'elle [.] Il faut remarquer de plus que ce n'est par aucun signe extérieur qu'elle recueille les autres, mais comme elle est arrivée dans le Centre, l'impression se fait par le dedans, comme si c'était Dieu même, sans qu'il en paraisse rien au-dehors ; par ce que cet âme en sortant d'elle-même a outrepasée son

propre fonds pour se perdre en Dieu au-delà d'elle-même : elle ne laisse donc aucune trace ni je idée d'elle, mais de Dieu, son amour et sa vie.

Il l'appelle sortir en évidence d'unité, parce que les personnes de même grâce, sans s'être jamais vues ont les mêmes sentiments et lumières [...] quand ils y sont arrivés et perdus en Dieu, ils ont une unité d'expérience et l'unité d'expression, quoiqu'avec une différente variété : parce que l'expérience de Dieu en nous est aussi différentes que les visages ; mais l'expérience de Dieu en Dieu est toujours et partout la même.

.si Dieu ne leur donne rien, elles le disent de même, n'ajoutant rien du leur [...] comme Dieu les tient toujours vides d'elles-mêmes et de toutes choses, il leur donne dans le moment actuel ce qu'il veut qu'elles répondent ; après quoi elles n'y pensent plus

il faut concevoir que Dieu fait l'amour de la créature égal à soi lors qu'ayant détruit en elle son amour-propre, il lui communique son amour même, afin qu'elle aime par son même amour ; et comme Dieu aime l'âme du même amour dont il s'aime, soi-même, rapportant à lui seul ; il s'aime en cette créature de ce même amour et lui donne de l'aimer par ce même amour, rapportant à lui seul comme objet et fin. Et c'est dans cette consommation d'amour unique qu'il la rend féconde en lui de sa fécondité

.celui qui est établi dans l'esprit de foi, ne varie plus, ne cherche rien, ne doute de rien ; parce que la volonté suit cet esprit de foi, en sorte qu'elle est, aussi bien que l'esprit, dans un parfait repos. Et c'est la différence qui se rencontre entre la foi commune et l'esprit de foi, qu'avec la foi pure de la croyance commune, la volonté est souvent très dérégulée ; mais il n'en est pas de même de l'esprit de foi ou du don de la foi qui fait l'intérieur : la volonté est si unie avec elle qu'elle fixe la volonté ou la rend invariable.

.comment pouvoir s'élever où on ne peut monter ? C'est en se laissant attirer par un bras puissant ; ou bien étant devenu, par la perte de soi-même, comme une vapeur insensible que le soleil attire et purifie, et où enfin il s'imprime soi-même l'ayant fait participante de ses qualités.

Et comme ces âmes sont toutes intérieures, ce qu'elles font est tout intérieur, et arrive comme tout naturellement : et plus les choses paraissent naturelles et sont dites sans avertance [sic], plus elles ont leur effet. Et cela se fait avec tant de pureté que Dieu ne leur permet pas un retour, une seule réflexion ou vaine joie

L'âme est heureuse et malheureuse tout en même temps ; c'est une participation de l'état de Jésus-Christ jouissant de la béatitude et accablé de douleur.

La vraie Humilité c'est l'Anéantissement.

Désespoir de soi, cause la parfaite confiance, qui est l'abandon entier de soi-même à Dieu.

Pour bien comprendre ceci, il faut expliquer de quelle manière se fait la sortie de soi ; parce que les personnes, qui n'ont pas l'expérience de ce qui est avancé ici, pourraient dire, que puisqu'il faut une fois cesser de chercher Dieu en soi pour le trouver en lui-même, il est bien plus à propos de l'y chercher tout d'un coup, que de commencer à le chercher en soi, et que c'est allonger le chemin, au lieu de le raccourcir, comme je l'ai dit ailleurs. Mais on se méprendrait beaucoup ; parce que celui qui n'est pas vraiment intérieur, cherchant Dieu en Dieu même, le cherche comme quelque chose fort distinct de soi et comme au-dehors ; il le cherche même au ciel : cela fait qu'au lieu de devenir intérieur et de ramasser, comme faisait David (psaume 58, verset 10) toutes les forces de son âme, pour s'appliquer à Dieu, on dissipe ces mêmes forces : comme l'on voit des lignes fort petites et dispersées se rassembler, et se fortifier en se rassemblant au point central, et par un effet contraire s'affaiblir et se disperser d'autant plus qu'elles s'éloignent du centre. Il en est de même des forces de l'âme, soit de la force pour connaître, soit de la force pour aimer : plus elle est ramassée en elle-même et dans son centre, plus elle a de force et de vigueur pour connaître et aimer. Et comme ces mêmes lignes qui sont fort divisées deviennent indivises dans ce point central ; aussi toutes les fonctions de l'âme si diverses et distinctes hors du centre, se rassemblant toutes, ne sont plus qu'un seul point d'unité indivise, quoique non pas indivisible. Il en est de même de l'âme ; toutes ses forces étant dans cette unité, parce qu'elles y sont assemblées, elle a une vigueur admirable pour Dieu. Et il est de conséquence de prendre ce chemin ; car plus l'âme se recueille et demeure recueillie, plus elle approche de l'unité ; comme l'on voit peu à peu les lignes se rapprocher, et se joindre enfin insensiblement, plus elles approchent de leur point central, et être d'autant plus divisées et séparées qu'elles s'en éloignent davantage. Ceci supposé je dis qu'il faut donc, pour devenir intérieur et spirituel, commencer à chercher Dieu en soi par le recueillement, sans quoi on ne parvient pas à l'unité centrale. Mais lorsqu'on y est parvenu, c'est alors qu'il faut sortir de soi, non en se multipliant au-dehors et retournant d'où l'on est venu ; mais en 158 se surpassant soi-même, ou s'outrepassant pour entrer en Dieu. Car cette sortie de soi, ne

se fait pas par le même chemin par lequel on est arrivé au recueillement ; mais comme en se traversant soi-même, pour ainsi parler, passant au-delà de soi, du centre créé dans le centre incréé qui est Dieu. Comme une personne arrivée à un lieu borné où il doit arriver nécessairement, ne retournerait pas sur ses pas pour en sortir, mais passe outre par le chemin qu'il trouve ouvert : ainsi sortir de soi c'est s'outrepasser. Et comme en arrivant au centre, qui est nous-mêmes, il nous a fallu faire d'autant plus de chemin que nous étions plus extérieurement dissipés et éloignés du centre ; aussi plus on s'outrepassa soi-même, plus s'éloigne-t-on de soi de vue et de sentiment ; comme celui qui ayant fait beaucoup de chemin pour arriver à une hôtellerie, en fait ensuite beaucoup d'autre par delà et s'en éloigne d'autant plus qu'il marche davantage. Sitôt que nous sommes arrivés à notre centre, nous trouvons Dieu, et nous sommes initiés, comme je l'ai dit, à sortir de nous-mêmes en nous outrepassant ; et alors nous passons en Dieu même très réellement. Car c'est alors qu'il se trouve vraiment où nous ne sommes plus ; plus nous marchons, plus nous avançons en Dieu, et plus nous nous éloignons de nous-mêmes.

L'opération du feu est toujours la même, qui est échauffer, brûler, éclairer ; et si nous lui voyons faire tant de différentes opérations, ce n'est que par rapport au sujet qui lui est présenté : car pour lui, il est toujours le même, toujours un en lui, quoiqu'avec une infinie variété d'opérations, qui ne font rien à sa constitution, laquelle ne peut jamais être altérée ni changée : ce qui paraît changement dans le feu, n'est qu'un accident qui ne vient pas de la cause, mais des sujets qui lui sont présentés.

. comme elle est passive pour souffrir l'opération de Dieu, elle est passive pour agir par l'opération de Dieu ; et cette passivité est très agissante, : elle peut faire cent actes sans actions propres, c'est-à-dire, sans action dont elle soit le principe agissant ; mais action par correspondance à celui qui la veut, qui lui donne le vouloir et le faire. La passivité pour l'intérieur et l'oraison doit donc être fixe. Je veux dire, que l'âme ne peut jamais reprendre la méditation, et ne le doit jamais ; son oraison est toujours contemplation pure : et son oraison devient son action, et son action son oraison.

Pour mieux expliquer, il faut dire que Dieu n'est pas un moment sans verser cet amour sur tous les hommes, car il est impossible que Dieu étant un être communicable de sa nature, il ne se communique pas incessamment à tous les sujets disposés à recevoir ses communications, comme la rosée tombe sur tous les sujets qui lui sont exposés. Mais comme l'homme est né libre, il se ferme, il se retire de cette divine rosée, il lui tourne le dos, il ajoute obstacles sur obstacles pour empêcher qu'elle ne le pénètre. Que fait le sentiment qui naît de quelque bonne chose ? Il remue cet homme peu à peu, et lui ôtant ce qui l'empêche de se tourner, il les tourne ensuite du côté de celui qui répand et infuse sans cesse sa charité dans tous les cœurs. Sitôt que ce cœur est tourné et, comme la conque marine, il s'ouvre à la rosée, elle tombe d'abord sur l'âme. Et c'est les gouttes de cette rosée céleste plus ou moins abondante qui font le plus ou moins de charité. Plus le cœur est ouvert à Dieu, plus il reçoit de l'abondante plénitude de cette charité divine.

C'est donc parler improprement que de dire que l'âme ne désire pas, puisqu'il est certain qu'elle désire toujours, mais c'est qu'il y a un temps où l'âme sent son désir, alors elle connaît qu'elle désire et elle dit : je désire. Mais il en vient un autre où ne connaissant et ne distinguant point son désir, son ignorance lui fait dire qu'elle ne désire point, et elle ne peut dire autre chose, à moins qu'une lumière surnaturelle ne lui fasse voir autrement. [.] Et ce désir qui se fait dans l'amour n'est autre que le poids de l'amour qui ne peut se distinguer de ce même amour, comme le poids qui nous enfonce dans la mer ne nous laisse rien distinguer que la même mer, au lieu que le désir d'arriver à la mer nous laisse distinguer toutes nos démarches et le désir d'y arriver est très sensible. Mais lorsqu'on y est plongé, on ne distingue plus rien en elle qu'elle-même, sans cesser néanmoins de s'y enfoncer toujours plus. [.]

La transformation de notre esprit se fait lorsque perdant ses lumières propres, il se laisse remplir et éclairer d'une vérité nue, simple et générale qui chasse si fort tout ce qui lui est contraire, soit erreurs, soit opinions, soit confusions d'espèces, multiplicité de raisons, qu'elle semble tout convertir en elle. Il est vrai que cette lumière de vérité et cette volonté de Dieu change la nature des opérations de l'esprit et de la volonté en se les conformant, en sorte que l'entendement, qui par son opération grossière ne comprend les choses que successivement, et montant des unes aux autres, ou comparant les unes avec les autres, est surpassé par la lumière pure et nue de la vérité. Il est donné à cet entendement une lumière conforme à cette vérité, qui est une foi nue, confuse, générale, qui embrasse son objet tout d'un coup, sans succession ni comparaison, sans raisonnement. Or cette simple disposition de foi nue dans l'esprit étant conforme à la vérité, attire la vérité.

Note éditoriale

Je n'ai pas jugé utile de respecter le labyrinthe propre aux éditions proposées à l'usage des disciples du XVIII^e siècle : ces éditions dissociaient thèses « quietistes » à défendre (extraits en gros corps) des Autorités invoquées par noms d'auteurs (textes en corps moyen), enfin des commentaires de M^{me} Guyon précieux à nos yeux (notes en petit corps). De plus les contraintes d'impression segmentaient certains commentaires.

Ces derniers sont parfois de mini-traités : l'expérience intime est jetée sur le papier ou probablement dictée (des « copistes » amis collaborèrent-ils durant l'été épuisant de 1694 ?). De tels textes spontanés ne se retrouvent guère ailleurs dans l'œuvre de Madame Guyon : sa correspondance est toujours ajustée à son destinataire pour un instant présent tandis que ses écrits « normatifs » s'adressent avec quelque précaution à leurs divers lecteurs.

Rendre lisible ce *Florilège mystique* en une seule « bible mystique » suppose l'adoption d'un corps de caractères réduit. Je l'ai choisi de corps unique en Garamond qui reste lisible en gras. Je dissocie en caractères droit pour une Autorité étrangère, italique pour un commentaire de M^{me} Guyon ainsi aisément repérable. Enfin je regroupe ceux qui furent fragmentés sur plusieurs bas de pages. Ponctuation allégée et orthographe modernisée.

Table

[Je reprends les titres des des trois tomes édités au XVIII^e siècle. Chaque titre de dé est suivi du nombre de pages de ses Autorités détaillées en table générale.]

DU I. TOME :

- I. Abandon. Résignation. 13
- II. Actes. 13
- III. Anéantissement. 5
- IV. Centre, fond de l'âme. 7
- V. Chemin court. Ce chemin est le plus court. 3
- VI. Cherchez Dieu en soi. Un règne de Dieu en nous. 3
- VII. Chute. Cause de chute. 2
- VIII. Communications. Conversations. 9
- §. I. Communication de Dieu à l'âme.
- §. II. Communication des âmes.
- IX. Confession. Examen de conscience. 7
- X. Consistance. État de consistance ou stabilité. 16
- XI. Conversion. 2
- XII. Création. Dernière fin. Origine. 8
- XIII. Défauts. 12
- XIV. Désir. Dieu désire de se donner à nous. 2
- XV. Non-désir. Ne pouvoir désirer ni demander. Choix, Vouloir. Tout est compris sous le nom de désir. 18
- XVI. Dieu enseigne l'âme. Science. Sagesse. 4
- XVII. Distractions. Tentations. 10
- XVIII. Entendre. Intelligence. Paroles. Dieu parle à l'âme. 12
- XIX. Expérience. Intelligence. 4
- XX. Extase. Visions. Révélation. 13
- XXI. Fécondité spirituelle sans sortir de l'unité divine. 10
- XXII. Françalles. 2
- XXIII. Foi nue et obscure. Ténèbres sacrées. 20
- XXIV. Fonte de l'âme. 4
- XXV. Franc-arbitre. Liberté. 2
- XXVI. Habitude des vertus et actes. 1
- XXVII. Humilité. La vraie humilité c'est l'anéantissement. 8
- XXVIII. Impassibilité ou immobilité de l'âme. 2
- XXIX. Indifférence. Repos. Abandon. 1
- XXX. Infusions. Influences. Transfusions divines. 2
- XXXI. Joie de l'âme. Vraie liberté. 4
- XXXII. Justice de Dieu. 4
- XXXIII. Louange de Dieu au-dessus de toute louange. 1
- XXXIV. Mariage spirituel. 8
- XXXV. Mystères. 3
- XXXVI. Moyen. Sans moyen ni milieu. 3
- XXXVII. Mort entière. 11

DU II. TOME :

XXXVIII. Mortification. Pénitence extérieure. 9
XXXIX. Motion divine. 8
XL. Nudité. 2
XLI. Oisiveté. 5
XLII. Opérations de Dieu en l'âme. 5
XLIII. Opérations propres. 15
XLIV. Oraison. 28
§ I. Que tous peuvent faire oraison. 9
§ II. Oraison et méditation. 11
§ III. Contemplation. 8
XLV. Perte, absorbement, perte d'opération pour passer en Dieu. Perte de distinction de Dieu et de l'âme. 12
XLVI. Présence de Dieu. 12
XLVII. Prière vocale. Manière de dire les prières vocales. 7
XLVIII. Propriété. 24
XLIX. Pur amour. 13
L. Purification, Épreuves ou Purgatoire. Nuit du sens et d'esprit. 66 [sans division propre : 12 MC et Torrents à justifier + 43 Autorités]

DU III. TOME ou « Tome III des éditions originales » :

LI. Quiétude. Tranquillité. Repos. Recueillement. Paix. Calme. Silence. 17
§ I. Quiétude, etc. 14
§ II. Silence 3
LII. Rassasiement 3
LIII. Réflexions 1
LIV. Renoncement 3
LV. Résurrection. Vie nouvelle. 3
LVI. Sacrifice 2
LVII. Saints inconnus 4
LVIII. Scandale 3
LIX. Sentiments 1
LX. Simplicité 10
LXI. Sortie de soi. Oubli de soi. 5
LXII. Souffrance 6
LXIII. Transformation 8
LXIV. Tromperie 3
LXV. Vertu 6
LXVI. Union. Unité. 38
LXVII. Volonté de Dieu 12
[l'ajoute à toutes les autorités rapportées jusqu'ici.] 2
Conclusion 5

Recueil de quelques autorités des SS. P. de l'Église grecque. 32

I. Chercher Dieu en soi. Règne de Dieu en nous.
II. Communications de Dieu à l'âme.
III. Consistance. État de consistance ou stabilité.
IV. Distractions. Tentations.
V. Entendre. Intelligence.
VI. Fécondité Spirituelle.
VII. Habitude des vertus et actes.
VIII. Impassibilité ou immobilité de l'âme.
IX. Louange de Dieu
X. Mystères
XI. Oraison. Contemplation.
XII. Présence de Dieu
XIII. Pur Amour
XIV. Purification. Épreuves.
XV. Quiétude. Repos.
XVI. Renoncement
XVII. Souffrances
XVIII. Transformation

Tradition des S.S. Pères du Désert sur l'État Fixe

de l'Oraison Continue/ou Examen de la IXe et Xe Conférence de Cassien 657

LE TRAITÉ DE L'AUTORITÉ DE CASSIEN 30

INTRODUCTION par Jeanne-Lydie Goré

Examen de la IXe et Xe Conférence de Cassien

DE L'AUTORITÉ DE CASSIEN

Auteurs et textes mystiques

DE L'ORDRE DE CET EXAMEN
CONFERENCE NEUVIEME
CONFERENCE DIXIEME

23 Clés couvrent dix pages ou plus
1/3 des clés couvrent les 2/3 du volume. Les voici suivant leur nombre de pages :

66pages Clé I. Purification, Épreuves ou Purgatoire. Nuit du sens et d'esprit. [sans division propre : 12 MC et Torrents à justifier + 43 Autorités]
38 L.XVI. Union. Unité.
28 XLIV. Oraison.
24 XLVIII. Propriété.
20 XXIII. Foi nue et obscure. Ténèbres sacrées.
18 XV. Non-désir. Ne pouvoir désirer ni demander. Choix, Vouloir. Tout est compris sous le nom de désir.
17 LI. Quiétude. Tranquillité. Repos. Recueillement. Paix. Calme. Silence.
16 X. Consistance. État de consistance ou stabilité.
15 XLIII. Opérations propres.
13 XX. Extase. Visions. Révelations.
13 XLIX. Pur amour.
13 II. Actes.
13 I. Abandon. Résignation.
12 XVIII. Entendre. Intelligence. Paroles. Dieu parle à l'âme.
12 XLVI. Présence de Dieu.
12 XLV. Perte, absorbement, perte d'opération pour passer en Dieu. Perte de distinction de Dieu et de l'âme.
12 XIII. Défauts.
12 LXVII. Volonté de Dieu
11 XXXVII. Mort entière.
10 XXI. Fécondité spirituelle sans sortir de l'unité divine.
10 LX. Simplicité
10 XVII. Distractions. Tentations.

MADAME GUYON EN TREIZE TOMES [reprises]

La Vie par elle-même I & II

(87) 1.Vie I II témoignages+.odt

‘Une vie mystique’

La Vie par elle-même I ‘Jeunesse’

Témoignages de jeunesse

La Vie par elle-même II ‘Voyages’

La Vie par elle-même III

(88).....

Les Prisons

Compléments

LES ANNÉES D'ÉPREUVES Emprisonnements et interrogatoires sous le Roi très Chrétien

(89).....

Documents biographiques rassemblés et présentés chronologiquement

Explications de l'Écriture Sainte

(90).....

Correspondance I Madame Guyon dirigée puis directrice de Fénelon

(91).....

Correspondance II Autres directions et lettres avant 1694

(92).....

Correspondance III Combats de 1694 à 1698

(93).....

Correspondance IV Voies mystiques

(94).....

Oeuvres mystiques [réduites]

Réduites (sans Explications, Discours, Justifications)

(95).....

156 Discours, édition intégrale [2020]

(96).....

Avertissement

Ce volume est dense parce qu'il livre la totalité de 156 « Discours » attribués à la plume de Madame Guyon. Il prend la suite de nos choix édités antérieurement⁹⁴². Ces reprises furent multiples pour permettre d'apprécier de belles pages oubliées d'une « Dame directrice » parvenue à l'achèvement mystique.

Mais certaines pièces sont médiocres, voire débilés. Elles entachent l'ensemble que l'on attribue avec certitude pour sa plus grande part à la plume de madame Guyon (ou peut-être conversation orale avec quelques proches, ce qui expliquerait le titre commun de *Discours* donné aux pièces et parfois des faiblesses ou déformations). Pièces qui furent parfois malicieusement citées - minoritaires en nombre et en volume (moins du quart de l'ensemble que l'on va aborder).

Que faire ? Les indices qui permettraient de les éliminer avec sûreté du *corpus* guyonien manquent. Les pièces pauvres proviendraient de transcriptions effectuées par des dévots aux mémoires défaillantes ou à la pensée un peu courte, appartenant à des cercles « quiétistes » auxquels ne pouvait participer le premier éditeur Poiret, pasteur protestant qui ne pouvait voyager en France.

Certains passages, parfois inclus au fil d'un discours par ailleurs honorable, contredisent l'esprit œcuménique de madame Guyon (dans les cas d'inclusion nous les avons conservé au fil du texte). Ils reflètent l'esprit intolérant de certaines minorités piétistes avec un parfum propre au début du XVIII^e siècle. D'autres développements rapportent au moins défectueusement les envois mystiques d'une vieille dame peut-être bavarde à telle occasion (mais elle ne livre jamais de témoignages trop personnels ou des visions, contrairement à certains inspirés ou « enthousiastes »).

Poiret est un disciple respectueux qui retient toutes ses sources quelles que soient leurs dimensions, en donnant à chacune le même niveau et titre de « Discours » qu'il soit long ou bref. Probablement était-il délicat d'éliminer certaines des sources qui lui furent communiquées par des disciples en invoquant pour seule autorité son jugement ; les omettre pouvait être perçu comme abus de pouvoir de la part d'un disciple étranger, un *trans* ! On sait que le même Pierre Poiret ne put éviter une grave dissension dans les cercles guyoniens à l'occasion de sa publication, jugée inopportune par Ramsay, de la *Vie par elle-même*. Il lui fallait donc « ratisser large » sans refuser une pièce chère au cœur de tel ou telle disciple.

Legs le plus précieux de la « Dame directrice », nous avons décidé de livrer l'ensemble sans le disjoindre, donc « complet en l'état ». Outil de travail utile aux érudits. J'adopte une numérotation couvrant en trois parties les 156 pièces livrées par Poiret⁹⁴³.

Pour faciliter la lecture à fin spirituelle – mon principal souci - j'ai fait précéder les numéros de pièce d'une astérisque lorsqu'il furent publiées en deux tomes dans la collection « Sources mystiques » dans un choix couvrant quatre-vingt quinze pièces ; d'astérisques doubles pour les quinze pièces choisies pour un petit volume Arfuyen. Consultez la table des matières.

⁹⁴²Rééditons de puis 2000 : *Ecrits sur la vie intérieure* / Arfuyen, 15 Discours. - *Oeuvres mystiques*, 60 Discours. - *De la vie intérieure / Discours chrétiens et spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure* / Phénix-La Procure, 80 Discours. - *Discours sur la vie intérieure* / « Sources mystiques », Centre Jean-de-la-Croix, Tomes I & II, 95 Discours.

⁹⁴³ Ces 156 pièces furent numérotés de 1 à 70 au premier tome publié par Poiret (ici 1.01 à 1.70), puis à nouveau de 1 à 70 pour son second tome (ici 2.01 à 2.70) ; enfin 16 discours complémentaires forment un ensemble probablement pour introduire brièvement à la vie mystique, ajouté à la fin du dernier volume de *Lettres* publié plus tardivement (ici 3.01 à 3.16).

Madame GUYON
Discours Chrétiens et Spirituels sur divers sujets
qui regardent la vie intérieure

Présentés par
Murielle et Dominique TRONC

Introduction. 5

Des Discours ?.....	5
Une vie courageuse.....	10
Quelques thèmes.....	13
Le texte.....	26

Discours chrétiens et spirituels sur divers sujets qui regardent la Vie Intérieure tirés de la pluspart de la S^{te} Ecriture. 33

Préface sur cet ouvrage [Pierre Poiret] 33

Discours Spirituels Tome I 45

*1.01 De deux sortes d'écrivains des choses mystiques ou intérieures.....	45
*1.02 De la simplicité de l'intérieur, et sa conformité à l'Ecriture Sainte.....	50
§ 1.....	50
§ 2.....	63
*1.03 Lecture, matière, usage des livres intérieurs.....	79
*1.04. Que l'intérieur fait peu d'éclat.....	87
1.05. De l'avènement du Royaume de Dieu par l'intérieur.....	89
1.06. Différence des deux généalogies de Jésus-Christ, et ce qu'elles marquent.....	104
1.07 Que le rétablissement de l'image de Dieu en l'homme, est le but de tout.....	106
1.08. De la pénitence, et qu'il y en a de plusieurs sortes.....	111
1.09. De la différence des ministères de saint Jean et de Jésus-Christ.....	114
1.10. Pourquoi Jésus-Christ est venu ; et comment on doit le reconnaître.....	118
*1.11. Des voix secrètes de l'Esprit de Dieu sur les âmes.....	123
*1.12. Économie de la parole intérieure, et de ses effets.....	128
*1.13. Trois moyens de purification et de mort.....	134
*1.14 De trois voies imperceptibles de l'intérieur.....	140
*1.15. Des voies et degrés de la FOI, jusqu'au pur Amour.....	145
*1.16. Obscurité de la lumière de la foi et de la vérité.....	152
1.17 Effets de la Foi et de l'Humiliation.....	157
*1.18. Comment on doit chercher et trouver Jésus-Christ intérieurement.....	162
1.19 Comment on doit porter les croix pour être intérieur.....	168
1.20. De la manière de bien souffrir ; ou du bon usage des croix.....	176
*1.21. Qu'il faut souffrir le retardement des consolations divines.....	181
1.22. Caractères singuliers des voies de Dieu.....	184
1.23. De l'aveuglement originel ; et de sa guérison.....	186
*1.24. Des renoncements de plusieurs sortes exigés de Jésus-Christ.....	187
*1.25. Que Dieu se trouve par le délaissement et la désappropriation.....	189
*1.26. Le vrai et le faux dénuement.....	194

*1.27. Le dénuement d'images, ou d'idées, renferme la réalité d'elles toutes.	198
1.28. Rareté des Imitateurs de Jésus-Christ nu.....	203
*1.29. Touchant l'obscurité des plus grandes opérations de Dieu..	203
*1.30 Avantages de la bassesse et du rien.....	206
*1.31 Vicissitude d'élévation et d'abaissement.....	208
1.32. Dieu glorifié par Jésus-Christ. Paix à la bonne volonté de l'homme.	211
*1.33. Jésus-Christ libérateur de la mort et de l'enfer intérieurement.	213
1.34 le principe du Dragon est l'élévation ; celui de l'Agneau, l'anéantissement.....	216
1.35. L'orgueil est le caractère du Démon et des siens ; l'humilité, celui de Jésus-Christ.....	218
*1.36 Perte de tout pour passer en Dieu et y trouver tout.....	221
*1.37 Fuite, silence et repos en Dieu.....	230
*1.38 De la Prière parfaite, ou de la contemplation pure.....	236
*1.39. Le vrai don de Dieu.....	248
*1.40 La vraie simplicité et ses avantages.....	252
*1.41 Avantages de la simplicité.....	257
1.42. L'amour et la présence de Dieu chasse de l'âme les dominateurs étrangers.....	260
*1.43 Contemplations de plusieurs sortes ; et quelle est la meilleure.	263
*1.44 La pente du cœur, et l'attrait de Dieu par l'union représentée dans les créatures. Opposition de la part de l'homme.....	265
*1.45 L'Amour pur, et l'amour d'espérance.....	267
1.46 Qu'aimer et regarder Dieu purement, est le but de tout, et l'Évangile éternel.....	271
1.47. Force et jalousie de l'Amour contre toute propriété.....	276
*1.48 De l'amour intéressé, et du désintéressé.....	280
*1.49 Divers effets de l'amour.....	284
1.50. L'abaissement et l'élévation sont des effets éternels de l'amour parfait.	287
*1.51. L'obéissance parfaite, fruit de l'amour.....	291
*1.52. De la paix de Dieu.....	293
*1.53 Du repos en Dieu.....	299
*1.54. Bassesse et simplicité choisie de Dieu.....	306
1.55 Le néant de l'homme devant le Tout de Dieu.....	308
1.56 Que la gloire et la louange n'appartiennent qu'à Dieu.....	314
1.57. Gloire, empire, force et puissance à Dieu seul.....	319
*1.58. Que toute sainteté est à Dieu.....	323
*1.59. De la désappropriation de la sainteté.....	327
*1.60 Différence de la sainteté propriétaire et de la sainteté en Dieu.	330
*1.61 De la mauvaise et de la bonne indifférence.....	335
*1.62 De la Foi pure et passive, et de ses effets.....	340
*1.63. Prédicateurs de la paix intérieure.....	354
1.64. Désolation et rétablissement de la bergerie du Seigneur.....	357
1.65. Dégât et rétablissement de l'Église.....	360
1.66. Le vrai Pasteur, son entrée, sa voix, ses brebis.....	362
1.67. Le fidèle ami.....	364
*1.68. Qualités des vrais envoyés de Dieu.....	366
1.69. Instruments de Dieu, inconnus et rejetés.....	369
1.70. Complainte sur ce qu'il se trouve si peu d'âmes qui correspondent à l'appel et aux desseins de Dieu.....	372

Discours, Tome second 375

*2.01. Abrégé des principes et de la voie chrétienne et intérieure.	375
2.02. Avis généraux pour une personne qui veut se donner à Dieu sincèrement.....	378

2.03 L'intérieur marqué par tout, aussi bien que les oppositions qu'on lui fait, mais en vain.....	389
*2.04 La Volonté de Dieu est la voie et l'essence de la perfection..	393
*2.05 Voie du cœur, préférable à celle de l'esprit.....	406
*2.06. Sur les exercices et pratiques et sur l'oraison.....	409
*2.07. De la prière ou de l'oraison en général, et des moyens qui y contribuent.....	413
*2.08 De la vraie et libre oraison et de ses avantages.....	421
*2.09 De l'oraison d'affection et de silence.....	425
*2.10. De la mortification.....	427
*2.11. Des croix ; et comment les porter salutairement.....	434
2.12. Diversités et changement dans les voies de Dieu.....	438
2.13. Foi et imitation de Jésus-Christ.....	438
*2.14 Trois états de Foi.....	440
*2.15 Différence de la foi obscure à la Foi nue.....	444
*2.16 De la conduite de la Foi.....	445
*2.17 De la Foi et de ses effets.....	450
2.18. De la véritable purification de l'âme.....	453
*2.19 Épreuves et purifications de diverses sortes.....	462
*2.20 De la sécheresse spirituelle et de ses effets.....	474
*2.21 Des tentations et mortifications de l'Esprit.....	475
2.22. Tromperie de la nature qui fuit la mort.....	477
2.23. Attraites, croix et absences de Jésus.....	478
*2.24 Motions et opérations purifiantes de Dieu : fidélité qu'on leur doit.....	479
*2.25 Variété et uniformité des opérations de Dieu dans les âmes.	483
*2.26. Diverses conduites de Dieu et de sa lumière sur l'âme.....	488
*2.27 Ne se reprendre dans l'abandon de Dieu.....	490
*2.28 De l'Humilité.....	491
2.29. Anéantissement et oubli de nous-mêmes.....	496
2.30. Devoirs mutuels et chrétiens.....	497
*2.31 Deux obstacles à l'avancement spirituel de plusieurs.....	499
*2.32 La Sagesse humaine et la divine sont incompatibles.....	501
*2.33 Contre la Propriété.....	504
2.34. Horreur de l'appropriation ; amour du vrai anéantissement.	505
*2.35 Diverses Opérations préparatoires pour réunir l'âme à son principe.....	506
2.36 Des états de mort, d'anéantissement, de résurrection... ..	510
§ I.....	510
§ II.....	520
*2.37 Des plus pures Opérations de Dieu et de leurs effets.....	533
*2.38 De deux sortes d'anéantissements.....	534
*2.39. Comment Dieu conduit la liberté qui se rend à lui.....	535
*2.40. De la paix de Dieu, et de ses effets.....	537
2.41. De la connaissance et de l'Amour solide.....	538
*2.42 Pureté d'Acte et de Connaissance des âmes pures.....	540
*2.43 Ce que c'est que voir les choses en vérité.....	543
*2.44 Opérations illuminatives de Dieu : ce qu'elles exigent de l'âme.	544
*2.45 Deux Opérations de Dieu dans la volonté : la Souplesse et l'Onction.....	545
*2.46 Si on peut être dispensé de faire la volonté de Dieu.....	548
2.47. Raretés de la connaissance et de l'amour de Dieu.....	553
§ I.....	553
*2.48 Du pur Amour, ou de la parfaite Charité.....	571
*2.49 Du pur Amour ou de la pure Charité.....	574
2.50 Que l'Amour pur est le principe et le but de tout !.....	578
*2.51 Le pur Amour et la simple vérité font tout.....	581
*2.52 Sur le sacrifice absolu et l'indifférence du salut.....	586

*2.53 L'âme en pure Charité n'est plus à sa propre disposition, mais à celle de Dieu.....	597
*2.54 Opération de l'amour de Dieu sur les âmes.....	602
*2.55 Soumission et immutabilité de l'âme unie.....	603
*2.56 De la Fermeté intérieure.....	604
*2.57 Enfance et dépouillement nécessaires pour la charité.....	605
*2.58. Simplicité enfantine, et oubli de soi en tout sous la conduite de Dieu.	607
*2.59 De l'état de la parfaite simplicité.....	608
2.60 Esprit de soumission et d'enfance	609
*2.61 État d'une âme passée en Dieu.....	610
*2.62 Du Mariage spirituel.....	613
2.63. Martyrs et règne du Saint Esprit.....	616
*2.64 Voies et Opérations de Dieu et de Sa grâce sur les âmes de choix.	618
*2.65 État Apostolique. Appel à enseigner.....	623
*2.66 Vie et fonctions de Dieu dans une âme.....	630
*2.67 Des Communications spirituelles et divines.....	632
*2.68 Communication de cœurs et d'esprits.....	636
*2.69 Conclusion de toutes les voies de Dieu.....	637
2.70. Amour pur et jaloux ; état de l'âme qui en est atteinte.....	641
§.....	649
Aspirations de l'âme amante, à l'Amour pur, qui est Dieu même....	652

Lettres, tome quatrième : Quelques discours chrétiens et spirituels 655

*3.01 Courte idée de la Voie Intérieure.....	655
*3.02 Economie de la vie intérieure.....	659
*3.03 De la différence qu'il y a entre la Contemplation et la Foi nue. [La contemplation lumineuse, et l'obscur]......	665
3.04. Rareté des âmes simples et enfantines.....	671
3.05. Contre la prudence humaine et la propriété.....	673
*3.06 L'intérieur rebuté et recherché.....	676
3.07. Virginité parfaite de Marie.....	677
3.08. Sur le chapitre six de l'Évangile de saint Jean, depuis le verset 32 jusqu'à la fin.....	683
*3.09 Union éternelle avec Dieu.....	702
3.10. En forme de demandes et de réponse. Être vrai chrétien et enfant de l'église. Ce que c'est qu'être Chrétien et appartenir à l'église ou l'épouse de l'agneau.....	703
*3.11 Vie d'une âme renouvelée en Dieu et sa conduite.....	705
3.12 Âme Épouse de Jésus-Christ.....	709
3.13. Procédés différents de la vérité et de l'erreur.....	711
3.14. Exhortation à souffrir. Exhortation aux enfants de Dieu à souffrir sous la dispensation de l'amour, qui de la sorte veut ôter tout mal, et rétablir tout bien.....	713
3.15 Dispositions pour la maladie et la mort. [Pour les malades et les mourants.].....	713
*3.15 [J. Bertot] Dispositions pour la maladie et la mort.....	719
3.16 Dieu et son Amour sont la fin de tout.....	726

Lettre de Monsieur Bertot 728

Les 156 Discours publiés au XVIII^e siècle avec les résumés relatifs
au contenu de ce volume 733

Sources des *Discours* 755

Sources bibliques. 757

Justifications I

(97).....

Justifications II

(98).....

Témoignages, compléments, tables, hors édition

(99).....

fin

i Jean et Brigitte Massin, *Ludwig van Beethoven*, « Avant-propos », Fayard, 1967.